This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

WIDENER LIBRARY
HX G89F C

Digitized by Google

Can Doc 10.2.5

HARVARD UNIVERSITY
MAR 10 1946
GRADUATE SCHOOL OF PUBLIC ADMINISTRATION
DEPOSITED BY HARVARD COLLEGE LIBRARY

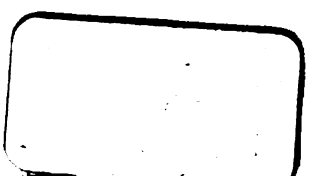

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE, N°. 7,

DU

TREIZIÈME VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE

DU

TREIZIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX

DE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DE LA

PROVINCE DU CANADA.

DU 5 SEPTEMBRE 1854, AU 30 MAI 1855, CES DEUX JOURS INCLUS, DANS LA DIX-HUITIEME ANNEE DU REGNE DE NOTRE SOUVERAINE DAME
LA REINE VICTORIA.

1re SESSION du 5me PARLEMENT PROVINCIAL du CANADA.

SESSION, 1854-55.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

VOLUME XIII.

Digitized by Google

HARVARD
UNIVERSITY
LIBRARY
FEB 19 1946
King fund

IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT, RUE ST. JOACHIM, HAUTE-VILLE—QUÉBEC.

Digitized by Google

RAPPORT

DES COMMISSAIRES

NOMMÉS POUR S'ENQUÉRIR DE LA CAUSE DE L'INCENDIE QUI A DÉTRUIT

L'HOTEL DU PARLEMENT,

LE PREMIER FÉVRIER 1854, ET DES CIRCONSTANCES S'Y RATTACHANT.

J. W. DUNSCOMB et OLIVIER FISET, Ecuyers, Commissaires;
GEO. FUTVOYE, Ecuyer, Secrétaire.

QUÉBEC:
IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT,
RUE SAINT JOACHIM, HAUTE-VILLE.

1854

Digitized by Google

RAPPORT

DES COMMISSAIRES NOMMÉS POUR S'ENQUÉRIR DE LA CAUSE DE L'INCENDIE QUI A DÉTRUIT L'HOTEL DU PARLEMENT, LE PREMIER FÉVRIER 1854, ET DES CIRCONSTANCES QUI S'Y RATTACHENT.

A Son Excellence le Lieutenant Général WILLIAM ROWAN, C. B., Administrateur du Gouvernement de la Province du Canada, et Commandant des Forces de Sa Majesté en icelle, etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

En recevant la commission datée le 1er février courant, (copie de laquelle est ci-annexée,) nommant les soussignés commissaires pour s'enquérir de la cause de l'incendie qui a eu lieu le matin de ce jour là à l'hôtel du parlement, et des circonstances qui s'y rattachent, les commissaires ont immédiatement le même jour pris des informations touchant aucune circonstance tendant à faire connaître l'origine du grand incendie qui a entièrement détruit ce vaste édifice.

(Appendice A.)

Afin de mieux comprendre les témoignages qui pourraient être rendus devant eux, les commissaires sont allés voir les ruines de la bâtisse incendiée, accompagnés des honorables procureurs généraux, de l'inspecteur général, du commissaire des terres de la couronne, du commissaire en chef des travaux publics, et du solliciteur général pour le Bas-Canada. Avant d'entendre aucun témoignage, les commissaires ont jugé qu'il était convenable d'avoir présents aux séances de la commission les personnes représentant les différentes compagnies d'assurance chez lesquelles l'hôtel du parlement et l'ameublement avaient été assurés, et dans ce but les commissaires ont invité ces messieurs à assister à leurs séances. Plusieurs d'entre eux s'y sont rendus en conséquence. Toutes personnes qui, soit à cause de leur résidence ou occupation dans la bâtisse, leur connaissance exacte de la construction d'icelle bâtisse et de ses dépendances, ou parce qu'elles étaient désignées par la rumeur pour des raisons diverses, pouvaient être regardées comme capables de donner quelque information touchant la cause réelle ou probable de l'incendie, ont été appelées à comparaître devant les commissaires, et une invitation générale, par avis inséré dans les papiers nouvelles de Québec, a été faite à toute personne ayant quelque information à donner aux commissaires, relativement à l'objet qui faisait le sujet de l'enquête. Les témoignages contenus dans la preuve sont respectueusement soumis avec le présent rapport, comme devant en faire partie.

(Appendice F.)

(Appendice B.)

(Appendice C, n. 1 jusq. 47.)

Par cette preuve il paraît que les premiers indices du feu ont été aperçus vers trois heures du matin, le premier du courant, et que le feu était alors renfermé dans cette partie de l'aile neuve (appelée aile du conseil législatif), qui servait de garde-robe, (récemment convertie en une chambre de lecture), au rez-de-chaussée, et dans les chambres situées immédiatement au-dessus, dans les étages supérieurs.

(Appendice C, Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 12, 13, 14, 27, 28, 30, 34, 40, 42.)

(Appendice C, Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 12, 13, 14, 17, 28, 34, 40.)

Digitized by Google

Quelle que soit celle de ces chambres dans laquelle le feu a commencé, ou dans laquelle il a été en premier lieu communiqué, il s'est répandu dans les autres, en montant ou en descendant, par le moyen d'un tuyau de bois conduisant de la garde-robe, à travers les chambres au-dessus, à la couverture, et servant de tube à air frais, ou de conduit pour faire sortir le mauvais air, ayant deux ouvertures ou regîtres dans chaque chambre dans laquelle il passait.

Les personnes qui occupaient les chambres mentionnées ci-dessus disent que de bonne heure dans l'après-midi du jour qui a précédé immédiatement le jour où l'incendie eut lieu, il n'avait été fait que peu ou pas de feu du tout dans ces chambres, parce que le temps était doux; et que lorsque ces chambres furent visitées de nouveau et examinées par les messagers qui en étaient chargés, à l'heure ordinaire pour remplir ce devoir, entre cinq et six heures du soir, elles furent par eux considérées comme tout à fait hors du danger du feu L'incendie paraîtrait donc avoir pris origine ailleurs que dans ces chambres, et y avoir été introduit par quelque voie de communication.

Quoique les commissaires n'aient pas découvert dans quel lieu précisément le feu a pris origine, ils ont au moins la satisfaction d'être en état de donner sans hésiter leur opinion que l'incendie a été le résultat d'un pur accident, et n'a pas été mis, et que le mode de chauffer la bâtisse au moyen d'air chaud préparé dans l'étage inférieur ne peut nullement être regardé comme la cause directe ou indirecte de l'incendie.

La cheminée, cependant, à laquelle il est fait allusion dans les dépositions de John Martin et autres, comme ayant pris feu en novembre dernier, et que, ayant été trouvée défectueuse, on aurait ordonné de réparer, ne paraît pas l'avoir été d'une manière efficace dans les parties où il est allégué qu'il était le plus nécessaire qu'il fut fait des réparations. Si cette cheminée eût été aussi défectueuse qu'il est représenté qu'elle l'était, et si le feu eût pris dans la cheminée conduisant des appartements de M. Keating ou de M. Dwoir, dans le bas de l'édifice, ce feu aurait pu pénétrer à travers la brique de cette partie de la cheminée qui se trouve entre le plafond du troisième étage et le faux plancher du grenier, et aurait pu probablement demeurer là longtemps, peut-être jusqu'à ce qu'il eût pénétré dans la chambre occupée par M. Doucet, avant d'être découvert, et de là communiquant par le tube à air froid qui se trouve dans cette chambre, descendre dans la chambre de M. LeMoine. Il ne reste cependant aujourd'hui aucune trace indiquant que le feu ait passé à travers la brique de cette cheminée, et il ne paraît pas non plus qu'aucune des cheminées ait pris feu cette nuit là.

(Appendice C. Nos. 19, 20, 25, 29, 37, 44.)

(Appendice C, Nos. 20, 24, 25, 26, 29, 39.)

(Appendice E, n. 14.)

Dans cet état, les commissaires ne hasardent pas une opinion quant à l'origine de l'incendie, mais soumettent respectueusement leurs délibérations à votre excellence.

A l'appui de la conclusion à laquelle les commissaires en sont venus, que le feu n'a pas été mis, ils renvoyent respectueusement aux témoignages de M. Keating, M. Curran et M. Cardinal, par lesquels il appert que toute voie d'entrée à la bâtisse avait été fermée le soir précédent, et au témoignage des sentinelles qui ont les premières donné l'alarme, du rév. M. Drolet, M. Charlton et M. Finn, lesquels témoignages font connaître la difficulté qu'il y eut à entrer dans la bâtisse, après qu'elle fut en feu.

(Appendice C. Nos. 5, 31 et 23.)

(Appendice C. Nos. 1, 2, 3, 4, 27, 34, 40.)

L'appareil employé pour répandre l'air chaud dans la bâtisse, et auquel (même pendant que l'enquête se faisait) le feu a été généralement attribué par le public et par la presse, était tellement construit qu'il était presque impossible qu'il communiquât le feu. Le bon ordre dans lequel le fourneau et la machine y attachée ont été trouvés après le

(Appendice C. Nos. 17, 35, 36, 38.)

Digitized by Google

feu, et se trouvent encore, fournit une forte preuve que les traces de l'origine du feu ne se trouvent pas dans ce quartier.

(Appendice D. Nos. 5 et 6.) Les plans soumis avec le présent rapport font voir que lorsque le feu se fut répandu dans la garde-robe et dans les chambres aux second et troisième étages immédiatement au-dessus de la garde-robe, il y avait une distance d'au moins neuf pieds entre le feu et les tubes qui conduisaient l'air chaud.

(Appendice C. No. 35.) La manière dont l'air se chauffe, ce qui se fait au moyen de la vapeur, n'admet pas de doute sur ce point. M. Wicksteed, le greffier en loi de l'assemblée législative, homme de science bien connu, en faisant la description de l'appareil en question, dit: "L'air chaud dont "on se servait pour chauffer l'édifice n'était pas mis en contact avec du fer "soumis de l'autre côté à l'action du feu, mais cet air était entièrement chauffé "en passant dans un certain nombre de petits tubes renfermés dans une boîte "ressemblant à une bouilloire de locomotive—mais placés verticalement, non "horizontalement—et cette boîte elle-même était *remplie de vapeur* qui y était "apportée par un tuyau de la bouilloire de l'engin dont "on se servait pour mettre en mouvement les soufflets;" (Appendice D. No. 3.) et sans hésitation il ajoute: "Je regarde comme impossible que l'air ait pu être "chauffé de cette manière au point de pouvoir mettre le feu au bois, au bran "de scie, aux copeaux ou au papier."

Le témoignage de M. Wicksteed est corroboré par celui de M. Geo. Browne, architecte, M. John Buchanan, architecte, et M. Thomas Andrews, ferblantier, tous hommes pratiques et d'une grande expérience. (Appendice C. Nos. 38, 17, et 36.)

Tous les efforts possibles ont été faits pour éteindre le feu, aussitôt qu'il a été découvert par les occupants de la bâtisse et par ceux qui vinrent de bonne heure leur porter assistance. Il paraît cependant qu'ils ont eu peu de moyens à leur disposition, car malgré qu'il y eût sur les lieux des réservoirs qui contenaient plusieurs milliers de gallons d'eau, faute de moyen de transporter cette eau dans le haut de la bâtisse, ces réservoirs furent presque inutiles. (Appendice C. Nos. 1, 5, 6, 9, 12, 13, 18.) (Appendice C. No. 5.)

C'est au zèle infatigable et à l'activité du clergé catholique et des messieurs résidant au séminaire, dirigés par le vénérable archevêque de Québec, et au militaire sous les ordres du Col. Grubb, l'officier commandant la garnison, qu'est principalement due la conservation d'un grand nombre de livres sauvés de la bibliothèque, et de l'ameublement qui a été retiré de cette partie de la bâtisse qui était appropriée à l'usage de l'assemblée législative. Le secours donné par un certain nombre de citoyens mérite hautement des louanges;—de fait, tous ceux qui étaient sur les lieux paraissent avoir travaillé à l'envi les uns des autres pour sauver et transporter en un lieu de sûreté ce qui se trouvait dans la bâtisse en flammes. Mais il est inutile d'en dire davantage sur ce point. Votre excellence et l'état major ont été de bonne heure témoins oculaires de tout ce qui s'est passé, et ont même pris part au travail et à la fatigue de la journée.

Les commissaires ne peuvent s'empêcher de faire remarquer ici qu'il est bien regrettable qu'une bibliothèque contenant un aussi grand nombre de volumes récemment acquis à grand frais par la province, assistée en même temps par des dons généreux et de prix de la part du gouvernement britannique et de plusieurs nations étrangères, n'ait pas été mise à l'épreuve du feu, plus spécialement lorsque l'on considère que l'architecte sous la surveillance duquel elle a été construite a fait remarquer et a représenté l'importance sinon la nécessité d'une telle mesure de précaution. (Appendice C. No. 38.)

Digitized by Google

Le plan d'après lequel la bâtisse a été construite paraît avoir beaucoup contribué au rapide progrès du feu ; il n'y avait pas de coupe-feu pour arrêter le cours de l'élément dévastateur,—précaution si nécessaire dans tout édifice considérable. (Appendice C, No. 38.)

D'après les informations obtenues de plusieurs officiers des deux chambres, les commissaires sont en état de pouvoir dire avec satisfaction qu'après déduction faite du montant de l'assurance, et de la valeur des effets sauvés, la perte sera peu considérable, et, à l'exception de quelques ouvrages rares, pas tout-à-fait irréparable. Il manque peu (s'il en manque) de documents originaux de valeur intrinsèque ; le temps qui s'est écoulé depuis la dernière session du parlement ayant permis de déposer dans les archives tous les papiers d'importance imprimés dans la forme officielle.

La bâtisse, telle qu'elle était lorsqu'elle fut incendiée, couvrant une surface de terrein d'environ 22,000 pieds carrés, ayant 240 pieds de long dans sa plus grande longueur, avec ailes à chaque bout s'étendant 85 pieds en avant, avait coûté £39507 3s. 5d., dont £18767 13s. 5d. défrayés par la ci-devant province du Bas-Canada, et £20,739 10s. par la province du Canada. (Appendice D. No. 5.) (Appendice E. No. 2.) (Appendice E. No. 12.)

La partie érigée aux dépens du Bas-Canada, comprenant l'aile du côté ouest, et le corps de l'édifice, fut commencée en 1831, et achevée en 1836 ; l'argent ayant été approprié à cette fin par la législature, sous l'autorité des actes suivants, savoir :—

1 Guill. IV, chap. 17, pour l'érection de l'aile	£ 9000	0	0
3 Guill. IV, chap. 12, pour la chambre d'assemblée	7000	0	0
4 Guill. IV, chap. 24, pour indemniser un contracteur pour pertes	518	0	7½
4 Guill. IV, chap. 22, pour achever la bâtisse, etc (Appendice E. No. 2.)	809	15	8½
6 Guill. IV, chap. pour rencontrer l'excédant des dépenses	1439	17	1
Total courant	£18767	13	5

L'aile neuve dans laquelle l'incendie désastreux a pris origine, fut commencée en 1850, sous la direction des commissaires des travaux publics, et fut achevée en 1852, en temps propice pour l'ouverture de la première session du quatrième parlement, le 19e jour d'août de cette année là, la seule session qui ait été tenue dans cette bâtisse. L'aile neuve a coûté £20739 10s. provenant d'appropriations faites par la législature. (Appendice E. No. 12.)

Il faut ajouter aux sommes citées ci-haut, la somme de £479 3s. 10d. pour réparations à la vieille aile faites avant l'ouverture de la susdite session, et £1531 1s. 2d. (*) pour réparations faites depuis, portant ainsi le coût total de l'édifice à £41786 8s. 5d., savoir :— (Appendice E. No. 12.)

Vieille aile et le centre				£18767	8 5
Aile neuve				20739	10 0
Réparations et changements	£ 749	3	10		
do do	1531	1	2		
				2280	5 0
				£41786	8 5

(*) Composé de £531 1s. 2d. partie des items contenus dans l'état fourni par M. Taylor, (Appendice E. No. 16) en apparence, pour changements dans la bâtisse ; et £1000 pour le même objet, suivant l'état de M. Lindsay. (Appendice E. No. 18.)

Digitized by Google

L'ameublement acheté jusqu'à l'époque de la première réunion de la législature dans cette bâtisse, a coûté £3217 4s. 1d., sans compter la grande quantité de meubles apportés de Toronto.

Une autre somme de £2043 (†) a été depuis dépensée pour d'autres meubles, faisant un montant total, pour ameublement, de £5260 4s. 1d., non compris tout ce qui avait été apporté de Toronto. Tout l'ameublement fut évalué en juillet dernier, par des estimateurs compétents, à £7246 4s. et depuis cette époque, il a été acheté pour £305 d'autres meubles. On peut donc dire que le chiffre rond du coût de l'ameublement est de £7,500.

(Appendice E. No. 21.)

La bibliothèque, qui contenait environ 17,000 volumes, lorsqu'elle fut examinée la dernière fois, avait coûté à peu près £10,000, mais comme un grand nombre de livres ont été obtenus par don, la valeur réelle de la bibliothèque ne peut être connue que par estimation, que les bibliothécaires portent à la somme de £11,723, qu'ils regardent comme une basse évaluation.

La valeur de l'édifice et de ce qu'il contenait paraît donc avoir été à peu près de £61,000, savoir:—

Bâtisse	£41786	0	0
Ameublement	7500	0	0
Bibliothèque	11723	0	0
	£61009	0	0

La bâtisse était assurée pour une somme de £8,000 courant; l'ameublement, pour £8,000 courant, et la bibliothèque, pour £10,000 courant, savoir:—

La batisse.

Par la compagnie d'assurance du Globe	£5000	0	0
do do de Liverpool et Londres	3000	0	0
	£8000	0	0

L'ameublement.

Par la compagnie d'assurance de Liverpool et Londres	£2650	0	0
do do Royale	2700	0	0
do do Québec	2650	0	0
	£8000	0	0

La Bibliothèque.

Par la compagnie d'assurance de Liverpool et Londres	£3300	0	0
do do Royale	3400	0	0
do do Québec	3300	0	0
	£10000	0	0
Montant total des assurances	£26000	0	0

(†) Composée de £715 4s., partie de la dépense mentionnée dans l'état de M. Taylor (Appendice E. No. 16), partie dans celui de M. Lindsay, (Appendice E. No. 18.) £1021 17s. 6d., et £305 18s. 5d. par la lettre de M. Begly, (Appendice E. No. 21.)

Digitized by Google

Les effets mobiliers sauvés, outre les livres et quelques effets qui n'ont pas encore été estimés, sont évalués à £1572 17s. 6d., ce qui, déduit de la valeur totale du mobilier, réduit le montant de la perte à une somme plus que couverte par le montant de l'assurance.

Appendice E. No. 21.

La partie de la bibliothèque qui a été détruite, qui manque, ou qui est incomplète, forme un peu plus que la moitié de toute la bibliothèque, savoir, 8725 volumes sur 17000 volumes.

Appendice E No. 20.

Le montant pour lequel ces livres ont été assurés sera plus que suffisant pour réparer la perte. On verra par là que l'on ne perd rien ou que peu dechose sur le mobilier qui était assuré pour une forte somme. La perte ne portera donc que sur la bâtisse, qui n'avait été assurée que pour £8000. Cette perte peut être estimée à £32000, (différence entre le coût de la bâtisse £40000, en chiffres ronds, et l'assurance sur icelle) moins telle somme à laquelle la bâtisse telle qu'elle est aujourd'hui, pourra être évaluée, y compris l'engin à vapeur et l'appareil pour le chauffage, la valeur approximative desquels est portée à £6500, laissant ainsi une perte réelle de £25,500.

Quoique ce ne soit pas strictement dans le cadre des devoirs assignés aux commissaires, ils ne peuvent cependant s'empêcher de profiter d'une aussi favorable occasion pour attirer l'attention de votre excellence sur la manière dont sont construits les édifices publics destinés à contenir des archives publiques ou autres documents ou propriété de valeur. Ils prennent la liberté de suggérer très-respectueusement que tous tels édifices soient construits sous la surveillance immédiate et le contrôle d'architectes de profession, dont le caractère est établi, et dont la réputation dans leur état soit une garantie suffisante qu'ils rempliront les devoirs qui leur sont imposés. Considérant que la surcharge pour bâtir ces édifices serait comparativement de peu d'importance, 25 par cent au plus, les commissaires recommandent avec instance, comme règle générale, que tous les édifices publics soient construits de telle manière qu'ils soient exempts du danger du feu à l'extérieur, ou que le feu à l'intérieur ne puisse se communiquer d'une partie de l'édifice à l'autre; et même une telle mesure de précaution, au jugement des commissaires, ne serait pas suffisante pour des bâtisses comme celle au sujet de laquelle ils ont à faire rapport. Il leur semble que dans un tel édifice devrait résider au moins un officier supérieur de chaque département, que sa connaissance intime de l'arrangement intérieur de la bâtisse, et de la situation et valeur relative des objets qui y sont renfermés, rendrait capable de diriger et contrôler, dans un cas pressant et de suggérer la marche à suivre dans une circonstance désastreuse comme celle que nous avons à déplorer. Avec des moyens physiques comme ceux qui, sans même une connaissance intime du local et de son contenu, ont été si habilement et si avantageusement employés par le clergé et le militaire, on ne peut douter que si l'un des bibliothécaires eût été sur les lieux lorsque le feu fut découvert, tous les ouvrages les plus rares, sinon tous les volumes de la bibliothèque, auraient été sortis de bonne heure, et transportés en un lieu de sûreté.

Le tout respectueusement soumis.

J. W. DUNSCOMB.
OLIVIER FISET.

Québec, 27 février 1854.

Digitized by Google

APPENDICE.

A.—COMMISSION.

B.—AVIS PUBLIC.

C.—PREUVE.

D.—PLANS.

E.—CORRESPONDANCE.

F.—MINUTE DES DÉLIBÉRATIONS.

Appendice A.

[Instrument par lequel J. W. DUNSCOMB et OLIVIER FISET, Ecuyers, sont nommés Commissaires.]

PROVINCE DU CANADA.

Par Son Excellence le Lieutenant Général WILLIAM ROWAN, Compagnon du Bain, Administrateur du Gouvernement de la Province du Canada, et Commandant des Forces de Sa Majesté en cette Province, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront ou qu'elles pourront concerner,

Salut :

ATTENDU que de bonne heure, sur le matin du premier jour de février courant, l'édifice connu sous le nom de l'Hôtel du Parlement, situé en la cité de Québec, a été entièrement consumé par le feu ; et attendu qu'il est grandement désirable que la cause de cette calamité, et toutes les circonstances qui s'y ratachent, soient recherchées et constatées ;

Sachez que sous et suivant les dispositions d'un acte de la législature de la province du Canada, passé en la neuvième année du règne de Sa Majesté, intitulé: " Acte pour autoriser les commissaires chargés de faire enquêtes sur des sujets " se rattachant aux affaires publiques, à recevoir des témoignages sous serment :" sous l'autorité qui m'est donnée par cet acte, et par et de l'avis et consentement du conseil exécutif de Sa Majesté pour cette province, j'ai nommé et constitué, et par ces présentes je nomme et constitue John William Dunscomb et Olivier Fiset, de la cité de Québec, dans le district de Québec, commissaires pour s'enquérir des causes du dit incendie, et de toutes les circonstances qui s'y rattachent ; et j'autorise par ces présentes les dits John William Duuscomb et Olivier Fiset, comme tels commissaires, de sommer de comparaître devant eux aucune personne ou aucunes personnes comme témoin ou témoins, et de requérir telle personne ou telles personnes de rendre témoignage sous serment, soit de bouche ou par écrit, et de produire tels documents et choses que les dits

Digitized by Google

John William Dunscomb et Olivier Fiset pourront croire nécessaires à l'investigation complète des faits et choses susdites. Lequel office de commissaires sera tenu et possédé par les dits John William Dunscomb et Olivier Fiset, pour les fins susdites, sous plaisir. Et je requiers par ces présentes les dits John William Dunscomb et Olivier Fiset, de faire rapport du résultat de l'enquête mentionnée ci-dessus, en toute hâte convenable, au gouverneur, lieutenant gouverneur, ou personne administrant alors le gouvernement.

Donné sous mon seing et le sceau de mes armes, à Québec, le premier jour de février en l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-quatre, et dans la dix-septième année du règne de Sa Majesté.

(Signé,) WM. ROWAN.

(Signé,) LEWIS T. DRUMMOND,
Procureur Général.

—

Par ordre,
(Signé,) PIERRE J. O. CHAUVEAU,
Secrétaire.

Appendice B.

[Avis publié dans tous les journaux de Québec.]

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Québec, 8 février 1854.

LES commissaires nommés pour s'enquérir des causes de l'incendie qui a détruit l'hôtel du parlement à Québec, le matin du premier du courant, requièrent toutes personnes ayant aucune connaissance de l'origine du dit incendie, ou des circonstances qui s'y rattachent, de comparaître et de rendre témoignage devant les commissaires, qui siégent maintenant tous les jours à l'hôtel du gouvernement, depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures de l'après-midi.

Appendice C.

[Liste des dépositions.]

No. 1.—William McNicol, soldat du 71me régiment.
2.—Donald McDonald, do do.
3.—Henry Wallace, do do.
4.—John Franckum, sergent, do.
5.—Michael Keating, messager du conseil législatif.
6.—Sévère Marchildon, marchand, B. V.
7.—Frédéric Mimee, résidant en l'hôtel du parlement.
8.—Robert LeMoine, assistant greffier du conseil législatif.
9.—F. X. Dwoir, messager du conseil législatif.
10.—J. E. Doucet, commis au conseil législatif.
11.—J. G. Couillard, do do.
12.—Thomas Gleeson, capitaine de la compagnie du feu No. 2.
13.—Edward Reynolds, sergent de police.
14.—Andrew McCort, homme de police.

Digitized by Google

No. 15.—René Kimber, huissier de la verge noire.
16.—Michael Keating, (examiné de nouveau.)
17.—John Buchanan, architecte.
18.—Bridget Neville, (domestique de Keating.)
19.—Louise Gordon, épouse de Dwoir, (9.)
21.—J. F. Taylor, greffier du conseil législatif.
22.—Révérend W. A. Adamson, chapelain et bibliothécaire du conseil législatif.
23.—A. L. Cardinal, messager de l'assemblée législative.
24.—Honoré Vézina, menuisier.
35.—Jean Benoît, menuisier.
26.—Toussaint Vézina, menuisier.
27.—Révérend M. Drolet.
28.—George Thomas Cary.
29.—Michael Keating, (voir Nos. 5 et 16.)
30.—James Doherty, messager au conseil législatif.
31.—James Curran, do de l'assemblée législative.
32.—William Winder, bibliothécaire de l'assemblée législative.
33.—Alpheus Todd, assistant do do.
34.—Roger Finn, commerçant.
35.—G. W. Wicksteed, greffier en loi de l'assemblée législative.
36.—Thomas Andrews, ferblantier.
37.—Joseph Fluet, menuisier.
38.—George Brown, architecte.
39.—T. J. Murphy, plâtrier.
40.—James Charlton, commis marchand.
41.—Madame Blais.
42.—James O'Brien, homme de police, No. 35.
43.—W. A. Maingy, commis au conseil législatif.
44.—Pierre Chateauvert, maçon.
45.—Pierre Campeau, inspecteur des cheminées.
46.—Pierre Gauvreau, inspecteur des travaux publics.
47.—François Belleau, menuisier.

No. 1.

PROVINCE DU CANADA. } WILLIAM McNICOL, soldat dans le 71me régiment d'infanterie de Sa Majesté, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :—Ce matin, entre trois heures dix minutes et trois heures et un quart, je venais d'être relevé comme sentinelle faisant le guet aux magasins de l'ordonnance, et je retournais au corps de garde à la porte Prescott, lorque du haut des marches qui se trouvent près de cette porte, sur la rue Buade, j'aperçus de la fumée qui sortait de la couverture de l'hôtel du parlement, exactement au-dessus de la porte d'entrée à l'aile occupée par le conseil législatif. Je donnai immédiatement l'alarme à la sentinelle à la porte Prescott. La sentinelle donna l'alarme du feu, et fit sortir la garde. La garde, dont je faisais partie moi-même, se rendit à l'aile inférieure, ou aile du conseil législatif, et donna l'alarme aux gens qui y demeuraient ; au moment que la porte fut ouverte, je vis du feu sur le plancher et sur le jambage droit d'une porte vis-à-vis la porte extérieure, quelque peu à main droite. Le feu, au bruit, paraissait se précipiter à travers des conduits ou autre issue aboutissant au toît. En entrant, aussitôt je vis M. Keating,

Digitized by Google

qui monta avec moi jusqu'au faîte, mais nous fûmes alors obligés de nous retirer, à cause de la densité de la fumée. M. Keating et moi nous descendîmes pour chercher de l'eau et retournâmes chacun avec un seau d'eau. M. Keating nous pria d'aller sauver quelque chose d'importance qui se trouvait dans une des chambres, mais nous fûmes incapables de nous rendre à cette chambre, à cause du feu. Nous retournâmes en bas, allâmes dans un petit passage à droite, passâmes dans une chambre à droite de la garde-robe, avec M. Keating, que nous conjurâmes de s'habiller, vu qu'il n'avait que son pantalon sur lui. Je fus alors placé comme sentinelle au jardin du séminaire. Pendant ce temps le commandant, le colonel Grubb, et un grand nombre d'autres personnes, étaient venus. Toutes les personnes que nous vîmes, en entrant dans l'édifice nous parurent comme venant de sortir en sursaut de leurs lits. Elles n'étaient toutes habillées qu'en partie. Nous eûmes beaucoup de difficulté à les réveiller,—quelques chassis au rez-de-chaussée furent même cassés avec le bout d'un mousquet avant de pouvoir les réveiller.—Ce fut une femme qui vint à nous la première, en apparence par une porte sortant de l'étage à rez-de-chaussée, à l'extrémité inférieure de l'aile. Elle sonna la cloche de la porte de la salle du conseil législatif qui ouvre dans la salle, la porte de laquelle fut ouverte par M. Keating, je crois que je vis un autre homme à demi habillé, avec M. Keating. Le bout de l'aile qui se trouvait le plus près de la porte Prescott est la partie de cette aile que le feu a détruite la dernière. Le feu semblait augmenter avec plus de rapidité dans la direction du centre de l'édifice, d'où je vis que l'on sortait des livres.

(Signé,) WILLIAM McNICOL.

Assermenté devant nous à Québec,
le premier de février 1854.

(Signé,) J. W. Dunscomb,
" Olivier Fiset.

No. 2.

Province du Canada. } DONALD McDONALD, soldat dans le 71me régiment d'infanterie de Sa Majesté, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit:—J'étais en sentinelle à la porte Prescott, ce matin, le premier de février, depuis une heure jusqu'à trois. Lorsque je fus relevé, à cette dernière heure, il n'y avait aucun indice de feu ou de fumée à l'hôtel du parlement, c'est à dire, je n'en vis aucun. Peu de temps après, lorsque le caporal revenait avec les sentinelles qui avaient été relevées, j'entendis l'alarme du feu donnée par la sentinelle à la porte Prescott. La garde sortit immédiatement. Je me rendis à l'aile de l'hôtel du parlement qui se trouve la plus rapprochée de la porte Prescott, et je donnai l'alarme aux personnes qui y demeuraient. Quand la porte fut ouverte, nous entrâmes dans la salle, et droit vis-à-vis j'aperçus une porte marquée "Garde-robe." Je vis de la fumée sortir de l'embrâsure de cette porte. A la droite de cette porte je remarquai du feu dans l'embrâsure, près du plancher. En traversant pour aller à la garde-robe, je remarquai une autre porte à droite, conduisant à un passage qui communiquait avec des escaliers conduisant à l'étage du rez-de-chaussée. Il n'y avait pas de feu dans le passage qui vient d'être décrit, mais immédiatement à droite de la porte de la garde-robe. La première personne que je vis en entrant fut M. Keating. Il (M. Keating) apporta un seau d'eau et le jeta sur le feu près de la porte de la garde-robe. Il me demanda alors, ainsi qu'à mes camarades, d'aller en haut pour sauver certains effets d'une chambre. J'allai en haut avec

Digitized by Google

lui, mais il fut incapable, à cause de la fumée, d'entrer dans cette chambre qui se trouvait au troisième étage. Nous retournâmes en bas, et le sergent m'ordonna de me rallier (*fall in.*) Un de nos hommes resta en arrière. Je vis dans l'édifice un autre homme, outre M. Keating. C'était un homme d'un âge avancé et à cheveux gris. Je vis aussi là une femme de moyen âge. Ces deux personnes dernièrement mentionnées paraissaient demeurer dans l'hôtel du parlement. Elles n'étaient habillées qu'en partie. Nous eûmes beaucoup de difficulté à réveiller les personnes demeurant dans l'édifice. La première fois que je vis M. Keating, en entrant, il n'avait sur lui que son pantalon et sa chemise. Il avait un mouchoir autour de la tête. La partie de l'aile susdite qui a été la dernière consumée par le feu est celle qui se trouve la plus près de la porte Pescott. Le feu paraissait s'étendre très-rapidement dans la direction de l'angle formé par l'aile susdite et le corps de l'édifice. Aussitôt que la porte de la garde-robe fut ouverte, comme je l'ai dit plus haut, j'entendis un bruit impétueux, comme celui du feu s'élançant avec fureur en montant à travers le plâtre ou quelque autre partie de la cloison. Le commandant, le colonel Grubb, donna alors l'ordre de nous poster auprès de l'édifice, et je fus placé à la porte qui conduit à l'arrière du dit édifice, au bout de la dite aile. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) DONALD McDONALD.

Assermenté devant nous, à Québec,
le premier de février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 3.

PROVINCE DU CANADA. } HENRY WALLACE, soldat dans le 71me régiment d'infanterie de Sa Majesté, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :—Ce jour, premier de février, un peu après trois heures du matin, j'étais couché sur le lit de camp, à la porte Prescott, lorsque je reçus l'alarme de la sentinelle qui cria " au feu." Je sortis du corps de garde. Les faits rapportés dans la déposition du soldat Donald McDonald, qui vient de m'être lue, s'accordent avec ce que je me rappelle avoir vu et entendu moi-même. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) HENRY WALLACE.

Assermenté devant nous, à Québec,
le premier jour de février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 4.

PROVINCE DU CANADA. } JOHN FRANCKUM, sergent dans le 71me régiment d'infanterie de Sa Majesté, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :—J'étais le sergent chargé de la garde à la porte Prescott, durant la nuit dernière et ce matin, jusqu'après l'incendie de l'hôtel du parlement. Peu après trois heures, j'entendis le cri " au feu." Je descendis les marches, et me rendis à la porte principale de l'aile de l'hôtel du parlement qui se trouve la plus près de la porte Prescott; j'ouvris la contre-porte, et trouvant la porte intérieure barrée, je regardai à travers les vitres au côté gauche

Digitized by Google

de la porte, et je vis une lueur dans la salle, qui était la réflexion, comme je le supposais alors, du poêle, ou de feu près du poêle. Je ne vis alors nulle flamme ; c'était seulement une lumière réfléchie. J'ai frappé à la porte à coups de pieds, pour tâcher de réveiller les personnes qui y demeuraient. Ne réussissant pas, j'ai donné des coups de pieds dans une fenêtre à l'étage du rez-de-chaussée, où je voyais de la lumière comme si la chambre était occupée. De cette manière j'ai réveillé une femme et un homme, un Canadien-français, qui vint, en faisant le tour, à la porte principale susdite de cette aile. La dite porte fut alors ouverte par M. Keating, qui appela au secours. Je restai avec ma garde et j'envoyai deux ou trois soldats pour porter assistance à M. Keating. Je ne suis pas entré dans l'édifice après cela. La partie de la dite aile qui a été consumée la dernière, est le bout le plus près de la porte Prescott. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) FRANCKUM,
Sergent, 71e Infanterie Légère.

Assermenté devant nous, à Québec,
le premier de février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 5.

PROVINCE DU CANADA. } MICHAEL KEATING, de la cité de Québec, messager principal du conseil législatif du Canada, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :—Comme messager du conseil législatif, je résidais, la nuit du 31 janvier dernier, dans l'aile de l'hôtel du parlement appropriée à l'usage du conseil législatif. Je me suis retiré, pour prendre du repos, entre dix et onze heures ce soir là, dans la chambre à coucher que j'avais coutume d'occuper au premier étage de cette aile. Suivant mon habitude, je visitai toutes les chambres appartenant au conseil législatif, vers cinq heures du soir ce jour là, et je trouvai le feu qu'on avait fait dans les poêles des chambres qui avaient été chauffées ce jour là, ou éteint ou amorti au point de ne laisser aucune crainte. Je dois, cependant, excepter une chambre au second étage, située immédiatement au-dessus de la garde-robe qui est au premier étage ; cette chambre était occupée par Robert LeMoine, écuyer, assistant greffier du conseil, et était fermée à la clé, comme de coutume ; M. LeMoine avait une clé, et Dwoir, un des messagers du conseil, en avait une aussi. N'ayant pas de clé moi-même, je ne pus visiter cette chambre. M. LeMoine avait été dans cette chambre pendant la journée. Je ne puis dire à quelle heure M. LeMoine s'en alla. Cette chambre était chauffée par un feu de charbon de terre dans une grille. Il y avait un écran dans la chambre de M. LeMoine, qui, partant d'une couple de pieds de distance de la grille, allait jusques vers le milieu de la chambre, et de là s'étendait à angles droits vers la fenêtre. Le tube à air froid, du bas duquel je vis sortir du feu, passait à travers la chambre de M. LeMoine, du même côté de cette chambre que celui où était la grille, mais je ne puis dire à quelle distance de la grille. Il y avait dans le tube à air froid deux ouvertures ou regîtres dans chaque chambre qu'il traversait, une ouverture près du plancher, et l'autre près du plafond. La transmission de l'air dans le regître inférieur établissait un courant d'air se dirigeant vers l'ouverture. Dans cette aile il y avait cinq poêles : un dans la chambre-au dessus de celle qu'occupait M. LeMoine, un dans la chambre de M. Taylor, senior, un dans la chambre de M. Taylor, junior, un autre dans la chambre occupée par M. Maingy, et un grand au pied de l'escalier dans la salle, au premier étage. Plusieurs autres

Digitized by Google

chambres dans la même aile étaient occupées par d'autres officiers du conseil, qui, durant la vacance avaient coutume d'y travailler le jour. Au second étage la seule chambre qui fut occupée, outre celle de M. LeMoine, était celle du greffier du conseil, M. Taylor, senior. Cette chambre adjoignait celle de M. LeMoine, et en était séparée par un mur épais, qui contenait une voûte à l'épreuve du feu, et qui s'élevait depuis le rez-de-chaussée jusqu'au sommet de l'édifice. Quand je fis la visite des chambres, comme dit plus haut, il y avait très peu de feu dans le poêle par lequel la chambre occupée par M. Taylor était chauffée, conjointement avec l'air chaud que produisait la fournaise. M. Taylor, senior, avait rarement beaucoup de feu dans son poêle, vu que l'air chaud lui fournissait ordinairement assez de chaleur. En cette occasion je fermai la petite porte de son poêle, comme je le faisais généralement lorsque je la trouvais ouverte, et je dis positivement que le feu n'a pu se communiquer de ce poêle à aucune partie de l'édifice; le feu qui aurait pris son origine dans la chambre de M. Taylor, senior, n'aurait pas pu communiquer au tube à air froid mentionné ci-haut, qui traversait la garde-robe et la chambre de M. LeMoine, venant des chambres adjoignantes. Au troisième étage de cette même aile, la chambre immédiatement au-dessus de celle de M. LeMoine était occupée par MM. Couillard et Doucet; une autre chambre adjoignant celle ci-haut mentionnée, et immédiatement au-dessus celle de M. Taylor, senior, était occupée par M. Taylor, junior, et M. Adamson, junior; et M. Maingy occupait une autre chambre vis-à-vis, de l'autre côté du passage. Il y a une autre chambre occupée de temps à autre par M. Kimber, huissier de la verge noire, près de l'extrémité de la dite aile, et adjoignant à la partie centrale de l'édifice. Je fis la visite de toutes ces chambres dans l'après-midi mentionnée ci-haut, et les trouvai non occupées. Dans tous les poêles le feu était éteint ou presque éteint, et les petites portes étaient fermées, lorsque j'en partis. Les seules personnes qui ont couché dans l'aile susdite, la nuit susdite, sont moi-même, M. Mimee, senior, et son épouse, M. Mimee, junior, et une fille domestique. M. et Madame Mimee, senior, et moi, nous avons couché au premier étage, et M. Mimee, junior, et la servante, ont couché à l'étage au rez-de-chaussée. La partie de l'aile que j'occupais était séparée du reste de cette aile par un épais mur de refend, le même qui contient la voûte à l'épreuve du feu mentionnée ci-haut. Vers trois heures du matin, le premier de février courant, je fus réveillé par l'alarme du feu donnée par la sentinelle à la porte Prescott. J'allai dans la salle, accompagné de M. Mimee, senior. Je vis du feu sortir du tube à air froid, à main droite en entrant dans la garde-robe, immédiatement derrière la porte. Je donnai l'alarme du feu, mais la sentinelle me dit que déjà les autorités publiques en avaient été informées. J'allai en haut pour tâcher de sauver ce que je regardais comme le plus important, les bills passés durant la dernière session; mais en arrivant au haut des escaliers, je fus contraint de retraiter, pour éviter d'être étouffé par l'épaisse fumée qui sortait de la chambre, au troisième étage, se trouvant immédiatement au-dessus de celle de M. LeMoine. Je fus tellement affecté par la fumée que je tombai sur le plancher, et me rendis à tâtons jusqu'à l'escalier, sur les mains et les pieds. Avant d'aller en haut, je jettai plusieurs seaux d'eau dans la garde-robe, et étant assisté par M. Mimee, senior, je croyais avoir maîtrisé le feu. Je suis certain que la première place où je vis du feu fut dans le tube à air froid dans la garde-robe, tel que dit ci-haut, et que dans le temps que je le crus éteint, je ne vis de feu en nulle autre partie de la salle ou de cette aile. Il n'y avait pas eu de feu dans le grand poêle au pied de l'escalier depuis un jour ou deux avant le temps ci-haut mentionné; le greffier du conseil avait donné l'ordre de n'en plus faire. Les chambres que j'occupais n'ont pris feu qu'après que les flammes eurent consumé la grande porte qui les séparait de l'autre partie de l'aile. Le susnommé Dwoir avait des cham-

Digitized by Google

bres dans les voûtes au-dessous de l'aile susdite, mais le feu qui y aurait pris origine n'aurait pu se répandre sur le reste de l'édifice, et ces voûtes sont restées intactes, excepté là où le feu s'est introduit de l'extérieur par les portes ou les fenêtres. Il n'arriva aucune pompe avant vingt minutes ou une demi-heure après que la première alarme fut donnée, et alors le feu avait pénétré à travers les trois étages. Il y a un très-grand réservoir, bien rempli d'eau, contenant à peu près six mille gallons, dans la voûte de la chambre où est la pompe. Il y a aussi une petite citerne au bout de l'aile susdite, et une autre dans les voûtes sous la bibliothèque, dans chacune desquelles il y a une pompe. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) M. KEATING.

Assermenté devant nous, à Québec,
le deux de février 1854.

(Signé) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 6.

PROVINCE DU CANADA. } SÉVÈRE MARCHILDON, marchand, de la cité de Québec, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit:—Je demeure au coin des rues Notre-Dame et Sous-le-Fort. Vers trois heures et quarante minutes après minuit, dans la nuit du 31 janvier dernier, j'ai entendu le cri " au feu ;" je me suis habillé au plus vite, et j'ai monté l'escalier qui conduit à la rue Lamontagne. Rendu au haut de l'escalier, j'ai aperçu les flammes dans une chambre de la maison du parlement située dans la nouvelle aile d'icelle. Environ dix minutes après, les flammes sont sorties d'une des grandes fenêtres semi-circulaires de la partie centrale du bout de la dite aile, savoir, une des deux grandes fenêtres semi-circulaires du deuxième étage les plus proches de la porte Prescott. Dans ce moment-là le feu ne sortait que par la dite fenêtre. Je me suis alors rendu devant la partie principale de la bâtisse, où j'ai trouvé bien peu de personnes. J'ai retourné sur mes pas pour voir si le feu augmentait dans l'endroit où je l'avais vu sortir. Toutes les deux fenêtres dont j'ai fait mention étaient en feu. Les flammes sortaient des dites fenêtres par en haut, c'est-à-dire au-dessus du centre d'icelles, et apparemment du second étage de l'édifice. Je suis resté sur les lieux jusqu'à ce que l'incendie ait consumé tout l'édifice. Ce n'est que vers quatre heures et demie que les pompiers sont arrivés, et je pense qu'il était trop tard alors pour arrêter les progrès des flammes, d'autant plus qu'il était difficile, sinon impossible, de projeter l'eau assez haut pour atteindre les flammes qui couraient dans les étages supérieurs. Depuis deux ou trois mois ou plus, j'ai remarqué que, chaque fois que je passais dans la nuit, il y avait de la lumière dans une des dites fenêtres, et, au meilleur de ma connaissance, c'est dans la même fenêtre d'où j'ai vu sortir les premières flammes, la nuit de l'incendie. Cette lumière ne paraissait qu'au-dessous des deux tiers de toute la hauteur de la dite fenêtre, et paraissait plus forte que celle d'une chandelle. Elle était plus éclatante, et semblait provenir du gaz. J'ai remarqué la lumière dont j'ai parlé, aussi avant dans la nuit que deux heures après minuit. Et le dit déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) SÉVÈRE MARCHILDON.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 2 février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

Digitized by Google

No. 7.

PROVINCE DU CANADA. } FREDERICK MIMEE, de la cité de Québec, huissier crieur de la cour du banc de la Reine, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :—Entre trois et quatre heures du matin, le premier jour de février courant, je fus réveillé par le cri "au feu" proféré par la sentinelle à la porte Prescott. Je sautai hors du lit, et me rendis, n'ayant sur moi que ma chemise, à la porte double qui sépare la partie de l'aile de l'hôtel du parlement qui est appropriée à l'usage du conseil législatif, dans laquelle je résidais avec M. Keating, de la partie occupée par les officiers du conseil. En ouvrant cette porte, je vis du feu dans le coin de la garde-robe à main droite en entrant. La porte de la garde-robe était en feu, et le feu paraissait venir du tube à air froid. J'appelai aussitôt M. Keating, et nous eûmes de l'eau d'en bas, nous la jetâmes sur le feu, et réussîmes à l'éteindre. Presque aussitôt après avoir éteint le feu dans la garde-robe, je vis une grande quantité de tisons embrâsés descendant par le tube à air froid, de la chambre au-dessus. J'éteignis encore le feu qui était ainsi tombé, en jetant de l'eau dessus. J'entendis alors un grand pétillement, comme du bois qui brûle, dans la partie supérieure de l'édifice. Je courus immédiatement au second étage, et ayant regardé dans la direction du bureau de M. Taylor, sénior, et ne voyant là rien de remarquable, je me rendis au troisième étage, et j'y trouvai la chambre occupée par M. Taylor, junior, et celle adjoignante, occupée par M. Doucet et M. Couillard, en feu et si pleine de fumée que je ne pus hasarder d'y entrer. Mon impression alors fut que le feu avait fait trop de progrès pour pouvoir être éteint. Je fis connaître cette impression à M. Keating, en descendant les escaliers. Jusque-là personne n'était venu à notre secours. Je ne puis dire si la chambre de M. LeMoine était en feu ou non, lorsque je passai, allant au troisième étage, car, ainsi que je l'ai dit auparavant, j'ai seulement jeté les yeux dans cette direction, et n'apercevant rien de remarquable, je me rendis plus haut. Quelques uns des commis avaient l'habitude de travailler tard au troisième étage. Je ne sais pas si M. LeMoine avait l'habitude d'écrire tard dans son bureau. Dans la nuit qui a précédé l'incendie, personne, que je sache, n'a été dans ces chambres après que M. Keating eut fait la visite des chambres. Les seules personnes qui avaient une clé pour la chambre de M. LeMoine, étaient M. LeMoine lui-même, et une personne du nom de Dwoir, un des messagers du conseil législatif qui occupait une chambre dans les voûtes ou l'étage à rez-de-chaussée, auquel on avait accès par la cour. Je suis très certain que le feu a pris origine dans l'un des étages supérieurs de l'édifice, dans le second ou le troisième, et qu'il s'est communiqué à la partie inférieure par le tube à air froid ou ventilateur, qui était de bois. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) F. MIMEE.

Assermenté devant nous, à Québec,
le deux de février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 8.

PROVINCE DU CANADA } ROBERT LEMOINE, de la cité de Québec, assistant greffier du conseil législatif, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :—Le trente-un de janvier dernier, je fus présent à mon bureau, qui était situé au second étage de l'aile de l'hôtel du parlement, qui

Digitized by Google

était appropriée à l'usage du conseil législatif. Quand j'arrivai, à peu près vers dix heures du matin, le messager avait fait du feu dans la grille de ma chambre. Je partis à une heure de l'après-midi, et revins vers deux heures, et, à cause du doux temps, je laissai alors le feu s'éteindre. Je partis vers quatre heures, et le feu était alors tout-à-fait éteint. Il est absolument impossible que l'incendie ait commencé dans ma chambre. La chambre y adjoignant à gauche lorsque j'entrais dans mon bureau, n'était pas occupée; celle du côté droit, vers la porte Prescott, était occupée par le greffier, M. Taylor, senior. En l'absence de l'orateur, les autres chambres au même étage n'étaient pas occupées, mais il était fait du feu tous les jours dans la chambre de l'orateur. M. Doucet et M. Couillard occupaient la chambre située immédiatement au-dessus de la mienne. Ils avaient coutume de partir dans le même temps que moi, souvent avant. M. Taylor, junior, et M. James Adamson occupaient la chambre située au-dessus de celle du greffier. Je ne connais aucune circonstance qui pourrait avoir été la cause de l'incendie du premier du courant. Il y avait deux clés pour ma chambre. J'en gardais une moi-même, et l'autre était gardée par M. Dwoir, un des messagers du conseil. Je fermais toujours la porte de mon bureau à la clé lorsque je partais pour la journée. La grille qui était dans ma chambre se trouvait à une distance d'à peu près cinq ou six pieds du tube à air froid. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) ROBERT LEMOINE.

Asseermenté devant nous, à Québec,
le deux de février 1854.

(Signé,) J. W. Dunscomb,
" Olivier Fiset.

No. 9.

Province du Canada. } FRANÇOIS-XAVIER DWOIR, de la cité de Québec, un des messagers du conseil législatif, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit:—J'occupais des appartements dans les voûtes au-dessous de l'aile de l'édifice occupé par les chambres législatives, qui était consacrée à l'usage du conseil législatif. La veille du feu, savoir, le 31 janvier dernier, j'entrai dans la chambre occupée par M. Robert LeMoine, au second étage, vers deux heures de l'après-midi, et il n'y avait déjà plus de feu dans la grille, où j'avais allumé du feu vers sept heures du matin. Après ce temps là je n'ai pas revu M. LeMoine. Vers six heures du soir, je suis rentré dans la chambre de M. LeMoine; il n'y était pas. Il n'y avait point de feu dans la chambre ni de lumière; moi-même je n'ai pas porté de lumière. Il faisait noir. Etant accoutumé aux lieux, je n'avais pas besoin de lumière, quoiqu'il fit bien noir. Le seul objet que j'avais en vue, en entrant dans cette chambre, était de fermer la porte de la voûte, dans le cas où je la trouverais ouverte; mais je l'ai trouvée fermée. Le gaz n'était pas allumé dans le passage du second étage, mais il l'était dans celui du premier. En sortant de la chambre de M. LeMoine, je suis allé chez moi, et m'étant couché vers neuf heures, j'ai dormi d'un profond sommeil jusqu'à ce que la garde me réveillât vers trois heures et demie, en criant: au feu. Je me suis immédiatement rendu dans le premier étage de la bâtisse, en passant par la porte de devant. En entrant dans le passage, j'ai aperçu la lumière du feu dans la garde-robe, dans le coin, en entrant, derrière la porte. J'ai pris un seau d'eau, et en la jetant sur le bas du conduit, je me suis aperçu que le feu pétillait dans le haut. Dans le temps il n'y avait autre chose en feu que la partie inférieure du conduit. Je suis alors

Digitized by Google

monté en haut, au second étage, où j'ai ouvert la porte de la chambre de M. LeMoine, avec la clé que j'avais en ma possession, et je me suis aperçu que le bas du conduit brûlait là aussi, et étant monté au troisième étage, à la chambre située immédiatement au-dessus de la chambre de M. LeMoine, j'ai vu que le feu était plus avancé qu'en bas. Le feu se trouvait là, comme au premier et au second étage, dans le conduit d'air ou ventilateur, lequel était, dans cette chambre, au troisième étage, déjà tout en feu. Je suis descendu immédiatement à la chambre de M. LeMoine, où j'ai trouvé que le feu s'était communiqué du conduit au tapis jusqu'à la distance de deux ou trois pieds. Je suis sorti aussitôt de la bâtisse, pour informer M. Taylor et M. LeMoine que le feu était à la chambre. Et le déposant ne dit rien de plus,—déclare ne savoir signer, et a fait sa marque ordinaire d'une croix.

sa
F. X. ⋈ DWOIR.
marque.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 2 février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 10.

PROVINCE DU CANADA. } JOSEPH EUGÈNE DOUCET, de la cité de Québec, un des traducteurs du conseil législatif du Canada, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :—J'occupais, conjointement avec M. Couillard, un bureau au troisième étage de l'aile de l'hôtel du parlement qui était appropriée à l'usage du conseil législatif. Mon bureau était situé immédiatement au-dessus de la chambre occupée par Robert LeMoine, écuyer, au second étage. Le trente-et-un de janvier dernier, je partis de mon bureau vers quatre heures et demie de l'après-midi. Il n'y avait pas de feu alors dans le poêle qui était dans ma chambre. Il n'est pas à ma connaissance que ma chambre ait été occupée par d'autre que moi, ce jour-là ou tout autre jour, après que j'en fusse parti. Durant la vacance, je laisse généralement mon bureau vers quatre heures et demie ou cinq heures. Je n'ai, en aucun temps durant la vacance, occupé ma chambre après qu'il fit noir, et je ne sache pas qu'il y ait eu du feu ou de la lumière après que j'en fusse parti. J'ai toujours trouvé tout ce qu'il y avait dans ma chambre dans le même ordre dans lequel je l'avais laissé l'après-midi précédente. Je n'ai jamais vu rien pour me porter à croire que ma chambre avait été occupée pendant mon absence. Je sais que M. Keating avait pour habitude invariable de faire la visite de toutes les chambres vers le temps où les commis s'en allaient. M. Couillard laissa le bureau, le jour susdit, au-moins une heure avant moi. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) J. E. DOUCET.

Assermenté devant nous, à Québec,
le trois de février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

Digitized by Google

No. 11.

PROVINCE DU CANADA. } JEAN-GEORGE COUILLARD, de la cité de Québec, un des commis employés au conseil législatif du Canada, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit:—Le récit que contient la déposition de M. J. E. Doucet, qui vient de m'être lue, est correct en ce qui regarde l'occupation, le chauffage et l'état général de la chambre occupée par lui et moi conjointement. Le poêle qui était dans notre chambre n'avait servi que durant quelques jours seulement, et on se l'était procuré parce que les tubes à air chaud ne donnaient pas assez de chaleur. Depuis le temps que nous nous étions procuré un poêle, l'ouverture qu'il y avait dans le tube à air chaud avait été fermée, et des cases pour papiers avait été placées dessus. L'homme employé à diriger la chaleur en bas reçut l'ordre de ne pas envoyer d'air chaud dans notre chambre après que nous eûmes commencé à faire usage du poêle. Dans l'après-midi du trente-et-un de janvier dernier, je laissai le bureau vers trois heures et demie, et je n'y suis pas retourné, ni le jour ni la nuit. En aucun temps durant la vacance je ne suis jamais allé dans ma chambre après que la noirceur du soir fut venue, soit avec ou sans lumière. Les tubes à air chaud et leurs ouvertures étaient sur le mur à côté des fenêtres, et le tube à air froid était droit vis-à-vis, à droite et à gauche de la porte. Et le déposant ne dit rien de plus et a signé.

(Signé,) J. GEO. COUILLARD.

Assermenté devant nous, à Québec,
le trois de février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 12.

PROVINCE DU CANADA. } THOMAS GLEESON, de la cité de Québec, agent de bateaux à vapeur, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit:—Je suis capitaine de la compagnie du feu de cette cité, connue sous le nom de "La compagnie n. 2." Vers trois heures du matin, le premier février courant, il n'était pas plus que trois heures et dix minutes, le sergent Reynolds, de la police de cette cité, vint à ma résidence, située sur la rue Champlain, près de la station de la police, et m'informa que l'hôtel du parlement était en feu. Etant alors debout, je me rendis immédiatement à la Haute-Ville, par l'escalier conduisant de la rue Champlain à la rue LaMontagne. En arrivant à la rue LaMontague, j'aperçus une lumière immobile dans une des chambres de l'aile neuve de l'hôtel du parlement, les plus rapprochées de la porte Prescott. On voyait cette lumière à travers la partie supérieure de la première fenêtre semi-circulaire, la plus proche de la porte Prescott. Je me rendis sur le devant de la susdite aile, et je demandai à la sentinelle s'il y avait du feu, étant surpris de ce que l'on ne donnait pas une plus grande alarme, s'il y avait incendie. Je ne vis alors aucun symptôme de feu. Peu de temps après, je vis de la fumée sortant de la porte de l'aile susdite. Etant la seule personne sur les lieux, à l'exception de James McLatchey, qui arriva aussitôt après moi, j'entrai par la susdite porte. La fumée dans la salle était très-dense, et j'aperçus le feu qui pénétrait à travers la cloison qui séparait la salle de la garde-robe, près du plancher,—à-peu-près un pied de distance du plancher. J'ouvris la porte de la garde-robe, et trouvai immédiatement à main droite une grande quantité de charbons enflammés sur le plancher et contre la cloison, sur le côté extérieur

Digitized by Google

de laquelle j'avais vu du feu dans la salle. Ces charbons étaient dans le coin de la chambre et derrière la porte que j'avais ouverte. J'envoyai McLatchey chercher de l'eau,. croyant que le feu était renfermé dans la susdite partie de l'édifice. Pendant que j'étais occupé à jeter de l'eau sur le point mentionné ci-haut, et en allant delà à la porte d'entrée, où je recevais l'eau, une grande quantité de plâtre et de feu me tomba sur les épaules et sur le dos, et m'abattit à terre. Après m'être remis, je remarquai que ce plâtre et ce feu étaient tombés du plafond de la salle, à une distance d'à peu près quinze ou vingt pieds de la porte de la garde-robe, dans la direction de la porte d'entrée, ou à peu près à mi-chemin entre ces deux portes. N'ayant pas l'espérance de sauver l'édifice, je tournai alors mon attention et celle de mes hommes à sauver les livres de la bibliothèque. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) THOMAS GLEESON.

Assermenté devant nous, à Québec,
le trois février 1854.

(Signé,) J. W. Dunscomb,
" Olivier Fizet.

No. 13.

Province du Canada. } EDWARD REYNOLDS, de la cité de Québec, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :—Je suis sergent dans la police de la cité. Le matin du premier de février courant, j'étais de garde à la station de la rue Champlain, lorsque, vers trois heures et un quart, l'homme de police, Andrew McCort, vint à la maison où était la station, et me dit que l'hôtel du parlement était en feu. Je donnai l'alarme au capitaine Gleeson, et je montai à la Haute-Ville à la hâte. En arrivant à la tête de l'escalier de la rue Champlain, je remarquai une lumière dans une des fenêtres au bout de l'aile neuve de l'hôtel du parlement. Je crois que c'était la deuxième fenêtre du deuxième étage. Il peut se faire que c'était la première fenêtre. J'étais accompagné de plusieurs hommes de la police, parmi lesquels étaient Clouet, Campbell et Neelan. Nous allâmes à la porte de devant de la dite aile. J'entrai avec précipitation. Je vis du feu dans le coin, au côté droit d'une chambre dont la porte ouvrait sur la salle, et se trouvait immédiatement vis-à-vis la porte d'entrée. Quelques minutes après, une bouffée de fumée sortit de cette chambre pendant que nous jettions de la neige et de l'eau sur le feu, et nous fûmes bientôt forcés de nous retirer. Etant presque suffoqué, j'allai à la porte extérieure ; pendant que j'étais là, je me tournai et j'aperçus le plafond en feu au-dessus du centre de la salle. Je perdis alors toute espérance de sauver l'édifice. Aussitôt après, le clergé, venant en apparence du palais de l'archevêque et du séminaire, accompagné des étudiants du séminaire, arriva, l'archevêque leur commandant de sa fenêtre de sauver les livres, et de les déposer dans le palais. Nous nous joignîmes à eux pour tâcher de sauver les livres et l'ameublement. Bientôt après, le colonel Grubb vint avec une compagnie de soldats. Plusieurs autres compagnies arrivèrent après. Toutes les personnes firent alors leurs efforts pour sauver les livres et les meubles, l'impression générale étant qu'il était alors inutile d'essayer de sauver l'édifice. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) EDWARD REYNOLDS.

Assermenté devant nous, à Québec,
le trois de février 1854.

(Signé,) J. W. Dunscomb,
" Olivier Fiset.

Digitized by Google

No. 14.

PROVINCE DU CANADA. } ANDREW McCORT, de la cité de Québec, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :—Je suis un des hommes de la police de la cité. Le matin du premier de février courant, je laissai la maison de station No. 1, qui est derrière l'hôtel de ville, en compagnie de l'homme de police, Rigby, vers deux heures et demie. Nous étions sur le marché de la Haute-Ville lorsque l'horloge sonna trois heures. Presque aussitôt après nous fûmes informés par un homme de l'artillerie que le feu était à l'hôtel du parlement. Rigby partit pour aller à la station No. 1, et je me hâtai d'aller donner l'alarme à la station de la rue Champlain. En descendant la rue LaMontagne, je me tournai et regardai à l'arrière de l'aile neuve de l'hôtel du parlement, mais je n'y vis pas de lumière ou autres symptômes de feu. Je donnai l'alarme à M. Russell, le chef de la police, aussi à la station de la rue Champlain ; et en remontant la rue LaMontagne je vis une lumière immobile dans deux des fenêtres de cette aile, au second étage, dans cette partie que l'on voit du haut de l'escalier de la rue Champlain. En entrant dans l'édifice, je vis des charbons en feu dans une chambre dont la porte se trouvait immédiatement vis-à-vis la porte d'entrée principale de cette aile, sur le côté opposé de la salle. Ces charbons étaient concentrés dans un coin derrière la porte, à main droite. Après m'être convaincu qu'il n'y avait pas de feu ailleurs, au premier étage, j'allai aux escaliers, et en regardant en haut, je vis qu'il y avait du feu au second étage, et il en venait tant de fumée que je fus persuadé que tout était en feu en haut. Bientôt après M. Russell m'envoya dire au Rév. Dr. Adamson que le feu était à l'aile dans laquelle était la bibliothèque ; et quand je revins toute l'aile était en feu. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) ANDREW McCORT.

Assermenté devant nous, à Québec,
le trois de février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 15.

PROVINCE DU CANADA. } RENÉ KIMBER, de la cité de Québec, gentilhomme huissier de la verge noire, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :—En ma quatité d'huissier de la verge noire, j'occupais une chambre au troisième étage de l'aile de l'hôtel du parlement, qui était appropriée à l'usage du conseil législatif. Le trente-et-un de janvier dernier, j'allai à la susdite chambre vers cinq heures de l'après-midi, j'y restai environ cinq minutes, et m'en allai, et je n'y suis pas retourné ce jour-là. Je n'allumai pas le gaz ce jour-là. Ma chambre était dans la partie de l'aile qui se joint au corps de l'édifice : la lumière y entrait par la partie supérieure de la quatrième fenêtre semi-circulaire, c'est-à-dire celle qui était la plus éloignée de la porte Prescott. Durant les trois jours qui ont immédiatement précédé l'incendie, cette chambre avait été chauffée au moyen d'un tuyau venant du poêle qui était dans la chambre occupée par MM. Doucet et Couillard, et au même étage. Il ne parut pas qu'il y eût beaucoup de chaleur dans le tuyau, vu que la température ordinaire paraissait exister dans la chambre. Le temps de mon dîner est à six heures, et je n'ai jamais retourné à mon bureau après dîner, pendant la vacance. Parfois

Digitized by Google

je fumais dans ma chambre, mais je n'ai pas fumé le jour susdit. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) RENÉ KIMBER.

Assermenté devant nous, à Québec,
le trois février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 16.

PROVINCE DU CANADA. } MICHAEL KEATING, qui a été examiné le deux de février courant, étant rappelé et examiné de nouveau, dépose et dit de plus :—J'avais l'habitude d'aller dans le grenier au-dessus de l'aile occupée par le conseil législatif, quand il faisait noir, avec une chandelle. Le soir qui précéda le feu, j'allai dans ce grenier, avec une chandelle, vers huit heures. Ce grenier s'étendait sur toute la dite aile et sur la partie du corps de l'édifice principal jusqu'au dôme. Il y avait une immense quantité de livres et de papiers imprimés dans le dit grenier, une grande partie desquels avait été arrangée par moi. Ils étaient déposés là sur des tablettes ; une partie de ces livres et papiers était placée sur des tables reposant sur des trétaux sur le plancher. Comme le temps était doux ce soir là, et sachant que, lorsque il y avait dégel, la neige en fondant, passait à travers la couverture, j'allai en haut ce soir-là pour mettre à couvert aucuns livres et papiers qui auraient pu se trouver exposés à être brisés par l'eau. La chandelle que je pris dans ma main était dans un martinet, et était une bougie de Belmont. Comme j'avais eu l'intention d'arranger quelques uns des livres et papiers dans ce grenier, j'avais dit à la femme de Dwoir, le messager mentionné dans ma déposition du deux du courant, de balayer le plancher du grenier En montant le soir susdit, j'aperçus un écran et quelques planches sur une des tablettes, dont je m'étais proposé de faire usage le lendemain, lorsque j'arrangerais les dits papiers et livres. J'ôtai l'écran et les planches de dessus les tablettes et je les portai en bas. Pendant que je faisais cela, j'avais placé le chandelier sur une des tables au milieu du grenier, mais ayant toujours été sur mes gardes contre le feu, je ne crois pas qu'il ait été possible que le feu se soit communiqué de la chandelle à aucun des papiers, vu surtout qu'il y avait beaucoup d'humidité dans le grenier dans ce moment là. Je demeurai dans le grenier environ un quart d'heure tout au plus. Aucun des messieurs employés par le conseil législatif n'avaient l'habitude d'aller à leurs chambres le soir, durant la vacance, à l'exception des suivans :—M. Taylor, senior, venait presque tous les soirs, et restait fréquemment jusqu'à onze heures. M. Maingy aussi venait souvent, à l'ordre de M. Taylor, pour lire les épreuves. La chambre de M. Maingy était sur le côté opposé du passage, c'est-à-dire vis-à-vis la chambre de M. Doucet. Quant M. Maingy venait, il allumait le gaz dans sa propre chambre, et la porte de la chambre de M. Doucet étant ouverte généralement, on pouvait de la rue distinguer la lumière à travers la partie circulaire des fenêtres visibles sur la rue LaMontagne. Il y a deux fenêtres semi-circulaires dans la chambre occupée par M. Doucet et M. Couillard, mais on aurait pu voir plus distinctement la lumière dont je parle à travers la fenêtre qui se trouvait vis-à-vis de la porte Prescott. M. Kimber restait souvent dans sa chambre jusqu'à une heure avancée, c'est-à-dire jusqu'après la noirceur venue. Je ne crois pas qu'aucuns des messieurs mentionnés ci-haut se soient trouvés dans l'édifice à

Digitized by Google

une heure avancée le soir qui précéda le feu. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) M. KEATING.

Assermenté devant nous, à Québec,
le trois de février 1854.

(Signé) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

(Voir aussi les Nos. 5 et 29.)

No. 17.

PROVINCE DU CANADA. } JOHN BUCHANAN, de la cité de Québec, architecte, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :— Je suis employé par M. Garth pour surveiller à l'appareil qui sert à chauffer et à ventiler l'hôtel du parlement récemment incendié. J'étais occupé à cela le trente-et-un janvier dernier. Ce jour là je partis de la chambre où étaient l'engin et le soufflet (*fanner*,) à quatre heures de l'après-midi, et je n'y suis pas retourné ce jour là. Ayant été réveillé par l'alarme du feu le matin du premier février courant, je me rendis à l'hôtel du parlement, où l'on disait qu'était le feu, et j'arrivai là vers quatre heures et demie. Ayant examiné la chambre de l'engin, je trouvai tout dans le même ordre que de coutume. Il y avait un peu de feu en braise dans le fourneau. Je sais bien comment sont construits les tubes à air chaud dans l'aile du conseil législatif. L'air chaud leur est fourni au moyen de la vapeur. Pour cette raison je ne crois pas qu'il est possible que l'air, passant dans ces tubes, à sa plus haute température, ait pu mettre le feu à aucune substance quelconque. L'appareil de chauffage dans l'appartement de l'engin et dans la chambre à air chaud est encore en parfait bon ordre. A la réquisition des commissaires, j'ai lu les dépositions qui sont numérotées un jusqu'à seize, et d'après leur contenu je suis d'opinion que le feu n'a pu avoir pris origine dans le grenier. S'il eut pris là son origine, le feu se fût montré par une flamme sortant du tube à éjection (*ejector*), ce qui, je le remarquai, fut le cas à l'autre aile, quand ce qu'il y avait dans le grenier fut en feu ; le feu sortait aussi par tous les autres tubes (*ejectors*). D'après les témoignages que ces dépositions renferment, je crois que le feu a dû en premier lieu atteindre le tube à air froid dans la chambre de M. LeMoine, ou dans celle au-dessus, qui était occupée par MM. Doucet et Couillard. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) JNO. BUCHANAN.

Assermenté devant nous, à Québec,
le trois février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

Digitized by Google

No. 29.

PROVINCE DU CANADA. } MICHAEL KEATING, étant rappelé et examiné de nouveau, dépose et dit de plus :—Le deux de novembre dernier, j'étais dans mes propres appartements, et j'entendis crier que le feu était dans la cheminée. Je veux parler de la cheminée qui sert à mes appartements, à la garderobe, et à la chambre de M. LeMoine, ainsi qu'aux chambres occupées par M. Dwoir; je montai au grenier et j'y trouvai beaucoup de fumée sortant entre les briques de cette cheminée. Je pris du mortier et tâchai de boucher les ouvertures par lesquelles la fumée sortait en grande abondance. Je fis rapport de cela au greffier du conseil, qui donna ordre d'ôter les planches autour de la cheminée. M. Benoît aida à enlever le plancher supérieur du grenier, et donna comme son opinion qu'il n'y avait alors aucun danger pour le feu. On envoya chercher M. Murphy, ouvrier en plâtre, pour crépir tout l'ouvrage en brique de toutes les cheminées, dans le grenier; ce qui fut fait. La partie de la cheminée qui se trouvait dans le faux plafond fut crépir aussi bas que le bras put atteindre, quelques pouces seulement, après qu'une ouverture eut été faite par M. Vézina, menuisier. Des ordres furent donnés que les cheminées fussent ramonées une fois par mois, après ce qui arriva comme ci-dessus dit; elles furent ramonées vers le douze de janvier dernier; je ne puis dire comment le feu prit dans la cheminée en l'occasion à laquelle il est fait allusion ci-dessus. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) M. KEATING.

Assermenté devant nous, à Québec,
le six de février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 30.

PROVINCE DU CANADA. } JAMES DOHERTY, de la cité de Québec, un des messagers du conseil législatif, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :—Le premier de février courant, le matin, j'arrivai à l'hôtel du parlement peu de temps après l'alarme du feu, entre trois et quatre heures, et j'ai été un de ceux qui ont aidé à enfoncer la porte qui conduit de l'aile du conseil législatif à la bibliothèque. En entrant je n'ai vu personne dans la bibliothèque. Après avoir été quelque temps occupé à sauver les livres, je cassai un des chassis de devant qui donnent sur la cour, et je sortis de la bibliothèque en passant par la fenêtre ainsi brisée. J'enfonçai alors, assisté de quelques autres, la principale porte d'entrée de l'assemblée législative, et j'assistai à transporter l'ameublement de la salle. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) JAMES DOHERTY.

Assermenté devant nous, à Québec,
le six de février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

Digitized by Google

No. 31.

PROVINCE DU CANADA. } JAMES CURRAN, de la cité de Québec, messager de la bibliothèque de la législature du Canada, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :—Le trente-et-un de janvier dernier, je partis de la bibliothèque vers quatre heures et demie de l'après-midi, ayant avant fermé à la clé la porte qui communique avec le conseil législatif, et pendu la clé dans la chambre du Dr. Winder. Je sortis par la porte qui communique avec l'aile qui était appropriée à l'assemblée législative, et j'emportai la clé chez moi. Il n'était pas entré d'étrangers dans la bibliothèque ce jour-là, en conséquence d'un ordre du bibliothécaire, qui requérait que tous les billets d'introduction fussent renouvelés. J'emportais toujours chez moi la clé mentionnée en dernier lieu ci-haut. Je suis certain qu'il n'y avait personne dans la bibliothèque quand j'en partis comme susdit. J'avais aussi une clé d'une porte privée, qui servait seulement aux bibliothécaires. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) JAMES CURRAN.

Assermenté devant nous, à Québec,
le six de février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 32.

PROVINCE DU CANADA. } WILLIAM WINDER, de la cité de Québec, bibliothécaire de l'assemblée législative du Canada, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :—J'allai à la bibliothèque parlementaire le trente-et-un de janvier dernier, et j'en partis ce jour-là vers deux heures et demie de l'après midi. En conséquence de certaines déprédations commises dans la bibliothèque, ordre avait été donné de refuser l'entrée aux visiteurs, à moins d'un nouvel ordre d'un membre de la législature. Cela avait été la cause que très peu de personnes avaient visité la bibliothèque pendant quelques jours avant l'incendie. Je crois qu'un étranger seulement visita la bibliothèque, le trente-et-un de janvier. Il y avait trois portes d'entrée à la bibliothèque :—une du côté du conseil législatif, une autre pour communiquer avec l'assemblée législative, et une troisième qui était privée, et ne servait qu'aux bibliothécaires seulement. Chaque bibliothécaire avait une clé pour la porte privée susdite. M. Curran, le messager de la bibliothèque, avait une clé pour chacune des portes ci-dessus mentionnées. Il y avait deux clés pour la porte de la bibliothèque du côté du conseil législatif, l'une était sous les soins de M. Keating, et l'autre restait dans la bibliothèque, et servait à M. Curran pour fermer la porte en dedans, avant de partir, l'après-midi. Et le déposant ne dit rien de plus et a signé.

(Signé,) WILLIAM WINDER.
Bibliothécaire, A. L.

Assermenté devant nous, à Québec,
le six de février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

Digitized by Google

de la bouilloire n'avait pas assez de tire, la cheminée qui lui servait n'étant qu'une cheminée ordinaire et tout-à-fait insuffisante pour cet objet. La conséquence était que la vapeur ne pouvait être amenée à produire la pression suffisante ; et lorsque les portes à feu étaient ouvertes, la fumée se répandait dans la voûte, et pouvait naturellement pénétrer dans les chambres au-dessus par aucune issue, mais sans nul danger pour le feu. Nous délibérâmes ensemble sur la meilleure manière d'augmenter le courant d'air ou tire, et il fut convenu que l'on placerait un tuyau de tôle conduisant du fourneau à une autre des cheminées ordinaire de l'édifice. Ce qui fut fait peu après, et augmenta beaucoup le courant d'air et l'efficacité de l'appareil ; mais je crois que les deux cheminées ensemble étaient loin d'être assez grandes pour la bouilloire, qui, je crois, était de la force de vingt chevaux ; et je n'ai pas de doute que le courant d'air était encore faible, et que, lorsque l'on venait d'allumer les feux, et dans certains états de l'atmosphère, la fumée pouvait sortir, quand les portes du feu étaient ouvertes, ou passer par les joints du tube de fer, dont j'ai parlé comme établissant une communication entre le fourneau et la seconde cheminée, et se répandre ainsi dans la voûte et dans l'appartement au-dessus par aucune ouverture. La fumée pouvait s'introduire dans les tubes à air chaud quand les soufflets n'étaient pas en action, et ainsi se répandre dans aucune des chambres où ces tubes conduisaient, mais sans aucun danger pour le feu. Lorsque j'étais en Angleterre, il y a environ deux ans, j'examinai l'appareil de chauffage pour le nouvel hôtel du parlement à Westminster. Il est identiquement sur le même plan et le même principe que celui qui est sous l'hôtel du parlement en cette cité, mais comme de raison, de plus grandes force et dimensions, ayant cinq engins de la force de vingt chevaux chaque. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) G. W. WICKSTEED.

Assermenté devant nous, à Québec,
le sept de février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 36.

PROVINCE DU CANADA. } THOMAS ANDREWS, de la cité de Québec, ferblantier, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit:—J'ai posé tous les tuyaux à air chaud de ferblanc conduisant de l'appareil de chauffage sous l'hôtel du parlement, aux divers appartements chauffés par eux. J'ai agi d'après les ordres de George Browne, écuyer, architecte ; ces tuyaux étaient d'un diamètre variant de quatre à dix-huit pouces. Les grands, qui étaient placés horizontalement, étaient tous enterrés dans le bran de scie, comme non conducteur, contenu dans des boîtes de bois quarrées, d'environ deux pieds quarrés, mesure commune : ces tuyaux de ferblanc étaient bien soudés ensemble. Je crois qu'il est possible qu'à raison d'une fente ou autre ouverture dans ces tuyaux, une petite quantité de bran de scie ou autre matière inflammable, peut avoir été entraînée, lorsque la machine était en repos, dans le grand tube de fer qui faisait communiquer la chambre à air chaud avec les tuyaux de ferblanc ; ce tube de fer était dans la partie supérieure de la voûte et passait immédiatement au-dessus de la bouilloire et au-dessus du "fourneau de Prowse," et pouvait, par temps, je crois, être assez chaud pour mettre le feu au bran de scie ou toute autre matière inflammable ; lorsque la machine était mise de nouveau en mouvement, cette matière en feu aurait pu être soufflée vers au-

Digitized by Google

cune partie de l'édifice, et parce qu'elle était exposée au souffle de l'air chaud, elle aurait pu aisément s'enflammer en s'unissant à une autre substance inflammable; je ne dis pas que ça été le cas, mais je le donne simplement comme une des causes qui auraient pu occasionner le feu.

(Signé,) THOS. ANDREWS.

Assermenté devant nous, à Québec,
le sept février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 37.

PROVINCE DU CANADA. } JOSEPH FLUET, menuisier, de la cité de Québec, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit:—J'ai conduit tout l'ouvrage qui s'est fait dans la construction de la nouvelle aile de la bâtisse du parlement. Tous les tuyaux qui conduisaient l'air chaud, et qui étaient posés horizontalement, étaient entourés de moulée de scie renfermée dans des boîtes de pin d'un pouce d'épaisseur. Ceux qui montaient n'étaient pas ainsi entourés. Je ne crois pas que le feu ait pu se communiquer à la moulure de scie qui entourait les tuyaux, vu que l'air en dedans était chauffé par la vapeur. Et le dit déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) JOSEPH FLUET.

Assermenté devant nous, à Québec,
le sept février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 38.

PROVINCE DU CANADA. } GEORGE BROWNE, de la cité de Montréal, architecte, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit:—En l'année 1851, à la réquisition des commissaires des travaux publics, je fournis des plans pour des arrangements intérieurs dans la partie de l'hôtel du parlement destinée à l'usage du conseil législatif, et un rapport exprimant mon opinion quant à la meilleure manière de la chauffer. On avait alors l'intention de chauffer l'édifice au moyen de deux fourneaux, ce que je regardais comme tout-à-fait insuffisant pour fournir la chaleur nécessaire. Je recommandai que l'on ajouta deux fourneaux, outre ceux mentionnés sur le plan que je fournis en premier lieu, comme étant le moyen le moins dispendieux de chauffer l'édifice. Je déclarai cependant dans mon rapport que, considérant les nombreux avantages de la chaleur produite par des tuyaux chauffés par l'eau chaude, je recommandais que l'édifice fût chauffé au moyen d'eau chaude mise en circulation dans ces tuyaux, moyen par lequel de l'air chaud pouvait être conduit dans tout l'édifice, sans le moindre danger pour le feu. Et, afin qu'il puisse être compris combien il est impossible qu'un édifice chauffé de cette manière puisse prendre feu en aucun endroit, je vais démontrer comment ce procédé s'opère. Une bouilloire semblable à la bouilloire d'un bateau à vapeur fut construite dans une des voûtes, dans une charpente en brique, afin de produire la quantité de vapeur nécessaire pour faire mouvoir l'engin, et pour alimenter la caisse à vapeur, à travers laquelle l'air atmosphérique était poussé par les soufflets. Une

Digitized by Google

pompe était attachée à l'engin, avec une tuyère ou bec pour recevoir l'écrou d'un boyau servant à pomper l'eau, lorsqu'il en est besoin. La pompe était alimentée par une grande citerne construite de manière à être fournie d'eau soit par la pluie ou les charretiers. Pour empêcher la perte de l'air chaud, les tuyaux horizontaux étaient enveloppés dans du bran de scie, ce qui était considéré comme le meilleur non-conducteur de la chaleur. Des registres furent mis dans les divers appartements qui devaient être chauffés par l'air chaud, pour régler son admission dans ces appartements. J'eus beaucoup de difficulté à arranger ces tuyaux conducteurs, en conséquence de ce que l'édifice avait, dans l'origine, été construit sans les préparatifs nécessaires pour le chauffer de cette manière. La susdite description d'appareil n'exigeait l'usage que d'un seul feu, outre qu'elle assurait un courant continuel d'air chaud pur, au lieu d'air chaud plus ou moins vicié, lorsqu'il est produit par des fourneaux. Etant convaincu de l'importance d'un système de ventilation, conjointement avec celui de chauffage, mon rapport recommandait que des tuyaux à ventilation, en quantité et de dimensions suffisantes, avec valves dans chaque chambre, pour les régler, fussent construits avec sommets couverts au-dessus du toît de l'édifice, et qu'ils fussent placés de manière à éviter les courants d'air. Cela fut mis à exécution. Lorsque l'on me demanda, en 1851, pour faire les changements nécessaires dans les divisions internes de l'édifice, il n'y avait pas de mur de refend ou porte de fer dans l'aile neuve dernièrement occupée par le conseil législatif. Je me rappelle qu'il y avait une ouverture dans le pignon de l'assemblée législative, dans laquelle il y avait une porte de fer établissant une communication avec l'aile neuve. Considérant que cette porte était absolument inutile, comme il n'y avait pas de coupe-feu au-dessus du toît, et comme les toîts étaient appuyés l'un sur l'autre, j'ai ôté cette porte de fer. En me référant à mon rapport de décembre 1851, je trouve que c'est à ma suggestion que la bibliothèque avait été placée où elle était lors de l'incendie, de préférence au second et troisième étages, tel que ce fut l'intention dans le principe. "La position de cette bibliothèque la rend d'accès facile, spécialement pour y porter les livres, et en cas de feu, pour les en sortir." Ce sont les mots employés dans mon rapport. Au moyen de la construction de voûtes ou armoires à l'épreuve du feu, tel que recommandé dans mon susdit rapport, il paraît que plusieurs papiers de grande importance ont échappé au récent incendie. Après que la bibliothèque fut achevée, et qu'une belle collection de livres y eût été placée, j'exprimai mon regret de ce que le gouvernement n'avait pas fait les frais de mettre cette partie de l'édifice à l'épreuve du feu, et à la demande de l'orateur d'alors, M. Caron, je soumis un état du coût probable, qui se montait à £1,521. Je compris que la seule objection à la mise à exécution de ce projet était la dépense qu'elle entraînerait. J'ai lu ou entendu en général les témoignages rendus devant les commissaires maintenant en séance, et je suis incapable de dire quelle a été la cause immédiate de l'incendie. Je n'ai cependant aucun doute qu'il n'a pu être causé par l'air chaud qui passait dans les tubes, lesquels ne pouvaient parvenir à un degré de chaleur assez intense pour faire prendre le feu à aucune matière qui venait en contact avec eux. Les deux fournaux construits par M. Prowse, avant que j'aie pris les ouvrages sous mes charges, furent placés, par mes ordres, dans la chambre à air à rez-de-chaussée, en réserve, en cas que le mécanisme de l'appareil à eau chaude se dérangea. Après l'achèvement de l'ouvrage pour lequel j'étais engagé, je reçus des commissaires des travaux publics une lettre exprimant leur entière satisfaction de la manière dont mes devoirs professionnels avaient été remplis, dans des circonstances plus difficiles qu'à l'ordinaire, et leur conviction que ç'aurait tendu grandement à l'efficacité et à l'économie, si les ouvrages de l'hôtel du parle-

Digitized by Google

ment, etc., eussent été mis sous mon contrôle dès le commencement. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) GEORGE BROWNE.

Assermenté devant nous, à Québec,
le sept février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 39.

PROVINCE DU CANADA. } THOMAS JOSEPH MURPHY, de la cité de Québec, plâtrier, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit:—Dans le mois de novembre dernier, le greffier du conseil législatif m'envoya chercher, et je reçus de lui l'ordre de crépir l'extérieur des cheminées, cette partie d'icelles qui passait par le grenier de l'aile du conseil législatif, vu que, comme je l'avais appris, une des cheminées avait pris feu, et la fumée avait sorti à travers la brique. Je fis donner une couche de crépi sur tout l'ouvrage en brique des cheminées, qui était visible dans le grenier, et je fis crépir une des cheminées à une distance considérable plus bas que le plancher, mais pas tout-à-fait jusqu'au plafond des chambres au-dessous du grenier. M. Vézina fut employé pour couper la boiserie qu'il y avait sur la cheminée mentionnée en dernier lieu ci-haut, afin que mes hommes pussent crépir cette cheminée aussi bas que leur bras pouvait atteindre. Mes hommes n'allèrent pas dans l'entre-plancher ou réduit dans le grenier. La cheminée dernièrement mentionnée est dans le rang de cheminées qui passent dans les appartements du messager, dans la garde-robe et le bureau de M. LeMoine. Si les cheminées avaient été convenablement crépies en dedans, la fumée n'aurait pu passer à travers la brique; au moins c'est là mon opinion. Ce fut le trois novembre que mes hommes commencèrent l'ouvrage. C'était le jour même ou le jour après celui où M. Taylor m'envoya chercher.

(Signé,) THOMAS J. MURPHY.

Assermenté devant nous, à Québec,
le huit février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 40.

PROVINCE DU CANADA. } JAMES CHARLTON, de la cité de Québec, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit:—Le matin du premier février courant, je me rendais chez moi, revenant d'un parti, accompagné de M. Patrick Hartigan, lorsque vers trois heures et demie, comme nous arrivions à la rue Ste. Anne, presque vis-à-vis l'église anglaise, nous entendîmes l'alarme du feu donnée par un homme qui nous passa. Nous nous rendîmes à l'hôtel du parlement où il était dit qu'était le feu, et là nous trouvâmes l'aile neuve en feu; le feu se voyait en dedans, et presque vis-à-vis de la porte extérieure de cette partie de l'édifice. Le révérend M. Drolet, vicaire de Québec, arriva aussitôt après, et à sa suggestion, nous (c'est-à-dire, M. Drolet, moi-même, Michael Donovan, William Scott, et une personne dont le nom est Hart, je crois,) enfonçâmes la porte de la bibliothèque, du côté de l'aîle susdite, nous étant

Digitized by Google

d'abord assurés qu'elle était fermée à la clé; une moitié de cette porte qui était double, céda à nos efforts, et nous entrâmes tous. Nous employâmes toute notre énergie à transporter les livres, des tablettes aux fenêtres, et de les passer en dehors de ces fenêtres qui communiquaient avec la cour sur le devant de l'édifice, deux desquelles fenêtres nous ouvrîmes aisément en tirant les targettes; et nous dépendîmes les chassis extérieurs et les laissames tomber dans la cour. Le gaz dans la bibliothèque était allumé lorsque j'y étais, et brûla pendant quelque temps, mais s'éteignit soudainement: bientôt après nous fûmes assistés par un corps de quinze ou vingt soldats, envoyé en dedans, à ma demande, par un officier qui était en dehors. En entrant dans la bibliothèque avec M. Drolet, je n'y ai vu personne; j'y demeurai jusqu'à ce que la trompette sonna pour ordonner aux soldats de laisser l'édifice; toute personne désirant sortir de la bibliothèque avait toutes les facilités de le faire en passant par les fenêtres par lesquelles nous sortîmes les livres. Je n'ai vu ni entendu personne casser aucun des autres chassis dans la bibliothèque. Et le déposant ne dit rien de plus et a signé.

(Signé,) JAS. B. CHARLTON.

Assermenté devant nous, à Québec,
le huit de février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 41.

PROVINCE DU CANADA. } OLIVE CAMPAGNA, épouse de Joseph Blais, un des messagers de l'assemblée législative du Canada, étant dûment assermentée sur les saints évangiles, dépose et dit:—Vers trois heures et un quart du matin du premier février courant, je fus réveillée par un bruit qui ressemblait au bruit que font les soldats, lorsqu'il sortent du corps-de-garde, et en regardant au chassis, j'aperçus qu'une personne avec une chandelle allumée descendait l'escalier de l'aile vis-à-vis celle que j'occupais, savoir: celle de l'assemblée législative. Il n'y avait alors aucune apparence de feu dans l'aile occupée par le conseil législatif. Quelque temps après, je vis des soldats frapper à la porte de cette aile, savoir: l'aile du conseil législatif. Et la dite déposante ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) OLIVE CAMPAGNA.

Assermentée devant nous, à Québec,
ce huit février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 42.

PROVINCE DU CANADA. } JAMES O'BRIEN, homme de police, de la eité de Québec, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit:—Vors trois heures et un quart du matin, le premier de février courant, j'étais au poste de police No. 1, qui est derrière l'hôtel de ville, quand John Rigby, homme de police, vint donner l'alarme du feu, disant que le feu était à l'hôtel du parlement. En arrivant à l'hôtel du parlement, j'entrai dans la salle de l'aile occupée par le conseil législatif; et presque vis-à-vis la porte exté-

Digitized by Google

rieure, contre la cloison vis-à-vis, je vis du feu sur le plancher et dans la cloison. Le feu ne paraissait pas avoir plus de deux pieds d'étendue. Je sortis et me trouvai dans la cour sur la façade de l'édifice, et regardant en haut, je vis que le feu était beaucoup plus considérable au second étage. Je retournai par une des fenêtres, dans la bibliothèque, et là j'aidai à M. James Charlton et autres, à passer les livres hors de l'édifice, jusqu'à ce qu'une épaisse fumée nous forçât d'abandonner et de sortir par les fenêtres, par lesquelles l'entrée et la sortie étaient faciles, durant tout le temps que j'y fus. Et le déposant ne dit rien de plus, et ayant déclaré qu'il ne savait pas écrire, a fait sa marque ordinaire d'une croix.

sa
JAMES ⋈ O'BRIEN.
marque

Assermenté devant nous, à Québec,
le neuf de février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 43.

PROVINCE DU CANADE. } WILLIAM ANSTRUTHERS MAINGY, de la cité de Québec, second commis en bureau du conseil législatif du Canada, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :— J'avais l'habitude de rester à l'hôtel du parlement jusqu'à une heure plus avancée que ne le faisaient les autres commis, afin de collationner les papiers officiels avec le greffier du conseil législatif, mais je n'y suis jamais resté plus tard que sept heures et demie du soir, et j'ai toujours éteint le gaz dans ma chambre avant d'en partir ; je me rappelle cependant qu'une fois, il y a environ trois semaines, je restai à mon bureau jusque vers neuf heures et demie du soir. Le trente-et-un de janvier dernier, je laissai mon bureau vers cinq heures et demie, et je n'y suis pas retourné ; je n'ai pas allumé le gaz ce jour là. Il y avait un poêle dans ma chambre, mais il n'y fut pas fait de feu le jour susdit, le temps étant très-doux, et l'air chaud de la fournaise suffisant pour chauffer cette chambre. Il y avait un poêle dans la chambre de M. Doucet, mais le tuyau de ce poêle n'entrait pas dans la cheminée par le mur qui séparait cette dernière chambre de celle de M. Taylor, junior, mais passait en sens contraire, à travers les chambres occupées par le sergent-d'armes et l'huissier de la verge noire, respectivement, et entrait dans la cheminée dans cette dernière chambre. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) W. ANSTRUTHERS MAINGY.

Assermenté devant nous, à Québec,
le dix de février 1851.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 44

PROVINCE DU CANADA. } PIERRE CHATEAUVERT, de la cité de Québec, maçon, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :—La maçonnerie et l'ouvrage en brique de l'aile neuve de l'hôtel du parlement ont été faits à l'entreprise par moi-même et Jean Paquet, conjointement,

Digitized by Google

pour MM. Vézina et Belleau, les entrepreneurs de l'édifice. Les cheminées ont été faites en brique, de l'épaisseur d'une brique, conformément à la spécification des entrepreneurs. Elles ont toutes été crépies en dedans d'un bout à l'autre. Elles ont aussi été crépies en dehors, à l'exception de la partie qui se trouvait dans le grenier. Ce n'est pas l'usage de crépir la brique ainsi placée : les joints de l'ouvrage en brique furent cependant bien tirés en cet endroit. Je suis certain qu'il ne pouvait point passer de feu à travers les cheminées ainsi construites par nous, même si un de leurs tuyaux eût pris feu. Il y avait plusieurs tuyaux de poêle, certainement pas moins que quatre, qui conduisaient à un des tuyaux de la cheminée servant les appartements de M. Keating, et ceux au-dessus.. La susdite cheminée avait trois tuyaux. Les tuyaux conduisant des grilles ne pouvaient être ramonés que par l'ouverture où ces grilles étaient placées. Je crois que les ouvertures de la cheminée dans les chambres de M. Taylor, senior, M. Taylor, junior, et M. Doucet, conduisaient toutes au tuyau de cheminée qui servait aux appartements de M. Keating, ainsi qu'à ceux occupés par M. Dwoir, au-dessous. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) PIERRE CHATEAUVERT.

Assermenté devant nous, à Québec,
le dix de février 1854.

(Signé.) J. W. Dunscomb,
" Olivier Fiset.

No. 45.

Province du Canada. } PIERRE CAMPEAU, de la cité de Québec, inspecteur du ramonage des cheminées en la susdite cité, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :—Le douze de janvier dernier, j'ai fait ramoner par mes hommes les cheminées de l'aile de l'hôtel du parlement qui était occupée par le conseil législatif. M. Keating m'avait requis de ce faire, par réquisiton par écrit du dix du même mois. La cheminée dans le mur de laquelle se trouvaient les armoires à l'épreuve du feu, entre les chambres de M. Taylor, senior, et M. LeMoine, avait trois ouvertures à son sommet. Une de ces ouvertures aboutissait au foyer dans la chambre de M. LeMoine, dans laquelle il y avait un trou de tuyau de poêle, immédiatement au-dessus du foyer et conduisant à cette ouverture, mais qui ne servait pas. Le trou de tuyau qu'il y avait dans la chambre de M. Taylor, junior, conduisait aussi à cette ouverture. La deuxième ouverture ou tuyau de cheminée communiquait avec plusieurs ouvertures en bas, savoir, le tuyau de poêle dans les appartements de M. Dwoir, dans les voûtes ; celui de la cuisine de M. Keating et de la chambre au-dessus, et la grille dans la garde-robe, ainsi que le trou de tuyau immédiatement au-dessus du foyer dans la garde-robe, lequel trou de tuyau ne servait pas, cependant. La troisième ouverture conduisait du trou de tuyau qu'il y avait dans la chambre de M. Taylor, senior, et ne communiquait pas avec d'autre chambre ; au-dessous du trou de tuyau mentionné dernièrement, il y avait en une ouverture pour une grille, mais elle avait été fermée avec de la brique. Il n'y avait aucun moyen de ramoner cette troisième ouverture ou cheminée. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) PIERRE CAMPEAU,
Inspecteur des Cheminées.

Assermenté devant nous, à Québec,
le treize de février 1854.

(Signé,) J. W. Dunscomb,
" Olivier Fiset.

Digitized by Google

No. 46.

PROVINCE DU CANADA. } PIERRE GAUVREAU, de la cité de Québec, architecte, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :—En ma qualité d'inspecteur des travaux publics, en la cité de Québec, j'étais chargé de l'ouvrage à faire pour construire l'aile neuve de l'hôtel du parlement en 1850 et 1851. La susdite aile était entièrement neuve, et avait été bâtie sur l'emplacement de l'ancienne aile, qui avait été complétement démolie, et où de nouvelles excavations furent faites pour les fondations de l'aile neuve. Les cheminées construites sous ma surveillance furent érigées dans l'été, et possédaient chacune d'elles, des moyens de communication convenable pour être ramonées. En décembre 1851 et janvier 1852, un nouveau plan d'arrangement interne dans la susdite aile fut produit par George Browne, écuyer, architecte, suivant lequel plan toutes les cheminées, telles que construites en premier lieu, furent condamnées, et d'autres construites d'après les plans de M. Browne, et qui sont celles qui restent aujourd'hui ; ces dernières cheminées furent aussi construites sous ma surveillance. La cheminée conduisant de la garde-robe, et communiquant avec la cheminée de l'étage à rez-de-chaussée, était une de celles construites d'après les plans de M. Browne, suivant lesquels plans l'ouverture ou foyer qui se trouvait dans la chambre de M. Taylor, senior, avait été bouché, mais dans ce temps là, on n'avait pas l'intention de se servir de cette cheminée ; elle était entièrement fermée, n'y ayant pas de trou de tuyau y communiquant. Ce n'est que ce jour que j'ai appris, en examinant cette cheminée, qu'il y a été fait une ouverture : cette ouverture n'a pas été faite sous la surveillance du département des travaux publics. Presque tous les trous de tuyau qu'il y avait dans ces cheminées ont été faits après que les cheminées furent complétement finies, et pas avant que l'on se fut aperçu que l'air chaud fourni par l'appareil de chauffage en bas n'était pas suffisant pour chauffer les divers appartements dans lesquels cet air chaud passait. Toutes les cheminées construites sous ma surveillance avaient au moins une brique (huit pouces) d'épaisseur. Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) P. GAUVREAU.

Assermenté devant nous, à Québec.
le treize de février 1854.

(Signé,) J. W. DUNSCOMB,
" OLIVIER FISET.

No. 47.

PROVINCE DU CANADA. } FRANÇOIS BELLEAU, de la cité de Québec, maître-menuisier, étant dûment assermenté sur les saints évangiles, dépose et dit :—En société avec M. Toussaint Vézina, j'ai entrepris la construction de la nouvelle aile des bâtisses du parlement en 1850. Les cheminées et autres parties de cette aile ont été construites en premier lieu conformément aux plans fournis par le département des travaux publics, et sous la surintendance de M. Gauvreau. En 1851, plusieurs changements ont été faits dans l'intérieur de la bâtisse. Nous avons entrepris aussi les ouvrages requis par ces changements, et les avons faits d'après les plans et sous la surveillance de M. George Browne. Les cheminées bâties d'après les premiers plans avaient chacune au moins huit pouces (une brique sur le long) d'épaisseur. Je ne me rappelle pas de la manière dont ont été bâties les parties des cheminées où les changements ont

Digitized by Google

été faits. Les trous de tuyaux qu'on voit aujourd'hui dans la masse de cheminées avoisinant les chambres de M. LeMoine et M. Taylor y ont été pratiqués depuis la confectien des murs des cheminées et d'après les ordres que j'ai reçus des officiers qui occupaient les chambres respectives. Et le dit déposant ne dit rien de plus, déclare ne savoir écrire, et a fait sa marque ordinaire d'une croix.

sa
FRANÇOIS ⋈ BELLEAU.
marque.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 13 février 1854.

(Signé,) J. W. Dunscomb,
" Olivier Eiset.

Appendice D.

[Plans (soumis avec le rapport) expliquant la preuve contenue dans les dépositions.]

No. 1.—Vue, du sud-est, de l'aile appropriée à l'usage du conseil législatif.
2.—Deux vues des cheminées conduisant de la garde-robe.
3.—Plan de l'appareil de chauffage et de ventilation.
4.—Plan de la voûte, montrant la position de l'appareil de chauffage.
5.—Plan du rez-de-chaussée, faisant voir le cours des tubes à air chaud.
6.—Plan du second étage, montrant ditto.

Appendice E.

[Correspondance.]

No. 1.—Lettre au député inspecteur général.
2.—Réponse à cette lettre.
3.—Lettre au greffier du conseil exécutif.
4.—Réponse à cette lettre.
5.—Lettre au greffier de l'assemblée législative.
6.—Réponse à cette lettre.
7.—Lettre au bibliothécaire du conseil législatif.
8.— do au bibliothécaire de l'assemblée législative.
9.—Réponse à ces deux dernières lettres.
10.—Lettre au secrétaire du département des travaux publics.
11 et 12.—Réponses à cette lettre.
13.—Lettre au greffier du conseil législatif.
14.—Réponse à cette lettre.
15.—Lettre au greffier du conseil législatif.
16.—Réponse à cette lettre.
17.—Lettre au greffier de l'assemblée législative.
18.—Réponse à cette lettre.
19.—Lettre aux bibliothécaires de la bibliothèque du parlement.
20.—Réponse à cette lettre.
21.—Autre réponse à la lettre No. 10.

Digitized by Google

No. 1.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT.

Québec, 8 février 1854.

Monsieur,—J'ai ordre des commissaires nommés pour s'enquérir de la cause du récent incendie de l'hôtel du parlement, de vous prier de leur fournir aussitôt que vous le pourrez sans vous gêner, un état du coût de la construction de cette partie du susdit édifice qui existait avant l'union, du coût de l'aile neuve récemment occupée par le conseil législatif, et de la dépense pour l'ameublement de tout l'édifice tel qu'il se trouvait au moment de l'incendie, excepté les livres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. FUTVOYE,
Secrétaire des Commissaires.

JOSEPH CARY, Ecuyer,
Député Inspecteur Général.

No. 2.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL,

Québec, 9 février 1854.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception aujourd'hui de votre lettre d'hier, requérant de la part des commissaires nommés pour s'enquérir de la cause du récent incendie de l'hôtel du parlement, un état du coût de l'édifice avant et depuis l'union, ainsi que du coût de l'ameublement de tout cet édifice, tel qu'il se trouvait lorsqu'il fut incendié, à l'exception des livres.

J'ai l'honneur de mettre sous couvert l'état du coût de la construction de la partie du susdit édifice qui a été érigée avant l'union.

Quant au coût de l'aile neuve qui était occupée par le conseil législatif, et de la dépense pour l'ameublement de tout l'édifice tel qu'il était au temps du feu, à l'exception des livres, j'ai transmis votre lettre à l'honorable commissaire des travaux publics, afin que l'information requise soit donnée par ce département, vu qu'il n'y a rien dans les records de ce bureau qui me mette en état de distinguer le coût de la construction de celui de l'ameublement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) JOS. CARY,
Député Inspecteur Général.

GEO. FUTVOYE, Ecuyer,
Secrétaire des Commissaires d'Enquête,
touchant la cause du récent incendie, etc.

Digitized by Google

ÉTAT du coût de construction de cette partie de l'hôtel du parlement à Québec, qui existait avant l'union des deux provinces du Canada.

Appropriation par acte 1 Guil. IV., chap. 17, pour la construction de l'aile	£9000	0	0
do par do 3 Guil. IV., chap. 12, pour la salle de l'assemblée	7000	0	0
do par do 4 Guil. IV., chap. 24, pour indemniser un entrepreneur de ses pertes	518	0	7½
do par do 4 Guil. IV., chap. 22, pour achever l'aile, etc.	809	15	8½
do par do 6 Guil. IV., chap. 45, pour couvrir un excédant de dépenses	1439	17	1
Total, courant	£18,767	13	5

(Signé,) JOS. CARY,
Député Inspecteur Général.

Bureau de l'Inspecteur Général,
Québec, 9 février 1854.

No. 3.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Québec, 8 février 1854.

Monsieur,—Par ordre des commissaires chargés de s'enquérir de la cause du récent incendie de l'hôtel du parlement, j'ai à vous prier de leur fournir, aussitôt que vous le pourrez, un état du montant de l'assurance effectuée sur l'ameublement de cette partie du susdit édifice, qui était occupée par le conseil législatif, et, s'il est possible, de la valeur de la partie de l'ameublement qui a été sauvée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. FUTVOYE,
Secrétaire des Commissaires.

JOHN F. TAYLOR, Ecuyer,
Greffier du Conseil Législatif.

No. 4.

QUÉBEC, 9 février 1854.

Monsieur,—En réponse à votre lettre du 8 du courant, me priant de fournir aux commissaires chargés de s'enquérir de la cause du récent incendie de l'hôtel du parlement, un "Etat du montant de l'assurance effectuée sur l'ameublement de la partie du susdit édifice qui était occupée par le conseil législatif, "et s'il est possible, de la valeur de la partie de l'ameublement qui a été "sauvée," j'ai l'honneur de les informer que dans le mois d'août dernier, une

Digitized by Google

assurance a été effectuée aux noms de John F. Taylor, senior, greffier du conseil législatif, et William B. Lindsay, greffier de l'assemblée législative, conjointement, pour et au nom du conseil législatif et de l'assemblée législative du Canada, pour douze mois, avec les compagnies suivantes, savoir :—

La compagnie d'assurance contre le feu et sur la vie, de Liverpool et Londres—						
Sur la bibliothèque, courant.....	£3300	0	0			
Sur l'ameublement.....	2650	0	0			
				5950	0	0
La compagnie d'assurance contre le feu, de Québec—						
Sur la bibliothèque.....	3300	0	0			
Sur l'ameublement.....	2650	0	0			
				5950	0	0
La compagnie d'assurance royale de Liverpool—						
Sur la bibliothèque.....	3400	0	0			
Sur l'ameublement.....	2700	0	0			
				6100	0	0
Montant total de l'assurance.....				£18000	0	0

Les polices d'assurance sont en ma possession.

Je crains beaucoup qu'il ne se trouve que la masse de l'honorable conseil législatif soit le seul effet sauvé appartenant *exclusivement* à cette chambre, et dont je ne puis dire la valeur pécuniaire.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) J. F. TAYLOR,
Greffier, C. L.

GEO. FUTVOYE, Ecuyer,
Etc., etc., etc.

No. 5.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Québec, 8 février 1854.

Monsieur,—J'ai ordre des commissaires nommés pour s'enquérir de la cause de l'incendie de l'hôtel du parlement, de vous prier de leur fournir, aussitôt que vous le pourrez, un état du montant de l'assurance effectuée sur l'ameublement de la partie du susdit édifice qui était occupée par l'assemblée législative; et si c'est possible, de la valeur de la partie de l'ameublement qui a été sauvée.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. FUTVOYE,
Secrétaire des Commissaires.

W. B. LINDSAY, Ecuyer,
Greffier, Assem. Légis.

Digitized by Google

No. 6.

Québec, 9 février 1854.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre datée d'hier, et de vous faire savoir, pour l'information des commissaires nommés pour s'enquérir de la cause de l'incendie de l'hôtel du parlement, que l'assurance effectuée sur l'ameublement et la bibliothèque du conseil législatif et de l'assemblée législative, a été faite conjointement au nom des greffiers respectifs des deux chambres, et que M. Taylor, senior, le greffier du conseil législatif, a les polices d'assurance en sa possession.

M. Taylor m'ayant fait voir l'état de l'assurance effectuée, qu'il a envoyé pour l'information des commissaires, je demande la permission d'y renvoyer.

Quant aux meubles sauvés appartenant à cette partie de l'édifice, qui était occupée par l'assemblée législative, il m'est tout à fait impossible d'en former une idée, vu qu'ils ont été déposés, par ordre de l'honorable commissaire des travaux publics, en différentes parties de la cité, et qu'il ne sera pas possible de connaître leur valeur réelle avant qu'ils soient réunis et déposés dans l'édifice loué par le gouvernement pour l'usage temporaire des officiers de la législature.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) W. B. LINDSAY,
Greffier, Assem. Légis.

GEO. FUTVOYE, Ecuyer,
Etc., etc., etc.

No. 7.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Québec, 8 février 1854.

Monsieur,—Par ordre des commissaires chargés de s'enquérir de la cause de l'incendie de l'hôtel du parlement, j'ai à vous prier de leur fournir, aussitôt que vous le pourrez, un état du montant de l'assurance effectuée sur la bibliothèque du parlement, du nombre de volumes qu'il y avait dans la bibliothèque avant l'incendie, leur valeur par estimation,—du nombre de volumes sauvés et leur valeur probable.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. FUTVOYE,
Secrétaire des Commissaires.

RÉV. W. A. ADAMSON, D. L. C.,
Bibliothécaire du Conseil Législatif.

Digitized by Google

No. 8.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Québec, 8 février 1854.

Monsieur,—J'ai ordre des commissaires chargés de s'enquérir de la cause de l'incendie de l'hôtel du parlement, de vous prier de leur fournir, aussitôt que vous le pourrez, un état du montant de l'assurance effectuée sur la bibliothèque du parlement, et si c'est possible, de la valeur des livres qui ont été sauvés. Il sera aussi de quelque importance pour les commissaires de connaître le nombre de livres qu'il y avait dans la bibliothèque avant le feu, leur valeur par estimation, et le nombre de volumes arrachés aux flammes.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. FUTVOYE,
Secrétaire des Commissaires.

W. WINDER, Ecuyer,
Bibliothécaire, Assem. Légis.

No. 9.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,
Maison du Séminaire, 9 février 1854.

Monsieur,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de vos lettres d'hier, nous priant de fournir, pour l'information des commissaires chargés de s'enquérir des circonstances de l'incendie de l'hôtel du parlement, un état du montant de l'assurance effectuée sur la bibliothèque du parlement; de la valeur des livres qu'il y avait dans la bibliothèque; leur nombre, et le nombre et la valeur des volumes qui ont été sauvés.

En réponse, nous demandons qu'il nous soit permis de dire, pour l'information des commissaires, que, quant au montant de l'assurance sur la bibliothèque, nous ne le connaissons pas officiellement, vu que l'assurance a été effectuée par les greffiers du conseil législatif et de l'assemblée législative, sans notre intervention.

Il nous est impossible de dire à présent quels sont le nombre et la valeur des livres qui ont été sauvés, vu que les messagers sont encore occupés à les apporter des différents lieux où ils ont été déposés pour leur sûreté temporaire, dans l'édifice généreusement placé à notre disposition par les révérends messieurs du séminaire.

Nous travaillons avec toute diligence possible à classifier, arranger, et compter les volumes sauvés, et un rapport du résultat de nos travaux sera soumis aux commissaires sous le plus court délai possible.

D'après un recensement des livres dans la bibliothèque, fait peu de temps avant le feu, il paraît qu'il y avait 17,000 volumes. Leur valeur peut, dans notre opinion, être portée à £12,500, ce qui, cependant est le montant le plus bas, et, jusqu'à ce que les comptes de la dépense annuelle pour l'achat aient été examinés, ne peut être considéré que comme une évaluation approchant du montant positif.

Une proportion considérable des volumes sauvés formant des ouvrages incomplets, plusieurs d'entre eux étant beaucoup endommagés, nous considérons que leur valeur ne peut être estimée correctement que par des personnes du négoce,

Digitized by Google

Nous faisons toute diligence pour les placer sur les tablettes, par ouvrages et par classes, afin qu'ils puissent être vus facilement et correctement évalués ; et nous avons l'espérance que cet ouvrage se terminera dans le cours de la semaine prochaine.

Nous avons l'honneur d'être, Monsieur,
Vos très-humbles et obéissants serviteurs,

(Signé,) W. AGAR ADAMSON,
Bibliothécaire du Con. Lég.
" WILLIAM WINDER,
Bibliothécaire de l'Assem. Lég.

GEO. FUTVOYE, Ecuyer,
etc., etc., etc.

No. 10.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Québec, 8 février 1854.

Monsieur,—Par ordre des commissaires chargés de s'enquérir de la cause de l'incendie de l'hôtel du parlement, je vous prie de leur fournir, aussitôt que vous le pourrez, un état du montant de l'assurance effectuée sur cet édifice, et l'ameublement, la bibliothèque, etc., y contenus ; spécifiant les diverses compagnies d'assurance, et les risques dont elles se sont chargées séparément. Si cela pouvait déjà se faire, les commissaires désireraient avoir un état brut de la valeur de ce qui a été sauvé, à l'exception des livres.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. FUTFOYE,
Secrétaire des Comm.

THOMAS A. BEGLY, Ecuyer,
Secrétaire, Département des Travaux Publics.

No. 11.

TRAVAUX PUBLICS,
Québec, 9 février 1854.

Monsieur,—J'accuse réception de votre lettre d'hier, et en réponse je vous informe que les seules assurances effectuées par ce département sur l'hôtel du parlement en cette cité, récemment détruit par le feu, sont—

"Globe," police d'assurance datée	29 juillet 1853	£3000	0	0
do do	3 août 1852	2000	0	0
"Liverpool et Londres," do	3 août 1853	3000	0	0
En tout		£8000	0	0

L'ameublement et les livres ont été assurés par les chambres respectives de la législature. Toute information y ayant rapport peut être obtenue des greffiers, MM. Taylor et Lindsay.

Digitized by Google

Une estimation de ce qui a été sauvé, à l'exception des livres, sera prête samedi.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) THOMAS A. BEGLY,
Secrétaire.

GEO. FUTVOYE, Ecuyer,
Secrétaire des Commissaires
d'Enquête sur la cause de l'incendie de l'Hôtel
du Parlement, Québec.

No. 12.

TRAVAUX PUBLICS,
Québec, 16 février 1854.

Monsieur,—Au sujet de votre lettre du huit du mois courant, transmise à ce bureau par le député inspecteur général, je vous envoie, sous enveloppe avec la présente, un plan calqué de l'hôtel du parlement récemment consumé par le feu. Ci-suit l'état des argents dépensés pour cet édifice par ce département :—

Construction de l'aile neuve, appareil de chauffage, etc...	£20739	10	0
Réparation à l'ancienne partie de l'édifice.....	749	3	10
Ameublement	3217	4	1
Total.....	£24705	17	11

Ce qui précède ne comprend pas les sommes payées par la législature pour ameublement, etc., et renfermées dans ses dépenses contingentes.

On évalue en ce moment le mobilier qui a été sauvé.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) THOMAS A. BEGLY,
Secrétaire.

GEO. FUTVOYE, Ecuyer,
Secrétaire des Commissaires pour
s'enquérir de la cause de l'incendie de
l'Hôtel du Parlement, Québec.

No. 13.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Québec, 10 février 1854.

Monsieur,—Les commissaires nommés pour s'enquérir de la cause de l'incendie de l'hôtel du parlement désirent savoir si les armoires à l'épreuve du

Digitized by Google

feu, qui sont construites dans le mur de la cheminée qui borne d'un côté la chambre que vous occupiez, ont été ouvertes; et si elles l'ont été, dans quel état on a trouvé les documents et papiers qui y étaient déposés. Vous les obligerez aussi, en leur faisant connaître la quantité et la nature des documents ainsi déposés.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. FUTVOYE,
Secrétaire des Commissaires.

J. F. Taylor, Ecuyer,
Greffier du Conseil Législatif.

No. 14.

Québec, 13 février 1854.

Monsieur,—En réponse à votre lettre du dix du courant, j'ai l'honneur d'informer les commissaires chargés de s'enquérir de la cause du récent incendie qui a détruit l'hôtel du parlement, que mon armoire à l'épreuve du feu a été ouverte, et que les documents et papiers y déposés ont été trouvés considérablement flambés, particulièrement sur les bords, et le dessus de chaque liasse est tout à fait noir, en raison de la fumée qui a pénétré à travers l'ouvrage en brique, tellement noir que l'écriture qui s'y trouvait ne paraît plus.

La quantité et la nature des documents ainsi déposés consistaient en un assortiment complet de livres de comptes, comprenant journal, grand livre, livre de caisse, mémoire, et livres de banque; aussi, tous les comptes des dépenses contingentes de l'honorable conseil législatif, du deux octobre 1852, au trente-et-un janvier 1854, avec mes reçus et pièces justificatives couvrant cet espace de temps; tous lesquels comptes sont, au moment présent, non réglés entre moi et le conseil.

L'original des lois de la province, passées durant la dernière session du parlement, avec les polices d'assurance, et autres documents et livres importants, étaient aussi dans mon armoire à l'épreuve du feu, lors de l'incendie.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

(Signé,) J. F. TAYLOR,
Greffier du Conseil Législatif.

A Geo. Futvoye, Ecuyer.
Etc., etc.

No. 15.

Hôtel du Gouvernement,
Québec, 21 février 1854.

Monsieur,—Les commissaires chargés de s'enquérir de la cause de l'incendie de l'hôtel du parlement, et des circonstances qui s'y rattachent, désirent cons-

Digitized by Google

tater le montant dépensé pour l'édifice, en changements et réparations, depuis qu'il a été livré par le département des travaux publics, en 1852; de plus, quelle somme a été dépensée pour ameublement depuis ce temps.

Veuillez avoir la bonté de donner, aussitôt que vous le pourrez, l'information demandée, en autant qu'elle regarde le conseil législatif.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. FUTVOYE,
Secrétaire des Commissaires.

JOHN F. TAYLOR, Ecuyer,
Greffier du Conseil Législatif.

No. 16.

QUÉBEC, 21 février 1854.

Monsieur,—En réponse à votre lettre datée de ce jour, demandant certaines informations relativement au montant dépensé par moi pour réparations à cette partie de l'hôtel du parlement, qui était occupée par le conseil législatif, et lui appartenait, depuis qu'elle fut livrée par le département des travaux publics en 1852, et de plus, la somme dépensée depuis ce temps, pour ameublement, j'ai l'honneur d'attacher à la présente, pour l'information des commissaires nommés pour s'enquérir de la cause de l'incendie de l'hôtel du parlement, une cédule faisant voir le montant actuellement payé par l'honorable conseil législatif, ainsi que certains comptes qui sont encore dus et n'ont pas été réglés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

(Signé,) J. F. TAYLOR,
Greffier du Conseil Législatif.

A GEO. FUTVOYE, Ecuyer,
Etc., etc.

CÉDULE.

Vézina et Belleau, menuisiers	£75	0	0
C. Chateauvert, serrurier,	3	16	7
W. Drum, meublier,	95	0	6
P. Chateauvert, maçon	9	1	3
L. Déry, poseur de cloches	1	2	6
Vézina et Belleau, menuisiers	91	4	4
S. Corneil, peintre	60	18	7
W. Drum, meublier	37	6	0
G. Browne, architecte, pour services professionnels	10	0	0
T. Vézina, menuisier	114	8	7
T. Andrews, ferblantier	59	17	5
Porté en l'autre part	£557	15	9

Digitized by Google

Rapporté de l'autre part				£557	15	9
E. Pardy, serrurier				1	2	6
J. Kane, ferblantier				10	8	9
C. Garth, bronzier				37	9	0
S. Corneil, peintre				10	1	8
L. Déry, poseur de cloches				1	10	0
O'Leary et Murphy, maçons	£20	0	0			
Dû environ	15	0	0			
				35	0	0
H. Benjamin, marchand				32	17	6
O'Leary et Murphy, maçons				10	0	0
				£696	5	2

N. B.—Outre ce qui précède, il est dû à MM. R. Bainbridge et Cie, de Londres, libraires, au-delà de £550 sterling, pour papier etc., entièrement détruits, à quoi il faut ajouter les droits de la douane—et divers comptes pour fourniture reçue, et ouvrage et travail exécutés pour le conseil, n'ont pas encore été reçus par le greffier.

No. 17.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Québec, 21 février 1854.

Monsieur,—J'ai ordre des commissaires chargés de s'enquérir de la cause de l'incendie de l'hôtel du parlement, et des circonstances qui s'y ratachent, de vous prier de leur fournir, aussitôt que vous le pourrez, un état de l'argent dépensé pour changements et réparations, depuis que l'édifice a été livré par le département des travaux publics ; aussi pour ameublement additionnel, depuis la dite époque.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur
Votre très-obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. FUTVOYE,
Secrétaire des Commissaires.

W. B. LINDSAY, Ecuyer,
Greffier de l'Assemblée Législative.

No. 18.

BUREAU DU GREFFIER DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE,
Québec, 21 février, 1854,
(No. 25, Rue Ste. Anne.)

Monsieur,—En réponse à votre lettre de ce jour, j'ai à vous dire, pour l'information des commissaires nommés pour s'enquérir de la cause de l'incendie de

Digitized by Google

l'hôtel du parlement en cette cité, que le 16 août 1852, je reçus une lettre du secrétaire des commissaires des travaux publics, m'informant que cette partie de l'édifice destinée à l'usage et occupation de l'assemblée législative, était mise sous mes soins et charge. Jusqu'alors, le gouvernement, par l'entremise du bureau des travaux, a payé toutes dépenses encourues pour meubler ou autrement accommoder la dite partie de l'édifice, et il n'y a que ce bureau-là qui puisse constater les dépenses en question. Je dois dire, cependant, qu'une grande partie de l'ameublement en usage a été apporté de Toronto, lors de la translation du siége du gouvernement à Québec. Depuis que l'édifice a été mis sous mes soins et responsabilité, plusieurs changements ont été demandés et faits suivant les instructions de l'honorable orateur et de moi-même, et je vous transmets maintenant un état aussi correct que possible du montant actuel payé à divers ouvriers et autres, pour le coût de ces changements.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) W. B. LINDSAY,
Greffier de l'Assemblée.

Geo. Futvoye, Ecuyer,
Secrétaire des Commissaires,
Etc., etc.

Bureau du Caissier de l'Assemblée Législative.

Québec, 21 février 1854.

Etat de l'argent dépensé pour changements et réparations à l'édifice, depuis qu'il a été livré par le département des travaux publics, aussi pour ameublement additionnel depuis cette époque.

Payé à des meubliers, menuisiers, peintres, maçons et autres, pour changements et réparations, et ameublement additionnel pour l'assemblée législative depuis le 16 d'août 1852, £2021 17s. 6½d.

N.B.—La manière dont les comptes sont faits ne permet pas de distinguer le montant payé pour "ameublement," de celui payé pour changements et réparations.

(Signé,) THOMAS VAUX,
Caissier et Comptable de l'Assemblée Législative.

" W. B. LINDSAY,
Greffier de l'Assemblée.

No. 19.

Hôtel du Gouvernement,
Québec, 21 février 1854.

Messieurs,—Les commissaires chargés de s'enquérir de la cause de l'incendie de l'hôtel du parlement, afin d'être en état de clore leur rapport, désirent avoir un état de la somme dépensée par la province pour l'acquisition de la bibliothè-

Digitized by Google

que telle qu'elle se trouvait lors de l'incendie; aussi un état approximatif du nombre de volumes sauvés et leur valeur en moyenne. Auriez-vous la bonté de me faire la faveur de me fournir ces états, aussitôt que possible, pour l'information des commissaires.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. FUTVOYE,
Secrétaire des Commissaires.

Rév. W. A. Adamson, et Wm. Winder, Ecuyer,
Bibliothécaires du Parlement.

No. 20.

Bibliothèque du Parlement,
22 février 1854.

Monsieur,—Nous avons l'honneur d'accuser la réception de votre lettre du 12 du courant, demandant, pour l'information des commissaires chargés de s'enquérir de la cause de l'incendie de l'hôtel du parlement, un état de la somme dépensée par la province pour l'acquisition de la bibliothèque telle qu'elle se trouvait au temps du feu; aussi un état approximatif du nombre de volumes sauvés, et de leur valeur.

En réponse à ces demandes, nous avons l'honneur de dire qu'après soigneux examen des comptes de l'achat de livres, depuis la date de la reconstruction de la bibliothèque après le désastre de 1849, jusqu'au premier de février dernier, il appert que la somme dépensée pour l'acquisition de la partie de la bibliothèque qui a été achetée, (savoir, tel qu'estimé, environ 14,000 volumes) a été quelque peu au-dessus de £10,000. Nous estimons que le nombre de livres obtenus par dons était d'environ 2,500. Leur valeur, considérée en rapport avec celle des volumes achetés, savoir:—une bagatelle de plus que 13s. 9½d. par volume, paraîtrait avoir été £1723 19s. 2d.

Cela porterait la valeur totale de la collection à £11,723 19s. 2d, courant.

A l'égard du nombre de volumes dont était composée la bibliothèque lors de l'incendie, nous sommes heureusement en état de dire que l'énumération des livres ayant été faite peu de temps auparavant, le nombre total, lorsque l'accident arriva, était en chiffres ronds, 17,000. Le nombre de volumes d'ouvrages complets sauvés paraît être de 8,725, laissant comme perdus par l'incendie, 8,275. Estimant la valeur de ces livres au même prix par volume que le prix moyen qui a été constaté pour les volumes achetés, nous avons un total de £5,706 6s. 0½d., pour montant de l'indemnité qui devrait être demandée aux assureurs.

En arrivant à ces conclusions, nous pouvons ajouter que nous avons cherché à alléger la perte des compagnies d'assurance, en autant que possible, et qu'il est compatible avec notre devoir envers la législature, en proposant de garder non seulement les ouvrages complets, mais en plusieurs cas, plusieurs ouvrages auxquels il manquait quelque bagatelle pour être complets, espérant pouvoir ci-après les compléter par l'entremise de nos agents en Europe.

Digitized by Google

La valeur moyenne par volume, qui a été constatée être le prix des livres, est, l'on peut dire, beaucoup plus basse que le coût de quelques unes des plus considérables bibliothèques en d'autres pays ; comme il appert par les tableaux statistiques de bibliothèques, qui représentent le coût de collections bien connues en Angleterre, et sur le continent de l'Europe, à des prix variant de 12s. 6d. à 17s. 6d. par volume. Sous tous les points de vue, donc, cette manière de constater l'étendue véritable de la perte pécuniaire peut être considérée comme la plus impartiale et la plus satisfaisante.

Nous avons l'honneur d'être, Monsieur,
Vos très-obéissants et très humbles serviteurs,

(Signé,) W. AGAR ADAMSON,
WILLIAM WINDER,
Bibliothécaires.

Geo. Futvoye, Ecuyer.

No. 21.

Travaux Publics,
Québec, 22 février 1854.

Monsieur,—De nouveau, à l'égard de votre lettre du 8 du courant, j'ai à vous informer que l'évaluation qui suit à été faite de l'ameublement qui a été sauvé à l'incendie récent de l'hôtel du parlement.

Valeur première des effets sauvés	£1972	15	6
Lesquels sont endommagés au montant de	399	18	0
Valeur présente.....	£1572	17	6

Outre ce que dessus, il y a quelques autres effets qui ont été sauvés, mais qui sont tellement endommagés qu'ils ne peuvent être évalués. Ils doivent être vendus vendredi prochain.

L'ameublement fut évalué dans le mois de juillet dernier, par deux estimateurs compétents, à.....	£7246	4	0
Depuis cette date, d'autres meubles ont été fournis au montant de	305	18	5
Portant la valeur totale de l'ameublement qui se trouvait dans l'édifice au temps de l'incendie, à.....	£7552	2	5

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) THOMAS A. BEGLY,
Secrétaire.

Geo. Futvoye, Ecuyer,
Secrétaire des Commissaires, etc.

Digitized by Google

Appendice F.

[Minutes des Délibérations des Commissaires.

MINUTES des délibérarions des Commissaires nommés pour s'enquérir des causes de l'incendie de l'HÔTEL DU PARLEMENT, le 1er de février 1854.

En exécution d'une commission addressée à John W. Dunscomb et Olivier Fiset, écuyers, les nommant commissaires pour s'enquérir de la cause de l'incendie qui a détruit l'hôtel du parlement en la cité de Québec, le premier de février courant, une assemblée des susdits commissaires a eu lieu à l'hôtel du gouvernement, le dit jour, premier de février.

PRÉSENTS :—J. W. DUNSCOMB, OLIVIER FISET, et plusieurs membres du conseil exécutif.

GEO. FUTVOYE, écuyer, avocat, ayant été prié d'agir comme secrétaire, les commissaires firent comparaître et examinèrent les personnes qui suivent, savoir :—

William McNicol, *Donald McDonald*, *Henry Wallace et John Franckum*,—dont les dépositions sont marquées respectivement, Nos. 1, 2, 3, et 4.

Les divers bureaux d'assurance où l'hôtel du parlement avait été assuré, furent notifiés de la nomination des commissaires, des temps et lieu de leurs séances, et furent invités à y assister. Plusieurs des personnes représentant les susdites compagnies d'assurance assistèrent à cette séance. Les commissaires accompagnés des procureurs généraux, de l'inspecteur général, du commissaire des travaux publics, du commissaire des terres de la couronne et du solliciteur général pour le Bas-Canada, visitèrent les ruines de l'édifice incendié, et examinèrent l'appareil de chauffage.

Le secrétaire reçut ordre d'écrire à George Browne, écuyer, architecte, de Montréal, par télégraphe, et de le requérir de venir à Québec en toute hâte possible.

Les commissaires s'ajournèrent alors jusqu'à demain, à neuf heures du matin.

---

2 Février 1854.

PRÉSENTS :—J. W. DUNSCOMB, OLIVIER FISET et plusieurs membres du conseil exécutif.

M. Futvoye fit rapport qu'il avait télégraphé M. George Browne, et soumit la réponse télégraphique de ce monsieur. qui était qu'il laisserait Montréal ce matin.

Les personnes suivantes furent alors examinées, savoir :—

Michael Keating, *Sévère Marchildon*, *Frédéric Mimee*, *Robert LeMoine* et *F. X. Duvoir*, dont les dépositions sont numérotées respectivement de 5 à 9.

Et les commissaires se sont alors ajournés jusqu'à demain, à neuf heures et demie du matin.

Digitized by Google

3 *Février* 1854.

PRÉSENTS :—J. W. DUNSCOMB, OLIVIER FISET, et plusieurs membres du conseil exécutif.

Plusieurs personnes furent examinées, et leurs témoignages furent pris par écrit, excepté celui de Joseph Fraser et James Doherty, qui n'éclaircit aucuns faits qui n'étaient pas déjà prouvés. Voyez les dépositions Nos. 10 à 17, de J. E. Doucet, J. G. Couillard, Thomas Gleeson, Edward Reynolds, Andrew McCort, René Kimber, Michael Keating et John Buchanan.

Les commissaires s'ajournèrent alors jusqu'à demain, à dix heures du matin.

---

4 *Février* 1854.

PRÉSENTS :—J. W. DUNSCOMB, OLIVIER FISET, et plusieurs membres du conseil exécutif.

Les dépositions numérotées depuis 18 jusqu'à 24, furent reçues, étant celles de Bridget Neville, Louise Gordon, John Martin, J. F. Taylor, senior, W. A. Adamson, A. L. Cardinal et H. Vézina.

Les commissaires s'ajournèrent alors à lundi, le six du mois courant, à dix heures du matin.

---

6 *Février* 1854.

PRÉSENTS :—J. W. DUNSCOMB, OLIVIER FISET, et les procureurs généraux.

Les personnes dont suivent les noms furent examinées, et leurs témoignages pris par écrit, et sont les dépositions Nos. 25 à 34, savoir :—Jean Benoît, Toussaint Vézina, révérend G. F. E. Drolet, G. T. Cary, Michael Keating, James Doherty, James Curran, P. Hubert Gingras, C. F. Colfer, William Winder, Alpheus Todd et Roger Finn ; le témoignage de MM. Gingras et Colfer ne fut pas pris par écrit, vu qu'il ne faisait rien connaître qui ne fût déjà connu sur le sujet de cette enquête.

Les commissaires s'ajournèrent alors à demain, à dix heures du matin.

---

7 *février* 1854.

PRÉSENTS :—J. W. DUNSCOMB et OLIVIER FISET.

MM. G. W. Wicksteed, Thomas Andrews, Joseph Fluet, George Browne, F. X. Dwoir et Thomas Jameson, comparurent devant les commissaires, et

Digitized by Google

rendirent leurs témoignages, qui furent pris par écrit, et qui sont les dépositions numérotées 35 à 38, excepté le témoignage des deux personnes mentionnées les dernières. M. Buchanan reçut ordre de faire un plan de l'appareil de chauffage de l'hôtel du parlement.

Les commissaires s'ajournèrent alors à demain, à dix heures du matin.

---

8 *Février* 1854.

PRÉSENTS :—J. W. DUNSCOMB et OLIVIER FISET.

MM. T. J. Murphy, James Charlton, Patrick Hartigan, Joseph Blais et Madame Blais, comparurent et rendirent témoignage. Le témoignage des deux personnes mentionnées les premières, et de Madame Blais, furent pris par écrit, et sont les dépositions portant les Nos. 39 jusqu'à 41.

Le secrétaire reçut ordre de faire insérer deux fois dans tous les journaux publics à Québec, un avis des séances des commissaires, et priant toute personne en état de donner quelque information touchant l'origine de l'incendie de vouloir bien comparaître devant les commissaires.

Le secrétaire reçut l'ordre d'obtenir toutes les informations possibles relativement à la propriété et aux effets détruits, à la quantité qui a été sauvée, et au montant de l'assurance ; et dans ce but, d'écrire aux officiers publics en état de donner ces informations.

Ajourné à demain, à neuf heures du matin.

---

9 *Février* 1854.

PRÉSENTS :—J. W. DUNSCOMB et OLIVIER FISET.

James O'Brien comparut devant les commissaires et donna son témoignage, ainsi qu'appert par la déposition No. 42.

M. John Buchanan soumit un plan de l'appareil de chauffage dans la voûte, tel qu'ordonné hier, et reçut de nouvelles instructions de faire des plans montrant le cours, horizontalement et perpendiculairement, des tubes servant à conduire l'air chaud des chambres à air chaud en relation avec le fourneau.

Le secrétaire soumit des lettres reçues de MM. Taylor, Lindsay, Adamson, Winder, Begly et Cary, contenant des informations relatives à la valeur de la propriété et des effets détruits, et de l'assurance qui était effectuée sur iceux.

Ajourné à demain, à neuf heures du matin.

Digitized by Google

10 *Février* 1854.

PRÉSENTS :—J. W. DUNSCOMB et OLIVIER FISET.

MM. W. A. Maingy et P. Chateauvert comparurent devant les commissaires, et rendirent témoignage, tel que contenu dans les dépositions Nos. 43 et 44.

Ajourné à demain, à neuf heures du matin.

---

11 *Février* 1854.

PRÉSENTS :—J. W. DUNSCOMB et OLIVIER FISET.

M. Campeau, l'inspecteur du ramonage des cheminées, comparut devant les commissaires, et reçut instruction de se trouver présent sur les ruines de l'hôtel du parlement, lundi, afin de constater le cours des diverses cheminées ; et

M. Buchanan reçut ordre, en même temps, de préparer une vue perpendiculaire des deux côtés des cheminées telles qu'elles sont maintenant.

Ajourné à lundi, à neuf heures du matin.

---

13 *Février* 1854.

PRÉSENTS :—J. W. DUNSCOMB et OLIVIER FISET.

MM. Campèau, Gauvreau et François Belleau, comparurent devant les commissaires ; visitèrent les ruines, accompagnés des commissaires de l'enquête, et du commissaire en chef des travaux publics, et ensuite donnèrent leurs témoignages, qui sont contenus dans les dépositions Nos. 45 à 47, inclusivement

Ajourné à demain, à neuf heures du matin.

---

14 *Février* 1854.

PRÉSENTS :—J. W. DUNSCOMB et OLIVIER FISET.

Les commissaires n'ayant plus de témoins à examiner, résolurent de clore l'enquête, pour ce qui regarde l'incendie de l'édifice, et de soumettre un rapport de leurs procédés et délibérations, aussitôt qu'ils auront obtenu les informations demandées, relativement au coût de l'édifice, à l'assurance, et à la propriété et aux effets sauvés ; et ils se sont ajournés à un jour indéfini, *sine die*.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT, HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

Digitized by Google

RAPPORT

DES COMMISSAIRES NOMMÉS POUR S'ENQUÉRIR DE L'ORIGINE ET DES CAUSES DE L'INCENDIE QUI A CONSUMÉ L'HOSPICE DES SŒURS DE LA CHARITÉ, LE TROIS MAI DERNIER, AINSI QUE DES CIRCONSTANCES QUI S'Y RATTACHENT.

A Son Excellence, le Très-Honorable JAMES, Comte d'ELGIN et KINCARDINE, Baron ELGIN, K. T., Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Les soussignés ayant été nommés par Son Excellence le Général ROWAN, ci-devant Administrateur du Gouvernement du Canada, pour s'enquérir de l'origine de l'incendie qui a consumé, le trois mai dernier, l'édifice connu sous le nom de *L'Hospice des Sœurs de la Charité*, dans le faubourg St. Jean de cette ville, loué au Gouvernement le vingt-quatre mars dernier, par Sa Grâce l'Archevêque de Québec, pour les séances du Parlement Provincial, ont l'honneur de faire rapport :—

Qu'ayant prêté le serment d'office requis par la loi, et obtenu l'usage du bureau des Appels (Banc de la Reine), au Palais de Justice en cette ville, pour les séances de la commission, ils ont, le huitième jour du dit mois de mai dernier commencé l'enquête, et l'ont ensuite continué de jour en jour, faisant venir devant eux ceux qu'ils croyaient être capables d'établir, par leur témoignage, l'état et la condition de la bâtisse lors de l'incendie, ou qui pouvaient jeter de la lumière sur son origine et sa cause, et les circonstance qui l'ont accompagné. Ils ont aussi requis par avis public (Appendice B), tous ceux qui pouvaient avoir une connaissance de la manière dont le feu avait commencé, ou qui étaient en possession de faits de nature à donner des éclaircissements sur l'objet de l'enquête, de venir devant eux donner leur témoignage ; cet avis cependant n'a eu aucun résultat.

La calamité dont les soussignés ont été chargés de découvrir les causes ayant suivi de si près la destruction par le feu des bâtisses du parlement dans cette cité, ils ont senti qu'il était de leur devoir de donner la plus grande étendue à leur investigation, et de n'épargner aucun moyen pour découvrir la cause de cet incendie, et de découvrir si on devait l'attribuer à la négligence ou à un de ces accidents qui arrivent en dépit des précautions ordinaires et même extraordinaires, ou enfin à la torche d'un incendiaire.

L'enquête de la Commission a été principalement appliquée à constater les points suivants :—

1o. L'état de la bâtisse le jour de l'incendie et au moment le plus rapproché du temps où on a découvert le feu.

Digitized by Google

2o. Les mesures qui ont été prises, soit pour empêcher, soit pour faire face aux accidents par le feu.

3o. L'appartement même où le feu a originé et l'heure qu'il a commencé.

4o. La cause ou l'origine du feu.

1o. L'édifice qui a été détruit par le feu le trois mai dernier, se compose, premièrement, d'une bâtisse centrale à six étages, sur la rue St. Olivier (outre le soubassement), d'où s'étend la chapelle, en arrière, sur la rue Richelieu ; le plancher de la chapelle correspond avec le troisième étage sur la rue St. Olivier, à cause de la différence de niveau entre ces deux rues ; deuxièmement, d'une aile à la partie ouest de la bâtisse principale, de quatre étages, sur la rue St. Olivier ; troisièmement, d'une autre aile, appelée l'aile du sud ou sud-ouest, projetant en arrière corps sur l'aile de l'ouest et ayant son entrée sur la rue Richelieu.—(Voir plans A, C, C, D, E, F et G ci-annexés.)

Le bâtiment occupé par les Révérendes Sœurs de la Charité ou Sœurs Grises, forme à l'est une autre aile sur la rue St. Olivier. Cette aile est la seule partie de l'édifice qui ait échappé à l'incendie ; sa conservation doit uniquement être attribuée aux portes en fer qui sont placées entre les nouvelles et les anciennes constructions, et qui, providentiellement, avaient été placées un jour ou deux avant le feu.

Le trois mai dernier, la plus grande partie de l'ouvrage des charpentiers et menuisiers était finie dans l'aile et la bâtisse centrale, ainsi que dans la chapelle. Le plâtrage était aussi bien avancé. Il y avait encore, cependant, ce jour-là, au-delà de cinquante charpentiers et menuisiers en emploi actif à l'intérieur de la bâtisse, travaillant sous la direction des différents contracteurs, MM. Benoît, Giroux, Patry et Vézina. Il y avait aussi des plâtriers et des journaliers d'employés, à part des plombiers et ceux qui posaient les appareils du gaz, formant un total d'environ deux cents artisans et journaliers travaillant dans différentes parties de la bâtisse le jour en question.

Le plancher des cinquième et sixième étages avaient été lavé, et les femmes de journée avaient, le jour du feu, commencé à laver ceux du quatrième étage, d'où les ordures avaient été enlevées avant à cet effet.

Il y avait dans les autres parties de la bâtisse des copeaux et ripes en quantité plus ou moins grande, nonobstant l'enlèvement et le charriage qui s'en faisait tous les jours.

Il y avait douze ou treize poêles distribués dans la bâtisse, qu'on changeait de place au besoin. Il appert par le témoignage du contracteur Giroux que quatre de ces poêles était dans la chapelle ; tous les autres témoins paraissent n'en avoir vu que deux.

Un des poêles était dans l'appartement désigné sur le plan D du troisième étage, "chambre de l'Orateur," en arrière de la chapelle ; les autres étaient diversement placés dans les ailes et les autres étages de la bâtisse centrale.

On se servait de copeaux et *ripes* pour chauffer les poêles ; mais il est constaté que plusieurs poêles n'avaient pas été chauffés le trois mai ; et quant à celui de l'appartement où le feu a commencé, il n'avait pas été allumé pendant les quatre ou cinq jours qui ont précédé le désastre. Un des hommes qui travaillaient dans cette chambre avait, le jour même, déposé quelques-uns de ses outils (ayant des manches de bois,) sur le poêle.

Tel était l'état de la bâtisse le soir de l'incendie.

2o. Quant à ce qui concerne les précautions adoptées pour prévenir les accidents par le feu, il appert qu'outre la plus stricte défense de fumer dans les bâtisses, on

Digitized by Google

avait le plus grand soin pour surveiller les poêles, n'étant permis de faire de feu après cinq heures, p. m., tandis qu'on l'éteignait complétement à six heures. Il n'est pas prouvé que ces ordres aient été violés. La surveillance de l'intérieur de la bâtisse avait été confiée à Jean Patry, un des contracteurs, en commun avec les Révérendes Dames de l'Hospice de la Charité, dont deux ou plus visitaient toute la bâtisse chaque jour après le départ des travailleurs, à midi et à six heures du soir; et de plus, entre huit et neuf heures du soir, une des religieuses faisait une nouvelle inspection, se servant pour cela d'une lanterne ordinaire éclairée par une chandelle de suif ordinaire. A chaque fois, on examinait et fermait les poêles, on en éloignait les copeaux et *ripes;* en un mot, on prenait toutes les précautions pour éviter le danger du feu au moyen des poêles.

L'intérieur de la bâtisse étant ainsi surveillé, l'extérieur était gardé par un nommé Pierre Rousseau, qui avait été spécialement nommé par ordre du commissaire en chef des travaux publics, pour veiller pendant la nuit. Cette garde nocturne commençait généralement à huit heures et se continuait jusque vers quatre heures du matin, heure à laquelle les religieuses ont l'habitude de se lever.

Le commissaire en chef des travaux publics avait, quelques jours avant le feu, donné ordre de mettre dans la bâtisse des réservoirs d'eau, et en même temps de placer une pompe à feu dans la chapelle pour rencontrer les accidents par le feu. Le premier de ces ordres avait été exécuté le trois mai, et on avait mis une barrique d'eau dans la chapelle, près de la porte, sur la rue Richelieu, et une autre avait été mise près de l'entrée principale de la bâtisse, sur la rue St. Olivier. L'ordre de placer une pompe à feu dans la chapelle n'avait point encore été exécuté, vu, à ce qu'il paraît, que la pompe à feu que l'on destinait pour cet objet avait été envoyée chez M. Louis Lemoine, mécanicien, pour être réparée, avant d'être placée dans la bâtisse, et que ces réparations, malgré les injonctions pressantes de l'architecte du gouvernement, n'avaient pas été complétées avant l'incendie. Ce délai est d'autant plus à déplorer que les commissaires sont convaincus, d'après la preuve, que si une semblable pompe, et ses appareils, avait été sur les lieux lors de la découverte du feu, il aurait été facile de s'en rendre maître et de l'éteindre.

3o. Il a été constaté avec une précision à laquelle on arrive rarement en pareil cas, que le feu a commencé dans la partie nord-est, ou l'angle de l'appartement désigné dans le plan de l'architecte marqué D, "chambre de l'Orateur"; cette chambre est la seconde au troisième étage, sur la rue St. Olivier, à la partie ouest du mur de division, entre l'ancienne et la nouvelle bâtisse, et en arrière et sur le niveau de la chapelle. Le témoignage de Rousseau qui, à ce qu'il paraît, a le premier découvert de la lumière dans les fenêtres Est de la chapelle à environ quinze ou vingt minutes après neuf heures, est possitif sur ce point, et sa déclaration à ce sujet est entièrement confirmée par d'autres témoins. Du haut d'une pile de planches sur la rue Richelieu, il a vu à travers la grande fenêtre du côté Est de la chapelle, que le feu avait commencé dans un amas de copeaux dans la chambre sus-mentionnée; il pouvait même distinguer les tables brisées que la flamme n'avait pas encore atteintes. C'est alors qu'il courut à la porte du couvent donner l'alarme aux religieuses et qu'il rencontra les trois hommes qu'il décrit comme montant la côte à Coton, en criant: "au feu." N'ayant point reçu de réponse prompte à son appel à la porte du couvent, il courut vers la porte centrale de la bâtisse en feu, sur la rue St. Olivier, dans le but de l'enfoncer; mais il trouva la petite porte entre ouverte et l'ayant ouverte avec facilité, il monta en toute hâte au troisième étage, suivi des trois hommes déjà mentionnés; sur le haut de l'escalier central, il vit, à travers les portes ouvertes de la chambre de l'Orateur, les flammes sur le plancher et le feu en apparence plus violent vers l'angle nord-est, où étaient cumulés les copeaux qu'il dit avoir vus d'abord à travers la fenêtre de la chapelle,

Digitized by Google

sur la rue Richelieu. Rousseau descendit de nouveau dans la rue avec les trois personnes qui l'avaient suivi, et courant de nouveau à la porte du couvent, il vit trois hommes de police qui frappaient à la porte à coups redoublés, pour réveiller les religieuses ; une d'elles, la Mère Supérieure, ouvrit alors la porte et conduisit les personnes qui avaient ainsi frappé à travers la cour du couvent, dans la nouvelle bâtisse, et elle les laissa au pied de l'escalier principal où déjà plusieurs personnes étaient rassemblées, quelques-unes portant, à ce qu'il paraît, des coffres contenant des outils de charpentier que les ouvriers sauvaient des flammes. Dans le même temps, Jean Patry, un des contracteurs, qui occupait la maison voisine et qui avait en sa possession la clef de la porte principale de l'aile ouest, ayant été éveillé par le cri : "au feu," et averti par sa voisine que le feu était dans la nouvelle bâtisse, il se rendit en toute hâte au lieu de l'incendie avec une lanterne, et entra par la porte dont il avait la clef, monta au troisième étage par deux escaliers dans l'aile sud et parvint par le corridor de cet étage aux appartements d'où le feu était vu au haut de l'escalier principal, étant la chambre désignée sur le plan D, et réservée pour l'Orateur de l'Assemblée Législative comme ci-dessus mentionné. La plus grande partie du plancher était en feu ainsi que la cloison de planche brute qui séparait cet appartement d'un plus petit au nord-est, désigné sur le même plan comme chambre de toilette. Patry courut aussitôt à la porte de la chapelle pour chercher de l'eau, sachant qu'une barrique en contenant y avait été déposée ; mais ne trouvant point de seau, il ouvrit la porte de la chapelle et cria pour qu'on lui en apportât, et il en obtint de suite. Alors, suivi par plusieurs personnes, il se hâta de retourner avec de l'eau, et la jeta sur le feu ; en allant en chercher de nouveau, il vit une personne qu'il ne reconnut point (et qui depuis a été constatée être M. Audy, du département de l'inspecteur général, témoin entendu après), qui s'empara de sa lanterne et de son seau, lui disant d'aller chez lui pour se procurer d'autres seaux ; ce qu'il fit. A son retour la flamme avait déjà envahi la chapelle.

Rousseau et Patry ne paraissent point s'être rencontrés, bien qu'ils aient dû être tous deux au haut de l'escalier dans la bâtisse centrale, a quelques minutes l'un de l'autre. Ceci peut aisément s'expliquer, vu que Rousseau monta l'escalier principal et le descendit immédiatement et sortit par la porte principale, tandis que Patry se rendit au troisième étage par l'escalier de l'aile sud, et parvint au haut de l'escalier principal une minute ou deux après que Rousseau et les trois personnes qui étaient avec lui l'eussent quitté. Cette présomption est confirmée par le fait que, quand Rousseau se rendit à la porte de la chapelle sur la rue Richelieu, il l'a trouva ouverte et plusieurs personnes y entrant, Patry ayant ôté les barreaux qui la fermaient. Rousseau est donc la première personne qui soit entrée dans la bâtisse avec trois autres qui le suivaient, et Patry est la seconde. Tous deux s'accordent à dire que le feu a pris son origine dans l'appartement sus-désigné, et dans la partie nord-est de cet appartement, vers la rue St. Olivier.

4o. Les commissaires, après avoir interrogé tous les témoins avec soin et précision, et avoir donné la considération la plus attentive et la plus complète à l'ensemble des témoignages qui se trouvent dans l'Appendice C de leur rapport, n'ont pu découvrir ni l'origine ou la cause du feu, les faits énoncés ne pouvant conduire à aucune conclusion rationnelle au-delà de simples conjectures, lesquelles naîtront aussi bien dans l'esprit du lecteur que dans celui des commissaires, ceux-ci n'ayant aucune donnée qui puisse leur faire attacher plus d'importance à une partie de la preuve qu'à l'autre et tendant à donner une impression autre que celle produite par la preuve elle-même.

Il n'y a point de doute que vu la grandeur, la forme et la distribution de la bâtisse, les nombreux appartements qui la subdivisaient, et la facilité d'entrer dans l'intérieur par le soubassement de l'aile du sud-ouest, une personne malintentionnée

Digitized by Google

aurait pu pénétrer dans la chambre où il est constaté que le feu a commencé, et avoir incendié la bâtisse; mais les commissaires sont d'opinion qu'il n'existe aucune preuve qui puisse les justifier à inférer que le feu est l'œuvre d'un incendiaire; au contraire, pendant tout le cours de la preuve, ils ont été de plus en plus persuadés que cette calamité est le résultat d'un pur accident, mais ils n'ont pu en découvrir la trace. Il n'appert point non plus qu'il y ait eu de la négligence en manquant de prendre les précautions nécessaires contre le feu de la part des contracteurs ou des personnes chargées de la surveillance de la bâtisse, pendant sa construction. Les précautions ordinaires, au moins, semblent avoir été prises pour se préserver des accidents contre le feu; de plus, les commissaires sont intimement convaincus, d'après la preuve qu'ils ont devant eux, que si l'ordre si sage du commissaire en chef des travaux publics donné à l'architecte du gouvernement trois jours avant l'incendie, de placer une pompe à feu dans la chapelle, eût immédiatement été mis à exécution, la bâtisse aurait, sans aucun doute, été préservée, puisque tous les témoins qui ont vu l'origine du feu concourent à dire que très-peu de seaux d'eau auraient suffi à maîtriser les flammes et les éteindre.

Les soussignés, bien que leurs instructions les limitent à s'enquérir de l'origine du feu qui a détruit la bâtisse en question, et que toute observation au-delà peut paraître gratuite de leur part et dépassant leurs fonctions, ils croient cependant devoir soumettre respectueusement à Votre Excellence, comme résultat de leur investigation, et aussi de leurs observations personnelles, lors de l'incendie précédent de l'hôtel du parlement, que, dans toutes les bâtisses publiques dont les dimensions sont beaucoup plus considérables que celles des maisons de particuliers, il ne peut y avoir aucune précaution effective contre le feu, à moins que, outre une surveillance continuelle et rigide, le jour et la nuit, la construction de la bâtisse ne soit divisée en sections distinctes, parfaitement isolées les unes des autres au moyen de murs en pierre, avec de doubles portes en fer, afin d'empêcher, par ce moyen ou par d'autres plus effectifs, l'extension du feu de la partie où il a pris son origine à l'autre. Ceci est prouvé d'une manière claire par le fait de la préservation du feu de l'aile Est de l'Hospice de la Charité, occupée par les religieuses, au moyen des portes de fer, dont il a été parlé plus haut. Dans tous les cas où la forme de la bâtisse ne forme pas une ligne droite, mais consiste en ailes à angles droits, ou autrement, en sorte que les fenêtres et les ouvertures de la bâtisse se trouvent rapprochées et exposées à l'action des flammes, ou d'une chaleur trop intense, ils suggèrent que dans toutes les parties de la bâtisse où il pourrait être à craindre que les flammes s'y communiquassent en s'échappant d'autres bâtiments ou de quelque partie de la bâtisse elle-même, de faire les cadres des fenêtres en matières incombustibles, et de plus, de protéger les ouvertures au moyen de contrevents en fer massif.

Le tout humblement soumis.

DUNBAR ROSS,
R. S. M. BOUCHETTE.

QUÉBEC, 19 juin 1854.

Digitized by Google

APPENDICE.

A.—Commission.
B.—Avertissement Public.
C.—Preuve.
D.—Plans (depuis A jusqu'à G).

Appendice A.

[L.S.] PROVINCE du CANADA.

Par Son Excellence le Lieutenant Général William Rowan, C.B., Administrateur du Gouvernement de la Province du Canada, et Commandant des Forces de Sa Majesté en cette Province, etc., etc., etc.

A tous ceux qui ces présentes verront, ou qu'elles pourront concerner,

Salut :

ATTENDU que le soir du troisième jour de mai courant, l'édifice connu sous le nom de L'Hospice de la Charité, situé en la cité de Québec, et loué temporairement pour y tenir les séances de la législature, a été entièrement consumé par le feu ; et attendu qu'il est grandement désirable que la cause de cette calamité et toutes les circonstances qui s'y rattachent soient recherchées et constatées,—

Sachez que sous et suivant les dispositions d'un acte de la législature de la province du Canada, passé en la neuvième année du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour autoriser les Commissaires chargés de faire enquêtes sur les sujets se rattachant aux affaires publiques, à recevoir des témoignages sous serment," sous l'autorité qui m'est donnée par cet acte, et par et de l'avis et consentement du conseil exécutif de Sa Majesté pour cette province, j'ai nommé et constitué, et par ces présentes je nomme et constitue Dunbar Ross et Robert S. M. Bouchette, de la cité de Québec, dans le district de Québec, commissaires pour s'enquérir des causes du dit incendie, et de toutes les circonstances qui s'y rattachent ; et j'autorise par ces présentes les dits Dunbar Ross et Robert S. M. Bouchette, de la cité de Québec, dans le district de Québec, commissaires pour s'enquérir des causes du dit incendie et de toutes les circonstances qui s'y rattachent ; et j'autorise par ces présentes les dits Dunbar Ross et Robert S. M. Bouchette, comme tels commissaires, de sommer de comparaître devant eux aucune personne ou personnes comme témoin ou témoins, et de requérir telle personne ou personnes de rendre témoignage sous serment, soit verbalement ou par écrit, et de produire tels documents et choses que les dits Dunbar Ross et Robert S. M. Bouchette pourront croire nécessaires à l'investigation complète des faits et choses susdits. Lequel office de commissaires sera tenu et possédé par les dits Dunbar Ross et Robert S. M. Bouchette, pour les fins susdites, durant bon plaisir. Et je requiers par ces présentes les dits Dunbar Ross

Digitized by Google

et Robert S. M. Bouchette, de faire rapport du résultat de l'enquête mentionnée ci-dessus, en toute hâte convenable, au gouverneur, lieutenant gouverneur, ou personne administrant alors le gouvernement.

Donné sous mon seing et le sceau de mes armes, à Québec, le quatrième jour de mai, en l'année de notre Seigneur, mil huit cent cinquante-quatre, et dans la dix-septième année du règne de Sa Majesté.

(Signé, WM. ROWAN.

—

Par Ordre,

(Signé,) PIERRE J. O. CHAUVEAU,
Secrétaire.

—

(ENDOSSÉ.)

Je certifie que les ci-nommés Dunbar Ross et Robert Shore Milnes Bouchette ont paru devant moi ce jour, et ont personnellement souscrit et prêté le serment pour l'exécution fidèle des devoirs qui leur sont confiés.

(Signé,) J. GREEN,

Québec, 6 mai 1854.

Appendice B.

[Avis publié dans tous les journaux de Québec.]

AVIS PUBLIC.

LES soussignés, nommés commissaires pour s'enquérir des causes de l'incendie qui a détruit l'édifice connu sous le nom d'Hospice de la Charité, dans le faubourg St. Jean de cette ville, le soir du trois mai courant, loué pour les séances de la législature, requièrent toutes personnes ayant aucune connaissance de l'origine du dit incendie, ou des circonstances qui s'y rattachent, de comparaître et de rendre témoignage devant les commissaires, qui siégent maintenant tous les jours, au Palais de Justice en cette ville, dans le bureau des Appels, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

Québec, 6 mai 1854.

Appendice C.

[Liste des Dépositions.]

No. 1.—L'Hon. Jean Chabot.
2.—Charles Baillargé.
3.—Jean Patry.
4.—Jean Benoît.
5.—Maurice Marcoux.
6.—Charles Gingras.
7.—John Fennings Taylor.
8.—Dame Veuve Thomas.
9.—Révérende Sœur Mallet.
10.—Révérende Sœur St. Louis.

Digitized by Google

No. 11.—Pierre Rousseau.
12.—Philippe Marcoux.
13.—Révérende Sœur Lefèbvre.
14.—Grégoire Couture.
15.—Henriette Lapierre.
16.—Jean Petit.
17.—John Pye.
18.—Veuve John Ray.
19.—Michael Keating.
20.—Etienne Gingras.
21.—John Webb.
22.—William Drum.
23.—George Langlais.
24.—Dame François Ratté.
25.—Henry Dean.
26.—Dame Louis Moisan.
27.—Edmund Paddon.
28.—Wm. Roger Dean.
29.—Jean-Bte. Gilbert.
30.—Dame Pierre Rousseau.
No. 31.—Dame George Langlais.
32.—Hon. Louis Massue.
33.—George Harwood.
34.—Elmire Harwood.
35.—Thomas Andrews.
36.—Ferdinand Gingras.
37.—Louis Cantin.
38.—Raphaël Giroux.
39.—John Gilmour.
40.—Toussaint Vézina.
41.—Jacques Roy Audy.
42.—James Dean.
43.—Apolline Gingras.
44.—Joseph Gingras.
45.—Michael McAvoy.
46.—John O'Leary.
47.—Benjamin Daikers.
48.—Louis Lemoine.
49.—Pierre Gauvreau.

No. 1.

PROVINCE DU CANADA. } L'HONORABLE JEAN CHABOT, Commissaire en chef des Travaux Publics de la dite Province, après serment dûment prêté, dépose et dit:—Au commencement de mars dernier, les commissaires des travaux publics, en vertu d'un ordre en conseil, louèrent de Sa Grâce l'Archevêque de Québec, la bâtisse par lui en voie de construction, dans le faubourg St. Jean de la cité de Québec, et destinée à loger les religieuses appelées Sœurs Grises ou Sœurs de la Charité, aux fins d'y préparer les salles nécessaires pour les séances de la législature et de ses employés. Les commissaires s'obligèrent de faire finir et compléter la bâtisse en question, aux frais du gouvernement, l'archevêque fournissant tous les matériaux alors achetés et les ouvrages commencés.

Les ouvriers furent chargés de faire les travaux nécessaires, savoir: MM. Benoît, Toussaint Vézina, Jean Patry et Raphaël Giroux. Chacun de ces quatre ouvriers avait respectivement en charge les ouvrages suivants, savoir: Raphaël Giroux avait l'intérieur de la chapelle; Benoît, la bâtisse du centre, à six étages; Vézina, la nouvelle bâtisse du centre et l'aile du sud-ouest; et Patry l'aile en arrière.

Messieurs Murphy et O'Leary étaient les contracteurs des enduits et ouvrages en plâtre.

Ces ouvriers étaient les seuls qui travaillassent en dedans de la bâtisse, avec leurs employés. M. Charles Baillargé, architecte, était chargé de la surintendance de tous les ouvrages, et donnait les directions. Les Sœurs de Charité s'étaient chargées de surveiller l'intérieur de la bâtisse, tant le midi que le soir, après le départ des ouvriers, et ce, conjointement avec le dit Jean Patry, les commissaires ayant jugé qu'il y aurait plus de soin et d'attention de la part des sœurs que d'aucune autre personne, pour cette surveillance; et il était entendu et convenu qu'il serait alloué aux sœurs le même salaire qu'on aurait été obligé de payer à une autre personne pour la surveillance en question.

Digitized by Google

Les Sœurs de la Charité s'étaient chargées de surveiller l'intérieur de la bâtisse, tant le midi que le soir, après le départ des ouvriers, et ce, conjointement avec le dit Jean Patry, les commissaires ayant jugé qu'il y aurait plus de soin et d'attention de la part des Sœurs que d'aucune autre personne, pour cette surveillance ; et il était entendu et convenu qu'il serait alloué aux Sœurs le même salaire qu'on aurait été obligé de payer à une autre personne pour la surveillance en question.

Vers la fin d'avril dernier, sur des représentations faites par M. Thomas Amiot et autres, que des tas de ripes étaient quelquefois laissés autour de la bâtisse, en dehors, et que des malfaiteurs pourraient y mettre le feu, ou que le feu pourrait y être mis par des fumeurs, en passant, j'ordonnai à Pierre Gauvreau, architecte du bureau des travaux publics, d'envoyer dans la bâtisse en question une pompe à feu et des quarts ou tonnes pour y mettre de l'eau.

Le premier du courant j'engageai le nommé Pierre Rousseau pour faire la garde autour de la bâtisse, chaque nuit, et il devait s'adjoindre telles autres personnes qu'il jugerait à propos et fiables ; et il devait commencer la surveillance en question le trois du courant au soir.

Le trois du courant, vers neuf heures et demie ou neuf heures trois quarts du soir, quelqu'un frappa à ma porte, et la servante ayant ouvert, on cria : "Dites à M. Chabot que le feu est au nouveau parlement." Alors je regardai par la fenêtre dans cette direction, mais je n'aperçus pas de lueur. Je partis immédiatement, et, en sortant, j'aperçus la lueur.

Arrivé à la porte St. Jean, j'entendis le tocsin qui commençait à sonner. Quand j'arrivai à la bâtisse, elle était toute en feu. Le dôme et le clocher n'étaient pas encore tombés. J'entrai immédiatement dans le logement des Sœurs qui est contigu à la dite bâtisse et au nord-est d'icelle, et j'y suis resté à surveiller les travaillants, pour empêcher le feu de communiquer au dit logement.

Il y avait entre le logement des Sœurs et la bâtisse incendiée des portes de fer dans les trois étages du dit logement. Ces portes avaient été placées peu de jours auparavant. Je crois même qu'on en avait terminé le placement le soir même de l'incendie. La porte de fer destinée à être posée dans la cave, était rendue sur les lieux, mais n'était pas encore mise en place. Cette ouverture a été pendant l'incendie, gardée par plusieurs personnes, et bouchée avec de la terre et autre matériaux. Sans ces portes de fer, il aurait été impossible de préserver de l'incendie le logement des Sœurs.

J'avais donné des ordres exprès de ne permettre à personne de fumer dans la bâtisse en question, et que, si quelqu'un des ouvriers ou employés contrevenait à ces ordres, les entrepreneurs devaient le renvoyer immédiatement ; et des affiches avaient été posées dans l'intérieur de l'édifice, aux mêmes fins, à l'égard des visiteurs.

L'archevêque avait assuré la bâtisse au montant de six mille louis, et le gouvernement était tenu de payer le premium extra exigé par les assurances, pendant que les ouvriers y travaillaient. Et ne dit rien de plus.

La déposition ci-dessus et d'autres parts ayant été lue par le témoin, il déclare qu'elle contient la vérité, y persiste et a signé.

(Signé,) J. CHABOT.

Assermenté devant nous, à Québec,
le huitième jour de mai, mil huit cent cinquante-quatre.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 2.

PROVINCE DU CANADA. } CHARLES BAILLARGÉ, écuyer, de la cité de Québec, architecte, âgé de vingt-sept ans, est comparu devant les com-

Digitized by Google

missaires sus-nommés, et ayant été dûment assermenté, dépose et dit :—J'étais l'architecte que les commissaires des travaux publics employaient pour faire les plans de la division intérieure de l'édifice connu sous le nom : " d'Hospice de Charité des Sœurs Grises," dans le faubourg St. Jean de la cité de Québec, qui a été détruit par le feu le trois courant. Dans le mois de mars dernier, j'étais engagé à changer les divisions premières du dit édifice pour les adapter au besoin du parlement provincial. J'ai en conséqnence fait des plans de l'édifice en question, de la division de chaque étage et du soubassement, dont je produis des copies marquées A, B, C, D, E, F et G.

Les divisions, telles qu'indiquées dans les dit plans, ont subi des modifications partielles comme l'ouvrage avançait.

J'ai visité le dit édifice tous les jours, tandis qu'on y travaillait.

Mon devoir, comme architecte, était de diriger les ouvriers, de leur donner les explications nécessaires et de voir que l'ouvrage se fit selon les plans.

Le trois mai courant, tout l'ouvrage des charpentiers et menuisiers au centre de l'édifice était fini, et les divisions de l'aile sud était aussi en grande partie complétées. Les charpentiers et menuisiers travaillaient cependant encore dans le centre et les autres parties de l'édifice.

Les quatre, cinq et sixième étages de l'édifice central étaient, je crois, complétement divisés et finis, moins quelques cloisons qui restaient à tapisser, et il n'y avait là aucun ouvrier d'employé, le trois mai courant, au meilleur de ma connaissance, si ce n'est quelques plâtriers. Les divisions des second et troisième étages étaient finies, mais un certain nombre d'ouvriers travaillaient dans chacun de ces étages et préparaient de l'ouvrage pour les autres parties de l'édifice.

Quant au premier ou plus bas étage, sur la rue St. Olivier il était aussi fini moins le plâtrage, et les Sœurs Grises l'occupaient pour y faire l'école.

Des journaliers travaillaient au soubassement, y préparant du mortier et creusant des canaux.

Le plancher de la chapelle, en arrière du centre de l'édifice et faisant face à la rue Richelieu, était de niveau avec le plancher du troisième étage de l'édifice central sur la rue St. Olivier, et la voûte ou plafond de la chapelle s'élevait au dessus des trois autres étages.

Tout l'ouvrage des charpentiers était fini dans la chapelle et la première couche de plâtre était donnée. Les menuisiers y travaillaient encore. Il y avait beaucoup d'échaffaudages, d'ouvrages en bois et de matérieux dans la chapelle. Trente hommes environ y travaillaient.

Les divisions de l'aile sud-ouest étaient finies, excepté dans les deux étages inférieurs de la partie sud. Les menuisiers travaillaient encore dans l'aile sud-ouest, faisant des tablettes pour la bibliothèque, des siéges pour la galerie du conseil, etc.

Il y avait, le trois mai, dans la chapelle, deux poêles, ayant environ vingt-cinq pieds de tuyau chacun. Les tuyaux entraient dans les cheminées à la hauteur ordinaire d'un tuyau de poêle, immédiatement au-dessous de la première galerie, c'est-à-dire à peu près deux ou trois pieds plus bas.

Il y avait trois ou quatre poêles dans la bâtisse centrale, c'est-à-dire dans les second et troisième étages, et un au sixième étage. Ces poêles étaient changés de place de temps à autre, selon que l'occasion le requerrait. Je ne me rappelle pas au juste la position et la longueur des tuyaux. Quelques uns avaient environ vingt-cinq ou trente pieds de long, et pouvaient passer dans des pierres qu'on mises dans les cloisons.

Le troisième jour de mai courant, j'ai resté dans la bâtisse jusqu'à environ sept heures et un quart du soir. L'entrepreneur pour la chapelle, Raphaël Giroux, y était dans le temps, ainsi que Jean Patry, aussi l'un des entrepreneurs. M. Taylor, greffier du conseil législatif, un M. Drum, meublier, et deux de ses fils étaient

Digitized by Google

aussi dans la bâtisse ce soir-là, à l'heure indiquée. Quand j'en suis parti, à sept heures et un quart ce soir-là, j'ai laissé dans la chapelle Raphaël Giroux, qui ferma la porte (de la chapelle) quand j'en fus sorti, à la clef. Je n'ai pas vu Jean Patry dans la bâtisse quand j'en suis parti, mais il y était quelques minutes avant. J'ai laissé M. Taylor et les Drum au quatrième étage de l'aile ouest, dans la salle du conseil.

Vers six heures et demie ce soir-là, j'ai vu deux ou trois des religieuses faisant leur tour ordinaire de la bâtisse, examinant chaque poële, enlevant les *ripes* et prenant d'autres précautions contre le feu. Il faisait alors bien clair. Je les ai vues dans la bâtisse centrale et dans d'autres parties de l'édifice.

Il y avait une grande quantité de copeaux et de *ripes* dans toutes les parties non finies de l'édifice, et on s'en servait pour chauffer les poëles.

Le trois mai courant, il y avait, je crois, dans la bâtisse plus de *ripes* qu'il n'en avait été produit dans la journée. Il paraissait y avoir une accumulation de copeaux et de *ripes*. Les poëles ne pouvaient consumer tout ce qui s'en faisait journellement, et je crois qu'une petite quantité seulement en était enlevée de la bâtisse, par la porte de la chapelle. Les *ripes* peuvent avoir été enlevées, sans qu'on en ait eu connaissance, par la porte qui donnait sur la rue St. Olivier. La défense de fumer dans la bâtisse, était, d'après ce que j'ai pu voir, strictement suivie, dumoins je n'y ai vu personne fumer.

J'ai remarqué que durant plusieurs jours avant le trois mai courant, il n'avait pas été fait de feu dans les second et troisième étages de l'édifice. J'ai souvent mis les mains sur les poêles et les ai trouvés froids, et je ne crois pas que les poêles des dits étages aient été allumés dans la journée du trois mai courant ; mais je ne me souviens pas d'avoir examiné s'ils l'avaient été.

Je me rendis à temps sur les lieux, le trois mai courant, pour m'apercevoir que le feu avait commencé dans le second ou troisième étage de la bâtisse centrale.

Je n'ai vu d'autre feu dans l'édifice, à part ceux de quelques uns des poêles, que celui des plombiers dans la cheminée du soubassement.

Les portes de fer entre l'ancienne aile occupée par les religieuses et la nouvelle bâtisse ont dû n'avoir été posés que dans les deux jours qui ont précédé l'incendie. Il y en avait trois de posées. Celle du soubassement ne l'était pas. L'ouverture était bouchée avec du sable pendant le feu pour protéger l'ancienne aile.

Il y avait trois portes de dehors en usage dans la bâtisse, savoir :—La porte de la chapelle sur la rue Richelieu, une porte dans la partie principale ou centrale de la bâtisse sur la rue St. Olivier. Les contracteurs et leurs hommes entraient et sortaient par ces portes. Il y avait aussi une porte qui donnait sur la cour, par laquelle on pouvait entrer dans l'intérieur de la bâtisse, quand la porte de cour était fermée. On s'était servi dans la journée de plusieurs ouvertures de la cave sur la rue St. Olivier, pour y déposer du sable, du mortier et autres matériaux, et elles étaient temporairement closes la nuit par des planches supportées en arrière par d'autres planches. Il eut été possible de déplacer ces planches et d'entrer à l'intérieur de l'édifice par ce moyen. Il y avait aussi dans la cave de l'aile sud plusieurs fenêtres qui, je crois, restaient ouvertes la nuit. Elles étaient nouvellement faites, et on pouvait par là s'introduire dans l'intérieur de la bâtisse en sautant par dessus la clôture de la cour qui avait environ dix pieds de haut, et entré dans cette aile on pouvait aisément s'introduire dans la bâtisse centrale, vu qu'il y avait plusieurs portes de communication. Les bâtisses immédiatement vis-à-vis ne commandaient point ces diverses ouvertures.

Je crois que les religieuses avaient la clef de la porte de la bâtisse centrale sur la rue St. Olivier, Giroux celle de la chapelle sur la rue Richelieu, et Patry celle de l'aile sud-ouest.

Les plâtriers Murphy et O'Leary étaient chargés de condamner les portes et les fenêtres des caves le soir : ils se servaient des caves pour préparer leur mortier et leur plâtre.

Digitized by Google

Quand j'ai vu le feu, mon impression a été et est encore qu'il a commencé dans les appartements désignés sur le plan au troisième étage comme chambre de l'orateur et chambre à toilette. Je ne me rappelle pas avoir été dans ces deux chambres le trois mai courant. Je crois qu'il y avait un poêle dans la chambre de l'orateur, mais je crois qu'il n'a pas été chauffé ce jour-là. La raison pour croire cela est que je sais qu'on ne l'avait point chauffé pendant plusieurs jours avant le trois courant. Je crois qu'il y avait des ripes dans cette chambre quand j'y suis allé. Il y avait des charpentiers et menuisiers qui travaillaient le trois courant dans quelques unes des chambres du troisième étage de la bâtisse centrale,—ils y préparaient de l'ouvrage pour d'autres parties de l'édifice. Les portes intérieures à cet étage, ni dans aucune partie de la bâtisse centrale, n'étaient pas encore posées (à l'exception de celle de la chambre de l'orateur communiquant au corridor, qui, je crois, l'était), ce qui a fait, sans doute, que le feu s'est répandu si vite dans tout l'édifice.

Question.—Savez-vous, pouvez-vous dire, ou avez-vous été informé, et par qui, s'il y a quelque autre chose ou fait touchant, ou en aucune manière que ce soit se rapportant à l'édifice ou au feu qui l'a consumé, de nature à expliquer ou indiquer l'origine et la cause du dit incendie? Ou avez-vous entendu dire, ou connaissez vous aucun fait, circonstance ou chose quelconque de nature à prouver que les dites bâtisses étaient exposées au feu, ou non? En ce cas, dites ce que vous en savez aussi amplement et minutieusement que si vous étiez spécialement interrogé sur cela.

Réponse.—Je ne sais rien de plus que ce que j'ai déjà déposé.

Et le déposant ne dit rien de plus et a signé.

(Signé,) CHAS. BAILLARGÉ.

Assermenté devant nous,
à Québec, le 8 mai 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 3.

PROVINCE DU CANADA. } JEAN PATRY, maître menuisier, de la cité de Québec, après serment prêté sur les Saints Evangiles, dépose et dit:—Au commencement du mois de mars dernier, j'ai contracté avec les commissaires des travaux publics de cette province pour le parachèvement d'une partie de la bâtisse que faisait alors construire Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque, dans le faubourg St. Jean de la dite cité, et destinée à loger les dames religieuses appelées Sœurs Grises ou Sœurs de la Charité. C'est la partie sud de la dite bâtisse, c'est-à-dire, l'aile sud contiguë à l'aile ouest d'icelle, que j'avais ainsi entrepris de finir.

Le trois mai courant, l'ouvrage que j'avais entrepris était presque fini, et je pensais terminer mon entreprise durant la présente semaine. Il y restait seulement les ripes de la journée du trois mai.

Quand on a commencé à bâtir cet édifice, j'y ai été employé par Sa Grâce l'Archevêque pour faire les ouvrages nécessaires dans l'aile ouest; et durant tout le temps que j'ai été ainsi employé, j'avais, conjointement avec les religieuses, la surveillance de la bâtisse, et j'ai continué d'exercer cette surveillance, conjointement avec ces dames, jusqu'au soir que l'incendie a eu lieu.

Le soir du trois de mai courant, je suis sorti de la bâtisse à sept heures, et j'y ai laissé Raphaël Giroux, qui a gardé la clef. Il avait quelques ouvrages à faire dans la chapelle.

Digitized by Google

Dès que la cloche de six heures a sonné, la plupart des ouvriers sont partis, et deux de ces dames sont entrées dans la bâtisse pour y faire leur visite ordinaire. Je les ai accompagnées pendant quelque temps. Je crois que ces religieuses étaient la sœur St. Louis et la sœur Lefebvre.

C'est en quittant M. Baillargé, l'architecte, et Raphaël Giroux, le sculpteur, dans la chapelle, que j'ai rencontré les religieuses qui faisaient leur tournée. Je les avais déjà vues passer d'une chambre à l'autre quelques instants auparavant. J'ai parcouru plusieurs appartements, et j'ai mis les mains sur les poêles, que j'ai trouvés froids. Je ne suis pas entré ce soir-là dans la chambre marquée, sur le plan D, comme chambre de l'orateur, mais j'ai vu que les planchers y avaient été lavés ce jour-là. Il y avait un peu de ripes dans le corridor sur lequel ouvre cette chambre. Je suis passé dans presque toutes les chambres de la partie du centre de la dite bâtisse, depuis le rez-de-chaussée, sur la rue St. Olivier, jusqu'au troisième étage, inclusivement. Je ne suis pas monté plus haut ce jour-là.

Je suis alors sorti de la bâtisse par la porte d'issue de l'aile ouest de la dite bâtisse, donnant sur la rue St. Olivier. C'est la porte dont j'avais habituellement la clef que j'avais laissée ce soir-là à Raphël Giroux, comme je l'ai dit plus haut; mais il me l'avait remise vers sept heures et quart ou sept heures et demie du même soir. J'en étais en possession lorsque l'alarme du feu fut donnée. C'était la seule porte de la bâtisse qui fermât en dehors; toutes les autres étaient barrées à l'intérieur.

Les seules personnes qui, à ma connaissance, fussent dans la bâtisse lorsque j'en sortis, étaient M. Baillargé, Giroux et les sœurs que j'ai nommées.

Il y avait des ripes dans les trois étages inférieures, mais pas en grande quantité.

Les chambres indiquées sur le dit plan D comme *Translator's rooms* n'avaient pas été lavées. On y travaillait à faire le siége de l'orateur; c'était deux menuisiers nommés Béland qui y travaillaient. Je suis passé dans le corridor vis-à-vis les dites chambres, en m'en allant. Les ouvriers n'y étaient pas, et il n'y avait pas de feu dans le poêle qui s'y trouvait.

Je demeure dans une maison qui tient au terrain sur lequel la dite bâtisse est érigée. J'avais l'habitude de visiter l'extérieur de la dite bâtisse et d'en faire le tour presque tous les soirs, avant de me coucher. Je n'y suis pas allé le trois de mai courant, vu que j'étais absent de la maison. J'ai toujours trouvé fermés les soupiraux de la cave de la partie du centre, qui ouvraient sur la rue St. Olivier. Je ne puis pas dire s'ils l'étaient ce jour-là.

Je n'ai jamais vu personne fumer dans aucune partie de la bâtisse. J'avais vingt-sept menuisiers sous mes ordres dans l'aile sud, aussi quatre maçons et neuf journaliers.

Vers les neuf heures et quart ou neuf heures et demie du soir, le trois de mai, j'étais chez moi, me préparant à me coucher, lorsque j'entendis un cri perçant dans la rue. J'ouvris ma porte, et j'entendis crier "au feu." Je ne vis aucun signe de feu, mais une dame Thomas, qui demeure en face de chez moi, me dit en anglais que le feu était dans la bâtisse des religieuses. J'ai de suite fait préparer une lanterne, et me suis en même temps chaussé. Je suis de suite parti avec la clef de la porte de la bâtisse que j'avais en ma possession, et, en arrivant au milieu de la rue, j'aperçus la lumière dans la fenêtre qui se trouve indiquée sur le dit plan D, étant la deuxième fenêtre du troisième étage de la dite bâtisse du centre, à partir de la maison occupée par les religieuses. Alors je suis entré par la porte, dont j'avais la clef, comme susdit, et je suis monté directement au troisième étage par l'escalier qui conduit de l'aile sud au dit troisième étage, et me suis rendu en toute hâte à la chambre d'où provenait la lumière. Je trouvai les portes de cette chambre ouvertes, et une partie de l'intérieur était en feu, c'est-à-dire, la partie la plus près de la fenêtre donnant sur la rue St. Olivier. Le plancher était en feu ainsi que la cloison qui sépare cette chambre de celle qui l'avoisine, et qui est indi

Digitized by Google

quée au dit plan D comme *Dressing-room.* Cette cloison était en madriers bruts. J'ai tout de suite couru vers une tonne d'eau qui se trouvait près de la porte de la chapelle et à l'intérieur. Il y avait de l'eau, mais pas de seaux. J'ai alors ouvert la porte de la chapelle, et j'ai crié, pour demander un seau, que j'ai obtenu presqu'immédiatement. Je suis retourné avec un seau d'eau à la chambre qui était en feu, et j'y ai jeté l'eau, qui a eu l'effet d'abattre un peu le feu. Quelques personnes m'avaient suivi, quand je suis entré dans la bâtisse. Je ne les connais pas. Je n'ai aucun doute que c'est dans la chambre en question que le feu a commencé; et, si j'avais été assisté d'une ou deux personnes, avec des seaux, je crois qu'il eût été possible d'éteindre le feu, quand je suis entré dans la bâtisse. Quand j'ai voulu courir chercher un autre seau d'eau, on m'a ôté mon seau et mon fanal, me disant de courir chez moi en chercher d'autres; ce que j'ai fait. Quand je suis revenu, le feu avait déjà envahi la chapelle.

Vu le soin particulier que les religieuses et moi prenions de la dite bâtisse, mon opinion est que le feu a été mis malicieusement, et que quelqu'un s'était caché dans l'édifice pour l'incendier, mais je n'ai aucune raison de soupçonner qui que ce soit.

D'après ce que j'ai vu, en arrivant à la chambre qui était en feu, il m'a paru que le feu avait pris dans le plancher, car il était plus brûlé que la cloison. En arrivant à la porte de la chambre, qui donne dans le corridor, j'ai traversé la dite chambre, et en suis sorti par la porte de cette même chambre qui conduit à la chapelle, car il n'y avait pas encore assez de feu pour empêcher de passer dans cette chambre, vu qu'il ne s'étendait pas encore au-delà de l'angle nord-est de la chambre.

Question.—Connaissez-vous, pouvez-vous mentionner, ou avez-vous été informé, et par qui, de quelqu'autre matière ou chose touchant ou concernant, d'aucune manière, le dit incendie ou l'édifice qu'il a détruit, qui soit de nature à expliquer ou faire connaître l'origine ou la cause du dit incendie? Ou avez-vous appris ou connaissez-vous quelque fait ou circonstance, ou aucune autre matière ou chose quelconque propre à démontrer que le dit édifice était exposé au danger d'être incendié, ou non? Si vous connaissez quelque chose à ce sujet, dites tout ce que vous en savez d'une manière aussi ample et aussi détaillée que si vous étiez spécialement interrogé sur chacun de ces faits, circonstances, matières ou choses.

Réponse.—Je ne connais rien de plus que ce que je viens de déposer.

Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

JEAN PATRY.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 9me jour de mai, 1854.
(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 4.

PROVINCE DU CANADA. } JEAN BENOIT, de la cité de Québec, maître menuisier et meublier, après serment prêté sur les Saints Evangiles, dépose et dit:—Vers le sept ou le huit de mars dernier, j'ai été engagé par les Commissaires des Travaux Publics de cette province pour finir certaines parties de la bâtisse connue comme: " L'Asile des Sœurs de la Charité, ou Sœurs Grises," situé dans le faubourg St. Jean de la cité de Québec. L'ouvrage devait être fait à la journée, et consistait premièrement de tout le corps de logis contenant six étages, faisant face sur la rue St. Olivier; aussi des deux étages sous la chapelle, et de la bibliothèque dans le second étage de l'aile ouest.

Le trois de mai courant, les sixième, cinquième et quatrième étages du centre étaient finis, à l'exception des portes, qui n'étaient pendues que dans le sixième

Digitized by Google

étage. Les planchers avaient été lavés dans le sixième et cinquième étages, et on avait commencé à les laver dans le quatrième étage, c'est-à-dire, dans la chambre indiquée sur le plan F comme la chambre de l'orateur, "*The Speaker's Room.*"

Quelques-uns de mes employés travaillaient, le trois de mai courant, dans les deuxième, troisième et dans la partie du quatrième étage du centre, où on avait commencé à laver les planchers, comme susdit. On travaillait aussi dans le grenier, à l'escalier du dôme. D'autres ouvriers étaient ce jour-là employés à vernir des meubles sauvés lors de l'incendie du parlement et déposés dans le grenier du dit principal corps de logis. Les plombiers étaient, depuis quelques jours, occupés à leurs ouvrages dans les deuxième et troisième étages de cette partie de la bâtisse. Il y travaillaient à des soupapes, dont une était attenante aux chambres de l'orateur de l'assemblée législative, dans le troisième étage: ces hommes étaient sous la direction de M. Pye, plombier, de cette ville. On travaillait aussi au placement des tuyaux pour le gaz, sous la direction de M. Andrews, plombier de cette cité. Ces ouvriers travaillaient dans la bâtisse du centre, et je crois que le trois de mai ils étaient dans le troisième ou quatrième étage sur la rue St. Olivier.

Mes employés travaillaient encore dans l'étage immédiatement sous le plancher de la chapelle.

Ce jour-là, trois de mai courant, j'avais quarante-cinq ou cinquante hommes d'employés dans la dite bâtisse, et un conducteur (foreman) nommé Maurice Marcoux.

J'allais tous les jours à la bâtisse en question, et j'y passais plusieurs heures.

Le trois de mai courant, j'y suis allé vers une heure ou deux, et j'en suis parti entre qnatre et cinq heures, après avoir fait ma visite ordinaire, et examiné le progrès des ouvrages.

Je suis passé alors dans toutes les chambres des six étages du principal corps de logis, et dans la bibliothèque et dans l'étage qui se trouvait sous la chapelle. J'ai aussi été dans la chapelle.

Le trois de mai courant, il y avait des ripes dans cette partie de la bâtisse où mes employés travaillaient. Il se trouvait dans la chapelle une très grande quantité de bois, échaffaudages, ripes et copeaux.

Dans le deuxième étage de la partie du centre, sur la rue St. Olivier, il y avait des ouvriers qui travaillaient, et il y avait quatre établis en usage, et trois autres dans la bibliothèque. Il y avait aussi d'autres établis en usage dans la chapelle. Au troisième étage il y avait deux établis; l'un dans la chambre de l'orateur, et l'autre dans la petite chambre voisine, indiquée sur le plan D comme "*Dressing Room.*"

Il y avait aussi un établi dans la chambre destinée au greffier de l'assemblée, dans le troisième étage, et un quatrième établi dans la chambre voisine, à l'ouest. Les ouvriers qui travaillaient dans les chambres de l'orateur se nommaient Philippe Marcoux, André Blais, Grégoire Couture et Charles Gingras. De ces quatre hommes, trois y avaient travaillé depuis plusieurs jours, et le quatrième avait commencé dans l'après-midi du trois mai courant. Ils y travaillaient à la menuiserie des soupapes et aux plinthes. Il y avait un poêle dans l'angle sud-est de la chambre de l'orateur, et le tuyau passait à travers la cloison en colombage, munie d'une pierre percée à cet effet et traversait le passage ou corridor, pour atteindre la cheminée. Ce tuyau pouvait avoir sept à huit pieds de longueur. Il n'y avait pas eu de feu dans ce poêle durant la journée du trois mai courant, ni trois ou quatre jours auparavant. L'établi dans cette chambre était placé vis-à-vis la fenêtre.

La cloison qui séparait les deux chambres de l'orateur était en madriers bruts. La porte de communication entre ces deux chambres n'était pas pendue ce jour-là, trois de mai courant.

Digitized by Google

Il y avait, ce jour là, des ripes dans la chambre de l'orateur, auprès de l'établi qui s'y trouvait. Je ne crois pas qu'il y eût de ripes dans le corridor, ce jour-là; cependant on en avait porté beaucoup par ce corridor, pour les enlever.

Les portes de la chambre de l'orateur étaient posées le trois mai. Défenses expresses avaient été faites de fumer dans la dite bâtisse, et quiconque y aurait contrevenu devait être renvoyé immédiatement. Il ne devait pas être fait de feu, après cinq heures de l'après-midi, dans aucun des poêles; et, si par hasard il restait du feu à six heures dans quelques uns de ces poêles, on devait l'éteindre, avant de sortir, en jetant de l'eau dessus. Je n'ai pas connaissance qu'on ait enfreint ces injonctions.

J'ignore comment on allumait les feux, quand on en avait besoin, et je n'ai pas vu d'allumettes en la possession d'aucun de mes employés.

C'est moi qui ai employé les femmes qui ont lavé les planchers. Il y en avait deux; une nommée Ratté, et une autre dont j'ignore le nom. J'avais fait transporter au quatrième étage une tonne d'eau pour l'usage de ces femmes. Je pense qu'il y avait de l'eau dans cette tonne le trois de mai au soir. Ce matin-là, la tonne avait été remplie.

Ces femmes faisaient chauffer l'eau dont elles se servaient sur des poêles dans le quatrième étage.

Le trois mai courant, je vis dans l'entrée de la chapelle, sur la rue Richelieu, une tonne pleine d'eau.

J'étais présent, lorsque deux ou trois jours auparavant l'honorable M. Chabot ordonna à M. Gauvreau, architecte du bureau des travaux publics, de faire transporter à la dite bâtisse des tonnes d'eau et une pompe à feu. M. Chabot dit en même temps qu'il serait nécessaire de nommer et placer des gardiens.

Je réside dans la rue des Fossés, faubourg St. Roch. La première connaissance que j'ai eue du feu, le trois mai, me fut donnée par le nommé Dorion; il était alors dix heures du soir, et j'étais au lit. Je me levai de suite et me rendis avec le dit Dorion à la bâtisse en question. Quand j'arrivai, le feu sortait par les ouvertures des troisième et quatrième étages, sur la rue St. Olivier. Je suis monté au deuxième étage que le feu n'avait pas encore atteint, mais il y tombait beaucoup de feu par les ouvertures faites dans le plancher pour y placer les tuyaux du calorifère.

Question.—Connaissez-vous, pouvez-vous mentionner, ou avez-vous été informé, et par qui, de quelque autre matière ou chose touchant ou concernant, d'aucune manière le dit incendie ou l'édifice qu'il a détruit, qui soit de nature à expliquer ou faire connaître l'origine ou la cause du dit incendie? Qu'avez-vous appris ou connaissez-vous quelque fait ou circonstance, ou aucune autre matière ou chose quelconque propre à démontrer que le dit édifice était exposé au danger d'être incendié, ou non? Si vous connaissez quelque chose à ce sujet, dites tout ce que vous en savez d'une manière aussi ample et aussi détaillée que si vous étiez spécialement interrogé sur chacun de ces faits, circonstances, matières ou choses.

Réponse.—Non; je ne connais rien de plus. Je ne puis pas dire positivement si la porte principale sur la rue St. Olivier était fermée à la clef ou non. Je pense que c'était avec une barre qu'on la fermait. J'ignore comment on fermait la petite porte pratiquée dans la dite porte principale. Je crois que c'est le nommé Jean Patry, entrepreneur, qui était chargé de fermer ces portes.

Et il ne dit rien de plus et a signé.

(Signé,) JEAN BENOIT.

Assermenté devant nous,
à Québec, ce 10 mai 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

Digitized by Google

No. 5.

PROVINCE DU CANADA. } MAURICE MARCOUX, de Québec, menuisier, après serment dûment prêté, dépose et dit:—Le trois mai courant, j'étais employé comme conducteur (*foreman*) par M. Jean Benoît, pour surveiller l'exécution des ouvrages de menuiserie du corps principal de l'Hospice des Sœurs de Charité situé dans le faubourg St. Jean de cette ville, sur les rues Richelieu et St. Olivier.

En ma dite qualité, j'étais présent dans la dite bâtisse ce jour-là, et j'étais chargé de conduire les hommes employés et de les placer où je jugerais à propos.

Ce jour-là, les ouvrages entrepris par M. Benoît étaient presque complétés dans les quatre étages supérieurs du dit principal corps de logis. On avait commencé à laver les planchers, et ils étaient finis aux sixième et cinquième; on les lavait ce jour-là dans le quatrième étage, où l'on avait balayé les chambres pour laver les planchers. On n'avait pas encore balayé au troisième: les ouvriers y travaillaient encore à leurs établis.

Il y avait un établi dans chacune des chambres destinées à l'orateur de l'assemblée législative.

L'établi qui se trouvait le trois mai dans la plus grande de ces chambres, était posé vers le milieu d'icelle, et vis-à-vis la fenêtre; et celui qui était dans la plus petite de ces chambres était placé de manière à ce qu'un des bouts fût vis-à-vis la fenêtre. Deux hommes étaient employés à chacun de ces établis. Les nommés André Blais et Charles Gingras travaillaient dans la plus grande de ces deux chambres, et les nommés Philippe Marcoux et Grégoire Couture dans la plus petite. Ils travaillaient tous quatre à la menuiserie des soupapes et des plinthes. Une de ces soupapes attenait aux dites chambres de l'orateur. Il y avait un poêle dans la plus grande de ces chambres. Il était placé dans l'angle sud-est de la dite chambre, et le tuyau traversait la cloison en colombage, et passait dans le corridor, où il entrait dans la cheminée. Ce tuyau pouvait avoir entre dix et douze pieds de longueur. Le poêle n'avait pas été chauffé ce jour-là, ni depuis cinq jours auparavant, au meilleur de ma connaissance.

Le trois mai courant, je suis parti un peu après six heures du soir, avec les employés. Je n'ai pas connaissance du départ des quatre hommes qui travaillaient dans les dites chambres de l'orateur.

Je n'ai pas connaissance que les plombiers aient travaillé dans les chambres de l'orateur le trois mai, mais je crois que ce matin-là ils avaient travaillé dans le second étage. Il n'y avait pas de cheminée ni d'âtre dans l'une ni l'autre de ces deux chambres. La porte de communication entre les deux chambres destinées à l'orateur de l'assemblée, suivant le plan D, était vis-à-vis de la porte ouvrant sur le corridor dans la plus grande de ces deux chambres, et à dix ou douze pouces de distance de la cloison en colombage qui séparait cette chambre du corridor, et à treize ou quatorze pieds du mur de devant.

Le trois mai, il y avait autour des établis, qui étaient dans ces chambres, des ripes, peut-être plus qu'il n'en avait été produit ce jour-là. Il y en avait d'accumulées dans les coins des dites chambres.

Ce jour-là les ouvrages qu'on y faisait ne requéraient pas de colle.

Deux ou trois jours avant le dit trois mai j'ai vu une tonne d'eau en dedans de la bâtisse, près de la porte par laquelle je sortais ordinairement. C'était au premier étage du corps principal de logis.

La première connaissance que j'ai eue de l'incendie en question a été par l'alarme qui a été donnée dans mon quartier, rue Craig, St. Roch, et par le tocsin que j'ai entendu sonner.

En arrivant sur les lieux, je vis que le troisième et quatrième étages étaien ent feu. J'essayai de pénétrer dans la bâtisse pour sauver le coffre qui contenait mes outils, mais je ne pus le faire.

Digitized by Google

Pendant que je travaillais à la dite bâtisse, il n'y venait pas un grand nombre d'étrangers, et il n'en est pas venu plus le trois mai que les autres jours, à ma connaissance.

J'ai connaissance que les plombiers faisaient du feu dans un des âtres du deuxième étage, pour chauffer leurs fers à souder, qu'ils transportaient rouges dans les endroits de la bâtisse où ils avaient quelque chose à souder ; mais je crois qu'ils n'ont travaillé que le matin du trois mai à souder queques parties des tuyaux des soupapes, dans le deuxième étage.

Il n'y a pas de maison en face de la dite bâtisse sur la rue St. Olivier, et il n'y avait qu'une petite maison un peu à l'ouest de l'entrée de la chapelle sur la rue Richelieu, et de l'autre côté de cette rue.

Les soupiraux des caves étaient ouverts durant le jour par les ouvriers, pour y préparer leur mortier et y entrer du sable, de la chaux, etc., et ils étaient fermés le soir par ces mêmes ouvriers, mais je ne sais pas s'ils étaient suffisamment clos pour qu'on ne pût pas pénétrer dans la bâtisse.

Je crois que, sans une surveillance particulière de la bâtisse qui était située dans des rues peu fréquentées, surtout le soir, il aurait été facile de s'y introduire, vu qu'il ne se trouvait aucune bâtisse habitée qui eût vue sur la dite bâtisse.

La grandeur de l'édifice et la multiplicité des chambres et des recoins faisait qu'il aurait été facile de s'y cacher durant le jour, et d'y mettre le feu après le départ des ouvriers.

Question.—Connaissez-vous, pouvez-vous mentionner, ou avez-vous été informé, et par qui, de quelque autre matière ou chose touchant ou concernant, d'aucune manière, le dit incendie ou l'édifice qu'il a détruit, qui soit de nature à expliquer ou faire connaître l'origine ou la cause du dit incendie ? Ou avez-vous appris ou connaissez-vous quelque fait ou circonstance, ou aucune autre matière ou chose quelconque propre à démontrer, que le dit édifice était exposé au danger d'être incendié, ou non ? Si vous connaissez quelque chose à ce sujet, dites tout ce que vous en savez d'une manière aussi ample et aussi détaillée que si vous étiez spécialement interrogé sur chacun de ces faits, circonstances, matières ou choses.

Réponse.—Je ne connais rien de plus que ce que je viens de déposer.

Et le déposant ne dit rien de plus et a signé.

(Signé,) MAURICE MARCOUX.

Assermenté devant nous,
à Québec, ce 10 mai 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 6.

PROVINCE DU CANADA. } CHARLES GINGRAS, de la cité de Québec, menuisier, après serment dûment prêté, dépose et dit :—Le trois de mai courant, je travaillais, sous la direction de M. Jean Benoit, maître menuisier, à la bâtisse connue sous le nom "d'Hospice des Sœurs de la Charité, etc.," située dans le faubourg St. Jean de cette cité, sur les rues St. Olivier et Richelieu. J'y travaillais depuis plusieurs jours, lorsque cette bâtisse a été détruite par le feu. Jusqu'à vers quatre heures, de l'après-midi du trois du courant, j'avais travaillé dans le second étage du principal corps de logis de cet édifice, sur la rue St. Olivier. Vers quatre heures de l'après-midi, ce jour-là, Maurice Marcoux, le conducteur (foreman) employé par M. Benoit, m'ordonna d'aller travailler au troisième étage, dans la chambre indiquée sur le plan D, à moi maintenant exhibé comme étant la seconde du troisième étage, en partant du logement des Sœurs Grises contigu à, et à l'est du dit édifice. Je ne sais pas lire, et je ne sais pas si cette chambre est

Digitized by Google

indiquée sur le plan comme "*Speaker's Room.*" Je n'ai pas non plus entendu dire qu'elle devait être occupée par l'orateur de l'assemblée législative. Cette chambre n'avait qu'une fenêtre, et elle donnait sur la rue St. Olivier. Le nommé Blais travaillait avec moi dans cette chambre. Nous y avions un établi. Nous y étions occupés à blanchir des planches; ce qui produisait beaucoup de ripes. Cet établi était placé vers le milieu de la chambre et parallèlement à la rue St. Olivier. Il y avait dans cette chambre, où je travaillais avec Blais, un poêle qui était placé dans l'angle sud-est d'icelle, et la porte de communication entre cette chambre et celle qui touchait au logement des Sœurs Grises était vis-à-vis le poêle. Je n'ai pas remarqué comment le tuyau en était placé, ni où il entrait dans la cheminée, ni puis-je me rappeler de quel côté était la porte du poêle; si elle se trouvait vis-à-vis de la dite porte de communication ou au côté opposé. Deux hommes, savoir: Philippe Marcoux, et un autre dont je ne connais pas le nom, travaillaient dans la chambre voisine de celle que je viens de mentionner. Il y avait aussi un établi dans cette chambre; il était placé du sud au nord. Il n'y avait pas de poêle dans cette dernière chambre. Ces deux hommes préparaient du bois; je ne sais pour quels ouvrages, mais il résultait beaucoup de ripes de leur ouvrage. Je n'ai pas vu de visiteurs ou étrangers dans les dites deux chambres depuis le temps que j'y suis entré jusqu'à mon départ, à six heures du soir, le trois du courant. Les plombiers, ni les ouvriers qui travaillaient à placer les tuyaux pour le gaz n'ont pas travaillé cet après-midi-là dans les dites deux chambres. Ils sont partis à midi, et ne sont pas revenus. Lorsque je partis, le soir du trois du courant, l'homme qui travaillait avec moi et les deux qui travaillaient dans la chambre voisine quittèrent la bâtisse en même temps. Il se trouvait alors, dans la chambre où j'avais travaillé depuis quatre heures, comme susdit, une assez grande quantité de ripes. Il y en avait dans l'autre chambre à l'est, mais je ne sais pas s'il s'y en trouvait autant ou plus que dans celle où je travaillais. La plus grande quantité de ripes était accumulée dans l'angle nord-ouest de la chambre où je travaillais, mais il s'en trouvait partout dans la chambre, et surtout au bout est de notre établi.

Quand je suis parti, à six heures ce soir-là, il n'y avait aucune apparence de feu dans ces chambres. Je ne puis pas jurer s'il y avait, où s'il y avait eu feu dans le poêle qui s'y trouvait, mais je n'en ai pas fait ni vu faire.

Quand je suis parti ce soir-là, j'ai emporté un paquet de copeaux, et suis sorti par la rue St. Olivier, avec un bon nombre d'ouvriers.

Les portes de ces deux chambres étaient ouvertes, si toutefois elles étaient pendues.

Dans le corridor tenant aux chambres en question, une ou deux planches du plancher avaient été déplacées par les ouvriers qui travaillaient à introduire le gaz ou par ceux qui travaillaient au calorifère. C'était les employées de M. Andrew, plombier, qui travaillaient à ces objets.

Je n'avais pas d'allumettes sur moi, et je n'en ai pas vues en la possession de ceux qui travaillaient avec moi.

Je n'ai pas vu de feu dans la bâtisse durant cette journée-là, et ne puis m'imaginer comment le feu a pu prendre dans la chambre où je travaillais; si toutefois il a pris là, car je me suis rendu trop tard sur les lieux pour voir où il avait commencé, et même pour sauver mes outils.

Question.—Connaissez-vous, pouvez-vous mentionner, ou avez-vous été informé, et par qui, de quelque autre matière ou chose touchant ou concernant, d'aucune manière, le dit incendie ou l'édifice qu'il a détruit, qui soit de nature à expliquer ou faire connaître l'origine ou la cause du dit incendie? Ou avez-vous appris ou connaissez-vous quelque fait ou circonstance, ou aucun autre chose quelconque tendant à démontrer que le dit édifice était exposé au danger d'être incendié, ou non? Si vous connaissez quelque chose à ce sujet, dites tout ce que vous en savez d'une manière aussi ample et aussi détaillée que si vous étiez spécialement interrogé sur chacun de ces faits, circonstances, matières ou choses.

Digitized by Google

Réponse.—Je ne connais rien ne plus que ce que je viens de déposer.

Et le déposant ne dit rien de plus, et, ayant déclaré ne savoir écrire ni signer, a fait sa marque d'une croix.

(Signé,) CHARLES ⋈ GINGRAS.
sa marque.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 11me jour de mai, 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 7.

PROVINCE DU CANADA. } JOHN FENNINGS TAYLOR, écuyer, de la cité de Québec, greffier du conseil législatif du Canada, après serment dûment prêté, dépose et dit :—Je connaissais l'édifice loué par le gouvernement provincial pour les séances de la législature, dans le faubourg St. Jean de cette ville, et connue sous le nom " d'Hospice des Sœurs de la Charité," qui a été consumé par le feu le trois mai courant.

Après que le gouvernement eut loué cet édifice et tandis qu'on travaillait à le parachever, j'avais l'habitude d'y aller tous les jours et y restais jusqu'à ce que les ouvriers fussent partis et même jusqu'à sept heures du soir. Presque tous les jours, après le départ des ouvriers de l'édifice, j'ai vu quelques unes des religieuses y entrer, et j'ai sçu depuis qu'elles y venaient dans l'intention de voir et de s'assurer si tout était en sûreté et si les poêles étaient éteints.

Le trois mai, j'y étais comme d'habitude, mais étant engagé ailleurs, je partis à six heures.

J'entrais ordinairement dans l'édifice par la porte de la chapelle sur la rue Richelieu, mais souvent aussi j'y entrais par le soubassement sur la rue St. Olivier. Il était environ quatre heures quand j'y allai le trois mai. J'allai de suite aux appartements désignés pour le conseil législatif. J'étais seul.

Le jour précédent, savoir, le deux mai courant, j'étais occupé dans la salle du conseil avec M. Drum, meublier, qui mesurait et taillait un tapis, et nous restâmes là jusqu'à près sept heures.

Quand je partis, je laissai Drum et ses fils dans la salle du conseil. Cette salle est au quatrième étage de l'aile ouest. Je sortis, ce soir-là, par la porte principale du soubassement de l'aile ouest.

Au meilleur de ma connaissance, je n'ai pas été, le trois mai, dans aucune partie de l'édifice central, mais je me suis rendu en arrivant à la salle du conseil : et conséquemment je ne sais pas dans quel état était ce jour-là les chambres de cette partie de l'édifice.

Le jour précédent, c'est-à-dire le deux mai, tandis que j'étais occupé avec Drum, comme je l'ai dit plus haut, je remarquai qu'il y avait de la fumée dans la salle du conseil.

Après l'incendie, ayant fait allusion à cela devant Vézina, un des principaux entrepreneurs, il dit qu'il n'avait pas été fait de feu dans le poêle de la salle du conseil depuis plusieurs jours, mais que la cheminée était si défectueuse que la fumée entrait par le tuyau, même quand le poêle n'était pas allumé. Quoiqu'il en soit, voyant de la fumée dans la chambre, je cru qu'il y avait alors du feu dans le poêle.

Je ne me rappelle pas avoir vu de poêle allumé dans la bâtisse pendant plusieurs jours avant l'incendie, et j'ai moi-même observé et fait la remarque que l'injonction de ne point fumer était strictement suivie.

Digitized by Google

Question.—Savez-vous, pouvez-vous dire, ou avez-vous été informé, et par qui, s'il y a quelque autre chose ou fait touchant ou en aucune manière que ce soit se rapportant à l'édifice ou au feu qui l'a consumé, de nature à expliquer ou indiquer l'origine et la cause du dit incendie? Ou avez-vous entendu dire ou connaissez-vous aucun fait, circonstance ou chose quelconque de nature à prouver que le dit édifice était exposé au feu, ou non? En ce cas, dites ce que vous en savez aussi amplement et minutieusement que si vous étiez spécialement interrogé sur cela.

Réponse.—Je ne sais rien de plus que ce que j'ai déjà déposé.

Et le déposant ne dit rien de plus et a signé.

(Signé,) J. F. TAYLOR.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 11me jour de mai, 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 8.

PROVINCE DU CANADA. } ANN WILSON, veuve de feu Adolphus Frederick Thomas, écuyer, en son vivant du département de l'Ordonnance, après serment dûment prêté, dépose et dit:—Je réside dans la rue St. Olivier, dans le faubourg St. Jean de cette ville, vis-à-vis la résidence de Jean Patry, menuisier, et au sud-ouest de l'édifice détruit par le feu le trois mai dernier.

Ce soir-là, un peu après neuf heures, je ne puis dire au juste le temps, j'ai entendu le cri "au feu" dans la rue, et un second cri immédiatement après. J'ai regardé par la fenêtre et ai vu une grande lumière sortant d'une des fenêtres du troisième étage de la bâtisse centrale en question. Elle m'a paru être vers le milieu de la dite bâtisse centrale. Je me suis écrié: Oh! le couvent est en feu, et je fermai la fenêtre. Je ne me rappelle pas avoir vu de monde alors dans rue. J'étais bien alarmée, et me préparai à enlever mes enfants et mes effets dans le cas où le feu nous eût forcé de quitter la maison.

Et la déposante ne dit rien de plus et a signé.

(Signé,) ANN WILSON.

Assermentée devant nous, à Québec,
ce 13me jour de mai 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 9.

PROVINCE DU CANADA. } LA Révérende Sœur Mallet, Supérieure des Sœurs de la Charité, après serment dûment prêté, dépose et dit:—Quelque temps après la passation du bail de l'édifice en voie de construction et attenant à notre demeure rue St. Olivier, faubourg St. Jean de Québec, laquelle bâtisse a été incendiée le trois du courant, l'honorable Jean Chabot, commissaire en chef des travaux publics, nous demanda, et nous consentîmes à faire la visite de la bâtisse le midi, après le départ des ouvriers, ainsi que le soir, à six heures et à huit heures et demie. Cette dernière visite était faite par nous, pour notre propre satisfaction, et non à la réquisition de M. Chabot.

Pour cet objet je fis choix de deux de nos Sœurs, dont l'une faisait la visite du midi, et l'autre celle du soir, à six heures, chacune d'elles accompagnée d'une autre des Sœurs. A la dernière visite du soir, celles qui la faisaient étaient accompagnée d'une fille de service de l'établissement.

Digitized by Google

Le trois mai courant les trois visites se firent comme de coutume. Celle du midi fut faite par les Sœurs St. Pierre et St. Amable; celles de six heures et de huit heures furent faites par les Sœurs St. Louis et Lefèbvre, accompagnées d'une fille de service nommée Henriette Lapierre. Je ne crois pas y être allée durant la journée du trois; mais je suis certaine de n'y être pas allée ce soir-là.

Je me couche ordinairement la dernière de l'établissement. Ce soir-là je venais de me mettre au lit, lorsque j'ai entendu des cris dans la rue. Je me suis immédiatement levée, et j'ai regardé vers la chapelle, sur la rue Richelieu: j'y ai vu par les fenêtres du côté est la lueur qui s'étendait dans la chapelle. Après avoir réveillé mes Sœurs, et m'être habillée, j'ai couru à une fenêtre sur le devant de notre demeure, sur la rue St. Olivier, et j'ai vu la lueur très brillante du troisième étage, qui était celui où je couchais. Le feu paraissait déjà très-animé. Comme je descendais, j'ai entendu frapper violement à notre porte. J'y ai trouvé plusieurs personnes qui demandaient des seaux et de l'eau, je les ai conduites dans la bâtisse neuve par la cour de notre maison jusqu'à l'escalier principal et au milieu du premier étage de la dite bâtisse. Il y avait là une foule de monde, dont quelques-uns, qui descendaient, avaient quelque chose dans les bras. Je suis alors revenue à notre maison, pour en sauver les effets.

Il y a entre notre demeure et la bâtisse incendiée quatre portes de communication, dont trois en fer étaient posées. La quatrième était sur la place, mais n'était pas posée. Il y a une de ces portes sur chaque étage de notre maison; l'une se trouve dans la cave. Trois de ces portes sont dans le pignon ouest, sur le derrière de notre maison, et celle de la cave sur le devant.

Je pense que la porte de fer du premier étage avait été posée ce soir-là. Les portes des deuxième et troisième étages étaient barrées, et je ne crois pas qu'elles aient été ouvertes ce jour-là. Il y avait dans le premier étage de la bâtisse incendiée deux chambres, dont nous faisions usage comme *classes*, et avec lesquelles nous communiquions généralement par la cour et la porte par où j'avais conduit les personnes dont j'ai parlé plus haut, et par les portes dans le pignon ouest, jusqu'à ce que les portes en fer eussent été posées.

Question.—Connaissez-vous, pouvez-vous mentionner, ou avez-vous été informée, et par qui, de quelqu'autre matière ou chose touchant ou concernant, d'aucune manière, le dit incendie ou l'édifice qu'il a détruit, qui soit de nature à expliquer ou faire connaître l'origine ou la cause du dit incendie? Ou avez-vous appris ou connaissez-vous quelque fait ou circonstance, ou aucune autre matière ou chose quelconque propre à démontrer que le dit édifice était exposé au danger d'être incendié, ou non? Si vous connaissez quelque chose à cet égard, déclarez tout d'une manière aussi ample et aussi détaillée que si vous étiez spécialement interrogée sur chacun de ces faits, circonstances, matières ou choses.

Réponse.—Non, je ne connais rien.

Et la déposante ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) M. M. MALLET,
Supérieure.

Assermentée devant nous, à Québec,
ce 12me jour de mai, 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 10.

PROVINCE DU CANADA. } LA Révérende Sœur Mahon dite St. Louis, après serment prêté sur les Saints Evangiles, dépose et dit:—J'étais chargée par notre mère Supérieure des deux visites du trois mai courant de la bâtisse incendiée ce jour-là et connue sous le nom de "Hospice des Sœurs de la Charité.'

Digitized by Google

Ces visites se faisaient le soir à six heures, après le départ des ouvriers, et entre huit et neuf heures.

Le dit trois de mai, pour faire la visite de six heures, je passai soit par la cour de notre maison ou par une porte dans le premier étage de notre dite maison, et j'entrai dans la bâtisse incendiée par le premier étage. J'étais accompagnée de ma Sœur Lefèbvre. Nous sommes descendues dans la cave et, après l'avoir visitée, nous sommes remontées au premier étage, que nous avons aussi visité, à l'exception d'une des chambres occupées comme " classes," et que j'ai pensée être fermée à la clef, vu qu'elle l'était ordinairement à cette heure-là. La porte principale du centre, sur la rue St. Olivier, était encore ouverte ; il y restait encore des ouvriers. Il y avait une autre porte à l'extrémité ouest, au même étage, qui était aussi ouverte : nous l'avons fermée, mais nous ne l'avons pas barrée, vu que le nommé Patry, un des entrepreneurs, était chargé de le faire. Nous sommes alors montées au deuxième étage, que nous avons aussi visité, examinant particulièrement les poêles, pour en écarter les copeaux, et voir s'il y avait du danger pour le feu. Je ne me rappelle pas s'il y avait du feu dans aucun des poêles ou des âtres au deuxième étage. L'une ou l'autre de nous deux visita les chambres du second étage.

Nous montâmes alors au troisième étage, qui est celui au niveau duquel se trouve la chapelle ouvrant sur la rue Richelieu. Nous sommes entrées dans la chapelle ; nous avons visité les deux poêles qui s'y trouvaient. Il y avait un peu de feu dans un de ces poêles ; ce que j'ai découvert, en approchant la main, comme nous avions coutume de faire. La porte de la chapelle était ouverte. Nous ne l'avons pas fermée, car ce devait être fait par l'ouvrier, Raphaël Giroux, qui y était encore. Nous sommes sorties de la chapelle et avons continué à visiter le troisième étage. D'abord nous avons visité l'endroit où l'on faisait des " *Water Closets* ;" aussi la petite chambre qui attenait au mur de séparation entre notre maison et la bâtisse incendiée. Nous avons aussi visité la chambre voisine indiquée sur le plan par les mots " *Speaker's Room* ;" mais je ne me rappelle pas si c'est avant ou après la visite de la petite chambre. Je ne me rappelle pas d'avoir vu de poêle ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux chambres, et j'ai une idée un peu confuse de la position des poêles, vu la multiplicité des chambres par lesquelles nous passions dans nos visites, et dans quelques-unes desquelles seulement se trouvaient des poêles. Je crois qu'il y avait un établi dans la première ou la plus petite de ces deux chambres. Je ne puis pas dire s'il y en avait un dans l'autre ou non. Je n'ai pas remarqué s'il y avait ou non des copeaux ou des ripes dans ces deux chambres.

Nous avons alors continué notre visite dans le troisième étage, par les corridors, en regardant dans chaque chambre, et y entrant pour fermer les fenêtres quand elles étaient ouvertes, et en visitant les poêles.

Nous avons aussi continué notre visite dans les autres étages supérieurs, jusqu'au dôme.

Nous avons trouvé une chambre fermée à la clef ; je crois que c'était au cinquième ou sixième étage. J'ai pu voir, néanmoins, par le ventilateur, que cette chambre contenait de la papeterie.

Nous avons trouvé du feu dans un poêle, dans une chambre au sixième étage, où l'on faisait sécher du bois. Cette chambre était au sud-ouest de la bâtisse, mais il n'y avait pas de danger pour le feu. Il n'y avait ni ripes ni copeaux autour du poêle.

Nous avons aussi visité, dans le grenier, une chambre où l'on vernissait des meubles. Tout y était en ordre. Ayant fermé la porte du grenier, pour redescendre, je vis deux hommes, que je suppose être des ouvriers, qui montaient au dôme. L'un disait à l'autre : "Il n'y a rien ici," ou quelque chose de semblable. Je ne les ai pas vus descendre. Nous sommes descendues par l'escalier du centre,

Digitized by Google

et, en regardant dans la chapelle, j'y vis du monde. Je ne m'occupai pas de cela, vu que M. Giroux devait fermer la porte de la chapelle.

Arrivées au premier étage, nous nous assurâmes que la porte de devant était fermée, et qu'il y avait un bois sur la clanche de la petite porte, de manière qu'on ne pouvait ouvrir ni la grande ni la petite de ces portes, par dehors, sans les briser. Nous sommes alors rentrées chez nous, convaincues que tout était en sûreté. Il était alors environ six heures et demie.

Le même soir, trois mai, je suis retournée à la dite bâtisse vers huit heures et demie, accompagnée de ma sœur Lefebvre, et d'une fille nommée Henriette Lapierre. Nous sommes entrées dans l'édifice par la porte de la cour. Nous avons visité le premier étage après avoir visité la cave. Nous avions une lanterne vitrée (qui est celle maintenant exhibée), avec une chandelle dedans. Nous trouvâmes la porte de devant fermée, ainsi que la petite, mais le bois qui était sur la clanche vers six heures et demie avait été ôté. Nous le replaçâmes et continuâmes notre visite dans tout le premier étage, mais comme à la visite de six heures nous n'entrâmes pas dans la chambre de classe, qui était fermée à clef, comme j'ai supposé. Alors la porte de dehors de l'aile sud-ouest était fermée à clef.

Il se trouvait dans le mur du pignon de l'aile sud-ouest, au premier étage, des ouvertures qui n'étaient pas bouchées, et qui donnaient sur la cour contiguë à celle des maisons sur la rue St. Eustache. Il était facile pour quelqu'un qui aurait franchi la clôture de séparation de ces cours, de s'introduire dans cette bâtisse, et d'en atteindre toutes les parties, au moyen d'un escalier qui se trouvait près de ces ouvertures, et par lequel on pouvait communiquer dans toutes les chambres. Dans le cas où une personne aurait voulu se rendre à la chambre de l'orateur, elle pouvait monter par cet escalier au troisième étage, gagner le corridor dans cet étage, passer le long du centre de l'aile ouest, et ensuite, en continuant dans la bâtisse du centre, se rendre à la chambre de l'orateur; ou bien, après être entrée par ces ouvertures, elle pouvait traverser le premier étage jusqu'à l'escalier du centre, et monter jusqu'au troisième étage, où l'escalier se trouve à quelques pieds de la porte de la chambre de l'orateur.

Nous visitâmes ensuite le second étage, comme à six heures, et nous n'y remarquâmes rien qui indiquât le moindre danger pour le feu. C'est moi qui portais la lanterne. Ma sœur Lefebvre me suivait, ainsi que la fille. Nous montâmes ensuite au troisième étage, et, après avoir visité l'aile ouest, nous entrâmes dans la chapelle pour nous assurer que la porte en était fermée, et pour examiner les poêles. Nous trouvâmes tout en ordre; la porte était barrée, et quoiqu'il y eût du feu dans un poêle ce jour-là, il n'y avait pas de danger. Nous avons visité la chambre dite *dressing room:* je n'y ai pas vu de feu ni senti de fumée. Nous avons aussi visité la chambre voisine. Je ne crois pas avoir pénétré jusqu'à la fenêtre de cette chambre; mais nous y avons toujours regardé en passant. S'il y eût eu du feu, nous n'aurions pu nous empêcher de le voir. Je ne me rappelle pas d'y avoir vu ni ripes ni copeaux. Il y avait beaucoup de ripes de répandues ça et là, mais je ne me rappelle pas dans quelle chambre ou quel endroit se trouvait la plus grande quantité, vu que je ne faisais pas attention à une chambre ou endroit de l'édifice plus qu'à un autre.

Nous sommes alors passées par le corridor, et avons visité les autres appartements du corps principal de l'édifice; nous n'y avons rien vu qui pût exciter notre alarme; tout y paraissait en ordre et en sûreté. Nous sommes ensuite montées au quatrième étage par l'escalier du centre. Nous sommes alors passées dans la chambre séparée de la chapelle par un colombage. Tout y paraissait en sûreté. J'étais toujours accompagnée de la sœur Lefebvre et de Henriette Lapierre. Nous sommes ensuite passées dans le corridor, et de là je suis sous l'impression que nous sommes passées dans une petite chambre dont la porte se trouvait au fond du corridor, à l'est, et j'ai dû revenir sur mes pas, et dans le corridor, pour entrer dans une chambre immédiatement au-dessus de la chambre de l'orateur, et marquée L

Digitized by Google

sur le plan E du quatrième étage, sur la rue St. Olivier. Avant d'entrer dans cette chambre, je m'aperçus que ma lanterne était ouverte ; je la fermai aussitôt, et avant de pénétrer dans la chambre L. Dans cette porte se trouvait un poêle dont le devant faisait face à la rue St. Olivier, et il était placé de telle manière que pour entrer dans la chambre il fallait passer un peu de côté. Nous sommes sorties de cette chambre par une autre porte qui ouvrait sur le corridor du centre. Je ne sais pas précisément si, dans mon trajet d'une porte à l'autre, en passant par cette chambre, j'ai été suivie de la sœur Lefebvre et de la fille ; mais nous nous sommes trouvées réunies toutes trois dans le corridor. Le poêle en question était froid, et il n'y avait ni feu ni fumée dans cette chambre. Tout nous a paru en sûreté dans cet étage-là.

Nous nous sommes alors transportées aux cinquième et sixième étages, et jusqu'au grenier, sous le dôme. A l'exception de la chambre où était la papeterie, dont j'ai parlé plus haut, nous avons fait, je crois, la visite de toutes les chambres dans cet étage-là. Tout y paraissait en sûreté. Du grenier nous sommes descendues au premier étage par l'escalier du centre.

Je n'ai vu personne dans la bâtisse pendant toute la durée de cette visite, à l'exception de celles qui étaient avec moi, et je ne me suis aperçue d'aucune fumée ni d'odeur de fumée en descendant pour me rendre à la communauté. C'est moi qui ai porté la lanterne pendant toute la visite, et je ne me rappelle pas l'avoir déposée en aucun endroit, la tenant toujours à la main. Cette lanterne était éclairée par une chandelle de suif. En descendant, nous sommes repassées près de la chambre de l'orateur, au troisième étage. Il est fort probable que s'il y eût eu une lueur dans cette chambre, nous l'aurions vue, si les portes de la chambre étaient ouvertes ; ce que je ne puis constater. Nous sommes sorties de la bâtisse par la porte par laquelle nous y étions entrées. Neuf heures étaient sonnées lorsque nous sommes revenues. La communauté était retirée. Je n'avais été que quelques minutes au lit, lorsque j'entendis des cris dans la rue, qui me paraissaient venir de la rue St. Olivier. Ceci ne pouvait pas être plus de vingt à trente minutes après mon entrée. Ces cris furent bientôt suivis de personnes qui heurtaient à la porte, et d'une alarme générale de feu dans la maison. Aussitôt après m'être levée, je suis allée à une des fenêtres de mon dortoir, qui se trouve au troisième étage et qui donne sur la rue Richelieu, d'où j'ai aperçu dans les fenêtres du côté est de la chapelle une lueur qui paraissait venir de l'intérieur. Je suis alors descendue en bas, et ai conduit par la porte de la cour les personnes qui demandaient à entrer dans l'édifice en feu.

Ayant si récemment fait la visite de l'édifice, et en étant sortie avec la conviction que tout y était en sûreté, je fus surprise d'y voir le feu, et ne pus, dans mon esprit, repousser le soupçon qu'il avait été mis, sans pourtant avoir aucun fait ou donnée sur lequel je pusse appuyer ce soupçon.

Question.—Connaissez-vous, pouvez-vous mentionner, ou avez-vous été informée, et par qui, de quelque autre matière ou chose touchant ou concernant d'aucune manière, le dit incendie ou l'édifice qu'il a détruit, qui soit de nature à expliquer ou faire connaître l'origine ou la cause du dit incendie ? Ou avez-vous appris ou connaissez-vous quelque fait ou circonstance ou aucune autre matière ou chose quelconque propre à démontrer que le dit édifice était exposé au danger d'être incendié, ou non ? Si vous connaissez quelque chose à ce sujet, dites tout ce que vous en savez d'une manière aussi ample et aussi détaillée que si vous étiez spécialement interrogée sur chacun de ces faits, circonstances, matières ou choses.

Réponse.—J'ai entendu dire à quelques-uns qu'ils supposaient que le feu avait été mis malicieusement. C'était d'une manière générale, et sans qu'on parut avoir aucune raison sur laquelle fonder ces soupçons. Pendant les visites que je faisais, avant le jour de l'incendie, j'ai quelquefois trouvé les poêles très-chauds, et j'ai été obligée d'aller chercher de l'eau pour éteindre le feu.

Digitized by Google

Et la déposante ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) SŒUR SAINT LOUIS.

Assermentée devant nous, à Québec,
ce 12me jour de mai 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 11.

PROVINCE DU CANADA. } PIERRE ROUSSEAU, du faubourg St. Jean de Québec, journalier, après serment prêté, dépose et dit :—Je réside sur la rue Richelieu, au sud-ouest de la porte de la chapelle de l'Hospice des Sœurs de la Charité, incendié le trois du courant.

Le deux de mai, veille de l'incendie en question, M. Gauvreau, l'architecte des commissaires des travaux publics, m'engagea pour surveiller l'extérieur de la dite bâtisse alors en voie de construction ; et, en conséquence, j'ai ce soir-là, deux de mai, fait la garde aux environs et à l'entour de la dite bâtisse, depuis huit heures du soir jusqu'à quatre heures du matin, heure à laquelle les dames Sœurs Grises se levaient. Il faisait alors jour.

Le trois de mai j'ai commencé ma visite à la même heure que la veille, c'est-à-dire, à huit heures du soir. Je portais une lanterne de verre pressé, sans cadre, et éclairée avec de l'huile.

Ce soir-là, trois de mai, je n'ai pas examiné si toutes les ouvertures étaient fermées ; je me suis borné à faire la patrouille autour de l'édifice, en partant de chez moi, passant devant la bâtisse rue Richelieu, descendant la "Côte à Cotton," et passant le long de la dite bâtisse sur la rue St. Olivier, et ensuite revenant sur mes pas jusqu'à l'extrémité ouest de la dite bâtisse sur la rue Richelieu. J'avais fait cette tournée deux fois avant que l'incendie ait éclaté. La lune éclairait ce soir-là. Je ne suis pas entré dans la bâtisse, et je n'ai vu aucune personne près de là durant ma patrouille.

Vers neuf heures et quart ou neuf heures vingt minutes, en revenant de la rue St. Olivier, après avoir examiné en passant, la devanture de l'édifice, où je n'ai aperçu aucune lumière, et comme j'arrivais au détour pour prendre la rue Richelieu, après avoir monté la "Côte à Cotton," j'ai aperçu une lueur dans un des chassis du nord-est de la chapelle ; je n'y ai pas fait grande attention, pensant que c'était la lumière portée par les Sœurs en faisant leur ronde. J'ai alors avancé jusqu'à la porte de la chapelle et quelques pas au-delà. Là je me suis retourné pour voir si cette lumière était celle que pouvaient porter les Sœurs. Apercevant une grande lueur par le chassis au nord-est de la porte, je montai sur une pile de bois et j'aperçus que le feu était dans un gros tas de ripes dans une des chambres qui se trouvaient à droite derrière la chapelle, et dont les portes étaient ouvertes. Je n'ai pas vu les Sœurs dans ce moment-là. J'avais vu leur lumière dans l'édifice à peu près vers neuf heures. Je sais que c'était la lumière qu'elles portaient, parce qu'elle circulait dans différentes parties de l'édifice.

Je partis immédiatement, et en arrivant au coin de la maison occupée par les Sœurs, je rencontrai trois hommes qui me parurent venir de la "Côte à Cotton," et qui criaient : "*Fire.*" J'ouvris d'abord la porte de la petite cour du couvent sur la rue St. Olivier ; j'étais alors suivi de ces trois hommes, et, après avoir frappé et appelé plusieurs fois, comme on n'ouvrait pas, je courus de suite à la porte du centre du principal édifice dans le dessein de l'enfoncer pour y rentrer ; mais je trouvai la petite porte pratiquée dans la grande, qui avait été placée temporairement, entr'ouverte de trois ou quatre pouces. Je n'eus que la peine de pousser cette porte, et, suivi de ces trois hommes, j'entrai dans la bâtisse et montai deux escaliers

Digitized by Google

qui gagnaient vers le nord-est, et arrivé au troisième étage, j'aperçus le feu qui courait sur le plancher dans une chambre à quelques pas et au nord-est du dit escalier.

Je crois que je fus le premier à entrer dans la dite bâtisse avec ces trois hommes, et je ne vis pas d'autres personnes que celles qui étaient avec moi dans le moment. J'aperçus dans le coin du nord-est de la chambre que je viens de mentionner un tas de ripes avec des lattes piquées dedans, et qui semblaient avoir été ramassées avec les pieds. Elles étaient en feu. La chambre en question paraissait être près de la demeure des Sœurs et était certainement dans le troisième étage, sur la rue St. Olivier. Si nous avions eu alors trois ou quatre seaux d'eau, nous aurions je crois, pu éteindre le feu.

Voyant sortir les trois hommes qui m'avaient suivi, je descendis et courus de nouveau à la porte des Sœurs ; j'y rencontrai trois hommes du guet qui frappaient dans la porte. Quelques-moments après une des Sœues que je crois être la supérieure, ouvrit la porte. On lui dit que la bâtisse était en feu, et de courir ouvrir la porte de la chapelle sur la rue Richelieu où je me hâtai de me rendre, pour y prendre un seau que j'avais placé ce soir-là près de la dite porte, à l'extérieur. Une tonne d'eau avait été placée à l'extérieur, près de cette porte l'avant-veille. J'avais, le même jour, premier de mai, placé une autre tonne d'eau dans le premier étage, sur la rue St. Olivier, près de la porte principale, à l'intérieur.

En arrivant à la porte de la chapelle, je la trouvai ouverte, et il y avait déjà du monde qui charriait de l'eau en passant par la chapelle. Je reconnus alors le nommé George Langlais, fils, qui avait une chaudière dans laquelle il charriait de l'eau. J'emplis mon seau d'eau, et traversai la chapelle pour me rendre à l'endroit où était le feu. Arrivé au fond de la chapelle, près du corridor, je pus voir encore que le feu était dans le coin d'une chambre sur l'étage de la chapelle, et à droite. Je suis bien certain que c'est au troisième étage du logis du centre de la dite bâtisse, dans le coin nord-est d'une chambre près de la demeure des Sœurs, que j'ai vu le feu pour la première et la seconde fois, comme je viens de le dire.

Je ne me rappelle pas d'avoir vu de ripes dans le corridor qui conduisait à la chambre où était le feu.

Question.—Connaissez-vous, pouvez-vous mentionner, ou avez-vous été informé, et par qui, de quelqu'autre matière ou chose touchant ou concernant, d'aucune manière, le dit incendie ou l'édifice qu'il a détruit, qui soit de nature à expliquer ou faire connaître l'origine ou la cause du dit incendie ? Ou avez-vous appris ou connaissez-vous quelque fait ou circonstance, ou aucune autre matière ou chose quelconque propre à démontrer que le dit édifice était exposé au danger d'être incendié ou non ? Si vous connaissez quelque chose à ce sujet, dites tout ce que vous en savez d'une manière aussi ample et aussi détaillée que si vous étiez spécialement interrogé sur chacun de ces faits, circonstances, matières ou choses.

Réponse.—Je ne connais rien de plus que ce que je viens de déposer.

Et ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) PIERRE ROUSSEAU.

Assermenté devant nous,
à Québec, ce 12 mai 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 12.

PROVINCE DU CANADA. } PHILIPPE MARCOUX, résidant à St. Roch, rue St. François, menuisier, après serment dûment prêté, dépose et dit :—Le

Digitized by Google

trois de mai courant, je travaillais, sous la direction de M. Jean Benoit, dans le troisième étage du corps de logis principal de "l'Hospice des Sœurs de la Charité," située dans le faubourg St. Jean de cette ville, sur les rues St. Olivier et Richelieu. Je travaillais dans la chambre de l'est du dit principal corps de logis, c'est-à-dire, dans la chambre la plus près de la demeure des Sœurs Grises. Cette chambre avait une fenêtre donnant sur la rue St. Olivier. C'était la plus petite des deux chambres destinées à l'orateur de l'assemblée législative. Il y avait une cloison en madriers bruts entre les dites deux chambres de l'orateur, et la porte de communication entre ces deux chambres était près de la cloison en colombage qui les séparait du corridor. Pour entrer dans la chambre où je travaillais avec Couture, je passais par le corridor, j'entrais dans la chambre de l'orateur, où travaillaient Gingras et Blais, et, en passant entre le poêle et la cloison en colombage, je me rendais dans la dite chambre, où je travaillais. Le poêle qui était dans la chambre de l'orateur était placé avec la porte vers l'ouest. Nous étions occupés dans ces deux chambres à blanchir du bois, ce qui produisait beaucoup de ripes, et, quoiqu'on en enlevât tous les jours, il en restait toujours un peu.

Le soir du trois de mai courant, quand nous partîmes, il restait des ripes dans ces deux chambres. Il y avait pas eu de feu dans le poêle en question depuis cinq à six jours. Je suis bien certain qu'il n'y en a pas eu dedans, le trois de mai, car il était froid, quand nous sommes partie, et j'avais des outils dessus. Il y avait aussi quelques ripes dans le corridor. Ce soir-là je suis sorti de la bâtisse par la grande porte sur la rue St. Olivier.

Je suis arrivé au lieu de l'incendie trop tard pour former une idée de l'origine du feu ou de la partie de la bâtisse où il avait commencé.

Question.—Connaissez-vous, pouvez-vous mentionner, ou avez-vous été informé, et par qui, de quelqu'autre matière ou chose touchant ou concernant, d'aucune manière, le dit incendie ou l'édifice qu'il a détruit, qui soit de nature à expliquer ou faire connaître l'origine ou la cause du dit incendie? Ou avez-vous appris ou connaissez-vous quelque fait ou circonstance, ou aucune autre matière ou chose quelconque, propre à démontrer que le dit édifice était exposé au danger d'être incendié, ou non? Si vous connaissez quelque chose à ce sujet, dites tout ce que vous en savez d'une manière aussi ample et aussi détaillée que si vous étiez spécialement interrogé sur chacun de ces faits, circonstances, matières ou choses.

Réponse.—Je ne connais rien de plus que ce que je viens de déposer.

Et le déposant ne dit rien de plus, et, ayant déclaré ne savoir écrire ni signer, a fait sa marque d'une croix.

(Signé) PHILIPPE ✕ (sa) MARCOUX,
marque.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 13me jour de mai, 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 13.

PROVINCE DU CANADA. } LA Révérende Sœur ANGÉLIQUE LEFEBVRE, de l'Hospice de la Charité, en la cité de Québec, étant dûment assermentée sur les Saints Évangiles, dépose et dit :—La sœur St. Louis et moi étions chargées par notre mère Supérieure des visites qui se faisaient à six heures et à huit heures et demie dans la bâtisse incendiée le trois de mai courant, et connue sous le nom de

Digitized by Google

l'Hospice de la Charité dans le faubourg St. Jean de cette ville. Le trois de mai, jour de l'incendie, je fis, avec la sœur St. Louis, la visite de six heures ainsi que celle de huit heures et demie, dans la dernière desquelles nous étions accompagnées par une fille de service de l'établissement nommée Henriette Lapierre. Il y avait entre l'édifice incendié et la maison que nous occupons trois portes de communication, dont l'une se trouvait à chaque étage de la bâtisse, vers l'angle sud-ouest. Une quatrième porte se trouvait dans la cave dans le même mur de division.

Quelques jours avant l'incendie, nous avions l'habitude de passer par celle de ces portes qui se trouvait au second étage pour aller dans l'édifice en construction, soit pour en faire l'inspection dont il est fait mention plus haut, ou pour nous rendre aux classes, qui étaient au premier étage de cet édifice sur la rue St. Olivier ; mais le trois mai, jour de l'incendie, elle était barrée. Nous passions aussi par la cour derrière la maison, et rentrions dans l'édifice, détruit par le feu, au moyen d'une porte pratiquée dans le mur de derrière du dit édifice, et ouvrant sur la même cour. Je ne me rappelle pas par laquelle des portes nous sommes passées pour faire la visite de six heures ; ce devait être, soit par la porte au premier étage dans le mur de division, ou par la porte de cour dont j'ai parlé.

La sœur St. Louis et moi avions d'abord fait la visite du premier étage. Cet étage consistait d'abord en deux chambres de classes sur la rue St. Olivier, dans la partie du centre de l'édifice, et en d'autres chambres dans les ailes, à l'ouest et au sud-ouest. Nous ne sommes pas précisément entrées dans les chambres de classes, une des Sœurs qui faisaient les classes, y étant encore. La porte principale de l'édifice, qui ouvrait sur la rue St. Olivier était ouverte. Nous nous sommes, je crois, rendues de suite à la cave, où tout nous a paru en sûreté. Nous sommes remontées au premier étage, pour finir l'inspection dans les ailes. La porte à l'extrémité de l'aile ouest sur la rue St. Olivier était ouverte ; nous l'avons fermée, mais non à la clef, M. Patry, l'entrepreneur, ayant cette clef en sa possession. Il y avait, je crois, un poêle dans la plus grande des chambres de l'aile ouest, mais je ne puis dire s'il y avait du feu dedans. Je n'ai point vu de ripes près de ce poêle-là. Il y avait un autre poêle dans un appartement situé derrière celui où se faisaient les classes, dans la partie ouest du centre de l'édifice. Je n'ai vu ni ripes ni bois près de ce poêle, dans lequel il ne paraissait y avoir alors que peu de feu, s'il y en avait car la porte du poêle était bien fermée. Nous nous sommes assurées, après avoir parcouru ce premier étage, qu'il n'y avait aucun danger pour le feu.

Nous sommes ensuite montées au deuxième étage par l'escalier du centre. Nous en avons fait l'inspection d'un bout à l'autre, entrant quelquefois toutes deux dans la même chambre, et quelquefois ma sœur St. Louis dans une et moi dans une autre. Il y avait, au meilleur de ma connaissance, un poêle dans le grand appartement faisant face sur la rue St. Olivier ; un autre dans un des petits appartements qui se trouvaient au-dessous de la chapelle ; et un troisième dans un appartement de l'aile sud. Je ne me rappelle pas si je me suis assurer qu'il y eût, ou non, du feu dans aucun de ces poêles ; mais il ne m'a pas paru qu'aucun de ces poêles chauffassent dans le temps. Le poêle de l'aile sud-ouest était entouré de tôle. Il n'y avait pas, je crois, des ripes près du poêle mentionné en premier lieu, ni dans la petite chambre où se trouvait le deuxième.

Ayant ainsi achevé la visite du deuxième étage, nous avons commencé celle du troisième, montant par l'escalier qui se trouve dans l'aile sud, sur la rue Richelieu. Nous avons ensuite fait la visite des divers appartements des ailes sud et ouest, en passant par lesquels nous nous sommes rendues à la chapelle. Lorsque nous sommes entrées dans la chapelle, qui se trouve au niveau du troisième étage sur la rue St. Olivier, mais faisant face sur, et de niveau avec la rue Richelieu, nous y avons vu M. Giroux, un des entrepreneurs ; il est la seule personne que j'y vis, outre ma compagne. Il y avait deux poêles dans la chapelle. Je ne me suis avancée que peu dans la chapelle ; ma sœur St. Louis s'est avancée davantage, et

Digitized by Google

est allée jusque près des poêles. Je ne puis pas dire moi-même si ces poêles étaient chauds, mais je pus voir que la petite porte de l'un de ces poêles était fermée ; quant à l'autre, je ne pus voir si la petite porte en était fermée ou non, vu que sa position m'en empêchait. Nous sommes sorties de la chapelle, y laissant M. Giroux, qui avait l'habitude d'y travailler jusqu'à sept heures et demie. C'était lui qui ordinairement barrait la porte de la chapelle au-dedans. Nous sommes passées, je crois, du côté est de la chapelle pour en sortir, et je crois que nous nous sommes trouvées dans un corridor qui traversait la partie du centre de cet étage-là, parallèlement à la rue St. Olivier ; de ce corridor nous sommes entrées dans le passage où se construisaient les latrines ; de là, nous sommes passées dans une petite chambre longeant le mur de séparation entre la maison que nous occupons et l'édifice incendié, et ouvrant sur la rue St. Olivier, et marquée sur le plan, D, maintenant devant moi, " *Dressing Room.*" La porte par laquelle nous sommes entrées était vis-à-vis de la fenêtre. Il y avait dans cette chambre un établi, autour duquel il y avait des ripes. Il n'y avait point de poêle dans cette chambre-là. Nous sommes passées de cette chambre dans une autre voisine par une porte qui se trouvait dans la cloison, assez près de la porte par laquelle nous étions entrées dans la chambre. Dans cette chambre où nous entrions, il se trouvait un poêle un peu à droite en entrant ; la porte de ce poêle était tourné vers le corridor, à l'ouest de la chambre. Un côté du poêle se trouvait vis-à-vis de la fenêtre de cette chambre. Nous sommes passées entre le colombage et le poêle de cette chambre, et nous en sommes sorties par la porte ouest ouvrant sur le grand corridor. Dans cette dernière chambre et celle désignée sur le plan D par le mot " *Speaker.*" le poêle était froid. Il me semble qu'il y avait un établi dans cette chambre. Il y avait là des ripes et des copeaux. Nous avons terminé notre visite du troisième étage par l'inspection des autres chambres tenant à l'ouest à celle de l'orateur, et faisant face sur la rue St. Olivier. Tout nous ayant paru en sûreté, nous sommes montées au quatrième étage par l'escalier du centre. Nous en fîmes un examen aussi attentif que dans les étages inférieurs, ayant passé toutes deux, ou l'une ou l'autre de nous, dans toutes les chambres. Il y avait, je pense, dans la grande salle destinée au conseil dans cet étage, un poêle, mais il était sans tuyaux, et l'on n'y avait par conséquent pas fait de feu. Dans l'aile sud, il n'y avait point de poêle au quatrième étage. Dans le centre de l'édifice, au quatrième étage, je ne me rappelle pas s'il y avait un poêle ou non, dans aucun des appartements. Je ne me rappelle pas s'il y avait un poêle dans l'une ou l'autre des chambres immédiatement au-dessus de celle dont j'ai parlé, (au troisième étage), et désignées respectivement par les mots "*Dressing Room*" *et* " *Speaker ;*" mais il pouvait y en avoir un, que je ne m'en rappelle pas. Nous n'avons trouvé dans ce quatrième étage, non plus que dans le troisième et les autres que nous avions visitées, rien qui pût nous donner de l'inquiétude à l'égard du feu. Nous sommes montées aux cinquième et sixième étages, et en avons de même fait la visite, y trouvant tout en sûreté. Nous sommes allées dans le grenier, et nous sommes entrées dans un appartement où l'on vernissait des meubles. Les ouvriers, cependant, n'y étaient pas, étant ainsi que les autres ouvriers, pour la pluspart partis.

Pendant que ma sœur St. Louis fermait la porte de la chambre où l'on vernissait, au grenier, nous vîmes monter deux hommes au dôme. Ces hommes me parurent être des ouvriers. L'un dit à l'autre, en arrivant dans le dôme : "Il n'y a rien ici." Nous sommes descendues, les laissant là. Nous sommes descendues par l'escalier du centre, passant par les différents étages jusqu'au premier, et nous nous sommes rendues de suite dans la communauté, en passant par la porte de la cour. Les seules personnes que je me rappelle avoir vues dans la bâtisse, lorsque nous en fîmes la visite, étaient M. Giroux, M. Pâtry, M. Baillargé, architecte, les deux hommes qui étaient montés au dôme, et un des ouvriers qui ramassait des copeaux ainsi que quelques unes des orphelines du couvent.

Digitized by Google

La sœur St. Louis et moi renouvelâmes notre visite de la bâtisse, le soir, vers huit heures et demie. Nous étions accompagnées dans cette visite, le dit trois mai, par une jeune fille de service de l'établissement nommée Henriette Lapierre. Nous fimes cette visite à la clarté d'une lanterne vitrée que ma sœur St. Louis portait, et elle l'a portée tout le temps de la visite ; et elle est rentrée à la communauté avec cette lanterne. C'est la lanterne maintenant exhibée.

Nous sommes entrées dans la bâtisse dont nous allions faire la visite, par la porte de cour dont j'ai parlé plus haut. Nous suivions ma sœur St. Louis, qui allait devant avec la lanterne. Nous avons d'abord visité un appartement vaste qui se trouvait au nord du corridor qui traversait le centre de l'édifice, au premier étage : de là nous sommes descendues dans la cave, et remontées au premier, nous avons visité l'une des chambres des classes, l'autre étant à la clef. Nous nous sommes assurées que la porte de devant, qui est la porte principale au centre de l'édifice, sur la rue St. Olivier, était fermée, et que le bois était placé sur la clanche, de manière à ce qu'on ne put l'ouvrir du dehors. Nous avons continué notre visite du premier étage dans les ailes ouest et sud-ouest, et sommes allées à la porte à l'extrémité de l'aile ouest, dont le soin était confié à Jean Patry, et nous l'avons trouvée à la clef.

Après nous être assurées qu'il n'y avait pas de danger à appréhender du feu dans cet étage-là, quoiqu'il y eût des ouvertures dans l'aile sud-ouest qui ouvraient sur la cour et que nous ne pouvions pas boucher, et par lesquelles il aurait été facile d'entrer dans la bâtisse, nous sommes montées au deuxième étage, passant par l'escalier qui se trouve à la jonction des ailes ouest et sud-ouest. Nous avons d'abord visité l'aile sud-ouest ; nous sommes revenues alors à l'aile ouest, passant par la grande salle destinée à servir de bibliothèque ; de là nous avons gagné le centre de l'édifice donnant sur la rue Richelieu, et avons fait la visite des appartements immédiatement au-dessous de la chapelle, au sud du corridor. Nous sommes ensuite venues aux appartements faisant face sur la rue St. Olivier, ayant soigneusement examiné partout, pour voir s'il n'y avait pas aucun danger à appréhender du feu, et n'en trouvant aucun, nous sommes montées au troisième étage par l'escalier du centre. Nous sommes, je crois, d'abord entrées dans la chapelle, que nous avons traversée jusqu'à la porte sur la rue Richelieu. Cette porte était barrée en dedans. Nous sommes revenues alors aux chambres qui font face sur la rue St. Olivier, dans ce troisième étage, et qui sont divisées de la chapelle par un corridor. Nous en avons commencé la visite par la chambre du nord-est, sur la rue St. Olivier, marquée *dressing room*, dans laquelle nous sommes entrées par une porte vis-à-vis d'une fenêtre qui ouvre sur la rue St. Olivier. Nous avons trouvé cette chambre dans le même état où elle était, à la visite de six heures et demie. Il y avait un établi et des ripes. De cette chambre nous sommes passées dans la chambre voisine désignée comme "chambre de l'orateur," par une porte près de celle par laquelle nous sommes entrées dans le "*dressing room*," traversant cette chambre de l'orateur pour gagner une porte qui ouvrait vis-à-vis, sur le corridor. En traversant cette chambre nous avons passé entre un poêle et la cloison. Ce poêle se trouvait un peu en côté de la porte de communication entre les deux chambres. Le poêle ouvrait du côté de la porte du corridor. J'ai mis la main sur ce poêle ; il était froid. Il y avait un établi dans cette chambre vers le milieu de la chambre. Il y avait des ripes et des copeaux sur le plancher de cette chambre comme sur celui de l'autre. Nous sommes toutes trois passées par ces deux chambres, mais je ne me rappelle pas qui de nous précédait les deux autres. Je n'ai pas eu connaissance que la porte de la lanterne se soit ouverte, soit dans le trajet de ces deux chambres ou ailleurs, dans cette visite. On employait de la chandelle ordinaire de suif pour éclairer cette lanterne. Ordinairement c'était la sœur St. Louis qui passait devant. Il pouvait alors être neuf heures moins un quart. Les fenêtres de ces deux chambres étaient fermées ; les chassis étaient vitrés, mais je ne suis pas sure que les targettes fussent posées. Je n'ai pas remarqué qu'il y eût aucune des vitres de cassées.

Digitized by Google

Il n'y avait dans ces chambres ni feu ni fumée, ni rien qui indiquât aucune apparence de feu, ou qui pût donner de l'inquiétude sur ce point. Nous avons continué la visite des autres chambres de ce troisième étage, tant dans le centre que dans les ailes ouest et sud-ouest, comme nous avions fait auparavant pour la visite de six heures. Tout nous y ayant paru en sûreté, nous sommes montées au quatrième étage par l'escalier dans l'aile sud-ouest, près de la rue Richelieu. Nous avons parcouru les différentes chambres et salles de ces deux ailes et du centre du corps principal de la bâtisse jusqu'au mur de division entre la vieille bâtisse et la neuve. Nous sommes entrées dans les chambres au-dessus de la chambre de l'orateur, mais je ne me rappelle pas par où nous y sommes entrées ou sorties, ni je ne me rappelle d'y avoir vu un poêle ou des ripes ; mais dans cet étage, non plus que dans les autres, il n'y avait aucune apparence de feu, et tout paraissait en sûreté. Il en était ainsi des cinquième et sixième étages, et au grenier, que nous avons scrupuleusement visités. Nous n'avons rencontré ni vu personne.

Ayant terminé notre visite, nous sommes descendues par l'escalier du centre, nous arrêtant à chaque étage pour donner un dernier coup d'œil en passant, et n'avons aperçu ni feu ni fumée dans aucune des chambres ou aucun des corridors qui se trouvaient sur notre route. Parmi ces chambres devait se trouver celle, au troisième étage, désignée comme chambre de l'orateur. Nous n'avons jamais vu de pipe, soit entre les mains des ouvriers, ou dans la bâtisse, à l'exception d'un petit bout (de pipe), qui fut trouvé par la sœur St. Louis longtemps avant l'incendie.

Cinq ou six jours après que les ouvriers ont eu commencé à travailler pour le gouvernement, on a découvert des allumettes sur un des poêles, mais on n'en a pas vues depuis.

Il y a une cheminée dans le mur de division, entre la maison de la communauté et la bâtisse incendiée.

Question.—Connaissez-vous, pouvez-vous mentionner, ou avez-vous été informée, et par qui, de quelqu'autre matière ou chose touchant ou concernant, d'aucune manière, le dit incendie ou l'édifice qu'il a détruit, qui soit de nature à expliquer ou faire connaître l'origine ou la cause du dit incendie ? Ou avez-vous appris, ou connaissez-vous quelque fait ou circonstance, ou aucune autre matière ou chose quelconque, propre à demontrer que le dit édifice était exposé au danger d'être incendié, ou non ? Si vous connaissez quelque chose à ce sujet, dites tout ce que vous en savez d'une manière aussi ample et aussi détaillée que si vous étiez spécialement interrogée sur chacun de ces faits, circonstances, matières ou choses.

Réponse.—Je ne connais rien de plus que ce que je viens de déposer.

Et la déposante ne dit rien de plus, et a signée.

(Signé,) Sr. LEFÈBVRE.

Assermentée devant nous, à Québec,
ce 15me jour de mai, 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 14.

PROVINCE DU CANADA. } GRÉGOIRE COUTURE, de Québec, menuisier, après serment prêté, dépose et dit :—Le trois de mai courant, je travaillais, comme menuisier, sous M. Benoit, entrepreneur, dans le troisième étage

Digitized by Google

de la bâtisse du centre de l'Hospice des Sœurs de la Charité, situé dans le faubourg St. Jean de cette ville, et qui fut incendié ce soir-là. La chambre dans laquelle je travaillais avec le nommé Philippe Marcoux était une petite chambre attenant au mur de séparation entre cette bâtisse et la demeure des Sœurs Grises qui se trouve au nord-est. Cette chambre était voisine de celle destinée à l'orateur de l'assemblée législative : ces deux chambres étaient sur le même étage où se trouvait la chapelle, qui ouvrait sur la rue Richelieu. Pour me rendre dans la chambre où je travaillais, j'entrais du corridor dans la chambre de l'orateur par une porte qui se trouvait vis-à-vis la porte de communication entre ces deux chambres. La porte par laquelle j'entrais était pratiqnée dans l'angle sud-ouest de la chambre de l'orateur. C'était la seule par laquelle on pouvait entrer dans cette chambre, et il n'y avait qu'une porte pour entrer dans la chambre où je travaillais. Il se trouvait une autre porte dans la cloison du sud de la chambre de l'orateur ; mais elle était bouchée avec des madriers empilés, et l'on ne s'en servait pas depuis plusieurs jours.

Il se trouvait dans la chambre de l'orateur un poêle qui y était placé près de la porte de communication entre les deux chambres, et de l'est à l'ouest, avec la porte vers l'ouest, de manière que l'on traversait la première chambre ou chambre de l'orateur, en passant entre la cloison du sud et le poêle, pour se rendre dans la chambre où je travaillais. Je ne crois pas qu'il y ait eu du feu dans ce poêle ce jour-là, et même depuis cinq à six jours auparavant. Je crois que c'est moi qui y ai fait la dernière attisée, pour chauffer de la colle.

Ce jour-là, trois de mai, nous étions occupés à des ouvrages de menuiserie, et il y avait beaucoup de ripes dans ces deux chambres, et, quoiqu'on les charriât durant le jour, il s'y en trouvait un peu, c'est-à-dire qu'il y en avait partout dans les deux chambres, mais pas bien épais lors de mon départ ce soir-là, à six heures. Il y en avait plus le long des cloisons et dans les coins que près des établis, car on les repoussait, en marchant près des établis.

Je ne me rappelle pas d'avoir vu une seule pipe ou cigare en usage dans la dite bâtisse, durant tout le temps que j'y ai travaillé, et je n'y ai jamais senti l'odeur de fumée de tabac.

Quand nous sommes partis le soir du trois de mai, à six heures, je n'y ai vu ni apparence de feu ni même de fumée.

Je suis monté au quatrième étage du logis du centre, au principal corps de logis ; j'y ai même travaillé, mais je ne me rappelle pas la disposition des chambres.

Lorsque j'ai eu connaissance du feu, je me suis empressé d'y courir. J'ai vu que le feu n'avait pas encore fait beaucoup de progrès, et il n'y avait encore que peu de monde sur les lieux. Le feu sortait par la fenêtre de la chambre de l'orateur, voisine de celle où j'avais travaillé le jour du trois de mai, et il m'a paru que c'était là que le feu avait commencé. Je suis entré dans la bâtisse par la porte de l'aile ouest, accompagné d'Alexandre et Cyrille Corriveau, et je suis monté jusqu'au haut de l'escalier qui aboutit près de la porte de la chambre de l'orateur, au troisième étage, pour essayer de sauver mes outils, qui se trouvaient dans la chambre voisine, mais nous n'avons pas pu y pénétrer, le feu étant trop violent ; et nous sommes redescendus dans la rue St. Olivier.

En montant l'escalier du troisième étage comme susdit, j'ai rencontré Napoléon Julien et Joseph Julien, qui travaillaient avec d'autres, à sauver ce qu'ils pouvaient ; aussi des personnes qui sortaient un coffre d'outils.

Question.—Connaissez-vous, pouvez-vous mentionner, ou avez-vous été informé, et par qui, de quelqu'autre matière ou chose touchant ou concernant d'aucune manière, le dit incendie ou l'édifice qu'il a détruit, qui soit de nature à

Digitized by Google

expliquer ou faire connaître l'origine ou la cause du dit incendie? Ou avez-vous appris, ou connaissez-vous quelque fait ou circonstance ou aucune autre matière ou chose quelconque propre à démontrer que le dit édifice était exposé au danger d'être incendié, ou non? Si vous connaissez quelque chose à ce sujet, dites tout ce que vous en savez d'une manière aussi ample et aussi détaillée que si vous étiez spécialement interrogé sur chacun de ces faits, circonstances, matières ou choses.

Réponse.—Je ne connais rien de plus que ce que je viens de déposer.

Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

GRÉGOIRE COUTURE.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 15me jour de mai, 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 15.

PROVINCE DU CANADA. } HENRIETTE LAPIERRE, de la cité de Québec, au service de la communauté de l'Hospice de la Charité, après serment prêté sur les Saints Evangiles, dépose et dit:—Le trois de mai courant, jour de l'incendie de l'Hospice des Sœurs de la Charité, j'ai accompagné les Sœurs qui ont fait la visite de l'édifice, vers huit heures et demie. La Sœur St. Louis nous précédait, et portait à la main une lanterne vitrée et fermée. Nous sommes entrées par la porte de cour. Nous avons d'abord visité la cave; ensuite, les classes au premier étage.

Nous avons ensuite visité le deuxième étage. Nous avons trouvé tout en sûreté dans la cave et les deux étages sus-mentionnés.

Nous sommes ensuite montées au troisième étage, et avons d'abord visité la chapelle. Nous y avons trouvé tout en sûreté. Il n'y avait point de feu dans les poêles. Ensuite nous sommes entrées dans la petite chambre du coin nord-est, qui avoisine la communauté. Je ne puis me rappeler s'il y avait des ripes, copeaux ou établi dans cette chambre.

Nous sommes ensuite entrées dans une chambre voisine indiquée sur le plan comme chambre de l'orateur. C'est moi qui suis entrée la première dans cette chambre, suivie des Sœurs Lefèbvre et St. Louis. La Sœur St. Louis était la dernière; et, en sortant, la Sœur St. Louis était la première, et moi la dernière. Elles ont fait le tour de la chambre, tandis que je les regardais faire, et sont sorties avant moi. Il y avait un établi dans cette chambre-là, sur la largeur, vis-à-vis du châssis. Il y avait beaucoup de copeaux et un peu de ripes étendus sur le plancher autour de l'établi. Je ne me rappelle pas s'il y avait un poêle ou non. Tout nous y a paru en sûreté.

Nous avons ensuite visité les autres chambres du même étage, et de là nous sommes montées au quatrième, que nous avons aussi visité.

La Sœur St. Louis nous précédait toujours, à l'exception de la fois où je suis entrée la première dans la chambre de l'orateur.

Je ne me suis pas aperçue, dans aucun temps de la visite, que la porte de la lanterne se soit ouverte, et je n'ai vu aucune étincelle s'en échapper. Si c'eût été le cas, je m'en serais aperçue. J'ai accompagné les deux Sœurs pendant toute la durée de leur visite. Elles ont visité toutes les chambres, à l'exception

Digitized by Google

d'une seule, qui était fermée à la clef; mais je ne me rappelle pas dans quel étage cette chambre se trouvait. Nous avons trouvé tout en sûreté, et nous n'avons vu aucune apparence de feu ou de fumée.

Je me rappelle qu'en entrant dans le premier étage, nous avons trouvé que la petite porte de la porte d'entrée était débarrée, et qu'une des Sœurs l'a barrée.

Nous sommes descendues par l'escalier du centre, et nous sommes rendues à la communauté.

Question.—Connaissez-vous, pouvez-vous mentionner, où avez-vous été informée, et par qui, de quelque autre matière ou chose touchant ou concernant d'aucune manière, le dit incendie ou l'édifice qu'il a détruit, qui soit de nature à expliquer ou faire connaître l'origine ou la cause du dit incendie? Ou avez-vous appris ou connaissez-vous quelque fait ou circonstance, ou aucune autre matière ou chose quelconque, propre à démontrer que le dit édifice était exposé au danger d'être incendié, ou non? Si vous connaissez quelque chose à ce sujet, dites tout ce que vous en savez d'une manière aussi ample et aussi détaillée que si vous étiez spécialement interrogée sur chacun de ces faits, circonstances, matières ou choses.

Réponse,—Non, si ce n'est que, quand j'ai vu que la petite porte de la porte d'entrée était ouverte, cela m'a donné la pensée que quelqu'un avait pu entrer et se cacher dans la bâtisse, et j'en ai eu peur pendant toute la visite, ne pouvant m'empêcher de regarder souvent autour de moi, pour voir s'il y avait quelqu'un.

Et la déposante ne dit rien de plus, et a signée.

(Signé,) HENRIETTE LAPIERRE.

Assermentée devant nous, à Québec,
ce 16me jour de mai, 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 16.

PROVINCE DU CANADA. } JEAN PETIT, de Québec, maçon, étant assermenté sur les Saints Evangiles, dépose et dit:—Le trois de mai courant, je travaillais comme plâtrier dans la bâtisse des Sœurs Grises située dans le faubourg St. Jean, sur les rues St. Olivier et Richelieu, qui fut incendiée ce jour-là. Je travaillais sous les ordres de MM. Murphy et O'Leary. C'était dans une chambre qui se trouvait immédiatement au-dessous de la chapelle que j'avais travaillé ce jour-là. J'y avais laissé mes outils en partant après ma journée.

Lorsque je quittai la bâtisse, il n'y avait aucune apparence de feu. Il y avait même plusieurs jours qu'il n'y en avait pas eu à ma connaissance.

Le trois mai, vers les dix heures, j'étais dans la rue St. Jean (dans le faubourg), chez le nommé Fortier, avec deux de mes amis; et ayant été informé qu'il y avait une alarme de feu, je sortis et j'aperçus de la fumée d'une lueur dans la direction de la dite bâtisse. J'étais à environ deux arpents de la dite bâtisse. Je courus de suite chez moi y prendre mon uniforme et ustensiles de pompier. J'appartiens à la compagnie des Voltigeurs. Je courus de suite au lieu de l'incendie.

En arrivant au coin de la demeure du nommé Jean Patry, j'aperçus que le feu sortait d'une des fenêtres du troisième étage; c'était la deuxième du côté du nord-est, c'est-à-dire vers la demeure des Sœurs Grises, et marquée sur

Digitized by Google

le plan D, maintenant à moi exhibé, comme fenêtre du *Speaker's room*. Je suis entré dans la bâtisse par la porte de l'aile ouest, près de chez Patry, sur la rue St. Olivier, et je suis monté au deuxième, sous la chapelle, en passant par l'escalier de la dite aile, et me suis rendu dans la chambre où j'avais travaillé ce jour-là. J'y ai pris mes outils et ceux d'un de mes compagnons, et je suis sorti par la même voie que j'étais entré.

En entrant par la dite porte de l'aile ouest dans le corridor au bas de l'escalier, je rencontrai le nommé Keating, gardien du conseil législatif. Je ne lui parlai pas. Il me parut venir de l'escalier vers la porte.

Je portai mes outils chez un des voisins, et je revins de nouveau ; mais trouvant qu'il y faisait trop noir, je courus chez le nommé Gingras, menuisier, voisin de Patry, sur la rue St. Eustache, où j'obtins une chandelle, et je me rendis de nouveau à la même porte de l'aile ouest de la bâtisse, où j'allumai ma chandelle. Je montai le même escalier que la première fois, et, rendu au haut, quelqu'un me cria : "Tue donc ta chandelle." Quelques minutes après, ma chandelle s'éteignit, quelqu'un m'ayant frappé sur la main, ou quelque chose étant tombé dessus. Je suis alors redescendu, et j'ai été rejoindre ma compagnie.

La question générale étant soumise au déposant, il répond :—

Je ne connais rien de plus que ce que je viens de déposer.

Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) JEAN PETIT.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 17me jour de mai, 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 17.

PROVINCE DU CANADA. } JOHN PYE, de la cité de Québec, plombier, étant dûment assermenté, dépose et dit :—Sa grâce l'archevêque de Québec, m'avait chargé de poser les ouvrages en plomb des lieux d'aisance dans la bâtisse connue comme Hospice de la Charité, dans le faubourg St. Jean de cette ville, avant que cette bâtisse eut été louée au gouvernement ; et après qu'elle eut été louée, je fus employé par les commissaires des travaux publics pour exécuter cet ouvrage. Les lieux d'aisance auxquels je travaillais, étaient dans la bâtisse du centre, le long du mur de division entre la maison des religieuses et la nouvelle bâtisse. Ils s'étendaient depuis la cave jusqu'aux mansardes. Je commencai à travailler environ cinq ou six semaines avant l'incendie.

Le trois mai, je travaillai dans la bâtisse jusqu'à midi avec deux apprentis et un journalier. Nous n'y retournâmes point dans l'après-midi. Le nom du journalier est Charles Philippe ; John Thornbeer et George Bacon étaient les noms des deux apprentis. Nous travaillions dans le troisième étage et dans ceux au-dessus et au-dessous. Dans le troisième étage, nous travaillions aux lieux d'aisance joignant ceux de la chambre de l'orateur, lesquels sont placés dans les environs de la chambre de toilette. Nous placions les conduits de faience qui s'étendaient depuis le haut jusqu'aux étages inférieurs. Ces tuyaux devaient être soudés, et nous avions travaillé à cela dans cette matinée. Pour cela, nous nous servions d'une fournaise portative placée dans un des foyers du second étage, du côté ouest de la bâtisse, et c'est là que nous faisions chauffer le fer servant à souder. On transportait le ciment et le fer rougi de cet endroit aux places où nous

Digitized by Google

en avions besoin. Je suis certain que cette fournaise n'a pas été transportée d'une chambre à l'autre. Je n'ai jamais vu d'étincelles jaillir du fer rougi, à moins qu'il ne fut chauffé à blanc ; nous ne pouvions obtenir ce degré de chaleur au moyen de notre fournaise. Il n'y avait point de communication entre la chambre à toilette de l'orateur et les lieux d'aisance. Pour se rendre à la chambre de toilette, il fallait aller par le passage, à travers la chambre de l'orateur, entre laquelle et la chambre à toilette se trouvait une porte.

Le trois mai, je crois que je suis allé dans la chambre de l'orateur et dans les les lieux d'aisance. Il y avait des copeaux et des ripes, résultant, je suppose, du travail de la journée. A environ neuf heures du soir, j'entendis le cri, "au feu," et cinq ou six minutes après, j'étais rendu au lieu de l'incendie et je vis les flammes sortant de la fenêtre au-dessus de l'entrée principale, et au troisième étage. J'entrai dans la bâtisse, mais ne pus pénétrer plus loin que le second étage.

Ce jour, ni la fournaise ni l'appareil du gas n'étaient en opération ; ils n'étaient point encore complêtés.

La question générale ayant été soumise au témoin, il répond :—

Je ne sais rien de plus.

Et le dit déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) JOHN PYE.

Assermenté devant nous,
à Québec, le 13 mai 1854.

(Signé,) Dunbar Ross,
" R. S. M. Bouchette.

No. 18.

Province du Canada. } MARY RAY, veuve de feu John Ray, de Québec, femme de charge au service de James Dean, écuyer, rue St. Olivier, faubourg St. Jean, étant dûment assermentée, dépose et dit :—Je demeure chez James Dean, écuyer, rue St. Olivier, faubourg St. Jean, de la cité de Québec, vis-à-vis et au nord de la résidence des Sœurs de la Charité. J'y demeurais le trois mai courant. Le soir de ce jour, à environ neuf heures et demie, étant allé dans une des chambres sur le front de notre maison (sur la rue St. Olivier,) j'apperçus une grande lumière sortant de deux fenêtres du troisième étage de la bâtisse alors en construction et connue sous le nom de l'Hospice des Dames de la Charité ; ces fenêtres étaient les voisines de la bâtisse ou résidaient les Réligieuses. Il me parut que la lumière était plus grande dans la fenêtre la plus près de la demeure des réligieuses, et je pense que le feu a commencé dans la chambre où se trouve cette fenêtre ; le feu paraissait sortir du plancher. J'observai à mon petit fils, alors près de moi, que cette lumière ne pouvait pas être produite par une chandelle, vu qu'elle vacillait et augmentait avec rapidité ; il dit : "Non, la bâtisse doit être en feu."

Je descendis en hâte dans la salle à diner, ou étaient M. Dean et un de ses amis et leur dis que la bâtisse en question était en feu ; ils y coururent immédiatement.

J'ouvris une fenêtre et je regardai le feu. Je trouvai qu'il avait augmenté. J'entendis alors un homme criant : "au feu." Il alla à la porte de la demeure

Digitized by Google

des réligieuses pour les réveiller. Je fermai alors la fenêtre et me préparai pour enlever les effets et les meubles de la maison.

La question générale ayant été soumise au témoin, elle répond :
Je ne connais rien au dela de ce que j'ai déclaré.
Et le témoin ne dit rien de plus et a signée.

(Signé,) MARY RAY.

Assermentée devant nous, à Québec,
le 18me jour de mai, 1854.
(Signé,) Dunbar Ross,
" R. S. M. Bouchette.

No. 19.

Province du Canada. } MICHAEL KEATING, messager en chef du conseil législatif, de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit :—

Le trois mai courant, je demeurais chez un nommé Paddon, dans la rue St. Jean, Faubourg, St. Jean. A environ neuf heures du soir, comme je me mettais au lit, j'entendis le cri : "au feu," venant de la maison fesant face à ma fenêtre au coin de la rue St. Jean et de la côte à Coton. Je m'habillai immédiatement, et regardai à travers ma fenêtre, mais ne vis rien. J'appris alors que le couvent était en feu. Au bout d'une demi-heure ou trois quarts-d'heure, je me rendis sur le théâtre de l'incendie, au milieu de la foule. Comme il n'y avait rien dans la bâtisse consacrée au département du conseil législatif, je n'y entrai point. Toute la bâtisse était alors en feu, et je n'ai pu me former aucune idée de l'endroit ou le feu avait pris origine. J'avais été deux fois dans la bâtisse ce jour là ; une fois entre onze heures et demie et midi, une autre fois entre trois et quatre heures, dans l'après-midi. La bâtisse me semblait peu en sûretée contre le feu, y ayant des copeaux et ripes dans toutes les directions et près des poêles. Je ne remarquai point si les poêles étaient ou non chauffés ce jour-là. Je ne savais pas quelle était la chambre destinée à l'orateur de l'assemblée législative.

La question générale ayant été soumise au témoin; il y répond négativement, ajoutant ce qui suit.

Paddon était dans la maison avec moi, ce soir-là, et regardait au feu, à la fenêtre, avec moi.

Et le dit déposant ne dit rien de plus et a signé.

(Signé,) M. KEATING.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 18me jour de mai, 1854.
(Signé,) Dunbar Ross,
" R. S. M. Bouchette.

No. 20.

Province du Canada. } ETIENNE GINGRAS, maître-menuisier, de Québec, après serment dûment prêté, dépose et dit :—Le trois de mai courant, et depuis l'automne dernier, je travaillais à faire les escaliers de la bâtisse connue comme l'hospice des Dames de la Charité, située dans le faubourg St. Jean de cette ville, sur les rues St. Olivier et Richelieu, et détruite par le feu le dit jour, trois de mai. Ce jour-là, j'étais employé à faire l'escalier qui devait monter du septième étage au dôme de la dite bâtisse, et aussi à boucher des ouvertures dans le dôme. Je travaillais au dit septième étage et dans le dôme avec trois hommes, savoir : Jean Bte. Gilbert, Louis Cantin et mon fils, Ferdi-

Digitized by Google

nand Gingras, et dans la journée, je suis monté dans le dôme pour y surveiller les ouvrages qui s'y faisaient sous ma direction. Gilbert y a travaillé toute la journée.

Ce jour-là, trois de mai, vers cinq heures et quarante minutes du soir, j'ai eu occasion d'entrer dans la chambre de l'orateur, située au troisième étage de la dite bâtisse, sur la rue St. Olivier, ainsi que dans la petite chambre voisine et qui tient à la demeure actuelle des Dames Sœurs Grises, située au nord-est de la dite bâtisse. Ces chambres sont indiquées sur le plan d'icelle, marqué D, comme "*Speaker's room*" et "*Dressing Room.*" Je connais parfaitement les plans de la dite bâtisse. Les nommés Grégoire Couture et un autre dont je ne connais pas le nom, travaillaient, le trois de mai, dans le dit "*Speaker's room,*" et Philippe Marcoux et un autre travaillaient dans la dite "*Dressing room.*" Je les y ai vus tous quatre à l'heure susmentionnée.

Je suis entré dans le "*Speaker's room*" par une porte donnant sur le corridor et pratiquée dans le paroi ouest d'icelle. Il y en avait une autre dans la cloison est, qui conduisait au "*Dressing room.*" Ces deux portes étaient vis-à-vis l'une de l'autre.

Il y avait un poêle dans le "*Speaker's room,*" placé dans l'angle sud-est de la dite chambre. On pouvait passer tout à l'entour, mais pour entrer dans le "*Dressing room*" il fallait faire un petit détour, vu que le poêle était vis-à-vis et près de cette dernière chambre. Je n'ai pas remarqué que ce poêle chauffât alors. C'était un poêle de deux pieds et demi, dont la porte était tourné vers la rue St. Olivier, le poêle étant placé du nord au sud.

Il y avait un établi dans chacune de ces deux chambres. Celui qui était dans la plus grande chambre, ("*Speaker's room*") était placé de l'est à l'ouest; celui qui se trouvait dans la plus petite de ces deux chambres était placé du nord au sud. Les quatre menuisiers qui travaillaient dans ces deux chambres étaient occupés à des ouvrages qui produisaient des ripes. Il y avait ce jour-là, à l'heure sus-mentionnée, les ripes qu'ils avaient pu produire durant cette journée-là. Il s'en trouvait autour des établis, dans les deux chambres.

La plus grande de ces deux chambres a quinze pieds environ sur dix-sept. Il se trouve une fenêtre dans chacune de ces deux chambres, qui donnent sur la rue St. Olivier.

L'établi placé de l'est à l'ouest dans la plus grande de ces deux chambres, se trouvait à peu près à cinq pieds de la fenêtre et avait environ trois pieds de largeur. Le derrière du poêle était à environ trois pieds de la cloison sud dans laquelle le tuyau passait, traversait le corridor et entrait dans une cheminée qui s'y trouvait. Il y avait beaucoup de ripes, copeaux, échaffaudages et autres bois dans la chapelle.

J'ai quitté la bâtisse après ma journée, à six heures; il n'y avait alors aucune apparence de feu. Je n'y ai senti ni fumée ni odeur de bois chauffé. Je n'ai jamais vu personne y fumer.

J'étais chez moi vers neuf heures et demie, le même soir trois de mai, lorsque mon fils entra, et me dit que l'Hospice de la Charité était en feu. Je me hâtai d'y courir. En arrivant au coin des rues St. Olivier et St. George, je vis que en effet, cette bâtisse était en feu; et, en arrivant près de là, je vis que la flamme sortait par la deuxième fenêtre du troisième étage, à l'est de la dite bâtisse, c'est-à-dire, par la fenêtre du "*Speaker's room*" ci-dessus mentionnée. Je n'ai pas pu y entrer pour sauver mes outils.

Et la question générale étant soumise au déposant, il répond :—

Je ne connais rien de plus que ce que je viens de déposer.

Digitized by Google

Et le déposant ne dit rien de plus, et ayant déclaré ne savoir écrire, a fait sa marque d'une croix.

sa
ÉTIENNE ⋈ GINGRAS.
marque.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 18me jour de mai 1854.
(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 21.

PROVINCE DU CANADA. } JOHN WEBB, de la cité de Québec, apprenti-charpentier, étant dûment assermenté, dépose et dit:—Je réside dans la rue de la Couronne, faubourg St. Roch, de Québec. Le trois mai courant, j'étais allé voir ma grand'-mère, madame Ray, qui réside sur la rue St. Olivier, dans le faubourg St. Jean. Sa résidence est vis-à-vis la maison ou bâtisse occupée par les Sœurs de la Charité et à peu près vis-à-vis la nouvelle bâtisse contigüe au couvent, sur la rue St. Olivier, qui a été détruit par le feu le trois mai. Vers neuf heures du soir, ce jour-là, j'allais à une chambre au second étage, chez ma grand'-mère, la dite chambre ayant vue sur la rue St. Olivier, et en y entrant, je découvris à travers les fenêtres du devant, une lumière dans la nouvelle bâtisse sus-mentionnée; la lumière paraissait dans deux des fenêtre du troisième étage de la nouvelle bâtisse, les plus près de l'aile habitée par les réligieuses. Les flammes n'étaient point encore sorties au dehors des fenêtres; les deux fenêtres semblaient également éclairées. Je partis immédiatement avec mon jeune frère, pour le conduire à St. Roch, et l'ayant laissé chez madame Baldwin où je pensionnais, je retournai au feu et vis les flammes sortant de plusieurs fenêtres du troisième étage.

Ma grand'-mère, madame Ray, est menagère de M. Dean, propriétaire de la maison où il réside, rue St. Olivier. M. Dean était chez lui, daus son salon, lorsque je découvris le feu la première fois. Deux de ses fils William et Henry demeuraient avec lui, mais ni l'un ni l'autre étaient à la maison au temps sus-mentionné; je ne les vis qu'à mon retour de St. Roch.

La question générale étant soumise au témoin, il y répond dans la négative.

Et le déposant ne dit rien de plus et a signé.

(Signé,) JNO. WEBB.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 18me jour de mai, 1854.
(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 22.

PROVINCE DU CANADA. } WILLIAM DRUM, de la cité de Québec, meublier, étant dûment assermenté, dépose et dit:—Je réside dans la rue St. Paul. Le soir précédant l'incendie de la bâtisse, dans le faubourg St. Jean, connue sous le nom de l'Hospice des Sœurs de la Charité, et qui avait été louée au gouvernement pour les séances du parlement provincial, j'étais dans la bâtisse examinant et mesurant la chambre du conseil législatif, dans le but d'y

Digitized by Google

mettre le fauteuil de l'orateur et de placer les tapis. M. Baillairgé et M. Taylor étaient avec moi.

Je ne suis pas allé dans la bâtisse le jour ou le soir du feu, ni aucun de mes hommes, à ma connaissance. J'étais descendu à mon moulin, au Château Richer, le soir du feu.

La question générale ayant été soumise au témoin, il répond :—

Non—si ce n'est que, vu la grandeur de la bâtisse et le nombre de charpentiers et menuisiers y travaillant, je crois que, pour la préserver du feu, il aurait du y avoir dans l'intérieur, des hommes veillant continuellement, et on aurait du aussi mettre une barrique d'eau, avoir des seaux, dans chaque étage.

Et le déposant ne dit rien de plus et a signé.

(Signé,) WM. DRUM.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 18me jour de mai, 1854.

(Signé,) Dunbar Ross,
" R. S. M. Bouchette.

No. 23.

Province du Canada. } GEORGE LANGLAIS, de la cité de Québec, boucher, après serment dûment prêté, dépose et dit :—Je demeure rue Richelieu, faubourg St. Jean de cette cité, vis-à vis l'aile sud de la bâtisse incendiée le trois de mai courant, et connue comme l'Hospice des Dames de la Charité.

Entre neuf heures et quart et neuf heures vingt minutes du soir, le dit jour, trois de mai, j'étais à lire un journal, lorsque je crus entendre l'alarme du feu. J'ouvris une tirette pour écouter, mais je n'entendis plus rien. Ma femme ouvrit alors la fenêtre, et j'entendis le cri : " au feu !" J'aperçus une lueur dans une des fenêtres du côté ouest de la chapelle, près de l'angle rentrant, qui forme la chapelle de la dite bâtisse ; lorsqu'elle s'élargit, c'est-à-dire, dans la quatrième fenêtre du côté ouest de la chapelle, en partant de la rue Richelieu. Je me suis chaussé, et j'ai saisi deux seaux d'eau que ma femme avait préparés, et je suis parti pour me rendre à la porte de la chapelle, mais je suis tombé et j'ai renversé l'eau. Néanmoins, je me suis rendu à la porte de la chapelle sur la rue Richelieu, où j'ai trouvé deux ou trois hommes, les nommés Jean Patry et Pierre Rousseau. Je suis entré dans la chapelle, et, m'apercevant que le feu était dans une des chambres du troisième étage, sur la rue St. Olivier et de niveau avec le plancher de la chapelle, j'ai traversé la chapelle et j'ai vu que le feu était dans la seconde chambre, en partant de chez les Sœurs Grises, et désignée sur le plan D comme " *Speaker's room.*" Je suis immédiatement allé près de la porte de la chapelle sur la rue Richelieu, où il se trouvait une tonne d'eau en dedans. J'ai pris un seau d'eau que j'ai couru jeter sur le feu, qui n'était pas encore bien considérable, et je suis retourné pour chercher encore de l'eau. J'ai alors rencontré une dizaine de personnes, auxquelles j'ai dit : " Venez donc " m'aider ; nous pourrons maîtriser le feu ;" mais elles me semblaient occupées à sauver quelque chose. J'ai continué à charrier de l'eau, et à mesure que j'en jetais sur le feu, la fumée augmentait. J'ai requis Rousseau, le gardien, qui portait une lanterne de m'éclairer, car la fumée était si dense que je n'y pouvais plus voir. Rousseau m'a suivi jusqu'aux marches du siége de l'orateur, mais il est alors retourné sur ses pas ; et, ne pouvant plus résister, je fus obligé de cesser de charrier de l'eau.

Digitized by Google

Je n'ai vu personne venant par la rue St. Olivier, apporter de l'eau. Je pense que, si j'eusse été aidé par les gens que j'ai vu près de la tonne d'eau quand je suis arrivé dans la chambre où était le feu, le feu aurait été éteint. Ce soir-là, j'avais vu Pierre Rousseau, le gardien, faire sa ronde autour de la bâtisse. Il était ensuite entré chez moi, et en était sorti depuis environ un quart-d'heure quand j'ai entendu l'alarme.

La questiou générale ayant été soumise au témoin, il y a répondu négativement.

Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) GEORGE LANGLAIS.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 18me jour de mai 1854.

(Signé,) Dunbar Ross,
" R. S. M. Bouchette.

No. 24.

Province du Canada. } MARIE DIGNON, femme François Ratté, de Québec, journalier, après serment dûment prêté, dépose et dit:—Le trois de mai courant, j'étais employée à laver et nettoyer les différents appartements de la bâtisse connue sous le nom de l'Hospice des Sœurs de la Charité, qui fut détruite par le feu de ce soir-là. Cette bâtisse n'était pas encore achevée. Nous étions deux femmes ainsi occupées; l'autre se nommait la François Moisan. Nous avions commencé par le premier étage immédiatement au-dessous du grenier. Nous avons ensuite nettoyé le second, (en descendent,) excepté, néanmoins, quelques chambres où il se trouvait du bois. C'est le jour du feu que nous avons commencé à nottoyer le troisième étage, qui est le quatrième en partant d'en bas, sur la rue St. Olivier. Nous avons lavé quatre chambres du dit étage, et il en restait trois à laver du côté de l'est, en gagnant vers la demeure des Sœurs Grises. Nous balayâmes ces trois chambres, afin de pouvoir les laver le lendemain. Nous n'avions ni balayé ni lavé aucune chambre dans l'étage qui est le troisième, en partant du rez-de-chaussée, sur la rue St. Olivier.

La femme Moisan et moi, nous quittâmes la bâtisse en question, le trois de mai, à six heures du soir. Durant la journée du trois, je n'ai pas été dans les chambres du côté de l'est du troisième étage, en partant d'en bas.

Dans une grande chambre, au troisième étage, j'ai vu, ce jour-là, un journalier qui ramassait des ripes, et des charretiers qui les enlevaient. Celui qui ramassait ainsi les ripes est mon fils, et était ainsi occupé toute la journée.

Vers neuf heures et demie ou dix heures, le soir du trois, j'entendis passer une pompe à feu. J'ouvris immédiatement ma porte, et j'aperçus le feu qui sortait par une fenêtre du troisième étage de la dite bâtisse dans la partie est d'icelle et près de la demeure des Sœurs Grises.

Durant les deux jours et demi que j'ai travaillé dans la dite bâtisse, je n'ai vu fumer personne, et je n'ai jamais senti la fumée.

Le trois de mai, nous avons fait du feu, pour faire chauffer de l'eau sur un poêle qui se trouvait dans un appartement au sud-est de la chambre du conseil; mais dès quatre heures de l'après-midi, j'avais éteint le feu qui s'y trouvait.

La question générale ayant été soumise à la déposante, elle y répond négativement.

Digitized by Google

Et la déposante ne dit rien de plus, et ayant déclaré ne savoir écrire, a fait sa marque d'une croix.

sa
MARIE ⋈ DIGNON.
marque.

Assermentée devant nous, à Québec,
ce 18me jour de mai, 1854.
(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 25.

PROVINCE DU CANADA. } HENRY DEAN, de la cité de Québec, commis marchand, étant dûment assermenté, dépose et dit:—Je réside, et le trois mai, je résidais dans le faubourg St. Jean, rue St. Olivier, vis-à-vis la résidence des Sœurs de la Charité. Le soir de ce jour, trois mai, j'étais sur le Cape; c'est là que j'entendis l'alarme du feu. Je partis immédiatement pour m'enquérir du lieu de l'incendie, et rendu dans la rue des Jardins, je crois, je fus informé que la bâtisse de l'Hospice des Sœurs de la Charité, près de ma résidence était en feu. Je m'y rendis en hâte; en arrivant, je vis le feu qui s'échappait de la première ou seconde fenêtre, la plus près de la résidence des réligieuses, au troisième étage sur la rue St. Olivier. D'autres fenêtres, au même étages, étaient aussi éclairées par le feu. Il y avait alors beaucoup de monde aux environs de la bâtisse. Je n'entrai point dans la bâtisse, mais me rendis à ma résidence, pour enlever les meubles, vu que la maison était en danger d'être détruite par le feu. Etant occupé à protéger notre propriété, je n'eûs point connaissance de ce qui se passa dans et autour de la bâtisse en question. Tout ce que je sais, c'est qu'elle fut entièrement consumée par le feu, cette nuit-là.

Je ne suis entré dans cette bâtisse, qu'une fois, le 26 avril dernier. Elle ne me sembla pas plus en danger d'être exposé au feu que les autres bâtisses en construction.

Question.—Connaissez-vous, pouvez-vous dire, ou avez-vous été informé et dites par qui, d'aucune autre chose concernant ou touchant en quelque manière le dit incendie ou les dites bâtisses, qui soit de nature à expliquer et rendre compte de l'origine ou cause de l'incendie en question? Ou connaissez-vous, ou avez-vous entendu quelque fait ou circonstance, de nature à prouver que ces bâtisses étaient exposées au danger du feu, ou non? Si oui, dites le tout aussi longuement et en détail que si vous étiez spécialement interrogé à cet effet.

Réponse.—Je ne connais rien de plus. Je n'ai jamais remarqué qu'aucune des ouvertures de la bâtisse avait été laissée ouverte pendant la nuit.

Et le déposant ne dit rien de plus et a signé.

(Signé,) HENRY DEAN.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 19me jour de mai, 1854.
(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 26.

PROVINCE DU CANADA. } GENEVIÈVE ROY, femme de Louis Moisan, de Québec, journalier, après serment prêté, dépose et dit:—Le trois de

Digitized by Google

mai courant, je travaillais à laver les planchers et les boiseries dans la nouvelle bâtisse connue sous le nom d'Hospice des Sœurs de la Charité, située sur les rues St. Olivier et Richelieu, dans le faubourg St. Jean de cette ville. J'étais ainsi occupée depuis le premier de ce moi, à midi. Marie Dignon, femme Ratté, travaillait avec moi, et avait commencé en même temps que moi.

Le trois de mai, nous avions fini de nettoyer le premier et le second étage, en partant d'en haut, à l'exception de quelques chambres où il se trouvait du bois, et nous avions commencé à laver les planchers dans le troisième, et balayé les autres chambres, pour les laver le lendemain, quatre de mai. Pendant que nous travaillions dans le dit troisième étage, en partant du haut, il nous fallait descendre un escalier, pour entrer dans la chapelle, où nous passions plusieurs fois par jour, pour aller jeter les eaux sales dans la rue Richelieu.

Quand nous laissâmes la bâtisse, le soir du trois de mai, à six heures, il n'y avait ni ripes ni copeaux dans les chambres du dit troisième étage. Louis Ratté les avait jetés en bas de l'escalier, et ensuite nous avions balayé, un charretier étant en même temps occupé à les enlever par la rue St. Olivier.

Nous faisions chauffer l'eau nécessaire pour notre ouvrage sur un poêls placé dans un appartement au dessus des galeries de la chapelle, et à l'ouest d'icelle. Je ne puis pas dire s'il si trouvait du feu dans ce poêle lorsque nous quittâmes la bâtisse, le trois de mai, après la journée. C'est la femme Ratté qui était chargée du soin du poêle.

Ce même jour, trois de mai, à midi, mon petit garçon vint m'apporter mon diner, et emporta deux pochetées de copeaux que je ramassai, en partie dans les deux chambres du quatrième étage (en partant d'en haut) qui sont à l'est de la dite bâtisse et les plus près de la demeure des Sœurs Grises. Je ne puis dire si ces chambres étaient destinées ou non, à l'orateur, mais c'était les deux chambres qui étaient les plus à l'est de la bâtisse incendiée, sur le même étage que le plancher de la chapelle. Je n'ai pas remarqué s'il y avait ou non, un poêle dans l'une ou l'autre de ces chambres. Il y avait un établi dans chacune de ces chambres. Je n'ai pas remarqué comment ils étaient placés, ni comment étaient disposées les ouvertures de ces deux chambres. Nous entrions le matin, et sortions le soir par la porte principale sur la rue St. Olivier. Je demeure rue Latourelle, dans une maison située de manière que de chez nous on ne pouvait voir la bâtisse incendiée, pas même le dôme. C'est pourquoi lorsque j'ai entendu l'alarme, je n'ai pu voir que la lueur dans le firmament, et les étincelles.

Question.—Connaissez-vous, pouvez-vous mentionner, ou avez-vous été informée, et par qui, de quelque autre matière ou chose touchant ou concernant d'aucune manière, le dit incendie ou l'édifice qu'il a détruit, qui soit de nature à expliquer ou faire connaître l'origine ou la cause du dit incendie? Ou avez-vous appris, ou connaissez-vous quelque fait ou circonstance ou aucune autre matière ou chose quelconque, propre à démontrer que le dit édifice était exposé au danger d'être incendié, ou non? Si vous connaissez quelque chose à ce sujet, dites tout ce que vous en savez d'une manière aussi ample et aussi détaillée que si vous étiez spécialement interrogée sur chacun de ces faits, circonstances, matières ou choses.

Réponse.—Je ne connais rien de plus que ce que je viens de déposer.

Et la déposante ne dit rien de plus, et, ayant déclaré ne savoir écrire ni signer, a fait sa marque d'une croix.

GENEVIÈVE ⋈ MOISAN.
sa marque.

Assermentée devant nous, à Québec,
ce 19me jour de mai. 1854.
(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

Digitized by Google

No. 27.

PROVINCE DU CANADA. } EDMUND PADDON, de Québec, cordonnier, étant dûment assermenté, dépose et dit :—Je réside au faubourg St. Jean, au No. 2 de la rue St. Jean, en cette ville de Québec. Ma maison forme le coin de la rue St. Jean et de la Côte à Cotton.

Le trois mai courant, entre neuf à neuf heures et demie, j'entendis le cri " au feu" dans la rue, et en descendant dans la rue, M. Wright, marchand-tailleur, me dit que le couvent était en feu. Je montai au second étage et informai M. Keating, qui pensionnait avec moi, que le couvent était en feu. Vu la proximité de ma maison du théâtre de l'incendie, je craignais pour moi-même et je ne me rendis point de suite au feu, mais j'y envoyai deux de mes employés, un nommé Henri Brousseau et un autre du nom de Robert, dont je ne connais pas le prenom, pour aider à enlever et sauver les meubles. M. Keating et moi, nous nous y rendimes après environ une demi-heure et trouvâmes toute la bâtisse en feu.

Question.—Connaissez-vous, pouvez-vous dire ou avez-vous été informé, et dites par qui, d'aucune autre chose concernant ou touchant en quelque manière le dit incendie des dites bâtisses, et qui soit de nature à expliquer et rendre compte de l'origine ou cause de l'incendie en question ? Ou connaissez-vous ou avez-vous entendu dire quelque fait ou circonstance de nature à prouver que ces bâtisses étaient exposées au danger du feu, ou non ? Si oui, dites le tout aussi longuement et en détail que si vous étiez spécialement interrogé à cet effet ?

Réponse.—Je ne sais rien de plus, si ce n'est que j'ai entendu dire à M. McKoy, senior, peintre, que la bâtisse était rempli de ripes jusqu'au genou et par là. exposée au danger du feu ; mais je n'ai point vu l'état dans lequel était la bâtisse pendant les trois semaines précédant l'incendie.

Et le dit déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) E. PADDON.

Assermenté devant nous,
à Québec, le 20 mai 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 28.

PROVINCE DU CANADA. } WILLIAM ROGER DEAN, de la cité de Québec, marchand et constructeur de vaisseaux, étant dûment assermenté, dépose et dit :—Le soir du trois mai courant, à environ neuf heures et demie, comme je marchais dans la rue St. Valier, au pied de la Côte à Coton, je rencontrai deux hommes que je ne reconnus point ; ils me dirent que la nouvelle bâtisse du parlement était en feu, c'est-à-dire la bâtisse alors en construction et située au faubourg St. Jean de cette ville, sur les rues St. Olivier et Richelieu. Je montai la côte en courant, et lorsque j'arrivai à l'entrée de la rue St. Olivier, je vis une lumière très vive dans la seconde fenêtre du troisième étage de la dite bâtisse et dans la partie est d'icelle, étant la seconde fenêtre à partir de la résidence des réligieuses. J'entrai immédiatement chez moi, vis-à-vis la maison des réligieuses et je demandai aux servantes si le serviteur y était. Il était absent ; je demandai aussi si il y avait de l'eau dans le puit ; elles me dirent qu'il y en avait en abondance. Je sortis alors et courus à la porte des réligieuses et essayai de l'ouvrir, en criant " au feu, au feu," aussi fort que je pouvais. Quelques hommes de la police arrivèrent alors et comme ils essayaient

Digitized by Google

d'ouvrir la porte, une des réligieuses l'ouvrit et réquit les personnes présentes d'entrer dans la maison ; ce qu'il firent. Je courus alors à l'entrée principale de la bâtisse, sur la rue St. Olivier et j'entrai. Je me rendis jusqu'au second étage, dans la chambre au dessous de celle où était le feu. Du plomb fondu coulait d'en haut et tombait dans la cave, par une ouverture. Plusieurs personnes entrèrent en même temps que moi dans la bâtisse, et quelques unes, en sortaient lorsque j'y entrai. Le feu fit des progrès rapides. Convaincu que notre étable, placée vis-à-vis la bâtisse en feu, serait détruite, j'y courus et fis sortir le cheval et quelques instants après, nous sauvâmes les meubles de notre maison.

J'étais entré dans la bâtisse en question, environ deux semaines avant l'incendie.

J'étais si occupé à protéger notre propriété, que je n'ai point observé le feu, du moment que nous eûmes commencé à sauver notre ménage.

J'ai deux autres frères. L'un est marié et réside sur le Cap, et l'autre, Henry, n'était point à la maison, ce soir-là.

La question générale étant soumise au témoin, il y répond négativement.

Et le déposant ne dit rien de plus et a signé.

(Signé,) W. R. DEAN.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 20me jour de mai, 1854.

(Signé,) Dunbar Ross,
" R. S. M. Bouchette.

No. 29.

Province du Canada. } JEAN-BAPTISTE GILBERT, de Québec, menuisier, après serment prêté, dépose et dit :—Le trois de mai courant, jour de l'incendie de l'Hospice des Sœurs de la Charité, située dans le faubourg St. Jean de cette ville, sur les rues St. Olivier et Richelieu, je travaillais pour M. Jean Benoit, sous la direction du nommé Etienne Gingras, et j'étais employé avec le dit Gingras, son fils Ferdinand Gingras et Louis Cantin à faire l'escalier qui devait communiquer du grenier de la dite bâtisse au dôme d'icelle. Il y avait alors un an que je travaillais à cette bâtisse, et j'en connaissais toutes les parties. L'escalier du dôme était le sixtème que nous faisions dans cette bâtisse. Ce genre d'ouvrage est le mien, ainsi que celui de Gingras.

Je connais bien le nommé Philippe Marcoux, menuisier, et Grégoire Couture aussi menuisier, qui travaillaient à la dite bâtisse. C'était dans la chambre de l'orateur de l'assemblée législative, dans le troisième étage, qu'ils travaillaient ensemble. Cette chambre est marquée sur le plan D à moi maintenant montré "*Speaker's Room.*" J'allais les voir dans cette chambre une couple de fois par semaine. Marcoux et moi nous étions amis. Ce jour-là, trois de mai, je ne suis pas entré dans cette chambre, mais j'ai parlé à Marcoux, en me tenant près de la porte du corridor. Vis-à-vis cette porte du corridor, dans la parroi ouest de cette chambre, il y en avait une autre dans la cloison qui séparait ce "*Speaker's Room*" de la chambre voisine attenante à la bâtisse des Sœurs Grises. Je ne sais pas si ce jour-là quelqu'un travaillait dans cette dernière chambre. Dans la chambre où travaillait Marcoux il y avait un établi placé comme l'est l'écriture "*Speaker's Room*" sur le plan, c'est-à-dire de l'est à l'ouest, et à sept ou huit pieds de la fenêtre de la dite chambre donnant sur la rue St. Olivier. Il y avait aussi un poêle dans cette chambre. Je ne sais pas s'il y était ce jour-là ; mais il y était à la fin d'avril, et placé au sud de l'établi. Je ne sais sur quel

Digitized by Google

sens il était posé. Le trois de mai, lorsque je parlai à Marcoux, comme je l'ai dit plus haut, je ne remarquai pas s'il y avait des ripes dans la chambre où il travaillait ; mais il devait y en avoir, vû que ces deux hommes préparaient et blanchissaient du bois. Le poêle qui était là était un bon poêle de fonte. Je n'ai jamais vu de poêle dans la petite chambre du fond appelée "*Dressing room.*" Je ne puis pas dire qui aurait pu avoir affaire au dôme après six heures du soir, si ce n'est des étrangers, pour examiner la bâtisse, parce que de temps à autre il y en montait. Les ouvriers que j'ai nommés étaient les seuls qui travaillaient à l'escalier du dôme, lequel n'était pas encore complété, vu qu'il y avait encore des chassis et des jalousies à y mettre, et d'autres ouvrages de menuiserie à y faire. Je laissais à six heures.

La question générale étant soumise au déposant, il répond :—

Vu la grandeur de la bâtisse et la multiplicité des chambres, corridors, etc., il était facile à quelqu'un de se cacher dans quelque partie de l'édifice, même lorsque les ouvriers y travaillaient, et d'y demeurer, après leur départ.

Et le déposant ne dit rien de plus, et ayant déclaré ne savoir signer, à fait sa marque.

sa
JEAN-BAPTISTE ⋈ GILBERT.
marque.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 20me jour de mai, 1854.

(Signé,) Dunbar Ross,
" R. S. M. Bouchette.

No. 30.

Province du Canada. } ANGÉLIQUE DROUIN, femme de Pierre Rousseau, de Québec, journalier, après serment prêté, dépose et dit :— Je réside dans le faubourg St. Jean de cette ville, sur la rue Richelieu, et vis-à-vis l'aile sud de la bâtisse incendiée le trois du courant, et connue sous le nom de l'Hospice des Sœurs de la Charité. Nous sommes voisins au sud, de George Langlais.

Mon mari avait été, deux jours auparavant, nommé gardien de la dite bâtisse, c'est-à-dire, pour faire la patrouille. Entre huit heures et huit heures et dix minutes du soir, mon mari est parti avec une lanterne de verre pressé, éclairée par une lampe, pour faire sa tournée autour de la dite bâtisse. J'ai été sur la côte, pour le regarder faire sa tournée. Il était alors près de la porte de la chapelle. Il ne fumait pas. Je lui ai parlé. Pendant que j'étais sur la côte, j'ai vu à travers les châssis de l'aile ouest, c'est-à-dire dans la deuxième fenêtre, deux des Sœurs Grises, avec une fille, qui faisaient leur tournée, à ce qu'il m'a paru. Elles avaient une lanterne qui m'a paru être portée par la fille. Cette fille n'était pas en costume de réligieuse. J'ai alors appelé madame Langlais, qui s'est rendue près de moi, sur la rue, et je lui ai dit : "Voyez donc les réligieuses qui font leur quart dans la bâtisse ; sûrement qu'il n'y a pas de danger pour le feu, car mon mari fait la ronde en dehors, et les Sœurs font la visite en dedans." Après avoir vu la lumière dans la deuxième fenêtre, je l'ai perdue de vue. Je n'y ai pas fait attention. Les Sœurs m'ont paru alors retourner sur leurs pas.

Je me suis alors rendue chez moi, et je me suis couchée. Environ vingt minutes après, la femme Langlais, ma voisine, est venue frapper à ma fenêtre, me disant que la bâtisse en question était en feu. Je me suis levée, et j'ai été sur

Digitized by Google

le bord de la côte. J'étais si effrayée que je ne suis pas capable de dire ce que j'ai vu alors. Cependant j'ai vu une lueur dans les fenêtres de l'angle que forment la chapelle et l'aile ouest. Je suis rentrée chez moi, et de là j'ai vu la chapelle en feu. Quand j'ai été avec la femme Langlais sur la côte, j'ai vu quelques personnes dans la rue, mais je ne les ai pas reconnues. Les seuls voisins de la bâtisse en question, sur la rue Richelieu, sont George Langlais, Pierre Rousseau (mon mari,) John Harwood, et un locataire chez Harwood. Le nommé Joseph Gingras est propriétaire d'une maison au coin des rues Richelieu et St. Eustache, et a pour locataire une dame Wilson. Il y a aussi d'autres locataires dans cette maison que je ne connais pas. La maison voisine sur la rue St. Eustache est occupée par Gingras lui-même. La troisième et dernière maison sur la rue St. Eustache, en arrivant à la rue St. Olivier, est celle de Patry, dont le pignon donne sur la rue St. Eustache, comme aussi celle de Gingras, qui est sur la rue Richelieu.

Question.—Connaissez-vous, pouvez-vous mentionner, ou avez-vous été informée, et par qui, de quelqu'autre matière ou chose touchant ou concernant d'aucune manière, le dit incendie ou l'édifice qu'il a détruit, qui soit de nature à expliquer ou faire connaître l'origine ou la cause du dit incendie? Ou avez-vous appris, ou connaissez-vous quelque fait ou circonstance, ou aucune autre matière ou chose quelconque, propre à démontrer que le dit édifice était exposé au danger d'être incendié ou non? Si vous connaissez quelque chose à sujet, dites tout ce que vous en savez d'une manière aussi ample et aussi détaillée que si vous en étiez spécialement interrogée sur chacun de ces faits, circonstances, matières ou choses.

Réponse.—Je ne connais rien de plus que ce que je viens de déposer.

Et la déposante ne dit rien de plus, et ayant déclaré ne savoir écrire ni signer, a fait sa marque d'une croix.

ANGÉLIQUE sa ✕ marque ROUSSEAU.

Assermentée devant nous, à Québec,
ce 22me jour de mai, 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 31.

PROVINCE DU CANADA. } MARGUERITE TRUDEL, femme de George Langlais, après serment dûment prêté, dépose et dit :—Je demeure dans la rue Richelieu, au faubourg St. Jean, vis-à-vis l'aile sud de la bâtisse incendiée le trois de mai courant, et connue comme l'Hospice des Dames de la Charité. Ce soir-là, vers neuf heures, ma voisine, la femme de Pierre Rousseau, m'appela en me disant : "Venez donc voir les Sœurs qui font leur visite." Je descendis la rejoindre au bord de la rue, et je vis une lumière dans une fenêtre qui est placée vers le sud, dans l'élargissement de la chapelle attenante à l'aile ouest. Je n'ai pas fait attention aux personnes qui portaient cette lumière, ou à celles qui la suivaient. Il me parut y avoir deux ou trois personnes ; j'étais sous l'impression que c'était les Sœurs Grises qui faisaient leur tour ordinaire, comme je les avais vues faire plusieurs fois. Je vis que l'on portait un fanal ; je ne sais pas de quelle espèce. Je suis demeuré dans la rue avec la femme Rousseau, à peu près cinq minutes. J'ai vu que cette lumière allait vers le fond de la chapelle ; et je la perdis de vue, lorsqu'elle eut atteint le derrière de la chapelle,

Digitized by Google

vers le nord-est. Je n'ai plus revu cette lumière. Nous rentrâmes alors chacun chez soi.

Quelques minutes avant neuf heures, Rousseau, le gardien, était entré chez nous avec sa lanterne allumée, pour, disait-il, allumer sa pipe. Il ne s'assit pas, mais sortit de suite pour continuer sa ronde. C'est après cela que la femme Rousseau et moi sommes allées au bord de la rue, pour voir la lumière dont j'ai parlé.

La femme Rousseau m'a observé alors "que la bâtisse serait bien gardée ce "soir-là, car son mari faisait la ronde en dehors, et les Sœurs faisaient la visite à l'intérieur."

Un quart-d'heure ou vingt minutes après, j'entendis des cris qui paraissaient venir de la rue St. Olivier. Mon mari ouvrit alors un des guichets d'un chassis donnant sur la rue Richelieu. Je lui remarquai que le feu devait être dans St. Roch, car je voyais la lueur à travers les chassis de la chapelle. Il me dit: "Non; le feu est dans l'église." J'ai de suite ouvert le chassis, et j'ai aperçu la lueur dans les chassis de la chapelle faisant face à l'ouest. J'allai de suite réveiller la femme Rousseau, en lui disant que le feu était dans la chapelle. Je descendis dans la rue; mais, comme le niveau est beaucoup plus bas que notre maison, je ne vis rien. Je remontai à la maisn pour envoyer mon mari sur les lieux, et je redescendis vers la porte de la chapelle, que le nommé Jean Patry ouvrait alors. Je demandai de l'aide et des seaux. Il y avait alors deux autres hommes dans la rue, avant que Patry ait ouvert la porte. Je leur dis: "Venez "chez moi; je vous donnerai de l'eau et des seaux." Je portai alors plusieurs seaux d'eau jusqu'à la porte de la chapelle. Des hommes qui s'y trouvaient, prirent les seaux d'eau; et je rentrai chez moi, pour protéger mes enfants et mes effets. C'est ce dont je me suis exclusivement occupée ensuite.

Je ne suis entré dans cette bâtisse qu'une seule fois, et c'était le soir du feu, vers sept heures, pour y aller chercher mes enfants; et encore je n'allai que près de la porte en dedans de la chapelle. Je vis alors M. Baillairgé, l'architecte, et messieurs Giroux et Patry, entrepreneurs, qui causaient ensemble dans la chapelle. M. Patry me dit que mes enfants y étaient; ce sont deux filles, l'une de treize et l'autre de douze ans. Elles s'amusaient au fond de la chapelle, et vinrent à moi dès que je les appelai.

La question générale étant soumise au témoin, elle y répond négativement.

Et la déposante ne dit rien de plus, et ayant déclaré ne savoir écrire ni signer, a fait sa marque d'une croix.

sa
MARGUERITE ⋈ LANGLAIS.
marque.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 22me jour de mai 1854.
(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 32.

PROVINCE DU CANADA. } L'HONORABLE LOUIS MASSUE, de la cité de Québec, inspecteur des Douanes de Sa Majesté, après serment dûment prêté, dépose et dit:—Le trois de mai courant, entre quatre et cinq heures de l'après-midi, me promenant dans le faubourg St. Jean, j'allai visiter la bâtisse connue comme l'Hospice des Dames de la Charité, et détruite par le feu le même soir. Près de la porte de la chapelle sur la rue Richelieu, je rencontrai la sœur Ste. Croix, et j'entrai dans la bâtisse avec elle. Je continuai

Digitized by Google

seul à visiter l'intérieur. J'allai de la cave jusqu'au sixième étage. Il n'y avait personne avec moi pour m'indiquer la destination des différents appartements. C'est pourquoi je n'en ai remarqué aucun en particulier. Je crois être entré dans les chambres du quatrième étagé sur la rue St. Olivier, mais non dans celles du troisième. Des femmes lavaient les planchers dans les chambres du quatrième. Je ne crois pas qu'il y eût un poêle dans les chambres marquées "*Translator's rooms*," sur le plan E a moi maintenant montré. Je n'ai vu que deux poêles dans la chapelle et un réchaud de plombier dans un des âtres du second étage, du côté ouest. Il n'y avait pas de feu dans ces poêles ; il y en avait dans le réchaud. Il y avait beaucoup de ripes et de copeaux dans la plupart des appartements que je visitai. Je ne vis personne occupé à enlever les ripes.

La question générale étant soumise au déposant, il répond :—

Je ne sais rien de plus que ce que j'ai déjà dit.

Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) L. MASSUE.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 22me jour de mai 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 33.

PROVINCE DU CANADA. } GEORGE HARWOOD, de la cité de Québec, âgé de quinze ans, fils de John Harwood, imprimeur, après serment dûment prêté, dépose et dit :—Je demeure chez mon père, dans le faubourg St. Jean de cette ville, sur la rue Richelieu. Le trois de mai courant, vers les neuf heures et demie du soir, ma sœur m'appela, (car j'étais au lit dans ma chambre), me disant que " l'Hospice des Dames de la Charité" était en feu. La fenêtre de ma chambre est vis-a-vis de la fenêtre de la chapelle du côte ouest. Je me hâtai de regarder par ma fenêtre, et j'aperçus la lueur dans la dite fenêtre. Le feu paraissait être derrière la chapelle dans quelqu'une des chambres sur la rue St. Olivier. Je me suis habillé, et j'ai couru immédiatement vers la porte de la chapelle, sur la rue Richelieu ; on venait de l'ouvrir. Il s'y trouvait cinq ou six personnes. J'en ai reconnu deux ; M. Patry et M. George Langlais, notre voisin. J'ai traversé la chapelle, et je me suis rendu dans la chambre où était le feu. C'était la chambre indiquée sur le plan D (qui m'est maintenant montré), comme " *Speaker's room.*" Cette chambre est au troisième étage, sur la rue St. Olivier. La chambre était remplie de flammes ; les cloisons étaient en feu. Je n'ai pas vu la petite chambre à l'est du " *Speaker's room*," il y avait trop de flammes. Je pouvais voir le feu dans la dite chambre par les deux portes sur les corridors. J'ai couru chercher un seau d'eau, que j'ai remis à M. Patry.

La question générale étant soumise au déposant, il y répond négativement.

Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) GEORGE HARWOOD.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 22me jour de mai 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

Digitized by Google

No. 34.

PROVINCE DU CANADA. } ELMIRE HARWOOD, de la cité de Québec, agée de dix-huit ans, fille de John Harwood, imprimeur, après serment dûment prêté, dépose et dit :—Je demeure chez mon père, dans le faubourg St. Jean de cette ville, sur la rue Richelieu, et presque vis-à-vis la porte de la chapelle de la bâtisse qui a été détruite par le feu le trois du courant, et connue comme " l'Hospice des Dames de la Charité."

Le dit jour, trois de mai courant, j'étais chez moi occupée à coudre sur l'autre côté de la maison, lorsque j'entendis le cri " au feu !" J'ouvris une fenêtre, et je m'aperçus que le second étage de la dite bâtisse était en feu ; c'est-à-dire, l'étage de niveau avec le plancher de la chapelle. La lueur éclairait les deux fenêtres qui sont de chaque côté de la porte de la chapelle, et le feu paraissait être derrière la chapelle. Il était entre neuf heures vingt minutes et neuf heures et demie. Le bas de notre maison est occupé par le nommé Perry et sa famille. Une femme mariée du nom de Charles veillait avec moi ; c'est elle qui est allée en bas réveiller Perry. Cette femme est depuis partie pour Toronto.

Quand j'ai ouvert la fenêtre, je n'ai vu personne dans la rue. Je m'occupai alors de la conservation de notre propriété, et je ne vis plus ce qui se passa.

La question générale étant soumise à la déposante, elle répond :—

Je ne connais rien de plus que ce que je viens de déposer.

Et la déposante ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) ELMIRE HARWOOD.

Assermentée devant nous, à Québec,
ce 22me jour de mai 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 35.

PROVINCE DU CANADA. } THOMAS ANDREWS, de Québec, plombier et appareilleur du gaz, étant dûment assermenté, dépose et dit :—J'étais employé par les commissaires des travaux publics en avril et mai dernier, pour poser les tuyaux de plomb des soupapes dans la partie de l'édifice connue sous le nom d'Hospice des Sœurs de la Charité, que le conseil législatif devait occuper et pour poser les conduits du gaz dans toutes les parties de l'édifice.

Le trois de mai courant, aucun de mes hommes ni moi avions travaillé dans la bâtisse, mais trois ou quatre de mes hommes y étaient le jour précédent et travaillaient aux quatrième et cinquième étages pour lever les planches des corridors au passage de la bâtisse centrale afin d'y poser les conduits du gaz. Les hommes ainsi employés étaient St. Michel, John McGolrick et William Ford. St. Michel et Ford sont encore en mon emploi. John McGolrick est maintenant employé par Charles Garth, plombier, rue St. Jean, de cette ville. Il a laissé mon emploi le premier mai courant, parce que je ne voulais point augmenter ses gages ; mais nous n'eûmes aucun différend ensemble.

Le vase au ciment était toujours transporté d'un étage à l'autre et placé sur une fournaise portative, et la fournaise était placé sur le foyer ou dans un poêle ou sur une plaque en fer, sur notre établi. La fournaise pouvait contenir environ un demi gallon de charbon ; un homme se tenait toujours auprès de cette fournaise. Lorsqu'on en avait plus besoin, on éteignait le feu avec soin, et on plaçait la fournaise sur un des foyers. On n'avait point fait usage de cette fournaise pour les deux jours précédant le trois mai, ni ce jour.

Le tuyau principal du gaz était introduit dans la bâtisse centrale en question, à l'angle nord-est d'icelui, et montait du soubassement au grenier.

Digitized by Google

Le deux mai, je crois que mes hommes étaient employés à lever une partie des planchers des corridors du quatrième étage et des chambres désignées comme "Bureaux des Traducteurs," sur le plan E de cet étage, pour poser les conduits du gaz, à partir du conduit principal qui entrait à l'angle nord-est, aux autres parties de cet étage, et je suis certain qu'il n'a pas été fait de soudure ce jour-là.

Je ne crois pas qu'aucune partie des planchers du troisième étage ai été levée.

Quand j'arrivai à la bâtisse il était environ neuf heures et quart du soir, le feu avait fait tant de progrès, qu'il était impossible de voir où il avait commencé.

Je crois qu'il y avait un poêle dans la chambre désignée comme "Bureau des Traducteurs," au quatrième étage. Je n'avais pas été dans ces chambres durant les deux jours qui ont précédé l'incendie.

La question générale étant posée au déposant, il répond :—

Je ne sais, et ne puis le dire la cause de l'origine de l'incendie, ni ai-je entendu parler d'aucune chose s'y rattachant, si ce n'est que comme un accident fortuit causé par l'amas de *ripes* dans l'édifice. Les poêles paraissaient être surveillés avec soin, et je n'ai vu personne fûmer dans la bâtisse, et on semblait prendre toutes les précautions.

Et le déposant ne dit rien de plus et a signé.

(Signé,) THOS. ANDREWS.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 23me jour de mai, 1854.

(Signé,) Dunbar Ross,
" R. S. M. Bouchette.

No. 36.

Province du Canada. } FERDINAND GINGRAS, apprenti menuisier, âgé de vingt ans, demeurant dans le faubourg St. Jean de cette ville, après serment dûment prêté, dépose et dit :—Je travaillais, le trois de mai courant, dans la bâtisse connue sous le nom d'Hospice des Sœurs de la Charité, située dans le faubourg St. Jean, sur les rues St. Olivier et Richelieu, et incendiée le dit jour. J'y avait travaillé depuis la Toussaint dernier. Ce jour-là, trois de mai, nous avions travaillé dans le grenier de la dite bâtisse, pour y faire l'escalier qui devait conduit au dôme. Mon père, (Etienne Gingras,) Jean-Baptiste Gilbert et Louis Cantin travaillaient avec moi. Je suis descendu plusieurs fois ce jour-là, trois mai, du grenier en bas, et j'ai vu Philippe Marcoux et Grégoire Couture travailler dans deux chambres du troisième étage, à l'extrémité est de la dite bâtisse et donnant sur la rue St. Olivier. Couture travaillait dans la chambre marquée "*Speaker's Room*," sur le plan D à moi maintenant montré ; et Marcoux travaillait dans la dernière chambre à l'est. Je ne suis pas entré dans ces chambres ce jour-là. Je ne sais pas s'il y avait un poêle dans l'une ou l'autre de ces chambres. Il y en avait un durant l'hiver. Il y avait un établi dans chaque chambre. Je n'ai pas remarqué s'il y avait beaucoup de ripes dans ces chambres, le jour en question. Il paraissait y avoir les ripes de la journée.

L'escalier, que nous étions occupés à faire, n'était que commencé, mais il y avait un escalier temporaire pour monter au dôme. Les Sœurs Grises avaient défendu de laisser monter les étrangers jusqu'au dôme, mais il arrivait quelque fois que nous ne les voyions pas monter. J'en ai fait redescendre moi-même.

Le soir du dit trois de mai, à six heures, je suis sorti de la bâtisse par la porte du centre, sur la rue St. Olivier. Je n'ai rien remarqué d'extraordinaire

Digitized by Google

Il n'y avait pas de fumée dans la bâtisse. Le même soir, à neuf heures et vingt cinq minutes, j'étais chez le nommé Lefèbvre, rue St. Olivier, à une distance d'environ douze arpents de la bâtisse incendiée, lorsque, ayant entendu des cris dans la rue, je sortis et je m'aperçus que ces cris provenaient de trois hommes dans une charette, près de chez Lefèvbre. Ils crièrent de nouveau " au feu !" et gagnèrent vers la bâtisse. Je vis alors qu'elle était en feu, et que la flamme sortait par les fenêtres de l'est du troisième étage, sur la rue St. Olivier. Ces fenêtres donnaient sur la rue St. Olivier. Je courus chez mon père, pour l'avertir, et nous nous rendîmes sur les lieux. Là, je pus m'assurer que le feu semblait avoir commencé dans l'une ou l'autre des deux chambres où travaillaient Marcoux et Couture, comme je l'ai dit plus haut. Je n'entrai pas dans la bâtisse ce soir-là.

La question générale ayant été soumise au témoin, il a répondu négativement.

Et le dit déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) FERDINAND GINGRAS.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 24me jour de mai, 1854.

(Signé,) Dunbar Ross,
" R. S. M. Bouchette.

No. 37.

Province du Canada. } LOUIS CANTIN, menuisier, de Québec, après serment dûment prêté, dépose et dit :—Le trois de mai courant il y avait trois ans que je travaillais à la bâtisse connue sous le nom d'Hospice des Sœurs de la Charité, située sur les rues Richelieu et St. Olivier, du faubourg St. Jean de cette ville, et incendiée le dit jour, trois de mai. Depuis l'automne dernier, je travaillais directement sous Etienne Gingras, qui était le principal ouvrier chargé de faire les escaliers de la dite bâtisse. Ce jour-là, Etienne Gingras, Ferdinand, son fils, Jean-Baptiste Gilbert et moi, nous travaillions, dans le grenier de la dite bâtisse, à l'escalier qui devait conduire au dôme. Il y avait un escalier temporaire qui allait jusqu'au dôme. Nous avions travaillé là toute la journée du trois, et j'étais descendu plusieurs fois durant la journée. Il montait souvent des étrangers jusqu'au dôme, mais je ne puis dire s'il en était monté se jour-là. Nous avions reçu ordre des Sœurs Grises de n'y laisser monter personne, mais il y montait souvent quelqu'un, sans qu'on en eût connaissance. J'ai été quelque fois dans les chambres où travaillaient Philippe Marcoux et un autre ; le trois de mai en question, je les y ai vus en passant dans le corridor, mais je ne suis pas entré dans cette chambre ce jour-là. Je sais qu'il y avait un établi, mais je ne puis pas dire s'il y avait un poêle dans cette chambre. C'était la partie la plus fréquentée de la bâtisse. Je n'ai pas fait attention s'il y avait beaucoup de ripes dans cette chambre le trois de mai.

Le matin du trois de mai, j'ai vu les plombiers travailler dans plusieurs chambres de la bâtisse. Je ne les ai pas vus durant l'après-midi.

J'ai laissé la bâtisse à six heures du soir, le dit jour trois de mai. Les autres travailleurs partaient en même temps. Les deux Gingras et Gilbert sortirent avec moi. Je n'ai pas fait attention s'il y avait quelqu'un dans la chapelle. Nous sommes sortis par la petite porte pratiquée dans la grande porte centrale du corps principal de l'édifice ; comme je n'étais pas le dernier à sortir, je n'ai pas vu si la porte avait été fermée.

Digitized by Google

Je n'ai jamais vu fumer dans la bâtisse, excepté dans les caves où l'on faisait le mortier. Il n'y avait pas beaucoup de ripes dans les corridors ce soir-là. On les avait récemment enlevées.

Le trois de mai, j'ai vu des femmes occupées à laver les planchers du quatrième étage. Elles avaient commencé par le haut, et n'avaient pas encore atteint le troisième étage sur la rue St. Olivier.

Je demeure dans la dite rue Richelieu, à l'extrémité ouest d'icelle, c'est-à-dire, à plus de vingt arpents de distance de la dite bâtisse. Ayant entendu l'alarme du feu, je sortis pour m'informer, et, ayant appris que c'était la bâtisse en question qui était en feu, je me hâtai de m'y rendre, et, en approchant de l'édifice par la rue St. Olivier, je m'aperçus que le feu était dans l'extrémité nord du troisième, et gagnait le quatrième étage.

J'y entrai par la porte dans l'aile ouest, près de chez Jean Patry, et je montai jusqu'au second étage. Je ne pus continuer, car les pompiers y étaient, et le feu m'en aurait empêché. De là je pus encore voir que le feu avait commencé dans ce coin-là, c'est-à-dire, dans l'une ou l'autre des chambres du nord du troisième étage. Il y avait déjà beaucoup de monde sur les lieux.

La question générale ayant été soumise au témoin, il répond :—

Je ne connais rien de plus que ce que je viens de déposer.

Et le déposant ne dit rien de plus, et, ayant déclaré ne savoir écrire ni signer, a fait sa marque d'une croix.

sa
LOUIS ⋈ CANTIN.
marque.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 24me jour de mai, 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE

No. 38.

PROVINCE DU CANADA. } RAPHAEL GIROUX, de Québec, sculpteur, après serment dûment prêté, dépose et dit :—Depuis le mois de janvier dernier, je travaillais à la bâtisse connue comme "l'Hospice des Dames de la Charité," et située dans le faubourg St. Jean de cette ville, sur les rues Richelieu et St. Olivier, lorsqu'elle fut incendiée le trois de mai courant. J'en avais entrepris la chapelle.

Le, ou vers le treize de mars dernier, le gouvernement ayant loué cette bâtisse pour y tenir les séances du parlement, le contrat que j'avais passé avec l'Archevêque de Québec, fut accepté par les commissaires des travaux publics dans tous ses détails, excepté quant au temps où les dits ouvrages devraient être finis, et certaines modifications quant à la distribution de l'intérieur de la chapelle. Ces ouvrages étaient toute la menuiserie, la sculpture et la peinture de la chapelle, depuis le plancher jusqu'à la voûte.

Les deux et trois de mai, j'avais à peu près vingt-cinq hommes sous ma direction, dans cette bâtisse. Ils y étaient occupés à blanchir du bois et à faire d'autres ouvrages de menuiserie, qui produisaient beaucoup de ripes. J'en faisais enlever et brûler dans les quatre poêles qui se trouvaient dans la chapelle. Deux ou trois de ces poêles avaient été chauffés le trois de mai. Ce jour-là, il se trouvait moins de ripes que d'ordinaire dans la chapelle.

Digitized by Google

J'avais défendu expressément d'y fumer, et j'avais fait poser des affiches à cet effet. Je n'ai pas connaissance que cette défense ait été enfreinte. Ce jour-là, trois de mai, je suis resté dans la chapelle de la dite bâtisse jusqu'à près de sept et demie du soir, avec M. Baillairgé, l'architecte, qui surveillait l'exécution des plans. Nous y étions occupés à examiner les ouvrages et à régler ce qui devait se faire le lendemain. Nous étions seuls. Vers sept heures et quart, M. Baillairgé est parti, et je suis resté encore environ un quart-d'heure, après avoir fermé la porte de la chapelle, lors du départ de M. Baillairgé. Avant de partir, je visitai les poêles suivant ma coutume, et je trouvai les feux éteints ou presqu'éteints. Alors je traversai la bâtisse, pour sortir par la porte de l'aile du sud-ouest, sur la rue St. Olivier, près de chez Jean Patry. Je ne sentis pas de fumée, et je ne vis aucune apparence de feu. Je n'entendis pas le moindre bruit dans la bâtisse. Je fermai cette porte à la clef, et en laissai la clef chez M. Jean Patry, un des entrepreneurs, et voisin de la bâtisse.

Pendant que j'étais dans la chapelle avec M. Baillairgé, comme je l'ai dit plus haut, je vis deux des Sœurs Grises faire la visite de la bâtisse. Elles entrèrent dans la chapelle, et visitèrent les poêles qui s'y trouvaient. Je ne connais pas les noms de ces Dames.

Pendant que j'étais dans la chapelle, après six heures ce soir-là, j'avais plusieurs fois prêté l'oreille, suivant ma coutume, pour découvrir s'il restait quelqu'un dans la bâtisse, mais je n'entendis aucun bruit, et je ne vis personne y circuler ou monter au dôme.

Pour sortir de l'aile ouest de la bâtisse, je passais à environ vingt pieds de la porte principale de l'édifice, sur la rue St. Olivier, qui se trouvait au centre du principal corps de logis, mais je ne remarquai pas qu'elle fut ouverte, ni la petite porte qui y était pratiquée.

Je ne me rappelle pas d'avoir été le trois de mai, dans les chambres indiquées sur le plan D à moi maintenant exhibé, et marquées respectivement "*Speaker's room*" et "*Dressing room.*" Je ne me rappelle pas d'avoir vu les plombiers y travailler, ou dans aucune partie du troisième étage, ce jour-là.

Il y avait dans la chapelle, près de la porte, une tonne d'eau; et j'ai vu une grande cuve avec de l'eau dedans, dans un des étages supérieurs. Je ne puis pas dire si c'était au quatrième ou au cinquième. Je n'ai pas remarqué une tonne d'eau près de la porte sur la rue St. Olivier.

Le nommé Bte. Nadeau était conducteur, (*foreman*) sous moi. Aucun de mes hommes n'avait quitté mon emploi récemment, et ceux qui étaient partis quinze jours à peu près avant l'incendie, étaient partis très satisfaits.

Je demeure dans le faubourg St. Roch, rue Saint François, où je me trouvais, lorsque j'entendis l'alarme du feu, le trois de mai au soir. Je courus à la bâtisse en question, et y pénétrai par la porte de la chapelle, sur la rue Richelieu, jusqu'à la plateforme du siège de l'orateur. Je m'aperçus alors que toutes les parties environnantes étaient en feu ; et je n'aurais pas pu pénétrer plus loin, tant la fumée était épaisse. Je ne puis pas d'après ce que j'ai vu, former une opinion quant à la cause du feu ou à la partie de l'édifice où il a commencé, excepté que je suis certain que ce n'était pas dans la chapelle qu'il avait commencé. Il y avait beaucoup de monde sur les lieux lorsque j'arrivai à la bâtisse.

La question générale ayant été soumise au déposant, il répond :—

J'ai réfléchi sur les causes de cet accident, sans pouvoir m'en rendre compte en aucune manière. Quant à la possibilité de fumer dans le "*Speaker's room*" sans être aperçu, elle n'existait pas, car c'était la partie de l'édifice la plus fréquentée. Je puis ajouter qu'il était possible de se cacher dans cette immense bâtisse.

Digitized by Google

Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) RAPHAEL GIROUX.

Assermenté devant nous,
ce 24me jour de mai 1854.

(Signé.) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 39.

PROVINCE DU CANADA. } JOHN GILMOUR, écuyer, de la cité de Québec, après avoir été dûment assermenté, dépose et dit :—Je connais l'édifice connue sous le nom " d'Hospice des Dames de la Charité." située dans le faubourg St. Jean de cette ville, dans les rues Richelieu et St. Olivier, et qui a été détruit par le feu le trois coutant.

Trois ou quatre semaines avant le dit incendie, j'ai été dans l'édifice en question, pour voir l'intérieur; j'y suis resté à peu près dix minutes. Je suis entré par une porte gothique, et n'ai pas été ailleurs que dans la chapelle. Il y avait des poêles dans la chapelle; je ne puis dire combien il y en avait. J'ai remarqué un amas de copeaux et de ripes, et il m'a semblé qu'on ne prenait pas assez de précautions pour prévenir les accidents par le feu. Je n'y suis jamais retourné, et je n'appris sa destruction que le lendemain de l'incendie.

La question générale étant faite au déposant, il répond :—

Je ne sais rien de plus relativement au dit incendie.

Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) JOHN GILMOUR.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 27me jour de mai 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 40.

PROVINCE DU CANADA. } TOUSSAINT VÉZINA, de Québec, maître-menuisier, après serment dûment prêté, dépose et dit :—Lorsque le gouvernement eut loué la bâtisse connue comme " l'Hospice des Dames de la Charité," située dans le faubourg St. Jean de cette ville, et détruite par le feu le trois du courant, je fus engagé par l'honorable M. Chabot, commissaire en chef des travaux publics, pour finir et compléter les ouvrages de menuiserie et de charpenterie de cette partie du dit édifice désignée comme l'aile ouest d'icelui ; c'est-à-dire, toute cette partie comprise entre l'extrémité ouest du principal corps de logis et l'aile sud. L'aile ouest en question avait quatre étages, et faisait face sur la rue St. Olivier.

C'est vers le commencement de mars que j'ai commencé à y travailler. J'avais à mon service environ cinquante hommes, dont à peu près trente-cinq travaillaient dans la dite bâtisse, et les autres à mon atelier, pour y préparer partie des bois nécessaires.

Pendant que je travaillais dans cette bâtisse, j'allais presque journellement dans toutes les chambres de l'édifice, qui n'étaient pas fermées à clef. Pourtant

Digitized by Google

je ne me rappelle pas d'avoir été dans l'une ou l'autre des deux chambres du troisième étage qui étaient les plus près de la demeure des Sœurs Grises. Je connais Philippe Marcoux de vue. Je ne connais pas André Blais, ni Grégoire Couture, ni Charles Gingras. Je ne sais pas dans quelle chambre Marcoux travaillait. De fait, je ne faisais que passer dans les corridors et les appartements de la bâtisse, sans faire attention à ce qui s'y passait. J'ai vu des poêles dans les différents étages du principal corps logis, mais je ne puis dire ni dans quel étage ni dans quelles chambres. J'en ai vu un grand dans la chapelle. Je n'ai pas remarqué qu'il y eût beaucoup de ripes ou de copeaux dans ces parties de l'édifice. Il y avait une grande quantité de bois non employé dans la chapelle ; comme aussi beaucoup d'échaffaudages. Tous les jours je faisais enlever les ripes et les copeaux de la partie où je travaillais, et je sais qu'il y avait un charretier constamment employé à les enlever des autres parties de la bâtisse. J'ai quitté la bâtisse à six heures du soir. Mes hommes en sont sortis, les uns avant, les autres après cette heure. Je suis sorti par la porte de l'aile ouest sur la rue St. Olivier. Je ne sais pas qui avait la garde de la grande porte sur la même rue. La première couche d'enduit, avait été donnée dans toute l'aile ouest, excepté au premier étage. Les enduits n'étaient pas aussi avancés dans les autres parties de la bâtisse, mais on y travaillait, et il y avait beaucoup de monde d'employé. Quand je suis sorti de la bâtisse ce soir-là, je n'ai remarqué ni odeur de fumée ou de bois chauffé, ni rien d'extraordinaire.

Je n'ai jamais vu fumer dans la dite bâtisse, ni même près de la porte. Aucun de mes hommes n'avait laissé mon emploi depuis que j'avais commencé à y travailler.

Vers neuf heures et demie ou dix heures du soir, le trois de mai, j'étais couché lorsque j'entendis crier : " au feu !" Je me levai, et courus à la porte, où j'appris que c'était la dite bâtisse qui brûlait. Je ne mis que peu de temps à m'y transporter ; cependant le feu sortait déjà par toutes les ouvertures du principal corps de logis, et le dôme était en feu. Je n'entrai pas dans la bâtisse. Je rencontrai quelques-uns de mes hommes qui sauvaient les outils et du bois, des portes, etc. Je n'ai aucune idée de l'origine du feu, ni où il a commencé.

La question générale étant soumise au déposant, il répond :—

Tout ce que je puis dire de plus, c'est que je ne peux croire que la dite bâtisse fut exposée au danger d'un incendie ; car je n'ai jamais vu un aussi grand soin pour se garder de pareils accidents, que celui que prenaient tant les ouvriers que les dames Sœurs Grises.

Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) T. VÉZINA.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 29me jour de mai 1854.

(Signé,) Dunbar Ross,
" R. S. M. Bouchette.

No. 41.

Province du Canada. } JACQUES ROY AUDY, de la cité de Québec, écuyer, avocat, après serment dûment prêté, dépose et dit :—Je réside et je résidais le trois de mai courant, à l'extrémité est et sur le côté nord de la rue d'Aguillon, à environ un arpent au sud-ouest de l'Hospice des Sœurs de la Charité, incendié le dit jour, trois de mai.

Digitized by Google

Trois ou quatre jours avant l'incendie du dit édifice, j'y suis entré par curiosité. J'ai trouvé qu'on laissait accumuler une grande quantité de ripes. Je n'ai visité que la chapelle.

Le soir du trois de mai, vers neuf heures et quart, j'étais chez moi avec M. Alexander Menzies, lorsque j'entendis crier dans la rue. Je sortis immédiatement, et je vis deux jeunes garçons qui couraient en criant. Je les suivis, et, arrivé sur la côte vis-à-vis la porte de la chapelle, sur la rue Richelieu, j'aperçus une lueur, sans pouvoir distinguer d'où elle procédait. Je retournai chez moi, pour y prendre mon chapeau, et je me rendis à la porte de la dite chapelle. Je vis alors une lumière dans la fenêtre qui se trouve à l'est de la dite porte, qui était encore fermée. Je frappai quelques coups, et un homme portant une lanterne vint l'ouvrir avec difficulté. Je lui demandai: "Est-ce qu'il n'y a pas de gardien dans la bâtisse?" Il me répondit qu'il y en avait un, mais qu'il était sorti depuis un quart-d'heure ou vingt minutes. Cet homme m'est inconnu, mais il me parut être au service des Sœurs, et je le reconnaitrais, si je le rencontrais. Je ne l'ai pas vu depuis. Il me parla français, comme un canadien. Je lui demandai s'il y avait des seaux; car je vis deux ou trois tonnes d'eau à l'intérieur. Il me répondit qu'il ne savait où en prendre. Quelques personnes apportèrent alors trois ou quatre seaux. Je pris alors la lanterne que portait cet homme, en lui disant de charrier de l'eau, mais il disparut. Après être resté quelque temps près de la porte, pour empêcher la foule d'y pénétrer, je laissai la lanterne à l'intérieur de la chapelle, et je courus chez moi, pour protéger ma propriété.

Quand la porte de la chapelle fut ouverte d'abord, le feu me parut être dans une chambre, sur la rue St. Olivier, et à ma droite, c'est-à-dire dans la partie est du troisième étage. Le feu était déjà très considérable.

Quand j'arrivai à la porte de la chapelle, comme je l'ai dit plus haut, elle était encore fermée. Il n'y avait près de là qu'une femme qui demeure vis-à-vis l'église, et qui, me dit-elle, y était déménagée le matin même. MM. Alexander Menzies et Michel Tessier arrivèrent les premiers après moi. Je vis charrier une douzaine de seaux d'eau.

Je suis certain que la porte de la chapelle a été ouverte par un homme portant une lanterne, et qu'il était seul et très agité.

Vers sept heures et demie du même soir, M. Menzies et moi nous vîmes un homme qui travaillait sur le dôme de la dite chapelle. Nous fîmes la remarque qu'il travaillait bien tard.

La question générale étant soumise au témoin, il y répond négativement.

Et le déposant ne dit rien de plus et a signé.

(Signé,) J. R. AUDY.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 30me jour de mai, 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 42.

PROVINCE DU CANADA. } JAMES DEAN, écuyer, marchand de la cité de Québec, étant dûment assermenté dépose et dit:—Le trois de mai courant, je résidais au faubourg St. Jean, rue St. Olivier, tout vis-à-vis la résidence des Sœurs Grises.

Digitized by Google

Ce jour-là, vers neuf heures et demie du soir, quelqu'un entra dans la chambre où j'étais, et me dit que la nouvelle bâtisse connue sous le nom d'Hospice des Sœurs de la Charité, contigüe à l'ouest de la résidence des réligieuses était en feu. Je sortis de suite, et vis une lumière vive dans deux des fenêtres du troisième étage de la dite nouvelle bâtisse près de la résidence des réligieuses. Comme je sortais, un homme vint à moi et me dit qu'il croyait avoir découvert le feu le premier de sa propre demeure au bas de la côte, qu'il s'y était transporté de suite et avait trouvé le gardien ignorant en apparence que le feu était à la bâtisse.

Tandis que je regardais le feu, un homme vint à moi, et dit qu'il avait été dans la bâtisse et qu'il était impossible de la sauver, vu qu'elle était pleine de bois et de ripes. Cet homme m'est inconnu. Il n'y avait alors que peu de monde dans la dite rue, et je crois que c'est après que l'homme fût sorti de la bâtisse, comme je viens de le dire, que j'ai vu des hommes frapper violemment à la porte de la résidence des réligieuses.

Peu de temps après le premier aspect que j'eus du feu, les flammes jaillirent par les fenêtres et le feu se répandit dans toute la bâtisse.

Ensuite je me mis à sauver mes effets, mais j'ai presque toujours suivi les progrès de l'incendie.

Je crois que l'homme qui a dit avoir été dans la bâtisse, comme je l'ai dit plus haut, est celui qui m'a dit avoir apperçu le feu du bas de la côte ; mais je n'en suis pas certain. Il m'a parlé en anglais.

J'avais été deux fois dans quelques parties de la bâtisse, environ une quinzaine de jours, au moins, avant l'incendie. Je n'y ai rien vu d'extraordinaire. Il y avait, comme dans toutes les bâtisse en voie de construction, une grande quantité de bois et de ripes.

La question générale étant faite au déposant, il répond dans la négative.

Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) JAMES DEAN.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 31me jour de mai, 1854.

(Signé,) Dunbar Ross,
" R. S. M. Bouchette.

No. 43.

Province du Canada. } APOLLINE GINGRAS, de la cité de Québec, fille majeure, après serment dûment prêté, dépose et dit :—Je demeure rue St. Eustache du faubourg St. Jean. La cour de notre maison est bornée par le mur du pignon ouest de la bâtisse qui a été détruite par le feu le trois du courant, et qui est connue sous le nom d'Hospice des Sœurs de la Charité.

Le soir du trois mai courant, vers neuf heures et quart, je vis deux ou trois des Sœurs Grises, que je reconnus à leur costume, qui passaient dans les différents appartements de l'aile ouest de la dite bâtisse. Il m'a paru qu'elles étaient accompagnées d'un homme, et qu'elles avaient une lanterne. Le même soir, vers neuf neuf heures et demie, j'entendis crier : " au feu," dans la rue. Ayant ouvert une fenêtre, j'entendis qu'on disait que c'était le couvent des Sœurs Grises qui était en feu. Je priai mon neveu, qui venait d'entrer, d'aller voir s'il y avait du danger pour notre maison. A son retour, il me rassura, en me disant qu'il n'y avait pas de danger,—que le feu était dans la chambre des Sœurs ;

Digitized by Google

qu'il y avait un coupe-feu, qui nous protégeait. J'allai sur une galerie qui était derrière notre maison, et qui faisait face au pignon ouest de la nouvelle bâtisse, pour entrer le linge qui y était étendu. J'y retournai plusieurs fois. Je pus alors voir la lueur sur un hangar vis-à-vis la nouvelle bâtisse, sur le côté opposé de la rue St. Olivier. La première ou la seconde fois que j'allai sur la galerie, je vis sortir d'une des ouvertures de la cave de l'aile ouest de la bâtisse incendiée un homme qui était ou en manches de chemise ou revêtu d'une veste à manches. Je ne le connais pas. Je ne l'ai pas beaucoup remarqué, car j'étais très-alarmée. En sortant, cet homme regarda en l'air, et monta vers la rue Richelieu, sur laquelle se trouve une porte de cour. Je ne le revis plus. Il était dix heures moins vingt minutes, lorsque je rentrai la seconde fois, avec du linge que j'avais été chercher sur la galerie.

Je n'ai pas été dans la rue St. Olivier ou Richelieu, ce soir-là. Je m'occupai de sauver mes effets.

Notre cour est séparée de la bâtisse incendiée par une clôture qui en longe le pignon ouest, à une distance d'environ trente pieds depuis la rue Richelieu, en gagnant la propriété de Jean Patry.

La question générale étant soumise au témoin, elle y répond négativement.

Et la déposante ne dit rien de plus, et a signée.

(Signé,) APOLLINE GINGRAS.

Assermentée devant nous, à Québec,
ce 31me jour de mai, 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 44.

PROVINCE DU CANADA. JOSEPH GINGRAS, de la cité de Québec, plâtrier, après serment prêté sur les Saints Évangiles, dépose et dit :—Je demeurais le trois de mai courant chez ma tante, Apoline Gingras, dans le faubourg St. Jean, rue St. Eustache. Le pignon ouest de la bâtisse connue comme " l'Hospice des Dames de la Charité," et détruite le dit jour, est à une distance d'environ soixante pieds du derrière de notre demeure, derrière laquelle il y a une galerie, dont le plancher se trouve à peu près au niveau du haut de la clôture qui sépare notre cour du terrain appartenant à la dite bâtisse. De cette galerie on peut voir ce qui se passe dans la cour qui appartient à la dite bâtisse, c'est-à-dire, sur le terrain qui se trouve entre elle et la clôture de notre cour.

Le dit jour, le trois de mai au soir, je suis rentré chez moi à neuf heures et demie. A peu près cinq minutes après, nous entendîmes crier au feu. Nous ouvrimes une fenêtre sur la rue St. Eustache, et quelqu'un nous dit que la bâtisse en question était en feu. Je courus sur la galerie derrière notre maison, et je vis la lueur sur le hangar qui était vis-à-vis le corps principal de logis du dit édifice, sur le côté nord de la rue St. Olivier. Je courus immédiatement prendre mes ustensiles de pompier, c'est-à-dire, ma clef et ma ceinture, et je descendis sur la rue St. Olivier, vis-à-vis la dite bâtisse. Là, je vis que la flamme sortait par deux fenêtres du troisième étage du principal corps de logis, et près de la demeure des Sœurs Grises. J'allais alors monter chercher mes outils, qui se trouvaient dans la bâtisse, mais je fus appelé pour remplir mes devoirs de pompier. Il eût été, je crois, possible de monter au troisième étage, en passant par la chapelle.

Digitized by Google

Apolline Gingras, ma tante, chez qui je demeurais et demeure encore, me dit le lendemain de l'incendie, qu'elle avait vu sortir un homme de la cave de la dite bâtisse, par une des ouvertures au bas du pignon ouest. Je n'ai pas vu cet homme.

La question générale étant soumise au témoin, il y répond négativement, et ajoute :—

Je travaillais dans la dite bâtisse depuis environ six semaines. Je n'ai jamais vu personne y fumer, excepté une fois que le nommé Narcisse Bolduc venait d'allumer sa pipe, lorsqu'une des Sœurs Grises passa et la lui fit éteindre. Cela eut lieu plus d'un mois avant l'incendie. Deux jours avant l'incendie, j'avais cessé de travailler à la dite bâtisse.

Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) JOSEPH GINGRAS.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 31me jour de mai 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE,

No. 45.

PROVINCE DU CANADA. } MICHAEL McAVOY, de la cité de Québec, maître-tailleur, après serment dûment prêté, dépose et dit :—Le trois mai dernier, je pris possession d'une maison que j'avais précédemment louée pour l'année courante. Elle est située au coin des rues St. Eustache et Richelieu dans le faubourg St. Jean de cette ville, et est contigüe à la borne ouest de la propriété appartenant à " l'Hospice des Dames de la Charité."

Le soir du trois mai dernier, j'ai entendu vers neuf heures et demie, l'alarme du feu, et ayant descendu la rue St. Olivier, j'ai vu de la fumée sortir de quelques fenêtres de la bâtisse centrale, je ne puis dire si c'était du second ou troisième étage. Il y avait alors beaucoup de monde dans la rue. J'étais très alarmé et je courus chez moi pour mettre mes effets en sûreté. Je n'étais arrivé à Québec que de cet après-midi-là, vers quatre heures, et n'étais jamais entré dans la bâtisse en question.

La question générale étant posée au témoin, il répond dans la négative.

Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) MICH. McAVOY.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 1er jour de jnin 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 46.

PROVINCE DU CANADA. } JOHN O'LEARY, maître plâtrier de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit :—Je connaissais l'édifice connue sous le nom d'Hospice des Sœurs de la Charité, détruit par le feu le trois mai dernier. J'y avais travaillé avec mon associé, Thomas Murphy, durant les

Digitized by Google

six ou sept semaines qui ont immédiatement précédé le dit incendie. Nous employions une quinzaine d'hommes dans la bâtisse, à latter et à plâtrer. J'avais été dans la bâtisse durant la dite journée du trois mai, et l'avais quitté à six heures moins quelques minutes. J'avais l'habitude d'y aller tous les jours, depuis que nous avions commencé à y travailler. Ce jour-là, quelques uns de nos hommes travaillaient dans les appartements immédiatement au dessous de le chapelle, et quelques autres dans les ailes ouest et sud. Quand je quittai l'édifice ce soir-là, j'ai vu beaucoup de ripes dans les escaliers, mais il y avait des hommes qui les enlevaient.

J'avais l'habitude d'aller tous les jours dans la plus grande partie des chambres du dit édifice, mais je ne crois pas avoir été le trois mai dans la "chambre de l'orateur" et la "chambre de toilette." J'y avais été quelques jours auparavant. Je ne puis dire positivement s'il y avait un poêle dans l'une de ces deux chambres, mais je crois qu'il y en avait. Quelques menuisiers travaillaient dans ces chambres, et il y avait des ripes. D'ordinaire j'allais dans les différents appartements pour voir si le plâtrage séchait bien.

Vers neuf heures trois quarts du soir, le trois mai, j'entendis l'alarme du feu, et étant informé que l'édifice susdit était en feu, j'y courus, et quand j'arrivai devant l'édifice, sur la rue St. Olivier, j'ai vu les flammes sortant par une des fenêtres du troisième étage de la bâtisse centrale. Je crois que c'était par une fenêtre de la partie est de cet étage. On voyait la lumière à travers les autres fenêtres de cet édifice. Quand j'arrivai d'abord à la rue St. Olivier, il y avait environ quarante à cinquante personnes dispersées dans la rue. J'entrai de suite dans la bâtisse centrale par la porte principale, et montai au second étage, mais voyant que le feu était à l'étage supérieur, je pris le passage de l'aile ouest, et conduisis quelques pompiers au quatrième, pour y mettre les boyaux des pompes. Je ne pus, d'aucune partie de l'édifice ou j'ai été ce soir-là, découvrir où le feu avait commencé, mais je suis certain qu'il a du commencer dans une des chambres sur le niveau et en arrière de la chapelle.

Le mortier dont on se servait était préparé au soubassement dont les ouvertures étaient de niveau avec la rue St. Olivier. Ces ouvertures étaient temporairement fermées le soir avec des planches ou des contrevents soutenus en arrière par d'autres planches. On pouvait aisément, en dehors, déplacer ces planches ou contrevents.

Le trois mai, les plombiers travaillaient dans l'édifice. Ils ont fait du feu (pour se préparer à souder) dans une cheminée sous la partie nord-ouest de la chapelle. Je ne me rappelle pas les avoir vus transporter leurs fourneaux de chambres à autres, pour leurs ouvrages, mais ils portaient de la soudure de fer chaude dans la bâtisse. J'ai souvent vu quelques unes des religieuses fesant le tour le l'édifice le midi et le soir, après le départ des ouvriers.

La question générale étant faite au déposant, il répond dans la négative.

Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) JOHN O'LEARY.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 2me jour de juin, 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

Digitized by Google

No. 47.

PROVINCE DU CANADA. } BENJAMIN DAIKERS, de la cité de Québec, teneur de livres, étant dûment assermenté, dépose et dit :—Je demeure dans la partie supérieure de la maison de Jean Patry, formant le coin nord-est des rues St. Eustache et St. Olivier, dans le faubourg St. Jean de cette ville, et contigüe à la propriété des "Dames de la Charité."

Le trois mai dernier, vers neuf heures trois quart du soir, m'en allant chez moi, j'aperçus un feu dans la direction de ma demeure. Je hâtai le pas, pour m'assurer si j'étais en danger de brûler. Arrivé chez moi, je vis que l'édifice connue sous le nom "d'Hospice de la Charité" était en feu, et les flammes paraissaient sortir par quelques unes des fenêtres de la partie est du troisième étage, près de la résidence des Religieuses. Je ne m'arrêtai pas pour voir les progrès de l'incendie, mais je commençai de suite à enlever mes effets.

Je n'étais jamais entré dans l'édifice en question, et conséquemment je ne sais en quel état il était le soir de l'incendie ; mais la quantité immense de flammêches et de morceaux de bois en feu qui tombait sur ma demeure et ses dépendances, indiquaient qu'il devait y avoir eu dans l'édifice un amas considérable de bois et de copeaux.

Je n'ai pas remarqué d'ouvertures dans le pignon du mur ouest, ni dans le soubassement de la façade qui restait ouvert la nuit.

La maison attenante à ma demeure est, je crois, la propriété d'un nommé Gingras, et est habitée par deux ou trois familles.

La question générale étant posée au témoin, il répond dans la négative.

Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) B. DAIKERS.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 7me jour de juin 1854.

(Signé,) DUNBAR ROSS,
" R. S. M. BOUCHETTE.

No. 48.

PROVINCE DU CANADA. } LOUIS LEMOINE, de la cité de Québec, mécanicien, après serment dûment prêté, dépose et dit ;—J'ai eu connaissance de l'incendie qui, le trois de mai dernier, a consumé la bâtisse connue sous le le nom de "l'Hospice des Dames de la Charité," et située sur les rues St. Olivier et Richelieu du faubourg St. Jean de cette ville. Environ quinze jours avant cet incendie, j'allai au vieux château, pour y examiner une pompe à feu, que M. Pierre Gauvreau voulait que je réparasse. Le même jour, ou lendemain matin, je fis transporter cette pompe chez moi, et après l'avoir examiné, je m'aperçus qu'elle requérait des réparations considérables. En me demandant de réparer cette pompe, M. Gauvreau me parla de manière à me faire croire qu'elle lui appartenait, comme l'ayant achetée à la vente des effets sauvés de l'incendie des bâtisses du parlement en février dernier. Il ne fut convenu entre nous d'aucun délai dans lequel je devais faire ces réparations. Quelques jours avant l'incendie,

Digitized by Google

M. Gauvreau me dit, que quand cette pompe serait réparée, il désirait que je la transportasse à la bâtisse en question. La veille ou l'avant-veille de l'incendie du trois de mai, un homme vint de la part de M. Gauvreau, me demander si la pompe que ce monsieur m'avait chargé de réparer et de faire transporter à " l'Hospice des Dames de la Charité," était prête ? Je lui répondis que non, et qu'elle ne le serait que dans huit jours.

Le trois de mai au soir, vers dix heures, me trouvant dans la rue St. Jean, en dedans des murs, j'entendis l'alarme du feu, et j'appris que la bâtisse en question était en feu. Je m'y transportai, et, en arrivant dans la rue St. Olivier, j'aperçus que le feu était dans le troisième étage, et presqu'au même moment les flammes se firent jour à travers les châssis. Je m'occupai alors beaucoup de la direction des pompes.

Je n'étais jamais entré dans cette bâtisse.

La question générale ayant été soumise au déposant, il y répond négativement.

Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) L. LEMOINE.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce douzième jour de juin 1854.

(Signé,) Dunbar Ross,
" R. S. M. Bouchette.

No. 49.

Province du Canada. } PIERRE GAUVREAU, écuyer, architecte et surintendant des travaux publics pour le Bas-Canada, âgé de quarante ans, après serment prêté, dépose et dit :—Depuis l'année 1849, je suis surintendant des travaux publics du Bas-Canada. Quand le gouvernement a eu loué la bâtisse connue sous le nom de l'Hospice des Sœurs de la Charité, et qui a été détruite par le feu le trois de mai dernier, M. le commissaire en chef des travaux publics pour le Bas-Canada, m'a chargé de m'entendre avec M. Baillairgé, architecte, pour convenir de la distribution intérieure de cet édifice encore inachevé. Ce que j'ai fait. Ce devoir rempli, je n'ai eu rien de plus à faire, à l'égard de cette bâtisse.

Quelques jours avant l'incendie du trois de mai, je fus requis par M. le commissaire en chef des travaux publics, M. Chabot, de faire transporter dans la dite bâtisse quelques tonnes d'eau ; ce que je fis faire immédiatement. Ce monsieur me chargea aussi de faire porter à la dite bâtisse une petite pompe à feu appartenant au gouvernement, et qui était, depuis environ trois semaines, chez le nommé Lous Lemoine, mécanicien de cette ville, pour être réparée. Je m'occupai immédiatement d'exécuter cet ordre, et, la veille de l'incendie, j'envoyai chez le dit Louis Lemoine, pour obtenir la dite pompe, mais il me fit dire qu'elle n'était pas prête et qu'elle ne serait prête que dans quelques jours.

Je suis allé deux fois dans la dite bâtisse, après que le gouvernement a eu commencé à y faire travailler. J'y avais été plusieurs fois, avant le commencement des ouvrages, pour examiner l'intérieur avec M. Baillairgé, et afin de nous entendre sur la distribution la plus convenable à l'usage du parlement. Je n'y suis pas allé, lorsque j'y ai fait transporter des tonnes d'eau.

Digitized by Google

Le trois de mai, étant chez moi, vers neuf heures et demie du soir, j'entendis crier: "au feu," et de ma cour j'aperçus une lueur dans la direction de la bâtisse en question, qui était à environ quatre arpents au nord-est de chez moi. J'y courus immédiatement. En arrivant dans la rue St. Olivier, vis-à-vis de la dite bâtisse, je rencontrai quatre hommes, dont deux me sont inconnus, savoir: François Masson, et le nommé Peters, maître menuisier et entrepreneur. La porte pratiquée temporairement dans la grande porte du principal corps de logis était ouverte. Je demandai à ces quatre hommes de me suivre, leur disant qu'il n'y avait pas de danger, que je connaissait bien les êtres de la dite bâtisse; ce qu'ils firent. Je montai avec eux jusqu'au troisième étage, qui était de niveau avec le plancher de la chapelle, et j'aperçus le feu dans la chambre destinée à l'orateur de l'assemblée, laquelle chambre se trouvait dans la partie est de la dite bâtisse. Le feu était sur le plancher, dans des ripes, et s'était déjà répandu dans le corridor qui conduisait à la chapelle. Il nous fallut repousser des ripes en feu, pour pouvoir pénétrer dans la dite chapelle. La porte en était fermée, et ne fut ouverte que quelque temps après. Je ne puis concevoir comment quelqu'un a pu y pénétrer avant moi. Je n'ai pas vu M. Audy, ni le nommé George Langlais. J'y fus suivi par les hommes qui m'accompagnaient, et nous y trouvâmes trois tonnes dans lesquelles il y avait de l'eau. Nous y trouvâmes aussi des seaux qui, peut-être, appartenaient aux femmes employées à laver les planchers. Nous nous occupâmes de suite à charrier de l'eau, et nous avions réussi à diminuer le feu, lorsque l'eau nous manqua.

Le nommé Rousseau ne vint à la porte de la chapelle que quelque temps après que j'y eus pénétré, accompagné des quatre hommes dont je viens de parler. Nous avions déjà vidé les tonnes d'eau, lorsqu'il arriva. Comme je savais qu'il devait faire la garde autour de la bâtisse, je l'avais appelé à plusieurs reprises. Il me dit qu'il avait été frapper à la porte du couvent, pour réveiller les Sœurs. Je lui demandai comment il se faisait que la porte sur la rue St. Olivier fût ouverte. Il me dit que, dès qu'il avait eu connaissance du feu, il avait été pour entrer par cette porte, et qu'il l'avait trouvée ouverte. Quand les tonnes d'eau furent vides, je courus avec les nommés Marshall, Murray et John Pye, au dépôt de l'aqueduc, dans la rue des Glacis. Le gardien nous dit que les tuyaux étaient trop percés, qu'il ne pouvait pas donner d'eau. Nous allâmes à un autre dépôt situé au coin des rues St. George et Richelieu. Là, il n'y avait pas de clef, pour ouvrir les tuyaux. Quand je retournai à la bâtisse, le feu avait fait tant de progrès, qu'il était impossible de la sauver. Il y avait des pompes sur les lieux, mais elles demeurèrent une demi-heure sans pouvoir fonctionner, faute d'eau.

La question générale étant soumise au déposant, il y répond négativement.

Et le déposant ne dit rien de plus, et a signé.

(Signé,) P. GAUVREAU.

Assermenté devant nous, à Québec,
ce 19me jour de juin, 1854.

(Signé,) Dunbar Ross,
" R. S. M. Bouchette.

Appendice D.

Les plans marqués A, B, C, D, E, F et G, (soumis dans le rapport,) servent à éclaircir les témoignages contenus dans les dépositions.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT, RUE ST. JOACHIM, HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

Digitized by Google

RÉPONSE

A une adresse de l'assemblée législative du 18 septembre dernier, pour certains renseignements concernant l'édifice des Sœurs-Grises loué pour l'usage de la législature, et détruit par le feu en mai dernier.

Par ordre,

P. J. O. CHAUVEAU,
Secrétaire.

Bureau du secrétaire,
Québec, 1er déc. 1854.

Bail par sa grâce l'archevêque de Québec à sa majesté la reine Victoria, représentée par l'honorable commissaire-en-chef des travaux publics.

Pardevant les notaires publics, pour cette partie de la province du Canada appelée ci-devant Bas-Canada, résidant en la cité de Québec, soussignés :

Fut présent, sa grâce l'illustrissime et révérendissime Pierre Flavien Turgeon, archevêque de Québec, demeurant en son palais archiépiscopal en la cité de Québec, lequel a par ces présentes, donné à loyer, pour le terme et espace de temps ci-après mentionné et convenu, à sa majesté la reine Victoria, représentée en ces présentes par l'honorable Jean Chabot, commissaire-en-chef des travaux publics, demeurant en la cité de Québec, à ce présent et acceptant preneur en sa dite qualité pour sa dite majesté, ses héritiers et successeurs, c'est-à-savoir :

Premièrement,—Les second, troisième, quatrième, cinquième et sixième étages d'une bâtisse en pierre située au faubourg St. Jean de cette ville, faisant face à la rue St. Olivier et ayant six étages de hauteur dans la partie centrale de la dite bâtisse du côté de la dite rue St. Olivier, laquelle bâtisse est connue sous le nom de bâtisse des Sœurs de la Charité de Québec, avec ensemble toute la partie centrale de la dite bâtisse qui fait face à la rue Richelieu et qui a été construite pour servir de chapelle, un vestibule d'entrée dans la premier étage de la partie centrale de la dite bâtisse du côté de la dite rue St. Olivier, et une petite chambre pour le messager dans le dit premier étage du côté sud-ouest, avec droit de passage dans la porte d'entrée qui se trouve du côté de la dite rue, et tout le grenier de la partie centrale de la dite bâtisse.

Secondement,—Les second, troisième et quatrieme étages, et les mansardes de l'aile qui se trouve au sud-ouest de la dite partie centrale de la dite bâtisse, et qui fait face à la dite rue St. Olivier, un corridor dans le premier étage et la cave au-dessus du dit premier étage, avec droit de passage pour communiquer à icelle.

Troisième,—Les premier, second, troisième et quatrième étages de l'aile qui part de la dite aile sud-ouest, et en courant sud va aboutir à la rue Richelieu—lesquels appartements sont ainsi loués par sa dite majesté, représentée comme susdit par le dit honorable commissaire-en-chef des travaux publics, pour y tenir les séances de la législature de cette province et les différents bureaux attachés

Digitized by Google

à icelle, tel que le tout est actuellement et sera fini, ainsi que ci-après mentionné, et que le dit honorable Jean Chabot déclare bien savoir et connaître pour l'avoir vu et visité.

Ce bail est fait à la charge par sa dite majesté, représentée comme susdit, de garnir les dits appartements, pendant la durée de ce bail, de meubles et effets exploitables, en suffisante quantité et de suffisante valeur pour répondre des loyers, de les entretenir pendant le même temps et les rendre à la fin du présent bail en bon état de réparations locatives de n'y faire aucun changement, démolitions, constructions ni percements sans le consentement exprès et par écrit de mon dit seigneur Turgeon; de souffrir les grosses réparations qu'il conviendrait de faire, pendant la durée du présent bail, sans pouvoir prétendre aucune diminution de loyer, ni aucuns dommages, intérêts ni indemnités; de se conformer à toutes les charges de ville et de police, dont les locataires sont ordinairement tenus, et à toutes les règles et réglements de la corporation qui sont actuellement en force ou pourront l'être ci-après; de ne point céder son droit au présent bail à qui que ce soit, ni en tout ni en partie, sans le consentement exprès et par écrit de mon dit seigneur Turgeon; enfin, de rendre le tout, à l'expiration du présent bail, en aussi bon état qu'elle l'aura reçu (sauf l'usage et les dépérissements ordinaires.

Ce bail est ainsi fait de plus à la charge par sa dite majesté, représentée par le dit honorable commissaire-en-chef des travaux publics, comme susdit, ainsi qu'elle s'y oblige, de faire faire, sous le plus court délai possible, tous les ouvrages en menuiserie, enduits et autres ouvrages généralement quelconques nécessaires pour finir et compléter la dite bâtisse, tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur d'icelle, le tout conformément aux plans qui en ont été dressés par monsieur Charles Baillargé, architecte de cette ville, demeurés de record dans le bureau du département des travaux publics; lesquels ouvrages seront faits sous la conduite et direction du dit sieur Baillargé, promettant et s'obligeant, sa dite majesté, représentée comme susdit, de faire faire tous les dits ouvrages suivant les règles de l'art, et à dire d'experts et gens à ce connaissants, et de fournir tous les matériaux généralement quelconques requis et nécessaires pour faire les dits ouvrages, sauf et excepté tous les matériaux que mon dit seigneur a et peut avoir en ce jour, et qu'il promet et s'oblige fournir à sa dite majesté sans pouvoir prétendre aucune indemnité pour iceux.

Et de son côte, mon dit seigneur Turgeon promet et s'oblige fair jouir paisiblement sa dite majesté, ses héritiers et successeurs des appartements sous-loués, et de tenir les lieux clos et couverts suivant l'usage. Ce bail est fait en outre pour et en consideration du prix et somme de mille livres courant pour chaque année de sa durée, et que sa dite majesté, représentée par le dit commissaire-en-chef, comme susdit, promet et s'oblige payer à mon dit seigneur Turgeon, ou à son ordre, par quartiers.

Et attendu que sa dite majesté la reine Victoria, représentée par le dit commissaire-en-chef des travaux publics, promet et s'oblige de faire faire et finir tous les ouvrages requis pour finir et parachever la dite bâtisse, et avancer les argents nécessaires pour faire faire les dits ouvrages; il est bien entendu et expressément convenu entre les parties que tous les ouvrages que les commissaires des travaux publics pourront faire faire dans les dits appartements sus-loués pour l'usage et la commodité exclusive de la législature de cette province et des bureaux d'icelle, et qui devront être défaits et enlever à l'expiration du présent bail, seront faits aux frais et dépens de sa dite majesté, sans que mon dit seigneur Turgeon soit tenu d'y contribuer en aucune manière quelconque ou de rembourser aucune partie d'iceux à sa dite majesté, ses héritiers et successeurs, mais tous autres ouvrages qui seront faits dans la dite bâtisse par les dits commissaires des travaux publics, et qui devront demeurer et appartenir à mon dit seigneur Turgeon,

Digitized by Google

à l'expiration du présent bail, seront payés et remboursés à sa dite majesté, ses héritiers et successeurs par mon dit seigneur Turgeon, sur et à même les loyers des dits appartements aux fur et à mesure qu'iceux deviendront dus, pourvu toutefois que le montant que mon dit seigneur Turgeon sera tenu de payer pour les dits ouvrages n'excède pas la somme de trois mille livres courant, qui est l'estimation qui a été faite des ouvrages qui restaient à faire pour compléter la dite bâtisse; si les dits ouvrages étaient faits en prenant un temps assez long et suffisant pour les faire faire, ainsi que mon dit seigneur Turgeon avait intention de le faire, laquelle dite somme de trois mille livres courant, mon dit seigneur Turgeon s'oblige rembourser à sa dite majesté, ses héritiers et successeurs de la manière ci-dessus mentionnée et convenue; et quant à toute et telle autre somme d'argent qui poura excéder la dite somme de trois mille livres courant et qui serait dépensée par les commissaires des travaux publics pour faire faire les ouvrages qu'ils font faire à la dite bâtisse, il est bien entendu et convenu entre les parties que cet excédant sera payé par sa dite majesté, ses héritiers et successeurs, sans que mon dit seigneur Turgeon soit tenu en aucune manière quelconque de contribuer à cet excédant ou de payer aucune partie d'icelui. Il est en outre expressément convenu entre mon dit seigneur Turgeon et sa majesté, représentée par le dit commissaire-en-chef des travaux publics comme susdit, que le présent bail commencera à courir du huitième jour du présent mois de mars, et qu'il durera tant et aussi longtemps qu'il plaira à sa dite majesté, ses héritiers et successeurs, pourvu toutefois que la durée entière du présent bail n'excède pas quatre années entières et consécutives, à compter du dit jour huit de mars du présent mois, lequel temps de quatre années devra être la plus longue durée du présent bail, et il sera loisible à sa dite majesté, ses héritiers et successeurs de faire cesser le présent bail et de se démettre d'icelui en aucun temps pendant les dites quatre années.

Il est de plus convenu entre mon dit seigneur Turgeon et sa dite majesté, représentée comme susdit, qu'à l'expiration du présent bail, sa dite majesté, ses héritiers et successeurs seront tenus et obligés de remettre la dite bâtisse dans le même état où elle devrait être d'après les plans originaires d'icelle que mon dit seigneur Turgeon en a fait faire et de faire défaire alors tous et tels ouvrages qui ne conviendraient point à la dite bâtisse, et de faire faire, suivant les règles de l'art, tous ouvrages qu'il serait nécessaire de faire pour mettre la dite bâtisse conformément aux plans originaires d'icelle et dans l'état et pour l'objet pour lequel mon dit seigneur Turgeon a fait construire la dite bâtisse, si toutefois mon dit seigneur Turgeon, ou ses successeurs, le requièrent et l'exigent, et ce aux frais et dépens de sa dite majesté, ses héritiers et successeurs, sans que mon dit seigneur Turgeon, ou ses successeurs, soient tenus d'y contribuer en aucune manière quelconque, sans laquelle condition le présent bail n'aurait point eu lieu. Dont acte, etc.

Fait, passé et scellé à Québec, quant à sa grâce l'archevêque de Québec, en son palais archiépiscopal—et au bureau des travaux publics, quant au dit honorable Jean Chabot, l'an mil huit cent cinquante quatre, le vingt-quatrième jour du mois de mars après midi, sous le numéro sept mille sept cent dix.

Et mon dit seigneur Turgeon et le dit honorable Jean Chabot ont signé avec nous, dits notaires, ainsi que Thomas A. Begly, écuyer, secrétaire du département des travaux publics, pour les présentes; lecture faite, signé sur la minute demeurée en l'étude de M. J. Petitclerc.

† P. F., Archev. de Québec.
J. CHABOT, C. C. T. P.;
THOMAS A. BEGLY, Sec. des trav. pub.
CHS. PARENT, N. P.;
JN. PETITCLERC, N. P.

Vraie copie, deux renvois approuvés sont bons, vingt-huit mots rayés sont nuls.

Digitized by Google

ARCHEVECHÉ DE QUÉBEC,
8 juin, 1854.

EXCELLENCE—

Vous connaissez toute l'étendue de la perte que j'ai faite par l'incendie de l'hospice de la charité. A cette occasion votre excellence m'a témoigné une sympathie dont je ne saurais perdre le souvenir. J'adresse aujourd'hui à votre excellence une requête par laquelle je demande que le gouvernement veuille bien m'aider à relever de ses ruines un édifice si nécessaire pour les classes pauvres de la société. Comme ma demande sera probablement soumise à la législature, dans sa prochaine session, j'ai la ferme confiance que votre excellence voudra bien l'appuyer de sa puissante recommandation.

J'ai l'honneur d'être,
Excellence,
Votre très humble et très obéissant serviteur,

(Signé,) † P. F., Archev. de Québec.

A son excellence, Wm. Rowan, écuyer, Lt.-Gén.,
Administrateur du gouvernement.

A son excellence le lieutenant-général, William Rowan, C. B., administrateur du gouvernement, etc., etc., etc.,

L'humble requête de l'archevêque de Québec, soussigné, expose humblement à votre excellence:—

Que par de grands sacrifices personnels et au moyen des contributions généreuses des catholiques de son diocèse, il avait réussi à finir l'extérieur et une partie de l'intérieur du vaste édifice connu sous le nom de l'hospice de la charité, destiné à servir de refuge aux infirmes et aux orphelins et à donner gratuitement l'instruction aux jeunes filles pauvres d'une partie de la cité de Québec.

Qu'à la suite de l'incendie de la maison du parlement, le gouvernement se trouvant dans l'embarras pour se procurer un local où les deux chambres législatives pussent se réunir convenablement, votre requérant consentit à lui céder pour cet objet, durant trois ou quatre ans, l'usage du nouvel édifice qui paraissait offrir toutes les conditions requises pour remplacer temporairement la maison incendiée.

Que le gouvernement entreprit immédiatement de faire achever l'édifice et d'y faire pratiquer toutes les améliorations qui devaient le rendre propre à sa nouvelle destination, mais que, le soir du trois mai dernier, un malheureux incendie dont la cause est encore inconnue, vint déconcerter en quelques moments les projets du gouvernement et détruire en partie les plus chères espérances de votre requérant.

Qu'à la vérité votre requérant avait pour six mille louis d'assurance sur la propriété incendiée, mais que cette somme est loin d'être suffisante pour payer même la moitié des frais de sa restauration, vu le haut prix auquel se sont élevés les matériaux de construction et la main-d'œuvre, depuis l'hiver dernier, et vu le peu d'apparence qu'il y a de les voir diminuer de sitôt.

Que ses ressources étant épuisées, et que n'osant plus recourir à la générosité de ses diocésains qui se sont déjà imposé tant de sacrifices pour lui venir en aide, votre requérant se trouve dans l'impossibilité avec le seul montant de son assurance, d'entreprendre de réparer un malheur qui, il a lieu de le croire, ne serait pas arrivé, si la maison incendiée fut demeurée entre ses mains.

Digitized by Google

Que dans l'embarras où il est maintenant réduit, par la volonté de la divine providence, votre requérant ne perd cependant pas courage, puisqu'il a le ferme espoir que le gouvernement viendra libéralement à son secours pour le mettre en état d'achever une entreprise qui n'a d'autre but que le soulagement des classes les plus indigentes de la société.

Qu'ayant une parfaite confiance dans les dispositions favorables du gouvernement, votre requérant s'abstient de déduire à votre excellence les raisons de droit et de justice qui viennent corroborer ses espérances.

C'est pourquoi votre requérant prie votre excellence de vouloir bien accueillir avec bienveillance sa présente réclamation, et après avoir fait constater par des arbitres le montant de ses pertes et celui des dépenses qu'il lui faudrait faire pour les réparer, de lui accorder telle indemnité qu'elle croira dans sa sagesse devoir lui attribuer.

Et votre requérant ne cessera de prier, etc.

(Signé,) †P. F., Archev. de Québec.

Québec, 8 juin, 1854.

Ayant vu moi-même l'état avancé dans lequel se trouvait l'hospice de la charité érigé par les efforts généreux de l'archevêque de Québec, lorsqu'il a été livré pour recevoir le parlement provincial,—les inconvénients auxquels se sont par là soumises les personnes qui l'habitaient,—les pertes sérieuses qu'a causé l'incendie dans la nuit du 3 mai,—calamité que l'on peut avec raison attribuer à la manière hâtive avec laquelle les changements nécessaires ont dû se faire pour satisfaire aux exigences du gouvernement,—et le montant assuré sur cette édifice étant tout à fait insuffisant pour le remettre dans l'état où il était lorsque le bureau des travaux publics en a pris possession, je suis d'opinion que la demande de l'archevêque mérite la considération la plus favorable du gouvernement.

(Signé) Wm. ROWAN, L. G.

Maison du gouvernement,
Québec 9 juin 1854.

Québec 9 juin 1854.

Monseigneur,—J'ai ordre de son excellence l'administrateur du gouvernement d'accuser réception de votre requête demandant à être indemnisé de la perte que vous avez soufferte par l'incendie qui a détruit l'hospice de la charité dans cette ville, et de vous informer que son excellence ne manquera pas d'y donner sa plus sérieuse attention.

J'ai l'honneur d'être
Monseigneur,
de Votre Grâce,
le très obéissant serviteur,

P. J. O. CHAUVEAU.

Digitized by Google

(Copie.)

QUEBEC, 21 Juin 1854.

A. J. A. Begley, écuyer, secrétaire du bureau des travaux publics.

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du 17 de ce mois, nous priant de la part du commissaire en chef des travaux publics de constater :

1o. Ce que coûtait l'hospice de charité lors de l'incendie du 3 mai dernier.

2o. La valeur actuelle des ruines de cette bâtisse et des matériaux sauvés.

3o. Le coût de la reconstruction de cette bâtisse suivant les plans originaux.

Nous avons l'honneur de faire rapport qu'ayant conjointement visité les ruines en question et les matériaux sauvés, examiné les plans originaux de la bâtisse et pris connaissance de tous les argents dépensés pour la construction de la bâtisse depuis son commencement en 1850, jusqu'à l'époque de l'incendie, nous sommes d'opinion :

1o. Que le coût de la bâtisse depuis son commencement en 1850, jusqu'à l'époque de l'incendie du 3 mai dernier était de £16212 10 0
Pour terminer l'édifice à cette époque il en eut coûté..... 3700 0 0
Pour appareils de chauffage, etc..... 1100 0 0

Ce qui eut porté le coût total de la bâtisse à..... £21012 10 0

2o. Quand à la valeur actuelle des ruines et matériaux sauvés de l'incendie,—voici notre opinion :

Il faudra nécessairement démolir au moins les deux tiers et probablement les trois quarts des murs actuels, en partie parce que ces murs ont forcé, sont gercés et déplombent en plusieurs endroits de six à douze pouces, et en partie parce que les parements extérieurs sont calcinés jusqu'à une profondeur de 6 pouces à bien des places.

Maintenant les frais de démolir des murs aussi élevés et de faire enlever toutes les vidanges et les frais de réparer les murs qui resteront et de maçonner autour des cadres, etc., étant pris en considération, nous sommes d'accord que les ruines dans leur état actuel ne valent que..... £1350 0 0
La valeur des matériaux sauvés de l'incendie est de..... 535 0 0

Valeur actuelle des ruines et matériaux sauvés..... £1885 0 0

3o. Pour reconstruire l'édifice suivant les plans originaux, il en coûtera tout au moins..... £27215 0 0
A déduire la valeur actuelle des ruines et matériaux sauvés de l'incendie..... 1885 0 0

Balance requise..... £25,330 0 0

Remarque.

Nous parvenons à l'estimation ci-dessus, d'abord par un calcul circonstancié de l'édifice en tous ses détails et puis par le coût de la bâtisse avant l'incendie en ajoutant à ce coût la valeur augmentée des matériaux et de la main-d'œuvre de la maçonnerie, faite dans un temps où tout était à bas prix et en soustrayant du coût primitif de la valeur de toutes les cloisons temporaires, etc., nécessités par le gouvernement, mais qui suivant les plans originaux de la bâtisse ne seront pas requis.

Signé, JEAN BENOIT,
T. VEZINA,
S. R. BROWNE, Arch.
C. BAILLARGÉ.

Digitized by Google

RAPPORT ANNUEL.

A Son Excellence, le Très Honorable JAMES, Comte d'Elgin et Kincardine, C. C., Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, etc.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,—

J'ai l'honneur de soumettre, pour être mis devant le parlement provincial conformément à la loi, les rapports ci-joints numérotés de 1 à 9 inclusivement, indiquant le fonctionnement et le progrès du département de la poste de cette province pour l'année expirée le 31 mars 1853.

Pour simplifier l'inscription et les comptes des affaires du département, les dates des périodes trimestrielles qui commençaient ci-devant d'une manière assez incommode les 6 janvier, 6 avril, 6 juillet et 6 octobre de chaque année, ont été changées depuis les douze derniers mois, et les trimestres durent maintenant du 1er janvier au 31 mars, du 1er avril au 30 juin, du 1er juillet au 30 septembre et du 1er octobre au 31 décembre respectivement; et cela explique pourquoi les rapports fournis aujourd'hui ont dû nécessairement être dressés jusqu'au 31 mars, en sorte que l'année suivante commençât le 1er avril, tout en retranchant cinq jours à l'année fiscale précédente.

Les affaires et le revenu du département ont continué à s'accroître régulièrement depuis le dernier rapport annuel. Dans le cours de l'année dernière, il a été établi 176 bureaux nouveaux, 504 milles de nouvelles routes postales ont été ouvertes, et le transport de la malle a été rendu plus fréquent sur plusieurs des anciennes routes. L'augmentation dans le parcours total annuel de la malle à laquelle il a été pourvu, s'élève à 499,101 milles.

Un compte qui a été tenu des lettres et papiers transmis par la poste, a fait voir que dans la semaine qui s'est terminée le 31 mars 1853, il y en a eu

81,896 lettres,
116,500 journaux.

L'état comparé suivant des items de statistique postale indiqués ci-dessus fera peut-être voir plus clairement le taux de l'accroissement annuel.

Dates.	Nombre de bureaux en opération.	Milles de route postale.	Milles parcourus par la malle durant l'année.	Nombre de lettres et journaux transmis par la poste en une semaine.	
				Lettres.	Journaux.
6 avril, 1851.	601	7595	2,487,000	41,000	90,000
5 avril, 1852.	840	8618	2,931,373	*71,726	101,000
31 mars, 1853.	1016	9122	3,430,474	81,896	116,500

Note.—Par une erreur de copiste, ce chiffre a été donné dans le rapport de l'année dernière comme étant 88,051.

Le revenu postal de l'année, y compris £1089.16.2 de lettres et balances restant entre les mains des maîtres de poste à l'expiration de l'année précédente, s'est monté à £84,866.6.11½, et sur cette somme, £1005.0.0½ sont restés temporairement entre les mains des maîtres de poste, représentant le port des lettres non délivrées le dernier jour de l'année. Les déboursés de l'année sont de

Digitized by Google

£74.680.17.6 formant l'ensemble des dépenses pour le maintien du service de la poste, et de £14,348.18.4 pour payer la balance due à l'Angleterre sur la perception des ports de lettres des paquebots britanniques effectuée durant l'année en Canada. Ces trois montants forment un total de £90,034.16.2½, et montrent un déficit sur l'année de £5168.9.3.

L'état financier du rapport de l'année dernière indiquait que la balance des ports de lettres des paquebots britanniques jusqu'au mois d'avril 1853, était encore due au bureau de poste général à Londres, et que le montant exact qui devait être payé pour couvrir cette balance, ne pouvait pas être constaté avant que l'on sût si la poste britannique exigerait le règlement de la réclamation (calculée en sterling) au taux ordinaire du change commercial, ou si, comme on l'espérait, on pourrait l'engager à accepter le montant *courant* collecté sur les taux de port *courant* établis pendant l'administration impériale du département, comme l'équivalent des charges de paquebots sterling depuis le commencement des malles des paquebots de Cunard, et qu'il n'avait pas été jugé expédient de déranger à l'époque du transport, quoiqu'elles fussent moins élevées que l'échelle légale ordinaire de conversion du sterling en courant. La poste anglaise a exigé le règlement par une lettre de change sur Londres, ou le paiement du montant sterling exact à la caisse militaire impériale en Canada, et comme cette demande ne comprenait que ce qui était dû strictement par la province, il fut convenu de le faire ; et la balance payable à l'Angleterre suivant cette base de règlement pour l'année expirée le 5 avril 1852, portée temporairement dans le rapport No. 1 ou état financier de cette année comme étant de £11,887.1.5, avec £1,129.5.5, premium de change ajouté, tel que finalement payé, s'est montée à £13,016.6.10 ct. —et comme cette somme additionnelle pour change doit être ajoutée aux déboursés de cette année, le déficit réel sur les opérations du département pendant la 1ère année, est de £12,519.15.2, de telle sorte qu'il est resté en mains £2,480.4.10 sur la première appropriation de £15,000 accordée comme subvention à la poste.

Le déficit de la seconde année expirée le 31 mars 1853, de £5,168.9.3, tel qu'indiqué, a par conséquent été amplement couvert par la seconde appropriation de £5,000, ajoutée au surplus que je viens de mentionner comme étant resté de la subvention de la première année.

Quant à l'année courante, quoique les dépenses du département pour répondre aux demandes croissantes du public tant dans les villes que dans les campagnes pour obtenir de plus grandes facilités sous différentes formes entraînant plus ou moins de dépenses, et pour faire face, autant que possible, aux justes réclamations des maîtres de poste et autres officiers du département qui demandent une plus juste rémunération pour leurs travaux qui augmentent tous les jours, aient malgré toute l'économie possible, augmenté considérablement de trimestre en trimestre, il est presque certain que l'extension correspondante des affaires (qui est réellement la principale cause de l'augmentation de la dépense) produira les fonds nécessaires ; et l'on peut anticiper avec confiance que l'état financier de l'année qui expirera le 31 mars 1854, fera voir un compte de revenu et dépense presque balancé, sinon un surplus, et par conséquent aucune appropriation ne sera nécessaire pour aider les opérations du département pendant l'année courante.

La correspondance entre le Canada et le Royaume-Uni a été plus considérable que l'année précédente, la balance due à la Grande Bretagne pour collections de ports des paquebots s'étant montée à :

Pour l'année expirée le 5 avril 1852.....	£13,016. 6. 10 ct.
Pour do do do 1853.....	£14,348. 18. 4

Le gouvernement impérial n'a encore apporté aucun changement aux charges des ports de lettres des paquebots, mais il est entendu qu'une réduction

Digitized by Google

considérable dans les ports de lettres des paquebots entre la Grande Bretagne et toutes ses possessions coloniales, sera autorisée aussitôt que les mesures préliminaires auront été parfaitement mûries.

Lorsqu'il fut devenu certain qu'il serait organisé une ligne de vapeurs océaniques pour voyager entre Liverpool et le St. Laurent en été, et Portland en hiver, et offrant des facilités pour le transport des malles, ce département s'est efforcé d'obtenir l'assentiment de la poste anglaise à l'établissement d'un taux de port peu élevé sur les lettres transmises par ces bâtiments, mais le mouvement n'a pas réussi, car après quelque correspondance, les autorités impériales ont persisté à rejeter ma suggestion, et ont décidé que les taux de port des lettres transmises par ces vapeurs seraient les mêmes que ceux de la correspondance expédiée par les autres paquebots atlantiques, mais donnant en même temps l'assurance que le gouvernement impérial s'était déterminé à préparer une mesure pour la réduction du port des lettres adressées aux colonies à six deniers sterling, et que lorsque cette réduction serait adoptée, le bénéfice en serait étendu à la correspondance transmise par la ligne de bâtiments à vapeur canadienne.

Convaincu que l'on doit faciliter autant que possible la circulation des productions littéraires dans toutes les classes de la société, j'ai fait tous mes efforts pour représenter aux autoritées impériales l'état des choses sous un point de vue propre à obvier, autant que possible, aux inconvénients qui surgissent continuellement du système défectueux que l'on suit maintenant pour le réglement du port des livres entre cette province et la Grande Bretagne; mais jusqu'ici mes efforts n'ont pas été couronnés du succès que j'aurais désiré. Néanmoins le département continuera à s'occuper attentivement de ce sujet.

Peu de temps après l'établissement de l'échange direct des malles, entre Toronto et Kingston, et l'Angleterre, par la voie des Etats-Unis; des irrégularités fréquentes et des délais de nature grave sont survenus dans la transmission de ces malles à l'aller et venir des ports des paquebots Atlantiques; au point que le Canada Ouest en éprouvait beaucoup de mécontentement, et comme aucun des remèdes, que l'on a essayés après bien du trouble et une nombreuse correspondance avec les autorités Américaines, qui se sont montrées très disposées à faire tout en leur pouvoir pour rétablir les choses, n'a produit un bon effet durable il devint indispensablement nécessaire de faire les dépenses nécessaires pour employer des conducteurs pour escorter lesmalles et surveiller leur transmission entre nos villes et les stations des paquebots à Boston et New-York.

Ces employés ont rempli les fonctions qui leur ont été confiés très efficacement, et le service a été fait avec assez de ponctualité depuis leur entrée en charge.

Des timbres de poste pour l'affranchissement des lettres ont été mis en vente pour le montant indiqué dans le tableau suivant:

	TIMB. DE 3D.	—DE 6D.	—DE 1s.	VALEUR. TOTALE.		
				£	s.	d.
En mains 5 Avril, 1832,.....	32.900	37.000	50.180	3845	5	0
Reçus depuis lors des manufactures.....	250.000	"	"	3125	"	"
Total,.....	282.000	37.000	50.180	£6970	5	0
Mis en vente durant l'année,.....	163.000	2575	100	£2106	17	6
Restant en mains, 31 mars, 1853,.....	119.900	34.425	50.080	£4863	7	6

La dépense totale du service de la malle a été de £43,554 3s 3d, ou au taux d'environ 3d ou 5 *cents*, par mille de transmission.

Dans les Etats-Unis le coût moyen du service de la malle est donné comme valant 7 *cents* 2 *milles*, ou environ 4½d par mille.

Digitized by Google

La charge pour salaires et commissions accordées à des maîtres de Poste et autres officiers du département s'est élevée à £25,933 9s 9d. Cet item est beaucoup plus considérable que celui de l'année dernière qui lui correspond; cela est dû principalement à la commission sur le surcroit de revenu qui a été collecté, et sur l'augmentation des allouances aux maîtres de Poste, dont les fonctions sont devenues plus onéreuses par l'extension général des affaires du département.

Il est digne de remarque que cette charge ne s'élève qu'à 30 par cent du revenu perçu, tandis que dans le bureau de la poste des Etats-Unis les mêmes déboursés répondent à 42 par cent.

Dans le but de préparer le système des traites d'argent sur la poste qui réussit depuis quelque temps dans la Grande-Bretagne, je me suis décidé à envoyer un des officiers du département en Angleterre pour obtenir des renseignements sur le fonctionnement des règles suivant lesquelles cette branche importante des affaires de la poste Impériale opère, afin de faciliter les arrangements nécessaires pour l'adoption du même système en Canada, en autant qu'il sera trouvé praticable et que le permettront les ressources du département, eu égard à une organisation convenable et à l'introduction d'un système aussi nouveau sur une grande échelle.

Cet officier sera aussi chargé du devoir d'étudier l'administration des Bureaux de Poste ambulants des chemins de fer attachés aux trains qui transportent la malle en Angleterre; vu que l'achèvement prochain de quelques lignes importantes de chemins de fer dans ce pays fera désirer probablement que l'on fasse un arrangement semblable pour les parties du parcours de nos malles qui seront couvertes par ces chemins.

Les relations Postales avec les Etats-Unuis, se sont améliorées sous plusieurs rapports et se sont augmentées cette dernière année, et la correspondance entre les deux pays a continué à augmenter.

Le port des lettres transmises entre les deux pays est évalué comme suit:

Pour collection en Canada	$55,311.06
" " avec les Etats-Unis	$49,655.34
	£104,966.40

Le nouveau bureau de poste de Toronto a été achevé en février dernier, et le bureau y a été ouvert pour les affaires le 8 du même mois. L'ouvrage a été fait d'une manière satisfaisante; et les aménagements sont tout ce que l'on peut désirer pour le bureau de poste de Toronto. Un emplacement dans une situation avantageuse, borné en front par la grande rue St. Jacques, a été acquis pour y placer le bureau de poste de la cité de Montréal, au prix de £2,900, et des contrats ont été passés pour la construction d'un édifice convenable au prix de £6,500; cet édifice est maintenant en voie de construction. A Kingston, l'édifice occupé par la banque commerciale ayant été offert au gouvernement à bon marché, et étant dans une situation et d'une dimension convenables pour un bureau de poste dans cette cité, a été acheté au prix de £2,250, possession devant en être donnée en août 1854.

A Hamilton également un emplacement suffisamment étendu a été acquis pour y construire un nouveau bureau de poste dans une situation bien choisie. Il a coûté £2,000.

Le nombre des lettres mortes s'est élevé durant l'année comme suit:—

Lettres mortes Provinciales	64,102
Venant de la Grande-Bretagne	7,360
Venant des Etats-Unis	21,232
	92,694

Digitized by Google

Reçues de Washington comme lettres mortes, venant du Canada.....26,677

Joint à ce rapport est un tableau des lettres contenant de l'argent ou des valeurs ouvertes au bureau des lettres mortes, et renvoyées à leurs auteurs.

A de rares exceptions près, j'ai toutes les raisons d'être satisfait de la manière dont les maîtres de poste, les entrepreneurs du transport de la malle et les autres employés de cette branche du service public ont rempli leurs devoirs et leurs obligations durant l'année dernière.

C'est avec plaisir que j'exprime mon entière approbation des fidèles services de mes principaux officiers, inspecteurs et commis, dont le dévouement à accomplir leurs devoirs respectifs a puissamment contribué à placer le département dans la condition satisfaisante où il se trouve aujourd'hui.

J'ai reçu du Secrétaire, M. W. H. Griffin une aide très précieuse, et je ne puis terminer ce rapport sans exprimer l'espoir que les connaissances pratiques et les talents qu'il possède seront récompensés convenablement. M. Griffin a été le second officier du département depuis les vingt dernières années, mais il se trouve maintenant, malgré une accumulation de devoirs et une plus grande responsabilité, à ne recevoir qu'un salaire bien inférieur à celui qui lui était attribué avant le transfert des postes, et moindre que ceux de quelques officiers du Département qui sont ses subordonnés. Sujet comme le département l'est nécessairement aujourd'hui à de fréquentes mutations de chef, il est absolument nécessaire que la charge de secrétaire soit remplie par un homme intelligent, au fait du fonctionnement du système postal dont la connaissance ne s'acquiert que par des années d'expérience, et possédant une capacité d'un ordre tel qu'on ne puisse s'assurer des services de celui qui la possède qu'en attachant à sa charge une rémunération pécuniaire suffisante. Heureusement M. Griffin possède les qualités que je vient d'énumérer à un haut degré, et je recommande respectueusement qu'une demande soit adressée au parlement pour lui obtenir une augmentation de son salaire.

Soumis respectueusement par
de votre excellence le très humble
et obéissant serviteur,

JAMES MORRIS.
Maître Général des Postes.

Département de la Poste
Québec, 12 août 1853.

Digitized by Google

Digitized by Google

CEDULE.

A la suite du rapport se trouvent les documents suivants auxquels il réfère:—

Page.

No. 1.—Etat des finances, recettes et dépenses du département de la poste pour l'année expirée le 31 mars, 1853..... 2

No. 2.—Détail des sommes payées et dépenses encourues pour le transport des malles, durant la dite année..... 3

No. 3.—Rapport détaillé de toutes les dépenses pour salaires et commissions, indiquant dans chaque cas le nom des personnes, le service ou devoir rempli et le montant payé..... 17

No. 4.—Rapport détaillé des dépenses du département pour papeterie, impressions et annonces pour la dite année.....

No. 5.—Tableau de tous les contrats faits pour le transport de la malle, dans la province du Canada, dans l'année expirée le 31 mars 1853. 67

No. 6.—Tableau des allocations accordées aux entrepreneurs du transport des malles en Canada, en sus des sommes originairement stipulées dans leurs contrats respectifs, etc, aussi la diminution de dépenses effectuée sur les contrats existants, pour la même année.....

No. 7.—Tableau des amendes imposées et des déductions faites sur les sommes dues aux entrepreneurs, pour la dite année.....

No. 8.—Tableau des nouveaux bureaux de Poste et nouvelles routes postales établis et des bureaux de postes et routes postables qui ont été discontinués et fermées durant la dite année.....

No. 9.—Tableau de tous les cas qui se sont présentés durant l'année dans lesquelles des lettres d'argent ont été perdues.....

No. 10.—Copie du régistre des soumissions pour le transport de la malle, suivant des contrats donnès au concours public pour la même année.

DOCUMENTS SUPPLEMENTAIRES.

No. 11.—Tableau des lettres ouvertes au bureau des lettres mortes contenant de l'argent ou des objets de valeur, et renvoyées à leurs auteurs pour la même année.

Digitized by Google

RAPPORT No. 1.

ETAT des finances, recettes et dépenses du département de la poste, pour l'année expirée le 31 Mars 1853.

REVENU.

	£ s. d.	£ s. d.
Balance entre les mains des députés maîtres de poste et autres le 5 avril, 1852,		
Lettres restant entre les mains des maîtres de poste	862 17 9	
Balances dues par les maîtres de poste	226 18 5	
Total des balances dues le 5 avril 1852		1089 16 2
Montant brut des ports de lettres, etc., (argent)	84910 15 0	
Do. do. do (timbres)	2605 5 8	
Montant de la commis. pour tenir les comptes des frais de poste publics	25 5 5	
Montant reçu de marchands et autres pour des boîtes à la poste	532 0 9½	
Montant de recettes diverses	943 5 0½	
	89016 11 11	
Lettres renvoyées, refusées et ré-adressées, etc	5240 1 1½	
Recette nette durant l'année, déduction faite des lettres mortes, étc		83776 10 9½
Balance due aux maîtres de poste sur l'année expirée le 31 mars 1853		120 2 0½
		84986 9 0
A déduire balance due à la Grande Bretagne		14334 9 3*
Revenu total, y compris les balances		70651 19 9
Balance contre le département sur l'année expirée le 31 mars 1853		5033 18 1½
Note.—Balance	£5033 18 1½	
Paiement en plus par les maîtres de poste, à rembourser	120 2 0½	
A ajouter pour le coût du change sur le paiement à l'Angleterre	14 9 1	
Déficit sur l'année	£5168 9 3	
		£75685 17 10½

EMPLOI DU REVENU.

Rapport		£ s. d.	£ s. d.
2	Transp. de la malle par terre.	30033 11 6	
	Do. par bateaux à vapeur.	12891 7 9	
		42924 19 3	
	Serrures des malles, confect. et réparation des sacs de la malle	629 4 0	
			43554 3 3
3	—Salaires et Commissions		25933 9 9
4	A. Frais de voyage		212 10 0
	B. Comptes d'ouvriers pour articles fournis pour le service du département de la poste.		346 6 7
	C. Loyers et taxes		767 8 5
	D. Papeterie, impressions et annonces	2401 19 2	
	E. Allocations aux maîtres de poste pour papeterie	995 11 1	
			3397 10 3
	F. Chauffage, éclairage, etc.		278 11 9½
	G. Dépenses diverses		190 17 9½
	Lettres restant entre les mains des maîtres de poste le 31 mars 1853		1005 0 0½
			£75685 17 10½

CAISSE.

	£ s. d.		£ s. d.
Balance en mains, année expirée le 5 avril, 1852	10151 3 3½	Déboursés sur l'année expirée le 31 mars 1853, payés par traite	44918 12 9
Remises faites par les maîtres de P. pour l ann. exp. le 31 mars 1853	54219 3 10½	Remise en Angleterre, balance due sur l'année expirée le 5 av. 1852	13016 6 10
Reçu du receveur général, la balance de l'appropriation de £15,000 accordée pour l'année expirée le 5 avril, 1852	5345 8 4	Balance en mains, année exp. le 31 mars 1853, à compte de la bal. de £14334 9s. 3d. qui était dû à la Grande Bretagne le 5 avril 1853	11780 15 11
	£69715 15 6		£69715 15 6

* Cette balance de £14334 9s. 3d. a été transmise en Angleterre, avec £14 9s. 1d. en sus pour le coût du change.

E. J. KING, Comptable.

JAMES MORRIS, Maître-Général des postes.

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.

Détail des sommes payées et des dépenses encourues pour le transport des malles, durant la dite année.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période. Année expirée le 31 mars, 1852.	Mode de transport.	No. des voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Abbotsford, Montréal, St. Hyacinthe et Waterloo	J. W. Ryan	Année.	Diligence.	6	379	2	9
Acton et Milton	J. H. Thompson	11 mois.	Non spécifié.	3	45	2	5
Bronte at Milton				6			
Acton et Thompson's Corner	Jno. Simmerman	1 do	do	2	0	16	8
Acton Vale et Roxton Falls	Benj. Lablanc	Année.	do	3	16	2	0
Adamsville et Weston	Christopher Lindsay	10 mois.	do	1	3	6	8
Addison et Farmersville	Mathew Gallinger	3 do	do	3	3	5	0
Addison et Greenbush	Edwin Bates	7 do	do	2	2	2	4
Addison et West Port	Mathew Gallinger	3 do	Diligence.	3	28	15	0
Addison, Harlem, Portland et West Port	M. Gallinger	9 do	do	3	94	4	5
Adelaide et Bosanquet	Jno. Hoare	Année.	Non spécifié.	1	9	17	3
Albion et Sandhill	Geo. Taylor	7 mois.	Diligence.	3	8	5	2
Albion et Thistletown	Geo. Taylor	7 do	do	6	5	2	6
Allan's corners et St. Louis de Gonzague	Jno Symons	1 do	Non spécifié.	3	0	18	10½
Allansville et St. Jacobs	Jos. Rogers	Année.	do	2	34	10	3
Allansville et Wallace	Jos. Rogers	Do	do	2	9	17	3
Alnwick et Cobourg	Jno. Fraser	Do	do	1	20	0	0
Cobourg et Baltimore				3			
Allumette Island et Westmeath	Jno. Lynch	6 mois.	do	1	6	1	6½
Amherstburg et Havre de Rondeau	James Harvie	2 do	Diligence.	3	46	19	3
Amherstburg et Havre de Rondeau	Horatio Nelson	10 do	do	3	241	14	9
Amherstburg et Sandwich	Thomas M. Taylor	6 do	do	7	75	0	0
Amherstburg et Windsor	Thomas M. Taylor	6 do	do	7	47	12	9
Amherst Island et Bath	Thomas Murray	Année.	Non spécifié.	2	24	13	3
Amiens et Napier	Thomas B. Winter	Do	do	2	28	12	0
Ashburn et Brooklin	Jos. Robson	3 mois.	do	1	1	12	0
Ashton pour rencontrer la malle de Frankton et Pakenham	John Sykes	Année.	do	3	19	14	5½
Atherley et Orillia	William C. McMullin	9 mois.	do	2	6	12	11
Athol et Martintown	John Campbell	Année.	do	2	19	4	7
Aylmer et Bytown	William Flegg	6 mois.	do	6	16	8	11
A travers la rivière Douglas Town,	Alexander McRea	9 do	Traverse.	1	6	0	0
Ayr et Roseville	John R. Detwiler	3 do	Non spécifié.	1	1	7	6
Babyville et St. Rémi	Jacques Marotte	3 do	do	2	5	18	1
Bagot et pont Madawaska	John Holliday	Année.	do	2	12	6	6
Bagot et Mount St. Patrick	Thomas Brady	Do	do	1	9	17	2½
Barrie { Bradford et Cherry Creek }	Thomas McCausland	10 mois.	Diligence.	6	110	4	4
				2			
Barrie { Bradford et Innisfil }	Thomas McCausland	2 do	do	6	21	3	4
				2			
Barrie et Owen's Sound	John Hunter	Année.	Non spécifié.	1	118	6	3
Barrie et Penetanguishene	François Dusome	Do	Diligence.	3	108	9	5
Pont Batiscan et St. Stanislas	Isidore Laguerre	Do	Non spécifié.	3	29	11	3
Bayfield et Goderich	George O'Bryan	3 mois.	do	1	2	4	9
Bayfield et Goderich	J. J. Marks	3 do	do	3	7	7	3
Bayham et Simcoe	George Babcock	2 do	Diligence.	2	87	10	0
Brantford et Vienna				6			
Beachville et Embro	D. Matheson	10 do	Non spécifié.	3	17	10	0
Beauharnois et Montréal	George Pringle	6½ do	Bat. à vap.	6	54	13	9
Beauharnois, Caughnawaga et Fort Covington, Montréal	X & A. Charles	26 jours.	Diligence.	....	30	13	3

Digitized by Google

DÉTAIL des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période. Année expirée le 31 mars, 1853.	Mode de transport.	No. des voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Beauharnois, Miller's Inn et St. Martin	Célestin Boyer	37 jours.	Non spécifié.	3	3	12	0
Beauharnois, Miller's Inn et St. Martin	George Pringle	3 mois.	do	3	5	16	2
Beauharnois et St. Timothy	Célestin Boyer	3 do	do	3	6	1	8
Beaumont et St. Gervais	C. Turgeon	Année.	do	2	19	14	6
Beaverton et Holland Landing	Joseph Sheppard, Jr.	do	do	3	78	17	9
Beaverton et Mara	William Ritchie	5 mois.	do	2	5	4	9
Beaverton et Mariposa	Benjamin Samis	Année.	do	2	35	14	11
Beaverton et Orillia	John Carman	2 mois.	do	2	7	16	8
Beaverton, Port Mara et via Mara	John Carman	3 do	do	3	11	6	1
Bécancour et Stanfold	Moyse Lavigne	9 do	do	....	17	11	1
Bellamy's Mills et Perth	James Coulter	Année.	do	2	39	8	1
Belleville et Hillier	Thomas Flagler	do	.....	2	36	19	7
Belleville et Picton	William A. Alexander	4 mois.	.....	3	18	0	0
Belleville et Stirling	Samuel Harper	9 do	Diligence.	2	28	2	6
Belleville et Stirling	Patrick Harper	3 do	do	6	27	12	6
Belle River et St. Columbin	M. Phelan	Année.	Non spécifié.	1	8	14	6½
Bell's Corners et Bytown	William Flegg	Do	do	3	24	13	0
Bell's Corners et Nithburg	James Brown	9 mois.	do	1	4	17	6
Bell's Corners et North Gower	Uriah Beman	Année.	do	3	47	6	8
Bell's Corners et Woodstock	C. W. Robertson	6 mois.	do	6	25	0	0
Belœil et St. Hilaire	François Charland	Année.	do	6	9	12	2½
Bentinck et Kincardine	C. Rays	6 mois.	do	1	28	13	7
Bentinck et Proton	George Armstrong	Année.	do	1	24	13	0
Berlin et Petersburg	John Ernst	3 mois.	do	2	3	5	0
Berlin et Wellesley	William Brown	10 do	do	2	24	11	8
Berlin et Woolwich	Andrew Whiteman	Année.	do	3	29	11	8
Berthier et St. Barthélemy	Casimir Gelinas	Do	do	2	7	17	9
Berthier et St. Cuthbert	François Gagnon	Do	do	2	14	15	10
Berthier et St. Elizabeth	J. Lafortune	Do	do	3	22	3	9
Berthier et William Henry	M. Forcier	Do	Traverse.	7	39	8	10½
Beverly et Whitefish	Alexander Ward	Do	Non spécifié.	2	19	14	5
Binbrook et Stoney Creek	Robert Pew	Do	do	2	17	5	2
Bighops' Mills et North Augusta	James Wilcox	3 mois.	do	1	2	2	3
Black Rock et Fort Erie	Thomas Rainsford	Année.	Traverse.	6	39	8	10½
Blanshard et Stratford	Thomas Stoney	Do	Non spécifié.	3	36	5	10
Bloomingdale et Fryburg	M. Mofat	10 mois.	do	2	4	1	11
Bond Head et Cookstown	A. St. Clair	6 do	do	1	5	16	8
Bongard's Corners et Stone Mills	John Bongard	Année.	do	2	8	17	6
Bosanquet et Pine Hill	Edward Whitefield	Do	do	1	6	3	3½
Boston, Hartford et Waterford	John Burk	11 mois.	do	2	16	5	0
Bradford et Cookstown	George Taylor	6 do	do	6	12	3	0
Bradford et Toronto	George Taylor	1 année.	Diligence.	3	206	2	0
Bradford et Toronto	Charles Thompson	9 mois.	do	6	150	0	0
Brantford, Galt, Paris et Woodstock	George Babcock	Année.	do	6	123	5	3
Brantford et St. George	George Stanton	1 mois.	Non spécifié.	3	3	6	8
Brantford et Vienna	George Babcock	10 do	Diligence.	6	368	15	0
Brighton et Kingston	William Bowen	Année.	do	6	369	15	10
Brighton et Peterboro	W. H. Sanford	Do	Non spécifié.	2	142	19	9
Brockville et Escott	Thomas Vanston	3 mois.	do	2	4	17	6
Brockville et Lyn	E. Curtis	6 do	do	6	29	6	0
Lyn et Lansdown	E. Curtis	6 do	do	2	29	6	0
Brockville et Morristown	Luther Parish	Année.	Traverse.	6	12	6	6
Brockville et North Augusta	Rawson Stone	Do	Non spécifié.	3	34	10	3½
Brockville et Perth	William H. Wilson	Do	Diligence.	6	335	5	9
Brockville to the through line of Steamers Wharf	William L. McEwan	4½ mois.	Non spécifié.	....	4	10	0
Brock et Wick	Robert McAllister	6 do	do	....	2	18	4

Digitized by Google

DÉTAIL des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période. Année expirée le 31 mars, 1853.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Brooke et Warwick	Robert Campbell	17 mois.	Non spécifié.	1	11	1	8
Bromley et Renfrew	Henry Groves	Année.	do	2	19	14	5½
Bromley et Eganville	John Armstrong	6 mois.	do	1	5	0	0
Brompton et Windsor Mills	S. A. Stevins	4 do	do	3	6	4	11
Buckingham et Cumberland	G. G. Dinning	Année.	Traverse.	6	11	15	10
Buckingham et Dinnings	James Wilson	Do	Non spécifié.	12	34	10	3½
Burford et Derehamforge	George Babcock	10 mois.	Diligence.	6	139	6	1
Burford et Norwich Norwich et St. Thomas	William K. Kerby	2 do	do	6 3	54	3	4
Canal de la Baie Burlington et Bureau du P. Wellington Square	Hiram Smith	5 semaines	Non spécifié.	....	2	5	0
Burritt's Rapids et Kemptville	Henry Hurd	Année.	do	3	30	10	10
Burritt's Rapids et Smith's Falls	James Armstrong	Do	do	3	59	3	4
Buttonville, Unionville, Markham et Thornhill	William Morrison	7 mois.	do	2	13	19	0½
Bytown et Carillon	James Beauchamp	4 do	do	6	219	18	2
Bytown et Chelsea	Josephus Hudson	Année.	do	3	19	14	6
Bytown et McWinnie's Tavern	William Flegg	Do	do	3	51	5	6
Bytown et Aylmer Bytown et Onslow	Robert Conroy	9 mois.	do	6 3	120	0	0
Bytown et Pointe Fortune	Joseph Beauchamp	1 do	do	6	50	19	0
Bytown et Prescott	Samuel Wilson	Année.	Diligence.	6	275	0	0
Caistor et Canboro	A. Rogers	1 mois.	Non spécifié.	....	1	10	0
Caledonia Springs et L'Orignal	A. St. Julien	6 do	do	3	16	8	1½
Caledonia et Plantagenet	François Duclos	9 do	do	2	15	0	0
Calumet (Ile du) et Portage du Fort	Louis Bressard	Année.	do	3	29	11	8
Camden East et Tamworth	Samuel Hicks	3 mois.	do	1	3	1	3
Camden East et Tamworth	A. Wheeler	Année.	do	2	21	7	2½
Campbell's Cross, Chinguacousy. et Edmonton	Joseph Snyder	5 mois.	do	2	5	5	4½
Campbell's Cross et Edmonton	Arch. Campbell	7 do	do	3	7	8	1
Cambelltown et Metis	George Dickson	Année.	A cheval en été, à pied en hiver.	1	250	0	0
Canboro et Chippawa	M. Donaghue	2 semaines	Non spécifié.	3	8	15	0
Canboro et Chippawa	Dilly Coleman	5 do	do	3	12	7	4
Cannington et Eldon	E. S. Calkin	Année.	do	2	12	16	5
Canning et Wolverton Paris et Wolverton	Fordus Cowls	Do	do	3 1	31	8	1
Cape Vincent et Kingston	George Mink	Do	Traverse.	6	56	14	1
Cape Vincent et Kingston	A. Briggs	3 mois.	.....	1	21	0	0
Carillon et Grenville	David Williamson	1 do	Non spécifié.	6	8	12	6
Carillon et Lachine	P. E. Deschamps	5 do	do	3	49	2	9
Carillon et St. Andrews, E.	A. Ladouceur	Saison de Nav.	do	6	9	0	0
Carillon, Montréal et St. Eustache	Maxime Rocré	3 mois.	do	6	39	13	9
Carlisle et Waterdown	Samuel R. Lister	3 do	do	2	0	18	9
Carlisle et Waterdown	Robert Irvine	6 do	do	2	4	17	3
Carradoc et Kilworth	Edward Mihell	3 do	do	1	2	5	6
Carradoc et Kilworth Kilworth et Lobo	Edward Mihell	9 do	do	1 2	16	15	11½
Cartwright et Darlington	Richard Welch	Année.	do	2	24	13	0
Castleford et Hubbell's Falls	Thomas O'Neil	Do	do	3	44	7	6
Castleford et Ross	Thomas O'Neil	Do	do	3	39	8	11
Castleton et Colborne	H. Blakley	9 mois.	do	1	4	5	11
Cayuga et Jarvis	C. W. Shannon	21 do	do	2	47	14	10
Cedres et Côteau Landing	J. B. St. Marseille	2 semaines	do	6	3	5	0
Cedres et Coteau Landing	B. Urteau	6 mois.	do	6	19	15	0
Chambly et St. Hilaire	Amable Adam	Année.	do	6	64	2	0
Chambly et St. Jean	F. Lefebvre	Do	do	3	57	18	10
Chatham et Harwich	Thomas M. Taylor	Do	do	1	12	6	6

Digitized by Google

DÉTAIL des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période. Année expirée le 31 mars, 1853.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Chatham et Port Sarnia	Thomas M. Taylor	1 mois.	Non spécifié.	2	16	13	4
Chatham et Port Sarnia	Angus McDougall	5 do	do	2	69	5	5
Chatham et Rondeau	Thomas M. Taylor	Année.	Diligence.	3	52	2	2
Chelsea et Wakefield	James McLaren	3 mois.	Non spécifié.	1	3	2	6
Chelsea et Wakefield	Seth Catey	9 do	do	2	14	14	5½
Cheltenham et Cooksville	Milton Davis	7 do	do	6	27	0	11
Chicoutimi et Murray Bay	Léon Goudrault	Année.	A pied en été.	1	102	11	2
Chippawa et Port Robinson	M. Donahue	7 mois.	Non spécifié.	3	32	10	0
Chippawa et Port Erie Chippawa et Queenston	D. P. Haynes	Année.	Diligence.	3 6	142	19	9
Chippawa et Queenston, *viâ* pont suspendu	D. P. Haynes	3 mois.	do	6	6	1	8
Churchville et Streetsville	Jabez Lewis	7 do	Non spécifié.	6	20	5	9
Claremont et Pickering	Richard Faun	Année.	do	3	25	12	9½
Clarence et Lochaber	R. Woodley	Do	Traverse.	3	19	4	7
Clarence, Lochaber et Petite Nation	Richard Jones	4½ mois.	Non spécifié.	....	56	7	7½
Clarence, Lochaber et débarcadère du bateaux à-vapeur	Richard Jones	6 do	do	6	13	16	5
Clarenceville et Pike River	Wm. G. Clarke	Année.	do	6	49	6	0
Clarendon et Clarendon Centre	Jos. Twa	6 mois.	do	2	4	4	11½
Coaticooke et Compton Coaticooke et Hereford Coaticooke et Stanstead	George Thomas	Année.	Diligence.	3 1 3	71	9	9
Cobden et Ross	Jason Gould	16 mois.	Non spécifié.	3	20	0	0
Cobden et Ross	Jason Gould	6 do	do	6	11	13	4
Cobden et Stafford	Robert Childerhose	Année.	do	1	9	17	2½
Cobourg et Gore's Landing	William Weller	Do	Diligence	S. 6, W. 1	12	4	4
Cobourg et Kingston	Geo. Mink	3 mois.	do	7	159	7	6
Cobourg et Percy	John Fraser	3 do	Non spécifié.	3	28	6	8
Cobourg et Port Hope	William Bletcher	9 do	Diligence.	7	30	0	0
Cobourg et Toronto	A. W. Miller	3 do	do	7	152	10	11
Coldwater et Medonte	James Shaw	Année.	Non spécifié.	2	14	15	10
Coldwater et maison de Millikin	Thomas Millikin	Do	do	2	12	16	5
Colinville et Moore	A. McDiarmid	Do	do	1	12	16	5
Columbus et Whitby	William Thomas	5 mois.	do	3	6	5	0
Cookstown et Mono Mills	George Taylor	6 do	do	1	19	8	10
Cookstown et Mulmur	George Taylor	6 do	do	1	13	15	0
Cornwall et Lancaster	James Dunlop	Saison de nav.	Diligence.	3	15	0	0
Cornwall et St. Andrews	John McLennan	Année.	Non spécifié.	3	19	4	6
Coteau du Lac et Rigaud	Alex. Lalonde	6 mois.	do	2	19	9	11
Coteau du Lac et St. Clet	André Lafond	6 do	do	1	3	0	0
Coteau Landing et St Policarpe	C. Gauthier	19 do	do	3	31	10	3
Cowansville et Farnham Centre	A. Pickle	3 do	do	2	4	4	1
Cowansville et Franklin	J. & W. Cowee	6 do	Diligence.	3	24	6	2
Cowansville et Granby	J. & W. Cowee	6 do	do	3	19	8	11
Cowansville et Pike River Cowansville et Stanstead	Nelson Mott	Année.	do	6 3	296	16	8
Cowansville et Waterloo	John Rinter	6 mois.	Non spécifié.	1	11	2	6
Cowansville et Waterloo	A. Pickle	6 do	do	3	15	1	5
Cowansville et Farnham Ouest	A. Pickle	2 do	do	1	7	2	6
Cremore Mills et Nottawasaga	Jos. Honeyford	Année.	do	3	9	7	4
Credit et Stanley's Mills	Jabez Lewis	5 mois.	do	3	49	11	8
Cross point et Percé	Archibald Kerr	Année.	do	1	353	15	0
Cumminsville et Nelson	Frs. Baker	2 mois.	do	1	1	12	2½
Cumminsville et Nelson	John Carr	10 do	do	2	7	16	11
Daillebout et Ste. Elizabeth via St. Félix	Pierre Ribardy	Année.	do	3	32	0	9
Dalhousie Mills et St. Polycarpe	Cyprien Gauthier	7 mois.	do	2	10	5	0

Digitized by Google

DÉTAIL des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période. Année finissant le 31 mars, 1853.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Danville et Richmond	L. Thomas	Année	Diligence.	6	54	0	4
Danville et Invernness	Antoine Val'ée	6 mois	Non spécifié.	2	54	0	6
Danville et St. Giles	Antoine Vallée	6 do	do	1	36	11	2½
Dawn Mills et Thamesville	William Mayhew	3 do	do	1	5	13	9
Derby line et Stanstead	Oliver Durocher	Année.	do	12	23	16	4
Detroit af Windsor	Wm. Cowan	Do	Traverse.	6	6	4	5
Dickinson's Landing et Finch	John Cockburn	Do	Non spécifié.	1	16	0	6
Dickinson's Landing et Oznabruck	John Bockus	7½ mois.	do	6	7	15	0
Dickson's Corners et Matilda	Wm. Wood	6 do	do	....	5	0	0
Drayton et Elora	Lewis Adams	Année.	do	1	12	16	5
Dresden et Mosa	Alex. Armstrong	6 mois.	do	2	31	12	0
Drummondville et Melbourne	Isaac Cutter	4 do	Diligence.	6	44	14	5
Drummondville et La Baie	T. Vigneau	4 do	Non spécifié.	2	48	1	0
Trois-Rivières et La Baie				3			
Drummondville et Rivière David,	Chs. Richette	Année.	do	1	29	11	8
Yamaska et Rivière David				3			
Dudswell et Sherbrooke	Wm. A. Lothrop	11 mois.	do	1	16	4	8½
Dundas et Mill Grove	John Hunt	9½ do	do	2	6	8	8½
Dundee et Montréal	George Pringle	11 do	Diligence.	3	238	6	8
Dunnville et Hamilton	Milton Davis	Année.	do	6	184	8	0
Dunnville et Port Dover	Wm. Pollock	Do	do	3	69	1	0
Dunnville et St. Catherines	Field & Vanderburg	Do	do	6	295	16	8
Easton's Corner et Kilmarnock	Jos. Dillibough	Do	Non spécifié.	3	9	17	2½
East Frampton et St. Claire	G. A. Smyth	Do	do	2	26	12	6
East Holland et Mono Mills	George Snider	Do	do	1	128	3	11
Eaton et Lennoxville	H. H. French	Do	do	6	66	11	3
Eaton et Robinson	Nathaniel Ebbs	Do	do	3	23	16	10½
Eden Mills et Guelph	John A. Davidson	7 mois.	do	1	3	5	9
Edwardsburg et Matilda	W. S. Akin	7 do	do	3	13	10	0
Elginfield et Williams	Colin McKenzie	Année.	do	1	13	10	10
Elginfield et Mary's	M. Segar	3 mois.	do	3	9	8	11
Emily et Port Hope	W. Bletcher & Bro.	3 do	Diligence.	6	17	13	0
Ennis et Plympton	Chs. Little	6 do	Non spécifié.	1	7	5	10
Erin et Esquesing	H. P. Thompson	2 do	do	3	8	10	0
Erin et Garrafraxa	H. P. Thompson	7 do	do	1	12	19	2
Erin, Oakville, Esquesing Georgetown	Milton Davis	7 do	Diligence.	6	54	1	11
Erin et Guelph	H. P. Thompson	7 do	Non spécifié.	1	14	16	1
Erin et Hillsburg	H. P. Thompson	5 do	do	1	4	1	3
Erin et Mono Mills	William Clarke	Année.	do	1	26	12	6
Errol et Port Sarnia	J. B. Smart	6 mois.	do	2	10	18	9
Esquesing et Guelph	H. P. Thompson	3 do	do	1	12	15	0
Fenelon Falls et Lindsay	A. Umphrey	Année.	do	1	21	4	1
Fergus et Garrafraxa	John Watt	Do	do	2	15	15	7
Fergus et Guelph	John Thorpe	3 mois.	Diligence.	6	50	0	0
Fergus et Owen's Sound				2			
Fitzroy Harbor et Pakenham	John Kirby	Année.	Non spécifié.	3	38	9	2
Fort Erie et Port Colborne	William Robertson	Do	do	2	33	0	8
Fort William et Pembroke	Aaron Sunzey	Do	do	2	19	14	5½
Fox River et Gaspe Basin	Pierre Carbonnel	9 mois.	A pied.	1	11	0	10
Frampton Ouest et Ste. Marie La Beauce	J. N. Chassé	6 do	Non spécifié.	2	15	0	0
Frampton Ouest et Ste. Marie La Beauce	J. N. Chassé	3 do	do	2	27	7	6
Ste. Marie La Beauce et Québec,				3			
Frankford et Rivière Trent	Alex. Macauley	9 do	do	1	9	15	0
Frankford et Smithville	J. D. West	3 do	do	3	8	2	11
Franktown et Pakenham	Duncan Fergusson	Année.	do	3	114	7	9
Franktown et Richmond	James Burrows	Do	do	3	47	6	8
Franktown et Smith's Falls	James Armstrong	Do	do	3	51	5	7

Digitized by Google

DÉTAIL des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Nom de la route.	Noms de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période. Année finissant le 31 mars, 1853.	Mode de transport.	No. des voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Fredericksburg et Napanee	Edw. Howard	Année.	Non spécifié.	1	24	8	1½
Frelighsburg et South Potton	Horace Ingall	3 mois.	do	1	7	5	0
Frelighsburg et Stanbridge Est	Patrick Martin	6 do	do	3	14	12	6
French Village et Kingsey	John Wodleigh	1 do	do	1	0	14	1
Frost Village et South Potton	Luther Baker	11 do	Diligence.	3	41	15	10
Frost Village et Waterloo	Luther Baker	9 do	do	3	9	10	0
Fryburg et Preston	A. A. Ebb	2 do	Non spécifié.	....	0	16	8
Galt et Goderich	F. Lowell	6 do	Diligence.	6	78	19	10
Gaspé Basin et Grande Greve	William Shaw	Année.	A pied.	1	15	15	6
Gaspe Basin et Peroé	braham Patterson	Do	Non spécifié.	1	75	18	0½
Gee's Ferry et Port Sarnia	Angus McDougall	3 mois.	do	2	35	6	3
Gee's Ferry et Louisville	Angus McDougall	3 do	do	2	3	2	2
Gentilly et Stanfold	Gustavus Gers	3 do	do	1	6	13	4
Georgetown et Glenwilliam	Jacob Williams	7 do	do	2	2	16	11
Georgetown et Norval	William Harris	8 do	do	6	3	6	8
Georgetown et Oakville	H. P. Thompson	8 do	do	3	18	6	8
Georgetown et Toronto	Robert Stephens	7 do	Diligenee.	6	11	7	9
Glen Morris et Cale's Inn	Robert Sheil	Année.	Non spécifié.	3	19	4	7
Goderich et Kincardine	M. Campbell	Do	do	1	52	6	1
Goderich et London	B. Miller	6 mois.	Diligence.	6	87	10	0
Goderich et London	Segar, Kelly & Co	6 do	do	6	71	9	2
Goderich et Preston	Milton Davis	6 do	do	6	112	0	0
Gormley's Corner et Richmond Hill	F. Dally	3 do	Non spécifié.	1	4	0	0
Gould et Robinson	John Paxter	Année.	do	1	5	18	4
Granby et St. Hyacinthe	F. H. Willard	Do	do	1	32	9	6
Granby et West Shefford	W. B. Vipond	4 mois.	do	2	5	0	0
Grandfalls et Lac Temiscouata	Francis Rice	2 do	do	2	47	0	0
Greenpoint et Picton	W. H. Alexander	5 do	do	1	4	1	10
Grenville, St. Eustache et Montréal	J. M. Davis	6 do	do	6	155	11	2
Grimsby et Smithville	Abraham Meredith	9 do	do	6	24	0	0
Grimsby et Smithville	Ezra Harkness	4 do	do	6	27	3	1
Smithville et Welland Port				3			
Grovesend et Vienna	William B. Lyon	6½ do	do	1	4	17	6
Guelph et Hamilton	J. B. Mathews	Année.	Diligence.	6	137	10	0
Guelph et Hamilton via Brock-road	Hiram Weeks	9 mois.	do	7	7	10	0
Guelph et Hamilton via Brock-road	John Bruce	1 do	do	7	6	15	4
Guelph et Nelson	Thomas Easterbrook	4 do	Non spécifié.	2	18	16	11
Guelph et Owen's Sound	John Thorp	9 do	Diligence.	2	147	4	5
Halifax et New Ireland	Thomas Sheridan	8 do	Non spécifié.	2	8	0	0
Hamilton et Mount Albion	William Cook	4½ do	do	3	7	2	6
Hamilton et Niagara	Daniel Haynes	1 do	Diligence.	7	28	2	9
Hamilton et Paris	James Kennedy	11 do	do	6	45	2	9
Hamilton et Paris via Governor's road	Milton Davis	3½ do	do	....	46	10	0
Hamilton et Sandwich	George Babcock	Année	do	7	1020	8	4
Hamilton et débar. du bat. à vap.	William Browne	Saison de nav.	do	12	37	13	9
Hamilton et Toronto	George Taylor	1 mois.	do	7	27	19	11
Harwich et Morpeth	Thomas M. Taylor	11 do	Non spécifié.	1	11	5	8
Hawksville et St. Jacobs	Gabriel Hawk	Année.	do	2	14	15	10
Heck's Corner et Kemptville	Thomas Adams	Do	do	6	44	7	6
Heck's Corner et South Mountain,	dward Morrow	22 do	do	1	13	6	2
Hemmingford et Laprairie	Jacques Marotte	9 do	do	2	37	10	0
Holland Landing et Toronto	Charles Thompson	3 do	Diligence.	6	47	4	5
Howick et North Georgetown	J. Sp owls	Année.	Non spécifié.	3	9	12	6
Hungerford et Huntingdon Ouest.	James Downing	9 mois.	do	2	33	15	0
Hunterstown et Rivière du Loup.	William Parker	Année.	do	3	24	12	1

Digitized by Google

DÉTAIL des sommes payeés, etc.—(*Continuation.*)

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période. Année finissant le 31 mars 1853.	Mode de transport.	No. des voyages par semaine.	Montant. £ s. d.
Huntingdon et Manningville	John Macnider	Année.	Non spécifié.	1	17 5 1½
Huntingdon, Laguerre et St. Anicet	Richard Higgins	Do	do	2	25 12 9
Huntingdon et Hinchinbrooke (au Sud)	John Massam	9 mois.	do	1	7 2 6
Huntly et Swamptavern	Thomas Graham	Année.	do	3	49 6 1½
Industry et Kildare	N. Cornellier	Do	do	3	19 14 5½
Industrie et St. Elizabeth	J. B. Desmarais	Do	do	3	22 3 9
Industrie et St. Paul d'Industrie	Paul Guilbault	Do	do	3	9 11 0
Ingersoll et Nissouri	Edwin Doty	1 mois.	do	....	7 7 11
Inverness et New Ireland	John Hough	6 do	do	1	8 15 0
Inverness et St Giles	L. Lepene	6 do	do	3	34 0 7
Iona et Port Talbot	John Philpots	9 do	do	3	6 16 8
Isle aux Noix et Stottville	Daniel Stott, Jr.	Année.	do	6	57 18 9
Jerseyville et Lynden	Wm. Vansikle	Do	do	2	11 4 3½
Kamouraska et St. Paschal	Antoine Blondeau	6 mois.	do	2	5 0 0
Kamouraska et St. Paschal	Antoine Blondeau	6 do	do	3	7 5 10
Katesville et Strathroy	Wm. McClatchy	1 do	do	1	0 15 0
Kenyon et McDonald's Inn	D. Cattanach	Année.	do	2	8 17 6
Kettleby's Mills et Whitchurch	Zenas Ailyer	20 mois.	do	2	20 13 2
Kilworth et London	E. Russell	1 do	do	2	1 5 0
Kilworth et London	H. Hodgson	3 do	do	2	3 5 0
King et Oakridges	Edward Pease	7 do	do	3	8 10 10
Kingsey et Richmond	J. W. Wilson	6 do	do	3	13 0 0
Kingston et Montréal	Wm. Weller	Saison d'hiver.	Diligence	7	1882 12 10
Kingston et Storrington	Hugh Spring	Année.	Non spécifié.	2	24 13 0
Kingston et Toronto	Wm. Weller	9 mois.	Diligence.	7	1968 15 0
Kingston et Whitefish	Chs. Greenwood	Année.	Non spécifié.	2	73 19 2
Kingston et débarcadère des bat. à vap. avec la malle des E. Unis.	E. Kearney	4½ mois.	do	12	9 10 0
Kingston et débarcadère des bat. à vap. avec la malle des E.-Unis.	J. R. Hoyle	2 do	do	12	4 0 0
Kingston et débarcadère des bat. à vap. avec les malles anglaises.	E. Kearney	7 semaines.	do	....	1 15 0
Kingston et débarcadère des bat. à vap. avec les malles anglaises.	J. R. Hoyle	7 do	do	....	1 15 0
Kirkwall et Rockton	R. Chambers	16 mois.	do	2	8 4 11
L'Acadie P. O. et dépôt de ch. de f.	Léon Mailloux	Année.	do	6	25 15 0
La Bair et William Henry	Lucie Peloquin	Do	do	3	74 18 10½
La Beauce et St. George	Jas. Calway	Do	do	2	49 6 2
Lachine, Pointe Claire et Ste. Geneviève	Frs. Lantier	9 mois.	do	3	17 5 4
Lachute et Lakefield	Geo. Rogers	13 do	do	1	6 7 0
Lachute et St. André	A. Ladouceur	Année.	do	6	35 10 8
Lacolle et dépôt du chemin de fer.	A. Force	Do	do	12	21 11 3
Lambton, St. François et Iring	R. Bolduc	Do	do	1	29 11 8
Lanark et Perth	M. W. Stanley	Do	do	3	35 9 4½
Lanark, Watson's Corner et McDonald's Corner	Wm. Watson	Do	do	....	6 2 2
Lancaster et L'Orignal	P. O'Brien	Do	Diligence.	3	140 10 5
Lancaster et Martintown	James Dunlop	Do	Non spécifié.	3	23 13 4
Laprairie et Manningville	Jacques Marotte	9 do	do	2	63 15 0
L'Assomption et St. Jacques	J. M. A. Raymond	Année.	do	3	39 8 11
Do. et St. Roch de l'Achigan	L. Archambault	Do	do	3	19 14 5½
L'Assomption et St. Sulpice	A. Robillard	Do	do	6	29 11 8
Lawrenceville et North Stukely	E Lawrence	3½ do	do	1	1 6 8
Leeds et New Ireland	R. C. Porter	2 do	do	1	6 15 0
Leeds et New Ireland	John Hough	6 do	do	1	9 14 6
Leeds et St. Nicholas	F. X. Bergeron	8 do	do	3	101 16 8
Les Bergeronnes, Les Escoumins	Hubert Goudreau	3 do	A pied.	1	1 11 6

Digitized by Google

DÉTAIL des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période. Année finissant le 31 mars, 1853.	Mode de transport.	No. des voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Les Bergeronnes et Murray Bay.	Sébastien Desbiens	Année.	A pied.	1	47	12	10
Lewiston et Queenston	D. Wadsworth	Do	Non spécifié.	6	23	13	4
Lloydtown et Toronto	Lawrence Dale.....	7 mois.	do	6	55	13	11
London et Port Sarnia	M. Segar	Année.	Diligence.	6	115	6	11
London et Port Stanley	M. Segar	Do	do	7	67	7	3
Long Island Locks et Richmond..	Sam. Stewart	3 mois.	Non spécifié.	1	1	6	8
Longueuil et St. Ours	André Ste. Marie.....	Année.	do	3	88	15	0
Loughboro et Wilton	Wm. Phillips	Do	do	3	21	11	3½
L'Orignal et Pointe au Chene	Oliver St. Julien	6 mois.	do	2	6	12	6
L'Orignal et débar. du bat. à vap.	C. Johnson, Jr.	Saison de nav.	do	12	17	10	0
McDonald's Corner et North Lancaster	D. McGillis.....	Année.	do	6	24	13	0
McDonald's Corner, St. Raphaels..	D. McDonell.....	13 mois.	do	3	12	0	7½
McGillivray et Williams	D. McIntosh	3 do	do	1	2	10	0
Madoc et Rawdon	Ryan Dimond.....	Année.	do	2	34	10	3
Manningville et St. Rémi	Jacques Marotte	3 mois.	do	3	17	14	2
Manvers et Newcastle	David Gairdner	Année.	do	2	21	13	10
March et South March	Nicholas Hedley	Do	do	3	19	14	5½
Mariposa et Oshawa	Wm. Thomas	Do	do	2	63	2	2½
Mariposa et Peterboro	R. W. Shaw	Do	do	2	102	11	1
Mariposa et Stouffville	Jacob Brooks	Do	do	2	59	3	4
Markham et Thornhill	Isaac Miller	3 mois.	do	2	7	10	0
Markham et Thornhill	John Burnskill	2 do	do	2	5	0	0
Marmora et Rawdon (Sterling)...	John Fidlar	Année.	do	1	19	14	5½
Mascouche et Terrebonne	Pierre Lauzon	Do	do	4	13	16	1
Matane et Metis	Henry Page	Do	do	2	39	6	2½
Matane et St. Anne des Monts ...	Louis Roy.....	13 mois.	A pied.	1 fois par 15 jours.	26	14	9
Melanethon et Osprey	Jas. Brachile	Année.	Non spécifié.	1	19	14	5
Melbourne et Montreal	Cie. du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atl.	4 mois.	Che. de fer.	6	140	16	8
Melbourne et North Stukely	E. Lawrence	9 do	Non spécifié.	1	30	12	6
Melbourne Railroad Depot et Sherbrooke.....	L. Thomas.....	3 do	do	6	19	10	0
Melbourne, dépôt du chemin de fer à Richmond	L. Thomas.....	9 do	do	12	14	8	9
Melbourne et Richmond	L. Thomas.....	Année.	do	12	24	13	1
Melbourne et Waterloo	E. Lawrence.....	3¾ mois.	do	3	31	6	8
Melrose et Shannonville	E. Lewis	Année.	do	1	12	15	0
Merrickville et North Augusta ...	Rob. Crozier.....	Do	do	3	29	11	8
Metis et Rivière du Loup en bas..	F. X. Boucher	Do	do	6	483	3	11
Middleton et Rolph	L. B. Farr.....	6½ mois.	do	2	10	13	9
Middleton et Rolph.....	N. S. Cohoe.....	3 do	do	2	4	5	0
Middleton et Simcoe.....	S. H. Forse.....	11 do	do	3	35	17	0
Milford et Picton	Jas. Gilmore.....	Année.	do	3	19	14	5
Millbank et Waterloo	Wm. Rutherford	Do	do	1	12	6	6
Millcreek et Newburg	S. P. Timmerman	Do	do	3	45	7	3
Mono Mills et Mulmur	Geo. Taylor	6 mois.	do	1	7	10	0
Mono Mills et Orangeville	Geo. Taylor	6 do	do	1	4	7	6
Mono Mills et Orangeville	Geo. Taylor	6 do	do	2	8	10	2
Montréal et New Glasgow	John Morrison	Année.	do	3	77	11	10
Montréal et Québec	Lecompte & Hamelin ...	Do	Charrette ou calèche en été—P. O. sleighs en hiver.	S. 3 W. 7	961	9	2
Montréal et St. Eustache.....	J. M. Davis.....	3 mois.	Non spécifié.	6	33	15	0
Montréal, Rouse's Point et St. John's	Cie. du chemin de fer de Champlain et du St. Lt.	Année.	Che. de fer.	7	1394	0	3
Montréal, Waterloo et Abbotsford Waterloo et St. Hyacinthe ... et la ligne frontière des E. U.	John Grant	3 mois.	Diligence.	6 3	64	14	6
Montréal, route de Platsburg.....	Cie. du chemin de fer de Montréal et New York	3 do	Che. de fer.	....	30	0	0

Digitized by Google

DÉTAIL des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période. Année finissant le 31 mars, 1853.	Mode de transport.	No. des voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Montréal et Terrebonne	Edw. Ranson	1 mois.	Non spécifié.	2	4	3	4
Morrisburg et North Williamsburg	Wm. Casselman	Année.	do	3	27	12	3
Mount Pleasent, South Monagham,	Wm. Scott	9 mois.	do	3	29	5	0
Murray Bay et Québec	Eloi Boilie	7 do	do	2	87	10	0
Murray Bay et Québec	J. B. Gauthier	5 do	do	2	72	10	0
Napierville, St. Jacques le Mineur,	P. Bouchard	Année.	do	1	6	0	0
Napierville et Stottville	Augustin Fournier	Do	do	6	51	10	0
Nassagaweya et Nelson	Thos. Easterbrook	8 mois.	do	1	9	6	8
Nelson et Port Nelson	Thos. Easterbrook	1 do	do	....	1	9	7
Nelson et Waterdown	Rob. Lottridge	Année.	do	6	29	11	8
New Aberdeen et New Dundee,	F. G. Millar	Do	do	2	6	8	2
Newboro et Whitefish	Ira Mitchell	Do	do	2	25	12	9½
New Glasgow et Terrebonne	Thos. Akin	5 semaines	do	2	3	3	3
New Hamburg et Philipsburg	Geo. Christopher	6½ mois.	do	2	14	2	6
New Ireland et Wolfstown	L. Hodgkinson	9 do	do	1	7	7	2½
Newland et New Market	R. Wiliams	6 do	do	1	3	0	9
New Liverpool et Pointe Lévi	Rob. Buchanan	4 do	do	6	15	0	0
Niagara, Lewiston et pont suspendu	Rob. Warren	3 do	do	....	1	17	6
Niagara et St. Catherines	R. Warren	3½ do	do	6	17	5	0
Niagara et Toronto	H. Weeks	9 do	Diligence.	7	475	0	0
Niagara et Youngstown	F. A. B Clench	Année.	Traverse.	3	14	13	10
Niagara et débarcadère des b. à vap.	Jas. Elliott	Do	Non spécifié.	....	36	8	1½
Nicolet et Québec	A. Beauchemin	4 mois.	do	3	112	3	5
Nicolet et Ste. Monique	Pierre Comeau	Année.	do	2	11	6	6½
Nithburg et Shakspeare	Jas. Brown	3 mois.	do	1	1	10	0
North Port et Picton	Isaac Demils	Année.	do	3	29	11	8
North Stukely et Waterloo	Genas Raynolds	9 mois.	do	1	12	15	0
North Williamsburg et Winchester	J. P. Fetterley	Année.	do	3	19	14	5½
Oakland et Scotland	Fred. Wesbrook	4 mois.	do	3	4	15	10
Oakville et débarcadère des b. à vap.	R. Chisholm	Saison de nav.	do	12	7	7	3
Ogdensburg et Prescott	J. Plumb	Année.	Traverse.	6	12	6	7
Onondaga et Seneca	Jno. Merrall	7 mois.	Non spécifié.	2	15	5	0
Onondaga et Seneca	Thos. Cresse	2 do	do	2	6	15	0
Onondaga et Seneca	George Yourll	1 do	do	2	2	5	0
Onslow et Portage du Fort	Jos. Wyman	Année.	do	3	80	17	3
Orillia et White's Corner	John Harvie	4½ mois.	do	3	30	5	0
Oro et Orillia	Donald Grant	6 do	do	....	12	5	0
Osgoode et Russell	Wm. Duncan	Année.	do	1	6	8	2
Osgoode et South Gloucester	D. Cameron	Do	do	3	27	12	2
Owen's Sound et Saugeen	W. A. Corbet	Do	do	1	41	16	1
Oxford et Thamesford	Edwin Doty	10 mois.	do	2	8	15	0½
Oxford et Vienna	Edwin Doty	Année.	do	6	73	19	2
Pakenham et Swamptavern	Christopher Armstrong	Do	do	3	27	2	4
Pakenham et White Lake	John Paris	Do	do	3	38	9	2
Pembroke et South West Meath,	D. Pennock	6 mois.	do	3	24	5	0
Pembroke et South West Meath,	Aaron Sweezy	6 do	do	3	31	11	11
Penetanguishene et Sault St. Marie	Chs. Thompson	Saison d'hiver	A pied.	1 fois par 15 jours.	390	0	0
Perey et Rawdon (Sterling)	A. F. Maybee	Année.	Non spécifié.	2	69	0	7
Perrytown et Port Hope	Walter Boyd	9 mois.	do	1	9	15	0
Peterboro et Port Hope	Wm. Bletcher	15 do	Diligence.	6	71	0	2
Peterboro et Warsaw	R. W. Shaw	Année.	Non spécifié.	1	19	14	5
Petite Nation et quai du bateau à vapeur	Ch. Majoie	6½ mois.	do	12	21	10	0
Philipsburg et Pigeon Hill	William Hickok	Année.	do	1	6	8	2
Philipsburg et St. Jean	Nelson Mott	Do	Diligence	6	213	9	11
Philipsburg et Swanton	Stiles Faxon	16 mois.	Non spécifié.	6	12	10	5½

Digitized by Google

DÉTAIL des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période. Année. finissant le 31 mars, 1853.	Mode de transport.	No. des voyages par semaine.	Montant. £ s. d.
Picton et débarcadère du bat. à vap.	W. H. Alexander	3 mois.	Non spécifié.	6	4 0 0
Pointe aux Trembles et Rivière des Prairies	Pierre Dubreuil.....	Année.	do	2	9 17 3
Pointe Claire et St. Genevieve ...	Frs. Lantier	3 mois.	do	3	2 6 3
Pointe Fortune et débarcadère du bateau à vapeur.....	A. St. Denis	2 do	do	....	0 10 0
Pointe Levi et Point Platon.....	Augustin Bandee.....	8 do	do	3	130 11 2
Pointe Levi et Québec	Pierre Barras	Année.	Traverse.	12	59 12 1
Pointe Platon et Portneuf	J. B. Labranche	Saison d'été.	do	3	5 0 0
Pointe Platon et Trois Rivières ..	J. B. Godet.....	7 mois.	Non spécifié.	....	89 15 2
Port Colborne et Port Robinson,	William Robertson	Année.	do	6	72 19 6
Port Credit et Steamer.....	James Cotton	Do	do	12	12 16 6
Port Dalhousie et St. Catherines,	G. A. Clark.....	1 mois.	do	12	4 7 9
Port Dalhousie et St. Catherines,	D. C. Haynes	11 do	do	12	43 1 3
Port Dover et Simcoe.....	D. McQueen	2 do	do	....	15 8 4
Port Dover et Simcoe	Alex. Innes.....	½ do	do	....	2 10 0
Port Hope et débar. du bat. à vap.	David Smart	Saison de nav.	do	3	12 10 0
Port Huron et Port Sarnia	A. Davenport	21 mois.	Traverse.	6	17 0 7
Port Nelson et Wellington Square	Stephen Land	6 do	Non spécifié.	6	4 14 3
Portneuf et St. Bazile	Louis Moreau	8 do	do	1	4 6 8
Portneuf et St. Raymond	Louis Moreau	6 do	do	1	9 17 1
Port Robinson et Welland Port..	Rob. Thompson	10 do	do	3	64 19 2
Port Sarnia et Whitehall	Angus McDougall	3 do	do	....	33 7 0
Port Stanley et Vienna	Edwin Doty	1 do	do	2	28 9 5
Portage du Fort et Ross.....	Thomas Carey	Année.	do	3	24 18 0
Prescott P. O. to the throughline of Steamer's Wharf.....	M. Dousley	5 mois.	do	....	4 12 2
Preston et Waterloo	Frs. Lowell.....	Année.	do	6	36 19 7
Québec et à l'entour de l'Isle d'Orleans	Frs. Paradis	Do	do	1	37 9 6
Québec et Rivière du Loup en bas,	Thos. Jones.....	Do	do	6	1000 0 0
Québec et Sherbrooke	Louis Lepeen.....	4 mois.	do	1	58 6 8
Québec et St. Marie Beauce.....	J. Chassé.....	6 do	do	3	39 12 0
Québec et St. Marie Beauce..... St Marie Beauce, West Frampton,	J. Chassé.....	6 do	do	3 6	25 17 1
Québec et St. Raymond	J. Plamondon	Année.	do	1	39 8 11
Queenston et débar. du bat. à vap.	John Wynn.....	5 mois.	do	....	17 19 6
Rawdon et St Alphonse	John Corcoran	7 do	do	4	4 5 5
Rawdon et St. Jacques	George Harkness.....	Année.	do	3	29 11 8
Reach et Uxbridge	Thos. English.....	2 mois.	do	3	3 0 0
Reach et Uxbridge	James Gould	7 do	do	3	25 12 6
Renfrew et White Lake	G. Minord	Année.	do	3	49 6 1½
Riceville et Vankleekhill	Alfred Chesser	Do	do	1	15 5 8½
Richmond E. et Sydenham Place .	William A. McPherson..	6 mois.	do	3	13 5 5
Richmond E. et dépôt du che. de fer	G. K. Foster.....	7 do	do	....	4 10 0
Richmond Hill et Rupert	James Gordon	Année.	do	2	12 16 5
Rigaud, Bureau Poste et débarcadère du bateau à vapeur.....	Benjamin Gingras	Saison de nav.	do	....	15 0 0
Rigaud et St. Marthe	Alex. Lalonde	3 mois.	do	1	11 13 4
Rigaud et Vankleekhill	Rob. Thistlewate.....	9 do	do	3	33 15 0
Rigaud et Vankleekhill	D. B. Flyn.....	3 do	do	3	10 12 6
Rivière du Loup et St. Léon	J. Deguise.....	Année.	do	2	14 15 10
Rivière du Loup en haut et St. Ursule	M. Mayrand	Do	do	2	10 11 6
Rivière du Loup, ligne front., N. B.	Thos Jones.....	10½ mois.	do	3	287 17 3
Rivière du Loup, Lac Temiscuata,	Thos. Jones.....	1½ do	do	2	16 16 6
Rondeau et St. Thomas	James Harvie.....	2 do	Diligence.	3	32 4 0
Rondeau et St Thomas	Thos. Taylor.....	10 do	do	3	196 13 4
Ross et West Meath	Thos. Collins	Année.	Non spécifié.	3	42 5 6½
Roxton Falls et Shefford Mountain,	John Savage	3 mois.	do	2	9 0 0

Digitized by Google

DÉTAIL des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période. Année finissant le 31 mars, 1853.	Mode de transport.	No. de voyages par semaines.	Montant. £	s.	d.
Ste. Adèle et St. Jérôme	J. R. DeMontigny	13 mois.	Non spécifié.	1	16	4	8
St. André E. et St. Hermas	A. Ladouceur	8 do	do	2	7	7	6
Ste. Anne de la Pérade et St. Casimir	H. Grandbois	Année.	do	1	8	0	0
Ste. Anne de la Pérade et St. Casimir	A. Germain	1 mois.	do	2	0	16	9
Ste. Anne des Plaines et St. Lin	H. Granger	7½ do	do	1	4	13	1
Ste. Anne et Smithville	Emery Dean	9 do	do	2	3	10	0
Ste. Anne et Vaudreuil	A. Chauvin	6½ do	do	6	22	10	0
St. Antoine et St. Denis	A. St. Jacques	Année.	Traverse.	12	6	18	0
St. Barnabé et Yamachiche	Laur. Bellemare	Do	Non spécifié.	....	10	0	0
St. Benoit, St. Eustache et Ste. Scholastique	David Mitchell	Do	do	2	30	14	5
St Bernard et Ste. Marie	E. Landry	1 mois.	do	1	1	10	0
St. Catherine et pont suspendu	D. C. Haynes	2½ do	do	6	10	2	9
St. Charles et St. Hilaire	Ant. Dussault	Année.	do	6	59	3	4
St. Charles et St. Marc	Ant. Desjourdain	11 mois.	Traverse.	12	7	15	6½
St. Charles et William Henry	Ant. Dussault	Année.	Non spécifié.	3	64	2	0
St. Charles et William Henry	Alex. Crepeau	Do	do	3	64	1	11
Ste. Claire et St. Henri	E. H. Marceau	Do	do	3	39	8	10½
St Damase et St. Hyacinthe	M. Morin	11 mois.	do	2	11	0	0
St. Denis et St. Jude	Jos. Laplante	Année.	do	1	7	18	4
St. Didace et St. Gabriel de Brandon	Narcisse Neau	1 mois.	do	1	0	7	0
St. Esprit et St. Roch l'Achigan	Jude and Lemoine	8 do	do	1	3	5	3½
St. Felix Valois et St. Gabriel de Brandon	J. B. Magnant	Année.	do	1	11	16	8
St. Francois, Beauce, et Tring	P. Fortin	6 mois.	do	1	5	0	0
St. George et les Lienes	Jas. Calway	6 do	do	1	14	11	8
St. Gregoire et Trois Rivières	Ant. Buisson	7 do	do	3	10	16	5
St. Hyacinthe et Yamaska	Jos. Hebert	Année.	do	2	46	6	11
St. Hyacinthe et station du che. de fer	A. Lamarche	Do	do	6	9	11	11
St. Hilaire et St. Jean Baptiste	Amable Adam	3 mois.	do	3	7	1	8
St. Jacobs et Waterloo	G. Roy	Année.	do	2	19	14	5
St Jean Baptiste et St. Mathias	Amable Adam	9 mois.	do	3	22	10	0
St. Jérôme et Ste. Thérèse	Frs. Desrochers	Année.	do	3	34	10	3½
St. Jean et West Farnham	H. Pearson	11 mois.	do	2	18	6	8
St. Jean et West Farnham	A. Pickle	2 do	do	3	7	10	0
St. Louis de Gonzague et St Thimothé	John Symons	23 do	do	1	13	0	0
St. Martin et Ste. Thérèse	James Park	Année.	do	3	24	13	1
St. Maurice et Trois Rivières	Frs. Duchesney	10 mois.	do	2	16	7	9½
Ste. Philomène traversant la Rivière Chateauguay	Paul Duquette	9 do	do	3	3	0	0
St. Philippe pour rencontrer la malle de St Edouard et Laprairie	Jacques Marotte	7 do	do	....	1	0	10
St. Sylvestre Est et St. Sylvestre Ouest	John Nugent	14 do	do	1	6	3	8
St. Thomas et Sparta	M. Segar	5 do	do	2	10	16	8
St. Thomas et Vienna	Edwin Doty	9 do	do	6	72	7	3
St. Thimothé et débarcadère du bateau à vapeur	Jos. Darois	7 do	do	3	2	12	6
Sandhill et Toronto	Geo. Taylor	5 do	Diligence.	3	65	12	6
Sault St. Marie au côté americain	Wm. Perrault	15 do	Traverse.	....	8	2	6
Shakespeare et Woodstock	C. W. Robertson	6 do	Non spécifié.	6	24	6	2
Sherbrooke, Bureau de Poste et station du chemin de fer	E. Cheney	3½ do	do	....	3	15	0
Silver Hill et Victoria	Wm. Gordon	Année.	do	1	7	17	9

Digitized by Google

DÉTAIL des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période. Année finissant le 31 mars, 1853.	Mode de transport.	No. de voyages par semaines.	Montant. £	s.	d.
Simcoe et Windham Centre	John W. Greerson	Année.	Non spécifié.	1	9	17	2
Sombra et Wilksburg	Geo. Robson	4½ mois.	do	1	3	12	9
South Bolton and College School House	A. M. Bullock	17 do	do	2	18	4	9
Stanstead et Trois Rivières	J. Cutter	8 do	Diligence.	6	640	0	0
Stouffville et Toronto	Jacob Brooks	Année.	do	6	78	17	9
Stouffville et Vroomanton	Jacob Brooks	5 mois.	Non spécifié.	2	1	0	2
Pont suspendu, Bellevue E. U.	J. McCarroll	4½ do	do	24	10	0	0
Toronto et Yorkville	H. B. Williams	Anuée.	do	6	9	12	3
Tyrconnel et Wallacetown	Hugh Gunn	9 mois.	do	3	9	11	4
Vienna et St. Thomas	Edwin Doty	1 do	do	6	8	6	8
Villanova et Waterford	John McLaren	13 do	do	2	6	3	7½
Waterloo et Wellesley	Wm. Brown	6 do	do	1	7	10	0
Wellington Square et débarcadère du bateau à vapeur	Hiram Smith	3 do	do	....	7	10	0
West Huntingdon et Tweed	Jas. Downing	3 do	do	2	10	12	6
Wilmot et Wolverton	Geo. Morley	11 do	do	1	14	4	2
Wilmot et Wolverton	John Hays	3 do	do	2	6	12	3
Divers paiements pour voyages exprés et extra durant l'année				....	156	15	10
Barrie, Bradford et Orillia	Chs. Thompson	Saison de nav.	Bat. à vap.	6	64	0	0
Belleville et Picton	A. Gildersleeve	5 mois.	do	6	30	7	6
Bronte et Oakville	Thos. Thompson	Saison de nav.	Non spécifié.	6	24	12	6
Bytown et Montréal	Simpson et Crane	Do	Bat. à vap.	6	700	0	0
Cape Vincent et Kingston	G. Mink	2 mois.	.....	6	30	18	9
Cobourg et Rochester	D. Bethune	Saison de nav.	Bat. à vap.	3	126	5	0
Cornwall, Lancaster et Montreal	L. Moody	Do	do	6	75	0	0
Hamilton et Kingston	D. Bethune	Do	do	6	3659	15	0
Hamilton et Kingston	Jas. Sutherland	3½ voyages	do	....	70	0	0
Hamilton, Lewiston et Queenston	John Masson	7½ mois.	do	6	99	15	0
Hamilton et Toronto	D. Bethune	Saison de nav.	do	6	215	10	0
Hamilton et Toronto	E. Harrison	10½ voyages	do	....	10	10	0
Kingston et Montréal	John Hamilton	Saison de nav.	do	6	2933	4	0
Kingston et Toronto	Compagnie du chemin de fer d'Ogdensburg	1 voyage.	do	....	16	0	0
Lewiston, Niagara et Toronto	Wm. Donaldson	3½ do	do	....	22	10	0
Lewiston, Queenston et Toronto	Heron et Dick	6 mois.	do	6	447	0	0
Montréal et Québec	David Torrance	Saison de nav.	do	6	3640	0	0
Montréal et Québec	Chs. Tate	6 voyages.	do	6	60	0	0
Montréal, Toronto et Hamilton	Per "Through Line of Steamers."	Saison de nav.	do	....	215	0	0
Orillia et White's Corners	John Harvie	3 mois.	Non spécifié.	3	22	0	0
Penetanguishene, Sault Ste. Marie,	Chs. Thompson	Saison d'été.	Bat. à vap.	1	162	10	0
Queenston et Toronto	A. Heron	6 mois.	do	6	154	0	0
Queenston et Toronto	Thos. Dick	5 do	do	6	62	10	0
St. Catherines et Toronto	Wm. Donaldson	Saison de nav.	do	....	50	0	0
					42924	19	3

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—(*Continuation.*)

Rapport indiquant en détail tous les deniers payés pour sacs de malles faits et réparés, serrures de malles, etc., durant l'année expirée le 31 mars 1853.

Nom des ouvriers.	Détail des comptes.	Montant. £ s. d.	£ s. d.
H. C. Jones	Pour cadenas	47 14 9	
J. C. Fettmann	Faire des sacs de la malle	174 16 6	
Thos. Murphy	Réparer do	4 17 0	
R. Morris	Faire et réparer des sacs de la malle	67 0 1	
C. Lecompte	La moitié des frais de réparation aux sleighs de la malle	2 0 9	
Ross, Mitchell & Co.	Toile pour sacs de la malle	25 1 0	
William Atkinson	Faire et réparer les sacs de la malle	11 0 8	
Piper and Brother	Gravures et étiquettes pour do	2 12 1	
Piper and Brother	Do. do.	2 6 8	
Sam. F. Green	Clefs pour serrures de malle	2 3 9	
Cha. Vale	Do. do.	1 15 0	
Margaret Leslie	Faire des sacs de la malle en toile	1 4 9	
Andrew Dunlop	Réparer des sacs de la malle	0 1 3	
Thos. Elder	Do. do.	0 0 7½	
A. L. Lahaise	Do. do.	0 1 3	
J. Thayer	Do. do.	0 0 7½	
C. H. J. Hall	Do. do.	0 4 9½	
M. P. Pardy	Pour un sac de la malle en canevas	0 1 3	
Horace Horton	Réparer les sacs de la malle	1 10 7½	
Field Davidson	Do. do.	5 19 0	
J. H. Brandan	Do. do.	0 4 6	
A. Kimball	Deux sacs en canevas	0 1 8	
J. F. Darch	Réparer les sacs de la malle	0 8 1½	
Martin Costelloe	Do. do.	0 2 6	
G. Bent	Pour fret des sacs de la malle	0 9 4	
G. Bent	Do. pour une boîte de serrures de malle.	0 12 0	
F. Boudreau	Réparer les sacs de la malle	0 1 3	
MM. Drew & Co.	Do. do.	0 1 3	
F. Bittman	Do. do.	0 7 0	
Thos. Murphy	Do. do.	4 14 9	
Jas. Elliott	Do. do.	0 1 3	
Pierre Manintelle	Do. do.	0 5 0	
Wm. Benjamin	Do. do.	0 5 0	
Thos. Stoney	Do. do.	0 14 4½	
John Dean	Do. do.	0 2 6	
Edward Dupuis	Do. do.	0 2 6	359 5 5
H. C. Jones	Serrures de malle	42 7 9	
G. Mathews	Gravures en cuivre pour les sacs de la malle.	0 15 0	
D. Campbell	Faire et réparer les sacs de la malle	30 18 10	
John Robertson	Toile pour sacs de la malle	3 17 8	
C. Johnston	Faire de la toile pour sacs de la malle	0 18 0	
J. Henry	Réparer les sacs de la malle	0 6 10½	
Wm. Halpenny	Do. do.	0 2 6	
John Rapely	Do. do.	0 12 6	
G. Goff	Do. do.	0 2 6	
Blackwood & Baxter	Do. do.	0 2 3	
G. Packwood	Do. do.	0 2 6	
Field & Davidson	Do. do.	6 11 6	
Wm. J. Harbeson	Do. do.	0 2 6	
Wm. Halpenny	Do. do.	0 2 6	
J. Swinton	Do. do.	0 5 7½	
C. Hall	Do. do.	0 10 9	
Wm. O'Neil	Do. do.	0 1 3	
G. Thompson	Do. do.	0 2 0	
C. Trudeau	Do. do.	0 1 3	
Q. M. Burke	Do. do.	0 0 6	
S. W. Snow	Do. do.	0 1 3	
J. Millican	Do. do.	0 2 0	88 8 9

Digitized by Google

RAPPORT indiquant en détail tous les deniers payés, etc.—(*Continuation.*)

Nom des ouvriers.	Détail des comptes.	Montant. £ s. d.	£ s. d.
J. Raynolds	Réparer les sacs de la malle	0 1 3	
Gilmor et Coulson	Toile pour sacs de la malle	17 17 6	
M. McGillivray	Faire de la toile pour sacs de la malle	5 17 9	
C. Johnston	Do. do.	1 5 6	
D. Campbell	Faire et réparer des sacs de la malle	39 16 1½	
Piper and Brother	Etiquettes pour sacs de la malle	2 8 4	
O. Bastien	Pour le transport d'une malle	0 11 0	
B. Hughes	Faire des sacs de la malle en coton	0 11 3	
E. Joachim	Réparer les sacs de la malle	0 5 6	
J. G. Rogers	Do. do.	0 1 6	
D. Williamson	Pour le transport d'une malle	0 7 6	
Field et Davidson	Réparer les sacs de la malle	5 1 7½	
A. Tait	Do. do.	0 0 4½	
R. Bunt	Do. do.	0 9 0	
L. Desbiens	Do. do.	0 3 0	
Wm. Haines	Do. do.	0 5 0	
J. Taylor	Do. do.	0 2 6	
Wm. Swinton	Do. do.	0 15 0	
J. Might	Do. do.	0 14 10	
J. Might	Do. do.	0 7 6	
Thos. Murphy	Do. do.	7 1 8	
John Venner	Toile pour sacs de la malle	5 11 6	
Thos. Murphy	Réparer les sacs de la malle	4 17 9	
P. Lagotene	Do. do.	0 2 0	
J. O. Poirier	Do. do.	0 2 6	
M. Kelly	Do. do.	0 1 3	
H. Mull	Do. do.	0 2 6	
J. Stoney	Do. do.	0 11 0	
			95 10 11½
D. Campbell	Faire et réparer les sacs de la malle	56 9 0	
Ferris et Co.	Toile pour sacs de la malle	13 8 10	
M. Lesslie	Faire des sacs de la malle en canevas	1 19 0	
A. Dunlop	Réparer un sac de la malle	0 1 10½	
Jas. Cook	Do. do.	0 1 3	
Thos. Wallis	Do. do.	0 5 0	
John Heney	Do. do.	0 7 9	
Field et Davidson	Do. do.	4 7 6	
Patrick Lovely	Do. do.	0 5 0	
W. Wilkinson	Do. do.	1 6 0	
J. McCollum	Do. do.	0 1 10½	
Thos. Bell	Do. do.	0 0 7½	
M. Brown	Do. do.	0 2 6	
E. & W. Watson	Do. do.	0 10 11	
Thos. Murphy	Do. do.	5 8 9	
Jas. Aldridge	Réparer des sacs de la malle	0 5 0	
John Coon	Do. do.	0 1 6	
J. B. Desrochers	Do. do.	0 2 6	
J. Fournier	Do. do.	0 6 0	
Wm. Blackburn	Do. do.	0 5 0	
J. Finch	Do. do.	0 3 0	
			85 18 10½
			629 4 0

JAMES MORRIS,
Maître général des postes.

E. J. KING,
Comptable.

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.

Rapport détaillé de toutes les dépenses pour salaires et commissions, indiqu
dans chaque cas le nom des personnes, le service ou devoir rempli et le m
tant payé.

Nom.	Service ou devoir rempli.	ANNEE.	
		£	s.
DEPARTEMENT GENERAL DE LA POSTE.			
W. H. Griffin	Secrétaire	394	8
G. E. Griffin	1er commis	320	2
T. S. Stayner	2e do	209	0
E. F. King	3e do	153	16
C. R. Griffin	4e do	150	5
E. J. King	Comptable	363	10
J. Ashworth	1er commis	174	14
R. M. Julyan	2e do	150	5
E. C. Hayden	3e do	150	5
J. Davison	4e do	147	18
J. T. McCunig	5e do	150	5
D. M. Wright	6e do	35	8
Smith Allen	Messager	73	19
J. Mullin	Journalier	9	15
R. Picket	Visiteur, bureau de réception	26	12
E. S. Freer	Inspecteur, Canada Est	320	2
C. W. Hayden	Commis	103	6
A. Drysdale	Commis supplémentaire	2	0
John Dewe	Inspecteur	344	8
W. Brown	Commis	132	9
D. Jones	Do	46	7
A. Orr	Do supplémentaire	14	13
A. McLeod	Do do	7	5
John Perkins	Do	9	0
H. A. Wicksteed	Inspecteur	320	2
J. Oakes	Commis	21	15
D. S. Smith	Do	54	12
BUREAU DE POSTE, QUEBEC.			
J. Sewell	Maître de poste	394	8
D. Logie	1er commis	147	18
W. Turner	2e do	125	8
R. G. Patton	3e do	108	13
F. M. Becot	4e do	101	11
V. Caseau	5e do	91	2
P. Vennor	6e do	58	12
D. Dubé	7e do	46	0
P. Valois	8e do	12	10
R. Glover	1er facteur	106	8
J. O. Brunet	2e do	64	13
J. Bouchard	3e do	54	5
D. M. Wright	Ci-devant 2e commis transféré au D. P. G.	90	0
G. Prendergast	Ci devant 6e commis	25	0
J. Watt	Ci-devant 1er facteur	33	1
BUREAU DE POSTE, MONTREAL.			
James Porteous	Maître de poste	394	8
P. W. Cooper	1er commis	168	16
G. E. Laughlin	2e do	147	18
R. Oliver	3e do	140	8
B. McEvenue	4e do	123	5
J. C. Lilly	5e do	101	11
H. A. R. Huddell	6e do	94	8
M. Emery	7e do	92	11

Digitized by Google

Rapport détaillé de toutes dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Nom.	Service ou devoir rempli.	Année. £	s.	d.
H. B. Ste. Marie	8e commis	34	7	5½
M. Simpson	9e do	44	6	5
T. Porteous	Commis supplémentaire	4	15	0
J. Simpson	1er facteur	138	14	4
M Murphy	2e do	118	6	8
P. Poitevin	3e do	6	2	2½
U. Benoit	Bureau de réception du visiteur	54	17	3
J. Mullin	Messager	36	16	2
C. Laparle	Porteur	15	18	11
C. R. Huddell	Ci devant 5e commis	33	6	8
J. Stevenson	Do 7e do	57	5	3
C. Loofs	Ci-devant messager	12	10	0
BUREAU DE POSTE, KINGSTON.				
R. Deacon	Maître de poste	394	8	10½
D. Delany	1er commis	96	3	7½
A. Magurn	2e do	92	0	3½
J. Comerford	3e do	72	7	11
J. Farrell	1er facteur	42	14	2
M. Malone	Commis supplémentaire	11	0	0
BUREAU DE POSTE, TORONTO.				
James Lesslie	Maître de poste	361	2	3
M. Sweetman	Commis	102	14	5
C. Walsh	1er commis	118	15	0
W. H. Pearson	2e do	102	8	7
R. A. Backas	3e do	95	6	3
H. A. Johnson	4e do	95	6	3
J. H. Davis	5e do	70	13	2½
J. Carruthers	6e do	70	13	2½
C. G. Curry	Commis temporaire	14	3	4
J. McClosky	1er facteur	109	4	0
A. McCarthy	2e do	57	5	10
W. Fenwick	Porteur	14	11	8½
J. Lawless	Ci-devant 1er commis	25	0	0
R. McGillivray	Ci-devant commis supplémentaire	17	10	0
BUREAU DE POSTE, HAMILTON.				
E. Ritchie	Maître de poste	294	8	11
F. E. Ritchie	1er commis	135	8	4
C. Howard	2e do	113	17	9
A. Crisp	3e do	104	10	3
C. Ritchie	4e do	71	2	3
J. Eager	5e do	17	14	2
J. Stott	Ci-devant 5e commis	24	8	2
BUREAU DE POSTE, POINTE PLATON.				
T. Gagné	Maître de poste	12	0	0
CONDUCTEURS DE LA MALLE.				
J. McNamee	Conducteur de la malle anglaise	73	0	3
M. Malone	Do.	71	15	7
A. Drysdale	Conducteurr de la malle	50	0	0
W. Allan	Do.	45	0	5
R. McGillivray	Do.	50	0	0
T. Doody	Do.	50	0	0
A. Carruthers	Do.	50	0	0
	Total porté au rapport No. 3.....£	10393	17	6

E. J. King,
Comptable.

JAMES MORRIS,
Maître général des postes.

Digitized by Google

TABLEAU No. 8.—(*Continuation.*)

TABLEAU détaillé de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £	s.	d.
Abbott's Corners	Maître de poste	0	13	1½
Abbottsford	do	12	8	3
Abercorn	do	0	15	8
Aberfoyle	do	8	18	11½
Acton	do	9	19	11½
Actonvale	do	4	7	9
Adamsville, Est	do	0	17	7
Adamsville, Ouest	do	0	3	10½
Addison	do	17	1	9½
Adelaide	do	12	8	8
Adjala	do	5	3	10
Admaston	do	3	5	10
Adolphustown	do	12	4	0
Albertown	do	1	9	8
Albion	do	24	8	6½
Aldboro	do	9	5	0
Alexandria	do	13	3	4½
Allanburg	do	10	1	10½
Allan's Corners	do	0	9	11
Allansville	do	7	10	7
Allisonville	do	1	18	7
Allumettes, Isle des	do	1	14	6
Alnwick	do	6	19	5½
Ameliasburg	do	5	4	7½
Amherstburg	do	60	6	10
Amherst, Isle	do	10	12	10½
Amiens	do	7	19	7½
Ancaster	do	36	8	1½
Arnprior	do	1	4	8½
Arran	do	0	8	9½
Artemesia	do	2	7	0
Arthabaska	do	2	1	7½
Arthur	do	6	9	11
Arva	do	3	4	3
Ashburn	do	1	4	1½
Ashgrove	do	2	15	1
Ashton	do	6	13	1
Asphodel	do	7	3	4
Atherley	do	3	1	6½
Athlone	do	0	3	3½
Athol	do	4	8	1½
Aylmer, Est	do	62	12	5
Aylmer, Ouest	do	31	0	8½
Ayr	do	34	14	6
Baby, Pointe de	do	1	1	7
Babyville	do	2	4	2½
Bagot	do	5	4	0½
Ballinafad	do	3	18	4½
Balmoral	do	2	15	1½
Baltimore	do	6	8	10
Barnston	do	11	19	5
Barrie	do	105	15	11½
Bath	do	24	7	3½
Batiscan	do	4	18	8
Batiscan, Pont de	do	10	16	0
Bayfield	do	15	18	8
Bayham	do	21	16	9
Beachville	do	24	7	10
Beamsville	do	33	11	5½

Digitized by Google

TABLEAU détaillé de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £ s. d.
Beauharnois	Maître de poste	26 10 2
Beaumont	do	1 18 10½
Beaverton	do	19 13 6½
Bécancour	do	8 13 6
Bedford	do	16 6 1½
Belford	do	2 0 1
Bellamy, moulins de	do	5 12 8
Belleville	do	226 5 11½
Bell's Corners	do	6 0 0½
Belœil	do	6 3 1½
Bentinck	do	18 2 10½
Berlin	do	32 9 7
Berthier, en bas	do	1 2 0½
Berthier, en haut	do	75 17 10
Beverly	do	13 3 6
Bic	do	10 1 2
Binbrook	do	9 3 0
Birmingham	do	0 17 11½
Bishop, moulins de	do	0 6 0
Blandford	do	0 4 2½
Bloomfield	do	7 4 1
Bond Head	do	15 2 0½
Bongard's Corner	do	2 14 6
Bosanquet	do	9 6 6
Boston	do	4 1 8½
Bouoherville	do	0 8 7½
Bradford	do	39 10 0½
Brampton	do	39 14 1½
Branchton	do	2 10 9½
Brant	do	1 15 2½
Brantford	do	262 18 3
Brewer, moulins de	do	2 10 4
Bridgeport	do	4 17 7
Bridgewater	do	0 9 9½
Brighton	do	99 5 9
Bristol	do	4 18 8½
Brock	do	7 5 8½
Brockville	do	235 10 9½
Brooke	do	2 13 1½
Brome	do	9 3 5
Bromley	do	7 18 2½
Brompton	do	4 1 0
Bronte	do	11 7 7½
Brooklin	do	32 15 1½
Broughton	do	0 14 6½
Brougham	do	12 12 2½
Brucefield	do	9 12 2
Bruce, mines de	do	12 11 7
Buckingham	do	17 8 3½
Burford	do	54 10 3½
Burritt, rapides de	do	14 7 2½
Buttonville	do	5 2 3½
Buxton	do	4 13 2
Bytown	do	297 3 5
Cacona	do	6 13 1
Caistor	do	0 11 11
Caledon	do	5 5 10
Caledon, Est	do	3 14 1½
Caledonia Flats	do	0 18 1

Digitized by Google

TABLEAU détaillé de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £	s.	d.
Caledonia Sources de	Maître de poste	3	16	9½
Calumet, Isle du	do	5	18	6½
Cambray	do	0	0	3
Camden, Est	do	10	2	8
Campbell's Cross	do	7	5	6
Campbellville	do	2	17	10½
Canastoga	do	4	18	1½
Canboro	do	14	16	10½
Canning	do	8	3	10
Cannington	do	9	11	11½
Cape Cove	do	2	8	11½
Cap St. Ignace	do	7	4	8
Cap Santé	do	10	0	5
Caradoc	do	2	9	7½
Carillon	do	11	11	4½
Carleton	do	27	15	0½
Carleton Place	do	24	5	3
Carlisle	do	3	16	6
Cartwright	do	8	11	7
Castleford	do	3	13	7½
Castleton	do	3	1	11½
Cavan	do	10	11	5½
Cayuga	do	37	10	1½
Cèdres	do	5	11	8
Centreville	do	8	15	4
Chambly	do	65	8	9½
Champlain	do	5	1	3
Chateauguay	do	6	11	9
Chateau Richer	do	5	3	2
Chatham, Est	do	12	10	7½
Chatham, Ouest	do	154	7	0½
Chelsea	do	9	1	7
Cheltenham	do	8	17	0½
Cherry Creek	do	3	4	11½
Cherry Valley	do	3	5	6½
Chesterfield	do	5	9	7½
Chicoutimi	do	9	11	11
Chippaouais	do	67	1	0½
Churchville	do	11	10	6
Clapham	do	0	18	8½
Claremont	do	6	19	5½
Clarence	do	6	6	11½
Clarenceville	do	13	2	0
Clarendon	do	3	11	6
Clarendon, Centre	do	2	0	10½
Clarke	do	22	2	5½
Clear Creek	do	0	11	9½
Clearville	do	14	9	4½
Clinton	do	15	18	5
Coaticook	do	38	8	1½
Cobden	do	4	15	11
Cobourg	do	267	4	1½
Colborne	do	49	2	5
Colchester	do	9	9	1
Coldsprings	do	3	1	0
Coldwater	do	2	17	6
Colebrook	do	5	9	4
Coleraine	do	1	10	9½
Colinville	do	1	14	1

Digitized by Google

TABLEAU détaillé de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £	s.	d.
Columbus	Maître de poste	13	11	5
Comber	do	2	8	6
Compton	do	41	5	8
Consecon	do	16	19	11
Contrecœur	do	3	1	9
Cookshire	do	6	9	1½
Cookstown	do	7	5	4
Cooksville	do	48	16	6½
Copetown	do	13	10	1
Cornwall	do	121	19	3½
Corunna	do	3	9	10
Côteau du Lac	do	10	16	0½
Coteau Landing	do	19	13	5
Cowansville	do	17	4	2½
Credit	do	20	12	9
Creek Bank	do	0	13	5
Cremore, Moulins de	do	1	19	2
Crosby's Corners	do	4	4	6
Cross Hill	do	1	3	5½
Cross Point	do	5	13	1½
Crowland	do	5	13	11
Croydon	do	0	1	10½
Cumberland	do	10	11	6
Cumminsville	do	5	12	8
Daillebout	do	4	12	9
Dalhousie, Moulins	do	2	2	9½
Danville	do	23	8	9½
Darlington	do	91	14	2½
Dartford	do	1	1	0½
Dawn, Moulins de	do	1	4	2½
Dealtown	do	1	14	5
Decewsville	do	4	16	6
Delaware	do	42	8	4½
Demorestville	do	12	11	0½
Dereham	do	28	1	0
Derry, Ouest	do	4	12	8½
Deschambault	do	7	18	2
Devon	do	1	7	2
Dewittville	do	2	18	4½
Dickinson's Landing	do	28	7	7
Dixon's Corners	do	2	1	10½
Doon	do	6	16	4½
Dorchester	do	7	0	4
Douglastown	do	1	18	9
Downeyville	do	0	14	8
Drayton	do	2	9	6½
Dresden	do	10	4	3
Drummondville, Est	do	16	6	5
Drummondville, Ouest	do	49	11	8½
Dudswell	do	3	6	3
Dunbarton	do	3	4	3½
Dundas	do	144	9	11
Dundee	do	19	6	0
Dunham	do	19	7	9½
Dunn	do	1	2	7½
Dunville	do	102	5	2½
Durham	do	12	6	3½
Est Farnham	do	4	19	10½
Est Frampton	do	2	1	5½

Digitized by Google

TABLEAU détaillé de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £	s.	d.
Est Glenelg	Maître de poste	1	2	8
Est Hawkesbury	do	2	12	2
Est Holland	do	2	10	2
Easton's Corners	do	6	10	1
Est Williamsburg	do	12	13	11
Eaton	do	13	2	10½
Edmonton	do	4	18	11
Eden, moulins de	do	2	17	8½
Edwardsburg	do	21	9	8
Eganville	do	4	1	11½
Ekfrid	do	13	0	7½
Elderslie	do	2	9	7
Eldon	do	8	4	6½
Elgin	do	4	13	11½
Elginfield	do	5	8	2
Elora	do	38	11	8½
Embro	do	18	15	9½
Emily	do	12	7	3
Ennis	do	0	7	6
Enniskillen	do	6	6	9
Epsom	do	2	17	4
Eramosa	do	2	10	0
Erin	do	15	19	3½
Errol	do	6	9	10½
Escott	do	3	4	5½
Esquesing	do	17	6	7½
Etobicoke	do	30	19	1½
Euphrasia	do	3	19	6
Everton	do	2	5	7
Falkirk	do	3	0	7½
Farmersville	do	18	1	2
Farnham Centre	do	1	10	2
Fenelon, chûte de	do	1	17	3½
Fergus	do	36	3	7
Finch	do	4	18	6
Fingal	do	22	13	10½
Fitzroy Harbour	do	11	11	4½
Flos	do	5	9	2
Forestville	do	1	16	8½
Fort Erie	do	15	6	6½
Fort William	do	8	18	1½
Frampton	do	5	16	6½
Frankford	do	11	3	8½
Franktown	do	28	10	7½
Frankville	do	3	1	1½
Fredericksburg	do	9	14	5
Friburg	do	2	1	0
Frelighsburg	do	9	7	1½
French Village	do	1	13	7½
Frost Village	do	9	4	7½
Galt	do	119	12	10
Gananoque	do	41	18	0½
Garafraxa	do	3	1	6½
Gaspé	do	12	13	7
Gentilly	do	9	17	11½
Georgetown	do	30	3	0½
Georgeville	do	6	17	10
Georgina	do	11	1	2½
Glandford	do	10	9	10

Digitized by Google

TABLEAU détaillé de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £ s. d.
Glen-Morris	Maître de poste	5 12 5½
Glen William	do	1 14 9½
Goderich	do	89 19 10½
Goodwood	do	0 14 0½
Gores Landing	do	6 17 8
Gormleys Corner	do	3 0 2
Gosfield	do	9 17 10
Gould	do	3 3 1½
Gower Point	do	0 14 6
Grahamsville	do	4 1 4½
Granby	do	32 12 8
Grande Baie	do	5 13 4
Grande Grève	do	3 10 5½
Grande Rivière	do	1 9 1½
Greenbush	do	1 12 4½
Greenpoint	do	0 8 1½
Greenock	do	0 10 9½
Greenwood	do	9 1 10½
Grenville	do	31 10 7
Grimsby	do	42 18 5
Grondines	do	3 0 2½
Grovesend	do	1 18 10½
Guelph	do	171 0 1
Hagersville	do	7 15 2
Haldimand	do	44 2 5½
Halifax	do	2 9 9
Hall, Moulins de	do	0 4 4
Hamburg	do	0 19 6½
Hampton	do	8 4 1½
Harlem	do	2 15 7
Hartford	do	1 19 0½
Harwich	do	1 1 6
Hastings	do	1 7 4½
Hatly	do	17 2 11½
Hawkesbury	do	34 13 11
Hawkesville	do	5 19 11½
Hay	do	17 12 5½
Heck's Corner	do	9 3 5½
Hemmingford	do	12 3 10
Henryville	do	16 18 1
Herdman's Corner	do	2 4 3
Hereford	do	1 3 1½
Highland Creek	do	3 1 5½
Hillier	do	10 4 10
Hillsburg	do	2 11 8½
Holland Landing	do	34 11 0½
Hollen	do	2 16 6½
Hornby	do	9 10 8
Horning, Moulins de	do	0 9 1½
Houghton	do	13 0 1
Howick	do	5 1 9½
Hubbell, Moulins de	do	8 12 1
Hull	do	9 15 0½
Humber	do	7 4 6
Humberstone	do	11 4 11½
Hunterstown	do	3 19 10½
Huntingdon	do	26 6 5½
Huntley	do	4 1 4
Indiana	do	13 14 2½

Digitized by Google

TABLEAU détaillé de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £	s.	d.
Industrie	Maître de poste	13	8	1½
Ingersoll	do	79	16	9½
Innisfil	do	8	1	11
Innisville	do	3	8	11
Inverness	do	6	12	10½
Iona	do	4	14	7
Isle aux Noix	do	7	14	9
Isle Verte	do	17	3	1½
Jamestown	do	0	17	7
Jarvis	do	13	7	9
Jerseyville	do	3	16	0½
Jordan	do	24	7	10
Kamouraska	do	16	19	5
Katesville	do	3	14	2
Kemptville	do	50	12	6
Kennebec, Ligne du	do	0	4	6
Kenyon	do	3	7	2½
Keswick	do	4	14	7
Kettleby, moulins de	do	4	12	3½
Kildare	do	3	3	4½
Kilmarnock	do	5	0	11
Kilworth	do	6	12	4½
Kincardine	do	13	14	9½
King	do	10	16	5½
Kingsey	do	6	14	9
Kingsey, chûtes de	do	2	14	7½
Kingsville	do	5	18	0½
Kirkwall	do	3	14	5½
Kitley	do	15	7	8
Klineburg	do	6	10	3
Knowlton	do	5	6	7
Knowlton, chûtes de	do	0	10	5½
La Baie	do	9	11	11
LaBeauce	do	11	8	2½
L'Acadie	do	5	15	9
LaChine	do	31	15	8
Lachute	do	21	19	8
Lacolle	do	16	18	9½
Laguerre	do	1	18	3½
Lakefield	do	0	14	6½
Lac Temiscouta	do	1	13	8½
Lambton	do	1	6	4½
Lanark	do	18	4	0½
Lancaster	do	38	11	4½
Lanoraie	do	1	1	0
Lansdown	do	1	14	0
Laprairie	do	49	4	2
L'Assomption	do	23	5	1½
Latta, moulins de	do	0	14	10
Lavaltrie	do	2	18	9½
L'Avenir	do	0	16	7½
Laurenceville	do	1	17	11
Leeds	do	13	6	7
LeFoulon	do	0	16	0
Lemonville	do	0	8	2
Lennox	do	0	12	4½
Lennoxville	do	39	10	0
LesBergeronnes	do	2	7	2
Les Eboulemens	do	4	11	11

Digitized by Google

TABLEAU détaillé de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £	s.	d.
Les Escoumains	Maître de poste	0	4	5
Lindsay	do	16	12	9½
L'Islet	do	18	16	8½
Litchfield	do	1	11	8
Petit Rideau	do	0	1	8½
Lloyd-Town	do	35	9	5½
Lobo	do	10	15	7
Lochaber	do	7	0	11
Lochiel	do	5	7	11½
London	do	411	6	1
Longue Isle (Ecluse de)	do	0	4	8
Longue Pointe	do	1	18	3
Longueuil	do	18	2	3½
Lonsdale	do	2	11	1
Lorette	do	1	15	6½
L'Orignal	do	34	14	11½
Lotbinière	do	7	12	11
Loughboro	do	10	11	9
Louisville	do	5	17	0
Lower Ireland	do	1	19	2½
Lowville	do	6	12	10½
Lyn	do	12	6	9½
Lynden	do	3	0	3
Lyndhurst	do	1	17	3½
McDonalds Corners	do	0	8	2½
McGillivray	do	12	19	11½
McKillop	do	28	9	5½
McNab	do	7	16	1
Madoc	do	14	7	4½
Magog	do	6	11	2½
Maidstone	do	2	13	8½
Maitland	do	12	14	8½
Mallorytown	do	3	13	3
Manchester	do	2	9	2
Monitowaning	do	3	5	10½
Manningville	do	9	5	7
Manvers	do	7	14	6
Mara	do	0	18	0
March	do	5	13	8
Mariposa	do	20	11	4
Markham	do	29	9	11½
Marlow	do	0	3	9½
Marmora	do	3	11	3½
Marshville	do	8	18	0
Martintown	do	15	14	7
Marysville	do	1	2	6
Mascouche	do	6	10	8½
Maskinongé	do	19	7	5
Massawippi	do	6	12	5
Matane	do	6	3	7½
Matilda	do	23	7	10
Medonte	do	2	2	7
Melancthon	do	1	5	5
Melbourne	do	60	10	10½
Melrose	do	3	9	5½
Melville	do	1	12	3
Merrickville	do	41	19	7
Merritsville	do	12	7	3
Mersea	do	4	7	7

Digitized by Google

TABLEAU détaillé de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £	s.	d.
Merton	Maître de poste	12	2	7
Métis	do	14	19	10½
Middleton	do	12	5	2
Milford	do	10	3	4
Millbank	do	2	0	4
Millbrook	do	15	16	5
Mill Creek	do	27	15	2½
Millgrove	do	1	7	6½
Millhaven	do	1	13	2
Millpoint	do	9	7	9
Milnsville	do	1	8	1½
Milton, C. E.	do	4	9	0
Milton, C. O.	do	24	15	1½
Mitchell	do	29	19	1½
Mohawk	do	19	10	4
Moira	do	3	12	0½
Mono, Centre	do	1	16	3
Mono, Moulins de	do	15	10	0
Montrose	do	0	7	9½
Mont St. Hilaire	do	3	10	11½
Moore	do	9	13	5½
Morpeth	do	38	17	2½
Morrisburg	do	38	17	1
Morven	do	7	3	5½
Mosa	do	39	3	10
Moulinette	do	14	0	9
Mont Albion	do	1	7	6½
Mont Elgin	do	5	16	8
Mont Johnson	do	2	13	9½
Mont Pleasant	do	5	2	10½
Mont St. Patrice	do	2	7	9
Mont Vernon	do	13	8	1
Mulmur	do	3	2	11
Murray	do	9	7	8
Murray Bay	do	15	17	7
Nanticoke	do	9	0	0½
Napanee	do	73	3	9
Napier	do	3	9	4½
Napierville	do	11	5	10
Nassagaweya	do	6	8	4
Nelson	do	20	2	0
New Aberdeen	do	5	7	4½
Newboro'	do	14	13	3½
Newburgh	do	17	10	5
New Carlisle	do	10	17	11½
Newcastle	do	49	13	3
New Dundee	do	2	19	2
New Durham	do	4	2	1
New Glasgow	do	9	11	1½
New Hamburg	do	13	1	6½
New Hope	do	9	18	8
New Ireland	do	4	2	3½
New Land	do	0	8	6
New Liverpool	do	13	13	1½
New Market	do	40	12	5
New Richmond	do	3	7	2
Newton	do	0	13	6
Newton—Robinson	do	1	13	9
Niagara	do	132	5	10

Digitized by Google

TABLEAU détaillé de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £	s.	d.
Nicolet	Maître de poste	33	13	1
Nileston	do	7	15	6½
Nissouri	do	0	3	1
Nithburg	do	2	8	2
Nobleton	do	7	15	6½
Normanby	do	1	3	2
Normandale	do	4	5	5
Nord Adjala	do	1	15	2
Nord Augusta	do	10	9	3½
Nord Georgetown	do	4	1	9
Nord Gower	do	8	14	4½
Nord Huntley	do	2	15	3½
Nord Lancaster	do	6	14	3½
Nord Port	do	6	12	9½
Nord Stukeley	do	2	8	10½
Nord Sutton	do	0	5	8½
Nord Williamsburg	do	10	18	8½
Norton Creek	do	7	18	1½
Norval	do	19	19	7½
Norwich	do	35	4	7½
Norwood	do	13	14	5
Nottawasaga	do	7	16	2
Oakland	do	18	13	0
Oak Ridges	do	7	4	11
Oakville	do	52	15	2½
Oakwood	do	11	12	1
Omagh	do	0	1	3½
Onondago	do	3	17	2
Onslow	do	6	13	10½
Ontario	do	9	1	5½
Orangeville	do	6	11	2½
Orillia	do	39	16	0
Orono	do	12	6	10
Ormstown	do	16	1	0½
Oro	do	3	1	5½
Osgoode	do	11	18	10½
Oshawa	do	93	7	0
Osprey	do	1	4	4½
Otanabee	do	18	3	4
Otterville	do	19	17	3½
Owen's Sound	do	44	0	5½
Oxford, moulins d'	do	1	13	10
Oznabruck	do	9	9	6
Pakenham	do	49	15	5½
Palermo	do	29	3	5½
Paris	do	105	6	8
Paspebiac	do	5	8	3
Pefferlaw	do	2	2	9
Pelham	do	23	0	9½
Pembroke	do	29	8	0½
Penetanguishene	do	24	14	8
Percé	do	8	4	8½
Percy	do	18	1	8
Perth	do	93	10	5½
Perrytown	do	3	0	0
Peterboro	do	127	18	5
Petersburg	do	7	9	8½
Petite Nation	do	15	10	6½
Philipsburg, E.	do	18	17	7½

Digitized by Google

TABLEAU détaillé de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £ s. d.
Philipsburg, O.	Maître de poste	4 3 3
Philipsville	do	0 6 8½
Pickering	do	35 17 4
Picton	do	92 2 3½
Pigeon Hill	do	2 1 1
Pike River	do	12 6 6
Pine Hill	do	5 11 2½
Plantagenet	do	5 17 11
Plympton	do	5 1 10
Point Abino	do	5 7 9½
Pointe à Cavagnol	do	9 18 2
Pointe au Chêne	do	0 16 10
Pointe au Platon	do	1 15 4½
Pointe aux Trembles, Montréal	do	3 19 6
Pointe aux Trembles, Québec	do	3 10 10½
Pointe Claire	do	1 12 7
Pointe Fortune	do	5 3 7
Pointe Levi	do	19 4 8½
Pointe St. Pierre	do	6 15 5
Portage du Fort	do	20 16 8½
Port Albert	do	4 6 11
Port au Persil	do	0 14 8
Port Burwell	do	24 2 7
Port Colborne	do	7 2 10½
Port Credit	do	10 9 9
Port Dalhousie	do	14 5 8
Port Daniel	do	3 17 11
Port Dover	do	45 10 7
Port Elmsley	do	2 15 6
Port Hope	do	170 2 5½
Portland	do	6 0 9½
Port Maitland	do	13 19 9½
Port Nelson	do	1 19 10
Port Neuf	do	10 17 10
Port Perry	do	3 11 8
Port Robinson	do	29 0 0½
Port Rowan	do	27 17 0½
Port Royal	do	5 0 6
Port St. François	do	19 3 6
Port Sarnia	do	100 18 11½
Port Stanley	do	33 19 5
Port Talbot	do	2 17 0
Prescott	do	149 15 9½
Preston	do	101 0 1
Priceville	do	0 10 5½
Princeton	no	14 19 1½
Proton	do	1 19 5
Puslinch	do	15 5 5
Queenston	do	113 13 6½
Queensville	do	4 8 6½
Rainham	do	4 17 1½
Rainham, Centre	do	4 11 3
Ramsay	do	27 13 10½
Rawdon, Est	do	9 19 10½
Reach	do	23 11 0½
Reading	do	0 19 1
Rednersville	do	5 17 4½
Renfrew	do	19 15 7½

Digitized by Google

TABLEAU détaillé de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £ s. d.
Repentigny	Maître de poste	3 15 8
Riceville	do	1 6 5
Richmond, East	do	28 12 7
Richmond, Ouest	do	15 14 1
Richview	do	2 19 0½
Richmond Hill	do	33 11 6½
Richwood	do	4 15 10½
Ridgetown	do	0 1 4
Rigaud	do	13 6 3
Rimouski	do	13 17 2
Rivière David	do	7 5 6
Rivière Maitland	do	4 5 4
Rivière Trent	do	58 13 10½
Rivière aux Canards	do	1 17 1
Rivière des Praires	do	2 0 4½
Rivière du Loup, (en bas)	do	36 2 7½
Rivière du Loup, (en haut)	do	22 7 9½
Rivière Ouelle	do	15 9 8½
Robinson	do	4 14 2
Rockton	do	7 6 1
Rolph	do	2 0 1
Romney	do	3 2 6½
Rondeau	do	16 14 4½
Ross	do	8 1 5½
Rosebank	do	1 8 5
Roseville	do	0 5 11
Roslin	do	1 3 10½
Rouge, Côte	do	5 19 8
Rougement	do	1 5 2½
Roxton, Châtes de	do	4 16 7
Rupert	do	6 10 8½
Rushton's Corners	do	0 14 6
Russell	do	3 9 2½
Russelltown	do	4 14 10½
Ste. Adèle	do	0 7 5½
Ste. Agathe	do	2 8 6½
St. Aimé	do	5 5 1½
St. Alphonse	do	0 6 5
St. André, Kamouraska	do	5 16 10
St. André, Argenteuil	do	42 14 11½
St. Andrews, O.	do	4 14 8½
St. Anicet	do	5 12 4
Ste. Anne Bout de l'Isle	do	4 14 0½
Ste. Anne de la Perade	do	13 19 7½
Ste. Anne de la Pocatière	do	14 7 11½
Ste. Anne des Monts	do	1 11 0½
Ste. Anne des Plaines	do	1 16 8½
St. Anns, Lincoln	do	2 19 2
St. Anselme	do	2 6 7½
St. Antoine, Lotbinière	do	4 9 3
St. Antoine, Verchères	do	3 17 2½
St. Arsène	do	3 5 6
St. Athanase	do	11 11 2½
St. Augustin, Portneuf	do	0 16 2
St. Augustin, Deux Montagnes	do	1 18 8½
St. Barnabé	do	0 17 6½
St. Barthelemi	do	4 4 5
St. Bazile	do	0 13 7½
St. Benoit	do	6 14 5

Digitized by Google

TABLEAU détaillé de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £	s.	d.
St. Bernard	Maître de poste	0	1	9½
Ste. Brigite	do	3	11	4½
St. Casimir	do	1	9	6½
Ste. Catherine, Est	do	1	8	8
Ste. Catherine, Ouest	do	224	17	11½
St. Césaire	do	14	8	7½
St. Charles, Bellechasse	do	2	2	6½
St. Charles, Richelieu	do	12	0	1
St. Christophe d'Arthabaska	do	2	14	3½
Ste. Claire	do	2	12	7½
St. Clet	do	1	1	0½
St. Colomban	do	3	1	6
Ste. Croix	do	4	16	7½
St. Cuthbert	do	3	2	2½
St. Damase	do	2	13	1½
St. Denis	do	14	19	10½
St. Denis de la Bouteillerie	do	4	9	1½
St. Didace	do	0	0	10½
St. Dominique	do	0	6	0½
St. Edward	do	3	16	9
Ste. Elizabeth	do	4	18	11
St. Esprit	do	0	19	1
St. Eustache	do	26	0	5
Ste. Famille	do	0	12	0½
St. Félix	do	2	15	5
Ste. Flavie	do	2	4	11½
St. Francis	do	11	5	2½
St. François, Bellechasse	do	1	3	5
St. François, Dorchester	do	2	1	8½
St. François, Isle d'Orléans	do	0	16	11½
St. Gabriel de Brandon	do	2	8	1
St. Geneviève	do	2	17	8
St. George, Dorchester	do	2	14	3½
St. George, Huntingdon	do	2	4	9
St. George, Halton, O.	do	38	18	7
Ste. Gertrude	do	0	18	4½
St. Gervais	do	4	19	4½
St. Giles	do	7	15	4
St. Grégoire	do	6	8	11
St. Henri	do	3	5	4
St. Hermas	do	2	5	9½
St. Hilaire	do	15	1	7
St. Hugues	do	6	3	11½
St. Hyacinthe	do	72	6	3
St. Irénée	do	0	13	3½
St. Isidore	do	2	3	9
St. Jacob	do	2	14	2
St. Jacques	do	8	1	8
St. Jacques le Mineur	do	1	14	6½
St. Janvier	do	1	11	8½
St. Jean Baptiste	do	2	9	0½
St. Jean Chrysostôme	do	5	0	8
St. Jean des Chaillons	do	2	17	5½
St. Jean, Isle d'Orléans	do	1	6	1½
St. Jean Port Joli	do	9	13	2
St. Jérôme	do	6	11	11½
St. Jean Dorchester	do	176	3	3
St. Jean	do	4	10	2½
St. Joseph	do	2	6	0½

Digitized by Google

TABLEAU détaillé de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

OFFICE.	Nom.	Année. £ s. d.
St. Jude	Maître de poste	2 5 5½
St. Laurent, Montréal	do	8 9 11
St. Laurent, Isle d'Orléans	do	0 13 6
St. Léon	do	5 6 10½
St. Lin	do	1 5 5½
St. Louis de Gonzague	do	6 4 10
Ste. Luce	do	5 1 8
St. Marc	do	5 11 3
Ste. Marguerite	do	1 7 3½
Ste. Marie de Monnoir	do	7 10 10
St. Martin	do	12 1 10
Ste. Martine	do	9 0 4½
Ste. Marthe	do	2 6 9½
Ste. Marie (Blanchard)	do	27 19 5½
St. Mathias	do	5 13 2
St. Maurice	do	0 19 4
St. Michel	do	5 19 3
Ste. Monique	do	4 10 0½
St. Nicholas	do	5 10 6
St. Ours	do	19 19 2½
St. Paschal	do	4 18 3
St. Paul d'Industrie	do	2 15 9½
St. Paul, Baie	do	6 9 7½
St. Philippe	do	1 19 3½
Ste. Philomène	do	4 5 1
St. Pie	do	9 9 4½
St. Pierre, Bellechasse	do	1 4 3
St. Pierre les Becquets	do	8 2 9
St. Pierre, Isle d'Orléans	do	0 8 11
St. Polycarpe	do	8 19 0
St. Raphael, Bellechasse	do	0 6 11½
St. Raphael, C. O.	do	3 6 8½
St. Raymond	do	1 12 7
St. Rémi	do	8 18 8½
St. Roch des Aunais	do	8 11 1
St. Roch l'Achigan	do	3 3 10
Ste. Rose	do	3 5 11½
St. Scholastique	do	8 15 2
St. Simon de Rimouski	do	5 7 0
St. Simon en Haut	do	3 0 5
St. Stanislas	do	4 7 1
St. Sylvestre, Est	do	1 4 1
St. Sylvestre	do	5 10 2½
St. Thérèse de Blainville	do	12 13 6½
St. Thomas, Est	do	11 8 8
St. Thomas, Ouest	do	100 3 5
St. Timothé	do	6 4 7
Ste. Ursule	do	2 3 11½
St. Valentin	do	4 18 2
St. Vallier	do	5 0 6
St. Vincent	do	13 4 10½
St. Vincent de Paul	do	4 16 9
St. Zéphirin	do	2 11 2
Sandhill	do	12 12 5
Sand Point	do	7 7 4
Sandwich	do	64 11 6
Saugeen	do	10 7 0½
Sault au Récollet	do	2 5 7½
Sault Ste. Marie	do	20 18 2

Digitized by Google

TABLEAU détaillé de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Year. £ s. d.
Scarboro'	Maître de poste	19 13 3
Scoteh Block	do	1 12 0½
Scotland	do	4 2 7½
Sebringville	do	1 19 10½
Seeley, Baie de	do	1 18 6½
Seneca	do	68 8 2
Seymour, East	do	12 0 1
Seymour, Ouest	do	14 5 7½
Shakespeare	do	13 18 2
Shannonville	do	20 2 9
Sharon	do	9 1 9
Sheffield	do	13 11 11½
Shefford, Montagne de	do	0 8 4
Sherbrooke	do	109 3 6
Sherrington	do	4 6 2½
Silver Creek	do	0 9 4
Silver Hill	do	2 10 6
Simcoe	do	137 13 7½
Smith's Falls	do	100 15 7
Smithville, Hastings	do	2 8 11½
Smithville, Lincoln	do	21 3 8½
Sombra	do	6 1 1½
Somerset	do	4 15 4½
Soraba	do	3 1 5
Sud Bolton	do	2 7 7½
Sud Ely	do	1 19 0½
Sud Glocester	do	5 17 8
Sud Gower	do	3 14 11½
Sud Grandy	do	1 10 9½
Sud Hinchinbrooke	do	2 5 11
Sud March	do	3 18 2½
Sud Monaghan	do	12 8 10½
Sud Mountain	do	4 15 11½
Sud Roxton	do	0 5 8
Sud Westmeath	do	3 16 3½
Sud Zorra	do	2 6 5
Sparta	do	14 3 4½
Spencerville	do	10 5 9
Spike's Corners	do	5 19 8½
Springford	do	8 4 9
Springville	do	4 4 2½
Stafford	do	1 10 3½
Stamford	do	11 9 3
Stanbridge, Est	do	21 4 6
Stanfold	do	7 13 7
Stanley, moulins de	do	7 14 11
Stanstead	do	57 18 9
Stevensville	do	3 2 0½
Stirling	do	28 15 11
Stoco	do	1 11 4
Stoney Creek	do	23 16 4
Storrington	do	3 15 11
Stottville	do	4 3 0
Stouffville	do	22 19 11
Strabane	do	10 4 11
Straffordville	do	8 19 7½
Stratford	do	71 17 2½
Strathburn	do	9 13 6½
Strathroy	do	6 11 4½

Digitized by Google

TABLEAU détaillé de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £ s. d.
Streetsville	Maître de poste	32 15 10
Stukely	do	3 17 5
Sullivan	do	2 0 2½
Summerstown	do	3 10 1½
Summerville	do	7 18 2
Sunnidale	do	1 19 10
Pont suspendu	do	30 18 10
Sutherland's Corners	do	0 10 4
Sutton	do	3 1 7
Sydenham, Place	do	1 14 4½
Tadousac	do	1 18 8½
Tamworth	do	9 17 8
Tapleytown	do	2 4 3½
Tecumseh	do	4 6 9
Temperanceville	do	13 8 0½
Templeton	do	6 1 2
Terrebonne	do	14 1 3½
Thamesford	do	9 2 2½
Thamesville	do	11 18 2
Thistletown	do	4 17 10
Thomasburg	do	0 5 2
Thornhill	do	32 8 2
Thorold	do	47 14 6½
Trois Rivières	do	158 4 11
Thurlow	do	1 16 2
Tilbury, Est	do	3 8 3½
Trafalgar	do	19 2 5
Trenholm	do	0 17 7½
Tring	do	0 14 6
Trois Pistoles	do	12 9 6
Troy	do	3 14 5
Tullamore	do	3 18 3½
Tuscarora	do	4 5 10½
Tweed	do	5 3 2
Tyrconnell	do	6 0 3½
Tyrone	do	4 19 10
Union	do	8 7 9½
Unionville	do	8 0 4
Upton	do	2 11 6½
Uxbridge	do	13 7 8
Valcartier	do	2 18 0
Vankleekhill	do	22 6 6
Varennes	do	4 19 9½
Vandreuil	do	11 5 9
Vaughan	do	22 11 0
Verchères	do	5 16 3½
Victoria's Corners	do	1 3 11
Vienna	do	94 19 10½
Villanova	do	5 11 3½
Vittoria	do	25 6 4
Vroomanton	do	1 5 0½
Wakefield	do	5 9 3½
Wallace	do	0 19 9½
Wallaceburg	do	14 15 6½
Wallacetown	do	1 10 11½
Walpole	do	10 13 8½
Walsingham	do	6 12 0
Warsaw	do	5 13 7
Warwick	do	18 8 3

Digitized by Google

TABLEAU détailé de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £ s. d.
Washington	Maître de poste	5 5 4
Waterdown	do	23 9 10
Waterford	do	32 3 2½
Waterloo, Est	do	28 5 9½
Waterloo, Kingston	do	6 8 4
Waterloo, Ouest	do	20 12 7
Waterville	do	5 7 1
Watson's Corners	do	1 18 10
Welland, Port	do	9 11 6½
Wellesley	do	2 7 8
Wellington	do	26 0 2½
Wellington Place	do	29 2 11½
West Bolton	do	0 13 8
West Brome	do	2 11 4
Westbury	do	0 1 7½
West Essa	do	2 8 1
West Farnham	do	10 9 7½
West Flambro	do	43 8 0
West Huntingdom	do	4 0 6½
West Osgoode	do	1 0 3
Westmeath	do	9 12 1½
Westminster	do	8 6 3½
Weston	do	28 2 8½
West Port	do	13 6 6½
West Shefford	do	2 15 3
West Woolwich	do	3 0 9
Whitby	do	90 6 6
Whitchurch	do	17 15 8
Whitefish	do	2 6 5
Whitehall	do	1 18 7½
White Lake	do	6 11 8½
Wick	do	1 7 3
Wicksburg	do	0 7 3½
W. Henry	do	83 18 4½
Williams	do	6 10 3
Williamstown	do	16 14 6½
Wilmot	do	10 14 4
Wilton	do	7 10 3½
Winchester	do	8 12 4½
Windham, Centre	do	2 1 3½
Windsor	do	63 19 0½
Windsor, Moulins de	do	3 2 1½
Wolf, Isle	do	9 16 11
Wolfstown	do	0 14 10
Wolverton	do	2 9 0
Woodburn	do	2 18 9
Woodford	do	0 8 3½
Woodstock	do	140 17 2
Woolwich	do	5 8 4
Wotton	do	0 8 1
Yamachiche	do	11 7 6
Yamaska	do	20 9 3
Yonge	do	1 19 11½
York	do	21 6 6
York, Moulins de	do	24 7 8
Yorkville	do	27 6 11
Zone, Moulins de	do	11 3 4½

Digitized by Google

TABLEAU détaillé de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Noms.	Noms.	Année. £ s. d.
BACK QUARTERS.		
Trimestre du 5 juillet.		
Adamsville, 5 avril, 1852	Maître de poste	0 0 7
Port Sarnia, 5 janvier, 1853	do	3 16 2
St. Marthe, 5 avril, 1852	do	0 7 10
St. Thomas E., 5 octobre, 1851	do	3 14 4
Do. 5 janvier, 1852	do	4 10 0
Trafalgar, 5 avril, 1852	do	6 19 1
Vaughan, 5 avril, 1852	do	7 7 7½
Lavaltrie, 5 octobre, 1851	do	0 9 1
Do. 5 janvier, 1852	do	0 13 7
Do. 5 avril, 1852	do	0 16 7
Osprey, 5 avril, 1852	do	0 3 7
Rondeau, 5 octobre, 1851	do	3 9 0
Do. 5 janvier, 1852	do	3 15 4
Do. 5 avril, 1852	do	4 15 11
Trimestre du 5 octobre.		
Adolphustown, 5 octobre, 1851	do	4 4 3
Do. 5 janvier, 1852	do	1 10 3
Do. 5 varil, 1852	do	2 16 8½
Arnprior, 5 avril, 1852	do	0 7 5
Trimestre du 31 mars.		
St. George, E., 5 avril, 1852	do	0 11 2
Winchester, 5 avril, 1852	do	2 7 4½
		15539 12 3
	Rapporté du No. 1.. £	10393 17 6
	£	25933 9 9

JAMES MORRIS,
Maître général des postes.

E. J. KING,
Comptable.

Digitized by Google

(A. DANS LE TABLEAU No. 4.)

COMPTE des frais de voyage encourus dans le service du département des postes en Canada, pour l'année expirée le 31 mars 1853.

Noms.	Détails.	Montant. £ s. d.	Montant. £ s. d.
Trimestre expiré le 5 juillet, 1852.			
L'Hon. J. Morris	Frais de voyage à Washington	16 15 0	
Do.	Do. do. à Hamilton, etc.	5 17 6	
E. S. Freer, L. B. P., C. E.	Do. do.	20 0 0	
Jno. Dewe, L. B. P., C. O.	Do. do.	14 10 0	
H. A. Wicksteed, C. C.	Do. do.	15 10 0	
G. E. Griffin	Do. do. à Toronto	9 9 4	
C. W. Hayden	Do. do. à Boston	5 12 2	
L. Rousseau, M. P., Chateau Richer	Dépenses pour aller ouvrir les bureaux à Saint Joachim et Sainte Anne des Anges	0 8 6	
C. James, M. P., Vaughan	Dépenses pour aller ouvrir le bureau à Klineburg	0 10 0	
			86 12 6
Trimestre expiré le 5 octobre, 1852.			
Jno. Dewe, L. B. P., C. O.	Frais de voyage	8 10 0	
E. S. Freer, L. B. P., C. E.	Do. do.	11 0 0	
H. A. Wicksteed, L. B. P., C. C.	Do. do.	12 0 0	
			31 10 0
Trimestre expiré le 5 janvier, 1853.			
Jno. Dewe, L. B. P., C. O.	Frais de voyage	11 0 0	
Wm. Brown	Do. do.	4 10 0	
E. S. Freer, L. B. P., C. E.	Do. do.	18 10 0	
C. W. Hayden	Do. do.	0 17 6	
H. A. Wicksteed, L. B. P., C. C.	Do. do.	14 10 0	
Do. do.	Do. do.	2 10 0	
			51 17 6
Trimestre expiré le 31 mars, 1853.			
Jno. Dewe, L. B. P., C. O.	Frais de voyage	10 0 0	
E. S. Freer, L. B. P., C. E.	Do. do.	15 0 0	
H. A. Wicksteed, L.B. P., C. C.	Do. do.	14 10 0	
Jno. McNamee	Frais de traverse, Cap St. Vincent et Kingston	0 5 0	
Wm. Mullette, Bytown	Dépenses pour aller à Richmond	0 15 0	
			40 10 0
	Année expirée le 31 mars, 1853		£212 10 0

JAMES MORRIS,
Maître général des postes.

E. J. KING,
Comptable.

Digitized by Google

(B. du Tableau No. 4.)

Comptes des sommes payées à l'acquit des comptes d'ouvriers, pour articles fournis pour le service du département des postes en Canada, pour l'année expirée le 31 mars 1853.

Nom.	Détails.	Montant. £ s. d.	Montant. £ s. d.
Trimestre expiré le 5 juil. 1852.			
Wm. Bokenham, B. P., London.	Timbres et sceaux fournis au D. des P. en Canada	41 11 3	
Z. Chartré,	Ouvrages de ferblantier faite pour le do.	11 7 9	
Chas. Mailloux,	Ouvrages de mason	1 4 0	
J. Benoit,	Ouvrages de charpentier	1 15 0	
A. Gilmore,	Do. do. et de peintre	4 5 0	
Laird et Paton	Do. do. pour le B. de P., Montréal	4 1 0	
J. Watkins et Cie	Ficelle fournie au B. de P., Kingston	1 6 8	
Jas. Erskine,	Ouvrages de charpentier pour l'L B P., Canada Ouest	8 0 0	
Jacques et Hay	Ameublemt. d'une ch. à coucher, B. P., Toronto	7 1 5	
Alexander Hamilton	Ouvrages de peintre et vitrier, do.	5 0 0	
A. Dallas	Panier de bureau pour le B. P., Toronto	0 4 6	
Hiram Piper	Seau à eau do. do.	0 3 3	
Jos. Galbraith	Meubles de bureau, Artemesia	1 10 0	
Jas. Eckford	Do. Cobden	1 10 0	
Jno. Trueman	Do. Richview	1 2 6	
L. Poulin	Enseigne, St. Isidore	0 5 0	
N. E. Hamel	Pupitre, St. Maurice	1 0 0	91 7 4
Trimestre expiré le 5 oct. 1852.			
R. C. Todd	Peindre les armes royales en or	16 5 0	
Saml. Corneil	Peindre et lettrer des rayons pour le bureau du comptable, D. des P.	7 0 3	
J. Overell et fils	Ouvrages de charpentiers. D. des P.	6 18 3	
Wm. Blight	Ficelle pour le D. des P.	5 19 10	
Laird et Paton	Ouvrages de charpentier pour le B. P., Montréal	3 19 0	
Wm. Paterson	Ouvrages de peintres et menuisiers	3 17 6	
L. Paton	Ouvrages de charpentiers pour le B. P., Montréal	2 8 8	
Propriét. du *Morning Chronicle*,	Souscription à ce journal	0 8 4	
S. J. Shaw	Divers articles fournis au bureau de poste, Québec	7 6 7	
W. A. Leggo	Graver des timbres pour le B. P., Québec	4 10 0	
Thos. Murphy	Couvrir la table du timbre du do.	2 5 0	
Danl. Lander	Faire et peindre des boites aux lettres pour les succursales, Montréal	5 18 9	
Jno. Lovell	Copie du "Montreal Directory" pour le B. P., Montréal	0 7 6	
Jno. Watkins et Cie	Ficelle pour le B. P., Kingston	1 2 3	
A. Dallas	Do. do. Toronto	1 10 9	
J. Whitehead	Deux morceaux de chamois fournis au B. P., Hamilton	0 5 0	
Benj. Jossim.	Balance pour le B. P. des Cèdres	0 5 0	
L. Morren	Enseigne pour le B. P. au Pont suspendu	0 7 6	70 15 8
Trimestre expiré le 5 janv. 1853			
	Souscription au *Commercial Advertiser*	1 5 0	
J. G. Dinning	Réparer une pendule	1 15 0	
W. McMaster	Un poële pour le bureau de l'L. B. P., Toronto	1 16 3	
Fisher et Cie	Ouvrage de ferblantier	1 9 7	
J. Gillespie	Ouvrage de charpentier	1 2 6	
Laird Paton	Timbre pour les lettres	0 15 0	
H. Walker			
	Porté en l'autre part		£162 2 6

Digitized by Google

(B. du Tableau No. 4.)

Comptes des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Nom.	Détails.	Montant. £ s. d.	Montant. £ s. d.
	Rapporté de l'autre part....	.....	162 2 6
S. S. Shaw	Articles fournis au B. P., Québec	7 6 6	
J. Overrell et fils	Ouvrage de charpentier	7 6 0	
Do	Do. do.	3 1 3	
Jno. Robe	Ouvrages de ferblantier	1 1 8	
M. E. Hale	Réparer l'horloge de la poste	0 5 0	
Jno. Mussen	Gomme arabique	0 2 6	
W. B. Desmarteau	Un poële	0 18 9	
J. Sweetland	Ouvrage de charpentier	4 4 10½	
Holland et frères	Ficelle, etc.	1 13 0	
Paterson et fils	Articles fournis au B. P., Toronto	3 0 3½	
Cheney et Cie.	Ouvrage de ferblantier	2 10 2	
D. Tremblay	Enseigne et pupitre pour le bureau de poste du Chateau Richer	0 7 6	
Jno. Kirk	Do. do. B. P., Creekbank	0 11 3	
Jas. Rogers	Do. do. Eganville	1 0 0	
Thos. Spry, Port Hope	Graver des figures pour un timbre	0 2 6	
Daniel Silver	Enseigne et pupitre pour le B. P. à Port Perry	1 3 9	
D. La Farme	Do. do. do. St. Jude	0 5 0	
Robert Beggs	Enseigne et pupitre, etc., pour le B. P. à South Mountain	1 5 0	
D. Smith	Do. do. do. Vroomanton	0 10 0	
			44 18 4
Trimestre expiré le 31 *mars* 1853.			
J. H. Francis	Timbres pour le D. B. P.	63 16 3	
Overell et fils	Ouvrage de charpentier	12 8 6	
Z Chartré	Ouvrage de ferblantier	7 1 9	
Ellis et Cie	Graver des timbres	3 7 6	
Jno. Lynch	Enseigne pour le B. P. de l'Ile des Allumettes	0 5 0	
Jno. M. Bates	Do. do. d'Asburn	0 7 6	
Jno. Haliday	Peinturer un pupitre, Bagot	0 5 0	
W. Baine	Balance à lettre, Cayuga	0 17 6	
George Wilbee	Enseigne, Creekbank	0 3 9	
Jno. Montagues	Enseigne, bureau, etc., Kilworth	1 10 0	
Holland, Frères	Ficelle pour le bureau de Kingston	1 13 0	
J. Gillespie	Ouvrage de ferblantier, bureau de Montréal	7 2 9	
D. Lander	Faire deux boites aux lettres	1 1 3	
J. et W. Hilton	Ouvrage de charpentier	0 9 3	
Jno. Jones	Changer une vignette pour le B. P., Picton	0 1 3	
Thos. Spry	Do. do. do. Port Hope	0 1 3	
S. S. Shaw	Articles divers fournis au B. P., Québec	5 0 1	
D. Mercier	Cuir de caribou pour le B. P., Québec	2 3 2	
S. et J. Booth	Ouvrage de peintre do. do.	2 0 0	
M. Chartrand	Enseigne pour le B. P., St Janvier	0 4 0	
J. R. Armstrong	Grilles, tuyaux, etc., fournis au B. P., Toronto	15 10 10½	
Do.	Poële de cuisine do. do.	8 8 0	
McBean et Withrow	Ouvrage de charpentier pour do.	2 6 3	
Paterson et fils	Jeu de pelle, etc., do. do.	0 19 0	
R. H. Brett	Ficelle pour le B. P., Toronto	0 19 1½	
N. Neehan	Déménagement de l'ancien au nouveau bureau, Toronto	0 13 9	
J. E. Pell	Deux cadres dorés et encadrement de documents de la poste, bureau de Toronto	0 10 0	
			139 5 9
Année expirée le 31 *mars* 1853.		£	346 6 7

JAMES MORRIS,
Maître général des postes.

E. J. King,
Comptable.

Digitized by Google

(C. du Tableau No. 4.)

Compte des sommes payées pour loyer et taxes pour le département des postes en Canada, pour l'année expirée le 31 mars 1853.

Nom.	Détails,	Montant. £ s. d.	Montant. £ s. d.
Trimestre expiré le 5 juillet 1852.			
E. A. Robertson	Loyer de l'édifice occupé comme bureau de poste, Montréal	62 10 0	
Aqueduc de Montréal	Eau fournie au B. P., Montréal	3 15 0	
Cité de Kingston	Loyer de bureau de poste, Kingston	10 0 0	
C. Berczy	Loyer du bureau de l'I. B. P. à Toronto	5 0 0	
Ed. Ritchie	Loyer de bureau de poste à Hamilton	25 0 0	
			106 5 0
Trimestre expiré le 5 oct. 1852.			
Corporation de Québec	Cotisations	5 18 9	
C. Berczy	Loyer du bureau de l'I. B. P., Toronto	5 0 0	
Mme. E. A. Robertson	Loyer du bureau de poste, Montréal	56 5 0	
Cité de Kingston	Do. do. Kingston	10 0 0	
Do.	Taxes de la corporation	4 0 0	
E. Ritchie	Loyer du bureau de poste, Hamilton	25 0 0	
			106 3 9
Trimestre expiré le 5 janv. 1853.			
Mme. E. A. Robertson	Trois mois de loyer de l'édifice occupé comme le bureau de poste de Montréal	56 5 0	
Aqueduc de Montréal	Eau fournie pendant six mois au B. P.	3 15 0	
Corporation de Kingston	Trois mois de loyer du B. P. de Kingston	10 0 0	
C. Berczy	Dito du bureau de l'I. B. P., Toronto	5 0 0	
E. Ritchie	Trois mois de loyer du B. P. d'Hamilton	25 0 0	
			100 0 0
Trimestre expiré le 31 mars 1853.			
George Alford	Une année de loyer du B. P. de Québec	125 0 0	
Mme. E. A. Robertson	Trois mois de loyer du B. P. de Montréal	56 5 0	
Corporation de Montréal	Cotisation du bureau de poste de Montréal	15 0 0	
Corporation de Kingston	Loyer du bureau de poste de Kingston	9 8 11	
Assurance de l'Amérique Britan.	Prime sur la police d'assurance du bureau de Toronto	9 7 6	
E. Ritchie	Loyer du bureau de poste d'Hamilton	23 12 3	
Aylmer, (E.)	Allocation pour loyer de bureau, etc.	3 10 10	
Barrie	Do. Do.	4 14 6	
Belleville	Do. Do.	9 9 2	
Brantford	Do. Do.	11 16 2	
Brockville	Do. Do.	11 16 1	
Bytown	Do. Do.	11 16 2	
Chatham, (O.)	Do. Do.	7 1 8	
Cobourg	Do. Do.	11 16 2	
Cornwall	Do. Do.	7 1 8	
Galt	Do. Do.	7 1 8	
Goderich	Do. Do.	4 14 5½	
Guelph	Do. Do.	7 1 8	
London	Do. Do.	11 16 2	
Niagara	Do. Do.	7 1 8	
Perth	Do. Do.	7 1 8	
Peterboro	Do. Do.	7 1 8	
Picton	Do. Do.	4 14 5	
Port Hope	Do. Do.	7 1 8	
Prescott	Do. Do.	11 16 1	
St. Catherines, (O.)	Do. Do.	9 13 4	
St. Hyacinthe	Do. Do.	4 14 6	
St. John's, (E.)	Do. Do.	4 14 6	
St. Thomas, (C.)	Do. Do.	4 14 6	
			417 4 0½
	Porté en l'autre part		£729 12 9½

Digitized by Google

(C. du Tableau No. 4.)

Compte des sommes payés pour loyer et taxes, etc.—(*Continuation.*)

Nom.	Détails.	Montant.	Montant.
		£ s. d.	£ s. d.
	Rapporté de l'autre part....	.....	729 12 9½
Sandwich	Allocation pour loyer de bureau, etc.....	4 14 5½	
Sherbrooke.....	Do. Do.	4 14 5	
Simcoe	Do. Do.	4 14 5	
Smith's Falls	Do. Do.	4 14 6	
Suspension Bridge.....	Do. Do.	4 14 6	
Three Rivers	Do. Do.	7 1 8	
Woodstock	Do. Do.	7 1 8	
			37 15 7½
Year ended 31*st March*, 1853 ..	.....	..... £	767 8 5

JAMES MORRIS,
Maître général des postes.

E. J. King,
Comptable.

Digitized by Google

(D. DU TABLEAU No. 4.)

RAPPORT détaillé des dépenses du département pour papeterie, impressions et annonces, durant l'année expirée le 31 mars, 1853.

Nom.	Service.	Montant. £	s.	d.
John Lovell	Impressions...	185	17	0
Do	do ...	63	11	2
Do	do ...	17	8	9
E.R Fréchette et Cie.	Papeterie ...	4	16	9
John Duff	do ...	5	3	9
Ancaster	Annonces ...	0	6	8
Aylmer, E.	do ...	0	17	6
Ayr	do ...	0	2	3½
Ayr	do ...	0	1	10
Belleville	do ...	1	14	9½
Berlin	do ...	0	12	10½
Brantford	do ...	2	9	3½
Do	do ...	0	15	0
Brockville	do ...	2	14	4
Burford	do ...	1	0	2
Bytown	do ...	2	3	9
Carleton, Place	do ...	0	5	1½
Cavan	do ...	0	4	4½
Cayuga	do ...	0	6	10½
Chatham, C. O.	do ...	0	9	11
Chippawa	do ...	0	4	9
Cobourg	do ...	0	9	4
Cornwall	do ...	0	12	0
Darlington	do ...	0	5	4½
Doon	do ...	0	1	10
Drummondville, O.	do ...	0	8	9
Dundas	do ...	1	3	1
Dunnville	do ...	0	17	8
Fergus	do ...	0	8	4
Galt	do ...	1	7	9
Goderich	do ...	0	9	6
Guelph	do ...	0	15	4½
Hamilton	Papeterie ...	8	19	9
Do	Annonces ...	4	15	2
Do	do ...	4	15	2
Do	do ...	1	1	0
Do	Papeterie ...	2	8	1
Henryville	Annonces ...	0	10	6
Indiana	do ...	0	8	4
Ingersoll	do ...	1	4	0
Kingston	Papeterie ...	3	11	0
Do	Annonces ...	4	15	0
Do	do ...	2	19	11½
Lanark	do ...	0	7	5½
London	do ...	3	19	11
Do	do ...	1	15	0
Do	do ...	1	14	6
Do	do ...	1	5	6
Middleton	do ...	0	7	3
Millbrook	do ...	0	4	4½
Montréal	Papeterie ...	25	13	5
Napanee	Annonces ...	1	2	9
Napier	do ...	0	5	0
Newcastle	do ...	0	9	0
New Hamburg	do ...	0	4	9
Porté en l'autre part	...	371	2	10

Nom.	Service.	Montant. £	s.	d.
Montant rapporté	...	371	2	10
New Hope	Annonces ...	0	4	9½
New Market	do ...	0	16	6
Niagara	do ...	1	12	9
Oshawa	do ...	0	6	3
Owen's Sound	do ...	0	8	4½
Paris	do ...	1	15	7½
Perth	do ...	1	3	5½
Peterboro	do ..	0	11	5½
Petersburg	do ...	0	6	6½
Philipsburg	do ...	0	3	5
Picton	do ...	1	17	4½
Port Dover	do ...	1	0	0
Port Hope	do ...	2	7	9
Port Sarnia	do ...	0	12	5½
Prescott	do ...	0	19	7
Preston	do ...	0	12	6
Do	do ...	0	12	0
Do	do ...	0	12	6
Ste. Catherine	do ...	2	0	1½
St. Johns, E.	do ...	0	7	0
St. Thomas, O.	do ...	0	17	6
Do	do ...	0	11	0
Sheffield	do ...	0	7	6½
Simcoe	do ...	1	4	9
Do	do ...	1	4	8
Do	do ...	1	0	3
Stanstead	do ...	0	7	4
Stratford	do ...	0	12	5½
Toronto	Papeterie ...	8	8	2½
Do	Impressions et annonces...	5	4	6
Do	do	4	4	6½
Do	do	4	4	6½
Do	Papeterie ...	2	4	4
Trois Rivières	Annonces ...	2	1	8
Vienna	do ...	1	1	2
Victoria	do ...	0	4	3½
Waterloo, C. O.	do ...	0	12	10½
West Flamboro	do ...	0	17	0
Whitchurch	do ...	0	11	10
Woodstock	do ...	2	6	3
York	do ...	0	3	2
Québec	Papeterie ...	4	13	3
Do	do ...	4	5	0
Do	do ...	2	1	0
John Lovell	Impressions...	317	15	7½
Do	do ...	146	6	9
Do	do ...	11	19	4½
R. Middleton	Annonces ...	22	2	0
Morning Chronicle	do ...	0	5	5
R. Campbell	do ...	18	1	1
R. Chambers	Papeterie ...	3	6	9
Porté en l'autre part	... £	958	19	5

Digitized by Google

(D. du Tableau No. 4.)

Rapport détaillé des dépenses du département, etc.—(*Continuation.*)

Nom.	Service.	Montant. £	s.	d.
Rapporté.....	.....	958	19	5
Jno. Duff.....	Papeterie.....	2	6	11
J. Leslie	Annonces et papeterie...	21	3	0
G. Brown	Annonces ...	13	2	0
Allanville	do ...	0	8	0½
Ancaster.....	do ...	0	6	8
Aylmer, E.	do ...	0	17	3
Ayr	do ...	0	4	5½
Belleville.....	do ...	1	13	4½
Berlin	do ...	0	5	0½
Brantford.....	do ...	3	10	7½
Brockville	do ...	1	18	0
Bytown	do ...	1	1	4½
Carleton Place	do ...	0	6	10½
Cavan	do ...	0	2	5
Chatham, O.	do ...	2	11	2
Chippawa	do ...	0	9	6
Cobourg	do ...	0	5	0
Do	do ...	0	10	1
Cornwall.....	do ...	0	12	4½
Darlington	do ...	0	16	1
Drummondville, O....	do ...	0	5	7½
Dundas	do ...	0	14	10½
Dunnville	do ...	0	9	9½
Elora	do ...	0	6	3
Enniskillen	do ...	0	4	0
Friburg	do ...	0	0	5
Galt.....	do ...	1	2	10½
Guelph	do ...	0	17	4½
Hamilton.....	Papeterie.....	6	18	1
Do	Annonces ...	5	10	10
Do	do ...	4	18	1
Hampton.....	do ...	0	1	2
Henryville	do ...	0	6	4
Ingersoll	do ...	0	15	5
Kingston.....	do ...	7	1	5
Do	do ...	4	18	7
Do	Papeterie.....	3	14	9½
Do	Impressions...	1	10	0
Lanark	Annonces ...	0	12	2
London	do ...	3	0	1½
Maitland.....	do ...	0	2	9½
Millbrook	do ...	0	3	11½
Napanee	do ...	0	19	9½
Newcastle	do ...	0	1	10
New Hamburg	do ...	0	3	1
New Hope	do ...	0	2	3
Niagara	do ...	2	0	4
Norwich	do ...	0	15	3
Owen's Sound.....	do ...	0	6	4½
Paris	do ...	1	0	6
Perth	do ...	0	18	9½
Peterboro	do ...	0	16	3
Petersburg	do ...	0	9	3
Picton	do ...	1	1	4½
Porté.....	..... £	1063	19	8½

Nom.	Service.	Montant. £	s.	d.
Rapporté.....	.....	1063	19	8½
Port Hope	Annonces ...	1	10	0
Do	do ...	0	18	9
Port Sarnia.....	do ...	2	15	0½
Prescott	do ...	0	17	11
Preston	do ...	0	12	0
Princeton	do ...	0	7	4½
Quebec	Papeterie.....	6	7	7½
Do	do ...	5	11	0
Ste. Catherine, O....	Annonces ...	2	6	4½
St. George, O.	do ...	0	8	5
St. John's E.	do ...	0	14	0
St. Thomas, O.	do ...	0	4	10
Sandwich.....	do ...	0	5	0
Do	do ...	1	1	0
Sherbrooke	do ...	1	2	0½
Simcoe.....	do ...	1	2	3
Stratford	do ...	0	7	0
Do	do ...	0	3	8½
Streetsville	do ...	2	12	6
Thorold	no ...	0	6	6
Trois-Rivières	do ...	1	0	0
Toronto	Papeterie.....	0	3	9
Do	Impressions...	0	5	0
Do	Papier à env.	3	3	6
Do	Annonces ...	6	18	5
Do	do ...	6	1	0½
Do	do ...	5	5	2
Do	do ...	0	10	0
Do	do ...	0	9	7
Do	do ...	0	3	4
Vienna.....	do ...	1	0	0
Do	do ...	0	16	9½
Vittoria	do ...	0	2	4½
Waterloo, O.	do ...	0	7	6
West Flamboro	do ...	0	10	5½
Woodstock	do ...	0	11	7½
Do	do ...	1	1	9
Whitchurch.....	do ...	0	3	4
John Lovell	Annonces ...	299	7	2
Do	do	79	4	10½
Do	do	10	16	8½
Derbishire et Cie. ...	Papeterie.....	63	15	11
Wm Miller et Cie...	do ...	6	7	5
Chalmers et Cie.....	do ...	0	6	6
Jno. Duff.....	Annon. et do.	3	2	2
McPhail et Cie.....	do	15	9	4½
J. Taylor et frère ...	do	3	17	6
Toronto Mirror	Annonces ...	2	12	6
Allanville	do ...	0	6	6½
Ancaster..	do ...	0	6	10½
Aylmer, E.	do ...	0	19	0
Ayr	do ...	0	5	9½
Belleville.....	do ...	1	18	9½
Berlin	do ...	0	5	0
Porté.....	.....	1611	8	8½

Digitized by Google

(D. DU TABLEAU No. 4.)

RAPPORT détaillé des dépenses du département, etc.—(*Continuation.*)

Nom.	Service.	Montant. £	s.	d.
Montant rapporté		1611	8	8½
Brantford	Annonces	1	11	9
Bridgeport	do	0	0	9½
Brockville	do	1	13	2
Burford	do	0	15	0
Bytown	do	0	15	4½
Carleton Place	do	0	4	7½
Cavan	do	0	3	2
Chatham, O.	do	0	16	6
Chippawa	do	0	8	5
Clarke	do	0	10	2
Cobourg	do	2	10	9
Do	do	2	11	4
Do	do	0	14	3
Copetown	do	0	5	2
Darlington	do	1	1	0
Doon	do	0	0	8½
Drummondville, C. O.	do	0	7	1½
Dundas	do	0	14	10½
Dunnville	do	0	10	0
Farmersville	do	0	18	1
Galt	do	3	2	4
Do	do	1	2	10½
Guelph	do	0	15	7½
Hamilton	Papeterie	6	5	10
Do	Livre en blanc	0	2	0
Do	Annonces	5	3	3
Do	do	5	3	8
Do	do	5	12	4
Do	do	3	17	1
Ingersoll	do	0	14	7
Kingston	Papeterie	4	5	9
Do	Impressions	3	15	0
Do	do	1	0	0
Do	Annonces	10	12	9½
Do	do	8	14	7½
Lanark	do	0	7	9
London	do	3	14	10
Millbrook	do	0	5	3
Montréal	Papeterie	54	14	11
Niagara	Annonces	2	1	6
North Augusta	do	0	6	9½
Paris	do	1	1	4½
Perth	do	1	0	1½
Peterboro	do	0	12	4½
Petersburg	do	0	6	6
Picton	do	1	13	4½
Port Hope	do	3	8	4
Do	do	0	12	0
Port Sarnia	do	0	9	2
Prescott	do	0	19	10
Preston	do	0	13	1½
Québec	Papeterie	13	14	0
Do	Do	8	15	8
Do	Impressions	5	2	6
Do	Annonces	2	15	7
Porté en l'autre part		1791	3	8½

Nom.	Service.	Montant. £	s.	d.
Montant rapporté		1791	3	8½
Ste. Catherine	Annonces	2	6	11
Do	do	2	15	6
Seneca	do	0	18	1½
Sherbrooke	do	2	10	0
Do	do	0	16	7½
Simcoe	do	1	5	8
Stratford	do	0	8	0
Thorold	do	0	7	6½
Trois Rivières	do	0	9	2
Toronto	Papeterie	16	1	9
Do	do	11	13	3½
Do	Impressions	6	5	1
Do	Annonces	5	1	4
Do	do	4	14	5½
Do	do	4	10	8
Do	do	2	12	6
Do	Papeterie	0	17	1½
Do	Annonces	0	13	1
Vienna	do	0	19	2
Waterloo, O.	do	0	11	4½
West Flamboro	do	0	11	5½
Whitchurch	do	0	6	5½
Yonge	do	0	3	4
John Lovell	Impressions	149	6	7
Do	do	100	17	11
Do	do	9	15	4
R. Middleton	Annonces	6	5	0
T. Cary	Papeterie	1	7	7
"Cornwall Freeholder"	Annonces	3	18	0
Miller et Cie	Papeterie	10	18	11
R. Chambers	do	0	11	3
Jno. Duff	do	4	9	0
Brewer et McPhail	do	22	2	9
Wm. McDougall	Annonces	9	19	8
Do	do	6	14	0
Aylmer, E.	do	0	17	6
Ayr	do	0	7	3
Belleville	do	2	3	2½
Berlin	do	0	4	3
Beverly	do	1	6	3
Brantford	do	1	6	9
Do	do	2	11	3
Do	do	0	14	3½
Brighton	do	0	3	5½
Brockville	do	1	17	3
Burford	do	0	14	1½
Bytown	do	0	19	7½
Do	do	0	7	6
Carleton Place	do	0	4	10½
Cavan	do	0	3	1½
Chatham, O.	do	0	10	2
Chippawa	do	0	7	4
Porté en l'autre part		2199	6	6½

Digitized by Google

(D. du Tableau No. 4.)

Rapport détaillé des dépenses du département, etc.—(*Continuation.*)

Nom.	Service.	Montant. £	s.	d.	Nom.	Service.	Montant. £	s.	d.
Rapporté.....	.....	2199	6	6½	Rapporté.....	.....	2335	8	6
Clarke.....	Annonces ...	0	11	4	Perth	Annonces ...	1	3	10
Cobourg	do ...	0	16	9	Peterboro	do ...	0	13	7
Cornwall.....	do ...	1	4	6	Petersburg	do ...	0	5	9½
Darlington	do ...	1	0	5½	Picton	do ...	1	15	8½
Drummondville, O...	do ...	0	6	11½	Port Hope	do ...	1	3	5
Dundas	do ...	0	15	11½	Port Sarnia.....	do ...	0	13	10½
Dunnville	do ...	0	11	9½	Prescott	do ...	1	1	10½
Fergus.....	do ...	0	16	3½	Preston	do ...	0	13	2
Galt	do ...	4	9	2	Québec	Papeterie.....	9	9	4
Do	do ...	2	13	2	Do	Impressions...	5	2	6
Goderich	do ...	2	17	5	Ste. Catherine, O....	Annonces ..	1	12	1
Guelph	do ...	0	18	1½	Do ...	do ...	2	14	0
Hamilton.....	do ...	4	15	2	St. George (Halton)	do ...	0	11	2½
Do	do ...	0	16	3	St. Hyacinthe.....	do ...	0	4	5
Do	do ...	4	15	2	St. Jacob	do ...	0	0	9
Do	Papeterie.....	7	11	2	St. Johns, E.	do ...	0	8	10
Do	Annonces ...	15	6	0	St. Thomas, O.	do ...	0	12	1
Do	do ...	13	7	4	Seneca.....	do ...	0	12	10½
Ingersoll	do ...	1	2	2	Sheffield	do ...	0	6	10
Kingston.....	Impressions...	0	10	0	Sherbrooke	do ...	0	12	6
Do	Annonces ...	2	16	4½	Simcoe.....	do ...	1	5	11
Do	do ...	11	15	2½	Springville	do ...	0	0	7½
Do	Papeterie.....	5	6	5	Stratford	do ...	0	7	2½
Lanark.....	Annonces ...	0	9	1	Streetsville	do ...	0	4	0½
London	do ...	2	12	9	Trois Rivières.....	do ...	0	17	3
Do	do ...	4	2	8	Toronto	Papeterie.....	12	19	1
Milbrook.....	do ...	0	3	6	Do	Annonces ...	4	19	8
Montréal.....	do ...	28	4	7	Do	do ...	4	19	8
Do	Payeterie.....	3	13	9	Do	Impressions...	2	19	3
Newburg..	Annonces ...	1	3	6	Vienna.....	Annonces ...	1	3	6½
New Castle.....	do ...	0	3	11½	Vittoria	do ...	0	5	9
New Hamburg	do ...	0	13	0	Waterloo, O.....	do ...	0	15	0
New Hope	do ...	0	3	3½	West Flamboro	do ...	0	16	4½
New Market	do ...	1	6	9	Whitchurch.....	do ...	0	4	5
Niagara	do ...	1	18	3	Wilmot	do ...	0	12	4½
Do	do ...	3	19	2	Woodstock	do ...	1	15	4
Oshawa	do ...	0	16	0	Do	do ...	0	19	10½
Owens Sound	do ...	0	13	0	Do	do ...	1	6	7½
Paris	do ...	0	15	6½					
Porté.....	.....	2335	8	6	Porté à la fin d'E...		2401	19	2

JAMES MORRIS,
Maître général des postes.

E. J. King,
Comptable.

Digitized by Google

(E. du Tableau No. 4.)

Tableau détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, pour achat de papeterie, pendant l'année expirée le 31 mars 1853.

Bureau.	Nom.	Année.		
		£	s.	d.
Abbott's Corners	Maître de poste	0	8	4
Abbottsford	Do	1	10	0
Abercorn	Do	0	10	0
Aberfoyle	Do	0	10	0
Acton	Do	0	12	6
Actonvale	Do.	0	11	3
Adamsville, Est	Do	0	5	0
Adamsville, Ouest	Do	0	7	6
Addison	Do	0	17	6
Adelaide	Do	0	15	0
Adjala	Do	0	10	0
Admaston	Do	0	10	0
Adolphustown	Do	1	0	0
Albert-Town	Do	0	5	0
Albion	Do	1	0	0
Aldboro	Do	0	10	0
Alexandria	Do	0	15	0
Allanburg	Do	0	12	6
Allan's Corners	Do	0	2	6
Allansville	Do	0	12	6
Allisonville	Do	0	10	0
Allumettes, Isle des	Do	0	5	0
Alnwick	Do	0	10	0
Amelissburg	Do	0	10	0
Amherstburg	Do	8	15	0
Amherst, Isle	Do	0	10	0
Amiens	Do	0	10	0
Ancaster	Do	1	10	0
Arnprior	Do	0	7	6
Arran	Do	0	1	8
Artemesia	Do	0	10	0
Arthabaska	Do	0	10	0
Arthur	Do	0	10	0
Arva	Do	0	7	6
Ashburn	Do	0	3	4
Ashgrove	Do	0	10	0
Ashtown	Do	0	10	0
Asphodel	Do	0	10	0
Atherly	Do	0	10	0
Athlone	Do	0	0	10
Athol	Do	0	10	0
Aylmer, Est	Do	2	0	0
Aylmer, Ouest	Do	1	10	0
Ayr	Do	1	10	0
Baby, Pointe de	Do	0	6	8
Babyville	Do	0	10	0
Bagot	Do	0	10	0
Ballinafad	Do	0	10	0
Balmoral	Do	0	10	0
Baltimore	Do	0	10	0
Barnston	Do	0	12	6
Barrie	Do	2	15	0
Bath	Do	3	0	0
Batiscan	Do	0	10	0
Batiscan, Port de	Do	1	0	0

Digitized by Google

(E. du Tableau No. 4.)

Tableau détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année.		
		£	s.	d.
Bayfield	Maître de poste	0	12	6
Bayham	do	2	0	0
Beachville	do	1	10	0
Beamsville	do	1	10	0
Beauharnois	do	3	0	0
Beaumont	do	0	10	0
Beaverton	do	1	0	0
Becancour	do	0	10	0
Bedford	do	2	0	0
Belford	do	0	7	6
Bellamy, moulins de	do	0	10	0
Belleville	do	6	0	0
Bell's Corners	do	0	10	0
Belœil	do	1	0	0
Bentinck	do	0	15	0
Berlin	do	1	10	0
Berthier, (en bas)	do	0	10	0
Berthier, (en haut)	do	3	0	0
Beverly	do	2	0	0
Bic	do	0	10	0
Binbrooke	do	0	10	0
Birmingham	do	0	10	0
Bishop, moulins de	do	0	2	6
Blandford	do	0	6	8
Bloomfield	do	0	15	0
Bond Head	do	2	0	0
Bongard's Corners	do	0	10	0
Bosanquet	do	0	10	0
Boucherville	do	0	2	6
Boston	do	0	9	2
Bradford	do	1	10	0
Brampton	do	1	10	0
Branchton	do	0	7	6
Brant	do	0	5	0
Brantford	do	10	0	0
Brewer, moulins de	do	0	10	0
Bridgeport	do	0	7	6
Bridgewater	do	0	2	6
Brighton	do	3	0	0
Bristol	do	0	10	0
Brock	do	0	10	0
Brockville	do	8	0	0
Brooke	do	0	10	0
Brome	do	1	0	0
Bromley	do	0	12	6
Brompton	do	0	10	0
Bronte	do	0	10	0
Brooklin	do	1	0	0
Brougham	do	0	12	6
Broughton	do	0	10	0
Brucefield	do	0	10	0
Bruce, mines de	do	0	10	0
Buckingham	do	1	10	0
Burford	do	3	0	0
Burritt, rapide de	do	0	12	6
Buttonville	do	0	10	0
Buxton	do	0	10	0
Bytown	do	6	5	0

Digitized by Google

(E. DU TABLEAU No. 4.)

TABLEAU détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année.		
		£	s.	d.
Cacouna	Maître de poste	0	15	0
Caistor	do	0	2	6
Caledon	do	0	10	0
Caledon, Est	do	0	10	0
Caledonia Flats	do	0	10	0
Caledonia Springs	do	1	0	0
Calumet, Isle du	do	0	10	0
Camden, Est	do	1	0	0
Campbell's Cross	do	0	10	0
Campbellville	do	0	10	0
Canastoga	do	0	10	0
Canboro	do	1	10	0
Canning	do	0	10	0
Cannington	do	0	10	0
Cape Cove	do	0	15	0
Cap St. Ignace	do	0	10	0
Cap Santé	do	2	0	0
Caradoc	do	0	10	0
Carillon	do	4	0	0
Carleton, B. C	do	3	0	0
Carleton Place	do	1	0	0
Carlisle	do	0	10	0
Cartwright	do	0	10	0
Castleford	do	1	0	0
Castleton	do	0	7	6
Cavan	do	1	0	0
Cayuga	do	0	17	6
Cèdres	do	1	0	0
Centreville	do	0	12	6
Chambly	do	7	8	0
Champlain	do	0	10	0
Chateauguay	do	1	10	0
Chateau Richer	do	0	10	0
Chatham, Est	do	0	12	6
Chatham, Ouest	do	7	0	0
Chelsea	do	0	15	0
Cheltenham	do	0	13	9
Cherry Creek	do	0	8	9
Cherry Valley	do	0	10	0
Chesterfield	do	0	10	0
Chicoutimi	do	0	10	0
Chippaouais	do	3	0	0
Churchville	do	1	0	0
Clapham	do	0	10	0
Claremont	do	0	10	0
Clarence	do	0	10	0
Clarenceville	do	1	0	0
Clarendon	do	0	7	6
Clarendon Centre	do	0	5	0
Clarke	do	1	0	0
Clear Creek	do	0	2	6
Clearville	do	0	10	0
Clinton	do	0	10	0
Coaticook	do	0	10	0
Cobden	do	0	10	0
Cobourg	do	12	0	0
Colbourne	do	1	10	0
Colchester	do	0	15	0

Digitized by Google

(E. du Tableau No. 4.)

Tableau détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année.		
		£	s.	d.
Cold Springs	Maître de poste	0	10	0
Cold Water	do	0	10	0
Colebrooke	do	0	10	0
Coleraine	do	0	10	0
Colinville	do	0	10	0
Columbus	do	0	15	0
Comber	do	0	10	0
Compton	do	1	15	0
Consecon	do	1	0	0
Contrecœur	do	0	10	0
Cookshire	do	0	10	0
Cookstown	do	0	10	0
Cooksville	do	2	0	0
Cope town	do	0	12	6
Cornwall	do	8	0	0
Corunna	do	0	7	6
Côteau du Lac	do	2	0	0
Côteau Landing	do	1	0	0
Cowansville	do	1	10	0
Credit	do	2	0	0
Creek Bank	do	0	5	10
Creemore, moulins de	do	0	10	0
Crosby's Corners	do	0	10	0
Cross Hill	do	0	10	0
Cross Point	do	0	10	0
Crowland	do	0	10	0
Croydon	do	0	2	6
Cumberland	do	0	15	0
Cumminsville	do	0	10	0
Daillebout	do	0	10	0
Dalhousie, moulins de	do	0	5	10
Danville	do	1	0	0
Darlington	do	2	5	0
Dartford	do	0	8	4
Dawn, moulins de	do	0	5	0
Dealtown	do	0	8	4
DeCewsville	do	0	10	0
Delaware	do	4	0	0
Demorestville	do	0	10	0
Dereham	do	0	17	6
Derry, Ouest	do	0	10	0
Deschambeault	do	0	10	0
Devon	do	0	5	10
Dewittville	do	0	10	0
Dickinson's Landing	do	1	0	0
Dixon's Corners	do	0	10	0
Doon	do	0	10	0
Dorchester	do	0	10	0
Douglastown	do	0	10	0
Downeyville	do	0	3	4
Drayton	do	0	10	0
Dresden	do	0	12	6
Drummondville, Est	do	1	10	0
Drummondville, Ouest	do	2	0	0
Dudswell	do	0	10	0
Dumbarton	do	0	5	0
Dundas	do	4	0	0
Dundee	do	1	0	0

Digitized by Google

(E. DU TABLEAU No. 4.)

TABLEAU détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année.		
		£	s.	d.
Dunham	Maître de poste	1	2	6
Dunn	do	0	5	0
Dunnville	do	4	0	0
Durham	do	0	15	0
Est Farnham	do	0	10	0
Est Frampton	do	0	10	0
Est Glenelg	do	0	10	0
Est Hawkesbury	do	0	10	0
Est Holland	do	0	10	0
Easton's Corners	do	0	10	0
Est Williamsburg	do	1	0	0
Eaton	do	0	15	0
Eden Mills	do	0	10	0
Edmonton	do	0	12	6
Edwardsburg	do	1	0	0
Eganville	do	0	7	6
Ekfrid	do	0	10	0
Elderslie	do	0	7	6
Eldon	do	0	10	0
Elgin	do	0	10	0
Elginfield	do	0	10	0
Elora	do	1	2	6
Emboro	do	0	17	6
Emily	do	1	0	0
Ennis	do	0	5	0
Enniskillen	do	0	10	0
Epsom	do	0	7	6
Eramosa	do	0	10	0
Erin	do	0	15	0
Errol	do	1	0	0
Escott	do	0	10	0
Esquesing	do	1	0	0
Etobicoke	do	1	10	0
Euphrasia	do	0	10	0
Everton	do	0	10	0
Falkirk	do	0	9	2
Farmersville	do	1	0	0
Farnham Centre	do	0	5	0
Fenelon, Chutes de	do	0	10	0
Fergus	do	1	15	0
Finch	do	0	10	0
Fingal	do	0	15	0
Fitzroy Harbour	do	2	0	0
Floe	do	0	10	0
Forestville	do	0	10	0
Fort Erie	do	1	10	0
Fort William	do	0	10	0
Frampton	do	0	15	0
Frankford	do	0	10	0
Franktown	do	2	0	0
Frankville	do	0	5	0
Fredericksburg	do	1	5	0
Freiburg	do	0	8	9
Frelighsburg	do	1	10	0
French Village	do	0	5	10
Frost Village	do	1	0	0
Fullarton	do			
Galt	do	4	0	0

Digitized by Google

(E. DU TABLEAU No. 4.)

TABLEAU détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £	s.	d.
Gananoque	Maître de poste	2	0	0
Garafraxa	do	0	10	0
Gaspé, Bassin de	do	2	0	0
Gentilly	do	1	10	0
Georgetown	do	0	15	0
Georgeville	do	0	15	0
Georgina	do	0	15	0
Glanford	do	0	10	0
Glenmorris	do	0	10	0
Glen William	do	0	5	10
Goderich	do	4	0	0
Goodwood	do	0	6	8
Gore's Landing	do	0	10	0
Gormley's Corners	do	0	10	0
Gosfield	do	0	15	0
Gould	do	0	10	0
Gower Point	do	0	6	8
Grahamsville	do	0	10	0
Granby	do	1	10	0
Grande Baie	do	0	10	0
Grande Grève	do	0	10	0
Grande Rivière	do	0	8	4
Greenbush	do	0	5	10
Green Point	do	0	4	2
Greenock	do	0	5	0
Greenwood	do	0	10	0
Grenville	do	8	10	0
Grimsby	do	2	0	0
Grondines	do	0	10	0
Grovesend	do	0	10	0
Guelph	do	4	10	0
Hagersville	do	0	10	0
Haldimand	do	1	2	6
Halifax	do	0	9	2
Hall, Moulins de	do	0	2	6
Hamburg	do	0	10	0
Hampton	do	0	10	0
Harlem	do	0	10	0
Hartford	do	0	10	0
Harwich	do	0	10	0
Hastings	do	0	6	8
Hatley	do	1	0	0
Hawkesbury	do	3	0	0
Hawkesville	do	0	10	0
Hay	do	0	11	3
Heck's Corners	do	0	10	0
Hemmingford	do	0	12	6
Henryville	do	2	0	0
Herdsman's Corner	do	0	10	0
Hereford	do	0	10	0
Highland Creek	do	0	7	6
Hillier	do	1	10	0
Hillsburg	do	0	10	0
Holland Landing	do	4	0	0
Holton	do	0	10	0
Hornby	do	1	0	0
Horning, Moulins de	do	0	10	0
Houghton	do	0	17	6
Howick	do	0	10	0

Digitized by Google

(E. du Tableau No. 4.)

Tableau détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £	s.	d.
Hubbell, Chutes de	Maître de poste	0	10	0
Hull	do	1	0	0
Humber	do	0	10	0
Humberstone	do	0	10	0
Hunter's Corners	do	0	0	0
Hunterstone	do	0	10	0
Huntingdon	do	2	10	0
Huntley	do	0	15	0
Indiana	do	1	10	0
Industry	do	0	15	0
Ingersoll	do	2	10	0
Innisfil	do	0	10	0
Innisville	do	0	10	0
Inverness	do	0	10	0
Iona	do	0	7	6
Isle aux Noix	do	3	10	0
Isle Verte	do	0	15	0
Jamestown	do	0	5	10
Jarvis	do	0	12	6
Jerseyville	do	0	10	0
Jordon	do	1	0	0
Kamouraska	do	1	0	0
Katesville	do	0	10	0
Kemptville	do	1	10	0
Kennebec Line	do	0	5	0
Kenyon	do	0	10	0
Keswick	do	0	10	0
Kettleby, Moulins de	do	0	10	0
Kildare	do	0	10	0
Kilmarnock	do	0	15	0
Kilworth	do	0	10	0
Kincardine	do	0	12	6
King	do	1	0	0
Kingsey	do	1	0	0
Kingsey, Chutes de	do	0	10	0
Kingsville	do	0	10	0
Kirkwall	do	0	10	0
Kitley	do	1	0	0
Klineburg	do	0	9	2
Knowlton	do	0	10	0
Knowlton, Chutes de	do	0	10	0
La Baie	do	2	0	0
La Beauce	do	1	10	0
L'Acadie	do	2	0	0
La Chine	do	2	0	0
La Chute	do	1	0	0
Lacolle	do	0	15	0
La Guerre	do	0	10	0
Lakefield	do	0	10	0
Lake Temiscouata	do	0	7	6
Lambton	do	0	10	0
Lanark	do	2	0	0
Lancaster	do	2	10	0
Lanoraie	do	0	2	6
Lansdown	do	0	8	4
Laprairie	do	2	0	0
L'Assomption	do	2	10	0
Latta, Moulins de	do	0	10	0
Lavaltrie	do	0	10	0

Digitized by Google

(E. du Tableau No. 4.)

Tableau détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £	s.	d.
L'Avenir	Maître de poste	0	2	6
Lawrenceville	do	0	10	0
Leeds	do	1	0	0
Le Foulon	do	0	10	0
Lemonville	do	0	5	0
Lennox	do	0	10	0
Lennoxville	do	2	5	0
Les Bergeronnes	do	0	10	0
Les Eboulements	do	0	10	0
Les Escoumains	do	0	1	8
Lindsay	do	0	12	6
L'Islet	do	1	0	0
Litchfield	do	1	0	0
Petit Rideau	do	0	1	8
Lloydtown	do	0	17	6
Lobo	do	0	10	0
Lochaber	do	0	15	0
Lochiel	do	0	15	0
London	do	9	0	0
Longue Ile (Ecluse de)	do	0	2	6
Longue Pointe	do	0	10	0
Longueuil	do	1	0	0
Lonsdale	do	0	10	0
Lorette	do	0	10	0
L'Orignal	do	3	0	0
Lotbinière	do	0	15	0
Longhboro	do	0	15	0
Louisville	do	0	12	6
Lower Ireland	do	0	10	0
Lowville	do	0	10	0
Lyn	do	0	12	6
Lynden	do	0	10	0
Lyndhurst	do	0	10	0
McDonald's Corner	do	0	2	6
McGillivray	do	1	0	0
McKillop	do	0	15	0
McNab	do	0	15	0
Madoc	do	0	12	6
Magog	do	0	10	0
Maidstone	do	0	10	0
Maitland	do	0	15	0
Mallorytown	do	0	10	0
Manchester	do	0	5	0
Manatowaning	do	0	10	0
Manningville	do	0	13	9
Manvers	do	0	10	0
Mara	do	0	6	8
March	do	1	0	0
Mariposa	do	1	10	0
Markham	do	1	10	0
Marlow	do	0	5	0
Marmora	do	0	10	0
Marshville	do	1	5	0
Martintown	do	1	0	0
Marysville	do	0	10	0
Mascouche	do	0	10	0
Maskinongé	do	0	15	0
Massawippi	do	0	10	0
Matane	do	0	10	0

Digitized by Google

(E. DU TABLEAU No. 4.)

TABLEAU détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année.		
		£	s.	d.
Matilda	Maître de poste	1	10	0
Medonte	do	1	0	0
Melancthon	do	0	10	0
Melbourne	do	2	5	0
Melrose	do	0	10	0
Melville	do	0	10	0
Merrickville	do	2	5	0
Merrittsville	do	0	12	6
Mersea	do	0	10	0
Merton	do	0	10	0
Métis	do	1	0	0
Middleton	do	1	0	0
Milford	do	0	10	0
Mill Bank	do	0	10	0
Mill Brook	do	0	10	0
Mill Creek	do	1	0	0
Mill Grove	do	0	7	6
Millhaven	do	0	10	0
Mill Point	do	0	10	0
Milnsville	do	0	7	11
Milton, C. E.	do	0	10	0
Milton, C. O.	do	0	17	6
Mitchell	do	0	17	6
Mohawk	do	0	17	6
Moira	do	0	10	0
Mono, Centre	do	0	10	0
Mono, Moulins de	do	0	15	0
Montrose	do	0	3	4
Mont St. Hilaire	do	0	8	4
Moore	do	1	10	0
Morpeth	do	1	0	0
Morrisburg	do	1	10	0
Morven	do	0	15	0
Mosa	do	1	11	3
Moulinette	do	1	0	0
Mont Albion	do	0	4	2
Mont Elgin	do	0	10	0
Mont Johnson	do	0	10	0
Mont Pleasant	do	0	10	0
Mont St. Patrice	do	0	10	0
Mont Vernon	do	0	10	0
Mulmur	do	0	10	0
Murray	do	1	0	0
Murray Bay	do	1	10	0
Nanticoke	do	0	10	0
Napanee	do	3	0	0
Napier	do	0	10	0
Napierville	do	0	15	0
Nassagaweya	do	0	10	0
Nelson	do	4	0	0
New Aberdeen	do	0	10	0
Newboro	do	0	15	0
Newburg	do	0	17	6
New Carlisle	do	2	10	0
Newcastle	do	1	1	3
New Dundee	do	0	10	0
New Durham	do	0	10	0
New Glasgow	do	0	10	0
New Hamburg	do	0	10	0

Digitized by Google

(E. du Tableau No. 4.)

Tableau détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année.		
		£	d.	d.
New Hope	Maître de poste	0	10	0
New Ireland	do	0	10	0
New Land	do	0	2	6
New Liverpool	do	0	10	0
New Market	do	1	10	0
New Richmond	do	0	7	6
Newtown	do	0	2	6
Newton Robinson	do	0	5	10
Niagara	do	8	0	0
Nicolet	do	2	10	0
Nileston	do	0	10	0
Nissouri	do	0	2	6
Nithburg	do	0	10	0
Nobleton	do	0	10	0
Normanby	do	0	2	6
Normandale	do	0	15	0
Nord Adjala	do	0	10	0
Nord Augusta	do	0	12	6
Nord Georgetown	do	1	0	0
Nord Gower	do	0	10	0
Nord Huntley	do	0	10	0
Nord Lancaster	do	0	10	0
Nord Port	do	0	15	0
Nord Stukely	do	0	10	0
Nord Sutton	do	0	4	2
Nord Williamsburg	do	0	10	0
Norton Creek	do	0	10	0
Norval	do	1	0	0
Norwich	do	1	10	0
Norwood	do	0	15	0
Nottawasaga	do	0	10	0
Oakland	do	0	17	6
Oakridges	do	0	10	0
Oakville	do	1	10	0
Oakwood	do	0	12	6
Onondaga	do	0	10	0
Onslow	do	0	10	0
Ontario	do	0	10	0
Orangeville	do	0	10	0
Orillia	do	1	10	0
Ormstown	do	1	0	0
Oro	do	0	10	0
Orono	do	0	7	6
Osgoode	do	0	15	0
Oshawa	do	4	10	0
Osprey	do	0	10	0
Otonabee	do	0	17	6
Otterville	do	0	17	6
Owens Sound	do	1	15	0
Oxford, Moulins d'	do	0	7	6
Oznabruck	do	1	0	0
Pakenham	do	2	0	0
Palermo	do	1	10	0
Paris	do	2	2	6
Paspebiac	do	0	7	6
Pefferlaw	do	0	10	0
Pelham	do	1	0	0
Pembroke	do	1	0	0
Penetanguishene	do	5	10	0

Digitized by Google

(E. du Tableau No. 4.)

Tableau détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année.		
		£	s.	d.
Percé	Maître de poste	2	0	0
Percy	do	1	0	0
Perth	do	9	0	0
Perrytown	do	0	10	0
Peterboro	do	4	10	0
Petersburg	do	0	15	0
Petite Nation	do	0	15	0
Philipsburg, C. E.	do	4	0	0
Philipsburg, C. O.	do	0	10	0
Philipsville	do	0	2	6
Pickering	do	2	0	0
Picton	do	5	0	0
Pigeon Hill	do	0	10	0
Pike River	do	1	10	0
Pine Hill	do	0	10	0
Plantagenet	do	0	10	0
Plympton	do	0	10	0
Pointe Abino	do	0	10	0
Pointe à Cavagnol	do	0	10	0
Pointe au Chêne	do	0	5	0
Pointe aux Trembles, Québec	do	0	7	6
Pointe aux Trembles, Montréal	do	0	10	0
Pointe Claire	do	0	7	6
Pointe Fortune	do	0	10	0
Pointe Lévi	do	0	12	6
Pointe Platon	do	0	10	0
Pointe St. Pierre	do	4	0	0
Portage du Fort	do	2	0	0
Port Albert	do	0	10	0
Port au Persil	do	0	10	0
Port Burwell	do	0	17	6
Port Colborne	do	1	0	0
Port Crédit	do	0	10	0
Port Dalhousie	do	0	15	0
Port Daniel	do	0	10	0
Port Dover	do	3	0	0
Port Elmsley	do	0	7	6
Port Hope	do	3	10	0
Portland	do	0	10	0
Port Maitland	do	1	0	0
Port Nelson	do	0	5	10
Portneuf	do	1	0	0
Port Perry	do	0	5	0
Port Robinson	do	1	10	0
Port Rowan	do	1	2	6
Port Royal	do	0	10	0
Port St. François	do	0	10	6
Port Sarnia	do	2	10	0
Port Stanley	do	1	10	0
Port Talbot	do	0	15	0
Prescott	do	6	0	0
Preston	do	4	0	0
Priceville	do	0	10	0
Princeton	do	0	15	0
Proton	do	0	10	0
Puslinch	do	0	12	6
Queenston	do	20	0	0
Queensville	do	0	10	0
Rainham	do	0	10	0

Digitized by Google

(E. du Tableau No. 4.)

Tableau détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £	s.	d.
Rainham, Centre	Maître de poste	0	10	0
Ramsay	do	0	17	6
Rawdon, C. E.	do	0	10	0
Reach	do	0	15	0
Reading	do	0	5	0
Rednersville	do	0	10	0
Renfrew	do	1	0	0
Repentigny	do	1	0	0
Riceville	do	0	7	6
Richmond, C. E.	do	1	10	0
Richmond, C. O.	do	1	10	0
Richview	do	0	10	0
Richmondhill	do	1	10	0
Richwood	do	0	10	0
Ridgetown	do	0	2	6
Rigaud	do	0	15	0
Rimouski	do	1	0	0
Rivière David	do	0	10	0
Rivière au Canard	do	0	10	0
Rivière Maitland	do	0	10	0
Rivière Trent	do	2	10	0
Rivière des Prairies	do	0	10	0
Rivière du Loup, (en bas)	do	4	0	0
Rivière du Loup, (en haut)	do	1	10	0
Rivière Ouelle	do	0	15	0
Robinson	do	0	10	0
Rockton	do	0	10	0
Rolph	do	0	10	0
Romney	do	0	10	0
Rondeau	do	1	0	0
Ross	do	0	10	0
Rosebank	do	0	8	4
Roseville	do	0	2	6
Roslin	do	0	2	6
Rouge Hill	do	0	10	0
Rougemont	do	0	10	0
Roxton Falls	do	0	10	0
Rupert	do	0	10	0
Rushton's Corners	do	0	8	4
Russell	do	0	10	0
Russelltown	do	0	10	0
Ste. Adèle	do	0	10	0
Ste. Agathe	do	0	8	4
St. Aimé	do	0	15	0
St. Alphonse	do	0	5	10
St. André	do	0	10	0
St. Andrews, C E.	do	1	10	0
St. Andrews, C. W.	do	0	10	0
St. Anicet	do	0	10	0
Ste. Anne, Bout de l'Isle	do	1	0	0
Ste. Anne de la Pérade	do	1	0	0
Ste. Anne de la Pocatière	do	0	15	0
Ste. Anne des Monts	do	0	5	0
Ste. Anne des Plaines	do	0	10	0
Ste. Anne, Lincoln	do	0	10	0
St. Anselme	do	0	10	0
St. Antoine, Lotbinière	do	0	10	0
St. Antoine, Verchères	do	0	10	0
St. Arsène	do	0	10	0

Digitized by Google

(E. du Tableau No. 4.)

Tableau détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Year.		
		£	s.	d.
St. Athanase	Maître de poste	0	10	0
St. Augustin, Portneuf	do	0	5	10
St. Augustin, Deux-Montagnes	do	0	10	0
St. Barnabé	do	0	10	0
St. Barthélemi	do	0	10	0
St. Bazile	do	0	10	0
St. Benoit	do	0	12	6
St. Bernard	do	0	1	8
Ste. Brigite	do	0	10	0
St. Casimir	do	0	10	0
St. Catherine, C. E.	do	0	10	0
Ste. Catherine, C. O.	do	5	0	0
St. Césaire	do	1	0	0
St. Charles, Comté de Bellechasse	do	0	10	0
St. Charles, Comté de Richelieu	do	1	0	0
St. Christophe d'Arthabaska	do	0	10	0
Ste. Claire	do	0	10	0
St. Clet	do	0	10	0
St. Colomban	do	0	10	0
Ste. Croix	do	0	10	0
St. Cuthbert	do	0	10	0
St. Damase	do	0	9	2
St. Denis	do	1	0	0
St. Denis de la Bouteillerie	do	0	10	0
St. Didace	do	0	0	10
St. Dominique	do	0	2	6
St. Edouard	do	0	10	0
Ste. Elizabeth	do	0	15	0
St. Esprit	do	0	7	6
St. Eustache	do	2	0	0
Ste. Famille	do	0	10	0
St. Félix de Valois	do	0	10	0
Ste. Flavie	do	0	10	0
St. Francis	do	0	12	6
St. François, Bellechasse	do	0	10	0
St. François, Dorchester	do	0	7	6
St. François, Isle d'Orléans	do	0	10	0
St. Gabriel de Brandon	do	0	10	0
Ste. Geneviève	do	0	10	0
St. George, Dorchester	do	0	10	0
St. George, Huntingdon	do	0	10	0
St. George, Halton	do	1	0	0
Ste. Gertrude	do	0	8	4
St. Gervais	do	0	10	0
St. Giles	do	1	0	0
St. Grégoire	do	0	10	0
St. Henri	do	0	10	0
St. Hermas	do	0	10	0
St. Hilaire	do	1	2	6
St. Hugues	do	0	10	0
St. Hyacinthe	do	3	0	0
St. Irénée	do	0	9	2
St. Isidore, Dorchester	do	0	10	0
St. Jacob	do	0	10	0
St. Jacques	do	0	10	0
St. Jacques le Mineur	do	0	10	0
St. Janvier	do	0	10	0
St. Jean-Baptiste	do	0	10	0
St. Jean Chrysostôme	do	0	10	0

Digitized by Google

(E. du Tableau No. 4.)

Tableau détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année.		
		£	s.	d.
St. Jean des Chaillons	Maître de poste	0	10	0
St. Jean, Ile d'Orléans	do	0	10	0
St. Jean Port Joli	do	1	0	0
St. Jérome	do	0	10	0
St. Jean, Dorchester	do	10	0	0
St. Jean	do	0	10	0
St. Joseph	do	0	10	0
St. Jude	do	0	10	0
St. Laurent, Montréal	do	0	10	0
St. Laurent, Orléans	do	0	10	0
St Léon	do	0	10	0
St. Liu	do	0	7	6
St. Louis de Gonzague	do	0	10	0
Ste. Luce	do	0	10	0
St. Marc	do	0	10	0
Ste. Marguerite	do	0	10	0
Ste. Marie de Monnoir	do	0	10	0
St. Martin	do	1	5	0
Ste. Martine	do	0	10	0
Ste. Marthe	do	0	9	2
Ste. Marie, Blanchard	do	0	15	0
St. Mathias	do	0	10	0
St. Maurice	do	0	8	4
St. Michel	do	0	10	0
Ste. Monique	do	0	10	0
St. Nicholas	do	0	10	0
St. Ours	do	1	0	0
St. Paschal	do	0	10	0
St. Paul d'Industrie	do	0	10	0
St. Paul, Baie	do	0	10	0
St. Philippe	do	0	10	0
Ste. Philomène	do	0	10	0
St. Pie	do	1	0	0
St. Pierre, Bellechasse	do	0	7	6
St. Pierre les Becquets	do	0	15	0
St. Pierre, Orléans	do	0	10	0
St. Polycarpe	do	0	15	0
St. Raphael, Bellechasse	do	0	10	0
St. Raphael, C. O.	do	0	7	6
St. Raymond	do	0	7	6
St. Rémi	do	0	10	0
St. Roch des Aulnais	do	1	0	0
St. Roch l'Achigan	do	0	10	0
Ste. Rose	do	0	10	0
Ste. Scholastique	do	0	10	0
St. Simon, Rimouski	do	0	10	0
St. Simon, Yamaska	do	0	10	0
St. Stanislas	do	0	10	0
St. Sylvestre, Est	do	0	10	0
St. Sylvestre	do	0	10	0
Ste. Thérèse de Blainville	do	1	0	0
St. Thomas, E.	do	0	12	6
St. Thomas, O.	do	8	0	0
St. Timothé	do	0	10	0
Ste. Ursule	do	0	10	0
St. Valentin	do	0	10	0
St. Vallier	do	0	10	0
St. Vincent	do	1	10	0
St. Vincent de Paul	do	0	10	0

Digitized by Google

(E. du Tableau No. 4.)

Tableau détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année.		
		£	s.	d.
St. Zéphirin	Maître de poste	0	10	0
Sandhill	do	0	15	0
Sand Point	do	0	10	0
Sandwich	do	8	15	0
Saugeen	do	0	10	0
Sault-au-Récollet	do	0	10	0
Sault Ste. Marie	do	1	0	0
Scarboro	do	1	10	0
Scotch Block	do	0	10	0
Scotland	do	0	4	7
Sebringville	do	0	5	0
Seeley, Baie de	do	0	10	0
Seneca	do	1	10	0
Seymour, E	do	1	0	0
Seymour, O	do	1	0	0
Shakespeare	do	0	12	6
Shannonville	do	0	17	6
Sharon	do	0	10	0
Sheffield	do	0	18	0
Shefford Mountain	do	0	2	6
Sherbrooke	do	8	0	0
Sherrington	do	0	10	0
SilverCreek	do	0	2	6
SilverHill	do	0	10	0
Simcoe	do	8	0	0
Smith's Falls	do	3	10	0
Smithville, Hastings	do	0	10	0
Smithville, Lincoln	do	1	5	0
Sombra	do	0	15	0
Somerset	do	0	10	0
Soraba	do	0	9	2
Sud Bolton	do	0	10	0
Sud Ely	do	0	10	0
Sud Gloucester	do	0	15	0
Sud Gower	do	0	15	0
Sud Granby	do	0	5	0
Sud Hinchinbrook	do	0	10	0
Sud March	do	0	10	0
Sud Monaghan	do	0	12	6
Sud Mountain	do	0	10	0
Sud Potton	do Compte non reçu			
Sud Roxton	do	0	2	6
Sud Westmeath	do	0	10	0
Sud Zorra	do	0	4	2
Sparta	do	1	0	0
Spencerville	do	0	10	0
Spikes Corners	do	0	10	0
Springford	do	0	10	0
Springville	do	0	10	0
Stafford	do	0	10	0
Stamford	do	0	7	6
Stanbridge, Est	do	1	0	0
Stanfold	do	0	10	0
Stanley, Moulins de	do	1	0	0
Stanstead	do	6	0	0
Stevensville	do	0	10	0
Stirling	do	0	17	6
Stoco	do	0	10	0
Stoney Creek	do	2	0	0

Digitized by Google

(E. DU TABLEAU No. 4.)

TABLEAU détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année.		
		£	s.	d.
Storrington	Maître de poste	0	10	0
Stottville	do	0	10	0
Stouffville	do	0	15	0
Strabane	do	0	10	0
Straffordville	do	0	10	0
Stratford	do	2	0	0
Strathburn	do	0	10	0
Strathroy	do	0	10	0
Streetsville	do	1	10	0
Stukely	do	0	10	0
Sullivan	do	0	10	0
Summerstown	do	0	10	0
Summerville	do	0	10	0
Sunnidale	do	0	10	0
Pont suspendu	do	2	5	0
Sutherland's Corners	do	0	5	0
Sutton	do	0	10	0
Sydenham, Place	do	0	5	0
Tadousac	do	0	10	0
Tamworth	do	0	10	0
Tapleytown	do	0	7	6
Tecumseth	do	0	10	0
Temperanceville	do	0	12	6
Templeton	do	0	10	0
Terrebonne	do	0	15	0
Thamesford	do	0	10	0
Thamesville	do	0	10	0
Thistletown	do	0	10	0
Thomasburg	do	0	2	6
Thornhill	do	1	10	0
Thorold	do	3	10	0
Trois-Rivières	do	9	0	0
Thurlow	do	0	10	0
Tilbury, Est	do	0	10	0
Trafalgar	do	2	0	0
Trenholm	do	0	5	0
Tring	do	0	10	0
Trois Pistoles	do	0	10	0
Troy	do	0	9	2
Tullamore	do	0	10	0
Tuscarora	do	0	10	0
Tweed	do	0	5	0
Tyrconnell	do	0	10	0
Tyrone	do	0	10	0
Union	do	0	10	0
Unionville	do	0	10	0
Upton	do	0	10	0
Uxbridge	do	1	0	0
Valcartier	do	0	10	0
Vankleekhill	do	1	0	0
Varennes	do	0	10	0
Vaudreuil	do	1	0	0
Vaughan	do	1	2	6
Verchères	do	0	10	0
Victoria Corners	do	0	6	8
Vienna	do	1	10	0
Villanova	do	0	10	0
Vittoria	do	2	0	0
Vroomanton	do	0	5	0

Digitized by Google

(E. du Tableau No. 4.)

Tableau détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Année. £	s.	d.
Wakefield	Maître de poste	0	10	0
Wallace	do	0	10	0
Wallaceburg	do	0	12	6
Wallacetown	do	0	7	6
Walpole	do	0	12	6
Walsingham	do	0	15	0
Warsaw	do	0	10	0
Warwick	do	1	0	0
Washington	do	0	10	0
Waterdown	do	0	15	0
Waterford	do	2	0	0
Waterloo, E.	do	2	0	0
Waterloo, Kingston	do	0	10	0
Waterloo, O.	do	1	10	0
Waterville	do	0	5	0
Watson's Corners	do	0	10	0
Welland, Port	do	0	10	0
Wellesley	do	0	10	0
Wellington	do	1	10	0
Wellington Square	do	1	2	6
Ouest-Bolton	do	0	7	6
Ouest-Brome	do	0	10	0
Westbury	do	0	2	6
Ouest-Essa	do	0	10	0
Ouest-Farnham	do	0	10	0
Ouest-Flambro	do	1	0	0
Ouest-Huntingdon	do	0	10	0
Westmeath	do	0	15	0
Westminster	do	0	10	0
Weston	do	0	15	0
Ouest-Osgoode	do	0	10	0
Ouest-Port	do	0	12	6
Ouest-Shefford	do	0	10	0
Ouest-Woolwich	do	0	10	0
Whitby	do	5	0	0
Whitechurch	do	0	15	0
Whitefish	do	0	10	0
Whitehall	do	0	5	0
White Lake	do	0	10	0
Wick	do	0	4	2
Wilksburg	do	0	4	2
William Henry	do	3	0	0
Williams	do	0	10	0
Williamstown	do	1	0	0
Wilmot	do	0	12	6
Wilton	do	0	10	0
Winchester	do	0	10	0
Windham, Centre	do	0	7	6
Windsor	do	4	0	0
Windsor. Moulins de	do	0	7	6
Wolf, Isle de	do	0	15	0
Wolfstown	do	0	10	0
Wolverton	do	0	10	0
Woodburn	do	0	7	6
Woodford	do	0	6	8
Woodstock	do	7	5	0
Woolwich	do	0	10	0
Wotton	do	0	2	6
Yamachiche	do	1	15	0

Digitized by Google

(E. DU TABLEAU No. 4.)

TABLEAU détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Year.		
		£	s.	d.
Yamaska	Maître de poste	2	10	0
Yonge	do	0	10	0
York	do	1	0	0
York, Moulins de	do	0	13	9
Yorkville	do	0	10	0
Zone, Moulins de	do	0	10	0
Adamsville	5 avril, 1852	0	0	10
Ste. Marthe	do	0	2	6
St. Thomas, E.	5 octobre, 1851	0	7	6
Do	5 janvier, 1852	0	7	6
Trafalgar	5 avril, 1852	0	10	0
Vaughan	do	0	5	0
Lavaltrie	5 octobre, 1851	0	2	6
Do	5 janvier, 1852	0	2	6
Do	5 avril, 1852	0	2	6
Osprey	do	0	2	6
Rondeau	5 octobre, 1851	0	5	0
Do	5 janvier, 1852	0	5	0
Do	5 avril, 1852	0	5	0
Adolphustown	5 octobre, 1851	0	5	0
Do	5 janvier, 1852	0	5	0
Do	5 avril, 1852	0	5	0
Arnprior	do	0	5	0
Port au Persil	5 octobre, 1852	0	2	6
St. George, E.	5 avril, 1852	0	2	6
Winchester	do	0	2	6
Roslin	5 octobre, 1852	0	2	6
		995	11	1
	A ajouter, total de la première partie	2401	19	2
		3397	10	3

JAMES MORRIS,
Maître général des postes.

E. J. King,
Comptable.

Digitized by Google

(F. du Tableau No. 4)

Compte des sommes payées pour bois de chauffage et éclairage, pour l'usage du département des postes en Canada, pour l'année expirée le 31 mars 1853.

NOM.	DETAILS.	MONTANT. £ s. d.	MONTANT. £ s. d.
Trimestre expiré le 5 juill. 1852.			
Chas. Poston et Cie	Charbon fourni au département des postes	9 18 0	
Wm. Rusk	Bois de chauffage fourni au D. des P., Québec	14 13 3	
Jos. Whitehead	Chandelles fournis au bureau de poste, Québec	1 8 1	
Toussaint Lecompte	Bois de chauff. fourni au B. de P., Montréal	42 5 3	
Compagnie du gaz de Montréal	Gaz fourni au bureau de poste, Montreal	3 5 0	
Do. do. Kingston	Do. do. Kingston	2 1 10½	
Do. do. Toronto	Do. do. Toronto	2 17 5	
Do. do. Hamilton	Do. do. Hamilton	2 19 6	
Thos. Gray	Chandelles fournis au B. de P., Hamilton	0 5 7½	
			79 14 0
Trimestre expiré le 5 oct. 1852.			
Nouv. comp. du gaz de la cité	Gaz fourni au bureau de poste, Montréal	1 8 9	
Theodore Hart	Charbon do. do. do.	6 10 0	
Compagnie du gaz de Kingston	Appareils à gaz dans le B. de P., Kingston	3 2 8	
Do. do. do.	Gaz fourni au bureau de poste, Kingston	1 12 2	
Do. do. Toronto	Do. do. Toronto	3 9 9	
Do. do. Hamilton	Do. do. Hamilton	5 19 6	
			22 2 10
Trimestre expiré le 5 janv. 1853.			
T. D. Harrington	Bois de chauffage fourni au D. des P.	18 0 0	
J. Whitehead	Chandelles fournis au B. de P., Québec	5 14 5	
Compagnie du gaz de Montréal	Gas fourni au bureau de poste, Montréal	3 1 3	
Do. do. Kingston	Do. do. Kingston	6 2 9	
John Moses	Bois de chauffage do. do.	2 0 9	
A. Taylor	Charbon fourni au bureau de poste, Toronto	33 18 6	
Thos. Clarkson	Bois de chauffage do. do. do.	19 13 9	
Compagnie du gaz de Toronto	Gaz fourni au do. do. do.	6 18 0	
John Quin	Bois de chauff. fourni au B. de P., Hamilton	13 3 9	
Compagnie du gaz d'Hamilton	Gaz fourni au bureau de poste, do.	11 16 6	
Thomas Gray	Chandelles do. do. do.	1 6 10½	
			121 16 6½
Trimestre expiré le 31 mars 1853.			
Jas. Whitehead	Chandelles fournis au bureau de Québec	5 15 0	
Compagnie du gaz de Montréal	Gas fourni au bureau de Montréal	7 13 9	
Do. do. Kingston	Do. do. Kingston	4 3 0	
John Moses	Bois de chauff. fourni au bureau de Kingston	2 18 0	
Compagnie du gaz de Toronto	Gaz fourni au bureau de Toronto	28 1 0	
Isaac Weeks	Sciage du bois de chauff., bureau de Toronto	2 2 8	
Compagnie du gaz d'Hamilton	Gaz fourni au bureau d'Hamilton	4 5 0	
			54 18 5
Année expirée le 31 mars 1853		£	278 11 9½

JAMES MORRIS,
Maître général des postes.

E. J. King,
Comptable.

Digitized by Google

(G. du Tableau No. 4.)

Compte des sommes payées pour dépenses diverses à compte du département des postes en Canada, pour l'année expirée le 31 mars 1853.

NOM.	DETAILS.	MONTANT. £ s. d.	MONTANT. £ s. d.
Trimestre expiré le 5 juill. 1852.			
T. D. Harrington, ...	Dépêches télégraphiques	10 14 6	
J. Bouchette, ...	Copie d'une carte du Canada par Bouchette.	3 0 0	
Thos. McLear, ...	Deux exemplaires de "Smith's Canada," ...	3 0 0	
M. L. Pense, ...	Souscription au *Kingston Argus*...	0 12 6	
Thos. McLear, ...	1 copie de "Smith's Canada" pour l'I. B. P., (C. O.)	1 10 0	
Comp. du télégraphe de l'A. S. B.	Dépêches télégraphiques	2 3 10	
E. S Freer, I. B. P., (C. E.) ...	Do.	0 7 5	
Jno. Dewe, do. (C. O.) ...	Do.	1 12 4	
Do. do. ...	Frais de poste...	1 7 5	
Do. do. ...	Menues dépenses de bureau	1 3 9	
H. A. Wicksteed, do. (C. C.) ...	Dépêches télégraphiques	0 12 6	
M. Loof, ...	Nettoyer le bureau de l'I. B. P., (C. E.) ...	0 11 9	
R. Carney, Owen's Sound, ...	Dresser l'acte de caut. d'un cont. de la malle	0 7 6	
			27 3 6
Trimestre expiré le 5 oct. 1852.			
A. Woodgate, ...	Dépenses remboursées à l'assurance Union pour sauvetage d'effets de Poste naufragés	1 11 0	
J. J. Vinet,...	Intérêt sur le prix d'achat d'un emplacement à Montréal	1 5 0	
R. W. McKay, ...	Quatre copies du "Quebec Directory," ...	1 10 0	
J. Monk, ...	Carte du Canada	1 10 0	
A. McLeod, ...	Carte de la division postale Est du Canada...	2 10 0	
Thos. Cary, ...	Souscription au *Quebec Mercury*...	1 0 0	
Propriét. du *Norfolk Messenger*	Une année de souscription à ce papier ...	0 15 0	
T. D. Harrington, ...	Dépêches télégraphiques	9 15 2	
Cie. du télég. de Québec et Halifax	Do.	1 0 3	
E. S. Freer, ...	Do.	0 8 0	
Jno. Dewe,...	Do.	2 7 6	
Do.	Frais de poste...	2 16 6	
Do.	Menues dépenses de bureau...	2 10 0	
H. A. Wicksteed, ...	Dépêches télégraphiques	1 5 10	
Jno. Armour, ...	Commission sur la vente de timbres de poste	3 4 1½	
R. Deacon, ...	Dépêches télégraphiques	0 12 7	
Jas. Leslie,...	Dépenses incidentes	3 15 4	
			37 16 3½
Trimestre expiré le janv. 1853.			
T. D. Harrington, ...	Dépêches télégraphiques	16 14 5	
E. S. Freer, I. B. P., (C. E.) ...	Do.	0 5 10	
H. A. Wicksteed, I. B. P., (C.E.)	Do.	0 10 0	
Jno. Dewe, I. B. P., (C. O.) ...	Do.	2 17 6	
Do. do. ...	Menues dépenses de bureau	7 0 4½	
Do. do. ...	Frais de poste pour affaires	2 9 3	
Armour et Cie.	Carte des townships	1 5 0	
E. Whitefield, ...	Copie du plan de Québec	1 5 0	
Hamilton et frères	Dépenses pour retrouver une lettre	4 19 7	
M. Plamondon, ...	Couper et fendre du bois	1 5 0	
C. Laparle, ...	Charrier du bois au bureau de l'I. B. P., (C. E.)...	0 10 0	
Jno. Armour, ...	Commission sur la vente de timbres de poste	4 15 0	
R. Deacon, ...	Dépêches télégraphiques	0 8 1½	
Jas. Leslie, ...	Dépenses incidentes	10 8 11	
Thos. Haworth, ...	Louage d'un coffre-fort à l'épreuve du feu pour le M. P. de Toronto...	3 0 0	
G. Baker, M. P., Bytown, ...	Dépêches télégraphiques	0 1 8	
G. H. Napier, ...	Services comme notaire...	0 15 0	
			58 10 8
	Porté en l'autre part ...		£123 10 5½

Digitized by Google

(G. du Tableau No. 4.)

Compte des sommes payées pour dépenses diverses, etc.—(*Continuation.*)

NOM.	DETAILS.	MONTANT. £ s. d.	MONTANT. £ s. d.
Trimestre expiré le 31 *mars* 1853.			
	Rapporté de l'autre part ...	.....	123 10 5½
T. D. Harrington, ...	Dépêches télégraphiques	19 5 8	
Ed. Allan, ...	Enlever la neige de la cour du département des postes	4 0 0	
H. A. Huddell, ...	Services extra pour recevoir et expédier la malle de l'ouest après les heures de bureau	6 5 0	
Virgil & Co.'s Express, ...	Fret et transport d'une caisse pour le département des postes	2 5 0	
C. Laparle, ...	Charrier du bois pour l'I. B. P., (C. E.) ...	1 0 0	
Jno. Dew, ...	Menues dépenses de bureau	15 3 10	
Do.	Dépêches télégraphiques	5 3 4½	
Do.	Frais de poste...	2 5 3½	
A. McLeod,...	Ecritaux pour le D. des P.	1 17 4	
H. A. Wicksteed, ...	Dépêches télégraphiques ... ...i	1 3 2	
Jno. Armour, ...	Commission sur la vente de timbres de poste	5 4 8	
S. E. Dawson, ...	Do. do. do.	0 10 0	
Comp. de bat. à vap. de St. Laurt.	Fret sur des caisses appartenant au D. des P. entre Québec et Montréal...	1 17 6	
Jas. Leslie, ...	Dépenses incidentes	1 0 3	
Jno. McNamee, ...	Dépenses diverses sur la route entre Toronto et New York pendant qu'il était chargé de la malle anglaise...	0 6 3	
			67 7 4
Année expirée le 31 *mars* 1853.	... ...	... ... £	190 17 9½

JAMES MORRIS,
Maître général des postes.

E. J. King,
Comptable.

Digitized by Google

RAPPORT No. 5.

TABLEAU de tous les contrats faits pour le transport de la malle, dans la province du Canada, dans l'année expirée le 31 mars 1853,—indiquant, pour chaque contrat, la date et la durée présumée,—le nom de l'entrepreneur,—les routes comprises dans le contrat, avec la longueur de chaque,—le temps de l'arrivée et du départ à l'extrémité de chaque route,—le mode de transport convenu, et le prix que devra payer le département.

Digitized by Google

RAPPORT

TABLEAU de tous les contrats faits pour le transport de la malle, dans la province
la date et la durée présumée,—le nom de l'entrepreneur, les routes comprises
à l'extrémité de chaque route,—le mode de transport convenu et le prix que

Route.		Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	Départ.	
De	à				Jours.	Heures.
Amherstburg					Lundi, mer. ven.	1 P.M.
	Rondeau	Horatio Nelson	68	3	Mardi, jeudi, sam.	3 A.M.
Albion					Quoti., dim. ex.	5 A.M.
	Thistletown	Geo. Taylor	14	6	Quoti., dim. ex.	5 P.M.
Albion					Lundi, mer. ven.	6 P.M.
	Sand Hill	Geo. Taylor	5	3	Lundi, mer. ven.	7½ "
Amherstburg					Quotidiennement	2 P.M.
	Windsor	T. M. Taylor	18	7	Quotidiennement	5 A.M.
Atherly					Mardi	8 A.M.
	Orillia	William C. McMullen	3	2	Vendredi	9 A.M.
Ashburn					Samedi	10 A.M.
	Brooklin	Joseph Robson	4	1	Samedi	11½ "
Ayr					Samedi	1 P.M.
	Roseville	J. R. Detweller	5	1	Samedi	3 P.M.
Adjala					Lundi	9 A.M.
	Athlone	John Bart	4	1	Lundi	10½ "
Bronte					Quotidiennement	5 P.M.
	Milton	Thos. Thompson	10	6	Dimanche excepté.	5 A.M.
Do Milton					Mardi	8 A.M.
	Acton		12	2	Vendredi	Midi.
Burford					Quotidiennement	5 A.M.
	Dereham	Geo. Babcock	28	6	Dimanche excepté.	Midi.
Berlin					Mardi	1 P.M.
	Wellesley	J. Brown	15	2	Vendredi	8 A.M.
Belford					Mardi	11 A.M.
	Markham	Jacob Dafoe	4½	2	Vendredi	12½ n.
Branchton					Mercredi	Midi.
	Galt	A. Burnett	5	2	Samedi	2 P.M.
Bond Head					Mardi	8 A.M.
	Cookstown	A. St. Clair	7	2	Samedi	10 A.M.
Bentinck					Mardi	10 A.M.
	Kincardine	Cowan Keys	47	1	Lundi	8 A.M.
Bradford					Quotidiennement	8 A.M.
	Cookstown	Geo. Taylor	13	6	Dimanche excepté.	4 P.M.
Beaverton					Mardi	2 P.M.
	Mara	William Ritchie	8	2	Samedi	10 A.M.
Brock					Vendredi	7 A.M.
	Wick	R. McAllister	5	1	Vendredi	9 A.M.
Carradoc					Jeudi	7 A.M.
	Lobo	E. Michell	12	2	Samedi	11 A.M.
Campbell's Cross					Lundi, jeudi	6 A.M.
	Edmonton	A. Campbell	5	3	Samedi	8 A.M.
Cheltenham					Quotidiennement	4 A.M.
	Cooksville	Nelson Davis	23	6	Dimanche excepté.	5½ P.M.
Churchville					Quotidiennement	9 P.M.
	Streetsville	Jabez Lewis	4½	6	Dimanche excepté.	7½ "
Carlisle					Mardi	8 A.M.
	Waterdown	Robt. Irvine	6½	2	Vendredi	10½ "
Chatham					Lundi, mer. ven.	4 P.M.
	Rondeau	T. M. Taylor	12	3	Mardi, jeudi, sam.	3 A.M.
Cookstown					Jeudi	8 A.M.
	Mono	Geo. Taylor	32	1	Mercredi	8 A.M.
Carradoc					Mercredi	7 A.M.
	London	E. Michell	18	2	Samedi	1 P.M.

Digitized by Google

No. 5.

du Canada, dans l'année expirée le 31 mars 1853—indiquant pour chaque contrat dans le contrat, avec la longueur de chaque,—le temps de l'arrivée et du départ, devra payer le département.

Arrivée. Jours.	Arrivée. Heures.	Mode de transport.	Prix stipulé. £	s.	d.	Commencement du contrat.	Fin du contrat.
						1852	1856
Mardi, jeudi, sam.	5 P. M.	Wagon, Cutter ou sleigh	295	0	0	6 juin	5 juin
Mardi, jeudi, sam.	3 A. M.						
Quotidiennement .	8 P. M.	Diligence à passagers.....	9	0	0	6 septembre.	5 septembre
Dimanche excepté.	8 A. M.						
Lundi, mer., ven. .	8½ P. M.	A cheval, wagon, cutter ou					
Lundi, mer., ven. .	7 P. M.	Sleigh	14	10	0	6 septembre.	5 septembre
Quotidiennement .	9 A. M.	Diligence à passagers.....	98	0	0	6 octobre ..	5 octobre
Quotidiennement .	6 P. M.						
Mardi	10 A. M.	A cheval, wagon, cutter ou					
Vendredi.....	9 A. M.	Sleigh	7	10	0	6 novembre.	5 novembre..
Samedi	12½ P. M.	A cheval, wagon, cutter ou					
Samedi	11 A. M.	sleigh	5	4	0	6 décembre.	5 décembre
Samedi	4 P. M.	A cheval, wagon, cutter ou					
Samedi	2 P. M.	sleigh	5	0	0	25 décembre.	24 décembre
						1853	1857
Lundi	11½ A. M.	A cheval, wagon, cutter ou					
Lundi	10 A. M.	sleigh.....	8	0	0	6 mars	5 mars
						1852	185
Quotidiennement .	7 A. M.	Diligence à passagers.....					
Dimanche excepté.	7 P. M.						
Mardi	2 P. M.	A cheval, wagon, cutter ou	50	0	0	6 juin	5 juin
Vendredi.....	10 A. M.	sleigh.....					
Quotidiennement .	6 P. M.	Diligence à passagers.....	170	0	0	6 juin	5 juin
Dimanche excepté.	11 A. M.						
Mardi	11 A. M.	A cheval, wagon, cutter ou					
Vendredi.....	4 P. M.	sleigh	30	0	0	6 juillet....	5 juillet
Mardi	1½ P. M.	A cheval, wagon, cutter ou					
Vendredi.....	Midi.	sleigh	10	0	0	6 juillet....	5 juillet
Mercredi	3 P. M.	A cheval, wagon, cutter ou					
Samedi	1 P. M.	sleigh	12	10	0	6 Août	5 août
Mardi	11½ A. M.	A cheval, wagon, cutter ou					
Samedi	9½ A. M.	sleigh	20	0	0	6 septembre.	5 septembre
Mardi	2 P. M.	A pied, ou à cheval, dans un					
Vendredi	4 P. M.	wagon ou cutter....	59	0	0	6 octobre...	5 octobre
Quotidiennement .	6 P. M.	Diligence à passagers.	25	0	0	6 octobre...	5 octobre
Dimanche excepté.	10 A. M.						
Mardi	Midi.	A cheval, wagon, cutter ou					
Samedi	2 P. M.	sleigh	13	0	0	6 novembre.	5 novembre
Vendredi.....	10 A. M.	A cheval, wagon, cutter ou					
Vendredi.....	8 A. M.	sleigh	6	0	0	6 novembre.	5 novembre
Mercredi	1½ P. M.	A cheval, wagon, cutter ou					
Samedi	9½ A. M.	sleigh	22	2	0	6 août	5 août
Lundi, jeudi	9½ A. M.	A cheval, wagon, cutter ou					
Samedi	7½ A. M.	sleigh	13	0	0	6 septembre.	5 septembre
Quotidiennement .	11 P. M.	Diligence à passagers.....	47	0	0	6 septembre.	5 septembre
Dimanche excepté.	8 A. M.						
Quotidiennement .	8½ P. M.	A cheval, wagon, cutter ou					
Dimanche excepté.	10 P. M.	sleigh	35	12	6	6 septembre.	5 septembre
Mardi	Midi.	A cheval, wagon, cutter ou					
Vendredi	9½ A. M.	sleigh	10	0	0	6 octobre...	5 octobre
Mardi, jeudi, sam.	5½ A. M.	A cheval, wagon, cutter ou					
Lundi, mer., ven. .	6½ P. M.	sleigh	39	0	0	6 octobre...	5 octobre
Mercredi	4 P. M.	A cheval, wagon, cutter ou					
Jeudi	4 P. M.	sleigh	40	0	0	6 octobre...	5 octobre
Mercredi	5 P. M.	A cheval, wagon, cutter ou				1853	1857
Samedi	11 A. M.	sleigh	33	0	0	6 février ...	5 février

Digitized by Google

TABLEAU de tous les contrats faits pour le transport de la malle, dans la pro

Route. De	Route. à	Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	Départ. Jours.	Départ. Heures.
Canboro					Mardi, jeu., sam.	8 A. M.
	Chippewa	D. Coleman	36	3	Lundi, mer., ven.	8 A. M.
Dundas					Mardi	1½ P. M.
	Millgrove	John Hunt	3	2	Vendredi	9 A. M.
Drummondville					Quotidiennem'nt	5 P. M.
	Pont suspendu	John Henry	3	6	Dimanche excep.	3 P. M.
Dresden					Mardi et ven.	8 A. M.
	Mosa	A. Armstrong	30	2	Lundi et jeudi	8 A. M.
Elginfield					Mardi	7 A. M.
	Williams	Colin McKenzie	15	1	Mardi	Midi.
Epsom					Lundi	10 A. M.
	Uxbridge	Thos. English	6	2	Samedi	Midi.
Esquesing		Milton Davis			Quotidiennem'nt	8 P. M.
	Georgetown		2	6	Dimanche excep.	4 A. M.
Erin					Quotidiennem't.	3 A. M.
	Cooksville		31	6	Dimanche excep.	5 P. M.
Erin					Jeudi	6 A. M.
	Guelph	H. P. Thompson	20	1	Jeudi	Midi.
Erin					Mardi	6 A. M.
	Garafraxa	H. P. Thompson	18	1	Vendredi	Midi.
Ennis					Mercredi	8 A. M.
	Plympton	Charles Little	10	1	Mercredi	2½ P. M.
Errol					Mercredi	9½ A. M.
	Port Sarnia	J. Bartholemew	12	2	Samedi	2 P. M.
Elginfield					Lun., mer., ven.	6 A. M.
	St. Mary	Michael Seger	14	3	Lun., mer., ven.	Midi.
Georgetown					Mercredi	8 45 A.M.
	Glenwilliams	Jacob Williams	2	2	Samedi	8 A. M.
Georgetown					Quotidiennem'nt	4½ A. M.
	Toronto	Robert Stephens	38	6	Dimanche ex.	2½ P. M.
Galt					Quotidiennem'nt	10 P. M.
	Goderich	Francis Lowell	82	6	Dimanche ex.	7 P. M.
Goderich					Quotidiennem'nt	7 A. M.
	London	Seger Kielly et Gentles	64	6	Dimanche ex.	11 A. M.
Grimsby					Quotidiennem'nt	11½ A. M.
	Smithville	E. Harkness	7	6	Dimanche ex.	9 A. M.
Smithville					Mardi, jeudi	2 P. M.
	Welland Port		9	3	Samedi	5 P. M.
Guelph					Quotidiennem'nt	4 P. M.
	Hamilton, viâ Galt	H. Weeks	41	7	Quotidiennem'nt	6 P. M.
Guelph					Quotidiennem'nt	4 P. M.
	Hamilton, viâ Brock Road	John Beavis	33	6	Quotidiennem'nt	6 P. M.
Gormley's Corners					Mardi	9 A. M.
	Richmond Hill	James Gormley	12	2	Vendredi	12½ P. M.
Hamilton					Quotidiennem'nt	7 A. M.
	Lewiston, touching at Port Dalhousie	Capt. Masson	60	6	Dimanche ex.	1 P. M.
Hamilton					Quotidiennem'nt	7 P. M.
	Paris, viâ St. Geo.	James Kennedy	30	6	Dimanche ex.	8 A. M.
Hartford					Mercredi	7 A. M.
	Waterford	John Bailie	6	2	Samedi	10½ A. M.
Harwich					Vendredi	8 A. M.
	Morpeth	T. M. Taylor	12	1	Vendredi	1 P. M.
Hamilton					Mardi, jeudi	2 P. M.
	Mount Albion	William Cook	7	3	Samedi	8 A. M.
Hamilton					Quotidiennem'nt	8 A. M.
	Niagara	D. P. Haynes	54	7	Quotidiennem'nt	2 P. M.
Hamilton					Quotidiennem'nt	8 A. M.
	Paris, viâ Gov. R.	Milton Davis	27	6	Dimanche ex.	4 P. M.

Digitized by Google

vince du Canada, dans l'année expirée le 31 mars, 1853, etc.—(*Continuation.*)

Arrivée. Jours.	Heurse.	Mode de transport.	Prix stipulé. £ s. d.	Commencement du contrat.	Fin du contrat.
Lundi, mer., ven.	4 P. M.	A cheval, wagon, cutter ou		1853	1857
Mardi, jeudi, sam.	4 P. M.	sleigh	148 17 6	6 février ...	5 février.
Mardi	10½ A. M.			1852	1856
Vendredi	3½ P. M.	..... Do	8 10 0	29 juin ...	28 juin.
Quotidiennement .	4 P. M.				
Dimanche excepté.	6 P. M.	..... Do	35 0 0	6 juillet ...	5 juillet.
Lundi et joudi...	2 P. M.				
Mardi et vendredi	2 P. M.	..... Do	65 0 0	6 octobre ..	5 octobre.
Mardi	4 P. M.				
Mardi	11 A. M.	..... Do	15 0 0	6 mai.....	5 mai.
Lundi	1 P. M.				
Samedi	11 A. M.	..... Do	19 10 0	6 juillet ...	5 juillet.
Quotidiennement .	4½ A. M.				
Dimanche excepté.	8½ P. M.	Diligence à passengers	95 0 0	6 septembre.	5 septembre.
Quotidiennement .	10 P. M.				
Dimanche excepté.	8 A. M.				
Jeudi	5 P. M.	A cheval, wagon, cutter ou			
Jeudi	11 A. M.	sleigh	26 0 0	6 septembre.	5 septembre.
Mardi	4 P. M.				
Vendredi	10 A. M.	..... Do	22 15 0	6 septembre.	5 septembre.
Mereredi	5 P. M.				
Mereredi	10½ A. M.	..... Do	15 0 0	6 octobre...	5 octobre.
Mereredi	5 P. M.				
Samedi	12½ P. M.	..... Do	22 10 0	6 octobre...	5 octobre.
Lundi, mer., ven..	4 P. M.			1853	1857
Lundi, mer., ven.	10 A. M.	..... Do	40 0 0	6 janvier...	5 janvier.
Jeudi	8½ A. M.			1852	1856
Samedi	9¼ A. M.	..... Do	5 0 0	27 août	26 août.
Quotidiennement .	10 P. M.				
Dimanche excepté.	11 A. M.	Diligence à passengers	20 0 0	6 septembre.	5 septembre.
Quotidiennement .	Midi.				
Dimanche excepté.	3 P. M.	..... Do	160 10 0	6 octobre...	5 octobre.
Quotidiennement .	1 A. M.				
Dimanche excepté.	9 P. M.	..... Do	147 0 0	6 octobre...	5 octobre.
Quotidiennement .	10½ A. M.	Wagon, cutter ou diligence à			
Dimanche excepté.	1 P. M.	passager	.....		
Mardi, jeudi	7 P. M.	A cheval, ou dans un wagon			
Samedi	4 P. M.	ou cutter	85 0 0	6 décembre.	5 décember.
Quotidiennement .	1 A. M.			1853	1857
Quotidiennement .	11 P. M.	Diligence à passagers.....	200 0 0	6 mars....	5 mars.
Quotidiennement .	11½ P. M.	..... Do	95 0 0	6 mars.....	5 mars.
Quotidiennement .	9½ P. M.				
Mardi	3 P. M.	A cheval, wagon, cutter ou		1852	1853
Vendredi	11½ A. M.	sleigh	20 0 0	6 juillet....	1 juillet.
Quotidiennement .	6 P. M.				
Dimanche excepté.	Midi.	Bateau à vapeur	10s. per day.	1853 Ouver. de la navigation.	Clôture de la navigation.
Quotidiennement .	2 P. M.				
Dimanche excepté.	1 A. M.	Diligence à passagers.....	50 0 0	1852	1856
Mercredi	8½ A. M.			6 mai....	5 mai.
Samedi	Midi.				
Vendredi.....	4 P. M.	A cheval, wagon, cutter ou sleigh	18 0 0	6 mai.....	5 mai.
Vendredi.....	11 A. M.	..... Do	12 10 0	6 mai.....	5 mai.
Mardi et jeudi ...	10 A. M.				
Samedi	4 P. M.	..... Do	19 10 0	15 novembre.	14 novembre.
Quotidiennement .	1 A. M.			1853	1857
Quotidiennement .	7 P. M.	Diligence à passagers.....	395 0 0	6 mars	5 mars.
Quotidiennement .	8½ P. M.				
Dimanche exoepté.	12½ P. M.	..... Do	121 0 0	6 mars	5 mars.

Digitized by Google

TABLEAU de tous les contrats faits pour le transport de la malle, dans la pro

Route. De	Route. à	Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	Départ. Jours.	Départ. Heures.
Iona,					Mardi, jeudi et samedi	9 A. M.
	Port Talbot	James Philpot	2½	3		9.45
Ingersoll					Mardi, jeudi et samedi	8 A. M.
	Nissouri	C. Doty	16	3		Noon.
King					Mardi, jeudi et samedi	9 A. M.
	Oak Ridges	C. Pease	5	3		11 A. M.
Lloydtown					Quotidiennement,	4 A. M.
	Toronto	Lawrence Dale	34	6	diman. excepté	3 P. M.
London					Quotidiennement,	11 A. M.
	Port Sarnia	Seger et Kiely	61	6	diman. excepté	9 A. M.
London					Quotidiennement,	8 A. M.
	Port Stanley	Seger et Kiely	26	7	diman. excepté	1 P M.
Lemonville					Samedi	9 15 A. M.
	Stouffville	Jacob Brooks	6	1	Samedi	8 A. M.
London					Samedi	3 P. M.
	Wyton	Robt. C. Scatcherd	10	1	Samedi	10 A M.
Lynedoch					Vendredi	8.30 A. M.
	Middleton	John Manderville	4	1	Vendredi	10.30 A.M
Markham					Mardi et	7 A. M.
	Thornhill	William Morrison	13	2	Vendredi	11 A. M.
Moulins de Mono					Lundi et	8 A. M.
	Orangeville	Geo. Taylor	7	2	Vendredi	11 A. M.
Niagara					Quotidiennement,	8 A. M.
	St. Catharines (Hiver)	R. Warren	11	6	diman. excepté	Noon.
Newmarket					Vendredi	1 P. M.
	Newland	Richd. N. Manes	12	1	Vendredi	9 A. M.
Nelson					Mercredi et	11 A. M.
	Port Nelson	Thos. Easterbrook	5	2	Samedi	1 P. M.
Nassagaweya					Mercredi et	8 A. M.
	Nelson	Thos. Easterbrook	14	2	Samedi	3 P. M.
Nassagaweya					Mardi et	8 A. M.
	Guelph		14	2	Vendredi	Noon.
Oakland					Mardi et jeudi	2 P. M.
	Scotland	J. Westbrook	2	3	Samedi	1 P M.
Omagh					Lundi et mercredi,	5 30 P.M.
	Oakville (Route)	William Henderson	2½	3	Vendredi	6.15 P. M.
Onondaga					Mardi	9 A. M.
	Seneca	Charles Atkinson	10	2	Vendredi	1 P. M.
Orillia					Mardi	10 A. M.
	Oro, (Eté)	Donald Grant	11	2	Vendredi	6 A. M.
Owens Sound					Mardi	8 A. M.
	Saugeen	W. A. Corbett	25	2	Mercredi	8 A. M.
Port Dalhousie					Quotidiennement,	9 A. M.
	St. Catharines	D. C. Haynes	5	6	Dimanche rxcepté	10 A. M.
Port Dover					Quotidiennement,	1 P. M.
	Simcoe		8	6	Dimanche excepté	4 P. M.
Port Perry					Quotidiennement,	4 P. M.
	Whitby	H. Rowe	6	7	Dimanche excepté	7 A. M.
Port Perry					Murdi, jeu. et sam.	10 A. M.
	Lindsay	H. Rowe	3	3	Lundi, mer. et ven.	10 A. M.
Port Stanley					Mardi et	2 P. M.
	Vienna	E. Doty	26	2	Vendredi	6 A. M.
Paris		J. Cowls			De la Barrière de Paris, les mardi, jeudi et samedi à 11 A. M. Les mardis et samedis va à Wolverton, revient à la Barrière de Paris vers 2 P. M. Les jeudis va à Canning seulement et revient à la Barrière de Paris vers midi.	
Canning	Canning					
	Wolverton					

Digitized by Google

vince du Canada, durant l'année expirée le 31 mars 1853, etc.—(*Continuation.*)

Arrivée. Jours.	Arrivée. Heures.	Mode de transport.	Prix stipulé. £ s. d.	Commencement du contrat.	Fin du contrat.
Mardi, jeudi et ...	10.15 A.M	A cheval, wagon, cutter ou		1852.	1856.
Samedi	9.30 A.M	sleigh	10 0 0	26 janvier ...	25 janvier .....
Mardi et jeudi ...	4 P. M.			1853.	1857.
Samedi	Midi.	Do	50 0 0	6 février	5 février.
Mardi et jeudi ...	Midi.			1852.	1853.
Samedi	10 A. M.	Do	15 0 0	6 octobre.....	20 juin.
Quotidiennement,	11 P. M.			1852.	1853.
Diman. excepté.	11 A. M.	Diligence à passagers	100 0 0	6 septembre...	20 juin.
Quotidiennement,	9 P. M.			1852.	1856.
Diman. excepté.	11 P. M.	Do	47 0 0	6 octobre.....	5 octobre.
Quotidiennement,	5 P. M.				
Diman. excepté.	Noon.	Do	10 0 0	6 octobre.....	5 octobre.
Samedi	9 A. M.	A cheval, wagon, cutter ou			
Do	10.15 A.M	sleigh	7 10 0	6 novembre...	1er mai.
Do	Midi.	A cheval ou dans un cutter ...		1853.	1857.
Do	5 P. M.		19 10 0	6 janvier	5 janvier.
Vendredi.....	11.30 A.M	Do			
Do	9.30 A.M		6 5 0	6 février	5 février.
Mardi	2 P. M.	Do		1852.	1856.
Vendredi.....	10 A. M.		24 10 0	6 septembre...	5 septembre.
Lundi	1 P. M.	Do			
Vendredi.....	10 A. M.		17 10 0	6 octobre.....	5 octobre.
Quotidiennement,	2 P. M.				
Dimanche	10 A. M.	Diligence à passagers	3s. 6d. par voy.	24 décembre..	23 décembre.
					1853.
Vendredi.....	Midi.				
Do	4 P. M.	Do	6 5 0	6 octobre.....	1er mai.
Mercredi	2 P. M.			1853.	1857.
Samedi.....	Noon.	Do	10 0 0	6 février	5 février.
Mercredi	6 P. M.				
Samedi.....	10 A. M.	Do		1852.	1856.
Mardi	3 P. M.		59 0 0	6 décembre ...	5 décembre.
Vendredi.....	11 A. M.	Do			
Mardi, jeudi et	2 P. M.	A cheval, wagon, cutter or		1852.	1856.
Samedi	3 P. M.	sleigh	12 0 0	6 décembre ...	5 décembre.
Lundi, mer. et	6.45 P.M			1853.	1857.
Vendredi.....	6 P. M.	Do	9 15 0	21 mars	20 mars.
Mardi et	3 P. M.			1852.	1853.
Vendredi.....	11 A. M.	Do	27 10 0	6 décembre ...	30 juin.
				1853.	1857.
Mardi et	9 A. M.			Ouverture de	Fermeture de la
Vendredi.....	1 P. M.	Do	5s. par voy.	la navigation.	navigation.
Mercredi.....	4 P. M.	A pied, à cheval ou dans un		1853.	1853.
Mardi	4 P. M.	cutter	50 0 0	6 janvier	19 mai.
Quotidiennement,	11 A. M.	Dans un wagon, cutter ou dili-		1852.	1856.
Diman. excepté.	10 A. M.	gence à passagers	50 14 0	6 juin	5 juin.
Quotidiennement,	6 P. M.				1852.
Diman. excepté.	3 P. M.	Do	50 0 0	6 août	5 septembre.
Quotidiennement,	10 A. M.			1852.	1855.
Diman. excepté.	7 P. M.	Do	Rien.	6 septembre...	5 septembre.
Lundi, mer. et ven.	4 P. M.	Bateau à vapeur en été.....			1855.
Mardi, jeu. et sam.	4 P. M.	A cheval ou utter, (hiver) ...	Rien.	6 septembre...	5 septembre.
Mardi et	Noon.				1856.
Vendredi.....	8 P. M.	Diligence à passagers	50 0 0	6 septembre...	5 septembre.
		A cheval, wagon, cutter ou		1853.	1857.
		sleigh	33 15 0	6 janvier	5 janvier.

Digitized by Google

TABLEAU de tous les contrats faits pour le transport de la malle, dans la pro

Route.		Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	Départ.	
De	à				Jours.	Heures.
Port Nelson						
	Wellington Square		3			
Rondeau					Mardi, jeudi sam.	4 P. M.
	St. Thomas	T. M. Taylor	49	3	Lundi, mer. ven.	4 A. M.
Reach					Mardi, jeudi.	10 A. M.
	Uxbridge	—— Gould	10	3	Samedi	7 A. M.
St. Mary's					Mardi, jeudi	7 A. M.
	Stratford	Thos. Stoney	12	3	Samedi	Midi.
St. Thomas					Quotidiennement	4 P. M.
	Vienna	E. Doty	28	6	Dimanche excepté	5 P. M.
Pont suspendu					Quotidiennement	10 A. M.
	Niagara Falls, U.S.	——Henry	2	6	Dimanche excepté.	11 A. M.
Sombra						
	Wilksburg					
Pont suspendu					Quotidiennement	
	Pont suspendu, U. S.	A pied	¼	6	Dimanche excepté.	
St. Catherines					Quotidiennement	6 P. M.
	Pont suspendu	D. C. Haynes	11	6	Dimanche excepté.	11 A. M.
Toronto					Quotidiennement	7.30 A. M.
	Lewiston	Heron et Dick	42		Dimanche excepté.	1.30 P. M.
Tyrconnel					Mardi, jeudi	9.15 A. M.
	Wallacetown	Hugh Gunn	4½	3	Samedi	8 A. M.
Toronto					Quotidiennement	6 P. M.
	Hamilton, via Dundas Street	Geo. Taylor	46	7	Do	4 P. M.
Villanova					Mercredi et	9 A. M.
	Waterford	John McLaren	5	2	Samedi	10 A. M.
Wilmot					Mardi et	8 A. M.
	Wolverton	John Hayes	15	2	Samedi	1 P. M.
Belleville	Sterling	Patrick Hughes	16	6	Quoti., Dim. ex.	8 A. M.
		Retourne à Belleville			Do	1 P. M.
Bishops Mills	North Augusta	James Wilcox	10	1	Lundi	Noon.
		Retourne à N. Augusta			Do	3 P. M.
Camden, Est	Tamworth	Samuel Hicks	15	2	Mardi et samedi	8 A. M.
		Retourne à Tamworth			Do	Midi.
Cobden	Ross	Jason Gould	15	2	Lundi et vendredi	4 A. M.
		Retourne à Cobden			Do	5 P. M.
Cobourg	Gores Landing	Adam King	12	2 W.	Mardi et vendredi	9 A. M.
		Retourne à Cobourg		6 S.	Do	1 P. M.
Cobourg	Percy	John Fraser	30	3	Lun. mer. et ven.	9 A. M.
		Retourne à Cobourg			Mardi. jeu. et sam.	9 A. M.
Cobourg	Port Hope	William Bletcher	7	6	Quo. dimanche ex.	8 A. M.
		Retourne à Cobourg			Do	2.30 A.M.
Emily	Downeyville	A. English	5½	2	Lundi et vendredi	4 P. M.
		Retourne à Emily			Do	6 P. M.
Gower Point	Westmeath	James Dickson	9	1	Samedi	8.30 A.M.
		Retourne à Gower Point			Do	Midi.
Kingston	Cape Vincent	George Mink	11	6	Quo. dimanche ex.	6 P. M.
		Retourne à Kingston			Do	1 P. M.
Kingston	Brighton	William Bowen	74	6		
		Durant la navigation laisse Kingston			Quoti. samedi ex.	5 P. M.
		A son retour laisse Brighton			Do	5 A. M.
		Durant l'hiver laisse Kingston			Do	7 A. M.
		A son retour laisse Brighton			Quo. dimanche ex.	5 A. M.

Digitized by Google

vince du Canada, dans l'année expirée le 31 mars, 1853, etc.—(*Continuation.*)

Arrivée. Jours.	Arrivée. Heures.	Mode de transport.	Prix stipulé. £ s. d.	Commencement du contrat.	Fin du contrat.
.....	.....	A pied, à cheval, en wagon		1852.	1856.
.....	.....	ou Cutter	.....	6 septembre...	5 septembre.
					1856.
Mardi jeu. et Sam.	2 A. M.				
Do	2 P. M.	Diligence à passagers	240 0 0	6 juin	5 juin.
Mardi, jeudi	9 A. M.	A cheval, wagon, cutter ou			1856.
Samedi	Midi.	sleigh	45 0 0	6 septembre...	5 septembre.
Mardi et jeudi.....	3 P. M.				
Samedi	10 A. M.	Do	39 0 0	6 juin	5 juin.
Quotidiennement..	11 P. M.				
Dimanche excepté	10 P. M.	Diligence à passagers	100 0 0	6 juin	5 juin.
Quotidiennement..	11.30 A M.	A cheval, wagon, cutter ou			1853.
Dimanche excepté.	10.30 A.M.	sleigh	.....	24 septembre..	17 janvier.
					1856.
.....	.....	....	.....	6 octobre.....	5 octobre.
Quotidiennement..	.....				
					1857.
Dimanche excepté.	.....	A pied.....	.....	17 janvier ...	16 janvier.
Quotidiennement..	1 P. M.				1854.
Dimanche excepté.	8 P. M.	Diligence à passagers	50 0 0	17 janvier ...	16 janvier.
Quotidiennement...	5.30 P. M.			1852.	1855.
Dimanche excepté.	11.30 A.M.	Bateau à vapeur.....	£3 per day.	6 octobre.....	5 octobre.
Mardi, jeudi et ...	9 A. M.	A cheval, wagon, cutter ou		1853.	1854.
Samedi	10.15 A.M.	à pied	14 0 0	26 janvier ...	25 janvier.
Quotidiennement..	1 A. M.				
				1853.	1856.
Do	3 A. M.	Diligence à passagers	393 0 0	6 mars.....	5 mars.
Mercredi et.....	11 A. M.	A cheval, wagon, cutter ou		1852.	1856.
Samedi	10 A. M.	sleigh	8 0 0	6 septembre...	5 septembre.
Mardi et	5 P. M.			1853.	1857.
Samedi	Midi.	Do	28 0 0	6 janvier.....	5 janvier.
Quo., dimanche ex.	11 A. M.	Wagon et cutter	117 0 0	Janvier, 1853.	Janvier, 1857 ..
Do	4 P. M.				
Lundi	2 P. M.	A cheval et cutter	10 0 0	Janvier, 1853.	Janvier, 1857 ..
Do	5 P. M.				
Mardi et samedi..	11 A. M.	Do	23 10 0	Juillet, 1852.	Juillet, 1856 ..
Do	3 P. M.				
Lundi et vendredi	8 A. M.	Diligence	24 0 0	Octobre; 1852	Octobre, 1856..
Do	9 P. M.				
Mardi et vendredi	Midi.	Do	20 0 0	Fév., 1852...	Février, 1856 ..
Do	4 P. M.				
Lundi, mer. ven..	8 P. M.	Do	120 0 0	Janvier, 1853.	Janvier, 1857 ..
Mar. mer. et ven...	8 P. M.				
Quo., dimanche ex.	9.15 A. M.	Do	39 0 0	Juin, 1852...	Juin, 1856 ....
Do	3.45 P. M.				
Lundi et vendredi	5 P. M.	A cheval et cutter.....	11 0 0	Avril, 1853..	Avril, 1857....
Do	7 P. M.				
Samedi	10 A. M.	Do	10 0 0	Août, 1852...	Août, 1856 ....
Do	1.30 P. M.				
Quo., dimanche ex.	9 P. M.	Bateau et cutter	57 10 0	Avril, 1852..	Avril, 1856....
Do	4 P. M.				
Quo., dimanche ex.	2 P. M.				
Do	8 P. M.	Diligence	375 0 0	Avril, 1852..	Avril, 1856....
Quo., samedi ex...	10 P. M.				
Quo., dimanche ex.	8 P. M.				

Digitized by Google

TABLEAU de tous les contrats faits pour le transport de la malle, dans la pro-

Route. De	Route. à	Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	Départ. Jours.	Départ. Heures.
Kingston	Cobourg	George Mink	94	7		
		Durant la navigation laisse Kingston	....	....	Quotidiennement	4 P. M.
		Durant la navigation laisse Cobourg	....	....	Do	9 A. M.
		Durant l'hiver laisse Kingston	....	....	Do	7 A. M.
		Durant l'hiver laisse Cobourg	....	....	Do	7 A. M.
Long Island Locks	Richmond	Samuel Stuart	10	2 S.	Lundi et vendredi	8 A. M.
		Revient à Richmond	....	....	Do	11 A. M.
		Durant l'hiver	....	1	Lundi	8 A. M.
		Revient à Richmond	....	....	Do	11 A. M.
Pembroke	Sud Westmeath	Aaron Sweezey	10	3	Lundi, mer. et ven.	5 A. M.
		Revient à Pembroke	....	....	Do	2 P. M.
Picton	Belleville	William H. Alexander	23	3	Do	8 A. M.
		Revient à Picton	....	....	Do	3 P. M.
Picton	Green Point	William H. Alexander	9	1	En été, vendredi	Midi.
					En hiver, mardi	Midi.
		Revient à Picton	....	....	....	3 P. M.
Port Hope	Metcalfe	Bletcher, frères	30	3	Lundi, mer. et ven.	9 A. M.
		Revient à Port Hope	....	....	Mardi, jeudi et sam.	9 A. M.
Prescott	Bytown	Samuel Wilson	61	6	Quotidienn., dim. ex.	Midi.
		Revient à Prescott	....	....	Do	8 A. M.
Smiths Falls	Sud Elmsley	L. S. Wilson	7	3	Lundi, mer. et ven.	8 A. M.
		Revient à Smiths Falls	....	....	Do	10.30 A.M.
Smithville	Frankford	J. N. D. West	8	3	Lundi, mer. et ven.	9 A. M.
		Revient à Smithville	....	....	Do	Midi.
Toronto	Cobourg	A. W. Miller	70	7		
		Durant la navigation laisse Toronto	....	....	Quotidiennement	6 P. M.
		Revient à Cobourg	....	....	Do	Midi.
		Durant l'hiver laisse Toronto	....	....	Do	6 P. M.
		Revient de Cobourg	....	....	Do	Minuit.
Vankleekhill	Rigaud	B. Dexter Flyn	18	3	Mardi, jeudi et sam.	8 A. M.
		Revient à Vankleekhill	....	....	Do	1 P. M.
Westmeath	Kerrs dans Ross	William Collins	16	3	Lundi, mer. et ven.	7.30 A.M.
		Revient à Westmeath	....	....	Do	12.30 P.M.
Addison	Green Bush	Edwin Bates	2½	2	Mardi et vendredi	4 P. M.
		Revient à Greenbush	....	....	Do	5 P. M.
Belleville	Picton	O. L. Gildersleeve	25	6	Quotidienn., dim. ex.	8 P. M.
		Revient à Picton	....	....	Quotidienn., sam. ex.	6 A. M.
Bobcaygeon	Downeyville	M. Lehane	15	1	Samedi	8 A. M.
		Revient à Downeyville	....	....	Do	2 P. M.
Brockville	Lyn	Elias Curtis	6	6	Quotidienn., dim. ex.	7 A. M.
		Revient à Lyn	....	....	Do	11 A. M.
Brockville	Lyn et Lansdown	Elias Curtis	23	2	Mardi et vendredi	Midi.
		Revient à Lyn	....	....	Do	6 P. M.
Bromley	Eganville	J. Hickey	10	1	Samedi	10 A. M.
		Revient à Eganville	....	....	Do	1 P. M.
Colborne	Castleton	Henry Blakley	7	1	Do	1 P. M.
		Revient à Castleton	....	....	Do	3 P. M.
Lanark	Hopetown	M. W. Stanley	6	1	Do	9 A. M.
		Revient à Lanark	....	....	Do	11 A. M.
Lanark	Watson's Corners	W. Watson	7	1	Do	6 A. M.
		Revient à Watson's Corners	....	....	Do	9 A. M.
Nord Augusta	Prescott	James Wilcox	18	1	Mercredi	6.30 A.M.
		Revient à N. Augusta	....	....	Do	Midi.
Picton	Wharf	W. H Alexander	1	12	A l'arrivée et au dé-	ture of
Watson's Corners.	McDonald's Corners	W. Watson	7			
		Revient à Watson's Corners	....	1	Samedi Do	10.30 P.M. 1 P. M.

Digitized by Google

vince du Canada, durant l'année expirée le 31 mars 1853, etc.—(*Continuation.*)

Arrivée. Jours.	Arrivée. Heures.	Mode of Transportation.	Prix stipulé. £	s.	d.	Commencement du contrat.	Fin du contrat.
Quotidiennement.....	11 A. M.	Diligence à passagers					
Do	4 A. M.	Do					
Do	11 P. M.	Do	675	0	0	Janvier, 1853.	Janvier, 1857.
Do	11 P. M.	Do					
Lundi et vendredi.....	10 A. M.						
Do	1 P. M.						
Lundi	10 A. M.						
Do	1 P. M.	A cheval et cutter.....	16	0	0	Fév., 1853...	Fév., 1857 ..
Lundi, mercredi et ven.	9.30 A. M.						
Do	6 P. M.	A cheval et cutter.....	65	0	0	Octobre, 1852	Octobre, 1856
Do	Midi.						
Do	7 P. M.	Diligence	18	0	0	6 déc., 1852..	5 avril, 1853.
Vendredis	2 P. M.						
Mardi	2 P. M.						
.....	5 P. M.	A cheval et cutter.....	10	0	0	Nov., 1852 ..	Nov., 1856 ..
Lundi, mercredi et ven.	3 P. M.						
Mardi, jeudi et samedi.	3 P. M.	Diligence	75	15	0	Janvier, 1853.	Janvier, 1857.
Quotidienn., diman. exc.	Minuit.						
Do	6 P. M.	Do	300	0	0	Fév., 1853...	Fév., 1857 ..
Lundi, mercredi et ven.	9.30 A. M.						
Do	Midi.	A cheval et cutter.....	20	0	0	Avril, 1853..	Avril, 1857..
Do	10.30 P. M.						
Do	1.30 P. M.	Do	29	10	0	Janvier, 1853.	Janvier, 1857.
Quotidiennement.....	8 A. M.						
Do	2 A. M.						
Do	6 A. M.						
Do	Midi.	Diligence	656	13	4	Janvier, 1853.	Janvier, 1857.
Mardi, jeudi et samedi.	Midi.						
Do	5 P. M.	A cheval et cutter.....	45	0	0	Janvier, 1853.	Janvier, 1857.
Lundi, mercredi et ven.	11 A. M.						
Do	3.30 P. M.	Do	43	0	0	Octobre, 1852	Octobre, 1856
Mardi et vendredi.....	4.30 P. M.						
Do	5.30 P. M.	Do	3	15	0	Sept., 1852 ..	Sept., 1853 ..
Quotidienn., diman. exc.	10 P. M.						
Quotidienn., samedi exc.	8 A. M.	Bateau à vapeur.....	0	5	0	Saison	de 1852 .....
Samedi	11 A. M.		Par voy.		dbl.		
Do	5 P. M.	A cheval et cutter.....	13	0	0	Avril, 1853..	Avril, 1857..
Quotidienn., diman. exc.	8 A. M.						
Do	Midi.						
Mardi et vendredi.....	5 P. M.	Do	1	4	0	Par semaine .	Juin, 1856....
Do ...	11 P. M.						
Samedi	Midi.						
Do	3 P. M.	Do	10	0	0	Juillet, 1853.	Juillet, 1854.
Do	2.30 P. M.						
Do	4.30 P. M.	Do	0	2	6	Par voyage..	Octobre, 1853
Do	10 A. M.						
Do	Midi.	Do	6	0	0	Avril, 1853..	Avril, 1854..
Do	8 A. M.						
Do	10.30 A. M.	Do	0	5	0	Par voyage..	Avril, 1853..
Mercredi	10.30 A. M.						
Do	4 P. M.	Do	17	0	0	Avril, 1853..	Avril, 1857..
part du bateau.....	.....	Diligence.....	4	0	0	Pour la saison	1852.....
Samedi	Midi.						
Do	2.30 P. M.	A cheval et cutter.....	0	5	0	Par voyage..	Avril, 1853..

Digitized by Google

TABLEAU de tous les contrats faits pour le transport de la malle, dans la pro-

Route.		Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	Départ.	
De	à				Jours.	Heure.
Montréal	Bytown	Sir Geo. Simpson. MM. MacPherson et Crane	121	6	Montréal, Quotidiennement ...	8 A. M.
					Bytown, Quotidiennement ...	5 A. M.
Petite Nation	Majores	Charles Majore	4½	12	Petite Nation, Quotidiennement ...	9 A. M.
					Majores, Quotidiennement ...	5 P. M.
Portneuf	Point Platon	J. B. Labranche	5	3	Portneuf, Mardi, jeudi et sam..	8 A. M.
					Point Platon, Mardi, jeudi et sam..	10 A. M.
St. Marc	St. Charles	Ant. Desjourdains	1	6	St. Marc, Quotidiennement ...	5½ A. M.
					St. Charles, Quotidiennement ...	6½ A. M.
Halifax	New Ireland	T. Sheridan	2	6	.....	.....
New Glasgow	Montréal	John Morrison	30	3	New Glasgow, Lundi, mer. et ven. .	5 A. M.
					Montreal, Mardi, jeudi et sam..	10 A. M.
Montréal	Abbottsford	M. P. Ryan	38	6	Montreal, Quotidiennement ...	4 P. M.
					Abbottsford, Quotidiennement ...	2½ A. M.
St. Hyacinthe	Waterloo		37	6	St. Hyacinthe, Quotidiennement ...	6 P. M.
					Waterloo, Quotidiennement ...	4 A. M.
Cedars	Côteau Landing	B. Urteau	10	6	Cedars, Quotidiennement ...	3 P. M.
					Côteau Landing, Quotidiennement ...	7 P. M.
St. Hyacinthe	St. Damase	Magloire Morin	7½	2	St. Hyacinthe, Mardi et vendredi ..	1 P. M.
					St. Damase, Mardi et vendredi ..	4 P. M.
St. Maurice	Trois Rivières	P. B. Duchesnay	11	2	St. Maurice, Mardi et samedi....	8 A. M.
					Three Rivers, Mardi et samedi....	1 P. M.
Waterloo	Frost Village	Luther Baker	2½	3	Waterloo, Lundi, mer. et ven. .	7½ A. M.
					Frost Village, Mardi, jeudi et sam..	4½ P. M.
Frost Village	South Potton	Luther Baker	24	3	Frost Village, Lnndi, mer. et ven. .	8 A. M.
					South Potton, Mardi, jeudi et sam..	11 A. M.
Brome	Abercorn	G. K. Powers	13	3	Brome, Lundi, mer. et ven...	Midi
					Abercorn, Mardi, jeudi et sam..	9 A. M.
Montréal	Grenville	J. M. Davis	60	6	Montreal, Quotidiennement ...	9 A. M.
					Grenville, Quotidiennement ...	5 P. M.
Montréal	St. Eustache		21	6	Montreal, Quotidiennement ...	10 A. M.
					St. Eustache, Quotidiennement ...	2 A. M.

Digitized by Google

vince du Canada, dans l'année expirée le 31 mars 1853, etc.—(*Continuation.*)

Arrivée.		Mode de transport.	Prix stipulé.	Commencement du contrat.	Fin du contrat.
Jours.	Heures.		£ s. d.	1852.	1852.
Bytown, Quotidiennement.....	9 P. M.	Bateau à vapeur.....	700 0 0	pour la saison de navigation	
Montréal, Quotidiennement.....	6 P. M.				
Majores, Quotidiennement.....	10 A. M.	A cheval ou en voiture ...	1s. 3d. par voy. double	1er mai ...	28 novembre.
Petite Nation, Quotidiennement.....	6 P. M.				
Point Platon, Mardi, jeudi et samedi.	9 A. M.	Scow ou traversier	£5, Saison de navigat.	1er mai ...	Mai, 1856.
Portneuf, Mardi, jeudi et samedi.	11 A. M.				
St. Charles, Quotidiennement.....	6 A. M.	Canot en été, voiture en hiver	10 0 0	6 mai.....	5 mai, 1856.
St. Marc, Quotidiennement.....	7½ A. M.				
.....	.....	A cheval ou en voiture.....	12 0 0		
Montréal, Lundi, mercredi et ven.	2 P. M.	Voiture à deux chevaux.....	88 0 0	14 mai	13 mai, 1856.
New Glasgow, Mardi, jeudi et samedi.	7 P. M.				
Abbottsford, Quotidiennement.....	10½ P. M.	Voiture à deux chevaux ..			
Montréal, Quotidiennement.....	9 A. M.		430 0 0	14 mai	13 mai, 1856.
Waterloo, Quotidiennement.....	1 A. M	Voiture à deux chevaux ..			
St. Hyacinthe, Quotidiennement.....	11 A. M.				
Côteau Landing, Quotidiennement.....	4½ P. M.	Voiture ou à cheval	2s. 6d. par voy. double	24 mai....	23 mai, 1856.
Cedars, Quotidiennement.....	9 P. M.				
St. Damase, Mardi et vendredi.....	3 P. M.	Voiture ou à cheval.....	2s. 6d. par voy. double	28 mai....	27 mai, 1856.
St. Hyacinthe, Mardi et vendredi.....	6 P. M.				
Trois Rivières, Mardi et samedi	11 A. M.	Voiture ou à cheval	20 0 0	6 juin.....	5 juin, 1856.
St. Maurice, Mardi et samedi	4 P. M.				
Frost Village, Lundi, mercredi et ven.	8 A. M.	Voiture à deux chevaux...	1s. 8d. par voyage.	6 juin.....	5 juin, 1856.
Waterloo, Mardi, jeudi et samedi.	5 P. M.				
South Potton, Lundi, mercredi et ven.	12½ A. M.	Voiture à deux chevaux	50 0 0	6 juin.....	5 juin, 1856.
Frost Village, Mardi, jeudi et samedi.	4½ P. M.				
Abercorn, Lundi, mercredi et ven.	3 P. M.	Voiture à deux chevaux	25 0 0	6 juillet.....	5 juillet, 1856.
Brome, Mardi, jeudi et samedi.	12 noon				
Grenville, Quotidiennement.....	9½ P. M.	Voiture à 2 chevaux (hiver) .	400 0 0	6 juillet.....	5 juillet, 1856.
Montréal, Quotidiennement.....	6 A. M.				
St. Eustache, Quotidiennement.. ...	2 P. M.	Voiture à deux chevaux (été)	135 0 0	6 juillet.....	5 juillet, 1856.
Montréal, Quotidiennement.....	6 A. M.				

Digitized by Google

TABLEAU de tous les contrats faits pour le transport de la malle, dans la pro-

Route. De	Route. à	Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	Départ. Jours.	Départ. Heures.
					Hamilton,	
Montréal	Hamilton	L. H. Holton	418	6	Quotidiennement	7½ A. M.
					Montréal,	
					Samedi	Midi.
					St. Esprit,	
St. Esprit	St. Roch Lachigan	S. J. G. Lemoine	6	1	Vendredi	11 A. M.
					St. Roch Lachigan,	
					Vendredi	1 P. M.
					Dudswell,	
Dudswell	Sherbrooke	W. H. Lathrop	20	1	Samedi	4 A. M.
					Sherbrooke,	
					Samedi	2 P. M.
					Ste. Anne des Plaines,	
Ste. Anne des Plaines	St. Lin	Hector Granger	10	1	Mercredi	8 A. M.
					St. Lin,	
					Mercredi	Midi.
					St. Alphonse,	
St. Alphonse	Rawdon	John Corcoran	9	1	Lundi	8 A. M.
					Rawdon,	
					Lundi	10½ A. M.
					St. Polycarpe,	
St. Polycarpe	Moulins de Dalhousie	Cyprien Gauthier	10	2	Mardi et samedi	7½ A. M.
					Moulins de Dalhousie	
					Mardi et samedi	Midi.
					Rigaud,	
Rigaud	Côteau du Lac	Alexis Lalonde	24	2	Mardi et vendredi	7 A. M.
					Côteau du Lac,	
					Mardi et vendredi	4 P. M.
					Sydenham Place,	
Sydenham Place	Richmond	W. A. McPherson	15	3	Lundi, Mer. et Ven.	1 P. M.
					Richmond,	
					Lundi, mer. et ven.	7½ P. M.
					Granby,	
Granby	Cowansville	J. G. et W. J. Cowee.	16	3	Lundi, mer. et ven.	3½ A. M.
					Cowansville,	
					Lundi, mer. et ven.	4 P. M.
					Cowansville,	
Cowansville	Franklin	J. G. et W. J. Cowee.	19	3	Lundi, mer. et ven.	7½ A. M.
					Franklin,	
					Lundi, mer. et ven.	Midi.
					Clarendon,	
Clarendon	Clarendon (Centre)	Jos. Twa	5	2	Mardi et vendredi	5 P. M.
					Clarendon, (Centre)	
					Mardi et vendredi	6½ A. M.
					L'Orignal,	
Pointe aux Chênes	L'Orignal	Oliver St. Julien	3	2	Mercredi et samedi	9 A. M.
					Pointe aux Chênes,	
					Mercredi et samedi	11 A. M.
					St. Giles,	
St. Giles	Inverness	Louis Lepine	18	2	Lundi et vendredi	4 P. M.
					Inverness,	
					Mardi et samedi	2 A. M.
					Granby,	
Granby	Ouest Shefford	W. B. Vipond	9	2	Mardi et vendredi	8 A. M.
					Ouest Shefford,	
					Mardi et vendredi	Midi.
					Cowansville,	
Cowansville	Farnham (Centre)	Abram Pickle	6	2	Mardi et vendredi	8 A. M.
					Farnham, (Centre)	
					Mardi et vendredi	10 A. M.
					Bytown,	
Bytown	Aylmer	Wm. Flegg	8	7	Quotidiennement	5 A. M.
					Aylmer,	
					Quotidiennement	6 P. M.

Digitized by Google

vince du Canada, dans l'année expirée le 31 mars 1853, etc.—(*Continuation.*)

Arrivée.		Mode de transport.	Prix stipulé.	Commencement du contract.	Fin du Contract.
Jours.	Heures.		£ s. d.		
Montréal,				1852.	
Quotid., jour suivant ..	6½ P. M.	Ligne de bateau à vapeur....	2 10 0 par voy.	15 juillet	Jusqu'à la fin de la saison de navigation.
Hamilton,					
Lundi	1 P. M.				
St. Roch Lachigan,					
Vendredi	12½ P. M.	Voiture ou à cheval.....	5 0 0	30 juillet....	29 juill., 1856.
St. Esprit,					
Vendredi	2½ P. M.				
Sherbrooke,					
Samedi	8 A. M.	A cheval ou en voiture	25 0 0	6 août	5 août, 1856.
Dudswell,					
Samedi	7 P. M.				
St. Lin,					
Mercredi.....	10 A. M.	A cheval ou en voiture.....	7 10 0	19 août	18 août, 1856.
Ste. Anne des Plaines,					
Mercredi.....	2 P. M.				
Rawdon,					
Lundi	10 A. M.	A cheval ou en voiture.....	7 10 0	6 septembre .	5 sept., 1856.
St. Alphonse,					
Lundi	12½ P. M.				
Moulins de Dalhousie..					
Mardi et samedi	10 A. M.	A cheval ou en voiture.....	18 0 0	6 septembre .	5 sept., 1856.
St. Polycarpe,					
Mardi et samedi	2½ P. M.				
Côteau du Lac,					
Mardi et vendredi.....	2 P. M.	A cheval ou en voiture.....	40 0 0	6 octobre....	5 oct., 1856.
Rigaud,					
Mardi et vendredi.....	11 P. M.				
Richmond,					
Lundi, mer. et ven.....	4½ P. M.	A cheval ou en voiture.....	27 6 0	6 octobre....	5 oct., 1856.
Sydenham Place,					
Lundi, mer. et ven.....	11 P. M.				
Cowansville,					
Lundi, mer. et ven.....	6½ A. M.	Voiture tirée par 2 chevaux .	40 0 0	6 octobre....	5 oct., 1856.
Granby,					
Lundi, mer. et ven.....	7 P. M.				
Franklin,					
Lundi, mer. et ven.....	11 A. M.	Voiture tirée par 2 chevaux .	50 0 0	6 octobre....	5 oct., 1856.
Cowansville,					
Lundi, mer. et ven.....	3½ P. M.				
Clarendon, (Centre)					
Mardi et vendredi.....	6 P. M.	A cheval ou en voiture.....	9 7 6	6 octobre....	5 oct., 1856.
Clarendon,					
Mardi et vendredi.....	7½ P. M.				
Pointe aux Chênes,					
Mercredi et samedi....	10 A. M.	Canot ou Scow.....	2s. 6d. p. voy.	6 octobre....	5 oct., 1856.
L'Orignal,					
Mercredi et samedi....	Midi.				
Inverness,					
Lundi et vendredi.....	9½ P. M.	A cheval ou en voiture.....	17 10 0	6 octobre....	5 oct., 1856.
St. Giles,					
Mardi et samedi	7 A. M.				
West Shefford,					
Mardi et vendredi.....	11 A. M.	A cheval ou en voiture.....	15 0 0	6 octobre....	5 Oct., 1856.
Granby,					
Mardi et vendredi.....	3 P. M.				
Farnham, (Centre)					
Mardi et vendredi.....	9 A. M.	Voiture trainée par 2 chevaux	10 0 0	6 octobre....	5 fév., 1853.
Cowansville,					
Mardi et vendredi.....	11 A. M.				
Aylmer,					
Quotidiennement.....	6½ A. M.	A cheval ou en voiture	28 0 0	6 octobre....	5 oct., 1856.
Bytown,					
Quotidiennement.....	7½ P. M.				

Digitized by Google

TABLEAU de tous les contrats faits pour le transport de la malle, dans la pro-

Route.		Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	Départ.	
De	à				Jours.	Heures.
Cowansville	Waterloo	Abram Pickle	20	3	Cowansville, Mardi, jeudi et sam.	3 P. M.
					Waterloo, Mer., ven. et sam.	3 A. M.
Granby	St. Hyacinthe	Flavien Lachance	28	2	Granby, Lundi et jeudi	1 P. M.
					St. Hyacinthe, Mercredi et samedi	1 P. M.
Petite Nation	L'Orignal	Chas. Majore	17	3	Petite Nation, Lundi, mer. et ven.	11 A. M.
					L'Orignal, Mardi, jeudi et sam.	7 A. M.
Trois Rivières	La Baie du Febvre	Télesp. Vigneau	24	6	Three Rivers, Quotidien. en hiver	Midi.
					La Baie du Febvre, Quotidien. en hiver	4 A. M.
Port St. François	La Baie du Febvre	Télesp. Vigneau	16	6	Port St. Francis, Quotidien. en été	5 A. M.
					La Baie du Febvre, Quotidiennement	6 P. M.
La Baie du Febvre	Drummondville	Télesphore Vigneau	22	2	La Baie du Febvre, Mardi et vendredi	8 A. M.
					Drummondville, Mardi et vendredi	1 P. M.
Melbourne	Drummondville	Isaac Cutter	24	6	Melbourne, Quotidiennement	5 A. M.
					Drummondville, Quotidiennement	Midi.
Brompton	Moulins de Windsor	S. A. Stevens	4	3	Brompton, Mardi, jeudi et sam.	5 P. M.
					Windsor Mills, Mardi, jeudi, et sam.	6½ P. M.
Sherbrooke	Stanstead	Wm. Page	34	6	Sherbrooke, Quotidiennement	4½ A. M.
					Stanstead, Quotidiennement	12½ P. M.
Waterloo	Melbourne	E. Lawrence	32	3	Waterloo, Lundi, mer. et ven.	8 A. M.
					Melbourne, Mardi, jeudi, et sam.	8 A. M.
Lawrenceville	North Stukely	E. Lawrence	8½	1	Lawrenceville, Lundi	1 P. M.
					North Stukely, Lundi	2½ P. M.
Montréal	Plattsburg	Compagnie du chemin de fer de Montréal et Plattsburgh	62	6	Montreal, Quotidiennement	5 P. M.
					Plattsburgh, Quotidiennement	8 A. M.
St. Rémi	Manningville	Jacques Marrotte	26	3	St. Rémi, Lundi, mer. et ven.	9 A. M.
					Manningville, Lundi, mer. et ven.	5 P. M.
St. Rémi	Babyville	Jacques Marrotte	14	2	St. Rémi, Lundi et jeudi	5 P. M.
					Babyville, Lundi et jeudi	8½ P. M.
Isle Perrot	Ste. Anne, Bt. de l'Ile	Louis Poupin	9	2	Isle Perrot, Mardi et vendredi	10 A. M.
					Ste. Anne, Mardi et vendredi	12½ P. M.
Abbots Corners	Frelighsburg	H. H. Smith	6	1	Abbotts Corners, Mercredi	9 A. M.
					Frelighsburg, Mercredi	10¼ A. M.

Digitized by Google

vince du Canada, durant l'année expirée le 31 mars 1853, etc.—(*Continuation.*)

Arrivée..		Mode de transport.	Prix stipulé.	Commencement du contrat.	Fin du contrat.
Jours.	Heures.		£ s. d.	1852.	
Waterloo,					
Mardi, jeudi et samedi.	6 P. M.	Voiture à deux chevaux.....	37 10 0	6 novembre..	5 nov. 1856.
Cowansville,					
Mercredi, ven. et sam. .	6 A. M.				
St. Hyacinthe,					
Mercredi et samedi....	12 noon	A cheval ou en voiture.....	50 0 0	6 novembre..	5 nov. 1856.
Granby,					
Lundi et jeudi.....	10½ A. M.				
L'Orignal,					
Lundi, mercredi et ven.	4 P. M.	A cheval ou en voiture.....	£3 par mois	29 novembre.	
Petite Nation,					
Mardi, jeudi et samedi .	12 noon				
La Baie du Febvre,					
Quotidiennement (hiver)	4 P. M.	Voiture tirée par un cheval			
Trois-Rivières,					
Quotidiennement (hiver)	9 A. M.				
La Baie du Febvre,					
Quotidiennement.....	8 A. M.	Voiture tirée par un cheval	150 0 0	6 décembre..	5 déc. 1856.
Port St. François,					
Quotidiennement.....	9 P. M.				
Drummondville,					
Mardi et vendredi.....	12 noon	Voiture tirée par un cheval			
La Baie du Febvre,					
Mardi et vendredi.....	5 P. M.				
Drummondville,					
Quotidiennement.....	9 A. M.	Voiture tirée par un cheval..	140 0 0	6 décembre..	5 déc. 1856.
Melbourne,					
Quotidiennement.....	5 P. M.				
Moulins de Windsor,					
Mardi, jeudi et samedi .	6 P. M.	Traversier et à cheval	19 10 0	6 décembre..	5 déc. 1856.
Brompton,					
Mardi, jeudi et samedi .	7½ P. M.				
Stanstead,					
Quotidiennement.....	12 noon	Voiture à deux chevaux.....	.....	6 décembre..	5 déc. 1856.
Sherbrooke,					
Quotidiennement.....	7½ P. M.				
Melbourne,					
Lundi, mercredi et ven.	4 P. M.	Voiture à deux chevaux	104 0 0	6 décembre..	5 déc. 1856.
Waterloo,					
Mardi, jeudi et samedi .	4 P. M.				
Nord Stukely,					
Lundi	2 P. M.	A cheval	1s. 8d. p. voy	13 décembre.	5 déc. 1856.
Lawrenceville,					
Lundi	3½ P. M.				
Plattsburgh,					
Quotidiennement.....	7½ P. M.	Chemin de fer	7s. 6d. par voy. double	28 déc. ...	
Montréal,					
Quotidiennement.....	10½ A. M.				
Manningville,				1853.	
Lundi, mercredi et ven.	2 P. M.	Voiture à deux chevaux	75 0 0	6 janvier....	5 janv. 1857..
St. Rémi,					
Mardi, jeudi et samedi .	7½ A. M.				
Babyville,					
Lundi et jeudi	8 P. M.	Voiture ou à cheval.....	25 0 0	6 janvier....	5 janv. 1857.
St. Rémi,					
Lundi et jeudi	11 P. M.				
Ste. Anne,					
Mardi et vendredi	12 noon	Traversier et à cheval.....	2s. par voy.	6 janvier....	5 janv. 1857.
Isle Perrot,					
Mardi et vendredi.....	2½ P. M.				
Frelighsburg,					
Mercredi.....	10 A. M.	Voiture ou à cheval.....	5 0 0	6 janvier....	5 janv. 1857.
Abbotts Corners,					
Mercredi.....	11½ A. M.				

Digitized by Google

TABLEAU de tous les contrats faits pour le transport de la malle, dans la pro-

Route. De	Route. à	Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	Départ. Jours.	Départ. Heures.
Laprairie	St. Philippe	Charles Roy	6	2	Laprairie, Lundi et jeudi	Midi.
					St. Philippe, Lundi et jeudi	2 P. M.
Shefford Mountain	Roxton Falls	J. A. Savage	16	2	Shefford Mountain, Lundi et vendredi	6 A. M.
					Roxton Falls, Lundi et vendredi	3 P. M.
Cowansville	Ouest Farnham	Abram Pickle	15	3	Cowansville, Lundi, mer. et ven.	8 A. M.
					West Farnham, Mardi, jeudi et sam.	12½ P. M.
Ouest Farnham	St. Johns	Abram Pickle	19	3	West Farnham, Lundi, mer. et ven.	10½ A. M.
					St. Johns, Mardi, jeudi et sam.	8 A. M.
St. Didace	St. Gabriel de Brandon	N. Neveu	7	1	St. Didace, Mercredi	6 A. M.
					St. Gabriel, Mercredi	9 A. M.
Montréal	Huntingdon		47	6	Montréal, Quotidiennement	8 A. M.
					Huntingdon, Quotidiennement	1 A. M.
Caughnawaga	Beauharnois	R. et A. Charles	15	6	Caughnawaga, Quotidiennement	9 A. M.
					Beauharnois, Quotidiennement	Midi.
Huntingdon	Fort Covington		22	3	Huntingdon, Lundi, mer. et ven.	5 P. M.
					Fort Covington, Mardi, jeudi et sam.	10 A. M.
St. Rémi	St. Isidore	Jacques Marotte	8	1	St. Rémi, Vendredi	2½ P. M.
					St. Isidore, Vendredi	5 P. M.
Ste. Anne de la Pérade	St. Prosper	F. X. Lafièche	6	1	Ste. Anne la Pérade, Jeudi	9 A. M.
					St. Prosper, Jeudi	Midi.
Sawyerville	Eaton	W. Sawyer	3	1	Sawyerville, Samedi	8 A. M.
					Eaton, Samedi	10 A. M.
Nord Ely	Melbourne	W. Bartlett	13	1	North Ely, Lundi	8 A. M.
					Melbourne, Lundi	2 P. M.
Covey Hill	Russelltown	Wm. Barrett	4	3	Covey Hill, Lundi, mer. et ven.	4 P. M.
					Russelltown, Lundi, mer. et ven.	5½ P. M.
Rapides des Joachims	Fort William	F. Fariés	28	1	Rapides des Joachims Vendredi	3 P. M.
					Fort William, Samedi	3 P. M.
Adamsburg	Westmeath	S. A. Huntingdon	3	1	Adamsburg, Vendredi	2 P. M.
					Westmeath, Vendredi	3½ P. M.
Fort Coulonge	Westmeath					

W. H. GRIFFIN, Secrétaire.

Digitized by Google

vince du Canada, dans l'année expirée le 31 mars 1853, etc.—(*Continuation.*)

Arrivée.		Mode de transport.	Prix stipulé.	Commencement du contrat.	Fin du contrat.
Jours.	Heures.		£ s. d.	1853.	
St. Philippe,					
Lundi et jeudi	1 P. M.	Voiture ou à cheval	14 10 0	6 janvier	5 janv. 1857.
Laprairie,					
Lundi et jeudi	8 P. M.				
Chutes de Roxton,					
Lundi et vendredi	10 A. M.	Voiture à un cheval	7s. 6d. par voy. double	6 janvier	5 janv. 1857.
Shefford Mountain,					
Lundi et vendredi	7 P. M.				
Ouest Farnham,					
Lundi, mer. et vendredi	10 A. M.	Voiture à deux chevaux	47 10 0	6 février	5 fév. 1857.
Cowansville,					
Mardi, jeudi et samedi	3 P. M.				
St. Johns,					
Lundi, mercredi et ven.	3 P. M.	Voiture à deux chevaux	50 0 0	6 février	5 fév. 1857.
Ouest Farnham,					
Mardi, jeudi et samedi	Midi.				
St. Gabriel,					
Mercredi	8 A. M.	A cheval ou en voiture	6 0 0	6 mars	5 mars 1857.
St. Didace,					
Mercredi	11 A. M.				
Huntingdon,					
Quotidiennement	4 P. M.	Voiture à deux chevaux			
Montréal,					
Quotidiennement	5 P. M.				
Beauharnois,					
Quotidiennement	11½ A. M.	Voiture à un cheval	425 0 0	6 mars	5 mars 1857.
Caughnawaga,					
Quotidiennement	2½ P. M.				
Fort Covington,					
Lundi, mercredi et ven.	9 P. M.	Voiture à un cheval			
Huntingdon,					
Mardi, jeudi et samedi	2 P. M.				
St. Isidore,					
Vendredi	4½ P. M.	A cheval ou en voiture	6 5 0	1er avril	31 mars 1857.
St. Rémi,					
Vendredi	7 P. M.				
St. Prosper,					
Jeudi	10 A. M.	A cheval ou en voiture	6 0 0	1er avril	31 mars 1857.
Ste. Anne de la Pérade,					
Jeudi	1 P. M.				
Eaton,					
Samedi	9 A. M.	A cheval ou en voiture	1s.8d. p.voy.	1er avril	31 mars 1857.
Sawyerville,					
Samedi	11 A. M.				
Melbourne,					
Lundi	Midi.	A cheval ou en voiture	5s. par voy.	1er avril	31 mars 1857.
Nord Ely,					
Lundi	6 P. M.				
Russelltown,					
Lundi, mercredi et ven.	5 P. M.	A cheval ou en voiture	10 0 0	1er avril	31 mars 1857.
Covey Hill,					
Lundi, mercredi et ven.	6½ P. M.				
Fort William,					
Samedi	10 A. M.	A cheval ou en voiture	30 0 0	1er avril	31 mars 1857.
Rapides des Joachims,					
Dimanche	3 P. M.				
Westmeath,					
Vendredi	3 P. M.	A cheval ou en voiture	1s.3d. p.voy.	1er avril	31 mars 1857.
Adamsburg,					
Vendredi	4½ P. M.				

JAMES MORRIS, Maître général des postes.

Digitized by Google

TABLEAU No. 6.

Tableau des allocations accordées aux entrepreneurs du transport des malles en Canada, en sus des sommes originairement stipulées dans leurs contrats respectifs, durant l'année expirée le 31 mars 1853, avec les raisons à l'appui, et rapport de tous les ordres faits par le département ayant l'effet de créer ou faire créer des dépenses additionnelles en sus des prix originairement fixés dans le contrat pour aucune route par terre ou eau, spécifiant, dans chaque cas, la route à laquelle l'ordre se rapporte, le nom de l'entrepreneur, le service originairement prescrit par le contrat, le prix originaire, la date de l'ordre pour service additionnel, et allocation additionnelle accordée en conséquence.

Routes.		Nom des entrepreneurs.	Service originairement prescrit par le contrat.	Prix originaire.	Service additionnel requis.	Allocation additionnelle par année	Date du commencement du service additionnel et allocation.
De	à						
New Glasgow	Montréal	T. Akin	Transport direct de la malle entre ces deux endroits.	£30 0 0	Déviation de la route pour desservir Ste. Anne des Plaines, faisant quatre milles de plus.	£ 0 15 0	6 avril, 1852.
Laprairie	Sherrington	J. Marrotte	Laprairie à Hemmingford, 28 milles.	50 0 0	Desservant St. Philippe, un mille de plus.	0 19 4	6 juin 1852.
St. Jude	St. Denis	Joseph Laplante	La malle une fois par semaine	7 10 0	Seconde malle par semaine entre les deux endroits.	5 0 0	6 mars 1853.
Rapides de Burritt	Kemptville	Henry Hurd	Rapides de Burritt à Kemptville, 3 voy., 30 milles par semaine.	25 0 0	Parcours add. pour desservir le nouv. bureau, moulins d'Oxford	8 0 0	6 juillet 1852.
Cobden	Ross	Jason Gould	2 voyages, 60 milles par semaine.	15 0 0	Rapidité augmentée.	9 0 0	6 octobre 1852.
Addison	Westport	J. Gallinger	3 voyages par semaine.	115 0 0	Trois voyages extra entre Addison et Farmersville.	13 0 0	6 juillet 1852.
Do.	Do.	Do.	Do.	0 0 0	Service spécial pour Portland et Harlem de Philipsville pour assurer plus de rapidité	13 0 0	Do.
Frankford	Smithville	J. N. D. West	3 voy. de 8 milles, 48 par sem.	29 10 0	Distance à parcourir, dix milles au lieu de huit.	5 0 0	31 mars 1853.
Newcastle	Manvers	David Gairdner	1 voyage, 15 milles	13 0 0	Pour un extra par sem. viâ Orono	12 0 0	6 juillet 1852.
Lindsay	Chutes de Fenelon	Alex. Umphry	Hebdomadaire	21 10 0	Service du nouv. bur. à Cambray	5 0 0	6 février 1853.
Kincardine	Goderich	M. Campbell	Par la route directe	50 0 0	Parcours prolongé à raison d'un pont rompu.	4 10 0	5mai 1852.
Barrie	Bradford (hiver)	T. McCausland	Barrie à Bradford, hiver	127 0 0	Barrie à Bradford, Hiver	7 10 0	6 juillet 1852.
Barrie	Innisfil (été)	Do.	Barrie à Innisfil, été		Barrie à Cherry Creek, Eté		
Mariposa	Stouffville	J. Brooks	Voyageant par la route directe.	60 0 0	Parcours viâ Vroomanton	2 10 0	6 nov. 1852.
Port Sarnia	Whitehall	A. McDougall	Port Sarnia à Whitehall,	141 5 0	Do. Whitehall à Queensville	11 0 0	20 déc. 1852.
Chippawa	Queenston	D. P. Haynes	Voyageant par la route directe entre Chippawa et Queenston.	145 0 0	Do. Chippawa et Queenston viâ Pont suspendu.	30 0 0	17 janv. 1853.
Do.	Fort Erié	Do.					

W. H. Griffin, Secrétaire.

JAMES MORRIS, Maître général des postes.

Digitized by Google

TABLEAU No. 6. A.

TABLEAU de la diminution de dépenses effectuée sur les contrats existants par le département des bureaux de poste, dans l'année expirée le 31 mars 1853,—spécifiant, dans chaque cas, la route à laquelle la diminution se rapporte, le nom de l'entrepreneur, le service originairement prescrit par le contrat, le prix originaire, la raison de la diminution, le montant de la réduction du prix, et la date depuis laquelle la réduction a eu lieu.

Routes.		Noms des entrepreneurs.	Service originaire prescrit par le contrat.	Prix originaire.	Raison de la diminution.	Réduction faite dans l'allocation par année.	Date du commencement de la réduction.
De	à						
				£ s. d.		£ s. d.	
Chatham	Port Sarnia	A. McDougall....	Chatham à Port Sarnia .	166 5 0	Cette partie de la route entre Chatham et Whitehall discontinuée.....	25 0 0	6 octobre 1852.

W. H. GRIFFIN, Secrétaire. JAMES MORRIS, Maître général des postes.

TABLEAU No. 7.

TABLEAU de toutes les amendes imposées et des déductions faites sur les sommes dues aux entrepreneurs, pour avoir manqué de livrer la malle, ou pour d'autres causes, indiquant les noms des entrepreneurs, la nature de l'offense, la route sur laquelle elle a eu lieu, le montant de l'amende, le temps auquel elle a été imposée, et si l'amende a été remise et pour quelle raison,—durant l'année expirée le 31 mars 1853.

Route.	Contracteur.	Nature de l'offense.	Date de l'amende.	Montant.	Si elle a été remise et pour quelle raison.
				£ s. d.	
St. Thomas et Rondeau ...	James Harvie.....	Délais et irrégularités dans le service	6 juin 1852	1 5 0	Non remise.
Hamilton et Kingston	Donald Bethune	Do. do.	5 juillet 1852	10 0 0	Do.
Hamilton et Sandwich	George Babcock.....	Do. do.	5 octobre 1852	5 0 0	Do.
St. Thomas et Vienna	Edwin Doty	Do. do.	5 octobre 1852	1 5 0	Do.
Toronto et Niagara	Hiram Weeks.....	Do. do.	5 janvier 1853	1 5 0	Do.
Lloydtown et Toronto.....	Lawrence Dale	Do. do.	5 janvier 1853	1 5 0	Do.
Toronto et Cobourg	A. W. Miller.....	Délai—le sac de la malle ayant été laissé en arrière de la voiture.....	31 mars 1853	2 10 0	Do.

W. H. GRIFFIN, Secrétaire. JAMES MORRIS, Maître général des postes.

Digitized by Google

TABLEAU No. 8.

TABLEAU des nouveaux bureaux de poste qui ont été établis en Canada durant l'année expirée le 31 mars 1853, aux dates suivantes respectivement.

Nom du bureau.	Township ou Seigneurie.	Comté.	Nom du maître de poste.	Date de la mise en opération.
Abbott's Corners	.....	Missisquoi	H. H. Smith	6 juin 1852.
Adamsburgh	Allumettes	Outaouais	S. H. Huntingdon	6 mars 1853.
Adamsville	Farnham	Shefford	Geo. Adams	6 octobre 1852.
Alberttown	Ancaster	Wentworth	James O'Neil	6 avril 1852.
Allan's Corners	Durham	Beauharnois	Wm. Allan	6 janvier 1853.
Allumette Island	Allumette Island	Outaouais	John Lynch	6 octobre 1852.
Arran	Arran	Bruce	George Gould	6 février 1853.
Ashburn	Whitby	Ontario	Edward Oliver	6 décembre 1852.
Athlone	Adjala	Simcoe	Joseph Kidd	6 mars 1853.
Arva	London	Middlesex	Joseph Sifton	6 août 1852.
Baby, Pointe	Sombra	Lambton	Wm. Henderson	6 août 1852.
Belford	Markham	York	Jacob Dafoe	6 juillet 1852.
Bishop, Moulins de	Oxford	Grenville	H. A. Bishop	6 janvier 1853.
Boston	Townsend	Norfolk	David Morgan	6 mai 1852.
Boucherville	Boucherville	Chambly	Pierre Monarque	6 mars 1853.
Bourg Louis	.....	Portneuf	Jos. Beer	6 décembre 1852.
Branchton	Dumfries	Waterloo	P. Marshall	6 août 1852.
Brant	Brant	Bruce	John Shennon	6 octobre 1852.
Bridgeport	Waterloo	Waterloo	J. A. Mackie	6 août 1852.
Bridgewater	Thurlow	Hastings	Jesse F. Byam	6 janvier 1853.
Caistor	Caistor	Lincoln	James Tisdale	6 février 1853.
Cambray	Fenelon	Peterboro	Henry Edwards	Ditto.
Castleton	Cramahe	Northumberland	J. C. Pennock	6 juillet 1852.
Cherry Creek	Innisfil	Simcoe	D. D. Hay	6 juillet 1852.
Clarendon Centre	Clarendon	Outaouais	James Shaw	6 octobre 1852.
Clearcreek	Houghton	Norfolk	Jonath. Bridgeman	6 janvier 1853.
Clifton House, (Sub office)	Stamford	Welland	J. Shears	6 juillet 1852.
Colinville	Moore	Lambton	C. McDiarmid	6 avril 1852.
Corunna	Moore	Lambton	A. J. Stephens	6 juillet 1852.
Creek Bank	Woolwich	Waterloo	John Fisher	6 septembre 1852.
Cross Hill	Wellesley	Waterloo	William Logan	6 avril 1852.
Croydon	Camden	Addington	Carlos Meudell	6 janvier 1853.
Dalhousie, Moulins	.....	Glengary	Donald McPhail	6 septembre 1852.
Dartford	Percy	Northumberland	N. Niles	6 juillet 1852.
Dealtown	Raleigh	Kent	Joseph Smith	6 mai 1852.
Devon	Usborne	Huron	Joseph Quick	6 septembre 1852.
Downeyville	Emily	Peterboro	M. Lehane	6 novembre 1852.
Dresden	Dawn	Kent	Chas. Baxter	6 juin 1852.
Dunbarton	Pickering	Ontario	John Parker	6 octobre 1852.
Dunn	Dunn	Haldimand	Leno Clark	6 novembre 1852.
Eardley	Eardley	Outaouais	Dennis Leffurgey	6 mars 1853.
Eganville	Gratton	Renfrew	Patk. Cassiday	6 juillet 1852.
Elderalie	Scarboro	York	Thos. Donzell	Ditto.
Ennis	Enniskillen	Lambton	James Little	6 octobre 1852.
Epsom	Reach	Ontario	Anson Button	6 juin 1852.
Farnham, Centre	Farnham	Shefford	John Johnson	6 octobre 1852.
Fort Coulonge	Mansfield	Ottawa	George Bryson	6 mars 1853.
Frankville	Kitley	Leeds	Wm. Smith	6 octobre 1852.
French Village, (Kingsey)	Kingsey	Drummond	John Wadleigh	6 septembre, 1852.
Rivière Fox	.....	Gaspé	John de St. Croix	6 juillet 1852.
Glenelg	Glenelg	Grey	Mark Appleby	Ditto.
Glenwilliam	Esquesing	Halton	C. Williams	6 août 1852.
Goodwood	Uxbridge	Ontario	Mich. Chapman	Ditto.
Gower, Pointe	Westmeath	Renfrew	Gilbert Cannon	6 juillet 1852.
Greenbush	Elizabethtown	Leeds	H. W. Blanchard	6 septembre 1852.
Greenock	Greenock	Bruce	J. B. Ritchie	6 octobre 1852.
Greenpoint	Sophiasburg	Prince Edouard	P. Roblin	6 novembre 1852.
Halifax	Halifax	Mégantic	André Bezeau	6 mai 1852.
Hall's Corners	Westminster	Middlesex	Charles Hall	6 février 1853.
Hartford	Townsend	Norfolk	S. Dean	6 mai 1852.
Hastings	Asphodel	Peterboro	H. Fowlds	6 novembre 1852.
Herdsman's Corners	Hinchinbrooke	Beauharnois	A. Herdman	6 avril 1852.

Digitized by Google

Liste des nouveaux bureaux de poste qui ont été établis, etc.—(*Continuation.*)

Nom du bureau.	Township ou Seigneurie.	Comté.	Nom du maître de poste.	Date de la mise en opération.
Highland Creek	Scarboro	York	W. Chamberlain	6 juillet 1852.
Iona	Dunwich	Elgin	J. Decow	6 juillet 1852.
Isle Perrot	Isle Perrot	Vaudreuil	H. C. Dozois	6 janvier 1853.
Jamestown	Yarmouth	Elgin	Wm. Jones	6 septembre 1852.
Kingsville	Gosfield	Essex	F. A. Lafferty	6 avril 1852.
Kennebec Line		Dorchester	David Fortin	6 octobre 1852.
Klineburg	Vaughan	York	H. S. Howland	6 mai 1852.
Lac Temiscouata		Rimouski	Ignace LeBel	6 juillet 1852.
Lambton	Lambton	Mégantic	J. B. Lapointe	6 avril 1852.
Lampton	Eramosa	Wellington	G. McDonald	6 avril 1852.
Lansdown	Lansdown	Leeds	George McKelvey	6 juillet 1852.
L'Avenir	Durham	Drummond	Hy. Griffing	6 janvier 1853.
Lemonville	Whitchurch	York	John Anderson	6 novembre 1852.
Les Escoumains		Saguenay	Félix Têtu	6 février 1853.
Petit Rideau	Hawkesbury	Prescott	Thos. Ross	Ditto.
Long Island, Ecluses de	Nepean	Carleton	John Rogers	Ditto.
Lynedoch	Charlotteville	Norfolk	John Manderville	Ditto.
Mad River, Moulins de	Osprey	Simcoe	Andw. Youell	6 mars 1853.
Mallorytown	Yonge	Leeds	Charles Kenyon	6 avril 1852.
Manchester	Reach	Ontario	Wm. Powson	6 novembre 1852.
Marlow		Dorchester	Jas. Armstrong	6 octobre 1852.
McDonald's Corners	Dalhousie	Glengary	R. C. Johnston	6 janvier 1853.
Mill Grove	Ouest Flamboro	Wentworth	A. B. Palmer	6 juin 1852.
Milnsville	Markham	York	P. Milne	6 août 1852.
Mont St. Hilaire	St. Hilaire	Rouville	H. Ducharme	6 mai 1852.
Montrose	Stamford	Welland	Archd. Thompson	6 décembre 1852.
Moravia	Zone	Kent	D. B. Smith	6 mars 1853.
Mont Albion	Barton	Wentworth	William Cook	6 novembre 1852.
New Dundee	Wilmot	Waterloo	F. G. Miller	6 avril 1852.
Newland	Est Gwillimbury	York	Amos Tool	6 octobre 1852.
Newtown	Whitby	Ontario	Philip Ranous	6 janvier 1853.
Newtown Robinson	Tecumseth	Simcoe	William Chantler	6 septembre 1852.
Nissouri	Nissouri, Ouest	Middlesex	N. P. Allan	6 février 1853.
Nithburg	N. E. Hope	Perth	Charles Burrows	6 avril 1852.
Nord Sutton	Sutton	Missisquoui	H. P. Sweet	6 octobre 1852.
Omagh	Trafalgar	Halton	William Beattie	6 mars 1853.
Orono	Clarke	Durham	J. L. Tucker	6 juillet 1852.
Oxford, Moulins d'	Oxford	Grenville	R. Waugh	Ditto.
Paspébiac		Gaspé	Daniel Bisson	6 juillet 1852.
Philipsville	Bastard	Leeds	Sidney A. Taplin	6 janvier 1853.
Pointe au Chêne	Grenville	Deux-Montagnes	A. McTavish	6 octobre 1852.
Port Elmsley	Nord Elmsley	Lanark	Robt. Garry	6 juillet 1852.
Port Nelson	Nelson	Halton	John Miller	6 septembre 1852.
Port Perry	Reach	Ontario	Joseph Bigelow	6 octobre 1852.
Rapides des Joachims	Aberdeen	Outaouais	Tiberius Colton	6 mars 1853.
Reading	Garafraxa	Wellington	James Donaldson	6 septembre 1852.
Ridgetown	Howard	Kent	R. L. Marsh	6 mars 1853.
Rolph	Middleton	Norfolk	S. B. Farr	6 avril 1852.
Rosebank	Brantford	Brant	John Thomas	6 juin 1852.
Roseville	New Dumfries	Waterloo	J. R. Detweller	6 décembre 1852.
Rougemont	St. Césaire	St. Hyacinthe	D. Bachelder	6 mai 1852.
Rushton's Corners	Howard	Kent	R. Rushton	Ditto.
Scotland	Brant	Brant	Henry Lyman	6 déccembre 1852.
Sebringville	Ellice et Downie	Perth	P. A. Sebring	6 septembre 1852.
Shefford Mountain	Shefford	Shefford	D. R. Savage	6 janvier 1853.
Silver Creek	Esquesing	Halton	A. P. Goodenew	6 décembre 1852.
Soraba	Upton	Shefford	S. B. Warner	6 mai 1852.
South Granby	Granby	Shefford	Elias Clow	6 octobre 1852.
South Roxton	Roxton	Do	A. Sanborn	6 janvier 1853.
South Zorra	Zorra	Oxford	John Smith	6 novembre 1852.
Stamford	Stamford	Welland	Eleanor Wilson	6 juillet 1852.
Stottville		Huntingdon	D. Stott	6 avril 1852.
Strathy's Corners	Moss	Middlesex	J. Strathy	6 avril 1852.
Sutherland's Corners	Zone	Kent	James Sutherland	6 octobre 1852.
Pont suspendu	Stamford	Welland	Gilbert McMicken	6 juillet 1852.

Digitized by Google

LISTE des nouveaux bureaux de poste qui ont été établis, etc.—(*Continuation.*)

Name of Post Office.	Township ou Seigneurie.	Cotmé.	Nom du maître de poste.	Date de la mise en opération.
Sydenham, Place	Kingsey	Drummond	W. A. McPherson	6 octobre 1852.
Ste. Agathe	Wilmot	Waterloo	Anthony Kaiser	6 juin 1852.
St. Alphonse	Brandon	Berthier	L. Corcoran	6 septembre 1852.
Ste. Anne des Plaines		Terrebonne	H. Granger	6 avril 1852.
St. Augustin		Portneuf	C. East	6 septembre 1852.
St. Bernard		Dorchester	P. Plante	6 février 1853.
St. Damase	St. Damase	St. Hyacinthe	F. Brin	6 mai 1852.
St. Didace	Lanaudière	St. Maurice	C. F. Turgeon	6 mars 1853.
St. Dominique		St. Hyacinthe	P. F. Bergeron	6 février 1853.
St. Esprit		Leinster	B. Vezina	6 juillet 1852.
St. François, Bellechasse		Bellechasse	J. Bte. Langlois	6 juillet 1852.
Ste. Gertrude		Nicolet	L. Champoux	6 avril 1852.
St. Irenée		Saguenay	Joseph Gosselin	6 mai 1852.
St. Isidore	Chateauguay	Huntingdon	F. L. Langevin	6 mars 1853.
St. Lin (ouvert de nouv.)		Leinster	Thos Galt	6 juillet 1852.
St. Marc	St. Marc	Verchères	John Fraser	6 mai 1852.
St. Maurice		Champlain	T. H. Pacaud	6 juin 1852.
St. Pierre Bellechasse		Bellechasse	Danl. O'Leary	6 juillet 1852.
St. Philippe		Huntingdon	M. Heureux	6 juin 1852.
St. Raphael		Bellechasse	F. Goulet	6 juillet 1852.
Tapleytown	Saltfleet	Wentworth	D. Wilcox	6 août 1852.
Thomasburg	Hungerford	Hastings	Thos. Clare	6 janvier 1853.
Trenholm	Kingsey	Drummond	Simon Stevens	6 septembre 1852.
Troy	Reverley	Wentworth	A. McRoberts	6 mai 1852.
Victoria Corners	Brock	Ontario	L. Calhoun	6 août 1852.
Vroomanton	Do	Do	N. Bolster	6 novembre 1852.
Wallace	Wallace	Perth	C. Burrows	6 avril, 1852.
Wallacetown	Dunwich	Elgin	A. McGunn	6 juillet 1852.
Watson's Corners	Dalhousie	Lanark	W. Watson	6 avril 1852.
Waterville	Compton	Sherbrooke	F. Webster	6 septembre 1852.
Ouest Bolton	Bolton	Stanstead	J. McMannis	6 juillet 1852.
Westbury	Westbury	Sherbrooke	Reuben Hall	6 janvier 1853.
Ouest Osgoode	Osgoode	Carleton	J. C. Bower	6 juillet 1852.
Whitehall	Carradoc	Kent	James Shaw	Ditto.
Wick	Brock	Ontario	Jane Johnson	6 octobre 1852.
Wilksburg	Sombra	Lambton	John Robson	Ditto.
Windsor, Moulins de	Windsor	Sherbrooke	E. Wurtele	6 septembre 1852.
Wolfstown		Sherbrooke	L. Hodgkinson	6 avril 1852.
Woodburn	Binbrook	Wentworth	W. Ptolemy	6 août 1852.
Woodford	Sydenham	Grey	Thomas Elliot	Ditto.
Wotton	Wotton	Drummond	J. T. Lebel	6 février 1853.
Wyton	Nissouri, Ouest	Middlesex	John Scatchard	6 janvier 1853.
				Total..... 169

JAMES MORRIS,
Maître général des postes.

W. H. GRIFFIN,
Secrétaire.

Digitized by Google

TABLEAU No. 8.—(*Continuation.*)

TABLEAU des nouvelles routes postales établies durant l'année expirée le 31 mars 1853.

ROUTES. De	ROUTES. à	Quand établies.	No. de voyages par sem.	Distance en milles.
Albion	Sand Hill	6 septembre 1852	3	5
Albion	Thistletown	Do do	6	14
Ashburn	Brooklin	6 décembre 1852	1	4
Ayr	Roseville	25 do 1852	1	5
Adjala	Athlone	6 mars 1853	1	4
Addison	Greenbush	6 septembre 1852	2	2½
Alnwick	Percy	6 janvier 1853	3	12
Bronte	Milton		6	
Do. (Milton)	Acton	6 juin 1852	2	
Burford	Durham	Do	6	28
Berlin	Wellesley	6 juillet 1852	1	5
Belford	Markham	Do	2	4½
Branchton	Galt	6 août 1852	2	5
Bond Head	Cookstown	6 septembre 1852	2	7
Bentinck	Kincardine	6 octobre 1852	1	47
Bradford	Cookstown	Do	6	13
Brock	Micle	6 novembre 1852	1	5
Beaverton	Mono	Do	2	8
Bromley	Eganville	6 juillet 1852	1	10
Brome	Abercorn	6 juillet 1852	1	15
Brompton	Windsor, Moulins de	6 décembre 1852	3	4
Campbell's Cross	Edmondston	6 septembre 1852	3	5
Churchville	Streetsville	Do	6	4½
Carradoc	Lobo	6 août 1852	2	12
Cookstown	Mono	6 octobre 1852	1	32
Canboro	Chippewa	6 février 1853	3	36
Carradoc	London	Do	2	18
Cheltenham	Cooksville	6 septembre 1852	6	23
Colborne	Castleton	6 juillet 1852	1	7
Cowansville	Franklin	6 octobre 1852	3	19
Cowansville	Ouest Farnham	6 février 1853	3	15
Clarendon	Clarendon, Centre	6 octobre 1852	2	5
Cowansville	Farnham, Centre	6 octobre 1852	2	6
Cowansville	Waterloo	6 novembre 1852	3	20
Dundas	Millgrove	29 juin 1852	2	5½
Drummondville	Pont suspendu	6 juillet 1852	6	3
Dresden	Mono	6 octobre 1852	2	30
Dalhousie, Moulins	St. Polycarpe	6 septembre 1852		
Dodswell	Sherbrooke	6 août 1852	1	20
Elginfield	Williams	6 mai 1852	1	15
Epsom	Uxbridge	6 juillet 1852	2	6
Erin	Guelph	6 septembre 1852	1	20
Erin	Garrafraxa	Do	1	18
Erin	Oakville	Do	6	31
Esquesing	Georgetown	Do	6	2
Ennis	Plympton	6 octobre 1852	1	10
Elginfield	St. Mary's	6 janvier 1853	3	14
Escott	Lansdown	6 juillet 1852	2	6
Emily	Downeyville	6 novembre 1352	2	5½
Frankford	Smithville	6 janvier 1852	3	10
Frost Village	South Potton	6 juin 1852	3	24
Frelighsburg	Abbot's Corners	5 janvier 1853	1	6
Georgetown	Glenwilliams	27 août 1852	2	2
Georgetown	Toronto	6 septembre 1852	6	38
Goderich	London, (viâ Bayfield)	6 octobre 1852	6	
Galt	Goderich	Do	6	82

Digitized by Google

TABLEAU des nouvelles routes postales, etc.—(*Continuation.*)

ROUTES. De	ROUTES. à	Quand établies.	No. de voyages par sem.	Distance en milles.
Grimsby	Smithville	6 décembre 1852	6	7
Do (Smithville)	Welland, (Port)	Do	3	9
Guelph	Nassagaweya	Do	2	14
Granby	Cowansville	6 octobre 1852	3	16
Granby	Ouest Shefford	6 octobre 1852	2	9
Granby	St. Hyacinthe viâ St. Dominique	6 novembre 1852	2	23
Hamilton	Paris, (viâ St. George)	6 mai 1852	6	30
Harwich	Morpeth	Do	1	12
Hartford	Waterford	Do	2	10
Hamilton	Mont Albion	15 novembre 1852		
Iona	Port Talbot	26 juillet 1852	3	2½
Ingersoll	Missouri	5 février 1853	3	16
Isle Perrot	Ste. Anne, Bout de l'Isle	6 janvier 1853	2	9
King	Oak Ridges	6 octobre 1852	3	5
Kemptville	Oxford, Moulins d'	6 juillet 1852	3	5
Lloydtown	Toronto	6 septembre 1852	6	34
Lennoxville	Stouffville	6 novembre 1852	1	6
London	Wigton	6 janvier 1853	1	11
Lynenoch	Middleton	6 février 1853		
Lanark	Watson's Corners	6 avril 1852	1	7
Laurenceville	Nord Stukely	13 décembre 1853	1	3½
Laprairie	St. Philippe	6 janver 1853	2	6
Middleton	Simcoe	5 juin 1852	3	
Mono, Moulins de	Orangeville	6 octobre 1852	2	7
Melbourne	Waterloo	6 décembre 1852	3	32
Montréal	Plattsburg	28 décembre 1852	6	62
Newmarket	Newland	6 octobre 1852	1	12
Niagara	St. Catharines	Décembre, 1852	6	11
Nelson	Port Nelson	6 février 1853	2	5
Nassagaweya	Guelph	6 décembre 1852	2	14
Nord Augusta	Bishop, Moulins de	24 janvier 1853	1	10
Oakland	Scotland	6 décembre 1852	3	2
Omagh	Route d'Oakville	21 mars 1853	3	2¾
Port Dover	Simcoe	6 août 1852	6	8
Port Perry	Whitby	6 septembre 1852	6	17
Do	Lindsay	Do	3	30
Port Stanley	Vienna	Do	2	26
Port Nelson	Place Wellington	Do		
Paris	Wolverton	6 janvier 1853	2	5
Port Hope	Cobourg	21 juin 1852	6	7
Picton	Green Point	30 novembre 1852	1	9
Port Hope	Emily	6 janvier 1853	3	30
Petite Nation	Majore's Wharf	1er mai 1852	12	4½
Portneuf	Point Platon	1er mai 1852	3	5
Pointe au Chêne	L'Orignal	6 octobre 1852	2	3
Petite Nation	L'Orignal	29 novembre 1852	3	17
Rondeau	St. Thomas, (viâ Iona)	26 juin 1852	3	49
Reach	Uxbridge	6 septembre 1852	3	10
Richmond	Ecluses de l'Ile Longue	28 février 1853	1 en E. 2 en I.	10 9
Rawdon	St. Alphonse	6 septembre 1852	1	9
Rigaud	Côteau du Lac	6 octobre 1852	2	24
St. Thomas	Vienna	6 juin 1852	6	28
Stratford	St. Marie	Do	3	12

Digitized by Google

TABLEAU des nouvelles routes postales, etc.—(*Continuation.*)

ROUTES. De	à	Quand établies.	No. de voyages par sem.	Distance en milles.
Pont suspendu	Chutes de Niagara, E. U.	24 septembre 1852	6	2
Sombra	Willisburg	6 octobre 1852		
Pont suspendu	Pont suspendu, E. U.	17 janvier 1853	6	¼
Ste. Catherine	Pont suspendu	Do	6	11
St. Marc	St. Charles	6 mai 1852	6	1
St Hyacinthe	St. Damase	28 mai 1852	2	7½
St. Maurice	Trois Rivières	6 juin 1852	2	11
Sud Potton	Nord Troy	6 juin 1852	3	4
St. Esprit	St. Roch Lachigan	30 juillet 1852	1	6
Ste. Anne des Plaines	St. Lin	19 août 1852	1	10
St. Polycarpe	Dalhousie, Moulins de	6 septembre 1852	2	10
St. Didace	St. Gabriel de Brandon	6 mars, 1853	1	7
St. Giles	Inverness	6 octobre 1852	2	18
Sydenham, Place	Richmond	6 octobre 1852	3	15
Shefford Mountain	Roxton, Chutes de	6 janvier 1853	2	16
St. Rémi	Babyville	6 janvier 1853	2	14
Tyreonnel	Wallacetown	26 juillet 1852	3	4½
Villanova	Waterford	6 septembre 1852	2	5
Wilmot	Wolverton	6 janvier 1853	2	15
Westmeath	Pointe Gower	7 août 1852	1	9
Watson's Corners	McDonald's Corners	6 janvier 1853	1	7
Waterloo	Frost Village	6 juin 1852	3	2½

JAMES MORRIS,
Maître général des postes.

W. H. GRIFFIN,
Secrétaire.

Digitized by Google

TABLEAU No. 8.—(*Continuation.*)

TABLEAU des bureaux de poste et routes postales discontinués ou fermés durant l'année expirée le 31 mars 1853.

Bureau de poste.	Comté.	Quand fermé.	Raisons pour le fermer.
Ouest Compton	Sherbrooke	1er novembre 1852	Changement de résidence du maître de poste.
Eardly	Outaouais	10 mars 1853	Le maître de poste nommé a refusé de continuer de remplir la charge.
Adamsville	York	6 février 1853	Résignation du maître de poste et trop petit revenu du bureau.
Albert Town	Wentworth	5 octobre 1852	Résignation du maître de poste et aucune autre personne n'ayant voulu se charger d'en remplir les devoirs.
Whitehall	Kent	20 décembre 1852	Do. do. do. do. do. do.
Mara	Ontario	6 août 1852	Do. do. do. do. do. do.

Digitized by Google

TABLEAU No. 8.—(*Continuation.*)

Tableau des routes postales discontinués ou fermés durant l'année expirée le 31 mars 1853.

Route. De	Route. à	Distance en milles.	Service. Fois par semaine.	Date de la discontinuation.	Raisons pour les discontinuer.
Granby	Ouest Shefford	9	2	5 novembre 1852.	Remplacée par une de trois fois par semaine de Cowansville à Waterloo.
Frankford	Trenton	8	1	5 janvier 1853	Petition pour relier avec Belleville et Stirling et augmenter le service. (Trois malles donnés.)
Millbrook	Sud Monaghan	6	3	5 janvier 1853	Service nouveau et amélioré de Port Hope directement à Emily.
Williams	McGillivray	11	1	5 mai 1852	Remplacée par la nouvelle route d'Elginfield et Williams.
Brantford	St. George	9	3	5 mai 1852	Remplacée par Hamilton et Paris, viâ route St. George.
Esquesing	Scotch Block	5	1	5 juin 1852	Do. la route d'Acton et Milton.
Hornby	Milton	5	2	5 juin 1852	Do. la route de Bronte et Milton.
Kilworth	London	9	2	5 août 1852	Do. la route de Carradoc et Lobo.
Whitby	Columbus	9	3	5 septembre 1852.	Do. la route Port Perry et Lindsay.
Epsom	Uxbridge	10	3	5 septembre 1852.	Do. la route de Reach et Uxbridge.
Nobleton	King.	4½	3	5 octobre 1852	Do. la route de King et Oakridges.
Carradoc	Lobo	15	2	5 février 1853	Do. la route de Carradoc et London.
Embro	Beachville	7	3	5 février 1853	Do. Ingersoll et Nissouri.

JAMES MORRIS, Maître général des postes.

W. H. Griffin, Secrétaire.

Digitized by Google

TABLEAU

Tableau de tous les cas qui se sont présentés durant l'année expirée le 31 mars été perdues ou volées, donnant aussi des détails sur chaque

Détails sur chaque cas.

No.	Par qui mises en malle.	Où mises en malle.	Quand mises en malle.	Contenu.	Adresse de la lettre.	
					Nom.	Place.
				£ s. d.		
1	William Anderson ...	Milton	10 mars 1852 ...	9 5 9	J. Dewar	New Athens, E. U.
2	Thos. Hughston ...	Toronto	9 avril do ...	0 10 0	M. A. Hughston ...	Orangeville ..
3	Miss Craig ...	Do	13 do do ...	6 0 0	Mrs. Christie ..	Niagara ...
4	John Brown	Do	17 do do ...	2 2 6	D. McDonald ..	Goderich ...
5	J. McFadyen	Est Glenelg	17 do do ...	3 10 0	T. Barry	Dummer ...
6	Do	Do	17 do do ...	2 10 0	T. Choate	Do ... ...
7	George Snider ...	Proton	19 do do ...	17 10 0	T. Ridout	Toronto ... ..
8	James Hewitt	Oakville	22 do do ...	4 15 0	T. Anderson ...	Cobourg ...
9	John Hill...	Amherst Island ...	22 do do ...	3 15 0	J. Greer	Mulmur ... ...
10	John Moore	Boston, E. U.	27 do do ...	2 5 0	Miss Moore ...	Port Hope ...
11	Dr. H. N. Polge ...	Brewer, E. U. ...	Avril ou mai 1852	12 10 0	Miss D. C. Holland...	Ste. Catherine ...
12	George Allen	Allansville... ...	4 mai 1852 ...	14 0 0	George Hughs	Lloydtown ... ...
13	R. Symes	Moulins de Mono ...	10 do do ...	2 10 0	J. Heron	Middleton ... ...
14	John Anderson ...	Nord Adjala ...	17 do do ...	0 10 0	G. Derby et Cie. ...	Buffalo, E. U. ...
15	Mrs. Richardson ...	Oxford	20 do do ...	2 10 0	Mrs. Lang	Jerseyville ... ...
16	Mr. Mullen	Troy, E. U. ...	20 do do ...	2 0 0	Luke Mullen ...	Leeds ... ...
17	John Kynoch et Cie. ...	Buffalo, E. U. ...	3 juin 1852 ...	25 0 0	T. Murdoch ...	Wallaceburg ...
18	P. C. Thompson ...	Montreal	3 do do ...	0 10 0	E. Prentice ...	Montréal ... ...
19	John Wood	Richmond	29 do do ...	0 2 6	J. Leslie	Toronto ... ...
20	Mr. Reynolds ..	New York, E. U. ...	19 juillet 1852 ...	22 10 0	Mrs. Reynolds ...	Pefferlaw ... ...
21	G. K. Holmes... ...	Salerton, Angleterre...	19 do do ...	10 0 0	G. Holmes... ...	Hamilton ... ...
22	Unknown...	Connesut, E. U. ...	24 do do ...	12 10 0	R. Kilborn ...	Beamsville ... ...
23	Rev. J. Dickson ...	Toronto	4 août 1852 ...	2 10 0	E. Winter	Cincinnati, E. U...
24	Unknown...	Dale, E. U. ...	16 do do ...	2 5 6	J. Campbell ...	Maryboro ... ...
25	Martin Dowlas ...	Cherry Creek ...	22 do do ...	6 5 0	Owen Doyle ...	Atherly ... ...
26	George Dunn	Seymour, East	26 do do ...	0 10 0	E. Miles	Belleville ... ...
27	Jas. McGennett ...	St. Claire, E. U. ...	1er sept. 1852 ...	2 0 0	Mrs. B. McGennett...	Napier ... ...
28	Unknown	Pembroke	17 do do ...	Inconnu	John Hogan ...	Brooklin, E. U. ...
29	Do	California	17 do do ...	1 5 0	Levi Soper ...	Aylmer ... ...
30	Jas. Beaton	Claremont	20 octobre 1852...	3 0 0	J. Brown	Nithburg ... ...
31	R. Eagan	Webster's Creek, N.B.	6 novembre 1852	18 0 0	W. L. Stafford	Québec ... ...
32	Danl. Taylor	Rome, Cté. d'Oxford.	9 do do	64 0 0	T. Ridout	Toronto ... ...
33	J. McLean	Nord Sydney, N. S..	20 do do	15 0 0	Lachlan McLean ...	Perth ... ...
34	Martin Foley	Springfield, E. U. ...	22 do do	2 10 0	Horatia Conners ...	Québec ... ...
35	Donald Stewart	Port Huron, E. U. ...	25 do do	Inconnu	David Stewart	Williams ... ...
36	Revd. W. Lockhead ...	Osgoode	25 do do	2 10 0	Wm. Lockhead ...	Schenectady, E. U.
37	Unknown	Penetanguishene ...	6 décembre do	petite somme	J. Cahill	New York ... ...
38	Ira Hall	Halifax	6 do do	2 10 0	Lee Knowlton	Magog, Stanstead...
39	Unknown	Hamilton	9 do do	{Billets pro. 50 0 0	M. Jones	Esquesing ... ...
40	Joseph Afton	Bartchville, E. U. ...	29 do do	8 5 0	Mrs. Alton	Goderich ... ...
41	J. B. Dayfoot	Hamilton	9 janvier 1853...	12 10 0	M. Hall	Georgetown ... ...
42	J. Campbell et fils ...	Brooklin	14 do do ...	25 0 0	J. Melville...	Markham ... ...
43	Unknown	Sparta	18 do do ...	Inconnu	C. Durand	Toronto ... ...
44	Do	Halifax, N. S. ...	27 do do ...	5 0 0	Mrs. W. Clarke ...	Richmond Hill ...
45	Rev. E. Wood ...	Toronto	28 do do ...	7 10 0	Wm. Law	Keswick ... ...
46	Samuel Taylor ...	Picton, E. U. ...	31 do do ...	2 15 0	George Buckland ...	Toronto ... ...
47	A Beaton	Emily	2 février do ...	25 0 0	Ross, Mitchell et Cie.	Toronto ... ...
48	J. R. Thompson ...	Cannington ...	10 do do ...	2 10 0	E. Morgan	Blakely, E. U. ...

Digitized by Google

No. 9.

1853, dans lesquels des lettres d'argent transmises par la poste, en Canada, ont cas, et le résultat des démarches adoptées par le département.

Preuve de la perte ou enlèvement.	Si elle a été enregistrée ou non.	Résultat des démarches adoptées par le département dans chaque cas.
£8 15s. seulement quand elle a été reçue.	Non enregistrée ...	Rien ne démontre la cause du déficit ou qu'il ait eu lieu en Canada.
Not reçue à destination	Do ...	Nulle trace d'une telle lettre.
Do do	Do ...	Do.
Do do	Do ...	Do.
Do do	Enregistrée {	Mise à la poste à Mono Mills le 17 avril—le paquet qui la contenait
Do do	Do {	manquant; rien pour indiquer comment il a disparu.
Do do	Do ..	Le paquet qui la contenait n'a pas été reçu à Mono.
Do do	Do ...	Reçue à Toronto, rien qui constate l'expédition de cet endroit.
Lettre livrée—mais sans argent ...	Incertain	Rien qui prouve quand et par qui la soustraction a été faite.
Do do ...	Non enregistrée ...	Rien qui prouve d'où provient le déficit, ni qu'il ait eu lieu en Canada.
Non reçue à destination	Do ...	Aucune trace qui indique que cette lettre soit parvenue en Canada.
Do do	Enregistrée ...	Reçue au bureau de Toronto le 5 mai, mais rien qui en constate l'expédition de cet endroit.
Lettre livrée—mais £2 manquant ...	Incertain	Rien qui indique d'où provient le déficit.
Lettre livrée—mais sans argent ...	Non enregistrée ...	Rien qui prouve d'où provient le déficit, ni qu'il ait eu lieu en Canada.
Do do ...	Incertain	Rien qui prouve d'où provient le déficit.
Non reçue à destination	Non enregistrée ...	Aucune trace qui indique que cette lettre soit parvenue en Canada.
Do do	Do ...	Do. do. do.
Do do	Do ...	Rien qui prouve que cette lettre a été mise à la poste comme lettre d'argent.
Lettre livrée—mais sans argent ...	Do ...	Supposé que l'argent en est tombé. Pas de trace.
Non reçue à destination	Do ...	Aucune trace qui indique que cette lettre soit parvenue en Canada.
Do do	Do ...	Do. do. do.
Do do	Do ...	Do. do. do.
Do do	Do ...	Do. do. do.
Do do	Do ...	Do. do. do.
Do do	Enregistrée ...	Reçue à Toronto, rien qui en constate l'expédition de cet endroit. Argent remboursé par le maître de poste de Toronto.
Do do	Non enregistrée ...	Nulle trace d'une telle lettre.
Do do	Do ...	Aucune trace qui indique que cette lettre soit parvenue en Canada.
Do do	Enregistrée ...	Retracé comme ayant été transmise du Canada à Ogdensburg, E. U.
Do do	Non enregistrée ...	Aucune trace qui indique que cette lettre soit parvenue en Canada.
Do do	Do ...	Nul record à Nithburg; prouvé que l'argent a été mise à la poste; remboursé par le maître de poste de Nithburgh.
Do do	Do ...	£15, supposé avoir fait partie de la remise de M. Egan, envoyé anonimement au département et transmise à celui qui l'avait envoyées par le maître de poste d'Edmundston, N. B.
£32 15s. seulement quand elle a été reçue.	Enregistrée ...	Argent soustrait, remboursé par le maître de poste de Rome.
£5 seulement quand elle a été reçue.	Do ...	Lettre dûment délivrée à John Davidson aux soins de qui elle était adressée; Davidson a depuis subi son procès pour avoir ouvert une lettre, mais acquitté parce que cette lettre avait cessé d'être une lettre de la poste.
Non reçue à destination	Non enregistrée ...	Aucune trace qui indique que cette lettre soit parvenue en Canada.
Do do	Do ...	Do. do. do.
Do do	Do ...	Nulle trace d'une telle lettre.
Do do	Do ...	Le maître de poste de Pénétanguishine a remboursé le montant, n'ayant pas inscrit la lettre quoiqu'elle lui eût été remise comme lettre d'argent.
Do do	Do ...	Rien qui prouve que cette lettre ait été expédiée d'Halifax.
Do do	Enregistrée {	Reçue à Oakville et mise dans la malle à Esquesing, le paquet de
£7 seulement quand elle a été reçue ...	Do ...	la malle qui le contenait manquant. Rien qui prouve d'où provient le déficit, ni qu'il ait eu lieu en Canada.
Lettre livrée—mais sans argent ...	Do ...	Rien qui prouve que l'argent était dans la lettre quand elle a été mise à la poste.
Non reçue à destination	Do ...	Supposé avoir été soustrait par un commis du bureau de poste de Toronto qui n'a pu être poursuivi ayant laissé la province.
Do do	Non enregistrée ...	Nulle trace d'une telle lettre.
Do do	Do ...	Aucune trace qui indique que cette lettre soit parvenue en Canada.
Do do	Do ...	Nulle trace d'une telle lettre.
Do do	Do ...	Aucune trace qui indique que cette lettre soit parvenue en Canada.
Do do	Do ...	Nulle trace d'une telle lettre.
Lettre livrée—mais sans argent ...	Enregistrée ...	Rien qui prouve que l'argent a été soustrait en Canada.

Digitized by Google

TABLEAU

TABLEAU de tous les cas qui se sont présentés durant l'année expirée le 31

No.	Par qui mises en malle.	Où mises en malle.	Quand mises en malle.	Contenu.	Adresse de la lettre.	
					Nom.	Place.
	Détails sur chaque cas.					
49	D. Raigeon	Oak Ridges	25 février 1858 ...	Inconnu.	A. Sageon	Canal Fulton, E. U.
50	P. McManus	Québec	3 novembre 1852	5 0 0	Mrs. McManus ...	Bath ... ...
51	Mr. Prendergast	Do	12 janvier 1853. .	5 0 0	Miss Vanancour ...	L'Assomption ...
52	John Stokes	Do	17 février do ...	4 10 0	Rich. Guinness ...	Trois-Rivières ...
53	M. Rousseau	Do	21 do do ...	0 10 0	Mr. Rousseau	St. Michel ... ...
54	Louis Perrault	Montréal	23 do do ...	5 0 0	John Ryan...	Québec ... ...
55	M. McInerny	Buffalo, E. U.	27 do do ...	3 10 0	Andrew Clarke ...	Québec ... ...
56	John Stevenson	Beaverton	27 do do ...	5 10 0	Whitmore et Cie. ...	Toronto ... ...
57	Patrick Stewart	Kingsey Falls	Fév. ou mars do	2 15 0	L. Sutherland	New Liverpool ...
58	Thos. Cantwell	Norton Creek	4 mars 1853 ...	10 15 0	M. J. Cantwell... ...	Castleton, E. U. ...
59	Mr. Allen	Cheltenham	5 do do ...	Inconnu.	Bright et Millighan...	Tullamore ... ...
60	François Montreuille ...	Madoc	17 do do ...	2 10 0	Mrs. F. Montreuille...	St. Polycarpe ...
61	Robert Fenton	New Paris, E. U. ...	31 do do ...	12 10 0	Susan Baker	Richmond Hill ...

W. H. GRIFFIN,
Secrétaire.

RÉCAPITU

Lettres mises à la poste dans les Etats-Unis sans être retracées en Canada	14
Dito dito en Canada pour les Etats-Unis,—pas de trace	3
Dito dito dito dito dito non enregistrée	2
Dito dito dito dito dito et retracées jusqu'à la frontière des Etats.	2
Dito dito en Angleterre sans être retracées en Canada	1
Dito dito au Nouveau Brunswick sans être retracées en Canada	1
Dito dito en Canada et non enregistrées	7
Sommes incluses payées par des maîtres de poste	5
Partie d'une somme incluse remboursée par un correspondant anonime	1

Digitized by Google

No. 9.

1853, dans lesquels des lettres d'argent ont été perdues, etc.—(*Continuation.*)

Preuve de la perte ou enlèvement.	Si elle a été enregistrée ou non.	Résultat des démarches adoptées par le département dans chaque cas.
Non reçue à destination	Enregistrée ...	Reçue à Toronto, aucun enregistrement de son expédition depuis ce temps.
Lettre livrée—mais sans argent ...	Do ...	
Non reçue à destination	Non enregistrée ...	
Do do	Marquée d'argent	
Do do	Non enregistrée.	Le greffier du bureau de poste a été démis pour des procédés malhonnêtes et étant soupçonné de s'être emparé de ces lettres.
Do do	Non enregistrée ...	
Lettre reçue à Québec décachetée et ne contenant seulement que £3	Do ...	
Lettre livrée—mais sans argent ...	Incertain ...	Aucun témoignage pour prouver comment le déficit est arrivé.
Non reçue à destination	Non enregistrée ...	La lettre n'a pas été enregistrée à Kingsey Fall par suite de la négligence du maître de poste,—il en a payé le montant.
Do do	Enregistrée ...	Tracée jusqu'à Highgate, E. U., et l'on suppose qu'elle a été enlevés du sac de malle par un courrier des Etats-Unis, arrêté pour avoir commis de grands vols de malle.
Do do	Do ...	Reçue à Etobicoke et expédiée à Tullamore,—aucune trace du paquet dans lequel elle était incluse.
Lettre livrée—mais sans argent ...	Non enregistrée ...	Raison de croire qu'aucun argent n'avait été inclus dans la lettre. On n'en peut trouver l'auteur.
Non reçue à destination	Do ...	Aucune trace d'une semblable lettre étant parvenue au Canada.

JAMES MORRIS,
Maître général des postes.

LATION.

Malles contenant des lettres perdues	5
Pertes accidentelles	1
Dûment livrée à son adresse	1
Lettres que l'on suppose avoir été enlevées par un écrivain du bureau de poste de Québec	6
Dito dito dito dito dito dito Toronto	7
Cas de soupçons d'enlèvement sans preuves	5
Total	61

Digitized by Google

TABLEAU No. 10.—REGISTRE DES SOUMISSIONS POUR LA MALLE.

Nom du contrat proposé.	Conditions stipulées par le département en annonçant le contrat.	Date de l'annonce des soumissions.	Date pour la réception des soumissions.	Nom de la personne qui fait des soumissions.	Résidence de la personne qui fait des soumissions.	Date de la soumission.	Date de la réception de la soumission par le M. G. des P.	No. de la soum.	Termes proposés dans la soumission.	Durée proposée du contrat.	Montant par année proposé dans la soumission	Remarques.
		1852.	1852.								£ s. d.	
Québec et Ste. Marie, (30 milles.)	Service trois fois par semaine. A commencer le 6 avril. En charrette ou en cariole."	14 février.	26 mars ...	J. N. Chassé... ...	Ste. Marie... ...	18 mars ...	Ouverte par le M. G. des P., le 26 mars 1852.	1	Conformément aux stipulations proposées dans l'annonce.	Quatre années avec réserve ordinaire en faveur du M. G. des P.	72 0 0	Contrat donné à J. N. Chassé.
				Antoine Gagné ...	Do.	10 " ...		...			89 0 0	
				Dito ...	Québec	26 " ...		2			80 0 0	
				Jean Bilodeau ...	Do.	" " ...		3			85 0 0	
				Jean Jalbert... ...	Ste. Marie... ...	15 " ...		4	... ...		87 0 0	
				J. Bilodeau et J. Maillet	Do.	17 " ...		5	... ...	... ...	90 0 0	
				L. C. Taschereau...	Québec	19 " ...		6	... ...	... ...	100 0 0	
				Thomas Smyth.....	Pointe Lévi ...	22 " ...		7	... ...	... ...	150 0 0	
Chatham et Port Sarnia, (viâ Dresden, 60 milles)	Service deux fois par semaine. A commencer le 6 mai. A cheval ou en wagon. En soumissionnant pour le service ci-dessus, les parties pouvaient soumissionner pour toute la ligne ou pour cette partie entre Chatham et Wallaceburg, ou entre Wallaceburg et Port Sarnia, comme contrats séparés. *Voir plus bas.*	3 mars ...	15 avril ...	Angus McDougall..	Wallaceburg.....	22 mars ...	Ouverte par le secrétaire, 15 avril 1852.	1	Dito	Dito	166 0 0	Contrat donné à A. A. McDougall.
				John McDougall ...	Do.	16 " ...		2	... ...	... ...	200 0 0	
Chatham et Wallaceburg.	Comme ci-dessus.	3 mars ...	15 avril ...	Angus McDougall..	Wallaceburg.....	22 mars ..	Do.	1	Dito	Dito	80 0 0	
				John McDougall ...	Do.	12 " ...		2	... ...	... ...	100 0 0	
Port Sarnia et Wallaceburg.	Comme ci-dessus.	3 mars ...	15 avril ...	Angus McDougall..	Wallaceburg.....	22 mars ...	Do.	1	Dito	Dito	90 0 0	
				Daniel Johnson.....	Do.	1er avril...		2	... ...	... ...	124 0 0	
				Wm. R. Dingmay..	Sombra	Pt. de date		3	... ...	... Informalités	175 0 0	
Montréal et Waterloo,—et Saint Hyacinthe et Waterloo, Montréal à Abbottsford, (38 milles.) St. Hyacinthe et Waterloo, 37 milles viâ Abbottsford.	Service six fois par semaine. A commencer le 14 mai. En voiture tirée par deux chevaux.	18 mars ...	1er mai ...	Warren Paige	Compton	10 avril ...	Ouverte par le secrétaire, 1er mai 1852.	1	Dito	Dito Informal.	400 0 0	Contrat donné à P. Ryan, soumission No. 2.
				P. Ryan.....	Montréal	28 " ...		2	... ...	... ...	430 0 0	
				Amable Adam	St. Mathias.....	17 " ...		3	... ...	... Informal.	497 10 0	
				J. G. & W. G. Gower	Granby	22 " ...		4	... ...	... Informal.	500 0 0	
				C. Gelinas..... ..	Maskinongé	28 " ...		5	... ...	... ...	675 0 0	
				Alexr. L'Homme...	St. Mathias	9 " ...		6	... ...	... ...	1500 0 0	

Digitized by Google

Montréal et New Glasgow, (30 milles.)	Service trois fois par semaine. A commencer le 14 mai. En voiture tirée par un ou deux chevaux.	18 mars	1er mai	John Morrison	New Glasgow	13 mars		1	Dito		Dito		88	0	0	Contrat donné à John Morrison, soumission No. 1.
				James Morrison	Do.	15 "	16 avril	2					94	0	0	
				Francis Cox	Montréal	10 "	13 mars	3					100	0	0	
				Edward Ranson	Terrebonne	20 "	27 avril	4					115	0	0	Soumissions ouvertes par le secrétaire, 1er mai.
				John Rafter	New Glasgow	14 avril	19 "	5					115	0	0	
				Mathew Moore	Do.	9 "	12 "	6					123	0	0	
				Thos. Akin	Do.		19 mars	7					125	0	0	
				Léandre Limoges	Terrebonne	18 mars	22 "	8					125	0	0	
				François Gagnon	Berthier	28 avril	30 avril	9					125	0	0	
				Magloire Auclair	St. Vincent de Pl.	20 "	23 "	10			2e soumission		125	0	0	
				Stewart Smillie	New Glasgow	13 mars	17 mars	11					130	0	0	
				Chrysol Lacasse	St. Vincent de Pl.	10 "	15 "	12					145	0	0	
				M. Auclair	Do.	15 "	19 "	13			1ère soumission		140	0	0	
				James Lander	New Glasgow	13 "	" "	14					150	0	0	
				F. X. Charland	St. Vincent de Pl.	10 "	28 avril	15					180	0	0	
				Hector Granger	Montréal	12 "	18 mars	16					200	0	0	
St. Thomas et Vienna, (28 milles.)	Service six fois par semaine. A commencer le 6 juin. En wagon tiré par un cheval ou en diligence tirée par deux chevaux, à l'option du contracteur.	10 mars	6 mai	E. Doty	Ingersoll	28 avril		1	Dito		Ditto		100	0	0	Contrat donné à E. Doty. No. 1.
				Seger and Reily, Non signée	London	27 "	2 mai	2					120	0	0	
				James Harvie	Brantford	25 "	4 "	3					174	0	0	Soumissions ouvertes par le secrétaire, 6 mai.
				Wm. H. Doon	Vienna	28 "	5 "	4					200	0	0	
				George V. Mann	St. Thomas	6 "		5					350	0	0	
					St. Thomas	17 "	28 avril	6			En v. à 1 cheval		391	0	0	
											En v. à 2 chevx.		313	0	0	
Amherstburg et St. Thomas, (117 milles.)	Service trois fois par semaine. A commencer le 6 juin, 1852. En diligence d'un ou deux chevaux.	10 mars	6 mai Ouverte par le secrétaire, 6 mai.	Thomas M. Taylor	Chatham	25 avril		1	Dito		Dito		580	0	0	Soumission refusée. *Voir plus bas.*
Rondeau et St. Thomas, (49 milles.)	Comme ci-dessus.	10 mars	6 mai	Donald M. Keller	Dunwich	24 avril		1	Dito		Dito		228	0	0	Soumissions ouvertes par le secrétaire, 6 mai —Contrat donné au No. 2, la soumission No. 1 n'ayant pas été approuvée par le M. G. P.
				T. M. Taylor	Chatham	25 "		2					240	0	0	
				Dame Morden	London	26 "	2 mai	3					237	10	0	
				Isaac Coyne	Dunwich	22 "		4					250	0	0	
				Archd. Campbell	Aldboro'	26 "	5 mai	5					250	0	0	
				George Erwin	St. Thomas	12 "	4 "	6					323	0	0	
				Thos. G. Coyne	Tyrconnell	23 "	1 "	7					275	0	0	
Amherstburg et Rondeau (Blenheim,) (68 milles.)	Comme ci-dessus.	10 mars	6 mai	Horatio Nelson	Amherstburg	21 avril		1	Dito		Dito		295	0	0	Contrat donné à H. Nelson. Soumissions ouvertes par le secrétaire, 6 mai.
				George Middleton	Mersea	14 "	28 avril	2					300	0	0	
				Horatio Nelson	Amherstburg	26 "	4 mai	3			Informalités		320	0	0	
				A. Pettypiece et J. Robinson	Gosfield	20 "		4					331	10	0	
				Isaac Coyne	Dunwich	22 "		5					400	0	0	
				Elliott et frères	Gosfield	20 "	2 mai	6					500	0	0	
Burford et Forge de Dereham, (28 milles.)	Service six fois par semaine. A commencer le 6 juin. En wagon à un cheval ou en dili-	10 mars	6 mai	George Babcock	Brantford	25 avril		1	Dito		Dito		170	0	0	Soumissions ouvertes par le secrétaire, 6 mai.
				W. K. Kirby	Burford	27 "	2 mai	2					220	0	0	
				Lawrence Daniel	Do.	22 "	4 "	3			Informalités		372	0	0	

Digitized by Google

REGISTRE DES SOUMISSIONS POUR LA MALLE.—(*Continuation.*)

Nom du contrat proposé.	Conditions stipulées par le département en annonçant le contrat.	Date de l'annonce des soumissions.	Date pour la réception des soumissions.	Nom de la personne qui fait des soumissions.	Résidence de la personne qui fait des soumissions.	Date de la soumission.	Date de la réception de la soumission par le M. G. des P.	No. de la soum.	Termes proposés dans la soumission.	Durée proposée du contrat.	Montant par année proposé dans le contrat.	Remarques.
											£ s. d.	
Cobourg et Port Hope, (7 milles.)	Service six fois par semaine. A commencer le 21 juin. En diligence à passagers ou à cheval.	27 mai ...	12 juin ..	Wm. Bletcher ...	Port Hope.....	8 juin ...	6 juin	1	Conformément aux stipulations proposées dans l'annonce.	Quatre années, avec la réserve ordinaire en faveur du M. G. des P.	15s. p. sem. étant £39 par année	Contrat donné à Wm. Bletcher.
				Patrick Regan ...	Cobourg.....	9 " ...	13 "	2	(Trop tard.) ...	... ...	49 0 0	
Middleton et Simcoe, (12 milles.)	Service trois fois par semaine. A commencer le 6 juin. A cheval ou en wagon.	10 mars ...	6 mai ...	John H. Forse ...	Simcoe	6 mai ...	Soumissions ouvertes par l'I. B. P.	1	Dito	Dito	43 15 0	Contrat donné à J. H. Forse.
				Zenophin Earle ...	Do.	27 avril ...		2	... ...	... ...	49 5 0	
				William Hardy ...	Do.	4 mai ...		3	... ...	... ...	50 0 0	
				Alfred Owen	Do.	5 " ...		4	... ...	... ...	50 0 0	
				R. Allen...	Do.	... ...		5	... ...	... ...	75 0 0	
											Entre Montréal et Grenville.	Entre Montréal et St. Eustache.
Grenville et Montréal, (60 milles.)	Service six fois par semaine. A commencer le 6 juillet. En voiture à deux chevaux. Durant la saison de navigation, le contracteur aura à faire le service qu'entre Montréal et St. Eustache.	7 mai ...	22 juin ...	George Groves ...	Montreal	21 juin ...	22 juin ...	1	Dito	Dito	400 0 0	£133 6 8 } Taux soumis ouvertes par le secrétaire
				Isaac M. Davis ...	Do.	" " ...	" " ...	2	... ...	... ...	400 0 0	135 0 0 }
				Charles Côté... ...	Do.	2 " ...	" " ...	3	... ...	... ...	450 0 0	200 0 0 }
				Wm. Leclair... ...	Do.	3 " ...	4 " ...	4	... ...	... ...	500 0 0	Etant pour l'été et l'hi.
				Joseph Besuchamp.	Bytown	8 " ...	... ...	5	... ...	... ...	510 0 0	£178 10s. 0d.
										Taux soml.		Contrat donné à Geo. Groves.
Camden Est et Tamworth, (15 milles.)	Service deux fois par semaine. A commencer le 6 juillet 1852. A cheval ou en cutter.	29 mai ...	26 juin ...	Samuel Hicks ...	Sheffield..... ...	18 juin ...	22 juin ...	1	Dito	Dito	23 10 0	Contrat donné à Samuel Hicks. Soumission No. 1.
				John Carscallen ...	Tamworth	14 " ...	" " ...	2	... ...	... ...	25 11 4	
				Alonzo Wheeler ...	Do.	18 " ...	" " ...	3	... ...	... ...	30 0 0	
St, Raphael et St. Thomas, (18 milles.)	Service une fois par semaine. A commencer le 13 juillet. A cheval ou en cutter.	21 juin ...	3 juillet ...	J. B. Bernatché.....	St. Thomas ...	28 juin ...	1er juillet ...	1	Dito	Dito	19 10 0	Contrat donné à Jean Baptiste Bernatché, soumission No. 1.
				J. B. Coursis ...	Do. ...	30 " ...	" " ...	2	... ...	... ...	19 10 0	
				George Boulet ...	Do. ...	2 juillet ...	" " ...	3	... ...	... ...	23 10 0	
				Edouard Vallée ...	Do. ...	24 juin ...	2 " ...	4	... ...	... ...	24 0 0	
				A. Talbot	Do. ...	30 " ...	1 " ...	5	... ...	... ...	24 0 0	
				J. Lefèvre dit Boulanger...	Do. ...	" " ...	" " ...	6	... ...	... ...	24 0 0	
				Nicholas Talbot ...	Do. ...	" " ...	" " ...	7	... ...	... ...	24 0 0	

Digitized by Google

Leeds et St. Nicolas, (30 milles.)	Service trois fois par semaine. A commencer le 6 août 1852. En charrette légerte ou sleigh.	19 juin ...	22 juillet...	F. X. Bergeron......	St. Giles...........	20 juillet...	22 juillet ...	1	Dito	Dito	156	0	0	Contrat donné à F. Bergeron.
				Louis Lépine	Datée Québec	21 " ...	" " ...	2	... ...	... ...	180	0	0	
Pointe Levi et Pointe Platon.	Service trois fois par semaine. A commencer le 6 août 1852. En charrette légerte ou sleigh.	11 juin ...		Augustin Baudet...	Lothinière.........	19 juillet...	20 juillet ...	1	Dito	Dito	200	0	0	Contrat donné à A. Baudet.
			22 juillet...	Honoré Lecourt ...	Pointe Lévi	12 " ...	" " ...	2	... ...	... ...	225	0	0	
Pointe Platon et Trois-Rivières.	Service trois fois par semaine. A commencer le 6 août 1852. En charrette ou sleigh.	11 juin ...	22 juillet...	J. B. Godet	Gentilly	20 juillet...	22 juillet ...	1	Dito	Dito	137	10	0	Contrat donné à J. Godet.
				Gustavus Gers ...	Do.	12 " ...	13 " ...	2	... ...	... ...	158	0	0	
				Olivier Gouin ...	Trois-Rivières ...	19 " ...	19 " ...	3	... ...	... ...	200	0	0	
				Ant. Beauchemin...	Nicolet	15 " ...	20 " ...	4	... ...	... ...	200	0	0	
Albion et Sand Hill, (6 milles.)	Service trois fois par semaine. A commencer le 6 sept. 1852. A cheval, wagon ou cutter.	16 juin ...	6 août ...	George Taylor	Sand Hill	29 juillet...	3 août... ...	1	Dito	Dito	14	10	0	Contrat donné à G. Taylor.
				William Switzer ...	Albion........ ...	" " ...	5 "	2	... ...	... ...	22	10	0	
Albion et Thistletown, (14 milles.)	Service six fois par semaine. A commencer le 6 sept. 1852. Diligence à passagers tirée par deux chevaux.	16 juin ...	9 août ...	George Taylor	Sand Hill	29 juillet...	3 août ...	1	Dito	Dito	9	0	0	Contrat donné à G. Taylor.
				John Clark	Albion..............	" " ...	" " ...	2	... ...	... ...	20	8	0	
				George Evans	Do.	" " ...	" " ...	3	... ...	... ...	28	0	0	
				A. N. Miller.........	Toronto	31 " ...	4 " ...	4	... ...	... ...	37	10	0	
				John Haystead......	Vaughan............	Non datée.	14 juillet ...	5	... ...	... ...	40	0	0	
Erin et Oakville, (31 milles.)	Service six fois par semaine. A commencer le 6 sept. 1852. Wagon, cutter ou diligence à passagers.	16 juin ...	6 août ...	M. Davis...............	Hamilton	2 août ...	4 août ...	1	Dito	Dito	95	0	0	Contrat donné à M. Davis.
				Michael Snider.......	Trafalgar	" " ...	6 " ...	2	... ...	... ...	260	0	0	
				Henry P. Thompson	Stewart Town ...	20 juillet...	25 " ...	3	... ...	... ...	200	0	0	
				Alexander Griggs...	Oakville... ...	30 " ...	3 " ...	4	... ...	... ...	210	0	0	
				Geo. C. Dayfoot ...	Esquesing	29 " ...	" " ...	5	... ...	... ...	275	0	0	
Cheltenham et Cooksville, (viâ Edmonton et Brampton, 23 milles.)	Service six fois par semaine. A commencer le 6 sept. 1852. Diligence à passagers tirée par deux chevaux.	16 juin ...	6 août ...	M. Davis...............	Hamilton	2 août ...	4 août ...	1	Dito	Dito	47	10	0	Contrat donné à M. Davis.
				Francis Lundy	Derryville	23 juillet...	30 juillet ...	2	... ...	... ...	75	0	0	
				James Westervell...	Brampton	12 " ...	" " ...	3	... ...	... ...	99	0	0	
				Wm. Harris	Toronto	23 " ...	" " ...	4	... ...	... ...	110	0	0	
				G. W. Armstrong..	Port Crédit	6 août ...	" " ...	5	... ...	... ...	120	0	0	
				N. Patterson.........	Caledon	30 juillet...	5 août ...	6	... ...	... ...	225	0	0	
Georgetown et Toronto, (38 milles viâ Norval, Streetsville et Cooksville.)	Service six fois par semaine. A commencer le 6 sept. 1852. Diligence à passagers tirée par deux chevaux.	16 juin ...	6 août ...	R. Stephens	Streetsville.........	31 juillet...	... ...	1	Dito	Dito	20	0	0	Contrat donné à R. Stephens.
				William Harris....	Toronto	23 " ...	... ...	2	... ...	... ...	45	0	0	
				Milton Davis.........	Hamilton	2 août ...	4 août ...	3	... ...	... ...	60	0	0	
				G. W. Armstrong...	Port Crédit	6 " ...	10 " ...	4	... ...	... ...	195	0	0	

REGISTRE DES SOUMISSIONS POUR LA MALLE.—(*Continuation.*)

Nom du contrat proposé.	Conditions stipulées par le département en annonçant le contrat.	Date de l'annonce des soumissions.	Date pour la réception des soumissions.	Nom de la personne qui fait des soumissions.	Résidence de la personne qui fait des soumissions.	Date de la soumission.	Date de la réception de la soumission par le M. G. des P.	No. de la soum.	Termes proposés dans la soumission.	Durée proposée du contrat.	Montant par année proposé dans la soumission	Remarques.
											£ s. d.	
Lloydtown et Toronto, (35 milles.)	Service six fois par semaine. A commencer le 6 sept. 1852. Diligence à passag. à 2 chev.	16 juin ...	6 août ...	L. Dale	Vaughan	.....	14 juillet ...	1	Conformément aux stipulations proposées dans l'annonce.	Quatre années avec réserve ordinaire en faveur du M. G. des P.	100 0 0	Contrat donné à L. Dale.
				A. N. Miller	Toronto	31 juillet...	4 août ...	2			109 0 0	
Galt et Goderich, (82 milles.)	Service six fois par semaine. A commencer le 6 septembre 1852. En diligence à passagers tirée par deux chevaux.	16 juillet...	4 sept. ...	Francis Lowell	Galt	25 août ...	... ...	1	Dito	Dito	160 0 0	Contrat donné à F. Lowell.
				Milton Davis.....	Hamilton	28 " ...	3 septembre..	2	... ...	... ...	192 10 0	
				Wm. Robinson	Galt	" " ...	... ...	3	... ...	... ...	220 0 0	
				George Hobson.....	Goderich	18 " ...	... ...	4	... ...	... ...	237 10 0	
				J. Rattenburg.....	Do.	30 " ...	4 septembre..	5	... ...	... ...	348 0 0	
				Thomas M. Daly ...	Stratford	27 " ...	1er "	6	... ...	... ...	750 0 0	
London et Port Stanley, (26 milles.)	Service sept fois par semaine. A commencer le 6 oct. 1852. Diligence à pass. à 2 chevx.	16 juillet...	4 sept. ...	Seger et Kiely ...	London	21 août ...	... ...	1	Dito	Dito	10 0 0	Contrat donné à Seger et Kiely. Reçue trop tard.
				Edwin Doty	Ingersoll	30 " ...	3 septembre..	2	... ...	... ...	50 0 0	
				John Jennings	London	1er sept. ...	5 " ...	3	... ...	... ...	74 0 0	
				George W. Mann ...	St. Thomas ...	24 août ...	28 août ...	4	... ...	... ...	300 0 0	
				Joseph Laing, Sr....	Do. ...	27 " ...	2 septembre..	5	... ...	... ...	700 0 0	
London et Port Sarnia, (61 milles.)	Service six fois par semaine. A commencer le 6 oct. 1852. Diligence à deux chevaux.	16 juillet...	4 sept. ...	Seger et Kiely ...	London	21 août ...	... ...	1	Dito	Dito	47 0 0	Contrat donné à Seger et Kiely.
				Edwin Doty	Ingersoll	30 " ...	3 septembre..	2	... ...	... ...	200 0 0	
				Jacob B. Swarts ...	Port Sarnia ...	3 " ...	... ...	3	... ...	... ...	200 0 0	
Goderich et London, (viâ Tuckersmith, 60 milles; viâ Bayfield, 64 milles.)	Service trois fois par semaine viâ Tuckersmith (Clinton,) et trois fois viâ Bayfield. A commencer le 6 oct 1852. Diligence à deux chevx.	16 juillet...	4 sept. ...	George Hobson.....	Goderich	— août ...	... ...	1	Dito	Dito	140 0 0	Contrat donné aux soumissionnaires No. 2. Hobson non approuvé comme contracteur.
				J. Gentles, Seger et Kiely	Do.	13 " ...	... ...	2	... ...	... ...	147 0 0	
				Francis Lowell.....	Galt	30 " ...	... ...	3	... ...	... ...	212 10 0	
				Isaac Rattenburg ...	Goderich	" " ...	3 septembre..	4	... ...	... ...	237 10 0	
				R. J. Evans	London	" " ...	2 " ...	5	... ...	... ...	400 0 0	
Chatham et Rondeau, (12 milles.)	Service trois fois par semaine. A commencer le 6 oct. prochn. A cheval, wagon ou cutter.	16 juillet...	4 sept. ...	Isaac Coyne	Dunwich	23 août ...	Ouverte le 4	1	Dito	Dito	39 0 0	Contrat donné à la soumission No. 2, à £39. Il avait déjà la route St. Thomas et Rondeau, et celle-ci étant en connexion.
				T. M. Taylor.....	Chatham	20 " ...	septembre.	2	... ...	... ...	40 0 0	
Dresden et Wardsville, (viâ Sutherland's, 30 milles.)	Service deux fois par semaine. A commencer le 6 oct. 1852. A cheval, wagon ou cutter.	23 juin ...	4 sept. ...	Alexr. Armstrong..	Moss	6 août ...	12 août ...	1	Dito	Dito	65 0 0	Contrat donné à la soumission No. 1.
				Alexr. King	Do.	27 " ...	2 septembre..	2	... ...	... ...	69 0 0	
				John Dobie	Wardsville	14 " ...	... ...	3	... ...	... ...	70 0 0	
				Thomas M. Taylor.	Chatham	20 " ...	... ...	4	... ...	... ...	75 0 0	
				Henry L. Farland..	Euphemia	14 " ...	20 août ...	5	... ...	... ...	93 0 0	
				Joseph Stafford.....	Ville de Camden.	6 " ...	... ...	6	... ...	... ...	125 0 0	
				Alexr. McDougall..	Wallaceburg	9 " ...	... ...	7	... ...	... ...	125 0 0	

Digitized by Google

Amherstburg et Windsor (18 milles.)	Service sept fois par semaine. A commencer le 6 oct. 1852. A cheval ou wagon à deux chevaux.	16 juillet...	4 sept. ...	T. M. Taylor.....	Chatham	26 août ...	.....	1	Dito	Dito	98	0	0	Contrat donné à T. M. Taylor, (soumission No. 1.)
				Horatio Nelson.....	Amherstburg	25 " ...	2 septembre.	2	... ...	... ...	110	0	0	
				John Curry	Windsor.....	27 " ...	" " .	3	... ...	... ...	120	0	0	
				Thomas Hisons, Jr.	Amherstburg	19 " ...	... ...	4	(Informalités) ...	... ...	137	10	0	
				John B. Langton...	Sandwich	5 " ...	... ...	5	... ...	... ...	138	0	0	
				Samuel Nutson.....	Amherstburg	27 " ...	... ...	6	... ...	... ...	145	0	0	
Bentinck et Kincardine, (47 miles.)	Service une fois par semaine. A commencer le 6 oct. 1852. A cheval ou en wagon.	22 juillet...	4 sept. ...	Cowan Keys	Fergus	30 août ...	3 septembre.	1	Dito	Dito	59	0	0	Contrat donné à Cowan Keys, (soumission No. 1.)
				Archibald Fraser...	Bentinck	16 " ...	26 août ...	2	... ...	... ...	75	0	0	
				Isaac May	Do.	21 " ...	" " ...	3	... ...	... ...	79	15	0	
				Archd. Hunter, Sr.	Do.	" " ...	" " ...	4	... ...	... ...	85	0	0	
				Jos. Bacons	Townsh. de Brant	19 " ...	" " ...	5	... ...	... ...	100	0	0	
Port Stanley et Vienna, (viâ Grovesend, Jamestown et Sparta.)	Service deux fois par semaine. A commencer le 6 sept. 1852.	19 juillet...	— août ...	Edwin Doty	Ingersoll	11 août ...	Reçue par M.	1	Dito	Dito	50	0	0	Contrat donné à Edwin Doty, (soumission No. 1.)
				George Fillmore ...	Vienna	12 " ...	Dewe, à To-	2	... ...	... ...	75	0	0	
				Wm. B. Lyon	Grovesend.....	13 " ...	ronto, et in-	3	... ...	... ...	95	0	0	
				Isaac Moore	Sparta.....	" " ...	cluse dans	4	... ...	... ...	145	0	0	
				Do.	Do.	" " ...	son rapport,	5	... ...	... ...	150	0	0	
							6 septembre.							
Pembroke et Sud Westmeath, (18 milles.)	Service trois fois par semaine. A commencer le 6 oct. A cheval, wagon ou cutter.	17 août ...	18 sept. ...	Aaron Sweezey.....	Pembroke	1er sept....	8 septembre.	1	Dito	Dito	65	0	0	Soumission de M. Sweezey acceptée.
Kerrs (dans Ross) et Westmeath, (16 milles.)	Service trois fois par semaine. A commencer le 6 oct. A cheval ou en wagon.	7 août ...	18 sept. ...	William Collins ...	Westmeath	6 sept. ...	— septembre	1	Dito	Dito	43	0	0	Contrat donné à William Collins.
				John O'Brien	Do.	1er " ...	8 "	2	... ...	... ...	47	0	0	
				Geo. Rex Tucker...	Do.	4 " ...	12 "	3	... ...	... ...	49	10	0	
French Village (Kingsey) et Richmond.	Service trois fois par semaine. A commencer le 5 oct. prochain.	.....	17 sept. ...	Wm. A. McPherson	Place Sydenham.	10 sept. ...	Reçue et ouverte par l'I.	1	Dito	Dito	0	3	6	p. voy., ou
											27	6	0	p. année.
				D. Thibodeau	Kingsey	7 " ...	B. P., et incluse par lui,	2	... ...	... ...	0	4	0	p. voy., ou
											31	4	0	p. année.
				Samuel B. Wright..	K. F. Village ...	13 " ...	17 septembre	3	... ...	... ...	0	4	5½	p. voy., ou
											35	0	0	p. année.
				M. Wentworth.....	K. F. Village ...	.....	.....	4	... ...	... ...	0	5	0	p. voy., ou
											39	0	0	p. année.
Grimsby et Smithville, (7 milles); et Smithville et Port Welland,(9 milles.)	Service six fois par semaine entre Grimsby et Smithville, et trois fois par semaine entre Smithville et Port Welland.—Service à commencer le 6 decembre 1852. Soumissions demandées dans deux avis séparés.	— octobre.	18 nov. ...	Ezra Harkness	Smithville	10 nov. ...	18 novembre.	1	Dito	Dito	*85	0	0	Contrat donné à E. Harkness. * Ces quatre soumissions sont pour les deux services.
				Meredith et Cutter.	Do.	12 " ...	" " .	2	... ...	... ...	*98	10	0	
				Thomas Luffe	Grimsby.....	7 " ...	16 " .	3	... ...	... ...	*100	0	0	
				R. Thompson	Smithville	12 " ...	18 " .	4	... ...	... ...	*112	0	0	
				Seth Dean	Grimsby.....	30 oct. ...	" " .	5	... ...	... ...	200	0	0	

M. McPherson consentant à desservir un nouveau bureau à Place Sydenham, ce contrat lui a été accordée.

Digitized by Google

REGISTRE DES SOUMISSIONS POUR LA MALLE.—(*Continuation.*)

Nom du contrat proposé.	Conditions stipulées par le département en annonçant le contrat.	Date de l'annonce pour les soumissions.	Date pour la réception des soumissions.	Nom de la personne qui fait des soumissions.	Résidence de la personne qui fait des soumissions.	Date de la soumission.	Date de la réception de la soumission par le M. G. des P.	No. de la soum.	Termes proposés dans la soumission.	Durée proposée du contrat.	Montant par année proposé dans la soumission	Remarques.
											£ s. d.	
Drummondville et Melbourne, (24 milles.)	Service six fois par semaine. A commencer le 6 déc. 1852. En voiture tirée par deux chevaux au moins.	16 octobre.	29 nov. ...	Isaac Cutter	... ...	27 nov. ...	29 novembre	1	Conformément aux stipulations proposées dans l'annonce.	Quatre années avec réserve ordinaire en faveur du M. G. des P.	140 0 0	Contrat donné à I. Cutter, soumission No. 1.
				Ant. Beauchemin...	Nicolet	25 " ...	26 "	2			150 0 0	
				J. Boisvert et C. Miller	Drummondville..	13 " ...	23 "	3			0 1 3	par lieue à parcourir.
Drummondville (et La Baie) et Trois-Rivières.	Service six fois par semaine entre Trois-Rivières et La Baie. A commencer le 6 déc. 1852. Et trois fois par semaine entre La Baie et Drummondville.	16 octobre.	29 nov. ...	Télesph. Vigneau...	LaBaie	24 nov. ...	... ...	1	Dito	Dito	150 0 0	Contrat donné à T. Vigneau, soumission No. 1.
				Ant. Beauchemin...	Nicolet	25 " ...	26 novembre	2	... ...	... ...	195 0 0	
				O. Gouin	Trois-Rivières ...	27 " ...	... ...	3	... ...	... .	230 0 0	
Guelph et Nelson..... En annonçant pour ce service, des soumissions étaient demandées soit pour toute la route ou pour les services séparés entre Nelson et Nassagaweya, et Nassagaweya et Guelph.	Service deux fois par semaine. A commencer le 6 déc. 1852.	1er nov. ...	23 nov. ...	Thos. Easterbrook..	Nassagaweya ...	15 nov. ...	Transmise	1	Dito	Dito	59 0 0	Contrat donné à T. Easterbrook, soumission No. 1.
				Fredk. Cartwright..	Nelson	23 " ...	au M. G. P.	2	... ...	... ...	75 0 0	
				Stephen Speck	Do.	" " ...	dans le rapport de l'inspecteur du 20 nov. 1852.	3	... ...	... ...	87 10 0	
				Absalom H. Kenney	Do.	13 " ...		4	... ...	... ...	90 0 0	
				Ezra Scanlin.....	Guelph	19 " ...		5	... ...	... ...	90 0 0	
				John Thorpe.....	Do.	23 " ...		6	... ...	... ...	105 0 0	
				John Platt...	Do.	12 " ...	... ...	7	... ...	... ...	165 0 0	
Pour cette partie entre Nelson et Nassagaweya, il n'a point été reçu de soumission. Pour Nassagaweya et Guelph,—reçu la soumission de.....	.....	.....	.....	John Thorpe.....	Do.	" 23...	... ...	...	... ...	... ...	45 0 0	
Melbourne and Waterloo, (33 milles.)	Service trois fois par semaine. A commencer le 6 déc. 1852.	22 octobre.	4 décembre	Erastus Lawrence..	Lawrenceville ...	26 nov. ...	... ...	1	Dito	Dito	104 0 0	Contrat donné à E. Lawrence, soumission No. 1.
				Robert Graham	Melbourne	2 déc. ...	6 décembre..	...	Reçus trop tard..	... ...	156 0 0	
				Lawrence Ansinger	Do.	29 nov. ...	3 " ..	3	... ...	... ...	233 0 0	
				A. Lewis	Waterloo	26 " ...	... ...	2	... ...	... ...	122 10 0	

Digitized by Google

Kingston et Toronto, (165 milles.) Des soumissions étaient demandées pour cette partie de la route entre Kingston et Cobourg (ou Port Hope) et pour cette partie entre Cobourg (ou Port Hope) et Toronto—ou pour toute la route, à l'option des parties soumissionnant.	Service quotidien. A commencer le 6 janvier 1853.	6 octobre..	4 déc.	A. W. Miller.....	Toronto.....	22 nov. ...	28 novembre.	1	Dito	Dito	1970	0	0	
				Bowen et Greenwood.....	Kingston.....	26 " ...	30 " .	2	. . . . .	. . . . .	2000	0	0*	* Retirées le 27 novembre.
				George Mink.....	Do.	27 " ...	. . . . .	3	. . . . .	. . . . .	2025	0	0	
				N. C. English....	Do.	26 " ...	. . . . .	4	. . . . .	. . . . .	2050	0	0	
				William Weller...	Cobourg	27 " ...	4 décembre.	5	. . . . .	. . . . .	2500	0	0	
				Jacob Cook.....	Cooksville	" " ...	7 "		Trop tard. . .	. . . . .	2400	0	0	
Kingston et Cobourg.....	Comme ci-dessus.	" " ..	" "	George Mink.....	Kingston.....	27 " ..	. . . . .	1	. . . . .	. . . . A.	675	0	0	Contrats donnés à MM. Mink et Miller d'après leurs soumissions respectives marquées A. et B.
				N. C. English....	Do.	26 " ...	— novembre	2	. . . . .	. . . . .	700	0	0	
Cobourg et Toronto	Comme ci-dessus.	" " ..	" "	A. W. Miller.....	Toronto.....	22 " ...	28 novembre.	1	. . . . .	. . . . B.	656	13	4	
				Jacob Cook.....	Cooksville	27 " ...	7 décembre.		Trop tard . . .	. . . . .	800	0	0	
				W Bletcher et frères	Port Hope	29 " ...	" " .		Trop tard . . .	. . . . .	1000	0	0	
London et St. Mary's.....	Service trois fois par semaine A commencer le 6 janvier prochain. A cheval ou en wagon.	12 nov. ...	16 déc. ...	Seger et Kiely....	London.....	. . . . .	. . . . .	1	Vîâ Elginfield. .	Dito	40	0	0	Contrat donné à Seger et Kiely.
				John Jennings....	Do.	1er déc. ...	— décembre.	2	" Wyton	. . . . .	80	0	0	
				James Williams..	Do.	6 " ..	16 " .	3	" "	. . . . .	136	10	0	Trois autres soumissions ont été reçues trop tard.
Wyton et London				John Scatcher....	Wyton.....	8 déc. ...	18 décembre.	...	. . . . .	. . . . .	19	9	0	
				John Jennings....	London	1er déc. ..	2 " .	...	. . . . .	. . . . .	25	0	0	
				James Williams...	Do.	6 " ..	16 " .	...	. . . . .	. . . . .	26	0	0	
Elginfield et St. Mary's....				Wm. Frank, Jr. ..	Elginfield.....	6 déc. ...	. . . . .		. . . . .	. . . . .	45	0	0	
				John Jennings....	London	1er déc. ..	. . . . .		. . . . .	. . . . .	65	0	0	
				James McMahon ..	Elginfield.....	6 " ..	. . . . .		. . . . .	. . . . .	70	0	0	
				Robert Haskett ...	London.....	" " ..	. . . . .		. . . . .	. . . . .	136	10	0	
Belleville et Stirling, (16 milles)	Service six fois par semaine A commencer le 6 janvier 1857. En diligence ou wagon	5 nov.....	18 déc. ...	P. Hughes.....	Belleville.....	8 déc. ...	15 décembre.	1	Conformément	Dito	117	0	0	Contrat donné à la soumission No. 1.
				Thomas Hardy ...	Do.	24 nov. ..	. . . . .	2	aux stipulations	. . . . .	125	0	0	
				Henry Fanning ...	Do.	7 déc. ...	14 décembre.	3	proposées dans	. . . . .	125	0	0	
				James L. Stimers. .	Do.	10 " ..	— " .	4	l'annonce.	. . . . .	225	0	0	
				Daniel Chrysdale..	Do.	9 "	18 " .	5		. . . . .	225	0	0	
				Samuel Harper ...	Do.	13 " ...	22 " .		Reçues trop tard pr. être acceptées	. . . . .	97	10	0	
Metcalfe et (Township d'Emily) Port Hope, (30 milles.)	Service trois fois par semaine. A commencer le 6 janvier. En diligence à passagers ou autrement.	5 nov.....	18 déc. ...	Bletcher et frères..	Port Hope	10 déc. ...	— décembre.	1	Conformément	Dito	74	15	0	Contrat donné à Bletcher et frères, soumission No. 1.
				Joseph Robinson ..	Mont Plaisant...	8 " ...	— " .	2	aux stipulations	. . . . .	94	0	0	
				George Henderson .	Port Hope	7 " ...	— " .	3	proposées dans	. . . . .	119	0	0	
				Henry Thompson..	Do.	8 " ...	16 " .	4	l'annonce.	. . . . .	123	0	0	
				Joseph Graham ...	Cavan.....	" " ...	— " .	5		. . . . .	144	0	0	
				Wm. H. Sanford ..	Brighton	5 " ...	13 " .	6		. . . . .	148	0	0	
				Wm. Scott	Cavan.....	10 " ...	19 " .		Reçues trop tard	. . . . .	74	0	0	

Digitized by Google

Nom du contrat proposé.	Conditions stipulées par le département en annonçant le contrat.	Date de l'annonce pour les soumissions.	Date pour la réception des soumissions.	Nom de la personne qui fait des soumissions.	Résidence de la personne qui fait des soumissions.	Date de la soumission.	Date de la réception de la soumission par le M. G. des P.	No. de la soum	Termes proposés dans la soumission.	Durée proposée du contrat.	Montant par année proposé dans la soumission £ s. d.	Remarques.
Cobourg et Percy, (30 milles.)	Service trois fois par semaine. A commencer le 6 janvier. En diligence à passagers ou autrement.	5 nov. ...	18 déc. ...	John Fraser	Cobourg	7 décembre	. . . . .	1	Conformément aux stipulations proposées dans l'annonce.	Quatre années avec réserve ordinaire en faveur du M. G. des P.	120 0 0	Contrat donné à John Fraser, soumission No. 1.
				Isaac Storm Platt..	Percy	3 "	12 décembre.	2			123 0 0	
				Aug. B. Carpenter.	Cobourg	9 "	. . . . .	3			125 0 0	
				A. F. Maybee	Percy	25 nov. ...	. . . . .	4			130 0 0	
				Richard Thomas ..	Haldimand	2 décembre	11 décembre.	5			135 0 0	
				Nathaniel Niles. ..	Dartford.....	7 "	16 " .	6	. . . . .	. . . . .	135 0 0	
				Wm. Montgomery.	Percy	10 "	18 " .	7	Informalités . .	. . . . .	137 10 0	
				Erastus Blair	Do.	8 "	16 " .	8	. . . . .	. . . . .	140 0 0	
				Horace A. Rice...	Do.	2 "	12 " .	9	. . . . .	. . . . .	145 0 0	
				Jacob P. Forbes...	Cobourg.....	11 "	19 " .	...	Reçues trop tard pr. être acceptées.	. . . . .	97 0 0	
Frankford et Smithville, (8 milles.)	Service trois fois par semaine. A commencer le 6 janv. 1853. A cheval, en wagon ou diligence.	5 nov. ...	18 déc. ...	J. N. D. West. ...	Smithville.....	3 décembre	11 décembre.	1	Dito	Dito	29 10 0	Contrat donné à J. N. West.
				Benj. Steenburg...	Frankford.....	11 "	20 " .	...	Trop tard . . .	. . . . .	56 0 0	
Canboro' et Chippawa viâ Port Robinson, (36 milles.)	Service trois fois par semaine. A commencer le 6 fév., 1853. A cheval, en wagon ou diligence.	27 nov. ...	6 janv. 1853	Wm. Early.....	Gainsboro	1er déc. ...	. . . . .	1	Dito	Dito	122 10 0	Contrat donné à Wm. Eardly, soumission No. 1.
				Dilly Coleman	Port Robinson ..	10 " ...	. . . . .	2	. . . . .	. . . . .	148 17 6	
				Henry Fitch	T. of Willoughby	24 " ...	5 janvier ...	3	. . . . .	. . . . .	150 0 0	
				D. C. Haynes	St. Catherines ..	23 " ...	. . . . .	4	. . . . .	. . . . .	159 0 0	
				M. Donahoe	Chippawa	21 " ...	29 décembre.	5	. . . . .	. . . . .	194 15 0	
				Edward Early	Pelham.....	27 " ...	7 janvier ...	6	Trop tard . . .	. . . . .	200 0 0	
				Jacob Cushman...	Welland Port. . .	29 " ...	" " ...	7	Do.	. . . . .	224 10 0	
				Alvin Draper	Pelham.....	27 " ...	" " ...	8	Do.	. . . . .	225 0 0	
				John Dennis.....	Thorold	8 " ...	19 décembre.	9	. . . . .	. . . . .	247 5 0	
Huntingdon et Montréal, et Huntingdon et Fort Covington, viâ S. Hinchinbrooke.	Service six fois par semaine entre Montréal et Huntingdon, et trois fois entre Huntingdon et Fort Covington, viâ S. Hinchinbrooke. Le contracteur devra aussi faire un service quotidien entre Caughnawaga, Châteauguay et Beauharnois—comme branche de la malle. A commencer le 6 mars prochain.	27 nov. ...	19 janvier 1853.	R. & A. Charles..	Huntingdon ...	13 janvier.	17 janvier ...	1	Dito	Dito	425 0 0	Contrat donné à R. et A. Charles.
				George Pringle ...	Do. ...	29 déc. ...	" " ...	2	. . . . .	. . . . .	450 0 0	
				Nelson Vosburgh..	Montréal.	12 janvier.	16 " ...	3	. . . . .	. . . . .	600 0 0	
				Alexander Milloy..	Do.	15 " .	17 " ...	4	. . . . .	. . . . .	675 0 0	
				James Fowlie	N. Georgetown..	14 " .	" " ...	5	. . . . .	. . . . .	798 15 0	
Montréal à Fort Covington (70 milles.)												
Caughnawaga à Châteauguay (5 milles) De là à Beauharnois (9 milles.)..												

Digitized by Google

Guelph et Hamilton, (41 milles viâ Galt.)	Service sept fois par semaine. A commencer le 6 mars 1853. En diligence à passagers tirée par 2 chevaux.	18 déc.....	3 février...	J. B. Matthews...	Hamilton	22 janv....	30 janvier ...	1	Conformément aux stipulations proposées dans l'annonce.	Si le Contrat est bien rempli, il sera continué en forme jusqu'à ce que les malles entre Hamilt. et Galt soient transportées par chemin de fer.	200	0	0		
				James Kennedy...	Dundas.....	17 " ...	" " ...	2			400	0	0		
Guelph et Hamilton, (33 milles viâ chemin de Brock.)	Dito	" "	" "	John Beavis	Guelph	24 Janv....	30 janvier ...	1	Tels que stipulés dans l'annonce.	Quatre années avec réserve ordinaire en faveur du M. G. des P.	95	0	0	Contrat donné à John Beavis.	
				Hiram Weeks	Hamilton	" " ...	" " ...	2			99	10	0		
				John Thorp	Guelph	" " ...	29 " ...	3	.....		115	10	0		
				Francis Lowell.....	Galt.....	22 " ...	30 " ...	4	.....		160	0	0		
				James Kennedy ...	Dundas	17 " ...	" " ...	5	.....		199	0	0		
Hamilton et Toronto, viâ rue Dundas (46 milles.)	Service sept fois par semaine. A commencer le 6 mars 1853. En diligence à passag. tirée par pas moins de 2 chevaux.	18 déc. ...	3 février...	George Taylor....	Albion	21 janv. ...	27 janvier ...	1	Dito	Dito	393	0	0	Contrat donné à Geo. Taylor.	
				J. B. Mathews....	Hamilton	22 " ...	" " ...	2	. . . . .	. . . . .	440	0	0		
				A. W. Miller	Toronto	25 " ...	30 " ...	3	. . . . .	. . . . .	459	0	0		
				W. Harris & G. Cook	Cooksville.....	" " ...	" " ...	4	. . . . .	. . . . .	533	0	0		
				Hiram Weeks	Hamilton	22 " ...	29 " ...	5	. . . . .	. . . . .	584	0	0		
Hamilton et Toronto, (45 milles,) viâ Lake Shore durant l'hiver.	Service sept fois par semaine. A commencer, chaque année, aussitôt que le bateau à vap. entre Toronto et Hamilton cesse ses voy. quo. Transport à être fait par bateau à vapeur entre Toronto et Wellington Square, et diligence à passagers entre Wellington Square et Hamilton, ou en diligence à passagers tiree par pas moins de 2 chevaux toute la distance, à l'option du contracteur.	18 déc. ...	3 février...	Milton Davis.....	Datée Toronto—d'Hamilton.....	25 janv. ...	30 janvier ..	1	Dito	Dito	1	15	0	Voyage double.	
				M. Davis et J. B. Mathews.....	Hamilton	24 déc. ...	29 " ...	2	. . . . .	. . . . .	2	5	0	Voyage double.	
Hamilton et Niagara viâ Queenston, (54 miles.)	Service sept fois par semaine. A commencer le 6 mars 1853. En diligence à passagers tirée par 2 chevaux.	18 déc. ...	3 février...	D. P. Haynes	St. Catherines ..	13 janv. ...	22 janvier ...	1	Dito	A continuer en force jusqu'au transport des malles entre le Pont suspendu et Hamilton par chemin de fer.	395	0	0	Contrat donné à D. P. Haynes.	
				D. C. Haynes	Dito ..	14 " ...	20 " ...	2	. . . . .		449	0	0		
				E. W. Stephenson.	Dito ..	" " ...	22 " ...	3	. . . . .		449	0	0		
				Hiram Weeks....	Hamilton	22 " ...	29 " ...	4	. . . . .		572	0	0		
				J. B. Mathews....	Dito	" " ...	" " ...	5	. . . . .		575	0	0		
Hamilton et Paris, (27 milles, viâ chemin de Governor's.)	Service six fois par semaine. A commencer le 6 mars 1853. En diligence à passagers tirée par 2 ou 4	18 déc. ...	3 février...	Milton Davis.....	Hamilton	22 janv. ...	29 janvier ...	1	Dito	A continuer en force jusqu'au transport des malles, entre Hamil. et Paris, par chemin de fer.	158	0	0	Aucune acceptée. Trop haute.	
				Dito	Dito	25 " ...	30 " ...	2	. . . . .		121	0	0		

Digitized by Google

Nom du contrat proposé.	Conditions stipulées par le département en annonçant le contrat.	Date de l'annonce des soumissions.	Date pour la réception des soumissions.	Nom de la personne qui fait des soumissions.	Résidence de la personne qui fait des soumissions.	Date de la soumission.	Date de la réception de la soumission par le M. G. des P.	No. de la soum.	Termes proposés dans la soumission.	Durée proposée du contrat.	Montant par année proposé dans la soumission	Remarques.
											£ s. d.	
St. Johns et Ouest Farnham.	Service trois fois par semaine via Mt. Johnson et Ste. Brigite. A commencer le 7 fév. 1853. Dire si le transport se fera dans une voiture à 1 ou 2 chevaux.	1853, 15 janvier.	1853. 29 janvier.	Abraham Pickle . .	Cowansville	25 janvier.	Soumissions	1	Voit. à 2 c.	Non stipulée	50 0 0	Contrat donné à Abraham Pickle, pour tout le service entre St. Johns, O. Farnham et Cowansville.
				R. Buck	Ouest Farnham. .	26 " .	incluses par	2	" à 1 c.	dans la notice.	50 0 0	
				Do.	Do. . .	" " .	l'Ins. B. P.	...	" à 2 c.	. . . . .	75 0 0	
				James Rinter	Cowansville	29 " .	dans son	3	" à 2 c.	. . . . .	58 0 0	
				J. G. & W. G. Cowie	Granby	27 " .	rapport No.	4	" à 2 c.	. . . . .	60 0 0	
				John Rinter	Cowansville	" " .	204, du 2 fé-	5	" à 2 c.	. . . . .	65 0 0	
				Thomas Gilmore . .	Ouest Farnham. .	28 " .	vrier 1853.	6	" à 1 c.	. . . . .	78 5 0	
				Do. . .	Do. . .	" " .	. . . . .	...	" à 2 c.	. . . . .	160 0 0	
Cowansville et Ouest Farnham, viâ Farnham Centre.	Service trois fois par semaine. A commencer le 7 fév. Stipuler si dans une voiture à un ou deux chevaux.	15 janvier.	29 janvier.	R. Buck	West Farnham . .	26 janvier.	Incluses par	...	Voi. à 1 c.	Dito	40 0 0	Voir l'entrée précédente.
				Do.	Do. . .	" " .	l'Ins. B. P.	...	" à 2 c.	. . . . .	75 0 0	
				Abraham Pickle . .	Cowansville	25 " .	dans son	...	" à 2 c.	. . . . .	47 10 0	
				John Rinter	Do. . . .	27 " .	rapport No.	...	" à 2 c.	. . . . .	50 0 0	
				John G. Cowie . . .	Granby	25 " .	204, du 2 fé-	...	" à 2 c.	. . . . .	52 10 0	
				Valentine Meriggi .	Ouest Farnham. .	27 " .	vrier 1853.	...	" à 2 c.	. . . . .	185 0 0	
Owen's Sound et Saugeen.	Service une fois par semaine. A commencer le 6 janv. 1853.	1852. 7 nov. ...	23 déc., par l'I. B. P. à Toronto.	Lewis Smith	Owen's Sound. . .	20 déc. ...	24 déc. (trop tard.)	1	Dito	Quatre années, avec la réserve ordinaire en faveur du M. G. des P.	47 0 0	Contrat donné à W. A. Corbett.
				W. A. Corbett . . .	Do. . . .	17 " ...	22 décembre.	2	. . . . .		50 0 0	
				Telfer Conway. . . .	Saugeen	20 " ...	29 déc. (trop tard.)	3	. . . . .		65 0 0	
Otterville et Simcoe, (19 miles.)	Service à commencer le 6 avril 1853. Trois fois par semaine, soit en diligence à passagers ou en voiture à un cheval.	24 février.	22 mars ...	George Babcock. . .	Brantford	15 mars ...	Ligne télég., datée 21 mars	1	Dito	Dito	85 0 0	Contrat donné à G. Babcock.
				John Henry Forse .	Simcoe	11 " ...	.....	2	. . . . .	. . . . .	107 5 0	
				John Wood.	Otterville	" " ...	.....	3	. . . . .	. . . . .	174 10 0	
				Abel M. Wood . . .	Middleton	5 " ...	13 mars	4	. . . . .	. . . . .	200 0 0	
				G. W. Carden. . . .	Otterville	8 " ...	17 "	5	. . . . .	. . . . .	200 0 0	
Berlin et Wellesley	Service trois fois par semaine. A commencer le 1er avril 1853.	1er février		William Brown. . .	Wellesly	8 février.	. . . . .	1	Dito	Dito	40 0 0	Contrat donné à Wm. Brown.
				John Zoeger	Petersburg.	25 " .	. . . . .	2	. . . . .	. . . . .	45 0 0	

JAMES MORRIS,
Maître général des postes.

W. H. GRIFFIN,
Secrétaire.

Digitized by Google

TABLEAU No. 11.

TABLEAU des lettres mortes contenant de l'argent et autres articles de valeur enregistrées et transmises pour être délivrées durant l'année expirée le 31 mars 1853, du bureau des lettres mortes, Canada.

No. des lettres.	Montant de l'argent contenu dans les lettres mortes reçues, et ce qui en a été fait.				No. des lettres.	Montant des traites contenues dans les lettres mortes reçues, et ce qui en a été fait				No. des lettres.	Montant des lettres de change contenues dans les lettres mortes reçues, et ce qui en a été fait				No. des lettres.	Montant des billets promissoires contenus dans les lettres mortes reçues, et ce qui en a été fait.				No. des lettres.	Autres articles de prix.		
242	408	5	5½	Délivrées.	59	2128	2	4½	Délivrées.	62	1151	13	8	Délivrées.	40	1388	14	9	Délivrées.	2	Certificats de dépôt	19	4 0	1 délivrés.
65	86	9	7½	Dans les mains des M. P.	8	109	9	11	Dans les mains des M. P.	12	406	14	9	Dans les mains des M. P.	10	307	2	6½	Dans les mains des M. P.	1	Scrip, C. du gaz.	60	0 0	Délivrés.
20	19	3	9	Remises au B. L. M. non réclamées et en main.	1	12	10	0	Remise au B. L. M. non réclamée et en main.	1	4	0	0	Remise au B. L. M. non réclamée et en main.	3	124	0	5½	Remises au B. L. M. non réclamées et en main.	1	Reçu C. C.	22	10 0	Do.
																				1	Demi-souverain .	0	12 2	Do.
																				1	" " .	0	12 2	D. les mains du M. P.
327	513	18	10	Total.	68	2250	2	8½	Total.	75	1562	8	5	Total.	53	1819	17	9	Total.	1	Morceau d'or ...	1	0 0	Délivré.
																				1	Billet de prêteur sur gage			D. les mains du M. P.
																				1	Certificat de prix			Délivré.
																				8	Letttres d'autorisation.....			5 délivrées.
																				2	Baux			Délivrés.
																				1	Plumes d'or			Do.
																				11	Titre à des terres			9 délivrés.
																				5	Indentures			2 délivrées.
																				1	Anneau			Maintenant en main.
																				1	Billet de loterie.			D. les mains du M. P.
																				38		103	18 4	

RECAPITULATION.

		£	s.	d.
Nombre des lettres contenant de l'argent.....	327	513	18	10
" " " traites	68	2250	2	8½
" " " lettres de change	75	1562	8	5
" " " billets promissoires	53	1819	17	9
" " " autres articles de valeur	38	103	18	4
Total,.....	561	6250	5	7½

W. H. GRIFFIN,
Secrétaire.

JAMES MORRIS,
Maître général des postes.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT ANNUEL.

A son excellence le très-honorable JAMES COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE, K. T., *gouverneur-général de l'Amérique Britannique du Nord, etc., etc. etc.*

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

J'ai l'honneur de mettre devant votre excellence le rapport annuel, touchant la position du département du bureau de poste du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1854, dressé dans la forme voulue par le statut, et numéroté depuis 1 jusqu'à 11, inclusivement.

Ces états, avec d'autres items de statistiques d'une importance moindre que je vais commencer à soumettre à la considération de son excellence, feront voir, je l'espère, le progrès continu du département dans l'extension de ses opérations pour faire face aux demandes de nouveaux établissements et pour augmenter les facilités de communication de nos villes avec les vieux pays.

Je regrette qu'il ne m'ait pas été possible de compléter ces rapports plutôt, mais en explication de ce retard, je prends la liberté de dire que les augmentations constantes de nouveaux bureaux et routes de postes, et le grand surcroit de travail causé dans la section ouest de la province, plus particulièrement par le changement du transport de la malle par le grand chemin de fer occidental et par d'autres chemins de fer récemment ouverts, exigeant l'entière organisation de toutes les routes de la malle qui en dépendent et s'y rattachent, et la vigilance la plus incessante pour réparer les irrégularités continuelles provenant de ces grands changements dans le service, ayant durant les douze mois derniers entièrement plus qu'employé les travaux de la partie de surintendance de l'établissement, qui est chargée de la préparation des informations statistiques et du règlement de bien des matières qui entrent dans les comptes généraux, ces branches de l'établissement ont inévitablement été négligées par les efforts à faire pour se tenir au courant des affaires quotidiennes, qui ne pouvaient être remises sans jeter le fonctionnement des malles et la correspondance de la province dans un désordre intolérable; en outre la maladie qui a sévi cet été a sérieusement dérangé la régularité dans les travaux du département, et a de plus contribué à empêcher la collection et l'examen des retours et comptes qui servent à compiler les rapports à la législature, et qui, je puis le remarquer, ne peuvent être correctement préparés que par des personnes connaissant intimement les détails du service du bureau de poste. Pour ces raisons il a été impossible de soumettre les rapports ci-joints à votre excellence que trois mois après la date ordinaire.

Avec l'augmentation qui se fait vivement sentir dans le personnel du département, en rapport avec l'augmentation des devoirs qui en dépendent, de pareilles difficultés seront surmontées sans dérangement des affaires régulières.

Le nombre de bureaux de poste en opération le 31 mars 1854, était de 1166; 153 nouveaux bureaux furent organisés pendant l'année, et 3 bureaux de postes ont été discontinués, 905 milles de nouvelle route de poste ont été ajoutés à l'établissement, et il y a une augmentation de pourvue dans le taux du trajet annuel de la malle jusqu'au montant de 585,342 milles.

Digitized by Google

Par les chiffres ci-dessus on verra d'une manière évidente qu'il il y a un montant considérable de service de bureau de poste additionel. L'énumération annuelle ordinaire de lettres passant par la poste montrait un résultat de 98,350 dans la semaine finissant le 31 mars 1854, formant une moyenne de 5,114,200 pour une année.

TABLEAU indiquant la position comparative du département du bureau de poste depuis 1851 inclusivement:

Dates.	No. des bureaux de poste.	Milles de route de poste établies.	Milles de trajet annuel de la malle.	No. des lettres dans une semaine.
Le 6 avril 1851....	601	7595	2,487,000	41,000
" 5 avril 1852....	840	8618	2,931,373	71,726
" 31 mars 1853. ..	1016	9122	3,430,474	81,896
" 31 mars 1854....	1166	10,027	4,015,816	98,350

Le revenu du port des lettres de l'année a été de £100,419 17s. 4d., de cette somme £1924 10s. 9d. sont entre les mains des maîtres de poste pour lettres non délivrées et pour balances en mains le dernier jour de l'année, laissant une recette nette de £98,459 6s. 7d.

Les paiements ont été de £90,482 1s. 10½d. pour l'entretien du service du bureau de poste, et de £17,495 1s. 4½d., étant le montant du port des lettres du *packet* anglais collectés en Canada pendant l'année, et qui formaient partie du revenu général (et qui pourraient plus convenablement paraître comme une déduction du revenu que comme un item de déboursé.) Ces sommes prises ensemble forment un déboursé total de £107,977 3s. 3d. composant le surplus des recettes et créant un déficit sur les opérations de l'année de £9,481 16s. 1d.

Le port des lettres collecté excède le montant perçu dans l'année précédente de £15,433 8s. 4d., cette somme étant composée de l'augmentation de la correspondance

Avec le Royaume-Uni.	£3160	12	1
De do avec les Etats-Unis.....	3182	1	6
De a correspondance privée.....	9090	14	9
	£15,433	8	4

Dans le rapport de l'an dernier on exprimait l'espérance que dans les retours soumis avec le présent rapport pour l'année terminée en mars 1854, les collections du port des lettres dans la province, se ressentiraient si peu des effets de la réduction des taux en 1851, qu'elles auraient comblé la dépense nécessaire, et qu'elles auraient permis au département de pourvoir aux services exigés, au moyen de leur propre revenu, sans autre aide de la législature; mais les estimations sur lesquelle cette espérance était fondée, ont été jusqu'à un certain point renversées par l'influence de diverses causes, dont il était impossible de calculer les effets avec précision dans une simple estimation faite longtemps avant que les retours convenables fussent terminés.

L'augmentation dans le revenu brut a parfaitement rencontré les calculs de l'estimation, et les causes auxquelles il est fait allusion plus haut, comme établissant une différence dans d'autres items, et affectant d'une manière désavantageuse le résultat général, ont été premièrement, un surplus inattendu se montant à au-dessus de £3000, comparativement à l'année dernière, dans la proportion du revenu général provenant du port des lettres du *packet* anglais, et conséquemment payable en Angleterre; secondement, la perte d'un montantconsidérable de revenu en conséquence de la grande réduction du taux de poste sur les papiers nouvelles

Digitized by Google

qui eut lieu le 1er février 1854, et enfin le coût d'un transport additionnel considérable de la malle entrepris, et une augmentation sensible dans le taux de paiement pour tous les services de la malle ou sous de nouveaux engagements pendant l'année, circonstance qui a fait éprouver au département l'augmentation de la valeur du travail qui s'est fait sentir récemment dans toute la province.

L'état suivant fera voir les déficits provenant des opérations du département dans les trois années depuis le 6 avril 1851, jusqu'au 31 mars 1854, et le montant de l'aide de la législature accordée pour les couvrir, laissant une balance jusqu'à la dernière date, pour laquelle on aura besoin d'une appropriation, de £7,170 0s. 6d.

Déficit sur la première année jusqu'au 5 avril 1852	£12,519	15	2	Premier octroi législatif fait dans les estimés provinciaux de	£15,000	0 0
Do sur la seconde année jusqu'au 31 mars 1853	5168	9	3	Second do dans les estimées provinciaux de	5,000	0 0
Do sur la troisième année jusqu'au 31 mars 1854	9481	16	1	Balance qu'on devra se procurer	7,170	0 6
	£27,170	0	6		£27,170	0 6

En autant, au moment actuel, qu'on peut hasarder surement une opinion quant au cours des affaires de l'année courante, qui devra finir en mars 1855, on estime qu'en prenant les sources de revenu telles qu'elles sont actuellement, et en tenant compte de l'augmentation qu'on a cru convenable de faire dans l'échelle des commissions allouées au maître de poste en rémunération de leurs travaux, ainsi que de la continuation probable de l'augmentation dans le service de la malle et dans d'autres items de dépense, on ne s'appercevra d'aucune différence sensible entre les montants totaux de revenu et de déboursés pour l'année; le déficit, s'il y en a, n'excèdera probablement pas £2 ou £3,000; c'est pourquoi il serait prudent d'attendre jusqu'à ce que la fin de l'année établisse la condition financière du département, plutôt que de demander maintenant une appropriation à compte de cette année, pour faire face à des dépenses contingentes qui n'auront peut-être pas lieu.

Le port des lettres collecté en Canada à compte du bureau de poste impérial, Londres, a été de £17,495 1s 4½d. dans l'année, le montant pour l'année précédente ayant été de £14,348 18s 4d. En mars 1854, le taux sur les lettres par le *packet* passant entre le Canada et le Royaume-Uni, et la plupart des pays étrangers a été réduit par le gouvernement impérial de 1s 2d sterling à 8d. sterling ½ once quand elles étaient envoyées dans les malles par les Etats-Unis, et 1s. à 6d. quand elles étaient envoyées directement d'un port provincial, Québec ou Halifax. Les autorités du bureau de poste impérial notifièrent le département que cette réduction ne s'appliquerait pas aux lettres passant par l'Angleterre entre le Canada et la France, et l'exception ainsi faite est regrettable, vu que le taux du bureau de poste britannique sur cette branche de notre correspondance est extrêmement lourd; des représentations ont été faites dans le but d'obtenir une réduction, mais c'est encore sans succès; néanmoins on ne perdra pas ce sujet de vue.

Du moment que l'ouverture du grand chemin de fer occidental apporta les facilités nécessaires, une division additionnelle des malles faites en Angleterre pour le Canada Ouest fut obtenue des autorités anglaises, en donnant un sac séparé pour Hamilton et les localités à l'ouest de cette cité et de Liverpool directement, et en accélérant le transit de la correspondance Européenne de toute cette partie de la province d'un jour par chaque voie.

Les malles ont été transportées à et d'Angleterre par la ligne canadienne des bâtiments à vapeur durant l'année dernière, mais jusqu'à ce jour les voyages

Digitized by Google

des bâtiments employés n'ont pas encore été accomplis avec ce dégré de vitesse et de régularité nécessaires pour garantir une partie considérable de la correspondance.

Les comptes tenus du port sur les lettres passant aux et des Etats-Unis font voir que les montants ont été :

Pour collection en Canada	$68,041 37
Pour do. au Etats-Unis	$61,880 30
Total,	$129,921 67
Le total de l'année dernière était de	$104,966 40

L'usage des timbres en paiement du port, a sensiblement augmenté pendant la dernière année, et le nombre émané est comme suit :

	Timbres de 3d.	Timbres de 6d.	Timbres à 1s.	Valeur totale.
En mains Le 31 mars 1853	119,900	44,425	50,080	£4863 7 6
Reçu depuis des manufacturiers.....	250,000	.....	.....	3125 0 0
	369,900	34,425	50,080	£7988 7 6
Emané pour la vente pendant l'année.....	240,700	10,825	325	3295 12 6
Restant en mains le 31 mars 1854....	129,200	23,600	49,755	£4692 15 0

S'il n'arrivait pas de changement d'ici à quelque temps dans les taux sur la correspondance avec l'Angleterre, cela aurait l'effet de donner plus d'avantage au public de se procurer des timbres de port sur les lettres de la valeur de 10d. et 7½d. respectivement pour correspondre avec les taux actuels des lettres par le *packet*.

La dépense pour le transport de la malle a été de £50,123 8s. 3d. et pour salaires et commissions £32,082 6s. 4d.

Comme il devint évident après un examen sérieux du sujet que les taux de commission jusqu'à ce jonr alloués aux maîtres de poste n'avaient pas été une juste rémunération de leurs travaux, spécialement depuis que la réduction sur le taux des papiers nouvelles avait grandement diminué les collections et la proportion des commissions provenant de cette source, une avance a été faite, et est en vigueur depuis le 1er juillet 1854, dans l'échelle de commission qui suit :

33½ par cent sur les premiers £50 collectés dans un quartier, au lieu de 25 par cent.

25 par cent sur tout au-dessus de £50 collectés dans un quartier, au lieu de 20 par cent.

Et 50 par cent sur les premiers £50 collectés au lieu de 33½ comme ci-devant aux bureaux où les malles sont échangées le soir.

Le nouveau bureau de poste de Montréal a été ouvert aux affaires en mai 1854, et il est à espérer que la qualité supérieure des appartements dans cette bâtisse apportera tout ce que l'avantage du public et les exigences du service paraissaient demander dans une cité telle que Montréal.

Digitized by Google

Le nouveau bureau de poste à Hamilton, pour lequel une appropriation a été accordée, est actuellement en voie de construction.

Le nombre des lettres mortes pour l'année a été comme suit :

Lettres mortes provinciales,.....81,785
Partant du Royaume-Uni, et transmises cachetées au bureau de poste général, Londres,.....13,439
Dito dans les Etats-Unis, et transmises cachetées à Hamilton,.....27,225
Reçues comme lettres mortes de Washington et partie du Canada,...25,865

Un retour supplémentaire est fourni concernant les lettres contenant de l'argent ou des contenus de valeur, ouvertes au bureau des lettres mortes, et renvoyées à leurs auteurs.

En février 1854, une grande réduction fut autorisée dans les taux de port sur les papiers nouvelles en circulation dans la province, équivalant à un abandon d'à peu près une moitié du revenu fourni par cette source, calculée avoir rapportée à peu près £16,000 par année ; et sur certaines classes de feuilles périodiques dévouées exclusivement à l'avancement des objets spéciaux de l'agriculture, l'éducation, la science et la tempérance, et n'entrant pas dans le domaine général des papiers-nouvelles, le port fut enlevé entièrement. Le transport des malles sur la ligne de la route entre la rivière Niagara et Hamilton, London et Windsor, a été donné au grand chemin de fer occidental, quand les différentes sections du chemin ont été en opération, et les malles ont passé sur toute la route entre les frontières de Niagara et du Détroit, 229 milles, depuis le 25 janvier 1854, Deux malles par jour sont transportées par chaque voie, et le transit des malles entre les deux points extrêmes rattachés par ce chemin est maintenant effectué dans huit à dix heures, au lieu de quatre jours, le temps ordinairement employé par la diligence conduisant la malle.

Une accélération importante a aussi été donnée durant l'année dernière aux malles dans la partie ouest de la province, dans les sections des localités traversées par les chemins de fer d'Ontario, Simcoe et Huron et par celui de Galt, Brantford et Buffalo.

Les devoirs qui se rattachent à l'arrangement de ces malles de chemins de fer et leurs routes de poste qui y correspondent, ainsi que les devoirs qui se rattachent au nombre considérablement augmenté des bureaux de poste dans les districts de l'ouest, sont, comme il en a été parlé dans le commencement de ce rapport, devenus si lourds dernièrement, et la nécessité d'augmenter le département de surintendance si urgent, que j'ai été forcé de prendre la responsabilité d'employer un inspecteur additionnel pour prendre soin des localités à l'ouest d'Hamilton, avec son bureau à London, comme point central.

En vertu des dispositions de l'acte de novembre 1852, il a été permis au bureau de poste des Etats-Unis, depuis l'achèvement du grand chemin de fer occidental d'envoyer une malle sur cette ligne entre les frontières de Détroit et Niagara sans frais de port, accordant un semblable privilège à ce département pour la transmission des malles entre Montréal et le Canada Ouest, sur le chemin d'Ogdensburg. On perd inutilement beaucoup de travail et de temps dans ce département en suivant la pratique d'imposer et collecter le port sur toute la correspondance du gouvernement et de la législature, et ce serait une amélioration, je crois, bien digne d'être adoptée, que d'autoriser par une loi la transmission de toute cette correspondance par les malles, au moyen de règlements convenables, franche de port, et qu'au lieu du port une certaine somme annuelle fixe, estimée équivalente à la masse des frais de port provenant de telle correspondance, fut payée par le receveur-général au bureau de poste, et dont il serait tenu compte comme revenu du bureau de poste. Au moyen d'une telle mesure, cette branche des affaires publiques serait sensiblement améliorée et un travail considérable et

Digitized by Google

inutile serait épargné, et bien plus il n'y aurait plus le risque qui existe aujourd'hui de commettre des erreurs et des malversations en passant ces paiements en détail, des bureaux du gouvernement aux maîtres de poste qui ont à tenir compte de tels frais de port, et de ces officiers à ce département, avec l'accompagnement fastidieux des comptes et pièces justificatives.

Je regrette qu'il n'ait pas été possible de mettre à exécution l'organisation projetée des mandats sur la poste durant l'année dernière, mais les arrangements font actuellement des progrès qui permettront à cette nouvelle branche de l'établissement de commencer ses opérations à une époque assez prochaine.

J'ai beaucoup de plaisir à certifier que les principaux officiers, les maîtres de poste, les commis et les autres employés de cette branche du service public ont travaillé avec zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs respectifs pendant la durée de ma charge.

En terminant, je prends la liberté d'attirer l'attention de votre excellence sur le dernier paragraphe du rapport de mon prédécesseur et d'ajouter mon concours cordial à l'opinion qui y est exprimée relativement à l'importance des services de M. Griffin et à la justice de la recommandation faite en sa faveur.

Respectueusement soumis,

Par le très-obissant et très-humble serviteur de

Votre excellence,

MALCOLM CAMERON,

Ci-devant maître général des postes

Département du bureau de poste,
Québec, 10 novembre 1854.

Digitized by Google

CEDULE.

PAGE.

Accompagnant ce rapport sont les documents suivants auxquels on refère:—

No. 1.—Etat des finances, recettes et dépenses du département du bureau de poste, pour l'année expirée le 31 mars 1854..... 10

No. 2.—Détail de tous les paiements faits, et charges encourues pour le transport de la malle pendant la dite année..... 11

No. 3.—Détail de toutes les charges pour salaires, commission et allouances pour la dite année..... 64

No. 4.—Détail des dépenses pour impressions et annonces, et pour tous les items assessoires et divers des déboursés pour la dite année..... 87

No. 5.—Rapport de tous les contrats pour le transport de la malle pendant l'année finissant comme susdit..... 124

No. 6.—Rapport de toutes les allouances aux entrepreneurs, à part des sommes originairement stipulées dans leur contrats respectifs, &c., et de toutes les réductions dans les taux de paiement des contrats à iceux pour la dite année..... 144

No. 7.—Rapport de toutes les amendes imposées, et des déductions faites du paiement des entrepreneurs de la malle peudant la dite année... 147

No. 8.—Rapport des nouveaux bureaux et des nouvelles routes de poste établis, et des bureaux et routes de poste discontinués et fermés dans la dite année..... 148

No. 9.—Rapport de tous les cas de soustraction ou perte des lettres contenant de l'argent envoyées par la poste pendant la dite année..... 156

SUPLEMENTAIRE.

No. 10.—Vraie copie du record de toutes les offres faites pour le transport de la malle sur contrats annoncées à la competition public pour la dite année..... 160

No. 11.—Rapport des lettres ouvertes au bureau des lettres mortes, et contenant de l'argent ou des contenus de valeur, et renvoyées aux auteurs des dites lettres, pour l'année finissant comme ci-dessus..... 165

Digitized by Google

RAPPORT No. 1.

ETAT des finances, recettes et dépenses du département du bureau de poste, pour l'année expirée le 31 mars 1854.

REVENU.

	£ s. d.	£ s. d.
Lettres restant entre les mains des députés maîtres de poste le 31 mars 1853	.....	1005 0 0½
Montant du postage brut (argent)	100029 19 4½	
Do. do. (estampes)	3698 16 2	
Montant reçu des marchands et autres pour boîtes à lettres	404 16 8	
Montant de différentes recettes	1286 2 7	
	105419 14 4½	
Lettres renvoyées, refusées, mal adressées, et envoyées de nouveau, etc.	6004 16 6	
		99414 17 10½
Recette nette pour l'année déduction faite des lettres mortes, etc.		100419 17 11
Déduction du postage britannique inclus plus haut		17495 1 4½
Revenu total, incluant les balances		82924 16 6½
Balance contre le département, année expirée le 31 mars 1854		9481 16 1
	£	92406 12 7½

EMPLOI DU REVENU.

		£ s. d.	£ s. d.
Balance due aux députés maîtres de poste le 31 mars 1853		.....	120 2 0½
RAPPORT 2	Transport des malles par terre	35411 15 0	
	Do. do. par bateau à vapeur	13639 19 0	
	Cadenas de malle—Faire et réparer les sacs de la malle	1071 14 3	
			50123 8 3
3	—Salaires et commissions	.....	32082 6 4
4	A. Frais de voyage	.....	501 13 9
	B. Comptes de marchands pour articles fournis pour le service du département du bureau de poste	.....	1282 13 2
	C. Loyers et taxes	.....	1469 9 7
	D. Papeterie, impressions et annonces	2724 4 8½	
	E. Allouances de papeterie aux M. de P.	1119 12 9	
			3843 17 5½
	F. Combustible et lumière	.....	409 11 1½
	G. Divers déboursés	.....	649 0 2
	Lettres restant entre les mains des maîtres de poste le 31 mars 1854	920 9 10½	
	Balances dues par les députés maîtres de poste le 31 mars 1854	1004 0 10½	
			1924 10 9
		£	92406 12 7½

CAISSE.

	£ s. d.		£ s. d.
Balance en main, année expirée le 31 mars 1853	11780 15 11	Déboursés pour l'année expirée le 31 mars 1854, payés par chèque	51787 16 5½
Remises des maîtres de poste pour l'année expirée le 31 mars 1854	59815 10 10	Remises à la Gr. Br. étant la balance due, année expirée le 31 mars 1854	14348 18 4
		Balance en main, année expirée le 31 mars 1854, pour le paiement de £17495 1s. 4½d., postage britan. accrue à la Grande-Bretagne sur l'année expirée le 31 mars 1854, comme mentionné plus haut	5459 11 11½
£	71596 6 9	£	71596 6 9

E. J. KING, Comptable.

MALCOLM CAMERON, Ci-devant maître général des postes.

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.

Détail de tous les paiements faits et charges encourues pour le transport de la malle, durant l'année expirée le 31 mars 1854.

Trimestre expiré le 30 *juin* 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou personne recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £ s. d.
Abbottsford, Montréal et St. Hyacinthe	J. W. Ryan	3 mois	Diligence	6	107 10 0
Abercorn et Brome	Gardner R. Powers	3 do	A cheval ou en voiture, suivant le choix de l'entrepr.	3	6 5 0
Abercorn, desservant Sutton Nord et Brome	Gardner R. Powers	9 do	do	3	5 10 5
Acton, Bronte et Milton	Thomas H. Thompson	3 do	do	2	12 10 0
Actonvale et Roxton Falls	L. W. Decker	3 do	do	3	4 11 0
Adamsburgh et Westmeath	D. W. Markill	3 do	do	2	1 10 0
Addison et Greenbush	Edwin Bates	3 do	do	2	0 18 9
Addison et Westport	Jacob Gallinger	1 do	Diligence	3	10 13 4
Adelaide et Bosanquet	John Hoare	3 do	A cheval ou en voiture, suivant le choix	1	2 10 0
Adjala et Athlone	John Hart	3 do	do	1	2 0 0
Albion et Sandhill	George Taylor	3 do	Diligence	3	3 12 6
Albion et Thistletown	George Taylor	3 do	do	6	2 5 0
Allan's Corners et St. Louis de Gonzague	John Symons	3 do	A cheval ou en voiture, suivant le choix	3	3 0 0
Allisonville et St Jacobs	Joseph Rogers	3 do	do	2	8 15 0
Allisonville et Wallace	Joseph Rogers	3 do	do	1	2 10 0
Allumette Island et Westmeath	Patrick Lynch	3 do	do	1	3 2 6
Amherstburg et Rondeau Harbor	Horatio Nelson	3 do	Diligence	3	73 15 0
Amherstburg et Windsor	T. M. Taylor	3 do	do	7	24 10 0
Amherst Island et Bath	Thomas Murray	3 do	Non spécifié	2	6 5 0
Amiens et Napier	J. B. Winter	3 do	A cheval ou en voiture, suivant le choix	2	7 5 0
Arran et Owens Sound	W. A. Corbet	3 do	do	2	12 10 0
Arran et Saugeen	William Wilson	6 semaines	do	2	3 19 4
Ashburn et Brooklin	Joseph Robson	3 mois	do	1	1 6 0
Ashton pour rencontrer la malle de Franktown et Packenham	John Sykes	3 do	do	6	5 0 0
Atherly et Orillia	W. C. McMullin	3 do	do	2	1 17 6
Athol et Martintown	John Campbell	3 do	do	2	4 17 6
Aylmer et Bytown	Wm. Flegg	3 do	do	6	10 0 0
Ayr et Roseville	J. R. Detwiler	3 do	A cheval ou en voiture	1	1 5 0
Babyville et St. Rémi	Jacques Marotte	3 do	do	3	6 5 0
Bagot et Burnstown	John Holliday, Jr.	3 do	do	2	3 2 6
Bagot et Mount St. Patrick	Thomas Brady	3 do	do	1	2 10 0
Barachois River et Malbaie	John Girard	3 do	do	2	1 10 0
Barrie, Bradford et Cherry Creek	T. McCausland	3 do	Diligence	2 6	38 12 6
Barrie et Owens Sound	John Hunter	3 do	A cheval ou en voiture	1	30 0 0
Barrie et Penetanguishène	François Dusome	3 do	Diligence	3	27 10 0
Do. do.	Joseph Gendron	.....	do	v.ex.	1 0 0
Batiscan et St. Stanislas	Isidore Laguerre	3 mois	A cheval ou en voiture	3	7 10 0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail de tous les paiements faits, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 juin 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou personne recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Bayfield et Errol	T. J. Marks	2 mois	A cheval	1	10	16	8
Beauharnois, Caughnawaga et Montréal	R. et A. Charles	3 do	Diligence	3 / 6	106	5	0
Beauharnois et St. Timothé	Célestin Boyer	3 do	A cheval ou en voiture	3	6	10	0
Beaumont et St. Gervais	C. Turgeon	3 do	do	2	5	0	0
Beaverton et Holland Landing	Joseph Sheppard	3 do	do	3	20	0	0
Beaverton et Mara	William Ritchie	3 do	do	2	3	5	0
Beaverton et Mariposa	Benjamin Samis	3 do	do	2	9	1	3
Bécancour, Ste. Gertrude et Stanfold	Benjamin Rivard	3 do	A cheval ou en voiture	2	13	0	0
Bellamy's Mills et Perth	James Coulter	3 do	do	2	10	0	0
Bellamy's Mills et Ramsay	James Coulter	3 do	do	2	5	0	0
Belleville et Hillier	Thomas Flagler	3 do	do	2	9	7	6
Belleville et Stirling	Patrick Hughes	3 do	Diligence	6	29	5	0
Belle Rivière et St. Columban	M. Phelan	3 do	A cheval ou en voiture	2	3	15	0
Bell's Corners et Bytown	William Flegg	3 do	do	3	6	5	0
Bell's Corners et North Gower	E. Beman	3 do	do	3	12	0	0
Belœil et St. Hilaire	François Charland, Sr.	3 do	Non spécifié	6	2	10	0
Bentinck et Kincardine	C. Keys	3 do	A cheval ou en voiture	1	11	15	0
Bentinck et Proton	George Armstrong	3 do	do	1	6	5	0
Berlin et Wellesley	William Brown	3 do	do	3	10	0	0
Berlin et Woolwich	Andrew Wideman	3 do	do	3	7	10	0
Berthier et St. Barthélemi	P. Gelinas	3 do	do	2	2	0	0
Berthier, St. Norbert et St. Cuthbert	François Gagnon	3 do	do	2	4	8	4
Berthier et Ste. Elizabeth	J. Lafortune	3 do	do	3	5	12	6
Berthier et William Henry	Michel Forcier	3 do	Traverse	7	10	0	0
Beverly et Whitefish	A. M. Ward	3 do	A cheval ou en voiture	2	5	0	0
Binbrook et Stoney Creek	Robert Pew	3 do	do	2	4	7	6
Bishop's Mills et North Augusta	James Wilcox	3 do	do	1	2	10	0
Black Rock et Fort Erie	Thomas Rainsford	3 do	Traverse	6	10	0	0
Blanchard et Stratford	Thomas Stoney	3 do	A cheval ou en voiture	3	9	15	0
Bloomingdale et Friburg	M. Moffat	3 do	do	3	1	5	0
Bongard's Corners et Stone Mills	T. Bongard	3 do	do	2	2	5	0
Bosanquet et Pine Hill	Edward Whitefield	3 do	do	1	1	11	3
Boston, Hartford et Waterford	John Burk	3 do	do	2	4	10	0
Bradford et Cookstown	George Taylor	3 do	do	6	6	5	0
Bradford et Toronto	George Taylor	1 do	Diligence	3	4	3	4
Bradford, Mono Mills et Toronto	George Taylor	3 do	do	3	52	5	0
Bradford et station de chem. de fer	George Taylor	11 jours	A cheval ou en voiture	6	0	11	9
Branchton et Galt	Andrew Barnet	3 mois	do	2	3	2	6
Brantford et Newport	Charles Wm. Felton	1 do	do	2	1	0	0
Brantford et Vienna	George Babcock	3 do	Diligence	6	107	10	0
Brantford, Galt, Paris et Woodstock	George Babcock	3 do	do	6	31	5	0
Brighton et Kingston	William Bowen	3 do	do	6	93	15	0
Brighton et Peterboro'	William H. Sanford	3 do	A cheval ou en voiture	2	36	5	0
Brockville, Lansdown et Lyn	Elias Curtis	3 do	A cheval	2 / 6	14	8	0
Brockville et Maitland	James Hervey	.....	do	v.ex.	1	15	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 *juin* 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Brockville et Morristown	L. Parish	3 mois	Traverse	6	3	2	6
Brockville et North Augusta	B. Stone	3 do	A cheval ou en voiture.	3	8	15	0
Brockville et Perth	William H. Wilson	3 do	Diligence	6	85	0	0
Brockville et Westport	Jacob Gallinger	2 do	A cheval ou en voiture.	3	27	3	4
Brock et Wick	R. McAlister	3 do	do	1	1	10	0
Brome et West Brome	Peter Church	3 do	do	3	3	15	0
Bromley et Egansville	John Armstrong	6 do	do	2	8	1	8
Bromley et Renfrew	Henry Groves	3 do	do	2	5	0	0
Brompton et Windsor Mills	S. A. Stevens	3 do	do	3	4	17	6
Bronte et Oakville	Thomas Thompson	3 do	do	6	9	15	0
Buckingham et Cumberland	G. G. Dunning	3 do	Traverse	12	8	15	0
Buckingham et Dunnings	J. T. Wilson	3 do	Diligence	12	8	15	0
Buckingham et Dunnings	James Wilson	.....	do	v.ex.	0	11	10½
Burford et Dereham	George Babcock	3 mois	do	6	42	10	0
Burrit's Rapids et Kemptville	Henry Hurd	3 do	A cheval ou en voiture.	3	3	5	0
Burrit's Rapids et Smith's Falls	James Armstrong	3 do	do	3	15	0	0
Buttonville et Unionville	William Morrison	3 do	do	2	6	2	6
Markham et Thornhill							
Bytown et Carillon	Joseph Beauchamp	27 jours	Voiture	6	48	1	0
Bytown et Chelsea	J. Hudson	5 do	A cheval ou en voiture.	3	0	5	6
Bytown et McWhinnie's	William Flegg	3 mois	do	3	13	0	0
Bytown et Onslow	Robert Conroy	3 do	Voiture	3	40	0	0
Bytown et Prescott	Samuel Wilson	3 do	Diligence	6	75	0	0
Caledonia et L'Orignal	O. St. Julien	.....	A cheval ou en voiture.	27 voy.	5	3	6
Caledonia et Plantagenet	François Xavier Duclos	3 mois	do	2	5	0	0
Calumet (Ile du) et Portage du Fort	L. Brissard	3 do	Non spécifié	3	7	10	0
Camden East et Tamworth	Samuel Hicks	3 do	do	2	5	17	6
Campbell's Cross et Edmonton	A. Campbell	3 do	do	3	3	5	0
Campbellton et Metis	George Dickson	3 do	A cheval en été et à pied en hiver	1	62	10	0
Campbellton et Percé	Archibald Kerr	3 do	Charrette ou		106	17	6
Campbellton et Percé			cariole	2	5	12	4
Canboro' et Chippaouais	D. Coleman	3 do	Non spécifié	3	37	4	4½
Canboro' et Ontario	Eli Banister	.....	do	3 tr.	2	5	0
Cannington et Eldon	E. S. Calkin	3 mois	do	2	3	5	0
Canning, Paris et Wolverton	F. Cowls	3 do	do	3	8	8	9
				2			
Cape Rich et Owen's Sound	W. A. Corbet	5 semaines	do	1	4	7	6
Cap Vincent et Kingston	George Mink	3 mois	Traverse	6	14	7	6
Carillon et Lachine	P. E. Deschamp	1 do	.....	3	9	0	0
Carillon et Lachine	P. E. Deschamp	Automne	Non spécifié	....	3	0	0
Carillon et Point Fortune	Joseph Beauchamp	do	Traverse	....	2	7	6
Carillon et St. André	A. Ladouceur	3 mois	Non spécifié	6	2	0	0
Carlisle et Waterdown	Robert Irvine	3 do	do	2	2	10	0
Carradoc et Kilworth	Edward Mihell	3 do	do	2	8	5	0
Cartright et Darlington	Richard Walch	3 do	do	2	6	5	0
Castleford et Hubbell's Falls	Thomas O'Neill	3 do	do	3	11	5	0
Castleford et Ross	Thomas O'Neill	3 do	do	3	10	0	0
Castleton et Colborne	George Wilson	3 do	do	1	1	9	3
Cayuga et Jarvis	C. W. Shannon	3 do	do	2	6	17	6
Cèdres et Côteau Landing	B. Urteau	2 do	do	6	7	2	6

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 juin 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine	Montant.
					£ s. d.
Chambly et St. Hilaire	Amable Adam	3 mois	Non spécifié	6	16 5
Chambly et St. Jean	F. Lefebvre	3 do	do	3	15 0 0
Charleston and Farmersville	J Gallinger	2 do	do	2	1 17 6
Chatham et Harwich	T. M. Taylor	3 do	do	1	3 2 6
Chatham et Rondeau	T. M. Taylor	3 do	Diligence	3	9 15 0
Cheltenham et Cooksville	M. Davis	3 do	do	6	11 17 6
Cheltenham et Sligo	William Allan	2 do	Non spécifié	1	1 5 0
Chicoutimi et Malbaie	Léon Gendreau	3 do	A pied	1 par 15 js	26 0 0
Chippaouais et Fort Erié	Daniel Haynes	3 do	Diligence	3 / 6	36 5 0
Chippaouais et pont suspendu	Daniel Haynes	3 do	do	6	7 10 0
Churchville et Streetsville	J. Lewis	3 do	Non spécifié	6	8 18 1
Claremont et Pickering	Richard Taun	3 do	do	3	9 0 0
Clarence et Lochaber	Richard Woodley	3 do	Traverse	3	4 17 6
Clarenceville et Pike River	William G. Clarke	3 do	Non spécifié	6	12 10 0
Clarendon et Clarendon Centre	Joseph Twa	3 do	do	2	2 6 10½
Coaticook, Hereford et Stanstead	George Thomas	3 do	Diligence	1 / 3	18 2 6
Cobden et Ross	J. Gould	3 do	Non spécifié	2	6 0 0
Cobden et Stafford	Robert Childerhose	3 do	do	1	2 10 0
Cobourg et Gore's Landing	A. King	3 do	Diligence	6	5 0 0
Cobourg et Kingston	George Mink	3 do	do	7	168 15 0
Cobourg et Percy	John Fraser	3 do	Non spécifié	3	30 0 0
Cobourg et Port Hope	William Bletcher	3 do	Diligence	6	9 15 0
Cobourg et Toronto	A. W. Miller	3 do	do	7	164 3 4
Coldwater et Medonte	James Shaw	3 do	Non spécifié	2	3 15 0
Colinville et Moore	A. McDermid	3 do	do	1	3 5 0
Cookstown et Mono Mills	George Taylor	3 do	do	1	10 0 0
Cornwall et Lancaster	James Dunlop	2 do	Diligence	3	6 10 0
Cornwall et St. André	John McLennan	3 do	Non spécifié	3	4 17 6
Côteau du Lac et Rigaud	A. Lalonde	3 do	do	2	10 0 0
Côteau Landing et St. Polycarpe	Cyprien Gauthier	3 do	do	3	5 0 0
Covey Hill et Russelltown	William Barrett	3 do	do	3	2 10 0
Cowansville et Franklin	J. G. et W. Cowee	3 do	Diligence	3	12 10 0
Cowansville et Granby	J. G. et W. Cowee	3 do	do	3	10 0 0
Cowansville, Pike River et Stanstead	Nelson Mott	3 do	do	6	75 0 0
Cowansville et Waterloo	Abraham Pickle	3 do	do	3	9 7 6
Cowansville et West Farnham	Abraham Pickle	3 do	do	3	11 17 6
Cremore Mills et Nottawasaga	James Honeyford	3 do	Non spécifié	1	2 7 6
Cumminsville et Nelson	John Carr	3 do	do	2	2 10 0
Daillebout et Ste. Elizabeth	P. Ribardy	3 do	do	3	8 2 6
Dalhousie Mills et St. Polycarpe	Cyprien Gauthier	3 do	do	2	4 10 0
Danville et Richmond	L. Thomas	3 do	Diligence	6	13 13 0
Danville et Inverness	A. Vallée	3 do	Non spécifié	2	29 0 3
Delhi et Rolph	E. D. Buchner	3 do	do	2	4 17 6
Derbyline et Stanstead	O. Durocher	3 do	do	6	6 5 0
Dickinson's Landing et Finch	John Cockburn	3 do	do	1	4 1 3
Dickinson's Landing et Osnabruck	John Bockus	3 do	do	6	2 10 0
Downeyville et Emily	Andrew English	3 do	Voiture	2	2 15 0
Drayton et Elora	Lewis Adams	3 do	A cheval	1	3 5 0
Dresden et Mosa	Alexander Amstrong	3 do	Non spécifié	2	16 5 0
Drummondville et Melbourne	Isaac Cutter	3 do	Diligence	6	35 0 0
Drummondville, La Baie et Trois-Rivières	J. Vigneau	3 do	Non spécifié	2 / 6	37 10 0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 *juin* 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Drummondville, Rivière David et Yamaska	C. Richotte	3 mois	Non spécifié	1 3	7	10	0
Dudswell et Sherbrooke	W. A. Lothrop	3 do	do	1	6	5	0
Dundas et Millgrove	John Hunt	3 do	do	2	2	2	6
Dunnville et Hamilton Seneca et Simcoe	Milton Davis	3 do	Diligence	6	46	15	0
Dunnville et Port Dover	William Pollock	3 do	do	3	17	10	0
Dunnville et Ste. Catherine	Field et Vanderburg	3 do	do	6	75	0	0
Easton's Corners et Kilmarnock	Joseph Dillabough	3 do	Non spécifié	3	2	10	0
East Frampton et Ste. Claire	G. A. Smyth	3 do	do	2	6	15	0
East Holland et Mono Mills	George Snider	3 do	do	1	32	10	0
Eaton et Lennoxville	W. H. French	3 do	do	6	16	17	6
Eaton et Robinson	Nathaniel Ebbs	3 do	do	3	6	5	0
Eaton et Sawyerville	Charles Strain	3 do	do	1	1	13	4
Eaton et Sawyerville	Charles Strain	1 do	do	3	3	1	11
Edwardsburg et Matilda	W. S. Akin	3 do	do	3	4	16	0
Elderslie et Ellesmere	Jacob Brooks	3 semaines	do	1	0	15	0
Elginfield et St. Mary's	M. Segar	3 mois	do	3	10	0	0
Elginfield et Williams	C. McKenzie	3 do	do	1	3	15	0
Emily et Port Hope	Wm. Bletcher & Broth.	3 do	Diligence	3	18	13	9
Ennis et Plympton	Charles Little	3 do	Non spécifié	1	3	15	0
Erin et Fergus	William Clark	1 do	do	2	4	3	4
Erin et Garrafraxa	H. P. Thompson	2 do	do	1	3	16	0
Erin Oakville, Esquesing, et Georgetown	Milton Davis	3 do	Diligence	6	23	15	0
Erin et Guelph	H. P. Thompson	3 do	Non spécifié	1	6	10	0
Erin et Mono Mills	William Clark	3 do	do	1	6	15	0
Erin, Belfontaine et Mono Mills	William Clark	2 do	do	....	0	6	8
Errol et Port Sarnia	J. B. Swart	3 do	A cheval ou en voiture.	2	5	12	6
Fenelon Falls et Lindsay	A. Humphrey	3 do	Non spécifié	1	6	12	6
Fergus et Garafraxa	John Watt	2 do	do	2	2	13	4
Fitzroy Harbor et Pakenham	John Kirby	3 do	do	3	9	15	0
Fort Erie et Port Colborne	William Robertson	3 do	do	2	8	7	6
Fort William et Pembroke	Aaron Sweezy	3 do	do	2	5	0	0
Fort William et Rapides des Joachims	Frederick Faries	3 do	do	1	7	10	0
Riv. au Renard et Bassin de Gaspé.	P. Carbonnel	3 do	A pied	1	3	15	0
Frankford et Smithville	J. D. West	3 do	A cheval ou en voiture.	3	8	12	6
Franktown et Pakenham	D. Ferguson	3 do	Non spécifié	3	29	0	0
Franktown et Richmond	James Burrows	3 do	do	3	12	0	0
Franktown et Smith's Falls	James Armstrong	3 do	do	3	13	0	0
Fredericksburg et Napanee	Edward Howard	3 do	do	1	6	3	9
Frost Village et South Potton	Luther Baker	3 do	Diligence	3	12	10	0
Frost Village et Waterloo	Luther Baker	3 do	do	3	3	5	0
Fullarton et Mitchell	Buchan et Woodley	1 semaine	Non spécifié	3	0	5	0
Fullarton et Mitchell	William Davis	2½ mois	do	3	2	17	0
Galt et Goderich	F. Lowell	3 do	Diligence	6	35	2	6
Bassin de Gaspé et Grande Grève.	John Salvidor	3 do	A pied	1	4	0	0
Bassin de Gaspé et Percé	A. Patterson	3 do	Non spécifié	2	28	15	0
Gees Ferry et Port Sarnia	A. McDougall	3 do	do	2	35	6	3
Georgetown et Glenwilliam	Francis Williams	3 do	do	2	1	5	0
Georgetown et Toronto	R. Stephens	3 do	Diligence	6	5	0	0
Georgetown et Toronto	R. Stephens	2 semaines	do		1	0	7
GlenMorris et Cale's Inn	R. Sheil	3 mois	Non spécifié	3	4	17	6
Goderich et Kincardine	M. Campbell	3 do	do	1	12	10	0
Goderich et London	M. Segar et Cie.	3 do	Diligence	6	36	15	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 juin 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £ s. d.
Goderich et Wawanosh	H. McMath	3 mois	A pied	1	3 5 0
Gormley's Corners et Richmond Hill	J. Gormley	3 do	A cheval ou en voiture.	2	5 0 0
Gould et Robinson	Colin Noble	3 do	do	1	1 10 0
Granby et St. Hyacinthe	F. Lachance	3 do	Non spécifié	2	12 10 0
Green Point et Pieton	William H. Alexander.	3 do	A cheval ou en voiture.	1	2 10 0
Grenville, Montreal et St. Eustache	J. M. Davis	3 do	Non spécifié	6	52 13 7
Grimsby, Smithville et Welland Port	E. Harkness	3 do	Voiture	6	21 5 0
Guelph et Hamilton	H. Weeks	3 do	Diligence	7	45 0 0
Guelph et Hamilton	John Beavis	3 do	do	7	23 15 0
Guelph, Nassagaweya et Nelson	Thomas Easterbrook	3 do	Non spécifié	2	14 15 0
Guelph et Owens Sound	John Thorp	3 do	Diligence	2	50 0 0
Halifax et New Ireland	T. Sheridan	6 do	Non spécifié	2	6 0 0
Hamilton et Mount Albion	William Pollock	3 do	A cheval ou en voiture.	3	4 17 6
Hamilton et Niagara	Daniel Haynes	3 do	Diligence	7	98 15 0
Hamilton et Paris, *via* Governor's Road	M. Davis	3 do	do	6	30 5 0
Hamilton et Paris, *via* Saint George	James Kennedy	5 semaines	do	6	4 15 11
Hamilton, Paris et St. George	John R. Waugh	7 do	do	6	15 6 10
Hamilton et Sandwich	George Babcock	3 mois	do	7	262 10 0
Hamilton et Steamboat Wharf	W. W. Brown	3 do	Non spécifié	6	14 1 3
Hamilton et Toronto	George Taylor	3 do	Diligence	7	98 5 0
Harwich et Morpeth	T. M. Taylor	3 do	Non spécifié	1	3 2 6
Hawksville et St. Jacobs	G. Hawk	3 do	do	2	3 15 0
Hecks' Corners et Kemptville	Thomas Adams	3 do	do	6	11 5 0
Hecks' Corners et South Mountain	Edward Morrow	3 do	do	1	1 17 6
Hemmingford et station de ch. de fer	S. Dufort	3 do	do	....	2 8 9
Holland Landing et Toronto	C. Thompson	2½ do	Diligence	6	43 16 9
Hopetown et Lanark	J. & H. Hall	3 do	Non spécifié	1	1 10 0
Hunterstown et Rivière du Loup	William Parker	3 do	do	3	6 5 0
Huntingdon et Manningville	John McNider	3 do	do	1	4 7 0
Huntingdon et Laguerre, St. Anicet	R. Higgins	3 do	do	2	6 10 0
Huntley et Swamp Tavern	Thomas Graham	3 do	do	3	12 10 0
Industrie et Kildare	N. Cornellier	3 do	do	3	5 0 0
Industrie et Ste. Elizabeth	Jean Bapt. Desmarais	3 do	do	3	5 12 6
Industrie et St Paul d'Industrie	P. Guilbault	3 do	do	3	2 8 9
Ingersoll et Nissouri	E. Doty	3 do	do	3	12 10 0
Ingersoll et Vienna	E. Doty	3 do	do	6	18 15 0
Innerkip et Woodstock	James Bell	3 do	do	1	1 17 6
Iona et Port Talbot	J. Philpots	3 do	do	3	2 10 0
Inverness et Nouvelle Irlande	John Hough	3 do	Diligence	1	4 10 0
Inverness et St. Giles	Louis Lepine	3 do	Non spécifié	3	17 10 0
Isle aux Noix et Stottville	D. Stott, Jr	3 do	do	6	14 12 6
Isle Perrot et Ste. Anne du Bout de L'Isle	Louis Toupin	3 do	do	....	2 12 0
Isle Verte et St. Eloi	L. A. Bertrand	6 semaines	do	2	2 10 0
Jerseyville et Lynden	W. C. Vansickle	3 mois	do	2	2 16 10½
Kamouraska et St. Paschal	Antoine Blondeau	3 do	do	3	3 15 0
Kettleby Mills et Whitchurch	Z. Hilyer	3 do	do	2	3 2 6
Kincardine et Saugeen	M. Campbell	3 do	do	1	9 7 6
Kenyon et McDonnell's Inn	D. Catanach	3 do	do	2	2 5 0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 juin 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
King et Oakridges	Edward Pease	2¼ mois	Non spécifié	3	3	5	4½
King et station de chemin de fer	Edward Pease	2 semaines	do	6	0	12	2½
Kingston et Storrington	Hugh Spring	3 mois	do	2	6	5	0
Kingston et Whitefish	Charles Greenwood	3 do	do	2	18	15	0
Kirkwall et Rockton	Robert Chambers	3 do	do	2	1	11	3
L'Acadie et dépôt du chemin de fer	L. Mailloux	3 do	do	6	6	10	0
LaBaie et Sorel	L. Peloquin	3 do	do	3	19	0	0
LaBeauce et St. George	J. Calway	3 do	do	2	12	10	0
Lachine et Pointe Claire et Ste. Geneviève	François Lantier	3 do	do	3	5	7	3
Lachute et Lakefield	George Rogers	3 do	do	1	1	10	0
Lachute et St. André	A. Ladouceur	3 do	do	6	9	0	0
LaColle et dépôt du chemin de fer	Stephen Oris	3 do	do	12	4	17	6
Lambton et Tring	R. Bolduc	3 do	do	1	7	10	0
Lanark et Perth	M. W. Stanley	3 do	do	3	9	0	0
Lanark, McDonald's Corners, et Watson's Corners	J. et H. Hall	3 do	do	1	3	0	0
Lancaster et L'Original	P. O'Brien	3 do	Diligence	3	35	12	6
Lancaster et Martintown	James Dunlop	3 do	Non spécifié	3	6	0	0
L'Assomption et St. Jacques	T. M. Raymond	3 do	do	3	10	0	0
L'Assomption et St. Roch L'Achigan	L. Archambault	3 do	do	3	5	0	0
L'Assomption et St. Sulpice	A. Robillard	3 do	do	6	7	10	0
Laprairie et St. Philippe	Charles Roy	3 do	do	2	3	12	6
Lawrenceville et North Stukely	E. Lawrence	3 do	do	1	1	1	3
Leeds et Nouvelle Irlande	John Hough	3 do	do	1	5	0	0
Leeds et St. Nicolas	F. X. Bergeron	3 do	do	3	39	0	0
Leith et Owen's Sound	Richard Hill	3 do	do	1	2	5	0
Les Bergeronnes, Les Escoumains et Sault au Cochon	Charles Pentland	3 do	A pied	2	3	3	6
Les Bergeronnes et Mulbaie	S. Desbiens	5 semaines	do	1	4	16	0
Lewiston et Queenston	Chester Wadsworth	3 mois	Non spécifié	6	6	0	0
Lloydtown et Toronto	Lawrence Dale	3 do	Diligence	6	25	0	0
Lochaber et débarcadère des bat.à v.	R. Jones	1 semaine	Non spécifié	6	0	18	0
London et Port Sarnia	M. Segar	3 mois	Diligence	6	11	15	0
London et Port Stanley	M. Segar	3 do	do	7	2	10	0
Longueuil et St. Ours	André Ste. Marie	3 do	Non spécifié	3	22	10	0
Loughboro' et Wilton	William Philips	3 do	do	3	5	9	4
L'Orignal et Pointe au Chêne	O. St. Julien	3 do	do	2	3	5	0
Louisville et Port Sarnia	A. McDougall	3 do	do	2	2	15	0
McDonald's et Corners St. Raphaël	D. McDonald	3 do	do	6	2	16	3
McDonalds Corners et North Lancaster	D. McGillis	3 do	do	6	6	5	0
Madoc et Stirling	R. Dimond	3 do	do	2	8	15	0
Manningville et St. Rémi	Jacques Marotte	3 do	do	3	18	15	0
Manvers et New Castle	D. Gairdner	3 do	do	2	6	5	0
March et South March	N. Hedley	3 do	do	3	5	0	0
Mariposa et Oshawa	William Thomas	3 do	do	2	16	0	0
Mariposa et Peterboro'	R. W. Shaw	3 do	do	2	26	0	0
Mariposa et Stouffville	Jacob Brooks	3 do	do	2	15	0	0
Mariposa et Vroomanton	Jacob Brooks	3 do	do	2	0	12	6
Marmora et Stirling	John Fidler	3 do	do	1	5	0	0
Masconche et Terrebonne	P. Lauzon	3 do	do	4	3	10	0
Matane et Métis	H. Page	3 do	do	2	12	10	0
Matane et Ste. Anne des Monts	Louis Roy	3 do	A pied	1	10	3	4
Medonte et Penetanguishene	Thos. Milikin	3 do	Non spécifié	2	3	5	0
Melancthon et Nottawasaga	James Beachell	3 do	A cheval ou en voiture.	1	9	7	6

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 *juin* 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Melbourne et North Ely	William Bartlett	11 semaines	Non spécifié	1	2	15	0
Melbourne et dépôt du ch. de fer	L. Thomas	3 mois	do	12	4	17	6
Melbourne et Richmond	L. Thomas	3 do	do	12	6	5	0
Melbourne et Waterloo	E. Lawrence	3 do	do	3	26	0	0
Melrose et Shannonville	E. H. Lewis	3 do	do	1	3	5	0
Merrickville et North Augusta	Andrew Crozier	3 do	do	3	7	10	0
Métis et Rivière du Loup en Bas	F. X. Boucher	3 do	Voiture	6	123	10	0
Milford et Picton	James Gilmour, Jr.	3 do	Non spécifié	3	5	0	0
Milbank et Waterloo	William Rutherford	3 do	do	1	3	2	6
Milcreek et Newburg	P. S. Timmerman	3 do	do	3	11	10	0
Mono Mills et Orangeville	George Taylor	3 do	do	2	4	7	6
Montcalme et Rawdon	T. Tremblay	1 semaine	do	3	0	5	9
Montréal et New Glasgow	John Morrison	3 mois	do	3	22	0	0
Montréal et Plattsburg	D. Douglas	3 do	Chemin de fer	6	29	5	0
Montréal et Québec	Lecompte et Hamelin	3 do	Charrette en été, sleigh en hiver	7	243	15	0
Montréal et Québec	T. Lecompte, départ de la malle retardé en 14 occasions différentes				35	0	0
Montréal et Richmond	B. Holmes	2 do	Chemin de fer	6	76	13	4
Montréal, St. Hyacinthe, Richmond et Sherbrooke	B. Holmes	10 do	do	6	500	0	0
Montréal, Rouse's Point et St. Jean	Compagnie du chemin de fer du St. Laurent	3 do	do	6	356	5	0
Morrisburg et North Williamsburg	W. Castleman	3 do	Non spécifié	3	7	0	0
Malbaie et Québec	Jean Gauthier	3 do	do	2	45	0	0
Napierville et St. Jacque le Mineur	P. Bouchard	3 do	do	1	1	12	6
Napierville et Stottville	A. Fournier	3 do	do	6	13	0	0
Nelson et Port Nelson	Thomas Easterbrook	3 do	do	2	2	10	0
Nelson et Waterdown	Robert Lottridge	3 do	do	6	7	10	0
New Aberdeen et New Dundee	F. G. Miller	3 do	do	2	1	12	6
Newboro' et Whitefish	Ira C. Mitchell	3 do	do	2	6	10	0
New Market, dépôt du ch. de fer	Patrick Dalton	10 jours	do	24	0	5	0
New Hamburg et Philipsburg	G. C. Doering	3 mois	do	2	2	5	0
Nouvelle Irlande et Wolfstown	S. Hodgkinson	3 do	do	1	2	10	0
New Land et New Market	John Mainfried	3 do	do	1	2	1	9
New Market et Stouffville	E. Sheffield	2 do	do	2	5	9	2
Niagara et Ste. Catherine	Robert Warren	6 semaines	do	....	8	5	6
Niagara et Youngstown	F. A. B. Clench	3 mois	Traverse	3	3	15	0
Niagara et débarcadère du bat. à v.	James Elliot	3 do	Non spécifié	....	9	11	3
Nicolet et Ste. Monique	P. Comeau	3 do	do	2	3	2	6
Nithburg et Shakespeare	James Brown	3 do	do	1	1	12	6
North Augusta et Prescott	James Wilcox	2¼ do	do	1	3	12	0
Northport et Picton	Isaac Demill	3 do	do	3	7	10	0
North Williamsburg et Winchester	J. B. Fetterley	3 do	do	3	5	0	0
Oakland et Scotland	Fk. Westbrook	3 do	do	3	3	0	0
Oakville Road et Omagh	Wm. Henderson	3 do	do	3	2	8	9
Oakville et débarcadère du bat. à v.	R. K. Chisholm	3 do	do	12	2	10	0
Ogdensburgh et Prescott	J. Plumb, Jr.	3 do	Traverse	6	4	3	4
Onondaga et Seneca	Chas. Atkinson	3 do	Non spécifié	2	6	17	6
Onslow et Portage du Fort	Jos. Wyman	3 do	do	3	20	10	0
Orillia et White's Corners	John Harvie	5 semaines	do	3	9	7	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 *juin* 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Osgoode et Russell	Wm. Duncan	3 mois	Non spécifié	1	1	12	6
Osgoode et South Gloucester	D. Cameron	3 do	do	3	7	0	0
Otterville et Simcoe	G. Babcock	3 do	Diligence	3	20	0	7
Pakenham et Swamp Tavern	C. Armstrong	3 do	Non spécifié	3	6	17	6
Pakenham et White Lake	J. Paris,	3 do	do	3	9	15	0
Pembroke et South Westmeath	Aaron Sweezy	3 do	do	3	16	5	0
Percy et Sterling	A. T. Maybee	3 do	Voiture	2	17	10	0
Peterboro et Port Hope	Wm. Bletcher	3 do	Diligence	6	11	17	6
Peterboro et Warsaw	R. W. Shaw	3 do	Non spécifié	2	6	13	4
Petite Nation et Major's Wharf	Chas. Major	3 do	do	6	20	11	0
Petite Rivière et St. Paul's Bay	M. McCarthy	6 do	do	1	3	0	0
Philipsburg et Pigeon Hill	Wm. Hitchcock	3 do	do	1	1	12	6
Philipsburg et St. Jean	N. Mott	3 do	Diligence	6	54	2	6
Philipsburg et Swanton	S. Faxon	3 do	Non spécifié	6	2	6	10½
Picton et débarcadère du bat. à vap.	W. H. Alexander	1 do	do	7	0	14	4
Pointe aux Trembles et Rivière des Prairies	P. Dubreuil	3 do	do	2	2	10	0
Pointe Lévi et Pointe Platon	A. Beaudet	3 do	do	3	50	0	0
Pointe Lévi et Québec	P. Barras	3 do	Traverse	12	16	4	9
Pointe Platon et Trois-Rivières	J. B. Godet	3 do	Non spécifié	3	34	7	6
Port Colborne et Port Robinson	Wm. Robertson	3 do	do	6	18	10	0
Port Crédit et débarcadère du bateau à vapeur	Jas. Cotton	3 do	do	12	3	5	0
Port Dalhousie et Ste. Catherine	D. C. Haynes	3 do	do	6	12	13	6
Port Huron et Port Sarnia	A. Davenport	3 do	Traverse	6	2	8	9
Port Nelson et Wellington Square	Stephen Laud	3 do	Non spécifié	6	2	8	9
Portneuf et St. Raymond	Le. Moreau	3 do	do	1	4	17	6
Port Rowan et Rowan Mills	J. A. Stearns	1 do	do	6	1	13	4
Port St. François et Trois-Rivières	O. Gouin	.....	do	extra	11	0	0
Port St. François et Trois-Rivières	S. Sigman	.....	do	extra	7	2	6
Port Stanley et Vienna	E. Doty	3 mois	do	2	12	10	0
Portage du Fort et Ross	T. Carry	3 do	do	3	6	5	0
Preston et Waterloo	F. Lowell	3 do	Diligence	6	9	7	6
Québec et l'Ile d'Orléans	F. Paradis	3 do	Non spécifié	1	9	10	0
Québec and Rivière du Loup en bas	C. Tétu	3 do	Voiture	6	236	5	3
Québec, Ste. Marie et West Frampton	J. Bilodeau	3 do	Non spécifié	3 2	27	7	6
Québec et St. Raymond	J. Plamondon	3 do	do	1	10	0	0
Québec et Spencer Cove	D. McGuire	8 semaines	do	12	6	18	0
Rawdon et St. Alphonse	J. Corcoran	3 mois	do	1	1	17	6
Rawdon et St. Jacques	G. Hartness	3 do	Voiture	3	7	10	0
Reach et Uxbridge	J. Gould	3 do	Non specifié	3	11	5	0
Renfrew et White Lake	G. Mainard	3 do	do	3	12	10	0
Richmond et Sydenham Place	W. A. McPherson	3 do	do	3	6	16	6
Richmond Hill et Rupert	J. Gordon	2½ do	do	2	2	17	6
Riceville et Vankleekhill	A. S. Chesser	3 do	do	1	3	17	6
Rigaud et Vankleekhill	B. D. Flynn	3 do	do	3	11	5	0
Rivière du Loup et St. Léon	J. Deguise	3 do	do	2	3	15	0
Rivière du Loup en bas et ligne frontière du N. B.	Thomas Jones	5 semaines	do	3	26	13	4
Rivière du Loup en bas et ligne frontière du N. B.	Thos. Jarvis	8 do	do	3	33	1	6
Rondeau et St. Thomas	T. M. Taylor	3 mois	Diligence	3	60	0	0
Ross et Westmeath	W. Collins	3 do	Non spécifié	3	10	15	0
Roxton Falls et Shefford Mountain	J. A. Savage	3 do	do	2	9	15	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 *juin* 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Ste. Adèle et St. Jérome	J. R. DeMontigny	3 mois	Non spécifié	1	3	15	0
St. André Est et St. Hermas	A. Ladouceur	9 semaines	do	2	2	5	0
Ste. Anne de la Pérade et St. Casimir	A. Germain	3 mois	do	2	2	15	0
Ste. Anne des Plaines et St. Lin	H. Granger	3 do	do	1	1	17	6
St. Antoine et St. Denis	A. St. Jacques	3 do	Traverse	12	1	15	0
St. Benoit, St. Eustache et Ste. Scholastique	D. Mitchell	3 do	Non spécifié	2	7	19	4
St. Bernard et Ste. Marie	E. Landry	4 do	do	1	3	10	0
Sainte Catherine et pont suspendu	D. C. Haynes	3 do	do	6	12	10	0
Ste. Catherine (passant par Thorold) et pont suspendu	D. C. Haynes	2 do	do	6	2	1	3
St. Charles et St. Hilaire	A. Dussault	3 do	do	6	15	0	0
St. Charles et St. Marc	A. Desjadains	3 do	Traverse	12	2	10	0
St. Charles et Sorel	A. Dussault	3 do	Non spécifié	3	16	5	0
St. Charles et Sorel	A. Crepeau	3 do	do	3	16	5	0
Ste. Claire et St. Henri	E. H. Marceau	3 do	do	3	10	0	0
St. Damase et St. Hyacinthe	M. Morin	2 do	do	2	2	5	0
St. Damase et St. Hyacinthe	P. Morrissette	1 do	do	2	1	0	0
St. Denis et St. Jude	F. Bouvier	3 do	do	2	3	15	0
St. Didace et St. Gabriel de Brandon	N. Nean	3 do	do	1	1	10	0
St. Esprit et St. Roch L'Achigan	S. Guion	3 do	do	1	1	5	0
St. François et Tring	P. Fortin	8 do	do	1	6	13	4
St. François et Tring	R. Bolduc	24 jours	do	1	0	13	11
St. George et les lignes	Jas. Calway	3 mois	do	1	7	10	0
St. Gabriel de Brandon et St. Norbert	J. B. Magnant	3 do	do	2	4	10	0
St. Grégoire et Trois-Rivières	A. Buisson	3 do	do	3	4	15	0
St. Hilaire et St. Jean Baptiste	A. Adam	3 do	do	3	7	10	0
St. Hyacinthe et Yamaska	Jos. Hebert	3 do	do	2	11	15	0
St. Hyacinthe et dépôt du chemin de fer	A. Lamarche	3 do	do	12	4	17	6
St. Isidore et St. Rémi	J. Marotte	3 do	do	1	1	11	3
St. Jacob et Waterloo	Hy. Cooke	3 do	do	2	5	0	0
St Jérôme et Ste. Thérèse	F. Desrocher	3 do	do	3	8	15	0
St. John et West Farnham	A. Pickle	3 do	do	3	12	10	0
St. Martin et Ste. Thérèse	Jas. Park	3 do	do	3	6	5	0
St. Maurice et Trois-Rivières	F. B. Duchesnay	3 do	do	2	5	0	0
St. Raphaël et St. Thomas	J. B. Bernatche	1 année	do	1	19	10	0
St. Sylvestre Est et St. Sylvestre Ouest	Geo. McCrea	3 mois	do	1	1	5	0
St. Thomas et Vienna	E. Doty	3 do	do	6	25	0	0
Sault Ste. Marie du côté américain	W. Perrault	3 do	Traverse	1	1	11	3
Sherbrooke et dépôt du che. de fer	E. Cheney	6 do	Non spécifié	6	6	10	0
Silverhill et Vittoria	Wm. Gordon	3 do	do	1	2	0	0
Simcoe et Windham Centre	Jas. W. Grierson	3 do	do	1	2	10	0
Smith's Falls et South Elmsley	Jas. Armstrong	3 do	do	2	3	18	9
Sombra et South Wilksburg	E. Robson	3 do	A pied	1	2	8	9
South Bolton et Coollige School	A. M. Bullock	3 do	Non spécifié	2	3	5	0
Stouffville et Toronto	J. Brooks	3 do	Diligence	6	20	0	0
Pont suspendu, C. O., et pont suspendu, N Y	J. McCarroll		Non spécifié		3	6	3
Pont suspendu, C. O., et pont suspendu, N. Y.	John Ryan	3 mois	do		5	12	9
Toronto et Whitchurch	C. Thompson	10 jours	Diligence	6	3	5	9

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 *juin* 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Toronto et Yorkville	H. Williams	3 mois	Diligence	6	2	8	9
Tweed et West Huntingdon	Jacob Downing	3 do	Non spécifié	2	11	5	0
Tyrconnell et Wallacetown	Hugh Gunn	3 do	do	3	8	10	0
Villanova et Waterford	Jas. McLaren	3 do	do	2	2	0	0
Wellington Square, B. P., et débarcadère de la baie Burlington	H. Smith	3 do	do	12	8	17	0
Whitchurch, et dépôt du chemin de fer	Chs. Doan	2 semaines	do	12	0	12	6
Wilmot et Wolverton	John Hays	3 mois	do	2	7	0	0
Windsor et débarcadère du bat. à v.	H. Ouellette	3 do	do	6	1	11	3
					7716	15	10
Déduire,—Côteau Landing et St. Polycarpe pour les trimestres d'avril, juillet et octobre 1852, payé par le maître de poste de Côteau Landing, et subséquemment par M. Freer, Ins. des B. P., C. E., et un chèque rempli pour le montant mais non transmis					10	2	5
Porté à la récapitulation à la fin du rapport No. 2—Total........£					7706	13	5

Transport des Malles par les Bateaux a Vapeur.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Barrie et Bradford	Chas. Thompson	....	Bat. à vap.	52 à 10s c	26	0	0
Cobourg et Rochester	D. Bethune	....	do	51 à 25s.c	63	15	0
Hamilton et Kingston	Do.	....	do	62½ à £20 c.	1250	0	0
Hamilton et Kingston	Jas. Sutherland	....	do	4 à £20 c	80	0	0
Hamilton et Kingston	Jas. Hamilton	....	do	7 à £10 c	70	0	0
Hamilton, Port Dalhousie, Lewiston et Queenston	John Masson	....	do	75 à 10s.c.	87	10	0
Hamilton et Toronto	Wm. Donaldson	....	do	58 à 30s.c.	87	0	0
Hamilton et Toronto	D. Bethune	....	do	90 à 20s.c.	90	0	0
Kingston et Montréal	John Hamilton	....	do	28½ brokentrips 60½ traj. entiers at £14 chaque	988	12	8
Montréal et Québec	David Torrance	....	do	58 à £20 c	1170	0	0
Montréal et Québec	John Ryan	....	do	1	10	2	6
Montréal et Québec	Do.	....	do	1	10	3	9
Penetanguishene et Sault Ste. Marie	C. Thompson	....	do	9	120	0	0
Queenston et Toronto	Thomas Dick	....	do	78 à £3 ch	234	0	0
Porté à la récapitulation à la fin du rapport No. 2—Total........£					4232	3	6

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 juin 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £ s. d.
Trimestres en arrière.					
Abercorn et Brome	G. R. Powers	3 mois	Non spécifié	3	6 5 0
Abercorn et Brome	Do.	3 do	do	3	6 5 0
Abercorn et Brome	Do.	2¼ do	do	3	5 18 1
Adjala et Athlone	John Hart	25 jours	do	1	0 11 5
Branchton et Galt	A. Barnett	2 mois	do	2	2 1 3
Branchton et Galt	Do.	3 do	do	2	3 2 6
Branchton et Galt	Do.	2¼ do	do	2	2 19 0
Brome et West Brome	Peter Church	2 do	do	3	2 10 0
Brome et West Brome	Do.	3 do	do	3	3 15 0
Brome et West Brome	Do.	3 do	do	3	3 15 0
Brome et West Brome	Do.	2¼ do	do	3	3 10 10
Bytown et Onslow	Robert Conroy	3 do	do	3	37 15 7
Downeyville et Emily	A. English	4 do	do	....	2 2 6
Gormley's Corners et Richmond Hill	J. Gormley	3 do	do	2	5 0 0
Gormley's Corners et Richmond Hill	Do.	3 do	do	2	5 0 0
Gormley's Corners et Richmond Hill	Do.	2¼ do	do	2	4 14 5
Guelph (via le c. du Gouv.) et Hamilton	H. Weeks	3 do	Diligence	7	1 13 4
Guelph (via Galt) et Hamilton	Do.	25 jours	do	7	14 4 11
Hamilton (via le che. du Gouv.) et Paris	M. Davis	25 do	do	6	8 12 5
Isle Perrot et Ste. Anne bout de l'Isle	A. Perrot	3 mois	Traverse	2	2 3 0
Laprairie et St. Philippe	C. Roy	3 do	Non spécifié	2	3 3 6
Napierville et St. Jacques le Mineur	P. Bouchard	3 do	do	1	1 12 6
Napierville et St. Jacques le Mineur	Do.	3 do	do	1	1 12 6
Napierville et St. Jacques le Mineur	P. Bouchard	2¼ do	do	1	1 9 7
Oakville Road et Omagh	William Henderson	10 jours	do	3	0 5 11
Onondaga et Seneca	C. Atkinson	1 mois	do	2	2 5 10
Onondaga et Seneca	Do.	3 do	do	2	6 9 10
Niagara et Toronto	H. Weeks	3 do	Diligence	7	80 16 6
Sault Sainte Marie rive Américaine	W. Perrault	3 do	Traverse	1	1 11 3
Sault Sainte Marie rive Américaine	Do.	3 do	do	1	1 9 9
Porté à la récapitulation à la fin du rapport No. 2—Total				£	223 6 9

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—(*Continuation.*)

RAPPORT indiquant en détail tous les deniers payés pour sacs de malles faits et réparés, serrures de malles, etc., durant l'année expirée le 31 mars 1854.

TRIMESTRE FINISSANT LE 30 JUIN 1853.

Nom des ouvriers.	Détail des comptes.	Montant. £	s.	d.
A. Preston	Réparer les sacs de la malle	0	3	6
Jas. Cook	Do. do.	0	1	3
J. Dutcher	Do. do.	0	15	0
J. Henney	Do. do.	0	3	9
J. Meager	Un canevas pour do.	0	2	3
G. Goff	Réparer les sacs de la malle	0	1	10
Field et Davidson	Do. do.	6	1	6
Pénitentiaire provincial	Un canevas pour do.	5	17	9
Wm. Wilkinson	Réparer les sacs de la malle	1	2	6
Jas. Falconer	Do. do.	0	13	0
J. Gibbons	Do. do.	5	1	3
H. Page	Do. do.	0	5	3
Henderson et Jordan	Do. do.	0	7	6
G. Butchart	Do. do.	0	4	3
L. Willis	Do. do.	0	5	0
McLaren et White	Do. do.	0	1	3
J. B. Martin	Do. do.	0	0	5
H. H. Hunt	Do. do.	0	2	6
Thos. Curtis	Do. do.	0	2	6
Thos. Stoney	Do. do.	0	1	3
J. Mulkin	Do. do.	0	1	3
W. Harbour	Do. do.	0	7	3
Porté à la récapitulation	à la fin du rapport No. 2. £	22	2	10

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—(*Continuation.*)

Détail des sommes payées et des dépenses encourues pour le transport des malles, pour l'année expirée le 31 mars 1854.

Trimestre expiré le 30 septembre 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode of de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £ s. d.
Abbotsford, Montréal, St. Hyacinthe et Waterloo	J. W. Ryan	3 mois	Diligence	6	107 10 0
Abercorn et Brome	G. K. Powers	3 do	A cheval ou en voiture, à l'option de l'entrepreur	3	6 5 0
Abercorn desservant North Sutton et Brome	Do.	3 do	do	3	1 17 6
Acton, Bronte et Milton	T. H. Thompson	3 do	do	2	12 10 0
Acton Vale et Roxton Falls	L. W. Decker	3 do	do	3	4 11 0
Adamsburg et Westmeath	D. W. Markell	3 do	do	2	1 10 0
Addison et Greenbush	Edwin Baes	3 do	do	2	1 2 11
Adelaide et Bosanquet	John Hoare	3 do	A cheval ou en voiture	2	4 10 0
Adjala et Athlone	John Hart	3 do	do	1	2 0 0
Adjala et Tecumseth	Richard Durham	3 do	do	1	0 5 0
Albion et Sandhill	George Taylor	3 do	Diligence	3	3 12 6
Albion et Thistletown	Do.	3 do	do	6	2 5 0
Allan's Corner et St. Louis de Gonzague	John Symons	3 do	A cheval ou en voiture	3	3 0 0
Allansville et St. Jacob	Joseph Rogers	3 do	do	2	8 15 0
Allansville et Wallace	Do.	3 do	do	1	2 10 0
Allumette Island et Westmeath	John Lynch	3 do	do	1	3 2 6
Altona et Stouffville	Wm. McGill	3 do	do	2	1 11 3
Arran et Owen's Sound	W. A. Corbett	3 do	do	2	12 10 0
Arran et Saugeen	Wm. Wilson	3 do	do	2	8 16 6
Amherstburg et Rondeau	James Robinson	3 do	Diligence	3	78 15 0
Amherstburg et Windsor	T. M. Taylor	3 do	do	7	24 10 0
Amherst Island et Bath	Thos. Murray	3 do	Non spécifié	2	6 5 0
Amiens et Napier	Henry Monger	3 do	A cheval ou en voiture	2	7 5 0
Ashburn et Brooklin	Joseph Robson	3 do	do	1	1 6 0
Ashton et Prospect	John Sykes	3 do	do	6	5 12 6
Atherly et Orillia	W. C. Miller	3 do	do	2	1 17 6
Athol et Martintown	John Campbell	3 do	do	2	4 17 6
Ayr et Roseville	John K. Detwiler	3 do	do	1	1 5 0
Baybyville et St. Rémi	Jacques Marotte	1 do	A cheval ou en voiture	2	2 1 3
Bagot and Burnstown	John Holiday	3 do	do	2	3 2 6
Bagot and Mount St. Patrick	Thomas Brady	3 do	do	1	2 10 0
Barachoi River across to Malbaie	John Girard	3 do	do	fer'y	1 10 0
Barrie, Bradford et Cherry Creek	Thomas McCausland	3 do	Diligence	3 & 6	33 12 6
Barrie et Owen's Sound	John Hunter	3 do	A cheval ou en voiture	1	30 0 0
Barrie *via* Cape Rich et Owen's Sound	Do.	3 do	do	1	4 5 0
Barrie et Penetanguishene	Francois Dusome	3 do	Diligence	3	27 10 0
Batiscan et St. Stanislas	Isidore Laguerre	3 do	A cheval ou en voiture	3	7 10 0
Bayfield et Errol	Thomas J. Marks	3 do	A cheval	1	16 5 0
Beauharnois, Caughnawaga et Montréal	R. & A. Charles	3 do	Diligence	....	106 5 0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 septembre 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £ s. d.
Beauharnois et St. Timothée	Célestin Boyer	3 mois	A cheval ou en voiture.	3	6 13 4
Beaumont et St. Gervais	Columbin Turgeon	3 do	do	2	5 0 0
Beaverton et Holland Landing	Joseph Sheppard	3 do	do	3	20 0 0
Beaverton et Mara	Wm. Ritchie	3 do	do	2	3 5 0
Beaverton et Mariposa	C. S. Calkin	3 do	do	3	13 11 3
Bécancour et Stanfold	Benj Rivard	3 do	do	2	13 0 0
Belford et Markham	J. Dafoe	3 do	A cheval	2	2 10 0
Belfountain et Erin	W. Clarke	2½ do	do	1	0 15 3
Bellamy's Mills (*viz* Ferguson's Falls) et Perth	James Coulter	3 do	A cheval ou en voiture.	2	11 13 4
Bellamy's Mills et Ramsay	Do	3 do	do	2	5 0 0
Belleville et Hillier	Thomas Flagler	3 do	do	2	9 7 6
Belleville et Stirling	Patrick Hughes	3 do	Diligence	6	29 5 0
Belle Rivière et St. Columban	M. Phelan	3 do	A cheval ou en voiture.	2	3 15 0
Belmont et Nilestown	Thomas Swift	3 do	do	2	2 12 0
Belœil et St. Hilaire	F. Charland	3 do	Non spécifié	6	2 10 0
Bentinck et Kincardine	C. Rays	3 do	do	1	14 15 0
Bentinck et Proton	George Armstrong	3 do	do	1	6 5 0
Berlin et Wellesley	Wm. Brown	3 do	A cheval ou en voiture.	3	10 0 0
Berlin et Woolwich	Andrew Whiteman	3 do	do	3	7 10 0
Berthier et Lanoraie	F. Gagnon	3 do	Voiture	3	6 15 0
Berthier et St. Barthélemi	Casimir Gelinas	3 do	A cheval ou en voiture.	2	2 0 0
Berthier et St. Cuthbert	F. Gagnon	3 do	do	2	3 15 0
Berthier, St. Cuthbert et St. Norbert	Do	3 do	do	2	2 0 0
Berthier et Ste. Elizabeth	Thérèse Lafortune	3 do	do	3	5 12 6
Berthier et Sorel	Michel Forcier	3 do	Traverse	3	10 0 0
Beverly et Whitefish	A. Ward	3 do	A cheval ou en voiture.	2	5 0 0
Binbrook et Stoney Creek	Robert Pew	3 do	do	2	4 7 6
Bishop's Mills et North Augusta	James Wilcox	3 do	do	1	2 10 0
Black Rock et Fort Erie	Thos. Rainsford	3 do	Traverse	6	10 0 0
Bloomingdale et Fryburg	M. Moffatt	3 do	A cheval ou en voiture.	2	1 5 0
Bongard's Corners et Steamboat Wharf	John Bongard	3 do	do	7	2 5 0
Bosanquet et Pine Hill	Edward Whitefield	3 do	do	2	3 0 0
Boston, Hartford et Waterford	John Burke	3 do	do	2	4 10 0
Bradford et Cookstown	G. Taylor	3 do	do	6	6 5 0
Bradford et Toronto	Do	3 do	Diligence	3	52 5 0
Bradford et Station du R. R.	Do	3 do	A cheval ou en voiture.	6	4 17 6
Brantford et Caledonia	G. Babcock	3 do	do	3	18 15 0
Brantford et Newport	C. W. Felton	3 do	do	2	4 3 4
Brantford et Vienna	G. Babcock	3 do	Diligence	6	107 10 0
Brantford, Galt, Paris et Woodstock	Do	3 do	do	6	31 5 0
Brighton et Kingston	Wm. Bowen	3 do	do	6	93 15 0
Brighton et Peterboro	W. H. Sandford	3 do	A cheval ou en voiture.	2	36 5 0
Brockville, Lyn et Lansdown	Elias Curtis	3 do	A cheval	2 et 6	15 12 0
Brockville et Morristown	L. Parish	2 do	Traverse	6	2 1 3
Brockville et Morristown	W. H. Wilson	3 do	do	6	1 0 10

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 septembre 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Brockville et North Augusta	Ransom Stone	3 mois	A cheval ou en voiture.	3	8	15	0
Brockville et Perth	W. H. Wilson	3 do	Diligence	6	85	0	0
Brockville et Westport	J. Gallinger	3 do	A cheval ou en voiture.	3	40	15	0
Brock et Wick	Robert McAlister	3 do	do	1	1	10	0
Brome et West Brome	P. Church	3 do	do	3	3	15	0
Bromley et Eganville	J. Armstrong	3 do	do	2	4	10	0
Brompton et Windsor Mills	S. A. Stevens	3 do	do	3	4	17	6
Buckingham et Cumberland	G. G. Dunning	3 do	Traverse	12	3	15	0
Buckingham et Dunnings	Jas. Wilson.....	3 do	A cheval ou en voiture.	12	8	15	0
Burford et Dereham Forge	George Babcock.....	3 do	Diligence	6	42	10	0
Burgessville, Newark et Norwich..	H. J. Cornell	3 do	A cheval ou en voiture.	2	6	10	0
Burritt's Rapids et Kemptville ..	Henry Hurd.....	3 do	do	3	8	5	0
Burritt's Rapids et Smith's Falls.	James Armstrong	3 do	do	3	15	0	0
Buttonville, Unionville et Thornhill.....	Wm. Morrison	3 do	do	2	6	2	6
Bytown et McWhinnies	Wm. Flegg.....	3 do	do	3	13	0	0
Bytown et Onslow	Robert Conroy.....	3 do	Voiture	6	40	0	0
Bytown et Perth.....	Edward Dowdall.....	3 do	do	6	74	17	6
Bytown et Prescott.....	Samuel Wilson.....	3 do	Diligence	6	75	0	0
Caledon et Erin	J. W. Clarke.....	6 semaines	A cheval ou en voiture.	1	1	18	4
Caledonia et L'Orignal	Oliver St Julien	3 mois	do	3	7	11	1½
Caledonia et Plantagenet	F. X. Duclos.....	3 do	do	2	5	0	0
Calumet, Ile du, et Fort Coulonge.	Louis Brisard.....	3 do	Non spécifié	1	3	15	0
Calumet, Ile du, et Portage du Fort	Do	3 do	do	3	7	10	0
Camden East et Tamworth	Samuel Hicks.....	3 do	do	2	5	17	6
Cambellton et Métis	George Dickson.....	3 do	A cheval en été et à pied en hiver...	1	62	10	0
Cambellton et Percé	Archd. Kerr.....	3 do	Charrette ou cariole	2	112	10	0
Canboro et Chippaouais	Dilley Coleman	3 do	Non spécifié	3	37	4	4½
Canboro et Ontario	Eli Bannister	3 do	do	1	9	7	6
Cannington et Eldon	Benjaman Samis.....	3 do	do	3	4	17	6
Cannington, Paris et Wolverton .	Fordis Cowls.....	3 do	do	2	8	8	9
Cap Vincent et Kingston	George Mink	3 do	Traverse	6	14	7	6
Carillon et St. André	Augustin La Douceur,..	3 do	Non spécifié	6	5	0	0
Carlisle et Waterdown	Robert Irvine.....	3 do	do	2	2	10	0
Carradoc et Kilworth	Edward Mihell.....	3 do	do	2	8	5	0
Castleford et Hubbell's Falls	Thos. O'Neill.....	3 do	do	3	11	5	0
Castleford et Ross	Do	3 do	do	3	10	0	0
Castleton et Colborne	Gilbert Wells.....	3 do	do	1	1	9	3
Cayuga et Jarvis	C. W. Shannon.....	3 do	do	2	6	17	6
Cæsarea et Darlington	R. E. Walsh	3 do	do	2	7	10	0
Cèdres et Côteau Landing, ...	Barthélemi Urteau ...	3 do	do	6	13	16	6
Chambly et St. Hilaire, ...	Amable Adam.....	3 do	do	6	16	5	0
Chambly et St. Jean, ...	Fabien Lefebvre	3 do	do	3	15	0	0
Charleston et Farmersville, ...	J. Gallinger.....	3 do	do	2	2	16	3
Chatham et Harwich, ...	T. M. Taylor	3 do	do	1	3	2	6
Châtham et Rondeau, ...	T. M. Taylor	3 do	Diligence	3	9	15	0
Cheltenham et Cooksville, ...	Milton Davis	3 do	do	6	11	17	6
Chicoutimi et Malbaie.....	Léon Goudreau	3 do	A pied	1	26	0	0
Chippaouais, Fort Erie et Queenston,.....	Daniel Haynes.....	3 do	Diligence	3 to 6	31	5	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 *septembre* 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Chippaouais et Pont Suspendu	Daniel Haynes	3 mois	Diligence	6	7	10	0
Churchville et Streetsville,	Jacob Lewis	3 do	Non spécifié	6	8	18	1
Claremont et Pickering	R. Taun	3 do	do	3	9	0	0
Clarence et Lochaber	Richard Woodley	3 do	Traverse	3	4	17	6
Clarenceville et Pike River,	Wm. Clarke	3 do	Non spécifié	6	12	10	0
Clarendon et Clarendon Centre	Joseph Twa	3 do	do	2	2	6	10½
Coaticook, Hereford et Stanstead	George Thomas	3 do	Diligence	1 et 6	18	2	6
Coaticook et dépôt de chemin de fer	N. W. Nichols	3 do	Non spécifié	6	2	15	0
Cobden et Ross	Jason Gould	3 do	do	2	6	0	0
Cobden et Stafford	R. Childerhose	3 do	do	1	1	13	4
Cobden et Stafford,	Do.	1 do	do	2	1	13	4
Cobourg et Gore's Landing	A. King	3 do	Diligence	2	5	0	0
Cobourg et Kingston	George Mink	3 do	do	7	143	15	0
Cobourg et Percy	John Frazer	3 do	Non spécifié	3	30	0	0
Cobourg et Port Hope,	William Bletcher	3 do	Diligence	6	9	15	0
Cobourg et Toronto,	William Weller	3 do	do	7	164	3	4
Coldwater et Medonte,	James Shaw	3 do	Non spécifié	2	3	15	0
Colinville et Moore,	John Butler	3 do	do	1	3	5	0
Collingwood et Nottawasaga,	Donald McNab	3 do	do	2	4	10	0
Compton, Sherbrooke et Waterville,	George P. Forster	.....	do	....	0	15	0
Cornwall et Lancaster,	James Dunlop	3 mois	Diligence	3	9	0	0
Cornwall et St. Andrews,	John McLennan	3 do	Non spécifié	3	5	0	0
Côteau du Lac et Rigaud	Alexandre Lalonde	3 do	do	2	10	0	0
Côteau du Lac et St. Polycarpe	Cyprien Gauthier	.....	do	3	5	0	0
Covey Hill et Russeltown,	William Barrett	3 mois	do	3	2	10	0
Cookstown et Mono Mills	George Taylor	3 do	do	1	10	0	0
Cowansville et Franklin,	G. et W. Cowee	3 do	Diligence	3	12	10	0
Cowansville et Granby,	Do.	3 do	do	3	10	0	0
Cowansville et Waterloo,	Abraham Pickle	3 do	do	3	9	7	6
Cowansville et West Farnham,	Do.	3 do	do	3	11	17	6
Creemore Mills, et Nottawasaga	Joseph Honeyford	3 do	Non spécifié	1	2	7	6
Coolidge School House et South Bolton	A. MBullock	3 do	A cheval	2	3	5	0
Cumminsville et Nelson	William Campbell	3 do	Non spécifié	2	2	16	3
Daillebout et Ste. Elizabeth	Pierre Ribardy	3 do	do	3	8	2	6
Dalesville et La Chute,	Peter McArthur	3 do	A cheval ou en voiture.	2	2	10	0
Dalhousie Mills et St. Polycarpe	Cyprien Gauthier	3 do	Non spécifié	2	4	10	0
Daniels et St. Bruno	Jean Baptiste Dolpé	2 do	do	....	1	11	3
Danville et Richmond	L. Thomas	3 do	Diligence	6	13	13	0
Danville et Inverness	Antoine Vallée	3 do	Non spécifié	2	27	15	8
Danville et Watton,	David Harvey	3 do	do	1	6	13	5
Delhi et Rolph,	E. D. Buchner	3 do	do	2	4	17	6
Derbyline et Stanstead,	Olivier Durocher	3 do	do	6	6	5	0
Detroit et Windsor	William Cowan	3 do	Traverse	6	1	11	3
Dixon's Corners et Matilda,	William Wood	12 do	Non spécifié	2	9	17	3
Dickenson's Landing et Osnabruck,	John Bockus	3 do	do	6	3	5	0
Dickenson's Landing, et Finch	John Cockburn	3 do	do	2	6	19	6
Douglas et Renfrew,	Henry Groves	3 do	do	2	5	0	0
Downeyville et Emily,	Andrew English	3 do	Voiture	2	2	15	0
Drayton et Elora,	Louis Adams	3 do	A cheval	1	3	5	0
Dresden et Mosa	Alexander Armstrong	3 do	Non spécifié	2	16	5	0
Drummondville et Melbourne,	Isaac Cutter	3 do	Diligence	6	35	0	0
Drummondville, Port St. François et La Baie	Télesphore Vézina	3 do	Non spécifié	....	37	10	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 septembre 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Drummondville, Rivière David et Yamaska	Charles Richette	3 mois	Non spécifié	1	7	10	0
Dudswell et Sherbrooke	William Lothrop	3 do	do	1	6	5	0
Dundas et Millgrove	John Hunt	3 do	do.	2	2	2	6
Dunnville et Hamilton / Dunnville et Simcoe	Milton Davis	3 do	Diligence	6	46	15	0
Dunnville et Port Dover	William Pollock	3 do	do	3	17	10	0
Dunnville et Ste. Catherine	Field et Vanderburg	3 do	do	6	75	0	0
Easton's Corners et Kilmarnock	Joseph Dillybough	3 do	Non spécifié	3	2	10	0
East Frampton et Ste. Claire	G. A. Smyth	3 do	do	2	6	15	0
East Holland et Mono Mills	George Snider	3 do	do	1	32	10	0
Eaton et Lennoxville	H. H French	3 do	do	6	16	17	6
Eaton et Hereford	Charles Strain	3 do	do	1	8	1	3
Eaton et Robinson	Nathaniel Ebbs	3 do	do	3	6	5	0
Eaton et Sawyerville	Charles Strain	3 do	do	1	1	1	8
Edmonton et Orangeville	Anthony Dogherty	3 do	do	3	13	0	0
Edwardsburg et Matilda	W. S. Aiken	3 do	do	3	6	0	0
Elderslie et Ellesmere	Jacob Brooks	3 do	do	2	3	5	0
Elginfield, London et Ste. Marie	M. Segar	3 do	do	3	10	0	0
Elginfield et Williams	C. Mackenzie	3 do	do	2	6	10	0
Emily et Port Hope	W. Bletcher et frères	3 do	Diligence	3	18	13	9
Ennis et Plympton	Charles Little	3 do	Non spécifié	1	3	15	0
Erin et Fergus	W. Clarke	3 do	do	2	12	10	0
Erin, Oakville, Esquesing et Georgetown,	Milton Davis	3 do	Diligence	....	23	15	0
Erin et Guelph	H. B. Thompson	3 do	Non spécifié	1	6	10	0
Errol et Port Sarnia	J. B. Swart	3 do	A cheval ou en voiture	2	5	12	6
Fenelon Falls et Lindsay	Alexander Umphrey	3 do	Non spécifié	1	6	12	6
Fergus, Guelph et Owen's Sound	John Thorpe	3 do	Diligence	2&6	50	0	0
Fitzroy Harbour et Pakenham	John Kirby	3 do	Non spécifié	3	9	15	0
Fort Érie et Port Colborne	William Robertson	3 do	do	2	8	7	6
Fort William et Pembroke	Aaron Sweezy	3 do	do	2	5	0	0
Fort William et Rapides des Joachims	Frederick Farries	3 do	do	1	7	10	0
Riv. au Renard et Bassin de Gaspé	Pierre Surodeau	3 do	A pied	1	3	15	0
Frankfort et Smithville	J. D. West	3 do	A cheval ou en voiture	3	8	12	6
Franktown et Pakenham	Duncan Ferguson	3 do	Non spécifié	3	29	0	0
Franktown et Smith's Falls	Patrick Tierney	3 do	do	6	17	0	0
Fredericksburg et Napanee	Edward Howard	3 do	do	1	6	3	9
Frost Village et South Potton	Luther Baker	3 do	Diligence	3	12	10	0
Frost Village et Waterloo	Luther Baker	3 do	do	3	3	6	3
Fullarton et Mitchell	William Davis	3 do	Non spécifié	3	3	5	0
Galt et Goderich	J. Lowell	3 do	Diligence	6	40	2	6
Gaspé Basin et Grande Grève	John Salvador	3 do	A pied	1	4	0	0
Bassin de Gaspé et Percé	Abraham Patterson	3 do	Non spécifié	2	28	15	0
Gee's Ferry et Port Sarnia	Angus McDougal	3 do	do	2	38	1	3
Georgetown et Glenwilliam	Francis Williams	3 do	do	2	1	5	0
Georgetown et Toronto	R. Stevens	3 do	Diligence	6	5	0	0
Georgetown (via Etobicoke) et Toronto,	R. Stevens	3 do	do	6	6	5	0
Georgina et Holland Landing	Joseph Sheppard	1 do	Non spécifié	3	2	18	4
Glen Morris et Cales Inn	Robert Shiel	3 do	do	3	4	17	6
Goderich et Kincardine	Malcolm Campbell	3 do	do	1	12	10	0
Goderich et London	M. Segar	3 do	Diligence	6	36	15	0
Goderich et Wawanosh	Hugh McMath	3 do	A pied	1	3	5	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 septembre 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £ s. d.
Gormley's Corners et Richmond Hill,	Joseph Miller	3 mois	A cheval ou en voiture	2	4 15 0
Gould et Robinson,	Colin Noble	3 do	do	2	3 2 6
Gower Point et Westmeath,	James Dixon	12 do	do	1	10 16 10
Granby et St. Hyacinthe	Flavien Lachance	3 do	Non spécifié	2	12 10 0
Green Point et Pieton,	W. H. Alexander	3 do	A cheval ou en voiture	1	2 10 0
Grimsby, Smithville et Welland Port,	Ezra Harkness	3 do	Voiture	3 et 6	21 5 0
Guelph, (via Galt) et Hamilton,	Hiram Weeks	3 do	Diligence	7	50 0 0
Guelph et Hamilton	John Beavis	3 do	do	7	23 15 0
Guelph Nassagaweya et Nelson	Thos. Easterbrooke	3 do	Non spécifié	2	14 15 0
Hamilton et Mount Albion,	William R. Cooke	3 do	A cheval ou en voiture	3	4 17 6
Hamilton et Niagara,	Daniel P. Haynes	3 do	Diligence	7	98 15 0
Hamilton, (via Governor's Road) et Paris	Milton Davis	3 do	do	6	30 5 0
Hamilton, Troy et Paris,	John R. Waugh	3 do	do	6	25 0 0
Hamilton et Sandwich,	George Babcock	3 do	do	7	262 10 0
Hamilton et Toronto,	George Taylor	3 do	do	7	98 5 0
Hamilton et débarcadère de bateaux à vapeur	M. W. Brown	3 do	Non spécifié	6	14 16 3
Harwich et Morpeth	Thos. M. Taylor	3 do	do	1	3 2 6
Hawkesville et St. Jacob	G. Hawk	3 do	do	2	3 15 0
Hecks' Corners et Kemptville	Thos. Adams	3 do	do	6	11 5 0
Hecks' Corners et South Mountain	Edward Morrow	3 do	do	1	1 17 6
Hemmingford et station de chemin de fer	Solomon Dufort	3 do	do	6	2 8 9
Holland Landing et station de chemin de fer	Samuel Darton	3 do	do	12	3 2 6
Hopetown et Lanark	M. W. Stanley	3 do	do	6	1 10 0
Howick et North Georgetown	Bazil Vannier	3 do	do	3	2 8 9
Hunterstown et Rivière du Loup	Wm. Parker	3 do	do	3	5 5 0
Huntingdon et Manningville	John McNider	3 do	do	1	4 7 6
Huntingdon, La Guerre et Saint Anicet	R. Higgins	3 do	do	2	6 10 0
Huntley et Swamp Tavern	Thos. Graham	3 do	do	3	12 10 0
Industrie et Kildare	N. Cornellier	3 do	do	3	5 0 0
Industrie et Sainte Elizabeth	J. B. Desmarais	3 do	do	3	5 12 6
Industrie et Saint Paul d'Industrie	Paul Guilbault	3 do	do	3	2 8 9
Ingersoll et Vienna	Edwin Doty	3 do	do	6	18 15 0
Innerkip et Woodstock	James Bell	3 do	do	1	1 17 6
Iona et Port Talbot	J. Philpots	1 do	do	3	0 16 3
Iona et Port Talbot	John Decow	2 do	do	3	1 18 4
Inverness et Nouvelle Irlande	John Hough	3 do	Diligence	2	9 0 0
Inverness et Saint Giles	Lewis Lepine	3 do	Non spécifié	3	17 10 0
Isle-aux-Noix et Stottville	Daniel Stott	3 do	do	6	14 16 3
Isle Perrot, et Ste. Anne du Bout de l'Isle	L. Toupin	3 do	do	9	2 14 0
Isle Verte et St. Eloi	L. A. Bertrand	3 do	do	2	3 15 0
Jerseyville et Lynden	Wm. Vansickle	3 do	do	2	2 16 10½
Jerseyville et Nissouri	Edwin Doty	3 do	do	3	12 10 0
Johnson's Corners et Sherrington	Oliver Little	2 do	Voiture	3	2 10 0
Kamouraska et St. Paschal	Antoine Blondeau	3 do	Non spécifié	3	3 15 0
Kenyon et McDonald's Inn	D. Cattanach	3 do	do	2	2 5 0
Kincardine et Saugeen	John Urquhart	3 do	do	1	9 7 6

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 septembre 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
King et Station du chemin de fer.	Edward Pease	3 mois	Non spécifié	6	5	0	0
Kingston et Storrington	Hugh Spring	3 do	do	2	6	5	0
Kingston et Whitefish	Charles Greenwood	3 do	do	2	18	15	0
Kirkwall et Rockton	M. Campbell	3 do	do	2	1	11	3
Klineburg et Nobleton	John Robinson	3 do	do	3	3	2	6
Klineburg et Toronto	John Haystead	3 do	Diligence	6	12	10	0
Knowlton et Pike River	Abraham Pickle	3 do	do	6	24	11	3
Knowlton et Stanstead	Abraham Pickle	3 do	do	3	18	15	0
L'Acadie et Station P. O. R. R.	Léon Mailloux	3 do	Non spécifié	6	6	11	3
La Baie et Wm. Henry	Lucie Peloquin	3 do	do	3	19	0	0
La Beauce et St. Bernard	Elzéar Landif	2 do	do	1	1	10	0
La Beauce et St. George	James Calway	3 do	do	2	12	10	0
La Beauce (via St. Elzéar) et St. Sylvestre	Jean Bilodeau	3 do	do	1	5	0	0
Lachine et Ste. Geneviève	François Lantier	3 do	do	3	7	0	0
Lachute et Lakefield	George Rogers	3 do	do	1	1	10	0
Lachute et St. André	Angé Ladouceur	3 do	do	6	9	0	0
Lacolle et Station du chemin de fer	Stephen Ennis	3 do	do	12	4	18	9
Lambton, Tring et St. François	Réné Bolduc	3 do	do	1et 2	10	0	0
Lanark et McDonald's Corners	Allan McLean	3 do	do	2	4	7	3
Lanark et Perth	M. W. Stanley	3 do	do	2	9	0	0
Lancaster et L'Orignal	P. O'Brien	3 do	Diligence	3	35	12	6
Lancaster et Martintown	James Dunlop	3 do	Non spécifié	3	6	0	0
L'Assomption et St. Jacques	Joseph Guilbault	3 do	do	3	10	0	0
L'Assomption et St. Roch l'Achigan	L. Archambault	3 do	do	3	5	0	0
L'Assomption et St. Sulpice	A. R. Robillard	3 do	do	6	7	10	0
Laprairie et St. Philippe	Charles Roi	3 do	do	2	3	12	6
Lawrenceville et North Stukely	Erastus Lawrence	3 do	do	1	1	1	0
Leeds et Nouvelle Irlande	John Hough	3 do	do	1	5	0	0
Leeds et St. Nicolas	F. X. Bergeron	3 do	do	3	39	0	0
Leeds et Lower Ireland	Henry Redfern	.....	do	....	0	7	0
Les Bergeronnes et Sault-au-Cochon	S. Desbiens	3 do	A pied	1	9	15	0
Lewiston et Queenston	Chester Wadsworth	3 do	Non spécifié	6	6	0	0
Lewiston et Queenston	Denis Daval	3 do	do	6et 12	2	16	10½
Lloydtown et Matchell's Corners	Wm. Cook	3 do	Voiture	6	16	2	6
Lochaber et Thurso	Richard Jones	3 do	Non spécifié	12	0	18	0
London et Port Sarnia	M. Segar	3 do	Diligence	6	11	15	0
London, Port Stanley et St. Thomas	Do.	3 do	Non spécifié	7	2	10	0
Longueuil et St. Ours	André Ste. Marie	3 do	do	3	22	10	0
Long Island Locks et Richmond C. W.	Samuel Stuart	3 do	do	2	4	0	0
L'Orignal et Point-au-Chêne	Oliver St. Julien	3 do	do	2	3	5	0
McDonald's Corners et St. Raphaël	Donald McDonald	3 do	do	6	2	16	3
McDonald's Corners et North Lancaster	Donald McGillis	3 do	do	6	6	5	0
Madoc et Stirling	Ryan Dimond	3 do	do	2	8	15	0
Manningville et St. Rémi	Jacques Marotte	3 do	do	3	18	15	0
Manvers et Newcastle	David Gairdner	3 do	do	2	6	5	0
March et South March	Nicholas Hedley	3 do	do	3	5	0	0
Mariposa et Oshawa	William Thomas	3 do	do	3	19	15	0
Mariposa et Peterboro'	R. W. Shaw	3 do	do	3	31	0	0
Mariposa et Stouffville	Jacob Brooks	3 do	do	2	15	0	0
Mariposa et Stouffville	Do.	3 do	do	2	0	12	0
Marmora et Stirling	John Fidlar	3 do	do	1	5	0	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 septembre 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Mascouche et Terrebonne	Philip Mount	3 mois	Non spécifié	6	3	10	0
Matane et Métis	Henry Page	3 do	do	2	12	10	0
Matane et Ste Anne des Monts	Louis Roi	3 do	A pied	2	12	10	0
Medonte (Che. de Penetanguishene) Milliken's House	Thos. Milliken	3 do	Non spécifié	2	3	5	0
Melancthon et Nottawasaga	James Beachell	3 do	A cheval ou en voiture	1	9	7	6
Melbourne et North Ely	W. W. Barlett	3 do	Non spécifié	1	3	5	0
Melbourne et station de che. de fer	L. Thomas	3 do	do	12	4	18	9
Melbourne et Richmond	L. Thomas	3 do	do	12	6	5	0
Melbourne et Waterloo	E. Lawrence	3 do	do	3	26	0	0
Melrose et Shannonville	E. H. Lewis	3 do	do	1	3	5	0
Merrickville et North Augusta	Robert Crozier	3 do	do	3	7	10	0
Métis et Rivière du Loup	F. X. Boucher	3 do	Voiture	6	122	10	0
Milford et Picton	James Gilmour	3 do	Non spécifié	3	5	0	0
Millbank et Waterloo	Wm Rutherford	3 do	do	1	3	2	6
Millcreek et Newburg	P. Timmerman	3 do	do	3	11	10	0
Montcalm et Rawdon	T. Tremblay	3 do	do	3	3	15	0
Montreal et New Glasgow	John Morrison	3 do	Non spécifié	3	22	0	0
Montreal et Plattsburg	John Farrow	3 do	Chemin de fer	6	29	12	6
Montréal et Québec	Hamelin et Lecompte	3 do	Charret en eté et Sleigh en hiver	7	243	15	0
Montréal et St. Eustache	J. M. Davies	3 do	Non spécifié	6	33	15	0
Montréal, Rouse's Point et St. Jean	Comp. de ch. de f. du St. Laurent et Champlain	3 do	Chemin de fer	6	358	15	0
Morrisburg et North Williamsburg	Warner Castleman	3 do	Non spécifié	3	7	0	0
Malbaie et Québec	J. Gauthier dit Lamarche	3 do	do	2	45	0	0
Napierville et St. Jacques le Mineur	P. Bouchard	3 do	do	2	2	10	0
Napierville et Stottville	Aug. Fournier	3 do	do	6	13	3	4
Nelson et Port Nelson	Thos. Easterbrook	3 do	do	2	2	10	0
Nelson et Waterdown	Robert Lottridge	3 do	do	6	7	10	0
New Aberdeen et New Dundee	F. G. Miller	3 do	do	2	1	12	6
Newboro' et Whitefish	Ira. Mitchell	3 do	do	2	6	10	0
Nouvelle Irlande et Sherbooke	Rufus A. Hall	4 do	do	1	20	6	8
Nouvelle Irlande et Wolfstown	L. Hodgkinson	3 do	do	1	1	18	4
Newland et Newmarket	John Mainprize	3 do	do	1	3	2	6
Newmarket et Stouffville	E. Sheffield	3 do	do	2	8	3	9
Newmarket et station de che. de f.	Patrick Dalton	3 do	do	12	2	10	0
Niagara et Youngstown	F. A. B. Clench	3 do	Traverse	3	3	15	0
Niagara et d. b.read. de bat. à vap.	James Elliot	3 do	Non spécifié	6 et 7	15	11	10½
Nicolet et Ste. Monique	Pierre Comeau	3 do	do	2	3	2	6
Nithburg et Shakspeare	James Brown	3 do	do	1	1	12	6
North Augusta et Prescott	James Wilcox	3 do	do	1	4	5	0
North Gower et Richmond	J. F. Eastman	3 do	do	2	6	0	0
North Port et Picton	Isaac Demmill	3 do	do	2	7	10	0
North Williamsburg et Winchester	J. P. Fetterley	3 do	do	3	5	0	0
Oakland et Scotland	Fred. Westbrook	3 do	do	3	3	0	0
Oakville Road et Omagh	Wm. Henderson	3 do	do	3	2	8	9
Oakville et Wellington	G. J. Baker	.....	do	....	1	10	0
Oakville et débarcad. de bat. à vap.	R. Balmer	3 do	do	2	2	10	0
Ogdensburg et Prescott	J. Plumb, junr.	3 do	Traverse	6	6	5	0
Onslow et Portage du Fort	Joseph Wyman	3 do	Non spécifié	3	20	10	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 septembre 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Oro et Orillia	Donald Grant	3 mois	Non spécifié	2	6	15	0
Osgoode et Russell	Wm. Duncan	3 do	do	1	1	12	6
Osgoode et South Gloucester	Daniel Cameron	3 do	do	3	7	0	0
Otterville et Simcoe	George Babcock	3 do	Diligence	3	21	5	0
Otterville et Woodstock	C. W. Robertson	1½ do	do	3	11	13	4
Owen's Sound st Woodford	Thos. Elliot	3 do	Voiture	1	3	5	0
Pakenham et Swamp Tavern	C. Armstrong	2 do	Non spécifié	3	6	17	6
Pakenham et White Lake	J. A. Paris	3 do	do	3	11	12	6
Pembroke et South Westmeath	Aaron Sunzy	3 do	do	3	16	5	0
Percy et Sterling	A. Maybee	3 do	Voiture	2	17	10	0
Peterboro' et Port Hope	Wm. Bletcher	3 do	Diligence	6	11	17	6
Peterboro' et Warsaw	P. W. Shaw	3 do	Non spécifié	2	7	10	0
Petite Nation et Major's Wharf	Chas. Major	3 do	do	6	5	18	6
Petite Rivière et St. Paul's Bay	Michael McCarthy	3 do	do	1	1	10	0
Philipsburg et Pigeon Hill	Wm. Hitchcock	3 do	do	1	1	12	6
Philipsburg et St. Johns	A. L. Taylor	3 do	Diligence	6	36	5	0
Philipsburg et Swanton	Stiles Faxon	3 do	Non spécifié	6	2	6	10¼
Pointe aux Trembles et Rivière des Prairies	Pierre Dubreuil	3 do	do	2	2	10	0
Pointe Lévi et Pointe Platon	Aug. Beaudette	3 do	do	3	50	0	0
Pointe Lévi et Québec	Pierre Barras	3 do	Traverse	12	16	6	3
Pointe Platon et Trois-Rivières	J. B. Godet	3 do	Non spécifié	3	34	7	6
Port Colborne et Port Robinson	Wm. Robertson	3 do	do	6	18	10	0
Port Crédit and the Steamer	James Cotton	3 do	do	6	3	5	0
Port Dalhousie et Ste. Catherine	D. C. Haynes	3 do	do	6	12	13	6
Port Huron et Port Sarnia	A. Davenport	3 do	Traverse	6	2	9	4
Port Nelson et Wellington Square	Stephen Laud	3 do	Non spécifié	6	2	8	9
Port Neuf et St. Raymond	Louis Moreau	3 do	do	1	5	5	0
Port Rowan et Rowan's Mills	John A. Stearns	3 do	do	6	5	0	0
Port Stanley et Vienna	Edwin Doty	3 do	do	2	12	10	0
Portage du Fort et Ross	Thos. Carry	3 do	do	3	6	5	0
Preston et Waterloo	F. Lowell	3 do	Diligence	6	9	7	6
Québec et à l'entour de l'Ile d'Orléans	François Paradis	3 do	Non spécifié	1	9	10	0
Québec et Rivière du Loup, *en bas.*	Veuve Thos. Jones	3 do	Voiture	6	250	0	0
Québec et Ste. Marie Beauce, Frampton ouest	Jean Bilodeau	3 do	Non spécifié	2 et 3	27	7	6
Québec et St. Raymond	Jacques Plamondon	3 do	do	2	18	0	3
Québec et Spencer Cove	Denis McGuire	3 do	do	12	11	17	0
Queenston et pont suspendu	Wm. Wait	.....	do	....	0	10	0
Ramsay et West Huntley	Patk. Kennedy	3 do	A cheval	1	2	5	0
Rawdon et St. Alphonse	John Corcoran	3 do	Non spécifié	1	1	17	6
Rawdon et St. Jacques	George Harkness	3 do	Voiture	3	7	10	0
Reach et Uxbridge	J. Gould	3 do	Non spécifié	3	11	5	0
Renfrew et Whitelake	Gabriel Meinard	3 do	do	3	13	15	0
Richmond et Sydenham Place	W. A. Macpherson	3 do	do	3	6	16	6
Riceville et Vankleekhill	Alfred Chesser	3 do	do	1	3	17	6
Rigaud et Vankleekhill	R. Thistlewaite	3 do	do	3	11	5	0
Rivière du Loup et St. Léon	J. Deguise	3 do	do	2	3	15	0
Rivière du Loup, *en bas*, et ligne frontière du N. B.	Thos. Jarvis	3 do	do	3	53	15	0
Rondeau et St. Thomas	T. M. Taylor	3 do	Diligence	3	60	0	0
Ross et Westmeath	Wm. Collins	3 do	Non spécifié	3	10	15	0
Roxton Falls et Shefford Mountain	Jno. A. Savage	3 do	do	2	10	2	6
Rupert et dépôt du chemin de fer	Joseph Gordon	3 do	do	12	3	10	0
Ste. Adèle et St Jérôme	J. R. Demontigny	3 do	do	1	3	15	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 *septembre* 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
St. André et St. Hermas	Aug. Ladouceur	3 mois	Non spécifié	2	3	7	6
Ste. Anne de la Pérade et Saint Casimir	Antoine Germain	3 do	do	2	2	15	0
Ste. Anne de la Pérade et Saint Prosper	F. X. Lafièche	6 do	do	1	3	0	0
Ste. Anne des Plaines et St. Lin	H. Grainger	3 do	do	1	1	17	6
St. Antoine et St. Denis	Antoine St. Jacques	3 do	Traverse	12	1	15	0
St. Barnabé et St. Hyacinthe	Jos. Lapointe	3 do	Non spécifié	1	1	11	3
St. Benoit, St. Eustache et Sainte Scholastique	D. Mitchell	3 do	do	2	8	3	9
Sainte Catherine et pont suspendu	D. P. Haynes	3 do	do	6	15	12	6
St. Charles et St. Hilaire	Antoine Dussault	3 do	do	6	15	0	0
St. Charles et St. Marc	Ant. Desjardins	3 do	Traverse	12	2	10	0
St. Charles et Wm. Henry	Ant. Dussault	3 do	Non spécifié	3	16	5	0
St. Charles et Wm. Henry	Alexis Crepeau	3 do	do	3	16	5	0
Ste. Claire et St. Henri	E. H. Marceau	3 do	do	3	10	0	0
St. Damase et St. Hyacinthe	Pierre Morisette	3 do	do	2	3	7	6
St. Denis et St. Jude	François Bouvier	3 do	do	2	3	15	0
St. Edouard et St. Rémi	Jacques Marotte	2 do	do	2	2	10	0
St. Esprit et St. Roch L'Achigan	Jude Guion	3 do	do	1	1	5	0
St. George et les Lignes	James Calway	3 do	do	1	7	10	0
St. Gabriel de Brandon et St. Didace	Narcisse Neveux	3 do	do	1	1	10	0
St. Gabriel de Brandon et St. Norbert	J. B. Magnant	3 do	do	2	4	10	0
St. Grégoire et Trois-Rivières	Ant. Buisson	3 do	do	3	4	15	0
St. Hilaire et St. Jean-Baptiste	Amable Adam	3 do	do	3	7	10	0
St. Hyacinthe et Yamaska	Joseph Hebert	3 do	do	2	11	15	0
St. Hyacinthe et dépôt du chemin de fer	Alexis Lamarche	3 do	do	12	4	18	9
St. Isidore et St. Rémi	Jacques Marotte	3 do	do	1	1	11	3
St. Jacob et Waterloo	Henry Cook	3 do	do	2	5	0	0
St. Jérôme et Ste. Thérèse	F. Desroches	3 do	do	3	8	15	0
St. Jean et West Farnham	Abraham Pickle	3 do	do	3	12	10	0
St. Marys et Stratford	M. Segar	3 do	do	3	9	15	0
St. Martin et Ste. Thérèse	James Parke	3 do	do	3	6	5	0
St. Maurice et Trois-Rivières	F. B. Duchesnay	3 do	do	2	5	0	0
Ste. Philomène et village Ste. Philomène	Chas. Maher	6 do	do	6	3	0	0
St. Sylvestre E. et St. Sylvestre O	George McCrea	3 do	do	1	1	5	0
St. Thomas et Vienna	Edwin Doty	3 do	do	6	25	0	0
Ste. Victoire et William Henry	Alexis Crepeau	3 do	do	3	2	3	0
Sault Ste. Marie et rive américaine	W. Perrault	3 do	Traverse	1	1	11	3
Sherbrooke et dépôt du ch. de fer	Elias Cheney	3 do	Non spécifié	12	6	10	0
Silver Hill et Victoria	Wm. Gordon	3 do	do	1	2	0	0
Simcoe et Windham Centre	J. W. Grierson	3 do	do	1	2	10	0
Smith's Falls et South Elmsly	Ellis Wilson	3 do	do	3	5	0	0
Sombra et Wilksburg	Ebenezer Robson	3 do	A pied	1	2	8	9
Stouffville et Toronto	Jacob Brooks	3 do	Diligence	6	20	0	0
Stratford et Woodstock	C. R. Robertson	3 do	Non spécifié	25	25	0	0
Pont suspendu C. O. et pont suspendu N. Y.	J. Ryan	3 do	do	6	7	18	0
Toronto et Whitchurch	Chas. Thompson	3 do	Diligence	6	25	0	0
Toronto et Yorkville	H. B. Williams	3 do	do	6	3	3	9

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 30 septembre 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant.
Tweed and West Huntingdon	J. G. Downing	3 mois	Non spécifié	2	11 5 0
Tyrconnell and Wallacetown	Hugh Gunn	3 do	do	3	3 10 0
Villanova and Waterford	John MacLaren	3 do	do	2	2 0 0
Waterville Railroad Station	A. D. Bostwick	3 do	do	12	1 10 0
Bureau de poste, Wellington Square et Burlington Bay Canal	Hiram Smith	3 do	do	12	11 17 0
Whitchurch et station de che. de fer	Chas. Doane	3 do	do	12	2 8 0
Porté à la récapitulation à la fin rapport No 2—Total				£	7201 12 0

Transport de la malle par les bateaux à vapeur.

				Par trimestre.	
Cobourg et Rochester	D. Bethune		Par bateaux à vapeur.	34 à 25s. c.	42 10 0
Hamilton et Kingston	D. Bethune		do	79 à £20 c.	1580 0 0
Hamilton, Lewiston et Queenston	J. Masson		do	79 à 10s. c.	39 10 0
Hamilton et Toronto	D. Bethune		do	79 à 20s. c.	79 0 0
Kingston et Montréal	John Hamilton		do	92 à £14 c.	1288 0 0
Montréal et Québec	David Torrance		do	80 à £20 c.	1600 0 0
Penetanguishene et Sault Sainte Marie	Chas. Thompson		do	13 à £12 10s. c.	162 10 0
Queenston et Toronto	Heron et Dick		do	79 à £3 c.	237 0 0
Toronto et Niagara	Heron et Dick		do	2 à £15 c.	30 0 0
Porté à la récapitulation à la fin du rapport No. 2—Total				£	5058 10 0

Trimestres en arrière.

				Par semaine.	
Altona et Stouffville	W. McGill	1 mois		2	0 10 5
Bell's Corners et Woodstock	C. W. Robertson	5 semaines			4 17 0
Berthier et Lanoraie	François Gagnon	1 mois		3	2 5 0
Carlisle et Waterdown	Samuel Lister	3 do		2	0 18 0
Fenelon Falls et Lindsay	Alex. Umphrey	1 do		1	0 8
Holland Landing et station de c. de f.	Samuel Darton	10 jours		12	0 7 6
Oro et Orillia	Donald Grant	6 semaines		2	3 15 0
Rupert et station de chemin de fer.	Joseph Gordon	10 jours		12	0 8 6
Stratford et Woodstock	C. W. Robertson	2 mois		6	15 6 10
Traverse de la malle au Bout de l'île	A. E. Deschamps	3 do		3	6 13 4
Traverse de la malle au Bout de l'île	A. E. Deschamps	3 do		3	6 13 4
Porté à la récapitulation à la fin du rapport No. 2—Total				£	42 4 1

Digitized by Google

RAPPPORT No. 2.—(*Continuation.*)

Rapport indiquant en détail tous les deniers payés pour sacs de malles faits et réparés, serrures de malles, etc., durant l'année expirée le 31 mars 1854.

Trimestre expiré le 30 septembre 1853.

Nom des ouvriers.	Détail des comptes.	Montant. £	s.	d.
Donald Campbell	Faire des sacs de la malle	43	6	2
Propriétaire du bateau-à-vapeur *St. Nicolas*	Transport des sacs de la malle à St. Nicolas	0	5	0
Wm. C. Mullin	Transpt. de la malle sur la traverse du Détroit	0	2	8
J. et R. Stevenson	Réparer les sacs de la malle	0	3	9
H. Murray	Do. do.	0	2	6
C. Flannagan	Do. do.	0	2	6
Thomas Callahan	Do. do.	0	1	6
Alex. Umphrey	Do. do.	0	1	3
Field et Davidson	Do. do.	6	10	0
James Allen	Do. do.	0	1	0
R. Squires	Do. do.	0	2	6
Jno. Swinton	Do. do.	0	11	3
Jas. Butchart	Do. do.	0	3	1½
Thos. Murphy	Do. do.	6	6	9
G. K. Foster	Do. do.	0	7	6
H. H. Hunt	Do. do.	0	1	6
Alex. Winter	Do. do.	0	0	3
J. McDonald	Do. do.	0	0	7½
L. J. Robitaille	Toile pour sacs de la malle	0	12	0
R. Thompson	Réparer les sacs de la malle	0	5	0
J. Finch	Do. do.	0	3	0
W. B. Wrong	Do. do.	0	2	6
M. McKenzie	Do. do.	0	1	3
L. Weeks	Do. do.	0	2	6
Wm. Ptolemy	Do. do.	0	1	3
Porté à la récapitulation	à la fin du rapport No 2.	59	17	9

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—(*Continuation.*)

Détail des sommes payées et des dépenses encourues pour le transport des malles pour l'année expirée le 31 mars 1854.

Trimestre expiré le 31 décembre 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Abbottsford, Montréal et St. Hyacinthe	J. W. Ryan	3 mois	Diligence	6	107	10	0
Abercorn et Brome	Gardner K. Powers	3 do	Non spécifié	3	6	5	0
Abercorn et Brome, desservant North Sutton	do	3 do	do	3	1	17	6
Acton, Brout et Milton	Thomas H. Thompson	3 do	do	2 et 6	12	10	0
Acton Vale et Roxton Falls	L. W. Decker	3 do	do	3	4	11	0
Adamsburg et Westmeath	Joseph Bonacini	3 do	do	2	1	10	0
Addison et Greenbush	Edwin Bates	3 do	do	2	1	11	3
Adelaïde et Bosanquet	John Hoare	3 do	do	2	4	10	0
Albion et Sandhill	George Taylor	3 do	Diligence	3	3	12	6
Albion et Thistletown	do	3 do	do	6	6	5	0
Allan's Corners et St. Louis de Gonzague	John Symons	3 do	Non spécifié	3	3	0	0
Allansville et St. Jacobs	Joseph Rogers	3 do	do	2	8	15	0
Allansville et Wallace	Do.	3 do	do	1	2	10	0
Allumette Island et Westmeath	John Lynch	3 do	do	1	3	2	6
Altona et Stouffville	Wm. McGill	3 do	A pied	2	1	11	3
Arran et Owen's Sound	W. A. Corbet	2 do	Non spécifié	2	8	6	3
Arran et Saugeen	Wm. Wilson	2 do	do	2	5	17	3
Amherstburg et Rondeau	James Robinson	3 do	Diligence	3	73	15	0
Amherstburg et Windsor	Thomas M. Taylor	3 do	do	7	24	10	0
Amherst Island et Bath	Thomas Murray	3 do	Non spécifié	2	6	5	0
Amiens et Napier	Henry Monger	3 do	do	2	6	15	0
Ashburn et Brooklin	Jos. Robson	3 do	do	1	1	6	0
Ashton et Prospect	John Sykes	3 do	do	6	5	12	6
Atherly et Orillia	Wm. C. McMullin	3 do	do	2	1	17	6
Athol et Martintown	John Campbell	3 do	do	2	4	17	6
Aurora et dépôt du chemin de fer	Chas. Doane	3 do	do	6	2	8	9
Ayr et Roseville	John R. Detwiler	3 do	do	1	1	5	0
Bagot et Burnstown	John Halliday, Jr.	3 do	do	2	3	2	6
Bagot et Mount St. Patrick	Thos. Brady	3 do	do	1	2	10	0
Rivière de Barachois et Malbaie	John Gerard	3 do	Traverse	2	1	10	0
Barrie et Barrie Station	Thos. McCausland	2½ do	Non spécifié	12	10	6	6
Barrie, Bradford et Cherry Creek	do	16 jours	Diligence	2 et 6	5	16	11
Barrie et Orillia	John Harvey	1 mois	Non spécifié	3	10	18	2
Barrie et Owen's Sound	John Hunter	3 do	do	2	66	5	0
Barrie et Penetanguishene	Francis Dusome	3 do	Diligence	3	27	10	0
Barrie et Toronto	W. Shedden	3 do	Chemin de fer	6	37	10	0
Batiscan et St. Stanislas	Isidore Laguerre	3 do	Non spécifié	3	7	10	0
Bayfield et Errol	T. J. Marks	3 do	A cheval	1	16	5	0
Beachville et dépôt du che. de fer.	W. Hork, Jr.	10 jours	Non spécifié	12	0	10	7
Beamsville, dépôt du chemin de fer et Jordan	Niel McGregor	1½ mois	do	6	12	4	7
Beauharnois, Caughnawaga et Montréal	R. & A. Charles	3 do	Diligence	3 et 6	106	5	0
Beauharnois et St. Timothée	Célestin Boyer, Jr.	3 do	Non spécifié	3	6	11	3
Beauharnois et Teohauta	do	3 do	do	3	1	12	11
Beauharnois et Valleyfield	do	3 do	do	3	4	7	9
Beaumont et St. Gervais	C. Turgeon	3 do	do	2	6	0	0
Beaverton et Georgina	Jos. Shepperd	3 do	do	3	3	15	0
Beaverton et Holland Landing	do	3 do	Diligence	3	20	0	0
Beaverton et Mara	Wm. Ritchie	3 do	A cheval	2	3	5	0
Beaverton et Mariposa	B. Samis	3 do	Diligence	3	13	11	3
Beauceour, Stanfold, et Ste. Gertrude	B, Rivard	3 do	Non spécifié	2	13	0	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 *décembre* 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Belford et Markham	Jacob Dafoe	3 mois	A cheval	2	2	10	0
Bellamy's Mills et Perth	James Coulter	3 do	Non spécifié	2	12	10	0
Bellamy's Mills et Ramsay	do	3 do	do	2	5	0	0
Belleville et Hillier	Thos. Flagler	3 do	do	2	9	7	6
Belleville et Picton	O. S. Gildersleeve	Saison de navigation	Diligence	3	45	0	0
Belleville et Stirling	Patrick Hughes	3 mois	do	6	29	5	0
Belle Rivière et St. Columban	M. Phelan	3 do	Non spécifié	2	3	15	0
Belleville Steamboat Wharf	H. Taylor	Saison de navigation	do	3	6	5	0
Belmont et Nilestown	Thomas Swift	3 mois	do	2	2	12	0
Belœil et St. Hilaire	Frs. Charland	3 do	do	6	2	10	0
Bentinck et Kincardine	C. W. Rays	3 do	do	1	14	15	0
Bentinck et Proton	Geo Armstrong	3 do	do	1	6	5	0
Berlin et Wellesley	Wm. Brown	3 do	do	3	10	0	0
Berlin et Woolwich	Andrew Whiteman	3 do	do	3	7	10	0
Berthier et St. Barthélemi	Casimer Gelinas	3 do	do	2	2	0	0
Berthier St Cuthbert et St. Norbert	H. G. Coutu	3 do	do	3	8	9	0
Berthier et St. Elizabeth	T. Lafortune	3 do	do	3	5	12	6
Berthier et Trois-Rivières	Casimir Gélinas	5 do	do	2	64	13	9
Berthier et William Henry	Michel Forcier	3 do	Traverse	7	10	0	0
Beverley et Whitefish	Alex. M. Ward	3 do	Non spécifié	3	5	0	0
Binbrook et Stoney Creek	Robert Pew	3 do	do	2	4	7	6
Bishop's Mills et North Augusta	James Wilcox	3 do	do	1	2	10	0
Black Rock et Fort Erie	Thos. Rainsford	3 do	Traverse	6	10	0	0
Bloomingdale et Friburg	M. Moffatt	3 do	Non spécifié	3	1	5	0
Bongard's Corners et Stone Mills	John Bongard	3 do	do	2	2	5	0
Bosanquet et Pine Hill	Ed. Whitefield	3 do	do	2	3	0	0
Boston, Hartford et Waterford	John Burk	3 do	do	2	4	10	0
Bradford et Cookstown	Geo. Taylor	3 do	do	6	6	5	0
Bradford et Toronto	Do.	3 do	Diligence	3	52	5	0
Bradford et Toronto	Do.	3 do	do	6	12	10	0
Bradford et dépôt du chem. de fer	Do.	3 do	Non spécifié	6	4	0	0
Bradford et dépôt du chem. de fer	Geo. Douglas	2 do	do	6	2	18	4
Branchton et Galt	Andrew Burnet	3 do	do	2	3	2	6
Brantford et Caledonia	Geo. Babcock	3 do	do	3	18	15	0
Brantfort et Newport	C. W. Felton	1 do	do	2	1	5	7½
Brantford et Vienna	Geo. Babcock	3 do	Diligence	6	107	10	0
Brantford, Galt, Paris et Woodstock	Do.	3 do	do	6	31	5	0
Brighton et Kingston	Wm. Bowen	3 do	do	6	93	15	0
Brighton et Peterborough	W. H. Sandford	3 do	Non spécifié	3	47	10	0
Brockville, Lyn et Lansdown	E. Curtis	9 semaines	A cheval	2	10	16	0
Brockville et Maitland	R. Dumbrill, jr.	.....	Non spécifié	4	1	0	0
Brockville et Morristown	W. H. Wilson	3 mois	Traverse	6	3	2	6
Brockville et North Augusta	A. Crozier	3 do	Non spécifié	3	8	15	0
Brockville et Perth	W. H. Wilson	3 do	Diligence	6	85	0	0
Brockville et Westport	Jacob Gallinger	3 do	Non spécifié	3	40	15	0
Brock et Wick	James Cowperthwait	2 do	do	1	1	8	4
Brome et West Brome	Peter Church	3 do	do	3	3	15	0
Brompton et Windsor Mills	S. A. Stevens	3 do	do	3	4	17	6
Bronte et Oakville	T. H. Thompson	10 do	do	6	19	15	0
Buckingham et Cumberland	G. G. Dunning	3 do	Traverse	12	3	15	0
Buckingham et Dunnings	Jas Wilson	3 do	Non spécifié	7	8	15	0
Burford et Dereham	Geo. Babcock	3 do	Diligence	6	42	10	0
Burritt's Rapids et Kemptville	Henry Hurd	3 do	Non spécifié	3	8	5	0
Burritt's Rapids et Smith's Falls	Jas. Armstrong	3 do	do	3	15	0	0
Buttonville, Unionville et Thornhill	Wm. Morrison	3 do	do	2	6	2	6

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation*)

Trimestre expiré le 31 *décembre* 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant.
Bytown et Carillon	Jos. Beauchamp	5 semaines	Non spécifié	6	63 7 5
Bytown et McWhinnie's Corners	Wm. Flegg	3 mois	do	3	13 0 0
Bytown et Onslow	Robt. Conroy	3 do	Voiture	3	40 0 0
Bytown et Perth	Ed. Dowdell	3 do	do	6	74 17 6
Bytown et Prescott	Samuel Wilson	3 do	Diligence	6	75 0 0
Bytown et Templeton	James Hagan	2 années	Non spécifié	3	30 0 0
Bytown et Wakefield	Seth Cate	3 mois	do	3	12 10 0
Cæsarea et Darlington	J. R. C. H. Welch	3 do	do	2	8 2 6
Caledon et Erin	Wm. Clarke	3 do	Voiture	1	3 15 0
Calumet Island et Fort Coulonge	Louis Brisard	3 do	Non spécifié	1	3 15 0
Calumet Island et Portage du Fort	De.	3 do	do	3	7 10 0
Camden Est et Tamworth	Samuel Hicks	3 do	do	2	5 17 6
Campbellton et Métis	Geo. Dickson	3 do	A pied	1	62 10 0
Campbellton et Percé	Archd. Kerr	3 do	Voiture	2	112 10 0
Canboro et Chippaouais	Dilly Coleman	3 do	Non spécifié	3	37 4 4½
Canboro et Ontario	E. Bannister	3 do	do	1	9 7 6
Cannington et Eldon	E. S. Calkin	3 do	do	3	5 17 6
Cap Vincent et Kingston	O. V. Brainard	Saison de navigation.	Traverse	6	50 0 0
Cap Vincent et Kingston	Geo. Mink	3 mois	do	6	14 7 6
Carillon et Lachine	J. H. Read	5 semaines	Non spécifié	3	12 3 9
Carillon et St. André	Augustin Ladouceur	3 mois	do	6	2 0 0
Carradoc et Kilworth	Ed Mihell	3 do	do	2	8 5 0
Castleford et Hubbell's Falls	Ed. Terrall	3 do	do	3	14 10 0
Castleford et Ross	Thos. Onrill	3 do	do	3	10 0 0
Castleton et Colborne	Gilbert Willey	3 do	do	3	2 7 3
Cayuga et Jarvis	C. W. Shannon	3 do	do	2	6 17 6
Cèdres et Côteau Landing	Barth. Hurton	2 do	do	6	8 4 6
Chambly et St. Hilaire	Amable Adam	3 do	do	6	16 5 0
Chambly et St. Jean	Fabien Lefebvre	3 do	do	6	15 0 0
Charleston et Farmersville	Jacob Gallinger	3 do	do	2	2 16 3
Chatham et Harwich	T. M. Taylor	3 do	do	1	3 2 6
Chatham et Rondeau	T. M. Taylor	2 do	Diligence	3	6 10 0
Chatham et St. Thomas	T. M. Taylor	1 do	do	6	41 13 4
Cheltenham et Cooksville	Milton Davis	3 do	do	6	11 17 6
Chesterfield et Wolverton	Chs. Delgliesh	3 do	Non spécifié	....	0 5 0
Chicoutimi et Malbaie	Léon Goudreault	3 do	A pied	1	26 0 6
Chippaouais, Fort Erié et Queenston	M. Cavanagh	1½ do	Diligence	3&6	26 5 6
Chippaouais, Fort Erié et Queenston	Daniel P. Haynes	1½ do	do	3&6	16 0 3
Chippaouais, Fort Erié et Queenston	Daniel P. Haynes	Allocation additionnelle	do	....	1 18 4
Chippaouais et pont suspendu	Daniel P. Haynes	1½ do	do	6	3 16 3
Churchville et Streetsville	Jabez Lewis	3 do	Non spécifié	6	3 18 1½
Claremont et Pickering	Richard Taun	3 do	do	3	9 0 0
Clarence et Lochaber	Richard Woodley	3 do	Traverse	3	4 17 6
Clarenceville et Pike River	W. G. Clarke	3 do	Non spécifié	6	12 10 0
Clarendon et Clarendon Centre	Joseph Twa	3 do	do	2	2 6 10
Clareview et Tamworth	Samuel Hicks	2 do	do	2	2 13 4½
Coaticook et Drew's Mills	Amos K. Fox	7 semaines	do	1	1 18 5½
Coaticook, Hereford et Stanstead	Geo. Thomas	3 mois	Diligence	1&6	18 2 6
Coaticook et dépôt du chem. de fer	N. W. Nichols	3 do	Non spécifié	6	3 5 0
Cobden et Ross	Jason Gould	3 do	do	3	6 0 0
Cobden et Stafford	Robert Childerhose	3 do	do	2	5 0 0
Cobourg et Gore's Landing	A. King	3 do	Diligence	3	5 0 0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 *décembre* 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Cobourg et Kingston	Geo. Mink	3 mois	Diligence	7	168	15	0
Cobourg et Percy	John Fraser	3 do	Non spécifié	3	30	0	0
Cobourg et Port Hope	Wm. Bletcher	3 do	Diligence	6	9	15	0
Cobourg et Toronto	W. Weller	3 do	do	7	154	3	4
Coldwater et Medonte	Jas. Shaw	3 do	Non spécifié	2	3	15	0
Colinville et Moore	John Butler	3 do	do	1	3	5	0
Cookshire et Robinson	N. Ebbs	3 do	do	4	6	5	0
Cookstown et Mono Mills	Geo. Taylor	3 do	do	1	10	0	0
Cornwall et Lancaster	Jas. Dunlop	3 do	Diligence	3	4	10	0
Cornwall et St. Andrews	John McLennan	3 do	Non spécifié	3	4	17	6
Coteau du Lac et Rigaud	Alex. Lalonde	3 do	do	2	10	0	0
Côteau Landing et Lancaster	D. Ross	Eté	do	6	60	0	0
Coteau Landing et St. Polycarpe	C. Gauthier	3 mois	do	3	5	0	0
Covey Hill et Russelltown	W. Barrett	3 do	do	3	2	10	0
Cowansville et Franklin	J. et W. Cowee	3 do	Diligence	6	15	0	0
Cowansville et Granby	J. et W. Cowee	3 do	do	6	17	10	0
Cowansville et Waterloo	Abr. Pickle	3 do	do	3	9	7	6
Cowansville et West Farnham	Abr. Pickle	3 do	do	3	11	17	6
Cumminsville et Nelson	W, Campbell	3 do	Non spécifié	2	2	16	3
Daillebout, Ramsay et Ste. Elizabeth	Pierre Ribardy	3 do	do	3	10	4	2
Dalesville et Lachute	Peter McArthur	3 do	do	2	2	10	0
Dalhousie Mills et St. Polycarpe	C. Gauthier	3 do	do	2	4	10	0
Daniels et St. Bruno	J. P. Paré	3 do	do	3	2	10	0
Danville et Richmond	L. Thomas	3 do	Diligence	6	13	12	6
Danville et Inverness	Antoine Vallè	3 do	Non spécifié	2	27	15	3
Delhi et Rolph	E. D. Buchner	3 do	do	2	4	17	6
Derbyline et Stanstead	Oliver Durocher	3 do	do	6	6	5	0
Detroit et Windsor	W. Cowan	3 do	Traverse	6	1	11	3
Dickenson's Landing et Finch	John Cockburn	3 do	Non spécifié	2	7	10	0
Dickinson's Landing et Osnabruck	John Bockus	7 semaines	do	6	1	15	0
Douglas et Eganville	John Armstrong	3 mois	do	2	4	10	0
Douglas et Renfrew	H, Groves	3 do	do	2	5	0	0
Downeyville et Emily	Andrew English	3 do	Voiture	2	2	15	0
Drayton et Elora	Louis Adams	3 do	A cheval	1	3	5	0
Drayton et Hollen	Louis Adams	3 do	do	1	1	5	0
Dresden et Mosa	Alex. Armstrong	3 do	Non spécifié	2	16	5	0
Drummondville et Melbourne	Isaac Cutter	3 do	Diligence	6	35	0	0
Drummondville, LaBaie et Trois-Rivières	Thélisphore Vésina	3 do	Non spécifié	2	37	10	0
Drummondville, Rivière David et Yamaska	Chas. Richette	3 do	do	1et 3	7	10	0
Dudswell et Sherbrooke	W. H. Lothrop	3 do	do	1	6	5	0
Dundas et Hamilton	James Lee	4½ do	Diligence	6	4	14	2
Dundas et Jerseyville	Wm. C. Vansickle	3 do	Non spécifié	3	4	8	6½
Dundas et Millgrove	John Hunt	3 do	do	2	2	2	6
Dundas and Railroad Station	Wm. Taylor	.....	do	2	0	10	0
Dunnville, Hamilton, Seneca et Simcoe	Milton Davis	3 moiss	Diligence	6	46	15	0
Dunnville et Port Dover	W. Pollock	3 do	do	3	17	10	0
Dunnville et Ste. Catherine	Dilly Coleman	3 do	do	6	75	0	0
Easton's Corners et Kilmarnock	Jos. Daillabout	3 do	Non spécifié	3	2	10	0
East Frampton and St. Claire	G. A. Smyth	3 do	do	2	6	15	0
East Holland et Mono Mills	Geo. Snider	3 do	do	1	32	10	0
East Williamsburg et Morrisburg	Nancy Pillar	Saison de navigation	do	7	12	10	0
Eaton et Hereford	Chas. Strain	3 mois	do	1	3	1	3
Eaton et Lennoxville	H. H. French	3 do	do	6	16	17	6

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 *décembre* 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant.		
					£	s.	d.
Eaton et Sawyerville	Chas. Strain	3 mois	Non spécifié	1	1	1	3
Edmonton et Orangeville	Antoine Dougherty	3 do	do	3	13	0	0
Edmonton et Tullamore	Jas. Huxtable	3 do	do	2	3	2	6
Elderslie et Ellesmere	Jacob Brooks	3 do	do	2	3	5	0
Elginburg et Storrington	Hugh Spring	3 do	do	3	8	15	0
Elginfield et St. Marys	Segar and Keily	3 do	do	3	10	0	0
Elginfield et Williams	Colin McKenzie	3 do	do	2	6	10	0
Elizabethtown et Perrytown	Chas. Caldwell	2 do	do	2	2	3	4
Emily et Port Hope	W. Bletcher & Brother	1 do	Diligence	3	6	4	5
Ennis et Plympton	Chas. Little	3 do	Non spécifié	1	3	15	0
Erin et Fergus	W. Clark	3 do	do	2	12	10	0
Do. Esquesing, Georgetown et Oakville	Milton Davis	3 do	Diligence	6	23	15	0
Erin et Guelph	H. P. Thompson	3 do	Non spécifié	1	6	10	0
Errol et Port Sarnia	J. B. Swartz	3 do	do	2	5	12	6
Euphrasia et Thornbury	W. Fleming	1½ do	do	1	1	6	6
Fenelon Falls et Lindsay	Alex. Humphrey	3 do	do	1	6	12	6
Fitzroy Harbour et Pakenham	John Kirby	3 do	do	3	9	15	0
Fort Erié et Port Colborne	Wm. Robertson	3 do	do	2	8	7	6
Fort William et Pembroke	Aaron Sweezy	3 do	do	2	5	0	0
Fort William et Rapides des Joachim	Fred. Farie	3 do	do	1	7	10	0
Fox River et Gaspé Basin	Peter Turodeau	3 do	A pied	1	3	15	0
Rau Renard et Ste. Anne des Monts	J. B. Sasseville	6 do	do	1par 15 j.	37	10	0
Frankford et Smithville	J. D. West	3 do	Non spécifié	3	8	12	6
Franktown et Pakenham	Duncan Ferguson	3 do	do	6	41	0	0
Franktown et Smith's Falls	Patrick Tierney	3 do	do	6	17	0	0
Fredericksburg et Napanee	Ed. Howard	3 do	do	1	6	3	9
Frost Village et South Potton	Luther Baker	3 do	Diligence	3	12	10	0
Frost Village et Waterloo	do	3 do	do	3	3	5	0
Fullarton et Mitchell	Wm. Davis	3 do	Non spécifié	3	3	5	0
Galt et Goderich	F. Lowell	3 do	Diligence	6	40	2	6
Gaspé, Bassin de et Grande Grève	John Salvador	3 do	A pied	1	4	0	0
Gaspé, Bassin de et Percé	Ab. Paterson	3 do	Non spécifié	2	28	15	0
Gee's Ferry et Port Sarnia	Angus McDougall	3 do	do	2	38	1	3
Georgetown et Glenwilliams	Wm. Alexander	3 do	do	3	2	3	9
Georgetown et Toronto	R. Stephens	3 do	Diligence	6	5	0	0
Georgetown et Toronto	do	3 do	do	6	6	5	0
Glen Morris et Cale's Inn	R. Shiel	3 do	Non spécifié	3	4	17	6
Goderich et Kincardine	Malcolm Campbell	3 do	do	2	23	10	0
Goderich et London	Segar and Keily	3 do	Diligence	6	36	15	0
Gormley's Corners et Richmond Hill	Jos. Miller	3 do	Non spécifié	2	4	15	0
Gould et Robinson	Colin Noble	3 do	do	2	3	2	6
Gower Point et Westmeath	Jas. Dickson	3 do	do	1	2	10	0
Granby, Milton et St. Hyacinthe	Flavien Lachance	3 do	do	2	12	10	0
Green Point et Picton	W. H. Alexander	3 do	do	1	2	10	0
Grenville, Montréal et St. Eustache	J. M. Davis	5 semaines	do	6	59	13	5
Grimsby et Ontario	John C. Kerr	3 mois	do	3	7	10	0
Grimsby, Smithville et Welland Port	Ezra Harkness	3 do	Voiture	3	21	5	0
Grovesend and Salem	Stephen Moore	1½ do	Non spécifié	2	1	0	0
Guelph and Hamilton	Hiram Weeks	3 do	Diligence	7	40	0	0
Guelph and Hamilton	John Beavis	3 do	do	7	23	15	4
Guelph, Nassagaweya et Nelson	Thos. Easterbrook	3 do	Non spécifié	2	16	5	0
Guelph et Owen's Sound	John Thorp	3 do	Diligence	3	63	10	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 *décembre* 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Guelph et Rockwood	Thos. Easterbrook		Non spécifié	8 v.	1	10	0
Hamilton et Mount Albion	Wm. Cook	3 mois	do	3	4	17	6
Hamilton, chutes du Niagara et London	C. Brydges	1½ do	Chemin de fer	6	77	10	0
Hamilton, chutes du Niagara et Niagara	D. P. Haynes	1½ do	Diligence	7	50	9	0
Hamilton, Niagara et Paris	Milton Davis	7 semaines	do	6	26	19	3
Hamilton et Paris	John R Waugh	3 mois	do	6	25	0	0
Hamilton et Port Nelson	R. Mckey	3 do	Non spécifié	6	27	4	0
Hamilton et Ste. Catherine	Geo. Forbes		Diligence	1	4	0	0
Hamilton et Sandwich	Geo. Babcock	3 do	do	7	242	10	0
Hamilton et Toronto	Geo. Taylor	3 do	do	7	98	5	0
Hamilton et station de che. de fer	M. W. Brown	3 do	Non spécifié	7	11	12	6
Hamilton et débarc. de bat. à vap.	do	3 do	do	3	6	18	9
Harwich et Morpeth	T. M. Taylor	3 do	do	1	3	2	6
Hawksville et St. Jacob	G. Hawk	3 do	do	2	3	15	0
Hecks' Corners et Kemptville	Thos. Adams	3 do	do	6	11	5	0
Hecks' Corners et South Mountain	Ed. Morrow	3 do	do	1	1	17	6
Hemmingford et station de ch. de f.	Solomon Dufort	3 do	do	6	2	8	9
Holland Landing et station de chemin de fer	Sam. Darton	3 do	do	12	3	2	6
Hopetown et Lanark	M. W. Stanley	3 do	do	1	1	10	0
Howick et North Georgetown	Bazile Vannier	3 do	do	3	2	8	9
Hunterstown et Rivière du Loup	Wm. Parker	3 do	do	3	6	5	0
Huntingdon et Manningville	John M. McNider	3 do	do	1	4	7	6
Huntingdon, LaGuerre et St. Anicet	R. Higgins	3 do	do	3	9	0	0
Huntley et Swamp Tavern	Thos. Graham	3 do	do	3	12	10	0
Industrie et Kildare	N. Cornellier	3 do	do	3	5	0	0
Industrie et Ste. Elizabeth	J. B. Melançon	3 do	do	3	5	12	6
Industrie et station de che. de fer	do	5½ do	do	3	4	0	0
Ingersoll et Nissouri	Edwin Doty	3 do	do	3	12	10	0
Ingersoll et station de chemin de fer	do	10 jours	do	12	0	14	2
Ingersoll et Vienna	do	3 mois	do	6	18	15	0
Innerkip et Woodstock	Jas. Bell	3 do	do	1	1	17	6
Innisfil et station de chemin de fer	Ben. Ross	2½ do	do	3	8	5	3
Inverness et Nouvelle Irlande	John Hough	3 do	Diligence	2	9	0	0
Inverness et St. Giles	Louis Lepine	3 do	Non spécifié	3	17	10	0
Iona et Port Talbot	John Decow	3 do	do	3	2	17	6
Ile aux Noix et Stottville	Daniel Stott, jr.	3 do	do	6	14	16	3
Ile Perrot et Ste. Anne du Bout de l'Ile	Moïse Brisebois	3 do	do	2	3	18	0
Ile Verte et St. Eloi	L. A. Bertrand	3 do	do	2	3	15	0
Johnson's Corners et Sherrington	Ol. Little	3 do	Voiture	3	3	15	0
Kamouraska et St. Paschal	Antoine Blondeau	3 do	Non spécifié	3	3	15	0
Kenyon et McDonell's Inn	D. Cattanach	3 do	do	2	2	5	0
Kincardine et Saugeen	John Urquhart	3 do	do	1	9	7	6
King et station de chemin de fer	Ed. Pease	1 do	do	6	1	13	4
King et do do	H. J. Davis	2 do	do	6	3	6	8
Kingston et débarca. de bat. à vap.	Jas. Coul	Saison de navigation	do	....	2	14	0
Kingston et Spike's Corners	Chas. Jordan	3 mois	do	3	11	5	0
Kingston et Whitefish	Chas. Greenwood	3 do	do	2	18	15	0
Kirkwall et Rockton	M. Campbell	3 do	do	2	1	11	3
Klineburg et Nobleton	John Robinson	3 do	do	3	3	2	6
Klineburg et Toronto	John Haystead	3 do	Diligence	6	12	10	0
Knowlton et Pike River	Abrah. Pickle	3 do	do	6	24	16	3
Knowlton et Stanstead	Abrah. Pickle	3 do	do	3	18	15	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 *décembre* 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
L'Acadie et dépôt du chem. de fer.	Léon Mailloux	3 mois	Non spécifié	6	6	11	3
LaBaie et Sorel	L. Peloquin	3 do	do	3	19	0	0
La Beauce et St. Bernard	E. Landry	3 do	do	1	2	10	0
La Beauce et St. George	Jas. Calway	3 do	do	2	12	10	0
La Beauce et St. Sylvestre	Jean Bilodeau	3 do	do	1	3	15	0
Lachine, Pointe Claire, Ste. Génevièvе	Fra. Lantier	3 do	do	3	6	5	0
Lachute et Lakefield	Geo. Rogers	3 do	do	1	1	10	0
Lachute et St André	Augt. Ladouceur	3 do	do	6	9	0	0
Lacolle et dépôt du chemin de fer.	S. O'Niel	3 do	do	12	4	18	0
Lambton, St. François, Tring	Rémi Bolduc	3 do	do	1et 2	10	0	0
Lanark et McDonald's Corners	A. McLean	3 do	do	2	4	7	6
Lanark et Middleville	M. W. Stanley	1½ do	do	1	0	17	2
Lanark et Perth	M. W. Stanley	3 do	do	3	9	0	0
Lancaster et L'Orignal	P. O'Brien	3 do	Diligence	3	35	12	0
Lancaster et Martintown	Jas. Dunlop	3 do	Non spécifié	3	6	0	0
L'Assomption et St. Jacques	Jos. Guilbault	3 do	do	3	10	0	0
L'Assomption et St. Roch L'Achigan	Ls. Archambault	3 do	do	3	5	0	0
L'Assomption et St. Sulpice	Amable Robillard	3 do	do	6	7	10	0
Laprairie, St. Philippe	Chs. Roi	3 do	do	2	3	12	6
Lawrenceville, North Stukely	Erastus Lawrence	3 do	do	1	1	1	3
Leeds et Nouvelle Irlande	John Hough	3 do	do	1	5	0	0
Leeds et St. Nicolas	F. X. Bergeron	3 do	do	3	39	0	0
Lennoxville et station du ch. de fer	J. P. Cushing	3 do	do	12	6	5	0
Les Bergeronnes, Sault au Cochon.	S. Desbiens	3 do	A pied	2	9	15	0
Lewiston et Queenston	Chester Wadsworth	3 do	Non spécifié	6	6	0	0
Lindsay et Port Hope	W. Bletcher et frère	2 do	do	6	33	6	3
Lloydtown et Matchell's Corners	W. Cook	3 do	Voiture	6	16	2	6
Lochaber, Steamboat Landing	Richard Jones	7 semaines	Non spécifié	6	0	12	0
Lochaber et Thurso	Richard Jones	1 mois	do	6	3	17	6
Loughboro' et Wilton	W. Philips	3 do	do	3	5	9	4
London et Port Sarnia	Segar et Keily	3 do	Diligence	6	11	15	0
Do. Port Stanley, St Thomas	Segar et Keily	3 do	do	7	2	10	0
Longueuil et St. Ours	André Ste. Marie	3 do	Non spécifié	3	22	10	0
Long Island Locks, Richmond	Samuel Stuart	3 do	do	2	4	0	0
L'Orignal et Pointe au Chêne	Olivier St. Julien	3 do	do	2	3	15	7½
L'Orignal, Steamboat Wharf	C. Johnson	Saison de navigation	do	12	17	10	0
McDonald's Corners, N. Lancaster	D. MacGillis	3 mois	do	6	6	5	0
McDonald's Cor. et St. Raphaels	Donald McDonald	3 do	do	3	2	16	3
McGillivray et W. McGillivray	R. Waister	1 do	do	1	0	16	3
Madoc et Stirling	R. Dimond	3 do	do	2	8	15	0
Manningville et St Rémi	Frs. Desmarais	3 do	do	3	18	15	0
Manvers et Newcastle	David Gairdner	3 do	do	2	6	5	0
March et South March	Nic. Hedley	3 do	do	3	5	0	0
Mariposa et Oshawa	W. Thomas	3 do	do	3	19	15	0
Mariposa et Peterboro'	R. W. Shaw	3 do	do	3	31	0	0
Mariposa et Stouffville	Jacob Brooks	3 do	do	2	15	0	0
Mariposa et Stouffville	Jacob Brooks	3 do	do	2	0	12	6
Marmora et Stirling	John Fidlar	2 do	do	1	5	0	0
Marmora et Stirling	John Fidlar	1 do	do	1	1	13	4
Mascouche et Terrebonne	P. Lauzon	3 do	do	4	3	10	0
Matane et Métis	H. Page	3 do	do	2	12	10	0
Medonte, Millikin's House et Penetanguishène	Thomas Milliken	3 do	do	2	3	5	0
Melancthon, Nottawasaga	James Beachell	3 do	Voiture	1	2	7	3
Melbourne et North Ely	Wilder Bartlett	3 do	Non spécifié	1	3	5	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 décembre 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Melbourne et Richmond	L. Thomas	3 mois	Non spécifié	12	6	5	0
Melbourne et station de chem. de f.	L. Thomas	3 do	do	12	4	18	6
Melbourne et Waterloo	E. Lawrence	3 do	do	3	26	0	0
Melrose et Shannonville	E. H. Lewis	3 do	do	1	5	5	10
Merrickville et North Augusta	Andrew Crozier	3 do	do	3	7	10	0
Métis et Rivière du Loup	F. X. Boucher	3 do	Voiture	6	122	10	0
Milford et Picton	Jas. Gilmour	.....	Non spécifié	3	5	0	0
Millbank et Waterloo	W. Rutherford	3 mois	do	1	3	2	6
Millcreek et Newburg	P. S. Timmerman	1 do	do	3	3	16	3
Millcreek et Newburg	do	2 do	do	6	14	3	4
Montcalm et Rawdon	T. Tremblay	3 do	do	3	3	15	0
Montréal et New Glasgow	John Morrison	3 do	do	3	22	0	0
Montréal et Plattsburg	J. Farrow	3 do	Chemin de fer	6	29	12	6
Montréal et Québec	Frs. Hamelin	5 semaines	Charrette en été et sleigh en hiver	7	95	7	3
Montréal et Québec	Chas. Hough	3 do	do	7	266	6	1
Montréal et Trois-Rivières	Jos. Duval	.....	do	1	10	0	0
Montréal, Rouse's Point et St. Jean	Chemin de f. de Champlain et St. Laurent	3 mois	Chemin de fer	6	361	10	0
Montréal et Lachine (station du chemin de fer de)	Jos. C. Chase	33 jours	Voiture	14	4	2	6
Montréal et Longueuil (station du chemin de fer de)	T. S. Levine	3 mois	Non spécifié	6	11	15	0
Morrisburg et North Williamsburg	Warner Casselmen	3 do	do	3	7	0	0
Malbaie et Québec	J. Gauthier	3 do	do	2	45	0	0
Napierville et St. Jacques le Mineur	E. Bouchard	3 do	do	2	2	10	0
Napierville et Stottville	Augustin Fournier	3 do	do	6	13	3	4
Nelson et Port Nelson	Thos. Easterbrook	3 do	do	2	2	10	0
Nelson et Waterdown	R. Lottridge	3 do	do	6	7	10	0
Newark et Norwich	Paul Bedford	3 do	do	2	3	5	0
New Aberdeen et New Dundee	F. G. Miller	3 do	do	2	1	12	6
Newboro' et Whitefish	Ira Mitchell	3 do	do	2	6	10	0
New Hamburg et Philipsburg	Geo. C. Doering	3 do	do	2	2	5	0
Nouvelle Irlande et Sherbrooke	Rufus A. Hall	3 do	do	1	15	5	0
Newland et Newmarket	J. Mainprize	3 do	do	1	3	2	6
Newmarket et Stouffville	Eli Sheffield	3 do	do	2	8	3	9
Newmarket et station de che. de f.	Patrick Dalton	3 do	do	24	2	10	0
Niagara et Youngstown	F. A. B. Clench	3 do	Traverse	3	3	15	0
Niagara et débarcad. de bat. à vap.	James Elliot	3 do	Non spécifié	36	13	18	1½
Niagara, Lewiston, et Queenston	Robert Warren	.....	do	5 v.	4	0	0
Nicolet et Ste. Monique	Pierre Comeau	3 do	do	2	3	2	3
Nithburg et Shakspeare	Jas. Brown	5 semaines	do	1	0	12	8
North Augusta et Prescott	Jas. Wilcox	3 mois	do	1	4	5	0
North Gower et Richmond	Joel F. Eastman	3 do	do	3	6	0	0
North Pelham et St. Jean	John McGlashan	3 do	do	3	7	10	0
North Port et Picton	Isaac Demill	3 do	do	3	7	10	0
North Williamsburg et Winchester	J. P. Fetterly	3 do	do	3	5	0	0
Oakland et Scotland	F. Westbrook	3 do	do	3	3	5	0
Oakville Road et Omagh	Wm. Henderson	3 do	do	3	2	8	9
Oakville et débarca. de bat. à vap.	R. K. Chisholm	3 do	do	12	2	10	0
Ogdensburgh et Prescott	J. Plumb	3 do	Traverse	6	6	5	0
Onslow et Portage du Fort	Jos. Wyman	3 do	Non spécifié	3	20	10	0
Oro et Orillia	Donald Grant	3 do	do	....	4	5	0
Osgoode et Russell	Wm. Duncan	3 do	do	1	1	12	0
Osgoode et South Gloucester	Daniel Cameron	3 do	do	3	7	0	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 *décembre* 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Verrerie et débarcadère de bateaux à vapeur, Outaouais	Alexander Schnider	2½ mois	Non spécifié	6	1	9	3
Otterville et Simcoe	Geo. Babcock	3 do	Diligence	3	21	5	0
Owen's Sound et Saugeen	W. A. Corbett	1 do	Non spécifié	2	7	18	4
Owen's Sound et Woodford	Thos. Elliot	3 do	Voiture	1	3	5	0
Pakenham et Swamp Tavern	C. Armstrong	3 do	Non spécifié	3	6	17	6
Pakenham et Whitelake	John Paris	3 do	do	3	11	12	6
Paris et dépôt du chemin de fer	Fordas Cowls	9 jours	do	12	1	9	3
Paris et Wolverton	do	3 mois	do	2	8	8	9
Pembroke et South Westmeath	Aaron Sweezy	3 do	do	3	16	5	0
Percy et Stirling	E. T. Maybee	1 do	Voiture	2	5	16	3
Percy et Stirling	do	2 do	do	3	17	10	9
Peterboro' et Port Hope	W. Bletcher	3 do	Diligence	6	11	17	6
Peterboro et Warsaw	R. W. Shaw	3 do	Non spécifie	2	7	10	0
Petite Nation et Major's Wharf	Chas. Major	3 do	do	6	9	6	0
Petite Rivière et St. Paul's Bay	M. McCarthy	3 do	do	1	1	10	0
Philipsburg et Pigeon Hill	Wm. Hitchcock	3 do	do	1	1	12	6
Philipsburg et St. Jean	A. L. Taylor	3 do	Diligence	6	36	5	0
Philipsburg et Swanton	Stiles Faxon	3 do	Non spécifié	6	2	6	10½
Pointe aux Trembles, Rivière des Prairies	Pierre Dubreuil	3 do	do	2	2	10	9
Pointe Lévi et Pointe Platon	Augustin Beaudet	3 do	do	3	50	0	9
Pointe Lévi et Québec	Pierre Barras	3 mois	Traverse	12	17	0	9
Pointe Platon et Portneuf	J. Labranche	Saison de Navigation	do	3	6	5	0
Pointe Platon et Trois-Rivières	F. Brunelle	3 mois	Non spécifié	3	34	7	6
Port Colborne et Port Robinson	Wm. Robertson	3 do	do	6	18	10	0
Port Credit et The Steamer	Jas. Cotton	3 do	do	6	3	5	0
Port Dalhousie et St. Catherines	D. C. Haynes	3 do	do	6	12	13	6
Port Dover et Simcoe	J. Dunham	3 do	do	....	10	12	6
Port Huron et Port Sarnia	A. Devenport	3 do	Traverse	6	2	9	2½
Port Nelson et Wellington Square	Stephen Laud	3 do	Non spécifié	....	0	10	9
Portneuf et St. Raymond	Louis Morrau	3 do	do	1	4	17	6
Port Rowan et Rowan Mills	J. A. Starnes	3 do	do	6	5	0	0
Port Stanley et Vienna	Edwin Doty	3 do	do	2	12	10	9
Portage du Fort et Ross	Thomas Carry	3 do	do	3	6	5	0
Preston et Waterloo	F. Lowell	3 do	Diligence	6	9	7	6
Princeton et dépôt du chemin de fer	Thomas Royall	10 jours	Non spécifié	12	1	1	3
Port Hope, P. O. et Steamer	David Smart	Saison de Navigation	do	3	17	10	6
Québec et à l'entour de l'Isle d'Orléans	Frs. Paradis	3 mois	do	1	11	0	9
Québec et Rivière du Loup	J. R. Pouliot	3 mois et jours	Voiture	6	263	17	3
Québec, Ste. Marie Beauce, West Frampton	Jean Bilodeau	3 mois	Non spécifié	2&3	27	7	6
Québec et St. Raymond	Jacques Plamondon	3 do	do	2	20	0	9
Québec et Spencer Cove	D. Maguire	3 do	do	12	11	17	9
Queenston, Steamboat Landing	Jos. Wynn	Saison de Navigation	do	6	29	0	9
Queenston, Lewiston, Steamboat Landing	do	2 mois	do	6	1	13	9
Queenston, Lewiston, Steamboat Landing	do	2 do	do	6	4	5	9
Ramsay et W. Huntley	Patrick Kennedy	3 do	A cheval	1	2	5	9
Rawdon, St. Alphonse	John Corcoran	3 do	Non spécifié	2	2	10	9
Rawdon, St. Jacques	George Harkness	3 do	Voiture	3	7	10	9
Reach et Uxbridge	Jos. Gould	3 do	Non spécifié	3	11	5	0
Renfrew et White Lake	Gabriel Menard	3 do	do	3	13	15	0
Richmond, Place Sydenham	W. A. McPherson	3 do	do	3	6	16	6

Digitized by Google

RAPPORT No. 2 —Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 décembre 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant.
Riceville, Vankleekhill	Alfred Chesser	3 mois	Non spécifié	1	3 17 6
Rigaud et Vankleekhill	B. D. Flyn	3 do	do	3	11 5 0
Rigaud, débarcadère du bat. à vap.	B. Gingras	Saison de navigation	do	....	15 0 0
Rivière du Loup, St. Léon	J. Deguise	3 mois	do	2	3 15 0
Rivière du Loup (en bas) New Brunswick Boundary	Thomas Jarvis	3 do	do	3	53 15 0
Rondeau et St. Thomas	Thomas W. Taylor	2 do	Diligence	3	40 0 0
Ross et Westmeath	W. Collins	3 do	Non spécifié	3	10 15 0
Roxton Falls, Shefford Mountain	J. A. Savage	3 do	do	2	9 15 0
Rupert et station de chemin de fer	Jos. Gordon	3 do	do	12	3 10 0
St. Andrews, St. Hermas	Augt. Ladouceur	2 do	do	2	2 0 0
St. Anne Bout de L'isle, Vaudreuil	Jos. Gauthier	Saison de navigation	do	6	22 17 6
St. Anne La Pérade, St. Casimir	A. Germain	3 mois	do	2	2 15 0
St. Anne des Plaines, St. Lin	H. Granger	3 do	do	1	1 17 6
St. Antoine et St. Denis	Ant. St Jacques	3 do	Traverse	12	1 15 0
St. Barnabé, St. Hyacinthe	Jos. Lapointe	3 do	Non spécifié	1	1 11 3
St. Benoit, St Eustache, Ste. Scholastique	D. Mitchell	3 do	do	2	7 17 9
Ste. Catherine et pont suspendu	D. Haynes	1½ do	do	6	7 19 7
Ste. Catherine et station de ch. de f.	Geo. Forbes	3 do	do	12	7 2 6
St. Charles et St. Hilaire	Ant. Dussault	3 do	do	6	15 0 0
St. Charles et St. Marc	Ant. Desjourdain	3 do	Traverse	6	2 10 0
St. Charles et William Henry	Ant. Dussault	3 do	Non spécifié	3	16 5 0
St Charles et William Henry	Alexis. Crépeau	3 do	do	3	16 5 0
St. Claire et St. Henri	H. Marceau	3 do	do	3	10 0 0
St. Damase et St. Hyacinthe	Pierre Moussett	3 do	do	2	3 5 0
St. Denis et St. Jude	F. Bouvier	3 do	do	2	3 15 0
St. Didace, St. Gabriel de Brandon	Narcisse Neveux	3 do	do	1	1 10 0
St. Edouard et St. Rémi	F. Boyer	3 do	do	2	3 15 0
St. Esprit et St. Roch L'Achigan	Simon J Guion	3 do	do	1	1 5 0
St. George et les lignes	Jas. Calway	3 do	do	1	7 10 0
St. Gabriel de Brandon, St Norbert.	J. B. Magnant	3 do	do	2	4 10 0
St. Grégoire et Trois-Rivières	Ant. Buisson	3 do	do	3	4 15 0
St. Hilaire, St. Jean Baptiste	Amable Adam	3 do	do	3	7 10 0
St. Hyacinthe, Yamaska	Jos. Hébert	3 do	do	2	11 15 0
St. Hyacinthe et station de chemin de fer	A. Lamarche	3 do	do	12	4 18 9
St. Isidore et St. Rémi	Frs. Desmarais	3 do	do	1	1 11 3
St. Jacob et Waterloo	H. Cooke	3 do	do	2	5 0 0
St. Jérôme et Ste. Thérèse	Frs. Desrochers	3 do	do	3	8 15 0
St. Johns et West Farnham	Abraham Pickle	3 do	do	3	12 10 0
St. Martin et Ste. Thérèse	James Parke	3 do	do	3	6 5 0
Ste. Marine et St. Urbain	J. M. Prudhomme	3 do	do	1	1 10 0
St. Marys et Ftratford	Segar et Kaily	3 do	do	3	9 15 0
St. Maurice et Trois-Rivières	F. B Duchesnay	3 do	do	2	5 0 0
Ste. Philomène, Village, Bd. de l'eau	Charles Maher	3 do	do	6	1 10 0
St. Sylvestre Est et St. Sylvestre Ouest	George McCrea	3 do	do	1	1 5 0
St. Thomas et Vienna	Edwin Doty	3 do	do	6	25 0 0
Ste. Victoire et William Henry	Alexis Crépeau	3 do	do	3	2 12 0
Sault Ste. Marie, rive américaine	Wm. Parault	3 do	Traverse	1	1 11 3
Shakspeare et Wellesley	Wm. Brown	2 do	Non spécifié	2	3 6 6
Sherbrooke et station de ch. de fer	E. Cheney	3 do	do	12	6 10 0
Silver Hill et Victoria	Wm. Gordon	3 do	do	1	2 0 0
Simcoe et Windham Centre	John W. Grierson	3 do	do	1	2 10 0
Smith's Falls et South Elmsley	L. S. Wilson	3 do	do	3	5 0 0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 *décembre* 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant.
					£ s. d.
Sombra et Wilksburg	E. Robson	3 mois	A pied	1	2 8 9
South Bolton, Coolidge School	A. M Bullock	3 do	Non spécifié	2	3 5 0
Stoney Creek et station de che. de f.	J. Williamson	1½ do	do	12	4 12 6
Stouffville et Toronto	Jacob Brooks	3 do	Diligence	6	20 0 0
Suspension Bridge et Belview, New York	M. Donnelly	2 do	Non spécifié	7	8 6 8
Suspension Bridge, dépôt du grand chemin de de fer Occidental	G. McMicken	24 jours	do	7	8 4 5
Thorold et station de chemin de fer	E. H. Shourds	2 semaines	do	12	2 8 0
Thorold et station de chemin de fer	Robert Hutchinson	1 mois	do	12	3 5 5
Toronto et Whitchurch	C. Thompson	3 do	Diligence	6	25 0 0
Toronto et Yorkville	H. B. Williams	3 do	Non spécifié	6	2 8 9
Tweed et West Huntingdon	James G. Downing	3 do	do	2	11 5 0
Tyrconnell et Wallacetown	H. Gunn	3 do	do	3	4 2 6
Villanova et Waterford	John McLaren	3 do	do	2	2 0 0
Waterville et station de chemin de f	H. McDougall	3 do	do	12	2 10 0
Wellington Square et bat. à vapeur	Iram Smith	1 do	do	18	2 14 0
Wilmot et Wolverton	John Hays	3 do	do	2	7 0 0
Woodstock et station de che. de fer	Daniel Quinton	10 jours	do	....	1 4 6
Porté à la récapitulation à la fin du rapport No. 2—Total				£	8182 4 1
TRANSPORT DE LA MALLE PAR BATEAUX A VAPEUR.					
Aylmer, et Portage du Fort	T. A. Cumming	Saison de navigation	Par bateaux à vapeur	....	25 0 0
Barrie, Bradford et Orillia	Comp. de chemin de f. d'Ontario et Huron	3½ mois	do	91 à 10s c.	45 10 0
Bytown et Montréal	G. Simpson	Saison de navigation	do	6 voy. p se.	750 0 0
Cape Vincent et Kingston	G. W. Crayton	1 mois	do	22 à 5s. c.	5 10 0
Cobourg et Rochester	Donald Bethune	3 do	do	30 à 25s c.	37 10 0
Hamilton et Kingston	Donald Bethune	2 do	do	41 à £20 c	820 0 0
Hamilton et Kingston	J. Hamilton	....	do	2 à £20 c.	40 0 0
Hamilton, Ogdensburg et Kingston	James Sutherland	3 semaines	do	6 à 12 fois chaq	96 16 0
Hamilton et Toronto	D. Bethune	3 mois	do	77 à 20s. c.	77 0 0
Hamilton, Lewiston et Queenston	J. Masson	3 do	do	37 10s. c.	18 10 0
Kingston et Montréal	J. Hamilton	2 do	do	51 à £14 c, 4 voy. inter.	732 2 0
Montréal et Québec	D. Torrance et Cie	2 do	do	46½ £20 c.	930 0 0
Montréal et Québec	Tate Brothers	....	do	1	10 0 0
Penetanguishene et Sault Ste. Marie	Charles Thompson	3 do	do	7 à m.s. 2 à m.w.	90 0 0
Queenston et Toronto	Thomas Dick	3 do	do	7 à £3 c.	234 0 0
Ste. Catherine et Toronto	Wm. Donaldson	Saison de navigation	do	6	75 0 0
Porté à la récapitulation à la fin du rapport No. 2—Total				£	3986 18 0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 décembre 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £ s. d.
TRIMESTRES EN ARRIERE.					
Barrie, Bradford et Orillia	Charles Thompson	3½ mois.	Diligence	6	43 10 0
Barrie et Toronto	Ontario, Simcoe et chemin de fer d'Huron	11 jours.	Chemin de fer	6	4 10 8
Barrie et Toronto	Ontario, Simcoe et chemin de fer d'Huron	3 mois.	do	6	37 10 0
Belford et Markham	Jacob Defoe	3 do	Non spécifié	2	2 10 0
Belford et Markham	Jacob Defoe	3 do	do	2	2 10 0
Belford et Markham	Jacob Defoe	3 do	do	2	2 10 0
Belford et Markham	Jacob Defoe	3 do	do	2	2 10 0
Branchton et Galt	Andrew Burnet	3 do	do	2	3 2 6
Bronte et Oakville	T. H. Thompson	3 do	do	6	4 5 0
Bytown et Wakefield	Seth Cotes	6 do	do	3	25 0 0
Castleford et Hubbell's Falls	Thomas O'Neil	Saison d'été.	do	3	4 18 0
Edmonton et Tullamore	John Black	3 mois.	do	2	3 2 6
Mono Mills et Toronto	George Taylor	3 do	Diligence	3	12 10 0
Montréal, station du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlant.	F. P. Levine	3 do	Voiture	6	9 17 6
New Hamburg et Philipsburg	G. C. Doering	3 do	Non spécifié	2	2 5 0
North Pelham et St. Jean	John McGlashan	7 semain.	do	3	4 4 1
North Pelham et St. Jean	John McGlashan	3 mois.	do	3	7 10 0
St. Barnabé et St. Hyacinthe	Joseph Lapointe	1 do	do	1	0 10 5
St. Martin et St. Urbain	J. M. Prudhomme	3 do	do	1	1 10 0
Porté à la récapitulation à la fin du rapport No. 2—Total					£ 174 5 3

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—(*Continuation.*)

Rapport indiquant en détail tous les deniers payés pour sacs de malles faits et réparés, serrures de malles, etc., dnrant l'année expirée le 31 mars, 1853.

Trimestre expiré le 31 décembre 1853.

Nom des ouvriers.	Détail des comptes.	Montant £ s. d.
R. Dean	Faire des sacs de la malle	173 7 8
H. C. Jones	Serrures de malle et clefs	137 4 11
J. D. Bryce	Sacs de malle en toile	15 2 0
V. Cazeau	Imprimer les noms des B. de P. sur les sacs	6 10 0
Gardien du Pénitentiaire	Faire des sacs en toile	3 12 9
A. Degrole	Pour deux côtés de sacs	1 0 0
*C. Tait	Pour avoir retenu le bateau à vapeur Lady Elgin après l'heure fixée pour le départ	10 0 0
*J. Hébert	Traverse des malles sur les rivières Yamaska et St Hyacinthe	2 7 6
*L. Peloquin	Traverse des malles sur les rivières Yamaska et St. François	6 8 11
*J. Wilson	Traverse de la malle	0 7 6
J. McClease	Réparer un sac de la malle	0 1 3
H. Murray	Do do	0 2 6
T. J. Dutcher	Do do	6 10 0
John Heney	Do do	0 5 0
Wm. Thackeray	Do do	0 5 0
Field et Davidson	Faire et réparer les sacs de la malle	16 10 0
E. Moore	Faire 4 sacs en toile	0 2 6
G. Louis	Réparer les sacs de la malle	0 2 3
Wm. Griffis	Do do	0 1 10½
S. Guerin	Do do	0 2 9
Wm. Allen et Wm. Bridgman	Trouver et remettre un sac de malle perdu	2 13 0
J. Stephenson et Wegg	Do do do	2 5 6
J. Butchart	Réparer les sac de la malle	0 3 9
R. Stephens	Do do	0 2 6
Charles Hale	Do do	0 2 6
T. Giroux	Do do	0 3 1½
Wm. Hall	Do do	0 7 2
J. Tittman	Do do	0 3 1½
Glover et Fry	Toile pour sacs de la malle	22 19 5
T. M. Bécot	Faire des sacs de la malle en toile	3 4 8½
F. Valois	Do do	3 4 7
J. McLaren	Do do	2 18 0
H. S. Scott	Anneaux pour sacs en canevas	0 6 0
H. S. Scott	Do do	0 5 6
B. Lartie	Réparer les sacs de la malle	0 0 6
E. Marceau	Do do	0 1 0
John Coon	Do do	0 0 6
J. Finch	Do do	0 1 0
Thomas Mullikin	Do do	0 1 6
E. Houghton	Do do	0 2 6
William Arbour	Do do	0 3 0
	Porté à la récapitulation à la fin du rapport No. 2.....£	407 14 3

*Auraient dû être compris dans les paiements du précédent rapport pour le transport de la malle.

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—(*Continuation.*)

Détail des sommes payées et des dépenses encourues pour le transport des malles, pour l'année expirée le 31 mars 1854.

Trimestre expiré le 31 *mars* 1854.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine	Montant.		
					£	s.	d.
Abbott's Corners et Frelighsburg	H. H. Smith	3 mois	Non spécifié	1	1	5	0
Abbotsford, Montréal, St. Hyacinthe et Waterloo	J. W. Ryan	3 do	Diligence	6	107	10	0
Abercorn et Brome	G. K. Powers	3 do	Non spécifié	6	3	5	0
Abercorn (desservant North Sutton) et Brome	G. K Powers	3 do	do	3	1	17	6
Acton, Pronte etMilton	Thos. H. Thompson	3 do	do	2et6	12	10	0
Actonvale et Roxton Falls	L. W. Decker	3 do	do	3	4	11	0
Adamsburg et Westmeath	J A. Bonacina	3 do	do	2	1	10	0
Addison et Greenbush	Edwin Bates	3 do	do	2	1	11	3
Adelaide et Bosanquet	John Hoare	3 do	do	2	4	10	0
Adjala et Athlone	John Hart	3 do	do	1	2	0	0
Albion et Sandhill	George Taylor	3 do	Diligence	3	3	12	6
Albion et Thistletown	George Taylor	3 do	do	6	6	5	0
Allan's Corners et St. Louis Gonzague	John Simmons	3 do	Non spécifié	3	3	0	0
Allan's Corners et St. Louis Gonzague	John Simmons	1 année	do	3	4	0	0
Allansville et St. Jacob	Joseph Rogers	3 mois	do	2	8	15	0
Allansville et Wallace	Joseph Rogers	3 do	do	1	2	10	0
Allumette (Isle des) et Westmeath	John Lynch	3 do	do	1	3	2	6
Altona et Caledon	Wm. Bell	1 do	do	2	0	16	3
Altona et Stouffville	Wm. McGill	3 do	A pied	2	1	11	3
Amherstburgh et Rondeau	James Robinson	3 do	Diligence	3	73	15	0
Amherstburg et Windsor	Thomas M. Taylor	3 do	do	7	27	0	0
Amherst Island et Bath	Thomas Murray	3 do	Non spécifié	2	6	5	0
Amiens et Napier	Henry Monger	3 do	do	2	6	15	0
Ashburn et Brooklin	Joseph Robson	3 do	do	1	1	6	0
Ashton et Prospect	John Sykes	3 do	do	6	5	12	6
Atherly et Orillia	Wm. Miller	3 do	do	2	1	17	6
Athol et Martintown	Angus Campbell	3 do	do	2	4	17	6
Aurora et dépôt de chemin de fer	Charles Doane	3 do	do	12	2	8	9
Ayr et Roseville	John R. Dewiler	3 do	do	1	1	5	0
Bagot et Burnstown	John Haliday	3 do	do	2	3	2	6
Bagot et Mount St. Patrick	Thos. Brady	3 do	do	1	2	10	0
Barrachois et traverse de la rivière à la Malbaie	John Gerrard	3 do	Traverse	2	1	10	0
Barrie et Orillia	John Harvey	3 do	Non spécifié	3	30	6	3
Barrie et Owen's Sound	John Hunter	3 do	do	2	66	5	0
Barrie et Penetanguishene	François Dusome	3 do	Diligence	3	27	10	0
Barrie et Penetanguishene	Louis Collumbas	.....	do	1 v	1	0	0
Barrie et dépôt de chemin de fer	Thos. McCausland	3 do	Non spécifié	12	12	10	0
Barrie et Toronto	Compagnie du ch. de fer de Simcoe et Huron.	3 do	Chemin de fer	6	37	10	0
Batiscan Bridge et St. Stanislaus	Isidore LaGuerre	3 do	Non spécifié	3	7	10	0
Bayfield et Errol	Thos. J. Marks	3 do	A cheval	1	16	5	0
Beachville et station de che. de fer	Wm. Hork, jr	3 do	Non spécifié	12	4	17	6
Beamsville, station de chemin de fer et Jordan	Neil McGregor	3 do	do	6	25	0	0
Beauharnois, Caughnawaga et Montréal	R. & A. Charles	3 do	Diligence	3 et 6	106	5	0
Beauharnois et LaChute	Celestin Boyer	3 do	Non spécifié	3	1	12	3
Beauharnois et St. Timothy	Celestin Boyer	3 do	do	3	6	10	0
Beauharnois et Valleyfield	Celestin Boyer	3 do	do	3	4	7	3

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 *mars* 1854.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Beaumont et St. Gervais	Columbin Turgeon	3 mois	Non spécifié	2	5	5	0
Beaverton et Holland Landing	Joseph Sheppard	3 do	Diligence	6	36	5	0
Beaverton et Mara	Wm. Ritchie	3 do	A cheval	2	3	5	0
Beaverton et Mariposa	Benjamin Samis	3 do	Diligence	3	13	11	3
Beaverton et Pefferlaw	Joseph Sheppard	3 do	Non spécifié	3	3	2	6
Beaucour et Stanfold	Benjamin Rivard	3 do	do	2	13	0	0
Belford et Markham	Jacob Dafoe	3 do	A cheval	2	2	10	0
Bellamy's Mills et Perth	James Coulter	3 do	Non spécifié	2	12	10	0
Bellamy's Mills et Ramsay	James Coulter	3 do	do	2	5	0	0
Belleville et Hillier	Thomas Flagler	3 do	do	2	9	7	6
Belleville et Picton	Wm. H. Alexander	3 do	Diligence	3	18	0	0
Belleville et Stirling	Patrick Hughes	3 do	do	6	29	5	0
Belle Rivière et St. Columban	M. Phelan	3 do	Non spécifié	2	3	15	0
Belmont et London	Joseph Kanothane	6 semaines	do	2	6	7	1
Belmont e tNilestown	Thomas Swift	6 do	do	2	1	6	7
Belœil et St. Hilaire	François Charland	3 mois	do	6	2	10	0
Bentinck et Kincardine	C. Rays	3 do	do	1	14	15	0
Bentinck et Proton	George Armstrong	3 do	do	1	6	5	0
Berlin et Wellesley	William Brown	3 do	do	3	10	0	0
Berlin et Woolwich	Andrew Whiteman	3 do	do	3	7	10	0
Berthier, St. Cuthbert et St. Norbert	François Gagnon	3 do	do	2	5	15	0
Berthier et Ste. Elizabeth	Thérèse Lafortune	3 do	do	3	5	12	6
Berthier et Maskinongé	Casimir Gelinas	3 do	do	2	2	0	0
Berthier et Sorel	Michel Forcier	3 do	Traverse	7	10	0	0
Beverly et Whitefish	Alexander Ward	3 do	Non spécifié	2	5	0	0
Binbrook et Stoney Creek	Robert Pew	3 do	do	2	4	7	6
Bishop's Mills et North Augusta	James Wilcox	3 do	do	1	2	10	0
Black Rock et Fort Erie	Thomas Rainsford	2 do	Traverse	6	6	13	4
Blanshard et Stratford	Segar and Keily	3 do	Non spécifié	3	9	7	6
Bloomingdale et Fryburg	M. Moffat	3 do	do	3	1	5	0
Bobcaygeon et Downeyville	M. Lemaire	1 année	do	1	13	0	0
Bond Head et Tecumseth	Henry J. Fenton	.....	do	1 v.	0	2	6
Bongard's Corners et Stone Mills	John Bongard	3 mois	do	2	2	5	0
Bosanquet et Pine Hill	Edward Whitefield	3 do	do	2	3	0	0
Boston, Hartford et Waterford	John Burke	3 do	do	2	4	10	0
Bowmanville et Cæsarea	R. E. Welsh	3 do	do	2	8	2	6
Bradford et Cookstown	George Taylor	3 do	do	6	6	5	0
Bradford (*viâ* Mono Mills,) et Toronto	Do.	3 do	Diligence	3	64	15	0
Bradford et station de chemin de f.	George Douglas	3 do	Non spécifié	12	8	15	0
Branchton et Galt	Andrew Burnett	3 do	do	2	3	2	6
Brantford et Caledonia	George Babcock	2 do	do	3	12	10	0
Brantford et Newport	Thomas Knight	5 do	do	3	10	8	4
Brantford, Galt et Paris	George Babcock	3 do	Diligence	6	31	5	0
Do. do. do.	Richard Ellison	.....	do	1 v.	0	15	0
Brantford et dépôt de chemin de f.	George Babcock	1 do	Non spécifié	12	4	11	8
Brantford et Vienna	Do.	3 do	Diligence	6	112	10	0
Bridge North et Peterboro'	R. W. Shaw	3 do	Non spécifié	2	3	2	0
Brighton et Kingston	William Bowen	3 do	Diligence	6	93	15	0
Brighton et Peterboro'	W. H. Sandford	3 do	Non spécifié	3	47	10	0
Brockville et Morristown	W. H. Wilson	3 do	Traverse	6	3	2	6
Brockville et North Augusta	R. Stone	3 do	Non spécifié	3	8	15	0
Brockville et Perth	W. H. Wilson	3 do	Diligence	6	85	0	0
Brockville et Westport	Jacob Gallinger	3 do	Non spécifié	3	40	15	0
Brock et Wick	Nicholas Stiffers	3 do	do	2	3	15	0
Brome et West Brome	Peter Church	3 do	do	3	3	15	0
Brompton et Windsor Mills	S. A. Stevens	3 do	do	3	4	17	6

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 *mars* 1854.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Buckingham et Cumberland	G. G. Dunning	3 mois	Traverse	12	8	15	0
Buckingham et Dunnings	James Wilson	3 do	Non spécifié	6	8	15	0
Burford et Dereham	George Babcock	3 do	Diligence	6	42	10	0
Barford et Hamilton	Do.	6 semaines	do	6	36	13	4
Burritt's Rapids et Kemptville	Henry Hurd	3 mois	Non spécifié	3	8	5	0
Burritt's Rapids et Smith's Falls	James Armstrong	3 do	do	3	15	0	0
Buttonville, Unionville, Markham et Thornhill	William Morrison	3 do	do	2	6	2	6
Bytown et Carillon	Joseph Beauchamp	3 do	do	6	161	19	0
Bytown et McWhinnie's Corners	William Fleg	3 do	do	3	18	0	0
Bytown et Onslow	Robert Conroy	3 do	Voiture	3	40	0	0
Bytown et Perth	Edward Dowdall	3 do	do	6	74	17	6
Bytown et Prescott	Samuel Wilson	3 do	Diligence	6	75	0	0
Bytown et Templeton	James Hagen	3 do	Non spécifié	3	8	15	0
Bytown et Wakefield	Seth Catey	3 do	do	3	12	10	0
Cainsville et dépôt du che. de fer	Robert Short	3 do	do	12	8	5	0
Caledon et Erin	William Clark	3 do	Voiture	1	3	15	0
Calumet Island et Fort Coulonge	Louis Brisard	3 do	Non spécifié	1	3	15	0
Calumet Island et Portage du Fort	Do.	3 do	do	3	7	10	0
Camden Est and Tamworth	Samuel Hicks	3 do	do	2	5	17	6
Camden *viâ* Croydon et Tamworth	Do.	3 do	do	2	1	12	6
Campbellton et Métis	George Dickson	3 do	A pied	1	62	10	0
Campbellton et Percé	Archibald Kerr	3 do	Voiture	2	112	10	0
Canboro' et Chippawa	Dilly Coleman	2 do	Non spécifié	3	24	16	2
Canboro' et Ontario	Eli Bannister	3 do	do	1	9	7	6
Canboro', Port Robinson et Welland Port	John L. Decker	1 do	do	3	12	8	9
Canboro', station du ch. de f., et York	Andrew Williamson	1 do	do	6	6	5	0
Cannington et Eldon	E. S. Calkin	3 do	do	3	6	7	6
Cape Vincent et Kingston	George Mink	3 do	Traverse	6	14	7	6
Cape Vincent et Kingston	C. Briggs et Compagnie	.....	do	25 v.	12	10	0
Carillon et Lachine	J. H. Read	3 do	Non spécifié	3	31	13	9
Caradoc et Kilworth	Edward Mihell	3 do	do	2	8	5	0
Carlisle et Waterdown	Robert Irvine	3 do	do	2	3	15	0
Castleford et Hubbell's Falls	Edward Farrell	3 do	do	3	14	10	0
Castleford et Renfrew	Solomon Arnepel	.....	do	2 vo.	0	10	0
Castleford et Ross	Peter O'Neil	3 do	do	3	10	0	0
Castleton et Colborne	S. McDonald	3 do	do	2	2	18	6
Cayuga et Jarvis	C. W Shannon	3 do	do	2	6	17	6
Chambly et St. Hilaire	Amable Adam	3 do	do	6	16	5	0
Chambly et St. Jean	Fabien Lefebvre	3 do	do	3	15	0	0
Charleston et Farmersville	Jacob Gallinger	3 do	do	2	2	16	3
Chatham et Harwich	T. M. Taylor	3 do	do	1	3	2	6
Chatham et London	T. M. Taylor	6 semaines	Diligence	6	61	2	3
Chatham et Port Sarnia	Stephen Kinney	6 do	Non spécifié	3	15	16	8
Chatham, Station du che. de fer de	T. M. Taylor	2 mois	do	12	14	8	11
Chatham et St. Thomas	T. M. Taylor	3 do	Diligence	6	125	0	0
Chatham et Wallaceburg	Stephen Kinney	7 semaines	Non spécifié	3	7	4	5
Chatham et Windsor	T. M. Taylor	6 do	do	2	24	8	11
Cheltenham et Cooksville	Milton Davis	3 mois	Diligence	6	11	17	6
Chicoutimi et Murray Bay	Léon Goudreau	3 do	A pied	1	26	0	0
Chippawa, Fort Erie et Queenston	Michael Cavanagh	3 do	Diligence	6	56	5	0
Chippawa et Port Robinson	Matthew Donoghue	1 do	do	3	3	15	0
Churchville et Streetsville	Jabez Lewis	3 do	Non spécifié	6	8	18	1¼
Claremont et Pickering	Richard Taun	3 do	do	3	9	0	0
Clarence et Lochaber	Richard Woodley	3 do	Traverse	3	4	17	6
Clarence, Lochaber et Thurso	Richard Jones	3 do	Non spécifié	6	11	11	0
Clarenceville et Pike River	William G. Clark	3 do	do	6	12	10	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 mars 1854.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Clarendon et Clarendon Centre ..	Joseph Twa.....	3 mois	Non spécifié	2	2	6	10½
Clareview et Tamworth	Samuel Hicks.....	3 do	do	2	4	0	0
Coaticook et Drew's Mills.....	Amos K. Fox.....	3 do	do	1	3	2	6
Coaticook, Hereford et Stanstead .	George Thomas	3 do	Diligence	1 et 6	18	2	6
Coaticook et dépôt du chem. de fer	N. W. Nichols.....	3 do	Non spécifié	6	3	5	0
Cobden et Ross	Jason Gould	3 do	do	3	6	0	0
Cobden et Stafford.....	Robert Childerhose...	3 do	do	2	5	0	0
Cobourg et Gore's Landing	A. King.....	3 do	Diligence	2	5	0	0
Cobourg et Kingston.....	George Mink	3 do	do	7	168	15	0
Cobourg et Percy	John Fraser	3 do	Non spécifié	3	30	0	0
Cobourg et Port Hope	William Bletcher.....	3 do	Diligence	6	9	15	0
Cobourg et Toronto	William Weller.....	3 do	do	7	164	3	4
Coldwater et Medonte	James Shaw	3 do	Non spécifié	2	3	15	0
Collinville et Moore	John Butler.....	3 do	do	1	3	5	0
Cookshire et Robinson	Nathaniel Ebbs	3 do	do	4	6	5	0
Cookstown et Mono Mills.....	George Taylor	3 do	do	1	10	0	0
Cooksville et Port Credit.....	Robert Cotton	3 do	do	6	3	5	0
Coolige School House et South Bolton.....	A. M. Bullock.....	3 do	A cheval	2	3	5	0
Cornwall et St. Andrews.....	John MacLennan.....	3 do	Non spécifié	3	4	17	6
Coteau du Lac et Rigaud	Alexander Lalonde...	3 do	do	2	10	0	0
Côteau Landing et St. Polycarpe	Cyprien Gauthier	3 do	do	3	5	0	0
Covey Hill et Russelltown	William Barrett	3 do	do	3	2	10	0
Cowansville et Franklin	J. G. et W. G. Cowee .	3 do	Diligence	6	15	0	0
Cowansville et Granby	J. G. et W. G. Cowee .	3 do	do	6	17	10	0
Cowansville et Waterloo.....	Abraham Pickle.....	3 do	do	3	9	7	6
Cowansville et West Farnham ..	Abraham Pickle.....	3 do	do	3	11	17	6
Cumminsville et Nelson	William Campbell....	3 do	Non spécifié	2	2	16	3
Creemore Mills et Nottawasaga ..	Archibald Ferguson ..	3 do	do	2	6	10	0
Crowland et Port Robinson.....	Richard K. Elliot.....	1 do	do	3	2	9	7
Daillebout (*vid* St. Félix de Valois) et Ste. Elizabeth	Pierre Ribardi	3 do	do	3	9	7	6
Dalesville et La Chute.....	P. McArthur	3 do	do	2	2	10	0
Dalhousie Mills et St. Polycarpe .	Cyprien Gauthier.....	3 do	do	2	4	10	0
Daniel et St. Bruno	J. P. Paré.....	3 do	do	3	3	18	0
Danville et Richmond	L. Thomas..... ...	3 do	Diligence	6	13	13	0
Danville et Inverness	Antoine Vallée.....	3 do	Non spécifié	2	27	15	3
Danville et Wotton	David Harvey	6 do	do	1	5	0	0
Delhi et Rolph	E D Buchner	3 do	do	2	4	17	6
Delhi et Lyndock	John Mandeville.....	13½ do	do	2	7	17	9½
Derby Line et Stanstead	Olivier Durocher.....	3 do	do	6	6	5	0
Dickenson's Landing et Finch....	John Colborne	3 do	do	2	7	10	0
Dixon's Corners et Matilda	William Wood.....	6 do	do	2	5	0	0
Dorchester et Ingersoll	Edwin Doty	6 do	do	6	3	13	4
Douglas et Eganville	John Armstrong.....	3 do	do	2	4	10	0
Douglas et Renfrew	Henry Groves.....	3 do	do	2	5	0	0
Downeyville et Emily	A. English	3 do	Voiture	2	2	15	0
Drayton et Elora	Lewis Adams.....	3 do	A cheval	1	3	5	0
Drayton et Hollen.....	Lewis Adams..	3 do	do	1	1	5	0
Dresden et Mosa	Alexander Armstrong.	3 do	Non spécifié	2	16	5	0
Drummondville et Melbourne ...	Isaac Cutter	3 do	Diligence	6	35	0	0
Drummonville, La Baie et Trois-Rivers.....	Télesphore Vézina....	3 do	Non spécifié	2 et	37	10	0
Drummondville, Rivière David et Yamaska.....	Charles Ritchette.....	3 do	do	1 et 3	7	10	0
Dudswell et Sherbrooke.....	William Lothrop.....	3 do	do	1	6	5	0
Dundas et Jerseyville.....	William C Vansickle.	3 do	do	3	17	16	3
Dundas et Jerseyville.....	William C. Vansickle.		do	2 trs.	0	18	9

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 *mars* 1854.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Dundas et Millgrove	John Hunt	3 mois	Non spécifié	2	2	2	6
Dunville, Hamilton, Seneca et Simcoe	Milton Davis	2 do	Diligence	6	31	3	4
Dunville et Port Dover	William Pollock	3 do	do	3	7	10	0
Dunville et Port Maitland	Robert McNeal	19 jours	Non spécifié	3	3	3	4
Dunville et station du chemin de fer	Robert McNeal	1 mois	do	12	2	14	2
Dunville et St. Catherines	Dilly Coleman	2 mois	Diligence	6	50	0	0
Easton's Corners et Kilmarnock	Joseph Dilsbough	3 do	Non spécifié	3	2	10	0
East Frampton et St Claire	George A. Smyth	3 do	do	2	6	15	0
East Holland et Mono Mills	George Snider	3 do	do	1	32	10	0
Eaton et Hereford	Charles Strain	3 do	do	1	8	1	3
Eaton et Lennoxville	H. H. French	3 do	do	6	16	17	6
Eaton et Sawyerville	Charles Strain	3 do	do	1	1	1	3
Edmonton et Orangeville	Anthony Dougherty	3 do	do	3	13	0	0
Edmonton et Tullamore	James Huxtable	3 do	do	2	3	2	6
Elderslie et Ellesmere	Jacob Brooks	3 do	do	2	3	5	0
Elginburg et Storrington	Hugh Spring	3 do	do	3	8	15	6
Elginfield, London et St. Mary's	M. Segar	3 do	do	3	10	0	0
Elginfield et Williams	Colin McKenzie	3 do	do	2	6	10	0
Elizabethville et Perrytown	Charles Caldwell	3 do	do	2	3	5	0
Ennis et Plympton	Charles Little	3 do	do	1	3	15	0
Erin et Fergus	William Clarke	3 do	do	2	12	10	0
Erin, Oakville, Esquesing, Georgetown	Milton Davis	3 do	Diligence	2	23	15	0
Erin et Guelph	H. P. Thomson	3 do	Non spécifié	1	6	10	0
Errol et Port Sarnia	G. B. Swart	3 do	do	2	5	12	6
Euphrasia et Thornbury	William Fleming	3 do	do	1	2	5	6
Fenelon Falls et Lindsay	A. Umphrey	3 do	do	1	6	12	6
Fitzroy Harbor et Pakenham	John Kirby	3 do	do	3	11	17	6
Fort Erie et Port Colborne	William Robertson	2 do	do	3	5	11	8
Fort William et Pembroke	Aaron Sunzy	3 do	do	2	5	0	0
Fort William et Rapides des Joachims	Frederick Faries	3 do	do	1	7	10	0
Fox River et Gaspé Basin	Pierre Turodeau	3 do	A pied	1	3	15	0
Fox River et Ste. Anne des Monts	J. B. Sasseville	6 do	Non spécifié	1 15j	37	10	0
Frankford et Smithville	J. D. West	3 do	do	3	8	12	6
Franktown et Pakenham	Duncan Ferguson	3 do	do	6	41	0	0
Franktown et Smith's Falls	Patrick Tiernay	3 do	do	6	17	0	0
Fredericksburg et Napanee	Edward Howard	3 do	do	2	11	5	0
Frost Village et South Potton	Luther Baker	3 do	Diligence	3	12	10	0
Frost Village et Waterloo	Luther Baker	3 do	do	3	3	5	0
Fullarton et Mitchell	William Davis	3 do	Non spécifié	3	3	5	0
Galt et Goderich	F. Lowell	3 do	Diligence	6	40	2	6
Gaspé Basin et Grande Grève	John Salvador	3 do	A pied	1	4	0	0
Gaspé Basin et Percé	Abraham Paterson	3 do	Non spécifié	2	28	15	0
Gee's Ferry et Port Sarnia	Angus McDougal	7 semain.	do	2	21	19	9
Georgetown et Glenwilliams	William Alexander	3 mois	do	3	2	3	9
Georgetown et Toronto	R. Stevens	3 do	Diligence	6	11	5	0
Glen Morris et Cale's Inn	Robert Shiel	3 do	Non spécifié	3	4	17	6
Goderich et Kincardine	Malcolm Campbell	3 do	do	1	12	10	0
Do. do.	Malcolm Campbell	3 do	do	1	11	0	0
Goderich et London	M. Segar	3 do	Diligence	6	36	15	0
Goderich et Wawanosh	Hugh McMath	3 do	A pied	1	3	5	0
Goderich et Westfield	Ezekiah Helps	1 do	Non spécifié	1	2	0	0
Gormley's Corners et Richmond Hill	Joseph Miller	3 do	do	2	4	15	0
Gould et Robinson	Colin Noble	3 do	do	2	3	2	6
Gower Point et Westmeath	Francis Dickson	3 do	do	1	2	10	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 *mars* 1854.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Granby et St. Hyacinthe.....	Flavien Lachance.....	3 mois	Non spécifié	2	12	0	0
Green Point et Picton	W. H. Alexander.....	3 do	do	1	2	10	0
Grenville et Montréal.....	J. M. Davis.....	3 do	do	6	100	0	0
Grimsby et Ontario.....	John C. Kerr	3 do	do	3	14	12	6
Grimsby, Smithville et Wellandport	Ezra Harkness.....	3 do	Voiture	3	21	5	0
Grovesend et Salem	Stephen Moore	3 do	Non spécifié	2	2	2	0
Guelph et Hamilton.....	Hiram Weeks.....	3 do	Diligence	7	50	0	0
Guelph (*viâ* chemin de Brock), et Hamilton.....	John Beavis	3 do	do	7	23	15	0
Guelph, Fergus et Owen's Sound..	John Thorpe	3 do	do	3 & 6	62	10	0
Haldimand et Vernonville	John McPherson.....	2 do	Non spécifié	1	2	11	0
Hamilton et Mount Albion.....	William Cooke.....	3 do	do	3	4	17	6
Hamilton et Toronto..... / Holland Landing et Toronto ..	James Mink	Spécial.	Diligence	3 v.	11	15	0
Hamilton, St. Catherines et Toronto	Milton Davis	do	do	6	24	10	0
Hamilton et Sandwich	George Babcock.....	6 semaines	do	7	134	3	4
Hamilton et Simcoe	Milton Davis	1 mois	do	6	9	13	4
Hamilton et Toronto	George Taylor	3 do	do	7	95	15	0
Hamilton et chars du chemin de fer	M. W. Brown.....	3 do	Non spécifié	36	58	5	0
Hannon et Ryckman's Corners....	James Glover.....	1 do	do	2	1	1	8
Harwich et Morpeth	Thomas M. Taylor....	3 do	do	1	3	2	6
Hatley et Massawippi	Warren Page	3 do	do	3	6	5	0
Hawkesville et St. Jacobs.....	G. Hawk.....	3 do	do	2	3	15	0
Heck's Corners et Kemptville ...	Thomas Adams	3 do	do	6	11	5	0
Heck's Corners et South Mountain	Edward Morrow	3 do	do	1	1	17	6
Hemmingford et station du ch.de fer	Solomon Dufort	3 do	do	6	2	8	9
Holland Landing et stat. du c. de fer	Samuel Darton	3 do	do	12	3	2	6
Hopetown, Lanark et Middleton..	Mathew W. Stanley ..	3 do	do	2	3	0	0
Howick et North Georgetown....	Bazile Vannier	3 do	do	3	2	8	9
Hunterstown et Rivière du Loup	William Parker.....	3 do	do	3	6	5	0
Huntingdon et Manningville	John McNider.....	3 do	do	1	4	7	6
Huntingdon, La Guerre et Saint Anicet.....	Richard Higgins.....	3 do	do	3	9	0	0
Huntley et Swamp Tavern	Thomas Graham	3 do	do	3	12	10	0
Industrie et Kildare	N. Cornellier	3 do	do	3	5	0	0
Industrie et Ste Elizabeth.....	J. B. Melançon	3 do	do	3	5	12	6
Industrie et Lanoraie	François Bergeron....	3 do	do	3	5	15	0
Industrie et St. Paul d'Industrie ..	Hyacinthe Gravelle ..	3 do	do	3	2	8	9
Ingersoll et Nissouri	Edwin Doty	3 do	do	3	12	10	0
Ingersoll et station du chem. de fer	Edwin Doty	3 do	do	12	6	10	0
Ingersoll et Vienna	Edwin Doty	3 do	do	6	18	15	0
Innerkip et Woodstock	James Bell	3 do	do	1	1	17	6
Innisfil et station du chemin de fer	Benjamin Ross	3 do	do	3	10	0	0
Inverness et New Ireland	John Hough	3 do	Diligence	2	9	0	0
Iona et Port Talbot	John Decow	3 do	Non spécifié	2	2	17	6
Isle aux Noix et Stottsville	Daniel Stott, Junior ..	3 do	do	6	14	8	9
Isle Perrot et Ste. Anne du Bout de l'Isle	Napoléon Lagassé	3 do	do	2	3	15	0
Isle Verte et St. Eloi	L. A. Bertrand	3 do	do	2	3	15	0
Johnson's Corners et Sherrington..	Oliver Little	3 do	Voiture	3	3	15	0
Kamouraska et St. Paschal	Antoine Blondeau	3 do	Non spécifié	3	3	15	0
Kenyon et McDonald's Inn	D. Cattanach	3 do	do	2	2	5	0
Kincardine et Saugeen	John Urquhart	3 do	do	1	9	7	6
Kincardine (de-servant Inverhuron) et Saugeen	John Urquhart	3 do	do	1	1	11	3
King et station du chemin de fer..	Richard Telford	3 do	do	12	5	0	0
King et Nobleton	John Robinson	1 do	do	3	2	1	3

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 *mars* 1854.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaines.	Montant. £	s.	d.
King et Oakridges	Richard Telford	3 mois	Non spécifié	12	11	5	0
Kingston et Montréal	George Mink	Saison d'hi.	Diligence	6	1652	0	0
Kingston et Spike's Corners	C. J. Jordan	3 mois	Non spécifié	3	11	5	0
Kingston et Whitefish	C. Greenwood	3 do	do	2	18	15	0
Kirkwall et Rockton	Malcolm Campbell	3 do	do	2	1	11	3
Klineburg et Nobleton	John Robinson	2 do	do	3	2	1	3
Klineburg et station de chc. de fer	John Cook	.....	do	1 vo.	0	1	3
Klineburg et Toronto	John Haystead	3 do	Diligence	6	12	10	0
Knowlton et Pike River	Abram Pickle	3 do	do	6	24	18	9
Knowlton et Stanstead	Abram Pickle	3 do	do	3	18	15	0
L'Acadie et station de chemin de fer	Léon Mailloux	3 do	Non spécifié	6	6	10	0
La Baie et William Henry	Lucie Pelloquin	3 do	do	3	19	0	0
La Beauce et St. Bernard	Elzéar Landry	3 do	do	1	2	10	0
La Beauce et St. George	James Calway	3 do	do	2	12	10	0
La Beauce et St Sylvestre	Jean Bilodeau	3 do	do	1	3	15	0
Lachine, dépôt du chemin de fer de, et bureau de poste de Montréal	Joseph Chase	3 do	do	6	9	12	6
Lachute et Lakefield	George Rogers	3 do	do	1	1	10	0
Lachute et St. Andrews	Augustin Ladouceur	3 do	do	6	9	0	0
Lacolle et dépôt du chemin de fer	Stephen Ennis	3 do	do	12	4	16	3
Lambton, St. Francis et Tring	Rémi Bolduc	3 do	do	1et 2	10	0	0
Lanark et McDonald's Corners	Allan McLean	3 do	do	2	4	7	6
Lanark et Perth	Mathew W. Stanley	3 do	do	3	9	0	0
Lancaster et L'Orignal	P. O'Brien	3 do	Diligence	3	35	12	6
Lancaster et Martintown	James Dunlop	3 do	Non spécifié	3	6	0	0
L'Assomption et St. Jacques	Joseph Guilbault	3 do	do	3	10	0	0
L'Assomption et St. Roch l'Achigan	L Archambault	3 do	do	3	5	0	0
L'Assomption et St. Sulpice	A. Robillard	3 do	do	6	7	10	0
Laprairie et St. Philippe	Charles Leroi	3 do	do	2	3	12	6
Lawrenceville et North Stukely	Erastus Lawrence	3 do	do	1	1	1	3
Leeds et New Ireland	John Hough	3 do	do	1	5	0	0
Leeds et St. Nicholas	F. X. Bergeron	3 do	do	3	39	0	0
Lennoxville et station du ch. de fer	J. P. Cushing	3 do	do	12	6	5	0
Les Bergeronnes et Sault au Cochon	Sébastien Desbiens	3 do	A pied	1	9	15	0
Lewiston et Queenston	Chester Wadsworth	3 do	Non spécifié	6	6	0	0
Lindsay et Manvers	David Gairdner	1 do	do	1	1	3	0
Lindsay et Mariposa	Robert W Shaw	.....	do	2	5	0	0
Lindsay et Port Hope	Bletcher et frères	3 do	do	6	50	0	0
Lloydtown et Matchell's Corners	William Cook	3 do	Voiture	6	16	2	6
London et Port Sarnia	M. Segar	3 do	Diligence	6	11	15	0
London, Port Stanley et St. Thomas	M. Segar	3 do	do	6	2	10	0
London et station de chemin de fer	Nelson Perkins	3 do	Non spécifié	6	26	1	5
Longueuil et Montréal	P. Levine	3 do	do	7	11	0	0
Longueuil et St. Ours	André Ste. Marie	3 do	do	3	31	5	0
Long Island Locks. et Richmond	Samuel Stewart	3 do	do	1	4	0	0
L'Orignal et Pointe au Chêne	O. St. Julien	3 do	do	2	4	1	3
L'Orignal et Petite Nation	Charles Majore	3 do	do	3	14	12	6
McDonald's Corners et NorthLancaster	Donald McGillis	3 do	do	6	6	5	0
McDonald's Corners et St. Raphael	Donald McDonald	3 do	do	6	2	16	3
McGillivary et West McGillivary	Richard Waistell	3 do	do	1	2	10	0
Madoc et Stirling	R. Dimond	3 do	do	2	8	15	0
Manningville et St. Rémi	François Damarais	3 do	do	3	18	15	0
Manvers, Newcastle et Orono	David Gairdner	3 do	do	3	6	17	3

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 *mars* 1854.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine	Montant. £	s.	d.
March et South March	Nicholas Headly	3 mois	Non spécifié	3	5	0	0
Mariposa et Oshawa	William Thomas	3 do	do	3	19	15	0
Mariposa et Peterboro'	R. W. Shaw	3 do	do	3	31	0	0
Mariposa et Stouffville	Jacob Brooks	3 do	do	2	15	0	0
Mariposa (*via* Vroomanton,) et Stouffville	Jacob Brooks		do		0	12	6
Marmora et Stirling	John Fidlar	3 do	do	1	7	10	0
Marshville et Mainfleet Center Station	Andrew Maines	1 do	do	6	2	3	4
Mascouche et Terrebonne	P. Lauzon	3 do	do	3	3	10	0
Matane et Métis	Henry Page	3 do	do	2	12	10	0
Matane et Ste. Anne des Monts	Louis Roi	6 do	A pied	2	25	0	0
Medonte et Penetanguishene	Thomas Millikin	3 do	Non spécifié	2	3	5	0
Melancthon et Nottawasaga	E. Beachell	3 do	Voiture	1	2	7	6
Melbourne et North Ely	W. W. Bartlett	3 do	Non spécifié	1	3	5	0
Melbourne et Richmond	L. Thomas	3 do	do	12	6	5	0
Melbourne et dépôt du chemin de fer de Richmond	L. Thomas	3 do	do	12	4	16	3
Melbourne et Waterloo	Ernstus Lawrence	3 do	do	3	26	0	0
Melroseet Shannonville	E. H. Lewis	3 do	do	2	9	7	6
Merrickville et North Augusta	Andrew Crozier	3 do	do	3	7	10	0
Métis et Rivière du Loup	F. X. Boucher	3 do	Voiture	6	122	10	0
Milford et Picton	James Gilmour	3 do	Non spécifié	3	5	0	0
Millbank et Waterloo	William Rutherford	3 do	do	1	3	2	6
Millcreek et Newburg	P. S Timmerman	3 do	do	6	21	5	0
Montcalm et Rawdon	Thérèse Tremblay	3 do	do	3	3	15	0
Montreal et New Glasgow	John Morrison	3 do	do	3	22	0	0
Montreal et Ogdensburgh	George Parker	3 do	Chemin de fer	6	385	0	0
Montreal et Plattsburgh	Compagnie du ch de fer de Montréal et N. Y.	3 do	do	6	28	17	6
Montréal et Québec	Charles Hough	3 do	Charrette en été, sleigh en hiver	7	407	10	0
Montréal, Rouse's Point et St. Jean	Chemin de fer de Champlain et St. Laurent.	3 do	Chemin de fer	6	373	0	0
Morrisburg et North Williamsburg	Warner Castleman	3 do	Non spécifié	3	7	0	0
Murray Bay et Québec	Jean Gauthier	3 do	do	2	45	0	0
Napierville et St. Jacques Mineur	E. Bouchard	3 do	do	2	2	10	0
Napierville et Stottville	Augustin Fournier	3 do	do	6	12	16	3
Nelson et Waterdown	R. Lotteridge	3 do	do	6	7	10	0
New Aberdeen et New Dundee	F. G. Miller	3 do	do	2	1	12	6
Newboro' et Whitefish	Ira Mitchell	3 do	do	2	6	10	0
New Hamburg et Philipsburg	Christopher Doering	3 do	do	2	2	5	0
New Ireland et Sherbrooke	Rufus A. Hall	3 do	do	1	15	5	0
Newland et Newmarket	John Mainprize	3 do	do	1	3	2	6
Newmarket et Stouffville	Eli Sheffield	3 do	do	2	8	3	9
Newmarket et station du ch. de fer.	Patrick Dalton	3 do	do	24	2	10	0
Niagara et Youngstown	F. A. B. Clench	3 do	Traverse	3	3	15	0
Niagara et St. Catherines	Robert Warren	3 do	Non spécifié	6	25	0	0
Niagara et Ste. Catherine	Robert Warren	3 do	do	6	14	7	6
Niagara, Hamilton et Ste. Catherine	George E. Hamelin		Diligence	5 vs	28	2	6
Niagara et débar. du bat. à vapeur	James Elliott	3 do	Non spécifié	...	12	0	7½
Nicolet et Ste. Monique	Peter Comeau	3 do	do	3	4	3	4
North Augusta et Prescott	James Wilcox	3 do	do	1	4	5	0
North Gower et Richmond	Joel F. Eastman	3 do	do	3	6	0	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 *mars* 1853.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
North Pelham et Port Robinson ..	Paul Horton	1 mois	Non spécifié	3	4	2	11
North Pelham et St. Jean.	John McGlashen.....	2 do	do	3	5	0	0
North Port et Picton.....	Isaac Demmills	3 do	do	3	7	10	0
North Walsingham et Vienna ..	Ezra Cartright	.....	do	11 v.	2	15	0
North Williamsburg et Winchester	J. P. Fetterly.....	3 do	do	3	5	0	0
Oakland et Scotland	Peter Malcolm	3 do	do	3	3	15	0
Oakville, chemin d Omagh	William Henderson...	3 do	do	3	2	8	9
Oakville et quai du bateau à vap.	R. K. Chisholm	3 do	do	12	2	10	0
Oakville et Toronto	H. B. Thompson.....	Saison d'hiver.	Voiture	3	10	0	0
Ogdensburg et Prescott	J. Plumb.....	3 mois	Traverse	6	6	5	0
Onondaga et Tuscarora	William Wilson.....	1 do	Non spécifié	6	3	5	0
Onslow et Portage du Fort	Joseph Wyman	3 do	do	3	20	10	0
Osgoode et Russell	William Duncan.....	3 do	do	1	1	12	6
Osgoode et South Gloucester.....	Daniel Cameron.....	3 do	do	3	7	0	0
Otterville et Simcoe	George Babcock.....	3 do	Diligenee	3	21	5	0
Otterville et Woodstock.....	C. W. Robertson.....	3 do	do	6	17	10	0
Owen's Sound et Saugeen	W. A. Corbett	3 do	Non spécifié	2	23	15	0
Owen's Sound et Woodford	Thomas Elliott.....	3 do	Voiture	1	3	5	0
Pakenham et Swamp Tavern.....	Christopher Armstrong	3 do	Non spécifié	3	6	17	6
Pakenham et White Lake	John Paris	3 do	do	3	11	12	6
Paris et station du chemin de fer	Fordus Cowls.....	3 do	do	12	12	10	0
Paris et Wolverton.....	Fordus Cowls.....	3 do	do	2	3	3	9
Pembroke et South Westmeath ..	Aaron Sweezy.....	3 do	do	3	16	5	0
Penetanguishene et Sault Ste. Marie	Charles Thompson....	3 do	A pied	2	120	0	0
Penetanguishene et Sault Ste. Marie	Joseph Bergie.....	.....	do	1 v.	6	2	11
Percy et Stirling	A. L. Maybee.....	3 do	Voiture	3	26	5	0
Peterboro' et Port Hope.....	W. Bletcher et Bros ..	3 do	Diligence	6	11	17	6
Peterboro' et Warsaw	R. W. Shaw.....	3 do	Non spécifié	2	7	10	0
Petite Rivière et Baie St. Paul...	Michael McCarthy....	3 do	do	1	2	0	0
Philipsburg et Pigeon Hill	William Hitchcock	3 do	do	1	1	12	6
Philipsburg et St. Jean	A. L. Taylor.....	3 do	Diligence	6	36	5	0
Philipsburg et Swanton	Stiles Faxon	3 do	Non spécifié	6	2	6	10½
Pointe aux Trembles et Rivière des Prairies	Pierre Dubreuil.....	3 do	do	2	2	10	0
Pointe Claire et Ste. Geneviève..	François Lantier	3 do	do	3	3	5	0
Pointe Lévi et Pointe Platon	Augustin Baudette....	3 do	do	3	50	0	0
Pointe Lévi et Québec.....	Pierre Barras.....	3 do	Traverse	12	16	0	0
Pointe Platon et Trois-Rivières ..	A. Hamel et frères ...	3 do	Non spéeifié	3	34	7	6
Port Colborne et Port Robinson ..	William Robinson....	2 do	do	6	18	10	0
Port Colborne et St. Catherines...	Dilly Coleman	1 do	do	6	25	0	0
Port Credit et quai du bat. à vap.	Robert Cotton.....	2 semain.	do	12	0	10	0
Port Dalhousie et St. Catherines.	D. C. Haynes	3 mois	do	6	12	18	6
Port Huron et Port Sarnia	A. Davenport.....	3 do	Traveres	6	2	8	1
Port Maitland et stat. du ch. de fer.	Samuel Devine	10 jours	Non spécifié	6	2	0	0
Portneuf St. et Raymond	Louis Moreau.....	3 mois	do	1	4	17	6
Port Rowan et Rowan Mills	John A. Starns	3 do	do	6	5	0	0
Port Stanley et Vienna	Edwin Doty	3 do	do	2	12	10	0
Portage du Fort et Ross	Thomas Cary	3 do	do	3	6	5	0
Preston et Waterloo	F. Lowell	3 do	Diligence	6	9	7	6
Princeton et station du ch. de fer..	Thomas Ryall.....	3 do	Non spécifié	12	9	15	0
Québec et à l'entour de l'Ile d'Orléans	François Paradis.....	3 do	do	1	9	10	0
Québec et Rivière du Loup(en bas)	M. Marceau.....	3 do	Voiture	6	200	13	11
Québec, St. Isidore et Ste. Marie.	J. N. Chassé	3 do	Non spécifié	2et3	27	7	6
Québec et St. Raymond	Jacques Plamondon...	3 do	do	2	20	0	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 *mars* 1854.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant. £	s.	d.
Québec et Spencer Cove	Denis McGuire	3 mois	Non spécifié	12	11	11	0
Québec et Stoneham	N. Murphy	3 do	do	1	4	5	0
Queenston et débarc. du bat. à vap.	Joseph Wynn	3 do	do	7	4	16	3
Ramsay et West Huntley	Patrick Kennedy	3 do	A cheval	1	2	5	0
Rawdon et St. Alphonse	John Corcoran	3 do	Non spécifié	2	2	10	0
Rawdon et St. Jacques	George Harkness	3 do	Voiture	3	7	10	0
Reach et Uxbridge	Joseph Gould	3 do	Non spécifié	3	11	5	0
Renfrew et White Lake	Gabriel Ménard	3 do	do	3	13	15	0
Riceville et Vankleekhill	Alfred J. Chesser	3 do	do	1	3	17	6
Richmond, Est, et Sydenham Place	W. A. Macpherson	3 do	do	3	6	16	8
Richmond Hill et station du chemin de fer	F. Dally	3 do	do	12	6	4	10½
Rigaud et Vankleekhill	Benjamin D. Flynn	3 do	do	3	11	5	0
Rivière du Loup et St. Léon	J. Deguise	3 do	do	2	3	15	0
Rivière du Loup (en bas), ligne frontière du Nouveau-Brunswick	Thomas Jarvis	3 do	do	3	53	15	0
Rivière du Loup et Ste. Ursule	M. Magnand	12 do	do	2	10	0	0
Rockford et Villanova	John McLaren	2 semaines	do	2	0	11	3
Rosebank, St. George et dépôt du chemin de fer	William Glass	3 mois	do	3	15	0	0
Ross et Westmeath	William Collins	3 do	do	3	10	15	0
Roxton Falls et Shefford Mountain	John A. Savage	3 do	do	2	9	15	0
Rupert et station du chemin de fer	Joseph Gordon	3 do	do	12	3	10	0
Ste. Adèle et St. Jérôme	J. R. Demontigny	3 do	do	1	3	15	0
St. Alexandre et St. Paschal	Edouard Lévêque	3 do	do	3	10	0	0
Ste. Anne, Bout de l'Isle et St. Prosper	F. X. Laflèche	6 do	do	1	3	0	0
Ste. Anne La Pérade et St. Casimir	Antoine Germain	3 do	do	2	2	17	3
St. Antoine et St. Denis	Antoine St. Jacques	3 do	Traverse	12	1	15	0
St. Barnabé et St. Hyacinthe	Joseph Lapointe	3 do	Non spécifié	1	1	11	3
St. Benoit et St. Hermas	T. Marsil	.....	do	4	0	10	0
St. Benoit et St. Hermas	Jean Bte. Bertrand	.....	do	1	0	3	9
St. Benoit, St. Eustache et Ste. Scholastique	D. Mitchell	3 do	do	2	6	17	6
Ste. Catherine, C. O., et dépôt du chemin de fer	George Forbes	3 do	do	12	14	8	9
St. Charles et St. Marc	Antoine Desjardins	3 do	Traverse	6	2	10	0
St. Charles et St. Hilaire	Antoine Dussault	3 do	Non spécifié	6	15	0	0
St. Charles et William Henry	Alexis Crépeau	3 do	do	3	16	5	0
St. Charles et William Henry	Antoine Dussault	3 do	do	3	16	5	0
Ste. Claire et St Henri	E. H. Marceau	3 do	do	3	10	0	0
St. Damase et St. Hyacinthe	P. Morrissette	3 do	do	2	3	5	0
St Denis et St. Jude	François Bouvier	3 do	do	2	3	15	0
St. Didace et St. Gabriel Brandon.	Narcisse Neveux	3 do	do	1	1	10	0
St. Edouard et St. Rémi	F. Boyer	3 do	do	2	3	15	0
St. Esprit, Ste. Julienne et Leinster.	J. Bte. Goulet	3 do	do	1	1	5	0
St. Esprit, St. Roch et l'Achigan	Siméon Guion	3 do	do	1	1	5	0
St. François, St. Pierre et St. Raphael	Léandre Migneau	.....	do	1 tr.	0	12	3
St. George et les Lignes	James Calway	3 do	do	1	7	10	0
St. Gabriel, Brandon et St. Norbert	J. B. Magnant	3 do	do	2	4	10	0
St. Grégoire et Trois-Rivières	A. Buisson	3 do	do	3	4	15	0
St. Hilaire et St. Jean Baptiste	Amable Adam	3 do	do	3	7	10	0
St. Hyacinthe et Yamaska	Joseph Hébert	3 do	do	2	11	15	0
St. Hyacinthe et stat. du chc. de fer	Alexis Lamarche	3 do	do	12	4	16	3

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 *mars* 1854.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant.		
					£	s.	d.
St. Isidore et St. Rémi	J. B. Boyer	3 mois	Non spécifié	1	1	11	3
St. Jacob et Waterloo	G. Roy	3 do	do	2	5	0	0
St. Jérôme et Ste. Thérèse	F. B. Desrochers	3 do	do	3	8	15	0
St. Jean et West Farnham	Abraham Pickle	3 do	do	3	12	10	0
St. Martin et Ste. Thérèse	James Parke	3 do	do	3	6	5	0
St. Maurice et Trois-Rivières	François B. Duchesnay	3 do	do	2	5	0	0
St. Paul (Baie) et St. Urbain	Thomas Duperré	3 do	do	1	2	5	0
Ste. Philomène bureau de poste, et Ste Philomène bord de l'eau	Charles Maher	3 do	do	6	2	0	0
St. Sylvestre Est, et St. Sylvestre Ouest	George McCrea	3 do	do	1	1	5	0
St. Thomas et Vienna	Edwin Doty	3 do	do	6	25	0	0
Ste. Victoire et William Henry	Alexis Crépeau	3 do	do	3	2	12	0
Sault Ste. Marie et rive américaine	William Perrault	3 do	Traverse	1	1	11	3
Shakespeare et Wellesley	William Brown	3 do	Non spécifié	2	5	0	0
Sherbrooke et dépôt du che. de fer	E. Cheney	3 do	do	24	6	10	0
Sherbrooke et Stanstead	Warren Page	3 do	do	6	62	15	0
Silver Hill et Vittoria	William Gordon	1 do	do	1	0	13	4
Silver Hill et Walsingham	William Gordon	2 do	do	2	2	1	8
Simcoe et Windham Centre	J. W. Grierson	3 do	do	1	2	10	0
Sinclairville et York	James Boyd	2¼ do	do	1	2	15	7
Soraba et station du chemin de fer	T. B. Warner	3 do	do	6	1	10	0
South Elmsey et Smith's Falls	Ellis Wilson	3 do	do	3	5	0	0
Sombra et Wilksburg	Ebenezer Robson	3 do	A pied	1	2	8	9
Stoney Creek et station du ch. de fer	John Williamson	3 do	Non spécifié	12	12	10	0
Stouffville et Toronto	Jacob Brooks	3 do	Diligence	6	20	0	0
Stratford et Woodstock	C. W. Robertson	3 do	Non spécifié	6	25	0	0
Pont suspendu, dépôt du grand ch. de fer occidental et New York	G. McMicken	3 do	do	7 pr. jour	31	5	0
Pont suspendu et Windsor	Compagnie du grd. che. de fer occidental	.....	Chemin de fer	77 v.	521	0	0
Thorold et station du chemin de fer	Robert Hutchieson	3 do	Non spécifié	12	9	16	3
Thornhill et station du che. de fer.	James Hugo	3 do	do	12	6	5	0
Toronto, Huron et station du chemin de fer	Mathew Scott	3 do	do	12	26	0	0
Toronto et Yorkville	H. B. Williams	3 do	Diligence	6	2	8	9
Tweed et West Huntingdon	James Downing	3 do	Non spécifié	2	11	5	0
Tyrconnel et Wallacetown	Hugh Gunn	3 do	do	3	4	2	6
Villanova et Waterford	John McLaren	3 do	do	2	2	0	0
Waterville et station du che. de fer	H. McDougall	3 do	do	12	2	10	0
Wellington Square et quai du bateau à vapeur	Hiram Smith	3 do	do	6	2	10	0
Wilmot et Wolverton	John Hays	3 do	do	2	7	0	0
Woodstock et station du ch. de fer	Daniel Quinton	11 semaines	do	24	9	15	0
Woodstock et station du ch. de fer	Daniel Quinton	2 do	do	24	2	5	10
Montréal	A. Lamarche, pour traverser les malles et le conducteur de Montréal à Longueuil, durant la débâcle des glaces	.....	.....	....	8	15	0
Montréal	T. Lecompte, frais d'un messager spécial de Montréal à Québec, pour transporter une malle anglaise	.....	.....	....	4	0	0

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 *mars* 1854.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine.	Montant.
					£ s. d.
Montréal	T. Lecompte, frais de tenir un homme au Bout de l'Isle pour effectuer le passage de la malle, pendant la débâcle de la glace				1 10 0
Porté à la récapitulation à la fin du rapport No. 2—Total				£	11148 2 8

TRANSPORT DE LA MALLE PAR BATEAUX A VAPEUR.

Bronte et Oakville	T. H. Thompson		Par bateaux à vapeur.	54 à 85s. c. 41 à £3 c.	5 2 6
Hamilton, Toronto et Wellington Square	Milton Davis		do	23 à 50s. c. 28 6d. c.	152 0 0
Montréal et Québec	Tate, Frères et Cie		do	1	1 5 0
Queenston et Toronto	Heron et Dick		do	68 à £3 c.	204 0 0
Porté à la récapitulation à la fin du rapport No. 2—Total				£	362 7 8

TRIMESTRES EN ARRIERE.

Abbott's Corners et Frelighsburg	H. H. Smith	11 semaines	Non spécifié	1	1 3 3
Abbott's Corners et Frelighsburg	H. H. Smith	3 mois	do	1	1 5 0
Abbott's Corners et Frelighsburg	H. H. Smith	3 do	do	1	1 5 0
Abbott's Corners et Frelighsburg	H. H. Smith	3 do	do	1	1 5 0
Adamsville et Weston	Christopher Lindsay	1 do	do	1	0 6 3
Adjala et Athlone	John Hart	3 do	do	1	2 0 0
Bradford et Toronto	George Taylor	3 do	Diligence	3	12 10 0
Carlisle et Waterdown	Robert Irvine	3 do	Non spécifié	2	2 10 0
Chatham et Wallaceburg	Stephen Kinney	1 do	do	3	4 3 4
Creemore Mills et Nottawasaga	Archibald Ferguson		do	18 v.	4 10 0
Fitzroy Harbor et Pakenham	John Kirby	3 mois	do	3	2 2 6
Goderich et Wawanosh	Hugh McMath	3 do	do	1	1 5 0
Hatley et Massawippi	Warren Paige	12 do	do	3	25 0 0
Hatley et Massawippi	Warren Paige	12 do	do	3	24 13 1
Hatley et Massawippi	Warren Paige	3 do	do	3	6 5 0
Industry et Lanoraie	François Bergeron	6 semaines	do	3	2 13 9
Industry, Lanoraie et St Thomas	C. W. H. Janneton	5½ mois	do	6	5 0 0
Industry et Montcalm	J. H. Dorion	5½ do	do	3	2 10 0
Industry et St. Paul d'Industrie	H. Gravelle	3 do	do	3	2 8 9
Lemonville et Stouffville	Jacob Brooks	2 do	do	1	1 5 0
Lemonville et Stouffville	Jacob Brooks	3 do	do	1	1 17 6
Lemonville et Stouffville	Jacob Brooks	1 do	do	1	0 12 6
Lennoxville et Waterville	Warren Paige	12 do	do		26 7 2
Montréal et Ogdensburg	George Parker	5½ semaines	Chemin de fer	6	160 0 0
Niagara et Ste Catherine	Robert Warren	3 mois	Diligence	12	19 17 1

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—Détail des sommes payées, etc.—(*Continuation.*)

Trimestre expiré le 31 *mars* 1854.

Nom de la route.	Nom de l'entrepreneur ou partie recevant paiement.	Période.	Mode de transport.	No. de voyages par semaine	Montant. £	s.	d
Orillia et Penetanguishene	John Harvey	.....	Non spécifié	1 v.	1	15	0
Otterville et Woodstock	C. W. Robertson	3 mois	do	6	17	10	9
Queenston et débarc. de bat. à vap.	Joseph Wynn.... ...	10 do	do	....	24	0	6
Ste. Adèle et St. Jérôme.....	J. R. Demontigny	3 do	do	1	3	15	0
Sherbrooke et Stanstead	Warren Page	1 do	Diligence	6	21	2	10
Sherbrooke et Stanstead	Warren Page	3 do	do	6	59	5	4
Sherbrooke et Stanstead	Warren Page	3 do	do	6	62	15	0
Sherbrooke et Stanstead	Warren Page	3 do	do	6	62	15	0
Sherbrooke et Stanstead	Warren Page	3 do	do	6	62	15	0
Soraba et station de chemin de fer	Seth B. Warner.. ...	3 do	Non spécifié	6	1	10	0
Stratford et Woodstock	C. W. Robertson.....	3 do	do	6	25	0	0
Toronto, Huron et station de chemin de fer de Simcoe	Mathew Scott.....	10 jours	do	6	1	11	6
Toronto, Huron et station de chemin de fer de Simcoe.....	Mathew Scott.....	3 mois	do	12	26	0	0
Toronto, Huron et station de chemin de fer de Simcoe.....	Mathew Scott.....	3 do	do	12	26	0	0
Wellington Square et débarcad. de bateaux à vapeur.....	Hiram Smith	3 do	do	6	2	10	0
Wilmot et Wolverton	John Hays	3 do	do	2	7	0	0
Traverse des malles au Bout de l'île	A. C. Deschamps	3 do	Traverse	....	6	13	4
Traverse des malles au Bout de l'île	A. C. Deschamps	3 do	do	....	6	13	4
Porté à la récapitulation à la fin du rapport No. 2—Total..... £					733	6	4

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—(*Continuation.*)

RAPPORT indiquant en détail tous les deniers payés pour sacs de malles faits et réparés, serrures de malles, etc., durant l'année expirée le 31 mars 1854.

Trimestre expiré le 30 mars 1854.

Nom des ouvriers.	Détail des comptes.	Montant. £	s.	d.
R. Dean	Faire des sacs de la malle	254	10	2
R. Dean	Do do	217	10	0
R. Morris	Faire et réparer des sacs de la malle	51	18	2
R. Campbell	Do do	21	19	0
Piper et frères	Etiquettes pour sacs de malle	7	10	5
Samuel Heakes	Sacs de la malle en toile	4	4	0
M. Davis	Transporter les sacs de la malle depuis Hamilton jusqu'à Toronto	1	0	0
Charles Robertson	Russia Sheeting pour sacs de la malle	0	16	6
Andrew Dunlop	Réparer un sac de la malle	0	3	1½
J. Brownett	Do do	0	3	1½
J. T. Dutcher	Do do	0	10	0
C. Gauthier	Do do	0	2	0
A. Norton	Do do	0	3	6
Field et Davidson	Faire et réparer les sacs de la malle	10	6	3
G. Welford	Réparer un sac de la malle	0	1	10½
E. Sims	Do do	0	2	6
B. Bellamy	Do do	0	1	10½
Charles Hale	Do do	0	6	3
Luke Wallis	Do do	0	7	6
E. Murphy	Do do	0	3	9
Maître de poste, Sombra	Un sac de malle en toile	0	1	6
T. Stoney	Réparer les sacs de la malle	0	3	0
William Carswell	Do do	0	1	3
E. Haughton	Do do	0	5	0
M. Mackenzie	Do do	0	0	7½
C. Carryer	Do do	0	10	0
Mattre de poste, Windham Centre	Do do	0	1	10½
Donald Campbell	Do trimestre expiré le 31 déc. 1853	8	17	2
	Porté à la récapitulation à la fin du rapport No. 2—Total.....£	582	0	5

Digitized by Google

RAPPORT No. 2.—(*Conclusion.*)

Année expirée le 31 *mars* 1854.

RÉCAPITULATION.	£ s. d.	£ s. d.
Trans. des malles par terre, trim. expiré le 30 juin 1853..£7706 13 5		
Do do trimestres en arrière..... 223 6 9	7930 0 2	
Do do trim. expiré le 30 sept. 1853.. 7201 12 0		
Do do trimestres en arrière..... 42 4 1	7243 16 1	
Do do trim. expiré le 31 déc. 1853.. 8182 4 1		
Do do trimestres en arrière..... 174 5 8	8356 9 9	
Do do trim. expiré le 31 mars 1854..11148 2 8		
Do do trimestres en arrière..... 733 6 4	11881 9 0	
		35411 15 0
Transport des malles par bat. à vapeur, trimestre expiré le 30 juin 1853	4232 3 6	
Do do do 30 sept. 1853	5058 10 0	
Do do do 31 déc. 1853	3986 18 0	
Do do do 31 mars 1854	362 7 6	
		13639 19 0
Pour faire et réparer les sacs de la malle, serrures de malle, etc., trimestre expiré le 30 juin 1853.....	22 2 10	
Pour faire et réparer les sacs de la malle, serrures de malle, etc., trimestre expiré le 30 septembre 1853.....	59 17 9	
Pour faire et réparer les sacs de la malle, serrures de malle, etc., trimestre expiré le 31 décembre 1853.....	407 13 3	
Pour faire et réparer les sacs de la malle, serrures de malle, etc., trimestre expiré le 31 mars 1854.....	582 0 5	
		1071 14 8
Année expirée le 31 mars 1854.....	..... £	50123 8 8

MALCOLM CAMERON,
Ci-devant maître général des postes.

E. J. KING,
Comptable.

Digitized by Google

RAPPORT No. 8.

RAPPORT détaillé de toutes les dépenses pour salaires et commissions, indiquant dans chaque cas le nom des personnes, le service ou le devoir rempli, et le montant payé pour l'année expirée le 31 mars 1854.

NOM.	SERVICE OU DEVOIR REMPLI.	MONTANT. £ s. d.
Département du bureau de poste.		
W. H. Griffin	Secrétaire	400 0 0
G. E. Griffin	Premier commis	350 0 0
E. F. King	2e commis	211 16 0
C. R. Griffin	3e commis	175 10 3
D. Lawson	4e commis	62 8 2
H. Weatherley	5e commis	57 8 7
T. S. Stayner	Ci-devant 2e commis	125 0 0
E. J. King	Comptable	375 0 0
John Ashworth	Premier commis	225 0 0
R. M. Julyan	2e commis	177 10 0
E. C. Hayden	3e commis	177 10 0
John Davison	4e commis	179 17 3
Jos. T. McCuaig	5e commis	177 10 0
D. M. Wright	6e commis	156 5 0
R. Oliver	7e commis	14 11 8
John McInnis	8e commis	53 5 3
Smith Allen	Messager	75 0 0
Richard Picket	Visiteur des bureaux de poste	39 3 4
J. Audette	Commis temporaire	32 0 0
E. S. Freer	Inspecteur, C. E.	350 0 0
C. W. Hayden	Commis	136 5 0
John Dewe	Inspecteur, C. O.	400 0 0
H. W. Jackson	Commis	83 6 8
John Perkins	Commis	150 0 0
J. T. Medworth	Commis	75 0 0
A. J. Orr	Ci-devant commis	33 6 8
H. A. Wicksteed	Inspecteur, C. C.	350 0 0
D. Smith	Commis	84 3 4
J. Goff	Commis	12 10 0
Bureau de poste, Québec.		
John Sewell	Maître de poste	400 0 0
D. Logie	Premier commis	150 0 0
R. G. Patton	2e commis	159 11 8
F. M. Becot	3e commis	127 14 2
P. Venner	4e commis	113 6 8
F. Valois	5e commis	107 2 6
P. Gingras	6e commis	81 13 4
John Brophey	7e commis	50 0 0
J. Labranche	8e commis	52 17 0
John McMahon	9e commis	50 0 0
R. Glover	Commis de guichet	140 12 6
J. O. Brunet	1er porteur de lettres	124 7 6
J. Bouchard	2e do	105 0 0
S. Johnston	3e do	54 4 3
Tim Daly	Messager	71 12 6
F. Casault	Ci-devant 4e commis	16 13 4
D. Dubé	Ci-devant 5e commis	33 6 8
J. Audette	Commis temporaire	44 13 4
Bureau de poste, Montréal.		
A. Larocque	Maître de poste *pro tempore*	400 0 0
P. M. Cooper	1er commis	193 15 0
George Laughlin	2e commis	168 15 0
B. McEvenue	3e commis	158 10 4
J. Simpson	Commis des lettres d'argent	143 15 0
M. Emery	4e commis	118 15 0
H. Huddell	5e commis	118 15 0
M. Simpson	6e commis	86 5 0

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Nom.	Service ou devoir rempli	Montant. £ s. d.
U. Benoit	7e commis	87 10 0
J. McKeon	8e commis	60 0 0
Alexander Robertson	9e commis	60 0 0
H. Lacroix	Assistant commis de guichet	13 6 8
Louis Roy	Commis chargé d'assortir les lettres	9 8 8
M. Murphy	1er porteur de lettres	128 15 0
P. Poitevin	2e do	110 0 0
P. Reilly	3e do	50 0 0
J. S. Drew	4e do	37 10 0
A. Auger	5e do	25 0 0
J. Mullen	Messager	61 9 2
R. Oliver	Ci-devant 3e commis (transféré au D. des P.)	154 3 4
J. C. Lilly	Do 6e do	18 15 0
A. St. Jean	Do 7e do	63 15 11
H. B. Ste. Marie	Do 8e do	22 18 4
Bureau de poste, Kingston.		
R. Deacon	Maître de poste	400 0 0
D. Delany	1er commis	152 10 0
Alexander Magurn	2e commis	128 15 0
John Comerford	3e commis	115 12 6
James Farrell	1er porteur de lettres	75 0 0
Jas. Freil	2e do	60 0 0
Bureau de poste, Toronto.		
Joseph Lesslie	Maître de poste	400 0 0
Mathew Sweetman	1er commis	162 10 0
W. H. Pearson	2e commis	137 10 0
R. C. Backas	3e commis	125 12 6
H. A. Johnston	4e commis	125 12 6
J. H. Davis	5e commis	100 0 0
J. Carruthers	6e commis	100 0 0
Dan. Eastwood	7e commis	110 0 0
A. Fenwick	8e commis	48 19 2
George H. Backas	9e commis	12 2 10½
John McCloskey	1er porteur de lettres	103 2 6
A. McCarthy	2e do	56 5 0
William Fenwick	Messager	65 0 0
C. Walsh	Ci-devant 1er commis	37 10 0
Bureau de poste, Hamilton		
Edmund Ritchie	Maître de poste	400 0 0
F. E. Ritchie	1er commis	156 5 0
Charles Howard	2e commis	128 15 0
A. Crisp	3e commis	128 15 0
J. C. Ritchie	4e commis	103 2 6
J. B. Egar	5e commis	78 15 0
H. Egar	6e commis	20 0 0
H. G. Ritchie	Commis temporaire	37 10 0
Conducteurs de la malle.		
John McNamee	Conducteur de la malle anglaise	168 15 0
Martin Malone	Do do	168 15 0
A. Drysdale	Conducteurs de la malle	105 1 3
Frs. Stewart	Do do	77 2 1
A. Pennock	Do do	50 0 0
R. McGillivray	Do do	120 15 7
J. E. Davis	Do do	52 15 8
R. Anstey	Do do	20 16 8
A. Martin	Do do	31 11 7
William Beemer	Do do	33 6 8
P. Purdon	Do do	6 13 4
G. Snoad	Do do	10 8 4
J. B. Dowling	Do do	82 17 9
Thomas Doody	Do do	95 0 0

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Nom.	Service ou devoir rempli.	Montant.
		£ s. d.
T. O. Butler	Conducteur de la malle	87 1 2
E. Burritt	Do do	25 19 6
Joseph Goff	Do do	25 0 0
J. T. Medworth	Do do	6 13 4
W. Allan	Do do	60 0 0
C. H. Lassiseraie	Do do	21 17 9
J. Murphy	Do do	2 0 0
P. Madden	Do do	8 0 7
F. A. Carell	Do do	5 0 0
P. G. Chrysler	Do do	2 10 0
A. Carruthers	Do do	75 0 0
Trimestre en arrière.		
Bureau de poste, Toronto		
Charles Berczy	Ci-devant M. de P., mois expiré le 5 mai 1852	100 0 0
L. Lawless	1er commis do do do	12 10 0
C. Walsh	2e commis do do do	10 8 4
W. H. Pearson	3e commis do do do	8 6 8
R. C. Backas	4e commis do do do	6 5 0
H. A. Johnson	5e commis do do do	6 5 0
J. H. Davis	6e commis do do do	6 5 0
J. Carruthers	7e commis do do do	3 18 1
John McCloskey	Porteur de lettres do do do	2 10 0
	Porté à la fin du rapport No 3—Total..... £	18981 18 10½

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—(*Continuation.*)

Rapport détaillé de toutes les dépenses pour salaires et commissions, indiquant dans chaque cas le nom des personnes, le service ou devoir rempli et le mon tant payé, pour l'année expirée le 31 mars 1854.

Bureau.	Nom.		Montant.		
			£	s.	d.
Abbots Corners	Maître de poste		1	5	11
Abbottsford	do		12	7	6½
Abercorn	do		0	11	11
Aberfoyle	do		12	8	7½
Acton	do		16	7	6
Actonvale	do	Comptes non reçu	0	0	0
Adamsburg	do		1	17	5½
Adamsville	do		2	1	3
Addison	do		10	6	11½
Adelaide	do		16	1	8
Adjala	do		7	4	11
Admaston	do		3	7	0
Adolphustown	do		10	12	2
Albert Town	do		0	19	3½
Albion	do		28	2	1
Aldboro	do		13	2	4½
Alexandria	do		11	12	3½
Allanburg	do		9	13	8
Allan's Corners	do		6	0	9½
Allanville	do		8	9	10½
Allisonville	do		2	2	10½
Allumettes, Ile des	do		4	8	3½
Alnwick	do		7	14	11
Alton	do		0	4	0
Altona	do		1	11	8
Ameliasburg	do		5	9	6½
Amherstburg	do		69	11	4½
Amherst Island	do		10	13	4½
Amiens	do		10	5	9½
Ancaster	do		0	0	0
Argyle	do		0	0	0
Arnprior	do		4	11	10½
Arran	do		1	13	11
Artemesia	do		2	18	7
Arthabaska	do		3	2	1
Arthur	do		6	13	9
Arva	do		7	15	4
Ashburn	do		4	11	8½
Ashfield	do	Comptes non reçu	0	0	0
Ashgrove	do		4	8	1
Ashton	do		6	19	5½
Asphodel	do		7	11	8
Atherly	do		4	11	7
Athlone	do		1	4	3½
Athol	do		5	9	10
Auburn	do		0	8	9
Aultsville (ci-devant Osnabruck)	do		7	1	10
Aurora	do		19	9	7
Aylmer, Est	do		80	16	8
Aylmer, Ouest	do		36	14	7½
Ayr	do		38	17	10½
Baby's Point	do		1	2	11½
Babyville	do		1	11	2
Bagot	do		6	5	1

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Montant. £	s.	d.
Bagotville	Maitre de poste	0	3	10
Ballinafad	do	4	9	0½
Balmoral	do	2	9	4½
Baltimore	do	9	2	6
Barnston	do	13	13	5
Barrie	do	131	14	8
Bath	do	29	7	11½
Batiscan	do	5	19	1
Batiscan, Pont de	do	13	11	4
Bayfield	do	20	17	4½
Bayham	do	17	8	3
Beachville	do	22	19	11
Beamsville	do	34	6	8½
Beauharnois	do	30	16	6½
Beaumont	do	2	2	9½
Beaverton	do	22	12	5½
Bécancour	do	11	15	11½
Bedford	do	14	19	8½
Belford	do	5	10	4½
Belfountain	do	0	11	6½
Bellamy's Mills	do	6	15	10½
Belleville	do	259	14	0½
Bell's Corners	do	8	8	5½
Belmont	do	6	4	10½
Belœil	do	7	12	9½
Bennie's Corners	do	1	3	7½
Bentinck	do	23	6	0½
Berlin	do	54	14	11½
Berthier (en bas)	do	3	14	4
Berthier (en haut)	do	77	15	5
Bervie	do	0	7	4
Beverley	do	10	3	5
Bic	do	11	7	0
Binbrook	do	10	6	1½
Birmingham	do	1	3	4½
Bishop's Mills	do	1	2	1½
Blandford	do	0	9	2
Bloomfield	do	11	13	4½
Bloomsburg	do	1	4	3½
Bobcaygeon	do	1	13	7½
Bond Head	do	16	0	0½
Bongard's Corners	do	3	9	4½
Bosanquet	do	12	2	1½
Boston	do	5	8	1½
Boucherville	do	6	2	8½
Bourg Louis	do	0	8	2
Bowmanville	do	101	6	10
Bradford	do	46	10	4½
Brampton	do	51	0	10
Branchton	do	3	16	0½
Brant	do	5	4	0½
Brantford	do	303	5	4½
Brewer's Mills	do	2	19	0½
Brewsters	do	0	12	8
Bridgenorth	do	0	9	11
Bridge Port	do	7	4	8½
Bridgewater	do	3	13	1½
Brighton	do	98	11	5
Bristol	do	6	2	5½

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Montant. £	s.	d.
Brittannia Mills	Maître de poste	1	7	11½
Brock	do	4	11	7
Brockville	do	256	10	2½
Brome	do	14	17	1
Brompton	do	2	10	3
Bronte	do	15	18	2½
Brooke	do	3	18	8½
Brooklin	do	33	0	2½
Brougham	do	12	5	5½
Broughton	do	0	11	4
Brown's Corners	do	1	17	5
Bruce	do	2	8	9
Brucefield	do	13	0	11
Bruce, Mines de	do	15	17	2½
Buckingham	do	20	7	9½
Burford	do	62	4	11
Burgessville	do	4	11	0
Burnstown	do	11	6	6½
Burritt's Rapids	do	15	19	11
Buttonville	do	6	8	11
Buxton	do	6	8	8
Bytown	do	341	1	5½
Cacona	do	7	6	7
Cæsarea	do	1	3	8½
Cainsville	do	5	10	8
Caistor	do	4	3	1½
Caistorville	do	2	16	3
Caledon	do	6	3	5
Caledon Est	do	4	6	8½
Caledonia Flats	do	0	15	8½
Caledonia Springs	do	3	2	11
Calumet, Ile au	do	5	19	11½
Cambray	do	1	7	4
Camden Est	do	18	2	2½
Campbellford	do	15	8	5
Campbell's Cross	do	7	18	1
Campbellville	do	3	10	6½
Canboro	do	14	9	1½
Canestoga	do	5	2	6½
Canning	do	7	5	10
Cannington	do	10	9	10
Cap Chat (sub office)	do	0	0	0
Cape Cove	do	2	11	8
Cape Rich	do	0	14	10
Cap St. Ignace	do	1	17	2
Cap Santé	do	7	7	11½
Carillon	do	15	5	7
Carleton (B. C.)	do	28	0	4
Carleton Place	do	26	8	5½
Carlisle	do	4	7	1½
Carlow	do	0	16	4½
Carradoc	do	3	3	6½
Carron Brook	do	0	19	6½
Cartwright	do	9	6	0
Castleford	do	5	9	0
Castleton	do	6	2	5½
Caughnawaga	do	25	17	8
Cavagnol	do	7	17	3
Cavan	do	11	11	1

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Montant. £ s. d.
Cayuga	Maître de poste	43 14 1½
Cedars	do	6 13 7
Centre Augusta	do	0 15 11½
Centreville	do	10 2 0
Chambly	do	71 7 9
Champlain	do	6 7 10
Charlesbourg	do	0 2 1
Charleston	do	3 1 5½
Charleville	do	0 18 1½
Chateauguay	do	5 18 4½
Chateau Richer	do	8 2 0
Chatham Est	do	15 6 11½
Chatham Ouest	do	200 10 0
Chelsea	do	11 10 11½
Cheltenham	do	11 2 7½
Cherry Creek	do	4 4 0
Cherry Valley	do	3 5 8½
Chesterfield	do	8 18 5
Chicoutimi	do	12 11 10
Chippawa	do	73 7 9½
Churchville	do	13 1 6½
Clapham	do	1 4 7½
Claremont	do	7 12 1½
Clarence	do	6 1 7
Clarenceville	do	14 0 3
Clarendon Centre	do	5 5 2
Clareview	do	0 5 5½
Clarke	do	21 18 11
Clear Creek	do	2 1 6½
Clearville	do	16 16 1
Clifton House (Sub)	do	0 0 0
Clinton	do	25 7 0½
Coaticook	do	21 14 7
Cobden	do	4 14 5
Cobourg	do	298 18 7½
Colborne	do	51 19 11
Colchester	do	12 6 3½
Coldsprings	do	4 14 7
Coldwater	do	4 11 5
Colebrooke	do	6 9 9½
Coleraine	do	3 5 1½
Colinville	do	1 18 2
Collingwood	do	5 17 3½
Columbus	do	11 18 7
Comber	do	2 18 2
Comer's Mills	do	0 14 2½
Compton	do	32 0 9½
Consecon	do	21 5 4½
Contrecœur	do	3 12 5
Cookshire	do	8 6 5
Cookstown	do	12 4 9
Cooksville	do	41 3 2
Copetown	do	13 14 6
Cornwall	do	125 13 4½
Corunna	do	6 7 4
Coteau du Lac	do	13 12 4½
Coteau Landing	do	23 1 9
Covey Hill	do	2 15 4½
Cowansville	do	23 7 9

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires. etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Montant. £	s.	d.
Credit	Maître de poste	21	17	6½
Creek Bank	do	2	2	6½
Creemore Mills	do	3	8	5½
Crosby's Corners	do	4	8	8
Cross Hill	do	1	18	10
Cross Point	do	5	8	8
Crowland	do	7	0	7½
Croydon	do	1	7	9
Cumberland	do	14	2	7½
Cumminsville	do	7	12	2½
Daillebout	do	4	16	8
Dalesville	do	2	4	9
Dalhousie Mills	do	5	15	5½
Danville	do	58	12	2½
Dartford	do	2	9	11
Dawn Mills	do	4	0	1
Dealtown	do	3	5	1
Decewsville	do	5	19	11
Delaware	do	40	11	11½
Delhi	do	17	0	7½
Demorestville	do	13	6	3½
De Ramsay	do	1	2	8½
Dereham	do	30	11	6½
Derry Ouest	do	6	4	1
Deschambault	do	8	4	5
Devon	do	3	6	1
Dewittville	do	3	2	8
Dickenson's Landing	do	27	4	9
Dixon's Corners	do	3	12	0
Doon	do	7	14	7
Dorchester	do	6	17	1
Douglas	do	7	4	1
Douglastown	do	2	10	4
Downeyville	do	3	3	2½
Draytown	do	3	14	0
Dresden	do	10	5	7
Drew's Mills	do	0	6	9½
Drumbo	do	1	1	10½
Drummondville Est	do	18	3	6½
Drummondville Ouest	do	49	11	1½
Dudswell	do	4	7	0
Dunbarton	do	9	12	0
Dundas	do	160	19	9½
Dundee	do	12	1	1
Dunham	do	24	12	1
Dunn	do	2	8	6
Dunville	do	113	7	10
Durham	do	10	5	2½
East Clifton	do	0	10	4
East Farnham	do	5	4	0
East Frampton	do	2	0	5
East Glenelg	do	1	17	3
East Hawkesbury	do	3	0	0½
East Hereford	do	0	10	6½
East Holland	do	4	1	2
Easton's Corners	do	7	10	0
East Plympton	do	2	1	2½
East Williamsburg	do	13	8	2
Eaton	do	11	14	6

Digitized by Google

RAPPORT No. 8.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Montant. £	s.	d.
Eden Mills	Maître de poste	3	8	5½
Edmonton	do	5	11	4½
Edwardsburg	do	18	1	11½
Eganville	do	9	15	8
Ekfrid	do	16	13	4
Elderslie	do	4	17	7
Eldon	do	7	15	1½
Elgin	do	5	15	9½
Elginburg	do	1	14	3
Elginfield	do	7	18	4½
Elizabethville	do	0	16	1½
Ellesmere	do	2	8	11
Elmgrove	do	0	10	4
Elora	do	46	9	2½
Embro	do	21	2	2½
Emily	do	17	4	0½
Ennis	do	1	5	10½
Enniskillen	do	6	17	7½
Epsom	do	6	6	3½
Eramosa	do	2	12	5
Erin	do	13	12	4
Erinsville	do	0	16	10
Eroll	do	5	11	9
Escott	do	4	0	8
Esquesing	do	19	2	8
Etobicoke	do	30	7	4
Euphrasia	do	5	14	0
Everton	do	4	0	6½
Fairfield	do	0	14	6
Falkirk	do	5	12	10½
Farmersville	do	18	11	0½
Farnham Centre	do	4	0	2½
Fenelon Falls	do	2	14	9½
Fenwick	do	1	8	0½
Fergus	do	39	0	11
Ferguson's Falls	do	2	0	11½
Finch	do	5	19	0½
Fingal	do	21	12	10
Fitzroy Harbour	do	17	14	11
Flos	do	7	6	4
Forestville	do	2	12	3½
Fort Coulonge	do	1	1	1
Fort Erie	do	25	11	1
Fort William	do	8	5	0½
Fox River	do	0	11	7½
Frampton	do	6	15	6
Frankford	do	12	18	6½
Franktown	do	32	16	0½
Frankville	do	8	14	4½
Fredericksburg	do	10	4	0½
Frelighsburg	do	11	18	3½
French Village	do	4	3	4½
Friburg	do	3	17	6
Frost Village	do	10	9	5½
Fullarton	do	4	1	3
Fulton	do	1	9	4½
Galt	do	130	12	2½
Gananoque	do	59	3	0½
Garafraxa	do	4	5	10½

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Montant. £	s.	d.
Gaspé, Bassin de	Maitre de poste	14	17	7½
Gentilly	do	7	10	8
Georgetown	do	56	0	9
Georgeville	do	9	6	1½
Georgina	do	13	10	8½
Glanford	do	10	7	2½
Glenelg	do	1	14	4
Glen Morris	do	6	15	2
Glen William	do	4	19	7½
Goderich	do	108	19	11
Goodwood	do	1	3	3
Gore's Landing	do	8	13	6
Gormley's Corners	do	4	0	1
Gosfield	do	10	14	2½
Gould	do	3	15	10½
Gower Point	do	1	8	0½
Grahamsville	do	4	18	8½
Granby	do	33	17	0½
Grande Baie	do	5	12	6
Grande Grève	do	3	13	8½
Grande Ligne	do	2	14	8½
Grand River	do	2	3	3
Greenbush	do	3	18	1½
Greenock	do	2	3	7½
Green Point	do	1	12	4½
Greensville	do	3	4	7½
Greenwood	do	9	13	11
Grenville	do	28	11	0
Grimsby	do	55	19	8
Grondines	do	3	2	1½
Govesend	do	2	18	0½
Guelph	do	203	10	0½
Hagersville	do	9	7	10
Haldimand	do	43	10	8½
Halifax	do	2	18	6
Hall's Mills	do	3	2	0½
Ham	do	0	0	7½
Hamburg	do	1	11	6½
Hamilton	do Voir page 65	0	0	0
Hampton	do	11	11	1½
Hannon	do	0	1	0
Harlem	do	2	19	3
Hartford	do	3	0	7½
Harwich	do	1	1	6
Hastings	do	5	0	11
Hatley	do	15	19	4
Hawkesbury	do	36	6	2½
Hawkesville	do	6	17	6
Hay	do	17	11	5
Haysville	do	9	11	5
Heck's Corners	do	10	13	11½
Hemmingford	do	13	10	10½
Henderson's Corners	do	0	1	3
Henryville	do	16	14	10½
Herdman's Corners	do	2	6	8
Hereford	do	1	5	3
Highland Creek	do	8	3	1½
Hillier	do	12	13	4
Hillsboro	do	1	18	1½

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Montant. £ s. d.
Hillsburg	Maître de poste	3 4 0½
Hilton	do	2 5 4
Holland	do	1 3 2
Holland Landing	do	38 18 3
Hollen	do	4 5 9
Hope Town	do	1 5 1
Hornby	do	10 2 0
Horning's Mills	do	0 14 4½
Houghton	do	14 15 6
Howick	do	6 0 10
Hubbell's Falls	do	10 14 5½
Hull	do	7 18 1½
Humber	do	6 17 8½
Humberstone	do	12 4 10
Hunterstown	do	6 6 0
Huntingdon	do	40 15 10½
Huntingville	do	5 0 4
Huntley	do	3 17 0½
Indiana	do	18 1 4
Industry	do	14 7 9
Ingersoll	do	89 18 6
Innerkip	do	2 1 3½
Innisfil	do	6 14 0½
Inuisville	do	4 11 8
Inver Huron	do	0 9 0
Inverness	do	8 3 0
Iona	do	9 6 1
Isle aux Noix	do	5 15 6½
Isle Perrot	do	0 15 6½
Isle Verte	do	15 11 6
Jamestown	do	2 1 3½
Jarvis	do	14 9 2
Jersey River	do	0 9 3
Jerseyville	do	4 13 1
Johnson's Corners	do	1 6 4½
Johnson's Mills	do	1 0 0½
Jordan	do	26 10 4½
Kamouraska	do	19 15 2
Katesville	do	4 12 5½
Kemptville	do	54 1 2
Kennebec Line	do	0 7 10½
Kenyon	do	4 3 9
Keswick	do	5 9 0
Kettleby's Mills	do	4 3 5½
Kildare	do	3 15 6½
Kilnarnock	do	5 1 3
Kilworth	do	8 14 10½
Kincardine	do	15 4 0½
King	do	10 15 11½
Kingsey	do	4 16 1½
Kingsey Falls	do	5 1 8
Kingston	do	Voir page 65
Kingston Mills	do	0 16 0½
Kingsville	do	8 18 10
Kirkwall	do	5 8 5
Kitley	do	12 18 10
Klineburg	do	9 16 2
Knowlton	do	6 8 4
Knowlton Falls	do	1 3 2

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Fureau.	Nom.	Montant.		
		£.	s.	d.
La Beauce	Maître de poste	12	0	10½
La Baie	do	8	16	3
L'Acadie	do	5	2	7½
Lachine	do	33	14	2½
Lachute	do	23	4	10
Lacolle	do	18	17	7
Laguerre	do	2	5	11
Lakefield	do	1	2	1
Lake Temiscouata	do	3	11	7½
Lambton	do	1	18	10½
Lanark	do	20	2	11½
Lancaster	do	25	17	2½
Lanoraie	do	0	19	0
Lansdown	do	3	2	1½
Laprairie	do	38	10	10
L'Assomption	do	23	14	3½
Latta's Mills	do	0	18	9½
Lavaltrie	do	0	19	10
L'Avenir	do	4	14	3½
Laurenceville	do	4	0	4
Leavens	do	0	1	11½
Leeds	do	17	3	4
Le Foulon	do	1	2	4
Leith	do	2	14	0
Lemonville	do	2	13	0½
Lenox	do	0	15	5
Lenoxville	do	32	5	3
Les Bergeronnes	do	0	8	2½
Les Eboulements	do	4	13	1
Les Escoumains	do	1	1	1
Lifford	do	0	3	9
Lindsay	do	26	19	5
L'Islet	do	22	3	0
Litchfield	do	1	9	6½
Little Rideau	do	1	1	8
Lloydtown	do	41	0	6
Lobo	do	13	9	2½
Lochaber	do	2	18	3
Lochiel	do	5	16	1½
London	do	493	15	10
Long Island Locks	do	3	11	10½
Long Point	do	2	12	1
Longueuil	do	21	11	0
Lonsdale	do	3	8	7½
Lorette	do	2	6	5½
L'Orignal	do	39	15	5
Loskey	do	0	9	11
Lotbinière	do	7	4	7
Loughboro'	do	12	1	6
Louisville	do	20	13	6
Lower Ireland	do	2	3	3
Low	do	0	5	4
Lowville	do	5	10	0
Lyn	do	16	0	6
Lynden	do	4	0	6½
Lyndhurst	do	2	2	10
Lynedoek	do	2	8	11½
Lyons	do	0	0	0
McDonald's Corners	do	2	18	1

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Montant. £. s. d.
McGillivray	Maître de poste	14 10 10½
McKillop	do	35 12 4½
Madoc	do	15 16 5½
Mad River Mills	do	1 1 7
Magog	do	7 7 7
Maidstone	do	3 2 6½
Maitland	do	12 19 0½
Mallorytown	do	5 16 6
Manchester	do	5 1 8
Manitowaning	do	3 6 2½
Manningville	do	9 19 11
Manvers	do	10 11 11
Mara	do	1 6 0
March	do	5 18 11½
Mariposa	do	26 17 5
Markham	do	31 6 1½
Marlow	do	0 7 4
Marmora	do	4 18 3½
Marshville	do	9 6 7
Martintown	do	18 10 11½
Marysville	do	1 14 3
Mascouche	do	6 12 1½
Maskinongé	do	21 10 3
Massawippi	do	8 16 7½
Matane	do	7 9 1½
Matilda	do	21 3 0
Mayfield	do	2 2 5
Medonte	do	2 3 9½
Melancthon	do	1 15 10
Melbourne	do	43 0 0
Melrose	do	3 7 4½
Melville	do	1 2 5
Merrickville	do	47 10 8
Merritsville	do	14 18 3½
Mersea	do	9 2 3½
Merton	do	12 9 3½
Métis	do	16 5 7½
Middleville	do	0 19 2½
Milford	do	10 14 11½
Millbank	do	4 16 3
Millbrook	do	21 12 10
Mill Creek	do	30 18 9½
Mille Vaches	do	0 10 10
Mill Grove	do	3 10 1½
Mill Haven	do	2 6 1½
Mill Point	do	11 8 9½
Milnesville	do	3 18 6½
Milton East	do	5 12 7½
Milton West	do	29 19 9½
Mitchell	do	34 8 6
Mowhawk	do	22 5 2
Moira	do	3 6 9
Mono Centre	do	2 4 7
Mono Mills	do	26 3 7
Montcalm	do	0 19 8
Mont Louis	do	0 15 8
Montreal	do	(Voir page 64) 0 0 0
Montrose	do	1 9 5½
Mont St. Hilaire	do	2 15 1

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Montant. £ s. d.
Moore	Maître de poste	12 4 7
Moravia	do	2 2 7
Morpeth	do	42 18 9
Morrisburg	do	43 1 5½
Morven	do	8 3 0
Mosa	do	58 16 5½
Moulinette	do	14 1 11½
Mountain	do	0 15 10½
Mount Albion	do	5 1 1½
Mount Elgin	do	11 13 8½
Mount Forest	do	3 13 6½
Mount Johnson	do	4 0 7
Mount Pleasant	do	6 18 2
Mount St. Patrick	do	2 16 4½
Mount Vernon	do	16 3 8½
Mulmur	do	3 18 6
Murray	do	9 15 10
Murray Bay	do	15 19 9
Nanticoke	do	10 16 11½
Napanee	do	76 16 0½
Napier	do	4 11 9
Napierville	do	12 18 7½
Nassagaweya	do	7 11 6
Nelson	do	18 16 10
New Aberdeen	do	5 8 11
Newark	do	1 19 1½
Newboro	do	12 14 0
Newburg	do	20 9 8
New Carlisle	do	8 1 7
Newcastle	do	57 18 11
New Dundee	do	3 6 0½
New Durham	do	4 8 3½
New Glasgow	do	12 7 3
New Hamburg	do	18 10 11
New Hope	do	14 8 2
New Ireland	do	4 11 0½
Newland	do	1 17 6½
New Liverpool	do	15 10 11½
New Market	do	42 13 8½
New Port	do	5 0 9½
New Richmond	do	5 15 0
Newtown	do	3 19 8
Newtown Robinson	do	3 16 3½
Niagara	do	137 4 7½
Nicolet	do	31 6 8
Nileston	do	9 4 8
Nissouri	do	2 2 4
Nithburg	do	2 16 4
Nobleton	do	6 16 7
Normanby	do	0 0 0
Normandale	do	3 17 4½
North Adjala	do	2 11 0½
North Arthur	do	4 4 4
North Augusta	do	11 8 11
North Eldon	do	0 1 5½
North Ely	do	1 7 10½
North Georgetown	do	5 6 7
North Glanford	do	0 0 0
North Gower	do	11 2 11

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Montant. £ s. d.
North Huntley	Maître de poste	3 13 1
North Lancaster	do	6 8 9
North Pelham	do	2 5 0
North Port	do	7 3 11
North Stukely	do	2 7 3
North Sutton	do	0 16 7
North Walsingham	do	0 0 10½
North Williamsburg	do	13 2 8
Norton Creek	do	8 0 6
Norval	do	21 3 7½
Norwich	do	34 9 9½
Norwood	do	14 19 5
Nottawasaga	do	11 12 4
Oakland	do	10 9 7½
Oak Ridges	do	8 0 11
Oakville	do	65 6 2½
Oakwood	do	11 14 8
Omagh	do	3 2 11½
Onondaga	do	0 0 0
Onslow	do	7 14 0
Ontario	do	11 13 6½
Orangeville	do	10 10 11½
Orillia	do	44 10 0
Ormstown	do	18 8 0
Oro	do	3 5 5½
Orono	do	22 3 9½
Osgoode	do	13 1 10½
Oshawa	do	97 17 9
Osprey	do	1 19 5½
Otanabee	do	20 0 7
Verre ie d'Outaouais	do	2 10 4
Otterville	do	24 18 8
Ouiseau	do	1 2 6
Oungah	do	0 5 3½
Owen's Sound	do	67 15 9½
Oxford Centre	do	1 8 3½
Oxford Mills	do	4 10 5½
Osnabruck Centre	do	0 6 2½
Pakenham	do	52 1 5½
Palermo	do	29 13 3
Paris	do	119 14 0½
Pasp biac	do	12 2 10½
Pedderlaw	do	2 8 5½
Pelham	do	26 4 2
Pembroke	do	35 18 8½
Penetanguishene	do	21 17 11
Percé	do	12 19 10½
Percy	do	19 2 10
Perrytown	do	4 11 5½
Perth	do	115 13 11½
Peterboro'	do	141 16 3
Petersburg	do	8 10 4
Petite Nation	do	17 8 5
Philipsburg, (E.)	do	18 3 11½
Philipsburg, (O.)	do	6 4 5
Philipsville	do	3 7 4
Pickering	do	33 9 0
Picton	do	116 2 11½
Pierreville	do	2 0 10½

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Montant. £ s. d.
Pigeon Hill	Maître de poste	1 17 5½
Pike River	do	11 19 6
Pine Hill	do	7 12 9½
Pine Orchard	do	1 19 10½
Pine River	do	1 12 5
Plantagenet	do	8 4 9
Plympton	do	5 8 10½
Point Abino	do	5 14 0
Point Alexander	do	0 13 5½
Point au Chêne	do	1 9 11½
Pointe aux Trembles, (Montréal,)	do	3 18 5
Pointe aux Trembles, (Québec,)	do	5 10 6
Pointe Claire	do	0 0 0
Pointe du Lac	do	2 3 4½
Point Fortune	do	6 4 3½
Point Lévi	do	23 10 8½
Point Lévi, (E.)	do	1 9 7
Point Platon	do	13 19 3
Point St. Peter	do	5 11 11½
Portage du Fort	do	24 16 7½
Port Albert	do	4 15 9
Port au Persil	do	1 1 9½
Port Burwell	do	30 0 9
Port Colborne	do	8 10 3
Port Credit	do	12 5 11
Port Dalhousie	do	17 8 6
Port Daniel	do	3 17 10
Port Dover	do	35 15 7
Port Elmsley	do	4 0 9½
Port Hoover	do	3 17 8
Port Hope	do	209 10 6
Portland	do	6 18 8½
Port Maitland	do	12 10 6½
Port Nelson	do	5 7 5
Portneuf	do	14 1 10
Port Perry	do	11 1 1
Port Robinson	do	35 14 4
Port Rowan	do	27 7 0
Port Royal	do	4 15 9
Port St. Francis	do	19 9 9½
Port Sarnia	do	120 17 11½
Port Stanley	do	40 8 7
Port Talbot	do	3 6 5½
Prescott	do	157 21 6½
Preston	do	104 18 8
Priceville	do	0 10 11½
Princeton	do	22 1 5
Prospect	do	2 9 8
Protan	do	3 0 9½
Puslinch	do	17 4 3½
B. de P. de Québec, commis. sur timbres	do	0 10 0
Queenston	do	121 15 6
Queensville	do	6 7 10
Rainham	do	4 15 11
Rainham Centre	do	5 13 0
Ramsay	do	27 12 5
Rapides des Joachims	do	1 17 3
Ravenswood	do	0 10 4½
Rawdon	do	10 7 0½

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Montant.
		£ s. d.
Reach	Maître de poste	17 14 7½
Reading	do	2 10 2
Rednersville	do	7 1 5
Renfrew	do	27 19 0
Repentigny	do	6 10 8½
Riceville	do	2 8 7
Richmond, (Est,)	do	41 18 11
Richmond, (Ouest,)	do	18 17 6
Richmond Hill	do	37 6 7
Richview	do	4 10 8
Richwood	do	8 10 10
Ridgetown	do	2 0 8½
Rigaud	do	14 12 5½
Rimouski	do	14 14 9½
River David	do	9 5 6½
Rivière aux Canards	do	1 17 5½
Rivière des Prairies	do	1 13 9
Rivière du Loup, (en bas,)	do	41 12 5
Rivière du Loup, (en haut,)	do	26 12 0½
Rivière Ouelle	do	14 0 8
Robinson	do	5 10 6
Rockford	do	0 4 7
Rockton	do	9 1 10
Rockwood	do	2 11 6½
Rolph	do	3 0 3
Romney	do	4 3 4½
Rondeau	do	18 7 8
Rosebank	do	2 8 3
Rosetta	do	0 4 11
Roseville	do	1 11 9½
Roslin	do	4 3 4½
Ross	do	10 19 7½
Rouge Hill	do	5 7 2½
Rougemont	do	1 15 7
Rowan Mills	do	13 0 9
Roxton Falls	do	5 14 0
Rupert	do	8 9 8½
Rushton's Corners	do	1 2 9
Russell	do	3 9 9
Russelltown	do	4 10 7½
Ryckman's Corners	do	0 0 0
St. Adèle	do	0 19 1½
St. Agatha	do	4 5 1½
St. Aimé	do	6 15 8
St. Alexandre	do	0 5 5½
St. Alphonse	do	0 14 10
St. André	do	7 3 11
St. Andrews, (E.)	do	47 5 9
St. Andrews, (O.,)	do	6 8 6
St. Anicet	do	5 16 1½
St. Anne B. de L'isle	do	5 9 8
St. Anne, (Pérade,)	do	19 9 3
St. Anne des Monts	do	4 13 6
St. Anne des Plaines	do	2 5 0
St. Anne la Pocatière	do	18 10 1
St. Anns, (Lincoln,)	do	4 1 8½
St. Anselme	do	2 12 3
St. Antoine, (Lotbinière,)	do	4 9 7
St. Antoine, (Richelieu,)	do	5 1 9

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Montant. £ s. d.
St. Armand Centre	Maître de poste	0 0 0
St. Arsène	do	3 8 10
St. Athanase	do	13 0 0½
St. Augustin, (Portneuf,)	do	2 1 0½
St. Augustin, (Deux-Montagnes,)	do	2 14 0½
St. Barnabé, (St. Maurice,)	do	0 18 11
St. Barnabé, (Richelieu,)	do	1 17 4½
St. Barthelemi	do	4 12 10½
St. Bazil	do	0 19 9½
St. Benoit	do	8 10 2½
St. Bernard	do	0 15 5½
St. Brigide	do	4 1 5
St. Bruno	do	1 14 1
St. Casimir	do	2 6 6½
St. Catherine's, (Est,)	do	1 8 9½
St. Catherine's, (Ouest,)	do	259 3 6½
St. Césaire	do	16 14 8
St. Charles, (Richelieu,)	do	12 17 7½
St. Charles, (R. Boyer,)	do	2 15 9½
St. Christophe, (Arthabaska,)	do	6 3 4
St. Claire	do	2 5 4
St. Clements	do	2 5 2½
St. Clet	do	1 10 4
St. Columbin	do	3 12 0
St. Croix	do	6 17 3½
St. Cuthbert	do	3 8 5½
St. Damase	do	3 19 9
St. Denis, (en haut,)	do	16 16 8½
St. Denis, (en bas,)	do	4 7 2½
St. Didace	do	0 13 1
St. Dominique	do	1 16 1½
St. Edouard	do	4 3 1½
St. Elizabeth	do	5 5 11½
St. Eloi	do	0 16 2½
St Elzear	do	0 19 8
St. Esprit	do	1 11 2½
St. Eustache	do	28 18 11½
St. Famille	do	0 9 8
St. Félix de Valois	do	3 10 11½
St. Flavie	do	2 12 9½
St. Francis	do	11 1 8½
St. François, (Bellechasse,)	do	2 0 3½
St. François, (Dorchester,)	do	3 5 11
St. François d'Orléans	do	1 0 2½
St. Gabriel de Brandon	do	3 14 1½
St. Geneviéve	do	2 14 1½
St. George, (Dorchester	do	3 10 2½
St. George, (Brant,)	do	32 4 5½
St George, (Hastings,)	do	1 18 0
St. Gertrude	do	1 3 6½
St. Gervais	do	6 5 7½
St. Giles	do	7 16 10
St. Grégoire	do	7 9 4
St. Hèlène	do	0 3 11½
St. Henri	do	4 11 2
St. Hermas	do	3 10 6
St. Hilaire	do	20 5 1½
St. Hugues	do	8 7 4½
St. Hyacinthe	do	77 7 4

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc —(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Montant. £ s. d.
St. Irenèe	Maître de poste	1 0 10½
St. Isidore, (Dorchester,)	do	2 8 3
St. Isidore, (Huntingdon)	do	1 17 9
St. Jacob	do	4 9 4½
St. Jacques	do	8 8 4
St. Jacques le Mineur	do	2 12 6
St. Janvier	do	1 16 3
St. Jean Baptiste	do	2 14 4
St. Jean Chrysostome	do	7 14 8
St. Jean des Chaillons	do	3 11 4
St. Jean d'Orléans	do	1 18 3
St. Jean, (Port Joli,)	do	10 19 2
St. Jérome	do	6 18 8½
St. Jean, (E.)	do	164 6 8
St. Jean, (O.)	do	4 13 5½
St. Joseph	do	2 15 2
St. Jude	do	2 16 4
St. Julienne	do	0 2 1½
St. Laurent d'Orléans	do	0 18 4½
St. Laurent, Montréal	do	10 3 8
St. Léon	do	6 5 10
St. Lin	do	2 11 0
St. Louis de Gonzague	do	8 4 9
St. Luce	do	5 11 6
St. Marc	do	8 19 10
St. Marguerite	do	1 10 1
St. Marie, (de Monoir,)	do	9 10 4½
St. Marthe	do	2 3 10
St. Martin	do	13 3 2½
St. Martine	do	9 16 9½
St. Mary's, (Blanchard,)	do	37 5 5½
St. Mathias	do	6 9 0
St. Maurice	do	1 14 9
St. Michel	do	7 19 8
St. Monique	do	5 15 4
St. Nicholas	do	9 2 9½
St. Norbert	do	0 14 10½
St. Ours	do	24 7 11
St. Pacôme	do	0 7 4
St. Paschal	do	5 7 10½
St. Paul d'Industrie	do	3 5 11
Baie St. Paul	do	11 4 10
St. Philippe	do	3 5 11
St. Philomène, (Huntingdon,)	do	4 7 7
St. Philomène	do	3 3 7
St. Pie	do	10 14 6
St. Pierre d'Orléans	do	0 11 5
St. Pierre, (Bellechasse,)	do	2 4 10
St. Pierre Les Becquets	do	8 15 1
St. Placide	do	0 19 2½
St. Polycarpe	do	10 13 0½
St. Prosper	do	0 14 5½
St. Raphael, (Glengary,)	do	3 17 8
St. Raphael, (Bellechasse,)	do	0 16 2½
St. Raymond	do	2 2 5
St. Remi	do	19 18 8½
St. Roch des Aunais	do	9 10 2
St. Roch l'Achigan	do	3 1 6½
St. Rose	do	4 10 9½

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Montant. £ s. d.
St. Scholastique	Maître de poste	10 9 2
St. Simon, (Yamaska,)	do	4 14 9
St. Simon, (Rimouski,)	do	4 15 6
St. Stanislas	do	5 1 5
St. Sulpice	do	0 5 5½
St. Sylvestre	do	6 1 5
St. Sylvestre, (E.)	do	1 18 6½
St. Thérèse	do	14 13 7½
St. Thomas, (Berthier,)	do	0 5 7½
St. Thomas, (L'Islet)	do	30 6 3
St. Thomas, (Ouest,)	do	107 10 10½
St. Timothé	do	7 4 8½
St. Urbain	do	1 10 2
St. Ursule	do	3 6 1½
St. Valentine	do	4 11 11½
St. Vallier	do	4 15 11
St. Victoire	do	1 9 6
St. Vincent	do	15 14 8
St. Vincent de Paul	do	4 11 10
St. Zéphirin	do	3 3 1½
Salem	do	0 8 4½
Sand Hill	do	12 4 8
Sand Point	do	10 14 10
Sandwich	do	59 8 5
Saugeen	do	15 9 3½
Sault au Cochon	do	1 8 9
Sault au Recollet	do	3 2 9½
Sault Ste. Marie	do	22 16 7½
Sawyerville	do	3 6 11
Scarboro'	do	16 5 9½
Scotchblock	do	2 6 7
Scotland	do	14 0 4
Sebringville	do	6 17 10½
Seeley's Bay	do	1 15 1½
Seneca	do	75 11 7½
Seymour, (Est,)	do	12 12 9½
Shakspeare	do	17 11 6½
Shannonville	do	23 10 11
Sharon	do	11 5 6½
Sheffield	do	13 9 9½
Shefford Mountain	do	2 3 0
Sherbrooke	do	124 6 3
Sherrington	do	4 8 7½
Sillsville	do	0 4 11½
Silver Creek	do	2 6 4½
Silver Hill	do	3 2 9
Simcoe	do	146 9 7
Sinclairville	do	0 3 6½
Sligo	do	1 2 4½
Smithfield	do	5 7 8
Smith's Falls	do	107 6 10
Smithville (Hastings)	do	3 18 1½
Smithville (Lincoln)	do	23 19 9
Sombra	do	7 1 5½
Somerset	do	9 5 9
Soraba	do	5 16 7½
South Bolton	do	3 3 8½
South Cayuga	do	2 12 0½
South Elmsley	do	1 14 9

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires. etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Montant. £	s.	d.
South Ely	Maître de poste	2	12	8
South Gloucester	do	10	12	1½
South Gower	do	2	13	2½
South Granby	do	3	2	8½
South Hinchinbrook	do	4	14	11½
South March	do	3	15	4
South Monaghan	do	13	4	5
South Mountain	do	5	18	5
South Potton	do	0	0	0
South Roxton	do	1	0	7½
South Westmeath	do	4	19	9
South Zorra	do	8	6	5½
Sparta	do	13	14	1
Spencer Cove	do	8	6	3
Spencerville	do	11	5	7
Spike's Corners	do	6	9	7½
Springford	do	8	17	7
Springville	do	4	3	6
Stafford	do	1	11	1½
Stamford	do	16	12	11½
Stanbridge East	do	16	14	9½
Stanfold	do	16	16	2½
Stanley's Mills	do	7	6	5
Stanstead	do	60	3	7½
Stevensville	do	5	10	2
Stirling	do	32	3	2½
Stoco	do	1	15	6
Stoneham	do	0	1	4
Stoney Creek	do	27	13	4½
Storrington	do	4	4	10½
Stottville	do	11	15	3½
Stouffville	do	30	18	7
Strabane	do	12	2	3½
Straffordville	do	18	13	3
Stratford	do	96	0	7½
Strathburn	do	14	18	6
Strathroy	do	8	4	3½
Streetsville	do	30	9	8½
Stukely	do	4	17	3
Sullivan	do	1	15	2
Summerstown	do	4	10	8½
Summersville	do	8	8	4½
Sunnidale	do	2	7	8
Suspension Bridge	do	114	2	2½
Sutherland's Corners	do	2	8	6
Sutton	do	3	9	9
Switzerville	do	0	8	4½
Sydenham Place	do	4	17	11
Tadousac	do	1	18	5½
Talbotville Royal	do	2	3	10
Tamworth	do	11	1	3½
Tapleytown	do	4	8	7
Tecumseth	do	5	0	3
Temperanceville	do	15	13	4
Templeton	do	5	10	9½
Teohauta	do	1	0	8
Terrebonne	do	16	16	2½
Thamesford	do	12	12	4
Thamesville	do	7	17	5

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation.*)

Bureau.	Nom.	Montant. £ s. d.
Thistletown	Maître de poste	5 10 9½
Thomasburg	do	2 3 1½
Thornbury	do	0 18 9½
Thornhill	do	31 10 8½
Thornton	do	0 1 8½
Thorold	do	54 6 4½
Trois-Rivières	do	177 7 11½
Thurlow	do	2 12 9
Thurso	do	10 8 10
Tilbury Est	do	4 14 8
Tingwick	do	1 0 10½
Trafalgar	do	14 16 9
Trenholm	do	2 0 3½
Trenton	do	56 12 11
Tring	do	0 19 4
Trois Pistoles	do	14 10 3
Trois Saumons	do	0 0 0
Troy	do	4 5 4½
Tullamore	do	4 16 2
Tuscarora	do	6 14 5
Tweed	do	11 16 11½
Tyrconnell	do	5 15 6
Tyrone	do	5 13 10
Union	do	10 7 6½
Unionville	do	9 8 11½
Upton	do	3 16 9½
Uxbridge	do	15 19 3½
Valcartier	do	4 6 5
Valleyfield	do	0 17 6½
Vankleekhill	do	25 4 5½
Varennes	do	5 3 0
Vaudreuil	do	11 16 9½
Vaughan	do	16 8 4
Verchères	do	7 6 2
Vernonville	do	0 10 2½
Victoria Corners	do	2 0 1½
Vienna	do	107 12 0
Villanova	do	6 6 10½
Vittoria	do	29 6 3
Vroomanton	do	3 6 1
Wakefield	do	8 2 6
Wallace	do	2 0 2
Wallaceburg	do	16 16 6
Wallacetown	do	5 13 4
Walpole	do	12 14 8½
Walsingham	do	8 11 4
Warsaw	do	5 12 10
Warwick Est	do	0 18 8
Warwick Ouest	do	16 18 1
Washington	do	8 5 11½
Waterdown	do	21 15 1½
Waterford	do	33 19 9
Waterloo (Shefford)	do	29 3 6½
Waterloo (Waterloo)	do	22 9 3½
Waterloo (Kingston)	do	8 9 9½
Waterville	do	9 16 2
Watson's Corners	do	2 18 10
Wawanosh	do	3 1 2

Digitized by Google

RAPPORT No. 3.—Détail de toutes les dépenses pour salaires, etc.—(*Continuation*)

Bureau.	Nom.	Montant. £ s. d.
Welland Port	Maître de poste	9 19 5
Wellesley	do	2 15 5
Wellington	do	39 0 8
Wellington Square	do	26 19 5½
Wellman's Corners	do	0 3 1
West Arran	do	0 15 4½
West Bolton	do	1 5 5
West Brome	do	4 7 4½
Westbury	do	1 1 9½
West Essa	do	2 9 7½
West Farnham	do	10 18 0
Westfield	do	0 11 8
West Flamboro	do	41 9 5
West Huntingdon	do	2 19 3
West Huntley	do	1 4 11½
West McGillivray	do	1 4 10
Westmeath	do	8 17 6
Wesminster	do	15 6 2½
Weston	do	30 6 3
West Osgoode	do	3 11 2½
West Port	do	17 8 11½
West Shefford	do	3 10 4
West Woolwich	do	3 18 6
Whitby	do	110 5 0
Whitefish	do	3 2 2
Whitehall	do	0 15 9½
White Lake	do	5 19 1
Wick	do	4 2 4
Wilksburg	do	1 8 1
William Henry	do	96 9 4½
Williams	do	8 1 2
Williamstown	do	17 10 5½
Wilton	do	8 0 2½
Winchester	do	0 0 0
Windham Centre	do	2 1 3½
Windsor	do	45 13 10
Windsor Mills	do	6 11 11½
Wisbeach	do	0 9 4½
Wolf Island	do	11 13 0½
Wolfstown	do	0 16 8½
Wolverton	do	3 1 10
Woodburn	do	5 16 2
Woodford	do	0 14 1
Woodside	do	1 9 5½
Woodstoch	do	172 13 8
Woodville	do	2 6 4
Woolwick	do	7 2 6
Wotton	do	2 12 10
Wyton	do	0 7 1
Yamachiche	do	13 4 9½
Yamaska	do	22 2 7½
Yonge	do	2 2 5½
York	do	21 12 4
Yorkmills	do	24 7 0½
Yorkville	do	38 5 1
Zone Mills	do	14 0 2½
		18,100 7 5½
	Rapporté de la première partie du rapport No. 3.	13,981 18 10½
	Total	32,082 6 4

J. KING, Comptable.

MALCOLM CAMERON, ci-devant Maître génl. des postes.

Digitized by Google

(A. DANS LE RAPPORT No. 4.)

COMPTE des frais de voyages encourus dans le service du département des postes en Canada, pour l'année expirée le 31 mars 1854.

NOM.	SERVICE.	MONTANT. £ s. d.	MONTANT. £ s. d.
Trimestre expiré le 30 juin 1853.			
E. S. Freer, I. B. P., C. E.	Frais de voyage d'après le compte	17 10 0	
H. A. Wicksteed, I. B. P., C. C.	Do do	14 10 0	
John Dewe, I. B. P., C. O.	Do do	9 10 0	
C. W. Hayden	Dépenses pour conduire la malle anglaise à New-York	6 16 11	
D. Smith	Dépenses pour conduire la malle anglaise à Rome	1 15 0	
Smith Allen, Messager D. B. P.	Dépenses pour aller de Montréal à Toronto en 1851	17 5 0	
W. A. Corbet, Owen's Sound	Dépenses pour aller d'Owen's Sound à Cape Rich	0 10 0	
			67 16 11
Trime tre expiré le 30 sept. 1853.			
Honorable James Morris	Frais de voyage d'après le compte	6 2 6	
E. S. Freer, I. B. P., C. E.	Do do	16 10 0	
John Dewe, I. B. P., C. O.	Do do	10 0 0	
H. A. Wicksteed, I. B. P., C. C.	Do do	27 10 0	
John Perkins	De do	2 0 0	
H. W. Davis	Do do	2 0 0	
M. Sweetman	Do do	3 17 6	
R. McGillivray	Do do	2 0 0	
John Halburd	Do do	0 10 0	
			70 10 6
Trimestre expiré le 31 déc. 1853.			
John Dewe, I. B. P., C. O.	Frais de voyage d'après le compte	18 15 0	
E. S. Freer, I. B. P., C. E.	Do do	36 15 0	
H. A. Wicksteed, I. B. P., C. C.	Do do	27 15 0	
A. Larocque, M. P., Montréal	Do do	8 0 0	
James Friel, Kingston	Dépenses pour conduire la malle au Cap Vincent	0 11 3	
			91 16 3
Trimestre expiré le 31 mars 1854.			
E. S. Freer, I. B. P., C. E.	Frais de voyage d'après le compte	34 10 0	
John Dewe, I. B. P., C. O.	Do do	33 0 0	
H. A. Wicksteed, I. B. P., C. C.	Do do	36 0 0	
Honorable Malcolm Cameron	Dépenses de voyage pour des affaires du département du bureau de poste	40 0 0	
Commis dans le départ. du B. P.	Dépenses encourues pour aller de Montréal à Toronto en 1851	80 0 0	
R. F. King	Dépenses pour aller à Cranbourne, St Anselme, pour le service public	5 0 0	
H. A. Jackson	Dépenses pour aller à Richmond Hill, Rupert, etc.	0 15 0	
John Perkins	Dépenses encourues pour aller à Bronte et Oakville	1 10 0	
R. McGillivray	Dépenses de voyage encourues pour le service public	10 5 7	
L. McDonald	Voyage à Scotch Block pour une malle et une clef de cadenas	0 10 0	
Honorable Malcolm Cameron	Dépenses pour aller à Washington	30 0 0	
			271 10 7
Année expirée le 31 mars 1854		£	501 13 9

MALCOLM CAMERON,
Ci-devant maître général des postes.

E. J. KING,
Comptable.

Digitized by Google

(B. DANS LE RAPPORT No. 4.)

COMPTE des sommes payées à l'acquit des comptes d'ouvriers, pour articles fournis pour le service du département des postes en Canada, pour l'année expirée le 31 mars 1854.

NOM.	DÉTAILS.	MONTANT. £ s. d.	MONTANT. £ s. d.
Trimestre expiré le 30 juin 1853.			
E. Corneil	Ouvrage en peinture pour le département du bureau de poste	6 3 9	
William Drum	Un chassis en noyer noir pour le bureau de poste de Québec	3 7 6	
William McMaster	Réparations à l'horloge du B. de P.	1 0 0	
L. Paton	Ouvrage en menuiserie au bureau de de poste de Montréal	1 8 9	
William Learmont	Réparations à l'horloge du bureau de poste de Montréal	0 17 6	
James McMartin	Pour un plan du comté de Berthier	0 15 0	
N. Macintosh	Pour chandelles, B. de l'Ins., Montréal..	0 11 3	
Piper & Brothers	Divers fournis au département, Toronto.	5 15 2½	
William Barron	Pour cases et enseigne, etc., pour le bureau de poste d'Albion....	0 12 6	
S. Bolton	Pour pupitre et tiroirs pour le bureau de poste d'Albion	0 17 6	
D. C. Swazze	Pour pupitre et tiroirs pour le bureau de de Delhi	0 12 6	
Johnson Brewer	Pour pupitre et tiroirs pour le bureau de poste de Farmersville	1 0 0	
Alexander Park	Pour pupitre et tiroirs pour le bureau de poste de Fullarton	0 6 3	
H. Elliott	Pour pupitre et tiroirs pour le bureau de poste d'Hampton	2 0 0	
Holland & Brothers	Divers fournis au bureau de poste de Kingston	1 18 3	
Thomas Ouellet	Pour une enseigne au B. de P. de Matane	0 2 6	
L. Paton	Ouvrage en menuiserie au bureau de poste de Montréal	10 13 0	
J. H. Walker	Pour deux sceaux gravés pour le bureau de poste de Montréal	0 7 6	
Joseph O'Connor	Pour des cases et boîtes à lettres pour le bureau de poste de Port Albert....	0 10 0	
John Pine	Pour une enseigne, B. de P. de Richwood	0 5 0	
William J. McKay	Pour une boîte à lettre et enseigne pour Spencer Cove	1 10 0	
John Mackintosh	Pour une boîte à lettre et enseigne pour Sutherland's Corners	0 12 6	
J. E. Ellis	Pour horloges fournies au B. de P., Toronto	6 10 0	
A. Dallas	Divers fournis au B. de P. de Toronto ..	4 14 3	
Jacques & Hay	Fournitures au B. de P. de Toronto	2 12 6	
			55 3 2½
Trimestre expiré le 30 sept, 1853			
William Blight	Ficelle fournie au département	7 19 10	
William Learmont	Pour nettoyer l'horloge du B. de P.	0 7 6	
Adam Main	Une table pour l'Ins. du B. de P., G C. .	2 5 0	
William Worthington	Ouvrages en briques	5 16 9	
Jacques & Hay	Ouvrages en menuiserie	4 10 0	
Mundell & Co.	Pour un pupitre, B. de P. à Creekbank .	1 1 3	
D. Smith	Pour un pupitre, B. de P. à Glenelg ...	1 10 0	
S. Muckleston	Pour ficelle fournie au B. de P., Kingston	1 4 3	
J. Hilton	Pour lave-mains au B. de P., Montréal..	0 15 0	
J. Shaw	Divers fournis au B. de P, Québec	18 5 3½	
J. Gauthier	Une table de B. P., B. de P., Baie St. Paul	0 6 0	
W. H. Colt	Pour carte, etc., au B. de P., Toronto ..	5 0 0	
A. V. Brown & Co.	Une horloge de bureau, B. de P., Toronto	2 5 0	
			81 5 10½

Digitized by Google

COMPTE des sommes payées à l'acquit des comptes d'ouvriers, etc.—(*Continuation.*)

NOM.	DETAILS.	MONTANT. £ s. d.	MONTANT. £ s. d.
Trimestre expiré le 31 *déc.* 1853.			
J. H. Francis	Pour estampes gravées en cuivre et en acier	591 3 0	
J. H. Francis	Pour estampes gravées en cuivre et en acier	137 5 1	
J. Overell et fils	Ouvrage en menuiserie pour le département du bureau de poste	187 17 9	
J. Overell et fils	Ouvrage en menuiserie pour le département du bureau de poste	10 10 9	
J. et E. Barrow	Pour tapis pour le dép. du bureau de P.	1 14 9	
T. H. Wyse	Pour changements dans les balances....	1 0 0	
T. Cary	Une année d'abonnement au *Mercury*...	1 0 0	
Laird Patton	Ouvrage en menuiserie dans le bureau de poste de Montréal	5 10 3	
J. Gillespie	Ouvrage en menuiserie dans le bureau de poste de Montréal	3 9 0	
William Thorn	Garde-feu en cuivre, B. de P., Montréal	1 2 6	
Ferrier et Cie.	Pour 2 chandeliers, do	1 0 0	
W. Warren	Divers articles de quincaillerie fournis au bureau de poste de Montréal ..	0 17 6	
J. R. Armstrong	Pour une grille pour le bureau de poste de Toronto	17 2 6	
Piper et frères	Pour divers fournis au bureau de Toronto	10 1 7	
Parkes et frères	Pour des rideaux et des anneaux pour do	2 4 0	
J. Holland	Pour une enseigne B. de P., Bloomsburg	0 5 0	
G. Abrey	Pour une presse à lettre pour Carlisle..	0 10 0	
John Hall	Ouvrage en menuiserie à Hamilton	3 2 6	
Samuel Muckleston	Ficelle, etc., pour le bureau de Kingston	1 17 6	
—Edwin	Tuyaux de poêle pour do	1 1 8	
G. Louis	Une enseigne pour le bureau de la Beauce	0 11 3	
R. Mitchell	Ouvrage en ferblanterie au B. de Montréal	5 6 2	
Laird Patton	Ouvrage en menuiserie au do	3 15 10	
Marshall Murray	1 boîte à presse en cuivre, B. de P., Québec	2 6 0	
Edward St. Pierre	Vitres de fenêtres pour do	0 5 3	
H. J. Holmes	Pupitre de bureau, cases, pour le bureau de Sutherland's Corners	2 0 0	
William Reed	Presse de bureau et enseigne pour le bureau de Teohauta	1 10 0	
A. Hamilton	Peinture et vernis au bureau de Toronto	9 9 5½	
Jacques et Hay	Fourniture et réparations au do	5 16 3	
			1009 15 6½
Trimestre expiré le 31 *mars* 1854.			
Thomas Andrews	Ouvrage en ferblanterie au bureau de poste de Québec	29 17 10	
Daniel McGee	Un coffre-fort fournie au dép. du B. de P..	8 0 0	
R. G. Patton	Divers petits articles fournis au bureau de poste de Québec	3 18 4	
R. Bouchard	Pour 3 boîtes et y mettre des inscriptions pour le départ. du bureau de poste.	4 17 6	
A. Haddan	Pour un lave-mains et un assortiment de pots pour le dép. du B. de poste ...	1 10 0	
Owen McGarvey	Pour deux chaises de bureau pour le bureau de l'inspecteur, Montréal	0 15 0	
John McNamee	Pour timbres de poste, pour le B., Toronto	6 7 6	
Piper et frères	Tuyaux de poêles et ouvrage au bureau de poste de Toronto	2 14 4	
A. K. Boomer	Cadenas pour le bureau de poste sur les chars de chemins de fer	2 5 0	
William Bell	Une horloge pour le bureau de l'inspecteur, Toronto	1 15 0	
Harvey & Young	Deux lampes pour le B. de P. sur les chars	1 1 10½	
A. Hibbard et Cie.	Une do do do	0 14 5	
Angus Dallas	Nattes de plancher, etc., pour le bureau de l'inspecteur, Toronto	0 11 7	

Digitized by Google

COMPTE des sommes payées à l'acquit des comptes d'ouvriers, etc.—(*Continuation.*)

NOM.	DETAILS.	MONTANT.	MONTANT.
		£ s. d.	£ s. d.
J. H. Walker	Pour estampes en bois pour le bureau de Montréal	1 2 6	
J. B. Beaulieu	Une presse à lettres, une enseigne pour le bureau de poste, Cacouna	1 10 0	
D. MacKay et Cie.	Ficelle pour le bureau de poste, Hamilton	0 18 9	
J. Christian	Pour encre à imprimer, coussins, etc., pour le bureau de poste, Hamilton.	0 10 0	
S. Muckleston	Pour ficelle pour le bureau de Kingston,	1 15 0	
John Tolmie	Pour balances à lettre et poids pour Normandale	0 10 0	
John Kobe	Nettoyer les tuyaux de poêles, etc., Queb	6 14 10	
F. Bergeron	Pour tiroirs, etc., pour le bureau de St Christophe	0 1 6	
B. Morin	Pour un pupitre de bureau, pour le bureau de poste, St. Isidore	0 15 0	
Rawdon, Wright et Cie.	Pour timbres de poste pour le département du bureau de poste	12 11 3	
Charles Berczy	Pour pupitre, cases et autres fournitures de bureau, pour le B. de P., Toronto	75 0 0	
A. Hamilton	Pour mettre des inscriptions sur les cases, pour le bureau de poste, Toronto ..	0 11 4	
			166 8 6½
Total, année expirée le 31 *mars* 1854		.... .. £	1282 13 2

MALCOLM CAMERON,
Ci-devant maître général des postes.

E. J. KING,
Comptable.

Digitized by Google

(C. DANS LE RAPPORT No. 4.)

COMPTE des sommes payées pour loyer et taxes par le département des postes en Canada, pour l'année expirée le 31 mars 1854.

NOM.	DETAILS.	MONTANT.	MONTANT.
		£ s. d.	£ s. d.
Trimestre expiré le 30 juin 1853.			
E. A. Robertson	Trois mois de loyer pour la bâtisse occupée comme bureau de poste de Montréal ...	56 5 0	
Aqueduc de Montréal	Fournir de l'eau au bureau de P., Montréal	3 15 0	
Corporation de Kingston	Trois mois de loyer du bur. de P., Kingston	10 0 0	
Aqueduc de Toronto	Fournir de l'eau au bureau de P., Toronto.	8 0 10	
E. Ritchie	Loyer du bureau de poste, Hamilton.....	25 0 0	
Aylmer, C. E.	Allocation pour payer le loyer du bureau .	3 15 0	
Barrie	Do do do do	5 0 0	
Belleville....	Do do do do	10 0 0	
Brantford	Do do do do	12 10 0	
Brockville	Do do do do	12 10 0	
Bytown	Do do do do	12 10 0	
Chatham, C. O.	Do do do do	7 10 0	
Cobourg	Do do do do	12 10 0	
Cornwall....	Do do do do	7 10 0	
Galt	Do do do do	7 10 0	
Goderich....	Do do do do	5 0 0	
Guelph	Do do do do	7 10 0	
London	Do do do do	12 10 0	
Niagara	Do do do do	7 10 0	
Perth	Do do do do	7 10 0	
Peterboro	Do do do do	7 10 0	
Picton	Do do do do	5 0 0	
Port Hope	Do do do do	7 10 0	
Prescott	Do do do do	12 10 0	
St. Catherines, C. O.	Do do do do	10 0 0	
St. Hyacinthe	Do do do do	5 0 0	
St. Jean, C. E.	Do do do do	5 0 0	
St. Thomas, C. O.	Do do do do	5 0 0	
Sandwich	Do do do do	5 0 0	
Sherbrooke	Do do do do	5 0 0	
Simcoe	Do do do do	5 0 0	
Smith's Falls	Do do do do	5 0 0	
Suspension Bridge....	Do do do do	14 3 4	
Trois-Rivières	Do do do do	7 10 0	
Woodstock	Do do do do	7 10 0	
			340 10 2
Trimestre expiré le 30 sept. 1853.			
E. A Robertson	Trois mois de loyer pour la bâtisse occupée comme bureau de poste de Montréal ...	56 5 0	
Cité de Kingston	Loyer du bureau de poste de Kingston...	10 0 0	
Aqueduc de Toronto	Fournir de l'eau au bureau de P. à Toronto	5 0 0	
Ed. Ritchie	Loyer du bureau de poste d'Hamilton	25 0 0	
Aylmer, C. E, ...	Allocation pour payer le loyer du bureau.	3 15 0	
Barrie	Do do do do	5 0 0	
Belleville	Do do do do	10 0 0	
Brantford	Do do do do	12 10 0	
Brockville	Do do do do	12 10 0	
Bytown	Do do do do	12 10 0	
Chatham, C. O.	Do do do do	7 10 0	
Cobourg	Do do do do	12 10 0	
Cornwall....	Do do do do	7 10 0	
Dundas	Do do do do	5 0 0	
Galt	Do do do do	7 10 0	
Goderich....	Do do do do	5 0 0	
Guelph	Do do do do	7 10 0	
London	Do do do do	12 10 0	

Digitized by Google

Compte des sommes payées pour loyer et taxes, etc.—(*Continuation.*)

Nom.	Détails.	Montant.			Montant.		
		£	s.	d.	£	s.	d.
Niagara	Allocation pour payer le loyer du bureau.	7	10	0			
Perth	Do do do do	7	10	0			
Peterboro	Do do do do	7	10	0			
Picton	Do do do do	5	0	0			
Port Hope	Do do do do	12	10	0			
Prescott	Do do do do	12	10	0			
St. Catherines, C. O.	Do do do do	10	0	0			
St. Hyacinthe	Do do do do	5	0	0			
St. Jean, C. E.	Do do do do	5	0	0			
St. Thomas, C. O.	Do do do do	5	0	0			
Sandwich	Do do do do	5	0	0			
Sherbrooke	Do do do do	5	0	0			
Simcoe	Do do do do	5	0	0			
Smith's Falls	Do do do do	5	0	0			
Suspension Bridge....	Do do do do	12	10	0			
Trois-Rivières	Do do do do	7	10	0			
Woodstock	Do do do do	7	10	0			
					242	10	0
Trimestre expiré le 31 *déc.* 1853.							
E. A. Robertson	Trois mois de loyer pour la bâtisse occupée comme bureau de poste de Montréal ...	56	5	0			
Corporation de Montreal	Pour taxes sur le bureau de P. de Montréal	15	0	0			
Aqueduc de Montréal	Pour fournir de l'eau au B. de P., Montréal	3	15	0			
Corporation de Kingston	Loyer du bureau de poste de Kingston ...	10	0	0			
Do. do.	Taxes sur le bureau de poste de Kingston.	4	11	8			
Aqueduc de Toronto	Fournir de l'eau au bureau de P., Toronto.	5	0	0			
E. Ritchie	Loyer du bureau de poste d'Hamilton....	25	0	0			
Aylmer, C. E.	Allocation pour payer le loyer du bureau.	3	15	0			
Barrie	Do do do do	5	0	0			
Belleville	Do do do do	10	0	0			
Brantford	Do do do do	12	10	0			
Brockville	Do do do do	12	10	0			
Bytown	Do do do do	12	10	0			
Chatham, C. O.	Do do do do	7	10	0			
Cobourg	Do do do do	12	10	0			
Cornwall....	Do do do do	7	10	0			
Dundas	Do do do do	5	0	0			
Galt	Do do do do	7	10	0			
Goderich....	Do do do do	5	0	0			
Guelph	Do do do do	7	10	0			
London	Do do do do	12	10	0			
Niagara	Do do do do	7	10	0			
Perth	Do do do do	7	10	0			
Peterboro	Do do do do	7	10	0			
Picton	Do do do do	5	0	0			
Port Hope	Do do do do	12	10	0			
Prescott	Do do do do	12	10	0			
St. Catherines, C. O.	Do do do do	10	0	0			
St. Hyacinthe	Do do do do	5	0	0			
St. Johns, C. E.	Do do do do	5	0	0			
St. Thomas, C. O.	Do do do do	5	0	0			
Sandwich	Do do do do	5	0	0			
Sherbrooke	Do do do do	5	0	0			
Simcoe	Do do do do	5	0	0			
Smith's Falls	Do do do do	5	0	0			
Suspension Bridge....	Do do do do	12	10	0			
Trois-Rivières	Do do do do	7	10	0			
Woodstock	Do do do do	7	10	0			
					245	16	

Digitized by Google

COMPTE des sommes payées pour loyer et taxes, etc.—(*Continuation.*)

NOM.	DETAILS.	MONTANT.	MONTANT.
		£ s. d.	£ s. d.
Trimestre expiré le 31 mars 1854.			
Corporation de Québec	Pour cotisation sur les bâtisses du B. de P.	7 13 9	
E. A. Robertson	Trois mois de loyer du B. de P., Montréal.	56 5 0	
Corporation de Kingston	Trois mois de loyer du B. de P., Kingston.	10 0 0	
E Ritchie	Trois mois de loyer du B. de P., Hamilton	25 0 0	
Aylmer, C. E.	Allocation pour payer le loyer du bureau.	3 15 0	
Barrie	Do do do do	5 0 0	
Belleville	Do do do do	10 0 0	
Brantford	Do do do do	12 10 0	
Brockville	Do do do do	12 10 0	
Bytown	Do do do do	12 10 0	
Chatham, C. O.	Do do do do	7 10 0	
Cobourg	Do do do do	12 10 0	
Cornwall	Do do do do	7 10 0	
Dundas	Do do do do	5 0 0	
Galt	Do do do do	7 10 0	
Goderich	Do do do do	5 0 0	
Guelph	Do do do do	7 10 0	
London	Do do do do	12 10 0	
Niagara	Do do do do	7 10 0	
Perth	Do do do do	7 10 0	
Peterboro	Do do do do	7 10 0	
Picton	Do do do do	5 0 0	
Port Hope	Do do do do	12 10 0	
Prescott	Do do do do	12 10 0	
Ste. Catherine, C. O.	Do do do do	10 0 0	
St. Hyacinthe	Do do do do	5 0 0	
St. Jean, C. E.	Do do do do	5 0 0	
St. Thomas, C. O.	Do do do do	5 0 0	
Sandwich	Do do do do	5 0 0	
Sherbrooke	Do do do do	5 0 0	
Simcoe	Do do do do	5 0 0	
Smith's Falls	Do do do do	5 0 0	
Suspension Bridge....	Do do do do	12 10 0	
Trois-Rivières	Do do do do	7 10 0	
Woodstock	Do do do do	7 10 0	
	Trimestre en arrière.		
Chs. Bereay	Pour une année de loyer de la bâtisse ci-devant occupée comme bureau de poste à Toronto, jusqu'au 5 avril 1853	75 0 0	
			420 3 9
	Année expirée le 31 mars 1854....	..... £	1469 9 7

MALCOLM CAMERON,
Ci-devant maître général des postes.

E. J. KING,
Comptable.

Digitized by Google

(D. DANS LE RAPPORT No. 4.)

RAPPORT détaillé des dépenses du département pour papeterie, impressions et annonces, durant l'année expirée le 31 mars 1854.

NOMS.	SERVICE.	MONTANTS. £ s. d.	MONTANT. £ s. d.
Trimestre expiré le 30 juin 1853.			
John Lovell et Cie.	Impressions, etc.	123 0 1	
John Lovell et Cie.	Do.	111 16 1	
John Lovell et Cie.	Do.	13 13 6	
Thomas Cary	Annonces	0 16 1	
William Miller	Papeterie	4 3 6	
R. Chalmers	Do.	0 18 8	
J. G. Dinning	Annonces	3 12 10	
John Duff	Papeterie	4 2 1	
Brewer et McPhail	Do.	13 13 7	
J. B. Merrill	Annonces	1 9 0	
Aylmer, Est	Annonce des lettres mortes	1 1 9	
Ayr	Do do	0 5 7½	
Belleville	Do do	1 13 1½	
Berlin	Do do	0 5 4	
Brantford	Do do	1 9 6	
Brighton	Do do	0 4 10	
Brockville	Do do	4 8 0	
Burford	Do do	0 15 0	
Bytown	Do do	1 1 11	
Bytown	Impression de circulaires	0 11 3	
Carleton Place	Annonce des lettres mortes	0 6 1½	
Cavan	Do do	0 2 9	
Chatham, C. O.	Do do	0 14 2	
Chippawa	Do do	0 10 0	
Clarke	Do do	0 5 5½	
Cobourg	Do do	0 14 2	
Darlington	Do do	0 10 0	
Drummondville, C. O.	Do do	0 6 1	
Dundas	Do do	0 14 8½	
Dunnville	Do do	0 7 10½	
Elora	Do do	2 16 8½	
Freiburg	Do do	0 0 6½	
Galt	Do do	0 18 11	
Guelph	Do do	0 18 7½	
Hamilton	Do do	6 0 2	
Hamilton	Do do	4 17 0	
Hamilton	Papeterie	7 16 4	
Hamilton	Do	2 4 2	
Ingersoll	Annonce des lettres mortes	0 5 3	
Kingston	Impression et annonces	11 18 0	
Kingston	Do do	5 15 3½	
Kingston	Papeterie	6 10 6	
Lanark	Annonce des lettres mortes	0 12 11	
London	Do do	2 16 4½	
Millbrook	Do do	0 5 2	
Montreal	Impression et annonces	46 15 1	
Montreal	Papeterie	3 5 9	
Newburg	Annonce des lettres mortes	0 11 9	
New Hamburg	Do do	0 3 11½	
New Hope	Do do	0 3 7½	
Newmarket	Do do	0 4 4½	
Niagara	Do do	2 5 0	
North Arthur	Do do	0 18 11½	
North Augusta	Do do	0 7 3	
Owen's Sound	Do do	0 9 4½	
Paris	Do do	0 17 9	
Perth	Do contrats	4 10 0	
Perth	Do lettres mortes	1 4 0	
Petersburg	Do do	0 3 11½	

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des dépenses du département, etc.—(*Continuation.*)

NOM.	SERVICE.	MONTANT.	MONTANT.
		£ s. d.	£ s. d.
Picton	Annonces des lettres mortes	1 5 7½	
Port Hope	Do do	2 4 6½	
Port Sarnia	Do do	0 10 3	
Prescott	Do do	1 5 10	
Ste. Catherine, C. O.	Do do	3 1 9	
St. Hyacinthe	Do do	0 10 9½	
St. Jean, Est	Do do	3 15 9	
St. Mary's, Blanshard	Do do	0 11 0	
St. Thomas, C. O.	Do do	0 14 8½	
Seneca	Do do	0 11 9½	
Sherbrooke	Do do	0 10 6	
Simcoe	Do do	1 0 3	
Springville	Do do	0 1 5½	
Stanstead	Do do	0 15 5	
Stratford	Do do	0 9 7	
Trois Rivières	Do do	0 10 3	
Toronto	Do do	3 17 4	
Toronto	Do do	3 17 4	
Toronto	Do do etc.	0 11 4	
Toronto	Impressions et annonces	4 6 0	
Toronto	Papeterie	8 15 8½	
Vienna	Annonces des lettres mortes	0 16 5	
Vittoria	Do do	0 2 0	
Waterloo, C. O.	Do do	0 14 0	
West Flamboro'	Do do	0 9 3½	
Whitchurch	Do do	0 3 5	
Woodstock, C. O.	Do do	0 12 10	
Woodstock, C. O.	Do do	0 11 9	
Yonge	Do do	0 14 2	
			453 8 11½
Trimestre expiré le 30 septembre 1853.			
John Lovell et Cie.	Impressions. etc.		
John Lovell et Cie.	Do	111 16 0	
John Lovell et Cie.	Do	69 15 4	
William Miller	Papeterie	10 19 11	
G. Sparkes	Do	7 5 9	
Weir & Dunn	Do	0 13 9	
John Duff	Do	0 4 0	
Prescott *Telegraph*	Annonces	4 4 0	
Brockville *Recorder*	Do	6 13 10	
Aylmer	Annonces des lettres mortes	6 2 4	
Ayr	Do do	0 15 0	
Belleville	Do do	0 3 8	
Berlin	Do do	1 13 2	
Beverley	Do do	0 6 2	
Brantford	Do do	0 9 4	
Brighton	Do do	1 2 0½	
Brockville	Do do	0 5 4	
Bytown	Do do	1 16 2	
Carleton Place	Do do	1 3 7½	
Cavan	Do do	1 14 9	
Cayuga	Do do	0 4 10½	
Chatham, C. O.	Do do	0 7 7	
Chippawa	Do do	0 15 10	
Cobourg	Do do	0 10 0½	
Cornwall	Do do	0 15 7	
Darlington	Do do	1 5 2½	
Drummondville, C. O.	Do do	0 13 5½	
Dundas	Do do	0 9 9	
Dunnville	Do do ...	0 7 11½	
Galt	Do do	0 6 7½	
		0 12 5	

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des dépenses du département, etc.—(*Continuation.*)

NOM.	SERVICE.	MONTANT.	MONTANT.
		£ s. d.	£ s. d.
Galt	Annonces des lettres mortes	0 7 8	
Guelph	Do do	1 4 7½	
Hamilton	Do do	7 1 8	
Hamilton	Do do	6 7 1	
Hamilton	Do do	6 7 1	
Hamilton	Do do	1 13 9	
Hamilton	Do do	0 8 9	
Ingersoll	Do do	0 11 8	
Ingersoll	Do do	0 5 11	
Kingston	Do do	10 9 4	
Kingston	Do do	6 19 4	
Kingston	Do do	4 13 11	
Lanark	Do do	0 3 6	
London	Do do	2 1 4½	
Millbrook	Do do	0 5 2	
Montreal	Do do	38 6 10	
Montreal	Do do	0 10 10	
Napanee	Do do	1 5 2½	
Newburgh	Da do	0 7 8	
New Hamburg	Do do	0 12 2	
New Hope	Do do	0 2 7½	
Niagara	Do do	1 4 3½	
Owen's Sound	Do do	0 12 7	
Paris	Do do	1 1 6	
Perth	Do do	0 18 10½	
Peterboro'	Do do	1 1 2½	
Petersburg	Do do	0 5 3½	
Picton	Do do	1 2 10½	
Port Hope	Do do	1 19 6	
Port Sarnia	Do do	0 7 11	
Prescott	Do do	1 2 11½	
Preston	Do do	0 11 7½	
Ste. Catherine, C. O.	Do do	2 17 9½	
St. Hyacinthe	Do do	0 10 3	
St. Thomas, C. O.	Do do	0 11 6	
Sherbrooke	Do do	0 16 6	
Simcoe	Do do	0 18 9	
Stratford	Do do	0 16 0	
Stratford	Do do	0 12 10	
Trois Rivières	Do do	1 3 9	
Toronto	Do do	10 8 7	
Toronto	Do do	5 13 3	
Toronto	Do do	5 13 3	
Toronto	Do do	4 1 3	
Toronto	Do do	1 7 1	
Toronto	Do do	0 5 4	
Vienna	Do do	0 7 7	
Waterloo, C. O.	Do do	0 12 3½	
West Flamboro'	Do do	0 10 5	
Whitchurch	Do do	0 4 6½	
Woodstock, O.	Do do	1 8 2	
Woodstock, O.	Do do	1 5 5	
Woodstock, O.	Do do	0 12 8	
Woolwich	Do do	0 3 0	
			375 3 6
Trimestre expiré le 31 déc, 1853.			
John Lovell	Impressions et papeterie	348 15 4	
John Lovell	Do do	208 16 7	
John Lovell	Do do	16 16 6	
R. Middleton	Impressions et annonces	35 1 5	
Derbyshire et Desbarats	Papeterie	25 5 4	
McDonald et Logan	Do	12 17 6	

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des dépenses du département, etc.—(*Continuation.*)

NOM.	SERVICE.	MONTANT.	ONTANT.
		£ s. d.	£ s. d.
W. et F. Dalton	Annonces	16 18 9	
J. G. Dinning	Do	14 17 6	
The Commercial Advertiser	Do	6 8 3	
J. G. Dinning	Do	1 8 6	
William Miller	Papeterie	2 2 6	
John Duff	Do	8 10 5	
Brewer et McPhail	Do	29 6 2	
Cornwall *Freeholder*	Annonces	5 18 0	
L'Ere Nouvelle	Do	0 5 0	
Allanville	Annonces des lettres mortes	1 1 8½	
Aurora	Do do	0 3 9	
Aylmer, Est	Do do	0 11 6	
Ayr	Do do	0 5 1	
Belleville	Do do	1 14 4	
Bradford	Do do	0 7 1	
Brantford	Do do	1 8 9	
Brighton	Do do	0 6 2	
Brockville	Do do	1 11 8	
Burford	Do do	0 4 3	
Burford	Do do	0 3 9	
Bytown	Do do	1 0 3	
Carleton Place	Do do	0 12 7	
Cavan	Do do	0 1 8	
Chatham, C. O.	Do do	0 16 2	
Chippawa	Do do	0 10 0	
Clarke	Do do	0 5 11	
Cobourg	Do do	1 5 8	
Darlington	Do do	0 10 0½	
Drummondville, C. O.	Do do	0 6 7½	
Dundas	Do do	1 0 4½	
Dunnville	Do do	0 11 10½	
Elora	Do do	0 12 9½	
Fergus	Do do	0 17 3	
Galt	Do do	0 18 5	
Guelph	Do do	1 3 9	
Hamilton	Do do	9 5 0	
Hamilton	Papeterie	8 4 9	
Ingersoll	Annonces des lettres mortes	1 0 11½	
Kingston	Do do	6 6 5½	
Kingston	Papeterie	5 2 4	
Kingston	Impressions	4 2 6	
Kingston	Do	1 7 6	
Kilworth	Annonces des lettres mortes	0 5 0	
Lanark	Do do	0 10 2	
London	Do do	2 2 9	
Millbrook	Do do	0 4 5½	
Montréal	Papeterie	98 6 10	
Montréal	Annonces des lettres mortes	14 4 9	
Napanee	Do do	0 13 6½	
Napanee	Do do	0 5 6½	
Newburg	Do do	0 3 10½	
New Hamburg	Do do	0 10 8½	
Newmarket	Do do	0 7 2½	
Niagara	Do do	0 13 8	
Owen's Sound	Do do	1 4 5	
Paris	Do do	0 19 9	
Perth	Do do	0 15 3½	
Peterboro'	Do do	1 2 2½	
Petersburg	Do do	0 6 5	
Picton	Do do	1 7 5	
Port Hope	Do do	1 18 9½	
Port Sarnia	Do do	0 8 1	

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des dépenses du département, etc.—(*Continuation.*)

NOM.	SERVICE.	MONTANT. £ s. d.	MONTANT. £ s. d.
Port Sarnia	Annonces des lettres mortes	0 3 3	
Princeton	Do do	0 5 9	
Prescott	Do do	1 3 11½	
Preston	Do do	0 10 3½	
Preston	Do do	0 8 5	
Québec	Papeterie	53 2 4½	
Québec	Do	25 0 4	
Québec	Do	5 0 6	
Québec	Do	1 7 6	
Québec	Do	1 2 6	
Ste. Catherine, C. O.	Do	3 4 6½	
Ste. Catherine, C.O.	Do	1 0 0	
St. Jacob	Do	0 1 0	
St. Johns, Est	Do	0 10 0	
St. Hyacinthe	Do	0 9 1	
St. Thomas, C. O.	Do	0 12 6	
Seneca	Do	1 8 2	
Sherbrooke	Do	0 11 8	
Simcoe	Do	0 19 6	
Smithville	Do	0 1 3	
Stratford	Do	0 11 7½	
Streetsville	Do	0 6 4½	
Suspension Bridge	Do	2 11 0	
Trois Rivières	Annonces des lettres mortes	0 12 7½	
Toronto	Papeterie	27 6 0½	
Toronto	Do	1 17 1	
Toronto	Impressions	3 15 0	
Toronto	Annonces des lettres mortes	5 7 9	
Toronto	Do do	5 7 9	
Toronto	Do do	1 0 0	
Vienna	Do do	2 2 11	
Vittoria	Do do	0 5 4	
Waterloo, C. O.	Do do	0 10 10½	
Waterloo, C. O.	Do do	0 4 1½	
West Flamboro'	Do do	0 10 10½	
Woodstock	Do do	0 18 1	
Yonge	Do do	1 4 1	
			1065 14 1
Trimestre expiré le 31 mars 1854.			
John Lovell	Impressions		
John Lovell	Do	438 13 6	
John Lovell	Do	18 14 1	
Morning Chronicle	Impressions	128 4 4	
Miller et Cie....	Papeterie	23 14 11	
Armour et Cie	Do	3 10 0	
Weir et Dunn	Do	1 15 9	
G. Sparkes	Do	0 3 3	
John Duff	Do	0 3 9	
McDougall et Cie	Annonces	4 6 5	
James Lesslie	Do	7 8 6	
G. Brown	Annonces, etc...	5 1 3	
Aberfoyle	Annonces des lettres mortes	3 0 0	
Aurora	Do do	0 2 3	
Aylmer, Est	Do do	0 7 6	
Ayr	Do do	0 10 3	
Belleville	Do do	0 5 2	
Bowmanville	Do do	1 14 7	
Bradford	Do do	1 2 2	
Bradford	Do do	1 11 0½	
Bridgeport	Do do	0 10 4½	
Brighton	Do do	0 5 3	
Brockville	Do do	0 6 11½	
Bytown	Do do	1 14 11	
		1 19 9	

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des dépenses du département, etc.—(*Continuation.*)

NOM.	SERVICE.	MONTANT. £ s. d.	MONTANT. £ s. d.
Bytown	Annonces des lettres mortes	1 3 6	
Bytown	Do do	1 4 5	
Carleton Place	Do do	0 4 0	
Cavan	Do do	0 2 5½	
Chatham, C. O.	Do do	1 3 10	
Chippawa	Do do	0 11 0	
Clarke	Do do	0 4 4½	
Cobourg	Do do	3 1 10	
Drummondville, C. O.	Do do	0 6 11	
Dunnville	Do do	0 8 7½	
Friburg	Do do	0 3 6	
Galt	Do do	0 19 2	
Granby	Do do	0 4 3	
Guelph	Do do	1 2 0	
Hamilton	Papeterie	7 17 6	
Hamilton	Annonces des lettres mortes	13 15 11	
Hamilton	Do do	8 19 11	
Hamilton	Do do	3 15 5	
Ingersoll	Do do	1 3 5	
Kingston	Papeterie	6 12 3	
Kingston	Impressions	2 15 0	
Kingston	Annonces des lettres mortes	10 10 4	
Lanark	Do do	0 6 6	
London	Do do	3 8 1½	
Maitland	Do do	0 15 5½	
Millbrooke	Do do	0 7 11	
Montréal	Papeterie	82 7 5	
Montréal	Do	2 7 3	
Montréal	Annonces	10 15 10	
Montréal	Do	26 5 9	
Napanee	Annonces des lettres mortes	1 2 4½	
New Hamburg	Do do	0 8 4½	
New Hope	Do do	0 7 0	
Niagara	Do do	0 19 4½	
Missouri	Do do	0 5 3	
North Augusta	Do do	0 10 0½	
Owen's Sound	Do do	0 10 2	
Paris	Do do	0 13 7	
Perth	Do do	1 0 0½	
Peterboro'	Do do	1 1 6	
Petersburg	Do do	0 7 1½	
Picton	Do do	1 3 10	
Picton	Do do	0 3 0	
Picton	Do do	0 9 9	
Port Hope	Do do	2 5 4	
Port Sarnia	Do do	0 17 11	
Prescott	Do do	1 11 11½	
Québec	Impressions	0 3 0	
Ste. Catherine, C. O.	Annonces	3 0 0	
St. Hyacinthe	Do	0 11 7	
St. Jean, Est	Do	1 2 0	
St. Thomas, C. O.	Annonces des lettres mortes	0 13 10½	
Shakespeare	Do do	0 15 6	
Sherbrooke	Do do	0 11 2	
Simcoe	Do do	0 10 8	
Simcoe	Do do	0 6 2	
Trois Rivières	Do do	1 15 9	
Toronto	Do do	5 7 3	
Toronto	Do do	5 10 0	
Waterloo, C. O.	Do do	0 15 3	
West Flamboro'	Do do	0 12 11½	
York	Do do	0 2 6½	
			829 13 3
Total porté à la fin d'E. dans le rapport No. 4			2784 4 8½

Digitized by Google

(E. du Rapport No. 4.)

Rapport détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, pour achat de papeterie, pendant l'année expirée le 31 mars 1854.

Bureau.	Nom.	Montant. £	s.	d.
Abbots Corners	Maître de poste	0	10	0
Abbottsford	do	1	10	0
Abercorn	do	0	10	0
Aberfoyle	do	0	10	0
Acton	do	0	15	0
Actonvale	do	0	0	0
Adamsburg	do	0	10	0
Adamsville	do	0	10	10
Addison	do	1	0	0
Adelaide	do	0	15	0
Adjala	do	0	10	0
Admaston	do	0	10	0
Adolphustown	do	1	0	11
Albert Town	do	0	5	0
Albion	do	1	0	0
Aldboro'	do	0	10	0
Alexandria	do	0	11	3
Allanburg	do	0	15	0
Allan's Corners	do	1	0	0
Allansville	do	0	15	0
Allisonville	do	0	10	0
Allumette, Isle des	do	0	10	0
Alnwick	do	0	10	0
Alton	do	0	0	10
Altona	do	0	7	6
Ameliasburg	do	0	10	0
Amherstburg	do	5	0	0
Amherst Isle	do	0	10	0
Amiens	do	0	10	0
Ancaster	do	0	0	0
Argyle	do	0	0	0
Arnprior	do	0	12	6
Arran	do	0	10	0
Artemesia	do	0	10	0
Arthabaska	do	0	10	0
Arthur	do	0	10	0
Arva	do	0	10	0
Ashburn	do	0	10	0
Ashfield	do	0	0	0
Ashgrove	do	0	10	0
Ashton	do	0	10	0
Asphodel	do	0	10	0
Atherly	do	0	10	0
Athlone	do	0	10	0
Athol	do	0	10	0
Auburn	do	0	2	6
Aultsville (ci-devant Osnabruck)	do	0	15	0
Aurora	do	0	16	3
Aylmer, Est	do	2	10	0
Aylmer, Ouest	do	1	10	0
Ayr	do	1	10	0
Baby, Pointe de	do	0	7	6
Babyville	do	0	10	0
Bagot	do	0	10	0

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste pour papeterie, etc. (*Continuation.*)

BUREAU.	NOM.	MONTANT. £ s. d.
Bagotville	Maître de poste	0 2 6
Ballinafad	do	0 10 0
Balmoral	do	0 10 0
Baltimore	do	0 10 0
Barnston	do	0 15 0
Barrie	do	3 0 0
Bath	do	3 0 0
Batiscan	do	0 10 0
Batiscan, Pont de	do	1 0 0
Bayfield	do	0 15 0
Bayham	do	2 0 0
Beachville	do	1 10 0
Beamsville	do	1 10 0
Beauharnois	do	3 0 0
Beaumont	do	0 10 0
Beaverton	do	1 0 0
Bécancour	do	0 10 0
Bedford	do	2 0 0
Belford	do	0 10 0
Belfountain	do	0 10 0
Bellamy, moulins de	do	0 10 0
Belleville	do	6 0 0
Bell's Corners	do	0 10 0
Belmont	do	0 10 0
Belœil	do	1 0 0
Bennie's Corners	do	0 6 8
Bentinck	do	1 0 0
Berlin	do	1 15 0
Berthier (en bas)	do	1 0 0
Berthier (en haut)	do	3 0 0
Bervie	do	0 5 0
Beverley	do	2 0 0
Bic	do	0 10 0
Binbrook	do	0 10 0
Birmingham	do	0 10 0
Bishop, moulins de	do	0 10 0
Blandford	do	0 10 0
Bloomfield	do	0 15 0
Bloomsburg	do	0 5 10
Bobcaygeon	do	0 10 0
Bond Head	do	2 0 0
Bongard's Corners	do	0 10 0
Bosanquet	do	0 10 0
Boston	do	0 10 0
Boucherville	do	0 10 0
Bourg Louis	do	0 10 0
Bowmanville	do	3 0 0
Bradford	do	2 0 0
Brampton	do	2 0 0
Branchton	do	0 10 0
Brant	do	0 10 0
Brantford	do	10 0 0
Brewer, moulins de	do	0 10 0
Brewsters	do	0 10 0
Bridgenorth	do	0 2 6
Bridge Port	do	0 10 0
Bridgewater	do	0 10 0
Brighton	do	3 0 0
Bristol	do	0 10 0

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des sommes allouées aux maîtres de postes pour papeterie, etc. (*Continuation.*)

BUREAU.	NOM.	MONTANT. £ s. d.
Brittannia Mills	Maître de poste	0 2 6
Brock	do	0 10 0
Brockville	do	8 0 0
Brome	do	1 0 0
Brompton	do	0 10 0
Bronte	do	0 10 0
Brooke	do	0 10 0
Brooklin	do	1 10 0
Brougham	do	0 15 0
Broughton	do	0 10 0
Browne's Corners	do	0 10 0
Bruce	do	0 10 0
Brucefield	do	0 10 0
Bruce Mines	do	0 16 0
Buckingham	do	1 10 0
Burford	do	3 0 0
Burgessville	do	0 8 4
Burnstown	do	0 15 0
Burritt's Rapids	do	0 15 0
Buttonville	do	0 10 0
Buxton	do	0 10 0
Bytown	do	10 0 0
Cacouna	do	0 18 9
Cæsarea	do	0 6 8
Cainsville	do	0 8 4
Caistor	do	0 10 0
Caistorville	do	0 8 4
Caledon	do	0 10 0
Caledon Est	do	0 10 0
Caledonia Flats	do	0 7 6
Caledonia Springs	do	1 0 0
Calumet Island	do	0 10 0
Cambray	do	0 10 0
Camden Est	do	1 0 0
Campbellford	do	1 5 0
Campbell's Cross	do	0 10 0
Campbellville	do	0 10 0
Camboro'	do	1 10 0
Canestoga	do	0 10 0
Canning	do	0 10 0
Cannington	do	0 10 0
Cape Cove	do	0 15 0
Cape Rich	do	0 8 4
Cap St. Ignace	do	0 2 6
Cap Santé	do	1 10 0
Carillon	do	4 0 0
Carleton (B. C.)	do	3 0 0
Carleton Place	do	1 0 0
Carlisle	do	0 10 0
Carlow	do	0 8 4
Carradoc	do	0 10 0
Carron Brook	do	0 2 6
Cartwright	do	0 10 0
Castleford	do	1 0 0
Castleton	do	0 10 0
Caughnawaga	do	0 10 0
Cavagnol	do	0 10 0
Cavan	do	1 0 0

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste pour papeterie, etc. (*Continuation.*)

BUREAU.	NOM.	MONTANT. £	s.	d.
Cayuga	Maître de poste	2	0	0
Cedars	do	1	0	0
Centre Augusta	do	0	10	0
Centreville	do	0	15	0
Chambly	do	5	0	0
Champlain	do	0	10	0
Charlesbourg	do	0	1	8
Charleston	do	0	9	2
Charleville	do	0	10	0
Chateauguay	do	1	10	0
Chateau Richer	do	0	10	0
Chatham East	do	0	15	0
Chatham West	do	9	5	0
Chelsea	do	0	15	0
Cheltenham	do	1	8	4
Cherry Creek	do	0	10	0
Cherry Valley	do	0	10	0
Chesterfield	do	0	10	0
Chicoutimi	do	0	10	0
Chippawa	do	3	0	0
Churchville	do	1	0	0
Clapham	do	0	10	0
Claremont	do	0	10	0
Clarence	do	0	10	0
Clarenceville	do	1	0	0
Clarendon Centre	do	0	10	0
Clareview	do	0	4	2
Clarke	do	1	0	0
Clear Creek	do	0	10	0
Clearville	do	0	10	10
Clinton	do	0	10	0
Coaticook	do	0	10	0
Cobden	do	0	10	0
Cobourg	do	12	0	0
Colborne	do	2	0	0
Colchester	do	0	15	0
Coldsprings	do	0	10	0
Coldwater	do	0	10	0
Colebrooke	do	0	10	0
Coleraine	do	0	10	0
Colinville	do	0	10	0
Collingwood	do	0	7	6
Columbus	do	1	0	0
Comber	do	0	10	0
Comer's Mills	do	0	4	2
Compton	do	2	0	0
Consecon	do	1	0	0
Contrecœur	do	0	10	0
Cookshire	do	0	10	0
Cookstown	do	0	10	0
Cooksville	do	2	0	0
Copetown	do	0	14	7
Cornwall	do	8	0	0
Corunna	do	0	10	0
Coteau du Lac	do	2	0	0
Coteau Landing	do	1	0	0
Covey Hill	do	0	10	0
Cowansville	do	2	0	0

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des sommes allouées aux maîtres de postes pour papeterie, etc. (*Continuation.*)

BUREAU.	NOM.	MONTANT. £ s. d.
Credit	Maître de poste	2 0 0
Creek Bank	do	0 10 0
Creemore Mills	do	0 10 0
Crosby's Corners	do	0 10 0
Cross Hill	do	0 10 0
Cross Point	do	0 10 0
Crowland	do	0 10 0
Croydon	do	0 10 0
Cumberland	do	0 15 0
Cumminsville	do	0 12 6
Daillebout	do	0 10 0
Dalesville	do	0 7 6
Dalhousie Mills	do	0 10 0
Danville	do	1 0 0
Dartford	do	0 10 0
Dawn Mills	do	0 10 0
Dealtown	do	0 10 0
Decewsville	do	0 10 0
Delaware	do	4 0 0
Delhi	do	1 0 0
Demorestville	do	0 10 0
De Ramsay	do	0 6 8
Dereham	do	1 0 0
Derry West	do	0 10 0
Deschambault	do	0 10 0
Devon	do	0 10 0
Dewittville	do	0 10 0
Dickenson's Landing	do	1 0 0
Dixon's Corners	do	0 10 0
Doon	do	0 10 0
Dorchester	do	0 10 0
Douglas	do	0 15 0
Douglastown	do	0 10 0
Downeyville	do	0 10 0
Drayton	do	0 10 0
Dresden	do	0 16 3
Drew's Mills	do	0 5 0
Drumbo	do	0 1 8
Drummondville Est	do	1 10 0
Drummondville Ouest	do	2 0 0
Dudswell	do	0 10 0
Dunbarton	do	0 10 0
Dundas	do	4 0 0
Dundee	do	1 0 0
Dunham	do	1 10 0
Dunn	do	0 10 0
Dunville	do	4 0 0
Durham	do	0 15 0
East Clifton	do	0 10 0
East Farnham	do	0 10 0
East Frampton	do	0 10 0
East Glenelg	do	0 10 0
East Hawkesbury	do	0 10 0
East Hereford	do	0 8 4
East Holland	do	0 10 0
Easton's Corners	do	0 10 0
East Plymouth	do	0 5 0
East Williamsburg	do	1 0 0
Eaton	do	1 0 0

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, pour papeterie, etc. (*Continuation.*)

BUREAU.	NOM.	MONTANT. £ s. d.
Eden Mills	Maître de poste	0 10 0
Edmonton	do	0 15 0
Edwardsburg	do	1 0 0
Eganville	do	0 10 0
Ekfrid	do	0 10 0
Elderslie	do	0 10 0
Eldon	do	0 10 0
Elgin	do	0 10 0
Elginburg	do	0 10 0
Elginfield	do	0 10 0
Elizabethville	do	0 4 2
Ellesmere	do	0 8 4
Elmgrove	do	0 7 6
Elora	do	1 10 0
Embro	do	1 0 0
Emily	do	1 0 0
Ennis	do	0 10 0
Enniskillen	do	0 10 0
Epsom	do	0 10 0
Eramosa	do	0 12 6
Erin	do	0 11 3
Erinsville	do	0 4 2
Eroll	do	1 0 0
Escott	do	0 10 0
Esquesing	do	1 0 0
Etobicoke	do	1 10 0
Euphrasia	do	0 10 0
Everton	do	0 10 0
Fairfield	do	0 1 8
Falkirk	do	0 10 0
Farmersville	do	1 0 0
Farnham Centre	do	0 10 0
Fenelon Falls	do	0 10 0
Fenwick	do	0 10 0
Fergus	do	2 0 0
Ferguson's Falls	do	0 7 6
Finch	do	0 10 0
Fingal	do	1 0 0
Fitzroy Harbour	do	2 0 0
Flos	do	0 10 0
Forestville	do	0 10 0
Fort Coulonge	do	0 7 6
Fort Erie	do	1 10 0
Fort William	do	0 10 0
Fox River	do	0 5 0
Frampton	do	0 15 0
Frankford	do	0 10 0
Franktown	do	2 10 0
Frankville	do	0 10 0
Fredericksburg	do	1 5 0
Frelighsburg	do	1 10 0
French Village	do	0 10 0
Friburg	do	0 10 0
Frost Village	do	1 0 0
Fullarton	do	0 10 0
Fulton	do	0 8 4
Galt	do	4 0 0
Gananoque	do	2 0 0
Garafraxa	do	0 10 0

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste pour papeterie, etc. (*Continuation.*)

BUREAU.	NOM.	MONTANT. £ s. d.
	Maître de poste	
Gaspé, Bassin de	do	2 0 0
Gentilly	do	1 10 0
Georgetown	do	1 0 0
Georgeville	do	1 0 0
Georgina	do	0 16 3
Glanford	do	0 10 0
Glenelg	do	0 10 0
Glen Morris	do	0 10 0
Glen William	do	0 10 0
Goderich	do	4 0 0
Goodwood	do	0 10 0
Gore's Landing	do	0 10 0
Gormley's Corners	do	0 10 0
Gosfield	do	0 15 0
Gould	do	0 10 0
Gower Point	do	0 10 0
Grahamsville	do	0 10 0
Granby	do	1 10 0
Grande Baie	do	0 10 0
Grande Grève	do	0 10 0
Grande Ligne	do	0 5 0
Grande Rivière	do	0 10 0
Greenbush	do	0 10 0
Greenock	do	0 10 0
Green Point	do	0 10 0
Greensville	do	0 8 4
Greenwood	do	0 10 0
Grenville	do	4 0 0
Grimsby	do	2 0 0
Grondines	do	0 10 0
Grovesend	do	0 10 0
Guelph	do	6 0 0
Hagersville	do	0 11 3
Hal m and	do	1 10 0
Halifax	do	0 10 0
Hall, moulins de	do	0 10 0
Hamburg	do	0 10 0
Hampton	do	0 10 0
Hannon	do	0 0 10
Harlem	do	0 10 0
Hartford	do	0 10 0
Harwich	do	0 7 6
Hastings	do	0 10 0
Hatley	do	1 0 0
Hawkesbury	do	3 0 0
Hawksville	do	0 10 0
Hay	do	0 15 0
Haysville	do	0 13 9
Heck's Corners	do	0 10 0
Hemmingford	do	0 15 0
Henderson's Corners	do	0 2 6
Henryville	do	2 0 0
Herdman's Corners	do	0 10 0
Hereford	do	0 10 0
Highland Creek	do	0 10 0
Hillier	do	1 10 0
Hillsboro	do	0 10 0

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste pour papeterie, etc.
(*Continuation.*)

BUREAU.	NOM.	MONTANT. £ s. d.
Hillsburg	Maître de poste	0 10 0
Hilton	do	0 9 2
Holland	do	0 9 2
Holland Landing	do	4 0 0
Hollen	do	0 10 0
Hope Town	do	0 10 0
Hornby	do	1 0 0
Horning's Mills	do	0 10 0
Houghton	do	1 0 0
Howick	do	0 10 0
Hubbell's Falls	do	0 10 0
Hull	do	1 0 0
Humber	do	0 10 0
Humberstone	do	0 10 0
Hunterstown	do	0 10 0
Huntingdon	do	2 10 0
Huntingville	do	0 7 6
Huntley	do	0 15 0
Indiana	do	1 10 0
Industry	do	0 15 0
Ingersoll	do	3 12 0
Innerkip	do	0 10 0
Innisfil	do	0 10 0
Innisville	do	0 10 0
Inver Huron	do	0 2 6
Inverness	do	0 10 0
Iona	do	0 10 0
Isle aux Noix	do	2 0 0
Isle Perrot	do	0 10 0
Isle Verte	do	0 15 0
Jamestown	do	0 10 0
Jarvis	do	0 15 0
Jersey River	do	0 10 0
Jerseyville	do	0 10 0
Johnson's Corners	do	0 7 6
Johnson's Mills	do	0 9 2
Jordan	do	1 0 0
Kamouraska	do	1 5 0
Katesville	do	0 10 0
Kemptville	do	1 10 0
Kennebec Line	do	0 10 0
Kenyon	do	0 10 0
Keswick	do	0 10 0
Kettleby's Mills	do	0 10 0
Kildare	do	0 10 0
Kilmarnock	do	0 15 0
Kilworth	do	0 10 0
Kincardine	do	1 0 0
King	do	1 0 0
Kingsey	do	1 0 0
Kingsey Falls	do	0 10 0
Kingston Mills	do	0 7 6
Kingsville	do	0 10 0
Kirkwall	do	0 10 0
Kitley	do	1 0 0
Klineburg	do	0 10 0
Knowlton	do	0 10 0
Knowlton Falls	do	0 10 0

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste, pour papeterie, etc. *(Continuation.)*

BUREAU.	NOM.	MONTANT. £. s. d.
La Beauce	Maître de poste	1 10 0
La Baie	do	2 0 0
L'Acadie	do	2 0 0
Lachine	do	2 0 0
Lachute	do	1 0 0
Lacolle	do	0 15 0
Laguerre	do	0 10 0
Lakefield	do	0 10 0
Lac Temiscouata	do	0 10 0
Lambton	do	0 10 0
Lanark	do	2 0 0
Lancaster	do	1 10 0
Lanoraie	do	0 2 6
Lansdown	do	0 10 0
Laprairie	do	2 0 0
L'Assomption	do	2 10 0
Latta's Mills	do	0 10 0
Lavaltrie	do	0 2 6
L'Avenir	do	0 10 0
Lawrenceville	do	0 10 0
Leavens	do	0 0 10
Leeds	do	1 0 0
Le Foulon	do	0 10 0
Leith	do	0 10 0
Lemonville	do	0 10 0
Lenox	do	0 10 0
Lenoxville	do	2 10 0
Les Bergeronnes	do	0 7 6
Les Eboulements	do	0 10 0
Les Escoumains	do	0 9 2
Lifford	do	0 0 10
Lindsay	do	0 15 0
L'Islet	do	1 0 0
Litchfield	do	1 0 0
Little Rideau	do	0 10 0
Lloydtown	do	0 18 9
Lobo	do	0 10 0
Lochaber	do	0 15 0
Lochiel	do	0 15 0
London	do	12 0 0
Long Island Locks	do	0 10 0
Long Point	do	0 10 0
Longueuil	do	1 0 0
Lonsdale	do	0 10 0
Lorette	do	0 10 0
L'Orignal	do	3 0 0
Loskey	do	0 2 6
Lotbinière	do	0 15 0
Loughboro'	do	0 15 0
Louisville	do	2 0 0
Lower Ireland	do	0 10 0
Low	do	0 2 6
Lowville	do	0 10 0
Lyn	do	1 0 0
Lynden	do	0 12 6
Lyndhurst	do	0 10 0
Lynedoch	do	0 10 0
McDonald's Corners	do	0 10 0

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste pour papeterie, etc.—*(Continuation.)*

BUREAU.	NOM.	MONTANT. £ s. d.
McGillivray	Maître de poste	1 0 0
McKillop	do	1 0 0
Madoc	do	0 15 0
Mad River Mills	do	0 10 0
Magog	do	0 10 0
Maidstone	do	0 10 0
Maitland	do	0 15 0
Mallorytown	do	0 10 0
Manchester	do	0 10 0
Manitowaning	do	0 10 0
Manningville	do	0 15 0
Manvers	do	0 10 0
Mara	do	0 10 0
March	do	1 0 0
Mariposa	do	1 10 0
Markham	do	1 10 0
Marlow	do	0 10 0
Marmora	do	0 10 0
Marshville	do	1 5 0
Martintown	do	1 0 0
Marysville	do	0 10 0
Mascouche	do	0 10 0
Maskinongé	do	0 15 0
Massawippi	do	0 10 0
Matane	do	0 10 0
Matilda	do	1 10 0
Mayfield	do	0 7 6
Medonte	do	1 0 0
Melancthon	do	0 10 0
Melbourne	do	2 5 0
Melrose	do	0 10 0
Melville	do	0 7 6
Merrickville	do	2 10 0
Merritsville	do	0 15 0
Mersea	do	0 10 0
Merton	do	0 10 0
Métis	do	1 0 0
Middleville	do	0 3 4
Milford	do	0 10 0
Millbank	do	0 10 0
Millbrook	do	0 10 0
Mill Creek	do	1 0 0
Mille Vaches	do	0 8 4
Mill Grove	do	0 10 0
Mill Haven	do	0 10 0
Mill Point	do	0 10 0
Milnesville	do	0 10 0
Milton Est	do	0 10 0
Milton Ouest	do	1 0 0
Mitchell	do	1 0 0
Mowhawk	do	1 0 0
Moira	do	0 10 0
Mono Centre	do	0 10 0
Mono Mills	do	1 0 0
Montcalm	do	0 7 6
Mont Louis	do	0 8 4
Montrose	do	0 10 0
Mont St. Hilaire	do	0 10 0

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste pour papeterie, etc.
(Continuation.)

BUREAU.	NOM.	MONTANT. £ s. d.
Moore	Maître de poste	1 10 0
Moravia	do	0 10 0
Morpeth	do	1 5 0
Morrisburg	do	1 10 0
Morven	do	0 15 0
Mosa	do	2 3 9
Moulinette	do	1 0 0
Mountain	do	0 10 0
Mont Albion	do	0 10 0
Mont Elgin	do	0 10 0
Mont Forest	do	0 7 6
Mont Johnson	do	0 10 0
Mont Pleasant	do	0 10 0
Mont St. Patrick	do	0 10 0
Mont Vernon	do	0 10 0
Mulmur	do	0 10 0
Murray	do	1 0 0
Murray Bay	do	1 10 0
Nanticoke	do	0 10 0
Napanee	do	3 0 0
Napier	do	0 10 0
Napierville	do	0 15 0
Nassagaweya	do	0 15 0
Nelson	do	4 0 0
New Aberdeen	do	0 10 0
Newark	do	0 8 4
Newboro	do	0 11 3
Newburg	do	1 0 0
New Carlisle	do	2 10 0
Newcastle	do	2 0 0
New Dundee	do	0 10 0
New Durham	do	0 7 6
New Glasgow	do	0 10 0
New Hamburg	do	0 10 0
New Hope	do	0 10 0
New Ireland	do	0 10 0
Newland	do	0 10 0
New Liverpool	do	0 10 0
New Market	do	1 10 0
New Port	do	0 10 0
New Richmond	do	0 10 0
Newtown	do	0 10 0
Newtown Robinson	do	0 10 0
Niagara	do	8 0 0
Nicolet	do	2 10 0
Nileston	do	0 10 0
Nissouri	do	0 10 0
Nithburg	do	0 10 0
Nobleton	do	0 10 0
Normandale	do	0 15 0
Nord Adjala	do	0 10 0
Nord Arthur	do	0 10 0
Nord Augusta	do	0 15 0
Nord Eldon	do	0 0 10
Nord Ely	do	0 10 0
Nord Georgetown	do	1 0 0
Nord Gower	do	0 10 0
Nord Huntley	do	0 10 0
Nord Lancaster	do	0 10 0

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste pour papeterie, etc.
(Continuation.)

BUREAU.	NOM.	MONTANT. £ s. d.
Nord Pelham	Maître de poste	0 10 0
Nord Port	do	0 15 0
Nord Stukely	do	0 10 0
Nord Sutton	do	0 10 0
Nord Walsingham	do	0 2 6
Nord Williamsburg	do	0 10 0
Norton Creek	do	0 10 0
Norval	do	1 0 0
Norwich	do	1 10 0
Norwood	do	0 15 0
Nottawasaga	do	0 10 0
Oakland	do	1 0 0
Oak Ridges	do	0 10 0
Oakville	do	2 0 0
Oakwood	do	0 15 0
Omagh	do	0 10 0
Onslow	do	0 10 0
Ontario	do	0 10 0
Orangeville	do	0 10 0
Orillia	do	1 10 0
Ormstown	do	1 0 0
Oro	do	0 10 0
Orono	do	0 10 0
Osgoode	do	0 15 0
Oshawa	do	4 17 6
Osprey	do	0 10 0
Otanabee	do	1 0 0
Ottawa Glass Works	do	0 5 10
Otterville	do	1 0 0
Ouiseau	do	0 4 2
Oungah	do	0 3 4
Owen's Sound	do	2 10 0
Oxford Centre	do	0 6 8
Oxford Mills	do	0 10 0
Osnabruck Centre	do	0 5 0
Pakenham	do	2 0 0
Palermo	do	1 10 0
Paris	do	4 0 0
Paspebiac	do	0 10 0
Pefferlaw	do	0 10 0
Pelham	do	1 0 0
Pembroke	do	1 0 0
Penetanguishene	do	4 0 0
Percé	do	2 0 0
Percy	do	1 0 0
Perrytown	do	0 10 0
Perth	do	9 0 0
Peterboro'	do	6 0 0
Petersburg	do	0 15 0
Petite Nation	do	1 0 0
Philipsburg, (E.)	do	4 0 0
Philipsburg, (W.)	do	0 10 0
Philipsville	do	0 10 0
Pickering	do	2 0 0
Picton	do	5 0 0
Pierreville	do	0 2 6
Pigeon Hill	do	0 10 0
Pike River	do	1 10 0
Pine Hill	do	0 10 0

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste pour papeterie, etc.
(Continuation.)

BUREAU.	NOM.	MONTANT. £ s. d.
Pine Orchard	Maître de poste	0 9 2
Pine River	do	0 8 4
Plantagenet	do	0 10 0
Plympton	do	0 10 0
Point Abino	do	0 10 0
Point Alexander	do	0 4 2
Pointe au Chêne	do	0 10 0
Pointe aux Trembles, (Montréal,)	do	0 12 6
Pointe aux Trembles, (Québec,)	do	0 10 0
Pointe du Lac	do	0 10 0
Point Fortune	do	0 10 0
Point Lévi	do	0 17 6
Point Lévi, (E.)	do	0 5 0
Point Platon	do	0 10 0
Point St. Peter	do	4 0 0
Portage du Fort	do	2 0 0
Port Albert	do	0 10 0
Port au Persil	do	0 10 0
Port Burwell	do	1 0 0
Port Colborne	do	1 0 5
Port Credit	do	0 10 0
Port Dalhousie	do	0 15 0
Port Daniel	do	0 10 0
Port Dover	do	2 5 0
Port Elmsley	do	0 10 0
Port Hoover	do	0 10 0
Port Hope	do	6 0 0
Portland	do	0 10 0
Port Maitland	do	1 0 0
Port Nelson	do	0 10 0
Portneuf	do	1 0 0
Port Perry	do	0 10 0
Port Robinson	do	1 10 0
Port Rowan	do	1 5 0
Port Royal	do	0 10 0
Port St. François	do	0 13 3
Port Sarnia	do	4 0 0
Port Stanley	do	1 10 0
Port Talbot	do	0 15 0
Prescott	do	6 0 0
Preston	do	4 0 0
Priceville	do	0 10 0
Princeton	do	0 15 0
Prospect	do	0 10 0
Proton	do	0 10 0
Puslinch	do	0 15 0
Queenston	do	20 0 0
Queensville	do	0 10 0
Rainham	do	0 10 0
Rainham Centre	do	0 10 0
Ramsay	do	1 0 0
Rapides des Joachims	do	0 10 0
Ravenswood	do	0 9 2
Rawdon	do	0 10 0
Reach	do	1 0 0
Reading	do	0 10 0
Rednersville	do	0 10 0
Renfrew	do	1 0 0
Repentigny	do	1 0 0

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste pour papeterie, etc.
(*Continuation.*)

BUREAU.	NOM.	MONTANT. £ s. d.
Riceville	Maître de poste	0 12 6
Richmond, (Est,)	do	2 0 0
Richmond, (Ouest,)	do	1 10 0
Richmond Hill	do	2 0 0
Richview	do	0 10 0
Richwood	do	0 10 0
Ridgetown	do	0 10 0
Rigaud	do	1 0 0
Rimouski	do	1 0 0
River David	do	0 10 0
Rivière aux Canards	do	0 10 0
Rivière des Prairies	do	0 10 0
Rivière du Loup, (en bas,)	do	4 0 0
Rivière du Loup, (en haut,)	do	1 5 0
Rivière Ouelle	do	1 0 0
Robinson	do	0 10 0
Rockford	do	0 0 10
Rockton	do	0 10 0
Rockwood	do	0 3 9
Rolph	do	0 10 0
Romney	do	0 10 0
Rondeau	do	1 0 0
Rosebank	do	0 10 0
Rosetta	do	0 1 8
Roseville	do	0 10 0
Roslin	do	0 15 0
Ross	do	0 10 0
Rouge Hill	do	0 10 0
Rougemont	do	0 10 0
Rowan Mills	do	0 8 4
Roxton Falls	do	0 10 0
Rupert	do	0 10 0
Rushton's Corners	do	0 10 0
Russell	do	0 10 0
Russelltown	do	0 10 0
Ryckman's Corners	do	0 0 0
Ste. Adèle	do	0 10 0
Ste. Agathe	do	0 10 0
St. Aimé	do	0 10 0
St. Alexandre	do	0 2 6
St. Alphonse	do	0 10 0
St. André	do	0 10 0
St Andrews, (E.)	do	1 10 0
St. Andrews, (O.,)	do	0 10 0
St. Anicet	do	0 10 0
Ste. Anne Bout de L'isle	do	1 0 0
Ste. Anne, (Pérade,)	do	1 0 0
Ste. Anne des Monts	do	2 15 0
Ste. Anne des Plaines	do	0 10 0
Ste. Anne la Pocatière	do	1 0 0
Ste. Anne, (Lincoln,)	do	0 10 0
Ste. Anselme	do	0 10 0
St. Antoine, (Lotbinière,)	do	0 10 0
St. Antoine, (Richelieu,)	do	0 10 0
St. Arsène	do	0 10 0
St. Athanase	do	0 10 0
St. Augustin, (Portneuf,)	do	0 10 0
St. Augustin, (Deux-Montagnes,)	do	0 10 0
St. Barnabé, (St. Maurice,)	do	0 10 0

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste pour papeterie, etc.
(Continuation.)

BUREAU.	NOM.	MONTANT. £ s. d.
St. Barnabé, (Richelieu,)	Maître de poste	0 8 4
St. Barthelemi	do	0 10 0
St. Bazil	do	0 10 0
St. Benoit	do	1 0 0
St. Bernard	do	0 10 0
St. Brigide	do	0 10 0
St. Bruno	do	0 7 6
St. Casimir	do	0 10 0
Ste. Catherine, (Est,)	do	0 10 0
Ste. Catherine, (Ouest,)	do	8 0 0
St. Césaire	do	1 0 0
St. Charles, (Richelieu,)	do	1 0 0
St. Charles, (R. Boyer,)	do	0 10 0
St. Christophe, (Arthabaska,)	do	0 10 0
St. Claire	do	0 10 0
St. Clements	do	0 10 0
St. Clet	do	0 10 0
St. Columbin	do	0 10 0
St. Croix	do	0 10 0
St. Cuthbert	do	0 10 0
St. Damase	do	0 10 0
St. Denis, (en haut,)	do	1 0 0
St. Denis, (en bas,)	do	0 10 0
St. Didace	do	0 10 0
St. Dominique	do	0 10 0
St. Edouard	do	0 10 0
St. Elizabeth	do	0 13 9
St. Eloi	do	0 7 6
St. Elzear	do	0 8 4
St. Esprit	do	0 10 0
St. Eustache	do	2 0 0
St. Famille	do	0 10 0
St. Félix de Valois	do	0 10 0
St. Flavie	do	0 10 0
St. Francis	do	0 15 0
St. François, (Bellechasse,)	do	0 10 0
St. François, (Dorchester,)	do	0 10 0
St. François d'Orléans	do	0 10 0
St. Gabriel de Brandon	do	0 10 0
St. Geneviève	do	0 10 0
St. George, (Dorchester	do	0 2 6
St. George, (Brant,)	do	1 1 3
St. George, (Hastings,)	do	0 10 0
St. Gertrude	do	0 10 0
St. Gervais	do	0 10 0
St. Giles	do	1 0 0
St. Grégoire	do	0 10 0
Ste. Hélène	do	0 2 6
St. Henri	do	0 10 0
St. Hermas	do	0 10 0
St. Hilaire	do	1 17 6
St. Hugues	do	0 10 0
St. Hyacinthe	do	3 0 0
St. Irenée	do	0 10 0
St. Isidore, (Dorchester,)	do	0 10 0
St. Isidore, (Huntingdon)	do	0 10 0
St. Jacob	do	0 10 0
St. Jacques	do	0 10 0
St. Jacques le Mineur	do	0 10 0

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste pour papeterie, etc.

(Continuation.)

BUREAU.	NOM.	MONTANT. £ s. d.
St. Janvier	Maître de poste	0 10 0
St. Jean Baptiste	do	0 10 0
St. Jean Chrysostôme	do	0 10 0
St. Jean des Chaillons	do	0 10 0
St. Jean d'Orléans	do	0 10 0
St. Jean, (Port Joli,)	do	1 0 0
St. Jérome	do	0 10 0
St. Jean, (E.)	do	10 0 0
St. Jean, (O.)	do	0 10 0
St. Joseph	do	0 10 0
St. Jude	do	0 10 0
Ste. Julienne	do	0 1 8
St. Laurent d'Orléans	do	0 10 0
St. Laurent, Montréal	do	0 10 0
St. Léon	do	0 10 0
St. Lin	do	0 10 0
St. Louis de Gonzague	do	0 12 6
Ste. Luce	do	0 10 0
St. Marc	do	0 10 0
Ste. Marguerite	do	0 10 0
St. Marie, (de Monoir,)	do	0 10 0
St. Marthe	do	0 7 6
St. Martin	do	1 5 0
Ste. Martine	do	0 10 0
St. Mary's, (Blanchard,)	do	1 0 0
St. Mathias	do	0 10 0
St. Maurice	do	0 10 0
St. Michel	do	0 10 0
Ste. Monique	do	0 10 0
St. Nicholas	do	0 10 0
St. Norbert	do	0 7 6
St. Ours	do	1 0 0
St. Pacôme	do	0 2 6
St. Paschal	do	0 10 0
St. Paul d'Industrie	do	0 10 0
St. Paul, Baie	do	1 5 0
St. Philippe	do	0 10 0
St. Philomène, (Huntingdon,)	do	0 10 0
St. Philomène	do	0 7 6
St. Pie	do	1 0 0
St. Pierre d Orléans	do	0 10 0
St. Pierre, (Bellechasse,)	do	0 10 0
St. Pierre Les Becquets	do	0 15 0
St. Placide	do	0 5 10
St. Polycarpe	do	0 15 0
St. Prosper	do	0 10 0
St. Raphaël, (Glengary,)	do	0 10 0
St. Raphaël, (Bellechasse,)	do	0 10 0
St. Raymond	do	0 12 6
St. Remi	do	2 0 0
St. Roch des Aunais	do	1 0 0
St. Roch l'Achigan	do	0 10 0
St. Rose	do	0 10 0
Ste. Scholastique	do	0 10 0
St. Simon, (Yamaska,)	do	0 10 0
St. Simon, (Rimouski,)	do	0 10 0
St. Stanislas	do	0 10 0
St. Sulpice	do	0 2 6
St. Sylvestre	do	0 10 0

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste pour papeterie, etc.
(Continuation.)

BUREAU.	NOM.	MONTANT. £ s. d.
St. Sylvestre, (E.)	Maître de poste	0 10 0
Ste. Thérèse	do	1 0 0
St. Thomas, (Berthier,)	do	0 2 6
St. Thomas, (L'Islet)	do	2 0 0
St. Thomas, (Ouest,)	do	8 0 0
St. Timothée	do	0 10 0
St. Urbain	do	0 7 6
Ste. Ursule	do	0 10 0
Ste. Valentine	do	0 10 0
St. Vallier	do	1 8 2
Ste. Victoire	do	0 7 6
St. Vincent	do	1 10 0
St. Vincent de Paul	do	0 10 0
St. Zéphirin	do	0 10 0
Salem	do	0 4 2
Sand Hill	do	1 0 0
Sand Point	do	0 10 0
Sandwich	do	5 0 0
Saugeen	do	0 10 0
Sault au Cochon	do	0 8 4
Sault au Récollet	do	0 10 0
Sault Ste. Marie	do	1 0 0
Sawyerville	do	0 10 0
Scarboro'	do	1 10 0
Scotchblock	do	0 10 0
Scotland	do	0 15 0
Sebringville	do	0 10 0
Seeley's Bay	do	0 7 6
Seneca	do	2 0 0
Seymour, Est	do	1 0 0
Shakspeare	do	1 0 0
Shannonville	do	1 0 0
Sharon	do	0 10 0
Sheffield	do	0 18 0
Shefford Mountain	do	0 10 0
Sherbrooke	do	8 0 0
Sherrington	do	0 10 0
Sillsville	do	0 1 8
Silver Creek	do	0 10 0
Silver Hill	do	0 10 0
Simcoe	do	8 0 0
Sinclairville	do	0 2 6
Sligo	do	0 9 2
Smithfield	do	0 10 0
Smith's Falls	do	5 0 0
Smithville (Hastings)	do	0 10 0
Smithville (Lincoln)	do	1 15 0
Sombra	do	1 0 0
Somerset	do	0 10 0
Soraba	do	0 10 0
Sud Bolton	do	0 10 0
Sud Cayuga	do	0 10 0
Sud Elmsley	do	0 10 0
Sud Ely	do	0 10 0
Sud Gloucester	do	0 15 0
Sud Gower	do	0 15 0
Sud Granby	do	0 10 0
Sud Hinchinbrook	do	0 10 0
Sud March	do	0 10 0

Digitized by Google

Rapport détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste pour papeterie, etc.
(Continuation.)

Bureau.	Nom.	Montant. £ s. d.
Sud Monaghan	Maître de poste	0 13 9
Sud Mountain	do	0 10 0
Sud Roxton	do	0 10 0
Sud Westmeath	do	0 10 0
Sud Zorra	do	0 10 0
Sparta	do	1 0 0
Spencer Cove	do	0 18 4
Spencerville	do	0 10 0
Spike's Corners	do	0 10 0
Springford	do	0 10 0
Springville	do	0 10 0
Stafford	do	0 10 0
Stamford	do	0 10 0
Stanbridge Est	do	1 0 0
Stanfold	do	1 0 0
Stanley's Mills	do	1 0 0
Stanstead	do	6 0 0
Stevensville	do	0 10 0
Stirling	do	1 0 0
Stoco	do	0 10 0
Stoneham	do	0 2 6
Stoney Creek	do	2 0 0
Storrington	do	0 10 0
Stottville	do	0 12 6
Stouffville	do	2 0 0
Strabane	do	0 10 0
Straffordville	do	0 10 0
Stratford	do	2 15 0
Strathburn	do	0 17 6
Strathroy	do	0 10 0
Streetsville	do	1 10 0
Stukely	do	0 10 0
Sullivan	do	0 10 0
Summerstown	do	0 10 0
Summersville	do	0 10 0
Sunnidale	do	0 10 0
Suspension Bridge	do	6 13 4
Sutherland's Corners	do	0 10 0
Sutton	do	0 10 0
Switzerville	do	0 4 2
Sydenham Place	do	0 10 0
Tadousac	do	0 10 0
Talbotville Royal	do	0 6 8
Tamworth	do	0 10 0
Tapleytown	do	0 11 8
Tecumseth	do	0 10 0
Temperanceville	do	0 15 0
Templeton	do	0 10 0
Teohanta	do	0 5 0
Terrebonne	do	0 15 0
Thamesford	do	0 10 0
Thamesville	do	0 10 0
Thistletown	do	0 10 0
Thomasburg	do	0 10 0
Thornbury	do	0 5 0
Thornhill	do	1 10 0
Thornton	do	0 1 8
Thorold	do	5 0 0
Trois-Rivières	do	9 0 0

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste pour papeterie, etc.
(Continuation)

BUREAU.	NOM.	MONTANT. £ s. d.
Thurlow	Maître de poste	0 12 6
Thurso	do	1 0 0
Tilbury Est	do	0 10 0
Tingwick	do	0 2 6
Trafalgar	do	1 10 0
Trenholm	do	0 10 0
Trenton	do	2 10 0
Tring	do	0 10 0
Trois Pistoles	do	0 10 0
Troy	do	0 10 0
Tullamore	do	0 12 6
Tuscarora	do	0 10 0
Tweed	do	0 12 6
Tyrconnell	do	0 10 0
Tyrone	do	0 10 0
Union	do	0 10 0
Unionville	do	0 10 0
Upton	do	0 10 0
Uxbridge	do	1 0 0
Valcartier	do	0 10 0
Valleyfield	do	0 3 4
Vankleekhill	do	1 0 0
Varennes	do	0 10 0
Vaudreuil	do	1 0 0
Vaughan	do	0 18 9
Verchères	do	0 10 0
Vernonville	do	0 2 6
Victoria Corners	do	0 10 0
Vienna	do	2 0 0
Villanova	do	0 10 0
Vittoria	do	2 0 0
Vroomanton	do	0 10 0
Wakefield	do	0 10 0
Wallace	do	0 10 0
Wallaceburg	do	0 15 0
Wallacetown	do	0 10 0
Walpole	do	0 15 0
Walsingham	do	0 15 0
Warsaw	do	0 10 0
Warwick Est	do	0 5 0
Warwick Ouest	do	1 0 0
Washington	do	0 10 0
Waterdown	do	1 0 0
Waterford	do	2 0 0
Waterloo (Shefford)	do	2 0 0
Waterloo (Waterloo)	do	1 10 0
Waterloo (Kingston)	do	0 10 0
Waterville	do	0 10 0
Watson's Corners	do	0 10 0
Wawanosh	do	0 10 0
Welland Port	do	0 10 0
Wellesley	do	0 10 0
Wellington	do	1 10 0
Wellington Square	do	1 5 0
Wellman's Corners	do	0 2 6
West Arran	do	0 5 0
West Bolton	do	0 10 0
West Brome	do	0 10 0
Westbury	do	0 10 0

Digitized by Google

RAPPORT détaillé des sommes allouées aux maîtres de poste pour papeterie, etc.
(*Continuation.*)

BUREAU.	NOM.	MONTANT. £ s. d.
West Essa	Postmaster	0 10 0
West Farnham	do	0 10 0
Westfield	do	0 2 6
West Flamboro	do	1 0 0
West Huntingdon	do	0 10 0
West Huntley	do	0 7 6
West McGillivray	do	0 3 4
Westmeath	do	0 15 0
Wesminster	do	0 10 0
Weston	do	0 17 6
West Osgoode	do	0 10 0
West Port	do	0 13 9
West Shefford	do	0 10 0
West Woolwich	do	0 10 0
Whitby	do	5 0 0
Whitefish	do	0 10 0
Whitehall	do	0 6 8
White Lake	do	0 10 0
Wick	do	0 10 0
Wilksburg	do	0 10 0
William Henry	do	3 0 0
Williams	do	0 10 0
Williamstown	do	1 0 0
Wilton	do	0 10 0
Windham Centre	do	0 12 6
Windsor	do	3 0 0
Windsor Mills	do	0 10 0
Wisbeach	do	0 1 8
Wolf Island	do	0 15 0
Wolfstown	do	0 10 0
Wolverton	do	0 10 0
Woodburn	do	0 10 0
Woodford	do	0 10 0
Woodsi le	do	0 9 2
Woodstock	do	7 10 0
Woodville	do	0 4 2
Woolwich	do	0 10 0
Wotton	do	0 10 0
Wyton	do	0 2 6
Yamachiche	do	1 10 0
Yamaska	do	2 10 0
Yonge	do	0 7 6
York	do	1 0 0
Yorkmills	do	1 5 0
Yorkville	do	0 10 0
Zone Mills	do	0 10 0
		1119 12 9
	Rapporté de D. dans le Rapport No. 4...	2724 4 8½
	Total.....£	3843 17 5½

MALCOLM CAMERON,
Ci-devant maître général des postes.

E. J. KING,
Comptable.

Digitized by Google

(F. du Rapport No. 4.)

Compte des sommes payées pour bois de chauffage et éclairage, pour l'usage du département des postes en Canada, pour l'année expirée le 31 mars 1854.

Nom.	Details.	Montant. £ s. d.	Montant. £ s. d.
Trimestre expiré le 30 *juin* 1853.			
Chs. Poston	Charbon fourni au département des postes	13 1 0	
P. Benoit	Bois de chauffage fourni au B. P., Montréal	43 11 6	
A. LaRocque	Pour scier et fendre du bois de chauffage..	8 5 6	
Compagnie du gaz de Montréal	Gaz fourni au bureau de poste, Montréal..	5 1 3	
Compagnie du gaz de Kingston.	Do do Kingston..	1 12 3	
Compagnie du gaz de Toronto.	Do do Hamilton .	14 2 9	
Compagnie du gaz de Hamilton	Do do Toronto...	2 10 0	
Thomas Gray	Chandelles fournies au B. de P., Hamilton.	1 12 6	
			89 16 9
Trimestre expiré le 30 *sept.* 1853.			
N. McIntosh	Chandelles....	0 19 0	
William Rusk	Bois de chauffage pour le B. de P., Québec	13 9 10	
Compagnie du gaz de Montréal.	Pour gaz	2 17 6	
Compagnie du gaz de Kingston.	Do	3 9 0	
J. M. Jarvis	Charbon pour Toronto	73 17 6	
Compagnie du gaz de Toronto..	Pour gaz	8 2 6	
Compagnie du gaz de Hamilton.	Do	4 12 0	
			107 7 4
Trimestre expiré le 31 *déc.* 1853.			
J. Whitehead	Chandelles et huile fournies au B. P., Québec	8 6 3	
William Morrison	Scier et corder du bois de chauffage do	2 9 6	
Compagnie du gaz de Montreal.	Gaz fourni au bureau de poste, Montréal..	3 7 6	
Jesse Joseph	Charbon do do ..	8 0 0	
J. Aird	Charroyage de charbon au do do ..	0 10 0	
D. Lanigan	Chandelles fournies au do do ..	4 0 0	
Compagnie du gaz de Kingston.	Gaz fourni au bureau de poste, Kingston..	6 19 0	
John Moses	Bois de chauffage fourni au do, do ..	4 6 6	
Compagnie du gaz de Toronto..	Gaz fourni au B. de P., Toronto, 3 mois ..	29 8 9	
Thomas Clarkson	Bois de chauff. fourni au B. de P., Toronto	12 5 0	
Peter Melia	Charroyer du bois de chauff au do do	1 4 0	
E. Ritchie	Bois de chauff. fourni au B. de P., Hamilton	14 16 3	
Compagnie du gaz d'Hamilton	Gaz fourni au bureau de poste, Hamilton.	5 7 9	
Thomas Gray	Chandelles fournies au do do .	1 4 4½	
			102 4 10½
Trimestre expiré le 31 *mars* 1854.			
C. Laparle	Charroyer du bois au B de l'Ins., Montréal	1 1 8	
N. McIntosh	Chandelles fournies au B. de l'Ins., do	0 12 6	
E. Ritchie	Bois de chauffage pour le B. de P., Hamilton	6 11 3	
Thomas Gray	Chandelles, etc. do do do	2 15 0	
Compagnie du gaz de Hamilton	Gaz fourni do do do do	2 13 6	
John Moses	Bois de chauff. fourni au B. de P., Kingston	3 15 0	
Compagnie du gaz de Kingston.	Gaz fourni au bureau de poste, Kingston..	3 11 9	
Compagnie du gaz de Montréal.	Gaz fourni au bureau de poste, Montréal..	7 18 6	
William Rusk	Bois de chauff. fourni au B. de P., Québec	18 10 0	
Do.	Do do do do	17 1 3	
Compagnie du gaz de Québec ..	Pour gaz et réparations au gaz do	6 13 0	
Compagnie du gaz de Toronto..	Do do do Toronto	25 13 9	
James Jewhurst	Bois fourni au bureau de poste, Toronto ..	11 5 0	
William Boist et Cie.	Pour charbon fourni au do do ..	2 0 0	
			110 2 2
	Année expirée le 31 mars 1854..	.... .. £	409 11 1½

MALCOLM CAMERON,
Ci-devant maître général des postes.

E. J. King,
Comptable.

Digitized by Google

(G du Rapport No. 4.)

Compte des sommes payées pour dépenses diverses à compte du département des postes en Canada, pour l'année expirée le 31 mars 1854.

Nom.	Details.	Montant. £ s. d.	Montant. £ s. d.
Trimestre expiré le 30 *juin* 1853.			
T. D. Harrington	Messages télégraphiques	19 5 8	
R. G. Patton	Déboursés accessoires	1 3 3	
E. S. Freer, I. B. P., C. E.	Messages télégraphiques	1 17 11	
C. W. Hayden	Déboursés accessoires	0 14 2	
C. Laparle	Transport, bois de chauf., B.de P., Montréal	0 6 8	
H. A. Wicksteed, I. B. P., C. E....	Messages télégraphiques	2 6 0	
John Dewe, I. B. P., C. O.	Déboursés accessoires	2 15 11	
John Dewe, I. B. P., C. O.	Messages télégraphiques	4 15 9½	
John Dewe, I. B. P., C. O.	Frais de port pour le service public	2 6 1½	
Martin Malone	Diverses dépenses encourues pour voyages entre Boston et Toronto avec les malles anglaises	16 16 0	
John McNamee	Do do entre New York et Toronto	12 15 1½	
C. P. Lindsay	Do do entre Montréal et N. York	3 10 0	
Libraires et papetiers, Montréal..	Commission pour vente d'estampes.....	3 18 4	
A. LaRocque	Dépenses de bureau	3 17 1	
Jos. Leslie	Déboursés accessoires	8 15 3	
Comp. du télégraphe, Port Hope .	Messages télégraphiques à Kingston....	0 2 2	
	Lettre de change additionnelle sur remises en Angleterre, tri. expiré le 5 juill. 1852	14 9 1	
			99 14 6½
Trimestre expiré le 30 *sept.* 1853.			
T. D. Harrington	Dépenses télégraphiques.....	11 18 2	
Virgil & Co.'s Express	Fret et charges sur une caisse	2 13 3	
National Express Co.	Fret et charges sur une caisse	1 1 6	
R. W. S. MacKay	Montreal and Canada Directory.....	1 15 0	
E. S. Freer, I. B. P., C. E.	Messages télégraphiques.....	2 8 3½	
C. W. Hayden	Déboursés accessoires	1 1 5½	
H. A. Wicksteed	Messages télégraphiques.....	0 16 8	
John Dewe, I. B. P., C. O.	Messages télégraphiques.....	4 13 3	
John Dewe	Dépenses de bureau.....	2 12 9	
A. McLeod	Pour peinture d'une carte du C. O.	4 2 6	
Martin Malone	Diverses dépenses encourues entre Toronto et Boston.....	7 9 6	
M. McNamee	Do do entre Toronto et N. York	4 1 3	
B. Barfoot, Chatham, Ouest	Dépenses encourues pour retrouver une lettre qui manquait	2 0 0	
Libraires et papetiers, Montréal..	Commission pour vente d'estampes	5 9 7	
A. Laroque	Dépenses de bureau, Montréal	4 18 10½	
C. F. Turgeon, St. Didace	Deboursés accessoires	0 5 0	
Jos. Leslie	Déboursés accessoires, Toronto	4 16 4½	
Jos. Lyons	Pour allumettes et bougies	0 6 9	
Comp. du télégraphe d'Hamilton..	Pour messages télégraphiques	0 3 5	
Jas. S. Conway, Saugeen	Dresser le cautionnement d'un courrier..	0 5 0	
			62 18 7
Trimestre expiré le 31 *déc.* 1853.			
T. D. Harrington	Messages télégraphiques	22 5 11	
Smith Allen	Dépenses de bureau	2 4 1	
Comp. du télégr. de l'A. B. du N..	Messages télégraphiques	0 16 10	
E. S. Freer, P. O. L, C. E.	Messages télégraphiques	7 11 4	
C. W. Hayden	Déboursés accessoires	2 13 9	
S. C. Clark	Une copie de la carte du Haut-Canada et des États-Unis de Monk	1 10 0	
John McGinnis	Une carte des townships de l'Ouest et des chemins de fer de la Nouv.-Angleterre	1 7 6	
Charles Laparle	Transport de bois de chauffage au B. de P.	1 1 8	
John Dewe	Dépenses de bureau	11 17 4½	
John Dewe	Frais de port officiels	7 15 8½	
John Dewe	Frais de port officiels	2 0 0	
John Dewe	Frais de port officiels	1 14 1	
			62 18 3
	Porté d'autre part	....	225 11 4½

Digitized by Google

COMPTE des sommes payées pour divers déboursés, etc.—(*Terminé.*)

NOM.	DETAILS.	MONTANT. £ s. d.	MONTANT. £ s. d.
	Montant d'autre part.....	....	225 11 4½
H. A. Wicksteed	Messages télégraphiques.....	4 7 0	
John McNamee	Déboursés accessoires.....	6 1 3	
Martin Malone	Déboursés accessoires.....	6 0 2	
Les com. du bur. de poste de Kingst.	Devoirs *extra* par eux faits le soir.....	100 0 0	
A. LaRocque	Déboursés accessoires.....	7 19 6	
Les com. du bur. de poste de Mont.	Paye *extrâ* pour dev. par eux remp. après les heures.....	10 10 0	
Aux libraires et papetiers de Montreal	Commission sur la vente des etampes ..	6 15 0	
La compag. du *National Express*..	Charges de l'*Express* sur des paquets pour le bureau de poste, Montréal.....	1 6 11	
E. Burritt, Montreal	Diverses dép. pour devoirs du B. de P...	1 5 0	
La compag télégraphiq. d'Oshawa.	Messages télégraphiques d'Oshawa à Toronto....	0 1 6	
G. McMicken	Déboursés à compte du bureau de poste du pont suspendu.....	6 2 6	
Joseph Lesslie, Toronto	Déboursés accessoires.....	13 5 10½	
A. Dallas	Débours. acces au bur. de poste Toronto,	2 10 0	
Libraires et papetiers, Québec....	Commission sur vente d'étampes.....	1 0 0	
			167 4 8½
Trimestre expiré le 31 *mars* 1854.			
T. D. Harrington	Messag. télégrap. pour affaires du B. de P.	18 8 2	
T. D. Harrington	" " " " " ..	4 6 8	
Archibald Kerr	Dépenses diverses pour devoirs de bureau	8 7 0	
E. G. Cannon, N. P.	Pour un bail de Notaire	0 5 0	
Smith Allan	Dépenses div. pour devoirs de bureau...	5 13 7	
Smith Allan	" Messages et télégraphiques.	2 12 6	
R. Moffatt	Pour enlev. la neige de la cour du b. de p.	7 10 0	
T. Sheridan	Imdemnité pour avoir terminé son contrat de la malle sans donner l'avis requis..	3 0 0	
Aux curat. de la succes. Jones, ci-devant entrepren. de la malle.	Tel que dans le rapport du sollicit.-génér.	22 14 8	
E. S. Freer, P. O. I., C. E.	Messages télégraphiques.....	10 9 10	
C. W. Hayden	Dépenses de bureau.....	2 5 7	
John Dewe, P. O. I., C. W.	Divers débour. pour affair. de bur. de post.	15 13 0	
John Dewe, P. O. I., C. W.	Messages télégraphiques.....	6 3 11	
John Dewe, P. O. I., C. W.	Postage public.....	1 9 7	
H. A. Wicksteed, P. O. I., C. C...	Messages télégraphiques.....	1 13 6	
H. A. Wicksteed, P. O. I., C. C...	Postage officiel.....	1 5 11	
John McNamee	Dépenses encourues pour la charge des malles angl. entre Toronto et N. Y..	25 19 6	
	" " entre Toronto et Boston.	21 17 6	
Martin Malone	Lavage et nettoyage du bur. de p. Ham.	3 0 0	
M. Teehan	Messages télégraphiques, Hamilton.....	0 14 3	
J. A. Phippin	4 pan. de bur. pour le bur. de post. Ham.	0 9 0	
D. B. Galbraith	Divers petits articl. achetés, Montréal...	8 11 6½	
A. LaRocque	Commission pour vente d'étampes pour Montréal.....	6 11 0	
Libraires et papetiers, Montréal..	" sur " fournis de Québ.	7 0 0	
G. T. Cary	Do do do do	3 15 0	
G. T. Cary	Do do do do	0 10 0	
J. T. Brousseau	Pour coup. et cord. le bois de chauf. Qué.	6 14 6	
M. Daly	Pour 5 sacs en peau de mout. fourn. Qué.	1 10 0	
Jos. Louis	Messages télégraphiques de et à Toronto.	8 8 11	
Joseph Lesslie			
Trimestre en arrière.			
Charles Berczy	Postage public, Toronto.....	0 10 0	
Robert Easson	Messages télégraphiques de et à Toronto.	0 3 0	
			207 13 1½
Année expirée, 31 *mars* 1854.	....	....	600 9 2½

E. J. KING,
Comptable:

MALCOLM CAMERON,
Ci-devant maître général des postes.

Digitized by Google

RAPPORT N°. 5.

RAPPORT de tous les contrats faits pour le transport de la malle, dans la province du Canada, dans l'année expirée le 31 mars 1854,—indiquant, pour chaque contrat, la date et la durée présumée,—le nom de l'entrepreneur,—les routes comprises dans le contrat, avec la longueur de chacune,—le temps de l'arrivée et du départ à l'extrémité de chaque route,—le mode de transport convenu,—et le prix que devra payer le département.

Digitized by Google

RAPPORT

RAPPORT de tous les contrats faits pour le transport de la malle, dans la province du Canada, dans date et la durée présumée,—le nom de l'entrepreneur,—les [illegible] comprises dans le contrat, prix que devra payer le département.

DIVISION

ROUTE.		Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	DEPART.	
De	à				Jours.	Heures.
Adelaide			....	....	Mardi et ven.	9.30 A.M.
	Bosanquet	John Hoare	10	2	Mardi et ven.	1 P.M.
Aylmer			....	....	Mer. et sam.	9 A.M.
	Lyons	Rowsell Mott	4½	2	Mer. et sam.	10 A.M.
Alton			....	....	Mar. et ven.	4.30 P.M.
	Caledon	W. Bell	6	2	Mar. et ven.	2.30 P.M.
Amiens			....	....	Mar., jeu. et sa.	1 P.M.
Aurora	Napier	Henry Monger	19	3	Mar., jeu. et sa.	8 P.M.
			....	....	2 f. p. jr. pour	
	Station de ch. de f.	William Cook	½	12	rencontrer les ch. du c. de f.	.....
Arran			....	....	Mardi et sam.	1 P.M.
	Saugeen	W. Wilson	14	2	Mardi et sam.	6 A.M.
Arran			....	....	Mardi et sam.	2 P.M.
	Owens' Sound	W. Corbett	16	2	Mardi et sam.	8 A.M.
Altona			....	....	Mer. et sam.	10 A.M.
	Stouffville	William McGill	3	2	Mer. et sam.	8 A.M.
Belmont			....	....	Mer. et sam.	1 P.M.
	Nilestown	Thomas Swift	5½	2	Mer. et sam.	3.30 P.M.
Bayfield			....	....	Lundi	11 A.M.
	Errol	J. S. Marks	60	1	Mercredi	2 P.M.
Beaverton			....	....	Lun., mer., ven.	Midi
	Mariposa	B. Samis	15	3	Lun., mer., ven.	6 P.M.
Bosanquet			....	....	Mardi et jeudi.	1 P.M.
	Pine Hill	E. Whitfield	6	2	Mardi et jeudi.	10 A.M.
Barrie			....	....	Quotidiennemt.	7 A.M.
	Toronto	O. S. and H. Railroad	63½	12	Quotidiennemt.	4.30 P.M.
Bradford			....	....		
	Station de ch. de f.	George Taylor	1	12	2 f. par jr. pour ren. les chars	.....
Brantford			....	....	Lun., mer., ven.	8 A.M.
	Seneca	George Babcock	18	3	Mar., jeu., sam.	2 P.M.
Belfountain			....	....	Vendredi	Midi
	Erin	William Clarke	6	1	Vendredi	10.30 A.M.
Beaverton			....	....	Quotidiennemt.	6 A.M.
	Holland Landing	Jos. Sheppard	20	6	Quotidiennemt.	10.30 A.M.
Bradford			....	....	Mar., jeu., sam.	2 P.M.
	Newport	Thomas Knight	4½	3	Mar., jeu., sam.	1 P.M.
Barrie, P. O.			....	....		
	Station de Barrie.	T. McCausland	1½	12	4 f. par jr. pour ren. les chars	.....
Brock			....	....	Samedi	10 A.M.
	Wick	J. Cowperthwait	5	1	Samedi	7 A.M.
Bradford			....	....	Samedi	7 A.M.
	Station de ch. de f.	George Douglas	....	6	4 f. par jr. pour ren. les chars	.....
Beamsville			....	....		
	Station de ch. de f.	M. Macgregor	1	1	4 f. par jr. pour ren. les chars	.....
Beamsville			....	....		
	Jordan	M. Macgregor	6	6	Parcours en connection avec les chars	.....
Barrie	(Arrangement d'h.)		....	....	Mar., jeu., sam.	Midi
	Orillia	John Harvey	28	3	Lun., mer., ven.	7 A.M.
Brock			....	....	Mardi et sam.	7 A.M.
	Wick	N. Steffans	5½	2	Mardi et sam.	10 A.M.

Digitized by Google

No. 5.

la province du Canada, dans l'année expirée le 31 mars 1854,—indiquant, pour chaque contrat, la avec la durée de chaque,—le temps de l'arrivée et du départ à l'extrémité de chaque route,—et le

OUEST.

Arrivée. Jours.	Arrivée. Heures.	Mode de transport.	Prix stipulé à être payé. £	s.	d.	Commencement du contrat	Fin du contrat.
Mardi et ven....	3.30 P.M	A cheval, en wagon, cutter, ou				1853.	
Mardi et ven.....	.....	sleigh	18	0	0	1er juillet ...	Dans 4 ans.
Mercredi et sam..	11 A. M					1854.	
Mercredi et sam..	10 A. M.	.....	26	0	0	1er avril	Dans 4 ans.
Mardi et ven.....	4 P. M.						
Mardi et ven.....	6 P. M.	Do	10	0	0	1er mars	Dans 4 ans.
Mar., jeu. et sam..	Midi						
Mar., jeu. et sam .	5 P. M.	Do	.....			1er avril	Dans 4 ans.
.....	.....	Do	9	15	0	1er avril	Dans 4 ans.
						1853.	1853.
Mardi et samedi .	11 A. M.						
Mardi et samedi .	6 P. M	Do	35	6	0	21 mai.....	1er décembre.
Mardi et samedi .	1 P. M.						
Mardi et samedi .	7 P. M.	Do	50	0	0	20 mai.....	1er décembre.
Mercredi et sam..	9 A. M.						1854.
Mercredi et sam..	11 A. M.	Do	6	5	0	6 juin.....	30 juin.
Mercredi et sam..	5 P. M.						
Mercredi et sam..	2.30 P.M.	Do	10	8	0	6 avril.....	15 février.
Lundi.....	6 P. M.						
Vendredi	2 P. M.	Do	65	0	0	1er mai.....	Dans 4 ans.
Lun., mer. et ven.	10 P. M.						
Lun, mer. et ven.	5 P. M.	Do	54	5	0	1er juillet ...	Dans 4 ans.
Mardi et jeudi...	Midi						
Mardi et jeudi...	3 P. M.	A cheval.....	12	0	0	12 juillet....	Dans 4 ans.
Quotidiennement.	9.30 P M.						
Quotidiennement.	9.15 A.M.	Chemin de fer	150	0	0	20 juillet....	Jusqu'à l'ouv. du c. de f. de Collingwood.
.....	.....	.....	19	10	0	20 juin.....	Dans 4 ans.
Ma., jeu. et sam .	6 P. M.						1854.
Lun., mer. et ven.	Midi	Diligence à passagers.....	75	0	0	1er juillet ...	28 février.
Vendredi	Midi						1853.
Vendredi	1.30 P.M.	A cheval.....	6	5	0	1er juillet ...	14 août.
Quotidiennement.	7.30 P.M.						1854.
Quotidiennement.	3 P. M.	Diligence à passagers.....	145	0	0	1er janvier ..	Dans 4 ans.
Mar., jeu. et sam .	1.45 P.M.	A cheval, en cutter, wagon ou				1853.	
Mar., jeu. et sam..	2.45 P.M.	sleigh	25	0	0	1er novembre	Dans 4 ans.
.....	.....	Do	50	0	0	17 octobre ..	Dans 4 ans.
Samedi.....	8.15 A.M.						
Samedi.....	11.15 A.M.	Do	8	10	0	1er novembre	31 décembre.
Samedi.....	11.15 A.M.	Do	8	10	0	1er novembre	
.....	.....	Do	17	10	0	14 novembre.	31 décembre.
.....	.....	Do					1854.
			100	0	0	17 novembre.	30 avril.
		Do					
.....	.....		par semaine				
Lun., mer. et ven.	1 P. M.						
Mar., jeu. et sam..	6 P. M.	Do	2	6	8	30 novembre	Dans 4 ans.
Mardi et samedi .	11 A. M.	Do				1854.	
Mardi et samedi .	8 A. M.	.....	15	0	0	1er juin.....	Dans 4 ans.

Digitized by Google

RAPPORT No. 5.—RAPPORT des nouveaux contrats faits dans la DIVI

ROUTE.		Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	DEPART.	
De	à				Jours.	Heures.
Beachville					2 f. par jr. pour	
	Station de c. de f.	W. Hooke	½	12	rene. les chars	
Belmont					Mardi et sam.	7 A. M.
	London	Joseph Harham	15	2	Mardi et sam.	Midi
Brantford					Pour rencon-	
	Station de c. de f.	George Babcock		12	trer les chars	
Beaverton					Lundi	4 P. M.
	North Eldon	John Merry		1	Lundi	7 A. M.
Burford					Quotidiennemt.	6 P. M.
	Hamilton	George Babcock	34	6		7 P. M.
Brantford					Quotidiennemt.	8 A. M.
	Galt	George Babcock	7	6	Quotidiennemt.	2 P. M.
Barrie					Mercredi	8 A. M.
	Cookstown	John Hunter	14	1	Mercredi	Midi
Bradford, B. P.						
	Station	George Douglas	1		4 f. par jr. pour	
					rene. les chars	
Cheltenham					Lundi	10 30 A.M
	Sligo	W. Alton	5	1	Lundi	1 P. M.
Canboro					Vendredi	3 P. M.
	Ontario	B. Bannister	18	1	Vendredi	8 A. M.
Collingwood					Mardi et ven.	1 P. M.
	Nottawasaga	D. McNab	10	2	Mardi et ven.	9 A. M.
Cape Rich					Mercredi	3 P. M.
	Owen Sound	William Corbett	22	1	Mercredi	8 A. M.
Cummingsville					Mer. et sam.	8 A. M.
	Nelson	William Campbell	7	2	Mer et sam.	Midi
Caledon					Vendredi	1 P. M.
	Erin	William Clarke	11	1	Vendredi	8 A. M.
Chippawa					Quotidiennemt.	8 A. M.
	Queenston	M. Cavanagh		6	Quotidiennemt.	1 P. M.
Chippawa					Lun., mer., ven	6 P. M.
	Fort Erie	M. Cavanagh		3	Mar., jeu., sam	10 P. M.
Chatham					Quotidiennemt.	10 A. M.
	St. Thomas	T. M. Taylor	66	6	Quotidiennemt.	4 P. M.
Carlisle					Mardi et ven.	8 A. M.
	Waterdown	Robert Irvine	6½	2	Mardi et ven.	10 30 A.M.
Chatham						
	Station de c. de f.	T. M. Taylor	1	12	2 f. par jr. pour	
					rene. les chars	
Castlemore					Mer. et sam.	8 A. M.
	Humber	M. Brough	3	2	Mer. et sam.	10 A. M.
Chippawa					Mar., jeu., sam.	Midi
	Port Robinson	N. Donahue	9	3	Mar., jeu., sam.	5 P. M.
Crowland					Mar., jeu., sam.	1 P. M.
	Port Robinson	R. Abbott	4	3	Mar., jeu.. sam.	5 P. M.
Chatham					Quotidiennemt.	11 A. M.
	London	Segar et Taylor	67	6	Quotidiennemt.	8 A. M.
Chatham					Mardi et ven.	8 A. M.
	Windsor	T. M. Taylor	65	2	Mer. et sam.	8 A. M.
Chatham					Lun., mer., ven.	6 A. M.
	Wallaceburg	S. Kenney	20	3	Lun, mer., ven.	11 A. M.
Cainsville						
	Station de c. de f.	R. Short	¼	12	2 f. par jr. pour	
					rene. les chars	
Dundas					Quotidiennemt.	12 30 P.M.
	Hamilton	James Lee	5	6	Quotidiennemt	12 30 P.M.
Drayton					Vendredi	9 A. M.
	Hollin	L. Adams	5	1	Vendredi	11 A. M.
Dundas	Station de c. de f.	W. Taylor	1	12	2 f. p. jr. pr. ren.	les chars.

Digitized by Google

SION OUEST, durant l'année expirée le 31 mars 1854.—(*Continuation.*)

ARRIVER. Jours.	Heures.	Mode de transport.	Prix stipulé à être payé. £ s. d.	Commencement du contrat.	Fin du contrat.
				1853	
.....	.....	A pied	19 10 0	23 septembre.	1er sept. 1854.
Mardi et samedi.	3 P. M.	Wagon ou sleigh.....		1854	
Mardi et samedi.	10 A. M.	A cheval et en cutter.....	52 0 0	16 février ...	Dans 4 ans.
.....	.....	do	55 0 0	1er mars	1er sept. 1854.
Lundi	10 A. M.				
Lundi	7 P. M.	do	12 0 0	1er mars	Dans 4 ans.
Quotidiennement.	2 A. M				
.....	1 A. M.	Diligence à passagers.....	300 0 0	16 février ...	do
Quotidiennement.	4 P. M.			1853	
....	10 A. M.	do	125 0 0	22 décembre.	do
Mercredi	3 P. M.	A cheval, en wagon, cutter ou		1854	
Mercredi	11 A. M.	sleigh	36 0 0	1er janvier ..	do
.....	.....	Wagon	35 0 0	1er janvier ..	do
Lundi	2.30 P.M	A cheval, en wagon, cutter ou		1853	
Lundi	Midi.	sleigh	7 10 0	1er mai	30 janvier 1853
Vendredi	1 P. M				
Vendredi	7 P. M	do do	37 10 0	1er juillet ...	Dans 4 ans.
Mardi et vendredi	11. 30A.M				
Mardi et vendredi	3. 30P.M	do do	18 0 0	1er juillet ...	1er oct. 1853.
Mercredi	1 P. M		{ 0 17 6		
Mercredi	8 A. M	do do	{ par voy. }	1er juin.....	1er juillet 1853
Mercredi et sam .	2 P. M.				
Mercredi et sam .	10 A. M	do do	11 5 0	1er juillet ...	do 1854.
Vendredi	10. 30A.M				
Vendredi	3. 30P.M	do do	15 0 0	15 août	Dans 4 ans.
Quotidiennement.	5 P. M.				
Quotidiennement.	Midi.	do do			
Mardi, jeu. et sat.	1 A. M		225 0 0	17 novembre.	1er juillet 1854
Lun., mer. et ven.	9 P. M.	do do			
Quotidiennement.	6 A. M.				
Quotidiennement.	Minuit.	Diligence à passagers.....	500 0 0	1er décembre	Dans 4 ans.
Mardi et vendredi	Midi.	A cheval, en wagon, cutter ou		1854	
Mardi et vendredi	9. 30A.M.	sleigh	15 0 0	1er janvier ..	do
.....	.....	do do	80 0 0	26 janvier...	do
Mercredi et sam .	11 A. M.				
Mercredi et sam .	9 A. M.	do do	Gratis	1er avril	30 sept. 1853.
Mar., jeu. et sam.	7 P M.				
Mar., jeu. et sam.	2 P. M.	do do	45 0 0	1er mars	Dans 4 ans.
Mar., jeu. et sam.	6 P. M.				
Mar., jeu. et sam.	2 P. M.	do do	29 15 0	1er mars	do
Quotidiennement.	10 P. M.				
Quotidiennement.	1 A. M.	do do	500 0 0	16 février...	1er sept. 1854.
Mercredi et sam .	Minuit				
Mardi et vendredi	Minuit.	do do	200 0 0	16 février...	Dans 4 ans.
Lun., mer. et ven.	7 P. M			1853	
Lun., mer. et ven.	7 P. M.	do do	50 0 0	1er décembre	21 fév. 1854.
.....	11 A. M.			1854	
		A pied	39 0 0	1er mars	
.....	.....	(Discontinué.)		1853	
Quotidiennement.	1 30 P.M.	Omnibus.....	0 5 0	28 mai.....	Octobre 1853.
Quotidiennement.	1 P. M.		par jour		
Ven redi	Midi.	A cheval, en wagon, cutter ou			
Vendredi	10 A. M	sleigh	5 0 0	1er octobre..	Dans 4 ans.
.....	.....	Omnibus.....	58 10 0	22 décembre.	do

Digitized by Google

RAPPORT No. 5.—RAPPORT des nouveaux contrats faits dans la DIVI

ROUTE. De	ROUTE. à	Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	DEPART. Jours.	DEPART. Heures.
Dorchester					Mardi, jeudi et sam.	11 A. M.
	Ingersoll	E. Doty	5	3	Mardi, jeudi et sam.	9 A. M.
Delhi					Lundi et vendredi	10½ A. M.
	Lynedoch	John Mandeville	5	2	Lundi et vendredi	8½ A. M.
Dunnville					2 fois p. jour p. rencontrer les chars.	
	Station de che. de f.	R. McNiel		12		
Dunnville					Mardi, jundi et sam.	1 P. M.
	Port Maitland	M. Dowling	7	3	Mardi, jeudi et sam.	3 P. M.
Dunnville					Lundi, mer. et ven.	7 A. M.
	Port Dover	W. Pollock	35	3	Mardi, jeudi et sam.	8 P. M.
Elderslie					Mardi et vendredi	5.40 P.M
	Ellesmere	Jacob Brooks	3½	2	Mardi et vendredi	6.50 P.M.
Erin					Mercredi et samedi.	6 A. M.
	Fergus	William Clarke	24	2	Mercredi et samedi.	2 P. M.
Edmonton					Mardi, jeudi et sam.	7 A. M.
	Orangeville	M. Dougherty	18	3	Mardi, jeudi et sam.	2 P. M.
Edmonton					Mercredi et samedi.	7 A. M.
	Tullamore	James Huxtaple	5½	2	Mercredi et samedi.	9 A. M
Elginfield					Mardi et vendredi	10 A. M
	Williams	C. McKenzie	15	2	Mardi et vendredi	5 A. M.
Euphrasia					Samedi	9 A. M.
	Thornbury	W. Fleming	8	1	Samedi	Midi.
Fullarton					Lundi, mer. et ven.	1 P. M.
	Mitchell	W. Davis	6	3	Lundi, mer. et ven.	4 P. M
GlenMorris					Mardi, jeudi et sam.	11 A. M.
	Galt Road	Robert Shiel	3½	3	Mardi, jeudi et sam.	1 P. M.
Gormley's Corners					Mardi, jeudi et ven.	8 A. M.
	Richmond Hill	J. Miller	12	2	Mardi, jeudi et ven.	11 A. M.
Georgetown					Mardi, jeudi et sam.	8.45 A.M.
	Glen Williams	W. Alexander	2	3	Mardi, jeudi et sam.	8 A. M.
Grovesend					Mardi et vendredi	8 A. M
	Salem	S. Moore	3	2	Mardi et vendredi	7 A. M.
Goderich					Vendredi	7 A. M.
	Kincardine	M Campbell	35	1	Jeudi	7 A. M.
Grimsby					2 fois p. jour p. rencontrer les chars.	
	Station de che. de f.	R. Nellis	¼	12		
Goderich					Mardi	9 A. M.
	Westfield	W. Douglas	15	1	Lundi	8 A. M.
Holland Landing					2 fois p. jour p. rencontrer les chars.	
	Station de che. de f.	Samuel Darton	¼	12		
Hamilton					Quot., dim. excepté.	7 A. M.
	Paris viâ St. George.	J. R. Waugh	30	6	Quot., dim. excepté.	8 A. M.
Hamilton					Quotidiennement	2 P. M.
	Pont suspendu	Co. du che. de f. Occ.	43½	6	Quotidiennement	10.30 A.M.
Hamilton					2 fois p. jour p. rencontrer les chars.	
	Station de che. de f.	M. W. Browne	¼	12		
Hamilton					4 fois par jour	
	Station de che. de f.	M. W. Browne	¼	24		
Hamilton					Quotidiennement	8 A. M.
	Simcoe	Milton Davis	46	6	Quotidiennement	7 A. M.
Hannon					Mardi et vendredi	9 A. M
	Ryckman's Corners	James Glover	3	2	Mardi et vendredi	11 A. M.
Haysville					Mardi, jeudi et sam.	8 A. M.
	Drumbo	J. Hays	15	3	Mardi, jeudi et sam.	1 P. M.
Harrington					Mardi et samedi	11 A. M.
	Nissouri	George Grey	7	2	Mardi et samedi	4.30 P.M.
Innerkip					Vendredi	2 P M.
	Woodstock	James Bell	8½	1	Vendredi	4 P. M.
Iona					Mardi, jeudi et sam.	9 A. M.
	Port Talbot	J. DeCow	2½	3	Mardi, jeudi et sam.	9.45 A M.
Innisfil B. P.					Mardi, jeudi et sam	7 A. M.
	Station d'Innisfil	B. Ross	9	3	Mardi, jeudi et sam.	11 A. M

Digitized by Google

SION OUEST, durant l'année expirée le 31 mars 1854.—(*Continuatioa.*)

Arrival. Jours.	Heures.	Mode de transport.	Prix stipulé à être payé. £ s. d.	Commencement du contrat.	Fin du contrat.
Mardi, jeudi et sam..	10 A. M.	A cheval, en wagon, cutter			
Mardi, jeudi et sam..	12 A. M.	ou sleigh	30 0 0	16 février 1854.	Dans 4 ans.
Lundi et vendredi ..	9.30 A. M.				
Lundi et vendredi ..	10.30 A.M.	do do	15 0 0	20 février 1854.	do
.....	.....	do do	par sem. 0 12 6	1er mars 1854 .	do
Mardi, jeudi et sam..	4.30 P. M.				
Mardi, jeudi et sam..	2.30 P. M.	do do	.....	1er mars 1854 .	1er avril 1854.
Mardi, jeudi et sam..	8 A. M.				
Lundi, mer. et ven. .	2 P. M.	Diligence à passagers ...	125 0 0	1er avril 1854 .	Dans 4 ans.
Mardi et vendredi ..	7.50 P. M.				
Mardi et vendredi ..	6.40 P. M.	A cheval, en wagon, cutter	13 0 0	10 juin 1853 ..	April 30, 1854.
Mereredi et samedi .	7 P. M.	ou sleigh			
Mereredi et samedi .	11 A. M.	do do	50 0 0	1er juin 1853 ..	In 4 years.
Mardi, jeudi et sam..	6 P. M.				
Mardi, jeudi et sam..	11 A. M.	do do	52 0 0	1er juillet 1853.	October 1, 1854.
Mercredi et samedi .	10.30 A.M.				
Mereredi et samedi .	8.30 A. M.	do do	12 10 0	1er juillet 1853.	In 4 years.
Mardi et vendredi ..	9.30 A. M.				
Mardi et vendredi ..	2.30 P. M.	do do	26 0 0	1er juillet 1853.	do
Samedi	2 P. M.		par voy.		
Samedi	11 A. M.	do do	0 3 6	12 nov. 1853 ...	do
Lundi, mer. et ven. .	6 P. M.				
Lundi, mer. et ven. .	3 P. M.	do do	13 0 0	12 avril 1853 ..	April 30, 1853.
Mardi, jeudi et sam..	2.15 P. M.				
Mardi. jeudi et sam..	12.15 Nn.	do do	19 10 0	1er octobre 1853	Dans 4 ans.
Mardi et vendredi ..	1.30 P. M.				
Mardi et vendredi ..	10.30 A.M.	do do	19 0 0	1er juillet 1853.	do
Mardi, jeudi et sam..	8.40 A. M.				
Mardi, jeudi et sam.	9.25 A. M.	do do	8 15 0	1er octobre 1853	do
Mardi et vendredi ..	7.30 A. M.				
Mardi et vendredi ..	8.30 A. M.	do do	8 10 0	1er nov. 1853 ..	do
Jeudi	8 P M.				
Vendredi	8 P. M.	A cheval	44 0 0	6 octobre 1853 .	do
....	.....	A pied	12 10 0	17 nov. 1853...	do
Lundi	Midi	A cheval, en wagon, cutter			
Mardi	1 P. M.	ou sleigh	19 10 0	1er février 1854	do
.....	.....	A pied.....	12 10 0	20 juin 1853 ...	do
Quoti, lundi excepté	2 P. M.				
Quotidiennement ..	1 P. M.	Diligence à passagers ...	100 0 0	6 mai 1853 ...	31 déc. 1853.
Quotidiennement ..	1.20 P. M.				
Quotidiennement ..	4.30 P. M.	Chemin de fer.....	1 5 0 par jour	14 nov. 1853...	21 déc. 1853.
.....	.....	Wagon	0 3 9 par jour	14 nov. 1853...	25 janvier 1854.
.....	.....	Wagon	0 10 0	26 janvier 1854.	
Quotidiennement ..	8 P. M.				
Quotidiennement ..	4 P. M.	Diligence à passagers ...	116 0 0	1er mars 1854 .	Dans 4 ans.
Mardi et vendredi ..	Midi	A cheval, en wagon, cutter			
Mardi et vendredi ..	10 A. M.	ou sleigh	13 0 0	1er mars 1854 .	do
Mardi, jeudi et sam..	5 P. M.				
Mardi, jeudi et sam..	Midi	do do	50 0 0	1er mai 1854 ..	30 août 1854.
Mardi et samedi ...	3 P. M.				
Mardi et samedi....	12.30 P.M.	do do	1[illegible] 0 0	1er avril 1854 .	Dans 4 ans.
Vendredi	6 P. M.				
Vendredi	4 P. M.	do do	7 10 0	8 avril 1853 ...	31 mai 1854.
Mardi, jeudi et sam..	10.15 A.M.				
Mardi, jeudi et sam..	9.30 A. M.	do do	11 10 0	1er août 1853 ..	Dans 4 ans.
Mardi, jeudi et sam..	1 P. M.				
Mardi, jeudi et sam..	10 A. M.	do do	50 0 0	17 octobre 1853.	do

Digitized by Google

RAPPORT No. 5.—Rapport des nouveaux contrats faits dans la DIVI

Route.		Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	Depart.	
De	à				Days.	Heures.
Jerseyville						6 A. M.
	Dundas	W. C. Vansickle	14	3	Mardi, jeudi et sam.	11 A. M.
Ingersoll					Lundi, mer. et ven.	1 P. M.
	Station de ch. de fer	E. Doty	½	12	2 fs par jr. pour rene. les chars	
King					2 f. par jr. pour ren-	
	Station de ch. de fer	E. Pense	1	12	contrer les chrs.	
Klineburg					Mardi, jeudi et sam.	10 A. M.
	Nobleton	John Robinson	4½	3	Mardi, jeudi et sam.	8 A. M.
Klineburg					Quotidiennement	8 A. M.
	Thornhill	John Cool		6	En connexion avec les chars.	
Klineburg					Quotidiennement	6 A. M.
	Toronto	John Haystead	22	6	Quotidiennement	3 P. M.
King					Mardi, jeudi et sam.	9 A. M.
	Nobleton	John Robinson	7	3	Mardi, jeudi et sam.	8 A. M.
Lloydtown					Quotidiennement	5 A. M.
	Matchel's Corners	W. Cook	14	6	Quotidiennement	6 P. M.
London					2 f. par jr. pour ren-	
	Station de ch. de fer	Nelson Perkins	½	12	contrer les chars.	
London					Quotidiennement	8 A. M.
	Pont suspendu	Co. du G. C. de F. Occ.	118¼	6	Cuotidiennement	Midi
London					4 f. par jr. pour ren-	
	Station de ch. de fer	Nelson Perkins	¼	24	contrer les chars.	
L'Amoureux					Mercredi et samedi.	8 A. M.
	Thornhill	—— Taylor	7	2	Mercredi et samedi.	10.30 A.M.
London					Quotidiennement	8 A. M.
	Stratford	M. Segar	38	6	Quotidiennement	8 A. M
Lloydtown					Quotidiennement	5 A. M
	Aurora	William Cook	14	6	Quotidiennement	6 P M.
Mariposa					Mardi, jeudi et sam.	7 A. M.
	Oshawa	W. Thomas	33	3	Lundi, mer. et ven.	8 A. M.
Marshville					Quotidiennement pr.	
	Wainfleet, Sta. centr.	A. Maines	3	6	rencontrer les chars	
McGillivray					Jeudi	10 A. M.
	W. McGillivray	R. Westall	8	1	Jeudi	1 P. M.
Millbank					Mardi et samedi	8 A M.
	Waterloo	W. Rutherford	19	2	Mardi et samedi	2 P. M.
Newland					Vendredi	A. M.
	Newmarket	John Mainprize	10	1	Vendredi	4 P. M.
Newmarket					2 f. par jr. pour ren-	
	Station de ch. de fer	P. Dalton	½	12	contrer les chars.	
Newark	Norwich viâ Burgess-				Mardi et vendredi	10 30 A.M.
	ville	J. H. ornell		2	Mardi et vendredi	2 P. M
Nottawasaga					Vendredi	8 A. M.
	Sunnidale	A. Ferguson		1	Vendredi	11 A. M.
Nottawasaga					Mardi et vendredi	8 P. M.
	Creemore Mills, hi-			2	Mardi et vendredi	11 A. M.
Niagara	ver				Quotidiennement	10 A. M.
	Ste. Catherine	R. Warren	11	6	Quotidiennement	9 A. M.
Niagara					Quotidiennement	4 P. M.
	Ste. Catherine	R. Warren	11	6	Quotidiennement	5 P.M.
North Pelham					Mardi, jeudi et sam.	9 A. M.
	Port Robinson	aul Horton	15	3	Mardi, jeudi et sam.	4 P.M.
North Walsingham					Lundi	Midi
	Vienna		12	1	Lundi	8 A.M.
Otterville					Mardi, jeudi et sam.	8 A.M.
	Simcoe	G. Babcock	19	3	Lundi mer. et ven.	8 A.M.
Otterville					Lundi, mer. et ven.	Midi
	Woodstock	C. W. Robertson	21	6	Mardi, jeudi et sam.	7 A.M.
Oxford Centre					Mardi et vendredi	8 A.M.
	Woodstock		5½	3	Mardi et vendredi	10 A. M.
Owen Sound					Lundi	P.M.
	Woodford	F. Elliot	10	1	Lundi	5 A.M.

Digitized by Google

SION OUEST, durant l'année expirée le 31 mars 1854 —(*Continuation.*)

Arriver.		Mode de rransport.	Prix stipulé à être payé.	Commencement du contrat.	Fin du contrat.
Jours.	Heures.		£ s. d.		
Mardi, jeudi et sam..	2 P. M.	A cheval, en wagon, cutter			
Mardi, jeudi et sam..	9 A. M.	ou sleigh.....	72 2 6	22 déc. 1853 ..	4 avril 1854.
Lundi, merc. et vend.	6 P. M.				
.....	.....	Wagon	26 0 0	22 déc. 1853 ..	
.....	.....	A pied.....	19 10 0	20 juin 1853 ...	31 déc. 1854.
Mardi, jeudi et sam..	9 A. M.	A cheval, en wagon, cutter			
Mardi, jeudi et sam..	11 A. M.	ou sleigh	12 10 0	1er juillet 1853.	28 février 1853.
Quotidiennement ...					
.....	.....	Diligence à passagers ...	0 5 0 par voyage	1er janvier 1854	1er janvier 1855.
Quotidiennement ...	7.30 P. M.				
Quotidiennement ...	10.30 A.M.	Dil. à pass. tirée par 2 ch	50 0 0	1er février 1853.	1er avril 1854.
Mardi, jeudi et sam..	9.30 A. M.	A cheval, en wagon, cutter			
Mardi, jeudi et sam..	10.30 A.M.	ou sleigh.....	25 0 0	1er mars 1854..	Dans 4 ans.
Quotidiennement ...	9 P. M.				
Quotidiennement ...	9 A. M.	do do	64 10 0	1er juillet 1853.	31 mars 1854.
.....	.....	Wagon	52 0 0	22 déc. 1853 ...	25 janvier 1854.
Quotidiennement ..	6 45 P. M.				
Quotidiennement ..	2.45 P. M.	Chemin de fer	3 15 0	22 déc.1853 ...	25 janvier 1854.
....	.....	Wagon	par jour 2 5 0	26 janv. 1854 ..	Dans 4 ans.
Mercredi et samedi..	Midi	A cheval, en wagon, cutter			
Mercredi et samedi..	9.30 A. M.	ou sleigh.....	14 0 0	1er avril 1854..	do
Quotidiennement ..	4 P. M.				
Quotidiennement ..	4 P. M.	Diligence à passagers ...	160 0 0	1er avril 1854..	do
Quotidiennement ..	9 P M.				
Quotidiennement ..	8 A. M.	do	117 0 0	1er avril 1854..	do
Lundi, merer. et ven.	4 P. M.				
Mardi, jeudi et sam..	3 P. M.	do	79 0 0	1er juillet 1854.	do
.....	.....	A cheval, en wagon, cutter ou sleigh.....	26 0 0	1er mars 1854..	do
Jeudi	3 P. M.				
Jeudi	Midi	do do	10 0 0	1er déc. 1853 ..	do
Mardi et samedi....	7 P. M.				
Mardi et samedi....	1 P. M.	do do	36 0 0	1er avril 1854..	do
Mardi	7 P. M.				
Mardi	12 Midi	do do	12 10 0	1er mai 1853 ..	do
.....	.....	A pied.....	10 0 0	30 juin 1853 ...	do
Mardi et vendredi ..	4 P. M.	A cheval, en wagon, cutter			
Mardi et vendredi ..	1 P. M.	ou sleigh.....	26 0 0	1er juin 1853 ..	1er août 1853.
Vendredi.....	1 P. M.		par voya.		
Vendredi.....	10 A. M.	do do	0 2 6	1er oct. 1853...	Dans 4 ans.
Mardi et vendredi ..	1 P. M.		par voya.		
Mardi et vendredi ..	10 A. M.	do do	0 2 6	.....	do
Quotidiennement ..	11 A. M.				
Quotidiennement ..	Midi	Diligence à passagers ...	100 0 0	17 nov. 1853 ...	1er janvier 1854.
Quotidiennement ..	7 P. M.		0 3 9		
Quotidiennement ..	6 P. M.	do	dble. voy.	16 déc. 1853 ...	1er janvier 1854.
Mardi, jeudi et sam..	7 P. M.	A cheval, en wagon, cutter			
Mardi, jeudi et sam..	1 P M.	ou sleigh.....	49 15 0	1er mars, 1854 .	Dans 4 ans ....
Lundi	11 A. M.				
Lundi	3 P. M.	do do	13 0 0	1er janvier 1854	do
Lundi, merc. et vend	Midi				
Mardi, jeudi et sam..	Midi	Diligence à passagers ...	85 0 0	6 avril 1853 ...	do
Mardi, jeudi et sam..	Midi				
Lundi, merc. et vend.	5 P. M.	do	70 0 0	1er août 1853..	do
Mardi et vendredi ..	11 A. M.	A cheval, en wagon, cutter			
Mardi et vendredi ..	9 A. M.	ou sleigh.....	.....	1er juin 1853 ..	1er août 1853.
Lundi	11 A. M.				
Lundi	4 P. M.	do do	13 0 0	1er juillet 1853.	Dans 4 ans.

Digitized by Google

RAPPORT No. 5.—Rapport des nouveaux contrats faits dans la DIVI-

Route.		Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	Depart.	
De	à				Jours.	Heures.
Owen Sound					Mardi et vendredi	8 A. M.
	Saugeen	W. A. Corbett	32	2	Mercredi et samedi.	8 A. M.
Ontario					Lundi, mer. et vend	8 A. M.
	Grimsby	John Kerr	4	3	Lundi, mer. et vend.	11 A. M.
Oakridges					2 fois pr. jour en con-	
	King Station	Richard Sedford	5	12	nex. avec les trains.	
Onondaga	Tuscarora et station du chemin de fer	M. Nelson	3½	6	En connexion quotidienne av. les trains	
Onondaga	Tuscarora et station du chemin de fer.	Mrs. Hays	3½	6	En connexion quotidienne av. les trains	
Oakville					Lundi, mer. et vend.	8 A. M.
	Toronto (hiver)	H. P. Thompson	22	3	Mardi, jeudi et sam.	2 P. M.
Oakland					Mardi, jeudi et sam.	1.30 P. M.
	Scotland	P. Malcolm	2	3	Mardi, jeudi et sam.	1 P. M.
Port Rowan					Quotidiennement	3 P. M.
	Rowan Mills	John Stearns	5	6	Quotidiennement	1.30 P. M.
Pefferlaw, Beaverton						
	Holland Landing	John Sheppard	3	3	Mardi, jeudi et sam.	
Port Stanley						
	Cleveland			2	Tous les mar. et jeu.	
Port Rowan					Mercredi	4 P. M.
	Spring Arbor	W. Hagar	7	1	Mercredi	1 P. M.
Port Colborne					Quotidiennement	2 P. M.
	St. Catherines	D Coleman	21	6	Quotidiennement	2.30 P. M.
Port Colborne					2 fois par jour pour	
	Station du che. de fer	J. Manley		12	rencontrer les trains	
Port Maitland					1 fois par jour pour	
	Station du che. de fer			6	rencontrer les trains	
Point Abino					2 fois par jour pour	
	Station du che. de fer	R. Disher	½	12	rencontrer les trains	
Paris					Quotidiennement	9.50 A. M.
	Buffalo	B. B. & G. R. R. Co.	84	6	Quotidiennement	10·10 A.M.
Rupert					2 fois par jour pour	
	Station du che. de fer	Joseph Gordon	½	12	rencontrer les trains	
Richmond Hill					2 fois par jour pour	
	Station	E. Dolby	3	12	rencontrer les trains	
Rockford					Mercredi et samedi.	7 A. M.
	Villanova	J. McLaren	3	2	Mercredi et samedi.	Noon.
Rockford					Mercredi et samedi.	8 A. M.
	Waterford	B. Bawboir	3	2	Mercredi et samedi.	11 A. M.
St. Catherines					Quotidiennement	6 A. M.
	Toronto,	Captain Donaldson			Quotidiennement	2 P. M.
Stratford					Quotidiennement	5 A. M.
	Woodstock	C. W. Robertson	25	6	Quotidiennement	6 A. M.
Stouffville					Mardi et vendredi	7 A. M.
	New Market	C. Sheppard	20	2	Mardi et vendredi	Midi.
Shakspeare					Mercredi et samedi.	2 P. M.
	Wellesley	W. Brown	12	2	Mercredi et samedi	9 A. M.
Stoney Creek					2 fois par jour pour	
	Station du che. de fer	Mr. Williams	1	12	rencontrer les trains	
St. Catherines					2 fois par jour pour	
	Station du che. de fer	Mr. Forbes	1	12	rencontrer les trains	
Suspension Bridge	Canada				Plusiers fois le jour afin de transporter les malles qui doivent l'être	
	Pont suspendu, E. U.	G. McMickin	1			
Suspension Bridge	Canada					
	Station du che. de fer	G. McMickin	½			
Sinclairville					Samedi	Midi.
	York	James Boyd	7½	1	Samedi	2 P. M.
Suspension Bridge					Quotidiennement	10.30 A.M.
	Windsor	G. W. R. Co.	229	6	Quotidiennement	5.30 A.M.

Digitized by Google

SION OUEST, durant l'année expirée le 31 mars 1854.—(*Continuation.*)

Arrivée. Jours.	Arrivée. Heures.	Mode de transport.	Prix stipulé à être payé. £ s. d.	Comencement du contrat.	Fin du contrat.
Mercredi et samedi.	4 P. M.	A cheval, en wagon, cutter			
Mardi et vendredi..	4 P. M.	ou sleigh.....	95 0 0	1er déc. 1853 ..	7 déc. 1853.
Lundi, mer. et ven..	Midi.				
Lundi, mer. et ven..	9 A. M.	Do	58 10 0	17 nov. 1853...	Dans 4 ans.
.....	.....	Do	45 0 0	1er janvier 1854	Dans 4 ans.
.....	.....	Do	39 0 0	1er mars 1854 .	31 mars 1854.
.....	.....	Do	par jour 0 8 0	1er avril 1853 .	1er juillet 1854.
Mardi, jeudi et sam.	6 P. M.				
Lundi, mer. et ven..	12.30 N.	Diligence à passagers...	10 0 0	1er janqier 1854	Dans 4 ans.
Mardi, jeudi et sam..	1.30 P. M.	A cheval, en wagon, cutter			
Mardi, jeudi et sam.	2 P. M.	ou sleigh.....	15 0 0	1er janvier 1854	Do
Quotidiennement ..	2.30 P. M.				
Quotidiennement ..	4 P M.	Do. ..	20 0 0	1er janvier 1853	Do
Pour rencontrer la malle entre Beaverton et Holland Land.		Diligence à passagers...	12 10 0	1er janvier 1854	Do
Tous les lundi et jeudi	.....	Bateau à vapeur.....	62 10 0	5 octobre 1853.	Do
Mercredi	2 P. M.	A cheval, en wagon, cutter			
Mercredi	5 P. M.	ou sleigh.....	8 17 8	1er avril 1854..	Do
Quotidiennement ..	7.30 P. M.				
Quotidiennement ..	7 P. M.	Diligence à passagers...	300 0 0	1er mars 1854 .	Do
.....	.....	A pied.....	12 10 0	1er mars 1854 .	Do
.....	.....	Wagon.....	.....	20 mars 1854 ..	Do
.....	.....	A pied.....	12 10 0	1er mars 1854 .	Do
Quotidiennement ..	2.5 P M.		Point de prix		
Quotidiennement ..	2.30 P. M.	Chemin de fer.....	décidé	1er mars 1854 .	Point de temps spécifié.
.....	.....	A pied.....	14 0 0	20 juin 1853...	31 mars 1854.
.....	.....	Omnibus.....	24 19 6	1er janvier 1854	30 juin 1854.
Mercredi et samedi.	1 P. M.	A cheval, en wagon, cutter			
Mercredi et samedi.	8 A. M.	ou sleigh.....	13 0 0	1er mars 1854 .	31 mars 1854.
Mercredi et samedi.	1 P. M.				
Mercredi et samedi.	10 A. M.	Do	15 0 0	1er avril 1854 .	Dans 4 ans.
Quotidiennement ..	6 P. M.				
Quotidiennement ..	10 A. M.	Bateau à vapeur.....	75 0 0	Ouverture de la	Fermeture de la
Quotidiennement ..	11 P. M.			navigation...	navigat. 1853.
Quotidiennement ..	10 A. M.	Diligence à passagers...	100 0 0	6 mars 1853 ...	Dans 4 ans.
Mardi et vendredi..	4 P. M.	A cheval, en wagon, cutter			
Mardi et vendredi..	11 A M.	ou sleigh.....	32 15 0	1er mai 1853 ..	do
Mercredi et samedi.	Noon.	A cheval, en wagon, cutter			
Mercredi et samedi.	5 P. M.	ou sleigh	20 0 0	1er nov. 1853..	30 juin 1854.
.....	.....	Do	37 10 0	17 nov. 1853...	Dans 4 ans.
.....	.....	Do	par voyage. 0 8 9	17 nov. 1853...	do
.....	.....	Wagon.....	125 0 0	.....	Jusqu'à ce que le Pont Susp. soit terminé.
Samedi	8 P. M.	A cheval en wagon, cutter			
Samedi	1 P. M.	ou sleigh.....	13 0 0	14 janvier 1854	Dans 4 ans.
Quotidiennement ..	3.25 P. M.		7 10 0		
Quotidiennement ..	8 P. M.	Chemin de fer.....	par jour	26 janvier 1854	31 mars 1854,

Digitized by Google

RAPPORT No. 5.—RAPPPORT des nouveaux contrats faits dans la DIVI

ROUTE. De	ROUTE. à	Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	DEPART. Jours.	DEPART. Heures.
St. George	.....	.....	....	....	Tous les j. p. rencon	.....
	Station de ch. de f.	.....	....	....	Laisse Troy, mardi, jeudi et samedi..	.....
	Troy	Mr. Glass	....	....	Part de Rosebank,	
	Rosebank	.....	....	....	mercredi et ven .	....
Seneca	.....	.....	....	....	Tous jours pour rencontrer les chars.	.....
	Station de che. de f.	James Little.....	....	....	Mardi et vendredi .	8 A. M.
Silver Hill	.....	.....	....	....	Mardi et vendredi .	Midi.
	Walsingham	.....	....	....		
Suspension Bridge	.....	.....	....	....	} Deux fois par jour	.....
	Windsor	Co. du che. de f. Occi.	229	12	Quotidiennement ..	.....
Toronto	.....	.....	....	....	Après l'arr. de la m.	.....
	Cobourg	William Weller....	72	7	Quotidiennement ..	8 A. M.
Toronto	.....	.....	....	....	Quotidiennement ..	2 P. M.
	Whitchurch	C. Thompson	25	6	} Quatre fois p. jour	.....
Toronto, B. de P.	.....	.....	....	....	2 fois par jour p. rencontrer les chars.	.....
	Station de che. de f.	Mr. Scott	½	19	2 rois par jour p. rencontrer les chars.	.....
Thorold	.....	.....	....	....	Quotidiennement ..	2 P. M.
	Station de che. de f.	E. H. Shand	2	12	Quotidiennement ..	9 A. M.
Thornhill	.....	.....	....	....	4 fois par jour p. rencontrer les chars.	.....
	Station	James Hayes	2½	12	Quotidiennement ..	3 P. M.
Toronto	.....	.....	....	....	Quotidiennement ..	8 A. M.
	York Mills	T. Cook	7½	6	2 fois par jour p. rencontrer les chars.	.....
Toronto, B. de P.	.....	.....	....	....	1 fois par jour p. rencontrer les chars.	.....
	Station de che. de f.	Mr. Scott.....	½	24	2 fois par jour p. rencontrer les chars.	.....
Toronto	.....	.....	....	....	2 fois par jour p. rencontrer les chars.	.....
	Weston	G. Haystead.....	10	6	1 fois par jour p. rencontrer les chars.	.....
Whitchurch	.....	.....	....	....	2 fois par jour p. rencontrer les chars.	.....
	Station	C. Dodd.....	½	12	1 fois par jour p. rencontrer les chars.	.....
Whitchurch	.....	.....	....	....	2 fois par jour p. rencontrer les chars.	.....
	Station	C. Dodd	½	6	En connexion avec les chars	.....
Whitchurch	.....	.....	....	....	Mardi, jeudi et sam.	9 A. M.
	Station	W. Cook	½	6	Mardi, jeudi et sam.	2 P. M.
Windsor	Détroit	}	....	12	En connexion avec les chars les lundi, mardi et vendredi	.....
	Station de che. de f.	}	....	12	Mardi et samedi...	11 A. M.
Welland Port	.....	.....	....	....	Mardi et samedi...	1 P. M.
	Port Robinson	.....	....	3	3 fois par jour p. rencontrer les chaas.	.....
Welland Port	.....	} J. L. Baker.....	....	....	1 fois par jour p. rencontrer les chars.	.....
	Station de Canboro .	}	....	3		
	.....	}				
Wolverton	.....	.....	....	....		
	Drumbo.....	E. Wolverton	4	2		
Woodstock	.....	.....	....	....		
	Station	D. Queston	⅛	18		
York	.....	.....	....	....		
	Station de Canboro.	A. Williamson	13	6		

Digitized by Google

SION OUEST, durant l'année expiré le 31 mars 1854.—(*Conclusion.*)

Arriver. Jours.	Arriver. Heures.	Mode de transport.	Prix stipulé à être payé. £ s. d.	Commencement du contrat.	Fin du contrat.
.....	.....	A cheval, en wagon, cutter ou sleigh	60 0 0	5 janvier 1854 .	Dans 4 ans.
.....	.....	A pied.....	12 10 0	1er mars 1854 .	do
Jeudi et vendredi ..	3 P. M.	A cheval, en wagon, cutter			
Jeudi et vendredi ..	11 A. M.	ou sleigh	12 10 0	1er février 1854	do
.....	.....	Chemin de fer	Point de prix fixé	1er avril 1854 .	Durée non indiquée.
Quotidiennement...	.....				
15 h. après à Toronto	.... . .	Diligence à passagers .	656 13 4	1er juillet 1853.	Dans 4 ans.
Quotidiennement...	7 P. M.				
Quotidiennement...	1 P. M.	Diligence à passagers ...	100 0 0	30 juin 1853 ...	1er janvier 1854.
.....	.....	Wagon	52 0 0	20 juin 1853 ...	30 juin 1853.
.....	.....	A cheval, en wagon, cutter ou sleigh	par jour 0 4 0	17 nov. 1853 ..	Dans 4 ans.
.....	.....	Omnibus	25 0 0	1er janvier 1854	do
Quotidiennement...	10.30 A.M.				
Quotidiennement...	3.30 P. M.	Omnibus	50 0 0	1er janvier 1854	Dans 1 ans.
.....	.....	Wagon	104 0 0	1er juillet 1853.	Dans 4 ans.
Quotidiennement...	10 A. M.				
Quotidiennement...	5 P. M.	Diligence à passagers ...	25 0 0	1er avril 1854..	do
.....	.....	A pied.....	19 10 0	20 juin 1853 ...	30 juin 1853.
.. ..	.....	A pied.....	9 15 0	1er juillet 1853.	1er mars 1854.
.....	.....	A pied.....	9 15 0	1er avril 1854 .	Dans 4 ans.
.....	.....	A pied ou en bateau	30 6 0 50 0 0	26 juin 1854 ...	do
Mardi, jeudi et sam..	6 P. M.	A cheval, en wagon, cutter			
Mardi. jeudi et sam..	1 P. M.	ou sleigh	149 5 0	1er mars 1854 .	do
.....	.....	.....			
Mardi et samedi....	2 P. M.	A cheval, en wagon, cutter			
Mardi et samedi....	Midi	ou sleigh	13 0 0	1er février 1854	30 avril 1854.
.....	.....	A pied.....	68 15 0	20 mars 1854 ..	Dans 4 ans.
.....	.....	A cheval, en wagon, cutter ou sleigh	75 0 0	1er mars 1854 .	do

Digitized by Google

RAPPORT No. 5.—Rapport des nouveaux contrats faits dans la

Route.		Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	Depart.	
De	To				Jours.	Heures.
Addison	Greenbush	Edwin Bates	2½	2	Mardi et Vendredi.	5 P. M.
Bellamy's Mills	Ramsay	James Coulter	9½	2	Mardi et samedi	4 P. M.
Belleville	Wharf	H. Taylor			Quotidiennement	6 A. M.
Brighton	Peterboro'	W. H. Sandford	60	3	Lundi, mer. et ven.	2 P. M.
Brockville	Morristown	W. H. Willson	2	6	Mardi, jeu. et sam.	4 A. M.
Brockville	Westport	Jacob Gallinger	57	3	Lundi, mer. et ven.	6 A. M.
Cartwright	Cæsarea	R. Welch	4	2	Mardi et vendredi	11 A. M.
Castleford	Hubbell's Falls	E. Farrell	20	3	Mardi, jeu. et sam.	6 A. M.
Charleston	Farmersville	Jacob Gallinger	5½	2	Mardi et samedi	Midi
Clareview	Tamworth	Samuel Hicks	10	2	Mardi et samedi	1 P. M.
Cobden	Stafford	R. Childerhose	10	2	Mardi et samedi	3 A. M.
Colborne	Castleton	Sydney McDonald	7	2	Mardi et samedi	2 P. M.
Cumberland	Buckingham	G. G. Dunning	1	4 tr. p. d.	Mardi et samedi	4 P. M.
Downeyville	Bobcaygeon	Michael Lehane	15	1	Quotidiennement	7 P. M.
Egansville	Douglas	J. Armstrong	10	2	Samedi	8 A. M.
Elginburg	Storrington	H. Spring	6	3	Lundi et vendredi	2 P. M.
Emily	Downeyville	Andrew English	5½	2	Lundi et vendredi	8 A. M.
Finch	Dickenson's Landing	John Cockburn	20	2	Mardi et vendredi	2 P. M.
Franktown	Packenham	D. Ferguson	31	6	Mardi et vendredi	3 A. M.
Franktown	Smith's Falls	Patrick Tierney	11	6	Mardi et samedi	11 A. M.
Fredericksburg	Napanee	Edward Howard	25	2	Lundi et vendredi	7 A. M.
Haldimand	Vernonville	J. McPherson	5	2	Mardi et vendredi	6 A. M.
Kingston	Cap Vincent	C. V. and Rome Railroad Company	11		Mardi et vendredi	1 P. M.
Kingston	Cap Vincent	A. Briggs	11	2	Mercredi et samedi	3 P. M.
Kingston	Montreal	George Mink	199	6	Mercredi et samedi	5 P. M.
Lanark	Hopetown	M. Stanley	6	1	Quand requis	
Lanark	McDonald's Corners	Allan McLean	14	2	Quand requis pour les malles anglaises	
Lancaster	Côteau Landing	George Ross	21	6	Quot., dim. excepté.	6 A. M.
Manvers	Lindsay	D. Gairdner	19	1	Quot., dim. excepté.	6 P. M.
Middleville	Lanark	M. Stanley	5	1	Samedi	7 A. M.
Mill Creek	Newburg	P. S. Timmerman	18	6	Samedi	Midi
					Mercredi	9 A. M.
					Mercredi	8 A. M.
					Quot., dim. excepté.	10 A. M.
					Quot., dim. excepté.	2 P. M.

Digitized by Google

DIVISION CENTRALE, durant l'année expirée le 31 mars 1854.

Arrivée. Jours.	Heures.	Mode de transport.	Prix stipulé à être payé. £ s. d.	Commencement du contrat.	Fin du contrat.
Mardi et vendredi..	4.30 P. M.				
.....	5.30 P. M.	A cheval et en cutter ...	6 5 0	1er sept. 1853..	Un an.
Mardi et samedi....	4 P. M.				
.....	8 A. M.	A cheval et en cutter ...	20 0 0	1er avril 1853..	Quatre ans.
Quotidiennement ..					
.....	.....	.....	6 5 0	Printemps 1853.	Hiver de 1853.
Lundi, mer. et ven .	6 P. M.				
Mardi, jeudi et sam.	4 P. M.	A cheval et en voiture ..	190 0 0	1er octobre 1853	Quatre ans.
Quotidiennement ..	7 A M.				
.....	7 P. M.	A cheval et en bateau...	25 0 0	1er août 1853..	do
Mardi, jeudi et sam.	4 P. M.				
Lundi, mer. et ven .	9 P. M.	Diligence	163 0 0	1er may 1853..	do
Mardi et vendredi..	2 P. M.				
Mardi et vendredi..	1 P. M.	Diligence	7 10 0	1er juillet 1853.	Un an.
Mardi, jeudi et sam.	6 A. M.				
Mardi, jeudi et sam.	7 P. M.	A cheval et en cutter ...	58 0 0	1er octobre 1853	Quatre ans.
Mardi et samedi....	3 P. M.				
Mardi et samedi....	5 P. M.	A cheval et en cutter ...	11 5 0	1er mai 1853 ..	do
Mardi et samedi....	7 P. M.				
Mardi et samedi....	9 P. M.	A cheval et en cutter ...	16 0 0	1er nov. 1853..	do
Mardi et samedi....	11 A. M.				
Mardi et samedi....	3 P. M.	A cheval et en cutter ...	20 0 0	1er sept. 1853..	do
Mercredi et samedi .	6 P. M.				
Mercredi et samedi .	4 P. M.	A cheval et en cutter ...	2s. 3d. p. voy.	1er février 1853	do
}	.....	En Bateau.....	{ S. de nav. 15 0 0 }	Printemps 1853	Hiver de 1857.
Samedi	5 P. M.				
.....	11 A. M.	A cheval et en cutter ...	13 0 0	1er avril 1853..	Quatre ans.
Lundi et vendredi..	4 P. M.				
Lundi et vendredi..	10 A. M.	A cheval et en cutter ...	18 0 0	1et juin 1853 ..	do
Mardi, jeudi et sam.	8 A. M.				
Mardi, jeudi et sam.	6 P. M.	A cheval et en cutter ...	35 0 0	1er octobre 1853	do
Lundi et vendredi..	7 P. M.				
.....	5 P. M.	A cheval et en cutter ...	11 0 0	1er avril 1853..	do
Mardi et vendredi..	8 A. M.				
.....	5 P. M.	A cheval et en cutter ...	30 0 0	12 juillet 1853.	do
Quot., dim. excepté.	3 P. M.				
Quot., dim. excepté.	1 P. M.	En wagon et en cutter ..	164 0 0	1er octobre 1853	do
Quot., dim. excepté.	9 A. M.				
Quot., dim. excepté.	5 P. M.	A cheval et en cutter ...	68 0 0	1er juillet 1853	do
Mardi et vendredi..	6 P. M.				
Mardi et vendredi..	Midi	A cheval et en cutter ...	45 0 0	1er janvier 1854	do
Mercredi et samedi.	6 P. M.				
Mercredi et samedi.	4 P. M.	A cheval et en cutter ...	3s. per voy.	1er février 1853	do
.....	.....	Bat. à vap. de la malle anglaise et américaine...	{ P. saison 50 0 0 }	Printemps 1853.	Hiver de 1853.
.....	.....	En sleigh et en bateau ..	10s. par voy.	Hiver de 1853 .	Printemps 1854.
Quot., lundi excepté	10 P. M.	(34 heures)	Par saison.		
.....	4 P. M.	(34 heures)	1652 0 0	Hiver de 1853 .	do 1856.
Samedi	Midi				
.....	10 A. M.	A cheval et en cutter ...	6 0 0	1er avril 1853 .	Un an.
Mardi et samedi....	10 A. M.				
.....	3 P. M.	A cheval et en cutter ...	17 10 0	1er juillet 1854.	Trois ans.
Quot., dim. excepté.	10 P. M.		{ P. saison		
Quot., dim. excepté.	4 P. M.	Diligence.....	60 0 0 }	Printemps 1853.	Hiver de 1853.
Samedi	3 P. M.				
Samedi	10 A. M.	A cheval et en cutter ...	15 0 0	20 février 1854.	Quatre ans.
Mercredi.....	9 A. M.				
Mercredi.....	10 A. M.	A cheval et en cutter ...	6 0 0	1er nov. 1853 ..	1er avril 1854 .
Quot., dim. excepté.	5 P. M.				
Quot., dim. excepté.	1 P. M.	A cheval et en cutter ...	85 0 0	1er nov. 1853..	Quatre ans.

Digitized by Google

RAPPORT No. 5.—RAPPORT des nouveaux contrats faits dans la DIVISION

ROUTE.		Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	DEPART.	
De	To				Jours.	Heures.
New Castle					Quot., dim. excepté.	10 A. M.
	Orono	J. R. Fairman	5	6	Quot, dim. excepté.	Midi
North Augusta					Mercredi	6.30 A. M.
	Prescott	James Wilcox	18	1		Midi
North Gower					Mardi, jeudi et sam.	9 A. M.
	Richmond	J. F. Eastman	8	3	Mardi, jeudi et sam.	1 P. M.
Orono					Lundi, mer. et ven.	12.30 P.M.
	Manvers	D. Gairdner	12	3	Lundi, mer. et ven.	9 A. M.
Percy					Lundi, mer. et ven.	7 A. M.
	Stirling	A. T. Maybee	27	3	Lundi, mer. et ven.	Midi
Perrytown					Mardi et samedi	3 P. M.
	Elizabethville	H. Caldwell	5	2	Mardi et samedi	2 P. M.
Perth					Quot., dim. excepté.	7 A. M.
	Bytown	E. Dowdall	52	6		7 A. M.
Peterboro'					Lundi et vendredi	8 A. M.
	Bridgenorth	R. W. Shaw	6	2	Lundi et vendredi	9 A. M.
Peterboro'					Lundi, mer. et ven.	8 A. M.
	Mariposa	R. W. Shaw	45	3	Mardi, jeudi et sam.	3.30 A. M.
Peterboro'					Mercredi et samedi	9 A. M.
	Warsaw	R. W. Shaw	15	2	Mercredi et samedi	2 P. M.
Picton					Lundi, mer. et ven.	8 A. M.
	Belleville	W. H. Alexander	23	3	Lundi, mer. et ven.	3 P. M.
Picton					Quot., dim. excepté.	7 P. M.
	Belleville	O. S. Gildersleeve	23	6	Quot., dim. excepté.	7 A. M.
Picton						
	Wharf	W. H. Alexander			Quotidiennement	7 P. M.
Port Hope					Quot., dim. excepté.	9 A. M.
	Lindsay	Bletcher & Brothers	42	6	Quot., dim. excepté.	7 A. M.
Prospect					Quot., dim. excepté.	2 P. M.
	Ashton	John Sykes	6	6	Quot., dim. excepté.	8 A. M.
Rosetta					Samedi	8 A. M.
	Middleville	R. Stead	5	1	Samedi	10 A. M.
Shannonville					Lundi et vendre i	Midi
	Lonsdale	D. Lewis	15	2	Lundi et vendredi	4 P. M.
Smith's Falls					Lundi, mer. et ven.	8 A. M.
	Sud Elmsley	L. E. Wilson	7	3		10.30 A.M.
Spike's Corners					Mardi, jeudi et sam.	6 A. M.
	Kingston	Charles Jordan	20	3	Mardi, jeudi et sam.	4 P. M.
West Huntley					Mardi	8 A. M.
	Ramsay	Patrick Kennedy	10	1	Mardi	11 A. M.

Digitized by Google

CENTRALE, durant l'année expirée le 31 mars 1854.—(*Conclusion.*)

Arrivée.		Mode de transport.	Prix stipulé à être payé.			Commencement du contrat.	Fin du contrat.
Jours.	Heures.		£	s.	d.		
Quot., dim. excepté .	1 P. M.						
Quot., dim. excepté .	11 A. M.	A cheval et en cutter ...	18	10	0	20 février 1854.	Quatre ans.
Mercredi	6 P. M.						
.....	10.30 A.M.	A cheval et en cutter ...	17	0	0	1er avril 1853 .	do
Mardi, jeudi et sam..	3 P. M.						
Mardi, jeudi et sam..	11 A. M.	A cheval et en cutter ...	24	0	0	1er mai 1853 ..	do
Lundi, mer. et ven. .	11.30 A.M.						
Lundi, mer. et ven. .	3 P. M.	A cheval et en cutter ...	30	0	0	20 février 1854.	do
Lundi, mer. et ven. .	5 P. M.						
Lundi, mer. et ven. .	Midi	Diligence	105	0	0	1er nov. 1853. .	Un an.
Mardi et samedi....	3 P. M.						
Mardi et samedi....	4 P. M.	A cheval et en cutter ...	13	0	0	1er nov. 1853 ..	Quatre ans.
Quot., dim. excepté .	5.30 P. M.						
.....	5.30 P. M.	Diligence.....	299	10	0	1er juillet 1853.	do
Lundi et vendredi ..	10 A. M.						
Lundi et vendredi ..	9 A. M.	A cheval et en cutter ...	10	0	0	1er janv. 1854..	Trois ans.
Lundi, mer. et ven. .	12.30 P.M.						
Mardi, jeudi et sam..	5 P. M.	Diligence.....	124	0	0	1er juillet 1853.	Quatre ans.
Mercredi et samedi .	5 P. M.						
Mercredi et samedi .	Midi	A cheval et en cutter ...	30	0	0	1er mai 1853 ..	do
Lundi, mer. et ven. .	7 P. M.		P. Saison				
Lundi, mer. et ven. .	10 A. M.	Diligence.....	18	0	0	Hiver de 1853 .	Printemps, 1854.
Quot., dim. excepté .	11 P.M.						
Quot., dim. excepté .		Bateau à vapeur	5s. par voy.			Printemps, 1853	Hiver de 1853.
Quotidiennement ...	10 A. M.		P. Saison				
	Midi	Voiture	4	0	0	Printemps, 1853	do
Quot., dim. excepté .	4 P. M.						
Quot., dim. excepté .	6 P. M.	Diligence.....	200	0	0	1er nov. 1853 ..	Quatre ans.
Quot., dim. excepté .	9 A. M.						
Quot., dim. excepté .	3 P. M.	A cheval et en cutter ...	22	10	0	1er juillet 1853	do
Samedi	11 A. M.						
Samedi	9 A. M.	A cheval et en cutter ...	4	10	0	1er janv. 1854..	1er avril 1854.
Lundi et vendredi ..	7 P. M.						
Lundi et vendredi ..	3 P. M.	A cheval et en cutter ...	37	10	0	1er déc. 1853 ..	Quatre ans.
Lundi, mer. et ven. .	Midi						
.....	9.30 A. M.	A cheval et en cutter ...	20	0	0	1er avril 1853..	do
Mardi, jeudi et sam..	8 P. M.						
Mardi, jeudi et sam..	10 A. M.	Diligence.....	45	0	0	1er octobre 1853	Un an.
Mardi	1 P. M.						
Mardi	10 A. M.	A cheval et en cutter ...	9	0	0	1er octobre 1853	Quatre ans.

Digitized by Google

RAPPORT No. 5.—RAPPROT des nouveau contracts faits dans la DIVI

ROUTE.		Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	DEPART.	
De	à				Jours.	Heures.
Berthier					Mardi, jeudi et sam.	4.30 P. M.
	Lanoraie	François Gagnon	9	3		3 A. M.
Coaticook, B. de P.					Quot., dim. excepté	11.30 A.M. et 2 P. M.
	Station de che. de f.	N. W. Nichols	½	12		Midi et 2.30 P. M.
Compton, B. de P.					Quot., dim. excepté	10 A. M. et 1 P. M.
	Station de che. de f.	W. Page	1½	12		10.30 A.M. et 2.30 PM
Coaticook					Samedi	9 A. M.
	Drew's Mills	A. R. Fox	5	1	Samedi	Noon
Dalesville					Lundi et jeudi	2 P. M.
	Lachute	P. McArthur	6	2		4 P. M.
Eaton					Mardi	7 P. M.
	Hereford	Charles Shains	35	1	Jeudi	10 A. M.
Gould					Mardi et samedi	7 A. M.
	Robinson	Collen Noble	12	2	Mardi et samedi	3 P. M.
Industrie					Mardi, jeudi et sam.	10 A. M.
	Montcalm	J. H. Dorwin		3		4 P. M.
Johnson's Corners					Lundi., mer et ven.	6.30 P. M.
	Sherrington	Oliver Lyttle	5	3	Mardi, jeudi et sam.	6 A. M.
Knowlton					Mardi, jeudi et sam.	Midi
	Stanstead	Abram Pickle	27	3		10.30 A.M.
Lachine					Lundi, mer. et ven.	1 P. M.
	Carillon	J. H. Read	42	3	Mardi, jeudi et sam.	7 P. M.
Lanoraie					Mardi, jeudi et sam.	7 A.M.
	Industry	Edward Scallon	11	3		6 P. M.
Lanoraie					Mardi, jeudi et sam.	6 A. M.
	Industry (en hiver)	François Bergeron	11	3		10 A. M.
Longueuil					Lundi, mer. et ven.	8 A. M.
	St. Ours	A. Ste. Marie	33	3	Mardi, jeudi et sam.	7 A. M.
Low					Samedi	7 A. M.
	Wakefield	Caleb Brooks	15	1	Samedi	11 A. M.
Montreal		Sir G. Simpson, Robertson, Jones et Cie.			Quot., dim. excepté.	7 A. M.
	Bytown		126	1		5 A. M.
Montréal, B. de P.	Station de ch. de f. de Longueuil en hiver	F. P. Levine	4	6	Quot., dim. excepté.	9 A. M. 3 P. M
Montréal, A. de P.	Débarcadère de bat. à vap. en été		1½	6	Quot., dim. excepté.	6.30 A. M. 7.20 P. M.
Montréal				6 s.	Quotidiennement	6 P. M.
	Québec	C. Hough	180	7 s.	Quotidiennement	6 P. M.
Montréal, B. de P.					Quot., dim. excepté.	10.30 A.M
	Station de che. de f. de Lachine	J. Chase	½	6		4 P. M.
New Ireland					Mardi et jeudi	Noon.
	Sherbrooke	R. A. Hall	61	1		9 A. M.
Pike River					Quot., dim. excepté	8.15 P. M.
	Knowlton	Abram Pickle	31	6		4.15 P. M.
Pointe à Cavagnol					Quot., dim. excepté.	11.30 A.M.
	Verrerie d'Outaouais	Frederick Schneider.	1	6		1 P. M.
Québec	Rivière du Loup (en bas)	Michel Marceau	114	6	Quot., dim. excepté.	Noon. 9 A. M.
Rawdon					Mardi, jeudi et sam.	7.30 A. M.
	Montcalm	S. Tremblay	6	3		1 P. M.
St. Alexandre					Mardi, jeudi et sam.	7 A. M.
	St. Paschal	Edouard Levêque	15	3	Mardi, jeudi et sam.	2 P. M.
Ste. Anne de la Pocatière					Mardi et vendredi	8 A. M.
	St. Pacôme	J. Dionne	6	2	Mardi et vendredi	1.30 A. M.
St. Bernabé					Mercredi	6 A. M.
	St. Hyacinthe	Joseph Lapointe	9	6	Mercredi	8.30 A. M.
St. Bruno					Mardi, jeudi et sam.	5 P. M.
	Daniels	J. P. Paré	5	3		7 P. M.

Digitized by Google

SION EST, durant l'année expirée le 31 mars 1854.

Arrivée. Jours.	Arrivée. Heures.	Mode de transport.	Prix stipulé à être payé. £ s. d.	Commencement du contrat.	Fin du contrat.
Mardi, jeudi et sam.	7 A. M.				
.....	6.30 P. M.	Voiture à un cheval	0 3 9	31 mai 1853...	5 novembre 1853.
Quotid., diman. exc.	12.15 P.M. & 2.45 PM		Par voy. dble.		
.....	11.45 A.M. & 2.15 PM	Voiture à deux chevaux.	13 0 0	18 juillet 1853.	Quatre années.
Quotid., diman. exc.	Noon & 3 P. M.				
.....	10.15 A.M. & 1.15 PM	Voiture à un cheval	75 0 0	18 juillet 1853.	do
Samedi	1 P. M.				
Samedi	10 A. M.	Voiture à un cheval	12 10 0	12 nov. 1853...	do
Jeudi et lundi.....	5.30 P. M.				
.....	3 P. M.	Voiture à un cheval	10 0 0	1er juillet 1853.	do
Jeudi	6.30 P. M.				
Mercredi	5 A. M.	A cheval ou en voiture..	32 5 0	1er juin 1853 ..	do
Mardi et samedi ...	6 P. M.				
Mardi et samedi...	10 A. M.	Voiture à un cheval	12 10 0	1er octobre 1853	do
Mardi, jeudi et sam.	5.30 P. M.				
.....	11.30 AM.	Chemin de fer	2 10 0	31 mai 1853 ...	28 nov. 1853.
Mardi, jeudi et sam.	8 A. M.				
Mardi, merc. et sam.	8.30 P. M.	Voiture à un cheval	15 0 0	1er août 1853..	Quatre années.
Mardi, jeudi et sam.	1.30 P. M.				
.....	3.30 P. M.	Voiture à deux chevaux.	75 0 0	1er juillet 1853.	do
Mardi, jeudi et sam.	9 A. M.				
Mardi, jeudi et sam.	9 A. M.	Voiture à un cheval	0 8 1½	28 nov. 1853...	do
Mardi, jeudi et sam	8 P. M.		Par voy. sple.		
.....	9 A. M.	Chemin de fer	2 10 0	31 mai 1853 ...	18 nov. 1853.
Mardi, jeudi et sam.	1 P. M.				
.....	9 A. M.	Voiture à un cheval	11 16 11	19 nov. 1853...	16 juin 1854.
Mardi, jeudi et sam.	2 P. M.				
Lundi, merc. et ven.	2 P. M.	Voiture à un cheval	125 0 0	1er janvier 1854	Une année.
Samedi.....	2 P. M.				
Samedi.....	10 A. M.	Voiture à un cheval	12 0 0	1er février 1854	Quatre années.
Quotid., diman. exc.	7 P. M.				
.....	8 P. M.	Bateau à vapeur	750 0 0	Pour la saison de navigation...	
Quotid., diman. exc.	4 P. M.				
.....	10 A. M.	Voiture à deux chevaux.	0 5 0	1er juillet 1853.	Quatre années.
Quotid., diman. exc.	7.35 P. M.		Par voy. dble.		
.....	6.45 A. M	Voiture à deux chevaux.	0 3 9	1er juillet 1853.	do
Quotidiennement ..	6 A. M.		Par voy. dble.		
Quotidiennement ..	6 A. M.	Voiture à deux chevaux.	1750 0 0	6 nov. 1853....	5 nov. 1854.
Quotid., diman. exc.	4 15 P. M.				
.....	10.45 A M	Voiture à un cheval	0 2 6	25 nov. 1853...	1er avril 1854.
Vendredi	1 P. M.		Par voyage.		
Mercredi	6 P. M.	Cheval, charette ou wagon	61 0 0	1er juin 1853 ..	Quatre années.
Quotid., diman. exc.	7 A. M.				
.....	11 A. M.	Voiture à deux chevaux.	98 15 0	1er juillet 1853.	do
Quotid., diman. exc.	1.30 P. M.				
.....	Noon	A pied.....	2s. 6d. p sem.	1er sept. 1853..	do
Quotid., diman. exc.	7 A. M. E.,	8 A. M. H.—Bateau ou canot jusqu'à la Pointe Lévi, et de là en wagon			
.....	11 A. M.	jusqu à la Riv. du Loup	850 0 0	6 janvier 1854 .	do
Mardi, jeudi et sam.	2 P. M.	Voiture à un cheval	15 0 0	1er juin 1853 ..	1er juillet 1854.
.....	8.30 A. M.				
Mardi, jeudi et sam.	6 P. M.	Voiture à un cheval	40 0 0	1er janvier 1854	Quatre années.
Mardi, jeudi et sam.	11 A. M.				
Mardi et vendredi .	3 P. M.	Voiture à un cheval	15 0 0	1er janvier 1854	do
Mardi et vendredi .	9.30 A. M.				
Mercredi	10 A. M.	A cheval ou en wagon ..	6 5 0	1er juin 1853 ..	do
Mercredi	7.30 A. M.				
Mardi, jeudi et sam.	8 P. M.	Voiture à un cheval	0 1 3	1er août 1853..	do
.....	6 P. M.		Par voy. dble.		

Digitized by Google

RAPPORT No. 5.—RAPPORT des nouveaux contrats faits dans la DIVI

ROUTE.		Nom de l'entrepreneur.	Distance.	Fois par semaine.	DEPART.	
De	à				Jours.	Heures.
St. François						
	St. George	J. O. Labranche	9	1		
St. Jean					Quotid., diman. exc.	5 P. M.
	Philipsburg	A. L. Taylor	22	6		Noon
Ste. Julienne					Vendredi	2 P. M.
	St. Esprit	J. B. Goulet	6	1	Vendredi	4 P. M.
St. Hyacinthe					Mardi et vendredi	1 P. M.
	St. Damase	P. Moussette	7½	2		4 P. M.
St. Placide					Mardi	1 P. M.
	St. Benoit	Gédéon Lefèvre	8½	1	Mardi	4.15 P. M.
St. Timothée					Lundi, mer. et ven.	7 P. M.
	Valleyfield	C. Boyer	7	3	Lundi, mer. et ven.	8 P. M.
St. Urbain					Vendredi	11 A. M.
	Ste. Martine	J. M. Prudhomme	4½	1	Vendredi	1 P. M.
Robinson					Mar., jeu., ven. et sa.	4 P. M.
	Cookshire	N. Ebbs	8	4	Mêmes jours	7 P. M.
Ste. Anne, Bout de l'Isle	Isle Perrot	A. Milanson		2		
St. Bruno					Mardi, jeudi et sam.	5 P. M.
	Daniels	J. P. Paré	5	3		7 P. M.
St. Gabriel de Brandon	St. Félix de Valois, and St. Norbert	J. B. Magnant		2		
Ste. Geneviève	Pointe Claire			3		
Ste. Geneviève	Lachine	F. Lantier				
St. Hyacinthe B. P.					Suivant l'arrivée et	
	Railroad Station	A. Lamarche	¼	12	départ des chars.	
Tingwick					Mercredi et samedi.	2 P. M.
	Danville	John Murphy	10	2	Mercredi et samedi.	4 P. M.
Trois-Rivières					Mardi, jeudi et sam.	8 A. M.
	Berthier	P. Gélinas	45	3		8 A. M.

W. H. GRIFFIN,
Secrétaire.

Digitized by Google

SION EST, durant l'année expirée le 31 mars 1854.—(*Conclusion.*)

Arrivee.		Mode de transport.	Prix stipulé à être payé.	Commencement du contrat.	Fin du contrat.
Jours.	Heures.		£ s. d.		
.....	.....	Voiture à un cheval	15 0 0	1er fév. 1854 ..	Quatre ans.
Quot., dim. excepté.	4 P M.				
.....	9 P. M.	Voiture à deux chevaux.	145 0 0	1er juillet, 1853	do
Vendredi.....	5 P. M.				
Vendredi	3 P. M.	Voiture à un cheval	5 0 0	1er nov. 1853..	1er avril 1854.
Mardi et vendredi..	6 P. M.				
.....	3 P. M.	Voiture à un cheval	13 0 0	28 mai 1853	Quatre ans.
Mardi	6 P. M.				
Mardi	3.30 P. M.	Voiture à un cheval	7 0 0	21 juin 1853...	do
Lundi, mer. et ven..	9 P. M.		2s. 3d. par		
Lundi, mer. et ven..	8 P. M.	Voiture à un cheval	dbl.v.en hiv. seulement.	1er juin 1854,	do
Vendredi.....	2 P. M.	Voiture à un cheval	6 0 0	1er juillet 1853.	do
Vendredi.....	Midi				
Mar., jeu., ven., sam.	9 P. M.	Voiture à un cheval	25 0 0	9 septr. 1853...	do
Mêmes jours.....	6 P. M.				
.....	.....	Canot ou sleigh			
.....	.....	.....	3s. par voy.	1er octobre 1853	do
Mardi, jeudi et sam.	8 P. M.				
.....	6 P. M.	Voiture à un cheval	2s. par voy.	1er janvier 1854	
.....	.....	Voiture à un cheval	18 5 0	1er juin 1853...	do
.....	.....	Voiture à un cheval	1s. 8d. pr. voy	1er octobre 1853	do
.....	.....	.....	4s. 2d. pr. voy		
.....	.....	.....	1s. 3d. pr. voy	1er avril 1853..	do
Mercredi et samedi.	6 P. M.				
Mercredi et samedi.	4 P. M.	Voiture à un cheval	10 0 0	1er janvier 1854	do
Mardi, jeudi et sam.	4 P. M.				
.....	4 P. M.	Voiture à un cheval	.....	31 mai 1853...	5 nov. 1853.

MALCOLM CAMERON,
Ci-devant maître général des postes.

Digitized by Google

RAPPORT No. 6.

Rapport des allocations accordées aux entrepreneurs du transport des malles en Canada, en sus des sommes originairement stipulées dans leurs contrats respectifs, durant l'année expirée le 31 mars 1854, avec les raisons à l'appui d'icelles, et rapport de tous les ordres faits par le département ayant l'effet de créer ou faire créer des dépenses additionnelles en sus des prix originairement fixés dans le contrat pour aucune route par terre ou eau, spécifiant, dans chaque cas, la route à laquelle l'ordre se rapporte, le nom de l'entrepreneur, le service originairement prescrit par le contrat, le prix originaire, la date de l'ordre pour service additionnel, et l'allocation additionnelle accordée en conséquence.

DIVISION OUEST.

Routes. De	Routes. à	Nom de l'entrepreneur.	Service originairement prescrit par le contrat.	Prix originaire. £ s. d.	Service additionel requis.	Allocation additionnelle par année. £ s. d.	Date du commencement du service additionnel et allocation.
Amherstburg	Windsor	T. M. Taylor	Transport des malles six fois par semaine à certaines heures fixes	98 0 0	Changement d'heures pour faciliter le service, nécessitant l'emploi d'un courrier extra	15 0 0	1er février 1854.
Barrie	Owen's Sound....	John Hunter	Transport de la malle une fois par sem. par le chemin direct	120 0 0	Transport de la malle deux fois par semaine et extension de la route viâ Cape Rich et Leith	145 0 0	1er octobre 1853.
Beaverton	Holland Landing .	Joseph Sheppard.	Transport des malles trois fois semaine	80 0 0	Transport des malles, trois voyages extra par semaine	85 0 0	1er sept. 1853.
Bradford	Toronto *via* Mono.	George Taylor ...	Transport de la malle trois fois par semaine	209 0 0	Transport six fois par semaine entre Mono et Toronto	50 0 0	1er juin 1853.
Cannington	Eldon	E. S. Calkins	Transport de la malle deux fois par semaine	13 0 0	Transport de la malle trois fois par semaine	6 10 0	1er juillet 1853.
Cannington	Eldon	E. S. Calkins	Transport de la malle trois fois par semaine par le che. direct	19 10 0	Transport de la malle trois fois par semaine viâ Woodville	6 0 0	1er nov. 1853.
Chippawa	Queenston et Fort Erié	D. P. Haynes	Transport de la malle six fois par semaine par le chemin direct	145 0 0	Transport de la malle six fois par semaine viâ le pont suspendu	30 0 0	6 avril 1853.
Chippawa	Queenston	D. P. Haynes	Transport de la malle six fois par semaine entre Chippawa et Queenston, et trois fois par semaine entre Chippawa et Fort Erié	175 0 0	Allocation additionnelle faite en conséquence de la pesanteur des malles, nécessitant l'emploi d'un cheval extra.	15 0 0	1er octobre 1853.
Erin	Mono	William Clarke ..	Transport de la malle par la route directe	27 0 0	Transport de la malle viâ Bellefontaine	2 0 0	1er mai 1853.
Guelph	Fergus et Owen's Sound	John Thorpe.....	Transport de la malle six fois par semaine entre Guelph et Fergus, et deux fois par semaine entre Fergus et Owen's Sound	200 0 0	Transport de la malle six fois par semaine entre Guelph et Fergus, et trois fois par semaine entre Guelph et Owen's Sound	50 0 0	1er octobre 1853.

Digitized by Google

Georgetown	Toronto	Robert Stephens .	Transport des malles six fois par semaine durant l'été entre Georgetown et Port Crédit, et durant l'hiver entre Georgetown et Toronto	20	0	0	Transport de la malle six fois par semaine entre Georgetown et Toronto, durant l'été et l'hiver	25	0	0	16 juin 1853.
Kincardine	Saugeen	John Urquhart...	Transport de la malle par la route directe	37	10	0	Transport de la malle viâ Inverhuron	6	5	0	1er janvier 1854.
Nassagaweya	Nelson et Guelph.	Thos. Easterbrook.	Transport de la malle par la route directe	59	0	0	Transport de la malle viâ Rockwood	19	10	0	1er déc. 1853.
Ste. Catherine ...	Pont suspendu ...	D. P. Haynes	Transport de la malle par la route directe	50	0	0	Transport de la malle viâ Thorold	12	10	0	1er mai 1853.
			DIVISION CENTRALE.								
Camden	Tamworth	Samuel Hicks....	Transport direct de la malle entre ces deux endroits	23	10	0	Service de Croydon, ajoutant cinq milles à la distance	6	10	0	1er janvier 1854.
Castleford.....	Hubbell's Falls...	Thomas O'Neill ..	Pour arriver à Hubbell's Falls à 10 A. M.	45	0	0	Pour arriver trois heures plus tôt à Hubbell's Falls, (8 mois)	4	18	0	1er juillet 1853.
Fitzroy Harbour .	Pakenham	John Kirby	Pour laisser Fitzroy Harbour à 8.30 A. M., et revenir à 4 P. M.	39	0	0	Pour laisser Fitzroy Harbour à 5 A. M. et être de retour à 5 P. M. 4½ heures de retard à l'entrepreneur	8	10	0	1er octobre 1853.
Marmora	Stirling	J. Fidler	Transport direct de la malle entre ces deux endroits	20	0	0	Pour le service de Welman's Corners, sept milles de plus	10	0	0	1er octobre 1853.
Pakenham	White Lake	John Paris	Pour laisser White Lake à 9 A. M., et arriver à Pakenham a 11.30 A. M.	39	0	0	Pour arriver plus tôt à Pakenham, causant six heures de retard à l'entrepreneur	7	10	0	1er juillet 1853.
Perth.....	Bellamy's Mills ..	J. Coulter	Transport direct de la malle entre ces deux endroits	40	0	0	Pour le service de Ferguson's Falls, faisant 5 milles de plus	10	0	0	1er juillet 1853.
Renfrew	White Lake	G. Menard.....	Pour laisser Renfrew à 5 30 A. M., et arriver à White Lake à 8.30 P. M.	50	0	0	Pour arriver plus tôt à White Lake, causant six heures de retard à l'entrepreneur	5	0	0	1er juillet 1853.
			DIVISION EST.								
Allan's Corners ..	St. Louis de Gonzague	J. Symons.....	Deux fois par semaine	12	0	0	Un voyage additionnel par sem.	4	0	0	1er janvier 1853.
Beauharnois	St. Timothée	C. Boyer	Deux fois par semaine	8s. 4d. par voy. double			Parcours prolongé pour desservir le nouveau bureau à Teohauta	1s. 8d. pr. tr.			Novembre 1853.
Berthier	St. Cuthbert	Frs. Gagnon	Deux voyages par semaine.....	15	0	0	Continuation de la route, desservir le nouv. bur. à St. Norbert	8	0	0	1er juin 1853.
Les Cèdres	Côteau Landing..	B. Urteau	Six voyages par semaine	2s. 6d. p. tr.			En conséquence de changements dans le trajet des bat. à vap. de la malle l'entrepreneur à encourru une dépense additionnelle nonprévu dans son contrat	1s. per trip			1er juin 1853.
Cowansville	Franklin	J. G. et W. G. Cowan	Trois fois par semaine.....	40	0	0	Trois malles extra par semaine.	10	0	0	1er octobre 1853.

Digitized by Google

PORT DES ALLOCATIONS ADDITIONNELLES aux entrepreneurs du transport des malles en Canada, en sus des sommes originairement stipulées, etc.—(*Conclusion.*)

Route. De	Route. A	Nom de l'entrepreneur.	Service originairement prescrit par le contrat.	Prix originaire. £ s. d.	Service additionnel requis.	Allocation additionnelle par année. £ s. d.	Date du commencement du service additionnel et allocation.
Daillebout	St. Félix de Valois	P. Riberdy	Trois voyages par semaine	22 10 0	Parcours extra pour servir le nouveau bureau à De Ramsay	5 0 0	1er sept. 1853.
Fort William	Rapides des Joachims	W. Fanes	Deux fois par semaine	30 0 0	Parcours extra pour servir le nouveau bureau à Onleau	5 0 0	1er novr. 1853.
Gould	Robinson	Collen Noble	Un voyage par semaine	6 0 0	Un voyage additionnel par sem.	6 10 0	1er octobre 1853.
Granby	Cowansville	J. G. et W. G. Cowan	Trois fois par semaine	50 0 0	Trois malles extra par semaine.	30 0 0	1er octobre 1853.
Huntingdon	St. Anicet	R. Higgins	Deux fois par semaine	26 0 0	Une troisième malle par sem.	10 0 0	1er octobre 1853.
L'Orignal	Sault aux Chères.	O. St. Julien	Trois voyages par semaine	2s. par voy. double	Le bureau de poste ayant été transporté dans l'intérieur de de Sault-aux Chères, causant deux milles de parcours extra	7½d. par voy	1er novr. 1853.
Nicolet	St. Monique	P. Comeau	Deux fois par semaine	12 10 0	Un voyage additionnel par sem.	6 5 0	1er février 1854.
Rawdon	St. Alphonse	Joseph Corcoran	Un voyage par semaine	7 10 0	Seconde malle par semaine	2 10 0	1er octobre 1853.
St. Charles	William Henry	A. Crépeau	Route directe entre St. Charles et William Henry trois fois par semaine	60 0 0	Déviation de la route pour desservir le nouveau bureau à Ste. Victoire trois fois par semaine	1s. 4d. p. v.	1er juillet 1853.
St. Jacques le Mineur	Napierville	E. Bouchard	Un voyage par semaine	6 10 0	Seconde malle par semaine	3 10 0	1er juillet 1853.
Trois-Rivières	La Baie	T. Vigneault	Six voyages par semaine de Port St. François jusqu'à LaBaie, depuis l'ouverture de la navigation	150 0 0	Partant de Trois-Rivières et faisant le tour par St. Grégoire, depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 20 juin	7 2 6	1er mai 1853.

MALCOLM CAMERON,
Ci-devant maître général des postes.

W. H. GRIFFIN,
Secrétaire.

Digitized by Google

RAPPORT No. 7.

RAPPORT de toutes les amendes imposées et des déductions faites sur les sommes dues aux entrepreneurs, pour avoir manqué de livrer la malle, ou pour d'autres causes, indiquant les noms des entrepreneurs, la nature de l'offense, la route sur laquelle elle a eu lieu, le montant de l'amende, le temps auquel elle a été imposée, et si l'amende a été remise et pour quelle raison—durant l'année expirée le 31 mars 1854.

ROUTE.	ENTREPRENEUR.	NATURE DE L'OFFENSE.	DATE DE L'AMENDE.	MONTANT. £ s. d.	Si elle a été remise et pour quelle raison.
Brantford et Vienna	George Babcock	Delais et irrégularités dans le service	30 septembre 1853	5 0 0	Non remise.
Chippawa et Queenston / Chippaouais et Fort Erié	D. P. Haynes	Do do	30 septembre 1853	5 0 0	Do
Brantford et Vienna	George Babcock	Do do	31 décembre 1853	5 0 0	Do
Chippawa et Queenston. / Chippaouais et Fort Erié	D. P. Haynes et Michael Cavanagh	Do do	31 décembre 1853	2 10 0	Do
London et Hamilton	George Babcock	Do do	31 décembre 1853	20 0 0	Do
Hamilton et Guelph	Hiram Weeks	Do do	31 décembre 1853	10 0 0	Do
Toronto et Kingston	William Weller	Do do	31 décembre 1853	10 0 0	Do
Cobourg et Kingston	George Mink	Arrivé tard à Kington en différentes occasions	30 septembre 1853	20 0 0	£15 remis en considération de l'activité du du contracteur pour prévenir de nouvelles irrégularités.
Cobourg et Kingston	George Mink	Arrivé tard à Cobourg en différentes occasions	30 septembre 1853	20 0 0	Do do
Granby et St. Hyacinthe	F. Lachance	Pas de transport de la malle depuis Milton jusqu'à St. Hyacinthe en une occasion	31 mars 1854	0 10 0	Non remise.
Montréal et Québec	C. Hough	Délais en différentes occasions dans la livraison des malles à Montréal sans cause raisonnable assignée.	31 mars 1854	30 0 0	Do

W. H. GRIFFIN,
Secrétaire.

MALCOLM CAMERON,
Ci-devant maitre général des postes.

Digitized by Google

Rapport des Allocations accordées aux entrepreneurs du transport des malles en Canada, en sus des sommes originairement stipulées, etc.—(*Conclusion.*)

Routes. De	Routes. à	Nom de l'entrepreneur.	Service originairement prescrit par le contrat.	Prix originaire. £ s. d.	Service additionel requis.	Allocation additionnelle par année. £ s. d.	Date du commencement du service additionnel et allocation.
Daillebout	St. Félix de Valois	P. Riberdy	Trois voyages par semaine	22 10 0	Parcours extra pour servir le nouveau bureau à De Ramsay	5 0 0	1er sept. 1853.
Fort William	Rapides des Joachims	W. Fanes	Deux fois par semaine	30 0 0	Parcours extra pour servir le nouveau bureau à Ouiseau	5 0 0	1er novr. 1853.
Gould	Robinson	Collen Noble	Un voyage par semaine	6 0 0	Un voyage additionnel par sem.	6 10 0	1er octobre 1853.
Granby	Cowansville	J. G. et W. G. Cowan	Trois fois par semaine	50 0 0	Trois malles extra par semaine.	30 0 0	1er octobre 1853.
Huntingdon	St. Anicet	R. Higgins	Deux fois par semaine	26 0 0	Une troisième malle par sem.	10 0 0	1er octobre 1853.
L'Orignal	Sault aux Chères.	O. St. Julien	Trois voyages par semaine	2s. par voy. double	Le bureau de poste ayant été transporté dans l'intérieur de de Sault-aux-Chères, causant deux milles de parcours extra	7½d. par voy	1er novr. 1853.
Nicolet	St. Monique	P. Comeau	Deux fois par semaine	12 10 0	Un voyage additionnel par sem.	6 5 0	1er février 1854.
Rawdon	St. Alphonse	Joseph Corcoran	Un voyage par semaine	7 10 0	Seconde malle par semaine	2 10 0	1er octobre 1853.
St. Charles	William Henry	A. Crépeau	Route directe entre St. Charles et William Henry trois fois par semaine	60 0 0	Déviation de la route pour desservir le nouveau bureau à Ste. Victoire trois fois par semaine	1s. 4d. p. v.	1er juillet 1853.
St. Jacques le Mineur	Napierville	E. Bouchard	Un voyage par semaine	6 10 0	Seconde malle par semaine	3 10 0	1er juillet 1853.
Trois-Rivières	La Baie	T. Vigneault	Six voyages par semaine de Port St. François jusqu'à LaBaie, depuis l'ouverture de la navigation	150 0 0	Partant de Trois-Rivières et faisant le tour par St. Grégoire, depuis l'ouverture de la navigation jusqu'au 20 juin	7 2 6	1er mai 1853.

MALCOLM CAMERON,
Ci-devant maître général des postes.

W. H. Griffin,
Secrétaire.

Digitized by Google

RAPPORT No. 7.

RAPPORT de toutes les amendes imposées et des déductions faites sur les sommes dues aux entrepreneurs, pour avoir manqué de livrer la malle, ou pour d'autres causes, indiquant les noms des entrepreneurs, la nature de l'offense, la route sur laquelle elle a eu lieu, le montant de l'amende, le temps auquel elle a été imposée, et si l'amende a été remise et pour quelle raison—durant l'année expirée le 31 mars 1854.

ROUTE.	ENTREPRENEUR.	NATURE DE L'OFFENSE.	DATE DE L'AMENDE.	MONTANT. £ s. d.	Si elle a été remise et pour quelle raison.
Brantford et Vienna	George Babcock	Delais et irrégularités dans le service	30 septembre 1853	5 0 0	Non remise.
Chippawa et Queenston / Chippaouais et Fort Erié	D. P. Haynes	Do do	30 septembre 1853	5 0 0	Do
Brantford et Vienna	George Babcock	Do do	31 décembre 1853	5 0 0	Do
Chippawa et Queenston. / Chippaouais et Fort Erié	D. P. Haynes et Michael Cavanagh	Do do	31 décembre 1853	2 10 0	Do
London et Hamilton	George Babcock	Do do	31 décembre 1853	20 0 0	Do
Hamilton et Guelph	Hiram Weeks	Do do	31 décembre 1853	10 0 0	Do
Toronto et Kingston	William Weller	Do do	31 décembre 1853	10 0 0	Do
Cobourg et Kingston	George Mink	Arrivé tard à Kingston en différentes occasions	30 septembre 1853	20 0 0	£15 remis en considération de l'activité du du contracteur pour prévenir de nouvelles irrégularités.
Cobourg et Kingston	George Mink	Arrivé tard à Cobourg en différentes occasions	30 septembre 1853	20 0 0	Do do
Granby et St. Hyacinthe	F. Lachance	Pas de transport de la malle depuis Milton jusqu'à St. Hyacinthe en une occasion	31 mars 1854	0 10 0	Non remise.
Montréal et Québec	C. Hough	Délais en différentes occasions dans la livraison des malles à Montréal sans cause raisonnable assignée.	31 mars 1854	30 0 0	Do

W. H. GRIFFIN,
Secrétaire.

MALCOLM CAMERON,
Ci-devant maitre général des postes.

Digitized by Google

RAPPORT No. 8.

LISTE des nouveaux bureaux de poste qui ont été établis en Canada durant l'année expirée le 31 mars 1854, aux dates suivantes respectivement.

Nom du bureau.	Township ou seigneurie.	Comté.	Nom du maître de poste.	Date de la mise en opération.
Alton	Caledon	Peel	John S. Meek	1er mars 1854.
Altona	Pickering	Ontario	Jos. Monkhouse	1er juin 1853.
Argyle	Reach	Ontario	John Mills	1er novembre 1853.
Auburn	Colborne	Huron	W. B. Garratt	1er janvier 1854.
Bagotsville	Bagot	Saguenay	Louis Z. Rousseau	1er mars 1854.
Belfountain	Caledon	Peel	T. J. Bush	1er mai 1853.
Belmont	Dorchester S.	Elgin	Jacob S. Manning	1er avril 1853.
Bennie's Corners	Ramsay	Lanark	John Bennie	1er juillet 1853.
Bervie	Kincardine	Bruce	Nichol McIntyre	1er octobre 1853.
Bloomsburg	Townsend	Norfolk	M. Kitchen	1er septembre 1853.
Bobcaygeon	Verulam	Victoria	Mosson Boyd	1er avril 1853.
Brewster	Hay	Huron	B. Brewster	1er mai 1853.
Bridgenorth	Smith	Peterb'ro'	Marcus S. Dean	1er janvier 1854.
Britannia Mills	Upton	Drummond	Thomas McCaw	1er janvier 1854.
Brown's Corners	Pickering	Ontario	A. W. Brown	1er avril 1853.
Bruce	Bruce	Bruce	Peter Sinclair	1er avril 1853.
Burgessville	Norwich	Oxford	Edwin Treffey	1er juin 1853.
Cæsarea	Cartwright	Durham	William Schofield	1er juillet 1853.
Cainsville	Brantford	Brant	David D. Dresser	1er juin 1853.
Caistorville	Caistor	Lincoln	David Trie	1er juin 1853.
Cape Rich	St. Vincent	Grey	D. McLaren	1er juin 1853.
Carlow	Colborne	Huron	James McDonagh	1er juin 1853.
Carronbrook	Logan	Perth	Uzzial C. Lee	1er janvier 1854.
Caughnawaga	Sault. St. Louis	Huntingdon	Robert McNab	1er avril 1853.
Centre Augusta	Augusta	Grenville	Horace McLean	1er avril 1853.
Charlesbourg	Quebec	Quebec	Jos. Lecourt	1er février 1854.
Charleston	Escott	Leeds	Peter F. Green	1er mai 1853.
Charleville	Augusta	Grenville	Charles Lane	1er avril 1853.
Clareview	Sheffield	Addington	Arch. McDonnell	1er novembre 1853.
Collingwood	Nottawasaga	Simcoe	Peter Ferguson	1er juillet 1853.
Comer's Mills	Ernestown	Addington	Daniel W. Perry	1er novembre 1853.
Covey Hill	Hemmingford	Beauharnois	William Barrett	1er avril 1853.
Dalesville	Rear of Chatham	Two Mountains	Peter McArthur	1er juin 1853.
De Ramsay	De Ramsay	Berthier	James Reid	1er juillet 1853.
Drew's Mills	Barford	Stanstead	A. T. Bangs	1er novembre 1853.
Drumbo	Blenheim	Oxford	George Hicks	1er février 1854.
East Clifton	Clifton	Sherbrooke	Daniel Stone	1er juin 1853.
East Hereford	Hereford	Sherbrooke	C. W. Prouty	1er juin 1853.
East Plympton	Plympton	Lambton	James Oxenham	1er octobre 1853.
Elizabethville	Hope	Durham	J. McMurty	1er novembre 1853.
Elginburg	Kingston	Frontenac	Peter Bates	1er avril 1853.
Ellesmere	Scarboro'	York	A. Glendinning	1er juin 1853.
Elm Grove	Essa	Simcoe	James Latimer	1er juillet 1853.
Erinville	Sheffield	Addington	Jeremiah Gafney	1er novembre 1853.
Fenwick	Pelham	Welland	L. Haney	1er avril 1853.
Ferguson's Falls	Drummond	Lanark	William Doran	1er juillet 1853.
Fullarton	Fullarton	Perth	John Buchan	1er avril 1853.
Fulton	Caistor	Lincoln	L. Greenman	1er juin 1853.
Glenelg	Glenelg	Grey	Marc Appleby	1er avril 1853.
Grande Ligne		Huntingdon	Dawson Wilson	1er novembre 1853.
Greensville	West Flamboro'	Wentworth	James Joyce	1er juin 1853.
Ham	Ham	Sherbrooke	Israel Rice	1er février 1854.
Hannon	Glanford	Wentworth	Jos. Hannon	1er mars 1854.
Henderson's Corners	Emily	Victoria	Robert Henderson	1er janvier 1854.
Hillsboro'	Plympton	Lambton	Thomas Hill	1er mai 1853.

Digitized by Google

LISTE des bureaux de poste qui ont été établis en Canada, &c.—(*Continuation.*)

Nom du bureau de poste.	Township ou seigneurie.	Comté.	Nom du maître de poste.	Date de la mise en opération.
Hilton	Brighton	Northumberland	Ezra Stephens	1er avril 1853.
Holland	Holland	Grey	William Lyons	1er mai 1853.
Hopetown	Lanark	Lanark	Robert Cannon	1er avril 1853.
Huntingville	Ascot	Sherbrooke	E. P. Felton	1er juillet 1853.
Innerkip	East Zorra	Oxford	James Bell	1er avril 1853.
Inverhuron	Bruce	Bruce	William Gunn	1er janvier 1854.
Jersey River	Chaudière	Dorchester	Richard Oaty	1er février 1854.
Johnson's Corners	Hemmingford	Beauharnois	Oliver Lyttle	1er août 1853.
Johnston's Mills	Hay	Huron	Moses Johnston	1er juin 1853.
Kingston Mills	Kingston	Frontenac	W. H. Deane	1er avril 1853.
Leavens	St. Vincent	Grey	Rens. B. Leavens	1er mars 1854.
Leith	Sydenham	Grey	William Wyllie	1er avril 1853.
Lifford	Manvers	Durham	George Shaw	1er février 1854.
Loskey	King	York	James Bowman	1er mars 1854.
Mayfield	Chinguacousy	Peel	William Speirs	1er juillet 1853.
Middleville	Lanark	Lanark	James Guthrie	1er novembre 1853.
Millevaches		Saguenay	John Peverley	1er juin 1853.
Montcalm	Rawdon	Leinster	J. B. Leblanc	1er juin 1853.
Mont Louis	Mont Louis	Gaspé	P. P. Fortin	1er mai 1853.
Morriston	Puslinch	Wellington	R. B. Morrison	1er janvier 1854.
Mountain	Mountain	Dundas	James Cleland	1er avril 1853.
Mount Forest	Arthur	Wellington	J. McDonald	1er juin 1853.
Newark	Norwich	Oxford	Jacob Simmerman	1er juin 1853.
Newport	Brantford	Brant	Thaddeus Smith	1er juin 1853.
North Eldon	Eldon	Victoria	Wm. McCready	1er mars 1854.
North Ely	Ely	Shefford	William Bartlett	1er avril 1853.
North Glanford	Glanford	Wentworth	Jacob Terryberry	1er mars 1854.
North Pelham	Pelham	Welland	Adam McGlashen	1er mai 1853.
North Walsingham	Walsingham	Norfolk	John Newlove	1er janvier 1854.
Osnabruck, Centre	Osnabruck	Stormont	Jacob Papts	1er novembre 1853.
Ottawa Glass Works	Vaudreuil	Vaudreuil	Hawley Hutchins	1er septembre 1853.
Ouiseau	Sheen	Ottawa	John Andrews	1er novembre 1853.
Oungah	Chatham	Kent	Stephen Kenny	1er décembre 1853.
Oxford Centre	Oxford	Oxford	James Chapman	1er juin 1853.
Pierreville	Pierreville	Yamaska	Ignace Gill	1er janvier 1854.
Pine Orchard	Whitchurch	York	Moses Wilson	1er mai 1853.
Pine River	Huron	Bruce	T. W. Gamble	1er juin 1853.
Point Alexander	Esher	Ottawa	Benj. McConnell	1er novembre 1853.
Pointe du Lac	Pointe du Lac	St. Maurice	Léon Décôteau	1er avril 1853.
Port Hoover	Cartwright	Durham	Thomas Hoover	1er avril 1853.
Pointe Lévi, Est	Lauzon	Dorchester	Hy. Montminy	1er novembre 1853.
Prospect	Beckwith	Lanark	James Conn	1er avril 1853.
Ravenswood	Bosanquet	Lambton	John Rawlings	1er janvier 1853.
Rockford	Townsend	Norfolk	John Fessenden	1er mars 1854.
Rockwood	Eramosa	Wellington	Robert Passmore	1er décembre 1853.
Rosetta	Lanark	Lanark	John Dods	1er janvier 1854.
Rowan's Mills	Walsingham	York	H. De Blaquière	1er juin 1853.
Ryckman's Corners	Glanford	Wentworth	Geo. M. Ryckman	1er janvier 1854.
Salem	Malahide	Elgin	W. L. Dexter	1er octobre 1853.
Sault-au-Cochon		Saguenay	G. W. Forrest	1er juin 1853.
Sawyerville	Newport	Sherbrooke	William Sawyer	1er avril, 1853.
Sillsville	Fredericksburg	Lenox	George E. Sills	1er février 1854.
Sinclairville	Seneca	Haldimand	Frs. C. Gaynor	1er janvier 1854.
Sligo	Caledon	Peel	Isaac Hunter	1er mai 1853.
Smithfield	Brighton	Northumberland	Robert Smith	1er mai 1853.
South Cayuga	South Cayuga	Haldimand	Isaac Fry	1er mai 1853.

Digitized by Google

LISTE des bureaux de poste qui ont été établis en Canada, etc.—(*Continuation.*)

Nom du bureau de poste.	Township ou seigneurie.	Comté.	Nom du maître de poste.	Date de la mise en opération.
South Elmsley	South Elmsley	Leeds	Elisha Landon	1er avril 1853.
Spencer Cove		Quebec	Denis Maguire	1er mai 1853.
Stoneham	Stoneham	Quebec	Nicholas Murphy	1er janvier 1854.
Switzerville	Ernestown	Addington	Calvin W. Miller	1er novembre 1853.
St. Alexandre		Kamouraska	Edward Levêque	1er janvier 1854.
St. Armand, Centre	St. Armand	Missisquoi	Jeremiah Potter	1er juin 1853.
St. Bruno	Montarville	Chambly	A. P. Paré	1er août 1853.
St. Clément	Wellesley	Waterloo	John Stroh	1er avril 1853.
St. Eloi		Rimouski	Benjamin Langlois	1er mai 1853.
St. Elzéar		Dorchester	Frs. Homonne	1er juin 1853.
Ste. Hélène		Kamouraska	Norbert Peltier	1er janvier 1854.
Ste. Jul enne	L'Assomption	Leinster	Rv. C. A. Loranger	1er novembre 1853.
St. Norbert	Berthier	Berthier	T. E. Dagenais	1er juin 1853.
St. Pacôme		Kamouraska	Alex. Hudon	1er janvier 1854.
St. Placide		Two Mountains	Jas. E. Cochrane	1er juin 1853.
Ste. Philomène		Huntingdon	J. B. D'Amour	1er juillet 1853.
St. Prosper		Champlain	Philippe Girard	1er avril 1853.
St. Sulpice	L'Assomption	Leinster	Amable Robillard	1er janvier 1854.
St. Thomas	Lanoraie	Berthier	Felix Voligny	1er avril 1853.
St. Urbain		Beauharnois	J. M. Prudhomme	1er juillet 1853.
Ste. Victoire		Richelieu	Henri Paré	1er juillet 1853.
Talbotville Royal	Southwold	Elgin	John Cuthbertson	1er août 1853.
Teohauta	Beauharnois	Beauharnois	George Ellis	1er novembre 1853.
Thornbury	Collingwood	Grey	Sol. D. Olmstead	1er novembre 1853.
Thornton	Essa	Simcoe	John Henry	1er janvier 1854.
Thurso	Lochaber	Ottawa	G. W. Cameron	1er avril 1853.
Tingwick	Tingwick	Drummond	John Murphy	1er janvier 1854.
Trois Saumons	St. Jean Port Joli	L'Islet	Jos. Audet	1er mars 1853.
Valleyfield	Beauharnois	Beauharnois	Caroline McKenzie	1er janvier 1854.
Vernonville	Haldimand	Northumberland	Donald McRae	1er février 1854.
Wawanosh	Wawanosh	Huron	Hugh McMath	1er avril 1853.
Warwick	Warwick, B. C.	Drummond	Enos Farwell	1er février 1854.
Wellman's Corners	Rawdon	Hastings	John F. Kelly	1er octobre 1853.
West Arran	Arran	Bruce	Archibald Roy	1er octobre 1853.
Westfield	Wawanosh	Huron	Hezekiah Help	1er janvier 1854.
West Huntley	Huntley	Carleton	Edward Horan	1er juin 1853.
West McGillivray	McGillivray	Huron	Edwin Wood	1er décembre 1853.
West Troy	Harwich	Kent	Louisa Finlay	1er janvier 1854.
Wisbeach	Warwick, H. C.	Lambton	John Bowes	1er février 1854.
Woodside	Halifax	Megantic	Thomas Wood	1er juin 1853.
Woodville	Eldon	Victoria	John Morrison	1er novembre 1853.

RAPPORT No. 8.—(*Continuation.*)

LISTE des bureaux de poste fermés pendant l'année expirée le 31 mars 1854, montrant dans chaque cas la raison pour les fermer.

Nom du bureau de poste.	Township ou seigneurie.	Comté.	Nom du maître de poste.	Raison pour le fermer.
Adamsville	Etobicoke	York	C. Lindsay	Bureau non requis plus longtemps.
Les Bergeronnes	Bergeronnes	Saguenay	C. Pentland	Do.
Yonge	Yonge	Leeds	Reuben Wiltse	Do.

Digitized by Google

RAPPORT No. 8.—(*Continuation.*)

RAPPORT des nouvelles routes postales établies dans la division Est du Canada, durant l'année expirée le 31 mars 1854.

Route.		Quand établies.	Nombre de voyages par semaine.	Distance, en milles.
De	à			
Berthier	Lanoraie	31 mai 1853	3	9
Cavagnol	Ottawa Glass Works	1er septembre 1853.	6	1
Coaticook	Drew's Mills	12 nov. 1853	1	5
Coaticook B. P.	Station du chemin de fer	18 juillet 1853	12	½
Compton B. P.	Station du chemin de fer	18 juillet 1853	12	1½
Dalesville	Lachute	1er juillet 1853	2	6
Eaton	Hereford	31 juin 1853	1	35
Industry	Montcalm	1er août 1853	3	10
Johnson's Corners	Sherrington	23 mai 1853	3	5
Lanoraie	Industry	1er février 1854	3	11
Low	Wakefield	31 juin 1853	1	15
Montcalm	Rawdon	25 nov. 1853	3	6
Montreal B. P.	Station du che. de fer de Lachine.	1er juillet 1853	6	½
Montreal B. P.	Station du ch. de fer de Longueuil.	1er juillet 1853	6	4
Montreal B. P.	Débarcadère du bateau à vapeur	1er juin 1853	6	½
New Ireland	Sherbrooke	1er janvier 1854	1	61
St. Alexandre	St. Paschal	1er janvier 1854	3	15
Ste. Anne de la Pocatière	St. Pacôme	1er août 1853	2	6
St. Bruno	Daniels	1er juin 1853	3	5
St. Bernabé	St. Hyacinthe	1er juin 1853	1	9
Ste. Julienne	St. Esprit	1er nov. 1853	1	5
St. Francis	St. George	1er février 1854	1	9
St. Placide	St. Benoit	21 juin 1853	1	8½
St. Timothé	Valleyfield	1er janvier 1854	3	6
St Urbain	Ste. Martine	1er juillet 1853	1	4
Trois-Rivières	Berthier	31 mai 1853	3	45
Tingwick	Danville	1er janvier 1854	2	10

Digitized by Google

RAPPORT No. 8.—(*Continuation.*)

Rapport des nouvelles routes postales établies dans la division centrale, durant l'année expirée le 31 mars 1854.

Route. De	Route. à	Quand établies.	Nombre de voyages par semaine.	Distance en milles.
Bellamy's Mills	Ramsay	1er avril 1853	2	9½
Bobcaygeon	Downeyville	1er avril 1853	1	15
Bridgenorth	Peterboro'	1er avril 1854	2	6
Cæsarea	Cartwright	1er juillet 1853	2	4
Charleston	Farmersville	1er mai 1853	2	5½
Clareview	Tamworth	1er nov. 1853	2	10
Elizabethville	Perrytown	1er nov. 1853	2	5
Ferguson's Falls	Innisville	1er juillet 1853	2	5
Haldimand	Vernonville	1er février, 1854.	2	5
Lanark	Hopetown	1er avril 1853	1	6
Manvers	Lindsay	1er février 1854.	1	19
Middleville	Lanark	1er nov. 1853	1	5
Middleville	Rosetta	1er janvier 1854	1	4
Mill Creek, (viâ Comer's Mills)	Newburg	1er nov. 1853	6	16
North Augusta	Prescott	1er avril 1853	1	18
Perth	Bytown	1er juillet 1853	6	52
Prospect	Ashton	1er juillet 1853	6	6
South Elmsley	Smith's Falls	1er avril 1853	3	7
Spike's Corners	Kingston	1er octobre 1853	3	20
Stirling	Welman's Corners	1er septembre 1853	1	6
West Huntley	Ramsay	1er juin 1853	1	10

Digitized by Google

RAPPORT No. 8.—(*Continuation.*)

Rapport des nouvelles routes postales établies dans la division ouest, durant l'année expirée le 31 mars 1854.

Route. De	Route. à	Quand établies.	Nombre de voyages par semaine.	Distance en milles.
Aurora	Station du chemin de fer	1er avril 1854	12	½
Aylmer	Lyons	Do.	2	6
Alton	Caledon	1er mars 1854	2	6
Altona	Stouffville	1er juin 1853	2	3
Belmont	Nilestown	6 avril 1853	2	5½
Bayfield	Errol	1er mai 1853	1	60
Barrie	Toronto (O. S. et H. R. R.)	20 juillet 1853	12	63
Brantford	Caledonia	1er juillet 1853	3	18
Belfountain	Erin	Do.	1	6
Barrie	Station du chemin de fer	17 octobre 1853	12	1½
Brock	Wick	1er janvier 1854	2	5½
Bradford	Station du chemin de fer	20 juin 1853	12	1
Beamsville	Station du chemin de fer	17 novembre 1853	12	1
Beamsville	Jordan	Do.	6	6
Beachville	Station du chemin de fer	22 décembre 1853	12	1½
Brantford	Station du chemin de fer	1er mars 1854	12	1½
Beaverton	North Eldon	Do.	1	10
Barrie	Cookstown	1er janvier 1854	1	14
Cheltenham	Sligo	1er mai 1853	1	5
Canboro	Ontario	1er juillet 1853	1	18
Collingwood	Nottawasaga	Do.	2	10
Cape Rich	Owen's Sound	1er juin 1853	1	16
Caledon	Erin	15 août 1853	1	11
Chatham	Station du chemin de fer	26 janvier 1854	12	1
Castlemore	Humber	1er avril 1854	2	3
Chatham	Wallaceburg	1er décembre 1853.	3	20
Cainsville	Station du chemin de fer	1er mars 1854	12	½
Drayton	Hollin	1er octobre 1853	1	5
Dunville	Station du chemin de fer	1er mars 1854	12	½
Dundas	Station du chemin de fer	22 décembre 1853	12	1
Elderslie	Ellesmere	10 juin 1853	2	3½
Edmonton	Orangeville	1er juillet 1853	3	18
Edmonton	Tullamore	Do.	2	5½
Euphrasia	Thornbury	12 novembre 1853.	1	8
Fullarton	Mitchell	12 avril 1853	3	6
Glenmorris	Galt Road	6 octobre 1853	3	3½
Gravesend	Salem	18 novembre 1853.	2	3
Grimsby	Station du chemin de fer	17 novembre 1853	12	1½
Goderich	Westfield	1er février 1854	1	15
Holland Landing	Station du chemin de fer	20 juin 1853	12	½
Hamilton	Pont suspendu G. W. R. R.	14 novembre 1853.	6	43½
Hamilton	Station	Do.	12	½
Hannon	Ryckman's Corners	1er mars 1854	2	3
Harrington	Nissouri	1er avril 1854	2	7
Innerkip	Woodstock	8 avril 1853	1	8½
Innisfil	Station du chemin de fer	17 octobre 1853	3	9
Ingersoll	Station du chemin de fer	22 décembre, 1853.	12	½
King	Station du chemin de fer	20 juin 1853	12	1
Klineburg	Station de Thornhill	1er janvier 1854	6	10
Lloydtown	Aurora	1er avril 1854	6	14
London	Station de Thornhill	22 décembre 1853	12	½
London	Pont suspendu, G. W. R. R.	Do.	6	118½
L'Amoureux	Thornhill	1er avril 1854	2	7
Marshville	Wainfleet Centre Station	1er mars 1854	6	3
McGillivray	West McGillivray	1er décembre 1853.	1	8
Newark	Norwich	1er juin 1853	2	10½
Niagara	St. Catherines	17 novembre 1853.	6	11
North Walsingham	Vienna	1er Janvier 1854	1	12
Newmarket	Station du chemin de fer	20 juin 1853	12	½
Otterville	Simcoe	6 avril 1853	3	19

Digitized by Google

RAPPORT No. 8.—RAPPORT des nouvelles routes postales établies, etc.—(*Con.*)

ROUTES.		Quand établis.	Nombre de voyages par semaine	Distance en milles.
De	à			
Otterville	Woodstock	1er août 1853	6	21
Oxford Centre	Woodstock	1er juin 1853	3	5½
Ontario	Grimsby	17 novembre 1853.	3	4
Oakridges	Station du chemin de fer de King.	1 mars 1854	12	5
Onondaga	Station du che. de fer de Tuscarora	Do.	6	3½
Oakville	Toronto (hiver)	21 janvier 1854	3	22
Oakland	Scotland	1er janvier 1854	2	3
Port Rowan	Rowan Mills	1er juin 1853	6	5
Port Stanley	Cleveland	5 octobre 1853	2	
Port Rowan	Spring Arbor	1er avril 1854	1	7
Port Colborne	St. Catherines	1er mars 1854	6	25
Port Maitland	Station du chemin de fer	20 mars 1854	6	7
Point Abino	Station du chemin de fer	1er mars 1854	12	½
Princeton	Station du chemin de fer	22 décembre 1853.	12	1
Paris	Station du chemin de fer	22 décembre 1853.	12	1½
Port Colborne	Station du chemin de fer	1er mars 1854	12	½
Rupert	Station du chemin de fer	20 juin 1853	12	½
Richmond Hill	Station du chemin de fer	1er janvier 1854	12	3
Rockford	Villanova	1er mars 1854	2	3
Stouffville	Newmarket	1er mai 1853	2	20½
Shakspeare	Wellesley	1er nov. 1853	2	12
Stoney Creek	Station du chemin de fer	17 nov. 1853	12	1
Sinclairville	York	14 janvier 1854	1	7½
Seneca	Station du chemin de fer	1er mars 1854	12	½
St. George	Station du chemin de fer	Do.	12	3
St. George	Troy	5 janvier 1854	3	3
St. George	Rosebank	Do.	3	4
Pont suspendu	Windsor, G. W. R. R.	26 janvier 1854	6	229
Pont suspendu	Station du chemin de fer	14 nov. 1853	12	½
St. Catherines	Station du chemin de fer	Do.	12	½
Toronto	Station du chemin de fer	1er juillet 1853	24	½
Thorold	Station du chemin de fer	17 nov. 1853	12	2
Thornhill	Station du chemin de fer	1er janvier 1854	12	2¼
Windsor	Station du chemin de fer	26 janvier 1854	12	1½
Woodstock	Station du chemin de fer	20 mars 1854	18	½
York	Station du che. de fer de Canboro.	1er mars 1854	6	13

MALCOLM CAMERON,
Ci-devant maître général des postes.

W. H. GRIFFIN,
Secrétaire.

Digitized by Google

RAPPORT No. 8.—(*Conclusion.*)

RAPPORT des bureaux de poste et routes postales discontinués ou fermés durant l'année expirée le 31 mars 1854, indiquant, dans chaque cas, pour quelle raison.

DIVISION OUEST.

ROUTE. De	ROUTE. à	Distance en milles.	Service. Fois par sem.	Quand fermé.	Raisons pour le fermer.
Brantford	Seneca	18	3	28 février 1854...	Remplacée par le grand chemin de fer occidental entre St. Catherine et Niagara.
Burford	London	49	7	15 février 1854 ..	Do do do
Fort Erie	Port Colborne	22	2	28 février 1854 ..	Do do do
Hamilton	Niagara	54	7	16 novr. 1854....	Do do do
Hamilton	Paris, (viâ Governor's Road	27	6	21 déc. 1853.....	Do do do
Hamilton	Paris, (viâ St. George)	30	6	21 déc. 1853.....	Do do do
Merritsville	Dunville	25	6	28 fév. 1854	Do do do
Seneca	Dunville	28	6	28 février 1854 ..	Do do do
DIVISION CENTRALE.					
Ashton	Beckwith	6	3	1er juillet 1853 ..	Etablissement de la malle quotidienne entre Ashton et Prospect.
Spike's Corners ..	Wilton	10	3	1er octobre 1853 .	Spike's Corners relié avec Loughboro' et Kingston directement.
Kingston	Storrington	12	2	1er octobre 1853 .	Etablissement de la malle entre Storrington et Elginburg, et de Spike's Corners à Kingston.
DIVISION EST.					
St. Edouard	Babyville	8	2	1er août 1853....	Un nouveau bureau ayant été établi à Johnson's Corners, la malle est portée directement de là jusqu'à Babyville et Sherrington, au lieu de faire le tour de St. Rémi, viâ St. Edouard.

MALCOLM CAMERON,
Ci-devant maître général des postes.

W. H GRIFFIN,
Secrétaire.

Digitized by Google

RAPPORT

RAPPORT de tous les cas qui se sont présentés durant l'année expirée le 31 mars
été perdues ou volées, donnant aussi des détails sur chaque

Détails sur chaque cas.

No.	Par qui mises en malle.	Où mises en malle.	Quand mises en malle.	Contenu.	Adresse des lettres. Nom.	Place.
				£ s. d.		
1	William McDonell ...	Richmond, Canada E...	20 mars 1853.	5 0 0	T. Courbay ...	Troy, New-York ...
2	Mme Davies ...	Kingston	26 mars do	7 15 0	Reverend A. Louimer	Stanstead ...
3	Samuel Holmes ...	Welland Port ...	1er avril do	25 0 0	Buchanan et Cie. ...	Hamilton ...
4	Thomas Ridout ...	Toronto	11 avril do	7 10 0	P. Sullivan ...	Pickering ...
5	A. J. Cuthbert ...	Louisville	28 avril do	Inconnu	Mme. Cuthbert ...	Richmond ...
6	Inconnu	Brantford	29 avril do	10 0 0	Mme. Livingston ...	Carradoc ...
7	J. Vermette ...	Carleton, Bas-Canada...	2 mai do	3 0 0	Révérend M. Cazeau	Québec ... ...
8	— Miller	London, Haut-Canada,	10 mai do	Billet d'échange	Mme. Miller ...	Sheffield, Angleterre.
9	J. Horner	Princeton	17 mai do	3 15 0	W. S. Mallory ...	Batavia, Etats-Unis...
10	Inconnu	London, Haut-Canada,	30 mai do	15 0 0	Mme. McCarthy ...	Killamore, Irlande ...
11	Jos. Hall	Mariposa ...	30 mai do	Inronnu	Mme. S. Hall ...	Wilford Cie., E. U....
12	M. Riddell ...	St. John, N. Brunswick	6 mai do	5 0 0	Mme. Macdougall ...	Bytown ... ...
13	Amos Bayard ..	Simcoe	24 mai do	8 0 0	V. Brazeau ...	Fort Covington, N.Y.
14	D. Stanton ...	Picton	9 juin do	Inconnu	Mme. Fellows ...	Fulton, New York ...
15	Inconnu	Edgesworth'stown, Irl'd	11 juin do	Lettre de crédit	Mme. Patterson ...	London, Haut-Canada, (Montréal)
16	R. McMurrich et Cie...	Toronto	16 juin do	12 15 0	Churchill et Cie. ...	Gloversville, Etats-U.
17	George Jackson ...	Bentinck	18 juin do	5 0 0	W. Jackson ...	Hamilton ...
18	M. Paradis ...	Exeter, Etats-Unis ...	18 juin do	Inconnu	B. Egleston ...	Ascot ... ...
19	Banq. de l'Amér. B. N.	Hamilton	25 juin do	294 0 0	H. et S. Waters ...	Port Dover ...
20	Mme. Davis ...	Temperanceville ...	28 juin do	20 0 0	James Davis ...	Clinton, New York...
21	Patrick Walsh ...	Kingston	25 juin do	2 Draft.	Francis Kelly ..	E. Roy, Roscommon,
22	— Hodges ...	Melbourne, Australie...	Juin do	100 (Billet de la banq. d'Angtre.)	W. H. Hodges ...	Aylmer, B. Canada...
23	John Frost ...	Owen's Sound ...	4 juillet do	25 15 0	D. Painter ...	Locust Point, Baltim.
24	W. et J. Beattie ...	Hornby	9 juillet do	6 5 0	C. Wilson ...	Toronto ... ...
25	Andrew Lockhart ...	Montréal	13 juillet do	5 (Billet de la banque et un souve.)	Révérend A. Rankin, d'Angleterre	Strathaven, Ecosse...
26	John Kirk ...	West Rutland, E. U. ...	17 juillet do	2 10 0	Mme. John Kirk ...	New Glasgow ...
27	M. Buckham ...	Drummondville ...	18 juillet do	0 10 0	Mme. Willis ...	Toronto ... ...
28	B. H. Carryer ..	Onondaga	27 juillet do	13 10 0	Penny Connable et Cie	Michigan, Etats U...
29	James Steele ...	Hamilton	29 juillet do	Un souverain	John Steele ...	Carlavarnock, Ecosse
30	N. Agnew	Manchester, H.-Canada	30 juillet do	0 5 7½	Stearns et Cie. ...	New York ...
31	John McHattie ...	Indiana, Haut-Canada,	1er août do	Non mentionné	Mme. Geo. McHattie	Etna, Etats-Unis ...
32	P. M. d'Ashdown ...	Toronto	2 août do	50 Draft	Root et Able ...	St. John, Canada E...
33	Paul Marlet ...	Vienna	2 août do	10 0 0	Clark, Wright et Cie	Lewiston, New York,
34	John Wilson ...	Owen's Sound ...	3 août do	15 0 0	Ross Mitchell et Cie..	Toronto ... ...
35	A. O. Kelly ...	Mariposa	8 août do	0 10 0	Mme. Kelly ...	Cazenovia, New York
36	A. Adair... ...	Québec	15 août do	5 0 0	Mme. E. Haughton...	Cherry Creek ...
37	M. Neston ...	Toronto	20 août do	Ordre pour 5 0 0	Joseph Acton ...	Belcarra, Irlande ...
38	M. Lynn	Strathroy	3 septembre do	... ...	George Lynn ...	New York ...
39	M. Barnhart ...	Cooksville ...	6 septembre do	37 10 0	G. T. Ridout ...	Toronto ... ...
40	W. Cossey ...	Shakespeare ...	15 septembre do	14 0 0	A. Z. Gotwaltz ...	Rome, Etats-Unis ...
41	J. H. Hedley ...	Port Dover ...	17 septembre do	5 0 0	E. V. Stephens ...	Dereham ...
42	John McMahon ...	Hoboken, Etats-Unis...	Septembre do	1 15 0	John McMahon ...	New Liverpool ...
43	P. Pellerie ..	Pembroke	Sept. ou nov. do	1 5 0	J. B. Belisle ...	St. Jacques l'Achigan
44	W. D. King ...	St. Catherines, H. C. ...	12 octobre do	125 0 0	D. T. Ellis ...	Oswego ... ...
45	M. Neal	Richmond, Canada Est,	13 octobre do	Un billet.	Mme. G. Neal ..	Hacket Town, Irlande
46	W. Wilson ...	Seneca	14 octobre do	1 10 0	John Warren ..	Chicago ... ...
47	W. Wilson ...	Toronto	20 octobre do	6 1 8	A. Sharp .	Simcoe ... ...
48	Mme. McEvery ...	Chicago	20 octobre do	2 15 0	James Hamilton ...	Napanee ... ...
49	James Mcgregor ...	Guelph	24 octobre do	5 0 0	John McGregor ..	St. Anicet ...
50	Dr. Wildren ...	Vienna	26 octobre do	52 10 0	A. Huntington ..	Brantford ...
51	A. McLeod ...	Goderich	26 octobre do	1 5 0	D. Herman ...	Buffalo ... ...
52	Not stated ...	Non mentionné ...	31 octobre do	Un souverain	John McQueen ..	Angleterre ...
53	M. Sheppard ...	Port Rowan ...	1er nov. do	6 5 0	R. Chapin ...	Lavaltrie ...
54	Thomas Abbott ...	Massillton... ...	4 novembre do	... ...	E. Moore ...	Aylmer ... ...

Digitized by Google

No. 9.

1854, dans lesquels des lettres d'argent transmises par la poste, en Canada, ont cas, et le résultat des démarches adoptées par le département.

Preuve de la perte ou enlèvement.	Si elle a été enregistrée ou non.	Résultat des démarches adoptées par le département dans chaque cas.
Non reçue à destination ..	Non enregistrée ...	Aucune preuve que cette lettre a été perdue en Canada.
Do ...	Do ...	Envoyée au bureau par un enfant, qui l'a placée, dit-il, sur le comptoir du guichet, mais n'a pas vu aucun commis la recevoir; elle peut avoir été emportée alors par le premier venu.
Lettre reçue, mais sans argent ...	Enregistrée ...	Argent soustrait par un étranger, au B. de P. de Canboro', et qui est parti le lendemain pour les E. U. Montant remboursé par le M.P.
Non reçue à destination ...	Non enregistrée ..	Nulle trace aux bureaux de postes de Toronto ou Pickering.
Do	Do ...	Le paquet dans lequel devait être cette lettre n'est jamais parvenu à London.
Do	Enregistrée ...	Volé au B. de P. de London, par un garçon imprudemment admis dans l'intérieur du B. Contenu remboursé par le M. de poste.
Do	Marquée d'argent, mais non enregistrée par négligence du M. de poste	Montant remboursé par le maître de poste de Carleton.
Do	Enregistrée ...	Volé sous les mêmes circonstances que dans le cas No. 6.
Do	Non enregistrée ...	Rien qui prouve que cette lettre ait été perdue en Canada.
Do	Enregistrée ...	Enregistrée comme ayant été transmise à Liverpool.
Do	Do ...	Transmise au Pont Suspendu, New York.
Do	Non enregistrée ...	Rien qui prouve que cette lettre soit parvenue en Canada.
Do	Enregistrée ...	Enregistrée comme ayant été transmise dans les Etats-Unis.
Do	Do ...	Retracée jusqu'à Fulton, New York.
Do	Non enregistrée ..	Nulle trace en Canada.
Do	Enregistrée ...	Retracée comme ayant été expédiée du Pont Suspendu, New Yor
Do	Do ...	Délivrée à une autre personne et non retrouvée.
Do	Non enregistrée ...	Nulle trace en Canada.
Do	Enregistrée ...	Mise à la poste à Hamilton pour Port Dover le 25 juin; le paquet qui la contenait manquant; rien pour indiquer comment il a disparu.
Do	Do ...	Transmise au Pont Suspendu, New York.
Do	Non enregistrée ...	Nulle trace de cette lettre en Canada.
Do	Déclarée avoir été enregistrée à Melbourne.	Non enregistrée dans la malle anglaise pour le Canada.
Do	Enregistrée ...	Transmise du Pont Suspendu dans les Etats-Unis.
Do	Do ...	La perte de la lettre est attribuée à la négligence des réglements par les maitres de postes de Hornby et Oakville; moitié de la perte remboursée par le M. de P. d'Oakville, mais le M. de P. d'Hornby, qui dans le temps avait laissé le B., refusa de payer l'autre moitié.
Do	Non enregistrée ...	Nulle trace de cette lettre en Canada.
Do	Do ...	Aucune trace qui indique que cette lettre soit parvenue en Canada.
Lettre reçue, mais sans argent.	Enregistrée ...	Rien qui démontre ce qu'est devenu le contenu supposé.
Do	Non enregistrée ...	Retracée jusqu'au bureau de poste de Détroit.
Do	Do ...	Nulle trace de cette lettre en Canada.
Do	Enregistrée ...	Duement transmise à New York.
Do	Do ...	Retracée comme expédiée au Pont Suspendu, New York.
Do	Non enregistrée ...	Aucune trace de cette lettre.
Do	Do ...	Nulle trace de cette lettre en Canada.
£12 10s. seulement dans la lettre ...	Enregistrée ...	Rien qui prouve d'où provient le déficit.
Lettre reçue, mais sans argent ...	Do ...	Rien qui prouve que l'argent a été soustrait en Canada.
£2 10s. seulement dans la lettre ...	Enregistrée ...	Rien qui prouve d'où provient le déficit.
Non reçue à destination ...	Non enregistrée ...	Nulle trace de cette lettre en Canada.
Do ...	Do ...	Aucune trace de cette lettre en Canada.
Do ...	Enregistrée ...	Expédiée à Toronto, mais nulle trace d'elle depuis. Ce cas est encore sous considération.
Do ...	Do ...	Dûment transmise au Pont Suspendu, New York.
Lettre reçue avec £2 10s. seulement	Non enregistrée ...	Rien qui prouve d'où provient le déficit.
Non reçue à destination ...	Do ...	Nulle trace de cette lettre en Canada.
Do ...	Non enregistrée ...	Aucune trace de cette lettre.
Do ...	Do ...	Rien qui prouve que cette lettre a été perdue en Canada.
Do ...	Do ...	Dûment transmise de Montréal à Liverpool.
Do ...	Enregistrée ..	Transmise de Buffalo à Chicago. Nulle trace de cette lettre depuis.
Do ...	Non enregistrée ...	Nulle trace de cette lettre.
Do ...	Do ...	Nulle trace de cette lettre.
Do ...	Do ...	Nulle trace de cette lettre.
£50 seulement quand elle a été reçue	Enregistrée ...	Rien qui prouve d'où provient le déficit.
Non reçue à destination ...	Enregistrée ...	Expédiée à Buffalo, par le M. de P. d'Hamilton. Nulle trace depuis.
Argent soustrait de la lettre ...	Do ...	Le maître de poste de Liverpool a accusé réception de cette lettre.
Non reçue à destination ...	Non enregistrée ...	Aucune telle lettre n'a été reçue par le maître de poste de Lavaltrie.
Do ...	Do ...	Transmise au Pont Suspendu, N. Y. Nulle trace de la lettre depuis.

Digitized by Google

TABLEAU

Tableau de tous les cas qui se sont présentés durant l'année expirée le 31

Détails sur chaque cas.

No.	Par qui mises en malle.	Où mises en malle.	Quand mises en malle.	Contenu.	Adresse des lettres. Nom.	Place.
				£ s. d.		
55	T. F. O'Loane ...	Berlin	12 novembre 1853	2 10 0	L. T. O'Loane ...	Oberlin ... ...
56	Pas indiqué ...	Portage du Fort ...	Avant le 12 novembre 1853	80 0 0	Messrs. Ferrier ...	Montreal ...
57	Dr. W. J. Fairman ...	Simcoe	7 novembre do	39 5 0	Dr. R. C. Thompson,	Peterboro' ...
58	La fille de M. Machin...	Ellicott's Mills, Maryland	Environ le 12 novembre 1853	7 10 en or.	Révérend T. Machin,	Granby, Canada Est
59	James Fitzgerald ...	Toronto	14 novembre do	1 10 0	Patrick Fitzgerald ...	Nat. Bridge, Etats-U.
60	Henry Young ...	London, Haut-Canada	18 novembre do	39 10 0	A. Hall	Trafalgar ...
61	James Broad ...	London, Haut-Canada	19 novembre do	3 15 0	Mr. Williams ...	Chatham ...
62	John Clark ..	Goderich	20 novembre do	8 0 0	James Thompson ..	Markham ...
63	B. Cornell ...	Lewiston	21 novembre do	15 0 0	J. Ryan	Hemmingford ...
64	W. Ross	London, Haut-Canada	28 novembre do	2 lettres chacune contenant 1 souverain.	Mary Ross ...	Woodside, Ecosse ...
65	Unknown	Chatham	30 novembre do	Inconnu.	A. B. Palmer ...	Dundas ... ...
66	T. Mongeais ...	Isle Perrot ...	26 novembre do	3 0 0	L. Brousseau ...	Laprairie ...
67	W. Bothey ...	Saugeen	2 décembre do	3 10 0	... ...	... ...
68	Mrs. Kerr... ...	Hamilton	2 décembre do	2 0 0	Mary Kerr ...	Rochester ...
69	Moran et Corrigan ...	Newboro'	13 décembre do	27 10 0	Brown et Harty ...	Kingston ...
70	Jacob Taylor ...	Waterford ...	15 décembre do	12 10 0	McKenzie et Cie ...	Brantford ...
1	Joseph Guimont ...	Trenton, Haut-Canada	27 décembre do	6 0 0	Mrs. Guimont ...	St. Martine ...
72	Charles James ...	Napanee	29 décembre do	11 10 0	Edwin Mallory ...	Fredericksburg ...
73	James McNair ...	King	22 décembre do	Chèque de 3 2 0	James Patterson ...	Liverpool ...
74	Révérend M. Guertney,	St. Casimir ...	24 décembre do	7 10 0	P. Bender ...	Québec ... ...
75	— Drolette ...	Whiting, Vermont ...	Environ le 8 janvier 1854	3 0 0	B. Drolette ...	St. Damase ...
76	Samuel McCoy ...	Hay	24 janvier do	17 18 1½	Patrick Carey ...	Hampton ...
77	John Brough ...	Toronto	27 janvier do	2 10 0	John Murray ...	Oshawa ... ...
78	Unknown	Picton, Nouvelle-Ecosse	31 janvier do	2 15 0	J. Buckland ...	Toronto ... ...
79	John Muir ...	St. Mary's	6 février do	Inconnu.	D. Muir ...	Lexington ...
80	P. Nelan	Grattan, Haut-Canada	12 février do	6 0 0	P. Nelan ...	Sodus P. O., S. de NY
81	Mr. Clarke ...	Milton, Haut-Canada,	14 février do	Inconnu.	J. Buckland ...	Toronto ... ...
82	Jas. Martin ...	Milton, Haut-Canada,	14 février do	Do	C. Durand ...	Toronto ... ...
83	James Martin ...	Milton, Haut-Canada,	14 février do	Do	J. Spaulding ...	Toronto .. ...
84	Unknown	Aberdeen	22 février do	17 1 7	R. Shand ...	Weston ... ...
85	B. Dawson ...	Montreal	16 mars do	Billet p. £200	Henry Rowsell ...	Toronto ... ...
86	D. L. Sills ...	Brucefield	18 mars do	103 10 0	Kerr, McKenzie et Co	London, H.-Canada...
87	L. Roussell ...	Belleville	24 mars do	Inconnu.	T. Roussell ...	Cummingsville ...
88	J. J. Cameron ...	Thurso	10 janvier do	28 0 0	Watrous et Lawrence	Prescott ... ...
89	Thos. Murray ...	Thurso	22 mars do	1 5 0	Francis Murray ...	Lachute ... ...
90	S. Eaglesham, junior ...	Ste. Claire ...	22 mars do	4 10 0	S. Eaglesham ...	Grenville ...
91	J. B. Bourque ...	Vaudreuil	22 mars do	17 15 0	R. Bourque ...	Aylmer, B.-Canada...
92	F. O'Neil	Dublin	30 mars do	Lettre de crédit pour £17 6s. 8d.	J. White ...	Toronto ... ...

RÉCAPITU

Lettres mises à la poste dans les Etats-Unis sans être retracées en Canada		6
Do en Canada, pour les Etats-Unis, non enregistrées		5
Do en Canada, pour les Etats-Unis, et retracées jusqu'a la frontière de Etats-Unis		17
Do en Angleterre, sans être retracées en Canada		3
Do en Canada pour l'Angletere, et de record comme transmises du Canada		4
Do dans d'autres colonies,—aucune trace en Canada		3
Do en Canada, et non enregistrées		19
Cas de pertes accidentelles ou par fraude		6
Lettres détournées.		2

W. H. Griffin,
Secrétaire.

Digitized by Google

No. 9.

mars 1854, dans lesquels des lettres d'argent ont été perdues, etc.—(*Conclusion.*)

Preuve de la perte ou enlèvement.	Si elle a été enregistrée ou non.	Résultat des démarches adoptées par le département dans chaque cas.
Non reçue à destination	Enregistrée ...	Transmise au Pont Suspendu, New York. Nulle trace d'elle depuis.
£76 10s. seulement trouvé dans la lettre	Incertain ...	La perte est imputée au peu de prévoyance du correspondant en pliant et cachetant la lettre.
Lettre reçue, mais sans argent. Elle renfermait une affiche.	Marquée "argent."	Fort douteux qu'elle contint quelque chose de valeur.
Non reçue à destination	Non enregistrée ...	Aucune preuve que cette lettre soit parvenue en Canada.
Do ...	Enregistrée ...	Transmise au maître de poste de Nat. Bridge par le maître de poste de Cap Vincent. Nulle trace d'elle depuis.
Do ...	Non enregistrée ...	Nulle trace d'une telle lettre.
Do ...	Do ...	Nulle trace de cette lettre.
Do ...	Do ...	Nulle trace de cette lettre.
Do ...	Enregistrée ...	Transmise à Kingston; nulle trace depuis. Argent remboursé par le maître de poste.
Lettre reçue, mais sans le contenu ...	Non enregistrée ...	Nulle trace de ces lettres en Canada.
Non reçue à destination	Enregistrée ...	Mise en malle par le maître de poste de London, pour Dundas. Nulle trace du paquet contenant la lettre.
Do ...	Do	Reçue à Ste. Anne du Bout de l'Ile, mais pas d enregistrement qu'elle ait été expédiée de là. Montant remboursé par le maître de poste.
Do ...	Non enregistrée ...	Cette lettre fut remise au courrier sur le chemin près Arran, Ouest. Il a disparu avec la lettre, et l'argent a été remboursé par l'entrepreneur.
Do ...	Enregistrée ...	Retracée comme reçue au bureau de poste de Buffalo, venant du Canada.
Do ...	Do ...	On n'a pu découvrir avec certitude d'où provient la perte.
Do ...	Do ...	Entrée dans le regitre à Waterford, mais pas sur la feuille de route; nulle trace depuis. Procédures non encore terminées.
Do ...	Non enregistrée ...	Affidavit que la lettre a été mise à la poste de Trenton, marquée "argent" Pas d'enregistrement de cette lettre, et le commis du B. de P. de Trenton en conteste la réception. Le cas est encore sous considération.
Do ...	Enregistrée ...	Le courrier Robert Renny est arrêté, subit son procès, s'avoue coupable du vol, et est condamné à six mois d'emprisonnement.
Do ...	Non enregistrée ...	Nulle trace de cette lettre en Canada.
Do ...	Enregistrée ...	Enregistrée à Ste. Anne la Pérade comme transmise à Québec le 24 décembre. Nulle trace subséquente; la malle de Ste. Anne de cette date n'est pas entrée comme ayant été reçue à Québec.
Do ...	Non enregistrée ...	Aucune preuve directe qu'elle ait été mise à la poste.
Do ...	Enregistrée ...	Cette lettre fut envoyée aux Etats-Unis par erreur; elle a été retracée jusqu'à Cleveland. L'affaire est entre les mains du département des postes américain.
Do ...	Do ...	Aucune preuve qu'elle renfermât de l'argent.
Do ...	Non enregistrée ...	Nulle trace de cette lettre en Canada.
Do ...	Enregistrée ...	Retracée jusqu'à Détroit.
Do ...	Do ...	Le maître de poste d'Ogdensburg a accusé réception de cette lettre.
Do ...	Enregistrée	Le sac de malle contenant ces lettres a été perdu en allant a Toronto. Rien qui démontre comment la perte est arrivée.
Do ...	Do	
Do ...	Do	
Do — ...	Non enregistrée ...	Nulle trace de cette lettre.
Do ...	Do ...	Nulle trace de cette lettre.
Reçu £53 10s. seulement	Enregistrée ...	Aucune preuve pour démontrer d'où provient le déficit.
Non reçue à destination	Non enregistrée ...	Nulle trace de cette lettre en Canada.
£27 10s. seulement dans la lettre ...	Enregistrée	Ces pertes ont été remboursées par le maître de poste, sur le bureau duquel la responsabilité paraissait peser.
Lettre livrée, mais argent soustrait ...	Do	
£3 10s. seulement dans la lettre ...	Do	
£15 5s. seulement dans la lettre ...	Do	
Lettre reçue à destination	Non enregistrée ...	Nulle trace de cette lettre en Canada.

LATION.

Lettre enlevée, et le montant remboursé par l'entrepreneur	1
Cas dans lesquels les montants inclus et perdus ont été remboursés per le maître de poste	10
Cas de soupçons d'enlèvement sans preuves	9
Une moitié du montant perdu remboursé par le maître de poste	1
Malles contenant des lettres d'argent perdues	5
Lettre d'argent livrée à une autre personne et non retrouvée	1
Total	92

MALCOLM CAMERON,
Ci-devant maître général des post

Digitized by Google

No. 10 (*Supplémentaire*).—COPIE du record de toutes les offres faites pour le transport de la malle sur contrats annoncés à la compétition publique, durant l'année expirée le 31 mars 1854.

Nom du contrat proposé.	Conditions stipulées par le département en annonçant le contrat.	Date de l'annonce des soumissions.	Date pour la réception des soumissions.	Nom de la personne qui fait des soumissions.	Résidence de la personne qui fait des soumissions.	Date de la soumission.	Date de la réception de la soumission par le M. G. des P.	No. de la soum.	Termes proposés dans la soumission.	Durée proposée du contrat.	Montant par année proposé dans la soumission	Remarques.
											£ s. d.	
Rivière du Loup et les ligne frontières du N. B.	Service trois fois par semaine.	16 février..	2 avril ...	Thomas Jarvis....	Rivière du Loup.	11 mars ...	. . .	1	Conformément aux stipulations proposées dans l'annonce.	Quatre années avec réserve ordinaire en faveur du M. G. des P.	215 0 0	Contrat donné à Thomas Jarvis, soumission No. 1.
				A. H. Jones.....	Do.	31 " ...	. . .	2			235 0 0	
Stratford et Woodstock, (25 miles.)	Service six fois par semaine. A commencer le 6 mai, 1853.	15 mars ...	21 avril ...	C. W. Robertson...	Woodstock.	7 avril ...	. . .	1	Do.	Do.	100 0 0	Soumission No. 1 acceptée.
				George Babcock.....	Brantford.	13 " ...	. . .	2	... ...	... ...	120 0 0	
				Francis Lowell.....	Galt.....	13 " ...	. . .	3	... ...	... ...	150 0 0	
				Thomas Stoney.....	Stratford..	13 " ...	. . .	4	... ...	... ...	150 0 0	
Philipsburg et St. Jean, (via Pike River,) (22 milles.)	Service six fois par semaine. A commencer le 1er juillet prochain. En diligence, wagon, voiture ou sleigh.	4 mai ...	16 juin ...	Abel L. Taylor.....	Pike River ..	6 juin ...	15 juin ...	1	Do.	Do.	145 0 0	Contrat donné à A. Taylor.
				Abram Pickle.....	Dunham... ...	8 " ...	12 " ...	2	... ...	... ...	147 10 0	
				Samuel Parker.....	Henryville ...	13 " ...	14 " ...	3	... ...	... ...	149 0 0	
				Michael McGuine..	Chambly.. ...	14 " ...	15 " ...	4	... ...	... ...	175 0 0	
Knowlton et Pike River, (31 miles.)	Service six fois par semaine. A comle 1er juillet prochain.	4 mai ...	16 juin ...	Abram Pickle.....	Dunham	8 juin ...	12 juin ...	1	Do.	Do.	75 0 0	Contrat donné à A. Pickle.
				L. Bigelow.....	Stanstead.	11 " ...	— " ...	2	... ...	... ..	99 0 0	
				Chas. S. Channell..	Georgeville	8 " ...	12 " ..	3	... ...	... ...	100 0 0	
Knowlton et Stanstead, (via Georgeville,) (27 milles.)	Service trois fois par semaine. A commencer le 1er juillet prochain.	4 mai ...	16 juin ...	Abram Pickle.....	Dunham	8 juin ...	12 juin ...	1	Do.	Do.	98 15 0	Contrat donné à A. Pickle.
				A. L. Taylor.....	Pike River	6 " ...	15 " ...	2	... ...	... ...	150 0 0	
Bytown et Perth, (52 milles.)	Service six fois par semaine. A commencer le 1er juillet 1853. En diligence à passagers ou autrement	7 mai ...	20 juin ...	Edward Dowdall....	Perth.	16 juin ...	— juin ...	1	Do.	Do.	299 10 0	Contrat donné à E. Dowdall, soumission No. 1.
				James Burrows.....	Franktown	6 " ...	9 " ...	2	... ..	... ...	350 0 0	
				William Flegg.....	Bytown	6 " ...	15 " ...	3	... ...	... ...	350 0 0	
				William Poole... ..	Goulbourn	14 " ...	— " ...	4	.. ...	... ...	424 0 0	
				Jas. Beauchamps...	Bytown.	3 " ...	6 " ...	5	... ...	... ...	430 0 0	
				L. S. Wilson.....	Smith's Falls ..	15 " ...	— " ...	6	... ...	... ...	375 0 0	
				John Lambert.....	Perth.	13 " ...	16 " ...	7	... ...	... ...	594 0 0	

Digitized by Google

Franktown et Smith's Falls, (11 milles.)	Service six fois par semaine. A commencer le 1er juillet 1853. En diligence à passager ou autrement.	7 mai ...	20 juin ...	Patrick Terney....	... ...	— juin ...	— juin ...	1	Conformément aux stipulutions proposées dans l'annonce.	Quatre années avec réserve ordinaire en faveur du M. G. des P.	68 0 0		Contrat donné à P. Terney, soumission No. 1.
				Levi S. Willson.....	Smith's Falls....	15 " ...	— " ...	2			70 0 0		
				Duncan Furguson..	Franktown.....	13 " ...	16 " ...	3			75 0 0		
				James Armstrong..	Smith's Falls	7 " ...	9 " ...	4			80 0 0		
Kingston et Montréal, (par terre).	Service six fois par semaine. A commencer à la clôture de la navigation, 1853. Tems alloué, 34 heures chaque route.—Transport par diligence.	18 mai ...	28 juin ...	George Mink.....	Kingston	24 juin ...	28 juin ...	1	Do.	Trois saisons. Le M. G. des P. ayant le droit d'en raccourcir la durée en donnant trois mois d'avis.	652 0 0		Contrat donné à G. Mink. Soumission No. 1.
				Hiram Weeks.....	Hamilton	21 " ...	24 " ...	2	... ...		1724 0 0		
				Bowen and Greenwood.....	Kingston	20 " ...	26 " ...	3	... ...		1900 0 0		
				Isaac Rose.....	Morrisburg	27 " ...	28 " ...	4	... ...		2150 0 0		
Otterville et Woodstock (21 milles.)	Service trois fois par semaine. A commencer le 1er août 1853. A cheval, wagon ou diligence.	3 juin ...	7 juillet ...	C. W. Robertson...	Woodstock	2 juillet..	. . .	1	Do.	Quatre années avec réserve ordinaire en faveur du M. G. des P.	70 0 0		Contrat donné à C. W. Robertson. Soumission No. 1.
				James A. Hatch....	Woodstock	1er " ...	5 juillet ...	2	... ...		75 0 0		
				Geo. Babcock.....	Brantford.	3 " ...	7 " ...	3	... ...		95 0 0		
				Nathan Cromwell..	E. Oxford.	29 juin ...	" " ...	4	... ...		100 0 0		
				Jas. F. Chapman....	Norwich	4 juillet...	. . . .	5	... ...		125 0 0		
				Paul Bedford	Norwich	27 juin ...	1er " ...	6	... ...		135 0 0		
Brantford et Seneca ...	Service trois fois par semaine du 1er juillet. A cheval, wagon, cutter ou diligence.	1er juin ...	23 juin ...	Geo. Babcock. ...	Brantford	22 juin ...	22 juin ...	1	Do.	Do.	75 0 0		Contrat donné à G. Babcock. Soumission No. 1.
				Robt. Atkinson ..	Tuscarora.	17 " ...	. . .	2	... ...	... ...	97 15 0		
				John Lovejoy	Brantford.	18 " ...	22 juin ...	3	... ...	... ...	117 0 0		
				H. Johnston	Onondaga.	22 " ...	. . .	4	... ...	... ...	174 10 0		
				Thomas Johnston..		17 " ...	. . .	5	... ...	... ...	200 0 0		
Amiens et Napier, (19 milles.)	Service deux fois par semaine. A commencer le 1er juillet 1853.	23 avril ...	. . .	Henry Monger ...	Adelaide	— juin ...	17 juin ...	1	Do.	Do.	27 0 0		Contrat donné à H. Monger. Soumission No. 1.
				Benjm. Zavitz. ...	Lobo.....	30 mai ...	2 " ...	2	... ...	... ...	27 10 0		
				Jos. W. Keyes. ...	Adelaide	9 juin ...	13 " ...	3	... ...	... ...	27 10 0		
Gromley's Corners et Richmond Hill, via Crosby's Corner, (12 milles.)	Service deux fois par semaine. Du 1er juillet 1853. A cheval, en wagon ou sleigh.	2 juin ...	18 juin ...	Joseph Miller.....	Markham..	17 juin ...	17 juin ...	...	Do	Do.	19 0 0		Contrat donné à J. Miller. Soumission No. 1.
				R. Lee & W. Duros	Do.	20 " ...	21 " ...	...	... ...	... ...	19 10 0		
				Allen McKinnon....	Crosby's Corners	— " ...	21 " ...	...	... ...	... ...	20 0 0		
Owen's Sound et Cape Rich, (via Leith, 22 milles.)	Service une fois par semaine. Du 1er juin 1853. A cheval.	... ...	28 juin ...	James Angus.....	Barrie	15 juin ...	. . . . .	1	Do.	Do.	37 10 0		Il n'a pas été fait de contrat pour cette route, mais il a été donné £17 de plus au courrier de Barrie à Owen's Sound pour desservir Cape Rich et Leith.
				W. A. Corbet.....	Sydenham	17 " ...	21 juin ...	2	... ...	... ...	39 0 0		
				Thomas Covers.	Do	— " ...	18 " ...	3	... ...	... ...	47 10 0		

Digitized by Google

Registre des Soumissions pour la Malle.—(*Continuation.*)

Nom du contrat proposé.	Conditions stipulées par le département en annonçant le contrat.	Date de l'annonce des soumissions.	Date pour la réception des soumissions.	Nom de la personne qui fait des soumissions.	Résidence de la personne qui fait des soumissions.	Date de la soumission.	Date de la réception de la soumission par le M. G. des P.	No. de la soum.	Termes proposés dans la soumission.	Durée proposé du contrat.	Montant par année proposé dans la soumission	Remarques.
											£ s. d.	
Lloydstown et Station du chemin de fer de Whitchurch, (via Kettleby Mills.)	Service six fois par semaine. Du 1er juillet 1853.	15 juin ...	... ...	William Cook.....	King	28 juin ...	. . . . .	1	Conformément aux stipulations proposés dans l'annonce.	Quatre années avec réserve ordinaire en faveur du M. G. des P.	64 10 0	Contrat donné à W. Cook. Soumission No. 1.
				Joshua Atkinson...	Bradford	— " ...	. . . . .	2			69 15 0	
Ontario et Canboro' (18 milles.)	Service une fois par semaine. A commencer le 1er juillet 1853. En wagon, cutter ou sleigh.	2 juin ...	23 juin ...	Daniel Althouse	Caistor..	18 juin ...	22 juin ...	1	Do.	Do.	31 0 0	Contract donné à Eli Banister, D. Althouse ayant subséquemment retiré sa soumission.
				Eli Banister.....	Ontario.	20 " ...	— " ...	2	... ...	... ...	37 10 0	
Georgina et Holland Landing, (20 milles.)	Service additionel de trois fois par semaine. En wagon, cutter ou sleigh.	8 juillet...	... ...	Joseph Sheppard ...	Georgina.	25 juillet...	. . . . .	1	Do.	Do.	35 0 0	Contrat donné à Jos. Shepphard. Changement dans le service à commencer le 1er août 1853. *Note.* J. Sheppard est entrepreneur pour le service précédent de trois fois par semaine.
Castleford et Hubbell's Falls, (20 milles.)	Service trois fois par semaine. A commencer le 1er octobre 1853. A cheval ou autrement.	19 août ...	17 sept. ...	Edward Ferrall ...	Castleford.	12 sept. ...	16 sept. ...	1	Do.	Do.	53 0 0	Contrat donné à Ed. Ferrall. Soumission No. 1.
				Peter O'Neill	Horton.....	12 " ...	16 " ...	2	... ...	... ...	70 0 0	
				Thomas O'Neil ...	Castleford.	9 " ...	— " ...	3	... ...	... ...	75 0 0	
Kingston et Spike's Corners, (20 milles.)	Service trois fois par semaine. A commencer le 1er octobre 1853. En diligence à passagers ou autrement.	... ...	... ...	Charles Jordan ...	Kingston.	12 sept. ...	. . . . .	1	Do.	Do.	45 0 0	Contrat donné à C. Jordan. Soumission No. 1.
				Edward Upham.....	Do. ...	13 " ...	15 sept. ...	2	... ...	... ...	49 10 0	
				Israel Blake.	Do. ...	12 " ...	14 " ...	3	... ...	... ...	53 12 0	
				G. Mink	Do. ...	14 " ...	18 " trop tard	4	... ...	... ...	57 5 0	
				Schuyler Shibley...	Spikes' Corners..	8 " ...	15 " ...	5	... ...	... ...	62 5 0	
				C. B. Hart	Do. ...	7 " ...	13 " ...	6	... ...	... ...	62 10 0	
Elginburg et Storrington, (6 milles.)	Do. A cheval ou autrement.	... ...	... ...	Hugh Spring... ...	. . . . .	10 sept. ...	13 sept. ...	1	Do.	Do.	35 0 0	Contrat donné à H. Spring. Soumission No. 1.
				Jas. Campbell. ...	Storrington.	13 " ...	16 " ...	2	... ...	... ...	39 0 0	

Digitized by Google

Par terre.	Québec et Deschambeault.	... ...	10 octobre	25 octobre	Olivier Gouin	Trois-Rivières ...	22 octobre	23 octobre....	1	Do.	Do.	500 0 0	Le contrat pour cette route fut annoncé d'abord le 17 août, mais des offres verbales seulement furent reçues à un taux exhorbitant, et le M. G. P. fit une nouvelle annonce donnant le choix de faire des soumissions pour toute la route ou pour certaines parties spécifiées en icelle—le résultat fut que le contrat fut adjugé à M. Hough pour le service entier, vû que sa soumission était la plus basse.
	Deschambeault et Trois-Rivières.	... ...	10 octobre	25 octobre	L. E. Dubord.. ...	Champlain	Octobre ...	23 octobre ...	2	Do.	Do.	606 11 5	
					L. E. Dubord. ...	Do.	22 " ...	Trop tard.	3	... ...	... ...	1s. 5½d. par lieue en hiver. 1 1½d. en été.	
	Trois-Rivières et Berthier.	... ...	10 octobre	25 octobre	C. Gelinas	Berthier	20 octobre	24 oct.	1	Do.	Do.	450 0 0	
	Berthier et Montréal.	... ...	10 octobre	25 octobre	François Gagnon...	Berthier	20 octobre	23 octobre ...	1	Do.	Do.	500 0 0	
					Toussaint Lecompte	Montréal	22 "	. . . . .	2	... ...	... ...	550 0 0	
	Québec et Montréal. (180 milles.)	En hiver, 7 fois par semaines; en été, 6 fois p. semaines. A commencer à la clôture de la navigation. Diligence à 2 chevaux, pas autrement.	10 octobre	25 octobre	Charles Hough.....	Québec..	25 octobre	25 octobre ...	1	Do.	Do.	1750 0 0	
					Michael Gauvin.....	Do.	42 "	" ...	2	... ...	... ...	1771 0 0	
					Timothée Marcotte.	Deschambault....	"	" ...	3	... ...	... ...	1775 0 0	
	Hamilton et Montreal.	Transport quotidien à être fait dans un bateau à vapeur de première classe. Depuis l'ouverture de la navig., 1854	15 août ...	15 octobre	Donald Bethune....	Toronto	11 octobre	15 oct	1	Do.	Trois ans et à continuer, à l'option du M G. P., jusqu'a ce que le chemin entre les deux cités soit terminé.	£12 p demi voyage.	Contrat donné à D. Rethune. Soumission No. 1.
					Samuel Crane.....	Prescott	12 "	"	2	... ...		15 0 0	
					Tate Brothers.....	Montréal.	14 "	"	3	... ...		20 0 0	
					Messrs. Hamilton et Sutherland	... ...	15 "	"	4	... ...		22 0 0	
	Montréal et Prescott, seulement, (partie de la route ci-dessus.)				Tate Brothers.....	Montréal.	14 "	"	...	... ...		8 0 0	Montréal et Prescott seulement.
	Carillon et Lachine, (42 milles,) (durant la clôture de la navigation.	Service 3 fois par semaines. Durant la clôture de la navigat., en voiture trainée par un cheval.	20 sept. ...	5 nov. ...	John Henry Read..	Lachine	3 nov. ...	5 novembre..	1	Do.	Quatre années, avec la réserve ordinaire en faveur du M. G. des P.	56 1 3	Contrat donné à H. Read. Soumission No. 1.
					J. Belanger..	Montréal	17 oct. ...	19 octobre ...	2	... ...		71 8 3	
					C. Deschamps.....	Lachine.	3 nov. ...	5 novembre..	3	... ...		72 5 6	
					Charles Deschamps	Do.	27 oct. ...	5 " ..	4	... ..		75 0 0	
					Alex. Milloy	Montréal..	2 nov. ...	4 " ..	5	... ...		75 0 0	
					W. S. Kirby	E. Hawkesbury ..	1er nov....	3 " ..	6	... ...		90 0 0	
					M. Murphy..	Lachine	24 sept....	27 septembre	7	... ...		103 10 0	
	Kincardine et Goderich, (25 milles.)	Service 2 fois par semaine depuis le 6 octobre 1853. A cheval ou en wagon.	1er sept. ..	1er oct. ...	Malcolm Campbell.	Kincardine.. ...	17 oct. ...	. . . . .	1	Do.	Do.	44 0 0	Contrat donné à Malcolm Campbell. Soumission No. 1.
					John Wilson	Do. ...	15 " ...	. . . . .	2	... ...	... ...	45 0 0	
					Wm. Brown	Do. ...	13 " ...	. . . . .	3	... ...	... ...	45 0 0	
					James Elliott.....	Do. ...	" ...	. . . . .	4	... ...	... ...	47 10 0	
					Alex. McKashill ...	Do. ...	15 " ...	. . . . .	5	... ...	... ...	50 0 0	

Digitized by Google

REGISTRE DES SOUMISSIONS POUR LA MALLE.—(*Continuation.*)

Nom du contrat proposé.	Conditions stipulées par le département en annonçant le contrat.	Date de l'annonce des soumissions.	Date pour la réception des soumissions.	Nom de la personne qui fait des soumissions.	Résidence de la personne qui fait des soumissions.	Date de la soumission.	Date de la réception de la soumission par le M. G. des P.	No. de la soum.	Termes proposés dans la soumission.	Durée proposée du contrat.	Montant par année proposé dans le contrat.	Remarques.
											£ s. d.	
Brock et Wick, (5 milles.)	Service deux fois par semaine. Du 7 janvier 1854. A cheval ou en wagon.	1er oct. ...	7 janv. ...	J. Cowperthwaite..	Brock ...	12 oct. ...	14 octobre ...	1	Conformément aux stipulations proposées dans dans l'annonce.	Quatre années avec la réserve ordinoire en faveur du M. G. des P.	8 10 0	Contrat donné à la soumission No. 1.
				Samuel Brabagon..	Do. ...	10 " ...	13 " ...	2			10 0 0	
											p. semaine	
Barrie et Orillia, (28 milles.)	Service trois fois par semaine Depuis le 30 nov., 1853.	1er nov. ...	26 nov. ...	John Harvie ...	Orillia. ...	23 nov. ...	. . . . .	1	Do.	Do.	2 6 8	Contrat donné à John Harvie.
				J. Amos Williams.	Do. ...	— " ...	. . . . .	2	... ...	... ...	2 15 0	
Québec et Rivière du Loup, (114 milles.)	Service six fois par semaine.	5 nov. ...	... ...	Michel Marceau....	... ...	28 nov. ...	15 décembre.	1	Do.	Do.	850 0 0	Contrat donné à la soumission No. 1.
				Ouellet et Cloutier.	St. Thomas.. ...	5 déc. ...	. . . . .	2	... ...	... ...	890 0 0	
				F. X. Boucher ...	Rimouski. ...	14 " ...	. . . . .	3	... ...	... ...	950 0 0	
				François Boulanger	St. Thomas ...	15 " ...	17 décembre.	4	... ...	... ...	975 0 0	
				Jarvis et Talbot ...	Rivière du Loup	13 " ...	17 " .	5	... ...	... ...	999 0 0	
				L. G. Casault.. ...	Do.	15 " ...	... ...	6	... ...	... ...	1175 0 0	
Longueuil et St. Ours, (33 milles.)	Service trois fois par semaine. Depuis le 1er janv., 1854.	12 nov. ...	12 déc. ...	André St. Marie....	Longueuil. ...	6 déc. ...	9 décembre.	1	Do.	Do.	125 0 0	Contrat donné à la soumission No. 1.
				F. B. Viger..	Do. ...	10 " ...	14 " .	2	... ...	... ...	150 0 0	
Aurora et Lloydtown, (14 milles.)	Service six fois par semaine. Depuis le 1er avril. En wagon, cutter ou diligence.	9 janv. ...	25 déc. ...	William Cook. ...	Lloydtown	3 mars ...	... ...	1	Do.	Do.	156 0 0	Ce fut la seule soumission reçue, et étant considérée trop élevée. elle fut repoussée par le dépt. M. Cook. néanmoins, réduisit son offre à £177. et elle fut acceptée.
Dunnville et Port Dover.	Service trois fois par semaine Depuis le 1er avril 1854. En wagon, cutter ou dilig à passag.	1er mars...	18 mars ...	William Pollock....	Dunnville.	27 février .	. . . . .	1	Do.	Do.	125 0 0	Contrat donné à la soumission No. 1.
				E. Woodbury et A. W. O'Reilly ...	Do. ...	14 mars ...	. . . . .	2	... ...	... ...	135 0 0	
				Robt. McNeal. ...	Do. ...	" " ...	. . . . .	3	... ...	... ...	150 0 0	

W. H. GRIFFIN,
Secrétaire.

MALCOLM CAMERON,
Ci-devant maître général des postes.

Digitized by Google

RAPPORT No. 11 (*suppélmentaire.*)

TABLEAU des lettres mortes contenant de l'argent et autres articles de valeur enregistrées et transmises pour être délivrées durant l'année expirée le 31 mars 1854, du bureau des lettres mortes, Canada.

No. de lettres.	Montant de l'argent contenu dans les lettres mortes reçues, et ce qui en a été fait.	£ s. d.		No. de lettres.	Montant des traites contenues dans les lettres mortes reçues, et ce qui en a été fait.	£ s. d.	
237		541 15 5	Délivrées.	59		1858 0 2	Délivrées.
153		185 17 7½	Dans les mains des M. P.	22		642 4 1	Dans les mains des M. P
25		30 12 6	Remises au B. L. M. non réclamées et en main.	1		8 0 0	Remise au B. L. M. non réclamée et en main.
415		758 5 6½	Total.	82		2503 4 8	Total.

No. de lettres.	Montant des lettres de change contenues dans les lettres mortes reçues, et ce qui en a été fait.	£ s. d.		No. de lettres.	Montant des billets promissoires contenus dans les lettres mortes reçues, et ce qui en a été fait.	£ s. d.	
73		1336 4 2	Délivrées.	49		1189 13 2	Délivrées.
29		206 7 4	Dans les mains des M. P.	32		1404 13 7	Dans les mains des M P
6		50 10 0	Remise au B L. M. non réclamée et en main.	3		259 0 0	Remises au B. L. M. non réclamées et en main.
108		1593 1 6	Total.	84		2844 6 9½	Total.

RECAPITULATION.

			£	s.	d.
Nombre des lettres contenant de l'argent	....	....	415	758	5 6½
" " " traites	....	....	82	2503	4 8
" " " lettres de change	....	....	108	1593	1 6
" " " billets promissoires	....	....	84	2844	6 9½
" " " certificat de dépôt	....	....	1	50	0 0
" " " Scrip de la banque	....	....	1	4000	0 0
" " " autres articles de valeur		....	80		
Total....	....	....	771	11748	18 1

No. de lettres.	Autres articles de valeur.	Délivrés.	Dans les mains de M. P.	Dans le B. les lettres mortes.
1	Pièce d'or	1		
1	Pièces d'or et une pierre en diamant	1		
14	Titre à des terres ...	8	6	
3	Indentures et baux ...	2	1	
5	Boucles d'oreilles ...	5		
2	Billets de passager ...	1	1	
2	Documents de notariat ...	.....	1	1
3	Bons	1	2	
5	Lettres de valeur ...	3	2	
2	Cheinglettes	1	1	
3	Billets de loterie ...	.....	3	
4	Lettres d'autorisation ...	.....	4	
5	Actions de chemin de fer...	5		
6	Daguerréotypes	6		
10	Anneaux	8	.. ...	2
2	Hypothèques	1	1	
3	Patentes de terres ...	2	1	
1	Médaille ... Envoyée au B. de		P. Impérial.	
1	Certificat	.....	1	
1	Transport de terre Envoyé au B. de		P. Impérial.	
1	Testament	.....	1	
1	Boîte à crayon	.....	1	
1	Contrat de terres ...	.....	1	
1	Certificat de dépôt ...	1		
1	Scrip de banque	1		
1	Contrat de mariage ...	.....	1	
40	Total.	49	28	3

J. T. McCUAIG,
Inspecteur des letters mortes.

MALCOLM CAMERON,
Ci devant maître général des postes.

Digitized by Google

QUEBEC:

DES PRESSES A VAPEUR DE LOVELL ET LAMOUREUX.

RUE LA MONTAGNE.

Digitized by Google

RAPPORT

DES COMMISSAIRES NOMMÉS POUR S'ENQUÉRIR DE LA CONDUITE DES AUTORITÉS DE POLICE, LORS DE L'ÉMEUTE QUI A EU LIEU EN LA CITÉ DE QUÉBEC, LE 6 JUIN DERNIER, ET POUR S'ENQUÉRIR DE L'ÉTAT DE LA FORCE DE LA POLICE DE LA DITE CITÉ.

PROVINCE DU CANADA.

A Son Excellence le Lieutenant Général WILLIAM ROWAN, Compagnon du Bain, Administrateur du Gouvernement de la Province du Canada, et Commandant des Forces de Sa Majesté en la dite Province, etc., etc., etc.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Les Commissaires nommés par Votre Excellence l'Administrateur du Gouvernement, " pour s'enquérir de la conduite des autorités de police, lors d'une " émeute qui eut lieu en la cité de Québec, le sixième jour de juin dernier, à " un certain édifice en la dite cité de Québec, connu sous le nom de Eglise " de Chalmers ; et aussi, pour s'enquérir de l'état et condition de la force de " la police de la dite cité, et des moyens à adopter dans le but de rendre ce corps " plus efficace," demandent avec respect qu'il leur soit permis de faire rapport :—

Que pour des raisons évidentes, les commissaires ont jugé à propos de commencer par la seconde partie de l'enquête dont ils ont été chargés, avant dans le de s'occuper de la première partie, et ils font maintenant rapport du résultat même ordre.

—

ÉTAT DE LA FORCE DE LA POLICE.

Ce qui peut n'être pas improprement appelé police, dans la cité de Québec, consiste :—

1o. En la police municipale ou de la cité.
2o. La police riveraine.
3o. La garde de la prison.
4o. Les constables sous les ordres du shérif, du grand constable et de l'inspecteur et surintendant de la police, lesquels constables sont employés à assister aux séances des cours criminelles, et à exécuter les ordres et jugements de ces cours.

1o.—LA POLICE MUNICIPALE OU DE LA CITÉ DE QUÉBEC fut constituée par " l'Ordonnance (2 Vic., chap. 2,) pour établir un système efficace de police dans les cités de Québec et de Montréal," par laquelle ordonnance le gouverneur de la province fut autorisé à nommer et démettre des inspecteurs et surintendants

Digitized by Google

de police qui étaient *ex officio* juges de paix et investis du pouvoir de faire (sujet à l'approbation du secrétaire civil,) des ordres et réglements pour le gouvernement ou la conduite de la force, la classification, le rang, le service spécial, la distribution, l'inspection et la description des armes et l'équipement de ses membres : et le secrétaire civil était autorisé à nommer un nombre suffisant d'hommes de capacité physique et morale pour constituer cette force qui, après avoir été assermentée par l'inspecteur et surintendant, avait, dans les limites de la cité, les pouvoirs et les devoirs de constables. L'ordonnance pourvoyait aussi au paiement, par le gouvernement provincial, des dépenses de cette force.

La police municipale de Québec fut maintenue en vertu de ces dipositions jusqu'après la passation de l'acte d'incorporation de Québec (4 Vic., chap. 35), la 41me section duquel autorisait le conseil de ville à faire des réglements " pour " imposer, lever et employer telles sommes d'argent qui pourront être néces- " saires à l'exécution des pouvoirs dont le dit conseil est investi, et pour " maintenir dans la dite cité un bon et suffisant système de police, en la manière " que la loi y pourvoira, soit au moyen de péages et taux sur les ouvrages " publics, ou par cotisation sur la propriété immobilière."

Agissant en apparence sous la supposition que cette section accordait au conseil de ville tous les pouvoirs conférés par l'ordonnance de police au secrétaire civil et à l'inspecteur et surintendant de police, y compris le droit d'établir, de régler et commander la force de la police, ce corps passa un " Réglement (dans le mois de mai 1853,) pour établir et maintenir une force de police dans la cité de Québec," lequel réglement établit une nouvelle force, fixa la paie de ses membres, l'équipement et les stations ou postes, et donna au comité de police du conseil de ville le pouvoir de nommer les hommes de la police et les constables, et de faire des règles et réglements. C'est sous l'autorité de ce réglement que la police municipale a été annuellement nommée par le comité de police, mais elle a néanmoins été assermentée par l'inspecteur et surintendant, sous l'autorité de la 2 Vic., chap. 2. Nulles règles ou réglements n'ont été cependant promulgués jusqu'à présent par le comité. A l'exception de quelques amendements faits à l'ordonnance qui vient d'être citée (relativement aux pouvoirs de magistrat que possédait l'inspecteur et surintendant de police) : telle était la position de la police municipale le 6 juin dernier. Depuis ce jour, l'acte 16 Vic., chap. 233, a été passé, déclarant que "la force de la police de la cité de Québec sera sous le contrôle du maire et des conseillers de la dite cité." Le nombre d'hommes employés varie d'environ trente-sept en hiver à cinquante-trois en été, et sont sous les ordres immédiats du constable principal, subordonnés au contrôle de l'inspecteur et surintendant, et du comité de police. La dépense totale pour leur soutien, pour l'année mil huit cent cinquante-trois, a été trois mille huit cent trente-deux louis et seize chelins. Les dispositions vagues et opposées entre elles de ces actes et réglements font qu'il est excessivement douteux que la force de police existante soit légalement organisée, ou que ses membres soient constables, et incertain si le commandement de cette force appartient au comité de police ou à l'inspecteur et surintendant de la police.

2. La Police Riveraine fut dans le principe organisée et maintenue par les efforts volontaires et les contributions de personnes intéressées dans la marine du port de Québec, et à l'exception de l'acte 14 et 15 Vic., chap. 25, (qui imposait un tonnage de trois farthings sur tout vaisseau allant à la mer et excédant le port de cent tonnaux, entrant dans ce port et en sortant, pour défrayer les dépenses de cette police), elle semble n'être aucunement reconnue par nul statut

Digitized by Google

ou réglement, et n'est de fait placée sous nulle autorité légale quelconque, et ne paraît posséder aucun pouvoir légal quelconque ; cette force n'est employée que durant le temps que la navigation est ouverte, et se composait, en 1853, de trente hommes engagés pour les mois de l'été seulement, et placés sous le commandement du constable principal de la police de la cité, et il paraît que cette police riveraine a grandement contribué à maintenir la paix dans la cité ; ses dépenses pour 1853 ont été £1873 11s. 5d. Les témoignages rendus devant les commissaires montrent que cette force est insuffisante sous le rapport du nombre, et qu'il serait désirable d'ajouter au tonnage un farthing au moins par tonneau, pour permettre l'augmentation de force nécessaire.

3.—La garde de la prison est composée de douze hommes régulièrement armés et habillés, et soumis aux ordres du shérif du district de Québec ; elle fut organisée sous les instructions du gouvernement pour garder les prisonniers enfermés dans la prison ; a coûté, pour l'année 1853, la somme de £893, 3s.. et paraît très-effective.

4.—Les constables payés à la journée pour assister aux séances des cours du banc de la Reine et des sessions trimestrielles et autres, employés par le shérif et le grand constable pour servir les ordres et les sommations de ces cours, et rendre d'autres services relatifs à l'administration de la justice en matières criminelles, aussi avec deux constables permanents, payés par le gouvernement et attachés au bureau de police,—forment une classe de constables nombreuse et très-chèrement payée ; leur revenu provient en partie de sommes payées par le gouvernement, à eux directement ou indirectement, par l'entremise du shérif et du grand constable, et en partie d'honoraires payés par des particuliers pour services d'ordres ou documents au criminel ou quasi criminel. Mais les commissaires n'ont pas été capables de constater exactement la somme à laquelle peuvent se monter ces honoraires, mais en soumettant au calcul les données mises devant les commissaires, ils n'ont aucun doute qu'une somme excédant £1400 a été actuellement payée par le gouvernement et par des particuliers pour ces services dans Québec et aux environs, en l'année 1853, tel que montré dans le tableau qui se trouve ci-dessous.

INEFFICACITÉ DE LA POLICE.

La preuve reçue par les commissaires dans les deux enquêtes dont ils sont chargés concourt à démontrer d'une manière indubitable que la police actuelle est à peine suffisante, même pour les besoins ordinaires de la cité de Québec, et qu'elle est tout-à-fait inefficace dans des occasions où la paix publique est troublée par une émeute ou un tumulte comme ce qui a eu lieu le six de juin dernier, et en même temps décèle clairement les causes de cette inefficacité. Il n'est pas nécessaire de faire plus à présent que de signaler ces causes, vu que l'état en détail de ce qui s'est passé le six de juin, et de la conduite de la police en cette occasion, qui forme partie de ce rapport, fournira, on le croit, des raisons suffisantes à l'appui de l'opinion à laquelle les commissaires en sont venus, savoir, que la police de Québec est absolument ineffective.

LES CAUSES DE CETTE INEFFICACITÉ PARAISSENT ÊTRE LES SUIVANTES :—

1.—Le conflit des différentes autorités qui réclament le droit de commander et diriger la force de la police, et de nommer et démettre ses membres ; et l'insubordination en résultant, des hommes de police envers toute autorité.

2.—La nomination annuelle des hommes de police par le comité de police du conseil de ville, au lieu d'un système régulier d'engagement des officiers pour un nombre d'années ; et l'incertitude d'emploi constant, résultant des fré-

Digitized by Google

quentes réductions et changements dans l'effectif de la police, qui sont inséparables de l'administration des affaires civiques.

3.—L'usage de permettre au personnel de la police de demeurer parmi les gens contre lesquels il peut être appelé à agir, au lieu de l'en tenir isolé.

4.—Le manque de règles, ordres et réglements pour le gouvernement de la force, et la conduite des individus la composant.

5.—L'absence complète de discipline et de tous les moyens de la mettre en force, et de toute autorité pour encourager et récompenser les hommes de mérite, et pour punir les négligents et les réfractaires.

6.—Le manque de gradations convenables de rangs qui donneraient aux hommes de mérite la perspective d'être promus, et engageraient tous les hommes à acquérir les connaissances pratiques et l'éducation nécessaire pour parvenir aux plus hauts grades.

7.—Le peu d'estime dont jouit cette force, ce qui détourne les hommes les plus respectables dans les classes ouvrières de s'y joindre, et impose la nécessité de recruter parmi les paresseux, les dissolus et les incapables.

8.—La division de la police en plusieurs corps séparés, et pour cette raison, leur impuissance quant au nombre, séparément, d'apaiser les émeutes sérieuses.

9.—La réunion inconvenante de devoirs judiciaires et exécutifs dans la charge d'inspecteur et surintendant de police.

—

DÉPENSES DE LA POLICE, ET MOYENS DISPONIBLES POUR L'AMÉLIORER.

Le même témoignage qui a fait connaître l'état de la police, fait voir aussi que son inefficacité n'est pas causée par la parcimonie ou l'insuffisance des fonds qui sont fournis par diverses sources pour son soutien ; au contraire, les commissaires se croient obligés d'exprimer leur conviction qui est que si les diverses sommes, payées par le conseil de ville, par les propriétaires de vaisseaux sujets au droit de tonnage, par les particuliers pour services d'ordres au criminel, et par le gouvernement pour différents services par la police et les constables, étaient réunis et convenablement employées, elles pourraient supporter une force de police effective et de grande importance, laquelle serait parfaitement en état de remplir tous les différents devoirs et offices qui sont maintenant exécutés par les différents corps ci-haut décrits, et formerait aussi une puissante force disponible en tout temps pour réprimer des désordres de nature plus sérieuse.

Une telle combinaison serait insuffisante pour rendre la force réellement propre à répondre à tous ces buts, à moins qu'elle ne fut accompagnée d'autres moyens d'ajouter à son efficacité. Avant d'indiquer ces moyens, les commissaires croient qu'il n'est pas en dehors des limites de leurs devoirs d'appeler la considération sur l'étendue qui doit être donnée à la consolidation des forces de police. L'on peut croire peut-être que leurs investigations se bornent à la police et aux constables employés dans la cité de Québec, dans le but simplement d'améliorer la police de cette cité ; mais ils ont jugé à propos, dans le but d'obtenir d'amples informations relativement aux sujets d'intérêt public soumis à leur investigation, d'étendre leurs recherches jusqu'au point de connaître d'une manière générale l'état et le coût de semblables forces dans tout le Bas-Canada. Le résultat de cette partie de leurs travaux fait voir, en même temps que les mêmes objections et observations peuvent être appliquées à tous ces établissements, qu'une plus grande somme de moyens proportionnellement, pourrait être employée à leur amélioration, si le principe de la consolidation ou réunion était appliquée à toute la police et les constables de cette partie de la province, principe qui a fait des polices de Londres et de Dublin, qui étaient proverbialement des corps inu-

Digitized by Google

tiles, des instruments préventifs du crime. Pour faire voir d'un coup d'œil le montant des diverses sommes payées maintenant pour ces objets dans le Bas-Canada, et qui pourraient être employées au maintien d'un système plus efficace, les commissaires sommettent le tableau ci-dessous, non comme un détail exact et précis en tout point, mais comme une estimation approximative basée sur les meilleures informations qu'ont pu avoir les commissaires, et qu'ils croient être plutôt au-dessous qu'au dessus des sommes actuellement payées. Un article de dépense que renferme ce tableau est pour les services de la police sur les travaux publics et autres, sous l'autorité des actes 8 Vic., chap. 6, et 14 et 15 Vic., chap. 76, et sur lequel on ne pourrait pas compter comme disponible, si le plan d'une force de police générale n'était pas adopté. L'article est si considérable (et l'étendue des ouvrages pour chemins de fer pour plusieurs années à venir, n'indique pas qu'il diminuera,) qu'à lui seul il fournit une grande raison pour faire préférer le système général au système local.

TABLEAU des dépenses de la police et des constables du Bas-Canada, pour l'année 1853, montrant par qui elles sont payées :—

Police municipale de Québec, payée par la corporation de Québec	£3832	16	0			
do riveraine, payée par une taxe sur la marine, 14 et 15 Vic., chap. 25	1873	11	5			
Garde de la prison, payée par le gouvernement	893	3	0			
Constables à Québec, pour service d'ordres des cours criminelles, payés par le gouvernement	1030	13	8			
Constables, pour assister aux séances des cours criminelles à Québec, payés par le gouvernement	129	13	9			
Inspecteur et surintendant de police à Québec, payé par le gouvernement	300	0	0			
Deux constables se tenant au bureau de police, et dépenses contingentes à Québec, payés par le gouvernement	150	0	0			
Estimation approximative des sommes payées par des particuliers pour service d'ordres au criminel, à Québec	100	0	0			
Dépense totale encourue pour les susdits services à Québec				8309	17	10
Police municipale de Montréal, payée par la corporation de Montréal	8666	16	8			
Police riveraine de Montréal, payée par les commissaires du havre	1188	13	9			
Garde de la prison, £600 payés par la corporation, la balance par le gouvernement	924	0	0			
Constables à Montréal, pour servir les ordres et assister aux séances des cours criminelles, payés par le gouvernement	1082	15	0			
Inspecteur et surintendant de police à Montréal, payé par le gouvernement	300	0	0			
Constables se tenant au bureau de police, à Montréal, payés par le gouvernement	125	0	0			
Estimation approximative des sommes payées par des particuliers pour le service d'ordres au						
Porté en l'autre part				£8309	17	10

Digitized by Google

	Rapporté de l'autre part.....			£8309	17 10
	criminel par des constables, à Montréal, ou dans les environs.....	150	0 0		
	Dépense totale pour les susdits services à Montréal.....			12437	5 5
Shérifs	de différents districts du Bas-Canada, pour le coût du transport de condamnés au pénitentiaire provincial, ou à l'asile des aliénés, payés par le gouvernement.....			335	8 0
Shérifs	—de St. François, £100, de Kamouraska, £187 7s. 6d. pour constables, payés par le gouvernement.....			287	7 6
Grands constables	—des Trois-Rivières, £300; St. François, £655; Outaouais, £263; Kamouraska, £89, pour service d'ordres et de sommations, payés par le gouvernement.....			1307	0 0
Dépense	pour maintenir une force de police sur et près les travaux publics et ouvrages pour chemins de fer, sous l'autorité des Actes 8 Vic., chap. 6, et 14 et 15 Vic., chap. 76....			2282	8 1
Dépense totale de la police et des constables dans le Bas-Canada..				£26059	6 10

Le montant de ces sommes, tout grand qu'il soit, paraît augmenter constamment, et fournirait d'amples moyens d'atteindre le but proposé, sans occasionner un surcroît de dépenses. On objectera peut-être que les sommes employées au maintien des arrangements actuels, provenant de différentes sources, ne pourreient pas être appliquées à une mesure générale; et qu'en pratique elles ne pourraient pas être imposées sur les contribuables en proportion de la quantité de services requis par eux. Tout perfectionnement public d'importance offre plus ou moins de difficulté; mais pour faire voir que les difficultés ne sont pas insurmontables, il suffit seulement de signaler l'adoption, avec un succès complet, de semblables arrangements pour l'établissement de la nouvelle police de Londres, et de la force constabulaire en Irlande.

MOYENS DE RENDRE LA POLICE PLUS EFFICACE.

Supposant, donc, que leur investigation a constaté l'existence d'amples moyens de maintenir, sur le principe d'une consolidation générale, un corps de police suffisant, les commissaires procèdent maintenant à indiquer les moyens qui, dans leur opinion, devraient être pris pour rendre cette police complétement effective.

1.—Le premier et le plus important de ces moyens (il est presque inutile de le répéter,) serait de réunir les diverses sommes maintenant payées pour constables et police, tel que ci-haut énuméré, en un fonds général, et d'établir une force de police suffisante, sous le rapport du nombre, pour remplir, sous un mode convenable de discipline et de gouvernement, tous les services qui constituent maintenant les devoirs de la police municipale et riveraine, et des constables. Les commissaires sont d'opinion qu'afin de fournir le nombre nécessaire d'hommes de guet, de gardes riveraines, et d'assistants aux séances des cours de justice, cette force devrait se composer de 300 hommes au moins, avec un nombre proportionné d'officiers, classés comme suit:—

Digitized by Google

1	Surintendant, à un	salaire	de					£500	0 0
3	Inspecteurs, chacun	do	do	£350	0	0	—1050	0	0
3	Sous-inspecteurs,	do	do	150	0	0	— 450	0	0
12	Sergents,	do	do	100	0	0	—1200	0	0
100	Constables,	do	do	75	0	0	—7500	0	0
100	Sous-constables,	do	do	60	0	0	—6000	0	0
100	Assistants,	do	do	50	0	0	—5000	0	0
319	Officiers et hommes.		Total pour gages					£21700	0 0

Les susdits taux de gages aux sergents et aux hommes (que les commissaires ne regardent pas comme plus élevés qu'il ne faut pour s'assurer de services efficaces,) supporteront la dépense pour nourriture et habillement de toute espèce, qui leur sera fournie en telles quantités et de telle qualité que les réglements le prescriront, mais ne rapporteront pas les dépenses pour armes, casernes, éclairage, chauffage et autres dépenses.

1.—Le surintendant et les trois inspecteurs devraient être des officiers recevant leurs commissions du gouvernement, et les sous-inspecteurs et sergents devraient tenir leurs pouvoirs sous un ordre ou warrant du surintendant de la force.

2.—Les hommes devraient être engagés pour sept ans, et nuls ne devraient être admis que ceux qui ont un bon caractère d'honnêteté, d'assiduité et de sobriété ; il devrait être distinctement entendu que l'ivrognerie entraînerait infailliblement la démission.

3.—Comme les hommes seraient choisis seulement pour leur capacité personnelle, sans nul égard à leurs opinions et sentiments religieux ou nationnaux (opinions et sentiments que la discipline leur apprendrait bientôt à renfermer dans leurs propres limites,) chaque homme de la police, de quelque grade qu'il fût, devrait s'abstenir de faire partie d'aucune union ou association nationale, politique ou de parti ; et de faire usage, en aucune circonstance, d'aucun langage, mot, phrase ou marque ou insigne indiquant aucune relation ou sympathie avec aucune telle union ou association, ou qui pourrait tendre à irriter ou froisser les sentiments de personnes appartenant à aucun parti politique ou national, ou secte religieuse.

4.—Le premier et le plus important devoir du surintendant de police devrait être de rédiger (sous les ordres et sujet à l'approbation du secrétaire de la province) un code complet, consistant en premier lieu de règles pour le gouvernement en général et la discipline de la force de police, la classification, le rang, la distribution et l'inspection d'icelle, et la description des armes de l'équipement et des autres choses nécessaires qui devront lui être fournies, ainsi que de la nourriture et des vêtements qui devront être pourvus à même les gages ; et en second lieu, de règles et ordres pour la conduite particulière des sergents, constables et assistants, faisant voir en détail tous leurs devoirs, pouvoirs et responsabilités, avec des ordres convenables pour leur conduite en général en toute circonstance. Le code devrait être imprimé dans un format qui le rendit portatif, et chaque membre de la police devrait toujours en être pourvu d'une copie.

5.—Le code devrait être enseigné à tous les assistants, et nul homme ne devrait être promu au rang de sous-constable avant d'avoir acquis une connaissance générale des réglements, et être très-au-fait de tous les détails de ses devoirs tels que prescrits dans les règles et ordres. L'on devrait aussi faire enseigner aux hommes de la police, par des instituteurs (pris s'il était possible, dans le personnel de la police) à lire, écrire, à parler les deux langues, et l'a-

Digitized by Google

rithmétique, et nul ne devrait être éligible au rang de sous constable, à moins qu'il ne sût lire et écrire dans une langue au moins; ni éligible au rang de constable à moins qu'il ne fut capable de lire, écrire et parler les deux langues, et qu'il connût bien en outre l'arithmétique.

6.—Les officiers sous commission devraient être *ex-officio* juges de paix, et les officiers agissant sous l'autorité de warrants, les constables et sous-constables devraient être *ex-officio* constables pour toute la province, et le reste, assistants-constables.

7.—La force en corps devrait être disciplinée de manière à pouvoir effectuer les mouvements qui la mettraient en état d'agir de concert efficacement, soit dans les rues ou en campagnes, et accoutumée à se servir d'armes, que l'on devraient toujours garder à ses casernes, prêtes à servir dans aucun cas de nécessité, mais non portées par la police en exécution de ses devoirs ordinaires. L'on devrait attendre des hommes de police qu'ils fussent bons tireurs, qu'ils donnassent droit au blanc à une distance de cent verges, et si jamais ils étaient réduits à la déplorable nécessité de faire usage des armes à feu, ils devraient recevoir des ordres tout particuliers de remarquer les chefs et les assaillants, et alors de faire feu avec effet.

8.—Une rigoureuse discipline devrait être observée, et dans ce but des cours d'enquête de constables devraient être établies, et dans le cas de mauvaise conduite, des punitions, telles qu'amendes, suspension, démission de grade, devraient être infligées; dans des cas graves, le surintendant, avec l'approbation du secrétaire de la province, devrait avoir le pouvoir de démettre.

9.—Comme la discipline peut mieux être observée au moyen de récompense qu'en punissant, des chevrons et autres marques de mérite devraient être accordés à ceux qui se distingueraient par leur zèle, leur intelligence ou bonne conduite; une échelle de ces distinctions avec récompenses pécuniaires et priviléges correspondants devrait faire partie des réglements.

10.—Une échelle graduée de pensions, bâsée sur le temps de service et la bonne conduite devrait être établie.

11.—Tous les officiers agissant sous l'autorité de warrants, les constables et assistants devraient, dans tous les cas, être logés dans des casernes suffisamment spacieuses pour contenir toute la force, et qui possédassent les accommodements nécessaires pour instruire et discipliner la force de la police, avec l'assistance d'un assortiment de livres convenables; et tous les moyens devraient être adoptés pour tenir la police isolée, et empêcher toute association entre elle et la population au milieu de laquelle elle serait logée; un de ces moyens non le moins efficace serait de transférer les détachements de temps à autre et de changer le service local.

La force de la police ainsi organisée, devrait avoir à remplir:—

1.—Tous les devoirs d'une police municipale dans la cité ou ville dans laquelle elle serait employée, et ordre devrait être donné à la division d'avoir pour le maire, les conseillers de la cité et les autres autorités de la localité, le respect et l'attention convenables. Afin de rendre la force plus effective pour le service municipal, ses devoirs en cette qualité devraient être pleinement détaillés dans les règles et ordres du corps de police.

2.—Les devoirs de la police riveraine.

3.—Le soin de garder les prisons, mais non d'agir comme guichetiers.

4.—D'assister aux séances des diverses cours criminelles, de maintenir l'ordre et de remplir les devoirs que remplissent maintenant les constables.

5.—De servir, dans les localités où ils seront logés ou employés, tous writs ou ordres en matières criminelles ou quasi criminelles, ce qui est fait maintenant par les constables dans les divers districts de la province. Dans les cas où des

Digitized by Google

honoraires sont payables par aucun corps public ou un individu, ces honoraires devraient être payés à l'officier commandant sur les lieux, qui aurait à en rendre compte, et (déduisant les dépenses de voyage, etc.,) devraient former partie des fonds de la police; et la loi devrait imposer le service de ces writs ou ordres exclusivement à la division de la police de la localité où elle est logée.

6.—De prendre sous leurs soins et de conduire tous insensés, condamnés ou autres prisonniers, aux prisons, aux cours et aux asiles des aliénés, ou de les en ramener.

7.—Les devoirs de police, qui consistent à maintenir l'ordre sur les travaux publics, ou sur les travaux de compagnies incorporées, sous l'autorité de la 8 Vic., chap. 6, et la 14 et 15 Vic., chap. 76.

8.—Tels autres devoirs et services qui pourront de temps à autre leur être imposés, ou être exigés d'eux, soit par des actes de la législature ou par ordre du secrétaire de la province.

9.—On devrait être en droit de s'attendre d'eux qu'ils apaisassent impartialement tout trouble ou tumulte, de quelque parti ou secte qu'ils pussent provenir, politique, national ou religieux. Toutes les fois que la paix serait sérieusement troublée, les officiers devraient en répondre; et toujours l'événement devrait être suivi d'une cour d'enquête sur la conduite de l'officier ayant le commandement dans la localité.

10.—Le surintendant devrait employer tels émissaires que le secrétaire de la province jugera nécessaire pour découvrir et prévenir le crime, devrait fixer leur devoir et leur salaire, par un ordre général distinct du code, qui, ainsi que toute autre chose ayant rapport à ce devoir de la force de la police, devrait être tenu caché, excepté aux officiers de la police, le tout sujet au contrôle et à l'approbation du secrétaire de la province.

MANIÈRE D'EMPLOYER LA POLICE.

La force ainsi organisée devrait être déclarée être la police du Bas-Canada, exclusivement; et deux divisions, consistant chacune de pas moins que le nombre moyen d'hommes maintenant employés à Montréal et à Québec, respectivement, comme police municipale et riveraine, avec tel nombre additionnel d'hommes qui sera jugé nécessaire, pour remplir, dans chaque cité, les autres devoirs, devraient être stationnées dans chacune des cités de Montréal et de Québec, et les dépenses nécessaires pour maintenir le nombre d'hommes requis pour remplir les devoirs ordinaires de la police municipale et riveraine, devraient être défrayées par les corporations des dites cités, respectivement, les fonds du port et du havre y contribuant en proportion du nombre d'hommes requis pour la police riveraine.

Le reste de l'effectif de la police serait disponible et pourrait être stationné en telles divisions et en telles localités que pourraient le requérir les autres exigences municipales ou publiques; mais dans tous les cas de distribution de la force de la police en petites divisions, la discipline la plus sévère devrait être observée, et les hommes logés dans des casernes ou mis en quartier, sous la surveillance immédiate des officiers commandant la division.

Le reste de la dépense de la police serait défrayée à même les fonds consolidés, sujet toujours aux dispositions de la 8 Vic., chap. 6, et de la 14 et 15 Vic., chap. 76, ou à d'autres dispositions semblables, en vertu desquelles les frais d'envoyer la police à des lieux particuliers pour y maintenir l'ordre, seraient payables par les autorités municipales de ces localités.

Digitized by Google

Les commissaires sont d'opinion que, dans le but d'obvier à l'inconvénient qui résulte de la combinaison dans l'inspecteur et surintendant, de devoirs judiciaires et exécutifs, déjà mentionné plus haut, les magistrats stipendiaires ne devraient avoir nulle liaison avec la police, et, sans avoir aucun contrôle, devraient exercer un certain frein judiciaire sur elle, comme le font maintenant les magistrats de police de Londres ; et devraient être payés à un taux suffisant pour procurer les services d'hommes capables, et être employés en nombre suffisant pour expédier les nombreuses affaires qui leur sont soumises.

En faisant ces suggestions, les commissaires ne croient pas avoir touché à tous les détails de disposition, discipline et gouvernement qu'un semblable système renfermerait. Mais si l'on croyait qu'il fut désirable d'adopter le système dont ils donnent une description générale, les commissaires feraient connaître les détails de la police de Londres et de Dublin, et des constables d'Irlande, lesquels corps, avec certaines légères modifications nécessaires, pourraient servir de modèles sur lesquels on formerait un corps de police très-efficace.

Nous pensons qu'une force organisée d'après le plan que nous proposons devrait nécessairement se former de personnes appartenant à la classe la plus respectable des ouvriers, et de ce que le caractère de cet emploi se trouverait ainsi rehaussé, il résulterait un esprit de corps qui ferait plus que balancer les opinions de parti ou de secte qu'auraient les hommes, et qui, en y joignant l'isolement et la discipline procurerait un instrument très-efficace et toujours prêt à maintenir l'ordre, en toute circonstance, et quels que soient les assaillants, n'étant pas influencé par l'effervescence de l'agitation populaire, qui accompagne les institutions de liberté, et qu'il est impossible et non désirable de réprimer, mais qu'il doit cependant toujours être le premier devoir d'une bonne police de tenir strictement dans les bornes de la loi, et d'empêcher de troubler la tranquillité publique.

Les commissaires procèdent maintenant à faire rapport du résultat de leur enquête sur la conduite des autorités de police, relativement à l'émeute qui a eu lieu à l'église de Chalmers, en la cité de Québec, le six de juin dernier.

Les commissaires ont jugé à propos de donner avis au conseil de la cité de Québec et aux autorités de police avant de prendre des témoignages, et après avoir tiré toute la preuve possible des sources qui leur étaient connues, ils ont fait annoncer par les papiers nouvelles de la cité qu'ils étaient prêts à recevoir toute autre information touchant le sujet de leur enquête, de quelque part qu'elle vînt.

Une longue investigation des événements du six juin et des jours précédents a constaté les faits suivants :—

Le samedi, le quatre juin dernier, un étranger du nom de Gavazzi adressa la parole à un auditoire dans l'église wesléyenne, en la cité de Québec, sur le sujet "Le système papiste est l'aveuglement." La lecture avait été annoncée dans la presse, et une partie de la police y fut mise en devoir. La lecture eut lieu tranquillement, mais elle causa une grande agitation dans tous les partis, particulièrement chez ceux dont elle attaquait les opinions religieuses. Une seconde lecture sur un sujet semblable, et par le même individu, fut annoncée pour lundi soir le six de juin. Il existait dans toute la cité, le cinq et le six de juin, une rumeur très-générale que cette lecture serait accompagnée de désordres, et les syndics de l'église wesléyenne s'assemblèrent et refusèrent de permettre l'usage de l'église à moins que la sûreté de l'église durant trente jours après la lecture ne leur fût garantie par écrit par une personne de responsabilité. On n'accepta pas cette condition, et l'on se procura l'église de Chalmers pour la lecture. Malgré cette circonstance et la rumeur qui circulait, ni les membres du conseil

Digitized by Google

de la cité, ni les magistrats ne paraissent avoir pressenti qu'il y aurait du trouble, et ils ne firent aucuns préparatifs pour le prévenir.

La lecture commença à huit heures du soir, et continua tranquillement pendant près d'une heure, quoiqu'une grande réunion, diversement estimée contenir de 200 à 600 personnes, se formait graduellement dans la rue. Quarante personnes de la police furent amenées sur les lieux, et placées en face de l'église. Mais, nonobstant l'aspect menaçant du rassemblement, la police n'intervint pas et ne dispersa pas le rassemblement. Jusque vers neuf heures la foule demeura assez tranquille, et, si ce n'est par son nombre et le fait qu'elle restait en dehors de l'église, n'indiquait nulle intention de troubler la paix. Plusieurs personnes opposées à la lecture payèrent à la porte et entrèrent avec les auditeurs. Gavazzi ayant fait quelque observation qui leur était désagréable, elles donnèrent un signal; des pierres furent jetées à travers les chassis, et la foule à l'extérieur se précipita dans la porte. La police en ce moment était en face de l'église, mais n'empêcha pas ces personnes d'entrer, et n'arrêta aucune d'elles; il ne paraît pas non plus que la police ait fait de grands efforts pour faire l'une ou l'autre de ces choses. Une bataille générale s'engagea près de la chaire où était le lectureur, entre ceux qui le défendaient et ceux qui l'attaquaient, et dura environ un quart-d'heure ; pendant ce temps une partie de la police entra, mais ne rendit aucun secours effectif pour rétablir l'ordre ou maintenir la paix. L'intention des émeutiers était évidemment de faire du mal à Gavazzi et de mettre fin à la lecture. Après avoir quelque temps fait résistance aux assaillants, Gavazzi fut, soit jeté hors de la chaire, ou en tomba dans l'étage du rez-de-chaussée de l'édifice, où il se cacha dans une petite chambre ; tandis qu'un étranger, nommé Paoli, fut pris pour lui et sévèrement battu. Alors la bataille cessa, et les émeutiers se réunirent en corps en face de l'église et se retirèrent, descendant la rue St. Louis, sans que la police intervint et sans qu'aucune arrestation ne fut faite ou tentée. Peu de temps après, un parti du 66e régiment, qui avait été demandé par un magistrat arriva, mais trouva tout tranquille.

Tous les témoignages s'accordent à l'égard de ces faits, mais sur les autres points il sont très contradictoires. Tandis que des témoins actuellement présents lors de l'événement, soit en dedans ou en dehors de l'église, déclarent que de douze à vingt hommes commandés convenablement, et agissant de concert, auraient pu réprimer l'émeute, ou au moins empêcher les émeutiers d'entrer dans l'église et d'assaillir le lectureur, et qu'en cette occasion la police n'a pas fait son devoir, et que la plus grande partie de la police n'a pas cherché à remplir son devoir, d'autres témoins, ayant précisément les mêmes moyens de juger, disent que la police a fait tout son possible, tout ce qu'un corps de quarante hommes pouvait faire pour maintenir l'ordre, mais que l'attaque a été si subite et si imprévue, et fut faite par une force si considérable, que la police a été insuffisante sous le rapport du nombre pour effectuer ce qu'elle a tenté de faire.

C'est d'une masse de témoignages aussi contradictoires que les commissaires se voient obligés de chercher à extraire la vérité ; et il leur est difficile de remplir leur devoir d'une manière satisfaisante.

En pesant les témoignages et en les appréciant à leur juste valeur, il faut tenir compte des opinions religieuses contraires et des sympathies différentes de ceux qui ont donné ces témoignages; et de ce que des témoignages ont une forte teinte de ces sympathies et opinions, il ne s'ensuit nullement que l'on ne doive aucunement y ajouter foi. S'il en était ainsi, peu de preuves resteraient aux commissaires pour les mettre en état d'en venir à une conclusion. La plus grande difficulté qu'ils ont à rencontrer, et, s'il est possible, à surmonter, est de bien apprécier l'influence de ces causes sur l'esprit des témoins, et de bien tenir

Digitized by Google

compte de leur effet sur les témoignages. Dans ce but, et afin de faire remarquer l'intensité de l'agitation qui a causé le trouble, et en conséquence, les efforts qu'a dû faire la police pour le réprimer; les commissaires sont forcés contre leur gré de faire allusion au caractère des lectures données par Gavazzi. Ils touchent à cette partie du sujet avec la plus grande répugnance, amoindrie cependant par l'espoir que ce qu'ils sont forcés de dire pourra tendre à diminuer le retour de ces malheureuses commotions, qu'il est du devoir de tout bon citoyen de prévenir par tous les moyens en son pouvoir.

Les lectures données par Gavazzi le quatre et le six de juin, étaient, par leur sujet, et particulièrement par la manière théâtrale dont il était traité, propres à créer de vifs sentiments de mortification chez ceux dont Gavazzi outrageait la croyance religieuse; et ne tendant en apparence aucunement à promouvoir la cause, ou à défendre les dogmes particuliers d'aucune secte religieuse, ces lectures paraissent avoir été considérées par un grand nombre d'enthousiastes religieux, comme une grave insulte à leur croyance, plutôt que comme un moyen ordinaire et légitime de polémique de controverse.

L'exaspération qui en résulta fut d'une intensité et d'une étendue qui ne s'était pas encore vues dans la cité de Québec, qui s'est honorablement distinguée ci-devant par la patience et la tolérance que ses habitants d'opinions politiques et religieuses contraires ont pratiquées les uns envers les autres; et qui a, par conséquent, été exempte de ces sérieuses collisions tumultueuses qui accompagnent ordinairement un état d'opinion publique moins tolérante. Tandis que les personnes violentes et sans frein étaient excitées à commettre le crime, un grand nombre d'autres, qui ne voulurent pas prendre part à de semblables excès, crurent cependant qu'elles y étaient fortement provoquées.

Mais quelqu'injustifiable qu'ait été la fanatique indiscrétion qui, en donnant ces lectures, a mis en danger la paix d'une société composée d'éléments comme ceux qui forment la nôtre, l'auditoire qu'elles ont réunie était sans aucun doute une assemblée légale, et avait par là le droit d'être défendue contre l'agression, par les gardiens de la paix publique; et il était également du devoir de la police et des autorités de la cité de maintenir l'ordre et d'empêcher qu'aucun crime ne fut commis. La capacité de remplir leur devoir fut cependant considérablement diminuée, par le fait que l'on n'avait pas prévu qu'il serait nécessaire d'intervenir, et à cause de la sympathie qui régnait entre les émeutiers et une grande partie de la force sous les ordres des autorités. Il pourra être dit que c'était une partie essentielle des devoirs des autorités de la police de se bien mettre au fait de l'état de l'opinion publique sur tout sujet pouvant probablement troubler la paix, et que les fonctions de la police doivent être faites sans égard à toute sympathie d'aucune espèce. L'on ne peut nier l'exactitude de cette manière de voir, mais pour qu'elle eût été mise en pratique, il faudrait supposer une perfection d'organisation qui ne se trouve malheureusement pas à Québec; et quoiqu'il puisse être dit avec raison qu'il y a eu négligence de devoir évidente quelque part, pour que l'on n'ait pas prévu un tel outrage, et que l'on ne s'en soit pas mis à l'abri, cependant lorsqu'il faut juger la conduite des autorités l'on doit considérer jusqu'à quel point la force sous leur contrôle les a mises en état de remplir leur devoir.

L'enquête sur la conduite des autorités de police présente les questions suivantes:—

1.—Ont-elles pris un soin raisonnable pour constater la probabilité des troubles du six de juin, et pour s'en garantir?

Relativement à cet question, la preuve fait voir qu'il y avait inimitié entre l'inspecteur et surintendant et le constable en chef de la police; et ils méritent

Digitized by Google

censure pour avoir permis que leurs difficultés aient nui à la facilité des rapports ou communications, et à la coopération cordiale qui sont essentiellement nécessaires pour remplir un devoir commun. Il est aussi démontré que la force manquait toujours de l'organisation qui pouvait mettre les officiers en état d'obtenir des informations correctes par l'entremise de cette force; et qu'en l'occasion sous considération, le plus grand nombre des hommes avait une répugnance perceptible à parler sans réserve avec les officiers à l'égard de ce qui accompagnerait probablement les lectures.

L'effectif de la police municipale se montait, le six juin, à cinquante-trois ou cinquante-quatre hommes, et celui de la police riveraine à environ trente hommes, tous lesquels hommes eussent pu être placés à l'église, si les autorités eussent été bien informées de ce qui se passait depuis au moins deux jours; il n'y a cependant rien qui fasse voir qu'il ait été donné aux autorités, ou qu'elles aient eu d'autre information que la rumeur générale et incertaine dont mention a déjà été faite, et qui fut si peu crue qu'elle n'a pas empêché l'auditoire de se composer en grande partie de femmes et d'enfants.

Ainsi donc, tenant un juste compte de ces circonstances diverses de l'impuissance d'obtenir des informations correctes, le caractère paisible ordinaire de la population de Québec, l'absence de prévision de trouble sérieux, le nombre d'hommes de police actuellement placés près de l'église, et qui, s'ils étaient tant soit peu effectifs, pouvait bien être considérés comme suffisants pour maintenir la paix, nous considérons que les autorités ont fait tous les préparatifs qu'ils ont raisonnablement cru nécessaires pour faire face aux éventualités du six de juin.

2.—La police était-elle réellement présente à l'église de Chalmers le six de juin, en force suffisante pour empêcher absolument l'émeute, ou pour empêcher les émeutiers d'entrer dans l'église et d'assaillir le lecteur; et a-t-elle fait tous ses efforts pour s'acquitter de ce devoir?

On aurait pu s'attendre que la foule de témoins présents à l'émeute aurait fait connaître clairement et distinctement la conduite de la police à l'église, mais cependant, en référant aux dépositions, ont remarque que des témoignages les plus contradictoires enveloppent cette conduite dans l'obscurité; mais tout en reconnaissant l'influence qu'ont pu avoir les circonstances mentionnées ci-dessus, nous concevons que la preuve laisse peu de raison de douter.

Le nombre d'individus disposés à faire du bruit et composant la foule ne peut avoir été moins que cent, et il est possible que leur nombre fut le double. Pour résister à ces hommes avec succès et les disperser, un corps de quarante hommes de police bien disciplinés et armés, et agissant énergiquement à la voix d'un seul chef, aurait indubitablement pu résister avec succès à ces hommes, et les disperser ou tenir en respect; mais il aurait fallu une bien plus grande force, composée comme celle de la police de Québec, laquelle, outre qu'elle était inférieure en nombre, n'était ni sous le rapport de l'organisation, ni sous celui de la discipline, supérieure à la populace à laquelle elle était opposée. C'eût donc été imprudence de la part des autorités, que de tenter une attaque contre la foule, sachant qu'elles ne pouvaient compter que sur une semblable force; et l'on ne saurait faire aux hommes un reproche de leur incapacité, quand ceux qui les emploient ne prennent aucun moyen de les rendre effectifs.

La conduite de la police, lorsque les émeutiers se précipitèrent dans l'église, peut se juger bien autrement. Il doit avoir été évident pour la police que les hommes assemblés dans la rue n'étaient pas là dans le but d'assister paisiblement à la lecture, et les communications qui avaient lieu entre ces hommes et quelques unes des personnes dans l'église, doivent avoir convaincu la police,

Digitized by Google

que l'on avait intention de faire quelque attaque de concert. Ce que la police avait alors simplement et indubitablement à faire, si elle ne pouvait pas disperser la foule, était de l'empêcher d'entrer dans l'église, la seule place où il pouvait immédiatement être fait du mal.

On peut à peine douter que vingt hommes, ainsi disposés, même sans autres armes que leurs bâtons, eussent pu garder la porte contre presque aucun nombre supérieuret aussi longtemps qu'ils auraient voulu, mais bien certainement assez longtemps pour permettre à l'auditoire de venir à leur secours, et s'il eut été nécessaire, pour envoyer chercher les troupes. Au lieu de défendre la porte, cependant, il n'y a pas de preuve que l'on ait essayé d'empêcher par force l'entrée des émeutiers; et l'auditoire, au lieu d'être appelé à aider à garder la porte de l'église, fut informé du trouble par l'irruption des émeutiers dans l'aile de l'église, dans le même temps que les chassis furent cassées. Même après l'irruption dans l'église, la police n'y est pas entrée aussitôt, et n'a pas fait résistance à l'émeute qui s'ensuivit. D'après ce que l'on peut tirer dela preuve, il paraîtrait que la police resta en dehors jusqu'à ce qu'il lui eût été demandé d'entrer et d'empêcher que les personnes dans l'église ne fussent tuées; et il n'est que trop clair que presque sans exception, les hommes de police ne firent que peu de chose ou rien pour rétablir l'ordre. Dans le combat, le lecteur fut jeté hors de la chaire, ou en tomba; la lecture fut interrompue; l'auditoire dispersé, et plusieurs des personnes le composant sévèrement battues; et cependant, pas un seul des émeutiers ne fut arrêté, et aucun homme de la police ne fut maltraité. De fait, aucune résistance énergique ne fut faite par la police aux émeutiers, soit en dedans ou en dehors de l'église, et les seules personnes qui ont reçu des coups en résistant aux émeutiers n'appartenaient pas à la police mais à l'auditoire. Après avoir atteint leur but, on permit aux coupables de se retirer sans être inquiétés, et ils s'éloignèrent en triomphe du théâtre de la violence qu'ils venaient d'exercer; pas un coup ne fut frappé, pas une arrestation ne fut faite pour intimider les gens sans frein et prévenir le retour de semblables outrages. Il faut inévitablement conclure que la police n'a pas fait son devoir le six de juin dernier, mais qu'au contraire le plus grand nombre des hommes, sinon tous, s'en sont abstenus entièrement.

3.—Les autorités de police ont-elles fait tous les efforts que permettaient les circonstances, pour remplir leur devoir à l'église de Chalmers, le six de juin, et sont-elles responsables de la mauvaise conduite des hommes de police présents en cette occasion?

Quoique toute la preuve soumise aux commissaires manque de faire voir que la police et les autorités civiles ont essayé d'agir énergiquement, en cette occasion, cette même preuve constate que, avec les moyens en leur pouvoir, aucune tentative de faire plus que d'empêcher l'irruption dans l'église n'aurait pas réussi; et quoiqu'il paraisse y avoir eu une grande omission de la part de la police, en n'empêchant pas les émeutiers d'entrer, il n'est cependant nullement certain qu'avec la force très-ineffective qui se trouvait présente elle eut pu atteindre ce but là même; et la connaissance que les autorités avaient de la faiblesse de la force à leur disposition, doit avoir grandement diminué leur confiance et leur courage au moment où il fallut agir avec décision. Vu les difficultés de leur position, et considérant le caractère de la machine absolument inutile à leur disposition, c'est peut être exiger trop que de vouloir que les autorités eussent employé leurs efforts purement personnels, qu'elles doivent avoir regardés comme parfaitement vains.

Répétant donc qu'une police bien organisée aurait indubitablement prévenu ou apaisé le trouble, et que le défaut de maintenir la paix est entièrement attri-

Digitized by Google

buable à l'inefficacité de la force—est-il juste ou raisonnable de tenir les officiers responsables de l'inaction des hommes de police le six de juin ? Responsabilité et pouvoir sont des termes qui se rapportent l'un à l'autre. Des hommes peuvent être tenus responsables de la conduite d'autres hommes précisément en proportion du degré de contrôle qu'ils peuvent avoir sur ces derniers. Il a déjà été démontré, au commencement de ce rapport, que le constable en chef avait le commandement nominal de la police, pour l'exécution des devoirs ordinaires, et que nonobstant la réclamation de l'inspecteur et surintendant de police, la véritable influence et la conduite de la force étaient exercées par le comité de police. Les officiers immédiats de la force ne pouvaient ni punir ni récompenser pour bonne ou mauvaise conduite, et conséquemment ne possédaient aucun contrôle efficace sur les hommes. Si donc il y avait quelqu'un qui fut responsable de la conduite de la police, c'était le comité de police, qui seul commandait actuellement les hommes, et un, au moins, des membres de ce comité, aurait dû être présent toutes les fois que les services collectifs de toute la force étaient requis.

Nous pensons qu'il ne peut y avoir qu'une réponse à cette question, et il serait injuste et non raisonnable d'imputer aux officiers immédiats, qui ne possédaient réellement aucune autorité, et en pratique nul contrôle sur les hommes de la police, la responsabilité de la mauvaise conduite d'un corps indiscipliné, insubordonné et incapable, sous le système actuel de devenir discipliné et obéissant, et qui, sympatisant avec les personnes déréglées et violentes, était aussi peu efficace qu'un égal nombre d'hommes qu'on aurait tiré de la populace à laquelle on opposait ce corps.

Il est certainement très regrettable que l'état de la police de Québec soit tel que ses officiers se trouvent par là même exonérés de la responsabilité qui devrait être inséparable de leur charge, et que lorsque le perfectionnement et l'efficacité est le caractère de toute autre branche administrative du service public, la police du Bas-Canada fait preuve, par exception, d'inefficacité, contrastant d'une manière très défavorable avec les admirables modèles que donnent les arrangements de police d'Angleterre et d'Irlande.

Tout en éprouvant nulle hésitation à exprimer leur conviction de ce qu'il y a eu omission de devoir à l'église de Chalmers, le six de juin dernier, cependant, vu l'organisation défectueuse de la force de police à Québec, les commissaires ne croient pas pouvoir attacher à aucune des autorités de police la responsabilité, et la censure en résultant, qui, sous un bon système, devraient nécessairement s'attacher aux personnes qui, ayant le pouvoir de faire remplir un devoir, auraient négligé ce pouvoir ou en aurait fait un mauvais usage.

Si le plan proposé dans la première partie de ce rapport est adopté, le public pourra compter avec confiance sur l'impossibilité qu'il ne se commette encore de semblables outrages, outrages qui n'ont pas eu lieu qu'à Québec ; et les autorités de cette localité et autres dans le Bas-Canada auront à leur disposition un instrument très effectif pour atteindre les principaux objets que se proposent les établissements de police, la prévention du crime et la tranquillité publique.

Ces suggestions peuvent, sur certains points, se trouver en opposition à l'opinion publique en ce qu'elles regardent la restriction partielle du contrôle qu'ont maintenant les corporations municipales sur les employés qu'elles paient, contrôle qu'il ne conviendrait pas de retrancher si une police distincte dans chaque localité pouvait être efficace. L'exemple que donnent les cités des états voisins des mauvais résultats de ce système, comparé aux heureux effets du principe

Digitized by Google

de la combinaison et de la discipline de la police, tels qu'ils s'observent dans la Grande-Bretagne (où le crime offre de bien plus grandes tentations que sur ce continent,) doit convaincre toutes personnes qui jugent le sujet sans passion, qu'il est de l'intérêt du public, et non moins des corporations municipales, de donner une partie d'un contrôle incertain sur des hommes de police insubordonnés, en échange pour les services pratiques d'un corps de police discipliné, obéissant et parfaitement efficace.

Les commissaires se sont maintenant acquittés, au meilleur de leur capacité, du devoir qu'il a plu à Votre Excellence leur imposer. Et comme toutes leurs délibérations et les détails de leur rapport ont reçu le concours unanime des commissaires, ils espèrent que le résultat obtiendra la gracieuse approbation de Votre Excellence.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

(Signé,) S. LELIÈVRE,
" W. L. FELTON,
" R. B. JOHNSON.

Daté à Québec, ce 27 mars 1854.

Digitized by Google

MINUTES

DES DÉLIBÉRATIONS ET DES TÉMOIGNAGES PRIS PAR LES COMMISSAIRES NOMMÉS POUR S'ENQUÉRIR DE LA CONDUITE DE LA POLICE DE QUÉBEC, LORS DE L'ÉMEUTE QUI EUT LIEU LE SIX JUIN MIL HUIT CENT CINQUANTE-TROIS, ET DE L'ÉTAT ET EFFICACITÉ DU CORPS DE POLICE.

MINUTE des procédés qui ont eu lieu et des témoignages qui ont été pris devant CAMPBELL SWEENY, SIMÉON LELIÈVRE et WILLIAM LOCKER FELTON, commissaires nommés sous l'autorité d'un acte de la législature du Canada, passé en la neuvième année du règne de Sa Majesté, intitulé : "Acte pour " autoriser les commissaires qui pourront être nommés pour faire enquête sur " des sujets ayant rapport à des affaires publiques, à recevoir des témoignages " sous serment," pour s'enquérir de la conduite des autorités de police, lorsqu'eut lieu l'émeute du six juin, en l'année mil huit cent cinquante-trois, à un certain édifice en la dite cité, connu sous le nom de l'église de Chalmers ; et de plus, de s'enquérir de l'état de la force de police de la dite cité, et des moyens qu'il faudrait prendre pour rendre ce corps plus efficace.

Les séances des commissaires ont lieu dans une chambre de l'hôtel du parlement, en la cité de Québec, dans le district de Québec, appropriée pour cet objet, sous l'autorité de l'Hon. P. J. O. Chauveau, secrétaire de la province.

Le vingt-huit janvier mil huit cent cinquante-quatre, Siméon Lelièvre et William Locker Felton, écuyers, s'assemblèrent au lieu fixé pour leurs séances et ajournèrent à cause de l'absence de Campbell Sweeny, écuyer, qui n'était pas arrivé en la cité de Québec.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON.

Et le trente janvier mil huit cent cinquante-quatre, les dits Siméon Lelièvre et William Locker Felton s'assemblèrent de nouveau à l'endroit fixé pour leurs séances, et ajournèrent aussi à cause de l'absence du dit Campbell Sweeny, écuyer.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON.

Et le trente-et-un janvier mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires s'assemblèrent au lieu fixé pour leurs séances :—

Présent :—CAMPBELL SWEENY, écuyer, au fauteuil ; SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, et WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer.

Digitized by Google

On lit la commission les nommant commissaires pour s'enquérir de la conduite des autorités de police, lors de l'émeute qui eut lieu en la cité de Québec, le six juin dernier, à un certain édifice en la dite cité, connu sous le nom d'église de Chalmers, et en outre pour s'enquérir de l'état de la force de la police de la dite cité, et des moyens qu'il faudrait prendre dans le but de la rendre plus efficace.

Eugène Philippe Dorion, écuyer, est nommé secrétaire des commissaires.

On adopta la lettre suivante, et ordre est donné au secrétaire, d'en adresser des copies à John Maguire, écuyer, inspecteur et surintendant de police, à Robert Henry Russell, écuyer, chef de police, et à F. X. Garneau, écuyer, greffier de la cité :—

" Québec, 31 janvier 1854.

" Monsieur,—Nous avons à vous informer, que, comme commissaires nommés " pour s'enquérir de la conduite des autorités de police lors de l'émeute qui a " eu lieu en la dite cité de Québec, le 6 de juin mil huit cent cinquante-trois, à " un certain édifice en la dite cité, connu sous le nom d'église de Chalmers, et " aussi pour s'enquérir de l'état de la force de la police de la dite cité, et des " moyens qu'il faudrait prendre pour la rendre plus efficace, nous allons pro- " céder immédiatement à remplir les devoirs dont nous avons été chargés. en " vertu d'une commission émanée à ce sujet. Les commissaires ont, ce jour, " ouvert leurs séances dans l'hôtel du parlement, en la cité de Québec.

" Nous avons l'honneur d'être, Monsieur,
" Vos humbles serviteurs,

" (Signé,) CAMPBELL SWEENY,
" SIMÉON LELIÉVRE,
" W. L. FELTON."

La séance est alors ajournée au premier de février mil huit cent cinquante-quatre, à dix heures du matin.

CAMPBELL SWEENY,
SIMÉON LELIÈVRE,
W. L. FELTON.

Le premier jour de février mil huit cent cinquante-quatre, l'hôtel du parlement se trouvant incendié, les commissaires, Campbell Sweeny, Siméon Lelièvre, et William Locker Felton, s'assemblèrent dans la maison No. 9, rue Haldimand, et firent informer les parties auxquelles les lettres avaient été adressées, du changement du lieu où devaient se tenir les séances ; et à cause de la confusion qu'avait produit l'incendie, et les commissaires n'ayant pas encore reçu les documents qu'il leur fallait avoir pour être en état de continuer leurs travaux ce jour là, ils ajournèrent, au lendemain, le deux de février de la dite année.

CAMPBELL SWEENY,
SIMÉON LELIÈVRE,
W. L. FELTON.

Et le deux de février mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires s'assemblèrent à dix heures le dit jour, suivant ajournement.

Présents :—Campbell Sweeny, écuyer, Président ; Siméon Lelièvre, écuyer, et William Locker Felton, écuyer.

Digitized by Google

Les commissaires n'ayant encore reçu aucun document ou information nécessaire pour les mettre en état d'agir sur la première partie du sujet de l'enquête dont ils sont chargés par leur commission, ils ont adopté la lettre qui suit:—

" QUÉBEC, 2 février 1854.

" Monsieur,—Nous avons l'honneur de demander qu'il nous soit fourni aucune " preuve par écrit ou information qui peuvent être en la possession du gouver- " nement, au sujet de l'enquête sur la conduite et l'état de la force de la police " de la cité de Québec. En attendant que nous soyons pourvus de ces papiers, " nous allons nous occuper de l'investigation de la seconde partie de l'enquête " dont nous avons été chargés.

" Nous avons l'honneur d'être, Monsieur,
" Vos humbles serviteurs,

" (Signé,) CAMPBELL SWEENY,
" SIMÉON LELIÈVRE,
" W. L. FELTON,

" L'Honorable P. J. O. CHAUVEAU,
" Secrétaire."

James Cunningham est fait messager des commissaires.

Prévoyant qu'en conséquence de l'incendie de l'hôtel du parlement, il s'écoulera quelque temps avant que les commissaires puissent se procurer les documents et informations nécessaires pour agir sur la première partie du sujet de l'enquête dont ils ont été chargés, il a été résolu qu'ils s'occuperaient d'abord de la seconde partie du sujet de la dite enquête; et, en conséquence, des sommations furent émanées, pour faire comparaître devant les commissaires, le jour suivant, John Maguire, inspecteur et surintendant de police, Robert Henry Russell, chef de police, et F. X. Garneau, greffier de la cité.

Et alors, la séance est ajournée au trois de février de la dite année, à dix heures.

CAMPBELL SWEENY,
S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON.

Et le trois février, mil huit cent cinquante-quatre, à dix heures du matin, les commissaires se sont assemblés, suivant ajournement.

Présents:—CAMPBELL SWEENY, écuyer, président, SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, et WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer.

Et, étant ainsi réunis, les commissaires ont commencé à examiner les témoins, relativement à la seconde partie du sujet de leur enquête, ainsi qu'il suit:—

Robert Henry Russell, écuyer, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit:—Je suis le premier constable de la police de la cité de Québec, et j'ai occupé cet emploi et rempli ses devoirs pendant les dix-sept années dernières, ou ce temps là environ. La force de la police de la cité de Québec est établie et organisée en vertu de l'ordonnance de la 2me Vic., chap. 2, intitulée, " Ordonnance pour établir un système de police efficace dans les cités de Québec et de Montréal;" laquelle ordonnance a été amendée, d'abord, par la 7me Vic., chap. 21; en second lieu, par la 9me Vic., chap. 23, et dernièrement, par la 16me Vic., chap. 233, passée le quatorze de juin 1853.

Ce fut dans le mois de mai dernier, que la force de la police fut organisée la dernière fois; c'est-à-dire, avant la passation de l'acte le dernier mentionné ci-dessus. Les hommes formant la force actuelle furent donc engagés et asser-

Digitized by Google

mentés sous l'autorité de la 2e Vic., chap.2. Les hommes composant la force de la police ont été engagés à l'année ; le terme de leur engagement expiraient en conséquence à la fin de cette époque, et sous les arrangements qui ont existé jusqu'au mois de mai dernier, l'année d'engagement se terminait le huit ou le dix de mai. Dans le mois de mai l'année dernière, lorsqu'il fut nécessaire de rengager les hommes, je fis rengager tous ceux de la police qui voulurent bien continuer à en faire partie. Cela fut fait de ma propre autorité. Lors de la ré-organisation de la police la dernière fois, il se fit seize engagements, tant pour remplir les places vacantes que pour augmenter la force ; et les hommes choisis furent ainsi choisis par le comité de police du conseil de ville. Tous ces hommes furent assermentés par l'inspecteur et surintendant de police. Je ne sache pas qu'il existe aucune règle quant au choix des hommes, excepté pour ce qui regarde leur age ; et les hommes sont censés être, en âge, au-dessous de quarante ans ; et j'ignore s'il est fait aucune question aux personnes désirant s'engager dans la police, relativement à leur croyance religieuse, leur langue, pays natal ou origine. Je n'ai jamais fait de semblables questions moi-même. Les engagements se font comme suit :—Sous les ordres du comité de police, un avis par moi signé est inséré dans les journaux publics de cette cité, dans les deux langues, requerrant les personnes qui veulent faire partie de la force de police, de s'adresser à moi. Lorsqu'il m'est fait une application à ce sujet, je m'informe du nom, de l'âge, de la résidence et du caractère de celui qui a fait l'application, et exige qu'il apporte des certificats touchant son caractère. Quand les personnes qui font application ont produit des certificats de bonne conduite. le tout est soumis au comité de police du conseil de ville, lequel comité, d'après les noms soumis et les certificats produits, fait le choix qu'il juge convenable : de sorte que, en réalité, les engagements qui se font pour remplir des places vacantes ou pour augmenter la force de la police, sont faits par le comité de police du conseil.

Les hommes composant la force sont payés tous les mois par la corporation de la cité.

La force se compose maintenant d'un chef constable de police, de quatre constables et trente-deux sous-constables. Cela ne renferme pas trois mouchards deux desquels sont constables et un est sous-constables. Toute la force est payée par la corporation, aux taux suivants :—Le premier constable, sur le pied de £200 ; les constables, cinq chelins par jour, et les sous-constables quatre chelins par jour. Les constables et sous-constables reçoivent en outre un habillement pour l'hiver et un pour l'été, au coût moyen d'environ sept livres dix chelins, pour chaque homme. Les habillements sont aussi payés par la corporation.

Cette force est distribuée dans la cité, comme suit :—Premièrement, à deux postes ou stations de police, un desquels est situé à la Haute-Ville, derrière l'hôtel de ville ; l'autre est situé à la Basse-Ville, rue du Cul-de-Sac. La force est séparée en deux parties égales. Ces divisions sont subdivisées en deux autres parties. Une division entière est mise de garde tous les matins à neuf heures ; une sous-division est placée au poste numéro un, ou poste de la Haute-Ville ; l'autre sous-division est placée au poste numéro deux, ou poste de la Basse-Ville. La division qui est relevée de garde le matin, a la permission, lorsqu'il n'y a rien à faire, de se retirer jusqu'à huit heures du soir, à laquelle heure elle parade de nouveau, et fait patrouille dans la cité jusqu'à minuit ; à cette heure-là elle retourne au poste pour faire rapport, et elle y demeure jusqu'à ce que le dernier homme de la division soit de retour, alors elle est déchargée, si ses services ne sont pas requis pour quelque cas fortuit. Cette division parade de nouveau à neuf heures du matin, et est mise de garde pour vingt quatre heures. La division qui est mise de garde le matin pour vingt quatre heures, est

Digitized by Google

distribuée comme suit:—sous les ordres du comité des marchés, du comité de police, et du maire de la cité, savoir: deux sur le marché de la Basse-Ville, deux sur le marché St. Paul, un sur le marché de la Haute-Ville, un pour faire la patrouille sur les rues St. Paul et St. Pierre, un pour faire patrouille dans la cité, en dedans des murs, prenant les principales rues, deux dans les faubourgs St. Louis et St. Jean, et deux à St. Roch; et un à la Porte St. Jean, par ordre de l'inspecteur et surintendant de police.

La division qui est relevée de garde le matin, et mise de nouveau en devoir à huit heures du soir, reçoit ordre de patrouiller comme suit:—un constable et quatre sous-constables sont divisés dans la Basse-Ville, sous les ordres du constable; quatre sous-constables vont à St. Roch, avec un constable, une nuit sur deux; quatre sous-constables dans les faubourgs St. Jean et St. Louis, avec un constable, toutes les deux nuits. Quatre sous-constables en dedans des murs de la cité, deux dans le quartier St. Louis et deux dans le quartier St. Jean, et trois agents secrets ou mouchards, faisant le tour de la cité, quand il en est besoin.

Je puis produire aux commissaires une liste des noms des individus composant actuellement la force de la police de la cité, faisant voir la date de la nomination première, et l'autorité sous laquelle chaque individu a été nommé. En mai dernier, tous les hommes employés durant l'année précédente, qui voulurent bien se rengager, furent assermentés pour l'année courante, sans exception. Jusqu'au mois de septembre dernier, il y a eu quatre mouchards dans la police, et depuis ce temps-là trois. Ils portent communément des vêtements ordinaires, et assistent aux assemblées publiques de toute espèce, telles que concerts, comédies, etc. Leur devoir est aussi de faire exécuter les réglements de la corporation, de porter plainte contre ceux qui les enfreignent, de servir les ordres de la corporation, et les avis de l'inspecteur des chemins; ils remplissent aussi les devoirs d'autres hommes de police, quand ils en sont requis. Depuis l'année 1841, la force de la police a été payée par la corporation.

Question.—Y a-t-il un code de réglements ou règles pour la conduite de la force de la police qui est sous votre contrôle immédiat?

Réponse.—Je produis un livre imprimé contenant des règles pour le gouvernement de la police de la cité et de la campagne, et je ne connais pas d'autres réglements publiés, ou règles pour le gouvernement de la force de la police, et depuis que ces règles m'ont été fournies par M. le commissaire Coffin en 1841, je les ai prises pour guide dans l'exécution de mes devoirs. Je laisse le livre que je produis, entre les mains des commissaires.

Question.—Quelle est la nature des devoirs imposés à la police généralement, dans les circonstances ordinaires?

Réponse.—Ses devoirs généraux sont prescrits par l'ordonnance de police, 2 Vic., chap. 2, mentionnée ci-dessus, et plus particulièrement par la sixième section de cette ordonnance, conjointement avec la neuvième section.

C'est aussi une partie de ses devoirs généraux de mettre à exécution et d'aider à faire mettre à exécution les règles et réglements de la corporation de la cité de Québec, pour le bon gouvernement de la cité.

Question.—Quels sont les devoirs de la police lorsqu'il y a incendie dans la cité?

Réponse.—Aussitôt après que l'alarme du feu est donnée ou que le feu a été découvert par la police, un des hommes est immédiatement envoyé en informer le constable principal de la police, donnant auparavant l'alarme aux personnes occupant le bâtiment où on a découvert le feu, et donnant l'alarme, chemin fai-

Digitized by Google

sant, au constable principal; de là, il va en informer aux postes de la police et l'inspecteur du feu. C'est aussi le devoir des hommes de la police, dans ces occasions, même lorsqu'ils ne sont pas en devoir, de se rendre cependant sur les lieux immédiatement. Il n'y a pas de réglement de police obligeant les hommes à se rendre immédiatement aux églises pour faire sonner le tocsin. Lorsque la police ou aucun des hommes arrivent au lieu de l'incendie (et ceux qui sont dehors en devoir sont obligés de s'y rendre immédiatement), c'est leur devoir de protéger la propriété et les effets, et d'aider à en sauver autant que possible, de maintenir la paix, et d'empêcher que la foule ne se ramasse autour des pompes; mais ce n'est pas leur devoir d'aider aux compagnies du feu. En toute occasion j'ai fait aux hommes de police un devoir d'assister à replacer les effets qui avaient été sortis, durant un incendie, d'une maison ou autre bâtiment qui n'avait pas brûlé, et c'est le devoir de ces hommes de rester sur les lieux jusqu'à ce que le feu soit éteint, et jusqu'à ce que les effets sauvés soient placés en un lieu de sûreté convenable.

Question.—Quels sont les devoirs de la police aux assemblées publiques?

Réponse.—Sans aucun réglement particulier à ce sujet, c'est un ordre général et permanent que la police secrète assistera aux assemblées publiques, aux processions et aux plâces d'amusements publics, pour maintenir la paix et protéger les individus. Indépendamment de ce corps, des hommes de police reçoivent l'ordre d'assister dans ces occasions, en nombre suffisant; ils ne sont jamais moins que quatre; et lorsqu'ils sont plus que quatre, ils sont sous les ordres d'un constable; invariablement j'y suis présent moi-même dans ces occasions.

Question.—Connaissez-vous aucun réglement qui oblige le premier constable et l'inspecteur et surintendant de police d'être présents à toutes telles assemblées publiques?

Réponse.—Je n'en connais aucun; j'ai toujours cru de mon devoir d'être présent dans ces occasions.

Question.—Quel est le devoir du corps de police dans les cas d'émeutes ou de troubles?

Réponse.—Dans les cas d'émeutes ou de troubles, c'est le devoir de l'homme de police le plus près du lieu d'avertir immédiatement le constable en devoir de la première station, qui doit amener à l'instant, tout son corps de police à ce sujet. En arrivant sur les lieux c'est le devoir du premier constable d'apaiser telle émeute ou tel trouble, s'il est possible; mais s'il paraissait qu'ils seraient d'un caractère trop sérieux, tel à pouvoir l'empêcher d'établir la paix, alors il est de son devoir d'en informer immédiatement l'inspecteur et surintendant de police.

La présente déposition (quoique non terminée encore et devant être continuée à la prochaine séance de la commission) étant lue au déposant, il y persiste, déclarant qu'elle contient la vérité, et a signé.

R. H. RUSSELL.

Assermentée et signée devant nous,
ce troisième jour de février 1854.

CAMPBELL SWEENY,
S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON.

—

Digitized by Google

Et à trois heures de l'après midi du susdit jour les séances de la commission furent ajournées à dix heures de l'avant midi de la dite année.

CAMPBELL SWEENY,
S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON.

Et le quatre février, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunirent à l'endroit fixé pour les séances de la commission.

Présents :—CAMPBELL SWEENY, écuyer ; président, SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, et WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer.

La déposition de Robert Henry Russell ci-dessus nommé, fut continuée comme suit :—

Il est du devoir de tout le corps de police, y compris la police secrète, de sortir dans le cas d'émeute ou de trouble, comme pour incendies.

Question.—Quel est l'état du corps de police de la cité de Québec, sous le rapport de son efficacité.

Cette question lui étant posée, le témoin désira avoir du temps pour réfléchir à la réponse qu'il avait à y faire, sur quoi son examen ultérieur fut remis à lundi, le six de février courant, à dix heures de l'avant midi ; le témoin ayant signé ce qui précède, déclare que le tout contient la vérité après lecture antérieurement faite.

R. H. RUSSELL.

Assermentée et signée devant nous, tel que mentionné.

CAMPBELL SWEENY,
S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON.

Et sur quoi les séances de la commission furent ajournées à lundi, le sixième jour de février, mil huit cent cinquante-quatre.

CAMPBELL SWEENY,
S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON.

Et le sixième jour de février, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se sont assemblés au lieu désigné pour les séances de la dite commission.

Présents :—CAMPBELL SWEENY, écuyer, président, SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, et WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer.

Lu une lettre du greffier de la cité, qui avait été dûment assigné le quatre courant, afin de comparaître ce jour pour donner son témoignage, informant les commissaires, qu'en conséquence des élections municipales qui avaient lieu ajourd'hui et demain, il lui était presqu'impossible de s'absenter de son bureau, et demandant que son témoignage fut remis jusqu'à mercredi prochain.

Pour la même raison John Maguire, écuyer, et Robert Henry Russell, informèrent les commissaires qu'ils ne pouvaient se rendre devant la commission, avant le mercredi suivant, le premier étant obligé d'être présent à l'élection du quartier St. Pierre, parce que l'on prévoyait qu'il y aurait là des troubles, et le second alléguant qu'il avait reçu du maire alors, des ordres d'être présent avec tout le corps de police à sa disposition pour maintenir la paix.

Digitized by Google

Sur quoi il fut signifié un subpœna à Ulric Joseph Tessier, ci-devant maire de la cité, à William Headly Anderson, et à Olivier Robitaille, écuyers, conseillers de la cité et membres du comité de police du conseil de ville. Les commissaires s'étant assurés que le dit Ulric Joseph Tessier, écuyer, était indisposé et incapable de pouvoir assister devant la commission pour donner son témoignage et que le subpœna adressé à l'autre témoin ne lui avait pas été signifié personnellement, il fut résolu d'ajourner les séances de la commission jusqu'au sept de février courant, à l'heure ordinaire, et d'émaner, dans l'interval, des subpœnas pour assigner William Headly Anderson et Olivier Robitaille, ainsi que George Hall et Paul Lepper, écuyers, tous de la cité de Québec.

Alors à une heure de l'après-midi les séances de la commission furent ajournées à dix heures de l'avant-midi le dit * septième jour de février de l'année mil huit cent cinquante quatre.

CAMPBELL SWEENY,
S. LELIEVRE.
W. L. FELTON.

Et le sept de février, mil huit cent cinquante quatre les commissaires se réunirent au lieu fixé pour les séances de la commission.

Présents:—Campbell Sweeny, écuyer, président; Simèon Lelièvre, écuyer, et William Locker Felton, écuyer.

William Headly Anderson, écuyer, de la cité de Québec, étant duement assermenté, dépose et dit:—Je suis un des membres du comité de police du conseil de ville de Québec, et l'ai été depuis les deux dernières années. Ayant entendu la lecture de la déposition et témoignage de Robert Russell, premier constable de police de la cité de Québec, pris devant la commission, le troisième jour de février courant, je concours dans les faits qui y sont mentionnés et qui me paraissent très corrects.

Question:—Quelle est la dépense annuelle pour le maintien du corps de police de la cité de Québec?

Réponse:—En référant au rapport du trésorier de la cité de Québec, pour l'année 1853, il appert que les gages du corps de police de la cité s'élevent à trois mille treize louis, douze chelins et six dernier, que toute la dépense du corps, y compris le loyer, l'habillement, le gaz, le bois de chauffage et les autres dépenses contingentes, ainsi que le salaire du chef de police se montent à la somme de trois mille huit cent trente louis, seize chelins; ce rapport n'a pas encore été examiné, mais je crois qu'il est correct. Les sommes ci-dessus sont pour soutenir le corps de police de la cité, apart la police riveraine, la garde de la prison et les constables sous le contrôle du grand constable du district. Je ne connais pas du tout le montant de la dépense annuelle de la police riveraine qui est soutenue par une taxe sur les vaisseaux entrant dans le port de Québec, en vertu de la 14me et 15me Vic. chap. 25.

Question:—Quel est l'état du corps de police sous le rapport de son efficacité? Si vous dites qu'il est inefficace, dites sous quel rapport et pour quelles raisons, d'après la connaissance que vous en avez?

Réponse:—Je considère que le corps de police tel qu'il est a présent est inefficace, parcequ'il est difficile de trouver des personnes compétentes à remplir la charge d'hommes de police parceque je crois qu'il est indispensable qu'elles aient la connaissance des deux langues, qu'elles les sachent lire et écrire.

* Sic.

Digitized by Google

Question.—Quels seraient, dans votre opinion, les moyens que l'on pourrait adopter pour donner plus d'efficacité au corps de police de la cité de Québec?

Réponse.—En se procurant des hommes ayant les qualifications mentionnées dans ma réponse précédente.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste, déclarant qu'elle contient la vérité, et a signé.

W. H. ANDERSON.

Assermentée et signée devant nous,
ce septième jour de février 1854.

CAMPBELL SWEENY,
S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON.

Olivier Robitaille, écuyer, médecin, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit :—Je suis un des membres qui compose le comité de police de la corporation de la cité de Québec, et il y a trois ans que je le suis.

La déposition de Robert Henry Russell, écuyer, premier constable du corps de police, prise devant cette commission, le troisième jour de février courant, m'ayant été lue, j'y concours, à l'exception de l'omission du fait suivant, savoir: que le corps de la police se compose de cinquante hommes pendant le temps de la navigation, et est réduit au nombre établi par M. Russell à la clôture de la navigation.

Question.—Quelle est la dépense annuelle consacrée au maintien de la police dans la cité de Québec?

Réponse.—Le montant des dépenses pour l'année expirée le trente-et-un décembre dernier, s'élève à trois mille huit cent trente-deux louis, seize chelins, d'après un état fourni aux membres de la corporation par le trésorier de la cité, et que je considère correct, à l'exclusion de la police riveraine, de la garde de la prison, et du grand constable et de son département.

Question.—Avez-vous quelques informations touchant la police riveraine que vous pourriez communiquer à cette commission?

Réponse.—A cette question, je réponds que la police riveraine est composée de quatre ou cinq chaloupes montées par sept hommes chaque. La surveillance de ce corps tombe sous la direction de Robert Henry Russell, aussi chef de la police municipale. Le comité de police voyant le secours mutuel que ces deux corps de police pourraient se prêter l'un à l'autre en cas de trouble, a cru devoir permettre au chef de police de dévouer quelque partie de son temps à la police riveraine pour surveiller. Pour la surveillance de ce corps il perçoit un certain salaire. Ces informations m'ont été données en ma qualité de membre du comité de police.

Question.—Quel est l'état de la police de la cité de Québec, relativement à l'efficacité; si vous trouvez qu'elle est inefficace, comment l'est-elle et quelles sont les raisons d'une pareille inefficacité d'après ce que vous pouvez en connaître?

Réponse.—Je suis porté à croire que la police est efficace pour les besoins de la cité. Il serait à désirer que les hommes composant le corps de police connussent indistinctement les langues française et anglaise, et aussi pussent être en état de les lire, mais surtout capables de parler les deux langues, comme étant plus indispensables.

Digitized by Google

Beaucoup de difficultés s'applaniraient immédiatement si les parties s'entendaient et se comprenaient.

Je considère la dépense consacrée au maintien du corps de police comme étant en dehors des revenus de la cité de Québec, ou comme n'ayant aucune proportion avec les dépenses générales. Si le corps était réduit à trente cinq hommes, de cinquante hommes dont il se compose en été, avec les conditions dont j'ai parlé plus haut, de savoir les deux langues, il serait suffisant pour le maintien de la tranquillité publique. Car en temps d'émeute la différence entre trente cinq et cinquante hommes ne peut avoir l'effet désiré : celui d'amener la paix, et le résultat serait le même. Le corps de police ainsi composé devrait être sous l'exécutif de la corporation qui le paie pour avoir quelque effet.

Question.—Quels seraient dans votre opinion, les moyens que l'on devrait adopter pour donner plus d'efficacité au corps de police de la cité de Québec ?

Réponse. —En considérant les dépenses encourues par la corporation pour le maintien du corps de police et du département du feu, montant à cinq mille trois cents et quelques louis, il serait à souhaiter qu'il y eut un corps régulièrement discipliné pour donner aux incendies un secours instantané, et aux émeutes une force suffisante pour maintenir la paix. La corporation devrait avoir droit, dans ce cas, de taxer les parties intéressés, telles que les assurances, etc., pour subvenir à l'excédant des dépenses. Alors un pareil corps se composant d'a peu près cinquante hommes enrégimentés pourrait rencontrer toutes les difficultés qui pourraient survenir par la suite.

La police telle que constituée à l'heure qu'il est manque absolument d'unité d'action, objet d'autant plus à désirer qu'il est indispensable.

La présente déposition étant lue au déposant, y il persiste, déclarant qu'elle contient la vérité, et a signé.

OL. ROBITAILLE.

Assermentée et signée devant nous,
ce septième jour de février 1854.

CAMPBELL SWEENY,
S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON.

—

Paul Lepper, de la cité de Québec, étant duement assermenté, dépose et dit :

Je suis un des membres du comité de police du conseil de ville de Québec, et le suis depuis les trois dernières années.

Ayant entendu la déposition de Robert Henry Russell, chef de police de la cité de Québec, prise devant cette commission, le troisième jour de février courant, je déclare que je corrobore ce qui y est relaté d'après la connaissance que j'ai des faits.

Question.—Quel est le montant de la dépense du corps de police de la cité de Québec ?

Réponse.—On voit par le rapport du trésorier de la cité de Québec, pour l'année 1853, qui est la source d'information la plus authentique, que les gages du corps de police, apart la police riveraine, la garde de la prison, le grand constable du district, se montent à une somme de £3,013 12s. 6d., qui, réunie aux autres dépenses, s'élevent à celle de £3,832 16s. 0d.

Le comité de police a eu en vue de rédiger un code de réglement pour la

Digitized by Google

conduite de la police, lui indiquant ses divers devoirs ; mais il n'est pas encore terminé. Un tel code, à mon opinion, est très nécessaire.

Question.—Quel est l'état du corps de police de la cité de Québec, sous le rapport de son efficacité ; si vous dites qu'il est insuffisant, dites comment et les raisons de son inefficacité, d'après la connaissance que vous en avez ?

Réponse.—Je le considère comme un corps d'hommes aussi efficace que tout autre corps de même nombre. Je pense que l'on pourrait améliorer le mode d'exécuter le service. Premièrement, la plupart d'eux ne connaissent pas l'étendue de leur pouvoir, ce qui provient, en grande partie, du manque d'un code écrit d'instructions qu'ils devraient toujours avoir en leur possession. Je penserais que la police se promenant en corps n'est pas le meilleur mode de découvrir et prévenir les infractions aux réglements de la cité, au lieu que si les hommes de police étaient placés séparément, à différents endroits, se promenant et se rencontrant les uns les autres à divers points, le service serait mieux fait, d'autant qu'on ne peut trouver la police dans des cas imprévus sans être obligé de parcourir une grande distance.

En tous les cas les hommes de police devraient être munis de *trictracs* et avoir des stations fixes où ils feraient séparément et régulièrement la patrouille. Je pense aussi que deux ou trois fois par jour le chef de police devrait faire ses rondes afin de s'assurer par lui même qu'ils font leur devoir et sont à leur poste.

Question.—Dans votre opinion, quels moyens pourrait-on adopter afin de rendre le corps de police plus efficace ?

Réponse.—Dans mon opinion, le chef de police devrait avoir le contrôle, la responsabilité et le pouvoir sur le corps de police quand il est en service—aussi, en l'absence de toute autorité supérieure, être investi du pouvoir d'agir et être responsable envers les autorités sous lesquelles il agit ; s'il en était ainsi, il ne pourrait pas se plaindre qu'il n'a pu agir sans les ordres d'autorités supérieures dans un cas de trouble ou d'émeute. Sous le système actuel, le chef de police reçoit des instructions de l'inspecteur et surintendant de police qui, dans un cas imprévu, n'étant pas sur les lieux, ne peut pas aussi bien juger de ce qui peut être nécessaire. Je pense que dans les mois d'été le nombre d'hommes de police ne peut pas être moindre qu'à présent, parce qu'alors il y a un grand nombre d'étrangers et d'aubains qui exigent qu'on les surveille plus particulièrement pour les maintenir en paix. Je fais allusion surtout aux matelots et aux journalliers parmi lesquels se trouve le plus grand nombre de ceux qui causent les petites émeutes et le trouble.

Dans les mois d'hiver les deux tiers du nombre actuel est suffisant, à moins que ce ne soit en temps d'élections. On devrait adopter un moyen, dans des cas imprévus, de mettre sur pied un certain nombre de constables spéciaux.

La présente déposition étant lue au témoin, a déclaré contenir la vérité, et a signé,

PAUL LEPPER.

Assermentée et signée devant nous,
ce septième jour de février 1854.

CAMPBELL SWEENY,
S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON.

—

A trois heures et demie du susdit jour, la commission a ajourné ses séances à dix heures, le huit de février, mil huit cent cinquante-quatre.

CAMPBELL SWEENY,
S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON.

Digitized by Google

Et le huit de février, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se sont réunis à l'endroit fixé pour les séances de la commission.

Présents :—CAMPBELL SWEENY, écuyer, président, SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, et WALTER LOCKER FELTON, écuyer.

Robert Henry Russell, de la cité de Québec, comparut, ce jour, devant les commissaires, et continua sa déposition, comme suit :—

Sur la question qui lui fut faite, il exprima le désir d'avoir du temps afin de réfléchir à sa réponse, laquelle question est comme suit :—

Question :—Quel est l'état du corps de police sous le rapport de l'efficacité ? si vous dites que ce corps en question n'est pas aussi efficace qu'il devrait l'être, ou qu'il est inefficace, dite librement et en détail les raisons, les causes et les particularités d'une telle inefficacité ?

Réponse.—Le corps de police ne peut être efficace tel qu'il est à présent constitué. Il y a vingt-un chefs ou deux pouvoirs dirigeants : premièrement, un inspecteur et surintendant de police, en vertu de l'ordonnance de police, 2 Vic, ch. 2 ; en second lieu, le maire et les conseillers de la cité de Québec.

L'ordonnance de police donne au premier de ces deux pouvoirs, tout le contrôle sur les hommes, ainsi que le droit de les nommer ou les congédier.

La corporation paie et habille les hommes de police, se donne le droit de les engager et les employer comme elle le juge à propos, d'en réduire ou d'en augmenter le nombre, ainsi que de les congédier. Le maire, les comités de police, de santé, de chemin, de marché et autres comités ordonnent à leur volonté la manière d'employer et de placer la police ; l'inspecteur et surintendant de police commande de l'envoyer pour ceci ou pour cela, de placer un homme ou des hommes de police à tel ou tel endroit, d'en envoyer en dehors des limites de la cité, ce qui est contraire aux réglements de la corporation. S'il est possible, ils doivent tous être obéis. La police la plus efficace que nous ayons eue à Québec est celle qui était sous le contrôle d'un commissaire de police, comme la police de Londres.

L'acte nommant un commissaire de police anéantit le pouvoir judiciaire de l'inspecteur et surintendant de police. On nomma un magistrat de police n'ayant aucune connaissance des devoirs de ce corps ; c'est au bureau de police que ses devoirs se faisaient, comme ceux des magistrats de police à Londres. Ce fut, premièrement, à l'inspecteur et surintendant de police à qui l'on donna la surveillance de ce corps ; en second lieu, à un commissaire ; et ensuite à la corporation de la cité de Québec. Des personnes considérées comme formant le corps de police furent assermentées comme constables par les magistrats siégeant en session de quartier ; mais ces constables n'avaient aucun pouvoir en vertu de l'acte 2 Vic. chap. 2. Après l'expiration de l'acte établissant un commissaire, on nomma de nouveau un inspecteur et surintendant de police pour les cités de Québec et Montréal (2 Vic. chap. 2), aussi deux hommes de police ; ce mode de nomination existe encore.

C'est à la demande de M. Caron, je crois, qui était alors maire de la cité de Québec, que M. Taschereau, lorsqu'il était inspecteur et surintendant de police, assermentait lui même les personnes nommées par le comité de police, lesquelles se trouvaient par conséquent investies des pouvoirs accordés par la 2 Vic. chap. 2. Les deux inspecteurs et surintendants qui succédèrent à M. Taschereau, continuèrent ce mode d'assermenter les hommes de police.

Je suis responsable de la conduite et de l'exécution des devoirs des personnes sous mon contrôle. Je ne puis ni les choisir, non plus que les congédier,

Digitized by Google

soit pour manque à leurs devoirs, désobéissance ou mauvaise conduite. Je n'ai seulement que le pouvoir de les suspendre jusqu'à ce que l'affaire vienne devant le comité de police, qui lui, peut ordonner que la partie accusée soit congédiée ou réhabilitée. Le Comité de police m'a toujours montré beaucoup d'égard.

Question.—Quels moyens devrait-on adopter pour rendre plus efficace le corps de police en question?

Réponse.—Je crois, d'après l'expérience que j'ai acquise comme premier constable de police et comme inspecteur de police, pour l'espace de dix-sept ans, pendant cette période, le corps de police le plus efficace était celui sous le contrôle d'un commissaire de police, et d'un magistrat de police, qui ce dernier, exerçait seulement que les fonctions judiciaire, comme on le pratique à Londres, et je suis persuadé qu'un tel corps de police ainsi constitué serait ce qu'il y aurait de mieux et satisferait les citoyens.

Question.—D'après votre dernière réponse, le corps de police ainsi organisé devrait-il être sous le contrôle du gouvernement ou des autorités civiles?

Réponse.—Je suis d'opiniou, d'après mon expérience des deux systêmes, que ce corps, pour qu'il fut efficace, fut sous le contrôle de l'exécutif.

La police actuelle, comme corps, n'est pas logée à la station, mais chaque homme a sa demeure privée qu'il choisit à sa commodité. Depuis que j'ai eu, comme premier constable actuel, et autrefois comme inspecteur, le contrôle sur le corps de police de cette cité, il a demeuré à la station, et il a demeuré, comme à présent, séparément, et d'après mon expérience de la chose, je dis comme un fait, non pas comme une simple matière d'opinion, que pour donner la plus haute efficacité possible à un corps de cette nature, il faut le loger à la station.

Au nombre des résultats avantageux qui proviendraient du dernier mode, seraient les suivants: d'empêcher des hommes d'être en contact immédiat avec le peuple contre qui ils doivent agir; de les avoir nuit et jour à la disposition; d'avoir la plus grande facilité de les obliger d'exécuter leur devoir, soit dans des occasions ordinaires ou extraordinaires; de faire observer une meilleure discipline, et conséquemment d'obtenir du corps, sous ce système, le plus d'efficacité.

Question.—Est-ce que le dernier système n'aurait pas l'effet de diminuer considérablement les dépenses encourues pour le maintien de ce corps, en autant que les hommes pourraient être logés ensemble, pourvus de lumière et de conbustible, et nourris à meilleur marché que le même nombre d'hommes séparés les uns des autres?

Réponse.—Je suis d'opinion que des hommes demeurant ensemble, tel que ci-dessus mentionné, vivraient à meilleur marché que logeant séparement, et qu'en conséquence le dernier systême est moins dispendieux que le premier.

Question.—Quelle serait l'efficacité du corps de police s'il était discipliné à l'usage des armes à feu dont il ne ferait usage qu'en cas d'urgence?

Réponse.—Je pense qu'un tel moyen augmenterait l'efficacité de ce corps, et je suis de plus d'opinion que les meilleures armes seraient de courtes carabines avec bayonnette.

Une des difficultés dont ont pourrait se plaindre, sous le système actuel, est celle de ne pouvoir contraindre les hommes à ce qu'ils soient régulièrement à leur poste lorsqu'ils sont de service. Il est encore difficile de les contraindre de porter constamment l'uniforme.

Digitized by Google

POLICE RIVERAINE.

Indépendamment de la police de la cité dont je viens de parler, il y a la police riveraine qui est organisée pour les mois d'été ou le temps de la navigation. J'ai aussi le contrôle immédiat sur cette dernière. Elle était composée, l'année dernière, de vingt-huit hommes, savoir :—de quatre maîtres, vingt-quatre sous constables équipant quatre chaloupes à six rames chaque. Elle fut établie en 1838 ; elle fut alors composée d'une chaloupe montée par des constables de la cité et de telle force qui pouvait être requise dans l'occasion. En 1839, sa force fut augmentée de trois chaloupes à six rames montées d'un maître et six hommes qui n'étaient pas pris de la force de la cité, mais engagés exprès pour cette fin. Subséquemment le nombre de chaloupes et d'hommes fut augmenté de temps à autre jusqu'à 1852 ; alors elle fut composée de cinq chaloupes montées par trente-cinq hommes.

En conséquence de la nécessité d'augmenter les gages, l'année dernière, le nombre de chaloupes fut réduit à quatre, et celui des hommes à vingt-huit.

C'est moi qui engage ces hommes qui sont assermentés par l'inspecteur et surintendant de police, et les autorités municipales n'ont aucun contrôle sur eux.

Cette police est payée par une taxe de trois liars par chaque tonneau imposés et prélevés sur tous vesseaux de cent tonneaux, ou au-dessus, qui entrent dans le port venant d'aucune place au-delà des limites Est de la province, ou partant du dit port pour toute place au-delà des mêmes limites. Cette taxe est prélevée en vertu de la 14me et 15me Vic. chap. 25. Avant la passation de cet acte, ce corps était payé par contributions volontaires de la part des vaisseaux, de tant par tonneau, qui étaient déposées entre les mains du collecteur du port.

En sus du fonds prélevé en vertu de l'acte ci-dessus msntionné, les argents provenant de la vente du bois de charpente, des chaloupes et autres effets non réclamés et sauvés par la police riveraine servent à payer les dépenses de ce corps.

Pendant l'année dernière un maître fut payé le prix de sept chelins et demi par jour, les trois autres le prix de six chelins par jour, et les sous-constables cinq chelins par jour.

Le rapport que je produis à présent, intitulé "Etat des paiements et des dépenses contingentes de la police riveraine pour 1853," est l'exposé des dépenses encourues pour maintenir ce corps pendant l'année dernière.

Quant à la distribution des hommes de ce corps, je puis seulement dire que chaque chaloupe est montée par six hommes et un maître, qui sont envoyés partout où leur présence est requise,

Leurs divers devoirs sont si multipliés que je ne puis n'en mentionner que quelques uns : entre autre sont ; d'exécuter tous les ordres, non seulement pour la marine, mais encore pour la cité, ou pour toute partie de la rivière où ils peuvent aller, d'aider et d'assister la marine en tout temps et en tout occasion, nuit et jour ; lorsque les vaisseaux ont perdu leurs matelots par désertion ou autrement, de donner leur aide pour les conduire au port de Québec ; de mener à bord de leurs vaisseaux les personnes qui sont débarquées ici ; d'aider les vaisseaux à lever l'ancre lorsqu'ils vont laisser le port ; de sauver le bois de construction, les chaloupes et tout autre chose qui pourraient être à la derive ou volés, non seulement dans le port, mais encore à une distance considérable au-dessus et au-dessous du port ; de prévenir en tout temps la désertion, et pour cette fin, une, deux ou trois chaloupes, suivant l'occasion, surveillent toute la nuit ; d'aller à bord des vaisseaux quand l'équipage refuse de faire le service ou de partir pour mer, dans ces occasions on a envoyé, de temps à autre, cette

Digitized by Google

police aussi loin, que plus bas que l'Ile-Verte ; d'assister la police de la cité sur terre lorsque l'accasion le requière, etc., etc., etc.

Quant à l'efficacité de cette police je ne pense pas qu'elle soit surpassée par aucun corps d'hommes semblables sur le continent d'Amérique.

Je produis à présent, tel que requis, un état montrant le nom, le rang, l'âge des hommes de ce corps, s'ils sont mariés ou non, leur origine, leur croyance, la date de leur engagement et par qui ils ont été engagés, pendant la saison de 1853.

Les observations que j'ai faite quant aux moyens pour rendre la police de la cité plus efficace, sont généralement applicables à la police riveraine, et les mêmes avantages en découleraient en demeurant en corps, c'est-à-dire à la station, étant sous le contrôle immédiat des autorités exécutives, comme la police de la cité.

Pour rendre ce corps complètement efficace, vu la grandeur du port et du nombre de vaisseaux qui y viennent, je suis d'opinion que cette police devrait être composée de cinq maîtres, de trente sous-constables et de cinq chaloupes ; aux gages de l'année dernière la dépense ne serait guère moins que de £2,250.

—

POLICE DE LA CITÉ.

Question.—En supposant que la police serait organisée de manière à la rendre la plus efficace, serait-il nécessaire d'en augmenter le nombre, et jusqu'à quel point ?

Réponse.—Je suis d'opinion que pendant les mois d'été la police de la cité devrait consister en quatre hommes de guet ou émissaires, et cinquante hommes de police, c'est-à-dire, un constable et trois sous-constables, comme émissaires de police secrète, et six constables et quarante-quatre sous-constables ; et je suis d'avis de plus qu'on ne devrait pas en réduire le nombre pendant l'hiver, parce que le printemps lorsqu'on les engage de nouveau, on a des hommes sans expérience qu'il faut discipliner, ce qui détruit l'efficacité complète de ce corps jusqu'à ce qu'il soit discipliné.

—

STATIONS.

Sous le système actuel et par forme d'économie, la station de la rue Champlain est fermée pendant l'hiver, je suis d'opinion qu'au lieu de fermer cette station on devrait en ajouter une autre dans le faubourg St. Roch, divisant ainsi le corps de police en quatre stations :—

Une à la Haute-Ville,
Une à la Basse-Ville,
Une dans le quartier Champlain, et
Une dans le quartier St. Roch.

Question.—Il y a-t-il d'autre corps de police à part la police municipale et la police riveraine, au sujet desquelles vous avez déjà été interrogé ?

Réponse.—Il y a les suivants :—

1o. Celui de la prison sous les ordres du shérif du district.

2o. Le grand constable et ses subordonnés.

3o. Deux hommes de police, et l'inspecteur et surintendant de police nommés par le gouvernement.

Digitized by Google

Question.—Quel est le taux des gages ou paiement que ces deux hommes de police reçoivent, et qui les paie ?

Réponse.—Je crois qu'ils ont trois chelins et demi par jour, qui leur sont payés par le gouvernement, qui aussi les pourvoit d'habillements semblables à ceux des constables de la police de la cité. En outre de cette paie régulière ils sont payés pour le service des warants de cour et autres documents qui émanent des cours de magistrats et de police.

La présente déposition ayant été lue au déposant, y a persisté, déclarant qu'elle contient la vérité, et a signé.

R. H. RUSSELL.

Assermentée et signée devant nous,
ce huitième jour de février 1854.

CAMPBELL SWEENY,
S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,

—

Les séances de la commission sont alors ajournées à dix heures du matin, le neuf de février couraut, l'an mil huit cent cinquante-quatre.

CAMPBELL SWEENY,
S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON.

Le neuvième jour de février, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se sont assemblés à l'endroit fixé pour les séances de la commission.

Présent :—CAMPBELL SWEENY, écuyer, président, SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, et WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer.

William Smith Sewell, écuyer, shérif, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit :—Comme shérif du district de Québec, le gouvernement m'ordonna d'organiser un corps de police pour garder la prison. En conséquence de cet ordre, j'ai appointé six hommes et deux sergeants pour former ce corps de garde ; ils sont armés de carabine et d'épée ; ils sont aussi en uniforme simple. Les sergeants recoivent cinq chelins par jour et les autres trois chelins et demi. Tout le montant de la dépense pour l'habillement et les gages s'élève à-peu-près à neuf cents louis par année.

Il y a trois à cinq constables employés chaque session de quartier, à cinq chelins par jour ; les sessions de quartier siégent de dix à vingt jours chaque. On emploie aussi huit constables payés pendant la session de la cour du banc de la Reine qui siège en même temps, ces hommes reçoivent aussi les mêmes gages. Ces hommes ne font pas partie de la police municipale ou riveraine.

Il fut employé un plus grand nombre de constables que de coutume pendant les dernières sessions d'octobre du banc de la Reine.

Je fournirai à la commission un état du montant payé pour la garde de la prison et des constables à solde pour l'année 1853.

La présente déposition étant lue au déposant, y persiste, déclarant qu'elle contient la vérité, et a signé.

WM. S. SEWELL.

Assermentée et signée devant nous,
ce neuvième jour de février 1854.

CAMPBELL SWEENY,
S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON.

—

Digitized by Google

George Hall, écuyer, de la cité de Québec, étant duement assermenté, dépose et dit:—Je suis un des membres du comité de police du conseil de ville de Québec, et le suis depuis quatre ou cinq ans. Depuis 1850, je suis président de ce comité.

J'ai entendu lire la déposition de Robert Henry Russell, premier constable de police, prise devant cette commission, le troisième jour de février courant, et je concours entièrement dans la relation des faits qu'elle contient.

La dépense pour le maintien du corps de police de la cité de Québec se monta, pour l'année 1853, à la somme de £3,832 16s. 0d., apart la dépense de la police riveraine, la garde de la prison, et du grand constable du département.

Dans les mois d'été on augmente ordinairement le corps de police de vingt hommes de plus qu'en hiver.

Je crois que si le corps de police était bien choisi et bien organisé, il serait suffisant. Je ne vois pas la nécessité qu'il soit aussi nombreux en hiver qu'en été.

Question.—Quel est l'état du corps de police de la cité de Québec quant à son efficacité? et si vous dites qu'il est inefficace, dites sous quelles rapport et pour quelles raisons il est ainsi inefficace, d'après la connaissance que vous en avez?

Réponse.—Je ne crois pas que la police soit efficace et qu'elle puisse l'être sous le système actuel. Il y a trop de chefs; le conseil intervient dans le choix des hommes. Je crois que c'est le chef de police qui devrait entièrement choisir les hommes et en être responsable envers l'autorité supérieure. Lors de " l'émeute Gavazzi," il y eut une nouvelle cause d'inefficacité provenant des dissentions entre le surintendant de police et le premier constable. La police, telle qu'elle est à présent, manque entièrement de discipline, tellement que je ne la crois pas plus utile, dans un cas d'émeute ou de trouble, qu'un même nombre d'hommes pris indifféremment dans la foule, et munis de bâtons.

Question.—Quels seraient dans votre opinion, les moyens nécessaires à adopter pour donner plus d'efficacité au corps de police de la cité de Québec?

Réponse.—Dans mon opinion, on devrait engager le corps de police pour un certain nombre d'années; qu'il fut régulièrement discipliné et accoutumé à l'usage des armes; qu'il demeurât à la station où on devrait avoir des armes en cas de nécessité, mais qu'il ne devrait certainement pas porter dans les rues, dans les occasions ordinaires pour faire la patrouille. Je considère comme essentiel, pour l'efficacité, que la police ne fut jamais en communication directe avec les citoyens de la ville; je pense aussi qu'elle devrait être entièrement sous les ordres d'une personne, faisant disparaître les influences sous lesquelles elle se trouve à présent, de vouloir plaire à tant de personnes qu'elle considère comme ses chefs. On devrait engager tous des jeunes gens robustes. Il y a à présent dans la police plusieurs personnes qui sont parfaitement incapables parce qu'elles ne sont pas jeunes et robustes.

Je préférerais, si on pouvait les avoir, des jeunes gens mariés ayant de petites familles, à un homme sans famille.

Je suis d'opinion que tout homme de police devrait savoir lire et écrire les deux langues, mais au moins l'une d'elles. Je pense aussi qu'il devrait avoir une copie d'un code imprimé de règles et réglements pour qu'il put connaître ses devoirs, et qu'il fut obligée d'en être parfaitement au fait.

Digitized by Google

Je suis d'opinion qu'on obtiendrait plus d'efficacité si on réunissait en un seul corps, s'il était possible, la police municipale, la police riveraine, la garde de la prison et toute autre police de la ville, sous la direction d'un seul chef; mais on ne devrait pas augmenter la somme que l'on paie pour la police. Je pense que le montant que la corporation paie pour ce corps, est hors de proportion de tous ses revenus. La cité elle-même est généralement paisible; c'est acause principalement de la population étrangère que l'on établit un corps de police aussi nombreux, pour cette raison je pense que le gouvernement général devrait payer la plus grande partie des dépenses.

Je suis sous l'impression qu'il serait mieux, en sus des dépenses extra, que la police demeurât en corps, pour plusieurs raisons, à la station ou caserne d'où l'on pourrait envoyer les hommes à plusieurs endroits ou lieux de patrouille, vû que je considère comme plus avantageux le mode de diviser le corps de police et le placer à différentes stations.

Je suis aussi d'opinion qu'il devrait y avoir pour Québec, quatre ou cinq émissaires ou hommes de police secrète, et qu'ils fussent plus utiles qu'aprésent.

La présente dépssition étant lue au témoin, y persiste, déclarant qu'elle contient la vérité, et a signé.

GEORGE HALL.

Assermentée et signée devant nous,
ce neuvième jour de février, 1854.

CAMPBELL SWEENY,
S. LELIÈVRE.
W. L. FELTON.

—

William Downes, écuyer, grand constable, de la cité de Québec, étant duement assermenté, dépose et dit:—J'assigne généralement quinze à dix-huit constables spéciaux pour assister à la cour du banc de la Reine, et celle des sessions de quartier. Le gouvernement m'autorise de payer un certain nombre d'hommes pour assister aux sessions de quartier, acause de l'absence des constables; c'est le shérif qui se pourvoit d'un certain nombre de constables pour la cour du banc de la Reine. Le nombre que j'emploie pour la cour des sessions de quartier est ordinairement de quatre que je paie une piastre par jour chacun.

Question.—Pour l'année 1853, quel est le montant qui a été payé, ou qui vous est dû, ou dû à tout autre employé sous votre contrôle, pour le service de la cour et pour la signification des warants et *subpœnas*, émanés de la cour du banc de la Reine et de celle des sessions de quartier.

Réponse.—Je n'ai rien à faire avec les warants de la cour qui émanent du banc de la Reine, c'est le shérif du district qui les exécute. Je ne suis pas préparé, dans le moment, à donner le montant dû ou qui m'est dû pour ces services, mais je donnerai à la commission un état du montant dans le cours de quelques jours.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste, déclarant qu'elle contient la vérité, et a signé.

W. DOWNES, G. C.

Assermentée et signée devant nous,
ce neuvième jour de février, 1854.

CAMPBELL SWEENY.
S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON.

—

Digitized by Google

François Xavier Garneau, écuyer, greffier de la cité, de la cité de Québec, après serment duement prêté, dépose et dit :—Les dépenses pour le maintien de la police de la cité de Québec, pour l'année 1853, s'élève à la somme de £3,832 16s. 0d., sans y comprendre la police riveraine, la garde de la prison, et le département du grand constable.

Le corps de police de la cité de Québec est organisé en vertu de la 2me Vic. chap. 2, amendé par des actes subséquents, et le 28 avril 1853, la corporation passa une ordonnance dont je produis une copie imprimée, pour établir et maintenir un corps de police pour la cité de Québec. Le conseil de ville ou le comité de police n'a fait aucun code pour guider la police, à ma connaissance.

Question.—Quel est l'état du corps de police quant à son efficacité, et si vous le trouvez inefficace, dites sous quel rapport, et pour quelles raisons, d'après votre connaissance ?

Réponse.—Je pense que le corps de police est aussi efficace qu'il peut l'être dans les circonstances où il se trouve, étant sous le contrôle de deux pouvoirs ou autorités. Je pense que les hommes en général, sont les meilleurs que l'on puisse obtenir sous les circonstances actuelles, vu que les personnes bien qualifiées, et la meilleure classe de journaliers qui pourraient former le corps de police, ne veulent y entrer ; il n'y a que la classe paresseuse et la moins respectable de la société qui s'engage.

Question..—Quels seraient, dans votre opinion, les moyens que l'on pourrait adopter pour rendre le corps de police de la cité de Québec plus efficace ?

Réponse.—Je ne suis pas absolument préparé à répondre à cette question, mais je suis d'opinion dans le moment, que le meilleur mode pour donner plus d'efficacité et d'améliorer ce corps, en général, serait de le soumettre à une organisation militaire et à la discipline, comme c'est l'a coutume dans d'autres pays ; et ainsi discipliné qu'il fut réuni en un seul corps, à la police riveraine, à la garde de la prison et à tout autre police ou constables, et sous le commandement d'une seul personne, pour ne pas augmenter les dépenses de la corporation de la cité, qui, je pense, sont trop fortes dans le moment, à raison de ses revenus.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste, et a signé.

F. X. GARNEAU,

Assermentée et signée devant nous,
ce neuvième jour de février, 1854.

CAMPBELL SWEENY,
S. LELIÊVRE,
W. L. FELTON.

—

Et les séances de la commission furent ajournées à dix heures de l'avant midi, le vingt-deux février, mil huit cent cinquante-quatre, William Locker Felton, un des commissaires, étant appelé à Sherbrooke pour affaire publique.

EUG. PH. DORION, Greffier.

Et le vingt-deux février, mil huit cent cinquante-quatre, à dix heures de l'avant midi, Siméon Lelièvre et William Locker Felton, se réunirent à l'endroit ordinaire des séances, mais ne procédèrent pas acause de la mort de Campbell Sweeny, écuyer, président de la commission, qui eut lieu à Québec le dix-sept de février courant; les dits Siméon Lelièvre et William Locker Felton, ajour-

Digitized by Google

nèrent la séance au vingt-trois de février courant, à dix heures de l'avant midi, après avoir avant notifié le gouveanement qu'ils étaient prêts à procéder à l'exécution de la commission.

S. LELIÈVRE.
W. L. FELTON.

Et le dit vingt-troisième jour de février, mil huit cent cinquante-quatre, les dits Siméon Lelièvre et William Locker Felton se réunirent, et n'ayant pas reçu d'instructions du gouvernement au sujet des procédés, ajournèrent la séance jusqu'a vendredi, le vingt-quatre de février; mil huit cent cinquante-quatre.

S. LELIÈVRE.
W. L. FELTON.

Et le vingt-quatre février, mil huit cent cinquante-quatre, les dits Siméon Lelièvre et William Locker Felton, se réunirent à dix heures de l'avant midi, et l'honorable Lewis T. Drummond, procureur-général de Sa Majesté pour le Bas-Canada, les ayant avisés qu'eux deux commissaires pourraient continuer l'enquête de la commission, ils procédèrent comme suit:—

John Maguire, écuyer, inspecteur et surintendant de police, de la cité de Québec, comparaissant devant la commission, il lui fut posé certaines questions par écrit qu'il désira examiner et leur préparer des réponses; en conséquence, son examen fut remis ultérieurament pour lui en donner le temps.

La commission désirant avoir des informations détaillées sur la dépense et le maintien d'un corps de police dans le Bas-Canada, en supposant qu'il demeurerait aux stations, nourri, habillé et pourvu de tout le nécessaire, comme les troupes de Sa Majesté, émana des *subpœnas* assignant devant la commission le lieutenant celonel Grubbe et l'adjudant Firth, du 66me régiment, et aussi le lieutenant colonel Stack et l'adjudant Dalgleish, du 71me régiment.

A trois heures P. M., la commissson s'ajourna à samedi à dix heures A. M,, le vingt-cinq de février.

S. LELIÈVRE.
W. L. FELTON.

Samedi, le vingt-cinq de février, mil huit cent cinquante-quatre, les dits Siméon Leliévre et William Locker Felton, se réunirent à dix heures A. M.

Le lieutenant colonel *Grubbe* et l'adjudant *Firth*, du 66me régiment de Sa Majesté, ainsi que l'adjudant *Dalgleish*, du 71me régiment, comparurent devant les commissaires, il leur fut posé une question par écrit à laquelle ils témoignèrent le désire de répondre, si on leur donnait le temps nécessaire de faire les calculs, afin de donner une réponse satisfaisante. La commission accéda à cette demande; et à deux heures et demie la commission s'ajourna à lundi, le vingt-sept de février courant, à dix heures A. M.

S. LELIÈVRE.
W. L. FELTON.

Et lundi, le vingt-sept de février, mil huit cent cinquante-quatre, son excellence l'administrateur, par une commission sous son seing et sceau d'armes, cette date, en la cité de Québec, adjoignant Ralph Boteler Johnson, écuyer, à Siméon Lelièvre et William Locker Felton, écuyers, comme commissaire pour s'enquérir sur la conduite des autorités de police, au sujet d'une émeute qui eu lieu le six de juin dernier, en la cité de Québec, à une certaine bâtisse connue sous le nom de " l'église Chalmers (*Chalmers' Church*); aussi sur l'état du

Digitized by Google

corps de police de la dite cité, et sur les moyens à prendre à ce sujet pour rendre ce corps plus efficace, les dits Siméon Lelièvre, William Locker Felton et Ralph Boteler Johnson, se réunirent à l'endroit et au temps que la commission précédente, à sa dernière séance, s'était ajournée, et procédèrent en vertu de la dernière commission, comme suit :—

Henry William Firth, écuyer, lieutenant et adjudant du 66me régiment stationnant actuellement à Québec, étant duement assermenté, dépose et dit :— D'après le désire exprimé par les commissaires, le 25 de février courant, le lieutenant colonel Grubbe, du 66me régiment et moi même donnons une réponse détaillée à la question suivante :—

Question.—En supposant que l'on orgoniserait un corps de police, dans le Bas-Canada, qui serait logé en stations, habillé, nourri, éclairé, pourvu de combustibles et de tous ce qui est nécessaire, combien pourrait-on avoir d'hommes, y compris les officiers supérieurs pour la somme de £25,000 courant, par année ? Je produis un état fait par l'ordre du colonel Grubbe, du coût au gouvernement des dèpenses, pour une année, d'un régiment de ligne à Québec, ayant un nombre réduit d'officiers, qui s'élèvent à la somme de £16,215 18s. 3d., sterling, et aussi un état que j'ai fait, accompagné d'observations préliminaires à la question, de la somme que le pays paie, pour une année, à un sergeant d'infanterie, savoir : £47 13 5¼d., courant.

Je n'ai pas d'autres moyens de parvenir à une solution plus exacte de la question ; mais je crois que l'on peut avoir, dans le Bas-Canada, un corps de police efficace, composée de quatre cents hommes, pour la somme de £25,000 par année.

Comme je considère qu'un homme de police devrait être sur le même pied d'égalité qu'un officier non commissionné, l'on verra en référant à ces documents que j'ai basé mes calculs sur le coût d'un sergeant d'infanterie de ligne.

Ne connaissant rien pour la distribution du corps, la distance, etc., je ne puis dire, d'une manière précise, quel devrait être les officiers supérieurs nécessaires, et ignorant le montant de salaires relatifs des officiers publics de cette province, je ne puis fixer le taux des gages pour cette classe d'officiers ; mais je pense qu'on pourrait convenablement les classer comme suit, ou quelque chose de semblable.

Comme officiers.—Un premier inspecteur ou surintendant, des sous-inspecteurs ou surintendants, d'une ou plusieurs classes.

Des premiers constabes (comme les sergeants majors) ayant trente six sous de plus par jour que les constables.

Des constables (comme les sergeants) ayant un chelins de plus par jour que les sous-constables.

Sous-Constables.—La nomination de constables actifs avec une faible augmentation de paie, le tiers ou la moitié de la paie des constables, procurerait des avantages.

La présente déposition étant lue au témoin, il déclare qu'elle contient la vérité, et a signé.

HARRY Wm. FIRTH.
Lieut. et Adjt. 66me Régt.

Assermentée et signée devant nous,
ce vingt-septième jour de février, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnston.

—

Digitized by Google

Le lieutenant *Firth* ayant certifié que les états qu'il venait de produire contenait l'opinion du lieutenant colonel Grubbe, sur la question qui lui avait été soumise, demanda s'il était nécessaire que se dernier se rendit à l'assignation qui lui avait été faite, la commission en dispensa le lieutenant colonel Grubbe.

—

James Dalgleish, résident actuellement en la cité de Québec, enseigne et adjudant au 71me régiment de l'infanterie légère montagnarde de Sa Magesté, après serment duement prêté, dépose et dit :—Je suis dans l'armée depuis vingt-deux ans, et je suis adjudant du bataillon de réserve depuis au delà de deux ans

Question.—En supposant que l'on organiserait un corps de police dans le Bas-Canada qui serait logé en stations, habillé, nourri, éclairé, pourvu de combustible, et de tout ce qui est nécessaire, combien d'hommes, y compris les officiers supérieurs, pourrait-on se procurer pour la somme de £25,000 courant par année ?

Réponse.—D'après le désire de la commission j'ai fait une appréciation sur la question précédente, du nombre, du rang, de la paye, de la dépense qu'il faudrait faire pour tenir un corps de constables, dans le Bas-Canada, ainsi il me paraitrait que l'on pourrait nommer—

1 Surintendant surveillant,
2 Surintendants,
4 Inspecteurs,
20 sergeants,
2 Clercs, et
300 Constables.

Et que l'on pourrait maintenir ce corps, suivant un systême à peu près semblable à celui que je propose, pour la somme de £25,000 courant, je pense que les constables devrait être divisés en trois classes.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste, déclarant qu'elle contient la vérité, et a signé.

J. DALGLEISH,
Ens. et adj. 71me Régt.

Assermentée et signée devant nous,
ce vingt-septième jour de février, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

—

Nathaniel Massey Stack, lieutenant colonel du 71me régiment de Sa Majesté, après serment duement prêté, dépose et dit :—J'ai lu la déposition de James Dalgleish, ainsi que l'état qu'il a produit devant cette commission sur la question qui lui a été faite. Je concours dans les états, calculs et opinion qu'il a exprimés dans ces documents,

Digitized by Google

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste, et a signé.

N. M. STACK,
Lt. Col. 71me Régt.

Assermentée et signée devant nous,
ce vingt-septième jour de février, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

—

A trois heures de l'après midi du dit jour, les séances de la commission furent ajournées au vingt-huit février de la dite année, à dix heures de l'avant midi.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Les commissaires se sont réunis, le vingt-huitièmc jour de février, mil huit cent cinquante-quatre, à lendroit fixé pour les séances de la commission.

Présent :—SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer, et RALPH BOTELER JOHNSON, écuyer.

William Downes, écuyer, grand-constable, de la cité de Québec, étant duement assermenté, dépose et dit :—Je produis un état des dépenses du bureau du grand-constable du district de Québec, se montant, pour l'année 1853, à la somme de £932 17s. 5d., courant ; ce montant couvre tous les frais d'exécution des procédures criminelles de ce bureau, tels que *subpœnas* et warants de cour et autres warants publics, à part le salaire du grand-constable, ainsi que ce qui est payé aux constables qui assistent aux cours criminelles ; mais y compris une allocation de £30 par année, pour assister à icelles.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste, et a signé.

W. DOWNES, G. C.

Assermentée et signée devant nous,
ce vingt-huitième jour de février, 1854.

SIMÉON LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

—

John Maguire, écuyer, inspecteur et surintendant de police, comparait devant la commission et demande un délai ultérieur pour répondre aux questions écrites qui lui ont été soumises, ce qui lui fut accordé.

S. LELIÈVRE.
W. L. FELTON.
R. B. JOHNSON.

Et le premier de mars, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunirent à l'endroit fixé pour les séances de la commission.

Présents :—SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, WILLIAM LOCKER, FELTON, écuyer, et RALPH BOTELER JOHNSON, écuyer.

Digitized by Google

John Maguire, écuyer, inspecteur et surintendant de police, de la cité de Québec, étant duement assermenté, dépose et dit :—Je suis inspecteur et surintendant de police pour la cité de Québec.

La police de Québec est organisée en vertu de la 2me Vic. chap. 2. intitulé: " ordonnance pour établir un système de police effectif dans les villes de Qué- " bec et Montréal;" et aussi, en vertu d'un ordre que le conseil de ville passa le second jour de mai 1853; et par des réglements, depuis cette dernière date, en vertu desqnels le nombre du corps de police est augmenté ou diminué.

C'est le comité de police du conseil de ville qui choisit les hommes qui doivent composer le corps de police, c'est l'inspecteur et surintendant de police qui les assermente pour l'année; s'ils continuent le service, chaque année suivante ils sont assermentés de nouveau; ils sont engagés d'année en année.

Il n'est pas à ma connaissance que le comité de police ait fait aucun réglement pour le choix des hommes quant à leur âge, leur origine et leur croyance, et savoir s'ils sont mariés ou non. Cependant en pratique le comité semble avoir préféré de jeunes gens robustes, non mariés; la plupart des hommes de police parlent la langue anglaise. Je ne me rappelle pas d'avoir nommé aucun du corps, mais j'aurais pu l'avoir fait dans une ou deux occasions; quoique, cependant, j'en aie le droit légal en vertu de l'ordonnance que je viens de citer, je me suis abstenu de le faire pour éviter toute collision avec le conseil de ville. C'est le comité de police qui, généralement, a exercé le pouvoir de congédier les hommes soit pour mauvaise conduite ou autres causes.

Nonobstant ces pouvoirs que le comité de police exerce, je suis d'opinion qu'il serait douteux que toute police qui ne serait pas organisée envertu de la 2me Vic. chap. 2, la fut légalement, ainsi que tout réglement pour le corps de police qui ne serait pas fait par l'autorité nommé par la 4me section de la dite ordonnance fut légal; je ne ne vois pas non plus aucune autorité qui donne le pouvoir au conseil de ville ou au comité de police, de congédier aucun du corps de police. L'acte de la dernière session de la législature, 16 Vic. chap. 233, déclare que le coprs de police serait sous le contrôle exclusif du maire et des conseillers de la cité de Québec. Ce nouvel acte donne ensuite le droit d'exercer le pouvoir dont je viens de parler.

Les 10me et 11me sections des réglements du conseil de ville lui donnent le droit d'exercer ces pouvoirs, mais je ne connais aucune loi qui lui confère ce droit.

Question.—Y a-t-il un code de règles et réglements pour indiquer au corps de police de la cité de Québec ses devoirs?

Réponse.—On m'a dit que lorsque M. Coffin était commissaire de police, il fut publié des règles et réglements pour ce corps; je ne me rappelle pas d'avoir vu cette publication, et M. Russell m'a dit qu'elle était entièrement disparue, à l'exception d'une copie qu'il avait, et qu'il l'avait transmise au président du comité de police, Edouard Glackmeyer, écuyer, pour la publier de nouveau en y faisant quelque changements. Il est à ma connaissance que le conseil de ville a pris en sa considération l'objet de faire des règles et réglements ponr indiquer à la police ses devoirs, qui finallement n'ont pas été adoptés. Je n'ai aucune connaissance d'aucuns autres réglements, quant à la discipline et aux devoirs du corps de poliee, à l'exception de ceux établis par la loi, par quelque réglements du conseil de ville et par des résolutions adoptées de temps à autre.

Question.—Connaissez-vous aucun réglement qui oblige l'inpecteur et surintendant de police ou le premier constable de police d'être présent aux assem-

Digitized by Google

blées publiques, aux élections, aux incendies, aux émeutes ou aux autres troubles contre l'ordre public ?

Réponse—Je ne connais aucun réglement à ce sujet, mais, sans qu'il y ait de réglement écrits il y a certains devoirs que tout officier doit comprendre et exercer. Le but pour lequel le corps de police est organisé est pour maintenir la paix et le bon ordre et protéger la propriété. La police, je crois, assiste aux incendies et aux assemblées publiques, ainsi qu'aux élections et autres occasions, tel que mentionné dans la question, lorsque ses services sont requis, sous le commendement du premier constable Russell, et si je suis informé que l'on appréhende quelque trouble sérieux, je désire et je considère qu'il est de mon devoir d'y assister.

Question.—Combien y a-t-il de constables attachés au bureau de police, qu'elle est leurs noms et le montant de leur paie pour leur service, soit par le gouvernement ou par honoraires ?

Réponse.—Il y a sous mon contrôle deux constables attachés au bureau de police, qui sont : William Falconbridge et John McNulty ; c'est le gouvernement qui les paie ; ils ont trois chelins par jour ; à part de cela ils gagnent quelque chose pour des services qu'ils font comme huissiers, hors les heures de bureau, ou lorsque l'on n'a pas besoin d'eux. Je pense qu'il sont payés pour ces services, mais je ne puis dire combien. De temps à autre ils reçoivent aussi quelque chose pour la signification de warants et de brefs de sommation, en forme d'émoluments ; mais je ne suis pas préparé à en dire le montant.

Question.—Quel est l'état du corps de police de la Cité de Québec sous le rapport de son efficacité ? Et si vous dites qu'elle est inéfficace, dites sous quel rapport et donnez en les raisons, d'après la connaissance que vous en avez ?

Réponse.—Le corps de police se compose en été, d'environ cinquante hommes et de trente six en hiver, qui coûtent à la cité à peu près £3800 par année. Je crois que ce nombre est suffisant, et si ce corps était bien dressé et discipliné, il devrait être très-efficace.

Question.—Quels moyens pourrait-on adopter, dans votre opinion, afin de donner plus d'efficacité au corps de police de la cité de Québec ?

Réponse.—L'anéantissement des influences des autorités compétentes provenant de l'ordonnance 2 Vic., chap. 2, et comme l'exerce la corporation, serait un moyens de donner plus d'efficacité au corps de police.

La présente déposition étant lue au témoin il y persiste, et a signé.

J. MAGUIRE.

Assermentée et signée devant nous,
ce premier jour de mars 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

—

Et la commission déclara l'enquête close sur le second point à elle soumis.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

La commission continuant sa procédure, procéda à l'enquête sur le premier point à elle soumis.

Digitized by Google

William Smith Sewell, écuyer, shérif du district de Québec, étant duement assermenté, dépose et dit :—Je suis le shérif du district de Québec.

J'étais présent, le 6 de juin dernier, lorsqu'il y eut du trouble et une émeute, en la cité de Québec, à la bâtisse nommée " Eglise Chalmers" (*Chalmers' Church.*) Le père Gavazzi donnait une lecture ; l'auditoire était assez nombreux, il pouvait y avoir mille personnes. Le lecteur commença sa lecture quelques instant après neuf heures de l'après-midi, et il la continua sans interruption pendant trois-quarts d'heure, lorsque quelque personne placée du côté opposé où j'étais lui adressa quelques mots ; mais prononcés d'un ton peu élevé, je n'ai pu en saisir le sens. Ceci fut suivi par des cris de sortez-le (*turn him out,*) venant de différentes parties de l'église. Je ne puis dire à qui ces cris s'adressaient. Les personnes qui se trouvaient alors dans l'église se levèrent. Peu d'instant après, plusieurs personnes armées de bâtons se précipitèrent vers la chaire où était le lecteur. Je me rendis là moi-même. Il était évident, dès le commencement, que le but des émeutiers était de parvenir jusqu'à Gavazzi ; ils escaladèrent la chaire au moyen de pupitres de chantres, à maintes reprises, mais furent repoussés à chaque fois par Gavazzi lui-même, aidé du sergeant Lawson. Plusieurs se placèrent sur les escaliers à l'entrée afin de lui fermer le passage. J'ai vu le père Gavazzi lorsqu'il fut précipité de la chaire. On lui porta assistance pour descendre dans le soubassement de l'église. Quelques instants après on entendit crier qu'on l'assassinait en bas. Je descendis ; il faisait parfaitement noir. Je ne pu rien faire, je ne vis rien ; je remontai pour avoir de la lumière. Quelqu'un procura de la lumière ; je redescendis, je vis Gavazzi couvert de sang, et Paoli était blessé, étendu sur des coussins de banc. Je restai dans le soubassement jusqu'à ce que le maire vint prendre Gavazzi sous sa protection, et l'amener, et je me retirai moi-même. Plusieurs des fenêtres de l'église furent brisées, ainsi que deux lampes dans l'église. Il y avait aussi dans l'intérieur de l'église plusieurs marques de pierre sur le mur et sur l'ouvrage en bois. Le dommage fait à l'église était de peu de chose dans l'ensemble.

Question.—Quel espace de temps s'est-il écoulé depuis la première interruption jusqu'au moment où le trouble cessa ?

Réponse.—Depuis la première interruption jusqu'au moment où Gavazzi fut précipité de la chaire (que je considère comme la fin de l'émente), je croirais qu'il s'est écoulé une heure.

Je vis d'abord les hommes de police dans l'église immédiatement avant que Gavazzi fut précipité de la chaire, je les vis entrer en file les uns après les autres ; je n'en avais pas vu dans l'église avant ; je ne sais pas combien de temps ils avaient été en dehors de l'église, je crois qu'il y en avait environ vingt dans l'église. La police procéda vers la chaire, et le trouble cessa quelques instant après, c'est-à-dire cinq ou six minutes et peut-être moins après. Aussitôt que la police arriva dans l'église le trouble cessa. Je ne puis dire sous l'ordre de qui était la poliee. Je sais que M. Russell, le premier constable de police, était dans l'église. Je ne puis dire si c'est avant ou après que la police soit entrée dans l'église que je l'ai vu ; j'ai aussi vu dans l'église John Maguire, écuyer, inspecteur et surintendant de police ; je ne l'ai vu qu'après l'entrée de la police.

J'attribue la cessation du trouble dans l'église à la présence de la police. Il me parut que la police n'avait pas besoin d'employer sa force et sa discipline pour faire cesser le trouble, sa seule présence me semblait suffisante pour rétablir la paix.

Digitized by Google

Je ne puis dire s'il y avait longtemps que la police surveillait en dehors de la bâtisse, mais si elle était entrée dans l'église en aucun temps pendant le trouble, je pense que l'émeute aurait cessé de suite. De fait, je pense qu'une douzaine d'hommes armés de bâtons auraient été suffisants au commencement pour rétablir la paix.

Lorsque je vis l'inspecteur et surintendant de police dans l'église, le trouble était certainement cessé dans l'intérieur de l'église, quelque fut ce qui se passait dans le soubassement.

Le père Gavazzi donna une lecture, le quatre juin ; je crois que le sujet de la lecture était que " le papisme est l'aveuglement," le sujet de celle du six était " l'inquisition." Les lectures furent annoncées au moyen de placards imprimés, affichés à différents endroits de la ville, annonçant le sujet de ces lectures. Je pense que la lecture du quatre juin causa quelqu'excitation ; et ce qui m'engage à le croire, c'est que l'on refusa, pour délivrer la seconde lecture du six, l'église méthodiste où avait été donné la première. D'après ce que j'avais entendu, j'avais raison de prévoir qu'il y aurait du désordre à la lecture du six juin, mais je ne fus pas assez alarmé pour ne pas y aller et y conduire mes enfants. C'est la rumeur publique qui me fit croire qu'il y aurait du trouble ; je laissai vers quatre heures mon bureau pour me rendre à celui de la police afin de donner information de cette rumeur ; je n'y trouvai que M. Bender et M. Falconbridge. M. Bender est un commis du bureau, et M. Falconbridge en est un constable ; je leur mentionnai la rumeur qui circulait. Ensuite, je rencontrai, entre quatre et cinq heures, à la place du marché, M. Robert Symes, et lui dis la même chose.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir en cette occasion, le 6 juin dernier ?

Réponse.—Je ne puis le dire. Si elle était tellement pressée en dehors de l'église Chalmers de sorte qu'il lui fut impossible de pouvoir porter secours à ceux-que l'on battait, elle peut avoir bien agit ; mais si elle pouvait disposer de quelques hommes elle aurait dû les envoyer où se passait la scène. Comme j'étais dans l'église je ne puis dire si la police a bien ou mal agit.

Examiné par *John Maguire*, écuyer.

Question.—Vous rappelez-vous parfaitement si votre conversation que vous avez mentionnée avec M. Falconbridge, eut lieu le samedi, au sujet de la lecture qui devait être donnée dans l'église méthodiste connue sous le nom de " *Wesleyen Church*," ou lundi, le six juin, au sujet de la lecture du soir de ce jour.

Réponse.—Je crois que je puis avoir parlé au sujet de celle de samedi, quoiqu'il n'y eut point cause de craindre ; cependant j'ai tenu la garde de la prison en faction jusqu'à la fin de la lecture. Cependant, il est possible que j'aie confondu les dates. Le samedi, c'était une mésure de précaution ; le lundi, il y avait danger qu'il y eut du trouble ; mais il est possible que ce fut samedi que je fis cette communication à M. Bender et à M. Falconbridge.

Je crois qu'à chacun de ces jours l'on afficha des placards annonçant les lectures du père Gavazzi, pour samedi et lundi, je ne puis dire que j'aie vu des placards annonçant la lecture qui devait être donnée lundi, dans l'église Chalmers (*Chalmers' Church*).

Digitized by Google

La présente déposition ayant été lue au témoin, il y persiste, et a signé.

WM. S. SEWELL.

Assermentée et signée devant nous,
ce premier jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Robert Currie Geggie, de la cité de Québec, instituteur, étant duement assermenté, dépose et dit : Il est à ma connaissance que le sixième jour de juin dernier, il y eut du trouble dans l'église appelée "église Chalmers" (Chalmers' Church), en la cité de Québec. C'est un monsieur du nom de Gavazzi qui y donnait une lecture dans l'occasion en question. Je crois que le sujet de la lecture était " l'inquisition "; mais je n'en ai que peu entendu, comme je n'étais pas dans l'église lorsque le lecteur y vint, si ce n'est dix minutes environ avant que le trouble eu lieu ; ceci était le lundi, et le samedi précédent Gavazzi avait lecturé à l'église méthodiste, en cette cité. Le sujet de la première lecture fut sur la religion catholique romaine, condamnant la forme du culte, se justifiant de s'en être séparé, et de n'être attaché à aucune autre communion ou secte.

D'après ce que j'ai appris, je crois que la lecture de Gavazzi, du quatre de juin, avait créé quelqu'excitation.

Quant à la seconde lecture, j'ignorais où elle devait être donnée, si ce n'est qu'à environ six heures du six juin, et dans le même temps, je fus conseillé ainsi qu'une autre personne qui était avec moi, par un monsieur que nous rencontrâmes, de ne pas assister à la lecture ce soir-là, vu qu'il y aurait du trouble. Je ne pouvais savoir qu'il devait y avoir du trouble, vu que je demeure dans le faubourg St. Louis et que je n'étais pas venu dans l'intérieur des murs avant cette heure.

Nonobstant cette information, connaissant les paisibles dispositions bien reconnues des citoyens de Québec, et par conséquent ne croyant nullement en la possibilité de trouble, je retournai chez moi, et je revins en ville accompagné de ma fille pour nous rendre à l'église Chalmers; nous nous y rendîmes à sept heures du soir pour entendre la lecture. Lorsque j'arrivai à l'église, je vis la police, au nombre de cinquante hommes placée en deux rangs, sur le côté ouest de la rue, ayant le dos tourné à l'entrée de l'église qui fait face à l'est. Une partie de la police, habillée en uniforme, était stationnée sur le côté nord de l'église, s'étendant vesr la rue St. Louis, et un petit parti connu sous le nom de police secrète ou émissaire était stationnée en dehors de la porte des fortifications. Ces deux corps étaient placés de manière que les personnes qui voulaient entrer dans l'église, devaient nécessairement passer au milieu d'eux. La police était ainsi placée de manière à ce quelle vit nécessairement les personnes qui se dirigeaient vers l'église, des deux côtés.

Lorsque j'arrivai à l'église Chalmers il n'y avait pas eu de trouble, mais il y avait un nombre de gamins assemblés autour de l'église. Lorsque je fus rendu à l'église, j'y entrai avec ma fille ; je la laissai-là, et je me promenai devant et autour de l'église jusqu'à environ dix minutes avant neuf heures, afin d'empêcher les gamins, qui étaient autour de l'église, de faire du bruit ou de lancer des pierres. Depuis l'instant que je sorti de l'église, ce qui pourrait être vers sept heures jusqu'à dix minutes avant neuf heures il n'y avait pas eu de trouble. Je remarquai, cependant, deux ou trois individus entrant dans l'église, regardant à la porte, et ensuite rejoignant un parti stationnaire vis-à-vis la police.

Digitized by Google

Environ dix minutes avant neuf heures, je remarquai cinq ou six de ce parti se diriger vers l'église, payer leur entrée, et entrer dans l'église ; je les suivis immédiatement. Lorsque je pénétrai dans l'intérieur, Gavazzi lecturait encore. Il y avait dix à quinze minutes que j'étais dans l'église, lorsque le lecteur, ayant parlé pendant ce temps sur l'inquisition, une personne lui dit que c'était "un mensonge ;" sur quoi on entendit un cri de "sortez-le ;" je ne puis dire si cela était adressé au lecteur ou à la personne qui l'avait interrompu. J'entendis un sifflet d'en bas, et un de ceux du parti que j'avais remarqué dans l'église, et qui était monté dans les galeries, mit sa tête en dehors de la fenêtre et fit un hurlement ; aussitôt il y eut une vollée de pierres lancées dans les fenêtres, et un parti d'hommes se ruèrent dans l'église, armés de bâtons. Il semblait que leur objet était de ce rendre jusqu'au lecteur. Ils furent repoussés par quelques uns de l'auditoire jusqu'en dehors. Alors je descendis de la galerie, je traversai l'intérieur de l'église et me rendis à la galerie opposée où était ma fille. Les émeutiers alors se précipitèrent de nouveau dans l'église, et après avoir essayé plusieurs fois de déloger le lecteur de la chaire, l'un d'eux réussit à l'escalader et à en précipiter Gavazzi. Aussitôt, ou très peu de temps après que Gavazzi fut ainsi précipité, le désordre cessa dans l'église. Je laissai la bâtisse quelque instants après dix heures. L'église était un peu endommagée. Quelques unes des fenêtres dans le soubassement furent ouvertes forcément, les targettes furent brisées, et il y eut bon nombre de vitres des fenêtres de l'église de cassées. Deux lampes à gaz ainsi que quelques conduits de gaz furent endommagés.

Question.—Combien y avait-il de temps que durait le trouble lorsque la police est entrée dans l'église ?

Réponse.—Je ne le puis dire. Gavazzi était hors de la chaire lorsque je vis le premier homme de police dans l'église. Aussitôt que je vis la police, les émeutiers semblaient se disperser.

J'attribue la dispersion des émeutiers au fait qu'ils avaient atteint leur but en précipitant Gavazzi de la chaire.

J'ai vu dans l'église plusieurs hommes de police, mais je ne puis dire quel nombre. Lorsque je les ai vus, ils mettaient indistinctement en dehors de l'église, et l'auditoire et les émeutiers. Je ne puis dire sous l'ordre de qui était la police, et je n'y ai vu ni M. Maguire, inspecteur et surintendant de police, ni M. Russell, dans l'église ; j'avais vu auparavant M. Russell avec la police en dehors de l'église.

Question.—Combien a duré le trouble dans l'église ?

Réponse.—Environ trois quarts d'heure ou une heure ; le trouble était presque terminé lorsque je vis pour la première fois les hommes de police dans l'église ?

Il n'y a rien, à ma connaissance, qui put empêcher la police d'entrer dans l'église plutôt.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir dans cette occasion, le six de juin dernier ?

Réponse.—Je ne crois pas que la police ait fait son devoir en cette occasion. La police que j'ai vue à l'extérieur, lorsque je suis sorti, pouvait empêcher les émeutiers d'entrer dans la bâtisse. Jusqu'au temps où je suis entré dans l'église, quelques minutes avant neuf heures, je ne me suis aperçu d'aucun trouble. Le parti des émeutiers qui se sont rués dans l'église pouvait être au nombre de trente.

Digitized by Google

Examiné par *John Maguire*, Ecuyer.

Question.—Connaissez-vous la personne qui vous a averti de ne pas aller à la lecture du six juin dernier ?

Réponse.—Oui ; c'est une personne du nom de Maguire qui est messager à la chambre d'assemblée, ou qui l'était alors. Il me conseilla, ainsi qu'à M. Mimee, huissier-audiencier de la cour supérieure, de ne pas aller à l'église Chalmers, ce soir. Cette conversation eut lieu près des marches des bâtisses du parlement ; M. Mimee était alors présent.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste, et a signé.

ROBT. C. GEGGIE.

Assermentée et signée devant nous,
ce premier jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et à trois heures de l'après-midi, la dite commission s'ajourna jusqu'à demain, à dix heures de l'avant-midi.

S. LELIÈVRE.
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et le second jour de mars, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunirent au lieu fixé pour les séances de la dite commission.

Présents :—SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer, et RALPH BOTELER JOHNSON, écuyer.

Roger Finn, écuyer, marchand de la cité de Québec, étant duement assermenté, dépose et dit :—J'ai connaissance qu'il y eut du trouble en la cité de Québec, le six de juin dernier, à un endroit connu sous le nom de "Eglise Chalmers." C'est au sujet d'une lecture délivrée par le père Gavazzi qu'eut lieu le trouble ; il avait déjà lecturé le samedi précédent, le quatre de juin. Je fus à la lecture du six juin, et j'ignorais qu'il y aurait du trouble dans cette occasion, et je n'avais rien su à ce sujet. Je n'ai appris que le jour précédent qu'il y aurait une lecture le lendemain, à l'église Chalmers, par les papiers publics et par des placards affichés dans la cité. Je fus à l'église Chalmers vers huit heures ou huit heures et demie du soir. Tout était paisible alors ; il y avait un corps de police d'environ trente hommes placés sur le front de l'église, sur le côté est, ayant le dos tourné à l'église ; ils étaient placés sur le côté de la rue le plus près de l'église. Ils étaient de manière qu'ils pouvaient voir des deux côtés les personnes ou le parti venant à l'église. Lorsque j'arrivai à l'église j'y entrai ; il y avait beaucoup de personnes ; Gavazzi lecturait alors. Le sujet qu'il traitait était "l'inquisition" telle qu'elle a existé en Italie. Il fit aussi allusion à l'Irlande. Lorsque j'entrai dans l'église la tranquillité régnait et continua ainsi jusqu'à environ vingt minutes après. Alors Gavazzi fit allusion aux sociétés politico-religieuses (Ribbonmen) en Irlande et dit que les prêtres les supportaient ; sur cela quelque personne cria "*c'est un mensonge*," qui fut suivi de l'exclamation de "*sortez-le*," par plusieurs personnes ensemble. Je compris que l'exclamation était de "sortez la personne qui dit que *c'est un mensonge ;*" alors un nombre de personnes vinrent à la porte et se ruèrent vers la chaire où était le lecteur. Il y eut un démêlé pendant lequel Gavazzi fut précipité de la chaire. Quelques instants auparavant la police était entrée dans l'église ; elle

Digitized by Google

se plaça autour de la chaire, et dans différentes parties de l'église et éconduire les turbulants. La porte par laquelle les personnes entraient, ou la principale entrée de la bâtisse est sur le front de la bâtisse. La police, lorsque je l'ai vue en premier lieu, était stationnée à environ vingt à vingt-cinq pieds de distance de la porte d'entrée. Il y eut des applaudissement et des frappement de pieds et de bâtons en dehors, comme dans l'église, avant que les personnes se présentèrent à la porte, mais il n'y avait pas eu aucun trouble ; il ne commença seulement que lorsque le lecteur fit allusion à l'Irlande, et les personnes qui entrèrent alors, entrèrent presque toutes ensemble. Je ne puis dire de quelle classe particulière étaient ces personnes. Elles me parurent toutes sortes de personnes, et je ne puis dire de quel pays elles étaient ; il m'a semblé que c'était des ouvriers.

Question.—Quel temps s'est-il écoulé depuis le commencement du trouble jusqu'au moment où il a cessé ?

Réponse.—Depuis une demi-heure à trois quarts d'heure.

Dans l'espace de vingt minutes ou une demi-heure la police parvint à rétablir l'ordre.

Il y avait des personnes en dehors qui applaudissaient et qui faisaient du bruit ; mais comme je suis demeuré dans l'église jusqu'à ce que le désordre fut cessé, je ne sais si l'on se battait en dehors. Il y eut quelques vitres et quelques lampes de l'église de cassées.

Je n'ai pas vu du tout, là, en cette occasion M. Maguire, inspecteur et surintendant de police ; j'y ai vu M. Russell, premier constable, à la porte, lorsque j'y suis entré ; et je l'ai vu ensuite autour de la chaire avec ses hommes.

Je quittai l'église quelques instants avant neuf heures ; le trouble était fini, la police ayant éloigné le peuple de l'église et des rues adjacentes.

Je sais, que lorsque tout fut fini, survint un piquet de soldats sur les lieux, vers neuf heures.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir en cette occasion, le six juin dernier.

Réponse.—Elle l'a fait dans cette occasion comme dans les autres.

Questionné par *John Maguire*, Ecuyer.

Je sais que c'est le samedi, le quatre juin, que Gavazzi donna sa lecture, dans l'église méthodiste (Wesleyen Church), et que le jour suivant était un dimanche.

Je ne puis dire, d'une manière positive dans quel papier-nouvel, j'ai vu que la lecture devait être donnée, lundi dans l'église Chalmers ; mais je crois que c'est dans le "*Mercury*" ou le "*Chronicle ;*" j'ai vu des placards sur les murs du palais épiscopale qui annonçaient qu'une lecture devait avoir lieu, lundi, à l'église Chalmers. J'appris, lundi, que les syndics de l'église méthodiste avait refusé l'usage de leur église pour la seconde lecture, et c'est lundi que j'en ai été informé. Je ne puis dire quand l'on fit des arrangements avec l'église Chalmers pour la lecture. J'étais dans la galerie sud de l'église Chalmers, à peu près vers le centre.

Questionné par les Commissaires.

Question.—Pensez-vous que trente hommes de police stationnés tels que vous avez dit qu'ils étaient placés sous les ordres de M. Russell, pouvaient empêcher les émeutiers de se ruer dans la porte de l'église ?

Digitized by Google

Réponse.—Ils le pouvaient ; mais après qu'ils furent obligés de laisser leur poste pour entrer dans l'église afin de la vider, ils étaient sans pouvoir par le nombre de personnes qui s'y précipitèrent.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste, et a signé.

R. FINN.

Assermentée et signée devant nous,
ce second jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Ulric Joseph Tessier, écuyer, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit :—A l'époque du six juin dernier, j'étais le maire de Québec : Je sais qu'à cette époque il y eut à Québec une émeute à l'endroit appelé *Chalmers Church*, je n'étais pas présent à cette émeute ; je ne m'y suis rendu qu'à la fin et je compris qu'une lecture donnée par un nommé Gavazzi avait été l'occasion de l'émeute. Je sais que le même individu, le samedi précédent (quatre juin), avait donné une lecture dans un autre local, dans la cité, quoique je ne fusse pas présent non plus à cette lecture. Nonobstant cette première lecture et le fait de la seconde, je n'ai reçu aucune information quelconque qui put me faire croire qu'il y aurait aucune émeute, le six de juin. La seule connaissance que j'aie eu qu'il pouvait y avoir du bruit était un article publié dans le *Canadien* où il était parlé ironiquement de cette lecture, ce que j'ai pris pour un badinage. Le *Canadien* dans lequel j'ai vu l'article en question est celui du six juin dernier ; et même par cet article ou autrement je n'avais aucune raison quelconque de croire qu'il y aurait aucune émeute à l'occasion en question, et j'ignorais même le local où devait se donner cette lecture du six juin.

Entre neuf heures et demie et dix heures du soir, je fus informé qu'il y avait une émeute dans l'endroit où Gavazzi donnait sa lecture. Je me trouvais alors dans l'hôtel du parlement où j'assistais comme membre à l'une des séances de l'assemblée législative. M. Henry Stewart Scott, marchand de cette ville me fit demander à la porte de la salle des séances et me dit que l'on requérait ma présence à une émeute pour donner ordre de faire sortir les troupes. Je laissai M. Scott dans le passage et me rendis immédiatement dans le garde-robe de la chambre. Sans perdre une seule minute je sorti par la porte du garde-robe. Je trouvai un charretier dans la rue, et me fis conduire en toute hâte à l'église méthodiste, près de la prison, où je m'imaginais que cette lecture devait avoir lieu, comme j'avais entendu dire que la première lecture avait été donnée dans ce local. Informé là, par une personne dans la rue que la lecture et l'émeute avaient lieu à l'église connue sous le nom de " Chalmers' Church," je continuai par la rue Ste. Ursule, et m'y rendis immédiatement. Je trouvai une foule de gens dans la rue vis-à-vis cette église parmi lesquels se trouvait M. Headly Anderson, juge de paix, qui me dit qu'il avait fait sortir les troupes, en promettant au commandant que j'approuverais l'ordre qu'il avait donné à cet effet. Ce que je fis aussitôt en allant trouver le colonel Grubbe, qui était sur les lieux, accompagné de M. Anderson.

Il y avait alors un piquet de troupes à l'extrémité sud-est de la rue Ste. Ursule. Je rentrai aussitôt dans l'église et en y entrant, je remarquai à la porte un piquet de police. Dans l'intérieur de l'église, il y avait alors trente à quarante personnes et l'église paraissait en désordre. Je remarquai particulièrement une grande quantité de livres dans les allées. Les gens dans l'église parlaient fort

Digitized by Google

entr'eux, mais il n'y avait là aucune émeute. Je me rendis de suite dans l'étage inférieur en passant par un escalier qui se trouve près de la chaire. Je trouvai là celui que j'ai su être Gavazzi et que l'on me désigna comme portant ce nom. Il y avait aussi là un individu du nom de Paoli, étendu par terre, paraissant sans connaissance et ayant le docteur James Douglas près de lui qui pansait ses blessures et essayait de le faire revenir à lui. Il y avait alors dix à douze personnes dans cet étage inférieur. Je dis à Gavazzi et à ceux qui étaient à l'entour de lui que je le protégerais ainsi que son compagnon Paoli, et que je le conduirais moi-même sous bonne garde au lieu qu'il désirerait. Cela fut de fait entendu et compris entre lui, M. Angus McDonald, juge de paix, M. Anderson, M. Robert Symes et moi-même. Je sortis alors de l'église et ordonnai à M. Russell, premier constable de police, qui se trouvait à la porte, de disperser et chasser tous les gens qui se trouvaient encore vis-à-vis de l'église, et tout le long de la rue St. Louis, ce qu'il fit aussitôt avec l'aide des hommes de police qu'il avait sous son commandement. Après avoir vu la dispersion des gens et la rue parfaitement libre, je retournai dans cette partie de l'église où était Gavazzi. Le docteur James Douglas prit Paoli, le monta dans sa voiture, et le conduisit à l'Hôtel-Russell, rue du Palais. Je pris Gavazzi presqu'en même temps, je le fis monter dans la voiture qui m'avait amené là, et le conduisis moi-même à l'Hôtel-Russell, où je l'ai laissé dans une chambre avec Paoli et plusieurs de ses amis.

Lorsque je suis arrivé a l'église Chalmers, l'émeute était réprimée, de sorte que je ne puis parler d'après ma connaissance personnelle de la conduite de la police en cette occasion. Je puis dire néanmoins que les ordres que je demandai au chef de police, M. Russell, de faire exécuter, le furent avec efficacité.

Je n'ai pas rencontré M. Maguire, inspecteur et surintendant de police, sur les lieux; mais aussitôt après avoir reconduit Gavazzi, je me rendis chez M. Maguire, où je le trouvai souffrant d'une chute qu'il me dit alors avoir éprouvée près de " Chalmers' Church."

Question.—Lors de l'émeute du six juin dernier, la police a-t-elle fait son devoir?

Réponse.—N'ayant pas été présent pendant l'émeute, je ne puis dire, à ma connaissance personnelle, ce qu'elle a fait alors; mais le lendemain matin, je crus de mon devoir de m'enquérir comment la police s'était conduit la veille, et à cet effet je fis venir le chef de police, M. Russell, qui donna sa déposition sous serment en présence de M. Robert Symes et de M. McCallum, ou de l'un d'eux, et par cette déposition du sept juin, il me fut communiqué sur ce rapport du chef de police, que les hommes de cette force avaient fait leur devoir. En conséquence de cela, je ne crus pas devoir soumettre au conseil de cette ville aucune mesure contre le corps de police. M. Russell dit alors, à part de ce qu'il n'avait pas donné connaissance au maire, qu'il ne se souvenait pas d'en avoir parlé à M. Maguire, surintendant de police, pendant cette journée-là, et spécialement le fait que M. Robert Symes avait reçu des affidavits dans le courant de l'après-midi du six juin, qui donnaient lieu à craindre une pareille émeute. Peu de jours après l'émeute du six juin, je fuis informé que dans le courant de la journée du six juin, il avait été reçu par M. Robert Symes, un ou deux affidavits portant qu'il y avait lieu de craindre une émeute pour ce soir là et que M. Symes avait gardé ses affidavits par devers lui sans en donner connaissance ni à M. Maguire, ni à moi-même. Je reprochai cela alors à M. Symes, qui me répondit que ces affidavits avaient été pris pour faire sortir les troupes en cas de nécessité, et que tout juge de paix avait droit de faire sortir les troupes sur cela en cas de nécessité.

Digitized by Google

Dans l'occasion dont il est question, M. Robert Symes avoua avoir reçu une ou deux dépositions (et je crois qu'il fut question de M. Hale, sans en être bien positif.) M. Symes ne me communiqua pas ces affidavits.

[*Question.*—Proposée par M. Maguire, mais rejetée par les commissaires à l'unanimité.]

Pensez-vous que si l'inspecteur et surintendant de police eût été informé qu'on avait l'intention de troubler la lecture qui devait avoir lieu à l'église Chalmers, qu'il aurait pris des mesures suffisantes pour empêcher un tel désordre?

Question.—L'inspecteur et surintendant de police s'est-il plaint à vous, dans votre propre maison, immédiatement après l'émeute du six juin, qu'il n'avait pas eu d'information préalable (rejetée à l'unanimité.)

Question.—Quel est l'officier qui commande la police lorsqu'elle fait le service?

Réponse.—C'est le premier constable qui commande la police, d'après les directions qu'il reçoit de l'inspecteur et surintendant de police et le maire de la cité.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste et a signé.

U. J. TESSIER.

Signée et assermentée devant nous,
ce second jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

A trois heures de l'après-midi, la commission s'ajourna à demain, à dix heures de l'avant-midi.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Le troisième jour de mars, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires s'assemblèrent à l'endroit fixé pour les séances de la commission.

Présent:—SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer, et RALPH BOTELER JOHNSON, écuyer.

John Hetherington, junior, épicier, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit:—Je sais qu'il y eût une émeute le six juin dernier, dans l'église Chalmers, en la cité de Québec: une personne du nom de Gavazzi, donnait une lecture dont le sujet était "l'Inquisition." La même personne avait antérieurement donné une lecture, le samedi précédent, le quatre juin, dont le sujet était "Le papisme est l'aveuglement."

La première lecture fut annoncée par des placards affichés par la ville; je ne puis dire si la seconde le fut ou non. J'appris par la rumeur publique qu'il pourrait y avoir du désordre à la seconde lecture, le 6 juin; mais je ne prévoyais pas sérieusement que ça serait le cas, parce que je n'y aurais pas conduit ma femme,—ce que j'ai fait. Lorsque j'arrivai à l'église Chalmers, entre sept et huit heures, la lecture n'était pas encore commencée. L'église était presque remplie. Il y avait aussi environ vingt-cinq à trente personnes qui se tenaient dans la rue Ste. Ursule, sur le côté opposé de l'église; ces personnes me parurent de simples spectateurs qui se conduisaient paisiblement.

Au moment que nous entrâmes dans l'église, il y avait à la porte un ou deux hommes de police, mais il n'y avait point là de corps de police. Lorsque nous fûmes dans l'église, je payai deux chelins et six deniers pour l'admission de ma femme et moi.

La lecture commença, et tout fut paisible pour quelque temps, jusqu'à environ peut-être huit heures et demie ou neuf heures moins un quart. Le lecteur,

Digitized by Google

pendant ce temps, fut souvent applaudi, mais n'avais pas été interrompu, quoique j'eusse remarqué, cependant, que plusieurs dans l'intérieur de l'église communiquassent avec d'autres personnes à l'extérieur. Une personne nue en chemise, ayant une chemise bleue carreautée, entra dans l'église et se dirigea vers l'aile sud. Il se tint vers le milieu de l'aile, regardant sévèrement le lecteur. M. Hossack lui demanda de s'asseoir.

Vers l'époque que j'ai indiquée, le lecteur fit quelques allusions aux sociétés politico-religieuses (Ribbonmen) en Irlande, et je compris qu'il disait que les prêtres faisaient partie de ces sociétés. Une ou deux personnes s'écrièrent :— " C'est un mensonge," ou " vous êtes un menteur," qui fut suivi du cri, dans la galerie, de " sortez-le." L'ordre était en partie rétabli, lorsque j'entendis un sifflet dans la galerie qui fut suivi d'une vollée de pierres de l'extérieur, lancées dans les fenêtres et cassant les vitres. A la demande de ma femme, je me levai pour sortir de l'église, lorsque des personnes de l'extérieur se précipitèrent vers l'aile sud, se dirigeant vers la chaire ; lorsque nous fûmes près de la porte, nous y trouvâmes de la police, je crois qu'elle était au nombre de trois ou quatre hommes. Ils s'efforçaient, sans violence, d'empêcher le monde d'entrer.

Lorsque nous fûmes en dehors de l'église, il y avait une foule de deux cent-cinquante à trois cents personnes, dont quelques-unes essayaient d'entrer dans l'église. La foule était en désordre, criant et jetant des pierres. Comme il était neuf heures ou quelques minutes après, il commençait à faire obscur ; c'est pourquoi je ne pus reconnaître aucun de la foule. J'y vis peut-être une demi-douzaine d'hommes de police, et j'entendis la voix du premier constable Russell, criant : " Allons, mes garçons, ne vous déshonorez pas." Je supposai que ceci était adressé à un parti du Foulon qui cherchait à entrer dans l'église. Tout le corps de police pouvait être dispersé dans les environs, mais je ne pus le voir. Je fis tous mes efforts pour me hâter de conduire ma femme saine et sauve à la maison ; et lorsqu'elle y fut, je retournai à l'église, mais ne pus me rendre plus loin que l'encoignure des rues St. Louis et Ste. Ursule. Les troupes étaient sur les lieux, et la police s'efforçait de disperser la réunion ; il était alors environ dix heures. La réunion se dispersa alors graduellement.

Question.—Quel temps s'est-il écoulé depuis la première interruption jusqu'au moment que le désordre a cessé, dans l'intérieur de l'église ?

Réponse.—Je ne puis le dire, car je laissai immédiatement avec ma femme.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir en cette circonstance, le six juin dernier ?

Réponse.—Au moment que j'ai laissé l'église avec ma femme, je pense que j'aurais pu avec douze hommes repousser ceux qui cherchaient à entrer dans l'église. Je voudrais être compris, c'est au temps que le parti le plus violent eut fait son entrée. Quant à leur manière d'agir en dehors de l'église, je dis qu'il est impossible de s'en former une idée, comme les hommes étaient dispersés. Je pense qu'ils devaient être réunis dans le corridor où ils agissaient de concert ; de fait ceci aurait eu l'effet d'empêcher tout parti d'entrer dans l'église, mais ne pouvait empêcher les personnes de l'extérieur de briser les fenêtres.

Question.—Pensez-vous que le corps de police alors sur les lieux était insuffisant pour paralyser le double but des émeutiers dans l'intérieur de l'église et de ceux à l'intérieur ?

Réponse.—Je crois que le meilleur moyen d'empêcher de casser les fenêtres aurait été d'avoir un certain nombre de police autour de l'église et le reste réuni dans le corridor, afin d'empêcher la populace d'entrer dans l'église.

A la fin de la première lecture, à l'église méthodiste, je compris qu'il fut annoncé que Gavazzi donnerait une seconde lecture, à la même place, le six. On

Digitized by Google

changea ensuite le lieu où devait se donner la lecture. La raison de ce changement fut que les syndics étaient mécontents de ce qu'ils n'avaient pas été consultés sur la convenance de donner permission au lecteur de lecturer dans l'église et d'y recevoir de l'argent à la porte; le cinq, les syndics s'assemblèrent après l'office divin. Ils ne crurent pas prudent d'accorder l'usage de l'église pour la seconde lecture, et s'objectèrent à la perception de l'argent à la porte.

Au nombre des syndics de l'église méthodiste qui furent présents à l'assemblée du cinq, étaient messieurs Joseph Bowles et James Dinning.

Ce fut dans le cours de la journée du six que j'appris que l'on soupçonnait qu'il y aurait peut-être du trouble dans l'église Chalmers le même soir; néanmoins, j'y conduisis ma femme, parce que j'avais de plus appris que M. Symes et la police avaient pris les moyens nécessaires pour réprimer le désordre.

Examiné par *John Maguire*, Ecuyer.

Question.—Savez-vous dans quel temps des arrangements furent pris pour donner la seconde lecture du six juin dans l'église Chalmers.

Réponse.—J'ignore le temps précis; mais je compris que tard dimanche il n'avait pas été pris d'arrangements définitifs, et qu'il faut que de tels arrangements aient été pris dans la soirée du dimanche ou dans la matinée du lundi. J'ai entendu dire aussi que l'on avait demandé ou que l'on devait demander l'usage de l'église St. André pour donner la seconde lecture. Je suis sous l'impression que c'est dimanche soir que j'appris cette rumeur quant à l'église St. André. Il me semble que c'est lundi qu'il fut décidé que la seconde lecture aurait lieu dans l'église Chalmers.

Examiné par le Constable en chef, *Russell*.

J'étais dans le septième banc environ sur le côté nord de l'église.

A la première vollée de pierre, presque toute l'assemblée se leva.

Question.—Etiez vous avec les premiers qui se précipitèrent en dehors de l'église?

Réponse.—Non; j'attendais afin de m'assurer si je pouvais faire sortir ma femme en sûreté.

Question.—N'est-il pas possible, ou n'est-il pas vrai que quelques unes des personnes du parti qui s'est précipité dans l'église ne l'ont fait que dans le but de secourir leurs amis ou leurs parents qui pouvaient être dans l'église?

Réponse.—Je pense qu'il pouvait y en avoir; je ne puis jurer le contraire.

En sortant de l'église, je ne vis pas M. Russell, le premier constable; mais j'entendis sa voix.

Question.—Avez-vous entendu M. Russell se servir des expressions suivantes: "Vous êtes une troupe de dégradants polissons; aimeriez-vous qu'on en fit autant à votre église?"

Réponse.—Il peut l'avoir dit; mais ce que j'ai entendu est ce que j'ai déjà relaté.

La présente déposition étant lue au témoin, il déclare qu'elle contient la vérité, et a signé.

(Le témoin demande 12s. 6d.)

JOHN HETHERINGTON.

Assermentée et signée devant nous,
ce troisième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Digitized by Google

John O'Malley, commerçant, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit :—J'appris par la rumeur publique, et je crois aussi l'avoir vu dans le *Chronicle*, que Gavazzi devait donner une lecture ; je l'entendis ensuite, le six juin dernier, dans l'église Chalmers, en la cité de Québec.

Je ne prevoyais pas qu'il y aurait du trouble à cette lecture, si ce n'est que quelques minutes avant que je fus rendu à l'église Chalmers, le soir en question ; c'était vers neuf heures, il faisait alors obscur. Comme j'approchais l'église à cette heure, je remarquai une foule, composée de deux à trois cents personnes, dans la rue, se tenant sur le côté opposé de l'église ; ces personnes parlaient paisiblement et tranquillement, et je ne prévoyais aucun trouble.

Je vis là la police ; je crois que tout le corps de police y était présent, n'ayant jamais vu en aucune autre occasion précédente un tel nombre réuni. Elle se tenait en double rang à partir depuis la côte nord de l'église jusqu'à la rue St. Louis, sur le trottoir du côté de l'église, se trouvant alors entre la plus grande partie de la foule et l'église ; il n'y avait personne de la foule, à ce que j'ai pu voir, entre la police et l'église. Lorsque je me dirigeai d'abord vers l'entrée de l'église, elle était libre. Voyant que l'on payait pour y entrer, et ayant été informé que la lecture ne valait pas la peine d'être entendue, je me rendis dans la rue St. Louis, entre la police et la foule ; il n'y avait pas encore alors aucun signe de trouble. Avant que j'eusse laissé l'église, j'observai que la police questionnait quelques uns de la foule, et ceux dont les réponses ne paraissaient pas satisfaisantes étaient retenus en arrière ; M. Russell accompagnait le corps de police. Je n'ai pas vu là M. Maguire, non plus qu'aucun membre du comité de police ou autre s'efforcer de maintenir l'ordre.

J'étais descendu la rue St. Louis jusqu'aussi loin que les casernes, lorsque j'entendis de grands cris ; je rebroussai chemin pour voir d'où venaient ces cris. Lorsque je fus rendu près de l'église, je vis beaucoup de Messieurs et de Dames qui se précipitaient en dehors de l'église. La populace s'étendait le long de la rue à peu près dans la même position que je l'avais vue avant, et il y en avait quelques uns qui lançaient des pierres dans les fenêtres. La police tenait encore le même poste. Quelques uns d'eux firent un passage afin de pouvoir permettre aux personnes qui étaient dans l'église de sortir. Mais je ne vis rien faire pour repousser la populace, ou pour arrêter quelques uns d'elle. Je pouvais entendre le son des pierres lancées sur l'église, mais je n'ai pas entendu le bruit des vitres cassées. J'entrai alors dans l'église, et lorsque j'y fus la lecture était interrompue ; on se battait au centre de l'église ; le lecteur se tenait dans la chaire. Je restai dans l'église jusqu'à ce que le désordre fut terminé, c'est-à-dire l'espace d'environ dix minutes. Lorsque j'entrai dans l'église je ne vis aucun homme de police, et je n'en ai pas vu entrer. Mais peu de tems avant que de quitter, j'en vis dix-huit à vingt dans l'église. Ils mirent fin au désordre en repoussant les émeutiers à l'exterieur de l'église et en saugardant le lecteur.

Je ne crois pas que la police fut là suffisante pour empêcher la populace d'attaquer l'église, c'est-à-dire si cette populace avait fait résistance. Je ne crois pas que le corps qui aurait été appelé sur les lieux aurait pu empêcher la populace d'attaquer l'église. Il s'est écoulé environ un quart d'heure depuis mon départ de l'église et mon retour.

Examiné par *John Maguire*, Ecuyer.

Question.—Dans quelle partie de la cité demeurez-vous ?

Réponse.—Sur la côte connue sous le nom de "Mountain Hill," centre la porte Prescott et la rue Champlain.

Questionné par le Constable en chef, *Russell.*

Question.—Lorsque vous revintes à l'église, lançait-on des pierres sur l'église, et la police n'était-elle pas sur le devant de l'église, en dedans de la cloture.

Digitized by Google

Réponse.—On lançait des pierres alors ; et la seule partie du corps de police que je remarquai alors fut le constable en chef et une partie du corps de la police secrète qui était avec lui, et ils étaient en dedans de la clôture et le reste de la police était dispersé en descendant la rue St. Louis.

La présente déposition étant lue au témoin il y persiste, et a signé.

JOHN O'MALLEY.

(Le témoin demande cinq chelins).

Assermentée et signée devant nous,
ce troisième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Frédérick Mimee, de la cité de Québec, huissier audiencier de la cour du Banc de la Reine, étant dûment assermenté, dépose et dit :—

Examiné par *John Maguire*, Ecuyer.

Entre quatre et cinq heures de l'après-midi du six juin dernier, je fus conseillé par une personne, sur le devant des bâtisses du parlement, de ne pas aller à la lecture ce soir même, parce qu'on me casserait la tête. Il ajouta "je "sais tout ce que l'on trame ; je connais les parties, et comme je vous respecte, "je vous conseille de ne pas y aller." M. Geggie était alors présent et je dis à ce dernier, "entendez-vous cela," qui répondit "ce n'est seulement que pour "nous effrayer," j'irai moi. La personne qui nous informa de cela ne me dit rien de plus.

Environ cinq minutes après, je rencontrai M. Robert Symes, et m'informai de lui s'il était à sa connaissance qu'il y aurait du trouble à la lecture de Gavazzi. Il répondit : "Oh ! Je connais tout à ce sujet, et je me prépare en conséquence." J'ignorais moi-même où la lecture devait être donnée.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste, et a signé.

F. MIMEE.

Assermentée et signée devant nous,
ce troisième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et à trois heures de l'après-midi, la commission s'ajourna jusqu'à demain, à dix heures de l'avant-midi.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et le quatre de mars, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunirent au lieu fixé pour les séances de la commission.

Présents :—SIMÉON LELIÈVRE, Ecuyer, WILLIAM LOCKER, FELTON, Ecuyer, et ROLPH BOTELER JOHNSON, Ecuyer.

James Dinning, cultivateur, de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit : Je suis, et j'étais le six juin dernier, un des syndics de l'église méthodiste de la cité de Québec ; il y eut une assemblée des syndics le dimanche, cinq juin, le lendemain que Gavazzi y eut lecturé. Le sujet de l'assemblée était pour décider si l'on devait permettre l'usage de l'église pour la seconde lecture.

Digitized by Google

La majorité des syndics décida qu'il ne serait pas permis à Gavazzi d'avoir l'église pour cette lecture. La principale raison que l'on allégua à l'assemblée pour lui refuser l'usage de l'église fut la crainte qu'il pourrait y avoir du trouble.

L'assemblée des syndics à laquelle je fais allusion eut lieu le soir après le coucher du soleil, vers huit heures ; et je ne puis dire où se firent les conventions pour donner la seconde lecture à l'église Chalmers. Je n'ai pas assisté moi-même à la première lecture non plus qu'à la seconde.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste et a signé.

JAMES DINNING.

Assermentée et signée devant nous,
ce quatrième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Charles Thomas Colfer, étudiant notaire, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit :—Je me rappelle de la soirée du six juin dernier. J'étais en compagnie d'autres, nous promenant de long en large dans ces parties des rues Ste. Ursule et St. Louis qui sont dans les environs de l'église Chalmers. Je m'y rendis à peu près vers le commencement de la lecture, je crois qu'il était environ sept heures et demie. Je demeurai dans le voisinage jusqu'au temps de l'émeute. Alors je descendis la rue St. Louis et retournai sur mes pas de temps à autre. Il y avait, je pense, lorsque j'arrivai en premier lieu, vis-à-vis l'église, au-dessus d'une centaine de personnes, mais je n'y ai pas porté une attention particulière ; quelques-unes d'elles se promenaient par-ci par-là, d'autres causaient ensemble ; mais elles paraissaient toutes paisibles. Il y avait un corps de police placé en ligne sur le devant de l'église ; ce corps pouvait être composé de quarante hommes environ. Le nombre de personnes, à l'extérieur de l'église, s'accrut graduellement jusqu'au moment de l'émeute ; alors le nombre des personnes qui étaient dans la rue près de l'église était presque doublé. Jusqu'au moment de l'émeute qui commença, je crois, vers huit heures et demie, les personnes réunies en dehors de l'église paraissaient paisibles ; j'en ai vu quelques-unes qui entrèrent dans l'église, mais la plus grande partie ne paraissait être venue là que pour entendre la lecture. La police n'a pas essayé de les disperser, et n'est point intervenue en aucune manière, jusqu'au moment où l'émeute commença, non plus que jusqu'au temps où il parut nécessaire d'agir.

J'étais près du Conseil de Ville, dans la rue St. Louis, lorsque j'entendis pour la première fois un bruit ressemblant à une émeute. Alors je courus vers la foule qui était presque vis-à-vis l'église ; une grande partie d'elle franchissait la cloture devant l'église ; la police se rendit à la porte de cette cloture. La première chose que je remarquai fut, que cinq ou six enfants et environ autant d'hommes, lançaient des pierres sur l'église. Le constable en chef, Russell, s'adressa à la populace et la blâma. La police n'essaya par la force ou par arrestation d'intervenir contre ceux qui lançaient des pierres sur l'église ; elle s'était simplement retirée dans l'intérieur, dont elle s'efforçait à maintenir la porte contre les efforts des émeutiers, elle réussit pendant quelque temps, mais les émeutiers se frayèrent un passage à l'intérieur. Je descendis alors la rue St. Louis.

Je ne crois pas que le corps de police sur les lieux fut suffisant pour empêcher l'entrée de l'église, et pour repousser à l'extérieur les émeutiers qui lançaient des pierres, dont le nombre, comme je l'ai déjà dit, était très grand.

Digitized by Google

Après avoir descendu la rue St. Louis, je revins environ cinq minutes après devant l'église ; je n'y entrai pas. Une personne sortit de l'église, et dit : " Si vous n'entrez pas dans l'église pour nous aider, allez-vous en, abandonnez de lancer des pierres," ou quelques paroles semblables ; il avait un bâton à la main, et courut au milieu du peu de personnes qui restaient à l'extérieur de l'église ; il les dispersa et elles descendirent la rue St. Louis ; ce qui mit fin au jet de pierres, autant que j'ai pu voir.

D'après ce que j'ai pu voir par les portes et les fenêtres et juger par le bruit qui se faisait dans l'église, y avait alors du trouble dans l'intérieur ; toute la police était alors dans l'église.

Je retournai alors vers la rue St. Louis, et ne revins que quelque temps après que l'émeute fut finie.

Je revins de nouveau vers l'église, l'émeute était finie ; la populace était passée par la rue St. Louis. Il y avait un piquet du 66me régiment vis-à-vis l'église. Je vis M. Hedly Anderson dire à la police de clairer la rue ; il y avait encore une grande foule dans les rues Ste. Ursule et St. Louis.

Je n'ai pas vu la police essayer à en arrêter quelqu'un pendant toute la soirée ; mais, comme je ne me suis pas approché d'une manière bien près, je ne pouvais voir bien distinctement, et il y avait la cloture entre nous.

Je suis allé là par curiosité, non pour entendre la lecture ; mais j'avais entendu dire qu'il y aurait une émeute ; c'était le sujet de la conversation du jour et du jour précédent ; quelques-uns pensait qu'il y aurait une émeute, et d'autres le contraire.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir à l'occasion du six juin dernier ?

Réponse.—Autant que j'ai pu voir, elle l'a fait à la porte, mais je n'y suis demeuré que cinq ou six minutes. Je ne puis dire ce qu'elle a fait dans l'intérieur de l'église.

Le parti d'émeutiers de la foule fit son passage dans l'église en dépit de la police. Je ne l'ai pas vu sortir de l'église ; mais je l'ai vu lorsqu'il laissa le devant de l'église ; il me parut agir d'un commun accord, et non pas entraîné.

Il s'est écoulé environ vingt minutes ou une demi-heure depuis le commencement du trouble jusqu'au moment où il a gagné à la rue St. Louis. Ce qui était vers neuf heures.

Examiné par *John Maguire*, écuyer.

Il pouvait être cinq heures de l'après-midi du lundi du six juin lorsque j'appris que l'on devait donner une lecture ce soir-là dans l'église Chalmers.

J'appris lundi que l'église méthodiste avait refusé l'usage pour donner cette lecture.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste, et a signé.

CHAS. S. COLFER.

Assermentée et signée devant nous,
ce quatrième jour de mars, 1854.
S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

—

Joseph Bowles, apothicaire, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit :—Je suis un des syndics de l'église méthodiste de cette cité, et je l'étais le six de juin dernier.

Le cinq de juin dernier, il y eut une assemblée des syndics de l'église, afin de décider si l'on devait permettre à Gavazzi d'y donner sa seconde lecture. Cette assemblée fut ajournée à dix heures du jour suivant.

Digitized by Google

Cette première assemblée eut lieu à cause d'un avertissement dans le "Mercury" du samedi, annonçant que Gavazzi devait lecturer le lundi suivant dans l'église méthodiste, ce qui avait été fait sans l'autorisation des syndics.

La principale raison que l'on donnat à ces assemblées pour refuser à Gavazzi l'usage de la bâtisse pour y lecturer le lundi fut, que l'église serait attaquée par violence populaire. Il fut décidé à la seconde assemblée que si les messieurs qui demandaient à se servir de l'église pour la lecture, garantissaient qu'elle serait saine et sauve pendant trente jours depuis ce jour, qu'elle serait à leur disposition. Cette décision fut confirmée par une résolution qui fut entrée dans le livre des minutes des syndics de l'église méthodiste et transmise aux amis de Gavazzi. C'est Walter C. Henderson, secrétaire des syndics, qui est le dépositaire des minutes de l'église méthodiste.

C'est M. Jeffery Hale, je crois, qui refusa l'offre conditionnel pour l'usage de l'église, donnant pour raison qu'il n'y avait pas assez de temps pour voir les amis de Gavazzi, et acquiescer à la condition.

Examiné par *John Maguire*, écuyer.

Je reçus instruction de communiquer cette résolution aux messieurs qui avaient demandé l'usage de l'église méthodiste, en en envoyant une copie au magasin de M. Blight, qui était un de ceux qui en avait fait la demande.

Question.—Avez-vous vu, lundi, des placards affichés annonçant que la lecture aurait lieu le même jour, lundi, à l'église Chalmers?

Réponse.—Je ne me rappelle pas les avoir vus.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste, et a signé.

JOSEPH BOWLES.

Assermenté et a signé devant nous,
ce quatrième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

—

James Laughlin Corchoran, journalier, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit:—J'étais présent à la lecture qui fut donnée dans une église de la cité de Québec, le six de juin dernier, par une personne du nom de Gavazzi; je ne me rappelle pas du nom de cette église. C'est par la rumeur publique que j'appris qu'il devait y avoir une lecture. J'entendis dire par plusieurs personnes qu'elle avait été annoncée dans le "Morning Chronicle," je ne vis à ce sujet aucun placard affiché dans la ville.

Vers sept heures, je fus à cette lecture. Je demeurai à peu près cinq minutes à la porte, pendant lesquelles je vis M. Russell avec un fort corps de police. Il y en avait une partie en dedans de la clôture et le reste entre elle et la rue. Il était placé le dos tourné à l'église; et vis-à-vis, sur le côté opposé de la rue, il y avait un grand nombre de personnes, au nombre d'environ cent cinquante; elles étaient alors paisibles. J'entrai dans l'église, et après quelques minutes que j'y fus, on entendit un cri provenant de l'extérieur de l'édifice, qui fut immédiatement suivi d'un autre dans l'intérieur, de "sortez-le," qui s'adressait, je crus comprendre, à une personne, dans l'un des bancs, qui était l'offenseur. Je ne me trouvai pas à l'aise, et comme je sortais de l'édifice, il y eut une grêle de pierres lancées sur la porte. Je sortis, et je vis une foule qui cherchait à se frayer un passage pour pénétrer dans l'église, et la police la retenait en arrière autant que possible. Néanmoins, je sortis et gagnai le bas de la rue. Je me rendis chez moi, et comme je m'en allais, je rencontrai le militaire. Je n'y retournai pas.

Digitized by Google

Les hommes de police s'efforçaient, avec leurs mains et leurs bâtons, d'empêcher la foule d'entrer dans l'église ; ils paraissaient faire de leur mieux, et même souffrirent des pierres et des bâtons dont la foule fit usage.

Il y avait un énorme nombre de personnes qui attaquaient la police ; et la police me parut aussi forte que je ne l'ai jamais vue avant dans Québec ; je ne l'ai jamais vue mieux faire son devoir.

Examiné par *John Maguire*, Ecuyer.

Plusieurs personnes m'informèrent qu'il devait y avoir une lecture à l'église, le six juin. J'en fus aussi informé lorsque je me rendais à l'église dans les environs de six à sept heures du soir.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste déclarant qu'elle contient la vérité et ne sait signer.

(Le témoin a été présent deux jours devant la commission et demande 5s. par jour.)

Assermenté devant nous,
ce quatre mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et à trois heures après-midi, les commissaires s'ajournèrent au six de mars courant, à six heures du matin.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et lundi, le six de mars, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires s'assemblèrent au lieu fixé pour leurs séances.

Présents :—SIMÉON LELIÈVRE, Ecuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, Ecuyer, RALPH BOTELER JOHNSON, Ecuyer.

Edward Maguire, de la cité de Québec, un des messagers de l'assemblée législative, étant dûment assermenté, dépose et dit :—Je suis un des messagers de l'assemblée, et je l'étais durant la session du parlement.

Je connais M. Geggie, instituteur, de la cité de Québec. Le soir du six de juin, M. Geggie et M. Mimee se préparaient pour aller entendre la lecture; nous étions ensemble à l'entrée du parlement : un de nous, je ne me rappelle pas lequel, dit qu'il était probable qu'il y aurait du trouble à la lecture que devait faire Gavazzi ce soir là ; je leur conseillai de ne pas y aller de peur qu'il n'y eût du trouble. Ce soir là le nom de l'inspecteur et surintendant de police ne fut pas mentionné. Ce fut dans le cours de l'après-midi que j'entendis dire, pour la première fois, qu'il était probable qu'il y aurait du trouble.

Question.—Avez-vous jamais dit à M. Geggie que vous étiez cousin du magistrat de police, et en quelle occasion l'avez-vous dit ?

Réponse.—En réponse à une remarque faite par M. Geggie, quelques jours après l'émeute du six juin, j'ai dit que je croyais être cousin ou parent à un degré éloigné du magistrat de police.

Question.—Etes-vous de fait parent du magistrat de police ? Si vous répondez que vous l'êtes, dites de quelle manière ?

Cette question est rejetée, comme étant inutile.

Digitized by Google

La présente déposition ayant été lue au déposant, il y a persisté, et à signé.

EDWARD MAGUIRE.

(Le témoin demande 3s. 9d.)

Assermenté, et a signé devant nous,
ce six de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON.

William Headly Anderson, écuyer, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit:—Je suis magistrat et membre du comité de police du conseil de ville, et je possédais ces deux qualités en juin dernier.

Je sais qu'il y eut une émeute à l'église de Chalmers, dans la cité de Québec, le six de juin dernier. Je ne m'attendais pas, avant que l'émeute ait eu lieu, qu'il y aurait du trouble en cette occasion.

Je dînai ce soir là à la table du 66me régiment, dans la rue St. Louis. Jusqu'au moment d'aller diner, je n'avais pas de raison pour croire qu'il y aurait une émeute. Vers neuf heures, lorsque nous étions à table, nous entendîmes un grand bruit dans la rue. Je partis aussitôt, et allai en bas, et je rencontrai dans le passage M. Robert Sewell, qui dit qu'il cherchait un magistrat, qu'il avait été à ma résidence, et que là on lui avait dit où l'on me trouverait. Il dit que l'on massacrait les gens dans l'Eglise de Chalmers, et que l'on devait faire sortir les troupes. J'allai immédiatement à l'église de Chalmers, et me convainquis bientôt que mes efforts personnels serait inutiles. L'on jetait des pierres dans l'église, et des cris se faisaient entendre de l'intérieur. Ce que je vis me persuada qu'il était nécessaire que l'on fit sortir les troupes sans perdre de temps. J'allai alors à la recherche du colonel Grubbe, le commandant de la garnison. Je le trouvai dans la cour des Casernes, ci-devant le collége des Jésuites. Je l'informai de ce qui se passait à l'église de Chalmers, et je le requis de faire sortir les troupes. Il hésita d'abord, disant qu'il lui faudrait un ordre du maire. Sur la promesse que je fis d'obtenir, dans le cours de la soirée, un ordre du maire, et d'accompagner moi-même les troupes, le colonel accéda à ma demande, et je fis sortir un certain nombre d'hommes du 66me régiment, de quatre-vingts à cent hommes, je crois. Les troupes rencontrèrent les émeutiers venant de l'église de Chalmers, à l'endroit où se joignent les rues St. Louis et du Parloir. Les émeutiers firent un chemin au milieu d'eux, et laissèrent passer les troupes sans opposition. Les émeutiers ne faisaient pas le trouble alors, mais descendaient la rue en corps. En arrivant à l'église de Chalmers, les troupes se divisèrent en deux corps, un vis-à-vis de l'église, et l'autre dans la cour de Driscoll, sur la rue St. Louis.

Quand nous arrivâmes là, on ne vit pas d'émeutiers; le reste de la foule s'était dispersé. Aussitôt après être entrés dans l'église avec le colonel Grubbe, nous nous trouvâmes avec le maire de la cité, qui approuva ce qui avait été fait, et promit d'envoyer le même soir un ordre par écrit au colonel Grubbe. Il n'y avait plus de trouble dans l'église, mais nous allâmes en bas, et nous vîmes Gavazzi, et son secrétaire, qui avait été battu sévèrement.

Il s'est écoulé environ une demie heure entre le temps que j'entendis la première fois le bruit de l'émeute, lorsque j'étais à l'endroit où dînent les officiers, et le temps auquel les troupes rencontrèrent les émeutiers dans la rue St. Louis. Ce doit avoir été entre neuf heures et demie et dix heures moins vingt minutes.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir lors de l'événement du six de juin dernier?

Réponse.—Je ne puis le dire, n'étant pas présent lorsque l'émeute a eu lieu.

Digitized by Google

Examiné par *John Maguire*, Ecuyer.

Je sais qu'une lecture a été prononcée par Gavazzi, samedi, le quatre de juin, dans l'église wesléyenne.

Ce soir-là je descendis à l'église avec l'inspecteur et surintendant de police. Je trouvai là M. Russell et la police, et je me rappelle avoir, en cette occasion fait la remarque à M. Maguire que je ne croyais pas que la police fût nécessaire, et que je pensais qu'il valait mieux la renvoyer. M. Maguire répliqua, que quoique tout alors fût tranquille, il pourrait y avoir du trouble lorsque l'assemblée se séparerait.

(Examiné par les commissaires.)

Rien de ce qui s'est passé depuis cette conversation jusqu'au soir du six de juin, ne m'a donné lieu de croire ou de prévoir qu'il serait nécessaire que la police se rendit à l'église de Chalmers.

La présente déposition ayant été lue au déposant, il y a persisté, et a signé.

W. H. ANDERSON.

Assermenté et a signé devant nous,
ce six de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Walter Charles Henderson, écuyer, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit :—Je sais qu'il y eut une émeute et du trouble le six de juin dernier, à l'église de Chalmers, en la cité de Québec. Ce trouble fut causé par une lecture prononcée par Gavazzi. J'entendis la lecture en question. J'allai là quelques minutes après sept heures, et en partis à huit heures et demie.

Je suis membre de la congrégation méthodiste wesléyenne, en la cité de Québec, et secrétaire du comité des syndics de la dite église, en cette cité.

Le quatre de juin dernier, Gavazzi donna une première lecture dans l'église wesléyenne, en cette cité, et je crois qu'il était entendu qu'il en donnerait une seconde au même lieu. Il ne donna pas là, cependant, une seconde lecture, parce que les syndics lui refusèrent l'usage de l'église pour cet objet. La raison de leur refus était qu'il n'avait pas été fait de demande formelle pour avoir l'usage de l'église. C'est là la seule raison qui fut donnée. On en vint à cette décision à l'assemblée des syndics qui eut lieu un dimanche, le cinq de juin. Une seconde assemblée eut lieu à huit heures le même soir, laquelle fut ajournée au matin suivant, à dix heures.

En cette occasion, les syndics adoptèrent la résolution suivante :—

" La demande de MM. Jeffery Hale et William Blight, étant lue, il est " résolu que l'usage de l'église soit accordé pour les lectures du Père Gavazzi, ce " soir, à condition que l'entrée soit gratis, et que Jeffery Hale, Ecuyer, donne " un écrit garantissant le trésorier de tout dommage qui pourrait en résulter à " l'église, durant trente jours à compter de cette date."

La raison pour laquelle une garantie fut exigée, tel que mentionné dans la dite résolution, fut que l'on se doutait que l'église pourrait essuyer quelque dommage. Je n'ai entendu dire rien qui pût donner lieu à douter, et je crois que les soupçons provenaient entièrement de la lecture de samedi soir. Il était environ onze heures et demie avant midi, lorsque j'appris que la lecture de Gavazzi devait avoir lieu à l'église de Chalmers, ce soir là.

Je laissai l'église à huit heures et demie ; la lecture n'était pas finie, mais ce n'est nulle crainte du trouble qui m'a induit à partir. Il n'y avait pas appa-

Digitized by Google

rence de trouble alors. Quand je sortis de l'église, je vis une foule de monde dans la rue vis-à-vis ; cette foule était paisible dans ce moment. Le corps de police était présent, c'est-à-dire, quelques hommes, un nombre assez considérable, je pourrais dire quinze ou vingt. Comme il commençait à se faire nuit, il aurait pu y avoir un plus grand nombre d'hommes de police que je n'aurais pu voir.

La présente déposition ayant été lue au témoin, il y a persisté, et a signé,

WALTER C. HENDERSON.

Assermenté et a signé devant nous,
le six de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

—

William Eadon, quincailler, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit :—Il est à ma connaissance qu'il y eut du trouble à l'église de Chalmers, en la cité de Québec, le six de juin dernier. J'étais présent à la lecture, j'arrivai à l'église très peu de temps avant que la lecture ait commencée. En approchant je vis le premier constable Russell, et environ dix hommes de police se tenant près de la porte du bâtiment où est la pompe, derrière l'Hôtel-de-Ville, rue Ste. Ursule. Il y avait quelques personnes arrêtées sur la rue Ste. Ursule, devant l'église, mais il n'y avait pas foule. Cela avait lieu environ dix minutes avant que la lecture ait commencé. Les personnes dont je parle étaient paisibles, et je ne vis nulle apparence de trouble. Vers trois heures après-midi, le six, j'appris qu'il était très probable qu'il y aurait du trouble à l'église de Chalmers, lors de la lecture qui devait avoir lieu ce soir-là. Cela me fut dit ouvertement, dans mon magasin, par deux ou trois personnes. L'église était presque pleine lorsque j'y suis entré. Lorsque Gavazzi fut jeté hors de la chaire vers neuf heures dix minutes ou un quart, je crois, je laissai l'église. Il y avait alors dix minutes ou un quart d'heure que le tapage était commencé. En descendant l'aile de l'église, je rencontrai environ cinq hommes de police qui entraient. Je partis pour conduire deux dames hors de l'église. Nous n'eûmes pas de difficulté à sortir. Le premier constable, Russell, était à la porte, et il fit faire chemin pour laisser sortir les dames. En dehors de l'église, je vis un grand rassemblement de personnes qui vociféraient et jetaient des pierres. Nous eûmes beaucoup de difficultés à passer à travers la foule, mais l'on ne nous attaqua pas. Il y avait de quatre à cinq cents personnes en face de l'église, et dans cette partie de la rue Ste. Ursule qui se trouve au côté sud de la rue St. Louis. Plusieurs des pierres lancées par les personnes qui composaient l'attroupement donnèrent contre l'église. Je vis quelques hommes de police à l'église ; mais je ne vis pas la police essayer aucunement de disperser la populace, ou d'arrêter aucun de ceux qui la composaient. A moins que d'être bien organisé, il aurait fallu cent cinquante hommes de police pour maintenir l'ordre en cette occasion.

Je restai au coin de la rue St. Louis, près de l'Hôtel-de-Ville, jusqu'à ce que les émeutiers partissent. J'essayai de retourner à l'église avant qu'ils partissent, mais il y avait une si grande foule que je ne pus le faire. Il s'écoula un quart d'heure ou vingt minutes entre le moment où je laissai l'église et celui où les émeutiers s'en allèrent. Après que les émeutiers furent partis, un détachement de soldats monta à l'église.

Le rassemblement ne fut pas dispersé par la police ou les soldats, mais il se retira de son bon gré. Les gens chantaient et paraissaient agir de concert, et

Digitized by Google

leur air indiquait qu'ils s'étaient retirés volontairement après avoir atteint le but qu'ils s'étaient proposé. Ce rassemblement tumultueux, qui semblait agir de concert, pouvait se composer d'environ quatre cents personnes. Après qu'elles furent parties, il resta peu de monde.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir en cette occasion, le six de juin dernier ?

Réponse.—Je dois dire que non. Elle aurait pu faire plus, mais elle n'aurait pas été capable d'apaiser le trouble.

La déposition ci-dessus ayant été lue au témoin, il y persiste, et a signé,

WM. EADON.

Assermenté et a signé devant nous,
ce six de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

—

Jeffery Hale, Ecuyer, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit :—Il est à ma connaissance que le six de juin dernier, il y eut une émeute ou du trouble à l'occasion d'une lecture qui fut donnée par Gavazzi. J'étais présent à la lecture en question, j'arrivai à l'église vers sept heures le soir. Rien de particulier n'attira mon attention lorsque je me rendis à l'église. La lecture commença quelques minutes après sept heures. Il pouvait y avoir à peu près sept ou huit cents personnes dans l'église dans le temps.

La lecture continua sans désordre jusqu'à ce que le canon fut tiré à neuf heures. La première chose qui attira mon attention fut quelque chose qui frappa contre une des fenêtres. Une ou deux minutes après, j'entendis une clameur venant de quelqu'un derrière moi. Je ne pus comprendre les paroles dont il fut fait usage. Je n'entendis pas de réplique, excepté M. Cole qui s'écria, " Arrêtez cet homme-là ; je le connais." Presqu'au même moment que se fit cette clameur, des personnes de l'intérieur et de l'extérieur de l'église se précipitèrent vers la chaire, où était le lectureur. Une grande frayeur s'empara des personnes qui étaient dans l'église et plusieurs sortirent. Le parti qui se précipita dans la chaire tâcha alors de se saisir de Gavazzi, et de le frapper avec des bâtons dont ce parti était armé. Une lutte s'engagea près de la chaire ; et vers ce temps, trouvant l'aile de l'église libre, je sortis avec cinq dames qui m'accompagnaient. Lorsque je quittai l'église, Gavazzi était encore dans la chaire.

Il peut s'être écoulé de cinq à dix minutes depuis le temps qu'eut lieu la première clameur jusqu'à celui où je quittai l'église.

Durant le temps que je fus dans l'église, après que le trouble fut commencé, je ne vis pas d'hommes de police, excepté deux que je rencontrai au bout de l'aile, lorsque je sortis. Ces deux hommes de police étaient arrêtés regardant vers la chaire, et n'agissaient pas ; c'est-à-dire, n'étaient pas occupés en action. Je les vis dans cette position lorsque je passai près d'eux. Je sortis de l'église alors, et trouvai un certain nombre d'hommes de police arrêtés à la porte de l'église, en rang ; il y avait aussi une grande foule près de la porte. Je supposai dans le temps que cette foule se composait de personnes qui étaient restées dehors, et d'une partie de la congrégation, qui était sortie.

Il me parut que la police, qui se tenait en rang, comme je l'ai dit plus haut, tâchait de tenir un passage libre pour ceux qui sortaient de l'église.

En sortant de l'église, et arrivant à la rue, je tournai à droite et je réussis, après quelque difficulté, mais sans qu'il ne fut fait aucune violence ou insulte à moi-même ou aux dames qui étaient avec moi, à parvenir à la rue Ste. Geneviève.

Digitized by Google

Je n'ai pas pris garde si cette partie de la rue conduisant à la rue St. Louis, en descendant, était remplie de monde ; mais passant dans cette rue, en direction contraire, c'est-à-dire en montant, je crois qu'il m'a fallu passer à travers une foule de plus de cent personnes qui, à ce que je supposai, ne faisaient point partie de la congrégation.

Entre la façade de l'église et la clôture qui sépare le terrein de l'église de la rue, il y avait environ une centaine de personnes de plus, parmi lesquelles il se trouvait quelques membres de la congrégation.

Dans ce moment-là, je n'ai vu nul autre homme de police que ceux dont j'ai parlé. Je n'ai vu là ni M. Maguire, ni M. Russell.

Après être arrivé à la rue Ste. Geneviève, je conduisis chez moi les dames qui étaient avec moi, et je retournai ensuite à l'église Chalmers, après une absence d'environ vingt minutes.

Me rendant à l'église, je vis quelques soldats en rang à l'extrémité ouest de la rue Ste. Geneviève. La foule s'était retirée de l'église, et le trouble avait cessé.

Question.—Quand avez-vous appris qu'il pourrait y avoir du trouble à l'église Chalmers, lorsqu'aurait lieu la lecture du six ?

Réponse.—Dimanche soir, vers huit heures et demie, me rendant chez moi, je rencontrai par hasard, dans la côte de la prison, quelques-uns des syndics de l'église wesléyenne méthodiste, avec d'autres membres de la congrégation. J'appris alors que cette église ne pourrait pas être prêtée pour la lecture de Gavazzi, le six ; en premier lieu, parce qu'il n'avait pas été fait de demande formelle, et ensuite parce que l'on craignait qu'il n'y eût une émeute ou du trouble en cette occasion-là.

Le matin suivant, les syndics s'assemblèrent de nouveau et passèrent une résolution pour permettre l'usage de l'église pour la lecture en question, pourvu que je garantisse les syndics de tout dommage qui aurait pu être fait à l'église, le six, ou durant trente jours après. Je fus informé de cela vers onze heures du matin, le lundi.

Entre trois et quatre heures après midi, le même jour, j'entendis d'autres rumeurs relativement au trouble que l'on prévoyait qu'il y aurait à l'église de Chalmers. Ces rumeurs me parvinrent par trois ou quatre personnes peut-être.

En conséquence de ce que j'avais ainsi entendu dire, et d'autres informations, j'allai trouver M. Russell, le premier constable ; je l'informai de ce que j'avais entendu dire, et lui demandai si des mesures avaient été prises pour maintenir l'ordre, à quoi il répondit, que tous les hommes de la police avaient été avertis d'être en devoir. Ceci peut s'être passé d'abord vers quatre heures et demie après-midi.

M. Russell me dit ensuite qu'il avait été incapable de rien apprendre, quoiqu'il crut qu'il se passait quelque chose. Je ne me rappelle pas si le nom de M. Maguire fut mentionné en cette occasion. Je ne me rendis pas auprès de lui.

Dans le moment que se fit l'exclamation dont j'ai parlé plus haut, le lecteur qui donnait sa lecture sur le sujet de l'Inquisition, venait de faire allusion à l'Irlande comme ayant été en rapport avec l'Inquisition.

Quand l'on me proposa de garantir l'église wesléyenne de tout dommage qui pourrait lui être fait par rapport à la lecture, je refusai de le faire ; et la principale raison de mon refus était que l'on exigeait que la garantie s'étendit à tout dommage qui pourrait être fait à l'église durant trente jours après. Lorsque je refusai de donner la garantie en question, je n'avais pas entendu parler du trouble auquel on s'attendait, si ce n'est par les syndics de l'église wesléyenne, et par quelques membres de cette congrégation que je rencontrai le soir précédent, tel que dit ci-dessus.

Digitized by Google

Avant qu'eut lieu l'assemblée dont il est fait mention plus haut, je n'ai jamais pensé qu'il pût y avoir du trouble ou une émeute lors de la lecture du six.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir en cette occasion, le six juin dernier?

Réponse.—Je ne le crois pas; parce que les deux hommes de police que je vis dans l'église ne remuaient pas, et regardaient ce qui se passait en spectateurs indifférents. Je ne puis dire ce que la police a fait en dehors de l'église; et mon opinion est que quarante hommes de police auraient pu prévenir l'émeute, quoique je ne pense pas qu'ils eussent été capables de la réprimer, une fois commencée.

Examiné par *John Maguire*, Ecuyer.

Je ne communiquai pas avec le maire de la cité touchant cette affaire; mais je fis savoir à M. Symes que deux personnes devaient venir devant lui pour donner leur affidavit relativement au trouble auquel on s'attendait, comme devant avoir lieu à l'église Chalmers. Je dis à M. Dinning qui, à ce que je compris, connaissait les parties, qu'elles feraient bien d'aller trouver M. Symes, afin de donner leur affidavit. Il pouvait être cinq heures moins un quart, ou cinq heures quand cela se passa.

Je me rappelle que lorsque je parlai à M. Russell au sujet de l'émeute à laquelle on s'attendait, il me dit qu'ordinairement les hommes de police parlaient entre eux sans réserve, mais qu'en cette occasion il paraissait y avoir quelque réserve; et il donna cela pour raison de ce qu'il n'avait pu rien apprendre de positif.

La présente déposition ayant été lue au déposant, il y a persisté, et a signé.

JEFFERY HALE.

Assermenté et a signé devant nous,
ce six mars 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

—

Et à trois heures après-midi, les commissaires s'ajournèrent au lendemain, à dix heures du matin.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et le septième jour de mars mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires s'assemblèrent au lieu fixé pour leurs séances:—

Présents:—Siméon Lelièvre, écuyer, William Locker Felton, écuyer, Ralph Boteler Johnson, écuyer.

Peter Clary, journalier, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit:—Je sais qu'il y eut une émeute le six de juin dernier, à un édifice dans la cité de Québec, connu sous le nom d'église de Chalmers. Je ne sais cela que pour l'avoir entendu dire, ayant débarqué le même jour, vers quatre heures après-midi, du vaisseau sur lequel je suis venu d'Europe. Je ne suis pas entré dans l'église, je ne suis pas même allé parmi la foule.

Je ne suis pas capable de former d'opinion touchant la force de la police de la cité de Québec.

Digitized by Google

La présente déposition ayant été lue au déposant, il y a persisté, déclarant qu'elle contenait la vérité, et a signé.

(Le témoin a demandé 3s. 6d. par jour. Il a été présent deux jours.)

PETER CLARY.

Assermenté et a signé devant nous,
ce sept mars 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

—

William Falconbridge, constable de police, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit:—Je sais qu'une émeute a eu lieu le six de juin dernier, à un édifice connu sous le nom d'église de Chalmers. Je ne suis pas allé entendre la lecture donnée par Gavazzi, je ne suis pas non plus entré dans l'église avant que l'émeute eut cessé; mais je suis allé dans le voisinage de l'église quelque minutes avant neuf heures. Je vis là M. Russell, le constable principal, il était de service. Il me dit qu'il remarquait que des groupes se formaient, et je me mêlai à la foule dans l'unique but de découvrir, s'il était possible, les dispositions et les intentions des gens. Tout ce que je pus comprendre, c'est qu'ils étaient déterminés à ne laisser faire aucun prisonnier. Je n'ai pas fait connaître à M. Russell ce que j'avais entendu dire.

Je ne savais pas, et je n'avais aucune raison de supposer qu'il y aurait une émeute le soir du 6. Gavazzi avait fait une lecture, dans l'église wesléyenne, le samedi, quatre de juin, lequel jour, vers deux heures après-midi, W. S. Sewell, écuyer, shérif du district de Québec, vint au bureau de police, et me dit à moi, me priant de le faire savoir à M. Maguire, le surintendant de police, que lui (le shérif,) avait entendu dire qu'il était probable qu'il y aurait du trouble à la lecture.

Lundi, le six, M. le shérif Sewell vint de nouveau au bureau de police, et me demanda si j'étais d'opinion qu'il fût probable qu'il y aurait une émeute à la lecture qui devait être faite ce soir là à l'église de Chalmers, vu que lui (M. Sewell,) désirait y conduire les personnes du sexe formant partie de sa famille. M. Bender, commis dans le bureau, était présent en ce moment. Comme je ne prévoyais aucune émeute, je répondis à M. Sewell dans ce sens; sur cela il se retira.

Je fis connaître immédiatement au surintendant de police la conversation tenue avec M. le shérif Sewell, samedi, le quatre juin.

La conversation du lundi, le six, ne me parut pas devoir être ainsi communiquée, et je crois que je ne le fis pas.

J'ai dit que j'avais été dans le voisinage de l'église un peu avant neuf heures. Après ce que j'entendis dire parmi la foule, j'entrai en conversation avec M. L. A. Cannon, avocat, et le colonel McDonell, et cette conversation dura jusqu'à ce que nous vîmes les gens sortir avec précipitation de l'église dans la rue. Je vis une personne jeter des pierres. Elle était à quelques pas de moi, et il y avait une clôture ou palissade entre nous ou près de nous. Je n'essayai pas de l'arrêter. Après que l'émeute eut cessé tout à fait, j'entrai dans l'église. Quelques unes des lampes étaient cassées, quelques-uns des chassis aussi.

Je vis un grand nombre de livres près de la chaire, que je crus avoir été jetés sur le lectureur. Je descendis à l'étage inférieur, où je vis Gavazzi, qui avait un peu de sang sur lui, je vis aussi Paoli, qui paraissait souffrir beaucoup.

Dans la conversation que j'eus avec M. Russell, je remarquai la police en rang. Il pouvait y avoir trente ou quarante hommes. Ils avaient le dos tourné

Digitized by Google

à la porte de l'église, près du parapet. Je crois que la foule en ce moment se composait de deux cents personnes, environ. J'étais allé derrière l'église avec les messieurs que j'ai nommés ci-haut, et lorsque je revins en face de l'église, les émeutiers se rassemblaient en corps solide près de la rue St. Louis, et après s'être ainsi réunis, ils se retirèrent en chantant. Les troupes n'étaient pas arrivées en ce moment.

Je ne vis pas la police essayer d'arrêter personne, mais je la vis disperser la foule qui resta après que la masse de personnes dont je viens de parler fut partie.

Je suis un constable juré, et suis payé à la journée, tout le cours de l'année, par le gouvernement.

Question.—Ne considérez-vous pas qu'il est de votre devoir, comme constable juré, payé par le gouvernement, d'intervenir d'une manière active lorsque la paix est troublée en votre présence ?

Réponse.—Oui, lorsque je peux le faire sans danger ; mais ce soir-là, j'étais seul dans le moment, et je ne me considérai pas de service. Je n'avais pas de bâton, et ne portais pas l'uniforme.

Question.—Pourquoi ne vous êtes-vous pas mis dans les rangs de la police lors de l'événement du six de juin, et pourquoi n'avez-vous pas aidé à prévenir l'outrage qui a eu lieu alors ?

Réponse.—Parce que la personne qui commandait alors la police n'avait pas d'autorité sur moi, et dans ce temps je cherchais M. Maguire, l'inspecteur et surintendant de la police, pour recevoir ses ordres.

Je suis payé trois chelins par jour par le gouvernement, comme constable de police. Je suis payé pour tous les jours, les dimanches compris, et il y a un autre constable payé de la même manière que je le suis. Son nom est John McNulty.

Question.—Connaissez-vous les moyens par lesquels on pourrait donner plus d'efficacité à la police de Québec ?

Réponse.—Oui ; je pense qu'un corps nommé par le gouvernement, et sous le contrôle d'une seule personne nommée par le gouvernement, serait plus efficace ; et que l'on séparat les devoirs de magistrats des pouvoirs judiciaires de l'inspecteur et surintendant de police.

Examiné par *John Maguire*, écuyer.

Question.—Que fit l'inspecteur et surintendant de police, lorsque vous lui dites ce que vous aviez communiqué au shérif Sewell ?

Réponse.—Il m'envoya immédiatement chez M. Russell, avec instruction de sa part qu'il fut sur les lieux avec le corps de police, à la lecture qui devait avoir lieu ce soir-là à l'église méthodiste, afin de maintenir la paix. Je n'ai pas assisté à la lecture du samedi qui eut lieu à l'église méthodiste.

Question.—Où êtes vous allé lundi soir, pour trouver l'inspecteur et surintendant de police ?

Réponse.—Ce fut autour de la porte de l'Eglise Chalmers, où commença l'émeute ; et ceux à qui je m'adressais me dirent qu'ils ne l'avaient pas vu ; je ne fus pas chez lui, non plus qu'à aucune autre place pour le trouver.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste, et a signé.

W. FALCONBRIDGE.

Assermenté et a signé devant nous,
ce septième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Digitized by Google

Le révérend *John Cook*, docteur en théologie, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit :—Je sais qu'il y eut, le six juin dernier, une émeute à l'église Chalmers, en la cité de Québec. J'y étais ce soir-là et j'arrivai à l'église quelques minutes avant le commencement de la lecture. Je n'avais rien à faire avec cette lecture et refusai toute responsabilité des conséquences qui pourraient en résulter. Jusqu'au moment où je me rendis à la lecture, je ne me rappelle pas d'avoir entendu quelque chose qui pouvait faire présager qu'il y aurait du trouble, mais au moment d'entrer dans l'église, on m'informa qu'il y avait probabilité qu'il y en aurait ; n'ayant aucune appréhension, j'y conduisis madame Cook.

Lorsque nous arrivâmes devant l'église, il n'y avait point de foule plus que de coutume, et je n'y vis rien qui indiquât qu'il y autrait du trouble. Je ne me rappelle pas si j'y ai vu là la police ou non.

J'entrai dans l'église, et la lecture ne m'interessant pas particulièrement, je fus porté, d'après l'avertissement que l'on m'avait donné à la porte de l'église, à être sur le qui-vive. Je remarquai, dans la galerie, un individu nu en chemise qui me parut en différents temps entrer et sortir de l'église. Cette circonstance me parut alors suspecte, mais je n'avais aucune appréhension d'un résultat tel que celui qui est effectivement arrivé. Je ne crus pas nécessaire de m'assurer s'il y avait de la police sur les lieux, non plus que de prendre aucune mesure préservative. Je me plaçai dans le troisième banc de la chaire, et j'entendis dans le banc voisin de la chaire, devant moi, l'expression suivante, prononcée distinctement "c'est un mensonge." Ceci créa quelque sensation, et presque dans le même temps, des pierres furent lancées dans l'église, et la foule, armée de gourdins et de bâtons ferrés se précipita dans la porte. Ceci fut fait si simultanément que je fus porté à croire qu'ils agissaient de concert. Je compris alors que la sortie répétée de l'homme nu en chemise se rattachait au trouble. Il s'ensuivit autour de la chaire un conflit entre des personnes qui me sont inconnues qui essayaient d'insulter le lecteur, et d'autres que je connais qui le défendaient. Dans l'espace d'une minute ou deux, je quittai l'église, pensant que Gavazzi était dans un danger imminent. Je vis là la police à la porte de l'église, au nombre d'environ douze hommes, je crois. Il me parurent parfaitement indifférents ; ils me parurent ne rien faire et ne pas chercher à faire quelque chose. Je n'ai pas vu le premier constable Russell, non plus que le surintendant Maguire. Je leur ai dit : "Pourquoi vous tenez-vous ici lorsqu'il y a un homme qui est assassiné dans l'église ; ils y entrèrent alors. Je fus à la recherche d'un magistrat afin de faire sortir les troupes. Dans ce moment-là, je n'ai vu aucun des magistrats, des membres du conseil de ville ou de ceux du comité de police que je connaisse, sur les lieux du trouble. Je revins à l'église, ayant rencontré le colonel Grubbe, du 16me, et ayant appris qu'on avait pris les démarches nécessaires pour faire sortir les troupes. Lorsque je laissai l'église il y avait à la porte une foule de plusieurs cents, composée en partie de l'auditoire qui était sorti, en partie des émeutiers. Lorsque je retournai à l'église les émeutiers étaient partis, je crois ; mais il y avait encore beaucoup de personne autour de l'église.

Mon impression est, d'après ce que j'ai vu dans l'occasion, que ce n'était pas l'intention de la populace d'assaillir l'assemblée, mais seulement Gavazzi ; et qu'elle ne fut dispersée, ni repoussée, ni par la police, ni par le militaire, mais qu'elle partit d'elle-même, probablement par l'appréhension que le militaire approchait.

Le corps de police n'aurait pu la forcer à s'en aller sans qu'elle le voulut ; je crois que vingt hommes de police auraient pu garder l'entrée de la porte de l'église contre les émeutiers.

Digitized by Google

Je suis d'opinion que quarante personnes bien disciplinées agissant de concert, et commandées convenablement, auraient pu empêcher complétement l'émeute ; mais non pas quarante personnes n'ayant pas plus pouvoir d'agir de concert que le même nombre de personnes de l'auditoire.

Question.—Qu'est-ce que vous pensez qui a été la cause de l'exclamation: " C'est un mensonge" ?

Réponse.—Les remarques du lecteur Gavazzi sur l'Irlande.

Lorsque je revins à l'église, je fus dans le soubassement où je trouvai Gavazzi, le maire, plusieurs messieurs protestants et Paoli qui était sévèrement blessé. On discuta alors sur la question comment on conduirait Gavazzi à son hôtel. Le maire proposa, je crois, que la police l'escorterait ; ce qui fut universellement repoussé sur la raison que l'on donna qu'on ne pouvait se fier sur la police. La raison pour ne pas se fier à la police était qu'elle n'avait fait aucune arrestation dans cette circonstance.

Gavazzi n'avait pas été terrassé lorsque je laissai l'église ; et toute l'affaire ne dura que très peu de temps.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir dans l'affaire du six juin dernier?

Réponse.—C'est mon impression qu'elle ne l'a pas fait.

Question.—Auriez-vous quelques moyens à suggérer par lesquels on pourrait donner plus d'efficacité à la police de la cité de Québec ?

Réponse.—Je crois qu'il serait très à propos d'augmenter le corps de police, si l'on prend en considération le déréglement d'une partie de notre population, et le grand nombre d'étrangers qui visitent cette ville, en été,—matelots et autres. Je crois qu'il serait désirable que la police fut mieux disciplinée afin d'agir de concert. Je suis d'opinion que la police devrait être autrement composée et devrait être des personnes prises dans différentes parties du pays ; je suggérerais que les pensionnaires fussent employés comme force constabulaire, semblable à celle d'Irlande. Je pense que le surintendant de police, quoiqu'il devrait être magistrat, ne devrait pas être ordinairement le magistrat de police ; que ce dernier devrait être nommé par le gouvernement, et que lui et tout le corps de police devraient être sous le contrôle du gouvernement ; enfin, et ce qui est le plus important de tout, je crois, je pense que le surintendant ne devrait pas être une personne qui se mêle ou qui s'est mêlé des affaires politiques de la cité ou de la province.

En donnant cette opinion, je ne fais pas allusion à la personne qui occupe actuellement la charge, mais simplement parce que je crois, que de cette manière, le public aurait plus de confiance en elle.

Examiné par le premier constable, *Russell.*

Question.—N'est-il pas possible que les personnes qui se sont précipitées vers la chaire, tel que vous l'avez mentionné, dans le but d'assaillir le lecteur, pouvaient s'être introduites dans l'église avant qu'il y eu aucun trouble, et qu'elles pussent être dans le vestibule ou dans les escaliers, sans que vous en eussiez connaissance ?

Réponse.—Je suis sous l'impression qu'il n'y en avait pas beaucoup qui appartenait à l'auditoire, dans l'église, et qu'il pouvait y avoir beaucoup de personnes dans le vestibule ou dans les escaliers, hors ma connaissance.

Je crois que toute personne avait admission à la lecture en payant trente sous pour son entrée dans la bâtisse, j'entends pour aller entendre la lecture ; mais un parti qui était une fois entré dans l'église, pouvait se placer, je crois, où bon lui semblait, c'est-à-dire qu'il n'y avait rien pour l'en empêcher.

Je ne pense pas que l'exclamation : " C'est un mensonge," quoique faite d'une voix distincte, fut suffisamment forte pour être entendue à l'extérieur de l'édifice.

Digitized by Google

Lorsque je quittai l'église, je descendis par l'aile nord, je franchis la porte du même côté, donnant sur le vestibule, d'où je me rendis à l'entrée principale de l'église.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste et a signé.

JOHN COOK.

Assermenté et a signé devant nous,
ce septième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Alexander Smeaton, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit :—Il est à ma connaissance qu'il y eut une émeute à l'église Chalmers, le six juin dernier. J'assistais à une lecture qui y était donnée le soir du même jour. Dans le cours de la journée, j'appris qu'il circulait de faibles rumeurs, qu'il était possible qu'il y eut du trouble à la lecture.

Je ne puis dire que difficilement si j'ai cru ou non qu'il y aurait du trouble.

J'arrivai à l'église justement avant le commencement de la lecture. J'ai vu un bon nombre d'hommes de police, je pourrais dire la plus grande partie du corps de police, près de l'église. Il y avait une foule, mais pas absolument nombreuse, devant l'église ; elle paraissait paisible. Lorsque j'arrivai à l'église je ne m'aperçus d'aucun signe de trouble. Je connais presque tous les hommes de police personnellement ; je parlai à quelques uns d'eux, et leur dis : " J'espère qu'il n'y aura pas de désordre ce soir." Ils ne firent pas de réponse directe. J'entrai dans l'église et j'y demeurai environ une heure avant que le trouble commençât.

Sur quelques observations que fit le lecteur au sujet des sociétés politico-religieuses, en Irlande, une personne, près de la chaire, s'écria : " C'est un mensonge." Il s'ensuivit un démêlé, et des pierres furent lancées dans les fenêtres. Il y eut un conflit autour de la chaire. Je ne vis alors aucun homme de police dans l'intérieur de l'église. Je crois qu'une douzaine d'hommes de police, agissant de concert, auraient mis fin au désordre dans l'église.

Je restai dans l'église jusqu'à ce que Gavazzi fut précipité de la chaire ; alors je vis deux hommes de police seulement près de la chaire ; mais dans l'excitation il pouvait y en avoir plus sans que je les visse.

Je n'en vis aucun chercher à réprimer l'émeute dans l'intérieur de l'église, ce que quelques hommes décidés auraient pu faire en tout temps. J'y fus tout le temps. Je ne reçu aucune blessure et ne fus assailli en aucune sorte, quoique j'en vis assaillir et frapper d'autres ; je possédais en conséquence mon sang froid et je pouvais juger.

Après que Gavazzi fut précipité de la chaire, je sortis pour aller à la recherche de mon fils qui, je craignais, pouvait avoir été blessé. Comme je traversais le vestibule de l'église, je vis trois ou quatre hommes habillés en journalier, armés de bâtons, qui traversèrent la police, se dirigeant vers l'église. Ils paraissaient se précipiter à travers la police, et agir de concert. On ne pouvait les confondre avec les personnes qui étaient venues pour entendre la lecture. La police que j'ai vue là n'empêcha pas ces individus de frayer leur entrée ; de fait je n'ai pas vu du tout la police agir en cette occasion ; elle peut avoir agi, mais je ne l'ai pas vue faire. Je me rendis dans la rue vis-à-vis l'église ; il y avait là foule. Les hommes de police étaient dans les environs de la porte de l'église ; mais je n'en vis aucun dans la foule. Ne trouvant pas mon fils, je me rendis à ma demeure dans la rue St. Jean ; étant informé que mon fils n'était pas chez moi, je n'y entrai pas, et retournai à l'église. Lorsque je laissai l'église, la foule était

Digitized by Google

composée en partie des émeutiers et en partie de l'auditoire, mais il ne paraissait pas y avoir de rixe entre eux. Lorsque je revins de la rue St. Jean, la foule était presqu'entièrement composée d'émeutiers; ils se plaçaient en rang, se préparant en s'en aller. Je ne me rappelle pas d'avoir vu, dans ce moment, aucune police quelconque; mais je suis certain qu'elle n'a nullement essayé d'arrêter aucun des émeutiers ou de les disperser; ils partirent de leur propre volonté, et ne furent pas repoussés ou dispersés par la police ou le militaire. Je ne vis alors aucune troupe autour de l'église ou près des émeutiers.

Je fus après dans l'église et ensuite dans le soubassement où je trouvai mon fils, ainsi que Gavazzi et Paoli. Après avoir été quelque temps, je retournai dans la rue devant l'église. Il y avait là quelques uns de la police, mais point de foule, quoiqu'il y eut encore plusieurs personnes. Tout était alors tranquille.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir à l'occasion du six juin dernier?

Réponse.—Je ne le crois pas; d'après ce que j'ai vu mon impression est qu'elle n'a pas fait son devoir.

A l'exception de M. McDonald, je n'y ai pas vu de magistrats ou de conseillers essayer de maintenir l'ordre en cette occasion, je n'en ai pas vu présents sur les lieux.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste, et a signé.

ALEX. SMEATON.

Assermenté et a signé devant nous,
ce septième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et à trois heures de l'après-midi, la commission s'ajourna à demain, à dix heures de l'avant-midi.

S. LELIÈVRE.
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et le huit de mars de l'année mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunirent à l'endroit fixé pour les séances de la dite commission.

Présents:—SIMÉON LELIÈVRE, Ecuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, Ecuyer, RALPH BOTELER JOHNSON, Ecuyer.

Alexander Learmouth, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit:—J'assistai, le six juin dernier, à la lecture qui fut donnée à l'église Chalmers, et qui fut interrompue par une émeute.

J'y fus environ une demi-heure ou trente-cinq minutes avant que la lecture commençât. Il n'y avait pas de rassemblement non plus que de police en dehors de l'église lorsque j'y entrai. Le désordre commença dans l'église environ vers neuf heures. Je laissai l'église environ huit à dit minutes après qu'il eut commencé. Lorsque je sortis de l'église la police n'y était pas encore entrée; mais je la vis se tenant au bas des marches qui conduisent à la porte de l'église. Elle était en rang et n'agissait point. Avant que je fusse sorti de l'église, je crois que vingt ou plus des émeutiers s'étaient rués dans l'église. Lorsque je sortais et lorsque je fus dehors j'en vis sept à huit autres qui y entrèrent, armés de bâtons. La police ne les a pas empêchés d'y entrer et n'est pas intervenue; elle se tenait tranquille au bas des marches. Lorsque je fus dehors, la rue vis-à-vis l'église était pleine de monde, il y avait plusieurs cents personnes. Je remarquai qu'on lançait plusieurs pierres sur l'église. La foule ne m'attaqua

Digitized by Google

pas à ma sortie, mais elle était très excitée, et je vis au milieu d'elle lancer des pierres sur l'église ; elle paraissait prendre beaucoup d'intérêt à ce qui se passait dans l'église. Je ne vis pas la police essayer à disperser la foule, ou d'empêcher l'émeute, ou d'arrêter quelques uns des émeutiers.

J'entendis quelques personnes crier à la police d'entrer, et d'empêcher les émeutiers de faire du mal, ou quelques mots semblables. Pendant que j'étais là, la police n'a rien fait pour satisfaire à cette demande, elle répondit qu'elle n'avait point d'ordres d'agir. Il a pu s'écouler dix minutes depuis le moment que les émeutiers se précipitèrent dans l'église jusqu'à celui où j'atteignis la rue St. Louis. Une demi-heure après, je crois, mais je ne suis pas certain du temps, je retournai devant l'église, en suivant le corps militaire. Nous rencontrâmes les émeutiers dans la rue St. Louis ; ils s'en retournaient en corps ; il n'y avait pas de police qui les suivait. Ils descendaient sur chaque côté de la rue, les troupes passant au milieu d'eux. Lorsque les troupes furent dépassées, j'en entendis un d'eux qui cria : " Revenez chez-vous, mes garçons." Ils s'en retournaient alors de leur propre vouloir. La foule pouvait être de cent à deux cents personnes ; elle paraissait remplir la rue.

Il y avait encore, lorsque j'arrivai devant l'église, un grand rassemblement, au milieu duquel il y avait des personnes nues en chemise ou avec des habillements de travail ; mais je ne vis plus de trouble.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir à l'occasion du six juin dernier ?

Réponse.—Non. Je considère que la police étant là, elle aurait dû maintenir la paix lorsqu'il y avait émeute. Je crois que, voyant la vie des citoyens en danger, il était de son devoir d'intervenir pour la protéger, et que si elle n'était pas capable seule, les citoyens devaient lui venir en aide ; au lieu de cela, elle a laissé les citoyens se protéger eux-mêmes qui sont les seules personnes qui sont intervenues pour empêcher les émeutiers d'atteindre leur but.

Examiné par *John Maguire*, Ecuyer.

Lorsque je laissai l'église, la foule occupait tellement la rue, qu'il était difficile d'y passer.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste et a signé.

ALEX. LEARMOUTH.

Assermenté et a signé devant nous,
ce huitième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Andrew William Hood, manufactureur de savon et de chandelle, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit :—Il est à ma connaissance qu'il y eut une émeute et du trouble dans l'église Chalmers, en la cité de Québec, le six juin dernier, au sujet d'une lecture donnée par le Père Gavazzi. J'avais assisté, le quatre juin, le samedi précédent, à une lecture de la même personne.

Ce ne fut seulement que dans le cours de l'après-midi que j'appris qu'il devait donner une seconde lecture, le même soir, dans l'église Chalmers. J'appris, par des rumeurs qui circulaient dans la ville, qu'il pourrait y avoir du trouble à cette seconde lecture ; mais je n'appréhendai pas moi-même un tel trouble. Je me rendis à la lecture et fus dans l'église un quart d'heure avant le commencement de la lecture. Je ne remarquai rien d'extraordinaire à l'extérieur de l'église, sinon qu'il y avait là un peu de police. L'intérieur de l'église était

Digitized by Google

presque plein. Tout fut tranquille pendant la lecture jusqu'aux environs de neuf heures, lorsque le trouble commença.

Je demeurai dans l'église jusqu'à ce que tout fut fini, et je puis dire que le désordre a duré près d'une heure.

C'est longtemps après que le trouble eut commencé que je vis la police dans l'église. Lorsque le trouble commença, je crus, ayant vu un certain nombre d'hommes de police à la porte de l'église, qu'on y mettrait fin immédiatement; et je suis certain que, si dès le commencement il fut entré vingt hommes de police, ils auraient réprimé l'émeute.

Lorsque les hommes de police furent dans l'église, ils ne firent rien, à l'exception d'un ou deux que je remarquai faire leur devoir, défendant les personnes qui cherchaient à protéger le lecteur, et frappant ceux qui frappaient les personnes de l'auditoire. Les autres hommes de police que je vis entrer dans l'église, au nombre de dix-huit à vingt, se tenaient dans l'aile. J'observai aussi un individu qui était près de moi, dire que lorsque la police entrerait tout serait bien: mais il n'en fut pas ainsi; car je remarquai un jeune homme de seize à dix-huit ans, un bâton à la main, frappant les personnes qui étaient dans les bancs, et passant au milieu de la police sans qu'elle fit quelques efforts pour l'arrêter. J'étais alors en haut dans la galerie, et pouvais voir ce qui se passait en bas.

Quant à la police, elle était sans ordre, ne fit aucune arrestation, et il y avait beaucoup de confusion au milieu d'elle.

Je n'y vis ni M. Maguire, ni M. Russell. Ce dernier pouvait peut-être y être vers l'extrémité de l'église: mais je ne pourrais pas jurer que je l'y aie vu. La police me parut être sans chef.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir à l'occasion du six juin dernier?

Réponse.—Je suis certain qu'elle ne l'a pas fait; et je suis convaincu que si elle l'eut fait, elle aurait empêché non seulement le désordre, mais les conséquences qui en sont résultées. Je connais un grand nombre de personnes qui sont allées à cette lecture, et je suis persuadé qu'elles y sont allées reposant une pleine confiance sur les autorités; qu'elles y seraient en sûreté ainsi que protégées dans leurs droits.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste et a signé.

A. W. HOOD.

Assermenté et a signé devant nous,
ce huitième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Benjamin Cole, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit: —Le six juin dernier, j'étais à l'église Chalmers; il y eut du désorde qui commença quelques minutes avant neuf heures et qui dura, je pourrais dire, à peu près une heure. La bataille cessa en moins de la moitié du temps que dura le désordre. Je restai là tout le temps. Je vis la police dans l'église très peu de minutes avant le commencement du trouble; la police et la populace entraient presqu'en même temps dans l'église. Avant que la populace entrat on avait lancé des pierres du dehors.

Après que je vis la police dans l'église, elle se plaça au bas de l'aile sud, une partie sur un côté de l'aile, et la populace passa au milieu d'elle, se dirigeant vers la chaire.

La police ne fit rien alors; elle était inactive; et j'entendis distinctement un du corps de police dire qu'elle n'avait pas reçu d'ordres.

Digitized by Google

Je ne vis faire aucune arrestation non plus qu'aucun essai d'en faire.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir à l'occasion du six juin dernier?

Réponse.—Non: d'aucune manière. Je suis d'opinion qu'elle aurait pu empêcher la populace d'entrer dans l'église, ou lorsqu'elle y fut, elle pouvait faire quelques prisonniers.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste et a signé.

BENJN. COLE.

Assermenté et a signé devant nous,
ce huitième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

John Mainhood, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit:—

Il est à ma connaissance que le six juin dernier, il y eut une émeute à l'église Chalmers, en la cité de Québec. A cette époque je faisais partie du corps de police de la cité, et j'étais de service à l'église Chalmers dans l'occasion en question.

J'ai cessé d'appartenir à ce corps, ayant résigné deux ou trois jours après.

Je me rendis à l'église avec un piquet de police, vers huit heures et demie du soir, et me réunis à un autre piquet qui était stationné là.

Le nombre d'hommes de police pouvait être alors d'environ cinquante; et presque tout le corps y était présent; je n'y vis pas de police riveraine.

On demeura placé sur le front de l'église de vingt à trente minutes depuis notre arrivée, avant que le désordre commençât. M. Russell, premier constable de police, était avec nous, en tête du corps.

Le désordre commença dans l'église par un cri de quelqu'un qui me parut comme un signal à ceux de l'extérieur, c'est-à-dire à la populace qui lançait des pierres, brisait les fenêtres, et qui entrait forcément dans l'église. Une partie de la populace franchît la clôture qui sépare la propriété de l'église d'avec la rue, et ensuite une partie se mit dans l'église. A ce momont la police se rengea en ligne sur l'allée du devant de l'église. Après que les personnes se furent ruées dans l'église, M. Russell plaça la police au haut des marches de l'église.

Après cela, la populace de l'extérieur de l'église continua à lancer des pierres, à en briser les fenêtres, à en endommager l'extérieur, tandis qu'à l'intérieur il y avait beaucoup de désordre, et des cris de: "au meurtre."

Après qu'on fut placé sur le haut des marches, comme je viens de le dire, on y demeura près de dix minutes; alors le Dr. Cook, M. Jeffery Hale et d'autres messieurs, dans un grand état d'excitation, coururent vers le dehors de l'église, s'informant où était la police et quelle était la raison pourquoi elle n'entrait pas pour donner de l'assistance lorsqu'ils assassinaient l'homme.

Jusqu'à cette époque on avait reçu aucun ordre, mais entendant cela, je laissai les rangs et entrai dans l'église. Je fus le seul homme qui y entrai alors. Lorsque je fus dans l'intérieur, je fis mon chemin aussi vite qu'il me fut possible au bas de l'aile. Il paraissait y avoir alors dans l'église beaucoup d'excitation et quelques batailles. Je fis mon chemin vers la chaire, et le lecteur venait de descendre dans le soubassement de l'église. A cause du désordre qui régnait, je ne puis dire combien il y avait de temps que j'étais dans l'église lorsque je fus rejoint par un autre homme de police; il pouvait y avoir environ dix minutes.

Lorsque je fus rendu à la chaire, je m'efforçai de mettre hors de l'église les personnes que je considérais comme les émeutiers, et m'efforçai aussi de sé-

Digitized by Google

parer celles qui se battaient. Après ceci, il ne se passa rien de remarquable dans l'église. Il y eut beaucoup de confusion, et beaucoup d'inactivité et d'apathie de la part de la police.

Nous restâmes encore quelque temps dans l'église jusqu'à ce que les émeutiers en fussent sortis ; une grande partie d'eux laissèrent de leur propre volonté, la police mit les autres à la porte.

Les hommes de police sortirent alors de l'église, ils paraissaient agir chacun comme bon lui semblait. Lorsque nous fûmes en dehors de l'église, M. Russell nous donna ordre de chasser la populace de la rue ; mais avant que cet ordre fut donné, les émeutiers s'étaient formés en corps et se dirigèrent vers la rue Champlain. Après que la rue fut claire, nous nous dirigeâmes vers nos différents postes.

Lorsque nous nous dirigeâmes vers l'église Chalmers nous reçûmes aucun ordre de la part du chef de police ou de la part d'aucun corps sur la nature des devoirs que nous avions à faire, en cas de trouble.

Je puis dire qu'au meilleur de mon jugement, il pouvait y avoir, en dehors de l'église, immédiatement avant que le trouble commençât, de cent cinquante à deux cents personnes réunies.

Si la police eut fait son devoir elle aurait pu empêcher les personnes de se ruer dans l'église ; le corps de police présent était suffisant pour cette fin.

Question.—Quelle fut la cause de l'inefficacité de la police en cette occasion ?

Réponse.—Je crois que l'une des cause fut la non-présence de l'inspecteur, M. Maguire ; une autre cause d'une telle inefficacité, c'est qu'il y en a beaucoup dans le corps de police, c'est-à-dire, la moitié qui sont incapables, comme hommes de police, de faire leur devoir.

Question.—Quand avez-vous su, pour la première fois, qu'il était probable qu'il y aurait du trouble à l'église, à l'occasion du six juin dernier ?

Réponse.—Je l'ai appris le samedi, le quatre juin.

Question.—Avez-vous communiqué cette connaissance soit au chef de police ou à aucun autre corps ?

Réponse.—Je l'appris seulement comme une rumeur, et je ne l'ai pas communiqué au chef de police non plus qu'à aucune autre personne en autorité. Au meilleur de ma connaissance, subséquemment, c'est le samedi ou le lundi, que j'ai entendu parler de cette rumeur.

Question.—Vous avez dit que le trouble du six juin avait été tramé d'avance, et que vous pensiez que l'inspecteur en avait connaissance et qu'il évita exprès d'être à son poste. Quelles sont les raisons qui vous font dire cela ?

Réponse.—Les raisons qui me le font dire est, son absence de son poste de devoir. Je n'ai rien à ajouter à cette réponse.

J'ai résigné, comme je l'ai dit avant, mon poste dans la police, le huit de juin, et je l'ai fait parce que j'étais dégoûté de la conduite de la police en cette occasion.

Peu de temps après ma résignation, il fut fait une bourse de vingt-cinq louis qui me fut présentée par le docteur Cook. Cet argent m'a été donné comme un acte de charité afin de pourvoir aux besoins de ma famille.

Question.—Cette somme vous fut-elle donnée au sujet ou comme une récompense de votre conduite du six juin.

Réponse.—Non : elle me fut donnée comme un acte de charité.

Examiné par *John Maguire*, écuyer.

Qeustion.—Combien de temps avez-vous été dans la police de Québec ?

Réponse.—J'ai servi a peu près deux ans dans la police de la cité, avant ma résignation, en juin dernier.

Digitized by Google

J'ai été dans la police de Londres, et j'ai servi dans la garde des grenadiers durant plus de dix-huit ans.

Je n'avais eu aucune promesse d'aucune situation avant de quitter le corps, en juin ; mais j'en avais cherché une.

Je fus examiné dans le mois de juin dernier, au sujet de l'émeute de l'église Chalmers, et je donnai alors mon témoignage dans une déposition prise devant messieurs Symes et McCallum.

La police fut conduite à l'église Presbytérienne, samedi, le quatre juin, par le premier constable Russell. Nous arrivâmes à l'église avant l'obscurité. Le plus grand nombre d'hommes de police fut placé dans la cour de la prison.

Je n'y ai pas vu l'inspecteur et surintendant de police.

J'ai été aussi examiné devant le grand jury.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste et a signé.

JOHN MAINHOOD.

(Le témoin demande cinq chelins.)
Assermenté et a signé devant nous,
ce huitième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson,

Et à trois heures de l'après-midi, la commission s'est ajournée jusqu'au lendemain, à dix heures de l'avant-midi.

SIMÉON LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et le neuf de mars mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se sont réunis à l'endroit fixé pour les séances de la dite commission.

Présents :—Siméon Lelièvre, Ecuyer, William Locker Felton, Ecuyer, et Ralph Boteler Johnson, Ecuyer.

John Murphy, de la cité Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit :—

J'appartenais, le six juin dernier, au corps de police de la cité de Québec ; mais j'ai résigné ma place dans ce corps à la fin du mois dernier.

Je reçu ordre, vers sept heures du soir de ce jour là, de me rendre à la station No. 1, près du conseil de ville. Quelque temps avant neuf heures, le sergent Brown, du corps de police vint à la station No. 1, et je me rendis avec deux ou trois hommes de police à l'église Chalmers. A notre arrivée nous trouvâmes au moins dix hommes de police sur le devant de l'église. Il y avait une grande foule dans la rue, qui s'y tenait et parlait paisiblement.

Peu de temps après que je fus rendu là, une autre partie de la police y arriva et finalement tout le corps fut sur les lieux, à l'exception de quelques hommes de police laissés à la station, ou qui étaient malades. Mais je ne suis pas sûr s'ils étaient tous là avant que le désordre commençât ; le premier constable Russell y était avant le trouble ; l'inspecteur y était aussi ; mais je ne puis dire quand il y arriva.

Le premier signal du trouble que j'observai fut un haut cri venant de l'intérieur de l'église. Alors quelques hommes de la police furent placés sur le devant de l'église, et d'autres le long de la rue, dans la direction de la rue St. Louis. Aussitôt après avoir entendu ce cri, une partie de la foule se précipita vers la porte de l'église, c'était des personnes qui entraient fréquemment dans l'église ; après que ces personnes se furent précipitées ainsi vers l'église, quelques unes y entrèrent. La police en repoussa plusieurs ; mais quelques unes y entrèrent ; je

Digitized by Google

ne puis dire quel nombre. La police ne fit main-basse sur aucune d'elles. Je vis la foule lancer, sur le devant de l'église, des pierres et autres projectiles qui brisaient les fenêtres. Cette foule pouvait être composée de cent personnes. C'était une foule nombreuse.

J'entrai ensuite dans l'église ; on s'y battait. Je me rendis avec M. Russell au pied de l'escalier qui conduit à la chaire. Un homme tomba de la chaire sur la tête de M. Russell, et ensuite sur le plancher. J'aidai à M. Russell à se relever. Un autre homme alors tomba des marches de la chaire sur ma tête, et enfonça mon chapeau sur ma figure. Peu de temps après on entendit un cri dans le soubassement demandant de la lumière. Je fus dans le soubassement, et j'y vis une personne que l'on avait battue. Lorsque je remontai du soubassement, je ne vis aucune bataille. On reçut alors ordre de vider l'église ; ce que l'on fit, sans distinction d'hommes, femmes et enfants.

Le trouble dans l'intérieur peut avoir duré un quart-d'heure.

Je ne vis frapper personne, excepté l'homme dans la chaire qui avait quelque chose dans sa main ; et aussi une autre personne qui était sur les marches de la chaire, et qui frappait avec une arme courte. Nous n'avons pas essayé d'arrêter cet homme.

Je n'avais aucune raison de ne pas arrêter la personne sur les marches qui frappait avec une arme courte. Nous n'avions aucun ordre de l'arrêter, non plus qu'aucune personne ce soir-là, et nous n'avons arrêté personne dans l'intérieur de l'église.

Examiné par *John Maguire*, écuyer.

Je vis l'inspecteur et surintendant de police à la porte de l'église ; il me parut alors y entrer. Il prit des informations de M. Russell, et dit à la police de faire son devoir. Je crois l'avoir vu ensuite dans le soubassement..

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste et a signé.

JOHN MURPHY.

Assermenté et a signé devant nous.
ce neuvième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Joseph Boisvert, de la cité de Québec, journalier, étant dûment assermenté, dépose et dit :—

A l'époque du six juin dernier, j'appartenais à la police de la cité de Québec. Depuis un mois j'ai cessé d'appartenir à ce corps en ayant été renvoyé.

Je sais qu'à l'époque du six juin dernier, il y eut une émeute en la cité de Québec. J'étais présent en cette occasion et de service. Je suis arrivé là, c'est-à-dire à l'église Chalmers, entre sept heures à sept heures et demie du soir. Tout était paisible. Le corps de police, consistant en une trentaine d'hommes, fut placé sur le trottoir vis-à-vis la porte de l'église. Il y avait déjà, lorsque nous sommes arrivés, beaucoup de monde dans la rue vis-à-vis l'église. Je pense que nous avons été là pendant un quart d'heure ou une demi-heure avant qu'il y eut aucun bruit. Le bruit a commencé par les gens qui ont lancé des pierres dans les chassis et les portes de l'église. Presqu'aussitôt j'ai entendu la voix de M. Russell donnant un ordre, et je crois que c'était l'ordre d'entrer dans l'église, car immédiatement la police s'y est rendue. Je suis entré dans l'église avec les autres hommes de police. Rendus dans l'église on a cherché à faire sortir, non seulement les gens qui avaient lancé des pierres et qui s'y étaient introduits, mais aussi ceux qui cherchaient à battre un nommé "Gavazzi" qui

Digitized by Google

donnait une lecture. J'en ai agi ainsi pour ma part sans qu'il m'ait été donné aucun ordre, mais parce que j'ai vu les autres agir de même. L'ordre peut bien avoir été donné par un des sergents en anglais sans que je le sache, car je ne comprends pas l'anglais.

Je ne puis parler sur ce sujet avec exactitude, mais je pense que nous avons été un quart d'heure ou vingt minutes à vider l'église. Après que l'église eut été vidée nous sommes sortis nous-mêmes, et nous nous sommes mis dans la rue afin d'empêcher les gens qui avaient causé le tumulte de revenir dans l'église.

Je n'ai pas vu, pendant tout le temps que j'ai été dans l'église, aucune personne frapper soit avec un bâton ou autrement.

Quand nous sommes entrés dans l'église, Gavazzi n'était plus dans la chaire. Je ne puis dire où il était ; je ne l'ai pas vu du tout.

Je ne puis dire si avant que nous soyons entrés dans l'église il y avait eu du train dans l'intérieur de l'église.

Question.—Comment se fait-il que la police ait permis aux gens qui avaient lancé des pierres sur l'église d'y entrer ?

Réponse.—Je pense qu'ils se trouvaient plus forts de monde que nous autres, et en se jetant en foule dans les rangs de la police, ils ont réussi à entrer sans que nous ayions pu les en empêcher, et je crois qu'ils étaient bien près de cent cinquante à trois cents personnes.

Examiné par *John Maguire*, écuyer.

J'ai vu là M. Maguire, il est entré par la porte de l'église.

La présente déposition étant lue au témoin, il y a persisté, et a déclaré ne savoir signer.

(Le témoin demande 4s. 6d.)

Assermenté devant nous,
ce neuvième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Andrew Levey, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit :—

J'appartenais au corps de police le six juin dernier, et étais de service ce jour là ; depuis, savoir, le premier décembre, j'ai été congédié.

J'étais avec le reste de la police à l'église Chalmers. M. Russell, le chef de police, y était présent, commandant le corps de police composé d'environ cinquante hommes stationnés, une partie devant l'église et une partie un peu plus bas, dans la rue, dans la direction de la rue St. Louis. On prit ce poste entre sept et huit heures. Il y avait une foule devant l'église ; et M. Russell envoya un constable pour disperser une autre foule qui cherchait d'autres personnes pour la grossir, à l'encoignure d'Henderson. Aussitôt après le coup de canon, je vis la police stationnée devant se rendre dans l'église à double pas. Je ne reçu aucun ordre, et je n'allai pas dans ce moment dans l'église ; peu de temps après je me rendis, avec quelques autres de la police sur les marches de l'église, mais le grand nombre de personnes qui en sortaient m'empêchèrent d'y entrer. Lorsque j'entrai dans l'église il n'y avait pas de lecteur dans la chaire. On se battait encore dans l'église et la police en faisait sortir les personnes. Dans l'espace d'environ cinq minutes depuis ce moment l'église fut évacuée. Je vis, avant d'entrer dans l'église, des pierres lancées ; quelques unes frappèrent les fenêtres, et j'entendis le bruit des vitres cassées.

Je n'ai pas connaissance que l'on ait fait aucune arrestation soit dans l'église ou à l'extérieur. Je n'avais reçu aucun ordre de faire des arrestations, ni

Digitized by Google

comment je devais agir dans le cas d'une émeute. Lorsque M. Russell était dans l'église il ne pouvait certainement pas nous donner des ordres lorsque nous étions à l'extérieur.

Très peu de temps après que l'émeute fut commencée, quelqu'un près de moi, dit: "Voici M. Maguire." Je ne pouvais le voir moi-même.

Je ne suis pas capable de donner une opinion si le piquet de police stationné le plus près de l'église pouvait empêcher l'entrée précipitée à la porte. J'étais joliment au bas de la rue.

Ensuite, lorsque je fus dans l'église, j'y vis M. Maguire.

Examiné par *John Maguire*, écuyer.

J'étais sur les marches, sur le devant de l'église lorsque j'entendis quelqu'un dire: "Voici M. Maguire. Environ sept minutes après, je vis M. Maguire dans une des ailes se dirigeant vers la porte du front. Dans ce moment M. Russell était à la porte de l'église, avec les hommes rangés en ligne en travers de la porte. Je ne puis dire ce que M. Maguire lui dit; mais j'entendis M. Russell ordonner de tenir la foule en arrière. Ceci fut après que l'on eut sorti les personnes de l'église.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste et a signé.

ANDREW LEVEY.

Assermenté et a signé devant nous,
ce neuvième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

André Lemelin, de la paroisse de Beauport, commerçant, étant dûment asser menté, dépose et dit:—

A l'époque du six juin dernier, j'appartenais au corps de police de la cité de Québec; j'ai résigné ce poste vers la fin de juin dernier, et ce, afin de commercer.

Il est à ma connaissance que le six juin dernier, il y eut une émeute à l'église Chalmers. C'était à l'occasion d'une lecture donnée par un nommé Gavazzi. Il y avait quarante à quarante-cinq hommes de police placés en rang sur le trottoir en face de l'église. Nous sommes arrivés là entre sept heures et demie à huit heures, et il y avait déjà foule de monde dans la rue vis-à-vis l'église, et je crois qu'il y avait là quatre à cinq cents personnes, y compris les enfants; mais il y avait plus d'hommes que d'enfants.

Pendant environ une demi-heure après notre arrivée là, la foule continua à être paisible. Le train a commencé par des gens à l'extérieur de l'église qui se sont mis à siffler et ensuite à crier, et en même temps ils se mirent à lancer des pierres dans les chassis de l'église.

Aussitôt après cela la police est passée en rang sur les marches de l'église. Un grand nombre de gens dans la rue ont alors franchi la clôture pour entrer dans l'église. La police les a repoussés jusqu'à ce qu'un appel eut été fait de l'intérieur de l'église pour que la police s'y rendit; en effet un nombre de la police étant entrée dans l'église, le nombre resté à la porte s'étant trouvé trop petit pour empêcher la foule d'entrer dans l'église, un grand nombre de personnes y entrèrent malgré la police. Je suis un de ceux qui sont restés à la porte après le premier appel, et je puis dire que les gens de la police qui sont restés avec moi ont fait tout en leur pouvoir pour empêcher que la foule n'entrât dans l'église. Mais nous étions en trop petit nombre, et il y en a parmi nous qui ont été écrasés par la foule, ce qui a donné occasion aux gens de faire

Digitized by Google

leur entrée. Je suis un de ceux qui ont été écrasés. Je suis néanmoins entré dans l'église et un certain nombre de la police s'est avancé et s'est mis en frais de repousser ceux qui entraient. On a réussi à conduire ceux qui étaient en haut jusqu'à la porte, mais avec beaucoup de trouble.

J'ai vu des gens avec des bâtons; j'ai vu des bâtons levés comme pour frapper, et j'ai moi-même paré à des coups qui m'étaient portés par des gens que l'on voulait mettre dehors, mais je n'ai vu personne de frappé. Il n'y eut aucune arrestation de faite à ma connaissance.

Question.—Auriez-vous pu, vous ou les autres hommes de police, arrêter les gens qui faisaient le train?

Réponse.—Non: dans le trouble où je me suis trouvé il était impossible d'arrêter aucune personne.

L'émeute a duré environ un quart d'heure.

J'ai vu M. Russell à la porte lorsqu'il a donné le signal pour que la police prit place à la porte de l'église, et c'est d'après son ordre que nous nous sommes placés là; et je ne l'ai revu ensuite qu'à ma sortie de l'église.

Lorsque je suis sorti de l'église on avait rétabli la paix, et les gens s'éloignaient petit à petit.

J'ai connaissance qu'un des hommes de police à reçu un coup sur le bras.

Je n'avais pas entendu dire, dans le courant de la journée du six, que l'on anticipât une émeute à l'église Chalmers, cette soirée là. Je l'appris seulement lorsque l'on me donna l'ordre de me préparer pour me rendre sur les lieux.

Lorsque je suis entré dans l'église, il y avait peu de monde dans les bancs, mais les allées étaient encombrées.

J'ai vu M. Maguire dans l'occasion dont il est question dans l'église, lorsque que nous étions occupés à refouler le monde. Il s'est trouvé près de moi, et m'a dit à moi comme aux autres hommes de police de faire sortir les gens de l'église, et ensuite de descendre en bas pour protéger Gavazzi. Il était près de la chaire quand il a dit cela.

Examiné par *John Maguire*, écuyer.

Je me suis trouvé à la porte de l'église méthodiste, le samedi, quatre juin. La police riveraine était assemblée à la station numéro 1, de la haute ville, et moi je me suis rendu à l'église wesléyenne avec la police de la cité, c'est-à-dire à l'église où devait se donner la lecture ce soir-là. Il pouvait, ce soir-là, y avoir près de l'église en question quarante à cinquante hommes de police, sans compter la police riveraine qui était à la station No. 1. Nous fûmes conduits à l'église sous la direction de M. Russell.

Après notre arrivée près de l'église, nous fûmes placés dans la cour de la prison. Je crois avoir vu M. Maguire en face de la prison ce soir-là. Tout se passa tranquillement, et il n'y eu aucun trouble.

La police riveraine était passée dans la station No. 1, en cas de quelque événement.

La présente déposition étant lue au témoin, il y a persisté et a signé.

ANDRÉ LEMELIN.

(Le témoin demande 10s.)

Assermenté et a signé devant nous,
ce neuvième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Digitized by Google

William O'Neil, de la cité de Québec, messager de la banque de l'Amérique Britannique du Nord, étant dûment assermenté, dépose et dit :

J'appartenais à la police, le six juin dernier, lors de l'émeute qui eut lieu à l'église Chalmers. J'étais de service ce jour-là, et le jour précédent (dimanche), j'appris que probablement il y aurait du trouble à la lecture que devait donner Gavazzi, lundi soir. J'entendis plusieurs personnes le dire. C'était le sujet général de conversation, à ce qu'il paraissait.

Environ sur la brune, le six, je me rendis avec le principal corps de police à l'église Chalmers. Nous étions sous les ordres d'un sergent, et lorsque nous fûmes arrivés à l'église, j'y vis M. Russell, et peu d'hommes. Nous pouvions compter au nombre de quarante environ, dont M. Russell prit le commandement. Il nous divisa en deux corps ; il en plaça un devant l'église, et l'autre près de la rue St. Louis. Je faisais parti de ce dernier.

Quelque temps après notre arrivée, le nombre de personnes qui étaient dans la rue augmenta graduellement jusqu'à ce qu'il y eut une foule de cent personnes, et ensuite il augmenta considérablement.

Après que la police eut stationné ainsi pour un assez long espace de temps, il s'élèva un bruit dans l'église accompagné des cris de "sortez-le." A l'instant il se fit une sortie précipitée du milieu de la foule opposée vers la porte de l'église. Les personnes qui se ruèrent dans l'intérieur, criaient et vociferaient : "Descendez-le," et j'entendis la voix de M. Russell criant à ses hommes : "Tenez les en dehors." Quelques émeutiers cependant entrèrent dans l'église, et je considère que le corps de police qui était immédiatement près de la porte ne pouvait les empêcher d'entrer, parce qu'une très forte vollée de pierres lui fit descendre les marches.

J'entendis un cri à l'intérieur que l'on tuait un homme dans l'église, alors je m'y précipitai. Lorsque je fus dans l'église, je vis Gavazzi dans la chaire ; il avait été attaqué, et il se défendait, et l'aile de l'église était pleine d'hommes qui se battaient à coup de bâtons. Je procédai vers la chaire, et comme j'y arrivais Gavazzi en fut précipité. Dans ce moment M. Russell et la police arrivèrent, ou plutôt quelques instant avant, ensuite Gavazzi tomba sur M. Russell. Après que Gavazzi fut précipité de la chaire, il s'en fut ou fut conduit dans le soubassement. A l'instant on entendit un bruit d'en bas, et je pensai que l'on assassinait Gavazzi ; j'y descendis mais il y faisait parfaitement obscur, ainsi je remontai, et en chemin je recontrai un certain nombre d'hommes de police qui descendaient. On se battait encore dans l'église. Il se fit un cri que Gavazzi s'était échappé ; lorsque la police fut en haut, M. Russell, près de la chaire, fit son devoir d'une manière très active, et le trouble fut promptement apaisé. Je ne crois pas qu'il y eut d'hommes capables de se donner plus de peine que M. Russell l'a fait en cette occasion.

Je n'ai pas vu dans l'église M. Maguire, le surintendant de police ; mais il était sur les lieux ; depuis je le vis au moment que les émeutiers se mettaient en marche pour s'en retourner, ce qu'ils firent, formés en corps compact ; avant de partir ils lancèrent des hourras.

Je ne vis faire aucune arrestation ce soir-là, soit dans l'intérieur de l'église ou à l'extérieur.

Examiné par *John Maguire*, écuyer.

Vers le vingt-un juin, je laissai le corps de police, ayant obtenu la situation que j'occupe actuellement à la banque de l'Amérique Britannique du Nord.

Question.—Avez-vous vu M. Maguire, le magistrat de police, à l'église Chalmers, au moment que les émeutiers se réunissaient dans la rue pour s'en aller?

Digitized by Google

Réponse.—Je crois que oui; mais je ne pourrais pas le jurer positivement; mon impression est que je l'ai vu à quelque endroit dans les environs de la porte de la clôture, sur le devant de l'église.

La présente déposition étant lue au témoin, il y persiste, et a signé.

W. O'NEILL.

Assermenté et a signé devant nous.
ce neuvième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R B. JOHNSON.

Et à trois heures de l'après-midi, la commission s'ajourna au lendemain, à dix heures de l'avant-midi.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et le dix de mars, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunirent au lieu fixé pour les séances de la commission.

Présents :—SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer, RALPH BOTELER JOHNSON, écuyer.

Angus McDonald, de la cité de Québec, étant dûment assermenté, dépose et dit :—

Je suis un conseiller de la cité, et le suis depuis plus de trois ans.

J'étais présent à l'occasion du six juin, lorsqu'il y eut une émeute à l'église Chalmers, en la cité de Québec.

J'étais présent, au milieu de l'intérieur de l'église lorsqu'eut lieu l'émeute, et j'étais près de la chaire ou lecturait Gavazzi, et où la bataille commença. L'émeute ou la bataille était finie lorsque la police fut arrivée à la chaire. Gavazzi était évidemment le but contre lequel les émeutiers dirigeaient tous leurs efforts. Dès l'instant qu'il fut précipité de la chaire la bataille cessa. A peu près dans le même temps que Gavazzi fut précipité de la chaire, Paoli, qui était près de lui quelques instants auparavant, en fut aussi précipité : Ils furent tous les deux conduits dans le soubassement. Gavazzi, qui connaissait les lieux, se plaça dans une chambre à lavage, aux pieds des escaliers qui conduisent du soubassement à l'église. Quelques uns des émeutiers trouvèrent Paoli en bas, et croyant que c'était Gavazzi, ils le battirent. A cette instant même je requis la police de descendre, lui disant qu'on assassinait quelqu'un en bas. Elle dit qu'elle ne pouvait pas y descendre parce qu'il y faisait trop obscure. J'y descendis moi-même, me procurai une chandelle et allumai trois ou quatre becs de gaz dans le soubassement; alors la police y descendit. Lorsque je descendis dans le soubassement, et avant que j'eusse de la lumière, j'entendis qu'on s'y tiraillait et s'y battait; et une des personnes là dit : " Etes-vous certains que c'est lui ?" " Oui," dit quelqu'un; il ajouta : " Tue la canaille," (*kill the bugger.*) Lorsque je parus avec la lumière les personnes qui étaient dans le soubassement s'enfuirent de l'église par l'escalier. Je m'assurai ensuite que la personne qui avait été battue était un individu du nom de Paoli qui accompagnait Gavazzi.

Quelques uns des émeutiers firent leur entrée dans le soubassement à travers une porte vitrée communiquant du soubassement à la cour. Je crois que M. Russell avait placé une couple d'hommees de police pour garder cette porte; néanmoins quelques uns des émeutiers entrèrent dans le soubassement par cette porte; et un d'eux particulièrement marcha au milieu des deux hommes de po-

Digitized by Google

lice, regardant, à ce que je crois, pour Gavazzi. Cet homme fit jouer son bâton, disant: "Où est-il;" les hommes de police qui étaient stationnés à cette porte l'entendirent, le virent et n'en firent aucune attention, et n'essayèrent pas de l'arrêter, non plus que de l'éloigner de la bâtisse. Moi et d'autres présents en cette occasion, après s'être consultés très à la hâte, nous conclûmes que la police n'était pas une protection, et qu'elle était de concert avec les émeutiers. C'est pourquoi nous les laissâmes, nous éteignîmes presque toutes les lumières, afin de profiter de l'obscurité pour fuir.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir à l'occasion du six juin dernier?

Réponse.—Je n'ai pas de connaissance personnelle comment la police c'est comportée en cette occasion, parce qu'elle était en dehors de l'église pendant l'émeute, et Gavazzi fut précipité de la chaire avant qu'elle entra; et j'ai déjà mentionné tout ce que je connais sur la conduite de la police dans mon précédent témoignage. Je puis dire que j'étais près de la chaire pendant l'émeute.

Question.—Quel est l'état du corps de police de la cité de Québec, sous le rapport de son efficacité?

Réponse.—Je crois que, quant à éloigner les voleurs, les vagabonds et autre même espèce de personnes de la cité, faire maintenir le bon ordre dans les rues, et sur les marchés dans les occasions ordinaires, elle est tout ce que l'on peut désirer; mais elle est parfaitement inefficace dans les cas d'émeutes, ou pour protéger les personnes ou les propriétés contre la populace. Une des causes de l'inefficacité sous ce rapport, est le mauvais entendement entre le magistrat de police et le premier constable. Ce dernier s'est souvent plaint à moi du manque de support de la part du premier, et d'avoir été insulté et maltraité par lui devant ses hommes.

Dernièrement, c'est-à-dire, le six et sept de février, 1853, à l'occasion de l'élection municipale du quartier St. Pierre de cette cité, lorsque je fus insulté et maltraité par une populace en présence de tout le corps de police, c'est à mes amis, et non à la police que je dois d'avoir sauvé ma vie. Lorsque je demandai aux sergents et aux subordonnés quelle était la raison pourquoi ils n'avaient pas fait leur devoir, ils me dirent qu'ils étaient sans pouvoir, parce que le magistrat de police les avait menacés de les congédier si aucun d'eux faisait usage de son bâton, sous quelque prétexte que ce fut. Un des sergents qui m'a rapporté cela, est le sergent Reynolds. Je ne pourrais mentionner le nom des autres. Lorsque jaccusai le premier constable de m'avoir laissé maltraiter en sa présence et en face du corps de police il donna pour excuse la même raison; et une preuve à l'appui de ce fait c'est que ni la police ni les émeutiers ne furent blessés en cette circonstance.

Une autre raison, à mon sens, d'inefficacité chez la police, c'est que le premier constable n'a pas le droit de nommer ou de congédier ceux qui composent ce corps.

Question.—Quels moyens, à votre avis, faudrait-il adopter pour rendre plus efficace la force de police dans la cité de Québec?

Réponse.—Il faudrait d'abord enlever tout pouvoir et autorité sur la police au magistrat de police, et restreindre la juridiction de ce fonctionnaire aux affaires portées par la police près sa cour; en second lieu, le premier constable, ou la personne qui a le commandement direct de la police, devrait avoir la faculté de nommer les hommes, et il en répondrait; en troisième lieu, les gages devraient être assez élevés pour qu'on pût s'assurer les services d'hommes respectables, et la charge rendue permanente en autant que possible; car aucun homme de police ne remplira bien son devoir s'il a toujours devant lui la crainte d'être renvoyé au milieu de ceux contre lesquels il a dû sévir; enfin, le magistrat de police ne devrait pas être un résident de la ville, ou du moins, un partisan politique, car, dans ce dernier cas, quelqu'honnête et impartial qu'il puisse être, il ne plaira jamais; en effet, je considère le caractère, l'habileté et le zèle du

Digitized by Google

magistrat de police d'une importance égale à celle de la bonne organisation de la police elle-même.

Je ne sache pas, à ma propre connaissance, que Gavazzi, quand il fut précipité de la chaire, soit tombé sur quelqu'un.

J'ai vu M. Maguire quand l'émeute fut finie. Je l'ai vu dans l'église, et je crois qu'il m'a parlé. Je ne l'avais pas vu auparavant.

Examiné par *John Maguire*, écuyer.

Je remplis les fonctions de syndic de l'église Chalmers, quoique cette institution ne soit pas incorporée.

Je suis bien au fait de la construction de l'édifice.

J'ai pris une part active aux élections municipales qui eurent lieu les six et sept février, mil huit cent cinquante-trois, en faveur de l'un des candidats. Ce fut le sept que le tumulte dont j'ai parlé eut lieu. Il y avait sur la place un nombreux corps de police, sous les ordres du premier constable Russell. Je ne pense pas qu'il y ait été fait de prisonniers, ou qu'aucune personne ait été arrêtée. Je me trouvais alors dans une petite chambre où se prenaient les votes pour l'élection ; j'étais derrière une espèce de comptoir, où les électeurs venaient voter. La chambre était remplie d'hommes de police. Je fus tiré de derrière le comptoir, et traîné jusque dans la rue par une troupe d'Irlandais de la rue Champlain, malgré ma résistance et l'aide de quelques amis. Quand ils m'eurent dans la rue, ils me frappèrent à coup de bâtons et de pieds, me tirèrent par les cheveux, jusqu'au moment où mes amis me secoururent. Les hommes de police qui étaient dans la chambre n'intervinrent en aucune manière ; il y en eut un pourtant qui essaya d'éloigner ces gens, et qui était venu derrière le comptoir.

Question.—Savez-vous s'il y a eu des émeutes et du trouble pendant les élections municipales, avant l'élection de mil huit cent cinquante-trois, à laquelle vous avez déjà fait allusion?

Réponse.—Je n'en ai aucune connaissance personnelle. Je ne m'étais pas encore mêlé d'élections avant cette époque.

Question.—Avez-vous connaissance qu'en mil huit cent quarante-neuf, la nouvelle douane, dans la Basse-Ville, fut attaquée par un rassemblement d'hommes, et en partie démolie?

Réponse.—Je sais, pour l'avoir ouï dire, que cet édifice fut attaqué et presque totalement démoli. Je ne sache pas qu'il ait été fait, à ce sujet, aucune arrestation.

Je n'ai pas personnellement connaissance que le premier constable ait été maltraité par le magistrat de police.

Je crois, sans avoir du fait une connaissance personnelle, que le comité de police engage et renvoie les hommes. Je pense que pour l'engagement des hommes, l'assentiment du magistrat de police est nécessaire, en autant que c'est lui qui leur fait prêter serment.

Examiné par le premier constable *Russell.*

La déposition qui précède ayant été lue au déposant, il y persiste, et a signé.

ANGUS McDONALD.

Signée et assermentée par devant nous,
ce dixième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

—

John Henneigh Grubbe, maintenant résidant dans la cité de Québec, lieutenant-colonel au 66e régiment de Sa Majesté, et commandant de la garnison, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—Je me rappelle que le six juin dernier, il y eut une émeute à l'église Chalmers, dans la cité de Québec. Un

Digitized by Google

corps de soldats, à la demande du maire, se rendit sur les lieux, sous mes ordres immédiats. Arrivé là, je vis que l'émeute était finie. J'avais déjà été sur les lieux avant de me rendre aux casernes et d'avoir conduit les troupes; et quelqu'émeute qu'il y eut eue auparavant, elle était alors apaisée.

La déposition ci-haut ayant été lue au déposant, celui-ci y persiste, et l'a signée.

J. H. GRUBBE,
Lt.-Col., 66e Régt.,
Commandant.

Assermenté et a signé par devant nous,
ce dixième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

—

Et comme il était plus de trois heures de l'après-midi, la commission s'ajourne à demain, à dix heures de la matinée.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et le onzième jour de mars, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunirent au lieu fixé pour les séances de la dite commission.

Présents :—SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer, et RALPH BOTELER JOHNSON, écuyer.

Alexander Rowand, écuyer, de la cité de Québec, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—Je sais qu'il y eut une émeute lors d'une lecture faite par Gavazzi, à l'église Chalmers, le six juin dernier. Environ une heure après que la lecture eût commencé, étant chez moi, dans la rue St. Louis, j'entendis du bruit, et allai au coin de la rue St. Louis et Ste. Ursule. Je rencontrai là un des auditeurs qui était blessé et qui se rendait chez moi pour recevoir des soins médicaux. Je le pansai, puis je sortis de nouveau et rencontrai un autre des auditeurs, blessé aussi, lequel je pansai également. Je n'ai pas eu connaissance de l'émeute dans le moment même où elle avait lieu, et il m'est partant impossible de former une opinion touchant la conduite de la police.

Je donnai mes soins professionnels à M. Maguire, l'inspecteur et surintendant de la police, ce soir-là, après la fin de l'émeute.

Question.—Quel était l'état de santé de M. Maguire dans ce moment; et était-il de nature à empêcher M. Maguire de vaquer aux devoirs de sa charge de magistrat de police?

Réponse.—M. Maguire, quand je le vis, se plaignait d'une douleur aigüe dans la région des reins, qu'il avait gagnée en sautant hors de l'église, à une hauteur considérable. Il me sembla avoir éprouvé un choc physique. C'est ce que je conclus de la pâleur de sa figure ; ses mains étaient froides, et le pouls était faible. Je lui conseillai de se mettre au lit et de prendre du repos.

La déposition qui précède ayant été lue au déposant, il y persiste, et l'a signée.

A. ROWAND,
M.D.E.

Assermenté et a signé par devant nous,
ce onzième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

—

Digitized by Google

L'honorable *Malcolm Cameron*, de la cité de Québec, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—J'ai connaissance de l'émeute qui eût lieu à l'église Chalmers, dans la Cité de Québec, le six juin dernier. J'assistai à la lecture faite ce soir-là. J'arrivai au commencement de la lecture. Il n'y avait pas alors de foule devant l'église, et je ne vis pas de police ; tout alors était parfaitement tranquille. J'avais entendu dire, pendant les deux ou trois jours antérieurs, qu'il y aurait du tumulte, mais je ne m'y attendais pas. J'étais assis sur le banc de devant, sous la chaire ; et à peu près une demi-heure après mon arrivée, le lecteur fit quelques remarques tendant à associer les prêtres catholiques au *Ribbonisme*, en Irlande. Là-dessus, un individu qui se trouvait dans le même banc que moi, et que je ne connais pas, cria à haute voix : " C'est un mensonge." Je lui dis : " Vous feriez mieux de ne pas faire du bruit, car vous vous ferez mettre à la porte." En même temps, comme je regardais vers la galerie, je vis qu'il y avait une petite mêlée. Jusque-là, tout avait été tranquille, à part le mouvement que firent une ou deux personnes qui sortirent de la galerie et de l'église et y rentrèrent. Deux ou trois minutes après le cri : " C'est un mensonge," il fut lancé une pierre à travers la croisée qui se trouve près de la chaire, faisant face au Cap Diamant. J'entendis aussi d'autres croisées qui se brisaient. Je vis alors s'avancer, le long du bas-côté, huit ou dix personnes, mais je ne puis en dire le nombre au juste ; ils avaient l'apparence de journaliers et portaient leurs habits de travail. Ils se dirigeaient du côté de la chaire. Il y avait dans ce moment un grand trouble dans l'église ; quelques-uns des auditeurs se précipitant au dehors. Ceux qui venaient n'avaient pas, en apparence, l'intention de s'attaquer aux auditeurs ou de les empêcher de quitter l'église. Je ne vis pas encore de police. Je pris alors deux dames avec moi, fis le tour de la chaire, et leur montrai le chemin qui conduit à l'étage inférieur. Je n'y descendis pas moi-même, mais je restai et je vis deux de ces hommes dont je viens de parler s'élancer au haut de l'escalier de la chaire. Je vis le premier constable Russell qui les suivait sur les marches. Je les suivis moi-même. M. Russell empoigna l'un d'entre eux au collet, le tira en bas, en me passant, et le remit entre les mains de quelques hommes de la police, en disant : " Gardez votre prisonnier." Il y eut alors un nouvel élan sur les marches de la chaire ; les assaillants furent repoussés, moi-même avec eux, jusque dans l'étage inférieur. Je sortis ensuite de l'église. Je vis au dehors un grand rassemblement. Les gens paraissaient considérablement excités, se tassaient près de la porte, sans commettre, néanmoins, aucune infraction à la paix. Le tumulte continuait au dedans de l'église. Je ne vis pas de police en dehors de l'église. Je me rendis chez moi, et n'eus point de difficulté à percer la foule.

Depuis le moment du cri : " C'est un mensonge," jusqu'à celui où je quittai l'église, il n'a pas dû s'écouler plus de quinze minutes. Gavazzi était encore dans la chaire quand je quittai l'église.

Environ cinq minutes après que le lecteur eut été traité de menteur, ainsi que je l'ai déjà dit, je vis le premier constable de police, accompagné de deux ou trois hommes de police, autour de la chaire, le premier constable sur l'escalier qui y conduit et les hommes de police sur le plancher autour de la chaire. Je n'ai pas vu M. Maguire, l'inspecteur et surintendant de la police en aucun temps ce soir-là.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir le six juin dernier ?

Réponse.—Je ne saurais dire, mais il me semble que le premier constable a fait le sien dans cette conjoncture, et que, s'il eût été supporté par une vingtaine de personnes, le tumulte eût été apaisé. Je ne puis dire ce qu'a fait le reste de la police, car je ne pouvais les voir de la position que j'occupais derrière la chaire.

Digitized by Google

La déposition qui précède ayant été lue au déposant, ce dernier y persiste et a signé.

MALCOLM CAMERON.

Assermenté et a signé devant nous,
ce onzième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

John Johnston, de la cité de Québec, capitaine au 66me régiment de sa majesté, ayant dûment prêté serment, dépose et dit:—

J'étais à la lecture de Gavazzi le six juin dernier; je me rendis avant le commencement de la lecture; tout était calme; il n'y avait ni rassemblement ni police.

Environ trois quarts d'heure après mon arrivée, l'émeute commença; une troupe d'individus assaillit le lecteur et furent empêchés par une partie des auditeurs. Je ne vis pas de police; je me dirigeai immédiatement vers le milieu de l'église, dans l'intention d'en sortir de suite; je ne pus sortir par la porte qui se trouvait bloquée par une foule d'individus qui voulaient entrer; je pense qu'il en eut deux cents qui se firent un chemin de cette manière; du moment qu'ils furent entrés et que la voie fut libre, je sortis: je n'ai pas vu aucun homme de police essayer d'empêcher ces gens d'entrer. A vrai dire, je n'ai pas vu de police du tout, si ce n'est un homme au pied de l'escalier de la galerie sud. Je n'ai pas vu de police au dehors de l'église, mais il y avait là un grand rassemblement d'hommes qui parlaient haut, et quelques personnes semblaient essayer, par persuasion, à les faire tenir tranquilles.

Je traversai la foule qui ne me fit aucune opposition, et je me hâtai de me rendre chez moi. J'ai pu demeurer de dix à quinze minutes dans l'église après le commencement du tumulte.

A mon avis, vingt hommes déterminés auraient empêché l'entrée des perturbateurs par la porte. Quand ces derniers furent dans l'église, il aurait fallu soixante-dix hommes pour les en chasser et les faire prisonniers.

Question.—Avez-vous vu en cette occasion, M. Maguire, l'inspecteur et surintendant de la police?

Réponse.—Je ne connaissais pas M. Maguire personnellement, et je ne puis pas dire, par conséquent, si je l'ai vu ou non.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir le six juin dernier?

Réponse.—Je ne le saurais dire, puis que je n'ai vu qu'un seul homme de police dans l'église ce soir-là.

Question.—Supposons qu'il y eut ce soir-là quarante hommes de police postés à la porte, auraient-ils pu empêcher ce qui est arrivé?

Réponse.—Ils auraient pu empêcher d'entrer, mais ils n'auraient pu empêcher qu'on brisât les croisées.

La déposition qui précède ayant été lue au déposant, il y persiste et a signé.

J. JOHNSTON.

Assermenté et a signé devant nous,
ce neuvième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Digitized by Google

Et comme il est trois heures, la commission s'ajourne à lundi, le treizième jour de mars courant, à dix heures de la matinée.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et le treizième jour de mars, dans l'année mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunirent au lieu indiqué pour les séances de la dite commission.

Présents:—SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer, et RALPH BOTELER JOHNSON, écuyer.

Charles Leaycraft Gethings, de la cité de Québec, étudiant en loi, après avoir dûment prêté serment, dépose et dit:—Je sais que le six juin dernier il y eut une émeute et du tumulte à l'église Chalmers, dans la cité de Québec. J'étais ce soir-là chez moi, dans la rue St. Denis, lorsque mon attention fut éveillée par des cris que j'entendais dans la direction de l'église Chalmers. Il était alors entre neuf et dix heures, un peu plus de neuf heures, je crois, parce que j'étais à souper quand le canon tira, et j'étais encore à table quand j'entendis des cris. Aussitôt que j'entendis ces cris, je sortis et me dirigeai vers l'église Chalmers, à travers les Glacis.

Je passai par un trou de la clôture, juste en face du Lycée, dans la rue St. Denis, et au haut de la rue Ste. Ursule je rencontrai M. Maguire, l'inspecteur de la police, ainsi que M. E. G. Charlton, qui revenaient de l'église par les Glacis, et ils me demandèrent comment ils pouvaient rejoindre le chemin. Je les accompagnai et leur fis voir le trou dans la clôture; ils y passèrent et je les vis qui s'en allaient. Ce fut M. Charlton qui me parla le premier. M. Maguire se plaignit de ce qu'il s'était blessé en sautant par dessus la clôture, et en disant cela, il se tenait la main sur les reins. Je ne conversai pas plus d'une demi-minute avec eux. M. Maguire pouvait être à une centaine de verges de l'église quand je le rencontrai.

Je retournai ensuite à l'église et demeurai tout près sur les Glacis. Je ne pense pas que l'émeute fut apaisée dans ce moment, car je vis des individus qui couraient çà et là dans l'église, et j'entendis des cris et des exclamations, et je rencontrai plusieurs dames qui venaient justement de sortir de l'église. Les troupes n'étaient pas là quand je rencontrai M. Maguire, elles n'y arrivèrent que quelques cinq ou dix minutes après ma rencontre avec ce monsieur. Je ne saurais dire si M. Maguire revint sur les lieux ce soir-là.

Je n'allai pas du tout dans l'église, ni auprès. Je demeurai tout le temps sur les Glacis.

Examiné par *John Maguire*, écuyer.

Je rencontrai M. Maguire en dedans de la clôture, à l'intersection des rues Ste. Ursule et Ste. Geneviève, et ce fut là que M. Charlton demanda s'il y avait une trouée dans la clôture, par laquelle ils pussent passer. J'entendis dire à M. Maguire qu'il s'était grièvement blessé. Il prit alors le bras de M. Maguire. La nuit était passablement noire; je n'ai pas vu M. Maguire tomber des Glacis. Il y a un Glacis qui termine la jonction des deux rues dont je viens de parler. Je n'entrai pas dans l'église ce soir-là, mais j'allai auprès et je vis le monde passer. Je vis plus tard des dames qui sortaient de l'église, et qui me dirent qu'elles sortaient justement de l'église. Il y avait alors une foule assemblée dans la rue qui passe devant l'église.

Digitized by Google

La déposition ci-haut ayant été lue au déposant, il y persiste, et l'a signée.

C. L. GETHINGS.

Assermenté et a signé par devant nous,
ce quatrième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

John Young, de la cité de Québec, écuyer, avocat, ayant dûment prêté serment, dépose et dit:—Je demeure dans la rue St. Louis, dans la Haute-Ville de la cité de Québec, et j'ai pour habitude de sortir souvent dans le cours de la journée, et d'aller au Palais-de-Justice pour y transiger mes affaires. Je n'eus en aucune manière quelconque la moindre intimation de l'émeute qui eut lieu le six juin dernier, à l'église Chalmers; et ce ne fut qu'au moment même où elle avait lieu que j'en eus connaissance. J'avais entendu dire dans le cours de la journée qu'on avait demandé l'usage de l'église Chalmers pour une lecture, mais que cette demande avait été refusée, et je ne savais pas qu'il dût se faire une lecture dans cette église le six juin, avant l'événement de l'émeute. Le soir du même jour (le 6 juin), un peu avant huit heures du soir, je rencontrai M. Maguire sur la Terrasse Durham, l'une des promenades les plus fréquentées de cette cité, dans cette saison de l'année. Nous entrâmes en conversation, et nous continuâmes pendant quelque temps à marcher ensemble, et nous restâmes sur la terrasse environ une demi-heure, et, sur ma demande, M. Maguire m'accompagna jusque chez M. Musson, pharmacien, et de là chez M. Scott, confiseur, dans la rue St. Jean. Après avoir quitté M. Scott, j'allai avec M. Maguire jusqu'à sa résidence dans la rue St. Louis, et l'y laissai. Il était alors environ dix minutes avant neuf heures. Pendant que j'étais avec M. Maguire, je ne remarquai rien chez lui qui indiquât qu'il y eût quelque tumulte ou mouvement dans aucune partie de la cité; je ne vis rien non plus de cette nature dans les rues par où nous passâmes, M. Maguire et moi, ni même au moment où je le quittai à la porte de sa propre maison.

Question.—Avez-vous quelque raison de croire, d'après la conversation que vous eûtes avec M. Maguire, le six juin, que ce monsieur ignorait complétement qu'il y eût une lecture ou qu'il existât quelqu'intention de l'interrompre ce soir-là?

(Rejetée par les commissaires.)

Question.—Dans la conversation que vous eûtes avec M. Maguire ce soir-là, dit-il quelque chose au sujet de la lecture dans l'église Chalmers, ou de l'anticipation de quelque trouble?

Réponse.—Il n'a rien dit à ce sujet.

Quand je vis M. Maguire la première fois, il était sur la terrasse avec M. Edouard George Cannon.

La déposition ci-haut ayant été lue au déposant, il y persiste et a signé.

JOHN YOUNG.

Assermenté et a signé devant nous,
ce treizième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Edouard George Cannon, de la cité de Québec, écuyer, notaire public, ayant été dûment assermenté, dépose et dit:—

Digitized by Google

Je demeure dans la rue Donacona, à une petite distance de la rue St. Louis.

Je fus informé que Gavazzi avait fait une lecture le quatre juin, et j'entendis dire à différentes reprises pendant l'après-midi du lundi, le six, que l'usage de l'église wesléyenne avait été refusé pour d'autres lectures. J'étais porté à penser, d'après ces rumeurs, que Gavazzi ne ferait plus de lectures dans cette cité. Je vis M. Maguire, l'inspecteur de la police, à mon bureau, le soir du six juin, entre sept et huit heures. Dans la conversation que nous eûmes alors, je crois que ce fut moi qui mentionnai que j'avais entendu dire qu'on avait refusé l'église wesléyenne à Gavazzi pour ses autres lectures, sur quoi M. Maguire dit ou quelque chose d'approchant: " Je supposse qu'on n'entendra plus parler de ces lectures." Gavazzi faisait à cette époque le sujet de toutes les conversations. M. Maguire et moi nous laissâmes mon bureau, et nous nous dirigeâmes bien-tôt après vers la terrasse où nous trouvâmes, outre un grand nombre d'autres citoyens, MM. Young et Pope, avocats. J'accostai M. Pope, et j'entamai la conversation avec lui; M. Maguire en fit autant avec M. Young, et environ une demi-heure plus tard, je vis M. Maguire et M. Young s'éloigner ensemble de la terrasse.

La terrasse, à cette saison de l'année, est l'une de nos promenades les plus fréquentées.

Question.—Avez-vous quelque raison, et laquelle, de penser que, si M. Maguire avait été prévenu à temps de l'intention de quelque personne de troubler la paix à la lecture du six juin, il eut pris des moyens efficaces de faire garder la tranquillité et la paix?

Réponse.—Oui. La raison que j'en donne, c'est que M. Maguire m'avait informé samedi, le quatre, qu'il était allé à la chapelle wesléyenne, et, à sa grande surprise, avait vu une foule d'individus qu'il connaissait se tenant autour de l'église, qu'il leur avait conseillé de s'éloigner et d'aller chez eux, et qu'il fut surpris de les trouver là. Il me dit aussi qu'il avait la police à l'église.

La présente déposition ayant été lue au témoin, il y persiste et a signé.

E. G. CANNON.

Assermenté et a signé devant nous,
ce treizième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Lawrence A. Cannon, de la cité de Québec, écuyer, avocat, étant dûment assermenté, dépose et dit:—

Je demeure dans la rue St. Louis, et j'étais en ville le six de juin dernier. Je crois que c'est le soir de ce jour qu'il y eut une émeute à l'église Chalmers.

J'étais dans la rue St. Ursule, en face de l'église, sur les neuf heures, quand l'émeute eut lieu. Je ne savais pas qu'il dût y avoir une lecture dans cette église ce soir-là. J'étais sous l'impression que la lecture (s'il devait y en avoir une,) serait faite à l'église wesléyenne, où Gavazzi en avait déjà fait une le samedi précédent. Je n'avais pas le moindre soupçon ni donnée qu'il dût y avoir une émeute à l'église Chalmers ou à aucune autre église.

La première connaissance que j'eus du tumulte fut sur les neuf heures. Je me trouvais alors chez le colonel McDonell, un ami à moi, quand j'entendis du bruit. La maison du colonel McDonell est à une très petite distance de l'église.

Examiné par les commissaires.

Mon attention fut d'abord attirée sur le tumulte par le bruit de croisées qui se brisaient et par le bruit qui se faisait au dehors et au dedans de l'église. J'allai dans la cour qui se trouve derrière l'église.

Digitized by Google

Environ un quart d'heure avant que le fracas eut commencé, j'étais dans la rue en face de l'église Chalmers. Il y avait alors une foule, près et autour de l'église, d'environ deux cents individus, dont une grande partie était des enfants. Il n'y avait encore aucune apparence de trouble. Je vis la police, et il me sembla que sa présence en ce lieu était par trop officieuse. Ces individus n'étaient là, je le pense, que comme curieux, sans intention de faire partie de l'auditoire, vu que la lecture se faisait dans le moment. Ils n'étaient pas en dedans de la clôture de l'église, ils étaient dans la rue. Après avoir traversé la foule pour gagner la rue, je revins chez le colonel McDonell, et je fus très surpris que cette échauffourée eut eu lieu, à en juger par ce que je venais de voir dans la rue, après que le tumulte eut commencé ; je n'allai pas sur le devant de l'église, mais je fis le tour par la rue St. Louis pour me rendre chez moi, craignant que ma famille ne fût alarmée.

Question.—D'après le nombre de personnes que vous avez vues dans la rue en face de l'église, et le nombre d'hommes de police appostés en cet endroit, croyez-vous que ces derniers auraient pu empêcher l'émeute d'avoir lieu?

Réponse.—Ils auraient pu empêcher qu'une émeute eut lieu dans la rue.

Question.—Pouvaient-ils s'opposer à l'entrée de la foule dans l'église.

Réponse.—Oui.

La déposition ci-haut lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et signée.

L. A. CANNON.

Assermenté et a signé par devant nous,
ce treizième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

John A. Ely, de la cité de Québec, écuyer, après avoir dûment prêté serment, dépose et dit :—J'assistais à la lecture faite par Gavazzi le quatre juin, à l'église wesléyenne, et je me proposais d'assister à sa seconde lecture, laquelle, m'avait-on dit, devait avoir lieu au même endroit. Le soir du six juin, je me rendis à l'église wesléyenne. J'appris là de la sentinelle de la prison, que la lecture se faisait à l'église Chalmers. J'avais aussi entendu dire, dans le cours de l'après midi, que les syndics de l'église wesléyenne en avait refusé l'usage pour la lecture. Je me rendis à l'église Chalmers et y arrivai la lecture déjà commencée. Je vis M. Russell en face de l'église avec un corps de police. Il y avait des individus assemblés dans la rue ; je ne puis dire combien ; il pouvait y en avoir environ une centaine, moins pourtant, je crois ; ils étaient dans le moment parfaitement tranquilles ; je ne m'attendais pas à ce qu'il y eut aucun trouble ce soir-là, et je n'avais rien appris qui pût me le faire soupçonner.

Examiné par *John Maguire*, écuyer.

J'étais présent à l'élection des conseillers municipaux pour le quartier St. Pierre de la cité de Québec, en février, 1853. Il y eut quelque tumulte, je crois, vers minuit le second jour de l'élection ; il y eut un peu de fracas, bien peu à comparer ce que j'avais déjà vu auparavant. La police se trouvait là sous les ordres du premier constable Russell ; les troupes arrivèrent sur les lieux entre minuit et une heure. Je vis alors M. Belleau, le maire de la cité, et le magistrat de police, M. Maguire, qui arrivaient avec ce détachement de troupes. Je n'étais pas là quand M. McDonald fut maltraité ; et il n'arriva rien, après la venue des troupes, pour troubler la paix.

Question.—Avez-vous été présent aux élections municipales, ou dans d'autres occasions où des émeutes et tumulte plus considérables eurent lieu, avant la

Digitized by Google

nomination de M. Maguire à la magistrature de police, et la police était-elle présente dans ces occasions? (Rejetée par les commissaires comme étrangère à la question.)

Question.—Est-il à votre connaissance que la police, dans quelque émeute ou tumulte dans la cité de Québec, avant la nomination de M. Maguire à la magistrature de police, ait jamais fait de prisonniers, et dites quand et en quel lieu? (Rejetée par les commissaires comme étrangère au sujet.)

Question.—Avez-vous quelque raison de croire, et dites laquelle, que, si M. Maguire eût été prévenu qu'il devait y avoir du trouble à l'église Chalmers, le six juin, il eût pris les mesures nécessaires pour l'empêcher, et l'eût empêché?

Réponse.—Oui. Parce que M. Maguire était présent avec la police à la lecture de samedi, le quatre, et s'il eût été prévenu qu'il dût y avoir du trouble, il eût également été présent à la lecture de lundi, le six.

La déposition ci-haut lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et l'a signée.

JNO. A. ELY.

Assermentée et signée devant nous,
ce treizième jour de mars 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et comme il est trois heures de l'après-midi, la commission s'ajourne au lendemain à dix heures de la matinée.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON.

Et le quatorzième jour de mars, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunirent au lieu fixé pour les séances de la commission.

Présents:—SIMÉON LELIÈVRE, Ecuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, Ecuyer, et RALPH BOTELER JOHNSON, Ecuyer.

John Hearn, de la cité de Québec, ayant dûment prêté serment, dépose et dit:—Je viens ici sans subpœna, parce que j'ai vu l'avis inséré dans les papiers-nouvelles.

J'assistais à la lecture faite par Gavazzi, à l'église wesléyenne, et aussi à celle de l'église Chalmers, le six juin.

Quand j'entrai dans l'église Chalmers, Gavazzi était à la chaire, et déclamait en gesticulant. Quand j'arrivai à l'église, il n'y avait pas de rassemblement au dehors. Il y avait çà et là quelques personnes au dehors, mais point de foule. Je demeurai dans l'église pendant environ une demi-heure avant qu'il n'y eut aucun trouble, si ce n'est des coups de bâtons répétés sur le plancher et des battements de mains que j'interprétai comme des applaudissements aux paroles de Gavazzi.

Gavazzi, dans sa gesticulation déclamatoire, (car je ne puis pas appeler cela une lecture,) fit quelques allusions au cardinal Wiseman, qu'il traita d'imposteur, dans des termes tout à fait insultants pour cet ecclésiastique, et particulièrement offensifs aux Irlandais catholiques. Quand il vint à dire que le cardinal Wiseman était un imposteur, je dis tout haut: "C'est faux." J'avais dessein qu'il entendît ces paroles, mais je crois qu'il ne pût à cause des applaudissements de l'auditoire.

J'étais dans le banc de devant de la rangée du milieu de l'église. Je me trouvais à quelques vingt ou vingt-cinq pieds de Gavazzi. Quelques-uns de ceux que je remarquai comme applaudissant avec le plus de bruit, et qui, je

Digitized by Google

crois, entendirent l'observation que j'avais faite, s'écrièrent: "Mettez-le à la porte," faisant allusion à moi, je pense.

A cette interruption, Gavazzi abandonna soudainement cette partie de son sujet, et s'attaqua aux *Ribbonmen*, en Irlande, auxquels il associa le clergé irlandais—et défia qu'on le contredit. Il continua de parler d'une manière très défavorable du clergé irlandais, et quand il en vint à dire que ce fut lui, le clergé, qui fut cause du massacre du *Six-mile Bridge*, je dis: "C'est un mensonge." Il s'ensuivit une grande confusion, et je fus assailli d'une manière meurtrière par une partie des auditeurs. Je crois qu'on m'eût ôté la vie, n'eût été l'intervention de quelques catholiques qui me connaissaient, aidés de la police et de la peur soudaine qui saisit mes assaillants en voyant quelques pierres passer à travers les carreaux. Je m'aperçus alors qu'on se battait dans la chaire et dans différentes parties de l'église. Gavazzi était toujours dans la chaire, mais quelques minutes plus tard, il n'y était plus, mais je n'ai pas remarqué comment il en sortit. Je fus de nouveau entouré, comme je gagnais du côté de la porte, par une autre foule, et assailli; et je fus retiré de leurs mains par la police et par M. Duggan, l'avocat. Je voulais revenir pour avoir ma casquette qui avait été jetée bas pendant la lutte, mais la police et M. Duggan m'en empêchèrent, et ils insistèrent pour que je quittasse l'église. Durant ce temps, je vis la police qui s'occupait aussi à faire sortir de l'église ceux d'entre les auditeurs qui portaient des parapluies et des bâtons.

Après avoir quitté l'église avec M. Duggan, je remarquai un fort rassemblement au dehors de l'église; j'allai chez Colvin, le loueur de chevaux, emprunter un habit, le mien ayant été déchiré sur moi dans la lutte. Comme je venais de quitter Colvin, et que j'allais avec M. Duggan pour me laver la figure, j'entendis de grands cris qui partaient d'une foule qui descendait la rue St. Louis, et avant de laisser le bureau de M. Duggan, j'entendis une escouade de soldats qui se rendaient dans la direction de l'église Chalmers.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir, le 6 juin dernier?

Réponse.—Si faire tout en son pouvoir pour empêcher la bataille, et séparer ceux qui se battent et commettent d'autres infractions à la paix, constitue le devoir d'un homme de police, je suis bien sûr alors que la police a bien fait son devoir; je pense que, sans eux, il y eut eu plusieurs vies de perdues dans cette occurrence.

Question.—Quand vous allâtes à l'église Chalmers, aviez-vous quelque raison de croire, et laquelle, qu'il y aurait dans cette occasion quelque interruption ou tumulte?

Réponse.—Je n'avais pas de raison d'anticiper aucun trouble, et je ne pensais pas non plus qu'il y en aurait. Je savais que les catholiques de Québec n'essaieraient pas de causer aucun trouble. Je le savais, par ce que je les connais parfaitement bien. Si j'eusse anticipé du tumulte, je n'y serais pas allé, je pense.

Question.—Avez-vous vu M. Maguire, l'inspecteur et surintendant de la police, dans l'occasion en question?

Réponse.—Je ne l'ai pas vu.

La déposition ci-haute lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et signée.

JNO. HEARN.

Assermenté et a signé devant nous,
ce quatorzième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Digitized by Google

Mathew Ryan, de la cité de Québec, écuyer, ayant dûment prêté serment, dépose et dit:—Je sais que Gavazzi fit une lecture le samedi qui précéda immédiatement la lecture faite à l'église Chalmers.

Je me rappelle avoir rencontré M. Maguire, l'inspecteur de police, sur les dégrés de l'église. Je vis aussi, en cette occasion, M. Russell, le premier constable, et quelques hommes de police. Un acte en particulier de M. Maguire me frappa comme étant un indice de son désir de faire garder le bon ordre: un groupe de six ou sept personnes se tenait dans la rue, vis-à-vis une croisée ouverte de l'église; je vis M. Maguire rejoindre ce groupe. M. Maguire semblait craindre qu'il ne se grossit davantage; il alla à ceux qui le formaient et les engagea à s'éloigner; et ils se séparèrent et s'éloignèrent.

J'entrai dans l'église, et y demeurai quelques dix minutes ou plus, à écouter la lecture. Tout alla bien tout le temps que j'y fus. Je n'avais aucun soupçon quelconque qu'il dut y avoir du trouble à l'église Chalmers; je ne savais même pas que Gavazzi dût y faire une lecture. Mon impression résultait de ce que j'avais entendu dire que Gavazzi ne ferait plus de lectures, ou du moins ce jour-là; car j'avais appris de la bouche de l'honorable James Ferrier, membre du conseil législatif, que l'usage de l'église wesléyenne ne devait plus être permis pour un semblable objet.

Question.—Avez-vous quelque raison de croire, et dites laquelle, que, si M. Maguire, le magistrat de police, eût été prévenu à temps qu'on craignait une émeute ou du trouble à la lecture de l'église Chalmers, il eût pris des mesures efficaces pour empêcher cette émeute ou ce trouble?

Réponse.—D'après ce que j'ai vu de la conduite de M. Maguire, le samedi précédent, je pense qu'il eut fait tout en son pouvoir pour empêcher le désordre.

La déposition qui précède lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et a signé.

MATTW. RYAN.

Assermenté et a signé devant nous,
ce quatorzième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Edward John Charlton, de la cité de Québec, écuyer, ayant dûment prêté serment, dépose et dit:—J'assistais à la lecture faite par Gavazzi à l'église Chalmers, le six juin dernier.

Je vis, pour la première fois, M. Maguire dans l'intérieur de l'église, à peu près au moment où Gavazzi fut précipité du haut de la chaire; je vis M. Maguire qui conduisait la police sur le lieu du tumulte, et tout devint paisible presque immédiatement après; je vis ensuite M. Maguire dans l'église près de la porte; tout alors était tranquille dans l'église, mais il y avait pas mal de tumulte au dehors. La police à cette heure avait fait évacuer l'église et était en train de faire sortir les quelques individus qui y restaient; les hommes de police étaient placés dans le vestibule à la grande porte, et ils étaient alors en nombre suffisant pour empêcher les gens d'entrer dans l'église, et ils me parurent faire de leur mieux pour parvenir à ce but. M. Maguire s'adressa à moi dans ce moment et me dit qu'il croyait nécessaire de faire venir les troupes. Je parlai alors au capitaine Benson, du 66me régiment, qui se trouvait aussi dans l'église, et qui me dit qu'il cherchait un magistrat. Je le conduisis à M. Maguire, le surintendant de la police, et nous laissâmes l'église tous trois ensemble. Le capitaine Benson dit à M. Maguire qu'il irait avec lui chez le colonel Grubbe. M. Maguire me pria d'aller avec eux; nous laissâmes l'église tous

Digitized by Google

trois pour aller à la recherche du colonel Grubbe,—mon intention étant d'aider M. Maguire dans tout ce dont il pourrait avoir besoin. M. Maguire me dit qu'il désirait que j'allasse trouver le maire, tandis que lui M. Maguire, et le capitaine Benson se rendraient chez le colonel Grubbe. Quand nous essayâmes de laisser l'église, nous en fûmes empêchés, à la porte de devant, par la police et la foule qui encombraient la porte ; nous passâmes alors, à la suggestion du capitaine Benson, par l'étage inférieur.

Question.—N'était-ce pas à la demande du capitaine Benson que M. Maguire, ainsi que vous, laissa l'église par la porte latérale, et le capitaine Benson ne demanda-t-il pas à M. Maguire de le suivre par-là?

(Rejetée par les commissaires comme ayant déjà été expliquée.)

Le capitaine conduisit lui-même vers la porte latérale, suivi de M. Maguire; après avoir quitté l'église, nous fûmes arrêtés par une haute clôture. Je ne puis dire qui passa le premier par dessus cette clôture. J'entendis M. Maguire qui disait : " Pouvez-vous m'aider?" Le capitaine Benson était de l'autre côté, dans le temps que je franchissais la clôture. Comme nous la franchissions, j'entendis plusieurs personnes qui criaient : " Les voilà !" Le capitaine prit à droite, et notre chemin nous conduisit vers la gauche, et je ne le vis plus. Il me semblait que le capitaine prenait une mauvaise direction. Après avoir franchi la clôture, nous nous dirigeâmes vers la rue qui passe devant l'église. Nous n'entrâmes pas dans la rue, parce que les clôtures nous en empêchèrent. En longeant la clôture pour gagner une ouverture qui nous apparaissait à quelque distance où la clôture finissait, M. Maguire, qui était à un ou deux pas en avant, tomba dans un précipice ou glacis invisible dans la noirceur. M. Maguire était tellement blessé que je fus obligé de le relever. Il se plaignait d'une lésion aux reins ; je l'aidai à venir avec moi chez le colonel Grubbe. Nous ne le trouvâmes pas chez lui. Comme nous laissions la maison, nous rencontrâmes les troupes qui montaient la rue du jardin où elles rencontrèrent un nombreux rassemblement d'individus qui chantaient. Je fis observer à M. Maguire qu'il était trop malade pour rester au dehors, et j'allai quérir le médecin, et ramenai le docteur chez M. Maguire. Avant mon départ, le docteur Frémont était aussi arrivé.

La déposition ci-haut lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et signée.

E. J. CHARLTON.

Assermenté et a signé devant nous,
ce quatorzième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

William Edmund Duggan, de la cité de Québec, écuyer, avocat, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—Dans la soirée du six juin dernier, entre les huit et neuf heures, je fus informé, comme je me rendais à mon bureau, qu'il y avait une foule d'individus rassemblés autour de l'église Chalmers, et qu'il y aurait probablement du désordre. J'entrai dans mon bureau puis me dirigeai vers l'église. Sur mon chemin je vis un grand rassemblement dans la rue en face de l'église. Je traversai la foule, cherchant à deviner ce qui attirait là tout ce monde, et si je ne verrais pas quelqu'un de ma connaissance. Ne voyant personne que je connûsse, et certain, d'après les expressions formulées par quelques personnes dans la foule, qu'il y aurait du désordre si on ne prenait incontinent des mesures pour l'empêcher, j'allai trouver M. Russell, le chef de police, qui se tenait à la tête de sa troupe, et lui dis qu'il allait se passer quelque chose. Il me répondit que ces gens étaient de fameux nigauds ; qu'ils ne

Digitized by Google

feraient qu'accroître la popularité de cet homme (voulant dire Gavazzi.) Je lui demandai ensuite si M. Maguire était là ; il me dit : " Non," qu'il l'avait envoyé chercher, et qu'on ne pouvait le trouver, ou d'autres paroles dans le même sens. Je fis observer à M. Russell que M. Maguire se trouvait sur la terrasse quelques minutes avant que je lui eusse parlé. Je quittai alors M. Russell pour aller chercher M. Maguire, dans la persuasion que s'il se trouvait sur les lieux, il pourrait avoir assez d'influence sur la foule pour la faire se disperser sans trouble. Je trouvai M. Maguire chez lui; et je lui dis qu'il allait y avoir du désordre à l'église Chalmers, et que je croyais que, s'il s'y rendait, il pourrait l'empêcher ; après quelques minutes d'entretien, il se leva, prit un papier dans la poche d'un habit qui était accroché au mur, et nous sortîmes ensemble. En quittant la maison, nous vîmes des gens qui descendaient la rue en courant d'une manière tout excitée ; et croyant que l'émeute avait commencé, nous nous hâtâmes le plus possible. Au coin des rues Ste. Ursule et St. Louis, en tournant vers l'église Chalmers, nous rencontrâmes M. Parkin ; et M. Maguire s'adressant à lui, lui demanda s'il ne valait pas mieux faire venir les troupes de suite. Je répondis qu'il y avait assez de la police pour disperser la foule, sans l'aide du militaire ; et nous (M. Maguire et moi) nous rendîmes alors à l'église. En arrivant à l'église, je m'aperçus que la police avait changé sa position depuis mon départ. Elle s'était en ce moment disposée en une ligne parallèle à la clôture, dont la tête se trouvait sur les degrés de l'extrémité est de l'église. M. Maguire dit alors d'une manière précipitée : " Hommes, il faut que vous fassiez votre devoir ; pourquoi n'agissez-vous pas ?" M. Maguire demanda alors M. Russell, et on lui indiqua les dégrés de l'église. J'entendis aussitôt la voix de M. Russell qui disait : " Pour l'amour de Dieu, voulez-vous vous tenir tranquilles ?" M. Maguire revint à l'endroit où je me tenais, et s'adressant de nouveau à la police, il lui ordonna d'entrer dans l'église. M. Maguire entra dans l'église, et j'y allai avec lui. Nous montâmes tout droit le long du bas côté nord jusqu'à la chaire. Je n'ai pas remarqué s'il était suivi de quelque homme de police dans ce moment. Voyant un enfant dans l'un des bancs, près de la chaire, qui jetait alentour les livres de prières, je sautai dans le banc pour l'en empêcher. Je me retournai, et quelques secondes plus tard, je m'aperçus que M. Maguire s'était retiré et se trouvait dans le bas de l'église où se trouvaient quelques hommes de police à l'entrée. Je sortis du banc, et gagnai dans la même direction. Je n'étais pas à mi-chemin que je me retournai de nouveau, et m'aperçus que, dans l'intérieur, Gavazzi avait été précipité du haut de la chaire ; quelques-uns disaient que Gavazzi avait été tué. Je courus vers la chaire, et je rencontrai encore là M. Maguire, et j'allai avec lui dans l'étage inférieur pour m'assurer si cette rumeur était fondée. Nous trouvâmes le docteur Douglas tout-à-fait au fond de l'étage inférieur, qui examinait des blessures sur la tête d'un homme ; le docteur Douglas adressa quelques paroles à la personne dont il examinait la tête, et l'homme répondit en mauvais anglais : " Je suis Paoli, l'ami de Gavazzi." Nous sortîmes alors de là, et en arrivant à l'escalier qui mène de l'étage inférieur dans l'église, M. Maguire s'enquit de quelques personnes qui se trouvaient là si elles savaient où était Gavazzi. Elles répondirent qu'il était là (indiquant une chambre à la porte de laquelle elles se tenaient). Je crois que M. Maguire demanda s'il était en sûreté, et on lui répondit affirmativement. Nous montâmes alors dans l'église ; nous vîmes que la foule cherchait à disperser la police, pour atteindre un M. Hearn, que quelques personnes placées derrière la police étaient en train de battre. Mon attention fut attirée par la voix de Hearn qui m'était connue, et qui criait : " Charlton ! vas-tu me laisser battre comme çà ?" Je courus alors vers Hearn, l'arrachai à ceux qui le tenaient et le poussai au milieu de la police, et j'aidai à la police à faire reculer la foule. Je ne vis plus

Digitized by Google

M. Maguire après ceci ; mais quand je fus dehors, j'entendis des gens qui criaient : " Que Maguire, le b——— d'aveugle, était allé chercher les troupes ;" et je ne vis plus M. Maguire après cela ni entendis parler de lui.

D'après mes propres observations, depuis le moment où M. Maguire vint à l'église, je crois qu'il a fait dans le temps tout ce qu'il a pu pour apaiser le désordre.

Je n'avais pas le moindre soupçon d'aucune probabilité qu'il dût y avoir une émeute à l'église Chalmers ce soir-là, avant le moment mentionné dans ma déposition.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir lors du six juin dernier ?

Réponse.—Du moment où j'ai fait attention à elle, après que je fus revenu de l'étage inférieur, elle l'a fait.

Question.—Quarante hommes de police, appostés à la porte, auraient-ils pu empêcher la foule d'envahir l'église ?

Réponse.—Je crois que oui, pourvu qu'ils eussent été convenablement appostés.

Question.—Au moment où vous entrâtes dans l'église, qu'est-ce qui s'y passait ?

Réponse.—Il y avait bien peu de monde dans le corps de l'église, à ce que j'ai pu voir, et le Père Gavazzi allait frapper quelqu'un avec une chaise.

Question.—Où était la police, et que faisait-elle dans ce moment ?

Réponse.—S'il y avait quelques hommes de police dans l'église, ils fallaient qu'ils fussent derrière moi. Il n'y avait personne devant moi, entre la chaire et l'endroit où je me tenais dans le bas côté nord de l'église, mais il y avait deux ou trois personnes immédiatement au pied de la chaire.

La déposition ci-haut lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et signée.

WM. ED. DUGGAN.

Assermenté et a signé par devant nous,
ce quatorzième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et à trois heures après-midi, les commissaires s'ajournèrent au lendemain, à dix heures du matin.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et le quinzième jour de mars mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires s'assemblèrent au lieu fixé pour leurs séances :

Présents :—SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer, RALPH BOTELER JOHNSON, écuyer.

John McNulty, de la cité de Québec, constable de police, de faction au bureau de police, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—Je suis constable et attaché au bureau de police, et mes fonctions nécessitent ma présence journalière dans ce bureau.

Question.—Vous rappelez-vous que le magistrat de police ait fait allusion, en quelque occasion, et dites quand, à l'usage des bâtons de police ?

Réponse.—Je me le rappelle. Dans l'été de 1852, je me rappelle que des matelots furent amenés prisonniers, un matin, et ces prisonniers se plaignirent à lui qu'ils avaient été maltraités par la police, qui les frappait avec leurs bâ-

Digitized by Google

tons. Sur quoi, le surintendant donna à comprendre que quand des prisonniers étaient pris, on ne devait pas user envers eux de plus de violence qu'il ne fallait pour s'assurer de leurs personnes; que la police ne devait pas non plus se servir de bâtons, à moins qu'elle n'y fut forcée. Je me souviens que cette fois-là, les hommes qui se plaignaient ainsi avaient du sang dans les cheveux et des marques à la figure. Leur plainte était que les hommes de police les avaient ou frappés ou piqués avec leurs bâtons.

Question.—Est-il à votre connaissance que l'inspecteur et surintendant de la police ait émané aucun ordre par lequel il menaçait de renvoyer la police si les hommes de ce corps se servaient, en aucune circonstance, de leurs bâtons?

Réponse.—Je ne me souviens pas d'aucun ordre de cette nature, mais je lui ai entendu dire que, dans les occasions ordinaires, dans l'arrestation de prisonniers, les hommes de la police devaient faire usage de leurs bâtons avec modération.

La déposition ci-haut lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et signée.

JOHN McNULTY.

Assermentée et signée par devant nous,
ce quinzième jours de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

L'honorable *Narcisse Fortunat Belleau*, de la cité de Québec, ayant dûment prêté serment, dépose et dit:—J'ai fait partie du conseil de la cité de Québec, durant les sept années consécutives finissant le cinq février, mil huit cinquante-trois, et je fus maire durant les trois dernières de ces années. La police était sous le contrôle de la corporation; mais je la considérais comme étant plus immédiatement sous le contrôle du comité de police de ce conseil. Durant un certain espace de temps, W. K. McCord, écuyer, réclama un contrôle à peu près exclusif sur cette force, d'après l'interprétation qu'il donnait à l'ordonnance qui créa ce corps, et en vertu de l'autorité dont il était revêtu en sa qualité de magistrat de police. Cette prétention ne fut pas admise, mais devint le sujet d'une correspondance avec ce monsieur, et contribua à l'organisation de comités chargés de s'enquérir de la chose. Cet état de choses dura tout le temps que M. McCord fut en office. Quand ce dernier fut élevé sur le banc, le nouveau magistrat de police laissa au comité de police plus de latitude dans le contrôle de cette force; ce contrôle revint, de fait, tout entier entre les mains de la corporation, ainsi que c'est encore le cas aujourd'hui. La police est payée par le conseil de la cité. Dans mon opinion, le chef de police a le commandement de ce corps, et est payé, ainsi que tous les autres membres de cette force, à même les fonds de la cité. Si le magistrat de police actuel eût réclamé, ou émis les mêmes prétentions que son prédécesseur, touchant le contrôle exclusif de la force de police, il est naturel de supposer que le conseil de la cité aurait offert la même résistance à ses prétentions qu'elle offrit à celles de M. McCord; et il y a maintenant, à mon avis, une raison de plus pour adopter ce mode. Si la cité est passible des dommages causés dans une émeute ou tumulte, par le manque d'énergie ou la répugnance des hommes de ce corps à faire leur devoir, il est évident que la cité est intéressée, pour sa propre protection, à réclamer ce contrôle.

Je me rappelle l'émeute du six juin dernier, à l'église Chalmers. La première information que je reçus qu'il y aurait probablement du tapage à l'église Chalmers ce soir-là, me fut donnée par un ami, ce soir-là même, vers sept heures et demie; il me dit qu'il avait vu quelques personnes qu'il prit pour des

Digitized by Google

Irlandais, mettre des cailloux dans leurs poches, et se diriger vers l'église Chalmers. Je m'y rendis moi-même et n'y vis aucune excitation. Les personnes qu'il y avait là m'y semblaient attirées par la curiosité plutôt que par autre chose, et je revins chez moi.

La déposition ci-dessus lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et signée.

N. F. BELLEAU.

Assermentée et signée par devant nous,
ce quinzième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et comme il est trois heures, la commission s'ajourne à demain à dix heures de la matinée.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et le seizième jour de mars, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunirent au lieu indiqué pour les séances de la commission.

Présents:—SIMÉON LELIÈVRE, Ecuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, Ecuyer, RALPH BOTELER JOHNSON, Ecuyer.

Patrick Mullen, de la cité de Québec, ayant dûment prêté serment, dépose et dit:—J'ai fait partie de la force de police de Québec durant dix-huit mois, et je fus remercié en novembre dernier, par suite de la réduction de la force.

Je n'ai aucune connaissance ou souvenir que le surintendant de la police ait donné aucun ordre défendant aux hommes de faire usage de leurs bâtons, et si cet ordre eût été donné, je crois que je l'aurais su.

La déposition ci-haut lui étant lue, le déposant la ratifie, et ne peut signer.

(Le témoin demande deux chelins.)

Assermentée par devant nous,
ce seizième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Augustin Gilbert, de la cité de Québec, ayant dûment prêté serment, dépose et dit:—J'ai été employé dans la force de police de la cité de Québec durant six mois; je fus déchargé de mes fonctions en novembre dernier. Je ne sache pas que M. Maguire, le surintendant de la police, ait jamais, jusqu'au moment où je fus renvoyé du corps, donné aucun ordre défendant aux hommes de police de se servir de leurs bâtons.

J'ai toujours eu, ainsi que les autres hommes de police, mon bâton en ma possession.

La présente déposition lui étant lue, le témoin la ratifie, et déclare ne pouvoir signer.

Assermentée par devant nous,
ce seizième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Digitized by Google

John Gardiner, de la cité de Québec, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—J'ai servi environ quatre mois, l'été dernier, dans la police de la cité, et j'ai donné ma démission dans le mois de septembre ou d'août.

Je n'ai jamais reçu qu'un seul ordre touchant l'usage de mon bâton de constable, et cet ordre était que je ne devais m'en servir qu'en cas de nécessité, et j'ai toujours gardé mon bâton jusqu'au moment de ma démission. Cet ordre me fut signifié, lors de mon entrée dans le corps au mois de mai, par le constable Foy, un des constables de la division à laquelle j'appartenais.

La déposition précédente lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et signée.

JOHN GARDINER.

(Taxé, 3s. 6d.)

Signée et assermentée par devant nous,
ce seizième jours de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

John Lawlor, de le cité de Québec, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—J'ai servi dans la police de la cité, depuis le onze mai jusqu'à quelque jour du mois de septembre dernier, époque à laquelle je donnai ma démission.

Quand j'entrai dans le corps, je reçus le bâton ordinaire d'homme de police ; je le gardai jusqu'à quatre jours avant ma démission ; on me l'ôta alors, par l'ordre de M. Russell. Je n'ai jamais reçu d'ordre, et je ne sache pas qu'aucun des hommes qui étaient avec moi en aient jamais reçu non plus du surintendant ou du premier constable de police qui défendît de se servir de nos bâtons.

La déposition précédente lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et signée.

JOHN LAWLOR.

(Le témoin demande 3s. 9d.)

Assermentée et signée par devant nous,
ce seizième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Charles James Frémont, de la cité de Québec, écuyer, médecin, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—Je donnai mes soins professionnels à M. Maguire, l'inspecteur de la police, le soir du six juin dernier. Je trouvai M. Maguire étendu sur un sofa, et souffrant d'une contusion à l'épine dorsale, et d'une entorse des muscles et ligaments du dos. Il était très abattu. Je lui prescrivis le repos le plus absolu comme essentiel à son salut. L'état dans lequel je le trouvai ne laissa aucun doute dans mon esprit qu'il ne souffrît des suites d'une chute très grave. Il y avait presque paralysie de la partie inférieure du corps.

La déposition précédente lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et signée.

C. FRÉMONT.

Assermentée et signée par devant nous,
ce seizième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Digitized by Google

*John Gallaghe*r, de la cité de Québec, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—J'ai servi durant environ six mois dans la police de la cité. J'y entrai au mois de mai et fus renvoyé en novembre, par suite de la réduction du corps.

Je n'ai jamais reçu de M. Maguire aucun ordre défendant l'usage des bâtons. M. Russell, si je me le rappelle bien, nous dit de nous en servir en cas de danger.

La déposition précédente lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et signée.

(Le témoin demande 2s. 6d.)

JOHN GALLAGHER.

Assermenté et a signé devant nous,
ce seizième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Bernard Magirr, de la cité de Québec, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—J'entrai dans la police de la cité au mois de mai, et fus renvoyé en novembre, quand ce corps fut réduit.

Il n'y a pas eu d'ordre général, que je sache, donné par le surintendant défendant l'usage des bâtons de police. Je crois que le premier constable donna l'ordre aux hommes de ne s'en servir que dans les cas de nécessité.

La déposition précédente lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et signée.

(Le témoin demande 2s.)

BERNARD MAGIRR.

Assermenté et a signé devant nous,
ce seizième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Pierre Antoine Doucet, de la cité de Québec, écuyer, greffier de la paix, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—Le six juin dernier, j'étais et je suis encore greffier de la paix.

Je passai en face de l'église Chalmers sur les huit heures du soir de ce jour. Jusque là je n'avais aucune raison d'anticiper ni anticipais-je aucun trouble. Je vis là une partie de la police, et aussi quelques personnes, mais peu de foule, dans la rue. Je pensai alors qu'il pourrait bien y avoir quelque désordre.

La déposition précédente lui ayant été lue, le déposant la ratifiée et signée.

P. A. DOUCET.

Assermenté et a signé devant nous,
ce seizième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Et comme il est trois heures de l'après-midi, la commission s'ajourne à demain, à dix heures de l'avant-midi.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et le dix-septième jour de mars, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunirent au lieu indiqué pour les séances de la dite commission.

Digitized by Google

Présents :—Siméon Lelièvre, écuyer, William Locker Felton, écuyer, et Ralph Boteler Johnson, écuyer.

Jean-Baptiste Bureau, de la cité de Québec, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—Je suis membre de la corporation de la cité de Québec, et l'un des membres du comité de police de ce corps.

Question.—Depuis que vous faites partie du comité de police, avez-vous pensé à une organisation de la force de police de la cité de Québec, qui pût donner à la cité un système efficace sous ce rapport ?

Réponse.—Je n'ai pas eu l'idée d'aucun nouveau système de police, car je crois que celui d'aujourd'hui est suffisamment efficace pour les besoins actuels de la cité, et je suis d'opinion que la force de police devrait rester telle qu'elle est, sous le contrôle de la corporation.

Question.—Avez-vous quelque suggestion à faire pour inculquer plus de vigueur et d'efficacité à ce corps ?

Réponse.—Je suggérerais que le premier constable de police n'eût sous ses ordres que la police de la cité seulement, et qu'il cessât de commander la police riveraine. J'ajoute, que, dans le cas où il deviendrait nécessaire que les deux forces de police agissassent de concert, le commandement des deux pourrait être donné au premier constable de la police de la cité.

La déposition précédente lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et signée.

J.-Bte. BUREAU.

Assermenté et a signé devant nous,
ce dix-septième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Prudent Vallée, de la cité de Québec, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—Je suis l'un des membres de la corporation de la cité de Québec, et je fais partie du comité de police, et j'en ai fait partie depuis plus d'un an.

Question.—Quelle est votre opinion quant à l'état actuel de la police de Québec, à l'endroit de son efficacité, et quels moyens suggéreriez-vous pour inculquer à ce corps plus de vigueur et d'efficacité ?

Réponse.—J'ai jusqu'ici considéré la police comme suffisamment efficace pour les besoins de la cité. Depuis que je fais partie du comité de police, j'ai toujours désiré que le premier constable eût le contrôle de la police de la cité seulement.

La présente déposition lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et signée.

PRUDENT VALLÉE.

Assermenté et a signé devant nous,
ce dix-septième jour de mars 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Edouard Glackemeyer, de la cité de Québec, écuyer, notaire public, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—Je suis membre de la corporation de la cité de Québec, et je suis président du comité de police.

Question.—Quelle est votre opinion de l'état actuel de la police de Québec, quant à son efficacité, et quels moyens suggéreriez-vous pour inculquer à ce corps plus de vigueur et d'efficacité ?

Digitized by Google

Réponse.—Je considère la force matérielle de la police comme suffisante, et efficace pour les besoins de la cité. Sous un point de vue moral, elle a besoin de réforme, et dans l'état de chose actuel, je crois, que la direction ne saurait être entre de meilleures mains qu'en celles de la corporation de la cité. Il me semble que la loi actuelle a donné au conseil de la cité assez d'autorité pour le mettre à même de conduire la police d'une manière propre à rencontrer l'approbation de tout le monde.

La déposition précédente lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et signée.

ED. GLACKEMEYER.

Assermenté et a signé devant nous,
ce dix-septième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et comme il est trois heures de l'après-midi, la commission s'ajourne à demain, à dix heures du matin.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et le dix-huitième jour de mars, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunirent au lieu indiqué pour les séances de la dite commission.

Présents :—SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer, et RALPH BOTELER JOHNSON, écuyer.

William Bennings, de la cité de Québec, écuyer, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—Il est à ma connaissance qu'il y a eu une émeute dans la cité de Québec le six juin dernier, à une certaine bâtisse appelée église Chalmers. L'émeute en question eut lieu à l'occasion d'une lecture faite par un certain Gavazzi. J'assistai à la lecture en question, et arrivai à la bâtisse avant qu'elle ne fut commencée. Je vis quelques hommes de police autour de l'édifice. J'entrai dans l'église et y demeurai jusqu'à ce que le trouble fut apaisé. Je pense que le désordre a pu régner durant une demi-heure, et je crois que le désordre durait déjà depuis dix ou quinze minutes avant que j'aie vu aucun homme de police dans le corps de l'église. Je ne vis pas, dans cette occasion, la police s'occuper de supprimer le désordre. Quand les hommes de police entrèrent d'abord, je les vis qui se tenaient dans le bas-côté ; quelques minutes plus tard ils avancèrent en face de la chaire ; un ou deux d'entre eux frappèrent un coup, puis cessèrent.

Question.—Comment l'émeute fut-elle apaisée ?

Réponse.—Du moment que le lectureur eût été précipité du haut de la chaire, elle s'apaisa d'elle-même. Je vis M. le premier constable Russell dans le cours de la soirée, mais je ne puis dire où.

Je vis M. Maguire, l'inspecteur et surintendant de la police. Je le vis aussi dans l'église vers la fin de l'émeute. Au moment où je le vis, il se tenait du côté sud de la chaire, ne faisant rien.

Question.—Pouvez-vous citer quelque fait, matière ou chose, de nature à mettre du blâme sur la conduite de John Maguire, écuyer, en sa capacité d'inspecteur et surintendant de la police, lors de l'émeute en question ? et si vous le pouvez, dites-le tout au long et en détail.

Réponse.—J'ai dit tout ce que j'avais à dire, relativement à ce sujet.

Digitized by Google

La déposition précédente lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et signée.

WM. BENNINGS.

Assermentée et signée par devant nous,
ce dix-huitième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Joseph Morrin, de la cité de Québec, écuyer, médecin et chirurgien, ayant dûment prêté serment, dépose et dit:—Il est à ma connaissance qu'il y a eu une émeute dans la cité de Québec, le six juin dernier, à une certaine bâtisse appelée église Chalmers. L'émeute en question eut lieu à l'occasion d'une lecture faite dans cette bâtisse par un certain Gavazzi. Je revenais du Cap le soir en question, et, comme je passais vis-à-vis l'église Chalmers, je remarquai la foule dans la rue; j'entrai dans l'église; le canon de neuf heures venait de tirer; j'étais à peine entré que j'entendis quelqu'un crier: "C'est un mensonge"; presqu'à l'instant, il y eut envahissement du dehors par la foule. Je parvins, aidé de trois ou quatre personnes, à refouler quelques-uns de ceux qui avaient fait irruption dans l'église.

Je vis un nombre d'hommes de police en dehors de l'église. Je ne vis ni M. Maguire, l'inspecteur et surintendant de la police, ni M. Russell, le premier constable de police. Quand je sortis de l'église, je m'adressai aux hommes de police, en leur demandant pourquoi ils n'allaient pas dans l'église pour empêcher les gens d'y entrer. Ils me répondirent qu'ils avaient reçu de M. Russell l'injonction de ne pas bouger sans ses ordres.

Question.—Pouvez-vous citer quelque fait, matière ou chose, de nature à attirer du blâme sur la conduite de John Maguire, écuyer, en sa capacité d'inspecteur et surintendant de la police, lors de l'émeute en question? et si vous le pouvez, faites-le au long et en détail.

Réponse.—Je ne suis pas demeuré dans l'église plus de cinq minutes en tout, et comme je l'ai déjà dit, je n'ai pas vu M. Maguire.

La déposition précédente lui ayant été lue, le déposant la ratifiée et signée.

JOS. MORRIN.

Assermentée et signée par devant nous,
ce dix-huitième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

John Wilson, de la cité de Québec, ayant dûment prêté serment, dépose et dit:—Il est à ma connaissance qu'il y a eu une émeute dans la cité de Québec, le six juin dernier, à une certaine bâtisse appelée église Chalmers. L'émeute en question eut lieu à l'occasion d'une lecture faite dans cet édifice par un certain Gavazzi. J'assistai à la lecture en question, et arrivai à l'église sur les huit heures, et j'y restai jusqu'à la fin de l'émeute. Je pense que l'émeute dans l'église a duré l'espace de quinze ou vingt minutes, et il y avait déjà environ dix minutes qu'elle était commencée quand je vis la police entrer dans l'église. Je vis M. Maguire, l'inspecteur et surintendant de la police qui venait avec elle. Il était derrière. La police monta jusqu'en face de la chaire. Je dis alors à M. Maguire: "Pourquoi la police ne met elle pas fin à cette destruction?" Des pierres, dans ce moment, furent jetées dans les croisées, et brisaient les lampes. Il y eut aussi des pierres jetées dans l'intérieur de l'église, contre la chaire. Là-dessus, M. Maguire dit: "Hommes, faites votre

Digitized by Google

devoir." Mais il avait l'air craintif et d'avoir peur de l'émeute. Peut-être un quart-d'heure après, quand le tumulte eût cessé, je vis encore M. Maguire dans l'église qui demandait par où on pouvait sortir.

Question.—Pouvez vous citer quelque fait, matière ou chose, de nature à jeter du blâme sur la conduite de John Maguire, écuyer, l'inspecteur et surintendant de la police, lors de l'émeute en question? et si vous le pouvez, faites-le au long et en détail.

Réponse.—Je ne puis rien citer qui soit de nature à jeter du blâme sur la conduite de M. Maguire, si ce n'est qu'il s'est comporté comme une personne qui n'avait aucune autorité sur la police, en autant que la police ne fit aucune attention à l'ordre qu'il lui donna de faire son devoir.

La déposition précédante lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et signée.

J. WILSON.

Assermenté et a signé devant nous,
ce dix-huitième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

John Douglas, de la cité de Québec, écuyer, médecin et chirurgien, ayant dûment prêté serment, dépose et dit:—Il est à ma connaissance qu'il y a eu une émeute dans la cité de Québec, le six juin dernier, à une certaine bâtisse appelée église Chalmers. L'émeute en question eut lieu à l'occasion d'une lecture faite dans cet édifice par un certain Gavazzi. J'assistai à la lecture en question, et arrivai à l'église quelque temps avant qu'elle ne commençât; et je restai dans le corps de l'église jusqu'à la fin de l'émeute. Le désordre commença quelques minutes après neuf heures, et ne dura pas bien des minutes. Quelque temps après le commencement de l'émeute, je vis quelques hommes de police qui se tenaient dans le bas-côté, près du banc où j'étais assis.

Je ne vis M. Russell, le premier constable de police, qu'après la fin de l'émeute.

Bientôt après neuf heures, le désordre commença. Plusieurs hommes, armés de bâtons, s'élancèrent vers la chaire, dans l'intention, à mon avis, d'assaillir Gavazzi. Comme je ne craignais pas de dommage pour l'église, ni de danger pour l'auditoire, je demeurai parfaitement passif jusqu'au moment où la violence des assaillants me fit craindre un résultat fatal pour Gavazzi. Voyant quatre hommes de police qui se tenaient dans le bas côté, je m'adressai à eux en leur disant: "Il va se commettre un meurtre, si vous ne vous interposez pas," ou quelques paroles dans le même sens. Je les pressai de s'avancer. Ils ne bougèrent point; et, dans ce moment, voyant Gavazzi tomber, je m'élançai à son aide, croyant bien le trouver sur l'escalier ou en bas de l'escalier de la chaire. Il n'y était pas; puis, entendant du bruit en bas, je descendis dans l'étage inférieur qui était absolument dans l'obscurité. J'entendis qu'on battait quelqu'un qui était couché face contre terre. Je pouvais distinguer la différence des coups portés à la tête de ceux portés sur le corps. Je constatai plus tard que cet homme était Paoli, qui était gravement meurtri et contusionné.

Je vis M. Maguire, l'inspecteur et surintendant de la police. Je le vis pour la première fois après m'être procuré une chandelle dans l'étage inférieur de l'église. Je le vis près de l'homme qui avait été battu, c'est-à-dire Paoli, le compagnon de Gavazzi.

Tandis que je tenais à la main la chandelle dans l'étage inférieur, je vis M. Maguire, et m'adressant à lui, je lui dis: "Voilà une méchante affaire," ou "une affreuse affaire," ou d'autres mots dans le même sens. M. Maguire ré-

Digitized by Google

pondit que oui, et demanda si l'homme était blessé grièvement ou mortellement. Je pris la chandelle et nous examinâmes l'homme tous deux ensemble. Je quittai alors M. Maguire et je ne le revis plus.

Question.—Pouvez-vous citer quelque fait, matière ou chose, de nature à jeter du blâme sur la conduite de John Maguire, écuyer, en sa capacité d'inspecteur et surintendant de la police, lors de l'émeute en question? et si vous le pouvez, faites-le au long et en détail.

Réponse.—Je vis M. Maguire dans l'étage inférieur seulement; et j'ai dit tout ce que j'avais à dire à son sujet.

Question.—La police a-t-elle fait son devoir le six juin dernier?

Réponse.—Les hommes de police ne firent rien du tout: c'est-à-dire, je ne les vis pas s'interposer en aucune façon. Leur non-intervention encourageait évidemment les perturbateurs, car il était visible qu'ils n'avaient rien à redouter de la police. La lutte était purement une lutte religieuse, et vous ne pouviez pas attendre autre chose d'hommes de police de leur croyance religieuse, et imbus de sentiments et d'associations de localité. Je pense vraiemnt, que dans une occasion de même nature, un corps de police protestant aurait agi de la même manière dans des circonstances semblables. Je ne sais pas si M. Maguire ou M. Russell ont agi par eux-mêmes ou donné des ordres à la police, attendu que je ne les vis l'un et l'autre qu'après l'affaire terminée, mais je suis convaincu, d'après les dispositions des perturbateurs, et d'après les circonstances particulières qui ont donné lieu à l'émeute, que ni M. Maguire ni M. Russell auraient été écoutés. Ces hommes de police sont intimement liés aux perturbateurs par leurs sentiments religieux et par diverses associations locales, qui les empêchaient de faire leur devoir sans peur comme sans affection; et je suis d'opinion qu'on ne devrait employer aucun homme de police qui a quelques parents, amis ou liens de parenté.

La déposition qui précède lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et signée.

J. DOUGLAS.

Assermenté et a signé devant nous,
ce dix-huitième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

John Baker, de la cité de Québec, homme de police, ayant dûment prêté serment, dépose et dit:—Je fais partie de la force de police de la cité de Québec, et j'y suis depuis les dernières onze années. Je suis constable dans le corps depuis les deux dernières années.

Durant et au commencement de l'été dernier, j'ai entendu M. Maguire, l'inspecteur et surintendant de la police, donner par deux fois à quelques uns des hommes l'ordre de ne pas se servir de leurs bâtons, et il ajouta que s'il leur arrivait de lever leurs bâtons et d'en frapper, ils seraient les premiers qu'il écrouerait.

Examiné par *John Maguire*, écuyer.

Ces remarques furent faites par l'inspecteur et surintendant de la police, lorsqu'il était sur le banc, tenant la cour dans le bureau de police, et c'était au commencement de l'été de 1853. C'était à l'occasion du procès d'une action entre un homme de police et un bourgeois; ce dernier dit qu'il avait été frappé par l'homme de police.

Je me rappelle que le constable Courtney, M. Russell et quelques autres étaient présents dans cette occasion. Je ne puis pas dire que ceci fut communiqué aux hommes de police comme un ordre général pour leur conduite, mais

Digitized by Google

je dis à Courtney et au constable Reynolds de bien prendre garde de ne pas se servir de leurs bâtons. Quand il sortait quelque ordre général, la police le recevait par l'intermédiaire du premier constable Russell.

Examiné par le premier constable *Russell.*

Ce qui m'engagea à prévenir Courtney et Reynolds de bien prendre garde à l'usage qu'ils feraient de leurs bâtons, c'est que j'avais compris que les expressions de M. Maguire étaient, que le premier homme qui leverait son bâton ou frapperait, serait écroué.

La déposition précédente lui ayant été lue, le déposant l'a ratifiée et signée.

JOHN BAKER.

Assermenté et a signé devans nous,
ce dix-huitième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson,

James Courtney, de la cité de Québec, homme de police, ayant dûment prêté serment, dépose et dit:—J'étais présent au bureau de police au commencement de l'été dernier, quand M. Maguire dit qu'il punirait tout homme de police qui se servirait de son bâton; d'après les expressions de M. Maguire, je compris que nous ne devions nous servir de nos bâtons que dans le cas où notre vie serait en danger; je compris, d'après les expressions de M. Maguire, que nous ne devions pas nous servir de nos bâtons, même dans des occasions comme celle du six juin dernier, sans des ordres exprès; et je fus si frappé des termes de cet ordre, que je dis au sergent Reynolds de bien faire attention à l'usage qu'il ferait de son bâton.

Examiné par *John Maguire*, écuyer.

Je communiquai cet ordre à Reynolds le jour suivant ou la première fois que je le rencontrai; je crois que cela devait être avant le premier mai dernier.

Je fais partie de la police secrète, ainsi que le dernier témoin, John Walker. Je ne sache pas qu'aucun ordre général ait été transmis à la police, par le canal de M. Maguire, par suite des expressions employées par M. Maguire.

La déposition précédente lui ayant été lue, le déposant y persiste et l'a signée.

JAMES COURTNEY.

Signée et assermentée par devant nous,
ce dix-huitième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Edward Reynolds, de la cité de Québec, homme de police, ayant dûment prêté serment, dépose et dit:—Je connais M. Angus McDonald. Dans le mois de février, mil huit cent cinquante-trois, il se plaignit à moi de ce que la police n'avait pas fait son devoir, et ne s'était pas servie de ses bâtons lors des élections municipales. Je lui dis: "Vous êtes magistrat; pourquoi ne nous avez-vous pas ordonné de nous servir de nos bâtons?" Je n'avais jamais reçu d'ordre de ne pas nous servir de nos bâtons, et je ne crois pas non plus qu'il y ait eu d'ordre à cet effet.

Je n'ai jamais dit à M. McDonald que "nous n'avions pas de pouvoirs, parce que M. Maguire nous avaient menacé de renvoyer le premier homme qui se servirait de son bâton."

Digitized by Google

La déposition précédente lui ayant été lue, le déposant y persiste et la signe.

EDWARD REYNOLDS.

Signée et assermentée par devant nous,
ce dix-huitième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et comme il est trois heures de l'après-midi, la commission s'ajourne à lundi, le vingtième jour de mars, à dix heures du matin.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et le vingtième jour de mars, en l'année mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunirent au lieu indiqué pour les séances de la dite commission.

Présents :—SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer, et RALPH BOTELER JOHNSON, écuyer.

John Campbell, de la cité de Québec, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—J'ai connaissance qu'il y a eu une émeute dans la cité de Québec, le six juin dernier, à une certaine bâtisse appelée église Chalmers. L'émeute en question eut lieu à l'occasion d'une lecture faite dans cet édifice par un certain Gavazzi. J'assistai à cette lecture, et me rendis à l'église avant qu'elle fut commencée. Je ne vis pas d'hommes de police autour de la bâtisse. Je demeurai dans l'église une demi-heure ou vingt minutes ; et j'oserais dire que l'émeute durait depuis cinq ou six minutes avant que j'aie aperçu aucun homme de police dans le corps de l'église. Je suppose que les hommes de police avaient l'intention de faire cesser l'émeute ; mais je ne puis pas dire qu'ils aient rien fait qui pût parvenir à ce résultat.

Question.—Comment l'émeute s'apaisa-t-elle ?

Réponse.—Je pense que l'émeute ne fut pas forcément arrêtée ; mais dès que les émeutiers eurent atteint leur but, et anticipant probablement l'arrivée du militaire, ils se dispersèrent.

Question.—Pouvez-vous citer quelque matière, fait ou chose, de nature à jeter du blâme sur la conduite de John Maguire, écuyer, en sa qualité d'inspecteur et surintendant de la police, dans l'occasion en question ? et si vous le pouvez, faites-le au long et en détail.

Réponse.—Tout ce que je puis dire en ce qui concerne M. Maguire, c'est que je l'ai vu entrer dans l'église, se rendre jusqu'à la chaire, y demeurer quelques moments en regardant de côté et d'autre, et puis reprendre la direction de la porte ; après quoi, je l'ai perdue de vue.

Question.—Avez-vous été interrogé sur le grand jury ? et dites-nous quel témoignage vous avez alors rendu relativement à la conduite de John Maguire, écuyer, autre que celui que vous avez rendu ici ?

Réponse.—J'ai été interrogé par le grand jury, et mon témoignage fut, en substance, que j'étais sous l'impression que les hommes de police n'avaient pas été aussi prompts dans l'exécution de leurs devoirs qu'ils auraient pu l'être ; je ne sache pas avoir jeté du blâme sur la conduite de John Maguire, écuyer, quand j'ai été examiné devant le grand jury.

Digitized by Google

La déposition précédente lui ayant été lue, le déposant y persiste et a signé.

JNO. CAMPBELL.

Assermenté et a signé devant nous,
ce vingtième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

William Brown, de la cité de Québec, homme de police, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—Je suis constable dans la police de la cité de Québec, et j'ai servi dans le corps durant treize à quatorze ans.

J'ai entendu quelque conversation entre les autres constables à l'effet que les hommes de police ne devaient pas se servir de leurs bâtons, mais je n'ai jamais reçu d'ordre officiel à ce sujet. Si j'avais été attaqué, je me serais servi de mon bâton pour ma propre défense, malgré cette conversation que j'entendis.

J'ai été interrogé par le grand jury relativement à l'émeute de l'église Chalmers. La partie de mon témoignage qui a rapport à John Maguire, écuyer, était que je l'avais vu dans l'église, mais seulement après que Gavazzi eût été précipité de la chaire.

Question.—Pouvez-vous citer quelque fait, matière ou chose, de nature à jeter du blâme sur la conduite de John Maguire, écuyer, en sa qualité d'inspecteur et surintendant de la police, dans l'occasion en question? si vous le pouvez, faites-le au long et en détail?

Réponse.—Je n'ai absolument rien à dire de nature à jeter du blâme sur la conduite de John Maguire, écuyer.

Examiné par *John Maguire*, écuyer.

Edward Reynolds, constable de police, entra dans le corps quelques deux ou trois ans après moi. Reynolds est sergent ainsi que moi, et sommes chacun à la tête d'une division. Si un ordre de cette nature eut été donné, nous l'aurions su.

La déposition précédente lui ayant été lue, le déposant y persiste et a signé.

WILLIAM BROWN.

Assermenté et a signé devant nous,
ce vingtième jour de mars, 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Charles Alleyn, de la cité de Québec, écuyer, maire, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—

Question.—Quelle est votre opinion sur l'état actuel de la police de Québec, sur son efficacité, et quels moyens suggéreriez-vous pour rendre ce corps plus utile?

Réponse.—Je pense que la force de police actuelle, telle qu'à présent établie, forme, généralement parlant, un corps efficace. Les modifications que je considère nécessaires pour l'améliorer sont plutôt une question d'arrangements intérieurs que le sujet de réglements législatifs. L'un des principaux objets que devraient avoir en vue ceux qui ont le contrôle de la police, serait d'obtenir pour ce corps une influence morale. Dans mon opinion, le premier constable devrait avoir le choix des hommes, sujet seulement à la surveillance du comité de police de la corporation; s'il en était ainsi, il serait plus responsable qu'aujourd'hui et du choix de ces hommes et de leur capacité. Il me semble qu'il devrait y avoir des récompenses pour leur bonne conduite, en même temps que leurs fautes ne passeraient pas inaperçues; et on devrait leur faire bien comprendre qu'ils doivent protéger

Digitized by Google

les citoyens contre leurs propres faiblesses, et par conséquent, qu'ils doivent user de toute la modération possible ; mais que, quand cela devient nécessaire, ils doivent agir avec résolution et promptitude. Je suis d'avis que le magistrat de police ne devrait avoir aucun contrôle sur ce corps, mais que ce contrôle devrait être placé entre les mains des citoyens qui paient l'entretien de cette force. Premièrement, en vertu du principe général que ceux qui paient doivent avoir la direction ; et secondement, parce que toute mauvaise conduite dans ce temps serait plus efficacement punie et disparaîtrait plus promptement. Comme je conçois d'une nature générale la question que vous me posez relativement aux suggestions que je puis avoir à faire quant aux améliorations apportées dans l'administration des matières criminelles liées à la police, je suis d'opinion que le magistrat de police devrait jouir de sa commission durant bonne conduite, de manière à ce qu'il ne pût être soupçonné d'être influencé au dehors ; et je pense aussi que les appointements attachés à cette charge devraient être sur un pied libéral.

En même temps que je ne voudrais pas donner au magistrat de police aucun pouvoir direct sur les hommes de police comme matière de droit (pour prévenir la possibilité d'aucune faveur envers eux quand il serait porté plainte contre eux, ou quand leur conduite lui est soumise, comme cela ne peut manquer d'arriver dans la routine journalière des affaires,) le comité de police devrait, comme de raison, donner à ces hommes instruction d'écouter les suggestions de ce fonctionnaire.

J'objecte à ce qu'on ôte le contrôle du corps à la corporation pour le mettre entre les mains du gouvernement ou d'un individu, parce que les investigations et les plaintes seraient lentes ; dans le premier cas, s'il fallait s'adresser au gouvernement, et comme on pourrait se servir d'influence de parti ; et dans le second, si une personne nommée par le gouvernement avait le contrôle entre ses mains, il pourrait s'élever plusieurs cas où le public n'aurait pas confiance dans sa décision. La corporation est aujourd'hui directement responsable aux citoyens ; et si elle commet quelque injustice, l'opinion publique en fera, ou du moins en devrait faire justice ; et aux élections générales, le mal se guérirait de soi-même par dégré.

La déposition précédente lui ayant été lue, le déposant y persiste et a signé.

C. ALLEYN.

Assermenté et a signé devant nous,
ce vingtième jour de mars 1854.

S. Lelièvre,
W. L. Felton,
R. B. Johnson.

Thomas McLean, de la cité de Québec, ayant dûment prêté serment, dépose et dit :—J'ai connaissance qu'il y a eu une émeute dans la cité de Québec, à l'église Chalmers, à l'occasion d'une lecture faite par un certain Gavazzi. J'assistai à la lecture en question, et fus rendu à l'église avant le commencement de la lecture. Je n'ai pas vu d'hommes de police autour de l'église. J'entrai dans l'église, et y demeurai jusqu'à la fin de l'émeute. L'émeute peut avoir duré à peu près quinze ou vingt minutes, et la police arriva presque immédiatement après le commencement de l'émeute. La police ne fit rien pour apaiser l'émeute. Elle se tenait inactive près de l'autel. Il y avait six à huit hommes de ce corps.

Question.—Comment l'émeute finit-elle ?

Réponse.—L'émeute s'apaisa d'elle-même, dès que les émeutiers s'aperçurent qu'ils ne pouvaient atteindre leur but, c'est-à-dire de s'emparer de Gavazzi.

Question.—Pouvez-vous citer quelque chose, matière ou fait, de nature à blâmer la conduite de John Maguire, écuyer, en sa qualité d'inspecteur et surintendant de la police ? et si vous le pouvez, faites-le au long et en détail.

Réponse.—Au moment où l'émeute était près de finir, je vis M. Maguire qui se tenait dans le banc de devant en face de la chaire. Je ne savais qu'il était M.

Digitized by Google

Maguire. Je le pris pour M. Futvoye, mais j'appris, en m'informant, que c'était M. Maguire, lequel, me dit-on, avait la police sous son contrôle. Je demandai à M. Maguire s'il n'allait pas se servir de son influence comme magistrat, ce à quoi il ne répondit pas.

Question.—Avez-vous été interrogé par le grand jury? et dites quel témoignage vous avez alors rendu relativement à la conduite de John Maguire, écuyer, autre que celui que vous venez de rendre ici.

Réponse.—Je n'ai rendu devant le grand jury aucun témoignage relatif à M. Maguire.

La déposition précédente lui ayant été lue, le déposant y persiste et a signé.

THOMAS McLEAN.

Assermenté et a signé devant nous,
ce vingtième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et comme il est trois heures, la commission s'ajourne à demain, à dix heures du matin.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et le vingt-unième jour de mars, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunissent au lieu indiqué pour les séances de la commission.

Présents:—SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer, et RALPH BOTELER JOHNSON, écuyer.

John R. Healy, de la cité de Québec, commis de chemin de fer et courtier, ayant dûment prêté serment, dépose et dit:—Il est à ma connaissance qu'il y a eu une émeute dans la cité de Québec, à l'église Chalmers, le six juin dernier, à l'occasion d'une lecture faite par un certain Gavazzi. Je m'y rendis sur les huit heures, et y demeurai jusqu'à la fin de l'émeute. Elle commença vers neuf heures, et dura d'une demi-heure à trois quarts d'heure. Je vis les hommes de police entrer dans l'église au moment où l'émeute était sur le point de finir. La police ne fit rien. Je vis qu'on frappait M. William Cole. Il requit un homme de police d'arrêter l'homme qui l'avait frappé, mais l'homme de police n'en fit rien.

Question.—Comment l'émeute finit-elle?

Réponse.—L'émeute ne fut pas arrêtée du tout; les émeutiers se désistèrent d'eux-mêmes quand ils virent qu'ils avaient les desssous.

Question.—Pouvez-vous citer quelque fait, matière ou chose de nature à jeter du blâme sur la conduite de John Maguire, écuyer, en sa qualité d'inspecteur et surintendant de la police, dans l'occasion en question?

Réponse.—Je vis là M. Maguire. Il me demanda où était le père Gavazzi. Je lui dis qu'il était en bas, dans l'étage inférieur de l'église. Je vis M. Maguire qui se dirigeait vers l'escalier qui conduit à l'étage inférieur; mais ne puis dire s'il y descendit ou non. Je ne vis plus ensuite M. Maguire de la soirée.

Question.—Avez-vous été interrogé par le grand jury, et avez-vous rendu devant lui aucun témoignage additionnel à celui-ci touchant la conduite de John Maguire, écuyer?

Réponse.—J'ai été interrogé par le grand jury; et autant que je me le rappelle, il ne me fut posé aucune question relativement à M. Maguire.

Digitized by Google

La déposition précédente lui ayant été lue, le déposant y persiste et a signé.

JOHN R. HEALEY.

Assermenté et a signé devant nous,
ce vingt-unième jour de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et comme il est trois heures de l'après-midi, la commission s'ajourne à demain, à dix heures du matin.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et le vingt-deuxième jour de mars, en l'année mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunirent au lieu indiqué pour les séances de la dite commission.

Présents :—SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer, RALPH BOTELER JOHNSON, écuyer.

Les commissaires ayant terminé l'examen des témoins touchant les sujets à eux soumis, closent ici leur enquête sur la conduite de la police à l'occasion du six juin dernier, et s'occupent maintenant à considérer le témoignage et à préparer leur rapport.

Et comme il est trois heures de l'après-midi, la commission s'ajourne à demain, à dix heures du matin.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et le vingt-troisième jour de mars, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunirent au lieu indiqué pour les séances de la dite commission.

Présents :—SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer, RALPH BOTELER JOHNSON, écuyer.

La commission continue de s'occuper à la considération des témoignages et à faire leur rapport.

Et comme il est trois heures de l'après-midi, la commission s'ajourne à demain, à dix heures du matin.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et le vingt-quatrième jour de mars, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunirent au lieu indiqué pour les séances de la dite commission.

Présents :—SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer, RALPH BOTELER JOHNSON, écuyer.

Les commissaires continuent à s'occuper à considérer les témoignages et à faire leur rapport.

Et comme il est trois heures de l'après-midi, la commission s'ajourne à demain, à dix heures du matin.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Digitized by Google

Et le vingt-cinquième jour de mars, en l'année mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunirent au lieu indiqué pour les séances de la dite commission.

Présents:—SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer, RALPH BOTELOR JOHNSON.

Les commissaires continuent la considération des témoignages et la préparation de leur rapport.

Et comme il est trois heures, la commission s'ajourne à lundi, à dix heures du matin.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Et lundi le vingt-septième jour de mars, mil huit cent cinquante-quatre, les commissaires se réunirent au lieu indiqué pour les séances de la dite commission.

Présents:—SIMÉON LELIÈVRE, écuyer, WILLIAM LOCKER FELTON, écuyer, RALPH BOTELER JOHNSON, écuyer.

Les commissaires ayant terminé leur rapport, le transmettent maintenant, ainsi que les témoignages et les documents qui l'accompagnent, à l'honorable secrétaire de la province.

Et les commissaires ayant terminé leurs devoirs, ils closent maintenant leurs séances sans ajournement ultérieur.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Daté à Québec, ce vingt-septième jour de mars, mil huit cent cinquante-quatre.

Digitized by Google

APPENDICE

Aux procédés de la commission de la police de Québec, contenant les documents fournis par les départements publics et produits par les témoins, relativement aux sujets qui se rattachent à la police du Bas-Canada.

No. 1.

BUREAU DU SHÉRIF, QUÉBEC, 9 février, 1854.

Messieurs,—Selon ma promesse de ce matin, j'ai fait l'examen de mes livres, et je trouve que j'ai payé aux constables spéciaux, durant l'année 1853, £129 13s. 9d., dont £19 7s. 6d. furent payés à ceux qui étaient chargés de garder à vue les jurés retenus en délibération, et la balance à ceux qui assistaient aux cours du Banc de la Reine et des Sessions Trimestrielles.

La solde de la garde de la prison, pour l'année 1853, à 5s. par jour chaque pour deux sergents, et 3s. 6d. par jour pour les hommes, au nombre de dix, se monte à £821 5s., j'ai payé, en outre, £71 18s. pour les hardes suivantes, à savoir:—

	£	s.	d.
12 paires mitaines d'hiver	3	0	0
Ornements pour casquettes et habits	1	16	0
2 grosses redingottes pour les sentinelles	5	0	0
12 paires bottes d'été	9	0	0
12 paires pantalons d'été	13	10	0
12 casquettes de drap avec couvertures	6	0	0
12 paires pantalons d'hiver	14	8	0
12 paires bottes d'hiver	12	0	0
6 vestes pour la nuit	4	10	0
12 paires mitaines d'hiver	2	14	0
£	71	18	0

Faisant, en tout, £893 3s., dépenses totales encourues par le gouvernement pour la garde de la prison, pour l'année 1853.

Je vous transmets une copie des réglements pour la garde de la prison, approuvés par le gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre obéissant serviteur,

WM. S. SEWELL.

Aux commissaires enquêteurs
sur l'état de la police, etc.

Digitized by Google

No. 2.

POLICE RIVERAINE, 1853.

	DÉBOURSÉS.	£	s.	d.
Avril	Liste de solde	8	0	0
Mai	Liste de solde	216	14	6
do	Comptes contingents	11	18	0
Juin	Liste de solde	218	5	0
	Liste de solde supplémentaire—augmentation de solde pour mai, de 1s. par jour, pour chaque constable et sous-constable	32	4	0
Juin	Comptes contingents	16	4	4
Juillet	Liste de solde	225	10	6
do	Comptes contingents	9	0	3
Août	Liste de solde	225	10	6
do	Comptes contingents	2	12	3
Septembre	Liste de solde	293	5	0
Octobre	Liste de solde, comprenant deux hommes de la police secrète pour le bureau du préposé à l'engagement des matelots	237	10	6
do	Comptes contingents	133	10	6
Novembre	Liste de solde	193	5	0
do	Comptes contingents	42	18	1
Décembre	Liste de solde	7	3	0
	£	1873	11	5

R. H. RUSSELL,
Premier constable de police, à Québec.

No. 3.

PORT DE QUÉBEC.

TABLEAU DES DROITS DE POLICE RIVERAINE, prélevés à ce port, en vertu d'un acte passé dans les 14e et 15e Vic., chap. 26, pour l'année finissant le 5 janvier, 1854.

581,510 tonneaux, à ¾d..... £1,817 4s. 6d.

J. W. DUNSCOMB.

MAISON DE DOUANE,
Québec, 9 février, 1854.

Digitized by Google

No. 4.

TABLEAU des mandats d'arrêt émanés durant l'année 1853, par l'inspecteur et surintendant de la police et d'autres magistrats, et dont la signification était payable par des individus.

Janvier	9	*Rapporté de l'autre part*	170
Février	13	Août	58
Mars	18	Septembre	46
Avril	19	Octobre	35
Mai	17	Novembre	29
Juin	33	Décembre	22
Juillet	61		
Porté en l'autre part	170	Total	360

GREEN ET DOUCET, *G.P.*

No. 5.

TABLEAU du nombre d'hommes composant la force de police de la cité de Montréal, et des frais de solde et d'entretien d'icelle, pour l'année 1853.

	£	s.	d.	£	s.	d.
1 chef de police, £200 0 0 par année	200	0	0			
2 sous-chefs, 100 0 0 chacun	200	0	0			
4 sergents, 75 0 0 chacun	300	0	0			
100 sous-constables, 3 9 par jour	6843	15	0			
				7543	15	0
HABILLEMENTS.						
1 habit d'hiver devant durer deux ans, 38s. 9d.	195	15	0			
1 do d'été do do 42s. 6d.	202	10	0			
1 chapeau do do 20s. 0d.	105	0	0			
1 casque de pelleterie do do 7s. 6d.	37	0	0			
1 cravate raide do do 1s. 3d.	6	5	0			
1 bâton do do 1s. 3d.	6	5	0			
1 paire de pantalons do un an, 17s. 0d.	85	0	0			
1 paire bottes do do 20s. 0d.	100	0	0			
1 paire do Cobourg do do 7s. 6d.	37	0	0			
1 paire mitaines do do 1s. 8d.	8	6	8			
Loyer et cotisation de postes	50	0	0			
Pour le gaz aux deux stations	40	0	0			
60 cordes de bois 20s	60	0	0			
Entretien de la maison	40	0	0			
Enterrement d'animaux morts	25	0	0			
Dépenses contingentes	125	0	0			
				1123	1	8
			£	8666	16	8

C. O. ERMATINGER,
Chef de police.

Digitized by Google

No: 6.

FORCE DE LA POLICE RIVERAINE DE MONTRÉAL.

TABLEAU du nombre d'hommes employés, leur paie, et les dépenses encourues durant la saison de 1853.

	Nombre d'hommes.		£	s.	d.
Mai, 1853.....	1	Premier constable, 31 jours, à 10s. par jour	15	10	0
	1	Constable, 30 jours, à 5s. 6d.....	8	5	0
	1	do 19 jours, à 3s. 6d., et 11 jours à 4s. 6d	5	16	0
	14	Sous-constables, 30 jours chacun, à 3s. 6d.....	73	10	0
	1	Sous-constable, 2 jours, à 3s. 6d.....	0	7	0
	.....	Habillements et autres dépenses contingentes, tel que porté aux pièces justificatives transmises au secrétaire des commissaires du havre.....	69	9	3
Juin, 1853.....	1	Premier constable, 30 jours, à 10s. par jour.....	15	0	0
	1	Sous-constable, 30 jours, à 5s. 6d.....	8	5	0
	1	do 20 jours, à 4s. 6d., et 10 jours à 5s	7	0	0
	10	Sous-constables, 20 jours, à 3s. 6d. chaque, et 10 jours, à 4s.....	55	0	0
	6	Sous-constables, 16 jours, à 3s. 6d. chacun, et 10 jours, à 4s.....	16	16	0
	2	Sous-constables, 3 jours, à 3s. 6d. chaque, et 10 jours, à 4s.....	5	1	0
	1	do 10 jours, à 4s.....	2	0	0
	2	do 9 jours, à 4s.....	3	12	0
	1	do 8 jours, à 4s.....	1	12	0
	1	do 1 jour, à 4s.....	0	4	0
	.....	Compte contingent, tel que porté aux pièces justificatives transmises au sec. des com. du havre.	3	13	0
Juillet, 1853 ...	1	Premier constable, 31 jours, à 10s. par jour.....	15	10	0
	1	Constable, 31 jours, à 5s. 6d.....	8	10	6
	1	do do à 5s.....	7	15	0
	16	Sous-constables, 31 jours, à 4s. chacun.....	99	4	0
	.....	Dépenses contingentes, y compris trois mois de loyer pour le poste de police.....	13	19	3
Août, 1853	1	Premier constable, 31 jours, à 10s. par jour.....	15	10	0
	1	Sous-constable, 31 jours, à 5s. 6d.....	8	10	6
	1	do 31 jours, à 5s.....	7	15	0
	10	do 31 jours, à 4s. chacun	68	4	0
	1	do 26 jours, à 4s.....	5	4	0
	1	do 23 jours, à 4s.....	4	12	0
	2	do 20 jours, à 4s.....	8	0	0
	1	do 16 jours, à 4s.....	3	4	0
	1	do 10 jours, à 4s.....	2	0	0
	1	do 9 jours, à 4s.....	1	16	0
	3	do 5 jours, à 4s.....	3	0	0
	.....	Compte contingent	5	14	3
Septembre, 1853	1	Premier constable, 30 jours, à 10s. par jour.....	15	0	0
	1	Constable, 30 jours, à 5s. 6d.....	8	5	0
	1	do 30 jours, à 5s.....	7	10	0
	11	Sous-constables, 30 jours, à 4s. chacun.....	66	0	0
	3	do 28 jours, à 4s. chacun.....	16	16	0
	2	do 29 jours, à 4s. chacun.....	11	12	0
	1	do 8 jours, à 4s.	1	12	0
	.....	Compte contingent.....	6	19	2

Digitized by Google

FORCE DE LA POLICE RIVERAINE DE MONTRÉAL.—(*Continuation.*)

	Nombre d'hommes.		£	s.	d.
Octobre, 1853..	1	Premier constable, 31 jours, à 10s. par jour.....	15	10	0
	1	Constable, 31 jours, à 5s. 6d.....	8	10	6
	1	do 31 jours, à 5s.....	7	15	0
	14	Sous-constables, 31 jours, à 4s.....	86	16	0
	1	do 30 jours, à 4s.....	6	0	0
	1	do 20 jours, à 4s.....	4	0	0
	1	do 8 jours, à 4s.....	1	12	0
	1	do 4 jours, à 4s.....	0	16	0
	.....	Compte contingent, y compris trois mois de loyer du poste de police.....	17	15	4
Novembre, 1853.	1	Premier constable, 30 jours, à 10s. par jour.....	15	0	0
	1	Constable, 30 jours, à 5s. 6d. par jour.....	8	5	0
	1	do 30 jours, à 5s.....	7	10	0
	14	Sous-constables, 30 jours, à 4s	84	0	0
	1	do 23 jours, à 4s.....	4	12	0
	1	do 18 jours, à 4s.....	3	12	0
	.....	Compte contingent.....	7	5	1
Décembre, 1853.	1	Premier constable, 31 jours, à 10s. par jour.....	15	10	0
	1	Constable, 31 jours, à 5s. 6d.....	8	10	6
	1	do 31 jours, à 5s.....	7	15	0
	12	Sous-constable, 31 jours, à 4s.....	74	8	0
	1	do 18 jours, à 4s.....	3	12	0
	.....	Compte contingent.....	3	13	5
Janvier, 1854...	.....	Six mois de loyer pour le poste de police.....	20	0	0
	.....	Au premier constable, pour services à être rendus dans le havre, depuis le 13 janvier jusqu'au 30 avril, 1854, à 3s. 6d. par jour.....	18	4	0
do do		Pour lumière et bois pour le poste de police, du 13 janvier au 30 avril, 1854	10	0	0
		£	1143	14	9
		Du 1er au 12 janvier, 1854	44	19	0
		£	1188	13	9

L'effectif du corps, pendant la saison écoulée, n'a pas, dans aucun temps, excédé le nombre suivant, savoir:—1 premier constable, 2 constables, 16 sous-constables.

W. ERMATINGER,
Inspecteur et surintendant de la police.

MONTRÉAL, février, 1854.

Digitized by Google

No. 7.

BUREAU DU SHÉRIF,

MONTRÉAL, 11 Février, 1854.

Messieurs,—J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre du huit du courant, me priant de vous fournir un tableau du nombre d'hommes employés à la garde de la prison de Montréal, et le montant des dépenses de cette force.

Conformément à votre demande, j'ai l'honneur de vous informer, que d'après un ordre de son excellence le gouverneur-général, à moi transmis dans une lettre de l'honorable James Leslie, alors secrétaire, datée de Toronto, le 5 août, 1851, la garde de la prison se compose de dix hommes qui reçoivent une solde de cinq chelins par jour chacun.

Il me sera permis de faire remarquer que, dans le mois précédent, une longue correspondance fut échangée touchant l'effectif de la garde requise pour la sûreté de la prison ; l'affaire fut, je crois, soumise à l'honorable M. Killaly pour en faire rapport, et le résultat fut l'ordre de son excellence d'employer le dit nombre de dix hommes pour la bonne garde de la prison. Je puis ajouter que ce nombre est si limité que les devoirs attachés à leur place sont très ardus pour ces hommes ; trois d'entre eux sont constamment sous les armes nuit et jour, se relevant toutes les deux heures, et de cette manière chaque homme se trouve avoir à faire la sentinelle le tiers de son temps, quant aux renseignements demandés touchant la nécessité d'entretenir le corps actuel, je prends la liberté de vous référer à ma lettre renfermant le rapport de M. McGinn, en date du 29 juillet, 1851, et adressé au secrétaire, et au rapport lui-même de M. McGinn. Depuis la passation de l'acte provincial 14 et 15 Vic., chap. 129, une partie des dépenses de la garde de la prison, au montant de six cents louis, a été mise à la charge de la corporation de cette cité.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

JNO. BOSTON.
Shérif.

MM. CAMPBELL SWEENY,
S. LELIÈVRE, et
W. L. FELTON.

No. 8.

BUREAU DU SHÉRIF.

MONTRÉAL, 1er mars, 1854.

Messieurs,—J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre du 24 du courant, et, en réponse, je prends la liberté de vous informer, que la seule rémunération que reçoit la garde de la prison, est celle de cinq chelins par jour, les hommes se fournissant, à leurs propres frais, de hardes convenables.

Le montant total des dépenses de la garde de la prison, laquelle se compose de dix hommes à 865 piastres chaque année, atteint le chiffre de 3650 piastres, ou £912, 10s., dont la corporation de la cité paie £600, ce qui laisse à la charge du gouvernement une somme annuelle de £312 10s. 0d.

Digitized by Google

Je crois que ce sont là tous les renseignements que vous désiriez avoir.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,
Votre obéissant serviteur,

JNO. BOSTON,
Shérif.

Wm. L. Felton, et S. Lelièvre, écuyers,
Québec.

No. 9.

Etat des sommes payées, ou à payer, pour l'année 1853, aux grands constables des districts de Montréal, Québec, Trois-Rivières, St. François, Gaspé, Outaouais et Kamouraska, pour le service des warants et subpœnas, ou autres procédures attachés à l'administration de la justice dans les causes criminelles.

DISTRICTS.	Montant payé ou à payer.			REMARQUES.
	£	s.	d.	
MONTRÉAL.....	688	7	9	
QUEBEC.....	1030	13	8	Dont £490, 12s. 8d., ne sont pas encore examinés, quoiqu'il ait été fait des avances en à compte.
TROIS-RIVIÈRES.	162	10	11	Ceci n'est que pour la première moitié d'année, les comptes pour la seconde moitié ne sont pas encore reçus, mais le montant des dépenses pour la dernière moitié de l'année 1852, s'élevait à £119, 17s. 2d.
ST. FRANÇOIS...	655	13	4	Même remarque—le montant de la dernière moitié de l'année 1852, s'élevait à £349 16s. 9d.
GASPÉ.....	Nil.			
OUTAOUAIS.....	263	16	0	Dont £182 4s. 2d., pour la dernière moitié d'année n'ont pas encore été examinés.
KAMOURASKA...	89	8	0	

JOS. CARY,
Député Inspecteur-Général.

Bureau de l'Inspecteur-Général,
Québec, 17 Février, 1853.

Digitized by Google

No. 10.

TABLEAU des sommes payées, ou à payer, pour l'année 1853, par les shérifs des districts de Montréal, Québec, Trois-Rivières, St. François, Gaspé, Outaouais et Kamouraska, pour les frais et solde des gardes de prisons et des constables employés à la garde des prisons et des prisonniers, et pour leur assistance aux Cours du Banc de la Reine et des Sessions Trimestrielles dans leurs districts respectifs, sans compter les geoliers et les tourne-clefs.

DISTRICTS.	Montant payé ou à payer.			REMARQUES.
	£	s.	d.	
MONTRÉAL.....	924	0	0	Dont £600 contribués par la Corporation de Montréal, en vertu de l'acte 14 et 15 Vic., chap. 129.
QUÉBEC	1005	3	3	
TROIS-RIVIÈRES.	Nil.			
ST. FRANÇOIS...	69	0	11	Ceci n'est que pour la première moitié d'année ; les comptes pour la seconde moitié ne sont pas encore reçus. Les dépenses de la dernière moitié de l'année 1852 s'élevaient à £23.
GASPÉ.....	Nil.			
OUTAOUAIS	Nil.			
KAMOURASKA...	187	7	6	

JOS. CARY,
Député inspecteur-général.

BUREAU DE L'INSPECTEUR-GÉNÉRAL,
Québec, 17 février, 1854.

Digitized by Google

No. 11.

TABLEAU de ce que coûte au gouvernement l'entretien d'un régiment de ligne dans Québec pour une année, avec le nombre réduit ci-bas d'officiers, tel que fourni par le lieutenant-colonel Grubbe, 66e régiment.

	Annuellement. Sterling. £	s.	d.
1 marjor commandant, à 19s. 0d. par jour.. 4 capitaines, à 11s. 6d. do .. 1 lieut. agissant comme adj. à 9s. 0d. do .. 1 lieut. do payeur, à 10s. 0d. do .. 2 lieutenants, à 6s. 6d. do .. 4 enseignes, à 5s. 6d. do .. 1 aide-chirurgien, à 7s. 6d. do .. } 14 paie d'officiers, un jour, £6 5s. 10d.....	2296	9	2
Pain et viande pour 14 officiers, pour un an, à 2½d. chacun par jour.....	53	4	7
Viande de table pour do lumière et chauffage, d'après l'échelle actuelle,	247	0	0
Fourrage pour 4 officiers à cheval, à 1s. par jour chacun.....	73	0	0
une année 1 sergent-major, à 2s. 8½d. par jour.. £49 8s. 6½d. 1 sergent quartier-maître, à 2s. 2½d. do .. £40 6s. 0½d. 6 sergents des drapeaux, à 2s. 0½d. do .. £223 11s. 3d. 24 sergents, à 1s. 6½d. do .. £675 5s. 0d. 24 caporaux, à 1s. 0½d. do .. £466 5s. 0d. 256 tambours et soldats, à 0s. 8½d. do ..£6799 12s. 11d. } Montant à..	8244	8	9
582 soldats, pour chauffage et lumière, à £1 1s. 10d. chacun.... Montant à..	635	7	0
HABILLEMENTS. une année 52 habillements de serg't, à £3 0s. 0d. chacun,.. £96 0s. 0d. 550 do pour autres grades, à £1 13s. 0d. chacun,..£907 10s. 0d. } Montant à.	1003	10	0
GROSSES REDINGOTTES. une année. 32 redingotes de sergents, à 7s. 6d. chacune.....£12 0s. 0d. 550 do pour autres grades, à 6s. 0d. chacune.....£165 0s. 0d. } Montant à.	177	0	0
HARDES D'HIVER. une année Hardes supplémentaires pour 582 sergents et les autres hommes, à 13s. 4d. chacun,..£388 0s. 0d. Montant à	388	0	0
Sterling	13117	19	6
212,430 rations, 3½d. chacune, pour 582 hommes pour une année	3097	18	9
Sterling	16215	18	3

Le tableau ci-haut ne comprend pas les frais d'hôpital, médecines, usage et détérioration des casernes, et ameublement de casernes.

Digitized by Google

No. 12.

QUESTION.—En supposant que l'on pourrait organiser, dans le Bas-Canada, un corps de police sur un système par lequel les hommes seraient tenus en casernes, habillés, nourris, pourvus de combustible, de lumière et des autres nécessités, combien pourrait-on soutenir d'hommes pour la somme de £25,000, annuellement, y compris les officiers supérieurs?

Je suis incapable de faire une estimation de ce que coûterait un corps de police sur ce plan, mais j'adjoins un état de ce que coûte au gouvernement, par année, un sergent de l'infanterie de ligne. Je mentionne le sergent pour comparaison, parce que je considère qu'un homme de police devrait être sur le même pied qu'un officier non-commissionné.

L'on verra que je n'y ai pas inclus un état de ce que coûte annuellement le coucher, l'ameublement des casernes, et que le coût du combustible et de lumière serait complétement insuffisant pour un corps de police qui doit être nécessairement plus dispersé, ayant probablement en proportion des familles beaucoup plus nombreuses.

L'on retient un peu plus que 6½d. par jour à un sergent lorsqu'il est malade, qui, avec le coût de sa ration journalière, sont plus que suffisants pour couvrir les frais de médecine, de diète, etc.; mais, peut-être insuffisants pour payer les visites nécessaires du médecin.

N'ayant aucune information sur la distributiou du corps en nombre, sur la distance, etc., je ne puis donner aucune idée sur la manière de composer les officiers supérieurs nécessaires; et ne connaissant pas les salaires relatifs des officiers publics de cette province, je ne puis fixer aucun taux de rémunération pour la classe des officiers; mais je pense qu'on peut les classifier convenablement comme suit, ou quelque chose de semblable:—

Comme officiers.—Un premier inspecteur ou surintendant. Des sous-inspecteurs ou surintendants, d'une ou plusieurs classes.

Des premiers constables, comme sergents-majors, ayant 1s. 6d. de plus par jour que les constables.

Des constables, comme sergents, ayant 1s. de plus environ que les sous-constables.

Des sous-constables.

L'on pourrait tirer beaucoup d'avantage par la nomination de constables en charge avec un petit surplus de paie, disons le tiers ou la moitié de l'augmentation d'un constable.

HARRY WM. FIRTH,
Lieutenant et adjudant du 66e régiment.

CASERNES DES JÉSUITES,
Québec, 7 février, 1854.

Digitized by Google

No. 12.—(*Continuation.*)

ETAT du coût au pays pour un sergent d'infanterie pour une année

				Courant.		
Annuellement.	Valeur.	Pour deux ans.	Valeur.	£	s.	d.
Habillements, consistant en :—						
Surtout	£1 11s. 7½d.	Chapeau de cérémonie,	£0 14s. 7d½.			
Pantalons	14s. 7½d.	Gros surtout,	0 16 5	4	17	5½
2 paires chaussures doubles	19s. 5½d.					
Allouance en argent pour habillements d'hiver	16s. 2½d.					
Rations, consistant en :—						
1 livre de pain par jour	1½d.	) Le prix par contrat pour une année, en sep-				
1 do viande do	3½d.	) temb. 1853, finissant le 30 septemb. 1854.		7	4	5¾
Combustible et éclairage, par contrat en octobre, 1852, pour 1853–4				1	6	6
Paye, à 1s. 10½d. par jour, (une fraction de plus)				4	4	7¼
Coût total d'un sergent pour une année			£	47	13	0¼

Québec, 27 février, 1854.

No. 13.

ÉTAT FOURNI PAR J. DALGLEISH, ENSEIGNE ET ADJUDANT, 71e RÉGIMENT.

Je pense qu'un corps constabulaire consistant de

1 surintendant-inspecteur,
2 surintendants,
4 inspecteurs,
20 sergents,
2 clercs, et
300 constables,

Pourrait être organisé et soutenu dans le Bas-Canada d'après un système à peu près semblable à celui proposé pour la somme de £25,000 courant, annuellement, comme il appert par état détaillé.

L'on pourrait former ce corps en deux divisions, savoir :—

LA DIVISION DE MONTRÉAL.

1 surintendant,
2 inspecteurs,
2 sergents supérieurs,
8 sergents,
150 contables, { 25 1re classe, 50 2e classe, 75 3e classe,
1 clerc.

LA DIVISION DE QUÉBEC.

1 surintendant,
2 inspecteurs,
2 sergents supérieurs,
8 sergents,
150 constables, { 25 1re classe, 50 2e classe, 75 3e classe,
1 clerc.

Digitized by Google

No. 13.—(*Continuation.*)

	Salaire Annuel.			Total.		
	£	s.	d.	£	s.	d.
1 surintendant-inspecteur	.....	....	....	500	0	0
2 surintendants	300	0	0	600	0	0
4 premiers inspecteurs	150	0	0	600	0	0
4 sergents premirs, (à 4s. par jour)	73	0	0	292	0	0
16 sergents, (à 3s. 6d. par jour)	63	17	6	1022	0	0
2 clercs, (à 3s. 6d. par jour)	59	6	3	118	12	6
50 constables, 1re classe, (à 3s. par jour)	54	15	0	2737	10	0
100 do 2e do (à 2s. 9d. par jour)	50	3	9	5018	15	0
150 do 3e do (à 2s. 6d. par jour)	45	12	6	6843	15	0
Habillements de 20 sergents, (liste A)	8	4	6	164	10	0
Provisions de 20 sergents, (à 1s. par jour)	18	5	0	365	0	0
Habillements de 300 constables, (liste B)	6	13	2	1997	10	0
Provisions de 300 do (à 9d. par jour)	13	13	9	4106	5	0
2 médecins	100	0	0	200	0	0
Réparations courantes et ordinaires des quartiers	.....	....	....	200	0	0
16 chambres, chacune suffisante pour accommoder 20 personnes, 12½ cordes de bois de cahuffage pour chaque chambre, à 17s. 6d. la corde	10	18	9	175	0	0
55½ livres de chandelles pour éclairage des dites chambres, à 10d.	2	6	3	37	0	0
Dépenses incidentes, papeterie, etc	.....	....	....	22	2	6
			£	25000	0	0

LISTE A.

				Coût Annuel.		
	£	s.	d.	£	s.	d.
SERGENTS.						
1 chapeau, 2 ans	1	0	0	0	10	0
1 col, 2 ans	0	1	6	0	0	9
1 surtout	.....	....	....	2	15	0
1 paire de pantalon	.....	....	....	1	7	6
1 paire de chaussures	.....	....	....	0	15	0
1 bâton, 2 ans	0	2	6	0	1	3
1 chapeau d'hiver, 2 ans	0	15	0	0	7	6
1 surtout do do	3	10	0	1	15	0
1 paire de chaussures d'hiver, 2 ans	4	0	0	0	10	0
1 paire de gants d'hiver	.....	....	....	0	2	6
			£	8	4	6

Digitized by Google

No. 13.—(*Continuation.*)

LISTE B.

	£	s.	d.	Coût Annuel. £	s.	d.
CONSTABLES.						
1 chapeau, 2 ans	0	17	6	0	8	9
1 col, 2 ans	0	1	4	0	0	8
1 surtout	.....	....	....	1	17	6
1 paire de pantalons	.....	....	....	1	2	6
1 paire de chaussures	.....	....	....	0	15	0
1 bâton, 2 ans	0	2	6	0	1	3
1 chapeau d'hiver, 2 ans	0	10	0	0	5	0
1 surtout do do	3	0	0	1	10	0
1 paire de chaussures d'hiver, 2 ans	1	0	0	0	10	0
			£	6	13	2

Adjt. DALGLEISH,
71e *régiment.*

Québec, 27 février, 1854.

No. 14.

CALCUL de la paie, de l'habillement et autres dépenses d'un corps de police efficace (de 76 hommes), pour la cité de Quebec, pour faire le service dans chaque département, classification comme suit:—

Constables de police pour le service de la cité, 6
do de police pour la prison..... 2
do de police secrète..... 2
do pour remplir les devoirs de grand constable 2

	12 à 5s. chaque par jour,	£1095	0	0
Sous-constables.....	64 à 4s. do do	4672	0	0
Total.....	76			

Chef de police, par année.....	£200	0	0
Habillements	545	5	0
Bois de corde.....	35	0	0
Gaz	20	0	0
Loyer de la station, rue Champlain.....	35	0	0
Racommodage de l'habillement	15	0	0
Livres et papeterie	15	0	0
Dépenses contingentes.....	50	0	0
	£6682	5	0
Déduire, une épargne sous un nouveau système	1500	0	0
	£5182	5	0

Digitized by Google

Habillement de la police, au prix du contrat de 1853 :—

76 surtouts, à 50s. chaque.....	£ 95	0	0	Un pour deux ans, moitié prix pour chaque année.
76 gros surtouts, 56s. chaque.....	106	8	0	Un pour deux ans, moitié prix pour chaque année.
76 paires pantalons d'été, 22s. la paire...	83	12	0	
76 paires do d'hiver, 17s. do ...	64	12	0	
76 chapeaux, 10s. chaque.....	38	0	0	
76 chapeaux de pelleteries, 11s. 3d. chaque	21	17	0	Un pour deux ans, moitié prix.
76 paires chaussures d'été, 14s. la paire..	52	4	0	
76 do d'hiver, 18s. do ..	68	8	0	
76 paires mitaines, 14s. la paire.....	15	4	0	
	£545	5	0	

Le taux de la paie ci-dessus mentionné est le même que celui que paie à présent la Corporation de la cité de Québec.

R. H. RUSSELL,
Chef de police.

No. 15.

Le corps de police pour la cité de Québec était comme suit, pour l'été de 1853 :—

Police sous le contrôle de la Corporation, avec 3 stations de police :

Constables.....	6	
Sous-constables	44	
Police secrète.....	4	
	54	
Constables sous l'inspecteur et surintendant de police, 2 Vic. chap. 2.	2	payés et habillés par le gouvernement.
Police de la prison, sous le shérif...	12	do do do
	68	
Do riveraine sous le gouvernement.	28	payés par une taxe sur les vaisseaux.
	96	

Le corps de police, pour être efficace, devrait être sous le contrôle du gouvernement, et dirigé par un seul chef. Il devrait alors exécuter toutes les charges requises, telle que celle de grand constable, de constables spéciaux pour assister aux termes de la Cour Criminelle, celle des constables qui sont payés tous les jours pour assister aux termes de la Cour Criminelle et des Sessions Trimestrielles, et celle de deux constable pour la Cour de Police. Si on ajoutait à ce corps ainsi composé, sept hommes, ainsi qu'un clerc, c'est-à-dire qu'au lieu de 68 il fut 76 hommes, je pourrais remplir toutes les charges requises, savoir :—

Digitized by Google

Devoirs de la police de la cité....	50 hommes.
Police secrète	4 do
Police de la prison.....	12 do
Bureau de police	1 (un seul y assistait lorsque nous avions un magistrat de police.)
Pour remplir la charge de grand constable.....	2 hommes.
Pour assister aux termes des Cours Criminelles, de Sessions Trimestrielles et les jurés	6 hommes, et autres devoirs hors des séances des Cours.
Comme clerc	1 et autres devoirs.
Total.....	76
Police riveraine	28
	104

Le gouvernement épargnerait beaucoup d'argent par le mode ci-dessus. L'on collecterait une forte somme par l'exécution des warants privés et par la signification des subpœnas émanés du bureau de police, que l'on pourrait, avec celle des pénalités qui forment aussi une forte somme, employer à défrayer les dépenses d'un corps de police efficace.

En 1838, la police de la cité de Québec était de cent cinquante hommes.

R. H. RUSSELL,
Chef de police.

No. 16.

MEMORANDUM.

	£	s.	d.
Frais de signification de subpœnas et de témoins pour les termes criminels du B. R., et de Sessions Trimestrielles, à Montréal, dont C. E. Shiller, comme surintendant de témoins, a rendu compte pour l'année 1853, (s'accordant avec ceux que le grand constable de Québec et des Trois-Rivières ont fait rapport)—se montant à.....	494	7	3
Frais de transport des prisonniers au pénitentiaire provincial, et à l'asile des aliénés sont, pour 1853.....			
Le Shérif de Québec.....(Nil.)			
do de Montréal au pénitentiaire.....	95	11	0
do des Trois-Rivières au do	71	19	4
do de St. François au do ..... £36 15s. 9d.			
do de do à l'asile des aliénés ..... 20 11s. 3d.			
	57	7	0
do de Gaspé au pénitentiaire.....	77	10	3
do de Kamouraska à l'asile des aliénés	19	17	6
do de Outaouais à do	13	2	11
Total courant.....£	335	8	0

Digitized by Google

No. 16.—(*Continuation.*)

	£	s.	d.
Sommes payées ou à payer par le gouvernement aux fins de soutenir une police et maintenir l'ordre aux ou près des travaux publics et des travaux de sociétés incorporées dans tout le Bas-Canada, pendant l'année 1853, en vertu des actes 8 Vic., chap. 6, et 14 15 et Vic., chap. 76.			
Pour les travaux du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique, ou la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc, dans le district de St. François, savoir:—			
Payé au major R. B. Johnson, inspecteur et surintendant de police, comme salaire et allocation pour l'année.....	648 1066	7 1	6 2
Paie et dépenses contingentes du corps de police sous son contrôle.....£	1714	8	8

JOS. CARY,
Député Inspecteur-Général.

BUREAU DE L'INSPECTEUR-GÉNÉRAL,
Québec, 6 mars, 1854.

Les documents ci-dessus, numérotés de 1 à 16, on été fournis par les départements publics et par des témoins, au sujet de la question de l'organisation d'un corps de police.

Daté, Québec, ce vingt-septième de mars, 1854.

S. LELIÈVRE,
W. L. FELTON,
R. B. JOHNSON.

Commissaires nommés pour s'enquérir sur la conduite et l'état de la police de la cité de Québec.

IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT, RUE ST. JOACHIM, HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

Digitized by Google

RAPPORT

Du Surintendant Me'dical, et e'tat du Tre'sorier sur les Revenus et De'penses de l'Asile des Alie'ne's de la Province, a Toronto, tel que requis par l'acte 15 et 16 Vic., chap. 188.

A L'HONORABLE ARSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE LA PROVINCE DU CANADA.

Qu'il plaise à votre honorable chambre,

Conformément aux disposition, de l'acte 15 et 16 Vic., chap. 188, "pour la "meilleure administration de l'asile des aliénés de la province, à Toronto," le soussigné surintendant médical soumet très respectueusement le rapport suivant:—

Conformément aux instructions de son excellence le gouverneur-général, le soussigné a été temporairement chargé de la surintendance médicale, le 1er juillet 1853. A cette époque, le nombre des patients dans l'institution se trouvait de 345; dont 187 hommes et 158 femmes.

L'état sanitaire de l'établissement était généralement très peu satisfaisant; et l'apparence des patients n'indiquait que trop clairement l'existence de défectuosités sérieuses dans les dispositions sanitaires de l'édifice. Il a suffit d'examiner légèrement les différentes parties de l'institution pour se convaincre qu'il y régnait une diversité de nuisances qui sollicitaient l'attention et un prompt remède.

Tous les appartements étaient remplis d'air vicié; et l'on trouva qu'au-dessous des planchers du soubassement—couvrant un espace de six cents pieds en longueur sur trente et jusqu'à cent pieds en largeur—il s'était accumulé, par quelque cause inconnue, un amas d'ordures et de fluides impurs dont l'odeur, lorsqu'ils furent exposés à l'air, devint si mauvais et si insupportable que plusieurs d'entre ceux qui la respirèrent ainsi que les commissaires visiteurs, devinrent soudainement malades.

Le soussigné n'a pu obtenir d'aucune source bien sûre, soit de l'architecte, constructeur ou des ouvriers qui ont été employés à la construction de la maison, soit des officiers et serviteurs de l'établissement, une explication suffisante sur l'existence de cette nuisance. Mais il ne peut exister aucun doute sur ses effets pestilentiels; et le médecin qui a quelques égards pour la vie et la santé de ses patients ou même pour sa propre réputation, n'en tolèrerait jamais la continuation.

Dans la division est de la maison, au-dessous des cuisines et parties adjacentes, ces ordures se trouvèrent avoir une profondeur de trois à cinq pieds, et variaient dans leur consistance depuis celle de la boue épaisse jusqu'à celle de la mélasse la plus claire. Les planchers qui se trouvaient au-dessus et les solives étaient tellement pourris qu'ils cédaient sous les pas, et dans quelques endroits s'étaient défoncés et laissaient des trous d'où sortaient les émanations les plus malsaines. Une végétation fongueuse et fétide pendaient à la surface intérieure des pièces de bois pourries. La vermoulure s'était emparée des bords du bois et des surfaces supérieures et s'étendait aux étages d'en haut où elle continue probablement ses ravages.

Digitized by Google

Cependant quelque pressante que parut la nécessité d'explorer au plus vite et de nétoyer les fondations, on crut qu'il était excessivement dangereux d'entreprendre cet ouvrage durant les mois de l'été ou même de l'automne. En laissant ces ordures subsister dans leur état actuel il ne pouvait probablement pas en résulter des inconvénients pires que ceux qui auraient indubitablement eu lieu, si on les eut exposés à l'air ou les eut remués, en les enlevant. Cette conclusion fut amplement vérifiée même pour les jours froids de novembre, décembre et janvier, lorsqu'à la fin l'on remua ces ordures accumulées depuis si longtemps et qu'on les transporta à une distance convenable.

La santé des patients de l'asile comme celle des officiers et serviteurs de l'institution s'en est bien ressentie et cela, jusqu'à ce que l'on eut fini de nétoyer, réparer et changer le soubassement de l'édifice.

L'on trouvera que la cause du mauvais état de la fondation venait d'une défectuosité dans les égoûts profonds, d'une nature qui ne s'explique nullement. Les égoûts intérieurs des cuisines, de la buanderie et des autres parties étant parcourus depuis leur origine jusqu'à l'endroit où ils sortent de l'édifice se trouvèrent ici tout à fait obstrués, n'ayant jamais été continués jusqu'au principal canal qui ne se trouvait qu'à la petite distance de 22 pieds. Le remède à ce mal était palpable et fut promptement appliqué.

Aussitôt que l'on eut commencé à purifier et à améliorer, on s'apperçut de jour en jour qu'il fallait subvenir à de nouveaux besoins. En enlevant ou diminuant une grande nuisance on pu plus facilement découvrir les petites ou celles qui paraissaient le moins. On trouva que les murs de fondation des nombreux compartiments de l'édifice étaient sans ouvertures de communication les uns avec les autres ou même avec l'extérieur; de manière que l'air vicié qui s'y formait, y restait à l'état stagnant et concentré, s'échappant quelque, fois dans les temps de chaleur avec une virulence intense, par les fentes et ouvertures du plancher et se répandant dans toute la maison.

Ainsi donc, dans l'intérêt de l'édifice même comme dans celui des personnes qui y résidaient il devenait évidemment indispensable d'établir une bonne sous-ventilation (chose que les architectes ne négligent que trop généralement).

On procéda à ces travaux en même temps que l'on nétoyait les fondations et que l'on réparait et terminait les égoûts.

Près de quatre-vingt compartiments distincts furent mis en communication les uns avec les autres par des ouvertures de dimension considérable au-dessous des portes et autres parties, pendant que les murs extérieurs furent percés, et que l'on fit, à des distances convenables les uns des autres, vingt-six tuyaux descendant obliquement depuis le niveau de la surface extérieure jusqu'à environ dix-huit pouces au-dessus du sol à l'intérieur et munis chacun d'une bonne grille en fonte.

C'est avec ce plan de communication libre atmosphérique que l'on a effectué la ventilation des fondations; et à l'avenir, quelque vicié que puisse devenir l'air, par suite d'obstructions dans les égoûts, l'air impur trouvera toujours un écoulement prompt et constant. Afin de rendre la circulation aussi libre et aussi étendue que possible et faire disparaître toutes les autres causes d'infection, l'on jugea à propos d'enlever par un procédé lent et difficile, plusieurs centaines de voyages de terre qui se trouvait au-dessous des planchers, toute saturée des eaux de savonnage et des rinçures des cuisines qui s'y étaient accumulées pendant cinq années. Toutes ces améliorations ne purent s'effectuer qu'à grand frais; mais jamais dépenses faites pour l'institution n'étaient plus impérieusement exigées ou ne pouvaient être suivies de résultats plus avantageux.

Les moyens de ventilation que l'on avait originairement établis dans l'asile depuis le rez de chaussée en montant étaient si évidemment inutiles et absurdes qu'il y avait réellement lieu de s'étonner qu'on les eut jamais adoptés. Dans

Digitized by Google

les corridors et les appartements qui s'y rattachaient, des orifices d'environ six pouces de diamètre, pratiqués au point de jonction du plafond avec les murs de séparation indiquaient le commencement des tuyaux ascendant verticaux qui se terminent dans l'attique, en tubes de zinc d'environ huit pouces de diamètre. Ces tubes courent horisontalement, et se terminent dans chaque division de la maison, en une grande cheminée ronde dont les ouvertures inférieures ou âtres se trouvait dans le soubassement, à quelques soixante ou soixante-dix pieds au-dessous de l'entrée des tubes en zinc en question. Au moyen de ces cheminées à l'âtre desquelles sera entretenu de bons feux, on suppose pouvoir établir un courant d'air sortant des corridors et des chambres à coucher.

L'observation a constaté le fait que la moindre connaissance des simples lois de la pneumatique aurait pu prévoir que les cheminées à air vicié servent aussi souvent à attirer dans l'intérieur l'air et la fumée des cheminées sourdes qu'à le chasser de l'intérieur dans les cheminées. Le feu à l'âtre de la cheminée raréfie la colonne d'air qui s'y trouve et y crée un courant ascendant. Ce courant est maintenu par de nouvelles accessions d'air à la partie inférieure qui si précipite à travers les feux. La cheminée comme pour la rendre plus inutile quand elle est le plus indispensable, est surmontée d'un large capuchon en cuivre qui, pesant beancoup, ne tourne qu'à la pression d'un vent assez fort. Si le capuchon, quand le vent est léger, se trouve dans une mauvaise direction, il y reste ; et les courants d'air les plus légers ou les bouffées de vents qui surviennent doivent y entrer et résister au courant d'air chaud et à la fumée du feu qui en sort. Sous ces circonstances, les personnes qui résident dans l'asile, trouvent souvent leurs chambres remplies de fumée sans pouvoir s'en expliquer la cause.

Si le tube à l'air vicié, dans l'attique, avait été fait de manière à renvoyer son contenu au-dessous du feu de la cheminée au lieu de le renvoyer à soixante pieds au-dessus, la souche de la cheminée aurait pu tenir lieu d'une bonne pompe à air pour les parties de la maison qui s'y rattachent. C'est une idée qui n'est pas tout à fait indigne d'un asile d'aliéné que d'avoir placé le piston de la pompe *au-dessus* et non *au-dessous* de l'air que l'on veut chasser.

Le soussigné a cru voir que l'on pourrait à peu de frais faire fonctionner convenablement les tuyaux et les tubes qui existent actuellement pour la ventilation, si les tubes en zinc de réception qui entrent dans la cheminée au sommet, étaient portés jusqu'au soubassement à travers les divers planchers et renvoyaient l'air qu'ils contiennent au-dessous du feu (ce feu étant renfermé de manière à empêcher tout autre air d'y parvenir) la raréfaction de l'air au-dessus du feu, créerait un courant alimentaire du tube de zinc, et aurait l'effet de chasser des tuyaux verticaux des corridors et autres parties qui s'y rattachent, l'air qu'ils contiennent.

Il est bien douteux, cependant, si l'on peu considérer comme un bon moyen de purification atmosphérique, le système de ventilation qui chasse les couches d'air plus chaud ou plus léger dans les appartements pour les remplacer par un air qui, souvent est aussi vicié que celui que l'on renvoie.

Dans l'été lorsqu'il est à désirer que l'air pur entre par les portes et par les fenêtres ouvertes, il n'en résulte aucun inconvénient ; mais dans l'hiver quand il faut tenir la température de l'intérieur à un degré aussi élevé que possible, et quand la ventilation est également à désirer, on ne saurait s'en servir sans de grands désavantages.

La ventilation des grandes institutions publiques est un sujet d'une grande importance et de l'aveu des autorités pratiques modernes est plongée dans une grande obscurité. L'arrangement qui introduit dans un édifice une quantité suffisante d'air pur d'une densité et d'une température convenables, laissant l'air impur qui s'y trouve déjà se frayer une sortie comme il le peut, doit être le plus convenable.

On sait fort bien que l'air raréfié a l'effet d'abattre l'énergie nerveuse, d'affai-

Digitized by Google

blir la puissance musculaire, deux résultats physiologiques qui par dessus tous les autres doivent être particulièrement évités dans le traitement de la folie.

L'eau que les pompes foulantes fournissent à l'asile sur le rivage de la baie n'est pas moins impure que l'air des appartements. Elle est prise dans le lac à une distance de soixante verges seulement de l'entrée du grand égoût qui emporte les ordures des fosses d'aisances, des buanderies et des déchets de l'établissement.

La buanderie qui se trouve située à l'intérieur de l'édifice est une source continuelle d'incommodités dans cet asile. La construction d'édifices convenables pour un hôpital de malades doit être commencée au plus tôt possible.

L'édifice actuel qui n'est que le tronc porté au plan en contemplation, est si défectueux dans les arrangements qui conviennent à la clasification des aliénés, que l'institution en est comparativement insuffisante comme établissement curatif.

Les patients des deux sexes n'ont pour tous que trois corridors, comme division dans chaque moitié de la maison. Il doit être évident pour tous ceux qui sont familiers avec l'organisation et la régie des asiles des aliénés, que cette manière de séparer plus de cent quatre-vingt-dix personnes insensées, de tous les degrés et formes d'aliénation mentale, doit être presqu'inutile pour les fins de la guérison ; et ne peut point, même sous la surveillance la plus stricte et la plus discrète, manquer d'être accompagnée de conséquences désagréables et quelquesfois fâcheuses.

J'usqu'à ce que les ailes originairement destinées à former une partie indispensable de l'asile, soient construites, on doit le regarder comme tout à fait impropre aux besoins auxquels il est destiné.

Les fenêtres de l'asile, bien que le comité de construction et l'architecte les aient considérés comme parfaites sous le rapport de la construction et de la force, ont, deux fois dans le cours de l'année dernière, a été insuffisantes pour prevenir des accidents.

Un mal d'une proportion inconcevable et dont les résultats sont désastreux pour le fonctionnement et l'état actuel de cette institution, est le système que l'on a adopté d'y introduire des aliénés criminels venant du pénitentiaire provincial et des prisons de comté. C'est un outrage à la bienveillance publique et c'est un affront fait aux afflictions de l'humanité que de jeter, dans une même maison de refuge parmi les victimes innocentes, faibles, naïves et bienveillantes de la folie ordinaire ces monstres en morale que la nature semble quelquefois avoir formés pour nous apprendre le prix inestimable de la constitution accordée à l'espèce humaine, ou encore ce qui est pis, ces misérables qui affectent la folie comme moyen d'éviter le juste chatiment dû à leurs crimes atroces.

Dans plusieurs cas de condamnés dont rapport avait été fait à son excellence le gouverneur-général, on ne pouvait guère entretenir de doute sur l'imposture qui se pratiquait ; et c'est un fait trop bien connu dans l'asile qu'un insensé de cette espèce cause plus de trouble et affecte plus le moral, et des patients et des gardiens, que vingt patients réellement insensés. Aussi longtemps que le surintendant médical n'aura que trois salles à sa disposition et que la loi qui ordonne que les insensés réels ou imposteurs du pénitentiaire et des prisons de comté soient transportés dans l'asile, continuera en force, il est impossible d'avoir ou de préserver cette discipline salutaire et cette direction bienveillante qui est indispensable au fonctionnement efficace de l'institution. Tel a aussi été le résultat dans les autres lieux où ce système a été suivi ; et tel il sera ici si la législature n'adopte d'autres dispositions, et des dispositions plus appropriées relativement à la classe des cas en question.

L'on s'est beaucoup occupé l'année dernière à assurer aux patients qui étaient en état de sortir, un exercice libre et régulier. Jusqu'au mois de juillet dernier il

Digitized by Google

n'avait pas encore été fait pour l'usage des patients, aucun chemin planchéié ou promenade. On a remédié à cela à bien peu de frais ; les seuls déboursés étant ceux que l'on a fait pour le bois et les clous. Le jardin a été mieux cultivé cet été ; l'état dans lequel il se trouve actuellement fait réellement honneur à l'institution. La ferme demande à être desséchée, mais est cependant exploitée avec beaucoup d'avantage. L'avantage que les patients retirent de la culture de ce morceau de terrain est incalculable. Il est d'habitude d'introduire dans les rapports d'asile d'aliénés, des détails nombreux et minutieux d'une nature statistique, coutume dont on peut révoquer l'utilité en doute. Le soussigné croit avantageux dans cette occasion de ne transmettre de l'état de l'asile, que l'état en chiffre que l'on pourra trouver d'une nature pratique.

L'état suivant indique le nombre des patients admis chaque année, depuis le jour où l'asile temporaire des insensés a été ouvert le 21 janvier 1841, jusqu'au 17 juin 1854, ensemble avec le nombre de ceux qui y restaient à cette date.

ANNNÉE.	ADMIS.	RESTANT.
1841	59	4
1842	91	9
1843	58	4
1844	64	6
1845	78	7
1846	107	19
1847	143	20
1848	134	16
1849	144	36
1850	128	30
1851	130	37
1852	170	46
1853	183	77
1854, cinq mois et demi	79	62
Totaux	1568	273

Sur les 1568 patients admis, 893 sont des hommes et 675 des femmes. Des 373 qui restent, 193 sont des hommes et 180 des femmes.

Le nombre des hommes admis excède de trente-deux pour cent celui des femmes ; mais le nombre des hommes qui restent maintenant n'excède que de neuf pour cent celui des femmes.

Sur les 893 hommes admis, il en a été déchargé 528, ou environ cinquante-neuf pour cent.

Sur les 675 femmes admises, il en a été déchargé 378, ou cinquante-six pour cent.

Sur les 893 hommes admis, 158 sont morts ; ou environ dix-sept et deux tiers pour cent.

Sur les 675 femmes admises, 122 sont mortes ; ou environ 18 pour cent.

Dans les neuf premières années les admissions d'hommes ont excédé plus de cinquante pour cent celles des femmes ; mais dans les trois dernières années l'excédant n'a été que d'environ dix pour cent ; et dans les derniers douze mois de cette dernière période les admissions des femmes ont excédé d'environ douze pour cent les admissions d'hommes.

Il ne faut cependant pas conclure d'après ces chiffres que la folie augmente parmi les femmes en Canada ; le malheur de la folie arrive probablement dans la même proportion pour les deux sexes.

Digitized by Google

L'explication véritable de cette différence est suffisamment évidente. Les hommes dans la folie étant ordinairement plus dangereux et plus difficiles à conduire que les femmes, lorsqu'il sont en liberté, sont nécessairement plus promptement envoyés à l'asile que les femmes. J'usqu'à tout récemment les femmes étaient gardées à leur maison ; de là l'excédant considérable du nombre des hommes admis sur le nombre des femmes dans les premières années de l'institution ; et le fait contraire, depuis ces dernières années, lorsque l'on commença a recevoir non seulement une juste proportion, mais encore un grand nombre de femmes qui auraient du être envoyées avant.

Les âges des 373 patients qui restent, sont comme suit :—

Au-dessous de 20 ans	8
De 20 à 30 ans	98
" 30 à 40 do	130
" 40 à 50 do	70
" 50 à 60 do	42
De plus de 60 do	25
	373

Les statistiques de tous les asiles des aliénés indiquent une augmentation continuelle dans le nombre des cas qui restent. Dans les nouvelles institutions, et surtout dans les districts qui n'en étaient point pourvus auparavant ; ce fait est comme de raison bien frappant. Un grand inconvénient qui se rattachent à l'introduction d'un grand nombre de patients dans un nouvel asile, c'est la maladie enracinée, et par conséquent sans espoir d'une grande partie de ceux qui entrent. Cette institution à eu à recevoir peut-être plus que la moyenne ordinaire de ces cas ; vu que l'établissement en avait été différé jusqu'à ce qu'un grand nombre des prisons des comtés eussent été largement peuplées de maniaques.

Sur les 373 patients qui sont maintenant dans l'asile, 121 y sont depuis quatre ans et plus ; et 67 depuis deux ans jusqu'à quatre ; formant en tout plus de la moitié de tout le nombre.

Sur ces 188 cas, il n'y en aura probablement pas dix pour cent qui finiront par recouvrer la raison ; pendant que sur les 185 qui restent, un nombre considérable passeront sur la liste des incurables.

L'institution renferme 28 cas d'épilepsie, 6 d'idiotisme, et 3 de paralysie, faisant en tout un dixième sur le tout.

Ce n'est certainement pas exagérer le nombre des cas désespérés, que de le porter aux trois cinquièmes de tout ceux qui sont sous traitement, disons 224.

L'asile, lorsqu'il sera complété suivant les plans originaires, devra pouvoir convenablement recevoir 250 patients. Les deux ailes dont chacune est aussi vaste que cette partie qui, dans chaque section de l'édifice, est et ouest, est réservée au logement des insensés, ne sont pas encore érigées ; en conséquence 373 patients sont dans le moment logés dans la moitié moins de l'espace originairement destiné à 150 ; ou dans d'autres termes, *on en a jeté trois dans l'espace destiné à un seul.*

C'est un grand mal public ; mais certainement il suffit de le faire connaitre pour que le remède convenable soit promptement appliqué. Les conséquences qui sont résultés de l'état d'encombrement de l'asile ont déjà été désastreuses ; et le surintendant médical, quelque soit la vigilance ou l'habileté professionnelle qu'il déploira, ne pourra jamais détourner ces apparitions périodiques de maladies, qui n'ont toujours été que le résultat de cette erreur. Les améliorations que l'on a faites dans le soubassement auront, il faut l'espérer, pour beau-

Digitized by Google

coup l'effet d'améliorer l'état sanitaire de l'institution ; mais il ne faut pas se cacher que si l'on ne pourvoit bien vite à d'autres améliorations, il résultera beaucoup de mal pour cette classe souffrante et désespérée de la société.

L'attention que l'on donne au traitement de la folie, et les allocations libérales que l'on fait à cette fin, dans d'autres pays, mais surtout dans les états voisins, contrastent d'une manière bien désagréable avec l'indifférence et la parsimonie que manifeste cette province dans ce département de la charité publique.

L'état suivant qui indique le nombre moyen des patients, et les dépenses que l'on fait pour les maintenir, dans quelques uns des asiles des aliénés dans les Etats-Unis pour l'année 1853, peut-être intéressant, s'il n'est pas instructif :—

ASILE.	No. de patients.	Dépense en 1853.	Moyenne par patient.
Hartford	178	$33,622	$188.33
Pensylvanie	229	53,044	231.63
Utica	435	79,334	182.37
Butler	136	25,590	188.16
Worcester	520	53,636	103.15
Richmond	377	47,736	126.65

L'allocation du parlement de l'année dernière pour le soutien de cet asile a été d'environ vingt louis pour chaque patient, ou huit chelins par semaine. Avec cette misérable pitance il est absolument impossible de fournir dans un asile, cet entretien et le confort qu'exigent les besoins particuliers de l'insensé. Les frais de ces établissements ne consistent pas seulement, ni même principalement, en habits et en nourriture. Lorsque l'on a fait les déboursés pour les autres articles de nécessité, la balance qui reste pour la nourriture et les habits doit être absolument insuffisante ; et c'est une misérable économie que de vouloir y effectuer des retranchements. Sur le nombre des aliénés incurables qui encombrent maintenant cet asile, et qui sont pour toute leur vie une charge sur le trésor public, il est difficile de dire combien d'entre eux n'auraient point pu être rendus à la raison et à un genre de vie utile, si l'on eut fait des allocations plus libérales pour leur traitement. La folie ne se guérit point avec une diète légère et de mauvais habits ; elle ne se guérit qu'à condition de développer la force corporelle et d'infuser un sang plus riche à ceux qui en sont les victimes.

Le nombre des patients que le soussigné a trouvés dans l'asile, le 1er juillet 1853, en rentrant en charge, était de 345
Le nombre admis depuis et jusqu'au 17 juin inclusivement, a été de. 184

Total sous traitement dans les derniers 11½ mois..... 529

Les chiffres pour les douze mois précédents, depuis le 1er juillet 1852, au 1er juillet 1853, étaient :—
Restant 1er juillet 1852..... 325
Admis le 1er juillet 1852, jusqu'au 1er juillet 1853..... 155

Total sous traitement 480

Sur les 529 patients sous traitement dans les onze mois et demi, finissant le 17 juin 1854,—
Ont été déchargés 110
Sont morts 44

Digitized by Google

Se sont évadés	2
Restent	373
Total	529

Sur les 480 patients sous traitement pendant les douze mois expirés le 1er juillet 1853,—

Ont été déchargés	81
Sont morts	51
Disparus	3
Restant le 1er juillet 1853	345
Total	480

Le nombre des cas ré-admis depuis le 1er juillet 1853, a été de	22
Sur lesquels ont été déchargés avant le 1er juillet 1853	11
Et déchargés depuis le 1er juillet 1853	11
Total	22

Il a été fait et entré au long des examens *post mortem* dans les 44 cas, moins un, de décès survenus durant les derniers 11½ mois; dans le but de constater la cause du décès et d'acquérir de nouvelles connaissances sur les lésions de structure qui se rattachent à la folie.

L'esquise succincte qui suit des apparences morbides que présentaient les quarante-trois cas peut n'être pas sans intérêt:—

1er Cas.

Homme âgé de 61 ans; durée de la folie avant l'admission, six semaines; temps passé dans l'asile, un mois et cinq jours; rage aigue finissant par épuisement.

P. M.—Ramollissement du cerveau.—Péritonite chronique.

2me Cas.

Homme âgé de 41 ans; durée de la folie avant l'admission, six semaines; temps passé dans l'asile, dix mois; rage aigue finissant par épuisement.

P. M.—Péritonite chronique.—Ulcères aux intestins.—Cystitie chronique.

3me Cas.

Femme âgée de 49 ans; durée de la folie avant l'admision, inconnue; temps passé dans l'asile, trois années et dix mois.

P. M.—Ulcères aux intestins.—Tubercules pulmonaires.—Polypus uteri.—Atrophie des ovaires.

4me Cas.

Femme âgée de 30 ans; durée de la folie avant l'admission, six semaines; temps passé dans l'asile, trois mois.—Mélancolie.

P. M.—Vascularité célébrale.—Elargissement du foie et de la rate.—Les glandes mésentériques affectées.—Ulcères des intestins.

5me Cas.

Femme âgée de 18 ans; durée de la folie avant l'admission, quelques semaines; temps passé dans l'asile, sept semaines.

Effusion cérébrale.—Ulcères des intestins.

6me Cas.

Homme âgé de 38 ans; fracture du crâne par un criminel aliéné; le patient à survécu huit jours.

P. M.—Ulcères et suppuration du cerveau avec extravasion considérable.

Digitized by Google

7me Cas.

Homme âgé de 31 ans; durée de la folie avant l'admision, un an et demi; grincement continuel des dents, murmurant dans son délire, paralysie partielle. —Retracé par son ancien médecin, comme étant un ramollissement du cerveau.

P. M.—Environ une chopine d'eau claire dans la tête.—Cerveau comprimé. —Grande vascularité de la dure-mère.

8me Cas.—(Mort de Bell.)

Homme âgé de 60 ans; durée de la folie avant l'admission, deux semaines; habitudes intempérantes et irrégulières.—Temps passé dans l'asile, un mois.— Traitement, diète généreuse.

P. M.—Grande vascularité de la dure-mère.—Ramollissement du cerveau.— Le péricarde adhérente.—La vessie enflammée et grandement épaissie.

Note.—Ce patient buvait son urine et était très malpropre sous d'autres rapports.

9me Cas.

Femme âgée de 42 ans; durée de la folie avant l'admission, dix-sept ans; temps passé dans l'asile, trois mois.—Langage obsène et profane.—Considérablement amaigrie.

P. M.—Dure-mère épaissie et adhésions.—Léger épanchement cérébral.— Signe de cardite chronique.—Inflammation des intestins.

10me Cas.

Homme âgé de 64 ans; durée de la folie avant l'admission, plusieurs années; temps passé dans l'asile, cinq semaines.

P. M.— Signes de la syphylis tertiaire sur la peau.—Epanchement cérébral.— Hypertrophie du cœur, dilatation de l'aorte.—Un second *cæcum*, annexé à l'*ileum*.

11me Cas.

Femme âgée de 27 ans; durée de la folie avant l'admission, six mois; temps passé dans l'asile, deux ans et demi.—Mélancolie et ptyalisme constant.

P. M.—Les deux poumons gangrénés.—Rétroflexion de l'utérus.—Inflammation des intestins.

12me Cas.

Femme âgée de 35 ans; durée de la folie avant l'admission, inconnue; temps passé dans l'asile, quatorze jours.—Habitudes irrégulières, légère aliénation mentale mais perversion morale remarquable.

P. M.—Une large exostose attachée à la *crysta gallia*, et s'étendant en arrière obstruant les lobes antérieurs du cerveau, en produisant un ramollissement et la désorganisation.—Tubercules pulmonaires.—Ulcères gonorrhéens.

13me Cas.

Homme âgé de 14 ans; durée de la folie, inconnue.—Epilepsie.—Mort dans une crise.

P. M.—Réplétion apoplectique de tous les vaisseaux du cerveau et des poumons.

14me Cas.

Homme âgé de 35 ans; rage aigue, suivie d'épuisement et torpeur mentale et corporelle.—Diarrhée persistante.

P. M.—Ménnigite chronique.—Inflammation des intestins.

15me Cas.

Femme âgée de 17 ans; idiote et épileptique pour les neuf dernières années. —Temps passé dans l'asile, cinq semaines.

P. M.—Epanchement cérébral.—Epine osseuse d'environ un demi pouce de long saillissant à la base du crâne.—Hydropéricardie.

16me Cas.

Femme âgée de 45 ans; durée de la folie avant l'admission, trois mois.— Temps passé dans l'asile, deux mois et demi.

Digitized by Google

P. M.—Epaisissement de la ventricule gauche du cœur.—Ramollissement de la membrane muqueuse des intestins.

17me Cas.

Femme âgée de 47 ans ; concussion cérébrale provenant d'une chûte.

P. M.—Extravasion cérébrale.

18me Cas.

Femme âgée de 75 ans; durée de la folie, inconnue ; temps passé dans l'asile, quatre mois.

P. M.—Epaisissement des méninges.—Epanchement cérébral.—Elargissement du foie.—Inflammation des intestins.

19me Cas.

Homme âgé de 55 ans; durée de la folie avant l'admission, deux semaines, temps passé dans l'asile, trois jours.

P. M.—Epanchement cérébral.—Epaisissement des méninges, et grande vascularité.

20me Cas.

Femme âgée de 40 ans ; durée de la folie avant l'admission, trois semaines; folie religieuse ; traité par ses médecins par des moyens déplétifs.—Après son entrée dans l'asile surgirent les symptômes du tiphus.

P. M.—Rupture de la veine épigastrique gauche, avec extravasion copieuse. —Rien de plus.

21me Cas.

Femme âgée de 45 ans; durée de la folie avant l'admission, cinq jours; temps passé dans l'asile, quatre semaines; simptômes d'inflammation gastrique générale.

P. M.—Etranglement espasmodique de l'estomac.—Membrane muqueuse gastro-entérique enflammée et ramollie.

22me Cas.

Homme âgé de 60 ans ; temps passé dans l'asile, cinq années et demi.—s'était fracturé le col du fémur six mois avant sa mort.

P. M.—Point d'union osseuse,—la tête du fémur était en décomposition,—le col était mou et en poussière,—l'ischium était pareillement affecté.—La matière grise du cerveau était molle, pâle et diminuée.—Ramollissement et dilatation du cœur,—grande dilatation de l'artère pulmonaire,—la membrane muqueuse des intestins ramollie.

23me Cas.

Homme âgé de 45 ans; durée de la folie avant l'admission, deux semaines; temps passé dans l'asile, un mois.

P. M.—Grande vascularité des méninges,—ramollissement de la matière grise du cerveau et beaucoup diminuée,—inflammation de la gastro-entérique, —néphrite.

24me Cas.

Homme âgé de 58 ans; temps passé dans l'asile, sept années, mort subitement.

P. M.—Cinq ruptures dans le poumon gauche d'où le sang s'échappait en abondance dans la poitrine.—Les bronches considérablement ossifiées.—Grande vascularité dans les méninges,—artères vertébrales, carotides internes, artères basilaires, cérébrales et artères du cervelet, toutes ossifiées.

25me Cas.

Femme âgée de 75 ans; durée de l'attaque avant l'admission, un mois; avait eu six attaques avant; temps passé dans l'asile pour la dernière fois, dix semaines.

P. M.—Un abcès, ouvrant à la 1re côte, est retracé par un prolongement sinueux jusqu'à l'iléum.—Les 1er, 2me, 3me, 4me et 5me côtes étaient à l'état de caric.—Elargissement du foie.

Digitized by Google

26me Cas.

Femme agée de 40 ans; durée de la folie avant l'admission, deux mois; temps passé dans l'asile, 5½ mois.

P. M.—Ramollissement du cerveau, gangrène dans les poumons, hypertrophie de l'uterus et de l'ovaire droite.

27me Cas.

Homme âgé de 32 ans; durée de la folie avant l'admission, six mois; temps passé dans l'asile, 2½ années.

P. M.—Tubercules pulmonaires et nombreuses cavités.

28me Cas.

Femme âgée de 34 ans; épileptique, temps passé dans l'asile, 7 années; morte durant une attaque.

P. M.—Congestion cérébrale, et foie ; élargissement de la rate, hypertrophie de l'uterus.

29me Cas.

Femme âgée de 30 ans; épileptique, durée de la folie avant l'admission, plusieurs années; temps passé dans l'asile, deux années.—Morte durant une attaque.

P. M.—Epanchement dans les méninges, ramollissement du cerveau,—dilatation des deux côtés du cœur; élargissement et ante-flexion de l'uterus.

30me Cas.

Homme âgé de 44 ans; temps passé dans l'asile, deux années.—Mort de diarrhée et blessures de lit.

P. M.—Rien de remarquable.

31me Cas.

Femme âgée de 47 ans; durée de la folie avant l'admission, deux semaines; temps passé dans l'asile, 5 mois.—Rage persistante.

P. M.—Légère épanchement dans les méninges.—Cœur petit et mou, membrane muqueusa gastro-entérique enflammée et ramollie.

32me Cas.

Femme âgée de 60 ans; infirme et impotente.—Temps passé dans l'asile, 6 mois.

P. M.—Ramollissement du cerveau, avec léger épanchement.—Foie tanné et mou.

33me Cas.

Homme âgé de 20 ans; idiot.—Temps passé dans l'asile, six mois.

P. M.—Léger durcissement du cerveau; matière grise rare; petite tumeur enkistée sur la partie antérieure du *corpus callosum*.—Anciennes traces de l'inflammation des méninges.—Foie considérablement chargé.—Membrane muqueuse gastro-entérique gangrénée.

34me Cas.

Homme âgé de 65 ans; durée de la folie, 20 ans.—Fou errant et inoffensif, amené dans l'asile dans un état mourant.—Temps passé dans l'asile, un jour.

P. M.—Récente inflammation sévère du péritoine.—Sérieuse hernie scrotale adhérente.

35me Cas.

Homme âgé de 34 ans; temps passé dans l'asile, huit jours.

P. M.—Ramollissement du cerveau.—Epanchement dans le cervelet.—Tubercules pulmonaires.—Membrane muqueuse gastro-entérique ulcérée.

36me Cas.

Homme âgé de 36 ans; durée de la folie avant l'admission, deux années.—Temps passé dans l'asile, une année et demie.—Hargneux et taciturne.

P. M.—Cancer à l'estomac, se terminant en une rupture des vaisseaux sanguins et en une hémoragie copieuse.

Digitized by Google

37me Cas.

Homme âgé de 39 ans; durée de la folie avant l'admission, plusieurs mois. —Temps passé dans l'asile, 4½ mois.—Habitudes antérieures irrégulières.

P. M.—Epanchement dans les méninges, le cervelet et la moelle épinière bien dure.—Tubercules et cavités pulmonaires, (bien que sans toux ni crachement.)—Intestins ulcérés.—Glandes mésentériques considérablement élargies.

38me Cas.

Femme âgée de 40 ans; durée de la folie avant l'admission, 2 mois.—Temps passé dans l'asile, 1½ mois.—Bien maigre lors de l'admission.

P. M.—Tubercules pulmonaires.—Foie élargi.—Néphrite.

39me Cas.

Homme âgé de 23 ans; durée de la folie avant l'admission, une année.—Temps passé dans l'asile, 1½ année.

P. M.—Tubercules pulmonaires et mésentériques.—Ulcères du larinx.

40me Cas.

Femme âgée de 53 ans; temps passé dans l'asile, 13½ années.—Cause la jalousie.

P. M.—Epanchement au cerveau et dans les méninges.—Matière grise diminuée.—Tubercules pulmonaires.—Hydropéricadie.—Hypertrophie du cœur.—Dilatation de l'aorte.—Tubercules mésentériques.—Utérus élargi et sa cavité comblée par une tumeur fibreuse adhérente.—Endurcissement et atrophie des ovaires.

41me Cas.

Femme âgée de 48 ans; durée de la folie avant l'admission, 8 mois.—Temps passé dans l'asile, 8 mois.—Brisé la grille en fer d'une fenêtre au quatrième étage et sauté en bas; à survécu 11 heures.

P. M.—Fracture comminutive de l'os et du col du fémur.—Fracture des 2me. 3me, 4me et 5me côtes gauches; et de la 3me, 4me, 5me côtes droites, avec lacération des vaisseaux intercostaux.

42me Cas.

Homme âgé de 30 ans; d'habitudes très intempérantes.—Durée de la folie avant l'admission, un mois.—Temps passé dans l'asile, 3½ mois.—Bégaiement. —Grande propensité à déchirer ses habits et linges de lits.—Léthargie plusieurs jours avant sa mort.

P. M.—Une fausse membrane de deux couches distinctes entre la dure-mère et l'arachnoïde, couvrant à peu près toute la surface, et renfermant une quantité considérable de sérum sanguinolent.—Diverses collosités anciennes des côtes fracturées.

43me Cas.

Homme âge de 58 ans, troisième attaque; durée de la folie avant l'admission, onze mois.—Temps passé dans l'asile, une année.—Turbulent et langage profane.—Cause excitante, religion.

P. M.—Epuisement des méninges et épanchement.—Cerveau sain.—Artères ophthalmiques ossifiées.

Note.—Dans les quatre cinquième au moins des 43 cas précédents, on a remarqué des adhésions pleuritiques récentes ou anciennes, bien qu'elles n'aient pas été mentionnées dans les détails donnés ici. Dans la plus part des cas de folie durable, l'on a trouvé un épanchement régulier de lymphe sur la surface du cerveau.

JOSEPH WORKMAN, M. D.
Surintendant médical, A. A. P.

Asile des aliénés de la province,
Toronto, 19 juin 1854.

Digitized by Google

RAPPORT DU SURINTENDANT MÉDICAL, 12 février 1855.

Aux commissaires visiteurs de l'asile provincial des aliénés.

Messieurs,—Le mauvais temps de ces dernières semaines à jusqu'à un certain point affecté la santé générale des patients dans l'asile. L'effet combiné d'appartements encombrés et de degrés de chaleur irrégulière ou défectueuse a été de répandre la dissenterie dans plusieurs cas, bien que jusqu'ici aucun cas ne se soit terminé d'une manière fatale. Depuis votre dernière visite, les 29 et 30 du mois dernier, il est survenu trois décès tous parmi des personnes malades depuis bien longtemps et dont la vie ne pouvait nullement se prolonger plus longtemps.

Le nombre des patients actuellement dans l'asile est de 365 ; comprenant 181 hommes et 184 femmes. Tous les lits sont occupés, et dans plusieurs cas il y a deux patients dans un même lit ; quatre des patientes couchent dans mes appartements et quatre patients couchent dans le soubassement de l'édifice.

Les demandes d'admisson qui viennent tous les jours de différentes parties du pays sont nombreuses et urgentes ; mais les places ne peuvent se vider assez vite pour les satisfaire. Si les demandes d'admission pour le printemps et l'été prochain sont aussi nombreuses qu'elles l'ont été dans les mêmes périodes de l'année dernière, je pense qu'il se manifestera un fort esprit de désappointement en raison de l'insuffisance des moyens de traitement que l'on offre aux aliénés du Canada-Ouest. Les représentations des souffrances individuelles et de la misère des familles que me font tous les jours les amis des aliénés que l'on veut faire admettre sont si pressantes et si attendrissantes que je ne puis m'empêcher de prier de nouveau votre bureau de demander au gouvernement et à la législature de se hâter de voter les appropriations pour terminer cet asile et en ériger un autre en quelque localité commode et populeuse.

Dans la vue de faire voir à votre bureau combien le présent asile est insuffisant à recevoir le nombre toujours croissant des aliénés auxquels il faudra bientôt pourvoir, j'ai dernièrement consacré une partie considérable de mon temps à des statistiques que présentent les registres d'admissions, renvois et décès, et je demande maintenant à soumettre à votre bureau le résultat de mes recherches.

Le total des admissions entrées, ont été de 1629, savoir :—

Dans l'année	1841	51
do	1842	90
do	1843	67
do	1844	64
do	1845	78
do	1846	107
do	1847	143
do	1848	134
do	1849	144
do	1850	128
do	1851	130
do	1852	170
do	1853	183
do	1854	135
do	1855.....(1er janvier au 12).....	5
	Total.....	1629

Le total des décès sur ce nombre a été de 298, faisant une mortalité de 18¼ pour cent dans une période de 14 années.

Le total des renvois a été de 966 ; faisant 59 pour cent, sur le total des admissions.

Digitized by Google

Le nombre des patients qui restent maintenant dans l'asile est de 365.

Après avoir attentivement considéré les cas restant, sous le rapport de leurs chances de guérison, j'en suis venu à la conclusion suivante ;

Les cas incurables se montent à.....	235
Les cas curables	59
Les cas douteux	71
Total.....	365

Quand l'on considère que les seules chances d'admission nouvelles qui se présentent sont celles des cas curables et de ceux qui parmi les cas douteux peuvent arriver à guérison joints aux décès qui peuvent survenir, il n'est que trop évident que cet asile ne répond déjà plus aux besoins du pays.

Dans les derniers dix-neuf mois et demi, qui commencent du jour ou je suis entré en charge jusqu'aujourd'hui, le nombre des admissions a été de 244.

Le nombre des renvois pour la même période a été de...	162
Et le nombre des décès.....	62
	224

Donnant une augmentation de 20 patients restant dans l'asile, tel que comparé avec le nombre qui y était en juillet 1853.

Le nombre des patients qui ont demandé à être admis, mais qui ne sont pas encore arrivés dans l'asile est de 33. Quelques uns sont sur la route, ou sur le point d'être envoyés, mais le plus grand nombre attendent qu'il y ait des places vacantes.

La durée du temps pendant lequel les 235 patients que je range dans la liste des incurables ont déjà resté dans l'asile, tel qu'on le voit dans le tableau suivant, fera évidemment voir combien le nombre actuel des patients offre peu de chances à des vacances par suite de renvois.

4	y ont été pendant plus de.....		13 ans.
9	do	do..... 12 à 13	do
4	do	do..... 11 à 12	do
6	do	do..... 10 à 11	do
7	do	do..... 9 à 10	do
19	do	do..... 8 à 9	do
20	do	do..... 7 à 8	do
16	do	do..... 6 à 7	do
28	do	do..... 5 à 6	do
24	do	do..... 4 à 5	do
32	do	do..... 3 à 4	do
27	do	do..... 2 à 3	do
21	do	do..... 1 à 2	do
18	do	do.....	1 do
Total 235			

Des 71 cas dits douteux on en trouvera plus d'incurables que de curables.

Les statistiques de décès donnent quelques bons renseignements pratiques.

Sur le total des décès :—

143	sont des patients qui y sont depuis moins de 6 mois.		
36	do	depuis..... 6 à 12	do
40	do	do ..... 1 à 2	ans.
29	do	do ..... 2 à 3	do

Digitized by Google

16	do	do	3	à	4	do
7	do	do	4	à	5	do
27	do	plus			5	do
Total 298						

On peut très bien demander si la manière précipitée et confuse avec laquelle on envoie les aliénés dans les asiles offre un véritable moyen de prolonger l'existence ou du moins d'assurer le comfort d'un grand nombre d'entre eux. J'ai pu être moi-même témoin de quelques cas douloureux, dans laquelle la mort était évidemment précipitée par la manière dont on avait enlevé le malheureux aliéné à sa famille et à tout ce qui lui était cher, trop souvent en employant une violence inutile et des voies de déception grossière. Un grand nombre de patients ne sont évidemment envoyés ici que pour mourir après des années d'abandon et de privations ignorées, durant lesquelles ils sont liés comme des animaux féroces ou pendant lesquelles ils ont pu errer ça et là, favorisés et soutenus par cette liberté que l'aliéné sait mieux apprécier que ceux qui ont toute leur raison.

La moyenne du temps que chaque patient a vécu dans l'asile a été pour les 298 cas susdits, d'une année, six mois et dix-sept jours.

Il est consolant de savoir que la période de résidence dans l'asile qui est la plus fatale pour une partie de ceux qui y sont admis est néanmoins celle qui a vu le plus de guérison.

Sur 162 patients renvoyés durant les derniers 19½ mois,

76	avaient été dans l'asile pendant moins de....				6	mois.
36	do	depuis....	6	à	12	do
32	do	do	1	à	2	ans.
7	do	do	2	à	3	do
10	do	do			3	do
162						

Dans le nombre des cas que j'ai désignés comme curables, je n'en ai compris aucun qui avait été dans l'asile pendant plus de 2 ans, vu que l'on en découvre peu après cette période.

Les cas curables se divisent comme suit :—

15	patients qui y ont été de.....	1	à	2	ans.	
16	do	½	à	1	do	
28	do	¼	an et moins.			

Dans les cas douteux, je n'ai pas compris les patients qui sont depuis plus de six ans dans l'asile.

Ces cas sont divisibles comme suit :—

5	patients y ont été de.....	5	à	6	ans,	
4	do	4	à	5	do	
3	do	3	à	4	do	
16	do	2	à	3	do	
20	do	1	à	2	do	
15	do	½	à	1	do	
8	moins	¼	do			

Je crois maintenant que le nombre des vacances qui peuvent survenir dans le cours de la présente année par suite des renvois et des décès, ne peuvent pas excéder 100. Un nombre limité d'admissions diminue nécessairement le nombre des renvois ; vu que les guérisons ne s'effectuent généralement que pour les cas d'admission récente, et c'est parmi eux aussi que se présente le plus grand nombre de décès.

Digitized by Google

Parmi les 235 patients incurables on peut en trouver un grand nombre qui, bien que d'esprit aliéné pourraient être inoffensifs et même utiles dans leur famille pourvu qu'ils fussent traités par leurs amis avec bonté et discrétion; et il y a aussi dans le moment beaucoup de patients tranquilles mais ineptes et sans ressources et qui n'ont pas besoin de restrictions; mais qui peut être n'ont pas d'amis pour les soutenir ou qui soient disposés à prendre sur eux cette charge. Je ne conseillerais pas de renvoyer ces pauvres malheureux de l'asile. Ils sont plus heureux ici et mieux traités qu'ils ne pourraient l'être ailleurs et notre pays est assez riche et généreux pour pourvoir à tous ses pauvres.

Je suis, etc.,
(Signé,) JOS. WORKMAN, M.D.,
Surintendant médical.

Toronto, 12 février 1855.

QUATORZIÈME RAPPORT DES COMMISSAIRES VISITEURS.

A son excellence le très honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, baronet, gouverneur-général de l'Amérique Britannique du Nord, etc., etc., etc.

Qu'il plaise à votre excellence,

Les commissaires nommés pour l'asile provincial des aliénés situé à Toronto, prennent la liberté de faire rapport que la santé générale des patients n'est pas aussi généralement bonne qu'elle l'était lors de leur dernière visite, par suite du froid extrême qui a sévi depuis.

Les commissaires prennent la liberté de transmettre les rapports ordinaires du surintendant médical et du trésorier sur lesquels ils attirent l'attention de votre excellence.

Les commissaires ne peuvent s'empêcher d'exprimer le regret extrême qu'ils éprouvent de voir que l'état financier de l'institution est dans un grand embarras en conséquence de ce que le parlement n'a pas fait une appropriation suffisante, et ils ont à exprimer l'opinion que si l'on ne vient promptement en aide, l'institution souffrira beaucoup dans son crédit, si dans le fait il ne devient pas nécessaire de suspendre tout à fait les opérations.

Les commissaires sollicitent surtout l'attention de votre excellence sur cette partie du rapport du trésorier qui suggère au gouvernement la convenance d'ouvrir dans la banque du Haut-Canada, un crédit suffisant pour payer les dépenses nécessaires de l'asile, et les commissaires sont d'opinion qu'un arrangement de cette nature est absolument nécessaire aujourd'hui.

Les commissaires portent encore à l'attention de votre excellence les renseignements statistiques précieux que contient le rapport du surintendant médical; après examen, les statistiques font voir évidemment que l'asile actuel est absolument insuffisant aux besoins de la population du Canada-Ouest.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé.) GEORGE S. TIFFANY,
" E. T. WHITTEMORE,
" J. SIMPSON,
" W. L. PERRIN.

Asile provincial des aliénés,
Toronto, 13 février 1855.

Digitized by Google

RAPPORT DU SURINTENDANT MÉDICAL, 5 avril 1855.

Au bureau des commissaires visiteurs de l'asile provincial des aliénés :

Messieurs,—Lors de mon dernier rapport à votre bureau, la santé générale dans l'asile était dans un état peu satisfaisant; je suis cependant heureux de vous dire que la tendance à la dissenterie qui se remarquait alors, a diminué et que sur le petit nombre de cas qui se sont présentés aucun ne s'est terminé d'une manière fatale. Jusqu'à ce jour deux cas d'érésipèle qui tous deux ont obéi au traitement, se sont présentés dans tout l'hiver; ces faits indiquent un état sanitaire qui contraste favorablement avec celui de l'institution durant l'hiver dernier ou aucun des hivers précédents, depuis la création de l'asile.

Un autre fait consolant et qui mérite d'être mentionné, c'est que les patients ont été tout à fait exempts des maladies pulmonaires; la toux est le bruit que l'on entend le moins souvent dans l'asile. Quand j'entends tousser je trouve toujours que ce sont les patients qui font les travaux du dehors. J'attribue cette exemption d'irritation des bronches au mérite supérieur du système de chauffage à eau chaude, en usage ici. On remarque souvent dans les autopsies la maladie tuberculeuse des poumons; mais l'on ne voit pas souvent de cas de phthisis consommée ou de consomption pulmonaire finissant par la désorganisation et les cavités. Depuis votre dernière visite, il est survenu trois décès tous provenant d'épuisement physique résultant d'un état de folie prolongé et des infirmités corporelles qui en résultent.

Le nombre des patients maintenant dans l'asil est de 368, comprenant 183 hommes et 187 femmes. J'ai pu donner admission à tous les hommes pour lesquels on l'a demandé jusqu'ici. Mais je regrette d'avoir à dire que par suite du grand nombre de demandes d'admission faites pour les femmes, il reste 12 cas sur ma liste des demandes pour les premières vacances qu'il y aura à remplir. Il s'est récemment présenté ici un trait intéressant de la confiance et des bons sentiments que les patients conçoivent, sous un système de régie bénigne, dans le retour volontaire d'un patient nommé Finnegan, qui s'était échappé le 4 novembre dernier. Il n'y a peut-être pas de scène plus attendrissante que la rentrée de cet homme dans l'asile et son retour parmi ses camarades et ses gardiens; il avait marché 70 milles, et rentrait dans l'asile en souriant et remerciant Dieu d'être enfin revenu chez lui. Un homme du nom de Turbot qui a été renvoyé guéri en octobre dernier, est venu il y a trois jours d'une très grande distance pour nous visiter. Il se passe rarement une semaine sans qu'il nous soit envoyé par d'anciens amis quelques souvenirs agréables.

Dans le rapport que j'ai fait à votre bureau le 6 octobre dernier, je faisais allusion au fait qu'une partie considérable des cas de folie pour lesquels on demandait admission avaient, dans l'espace de temps survenu entre la demande d'admission et l'annonce d'une vacance, subi un changement si favorable que le transport à l'asile en avait été jugé inutile. Ceci me parait un cas d'une grande importance pratique. Tous les jours j'acquiers de nouvelles raisons de considérer comme bien fondée, l'opinion que j'ai bien souvent exprimée à votre bureau, c'est la précipitation indiscrète avec laquelle les parents d'un grand nombre de patients se hâtent de les éloigner de leur maison, dans la période critique de leur maladie, quand peut être, avec un peu plus de bonté et de persévérance et un traitement médical quelque peu judicieux, ils auraient pu être rendu à la santé tant du corps que de l'esprit.

Le nombre total des demande d'admission, du 23 juin au 1er janvier dernier, a été de 107; avis de vacance a été transmis à chacun d'eux; un peu plus de la moitié de ce nombre a profité des vacances; un petit nombre n'a pu entreprendre le voyage en conséquence de la clôture de la navigation; mais la grande

Digitized by Google

majorité, ainsi que je l'ai appris, a entièrement recouvré la raison ou s'est tellement améliorée, qu'il n'a pas été nécessaire de les y envoyer.

Avec l'ancien système d'admission précipitée, presque tous ces 107 cas réputés d'aliénation auraient été admis dans l'asile; et qui peut dire combien d'existences auraient ainsi été sacrifiées ou combien de ceux qui auraient survécu ne seraient pas passé dans cet état de prostration mentale et physique qui ne laisse aucune autre lueur d'espérance que celle que la mort peut donner. La cruauté, la déception et le mépris général des precautions d'humanité, qui, trop souvent ont été exercées dans le transport des aliénés ou de ceux qui étaient censés l'être, ont dans tous les pays, produit les résultats les plus facheux; trop retarder est indubitablement une erreur sérieuse, mais de la précipitation dans l'envoi, pour des cas récents et peut être de nature éphémère, produit encore de plus grands maux.

D'après les remarques qui précèdent, votre bureau verra que je considère que les règlements qui limitent les admissions au nombre de vacances qui surviendront et qui, dans leur mise à exécution ont inévitablement occasionné des délais dans le transport des patients n'ont pas moins contribué aux meilleurs intérêts du public qu'à la sûreté et au comfort de l'asile.

Durant les douze premiers mois de mes services ici, j'ai remarqué avec surprise et regret qu'un nombre considérable des patients qui étaient admis, avaient déjà subi un examen médical dans cette cité, bien que quelques uns d'entre eux avaient été amenés d'endroits bien éloignés de la province. Certainement il n'a jamais pu être de l'intention de la législature de faire examiner médicalement les aliénés à une bien grande distance de leur résidence, ou que cet examen fut fait par des personnes absolument ignorantes de leur histoire et condition passée ou de ces circonstances encore plus importantes, sous le rapport social, que ne doivent jamais perdre de vue ceux qui prennent la sérieuse responsabilité de renfermer leur semblable dans un asile d'aliénés. Je doute beaucoup si le système n'a pas produit des abus; l'histoire de quelqu'asile des aliénés en Europe fournit des faits trop frappants qui viennent démontrer les maux qui peuvent résulter du relâchement dans les mesures préliminaires à l'admission des patients. Personne ne croira qu'enlever du milieu de sa famille, par force ou par déception, une personne d'un esprit faible et d'une santé délabrée, l'exposer à toutes les vicissitudes du temps, à un traitement dur et irritant, le trainer devant un bureau étranger de médecins visiteurs pour être là questionné, tourmenté d'une manière étrange, soit la manière la plus convenable que l'on puisse adopter pour constater l'état ordinaire de son esprit. Les réglements de votre bureau, en limitant les admissions tel que ci-dessus exposé, a mis fin aux maux en question. Je crains cependant que cette réforme n'ait pas été favorablement considéré par tous les hommes de profession dans la cité.

C'est pour moi un devoir pénible mais bien impérieux de soumettre à la considération de votre bureau une chose qui se rattache à mes fonctions administratives, une chose qui m'intéresse personnellement beaucoup et qui, dans certains endroits a été discutée avec une somme d'aigreur et de préjugés qui ne font nullement honneur à ceux qui s'y sont livrés. Je veux parler du cas notoire d'Eliza Ward.

On se rappellera qu'à la dernière assemblée de votre bureau, lorsque quelques uns des journaux de la cité firent grand bruit de cette affaire, j'exprimai le désir que j'avais de faire connaître les détails et de soumettre l'affaire à une enquête complète, car je sentais que ma position était difficile et que, comme officier public je devais me taire devant les calomnies quelque nombreuses qu'elles fussent, jusqu'à ce que je fusse officiellement sommé de donner des explications ou qu'il me fût permit de le faire. C'est à votre bureau à décider si, en considération de la discussion de ce cas et de quels autres choses qui ont rapport à

Digitized by Google

l'asile qui a récemment eu lieu en parlement, vous vous rendrez aujourd'hui au désir que j'ai de voir cette affaire complètement examinée.

Le caractère d'un asile d'aliéné s'identifie avec celui du surintendant médical. Ses services publics sont déterminés par sa capacité, son zèle et son industrie dans la partie administrative. Si ma conduite mérite du blâme ou mérite que je sois destitué, moins les retards seront longs mieux ce sera pour les intérêts de l'humanité. Si j'ai bien agi, si j'ai décidé avec jugement c'est à ceux qui sont revêtus de la charge de visiteurs de l'institution à me justifier et me supporter. Tous les témoins dans l'affaire d'Eliza Ward, resident dans l'établissement et votre bureau peut les assigner quand il le voudra.

Les personnes qui ont originé et maintenu l'agitation dans cette affaire ont porté contre moi des accusations de malversation grossière dans l'administration des affaires générales de l'asile; et ils ont cherché à grande peine à obtenir des anciens serviteurs de la maison des témoignages à l'appui de ces accusations. Votre bureau comprendra, j'en suis sûr, la sincérité et la force de cette assertion quand je déclare que je sollicite et désire l'enquête la plus stricte sur tous les actes de mon administration. Ces recherches ne manqueront pas de mettre au jour les difficultés que j'ai eues à rencontrer et surmonter, pendant qu'elles exposeront la malveillance de mes ennemis et le peu de fondement des dépositions sur lesquelles ils ont osé ou affecté compter.

J'ai à informer le bureau qu'ayant adressé, suivant votre réquisition, une communication aux officiers respectifs du département de l'ordonnance de Sa Majesté, à Montréal, demandant de considérer de nouveau la demande faite à une époque antérieure, par votre bureau, des pâturages de cette partie de la commune de la garnison située entre le terrein de l'asile et celui du chemin de fer du nord, j'ai reçu de ces messieurs une réponse que je prends la liberté de soumettre à votre bureau et qui est, comme vous le verrez, d'une nature défavorable. On ne pouvait commettre une plus grande erreur en fondant un asile d'aliénés que de le placer en un lieu dont les limites seraient trop retrécies; il est déplorable de voir que dans l'établissement de cette institution l'on ait cru que cinquante acres de terres suffiraient aux besoins d'un établissement auquel on réservait une si grande destination. Si l'on néglige l'occasion qui se présente aujourd'hui de s'assurer d'un plus grand terrein, soit en louant soit en achetant une aussi grande étendue que possible de la commune en question et que ce terrein reçoive une autre destination, on s'appercevra que l'institution aura éprouvé un dommage considérable dans le bien qu'elle sera appelé à faire par la suite. Je prierais, donc le bureau de faire tous ses efforts pour détourner un résultat aussi désastreux; et comme il est probable que bientôt tous les terreins de l'ordonnance en cette province seront mis à la disposition du gouvernement local, il y a toute raison d'anticiper du succès dans cette affaire.

D'après tous les rapports que j'ai récemment reçus des asiles dans les Etats-Unis, j'ai remarqué que l'on y ressent aussi sévèrement, si ce n'est plus qu'ici, le mal qui résultera d'un établissement trop petit pour le nombre toujours croissant des aliénés. Afin de faire face aux exigences du cas, les corps administratifs des asiles américains ont autorisé le déplacement des patients incurables et l'option dans les admissions nouvelles dans les cas récents de folie aigüe à l'exclusion de ceux de date plus longue et partant d'un caractère plus désespéré. J'ai souvent porté à l'attention de votre bureau le nombre considérable de patients de cette dernière classe que l'on envoie à l'asile, dans le seul but d'exempter les parents ou les municipalités locales du fardeau de leur entretien futur; je ne pouvais peut-être pas donner de cas plus frappant que celui de l'idiot George Bourke, amené ici il y a quelque temps en vertu d'un warrant de son excellence le gouverneur général et dûment certifié comme cas de folie par des médecins. Dans les circonstances génantes où se trouve actuellement cet asile rempli par

Digitized by Google

des incurables au-delà même de ce qu'il peut légitimement en recevoir, et présentent encore de jour en jour des chances moins grandes d'admission, aux cas récents de folie curable. Je ne vois point la possibilité de répondre aux besoins publics si l'on n'adopte des mesures de la nature de celles qui sont mentionnées ci-dessus. Mais rien de moins que la nécessité la plus urgente ne doit engager votre bureau à adopter le système de renvoyer les cas incurables qui sont maintenant admis dans l'asile ; ce serait un acte de cruauté publique qu'aucun surintendant médical ne voudrait voir commettre sous ses yeux. L'exercice d'un pouvoir discrétionnaire d'admission qui donnerait la préférence aux cas d'origine récente pourrait, pour un temps, mettre votre bureau dans une position à répondre aux besoins les plus pressants du pays. S'il n'est pas adopté quelques réglements restrictifs, on trouvera qu'il est absolument impossible d'offrir des places vacantes à plus de la moitié du nombre des aliénés qui demanderont des billets d'admission dans le cours de l'été prochain.

Vous trouverez dans les rapports nombreux des autres asiles qui sont sur votre table, un fait qui indique que la sympathie que la presse témoigne dans les Etats-Unis pour les aliénés contraste désagréablement avec le manque de sentiment que la presse du Canada témoigne pour les patients de cette institution. A peine est-il un seul de ces documents qui accuse moins de cinquante papiers-nouvelles et publications périodiques reçus gratuitement même des régions de l'Ouest. Cependant trois ou quatre journaux constituent tout ce que notre asile reçoit dans ce genre. Dans le but de satisfaire aux désirs que manifestent toujours mes patients pour cette espèce de lecture je souscris moi-même à un certain nombre de journaux que je n'ai ni le temps ni le désir de lire ; mais je pourrais facilement en distribuer dix fois ce nombre, si votre bureau m'autorise à adressser aux principaux journalistes de la province une circulaire qui soumette la question à leur considération favorable. Je ne doute pas qu'il sera fait une réponse favorable.

Il m'est bien agréable d'avoir à dire à votre bureau que j'ai été informé par le secrétaire provincial que son excellence le gouverneur-général avait donné instruction de préparer des appartements convenables, dans l'enceinte du pénitentiaire provincial, pour les détenus aliénés qui sont a présent dans cet asile, et que son excellence veillera à ce qu'il n'en soit plus envoyé ici.

D'après les connaissances incomplètes qui généralement ont cours non seulement dans le public en général mais même dans la législature, sur la construction, les exigences et la régie générale des asiles modernes des aliénés et de celui-ci, en particulier, il me semble qu'il est désirable que votre bureau sollicite de nouveau dans le moment actuel l'attention du gouvernement sur l'état incomplet dans lequel se trouve actuellement cet édifice ; votre bureau n'ignore pas que l'asile est resté à demi-construit et que la partie finie est celle qui, destinée au traitement des cas de folie aigüe ou des cas furieux ou à la classification plus avantageuse des patients qui s'y trouvent est en réalité la partie dont on se serait le plus facilement dispensé ; pendant que d'un autre côté les ailes qui ne sont point érigées sont les parties qui, tant qu'elles ne seront point bâties, empêcheront que l'édifice ne soit appelé un asile.

Dans un asile bien arrangé on pourvoit à la réception d'au moins neuf classes d'aliénés de chaque sexe. Ici il n'y a que trois grandes divisions pour chaque sexe. Comment la folie peut-elle être bien traitée sans cette classification des patients? Les sept huitième de nos patients dorment dans des dortoires qui contiennent chacun de dix-sept à sept lits; et cependant s'il arrive qu'un patient noircit l'œil de l'autre, déchire la figure d'un troisième, le surintendant médical aurait dû l'empêcher! Il y a en Canada d'autres grandes maisons occupées par des gens qui n'ont pas de certificats de folie et que souvent il est bien

Digitized by Google

difficile d'empêcher d'en venir aux mains. Cet édifice devrait être complété et l'on devrait en faire réellement un asile des aliénés ou bien on doit l'abandonner et chercher à loger ailleurs les patients. Il a déjà coûté des sommes considérables ; mais ces sommes ont été bien dépensées. Il s'y trouve quelques défauts auxquels il est facile de remédier, mais les matériaux, la main d'œuvre et les arrangements généraux d'architecture sont bons. Je suis convaincu qu'en y ajoutant quelques bonnes ailes bien divisées et d'autres dépendances l'on pourra en faire un des meilleurs établissements d'Amérique.

Le passage suivant que j'extrais d'un rapport du Dr. Bell de l'asile McLain, Boston, contient une leçon utile offerte aux canadiens.

" Ce serait un bonheur si l'on pouvait faire comprendre aux législateurs et " aux sociétés qu'à choisir entre l'absence de tout établissement public pour les " aliénés et une imitation parsimonieuse, restreinte et inefficace des vrais " moyens de secours, le premier mal est de beaucoup le moindre. Un comté, " une ville, un état peut anoblir du nom pompeux d'asile la partie ou le tout " d'un logement destiné à recevoir ses aliénés. Le public et les gardiens de ces " malheureux ou même les parents ou amis, par ignorance, ou même comme " moyen d'échapper d'une manière excusable acceptent ces moyens comme " substitutions à leurs obligations, mais quiconque donne une heure de réflexion " au sujet, et compare le coût de l'existence des personnes en santé à celle de " l'aliéné, avec le minimum même des déboursés encourus simplement pour le " garder, sans vouloir parler du coût de son traitement et de sa guérison, ne peut " faire autrement que de voir l'impossibilité de rendre justice à l'aliéné d'après " un plan peu dispendieux."

Combien il y a peu de personnes en Canada qui semblent n'avoir pas donné l'heure de réflexion que demande le Dr. Bell ? La grande majorité de nos gens semblent croire que la meilleure chose à faire pour (ou contre) la folie est d'éloigner toute réflexion et de supprimer discrètement toutes les infirmités bienveillantes qui sembleraient les mener à la pitié et à soulager la misère humaine.

J'ai, etc.,

(Signé,) JOS. WORKMAN, M.D.
Surintendant médical, A.A.P.

Toronto, 15 mars 1855.

—

RAPPORT SUPPLÉMENTAIRE.

Messieurs,—Le rapport précédent a été par moi préparé pour être soumis à votre bureau à l'assemblée qui devait se tenir le jour auquel il est daté mais qui n'a pu se tenir faute de quorum. Comme il est inutile de l'écrire de nouveau je prends la liberté de vous le présenter aujourd'hui avec quelques états supplémentaires. Nonobstant la sévérité de l'hiver dernier, la santé des patients dans l'asile a été meilleure que je n'anticipais. Dans le mois de mars un seul décès seulement a eu lieu ; dans le même mois, en 1854, il y en eu six et la maladie régnait dans l'asile. Je suis presque étonné de voir la santé générale de mes patients être aussi bonne dans le moment, quand je considère les nombreux cas de maladies sérieuses que l'on me dit s'être présentés dans la ville. Il n'y a pas dans l'institution un seul cas d'indisposition que l'on puisse attribuer à des causes locales. On peut réellement dire que les patients qui sont morts dans les derniers six mois, au nombre de quatorze, ont filé le fil de la vie jusqu'à sa dernière fibre. A une seule exception près, ils auraient, j'en suis certain, tous succombés avant ce jour dans leurs familles. Durant les douze derniers mois le total des décès n'a été que de 28. Chiffre plus bas que celui d'aucune période dans l'établissement jusqu'ici. Les admissions durant les derniers douze mois

Digitized by Google

ont été de 112 ; les renvois de patients guéris, non compris les évasions ont été de 72.

Par suite des mauvais temps qui ont duré si longtemps je n'ai pu renvoyer un certain nombre de patients dont l'état moral était tel que je pouvais être justifiables de les renvoyer. Si la législature durant la présente session accorde, comme il ne peut pas y avoir de doute, une somme suffisante pour ériger ou commencer les nouvelles ailes de cet asile, je suggérerais respectueusement la révision des plans d'architecture de manière à ce que l'on pût introduire dans l'édifice tous les perfectionnements modernes. Votre bureau sait bien que lorsqu'il y a douze mois je fus nommé à la surintendance de l'asile, son excellence l'administrateur du gouvernement voulut bien m'accorder un congé d'absence de trois mois dans le but de me permettre de visiter autant d'asiles d'aliénés que je pourrais dans les Etats-Unis ; mais qu'après un entretien avec l'honorable Dr. Widmer, que je devais consulter, conformément aux instructions du gouverneur et auquel j'exposai les désavantages sérieux que cette institution éprouverait durant mon absence surtout au commencement de mes services dans l'asile. Je me décidai donc, avec l'approbation de ce monsieur, à différer mon voyage jusqu'au printemps suivant.

L'association des surintendants médicaux d'asiles, en Amérique, s'assemblera cette année à Boston, vers la fin de mai. Les surintendants des autres asiles de l'Amérique Britannique ont assisté aux assemblées de l'association, mais l'asile de Toronto n'y a jamais été représenté ; et les avantages qui résultent de ces réunions annuelles sont si importants qu'il est expédient, que je prenne part si cela est possible, aux délibérations de la prochaine assemblée. Tout en mettant à effet les instructions de son excellence relativement à ma visite d'inspection, je pourrais avec avantage assister à cette assemblée ; et j'espère qu'avec les occasions que j'aurai alors et que je pourrai avoir dans le cours de mon voyage, en visitant personnellement les asiles américains je serai en état de rapporter quelques renseignements utiles qui pourront amener des madifications judicieuses dans le plan de l'érection projetée des ailes. Je n'ai pas besoin d'ajouter que la compagnie de quelque membre de votre bureau serait à désirer, dans la visite d'une partie au moins des asiles américains.

J'ai, etc.,

(Signé,) JOS. WORKMAN, M.D.
Surintendant médical.

Toronto, 5 avril 1855.

QUINZIÈME RAPPORT.

—

A son excellence le très honorable Sir Edmund Walker Head, baronet, gouverneur-général de l'Amérique Britannique du Nord, etc., etc., etc.

Qu'il plaise à votre excellence.

Les commissaires nommés pour l'asile des aliénés de la province, à Toronto, demandent à rapporter—

Qu'une assemblée des commissaires fut fixée pour le quinzième jour de mars, époque à laquelle il ne se trouva que deux d'entre eux, ne formant point un quorum, qu'il ne put être légalement adopté aucune délibération, bien que la visite ordinaire de l'institution fut faite et que tout se trouva dans un ordre satisfaisant.

A la nouvelle assemblée tenue hier, cinquième jour d'avril, tous les commissaires

Digitized by Google

y assistaient et ils ont procédé à leurs devoirs. La santé des patients est meilleure que de coutume, comme on le verra encore mieux par le rapport du surintendant médical transmis ci-joint et tout ce qui se rattache à l'établissement continue à être bien conduit.

Le surintendant médical a appelé l'attention des commissaires sur le cas d'Eliza Ward, l'une des patientes, mais ils refusent de prendre aucune action parce qu'ils jugent cela inutile.

Les commissaires regrettent que les terreins de l'ordonnance contigus à ceux de l'asile, ne peuvent point être acquis pour le présent; mais ils espèrent qu'un objet aussi important aux intérêts de l'institution pourra encore être obtenu.

Les commissaires prennent la liberté de renvoyer à la suggestion du surintendant médical au sujet du manque de logement que l'on trouve dans l'édifice actuel et à la nécessité qui existe d'ériger immédiatement les ailes que l'on a projetées originairement; et ils demandent à exprimer de la manière la plus solennelle, l'importance qu'il y a à ce que la législature dans sa présente session, vote une appropriation suffisante pour que les ailes soient commencées sans délai; il est bien possible qu'il faudra deux ans avant qu'elles soient habitables. Il est évident que dans cette construction il faudra introduire tous les perfectionnements modernes, et dans ce cas, le plan original aura à être changé.

Les commissaires pensent que le rapport détaillé du surintendant médical qu'ils soumettent à l'attention de votre excellence, les dispense de la nécessité de répéter les suggestions qu'il fait sur des choses qu'il serait de leur devoir de développer autrement.

Les commissaires prennent la liberté de transmettre les rapports annuels du surintendant médical et du trésorier avec les documents qui accompagnent ce dernier, et exprime leur satisfaction au sujet du don que la législature a récemment fait à cette institution et qui l'a si efficacement soulagé dans ses embarras pécuniaires actuels.

Le tout respectueusement soumis.

(Signé,) GEORGE S. TIFFANY,
" E. T. WHITTEMORE,
" W. L. PERRIN,
" J. SIMPSON.

Asile des aliénés de la province,
Toronto, 7 avril 1855.

PÉTITION DES COMMISSAIRES VISITEURS, DEMANDANT L'AIDE LÉGISLATIVE POUR LA CONSTRUCTION DES AILES DE L'ASILE.

A son excellence le très honorable Sir EDMUND WALKER HEAD, baronet, gouverneur-général de l'Amérique Britannique du Nord, etc., etc., etc.

La requête des commissaires visiteurs de l'asile des aliénés de la province, à Toronto,

Expose humblement,

Que le plan original de l'asile comprenait un corps principal de bâtisses et deux ailes, mais que le corps principal de la bâtisse seulement a été érigé.

Ensemble avec les ailes on supposait que deux cent cinquante patients pourraient être comfortablement reçus. Il y a maintenant dans le corps principal

Digitized by Google

seulement trois cent soixante-huit patients, outre les officiers et assistants, ce qui en diminue beaucoup le comfort.

Les ailes sont nécessaires non seulement pour venir en aide au corps principal en donnant plus d'appartements mais encore pour augmenter le nombre des classes de patients. Dans le moment il n'y a d'espace que pour trois classes de chaque sexe, pendant que dans les meilleures institutions de l'espèce, en Angleterre et dans les Etats-Unis, il y a de neuf à douze classes. L'importance qu'il y a à pouvoir classifier les patients dans un asile d'aliénés a été développée par tous ceux qui ont écrit sur les asiles des aliénés et elle est évidente pour quiconque a porté la moindre attention au sujet.

Les commissaires, dans plusieurs de leurs rapports à votre excellence, ont exposé la nécessité qu'il y a d'ériger ces ailes sans délais inutiles; et le surintendant médical a aussi, en différents temps dans ses divers rapports, exposé la même chose avec clarté et précision.

Vos requérants prient donc humblement votre excellence de vouloir bien recommander au parlement, dans sa présente session, l'octroi d'une somme convenable à l'érection des dites ailes.

Et vos requérants ne cesseront de prier.

(Signé,) GEORGE S. TIFFANY,
Président.
E. T. WHITTEMORE,
W. L. PERRIN,
J. SIMPSON.

Asile provincial des aliénés,
Toronto, 7 avril 1855.

Digitized by Google

CHEMINS A BARRIÈRES DE MONTRÉAL.

COMPTES et pièces justificatives des SYNDICS des CHEMINS à BARRIÈRES de MONTRÉAL, pour le semestre expiré le 30 juin 1854.

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN D'EN HAUT de LACHINE, du 31 décembre 1853, au 30 juin 1854.

			Pièc. justifi.	£	s.	d.
7 janvier	1854..	Payé pour travail sur le chemin, jusq. 3 janv.	partie de 4	0	4	4
14 do	do ..	do pour une barrière et maison de péages temporaire	partie de 15	8	12	4
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 6 janv.	16	5	6	9
21 do	do ..	do taxe des écol. sur la prop. de la mai. de péa.	18	0	11	0
4 février	do ..	do pour 8 toises de pierre livrée sur le chem.	43	6	0	0
11 do	do ..	do pour planches, etc., pour le chemin.....	58	7	16	11
do do	do ..	do pour réparations à un canal couvert....	60	1	10	0
25 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 16 fév.	75	7	10	5
15 avril	do ..	do pour huile pour les lampes des barrières.	142	1	2	6
29 do	do ..	do pour 5 toises de pierre livrée sur le chem.	155	3	15	0
do do	do ..	do pour avoir cassé 6 toises de pierre	165	5	5	0
8 mai	do ..	do pour travail sur le chem., jusq. 27 avril.	174	8	17	10
do do	do ..	do pour avoir enlevé le fumier du chemin..	176	0	2	6
do do	do ..	do pour pierre cassée.....	177	4	7	6
15 do	do ..	do pour travail sur le chem., jusq. 28 avril.	188	5	14	7
20 do	do ..	do do do do 11 mai.	part. de 198	7	10	0
27 do	do ..	do do do do 12 do..	208	7	8	0
2 juin	do ..	do do do do 26 do..	part. de 220	3	6	0
do do	do ..	do pour pierre cassée.....	221	4	2	6
17 do	do ..	do pour travail sur le chem., jusq. 26 mai.	232	6	6	1
do do	do ..	do pour pierre cassée.....	233	9	2	10
do do	do ..	do pour travaux sur le chem., jusq. 8 juin..	243	6	17	3
do do	do ..	do pour do do do 9 juin..	244	2	17	9
22 do	do ..	do pour l'entretien des chemins d'hiver, l'hiver dernier	66, 111, 144, 166, 205, part. de 2, 41, 49, 57, 90, 103, 119, 132, 149, 162, 185	102	14	10
30 do	do ..	do pour pierre cassée.....	247	6	17	6
do do	do ..	do pour charroyage de pierre	part. de 249	1	16	11
do do	do ..	do pour travaux sur le chem., jusq. 23 juin.	251	7	13	6
do do	do ..	do pour enlever les clôt. pour chem. d'hiver.	252	1	0	0
do do	do ..	do pour travail sur le chem., jusq. 23 juin.	254	6	8	6
do do	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte...	.....	175	19	8
			£	416	18	0

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN D'EN BAS de LACHINE, du 31 décembre 1853, au 30 juin 1854.

			Pièc. justifi.	£	s.	d.
7 janvier	1854..	Payé pour travail sur le chemin, jusq. 3 janv..	partie de 4	2	12	0
14 do	do ..	do J. Gurmont, pour couverture en bardeau de la maison de péage	do 15	9	5	10
20 mai	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 27 avril.	195	2	11	3
do do	do ..	do do do do 11 mai..	part. de 198	1	4	0
do do	do ..	do do do do 11 do..	199	2	8	0
27 do	do ..	do pour huile, et lampe de barrière réparée.	206	1	18	0
2 juin	do ..	do pour pierre cassée	219	1	11	3
9 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 31 mai.	227	2	11	10
do do	do ..	do do do do 25 do..	229	2	2	0
17 do	do ..	do pour pierre cassée.....	234	2	12	1
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 8 juin..	238	1	8	0
22 do	do ..	do pour entretenir le chemin d'hiver, l'hiver dernier.....	52, 69, 82, 84, 105, 110, 148, 151, 163, 181, 206, part. de 2, 185	110	10	7
30 do	do ..	do pour pierre cassée.....	248	2	18	4
do do	do ..	do pour charroyage de pierre	part. de 249	3	7	6
do do	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte...	.....	263	19	7
			£	402	0	3

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur les CHEMINS ST. ANTOINE et ST. LUC, du 31 décembre 1853, au 30 juin 1854.

			Pièc. justifi.	£	s.	d.
7 janvier	1854..	Payé pour 2 toises de pierre cassée	11	1	16	0
14 do	do ..	do pour canal en bois.....	partie de 15	1	17	2
28 do	do ..	do pour huile de lampe à la barrière.....	27	0	14	10
4 février	do ..	do pour pierre cassée.....	40	4	10	0
11 do	do ..	do do do	56	3	12	0
25 do	do ..	do do do	74	3	12	0
14 mars	do ..	do do do	91	2	5	0
4 avril	do ..	do pour huile de lampe à la barrière	124	0	8	6
15 do	do ..	do pour pierre cassée.....	141	7	8	6
29 do	do ..	do do do	167	6	0	0
15 mai	do ..	do pour pierre extraite et cassée	194	8	8	9
2 juin	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 26 mai.	part. de 220	0	16	0
9 do	do ..	do do do do 2 juin.	do 226	10	13	9
22 do	do ..	do do do do 15 do..	do 245	9	11	2
do do	do ..	do pour entretenir le chemin d'hiver, l'hiver dernier	13, 51, 78, 107, 136, 147, 150, 237, part. de 179	46	2	11
30 do	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte..	.....	106	17	1
			£	214	13	8

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN de l'ABORD à PLOUFFE, du 31 décembre 1853, au 30 juin 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
14 janvier	1854..	Payé pour travail sur le chemin, jusq. 5 janv..	14	5	0	7
21 do	do ..	do pour 36 toises de pierre livrée sur le chem.	19	36	0	0
28 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 19 janv.	30	8	4	9
11 février	do ..	do do do do ..	53	12	6	5
22 do	do ..	do do do do ..	72	10	4	11
14 mars	do ..	do pour huile et ficelle pour la barrière....	87	1	0	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 2 mars.	88	7	8	8
24 do	do ..	do pour pierre cassée.....	112	9	2	5
4 avril	do ..	do N. Laurin, pour pierre livrée sur le chem.	116	20	0	0
do do	do ..	do A. Boa, do do ...	121	20	0	0
8 do	do ..	do pour pierre cassée.....	130	11	11	10
15 do	do ..	do N. Laurin, pierre livrée sur le chemin....	137	12	10	0
22 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 13 avril.	146	15	3	5
do do	do ..	do pour cèdres, pour réparer la barrière de la Côte des Neiges	part. de 153	2	0	10
8 mai	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 27 avril.	172	16	18	4
20 do	do ..	do pour rente de dépôt de pierre	196	0	12	6
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 28 avril.	197	11	3	1
27 do	do ..	do pour rente de dépôt de pierre.....	202	0	15	0
2 juin	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 25 mai.	213	6	19	0
do do	do ..	do pour huile à lampes pour la barrière....	215	0	13	6
9 do	do ..	do A. Boa, balance de pierre livrée sur le chemin et rente pour dépôt de pierre...	228	2	6	3
do do	do ..	do pour rente de dépôt de pierre.....	230	0	15	0
17 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 8 juin.	240	2	2	6
do do	do ..	do 1 année de rente de dépôt de pierre.....	241	0	12	6
22 do	do ..	do pour entretenir du chemin d'hiver, l'hiver dernier	part. de 2 179 pièc. j. 164 180 182 201	80	13	6
30 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 22 juin.	253	5	3	0
do do	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte...	....	201	2	6
			£	500	10	6

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN STE. CATHERINE, du 31 décembre 1853, au 30 juin 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
21 janvier	1854..	Payé pour pierre cassée.....	partie de 22	11	6	10
4 février	do ..	do do do	do 38	4	2	6
25 do	do ..	do pour pierre livrée sur le chemin	do 77	8	6	7
7 mars	do ..	do pour pierre cassée	do 79	9	15	0
14 do	do ..	do do do	do 92	5	1	3
29 do	do ..	do do do	do 161	0	5	0
8 mai	do ..	do O. Crevier travail sur le chemin.....	178	4	1	3
15 do	do ..	do pour travail do, jusqu'au 5 mai.	part. de 190	12	9	3
27 do	do ..	do do do, jusqu'au 19 do.	do 204	10	11	8
		Porté en l'autre part.....	..... £	65	19	4

Digitized by Google

CHEMIN STE. CATHERINE.—(*Continuation.*)

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
		Rapporté de l'autre part.....	.....	65	19	4
9 juin	1854..	Payé pour travail sur le chemin, jusq. 2 juin..	part. de 226	2	11	0
22 do	do ..	do do do do 15 do ..	do 145	6	0	8
do do	do ..	do pour entretenir le chemin d'hiver, l'hiver dernier	part. de 2, 23, 37, 64, 80, 93, 118, 139, 160, 182	72	13	2
30 do	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte...	.....	113	2	9
			£	260	6	11

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN ST. LAURENT, du 31 décembre 1853, au 30 juin 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
21 janvier	1854..	Payé pour pierre cassée	partie de 22	5	5	0
28 do	do ..	do pour avis publié à la porte de l'église contre l'usage des traines	33	0	3	9
do do	do ..	do 6 toises de pierre livrée sur le chemin...	34	4	10	0
4 février	do ..	do pour pierre cassée.....	partie de 38	11	12	6
11 do	do ..	do pour lampe de la maison de péage réparée	46	0	4	6
22 do	do ..	do P. Hébert, pour rente de deux dépôts pour pierre.....	63	0	15	0
do do	do ..	do pour pierre cassée.....	65	18	18	9
25 do	do ..	do pour pierre livrée sur le chemin	partie de 77	8	6	6
7 mars	do ..	do pour pierre cassée.....	do 79	3	15	0
14 do	do ..	do do do	do 92	3	7	6
24 do	do ..	do pour 21 toises de pierre cassée	113	15	15	0
8 avril	do ..	do rente de dépôt de pierre	128	1	5	0
29 do	do ..	do pour pierre cassée.....	part. de 161	1	0	0
15 mai	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 5 mai..	do 190	16	8	6
27 do	do ..	do do do do 19 do ..	do 204	17	3	6
2 juin	do ..	do T. Gervais.....	222	5	0	0
9 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 2 juin..	part. de 226	7	16	6
17 do	do ..	do pour charroyage de pierre	236	6	17	6
22 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 15 juin.	part. de 245	0	16	0
do do	do ..	do pour entretenir le chemin d'hiver, l'hiver dernier	157, 159, part. de 2, 23, 37, 64, 80, 93, 118, 139, 160	105	3	1
30 do	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte..	.....	175	19	8
			£	410	3	3

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN VICTORIA, du 31 décembre 1853, au 30 juin 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
15 avril	1854..	Payé pour huile à lampe pour la mais. de péag.	143	1	0	0
22 juin	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 15 juin	part. de 245	4	10	6
do do	do ..	do pour entretenir le chemin d'hiver, l'hiver dernier	part. de 2, 23, 37, 64, 80, 93, 118, 139, 160	38	2	6
30 do	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte...	.....	31	8	8
			£	75	1	8

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN de QUÉBEC, du 31 décembre 1853, au 30 juin 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
21 janvier	1854..	Payé pour 1 gallon d'huile à lampe pour la maison de péage.....	25	0	5	0
28 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 20 janvier	26	2	6	0
do do	do ..	do le charroy. de pierre de la carr. au chem.	32	10	0	0
11 février	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 3 février.....	47	2	3	6
22 do	do ..	do do do do 17 février.	70	4	3	0
do do	do ..	do pour pierre livrée sur le chemin.....	71	15	0	0
do do	do ..	do J. Chevalier, compensation pour servitude sur son emplacement.....	73	2	10	0
25 do	do ..	do pour pierre livrée sur le chemin.....	partie de 77	28	5	0
14 mars	do ..	do pour pierre cassée.....	do 92	4	17	6
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 3 mars.	96	4	0	1
do do	do ..	do pour faire une maison pour péages temporaires.....	99	6	0	0
do do	do ..	do J. Somerville, honoraires comme arbitre, dans l'affaire de Mme McVey *vs.* syndics	101	4	10	0
do do	do ..	do P. T. Masson, honoraires comme do do.	102	3	0	0
21 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 17 mars	106	2	19	10
4 avril	do ..	do pour raccommoder une brouette.....	115	0	5	7
do do	do ..	do pour pierre cassée.....	117	7	17	6
do do	do ..	do pour pierre livrée sur le chemin.....	120	10	0	0
8 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 31 mars	126	2	9	2
15 do	do ..	do pour pierre cassée.....	138	0	18	9
22 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 14 avril	145	1	7	6
do do	do ..	do pour une lisière de terrein pour un chem. depuis la ligne du vieux chem. jusq. nouv	152	45	0	0
		Porté en l'autre part.....	..... £	157	18	5

Digitized by Google

CHEMIN de QUÉBEC.—(*Continuation.*)

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
		Rapporté de l'autre part.....	.....	157	18	5
22 avril	1854..	Payé pour madriers pour les canaux, dans l'été de 1853.....	part. de 153	28	1	2
29 do	do ..	do pour papier, huile et ficelle, pour la barrière de Québec.....	154	2	5	1
do do	do ..	do pour pierre cassée.....	part. de 161	5	3	1
8 mai	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 28 avril.....	170	6	11	0
do do	do ..	do pour huile pour la barrière de la Longue Pointe.....	173	0	5	0
15 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 12 mai.	193	9	2	6
27 do	do ..	do pour pierre livrée sur le chemin.....	207	4	10	0
2 juin	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 26 mai.....	209	6	12	6
do do	do ..	do à compte de pierre livrée sur le chemin.....	210	25	0	0
9 do	do ..	do do do do	224	22	13	9
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 2 juin.....	part. de 226	1	5	3
17 do	do ..	do do do do 9 do ..	235	10	0	6
do do	do ..	do balance de pierre livrée sur le chemin..	239	24	1	11
22 do	do ..	do pour l'entretien du chemin d'hiver, l'hiver dernier.....	part. de 2, 21, 28, 156, 158, 169, 186	116	15	1
30 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 23 juin.....	250	9	9	6
do do	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte...	.....	314	4	9
			£	745	0	2

DÉBOURSÉS pour la MAISON et LOTS près de MILE END du 31 décembre 1853, au 30 juin 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
31 décembre	1853..	Balance suivant compte rendu ce jour.....	.....	247	8	3
4 février	1854..	Payé l'assurance de la maison etc.....	42	0	16	6
9 juin	do ..	do réparations aux clôtures.....	part. de 226	0	8	0
			£	248	12	9
		Av.				
30 juin	1854..	Rente de la maison, jusqu'à ce jour.....	.....	6	2	6
			£	242	10	3

Digitized by Google

COMPTE DIVERS, du 31 décembre 1853, au 30 juin 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
7 janvier	1854..	Payé pour ferrer deux charrues à neige.....	8	6	0	0
do do	do ..	do pour faire deux charrues à neige, instruments à trancher les cahots et rouleaux	17	50	0	0
21 do	do ..	do T. Doucet, notaire, servic. professionnels.	20	2	5	0
28 do	do ..	do C. Leclaire, ferrer des charrues à neige, rouleaux, etc.....	31	38	5	3
4 février	do ..	do pour ferrer des charrues à neige, etc....	35	15	10	0
do do	do ..	do pour frais d'huissier pour avis contre l'usage des traines	36	4	10	0
do do	do ..	do pour ferrer des charrues à neige, etc....	39	19	9	6
do do	do ..	do pour cadre pour le tableau du tarif	45	0	6	3
11 do	do ..	do J. Gurmont, pour faire des charrues à neige, etc.	61	20	0	0
22 do	do ..	do C. Bryson, pour papeterie.....	62	3	0	6
do do	do ..	do bureau d'enregistrement, acte notarié enregistré.....	68	1	15	0
7 mars	do ..	do J. Lovell, impression de billets de péage..	81	10	0	0
14 do	do ..	do J. Gurmont, balance pour faire des charrues à neige, etc.....	98	11	11	0
21 do	do ..	do escompte sur monnaies anglaises	108	0	7	9
4 avril	do ..	do pour témoins à l'enquête dans l'affaire de Vinet *vs.* syndics	125	1	3	9
8 do	do ..	do services pour obtenir condamnation pour usage de traines	133	1	5	0
do do	do ..	do inscription et renouvellement de 8 tableaux de péages d'hiver	134	14	0	0
do do	do ..	do témoins dans l'enquête de Vinet *vs.* syndics.....	135	2	10	0
30 do	do ..	do balance du billet de John Henderson, non collecté.....	.....	9	12	6
			£	211	11	6
		Av.				
23 février	1854..	Reçu balance d'amendes sur traines.....	.....	0	1	3
			£	211	10	3

COMPTE des DÉPENSES, du 31 décembre 1853, au 30 juin 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
30 juin	1854..	Payé le salaire du secrétaire, jusqu'à ce jour.	259	212	10	0
do do	do ..	do do du surintendant, do ..	258	82	18	4
do do	do ..	do do alloué pour un cheval.....	7	15	0	0
do do	do ..	do pour service dans le bureau, jusq. ce jour.	260	7	10	0
do do	do ..	do montant des comptes divers, suiv. compte, pour pièces justificatives, voir compte..	.....	211	10	3
do do	do ..	do louage de voitures pour visiter et surveiller les travaux sur les chemins....	261	20	17	1
do do	do ..	do intérêt sur les débent. des chem., etc., suivant pièces justificatives et pièces justificatives d'intérêt Nos.....	.....	832	0	0
			£	1382	14	8

Digitized by Google

COMPTE GÉNÉRAL des PÉAGES,—RECETTES, du 31 décembre 1853, au 30 juin 1854.

			£	s.	d.
30 juin	1854..	Montant des péages reçus à la barrière d'En Haut de Lachine, depuis le 31 décembre 1853, jusqu'à ce jour	625	6	2
do do	do ..	do des do, d'En Bas de Lachine, depuis do au do	138	4	8
do do	do ..	do des do, à St. Antoine, du do au do	170	13	7
do do	do ..	do des do, à la Côte des Neiges, du do au do.	419	19	0
do do	do ..	do des do, à St. Laurent, du do au do	883	17	11
do do	do ..	do des do, de Victoria, du do au do	177	13	3
do do	do ..	do des do, de Québec, du do au do	540	11	1
do do	do ...	do des do, à la Longue Pointe, du do au do ..	150	6	8
		£	3106	12	4

COMPTE des CHEMINS à BARRIÈRES, du 31 décembre 1853, au 30 juin 1854.

			£	s.	d.
31 décembre	1853..	Montant de ce compte suivant compte rendu ce jour, étant le coût du chemin et réparations.....	54354	1	3
30 juin	1854..	Déboursés sur le chemin d'En Haut de Lachine, suivant comptes transmis ci-joints, depuis le 31 décembre 1853, jusqu'à ce jour...	416	18	0
do do	do ..	do sur le chemin d'En Bas de Lachine, du do au do	402	0	3
do do	do ..	do sur les chemins St. Antoine et St. Luc, du do au do	214	13	8
do do	do ..	do do de l'Abord à Plouffe, du do au do ...	500	10	6
do do	do ..	do do de Ste. Catherine, du do au do	260	6	11
do do	do ..	do do de St. Laurent, du do au do	410	3	3
do do	do ..	do do de Victoria, du do au do	75	1	8
do do	do ..	do do de Québec, du do au do	745	0	2
		£	57378	15	8
		Av.			
30 juin	1854..	Compte général des péages, montant transmis	3106	12	4
		£	54272	3	4

COMPTE d'INTÉRÊT du 31 décembre 1853, au 30 juin 1854.

			£	s.	d.
30 juin	1854..	Payé l'intérêt sur les débentures des chemins, depuis le 31 décembre 1853, jusqu'à cette date suivant pièces justific. d'intérêt, Nos. 1 jusq. 9 inclusivem.	789	6	0
do do	do ..	do William Kerr, intérêt sur son compte courant, jusqu'au 31 décembre dernier, voir son compte plus bas....	43	3	0
		£	832	9	0

Digitized by Google

COMPTE de WILLIAM KERR, du 31 décembre 1853, jusqu'au 30 juin 1854.

		Dr.	Pièces justificatives.	£	s.	d.	£	s.	d.
28 janvier	1854..	A lui payé.....	29	50	0	0			
4 avril	do ..	do do	114	60	0	0			
8 mai	do ..	do do	183	500	0	0			
30 juin	do ..	Balance due	.....	144	15	8			
							754	15	8
		Av.							
1 janvier	1854..	Balance suivant compte rendu jusqu'à ce jour		711	12	8			
14 mars	do ..	Intérêt sur compte courant, jusqu'au 31 décembre dernier.....		43	3	0			
							754	15	8
30 juin	1854..	Balance due à W. Kerr, sur contrats.....					144	15	8

Digitized by Google

ÉTAT DÉTAILLÉ des PÉAGES PRÉLEVÉS aux BARRIÈRES, suivant COMPTE GÉNÉRAL des PÉAGES.

			Av.	Pièces justificatives.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d
PÉAG. d'EN HAUT de LACHINE	30 juin	1854..	Montant brut des péages prélevés depuis le 31 décembre, jusqu'à ce jour	.....	....	..	..	686	11	2			
			Dr.										
	do do	do ..	Payé le salaire des collecteurs de péages.....	175, 192, 231, 24, 109, 212, 6, 59, 67, 89, 104, 131, 140	61	5	0						
					—	—	—	61	5	0	625	6	2
			Av.										
PÉAGES d'EN BAS de LACHINE	30 juin	1854..	Montant brut des péages prélevés depuis le 31 décembre jusqu'à ce jour	.....	....	..	..	163	4	8			
			Dr.										
	do do	do ..	Payé le salaire du collecteur de péages	100, 123, 223	25	0	0						
					—	—	—	25	0	0	138	4	8
			Porté en l'autre part.....	.....	....	..	..	....	..	£	763	10	10

Digitized by Google

ÉTAT DÉTAILLÉ des PÉAGES PRÉLEVÉS aux BARRIÈRES, etc.—(*Continuation.*)

				Pièc. justif.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
			Rapporté de l'autre part....	.....	....	..	..	....	..	..	763	10	10
			Av.										
PÉAGES ST. ANTOINE.....	30 juin	1854..	Montant brut des péages prélevés depuis le 31 décembre, jusqu'à ce jour	.....	....	..	..	204	16	11			
			Dr.										
	do	do	do .. Payé le salaire des collecteurs de péages	12, 85, 187, 211, 247	34	3	4						
					—	—	—	34	3	4			
											170	13	7
			Av.										
PÉAGES de la COTE des NEIGES	30 juin	1854..	Montant brut des péages prélevés depuis le 31 décembre, jusqu'à ce jour.....	.....	....	..	..	457	9	0			
			Dr.										
	do	do	do .. Payé le salaire des collecteurs de péages.....	5, 54, 86, 126, 189, 214	37	10	0						
					—	—	—	37	10	0			
											419	19	0
			Av.										
PÉAGES ST. LAURENT	30 juin	do ..	Montant brut des péages prélevés depuis le 31 décembre, jusqu'à ce jour	.....	....	..	..	1000	5	0			
			Porté en l'autre part.....	.....	....	..	£	1000	5	0	1354	2	5

Digitized by Google

ÉTAT DÉTAILLÉ des PÉAGES PRÉLEVÉS aux BARRIÈRES, suivant COMPTE GÉNÉRAL des PÉAGES.

					£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
PÉAG. d'EN HAUT de LACHINE	30 juin	1854..	Av. Montant brut des péages prélevés depuis le 31 décembre, jusqu'à ce jour	.....	....	..	..	686	11	2			
			Dr.										
	do	do	do .. Payé le salaire des collecteurs de péages.....	175, 192, 231, 24, 109, 212, 6, 59, 67, 89, 104, 131, 140	61	5	0						
					—	—	—	61	5	0	625	6	2
PÉAGES d'EN BAS de LACHINE	30 juin	1854..	Av. Montant brut des péages prélevés depuis le 31 décembre jusqu'à ce jour	.....	....	..	..	163	4	8			
			Dr.										
	do	do	do .. Payé le salaire du collecteur de péages	100, 123, 223	25	0	0						
					—	—	—	25	0	0	138	4	8
			Porté en l'autre part.....	.....	....	..	..	....	..	£	763	10	10

Digitized by Google

ÉTAT DÉTAILLÉ des PÉAGES PRÉLEVÉS aux BARRIÈRES, etc.—(*Continuation.*)

				Pièc. justif.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
			Rapporté de l'autre part....	.....	....	..	..	....	..	..	763	10	10
			Av.										
PÉAGES ST. ANTOINE.....	30 juin	1854..	Montant brut des péages prélevés depuis le 31 décembre, jusqu'à ce jour	.....	....	..	..	204	16	11			
			Dr.										
	do	do	do .. Payé le salaire des collecteurs de péages	12, 85, 187, 211, 247	34	3	4						
					—	—	—	34	3	4			
											170	13	7
			Av.										
PÉAGES de la COTE des NEIGES	30 juin	1854..	Montant brut des péages prélevés depuis le 31 décembre, jusqu'à ce jour.....	.....	....	..	..	457	9	0			
			Dr.										
	do	do	do .. Payé le salaire des collecteurs de péages.....	5, 54, 86, 126, 189, 214	37	10	0						
					—	—	—	37	10	0			
											419	19	0
			Av.										
PÉAGES ST. LAURENT	30 juin	do ..	Montant brut des péages prélevés depuis le 31 décembre, jusqu'à ce jour	.....	....	..	..	1000	5	0			
			Porté en l'autre part.....	.....	....	..	£	1000	5	0	1354	2	5

Digitized by Google

ÉTAT DÉTAILLÉ des PÉAGES PRÉLEVÉS aux BARRIÈRES, etc.—(*Continuation.*)

				Pièc. justif.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
			Rapporté de l'autre part.....	.....	....	..	..	1000	5	0	1354	2	5
			Dr.										
PÉAGES ST. LAURENT.—(*Continuation.*).....	30 juin	1854..	Payé le salaire des collecteurs des péages	55, 191, 217, 242	49	13	9						
			do part des péages de la compagnie du chemin St. Michel, jusqu'à ce jour.....	part. de 184	66	13	4						
								116	7	1			
											883	17	11
			Av.										
PÉAGES de VICTORIA.....	30 juin	1854..	Montant brut des péages prélevés depuis le 31 décembre, jusqu'à ce jour.....	.....	....	..	..	240	19	11			
			Dr.										
	do do	do ..	Payé le salaire des collecteurs de péages.....	1, 44, 83, 122, 168, 218, 255	30	0	0						
			do part des péages de la compagnie du chemin St. Michel, jusqu'à ce jour.....	part. de 184	33	6	8						
								63	6	8			
											177	18	8
			Av.										
PÉAGES de QUÉBEC.....	30 juin	1854..	Montant brut des péages prélevés depuis le 31 décembre, jusqu'à ce jour	.....	....	..	..	584	14	5			
			Porté en l'autre part.....	.....	....	..	£	584	14	5	2415	18	7

Digitized by Google

ÉTAT DÉTAILLÉ des PÉAGES PRÉLEVÉS aux BARRIÈRES, etc.—(*Continuation.*)

				Pièc. justif.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
			Rapporté de l'autre part.....	.....	....	..	..	584	14	5	2415	13	7
			Dr.										
PÉAGES de QUÉBEC.—(*Continuation.*).....	30 juin	1854..	Payé le salaire des collecteurs de péages	3, 48, 97, 127, 171, 225, 256	44	3	4						
					——	——	——	44	3	4			
								——	——	——	540	11	1
			Av.										
PÉAGES de la LONGUE POINTE	30 juin	1854..	Montant brut des péages prélevés depuis le 31 décembre jusqu'à ce jour	.....	....	..	..	175	6	8			
			Dr.										
	do do	do ..	Payé le salaire des collecteurs de péages.....	10, 76, 94, 200, 216, 246	25	0	0						
					——	——	——	25	0	0			
								——	——	——	150	6	8
			Total, suivant compte général de péages...	.....	....	..	..	....	..	£	3106	12	4

Digitized by Google

BILAN des LIVRES des SYNDICS des CHEMINS à BARRIÈRES de MONTRÉAL, du 31 décembre 1853, au 30 juin 1854.

Dt. *Av.*

		£	s.	d.			£	s.	d.
Chemins à barrières.	Coût des chemins et réparations.....	54272	3	4	Débentures de chem.	Emises pour deniers empruntés.....£50750 0 0			
Comptant	En mains	176	12	7					
Bur. des trav. publics	Pour autant payé pour plans de ponts et relevé de rivière au Bout d'Isle.	165	4	8	Receveur-général...	Avancé pour payer l'intérêt sur les débentur. de chemin..... 6459 7 11			
Maison et lot près Mile End.....	Coût de réparations jusqu'à ce jour...	242	10	3			57209	7	11
Banque de Montréal.	Dépôts.....	2603	14	4	Thomas Heaven....	Balance de contrat.....	6	1	7
					Rutherford et Kerr..	do do	100	0	0
					William Kerr	do de contrats.....	144	15	8
	£	57460	5	2		£	57460	5	2

Erreurs exceptées.

JAMES HOLMES,
Secrétaire.

Montréal, 30 juin 1854.

Examiné et trouvé correct.

H. TAYLOR,
W. J. KNOX.

Digitized by Google

BILAN et COMPTES de la COMMISSION des CHEMINS à BARRIÈRES de MONTRÉAL, du 30 juin au 31 décembre 1854, avec PIÈCES JUSTIFICATIVES.

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN d'EN HAUT de LACHINE, du 30 juin au 31 décembre 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
11 juillet	1854..	Payé pour pierre cassée pour le chemin.....	5	5	4	6
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 7 juillet.	partie de 8	4	15	0
20 do	do ..	do do do, do 6 do ..	do 11	4	14	7
do do	do ..	do pour charroyage de pierre.....	do 12	1	6	9
30 do	do ..	do pour pierre cassée.....	16	6	17	6
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 21 juillet.	partie de 18	1	4	0
do do	do ..	do do do do 20 do ..	do 19	2	10	0
do do	do ..	do pour charroyage de pierre.....	do 21	0	6	4
10 août	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 4 août..	31	8	8	9
do do	do ..	do pour pierre cassée.....	32	9	12	6
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 4 août..	partie de 36	2	8	6
31 do	do ..	do pour pierre cassée.....	43	10	13	1
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 17 août.	44	5	8	7
do do	do ..	do do do do 18 do ..	46	11	13	6
do do	do ..	do pour avoir fait un égout	48	1	10	0
8 septembre	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 1er sept.	partie de 62	0	16	5
do do	do ..	do pour pierre cassée.....	63	10	1	1
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 31 août.	partie de 64	0	18	0
do do	do ..	do pour huile à lampes.....	65	1	0	0
15 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 15 sept.	66	11	2	3
do do	do ..	do pour réparer les outils et la herse à neige	70	0	17	2
23 do	do ..	do pour 160 voyages de pierre cassé	72	11	0	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 15 sept.	partie de 77	11	18	0
do do	do ..	do le salaire du collecteur de péage, etc...	78	11	0	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 15 sept.	79	6	10	6
do do	do ..	do do do do 16 do..	partie de 80	1	18	2
30 do	do ..	do do do do 15 do..	do 77	3	5	0
do do	do ..	do taxe des écoles, maison de péages.....	84	0	12	6
7 octobre	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 28 sept..	partie de 94	2	10	0
do do	do ..	do do do do 29 do..	do 96	6	11	10
14 do	do ..	do do do 5 octobre.	do 98	1	2	6
do do	do ..	do pour charroyage de pierre.....	99	2	8	9
21 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 12 octob.	part. de 103	2	3	0
26 do	do ..	do do do do 13 do..	111	13	4	6
do do	do ..	do pour pierre cassée.....	112	11	2	6
4 novembre	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 26 oct..	part. de 120	6	15	11
11 do	do ..	do do do do ..	123	14	7	0
do do	do ..	do do do jusq. 3 novembre	part. de 124	1	3	0
do do	do ..	do do do do ..	126	3	1	10
do do	do ..	do pour pierre cassée	128	10	10	4
do do	do ..	do pour charroyage de pierre	129	7	0	7
		Porté en l'autre part	..... £	229	14	5

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN d'EN HAUT de LACHINE, du 30 juin au 31 décembre 1854.—(*Continuation.*)

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
		Rapporté de l'autre part	.....	229	14	5
17 novembre	1854..	Payé pour travail sur le chemin, jusq. 10 nov..	138	12	2	9
22 do	do ..	do pour pierre pour le chemin.....	142	6	2	6
30 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 9 nov..	part. de 149	7	4	9
do do	do ..	do pour pierre pour le chemin.....	150	8	2	6
do do	do ..	do pour 4 doubles chassis pour la maison de péages	156	1	5	0
do do	do ..	do pour travail sur le chem., jusq. 23 courant	158	11	3	6
9 décembre	do ..	do do do jusq. 24 novembre	part. de 169	8	11	0
do do	do ..	do pour vitres pour les doubles chassis de la maison de péages	170	0	14	4
16 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 7 déc...	176	11	0	3
do do	do ..	do pour 1204 voy. de gravier pour les chem.	183	20	1	4
23 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 1er déc.	part. de 187	0	17	0
do do	do ..	do pour dix toises de pierre	189	8	15	0
do do	do ..	do pour travail sur le chem., jusq. 21 déc..	part. de 192	7	11	3
30 do	do ..	do pour cèdre, etc., pour gardes de corps..	do 195	10	6	11
do do	do ..	do pour cèdre, etc., pour les ponts, etc.....	do 200	18	9	11
do do	do ..	do proportion d'intérêt sur les bons et dépenses.....	.....	282	16	0
			£	644	18	5

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN D'EN BAS de LACHINE, du 30 juin au 31 décembre 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
11 juillet	do ..	Payé pour pierre cassée.....	4	3	15	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 7 juillet	partie de 8	7	1	0
20 do	do ..	do do do do 6 do..	do 11	0	18	0
do do	do ..	do pour charroyage de pierre.....	do 12	2	15	0
30 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 20 juillet.	do 19	0	12	0
do do	do ..	do pour charroyage de pierre	20	1	5	0
do do	do ..	do do do	partie de 21	2	10	0
2 août	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 21 juillet.	25	5	2	0
do do	do ..	do do do do ...	partie de 18	5	12	0
10 do	do ..	do do do jusqu'au 4 août....	do 36	0	12	0
31 do	do ..	do pour pierre cassée.....	42	1	0	10
do do	do ..	do pour charroyage de pierre	45	5	12	6
8 septembre	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 1er sept.	partie de 62	1	5	0
do do	do ..	do do do jusq. 31 août..	do 64	5	6	6
23 do	do ..	do pour huile pour la barrière.....	71	0	14	4
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 16 sept.	partie de 80	0	5	0
30 do	do ..	do do do, jusq. 22 do..	86	6	7	0
7 octobre	do ..	do M. Gibney, pour pierre cassée	92	3	5	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 28 sept.	partie de 94	5	13	7
do do	do ..	do do do do ...	95	5	3	1
do do	do ..	do do do 29 do..	partie de 96	6	11	11
21 mai	do ..	do do do jusq. 12 octobre	103	2	5	0
26 do	do ..	do do do do ..	104	1	16	9
do do	do ..	do pour 2½ jours de travail	107	0	9	4
4 novembre	do ..	do pour travail et réparations du chemin, etc.	119	14	1	3
		Porté en l'autre part.....	..... £	89	19	1

Digitized by Google

CHEMIN d'EN BAS de LACHINE.—(*Continuation.*)

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
	Rapporté de l'autre part	.....	89	19	1
4 novembre 1854..	Payé pour travail, jusqu'au 26 octobre.....	part. de 120	0	18	0
do do do ..	do do do do	122	1	19	6
22 do do ..	do pour travail, jusqu'au 9 novembre.....	144	2	5	0
30 do do ..	do do do 9 do	part. de 149	3	12	0
9 décembre do ..	do do do 23 do	160	0	11	3
do do do ..	do do do 24 do	part. de 169	0	18	0
16 do do ..	do do do 30 do	180	1	13	4
23 do do ..	do do do 1er décembre	part. de 187	0	9	0
do do do ..	do do do 21 do	do 192	2	14	6
30 do do ..	do bois pour les ponts, clôtures, etc.....	do 200	3	18	8
do do do ..	do pour ferrer les charrues à neige, etc....	205	0	13	9
do do do ..	do pour aide au collecteur de péages durant les courses	207	0	7	6
do do do ..	Proportion d'intérêt sur les bons et dépenses..	.....	171	3	1
		£	534	2	8

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur les CHEMINS ST. ANTOINE et ST. LUC, du 30 juin au 31 décembre 1854.

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
11 juillet 1854..	Payé pour travail, jusqu'au 30 juin.....	partie de 1	7	13	4
20 do do ..	do do do 6 juillet	do 11	0	16	0
do do do ..	do do do 14 do	do 14	1	3	0
30 do do ..	do do do 20 do	do 19	0	16	0
do do do ..	do 1 an de rente pour le lot de la mais. de péa.	23	6	0	0
22 août do ..	do pour travail, jusqu'au 11 août	partie de 39	21	12	3
do do do ..	do do do 25 do	do 50	10	10	11
do do do ..	do pour huile pour la barrière.....	52	0	14	10
15 septembre do ..	do pour travail, jusqu'au 8 septembre	partie de 68	12	3	3
14 octobre do ..	do do do 5 octobre.....	do 98	1	1	6
22 novembre do ..	do do do 17 novembre.....	do 147	12	3	0
16 décembre do ..	do do do 30 do	do 178	15	5	5
30 do do ..	do pour pierre cassée.....	201	8	5	0
do do do ..	Proportion d'intérêt sur les bons et dépenses..	.....	424	14	0
		£	269	18	6
	Av.				
9 décembre 1854..	Reçu de la compagnie du gaz pour réparations des chemins.		1	11	3
		£	268	7	3

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN de l'ABORD A PLOUFFE, du 30 juin au 31 décembre 1854.

				Pièces justificatives.	£	s.	d.
11	juillet	1854..	Payé pour travail, jusqu'au 6 juillet.....	9	4	0	0
20	do	do ..	do rente annuelle d'un dépôt pour pierre...	13	0	15	0
30	do	do ..	do travail, jusqu'au 20 juillet.....	22	5	3	6
31	août	do ..	do pour travail, jusqu'au 31 août.....	41	1	18	3
8	septembre	do ..	do do jusqu'au 31 do	58	5	2	6
do	do	do ..	do huile pour la barrière.....	59	0	14	6
23	do	do ..	do pour travail jusqu'au 15 septembre.....	76	8	7	2
30	do	do ..	do do 21 do	Partie de 83	1	9	1
7	octobre	do ..	do do 29 do	90	6	18	0
26	do	do ..	do do 12 octobre	109	4	13	2
11	novembre	do ..	do do 27 do	127	10	7	4
17	do	do ..	do do 9 novembre.....	135	12	1	0
30	do	do ..	do do 23 do	157	17	1	6
9	décembre	do ..	do huile pour la barrière.....	168	0	18	0
16	do	do ..	do pour travail, jusqu'au 4 décembre.....	177	11	8	2
30	do	do ..	do proportion d'intérêt sur bons et dépenses.....	.....	323	4	0
				£	414	1	2

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN Ste. CATHERINE, du 30 juin au 31 décembre 1854.

				Pièces justificatives.	£	s.	d.
11	juillet	1854..	Payé pour travail, jusqu'au 30 juin.....	Partie de 1	7	7	0
20	do	do ..	do do 14 juillet.....	do 14	8	18	6
2	août	do ..	do do 28 do	do 26	10	2	10
22	do	do ..	do do 11 août	do 39	0	11	6
30	septembre	do ..	do do 21 septembre.....	do 83	1	9	1
14	octobre	do ..	do do 5 octobre.....	do 98	14	10	8
26	do	do ..	do do 20 do	do 106	12	7	3
11	novembre	do ..	do do 3 novembre.....	do 124	6	0	0
22	do	do ..	do do 17 do	do 147	3	13	6
16	décembre	do ..	do do 30 do	do 178	3	15	6
23	do	do ..	do pour pierre cassée	do 184	4	17	0
30	do	do ..	do proportion d'intérêt sur bons et dépenses.....	.....	181	16	0
				£	255	8	10

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN St. LAURENT, du 30 juin au 31 décembre 1854.

				Pièces justificatives.	£	s.	d.
11	juillet	1854..	Payé pour travail, jusqu'au 30 juin.....	Partie de 1	5	15	0
20	do	do ..	do do do 14 juillet	do 14	16	12	6
2	août	do ..	do do do 28 do	do 26	9	11	7
22	do	do ..	do do do 11 août.....	do 39	6	12	3
8	septemb.	do ..	do do do 25 do	do 50	10	18	7
			Porté en l'autre part.....	..... £	49	9	11

Digitized by Google

CHEMIN ST. LAURENT.—(*Continuation.*)

				Pièces justificatives.	£	s.	d.
			Rapporté de l'autre part.....	.....	49	9	11
8	septemb.	1854..	Payé la taxe scolaire sur le lot de la maison de péage.....	55	1	0	10
15	do	do ..	do pour travail, jusqu'au 8 septembre.....	partie de 68	7	4	11
23	do	do ..	do do do do	73	4	5	11
30	do	do ..	do do do 21 do	partie de 83	15	7	0
14	octobre	do ..	do do do 5 octobre.....	do de 98	12	8	9
26	do	do ..	do 1 année de rente du dépôt pour la pierre	105	0	10	0
do	do	do ..	do pour travail, jusqu'au 20 octobre.....	part. de 106	11	10	0
11	novembre	do ..	do do do 3 novembre.....	do de 124	24	9	1
22	do	do ..	do do do 17 do	do de 147	15	4	6
30	do	do ..	do la rente de deux dépôts pour pierre.....	155	0	15	0
9	décembre	do ..	do emmagasinage des instruments nécessaires aux chemins d'hiver.....	165	1	10	0
16	do	do ..	do pour travail, jusqu'au 30 novembre.....	part. de 178	17	13	7
do	do	do ..	do le coût d'une barrière à double voie.....	181	55	0	0
23	do	do ..	do pour pierre cassée.....	part. de 184	4	6	9
do	do	do ..	do la rente de deux dépôts pour pierre.....	190	0	15	0
30	do	do ..	do Hurteau et Cie., le bois pour des garde-corps.....	part. de 195	0	10	10
do	do	do ..	do de la pierre pour le chemin.....	202	16	8	7
do	do	do ..	do la rente de deux dépôts pour pierre.....	203	0	15	0
do	do	do ..	do de la pierre pour le chemin.....	204	31	2	6
do	do	do ..	Proportion des dépenses et d'intérêt sur les bons		282	16	0
					553	4	2

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN VICTORIA, du 30 juin au 31 décembre 1854.

				Pièc. justif.	£	s.	d.
11	juillet	1854..	Payé pour travail, jusqu'au 30 juin.....	partie de 1	3	7	7
20	do	do ..	do do jusqu'au 14 juillet.....	do 14	4	15	7
2	août	do ..	do do do 28 do	do 26	1	2	3
22	do	do ..	do do do 11 août.....	do 39	3	8	1
8	septemb.	do ..	do do do 25 do	do 50	3	14	3
15	do	do ..	do do do 8 septembre....	do 68	2	13	0
23	do	do ..	do la taxe scolaire sur le lot de la maison de péage.....	81	0	2	1
30	do	do ..	do pour travail, jusqu'au 21 septembre.....	part. de 83	1	10	6
14	octobre	do ..	do do do 5 octobre.....	do 98	0	19	8
26	do	do ..	do do do 20 do	do 106	2	8	6
11	novemb	do ..	do do do 3 novembre.....	do 124	0	15	5
22	do	do ..	do do do 17 do	do 147	8	0	9
16	décemb.	do ..	do do do 30 do	do 178	4	17	3
23	do	do ..	do pour de la pierre cassée.....	do 184	1	4	6
30	do	do ..	Proportion d'intérêt sur les bons et les dépenses		50	10	0
				£	89	9	5

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN de QUÉBEC, du 30 juin au 31 décembre 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
11 juillet 1854	..	Payé pour travail, jusqu'au 30 juin.....	partie de 1	2	9	6
do do do	..	do do jusqu'au 7 juillet.....	7	6	6	0
12 do do	..	do pour huile pour la barr. de Longue Pointe	10	0	5	6
30 do do	..	do pour travail, jusqu'au 21 juillet.....	17	8	5	9
2 août do	..	do do jusqu'au 28 do	partie de 26	3	9	0
10 do do	..	do do jusqu'au 4 août	34	4	0	0
do do do	..	do taxe scolaire sur le lot de la mais. de péa.	35	0	3	4
31 do do	..	do pour travail, jusqu'au 18 août.....	49	4	10	0
8 septembre do	.	do do jusqu'au 1er septembre....	56	4	9	3
15 do do	..	do pour huile pour la barr. de Longue Pointe.	69	0	5	6
23 do do	..	do pour travail, jusqu'au 15 septembre.....	74	7	9	2
do do do	..	do pour clôture au chemin.....	75	9	7	0
30 do do	..	do pour travail, jusqu'au 21 septembre.....	partie de 83	9	0	6
7 octobre do	..	do do jusqu'au 29 do	88	17	10	11
14 do do	..	do pour madriers, etc., pour des ponts.....	100	16	16	6
do do do	..	do pour travail, jusqu'au 13 octobre.....	101	10	18	11
21 do do	..	do do pour clôtures.....	102	14	16	1
26 do do	..	do do jusqu'au 20 octobre.....	part. de 106	6	16	6
4 novembre do	..	do do pour clôtures.....	113	17	11	0
do do do	..	do do jusqu'au 27 octobre.....	114	10	3	6
do do do	..	do do pour clôtures.....	118	2	1	3
do do do	..	do do pour clôtures.....	117	10	2	6
11 do do	..	do do jusqu'au 3 novembre.....	part. de 124	0	11	6
do do do	..	do pour l'enregist. de trois actes notariés...	130	2	0	0
17 do do	..	do pour cèdres, etc., pour clôtures.....	131	13	9	9
do do do	..	do pour bois, etc., pour clôtures	133	9	18	4
do do do	..	do pour travail, jusqu'au 10 novembre.....	134	12	4	0
22 do do	..	do pour charroyage de bois pour clôtures...	141	1	13	4
30 do do	..	do pour coût d'un canal.....	152	2	16	3
do do do	..	do pour travail et pour clôtures.....	153	27	4	3
do do do	..	do pour travail, jusqu'au 24 novembre.....	154	21	6	0
9 décembre do	..	do pour charroyage de bois pour clôtures...	163	0	15	0
do do do	..	do pour bois pour clôtures.....	164	13	12	2
16 do do	..	do pour travail, jusqu'au 8 décembre.....	174	17	7	0
do do do	..	do pour clôtures	175	6	18	6
23 do do	..	do pour poteaux de clôtures.....	191	18	0	4
30 do do	..	do répar. à la maison de péa. Longue Pointe	194	0	17	6
do do do	..	do L. S. Carteau et Cie., planches pour clôtures.....	part. de 195	81	7	3
do do do	..	do pour charroyage de bois pour clôtures...	196	0	18	9
do do do	..	do pour travail, jusqu'au 22 décembre.....	197	6	10	8
do do do	..	do pour cèdres, etc., pour clôtures.....	198	10	5	1
do do do	..	do répar. les machines des chemins d'hiver.	199	0	16	4
do do do	..	do pour clous pour les clôtures.....	208	9	13	1
do do do	..	do pour planches, etc., pour clôtures	part. de 195	150	8	8
do do do	..	Proportion des dépenses et d'intérêt sur les débentures des chemins.....	.....	504	19	0
			£	1080	10	5

COMPTES DIVERS, du 30 juin au 31 décembre 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
10 août 1854	..	Payé pour impression de billets de péages....	37	19	10	0
22 do do	..	do pour papeterie.....	40	3	1	3
31 do do	..	do assurance pour 1 an sur les mai. de péag.	47	11	0	0
		Porté en l'autre part.....	..... £	33	11	3

Digitized by Google

COMPTES DIVERS.—(*Continuation.*)

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
	Rapporté de l'autre part.....	.....	33	11	3
14 octobre 1854 ..	Payé pour bardeaux pour les maisons de péag.	97	0	18	0
26 do do ..	do plâtrer et réparer les maisons de péages.	110	6	9	2
4 novembre do ..	do pour peinture, huile, vases et brosses pour peinturer les gardes-corps.....	115	7	3	9
22 do do ..	do chaux pour réparer les maisons de péages.	140	1	5	0
do do do ..	do livres de péages annuels pour les barrières	148	1	14	0
9 décembre do ..	do pelles pour divers chemins	161	9	2	0
do do do ..	do comparution de témoins, affaire de Vinet vs. syndics	162	1	10	0
do do do ..	do C. S. Cherrier, C. R., opinion en loi	172	1	3	4
16 do do ..	do huile de graine de lin, pour peinturer les gardes-corps.....	179	5	7	9
do do do ..	do L. Comte, allouance pour 2 années pour n'avoir pas ouvert de chemins sur les terres près des chemins à barrières..	182	60	0	0
23 do do ..	do comparution de témoins dans la poursuite Vinet vs. syndics.....	188	2	3	9
		£	130	8	0

COMPTE des DÉPENSES, du 30 juin au 31 décembre 1854.

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
30 décembre 1854..	Payé l'intérêt sur bons de chemins, du 5 juillet à cette date.....	10 à 18	1812	10	0
do do do ..	do salaire du secrétaire, 6 mois.....	185	162	10	0
do do do ..	do salaire du surintendant, 6 mois	209	80	0	0
do do do ..	do montant du compte dit "compte divers," transféré à ce compte	210	130	8	0
do do do ..	do montant payé pour voitures dans les chemins pour syndics, sec. et surintend.	.....	29	0	1
do do do ..	do gages des messagers, 6 mois.....	159½ 211	7	10	0
		£	2221	18	1

COMPTE D'INTÉRÊT, du 30 juin au 31 décembre 1854.

		£	s.	d.
30 decembre, 1854..	Intérêt payé sur les bons des chemins, du 30 juin, jusqu'à ce jour, suivant les pièces justificatives, 10 à 18...	1812	10	0

COMPTE GÉNÉRAL des PÉAGES, du 30 juin au 31 décembre 1854.

		£	s.	d.	£	s.	d.
30 décembre 1854..	Montant des péages prélevés, du 30 juin jusqu'à ce jour, de la barrière d'En Haut de Lachine.....	715	18	9			
do do do ...	do barrière d'En Bas de Lachine....	173	14	10			
do do do ..	do do de la Longue-Pointe.....	228	0	7			
do do do ..	do do de Québec.....	196	15	9			
do do do ..	do do de Victoria.....	188	3	5			
do do do ..	do do de St. Laurent	1133	2	3			
do do do ..	do do de la Côte des Neiges....	465	11	0			
do do do ..	do do de St. Antoine...	253	19	6			
					3855	6	1

Digitized by Google

COMPTE des CHEMINS à BARRIÈRES, du 30 juin au 31 décembre 1854.

			£	s.	d.	£	s.	d.
30 juin	1854..	Montant suivant compte jusqu'à ce jour, étant pour frais de chemins et réparations	.....	....	....	54272	3	4
30 décembre	do ..	Déboursés et proportion d'intérêt sur bons, des dépenses sur le chemin d'En Haut de Lachine.....	644	18	5			
do do	do ..	do do d'En Bas de Lachine..	534	2	8			
do do	do ..	do do de St. Antoine et St. Luc.....	268	7	3			
do do	do ..	do do de l'Abord à Plouffs ..	414	1	2			
do do	do ..	do do de Ste. Catherine.....	255	8	10			
do do	do ..	do do de St. Laurent	553	4	2			
do do	do ..	do do de Victoria,.....	89	9	5			
do do	do ..	do do de Québec	1080	10	5			
						3840	2	4
					£	58112	5	8
		Av.						
30 décembre	1854..	Montant des péages collectés aux barrières, depuis le 30 juin jusqu'à ce jour, suivant compte général des péag.	.....	....	....	3855	6	1
do do	do ..	Coût des chemins et réparations, jusqu'à ce jour.....	.....	....	.. £	54256	19	7

Digitized by Google

ÉTAT DÉTAILLÉ des PÉAGES des CHEMINS à BARRIÈRES, suivant le COMPTE des PÉAGES du 30 juin au 31 décembre 1854.

	Av.	Pièces justificatives.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
BARRIÈRES d'EN HAUT de LACHINE..	Montant brut perçu.....	.....	.....	..	..	776	7	1			
	Dr.										
	Gages des collecteurs des péages.....	29, 116, 186, 3, 28, 61, 93, 137, 171	.....	..	..	60	8	4			
									715	18	9
	Av.										
BARRIÈRES d'EN BAS de LACHINE....	Montant brut perçu.....	.....	.....	..	..	198	14	10			
	Dr.										
	Gages du collecteur des péages.....	145	.....	..	..	25	0	0			
									173	14	10
	Av.										
BARRIÈRES ST. ANTOINE	Montant brut perçu.....	.....	.....	..	..	386	9	6			
	Dr.										
	Gages du collecteur des péages.....	24, 53, 89, 125, 143, 166	.....	..	..	32	10	0			
									353	19	6

Digitized by Google

	Av.										
BARRIÈRES de la COTE DES NEIGES..	Montant brut perçu.....	.....	.....	..	..	505	11	0			
	Dr.										
	Gages des collecteurs des péages.....	2, 27, 60, 91, 136, 167	.....	..	..	40	0	0			
									465	11	0
	Av.										
BARRIÈRES SAINT-LAURENT.....	Montant brut perçu.....	.....	.....	..	..	1233	2	3			
	Dr.										
	Gages des collecteurs de péages.....	33, 54, 87, 132, 173	33	6	8						
	Proportion de péages du chemin St. Michel, perçu.....	part. de 146	66	13	4	100	0	0			
									1133	2	3
	Av.										
BARRIÈRES VICTORIA	Montant brut perçu.....	.....	.....	..	..	251	10	1			
	Porté en l'autre part.....	.....	.....	..	£	251	10	1	2842	6	4

Digitized by Google

BILAN des LIVRES des SYNDICS des CHEMINS à BARRIÈRES de MONTRÉAL, du 30 juin au 31 décembre 1854.

Dt. *Av.*

		£	s.	d.			£	s.	d.
Chemins à barrières.	Coût des chemins et réparations.....	54256	19	7	Débentures de chem.	Emises pour deniers empruntés	50750	0	0
Bur. des trav. publics	Pour autant payé pour plans de ponts et relevé du fleuve au Bout de l'Isle...	165	4	8	Receveur-général...	Avancé pour payer l'intérêt sur les débentures de chemin	6459	7	11
Argent comptant ...	En mains dans le bureau.....	120	0	0	Thomas Heaven....	Balance de contrats.....	6	1	7
Maison et lots près Mile End.....	Coût et réparations jusqu'à ce jour...	237	0	3	Rutherford et Kerr..	do do	100	0	0
Chemins d'hiver	Déboursés cette saison.....	15	11	10	William Kerr	do do	144	15	8
Banque de Montréal.	Dépôts.....	2665	8	10					
	£	57460	5	2		£	57460	5	2

Erreurs exceptées.

JAMES HOLMES,
Secrétaire.

Montréal, 31 décembre 1854.

Examiné et trouvé correct,

B. H. LEMOINE, } *Syndics.*
EDWARD QUINN, }

Digitized by Google

ÉTAT DÉTAILLÉ des PÉAGES des CHEMINS A BARRIÈRES, etc.—(*Continuation.*)

		Pièces justificatives.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
	Rapporté de l'autre part.....	.....	.....	..	..	251	10	1	2842	6	4
	Dr.										
BARRIÈRES VICTORIA.—(*Continuation.*)	Gages des collecteurs de péages.....	30, 51, 85, 121, 159, 206	30	0	0						
	Proportion des péages du chemin St. Michel, perçu.....	Part. de 146	33	6	8						
						63	6	8	188	3	5
	Av.										
BARRIÈRES DU CHEMIN DE QUÉBEC..	Montant brut perçu.....	.....	.....	..	..	630	2	5			
	Dr.										
	Gages des collecteurs de péages	6, 57, 139	.....	..	..	33	6	8			
									596	15	9
	Av.										
BARRIÈRES DE LA LONGUE POINTE..	Montant brut perçu.....	.....	.....	..	..	263	0	7			
	Dr.										
	Gages des collecteurs de péages	38, 67, 82, 108, 151, 193	30	0	0						
	Allocation pour bois.....	15	5	0	0						
						35	0	0	228	0	7
	Total, suivant le compte général des péages.....	.....	.....	..	..	.....	..	£	3855	6	1

Digitized by Google

RÉPONSE

A une Adresse de l'Assemblée Législative, du 22 ultimo, pour un État du Revenu et des Dépenses encourues pour l'Administration des Chemins à Barrières de Montréal, durant les années 1853 et 1854.

Par ordre.

GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire.

Bureau du Secrétaire,
Québec, 26 avril 1853.

COPIE des COMPTES des SYNDICS des CHEMINS à BARRIÈRES de MONTREAL, du 31 décembre 1852, au 26 mars 1853.

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN d'EN HAUT de LACHINE, du 31 décembre 1852, au 26 mars 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
14 janvier	1853..	Payé pour travail sur le chemin, jusqu'au 13 décembre	2	1	13	9
29 do	do ..	do C.M.Delisle, pour 177 voyages de gravier	17	2	4	8
do do	do ..	do pour travail sur le chemin.....	partie de 20	0	7	6
28 février	do ..	do W. Kerr, cèdres pour canaux couverts..	partie de 43	0	16	0
17 mars	do ..	do huile à lampe pour la barrière.....	53	0	13	6
do do	do ..	do pour travail sur le chemin	60	0	5	9
26 do	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte...	.....	156	18	4
			£	162	19	1

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN D'EN BAS de LA-CHINE, du 31 décembre 1852, au 26 mars 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
29 janvier	1853..	Payé pour travail sur le chemin	partie de 20	0	7	6
5 février	do ..	do J. Gurnout, pour une herse à neige.....	do 23	2	5	9
do do	do ..	do R. Headly, pour 1¾ toise de pierre.....	28	1	6	3
22 do	do ..	do G. Macdonald, charr. pierre sur le chem.	39	4	11	8
28 do	do ..	do pour planches et cèdres pour clôture autour de la maison de péages	partie de 45	6	2	9
26 mars	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte...	.....	235	7	6
			£	250	1	5

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur les CHEMINS ST. ANTOINE et ST. LUC, du 31 décembre 1852, au 26 mars 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
21 janvier	1853..	Payé à M. Gibney, pour pierre cassée pour le chemin	15	4	11	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin	partie de 20	0	3	0
22 février	do ..	do à M. Gibney, pour 3 toises de pierre cassée pour le chemin	40	1	19	0
do do	do ..	do do pour 6 do do ..	41	3	18	0
28 do	do ..	do à W. Kerr, cèdre pour réparer la barrière	partie de 43	1	5	6
7 mars	do ..	do pour huile pour la barrière.....	49	0	11	3
17 do	do ..	do pour 3¾ toises de pierre cass. pour le chem	59	2	8	9
26 do	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte...	.....	95	5	5
			£	110	1	11

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN de l'ABORD à PLOUFFE, du 31 décembre 1852, au 26 mars 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
29 janvier	1853..	Payé à A. Jané, louage d'un dépôt de pierre.	18	4	0	0
do do	do ..	do 14 toises de pierre livrées sur le chemin..	19	11	7	6
5 février	do ..	do à J. Gurnout, pour herse à neige.....	partie de 23	2	5	10
do do	do ..	do pour pierre cassée	24	3	15	0
16 do	do ..	do do do	31	1	17	6
22 do	do ..	do à A. Decelles, N.P., serv. professionnels.	38	0	10	0
17 mars	do ..	do à N. Laurin, à compte de pierre livrée.....	56	12	10	0
do do	do ..	do pour 2 toises de pierre cassée	58	1	10	0
do do	do ..	do pour pierre cassée.....	63	3	7	6
26 do	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte...	.....	179	6	8
			£	220	10	0

Digitized by Google

DÉBOURSÉS sur le CHEMIN STE. CATHERINE, du 31 décembre 1852 au 26 mars 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
28 janvier	1853 ..	Payé à W. Kerr, pour cèdre pour réparer les canaux couverts.....	partie de 43	0	5	0
26 mars	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte...	.....	100	17	6
			£	101	2	6

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN ST. LAURENT, du 30 décembre 1852, au 26 mars 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
7 janvier	1853..	Payé à H. Mangan, pour 6 toises de pierre pour le chemin	1	3	15	0
21 do	do ..	do pour pierre cassée pour le chemin	9	5	6	8
do do	do ..	do J. B. Lanouette, loyer du dépôt p. pierre.	10	1	5	0
do do	do ..	do pour pierre cassée pour le chemin.....	13	1	2	6
do do	do ..	do do do do	21	6	1	8
22 février	do ..	do do do do	35	5	7	6
28 do	do ..	do cèdres, pour réparer la maison de péage	partie de 43	0	13	1
do do	do ..	do pour pierre cassée pour le chemin.....	47	2	0	0
17 mars,	do ..	do do do do	62	3	9	2
26 do	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte..	.....	156	18	4
			£	185	18	11

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN de QUÉBEC, du 31 décembre 1852, au 26 mars 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
14 janvier	1853..	Payé pour pierre cassée pour le chemin.....	4	0	15	0
29 do	do ..	do pour pierre cassée pour la surface du chemin	14	1	6	0
28 février	do ..	do pour cèdres pour canaux couverts et 1 toise de pierre	partie de 43	3	12	3
do do	do ..	do pour travail sur le chemin.....	44	0	17	6
do do	do ..	do Harteau et Cie., planches pour canaux couverts.....	partie de 45	4	2	0
26 mars	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte...	.....	280	4	2
			£	290	16	11

CHEMIN VICTORIA.

26 mars	1853..	Partie du compte des dépenses, voir compte.....	£	28	2	4

Digitized by Google

COMPTES DIVERS, du 31 décembre 1852, au 26 mars 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
14 janvier	1853..	Payé à Bethune et Dunkin, avocats, pour services professionnels, y compris les frais de poursuite contre W. Donaldson..	6	66	15	1
21 do	do ..	do escomp. sur £132 10s. monnaie anglaise.	12	0	13	3
			£	67	8	4
		Av.				
15 février	1853..	Reçu des cautions de W. Donaldson, frais de poursuite contre lui.....		40	3	10
			£	27	4	6

MAISONS et LOTS près de MILE END.

			£	s.	d.	£	s.	d.
31 décembre	1852..	Balance suivant compte rendu jusqu'à ce jour.....	.....	....	....	257	18	3
		Av.						
25 février	1853..	Reçu pour loyer.....	0	13	0			
26 mars	do ..	Balance	257	5	3			
						257	18	3
26 mars	1854..	Balance			£	257	5	3

COMPTE de WILLIAM KERR, du 31 décembre 1852, au 26 mars 1853.

		Dr.	£	s.	d.	£	s.	d.
22 février	1853..	A lui payé à compte, pièce justifi. 42..	100	0	0			
26 mars	do ..	Balance due contra.....	711	12	8			
						811	12	8
		Av.						
31 décembre	1852..	Balance suivant compte rendu jusqu'à ce jour.....	805	0	10			
28 février	1853..	Pour cèdre fourni pour canaux couverts et 1 toise de pierre	6	14	10			
						811	12	8
26 mars	1853..	Balance due à W. Kerr, sur contrats.....			£	711	12	8

Digitized by Google

COMPTE d'INTÉRÊT, du 31 décembre 1852, au 26 mars 1853.

			£	s.	d.	£	s.	d.
26 mars	1853..	Payé l'intérêt sur bons de chemins, suivant pièces justificatives, 30 à 39.	.....	....	....	1072	10	0
		Av.						
26 mars	1853..	Reçu des cautions de William Donaldson, intérêt sur jugements de cours	18	12	1			
do do	do ..	Reçu de J. Feron, caution de F. Quinn, intérêt sur billet promissoire.....	1	1	1			
						19	13	2
					£	1052	16	10

COMPTE de DÉPENSES, du 31 décembre 1852, au 26 mars 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
26 mars	1853..	Payé à J. Quinn, 3 mois de gages comme collecteur de péages à la barrières d'En Haut de Lachine	5, 29, 52	18	15	0
do do	do ..	do à H. Clary, à compte de do comme do à Lachine.....	27	5	0	0
do do	do ..	do à J. McDonald, 2 mois de do comme do à St. Laurent.....	33, 55	12	10	0
do do	do ...	do à A. Papin, 2 do do comme do à la Côte des Neiges.....	25, 50	10	0	0
do do	do ..	do P. Dubreuil, 2 do do comme do à la Longue pointe	3	8	6	8
do do	do ..	do à J. McMillan, à compte de do comme do do à Victoria	30	7	10	0
do do	do ..	do à A. Martin, 3 mois de do comme do à St. Antoine.....	48	12	10	0
do do	do ..	do à H. G. Thompson, services comme copiste et mesureur de pierre	65	3	15	0
do do	do ..	do pour sleighs, pour visiter et inspecter les chemins	66	6	5	7
do do	do ..	Montant du compte d'intérêt, voir compte....	.....	1052	16	10
do do	do ..	do de comptes divers, voir compte.....	.....	27	4	6
do do	do ..	Payé à W. Youle, 2 mois de salaire comme inspecteur des chemins.....	67	22	10	0
do do	do ..	do à J. Holmes, 2 do do comme secrétaire.....	68	45	16	8
			£	1233	0	3

Digitized by Google

COMPTE GÉNÉRAL des PÉAGES,—RECETTES, du 31 décembre 1852, au 26 mars 1853.

			£	s.	d.
26 mars	1853..	Montant des péages reçus de J. Simmons, locataire du chemin à barrières d'En Bas de Lachine.....	31	12	10
do do	do ..	do des do do de Québec	369	14	10
do do	do ..	do des do do de Victoria	126	5	0
do do	do ..	do des do do de la Longue Pointe	48	12	4
do do	do ..	do des do do de la Côte des Neiges.....	371	3	5
do do	do ..	do des do do d'En Haut de Lachine	315	10	1
do do	do ..	do des do do de St. Antoine	317	17	4
do do	do ..	do des do do de St. Laurent	817	19	2
		£	2398	15	0

DÉBOURSÉS pour L'ENTRETIEN des CHEMINS D'HIVER, du 31 décembre 1852, au 26 mars 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
21 janvier	1853..	Payé à Léon Laporte, à compte de son contrat pour maintenir en bon ordre huit milles du chemin de Québec	7	12	0	0
do do	do ..	do pour travail sur partie des chemins St. Laurent, Ste. Catherine et Victoria..	8	13	18	9
do do	do ..	do à H. Laporte, à compte de son contrat pour entretenir 4 milles du chemin de Québec.....	11	7	0	0
29 do	do ..	do à G. Macdonald, do do 4 milles du chemin d'En Haut de Lachine.....	10	7	10	0
do do	do ..	do pour travail sur partie des chemins St. Laurent, Ste. Catherine et Victoria..	22	13	14	4
5 février	do ..	do à Snowdon et St. Germain, à compte de leur contrat pour entretenir les chemins St. Antoine et St. Luc	26	18	0	0
16 do	do ..	do à J. Heffernan, à compte de do pour 4 milles du chemin de Lachine.....	32	7	10	0
22 do	do ..	do pour travail sur partie des chemins St. Laurent, Ste. Catherine et Victoria..	34	7	0	0
do do	do ..	do à Léon Laporte, à compte de son contrat pour 8 milles du chemin de Québec	36	15	0	0
do do	do ..	do à H. Laporte, à compte de do pour 4 milles do	37	5	0	0
28 do	do ..	do pour travail sur partie des chemins St. Laurent, Ste. Catherine et Victoria.	46	20	0	3
7 mars	do ..	do John Peeson, à compte de son contrat pour 2½ milles du chemin d'En Bas de Lachine.....	51	10	0	0
17 do	do ..	do à J. Heffernan, do do 4 milles du chemin d'En Haut de Lachine	54	2	10	0
do do	do ..	do à J. Lamerd, do do 3 milles du chemin de la Côte des Neiges.....	57	5	0	0
do do	do ..	do pour travail sur partie des chemins St. Laurent, Ste. Catherine et Victoria..	61	18	10	9
		Porté en l'autre part..... ..... £		162	14	1

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour l'ENTRETIEN des CHEMINS D'HIVER, etc.— (*Continuation.*)

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
	Rapporté de l'autre part	.....	162	14	1
17 mars 1853..	Payé à W. Muir, à compte de son contrat pour 6 milles du chemin St. Laurent....	64	20	0	0
		£	183	14	1

COMPTE des CHEMINS à BARRIÈRES, du 31 décembre 1852, au 26 mars 1853.

		£	s.	d.	£	s.	d.
31 décembre 1852..	Balance suivant compte rendu jusqu'à ce jour, étant pour frais de chemins et réparations.....	.....	....	....	56936	17	3
26 mars 1853..	Déboursés sur le chemin St. Antoine et St. Luc, suivant compte transmis ci-joint, du 31 décembre à cette date	110	1	11			
do do do ..	do do sur le chemin de l'Abord à Plouffe.....	220	10	0			
do do do ..	do do sur le chemin Victoria.....	28	2	4			
do do do ..	do do sur le chemin de Québec..	290	16	11			
do do do ..	do do sur le chemin St. Laurent.	185	18	11			
do do do ..	do do sur le chemin d'En Haut Lachine.....	162	19	1			
do do do ..	do do sur le chemin d'En Bas Lachine.....	250	1	5			
do do do ..	do do sur le chemin de Ste. Catherine.....	101	2	6			
					1349	13	1
				£	58286	10	4
	Av.						
26 mars 1853..	Montant des péages perçus, du 31 décembre dernier, jusqu'à cette date, suivant compte général des péages transmis ci-joint	.....	....	....	2398	15	0
				£	55887	15	4

Digitized by Google

BILAN des LIVRES des SYNDICS des CHEMINS à BARRIÈRES de MONTRÉAL, du 31 décembre 1852, au 26 mars 1853.

Dt. *Av.*

		£	s.	d.			£	s.	d.
Chemins à barrières.	Coût des chemins et réparations.....	55887	15	4	Débentures de chem.	Emises pour deniers empruntés.....£50750 0 0			
Argent comptant ...	En mains	272	0	10					
Bur. des trav. publics	Pour autant payé pour plans et relevés de ponts du fleuve au Bout de l'Isle.	165	4	8	Receveur-général...	Avancé pour payer l'intérêt sur les débentur. de chemin..... 6459 7 11			
Maison et lot près Mile End.....	Coût de réparations jusqu'à ce jour...	257	5	3			57209	7	11
Billets dus.....	Balance des baux de péages.....	48	19	3	Thomas Heaven....	Balance de contrat.....	6	1	7
Chemins d'hiver	Contrats courants.....	182	14	1	Rutherford et Kerr..	do do	100	0	0
Banque de Montréal.	Dépôts.....	1855	7	9	William Kerr	do do	711	12	8
					Compte d'emprunt..	Deniers sur l'emprunt.....	642	5	0
	£	58669	7	2		£	58669	7	2

Erreurs exceptées.

JAMES HOLMES,
Secrétaire des Syndics des Chemins à Barrières.

Montréal, 26 mars 1853.

Digitized by Google

COPIE du BILAN et des comptes de la COMMISSION des CHEMINS A BARRIÈRES de MONTRÉAL, depuis le 26 mars jusqu'au 30 juin 1853 ; avec PIÈCES JUSTIFICATIVES.

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, sur le CHEMIN d'EN HAUT de LACHINE, du 26 mars au 30 juin 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
21 avril	1853..	Payé à un forgeron pour ouvrage à la charrue à neige.....	30	0	11	6
do do	do ..	do travail sur le chemin, jusqu'au 11 avril.	34	1	10	0
do do	do ..	do J. McDonald, travail sur le chemin....	36	5	8	0
26 do	do ..	do pour réparer une charrue à neige.....	43	0	15	0
6 mai	do ..	do travail sur le chemin, jusqu'au 23 avril.	Partie de 47	3	15	6
16 do	do ..	do do do do 4 mai..	do 65	2	14	2
20 do	do ..	do do do do 21 avril.	72	1	7	0
27 do	do ..	do do do do 6 mai..	80	2	8	4
21 do	do ..	do do do do 19 mai..	Partie de 82	1	0	0
15 juin	do ..	do pour un gallon d'huile pour la barrière.	99	0	4	0
do do	do ..	do travail sur le chemin, jusqu'au 5 juin...	100	2	5	0
do do	do ..	do do do do 19 mai..	102	2	3	4
do do	do ..	do do do do 2 juin..	103	2	19	7
do do	do ..	do pour huile pour une année, pour la barrière de Lachine.....	105	1	12	10
22 do	do ..	do travail sur le chemin, jusqu'au 18 juin.	111	1	19	9
do do	do ..	do pour réparation à la maison de péage..	113	0	11	10
do do	do ..	do pour charroyage de pierre cassée.....	Part. de 121	2	18	1
30 do	do ..	do pour avoir fait un tourniquet pour la barrière de Lachine.....	127	0	6	0
do do	do ..	do pour un demi gallon d'huile pour la lampe de la barrière.....	128	0	2	9
do do	do ..	do entretien des chemins d'hiver, pendant l'hiver dernier.....	Part. de *16 *32 *54 11 16 19 21 27 35 37	66	12	0
		Partie du compte des dépenses, voir compte...	.....	34	13	0
			£	135	12	8

* Ces pièces justificatives ont été transmises avec les comptes, jusqu'au 26 mars dernier, voir compte des chemins d'hiver.

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN d'EN BAS de LACHINE, du 26 mars au 31 juin 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
6 mai	1853..	Payé pour travail sur le chemin, jusq. 23 avril.	Partie de 47	0	10	6
16 do	do ..	do do do do 4 mai..	do 65	1	1	8
20 do	do ..	do do do do 5 mai..	73	1	13	0
27 do	do ..	do do do do 19 mai..	79	1	15	0
31 do	do ..	do do do eo 19 mai..	Partie de 82	1	7	6
do do	do ..	do 52 toises de pierre cassée pour le chemin	83	5	4	0
15 juin	do ...	do M. Gibney, 62 do do do ..	101	6	4	0
22 do	do ..	de travail sur le chemin, jusqu'au 2 juin..	115	1	18	4
do do	do ..	do M. Gibney, pierre cassée pour le chemin	116	3	0	0
do do	do ..	do do do do ..	120	4	2	0
do do	do ..	do charroyage de pierre cassée sur le chem.	Part. de 121	3	4	2
30 do	do ..	do travail sur le chemin, jusqu'au 10 juin..	129	1	16	8
		do entretien des chemins d'hiver pour l'hiver dernier	Part de *51, 44, 54, 58, 62, 108	85	17	6
		Partie du compte des dépenses, voir compte...	.....	51	19	6
			£	169	19	10

* Cette pièce justificative a été transmise avec les comptes, jusqu'au 26 mars dernier, voir comptes des chemins d'hiver.

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN ST. ANTOINE et ST. LUC, depuis le 26 mars au 30 juin 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
6 mai	1853..	Payé pour travail sur le chemin.....	52	0	8	6
8 juin	do ..	do pour 2½ gallons d'huile pour lampes aux barrières.....	88	0	12	6
15 do	do ..	do travail sur le chemin, jusqu'au 3 juin..	Partie de 97	4	2	1
22 do	do ..	do do do do 17 juin...	do 118	6	10	4
30 do	do ..	do entretien des chemins d'hiver pour l'hiver dernier	Part.de *26, 49, *57, 60	46	10	0
do do	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte...	.....	19	16	5
			£	77	19	10

* Ces pièces justificatives ont été transmises avec les comptes, jusqu'au 26 mars dernier, voir comptes des chemins d'hiver.

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN de l'ABORD A PLOUFFE, du 26 mars au 30 juin 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
30 mars	1853..	Payé pour 4 toises de pierre cassée	4	3	0	0
do do	do ..	do pour pierre cassée.....	7	5	5	0
8 avril	do...	do à A. Boa, pour 20 toises de pierre cassée livrée sur le chemin.....	13	16	5	0
do do	do ..	do à N. Laurin, balance de pierre livrée sur le chemin	18	3	15	0
16 do	do ..	do pour pierre cassée.....	26	5	16	3
do do	do ..	do à M. Gibney, pour casser 4 toises de pierre	29	3	0	0
21 do	do ..	do pour travail sur le chemin	38	0	17	9
6 mars	do ..	do pour pierre cassée	45	3	0	0
do do	do ..	do loyer d'un dépôt pour pierre.....	46	0	7	6
16 do	do ..	do pour travail sur le chem., jusq. 28 avril..	63	11	1	7
20 do	do ..	do réparations à la charrue à neige.....	70	0	7	11
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 12 mai.	71	5	8	6
8 juin	do ..	do do do 26 do.	90	2	17	0
22 do	do ..	do un gallon d'huile pour la barrière.....	112	0	4	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 9 juin..	119	2	12	10
30 do	do ..	do pour huile à lampe pour la barrière	125	0	11	6
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 23 juin.	126	2	8	1
do do	do ..	do entretien des chemins d'hiver durant l'hiver dernier	41 par. de *57 60 69	56	10	0
		do pour travail sur le chemin d'hiver.....	partie de * 8	0	5	0
		Partie du compte des dépenses, voir comptes..	.....	29	12	0
			£	143	4	11

* Ces pièces justif. ont été transm. avec les comptes jusq. 26 mars. voir compte des chem. d'hiver.

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN STE. CATHERINE, du 26 mars au 30 juin 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
26 avril	1853..	Payé pour travail sur le chemin, jusq. 22 avril.	partie de 42	14	1	10
6 mai	do ..	do pour 12 toises de pierre et charroyage...	50	6	9	0
16 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 6 mai...	partie de 67	10	17	11
27 do	do ..	do do do do 20 do ..	do 77	1	15	10
15 juin	do ..	do do do do 3 juin..	do 97	3	6	3
do do	do ..	do à G. Gervais, pour une année de soins de la rue Cadieux pour empêcher que l'on n'élude le paiement des péages....	98	5	0	0
22 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 17 juin.	part. de 118	7	15	7
30 do	do ..	do do do d'hiver.....	part. de * 8 *22 *34 *46 *61 6 20 22	57	12	3
		Porté en l'autre part.....	..... £	106	18	8

* Ces pièces justif. ont été transm. avec les comptes jusqu'au 26 mars, voir compte des chem. d'hiv.

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN STE. CATHERINE, etc.—(*Continuation.*)

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
	Rapporté de l'autre part.....	.....	106	18	8
	Payé pour l'entretien des chemins d'hiver l'hiver dernier	partie de 69	7	10	0
	Partie du compte des dépenses, voir compte ..	.....	22	5	6
		£	136	14	2

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN ST. LAURENT, du 26 mars au 30 juin 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
30 mars	1853..	Payé pour pierre cassée.....	5	2	15	10
16 avril	do ..	do à J. Magnan pour pierre cassée, (10 toises).....	24	7	10	0
26 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 23 avril.	partie de 42	5	9	1
16 mai	do ..	do do do do 6 mai..	do 67	13	15	0
27 do	do ..	do do do do 20 do..	do 77	5	18	4
8 juin	do ..	do pour huile à lampe pour la barrière, du 1er septembre au 31 mai	94	2	3	0
15 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 3 juin..	partie de 97	7	11	3
22 do	do ..	do do do do 17 do ..	do 118	3	19	3
30 do	do ..	do pour l'entretien des chemins d'hiver, l'hiver dernier.....	par. de 64 59	46	0	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin d'hiver.....	par. de * 8 *22 *34 *46 *61 6 22	22	7	10
do do	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte..	.....	34	13	0
			£	163	2	7

* Ces pièces justificatives ont été transmises avec les comptes jusqu'au 26 mars, voir comptes des chemins d'hiver.

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN VICTORIA, du 26 mars au 30 juin 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
16 avril	1853..	Payé pour pierre cassée.....	23	1	12	6
26 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 22 avril	partie de 42	3	19	11
		Porté en l'autre part.....	..... £	5	12	5

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN VICTORIA, etc.— (*Continuation.*)

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
		Rapporté de l'autre part	.....	5	12	5
16 mai	1853..	Payé pour travail sur le chemin, jusq. 6 mai..	partie de 67	0	16	3
27 do	do ..	do do do do 20 do ..	do 77	3	8	1
15 juin	do ..	do do do do 3 juin...	do 97	2	1	0
22 do	do ..	do do do do 17 do ..	do 118	1	12	7
30 do	do ..	do pour huile à lampe, à la barrière.....	122	0	16	0
do do	do ..	do pour réparations à la maison de péage..	123	1	10	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin.....	part. de * 8 *22 *34 *46 *61 6 20 22	33	17	9
do do	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte...	.....	7	18	6
			£	57	12	7

* Ces pièces justificatives ont été transmises avec les comptes jusqu'au 26 mars voir compte des chemins d'hiver.

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN de QUÉBEC, du 26 mars au 30 juin 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
30 mars	1853..	Payé pour louage de sleigh, pour surveiller les chemins d'hiver.....	3	0	18	6
8 avril	do ..	do à L. Laporte, pour pierre livrée sur le chemin	17	15	0	0
21 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 15 avril.	33	10	9	0
6 mai	do ..	do do do do 29 do..	48	6	0	2
16 do	do ..	do do do do 14 mai..	66	5	8	6
do do	do ..	do do do do 6 do..	partie de 67	0	16	8
27 do	do ..	do do do do 20 do..	do 77	0	6	8
do do	do ..	do pour 283 voy. de pierre cass. pour le chem.	81	33	12	2
31 do	do ..	do taxe des écoles sur la maison de péage..	84	0	2	1
do do	do ..	do pour travaux sur le chemin, jusq. 27 mai.	85	9	13	0
15 juin	do ..	do do do do 3 juin..	partie de 97	0	17	0
22 do	do ..	do do do do 10 do..	110	20	5	7
do do	do ..	do do do do 17 do..	part. de 118	1	17	4
30 do	do ..	do do do do 24 do..	124	15	4	9
		do pour l'entretien des chemins d'hiver, l'hiver dernier...	par. de * 7 *11 *36 *37 39 40	85	0	0
		Porté en l'autre part	..... £	205	11	5

* Ces pièces justificatives ont été transmises avec les comptes jusqu'au 26 mars, voir compte des chemins d'hiver.

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN de QUÉBEC, etc.— (*Continuation.*)

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
	Rapporté de l'autre part	.....	205	11	5
	Partie du compte des dépenses, voir compte ..	.....	61	17	6
		£	267	8	11

DÉBOURSÉS, etc., pour MAISON et LOTS près MILE END, du 26 mars au 30 juin 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
26 mars	1853..	Balance suivant bilan rendu jusqu'à ce jour..	.....	257	5	3
		Av.				
30 janvier	1853..	Reçu le loyer de la maison jusqu'à cette date.	.....	3	17	0
			£	253	8	3

COMPTES DIVERS, du 26 mars au 30 juin 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
30 mars	1853..	Payé les dépenses d'une personne envoyée à Québec, pour visiter les chem. d'hiv., etc	2	5	12	10
do do	do ..	do à Brewster et Cie., pour pelles et bèches pour les chemins.....	9	3	3	9
16 avril	do ..	do louage extra d'un sleigh, pour l'inspection des chemins, par l'inspecteur.....	25	1	11	0
do do	do ..	do au "Montréal Gazette," annonces pour des gardiens de barrières.....	28	0	8	0
21 do	do ..	do frais de port et télégraphe à Québec....	31	0	2	0
6 mai	do ..	do à Louis Compte, montant convenu pour ne point ouvrir un chemin sur sa terre et empêcher que le paiement des péages ne soit éludé.....	56	30	0	0
31 do	do ..	do pour un grand livre.....	86	0	12	6
8 juin	do ..	do escompte sur monnaie anglaise	95	0	5	0
22 do	do ..	do à F. Clarke, balance pour renouveler les planches du tarif	114	24	10	0
do do	do ..	do escompte sur monnaie anglaise.....	117	0	5	0
			£	66	10	1
		Av.				
6 mai	1853..	Reçu des cautions de W. Donaldson, dans la poursuite contre lui.....	.....	7	5	10
			£	59	4	3

Digitized by Google

COMPTE des DÉPENSES, du 26 mars au 30 juin 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
30 juin	1853..	Payé le salaire du secrétaire, 4 mois.....	130	91	13	4
do do	do ..	do do de l'inspecteur 3 do.	131	33	15	0
do do	do ..	do pour divers services dans le bureau et sur les chem[illegible]	132	3	15	0
do do	do ..	do montant des comptes [illegible] suiv comp. pour pièces jus[illegible]., voir comptes..	.....	59	4	3
do do	do ..	Payé pour louage de voitures pour l'[illegible]spection des chemins, mesurer de la pierre, et relais de l'inspecteur.....	133	15	11	7
		Intérêt payé sur les bons des chemins, suivant compte d'intérêt, Nos. 1, 2 e 3....	Part.de 57 75 87	68	16	3
			£	272	15	5

COMPTE GÉNÉRAL des PÉAGES, RECETTES, du 26 mars au 30 juin 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
30 juin	1853..	Montant des péages reçus à la barrière d'En Haut de Lachine, du 26 mars jusqu'à ce jour, voir compte détaillé.....	.....	266	9	1
eo do	do ..	do do do d'En Bas Lachine.				
		do do do.....	.....	77	5	2
do do	do ..	do do do St. Antoine				
		do do do	.....	110	12	0
do do	do ..	do do do Côte des Neiges				
		de do do.....	.....	266	16	0
do do	do ..	do do do St. Laurent				
		do do do.....	.....	536	1	7
do do	do ..	do do do Victoria				
		do do do.....	.....	117	12	2
do do	do ..	do do do Québec				
		do do do.....	.....	200	14	8
do do	do ..	do do do Longue Pointe				
		do do do.....	.....	84	11	4
			£	1660	2	0

COMPTE des CHEMINS A BARRIÈRES, du 26 mars au 30 juin 1853.

			£	s.	d.
26 mars	1853..	Montant de ce compte, suivant compte rendu jusqu'à ce jour, étant le coût des chemins et réparations.....	55887	15	4
30 juin	do ..	Déboursés faits sur le chemin d'En Haut de Lachine, suivant compte transmis ci-joint, du 26 mars, jusqu'à ce jour.....	135	12	8
		Porté en l'autre part..... £	56023	8	0

Digitized by Google

COMPTE des CHEMINS A BARRIÈRES, etc.—(*Continuation.*)

			£	s.	d.
		Rapporté de l'autre part.....	56023	8	0
30 juin	1853..	Déboursés faits sur le chemin d'En Bas Lachine, du 26 mars, jusqu'à ce jour.....	169	13	10
do do	do ..	do do sur le chemin St. Antoine et St. Luc, do do do do	77	19	10
do do	do ..	do do sur le chemin de l'Abord à Plouffe, do do do do	163	4	11
do do	do ..	do do sur le chemin de Ste. Catherine, do do do do	136	14	2
do do	do ..	do do sur le chemin St. Laurent, do do do do	163	2	7
do do	do ..	do éo sur le chemin de Québec, do do do.	267	8	11
do do	do ..	do do sur le chemin Victoria, do do do.	57	12	7
		£	57029	4	10
		Av.			
30 juin	1853..	Compte général des péages, montant transféré.....	1660	2	0
		£	55399	2	10

COMPTE d'INTÉRÊT, du 26 mars au 30 Juin 1853.

			£	s.	d.
30 juin	do ..	Payé l'intérêt sur les bons des chemins, du 26 mars jusqu'à cette date, suivant les pièces justifi., Nos. 1, 2 et 3..	48	0	0
do do	do ..	do do sur deniers empruntés, suivant partie des pièces justificatives 57, 75 et 87.....	24	19	1
		£	72	19	1
		Av.			
30 juin	1853..	Reçu de J. Feron, caution de F. Quinn, intérêt sur billet promissoire..... £1 8 0			
do do	do ..	do de la caution de W. Donaldson, intérêt sur jugement en cour..... 2 14 10	4	2	10
		£	68	16	3

COMPTE D'EMPRUNT.

		Av.	£	s.	d.
31 décembre	1852..	Par balance, suivant balance rendue au gouvernement, jusqu'au 26 mars dernier.....	642	5	0

Digitized by Google

COMPTE D'EMPRUNT.—(*Continuation.*)

		Dr.	£	s.	d.	£	s.	d.
18 mai	1853..	Payé à Quinn, montant emprunté, partie de pièces justificatives 57.....	100	0	0			
20 do	do ..	do J. McDonald, do partie de pièces justificatives 75.....	500	0	0			
31 do	do ..	do A. Noble, do partie de pièces justificatives 87.....	42	5	0			
						642	5	0

Digitized by Google

ÉTAT DÉTAILLÉ des PÉAGES, indiquant la BALANCE des PÉAGES, suivant COMPTE GÉNÉRAL des PÉAGES.

					£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
PÉAGES D'EN HAUT DE LACHINE.....	30 juin	1853..	Av. Montant brut des péages prélevés du 26 mars à ce jour.	.....	....	..	..	305	4	1			
			Dr.										
	do do	do ..	Payé les salaires des collecteurs de péages.	10, 64, 36, 1, 14, 53, 104	38	15	0						
								38	15	0			
											266	9	1
PÉAGES DE ST. ANTOINE..	30 juin	1853..	Av. Montant brut des péages prélevés du 26 mars à ce jour..	.....	....	..	..	123	2	0			
			Dr.										
	do do	do ..	Payé les salaires des collecteurs de péages.....	89	12	10	0						
								12	10	0			
											110	12	0
PÉAGES DE LA COTE DES NEIGES	30 juin	1853..	Av. Montant brut des péages prélevés du 26 mars à ce jour..	.....	....	..	..	281	16	0			
			Dr.										
	do do	do ..	Payé les salaires des collecteurs de péages.....	15, 55, 91	15	0	0						
								15	0	0			
											266	16	0
PÉAGES DE ST. LAURENT	30 juin	1853..	Av. Montant brut des péages prélevés, du 26 mars à ce jour.	... .	....	..	..	654	3	3			

Digitized by Google

				Dr.										
	do	do	do ..	Payé les gages du collecteur des péages et d'un assistant.	12, 51, 92, 93	33	15	0						
	do	do	do ..	Les parts de péa. payés à la compag. du chem. St. Michel	partie de 74	84	6	8	118	1	8	536	1	7
PEAGES DE VICTORIA....	30 juin		1853..	Av. Montant brut des péages collectés du 26 mars à ce jour.	.....	....	..	..	176	8	10			
				Dr.										
	do	do	do ..	Payé les gages du collecteur des péages	76, 109	16	13	4						
	do	do	do ..	Les parts de péa. payés à la compag. du chem. St. Michel	partie de 74	42	3	4	58	16	8	117	12	2
PÉAGES DE QUÉBEC.....	30 juin		1853..	Av. Montant brut des péages collectés du 26 mars à ce jour.	.....	....	..	..	275	14	8			
				Dr.										
	do	do	do ..	Payé les gages du collecteur des péages	68, 106	75	0	0	75	0	0	200	14	8
PÉAGES DE LA LONGUE-P.	30 juin		1853..	Av. Montant brut des péages collectés du 26 mars à ce jour.	.....	....	..	..	105	8	0			
				Dr.										
	do	do	do ..	Payé les gages du collecteur des péages	8, 32, 61, 78, 107	20	16	8	20	16	8	84	11	4
				Total, suivant compte général des péages...	.....	....	..	..	....	..	£	1582	16	10

Digitized by Google

BILAN des LIVRES des SYNDICS des CHEMINS à BARRIÈRES de MONTRÉAL, du 26 mars au 30 juin 1853.

Dt. *Av.*

		£	s.	d.			£	s.	d.
Chemins à barrières.	Coût des chemins et réparations.....	55399	2	10	Débentures des chem.	Emises pour deniers empruntés £50750 0 0			
Comptant.....	En main	247	8	10					
Bureau des trav. pub.	Pour autant payé pour plan de ponts et relevés de la rivière au Bout de l'Isle	. 165	4	8	Receveur général...	Avancé pour payer l'intérêt sur débentures de chemin..... 6459 7 11			
Maison et lots près de Mile End	Coût des réparations jusqu'à ce jour .	253	8	3			57209	7	11
Billets recevables...	Balance des péages	41	12	3	Thomas Heaven....	Balance du contrat.....	6	1	7
Banque de Montréal.	Dépôts.....	1920	5	4	Rutherford et Kerr..	do do	100	0	0
					William Kerr.....	do do	. 711	12	8
	£	58027	2	2		£	58027	2	2

Erreurs exceptées.

(Signé,) JAMES HOLMES,
Secrétaire.

Montréal, 30 juin 1853.

Examiné et trouvé correct.

(Signé,) H. TAYLOR,
" JOS. LAPORTE. } *Syndics.*

Digitized by Google

COPIE des COMPTES des CHEMINS à BARRIÈRES de MONTRÉAL, du 30 juin au 31 décembre 1853, inclusivement; transmis à l'honorable Secrétaire Provincial, accompagnés de PIÈCES JUSTIFICATIVES.

1er février 1854.

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN d'EN HAUT de LACHINE, du 30 juin au 31 décembre 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
19 juillet	1853..	Payé pour écharper le chemin.....	partie de 19	3	0	0
do do	do ..	do do do	20	7	2	6
25 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 22 juillet	partie de 24	1	10	0
do do	do ..	do do do do do ..	25	6	16	11
28 do	do ..	do à des forgerons, des pics pour les chemin.	partie de 31	0	5	6
11 août	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 22 juillet	38	2	3	9
do do	do ..	do do do do 5 août..	44	3	2	6
17 do	do ..	do do do do 5 do ..	partie de 47	5	15	0
23 do	do ..	do une lampe pour la barrière de Lachine...	49	0	7	4
31 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 19 août.	partie de 57	10	2	1
do do	do ..	do do do do 12 do..	58	1	6	3
9 septembre	do ..	do do do do 1er sept.	partie de 62	19	12	3
26 do	do ..	do do do do 16 do..	79	11	14	4
do do	do ..	do pour écharper le chemin.....	82	7	10	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 22 septembre.....	83	2	1	3
7 octobre	do ..	do à M. Gibney, pour 118 voyages de pierre cassée.....	90	11	15	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 30 septembre.....	partie de 98	8	0	0
do do	do ..	do pour huile à lampe pour la bar. de Lachine	99	0	15	9
do do	do ..	do pour poser la lampe à la barr. de do ..	100	0	10	0
14 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 7 courant	104	3	12	6
21 do	do ..	do do do do 14 do ..	part. de 113	5	17	3
do do	do ..	do à M. Gibney pour 150 voyages de pierre cassée.....	114	9	8	9
28 do	do ..	do à J. Bissett, pour 16 voyages de pierre..	117	1	12	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 21 oct..	118	9	0	0
7 novembre	do ..	do à M. Gibney, pour 120 voyages de pierre cassée.....	129	7	10	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 28 oct..	part. de 130	5	15	2
14 do	do ..	do do do do 4 novemb	139	8	6	6
do do	do ..	do à M. Gibney, pour 152 voy. de pier. cass.	143	10	10	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 11 novembre.....	part. de 146	5	11	9
30 do	do ..	do à M. Gibney, 159 voy. de pierre cassée.	157	9	18	9
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 25 novembre.....	161	7	9	11
9 décembre	do ..	do do do do 16 novembre.....	171	1	18	9
do do	do ..	do pour huile à lampe à la barr. de Lachine.	172	0	15	0
		Porté en l'autre part.....	..... £	190	16	9

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN d'EN HAUT de LACHINE, etc.—(*Continuation.*)

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
	Rapporté de l'autre part.....	.....	190	16	9
16 décembre 1853..	Payé pour travail sur le chemin, jusqu'au 7 décembre	178	4	0	3
do do do ..	do pour écharper 11 acres de chemin.....	179	3	8	9
do do do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 9 déc..	180	6	12	4
do do do ..	do à M. Reilly pour gravier pour le chemin.	part. de 183	6	15	9
31 do do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 16 décembre	do 189	0	15	0
do do do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte...	.....	222	16	5
			435	5	3

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN d'EN BAS de LACHINE, du 30 juin au 31 décembre 1853.

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
19 juillet 1853..	Payé pour écharper le chemin.....	18	1	17	6
do do do ..	do do do	partie de 10	2	10	0
do do do ..	do do do	19½	2	10	0
25 do do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 22 juillet	partie de 24	0	15	0
28 do do ..	do pour écharper le chemin.....	30	2	3	9
11 août do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 21 juillet	37	2	0	0
do do do ..	do do do do 4 août....	42	2	5	0
17 do do ..	do do do do 5 do	partie de 27	1	2	11
31 do do ..	do do du do 19 do	do 57	3	8	9
9 septembre do ..	do ds do do 1er septembre.....	do 62	7	12	7
19 do do ..	do do do do 11 août ...	75	1	12	6
26 do do ..	do pour écharper le chemin.....	84	3	10	3
30 do do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 22 septembre	86	2	5	0
7 octobre do ..	do réparat. à la maison de péages, puits, etc.	87	6	15	4
do do do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 30 septembre.....	partie de 98	2	5	0
21 do do ..	do do do do 14 octobre.	do 113	2	19	7
do do do ..	do do do do 6 do ...	115	2	3	1
7 novembre do ..	do do do do 28 do ...	part. de 130	1	13	6
do do do ..	do do do do 20 do ...	132	2	16	1
14 do do .	do pour main d'œuvre et travail de cheval..	142	3	2	6
23 do do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 11 novembre	part. de 146	4	1	8
30 do do ..	do coût d'une barrière de contrôle, etc.....	do 152	9	15	0
do do do ..	do pour trav. sur le chem., jusq. 3 novembre.	153	4	1	4
do do do ..	do pour huile pour la lampe à la barrière...	155	1	7	6
do do do ..	do pour réparations à la barrière.....	156	1	1	0
do do do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 17 novembre.....	160	2	15	8
7 décembre do ..	do J. Mulligan, pour avoir écharpé le chem.	163	11	19	0
16 do do ..	do réparations à la maison de péage.....	182	2	16	9
do do do ..	do M. Reily, pour gravier sur le chemin...	part. de 183	6	15	9
	Porté en l'autre part.....	£	100	1	0

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN d'EN BAS LACHINE, etc.—(*Continuation.*)

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
	Rapporté de l'autre part.....	.....	100	1	0
16 décembre 1855..	Payé pour cadre à vitre pour tableau du taux des péages.....	184	0	8	9
do do do ..	do pour travail sur les chemins, jusqu'au 30 novembre.....	185	8	16	0
31 do do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte...	.....	324	4	2
		£	443	9	11

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur les CHEMINS ST. ANTOINE et ST. LUC, du 30 juin au 31 décembre 1853.

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
9 juillet 1853..	Payé pour 2 années de loyer du terrein occupé par la maison de péage.....	1	12	0	0
do do do ..	do pour écharper le chemin.....	2	9	1	3
do do do ..	do travail sur le chemin, jusq. 1er juillet..	Partie de 7	2	5	6
25 do do ..	do do do do 15 do ..	do 21	6	4	9
do do do ..	do do do do 23 do ..	26	11	5	0
28 do do ..	do Forgerons, pour des pics pour le chemin.	Partie de 31	0	11	0
4 août do ..	do travail sur le chemin, jusq. 20 juillet..	do 36	5	16	3
11 do do ..	do do do do 6 août...	43	9	13	9
23 do do ..	do do do do 12 do ...	Partie de 52	7	2	10
31 do do ..	do do do do 19 do ...	do 57	2	11	7
9 septembre do ..	do do do do 21 do ...	do 60	3	0	0
do do do ..	de huile pour la lampe de la barrière.....	65	0	9	0
7 octobre do ..	do pour 5½ jours de travail sur le chemin..	93	0	19	3
21 do do ..	do travail sur le chemin, jusq. 14 octobre..	111	6	8	8
31 do do ..	do do do do 28 do ...	111	9	5	1
23 novembre do ..	do do do do 18 novembre.....	Part. de 149	5	16	5
7 décembre do ..	do do do do 2 décembre.....	do 167	3	0	9
16 do do ...	do pour avoir extrait 10 toises de pierre...	176	5	0	0
13 do do ..	do pour avoir extrait de la pierre.....	192	5	0	0
	do pour pierre cassée pour le chemin.....	193	1	16	0
	Partie du compte des dépenses, voir compte..	.....	135	5	6
		£	242	12	7

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN de l'ABORD A PLOUFFE, du 30 juin au 31 décembre 1853.

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
19 juillet 1853..	Payé pour travail sur les chemins jusq. 7 juillet.	17	3	11	6
28 do do ..	do do do do 21 do.	29	17	13	10
	Porté en l'autre part.....	..... £	21	5	4

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN de l'ABORD A PLOUFFE, etc.—(*Continuation.*)

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
		Rapporté de l'autre part.....	.....	21	5	4
11 août	1853..	Payé pour travail sur les chemins, jusq. 4 août.	40	12	10	11
17 do	do ..	do madriers et planches pour la m. de péa.	46	1	19	8
23 do	do ..	do pour une fenêtre, do.....	50	0	6	1
31 do	do ..	do pour travail sur les chemins jusq. 18 août	56	12	0	9
9 septembre	do ..	do do do do 1er septembre.....	66	9	15	0
do do	do ..	do huile à lampe pour la barrière..... ...	68	0	8	0
26 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 15 septembre.....	78	13	14	8
7 octobre	do ..	do do do do 29 do..	94	12	7	10
do do	do ..	do Laurin, une lisière de ter. pour 1 chem.	95	1	0	0
21 do	do ..	do pour travail sur le chemin. jusq. 13 oct.	112	12	9	11
7 novembre	do ..	do do do do 27 do..	126	7	18	2
14 do	do ..	do loyer de 2 dépôts, pour pierre.....	140	1	5	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 10 novembre.....	145	8	11	11
30 do	do ..	do do do do 24 do..	159	6	14	2
7 décembre	do ..	do huile à lampe pour la barrière.....	169	0	15	0
31 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 8 déc.	188	1	6	5
do do	do ..	do do do du 23 do..	190	1	15	0
		Partie dans le compte des dépenses, voir compte	.....	254	13	0
			£	380	16	10

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, etc., sur le CHEMIN STE. CATHERINE, du 30 juin au 31 décembre 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
9 juillet	1853..	Payé pour travail sur le chem. jusq. 1er juillet.	Partie de 7	6	8	5
do do	do ..	do O. Reverin, pour avoir fait un garde-corps.....	9	1	7	6
23 do	do ..	do pour travail sur le chem. jusq. 13 juillet.	Partie de 21	6	0	0
28 do	do ..	do J. Sheills, balance de contrat, pour les chemins d'hiver.....	27	2	2	2
4 août	do ..	do pour travail sur le chem. jusq. 29 juillet.	Partie de 36	6	3	7
23 do	do ..	do do do do 12 août..	do 52	4	13	11
9 septembre	do ..	do do do do 26 do ..	do 60	4	3	5
19 do	do ..	do do do do 8 septembre.....	do 76	2	4	6
26 do	do ..	do loyer d'un dépôt pour pierre.....	80	0	15	0
30 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusq. 2 septembre.....	Partie de 85	6	18	9
28 octobre	do ..	do do do do 21 octobre.	do 119	5	1	0
14 novembre	do ..	do do do do 4 novembre	do 141	8	10	10
23 do	do ..	do do do do 18 do ..	do 149	4	8	9
7 décembre	do ..	do do do do 2 décembre.	do 167	7	5	9
31 do	do ..	do do do do 16 do ..	do 189	13	12	5
do do	do ..	do pour pierre cassée.....	do 195	9	15	0
		Partie dans le compte des dépenses, voir compte.	.....	143	4	9
			£	232	15	10

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN de ST. LAURENT, du 30 Juin au 31 Décembre, 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
9 Juillet,	1853..	Payé pour travail sur le chemin, jusqu'au 1er Juillet.	Partie de 7	6	17	6
25 do	do ..	do do do do jusqu'au 15 do	do 21	5	1	5
4 Août,	do ..	do do do do jusqu'au 29 do	do 36	6	5	11
11 do	do ..	do à J. Lawler, poteaux de chêne, pour la barrière.	39	1	5	0
23 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 12 Août..	Partie de 52	6	15	0
9 September,	do ..	do do do do jusqu'au 26 do	do 60	9	16	6
19 do	do ..	do do do do jusqu'au 8 Septembre.....	do 76	20	10	9
26 do	do ..	do pour taxe scolaire sur la maison de péage.....	81	1	0	10
30 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 23 Septembre.....	Partie de 85	14	0	0
14 Octobre,	do ..	do do do do jusqu'au 7 Octobre.	103	28	6	5
28 do	do ..	do do do do jusqu'au 21 do	Partie de 119	29	4	2
31 do	do ..	do à Henry Green, pour services à la barrière....	123	1	0	0
14 November	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 4 Novembre.....	Partie de 141	19	10	5
23 do	do ..	do do do do jusqu'au 18 do ..	do 149	9	10	6
do do	do ..	do à DeLorme, loyer du dépôt de la pierre.....	151	0	10	0
30 do	do ..	do pour réparer un fossé couvert près de la barrière.	Partie de 152	1	0	11
7 Décembre,	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 2 Décembre	do 167	20	16	3
9 do	do ..	do à H. Mangan, loyer de deux dépôts pour la pierre.	173	0	15	0
16 do	do ..	do pour 21 toises de pierre livrées au dépôt.....	183	15	15	0
31 do	do ..	do pour loyer d'un dépôt, pour la pierre.....	Partie de 186	0	15	0
do do	do ..	do pour nettoyer un dépôt pour y recevoir la pierre.	do 186	0	10	0
do do	do ..	do pour 25 toises de pierre livrées au dépôt.....	187	18	15	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 16 Décembre.....	Partie de 189	20	7	11
do do	do ..	do pour pierre cassée	do 185	3	18	9
		Proportion du compte des dépenses; voir le compte..	.....	222	16	5
			£	465	4	8

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN VICTORIA, du 30 Juin au 31 Décembre, 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
9 Juillet,	1853..	Payé pour travail sur le chemin, jusqu'au 1er Juillet.	Partie de 7	5	0	9
25 do	do ..	do do do do jusqu'au 15 do.	do 21	2	17	0
4 Août,	do ..	do pour taxe scolaire sur la maison de péage.....	35	0	2	1
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 29 Juillet.	Partie de 36	3	3	9
23 do	do ..	do do do do jusqu'au 12 Août..	do 52	1	12	6
9 Septembre,	do ..	do do do do jusqu'au 26 do	do 60	1	12	6
19 do	do ..	do pour 1 gal. d'huile pour la lampe de la barrière.	do 69	0	4	6
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 8 Septembre.....	do 76	1	2	8
30 do	do ..	do do do do jusqu'au 23 do.	do 85	1	17	6
21 Octobre	do ..	do pour des cadenas pour les barrières de contrôle.	106	0	6	0
28 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 21 Octobre.	Partie de 119	2	18	3
31 do	do ..	do pour huile pour la lampe de la barrière.....	122	0	18	10
14 Novembre	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 4 Novembre	Partie de 141	5	10	9
		Porté en l'autre part.....	.....	23	14	7

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN VICTORIA, &c.—(*Continuation.*)

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
		Rapporté de l'autre part	.....	27	14	7
23 Novembre	do ..	Payé pour travail sur le chemin, jusqu'au 16 Novembre	Partie de 149	3	8	10
30 do	do ..	do pour faire une barrière de contrôle	do 152	1	19	6
7 Décembre	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 8 Décembre	do 167	4	7	9
21 do	do ..	Proportion du compte des dépenses, voir le compte	.....	39	15	10
			£	77	6	6

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN de QUÉBEC, du 30 Juin au 31 Décembre, 1853.

			Pièces justificatives.	£	£	d.
9 Juillet,	1853..	Payé pour 2 gal. d'huile pour la lampe de la barrière	2	0	9	0
19 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 8 Juillet	13	11	1	0
do do	do ..	do pour bâtir une écurie sur le lot de la maison de péage	14	3	2	6
25 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 15 Juillet	Partie de 21	2	9	6
do do	do ..	do do do do jusqu'au 22 do	do 24	7	2	8
4 Août,	do ..	do do do do jusqu'au 29 do	do 36	1	2	4
11 do	do ..	do do do do jusqu'au 5 Août	41	6	17	6
23 do	do ..	do do do do jusqu'au 19 do	55	5	3	6
9 Septembre,	do ..	do do do do jusqu'au 26 do	Partie de 60	2	1	0
do do	do ..	do do do do jusqu'au 1er Septembre	63	4	2	6
19 do	do ..	do do do do jusqu'au 16 do	77	6	2	5
7 Octobre,	do ..	do do do do jusqu'au 30 do	92	3	8	4
21 do	do ..	do pour huil, etc., pour la barrière de la Longue P.	107	0	04	2
do do	do ..	do pour égoutter le chemin	108	3	6	6
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 14 Octobre	110	9	9	3
28 do	do ..	do pour égoutter le chemin	120	3	17	0
31 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 28 Octobre	124	10	17	9
14 Novembre,	do ..	do do do do jusqu'au 11 Novembre	144	7	4	6
23 do	do ..	do à L. Laporte, balance de pierre livrée sur le chemin	148	7	12	7
30 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 25 Novembre	158	2	6	9
16 Décembre,	do ..	do do do do jusqu'au 18 do	175	4	18	0
do do	do ..	do do do do jusqu'au 9 Décembre	177	1	13	0
31 do	do ..	do do do do jusqu'au 23 do	191	1	0	6
		Proportion du compte des dépenses, voir le compte	.....	297	17	10
			£	503	19	4

DÉBOURSÉS, &c., pour la MAISON et les LOTS près de MILE END, du 30 Juin au 31 Décembre, 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
30 Juin,	1853..	Réglement de compte, suivant bilan fait ce jour	.....	253	8	3
		Porté en l'autre part	..... £	253	8	3

Digitized by Google

DÉBOURSÉS, &c., pour la MAISON et les LOTS près de MILE END, &c.—(*Continuation.*)

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
	Rapporté de l'autre part.....	.....	253	8	3
	Av.				
31 Décembre, 1853..	Reçu loyer de la maison jusqu'à ce jour.....	.....	6	0	0
		£	247	8	3

COMPTES DIVERS, du 30 Juin au 31 Décembre, 1853.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
9 Juillet,	1853..	Payé à C. Bryson pour papeterie.....	11	2	15	0
19 do	do ..	do pour escompte sur de l'argent anglais.....	15	0	10	6
25 do	do ..	do à W. et L. Miller, pour livres de barrières....	22	1	15	0
do do	do ..	do pour escompte sur de l'argent anglais.....	23	0	9	0
28 do	do ..	do à J. C. Griffin, pour services comme notaire ..	28	2	17	0
11 Août,	do ..	do à J. Lovell, pour impressions de billets de péage.	45	12	8	3
23 do	do ..	do pour escompte sur de l'argent anglais.....	51	0	12	0
do do	do ..	do pour renouvellement de l'assurance des maisons des barrières.....	53	11	0	0
31 do	do ..	do pour escompte sur de l'argent anglais.....	59	0	5	9
19 Septembre,	do ..	do pour tables de calcul.....	71	0	2	6
do do	do ..	do pour escompte sur de l'argent anglais.....	73	0	11	3
7 Octobre,	do ..	do do do do	89	0	9	9
14 do	do ..	do pour dépenses d'une person à Québec pour avoir des machines pour les chemin d'hiver ...	102	0	18	9
21 do	do ..	do pour escompte sur de l'argent anglais.....	109	0	9	3
28 do	do ..	do do do do	116	0	3	6
7 Novembre,	do ..	do pour frais d'un Inspecteur à Québec.....	125	3	2	6
do do	do ..	do do de transport des machines pour les chemins depuis Québec	127	2	10	0
do do	do ..	do pour coût des dites machines à Québec.....	131	9	5	0
28 do	do ..	do à P. Hennay, pour herses à neiges.....	150	2	0	0
9 Décembre,	do ..	do à Clarke et Cary, pour une nouvelle barrière..	170	4	17	6
do do	do ..	do à J. Keller, pour des pelles et des pioches pour les chemins.....	174	8	13	2
31 do	do ..	do pour herses à neige.....	194	2	15	0
do do	do ..	do do do	197	10	0	0
do do	do ..	do do do	198	10	0	0
do do	do ..	do à Bethune et Dunkin, pour services professionnels.....	200	11	6	0
		£		99	16	3

COMPTE de DÉPENSE, du 30 Juin au 31 Décembre, 1853.

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
31 Décembre, 1853..	Payé au Secrétaire, 6 mois de salaire, jusqu'à ce jour.	201	137	10	0
do do do ..	do au Surveillant, do do do do .	202	67	10	0
	Porté en l'autre part.....	£	205	0	0

Digitized by Google

COMPTE de DÉPENSE, &c.,—(*Continuation.*)

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
		Rapporté de l'autre part.....	.....	205	0	0
31 Décembre,	1853..	Payé pour services dans le bureau, pour six mois jusqu'à ce jour.....	203	7	10	0
do	do do ..	Montant de petits comptes, suivant le compte, pour pièces justificatives, voir ce compte.....	.....	99	16	8
do	do do ..	Payé pour louage de voitures, pour inspecter et surveiller les travaux sur le chemin.....	204	18	8	11
do	do do ..	do intérêt sur les bons des chemins, suivant les reçus pour intérêt, depuis No. 4 jusqu'à No. 24 inclusivement.....	.....	1419	18	4
			£	1750	13	11

COMPTE GÉNÉRAL des PÉAGES,—RECETTES, du 30 Juin au 31 Décembre, 1853.

			£	s.	d.
31 Décembre,	1853..	Montant des péages reçus à la barrière du Haut de Lachine, depuis le 30 Juin jusqu'à ce jour....	620	10	6
do	do do ..	do do do à la barrière du Bas de Lachine, depuis do jusqu'à do	297	9	7
do	do do ..	do do do à la barrière St. Antoine, depuis do jusqu'à do	256	14	3
do	do do ..	do do do à la barrière de la Côte des Neiges, depuis do jusqu'à do	526	3	0
do	do do ..	do do do à la barrière de St. Laurent, depuis do jusqu'à do	1101	14	9
do	do do ..	do do do à la barrière Victoria, depuis do jusqu'à do	281	6	5
do	do do ..	do de do à la barrière de Québec, depuis do jusqu'à do	472	16	0
do	do do ..	do do do à la barrière de la Longue Pointe, depuis do jusqu'à do	267	18	0
		£	3826	12	6

COMPTES des CHEMINS à BARRIÈRES, du 30 Juin au 31 Décembre, 1853.

			£	s.	d.
30 Juin,	1853..	Montant de ce compte, suivant compte rendu jusqu'à ce jour, étant le coût des chemins et des réparations.....	55399	2	10
31 Décembre,	do ..	Déboursés sur le chemin du Haut de Lachine, suivant compte transmis, du 30 Juin jusqu'à ce jour.....	435	5	3
do	do do ..	do sur le chemin du Bas de Lachine, depuis do jusqu'à do.....	443	9	11
do	do do ..	do sur les chemins de St. Antoine et de St. Luc, depuis do jusqu'à do.....	242	12	7
		Porté en l'autre part.....£	56520	10	7

Digitized by Google

COMPTES des CHEMINS à BARRIÈRES, &c.—(*Continuation.*)

		£	s.	d.
	Rapporté de l'autre part.....	56520	10	7
31 Décembre, 1853..	Déboursés sur le chemin de l'Abord à Plouffe, suivant compte transmis, depuis le 30 Juin jusqu'à ce jour	380	16	10
do do do ..	do sur le chemin de Ste. Catherine, depuis do jusqu'à do.....	232	15	10
do do do ..	do sur le chemin de St. Laurent, depuis do jusqu'à do.....	465	4	8
do do do ..	do sur le chemin Victoria, depuis do jusqu'à do.....	77	6	6
do do do ..	do sur le chemin de Québec, depuis do jusqu'à do.....	503	19	4
	£	58180	13	9
	Av.			
31 Décembre, 1853..	Compte général de péage, montant transféré.....	3826	12	6
	£	54354	1	3

COMPTE D'INTÉRÊT, du 30 Juin au 31 Décembre, 1853.

		£	s.	d.	£	s.	d.
31 Décembre, 1853..	Intérêt sur bons des chemins, depuis le 30 Juin jusqu'à ce jour, suivant pièces justificatives d'intérêt, de No. 4 à No. 24 inclusivement	....	..	..	1475	8	1
	Av.						
15 Septembre, 1853..	Reçu intérêt sur lettres de change recevables, etc...	0	11	4			
31 Decembre, do ..	Reçu de la banque de Montréal, intérêt sur dépôts.	54	18	5			
					55	9	9
				£	1419	18	4

Digitized by Google

ÉTAT DÉTAILLÉ des PÉAGES PRÉLEVÉS aux BARRIÈRES, suivant COMPTE GÉNÉRAL des PÉAGES.

				£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
PÉAG. d'EN HAUT de LACHINE	31 Décembre, 1853..	Av. Montant brut des péages prélevés depuis le 30 Juin, jusqu'à ce jour.....	.....	.....	.....	.....	670	10	6			
		Dr.										
	do do do ..	Payé le salaire du collecteur de péages.....	97, 101, 137, 147, 162, 6, 10, 36½, 72, 74	50	0	0						
							50	0	0	620	10	6
PÉAGES d'EN BAS de LACHINE	31 Décembre, 1853..	Av. Montant brut des péages prélevés depuis le 30 Juin, jusqu'à ce jour.....	.....	.....	.....	.....	322	9	7			
		Dr.										
	do do do ..	Payé le salaire du collecteur de péages	87½, 164	25	0	0						
							25	0	0	297	9	7
PÉAGES ST. ANTOINE.....	31 Décembre, 1853..	Av. Montant brut des péages prélevés depuis le 30 Juin, jusqu'à ce jour.....	.....	.....	.....	.....	285	0	11			
		Dr.										
	do do do ..	Payé le salaire du collecteur de péages.....	16, 64, 135, 154	28	6	1						
							28	6	8	256	14	3

Digitized by Google

PÉAGES de la CÔTE des NEIGES	31 Décembre, 1853	Av. Montant brut des péages prélevés depuis le 30 Juin, jusqu'à ce jour					565	13	0		
		Dr.									
	do do do	Payé le salaire du collecteur de péages	8 34 67 96 136 168	37	10	0					
							37	10	0	528	3 0
PÉAGES de ST. LAURENT	31 Décembre, 1853	Av. Montant brut des péages prélevés depuis le 30 Juin, jusqu'à ce jour					1193	8	1		
		Dr.									
	do do do	Payé le salaire du collecteur des péages	128	25	0	0					
	do do do	do part des péages de la compagnie du chemin St. Michel, jusqu'à ce jour	partie de 199	66	13	4					
							91	13	4	1101	14 9
PÉAGES de VICTORIA	31 Décembre, 1853	Av. Montant brut des péages prélevés depuis le 30 Juin, jusqu'à ce jour					339	13	1		
		Dr.									
	do do do	Payé le salaire du collecteur de péages	3 32 61 88 133 165	25	0	0					
	do do do	do part des péages de la compagnie du chemin St. Michel, jusqu'à ce jour	partie de 99	33	6	8					
							58	6	8	281	6 5
		Porté en l'autre part								£ 3085	18 6

Digitized by Google

ÉTAT DÉTAILLÉ des PÉAGES PRÉLEVÉS aux BARRIÈRES., etc. (*Continuation.*)

			Pièces justif.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
		Rapporté de l'autre part.....	.....	...	..	..	...	..	..	3085	18	6
		Av.										
PÉAGES de QUÉBEC.....	31 Décembre, 1853..	Montant brut des péages prélevés depuis le 30 Juin, jusqu'à ce jour.....	.....	...	..	..	510	6	0			
		Dr.										
	do do do ..	Payé le salaire du collecteur.....	4, 33, 54, 91, 134, 166	37	10	0						
				—	—	—	37	10	0			
										472	16	0
		Av.										
PÉAGES de la LONGUE POINTE	31 Décembre, 1853..	Montant brut des péages prélevés depuis le 30 Juin, jusqu'à ce jour.....	.....	...	..	..	292	18	0			
		Dr.										
	do do do ..	Payé le salaire du collecteur de péages.....	12, 48, 70, 105, 138, 196	25	0	0						
				—	—	—	25	0	0			
										267	18	0
		Total, suivant compte général de péage.....	.....	...	..	..	...	..	£	3826	12	6

Digitized by Google

BILAN des LIVRES des SYNDICS des CHEMINS à BARRIÈRES de MONTRÉAL, du 30 Juin au 31 Décembre, 1853.

Dt.		£	s.	d.			£	s.	d.
Chemins à barrières.	Coût des chemins et réparations.....	54354	1	3	Débentures de chem.	Emises pour deniers empruntés..... £50750 0 0			
Comptant	En mains	243	9	3					
Bur. des trav. publics.	Pour autant payé pour plans de ponts, et relevé de rivières au Bout d'Isle.....	165	4	8	Receveur-général....	Avancé pour payer l'intérêt sur les débentures de chemin 6459 7 11			
Maison et lot près Mile End.....	Coût de rép rations jusqu'à ce jour	247	8	3			57209	7	11
Billets dus.....	Pour balance de péages	33	7	6	Thomas Heaven....	Balance de contrats.....	6	1	7
Banque de Montréal.	Dépôts	2983	10	10	Rutherford et Kerr..	do do	100	0	0
					William Kerr.....	do do	711	12	8
	£	58027	2	2		£	58027	2	2

Erreurs exceptées.

(Signé,) JAMES HOLMES,
Secrétaire

Montréal, 31 Décembre, 1853.

Examiné et trouvé correct.

(Signé,) W. J. KNOX,
do PH. BEAUBIEN. } *Gérants.*

Digitized by Google

BILAN et COMPTES de la COMMISSION des CHEMINS à BARRIÈRES de MONTRÉAL, du 31 Décembre, 1853, au 30 Juin, 1854, avec PIECES JUSTIFICATIVES.

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN d'EN HAUT de LACHINE, du 31 Décembre, 1853, au 30 Juin, 1854.

			Pièces justificatives.	£	s	d
7 Janvier,	1854..	Payé pour travail sur le chemin, jusqu'au 3 Janvier...	Partie de 4	0	4	4
14 do	do	do pour une barrière temporaire et maison de péages	do 15	8	12	4
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 6 Janvier...	16	5	6	9
21 do	do ..	do taxe des écoles sur la prop. de la maison de péa.	18	0	11	0
4 Février,	do ..	do pour 8 toises de pierre livrées sur le chemin ...	43	6	0	0
11 do	do ..	do pour planches, etc., pour le chemin.....	58	7	16	11
do do	do ..	do pour réparations à un canal couvert.....	60	1	10	0
25 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 16 Février	75	7	10	5
15 Avril,	do ..	do pour huile pour les lampes des barrières.....	142	1	2	6
29 do	do ..	do pour 5 toises de pierre livrées sur le chemin....	155	3	15	0
do do	do ..	do pour avoir cassé 6 toises de pierre.....	166	5	5	0
8 Mai,	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 27 Avril ...	174	8	17	10
do do	do ..	do pour avoir enlevé le fumier du chemin.....	176	0	2	6
do do	do ..	do pour pierre cassée.....	177	4	7	6
15 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 28 Avril....	188	5	14	7
20 do	do ..	do do do do 11 Mai.....	Partie de 198	7	10	0
27 do	do ..	do do do do 12 do	208	7	8	0
2 Juin,	do ..	do do do do 26 do	Partie de 220	3	6	0
do do	do ..	do pour pierre cassée.....	221	4	2	6
17 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 26 Mai.....	232	6	6	1
do do	do ..	do pour pierre cassée.....	233	9	2	10
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 8 Juin.....	243	6	17	3
do do	do ..	do do do do 9 do	244	2	17	9
22 do	do ..	do pour l'entretien des chemins d'hiver, l'hiver dernier.....	103, 119, 132, 149, 162, 185, Part. de 2, 41, 49, 57, 90, 66, 111, 144, 166, 205	102	14	10
30 do	do ..	do pour pierre cassée.....	247	6	17	6
do do	do ..	do pour charroyage de pierre.....	Partie de 249	1	16	11
do do	do ..	do pour travaux sur le chemin, jusqu'au 23 Juin....	251	7	13	6
do do	do ..	do pour enlever les clôtures pour chemin d'hiver...	252	1	0	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 23 Juin....	254	6	8	6
		Proportion du compte des dépenses, voir icelui.....	.....	175	19	8
			£	416	18	0

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN D'EN BAS de LA-CHINE, du 31 Décembre, 1853, au 30 Juin, 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
7 Janvier,	1854..	Payé pour travail sur le chemin, jusqu'au 3 Janvier...	Partie de 4	2	12	0
14 do	do ..	do à J. Gurnout, pour couverture en bardeau de la maison de péage.....	do 15	0	5	10
20 Mai,	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 27 Avril...	195	2	11	3
do do	do ..	do do do do 11 Mai....	Partie de 198	1	4	0
do do	do ..	do do do do 11 do	199	2	8	0
27 do	do ..	do pour huile, et lampe de barrière réparée.....	203	1	18	0
2 Juin,	do ..	do pour pierre cassée.....	219	1	11	3
9 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 31 Mai.....	227	2	11	10
do do	do ..	do do do do 25 do	229	2	2	0
17 do	do ..	do pour pierre cassée.....	234	2	12	1
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 8 Juin	238	1	8	0
22 do	do ..	do pour entretenir le chemin d'hiver, l'hiver dernier.....	52, 69, 82, 84, 105, 110, 148, 151, 168, 181, 206, Part. de 2 185	110	10	7
30 do	do ..	do pour pierre cassée.....	248	2	18	4
do do	do ..	do pour charroyage de pierre	Partie de 249	3	7	6
		Partie du compte des dépenses, voir compte.....	.....	263	19	7
			£	402	0	3

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur les CHEMINS ST. ANTOINE et ST. LUC, du 31 Décembre, 1853, jusqu'au 30 Juin, 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
7 Janvier,	1854..	Payé pour 2 toises de pierre cassée.....	11	1	16	0
14 do	do ..	do pour canal en bois.....	Partie de 15	1	17	2
28 do	do ..	do pour huile de lampe à la barrière	27	0	14	10
4 Février,	do ..	do pour pierre cassée.....	40	4	10	0
11 do	do ..	do do do	56	3	12	0
25 do	do ..	do do do	74	3	12	0
14 Mars,	do ..	do do do	91	2	5	0
4 Avril,	do ..	do pour huile de lampe à la barrière	124	0	8	6
15 do	do ..	do pour pierre cassée.....	141	7	8	6
29 do	do ..	do do do	167	6	0	0
15 Mai,	do ..	do pour pierre extraite et cassée	194	8	8	9
2 Juin,	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 26 Mai.....	Partie de 220	0	16	0
9 do	do ..	do do do do 2 Juin.....	do 225	10	13	9
21 do	do ..	do de do do 15 do	do 245	9	11	2
		Porté en l'autre part.....	..... £	61	13	8

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur les CHEMINS ST. ANTOINE et ST. LUC, &c.—(*Continuation.*)

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
		Rapporté de l'autre part.....	.....	61	13	8
22 Juin,	1854..	Payé pour entretenir le chemin d'hiver, l'hiver dernier.....	13, 51, 78, 107, 136, 147, 150, 237, Part. de 179	46	2	11
		Partie du compte des dépenses, voir compte.....	.....	106	17	1
			£	214	13	8

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN de l'ABORD à PLOUFFE, du 31 Décembre, 1853, jusqu'au 30 Juin, 1854.

				Pièces justificatives.	£	s.	d.
14 Janvier,	1854..	Payé	pour travail sur le chemin, jusqu'au 5 Janvier..	14	5	0	7
21 do	do ..	do	pour 36 toises de pierre livrée sur le chemin...	19	36	0	0
28 do	do ..	do	pour travail sur le chemin, jusqu'au 19 Janvier.	30	8	4	9
11 Février,	do ..	do	do do do	53	12	6	5
22 do	do ..	do	do do do	72	10	4	11
14 Mars,	do ..	do	pour huile et ficelle pour la barrière.....	87	1	0	0
do do	do ..	do	pour travail sur le chemin, jusqu'au 2 Mars...	88	7	8	8
24 do	do ..	do	pour pierre cassée	112	9	2	5
4 Avril,	do ..	do	N. Laurin, pour pierre livrée sur le chemin ...	116	20	0	0
do do	do ..	do	A. Boa, do do do ...	121	20	0	0
8 do	do ..	do	pour pierre cassée	130	11	11	10
15 do	do ..	do	N. Laurin, pierre livrée sur le chemin	137	12	10	0
22 do	do ..	do	pour travail sur le chemin, jusqu'au 13 Avril...	146	15	3	5
do do	do ..	do	pour cèdres, etc., pour réparer la barrière de la Côte des Neiges.....	Partie de 153	2	0	10
8 Mai,	do ..	do	pour travail sur le chemin, jusqu'au 27 Avril ..	172	16	18	4
20 do	do ..	do	pour rente de dépôt de pierre.....	196	0	12	6
do do	do ..	do	pour travail sur le chemin, jusqu'au 28 Avril...	197	11	3	1
27 do	do ..	do	pour rente de dépôt de pierre.....	202	0	15	0
2 Juin,	do ..	do	pour travail sur le chemin, jusqu'au 25 Mai...	213	6	19	0
do do	do ..	do	pour huile pour la lampe de la barrière.....	215	0	13	6
9 do	do ..	do	A. Boa, balance de pierre livrée sur le chemin, et rente pour dépôt de pierre	228	2	6	3
do do	do ..	do	pour rente de dépôt de pierre, (2 ans).....	230	0	15	0
17 do	do ..	do	pour travail sur le chemin, jusqu'au 8 Juin....	240	2	2	6
do do	do ..	do	1 année de rente de dépôt de pierre.....	241	0	12	6
22 do	do ..	do	pour entretenir le chemin d'hiver, l'hiver dernier	Part. de 2, 179, Pièc. j. 164, 180, 182, 201	80	13	6
30 do	do ..	do	pour travail sur le chemin, jusqu'au 22 Juin..	253	5	3	0
			Partie du compte des dépenses, voir compte.....	.....	201	2	6
				£	500	10	6

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN STE. CATHERINE, du 31 Déeembre, 1853, jusqu'au 30 Juin, 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d
21 Janvier,	1854..	Payé pour pierre cassée	Partie de 22	11	6	10
4 Février,	do ..	do do do	do 38	4	2	6
25 do	do ..	do pour pierre livrée sur le chemin	do 77	8	6	7
7 Mars,	do ..	do pour pierre cassée	do 79	9	15	0
14 do	do ..	do do do	do 92	5	1	3
29 do	do ..	do do do	do 161	0	5	0
8 Mai,	do ..	do O. Crevier, travail sur le chemin	178	4	1	3
15 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 5 Mai	Partie de 190	12	9	3
27 do	do ..	do do do jusqu'au 19 do	do 204	10	11	8
9 Juin,	do ..	do do do jusqu'au 2 Juin	do 226	2	11	0
22 do	do ..	do do do jusqu'au 15 do	do 245	6	0	8
do do	do ..	do pour entretenir le chemin d'hiver, l'hiver dernier	Part. de 2, 23, 37, 64, 80, 93, 118, 139, 160, 182	72	13	2
30 do	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte	.....	113	2	9
			£	260	6	11

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN St. LAURENT, du 31 Décembre, 1853, jusqu'au 30 Juin, 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
21 Janvier,	1854..	Payé pour pierre cassée	Partie de 22	5	5	0
28 do	do ..	do pour avis publié à la porte de l'église contre l'usage des traines	33	0	3	9
do do	do ..	do pour 6 toises de pierre livrée sur le chemin	34	4	10	0
4 Février,	do ..	do pour pierre cassée	Partie de 38	11	12	6
11 do	do ..	do pour lampe de la maison de péage réparée	46	0	4	6
22 do	do ..	do à P. Hébert, pour rente de deux dépôts pour pierre	63	0	15	0
do do	do ..	do pour pierre cassée	65	18	18	9
25 do	do ..	do pour pierre livrée sur le chemin	Partie de 77	8	6	6
7 Mars,	do ..	do pour pierre cassée	do 79	3	15	0
14 do	do ..	do do do	do 92	3	7	6
24 do	do ..	do pour 21 toises de pierre cassée	113	15	15	0
8 Avril,	do ..	do rente de dépôt de pierre	128	1	5	0
29 do	do ..	do pour pierre cassée	Partie de 161	1	0	0
15 Mai,	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 5 Mai	do 190	16	8	6
27 do	do ..	do do do do 19 do	204	17	3	6
2 Juin,	do ..	do à T. Gervais, comme gardien d'un chemin de traverse et barrière	222	5	0	0
9 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 2 Juin	Partie de 226	7	16	6
17 do	do ..	do pour charroyage de pierre	236	6	17	6
22 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 15 Juin	Partie de 245	0	16	0
		Porté en l'autre part	..... £	129	0	6

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN ST. LAURENT, &c.—(*Continuation.*)

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
		Rapporté de l'autre part.....	.....	129	0	6
22 Juin,	1854..	do pour entretenir le chemin d'hiver, l'hiver dernier.....	157, 159, Part. de 2, 23, 37, 64, 80, 93, 118, 139, 160	105	3	1
30 do	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte.....	.....	175	19	8
			£	410	3	3

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN VICTORIA, du 31 Décembre, 1853, jusqu'au 30 Juin, 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
15 Avril,	1854..	Payé pour huile à lampe pour la barrière.....	143	1	0	0
22 Juin,	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 15 Juin...	Partie de 245	4	10	6
do do	do ..	do pour entretenir le chemin d'hiver, l'hiver dernier.....	Part. de 2, 23, 37, 64, 80, 93, 118, 139, 160	38	2	6
30 do	do ..	Partie du compte des dépenses, voir compte.....	.....	31	8	8
			£	75	1	8

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN de QUÉBEC, depuis le 31 Décembre, 1853, jusqu'au 30 Juin, 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
21 Janvier,	1854..	Payé pour 1 gallon d'huile, pour la barrière de la Longue Pointe.....	25	0	5	0
28 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 20 Janvier.....	26	2	6	0
do do	do ..	do le charroyage de pierre de la carrière au chem.	32	10	0	0
11 Février,	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 3 Février.....	47	2	3	6
		Porté en l'autre part.....	..... £	14	14	6

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN de QUÉBEC, &c.—(*Continuation.*)

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
		Rapporté de l'autre part.....	.....	14	14	6
22 Février,	1854..	Payé pour travail sur le chemin, jusqu'au 17 Février.....	70	4	3	0
do do	do ..	do pour pierre livrée sur le chemin.....	71	15	0	0
do do	do ..	do à J. Chevalier, compensation pour servitude sur son emplacement.....	73	2	10	0
25 do	do ..	do pour pierre livrée sur le chemin.....	Partie de 77	28	5	0
14 Mars,	do ..	do pour pierre cassée.....	do 92	4	17	6
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 3 Mars...	96	4	0	1
do do	do ..	do pour faire une maison de péage temporaire.....	99	6	0	0
do do	do ..	do à J. Somerville, honoraires comme arbitre dans l'affaire de Mme. McVey *vs.* syndics.....	101	4	10	0
do do	do ..	do P. T. Masson, honoraires comme do do ..	102	3	0	0
21 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 17 Mars..	106	2	19	10
4 Avril,	do ..	do pour raccommoder une brouette	115	0	5	7
do do	do ..	do pour pierre cassée	117	7	17	6
do do	do ..	do pour pierre livrée sur le chemin.....	120	10	0	0
8 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 31 Mars ..	126	2	9	2
15 do	do ..	do pour pierre cassée	138	0	18	9
22 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 14 Avril..	145	1	7	6
do do	do ..	do pour une lisière de terrein pour un chemin, depuis la ligne du vieux chem. jnsq. nouveau.	152	45	0	0
do do	do ..	do pour madrier pour les canaux, durant l'été de 1853.....	Partie de 153	28	1	3
29 do	do ..	do pour papier, huile et ficelle, pour la barrière de Québec	154	3	5	11
do do	do ..	do pour pierre cassée	Partie de 161	5	3	1
8 Mai,	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 28 Avril ..	170	6	11	0
do do	do ..	do pour huile pour la barrière de la Long Point ..	173	0	5	0
15 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 12 Mai....	193	9	2	6
27 do	do ..	do pour pierre livrée sur le chemin.....	207	4	10	0
2 Juin,	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 26 Mai ...	209	6	12	6
do do	do ..	do à compte de pierre livrée sur le chemin	210	25	0	0
9 do	do ..	do do do do do	224	22	13	9
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 2 Juin....	Partie de 226	1	5	0
17 do	do ..	do do do do 9 do	235	10	0	6
do do	do ..	do pour balance de pierre livrée sur le chemin ...	239	24	1	11
do do	do ..	do pour l'entretien du chemin d'hiver, l'hiver dernier.....	Part. de 2 pièc. jus. 21 28 156 158 169 186	116	15	1
30 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 23 Juin...	250	9	9	6
		Partie du compte des dépenses, voir compte.....	.....	314	4	9
			£	745	0	2

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour la MAISON et LOTS près de MILE END, du 31 Décembre, 1853, jusqu'au 30 Juin, 1854.

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
31 Décembre, 1853..	Balance suivant bilan rendu ce jour.....	.....	247	8	3
4 Février, 1854..	Payé l'assurance de la maison, etc.....	42	0	16	6
9 Juin, do ..	do réparation aux clôtures.....	Partie de 226	0	8	0
		£	248	12	9
	Av.				
30 Juin, 1854..	Rente de la maison, jusqu'à ce jour.....		6	2	6
		£	242	10	3

COMPTES DIVERS, depuis le 31 Décembre, 1853, jusqu'au 30 Juin, 1854.

		Pièces justificatiaes.	£	s.	d.
7 Janvier, 1854..	Payé pour ferrer deux charrues à neige.....	8	6	0	0
do do do ..	do pour faire deux charrues à neige, instruments à trancher les cahots et rouleaux.....	17	50	0	0
21 do do ..	do T. Doucet, pour services comme notaire.....	20	2	5	0
28 do do ..	do C. Leclaire, ferrer des charrues à neige, rouleaux, etc.....	31	38	5	0
4 Février, do ..	do pour ferrer des charrues à neige, etc.....	35	15	10	3
do do do ..	do pour frais d'huissiers pour avis contre l'usage des traines.....	36	4	10	0
do do do ..	do pour ferrer des charrues à neige, etc.....	39	19	9	6
do do do ..	do pour cadre pour le tableau du tarif.....	45	0	6	3
11 do do ..	do à J. Gurnout, acompte pour faire des charrues à neige, etc.....	61	20	0	0
22 do do ..	do C. Bryson, pour papeterie.....	62	3	0	6
do do do ..	do au bureau d'enregistrement, acte notarié enregistré.....	68	1	15	0
7 Mars, do ..	do J. Lovell, impression de billets de péage.....	81	10	0	0
14 do do ..	do J. Gurnout, balance pour faire des charrues à neige, etc.....	98	11	11	0
21 do do ..	do pour escompte sur monnaies anglaises.....	108	0	7	9
4 Avril, do ..	do pour témoins à l'enquête dans l'affaire de Vinet *vs.* syndics.....	125	1	3	9
8 do do ..	do services pour obtenir condamnation pour usage de traines.....	133	1	5	0
do do do ..	do inscription et renouvellement de 8 tableaux de péages d'hiver.....	134	14	0	0
do do do ..	do pour témoins dans l'enquête de Vinet *vs.* syndics.....	135	2	10	0
30 do do ..	do pour balance du billet de John Henderson, non collecté.....	.....	9	12	6
		£	211	11	6
	Av.				
23 Février, 1854..	Reçu balance d'amendes sur traines.....		0	1	3
		£	211	10	3

Digitized by Google

COMPTE des DÉPENSES, depuis le 31 Décembre 1853, jusqu'au 30 Juin 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
30 Juin,	1854..	Payé le salaire du secrétaire, jusqu'à ce jour.....	259	212	10	0
do do	do ..	do do du surintendant, do	258	82	18	4
do do	do ..	do do alloué pour un cheval	7	15	0	0
do do	do ..	do pour service dans le bureau, jusqu'à ce jour...	260*	7	10	0
do do	do ..	do montant des comptes divers, suivant compte, pour pièces justificatives, voir compte...	.....	211	10	3
do do	do ..	do louage de voitures pour visiter et surveiller les travaux sur les chemins.....	261	20	17	1
do do	do ..	do intérêt sur les débentures des chemins, etc., suivant pièces justificatives et pièces justificatives d'intérêt, Nos. 1 à 9, inclusivement, et intérêt sur le compte de W. Kerr.....	.....	832	9	0
			£	1382	14	8

COMPTE GÉNÉRAL des PÉAGES,—RECETTES, du 31 Décembre, 1853, jusqu'au 30 Juin, 1854.

			£	s.	d.
30 Juin,	1854..	Montant des péages reçus à la barrière d'En Haut de Lachine, depuis le 31 Décembre, 1853, jusqu'à ce jour.....	625	6	2
do do	do ..	do des do d'En Bas de Lachine, depuis do au do.	138	4	6
do do	do ..	do des do à St. Antoine, du do au do.....	170	13	7
do do	do ..	do des do à la Côte des Neiges, du do au do....	419	19	0
do do	do ..	do des do à St. Laurent, du do au do.....	883	17	11
do do	do ..	do des do de Victoria, du do au do.....	177	13	3
do do	do ..	do des do de Québec, du do au do.....	540	11	1
do do	do ..	do des do à la Longue Pointe, du do au do.....	150	6	8
		£	3106	12	4

COMPTE des CHEMINS à BARRIÈRES, depuis le 31 Décembre, 1853, jusqu'au 30 Juin, 1854.

			£	s.	d.
31 Décembre,	1853..	Montant de ce compte suivant compte rendu ce jour, étant le coût du chemin et réparations.....	54354	1	3
30 Juin,	1854..	Déboursés sur le chemin d'En Haut de Lachine, suivant comptes transmis ci-joints, depuis le 31 Décembre, 1853, jusqu'à ce jour	416	18	0
		Porté en l'autre part.....	54770	19	3

Digitized by Google

COMPTE des CHEMINS à BARRIÈRES, &c.—(*Continuation.*)

			£	s.	d.
		Rapporté de l'autre part	54770	19	3
30 Juin,	1854..	Déboursés sur le chemin d'En Bas de Lachine, suivant comptes transmis ci-joints, depuis le 31 Décembre, 1853, jusqu'à ce jour	402	0	3
do do	do ..	do do chemins St. Antoine et St. Luc, du do au do.	214	13	8
do do	do ..	do do do de l'Abord a Plouffe, du do au do.	500	10	6
do do	do ..	do do do de Ste. Catherine du do au do...	260	6	11
do do	do ..	do do do de St. Laurent, du do au do....	410	3	3
do do	do ..	do do do de Victoria, du do au do.....	75	1	8
do do	do ..	do do do de Québec, du do au do.....	745	0	2
		£	57378	15	8

		Av.			
30 Juin,	1854..	Compte général des péages, montant transmis	3106	12	4
		£	54272	8	4

COMPTE d'INTÉRÊT depuis le 31 Décembre 1853, jusqu'au 30 Juin, 1854.

			£	s.	d.
30 Juin,	1854..	Payé l'intérêt sur les débentures des chemins, depuis le 31 Décembre, 1853, jusqu'à cette date suivant pièces justificatives d'intérêt, Nos. 1 jusqu'à 9 inclusivement....	789.	6	0
do do	do ..	do William Kerr, intérêt sur son compte courant, jusqu'au 31 Décembre dernier, voir son compte plus bas.....	43	3	0
		£	832	9	0

COMPTE de WILLIAM KERR, du 31 Décembre, 1853, jusqu'au 30 Juin, 1854.

		Dr.	Pièces justificatives.	£	s.	d.
28 Janvier,	1854..	A lui payé	29	50	0	0
4 Avril,	do ..	do do	114	60	0	0
8 Mai,	do ..	do do	183	500	0	0
30 Juin,	do ..	Balance due		144	15	8
		£		754	15	8

		Av.				
1 Janvier,	1854..	Balance suivant compte rendu jusqu'à ce jour	£711	12	8	
14 Mars,	do ..	Intérêt sur compte courant, jusqu'au 31 Décembre dernier	43	3	0	
					754	15 8
30 Juin,	1854..	Balance due à W. Kerr, sur contrats	£		144	15 8

Digitized by Google

ÉTAT DÉTAILLÉ des PÉAGES PRÉLEVÉS aux BARRIÈRES, suivant COMPTE GÉNÉRAL des PÉAGES.

				Pièces justificatives.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d
PÉAG. d'EN HAUT de LACHINE.	30 Juin,	1854..	Cr. Montant brut des péages prélevés depuis le 31 Décembre, jusqu'à ce jour.....	.....	....	..	..	686	11	2			
			Dt.										
	do do	do ..	Payé le salaire des collecteurs de péages.....	175, 192, 231, 24, 109, 212, 6, 59, 67, 89, 104, 131, 140	61	5	0						
					—	—	—	61	5	0			
											625	6	2
PÉAGES d'EN BAS de LACHINE	30 Juin,	1854..	Av. Montant brut des péages prélevés depuis le 31 Décembre jusqu'à ce jour.....	.....	....	..	..	163	4	8			
			Dt.										
	do do	do ..	Payé le salaire du collecteur de péages	100, 123, 223	25	0	0						
					—	—	—	25	0	0			
											138	4	8
PÉAGES ST. ANTOINE.....	30 Juin,	1854..	Av. Montant brut des péages prélevés depuis le 31 Décembre jusqu'à ce jour	.....	....	..	..	204	16	11			
			Porté en l'autre part.....	.....	....	..	£	204	16	11	763	10	10

Digitized by Google

ÉTAT DÉTAILLÉ des PÉAGES PRÉLEVÉS aux BARRIÈRES, &c.—(*Continuation.*)

				Pièces justificatives.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
			Rapporté de l'autre part.....	.....	....	..	..	204	16	11	763	10	10
			Dr.										
PÉAGES ST. ANTOINE.—(*Continuation.*).....	30 Juin,	1854..	Payé le salaire des collecteurs de péages.....	12 85 187 211 257	24	3	4						
								24	3	4			
											170	13	7
			Av.										
PÉAGES de la COTE des NEIGES	30 Juin,	1854..	Montant brut des péages prélevés depuis le 31 Décembre, jusqu'à ce jour.....	.....	....	..	..	457	9	0			
			Dr.										
	do do	do ..	Payé le salaire des collecteurs de péages.....	5 54 86 129 189 215	37	10	0						
								37	10	0			
											419	19	0
			Av.										
PÉAGES ST. LAURENT.....	30 Juin,	1854..	Montant brut des péages prélevés depuis le 31 Décembre, jusqu'à ce jour.....	.....	....	..	..	1000	5	0			
			Dr.										
	do do	do ..	Payé le salaire des collecteurs de péages.....	55 191 217 242	49	13	9						
	do do	do ..	do part des péages de la compagnie du chemin St. Michel, jusqu'à ce jour.....	Partie de 184	66	13	4						
								116	7	1			
											889	17	11

Digitized by Google

PÉAGES VICTORIA.....	30 Juin,	1854..	Av. Montant brut des péages prélevés depuis le 31 Décembre, jusqu'à ce jour.....	.....	...	...	...	240	19	11			
			Dr.										
	do do	do ..	Payé le salaire des collecteurs de péages.....	83 144 120 108 218 255	30	0	0						
	do do	do ..	do part des péages de la compagnie du chemin St. Michel, jusqu'à ce jour.....	Partie de 184	33	6	8	63	6	8			
											177	13	3
PÉAGES de QUÉBEC.....	30 Juin,	1854..	Av. Montant brut des péages prélevés depuis le 31 Décembre jusqu'à ce jour.....	.....	...	...	...	584	14	5			
			Dr.										
	do do	do ..	Payé le salaire des collecteurs de péages.....	3 4 2 97 127 171 225 256	44	3	4	44	3	4			
											540	11	1
PÉAGES de la LONGUE POINTE	30 Juin,	1854..	Av. Montant brut des péages prélevés depuis le 31 Décembre, jusqu'à ce jour.....	.....	...	...	...	175	6	8			
			Dr.										
	do do	do ..	Payé le salaire des collecteurs de péages.....	10 76 94 200 216 246	25	0	0	25	0	0			
											150	6	8
			Total, suivant compte général des péages.....							£	3106	12	4

Digitized by Google

BILAN des LIVRES des SYNDICS des CHEMINS à BARRIÈRES de MONTRÉAL, du 31 Décembre, 1853, au 30 Juin, 1854.

Dt. *Av.*

		£	s.	d.			£	s.	d.
Chemins à barrières.	Coût des chemins et réparations.....	54272	3	4	Débentures de chem.	Emises pour deniers empruntés..... £50750 0 0			
Comptant	En mains	176	12	7					
Bur. des trav. publics.	Pour autant payé pour plans de ponts, et relevé de rivières au Bout de l'Ile.....	165	4	8	Receveur-général....	Avancé pour payer l'intérêt sur les débentures de chemin 6459 7 11			
Maison et lot près Mile End.....	Coût de réparations jusqu'à ce jour	242	10	3			57209	7	11
Banque de Montréal.	Dépôts	2603	14	4	Thomas Heaven....	Balance de contrats.....	6	1	7
					Rutherford et Kerr..	do do	100	0	0
					William Kerr.....	do do	144	15	8
	£	57460	5	2		£	57460	5	2

Erreurs exceptées.

(Signé,) JAMES HOLMES,
Secrétaire

Montréal, 30 Juin, 1854.

Examiné et trouvé correct.

(Signé,) H. TAYLOR,
do W. J. KNOX. } *Gérants.*

Digitized by Google

BILAN et COMPTES de la COMMISSION des CHEMINS à BARRIERES de MONTRÉAL, du 30 Juin au 31 Décembre, 1854, avec PIECES JUSTIFICATIVES.

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN d'EN HAUT de LACHINE, du 30 Juin, au 31 Décembre, 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
11 Juillet,	1854..	Payé pour pierre cassée pour le chemin	5	5	4	6
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 7 Juillet..	Partie de 8	4	15	0
20 do	do ..	do do do do 6 do ..	do 11	4	14	7
do do	do ..	do pour charroyage de pierre.....	do 12	1	6	9
30 do	do...	do pour pierre cassée	16	6	17	6
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 21 Juillet.	Partie de 18	1	4	0
do do	do ..	do do do do 20 do .	do 19	2	10	0
do do	do ..	do pour charroyage de pierre.....	do 21	0	6	4
10 Août,	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 4 Août...	31	8	8	9
do do	do ..	do pour pierre cassée	32	9	12	6
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 4 Août...	Partie de 36	2	8	6
31 do	do ..	do pour pierre cassée	43	10	13	1
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 17 Août..	44	5	8	7
do do	do ..	do do do do 18 do ..	46	11	13	6
do do	do ..	do pour avoir fait un égout	48	1	10	0
8 Septembre,	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 1er Sept..	Partie de 62	0	16	5
do do	do ..	do pour pierre cassée	63	10	1	1
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 31 Août..	Partie de 64	0	18	0
do do	do ..	do pour huile à lampes pour la barrière.....	65	1	0	0
15 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 15 Sept ..	66	11	2	3
do do	do ..	do pour réparer les outils et la herse à neige	70	0	17	2
23 do	do ..	do pour 160 voyages de pierre cassée.....	72	11	0	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 15 Sept...	Partie de 77	11	18	0
do do	do ..	do le salaire du collecteur de péage, etc.....	78	11	0	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 15 Sept...	79	6	10	6
do do	do ..	do do do do 16 do ...	Partie de 80	1	18	2
30 do	do ..	do do do do 15 do ...	do 77	3	5	0
do do	do ..	do taxes des écoles sur lot de maison de péages..	84	0	12	6
7 Octobre,	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 28 Sept...	Partie de 94	2	10	0
do do	do ..	do do do do 29 do ...	do 96	6	11	10
14 do	do ..	do do do do 5 Octobre.	do 98	1	2	6
do do	do ..	do pour charroyage de pierre.....	99	2	8	9
21 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 12 Octobre	Partie de 103	2	3	0
26 do	do ..	do do do do 13 do	111	13	4	6
do do	do ..	do pour pierre cassée	112	11	2	6
4 Novembre,	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 26 Octobre.	Partie de 120	6	15	11
11 do	do ..	do do do do 26 do .	do 123	14	7	0
do do	do ..	do do do do 3 Novembre.	do 124	1	3	0
do do	do ..	do do do do 3 do .	126	3	1	10
do do	do ..	do pour pierre cassée.....	128	10	10	4
do do	do ..	do pour charroyage de pierre.....	129	7	0	7
17 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 10 Nov...	138	12	2	9
22 do	do ..	do pour pierre pour le chemin	142	6	2	6
30 do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 9 Nov....	Partie de 149	7	4	9
do do	do ..	do pour pierre pour le chemin.....	150	8	2	6
do do	do ..	do pour 4 doubles chassis pour la mai. de péages.	156	1	5	0
do do	do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 23 courant.	158	11	3	6
		Porté en l'autre part.....	.....£	275	15	5

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN d'EN HAUT de LACHINE, &c.—(*Continuation.*)

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
	Rapporté de l'autre part.....	.....	275	15	5
9 Décembre, 1854..	Payé pour travail sur le chemin, jusqu'au 24 Nov...	Partie de 169	8	11	0
do do do ..	do pour vitres pour les doubles chassis de la maison de péages.....	170	0	14	4
16 do do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 7 Décembre.	176	11	0	3
do do do ..	do pour 1204 voyage de gravier pour les chemins.	183	20	1	4
23 do do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 1er Dec...	Partie de 187	0	17	0
do do do ..	do pour dix toises de pierre.....	189	8	15	0
do do do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 21 Déc...	Partie de 192	7	11	3
30 do do ..	do pour cèdre, etc., pour gardes de corps.....	do 195	10	6	11
do do do ..	do pour cèdre, etc., pour les ponts, etc.....	do 200	18	9	11
	Proportion d'intérêt sur les bons et dépenses.....	.....	282	16	0
		£	644	18	5

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN D'EN BAS de LACHINE, du 30 Juin, au 31 Décembre, 1854.

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
11 Juillet, 1854..	Payé pour pierre cassée.....	4	3	15	0
do do do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 7 Juillet..	Partie de 8	7	1	0
20 do do ..	do do do do 6 do ..	do 11	0	18	0
do do do ..	do pour charroyage de pierre.....	do 12	2	15	0
30 do do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 20 Juillet.	do 19	0	12	0
do do do ..	do pour charroyage de pierre.....	20	1	5	0
do do do ..	do do do	Partie de 21	2	10	0
2 Août, do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 21 Juillet.	25	5	2	0
do do do ..	do do do do 21 do .	Partie de 18	5	12	0
10 do do ..	do do do do 4 Août..	do 36	0	12	0
31 do do ..	do pour pierre cassée	42	1	0	10
do do do ..	do pour charroyage de pierre.....	45	5	12	6
8 Septembre, do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 1er Sept..	Partie de 62	1	5	0
do do do ..	do do do do 31 Août..	do 64	5	6	6
23 do do ..	do pour huile pour la barrière.....	71	0	14	4
0 do do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 16 Sept...	Partie de 80	0	5	0
30 do do ..	do do do do 22 do ...	86	6	7	0
7 Octobre, do ..	do M. Gibney, pour pierre cassée	92	3	5	0
do do do ..	do pour travail sur le chemin, jusqu'au 28 Sept...	Partie de 94	5	13	7
do do do ..	do do do do 28 do ...	95	5	3	1
do do do ..	do do do do 29 do ...	Partie de 96	6	11	11
21 do do ..	do do do do 12 Octobre	103	2	5	0
26 do do ..	do do do do 12 do ..	104	1	16	9
do do do ..	do pour 2½ jours de travail.....	107	0	9	4
4 Novembre, do ..	do pour travail et réparations du chemin, etc	119	14	1	3
do do do ..	do pour travail, jusqu'au 26 Octobre.....	Partie de 120	0	18	0
do do do ..	do do do 26 do	122	1	19	6
22 do do ..	do do do 9 Novembre.....	144	2	5	0
30 do do ..	do do do 9 do	Partie de 149	3	12	0
9 Décembre, do ..	do do do 23 do	160	0	11	3
do do do ..	do do do 24 do	Partie de 169	0	18	0
	Porté en l'autre part.....	.....£	100	2	10

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN D'EN BAS de LACHINE, &c.—(*Continuation*)

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
	Rapporté de l'autre part.....	.....	100	2	10
16 Décembre, 1854..	Payé pour travail, jusqu'au 30 Novembre.....	180	1	13	4
23 do do ..	do do do 1er décembre.....	Partie de 187	0	9	0
do do do ..	do do do 21 do	do 192	2	14	6
30 do do ..	do bois pour les ponts, clôtures, etc.....	do 200	3	18	8
do do do ..	do pour ferrer les charrues à neige, etc	205	0	13	9
do do do ..	do pour aide au collect. de péa. durant les courses.	207	0	7	6
	Proportion d'intérêt sur les bons et dépenses.....	.....	424	3	1
		£	534	2	8

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur les CHEMINS ST. ANTOINE et ST. LUC, du 30 Juin, au 31 Décembre, 1854.

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
11 Juillet, 1854..	Payé pour travail, jusqu'au 30 Juin.....	Partie de 1	7	13	4
20 do do ..	do do do 6 Juillet.....	do 11	0	16	0
do do do ..	do do do 14 do	do 14	1	3	0
30 do do ..	do do do 20 do	do 19	0	16	0
do do do ..	do 1 an de rente pour le lot de la maison de péa..	23	6	0	0
22 Août, do ..	do pour travail, jusqu'au 11 Août.....	Partie de 39	21	12	3
do do do ..	do do do 25 do	do 50	10	10	11
do do do ..	do pour huile pour la barrière.....	52	0	14	10
15 Septembre, do ..	do pour travail, jusqu'au 8 Septembre	Partie de 68	12	3	3
14 Octobre, do ..	do do do 5 Octobre.....	do 98	1	1	6
22 Novembre, do ..	do do do 17 Novembre.....	do 147	12	3	0
16 Décembre, do ..	do do do 30 do	do 178	15	5	5
30 do do ..	do pour pierre cassée	201	8	5	0
	Proportion d'intérêt sur les bons et dépenses.....	.....	171	14	0
		£	269	18	6
	Av.				
9 Décembre, 1854..	Reçu de la compagnie du gaz pour réparations des chemins.....		1	11	3
		£	268	7	3

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN de l'ABORD à PLOUFFE, du 30 Juin au 31 Décembre, 1854.

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
11 Juillet, 1854..	Payé pour travail, jusqu'au 6 Juillet.....	9	4	0	0
20 do do ..	do pour rente annuelle d'un dépôt pour pierre....	13	0	15	0
	Porté en l'autre part.....	.....£	4	15	0

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN de l'ABORD A PLOUFFE, &c.—(*Continuation.*)

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
		Rapporté de l'autre part		4	15	0
30 Juillet,	1854..	Payé pour travail, jusqu'au 20 Juillet	22	5	3	6
31 Août,	do ..	do do do 31 Août	41	1	18	3
8 Septembre,	do ..	do do do 31 do	58	5	2	6
do do	do ..	do huile pour la barrière	59	0	14	6
23 do	do ..	do pour travail, jusqu'au 15 Septembre	76	8	7	2
30 do	do ..	do do do 21 do	Partie de 83	1	9	1
7 Octobre,	do ..	do do do 29 do	90	6	18	0
26 do	do ..	do do do 12 Octobre	109	4	13	2
11 Novembre,	do ..	do do do 27 do	127	10	7	4
17 do	do ..	do do do 9 Novembre	135	12	1	0
30 do	do ..	do do do 23 do	157	17	1	6
9 Décembre,	do ..	do huile pour la barrière	168	0	18	0
16 do	do ..	do pour travail, jusqu'au 4 Décembre	177	11	8	2
30 do	do ..	Proportion d'intérêt sur bons et dépenses		323	4	0
			£	114	1	2

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN STE. CATHERINE, du 30 Juin au 31 Décembre, 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
11 Juillet,	1854..	Payé pour travail, jusqu'au 30 Juin	Partie de 1	7	7	0
20 do	do ..	do do do 14 Juillet	do 14	8	18	6
2 Août,	do ..	do do do 28 do	do 26	10	2	10
22 do	do ..	do do do 11 Août	do 39	0	11	6
30 Septembre,	do ..	do do do 21 Septembre	do 83	1	9	1
14 Octobre,	do ..	do do do 5 Octobre	do 98	14	10	8
26 do	do ..	do do do 20 do	do 106	12	7	3
11 Novembre,	do ..	do do do 3 Novembre	do 124	6	0	0
22 do	do ..	do do do 17 do	do 147	3	13	6
16 Décembre,	do ..	do do do 30 do	do 178	3	15	6
23 do	do ..	do pour pierre cassée	do 184	4	17	0
30 do	do ..	Proportion d'intérêt sur bons et dépenses		181	16	0
			£	255	8	10

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN St. LAURENT, du 30 Juin au 31 Décembre, 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
11 Juillet,	1854..	Payé pour travail, jusqu'au 30 Juin	Partie de 1	5	15	0
20 do	do ..	do do do 14 Juillet	do 14	16	12	6
2 Août,	do ..	do do do 28 do	do 26	9	11	7
		Porté en l'autre part	£	31	19	1

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN ST. LAURENT, &c.— (*Continuation.*)

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
		Rapporté de l'autre part		31	19	1
22 Août,	1854	Payé pour travail, jusqu'au 11 Août	Partie de 39	6	12	3
8 Septembre,	do	do do do 25 do	do 50	10	18	7
do do	do	do taxes des écoles sur lot de maison de péages	55	1	0	10
15 do	do	do pour travail, jusqu'au 8 Septembre	Partie de 68	7	4	11
23 do	do	do do do 8 do	73	4	5	11
30 do	do	do do do 21 do	Partie de 83	15	7	0
14 Octobre,	do	do do do 5 Octobre	do 98	12	8	9
26 do	do	do 1 année de rente de dépôt pour la pierre	105	0	10	0
do do	do	do pour travail, jusqu'au 20 Octobre	Partie de 106	11	10	0
11 Novembre,	do	do do do 3 Novembre	do 124	24	9	1
22 do	do	do do do 17 do	do 147	15	4	6
30 do	do	do la rente de deux dépôts pour pierre	190	0	15	0
9 Décembre,	do	do emmagasinage des instruments nécessaires aux chemins d'hiver	165	1	10	0
16 do	do	do pour travail, jusqu'au 30 Novembre	Partie de 178	17	13	7
do do	do	do le coût d'une barrière à double voie	181	55	0	0
23 do	do	do pour pierre cassée	Partie de 184	4	6	9
do do	do	do la rente de deux dépôts pour pierre	190	0	15	0
30 do	do	do à Hurteau et Cie., le bois pour des garde-corps	Partie de 195	0	10	10
do do	do	do pour pierre pour le chemin	202	16	8	7
do do	do	do la rente de deux dépôts pour pierre	203	0	15	0
do do	do	do de la pierre pour le chemin	204	31	2	6
		Proportion des dépenses et intérêt sur les bons		282	16	0
			£	553	4	2

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN VICTORIA, du 30 Juin au 31 Décembre, 1854.

			Pièces justificatives.	£	s.	d.
11 Juillet,	1854	Payé pour travail, jusqu'au 30 Juin	Partie de 1	3	7	7
20 do	do	do do do 14 Juillet	do 14	4	15	7
2 Août,	do	do do do 28 do	do 26	1	2	3
22 do	do	do do do 11 Août	do 39	3	8	1
8 Septembre,	do	do do do 25 do	do 50	3	14	3
15 do	do	do do do 8 Septembre	do 68	2	13	0
23 do	do	do la taxe scolaire sur le lot de la maison de péage	81	0	2	1
30 do	do	do pour travail, jusqu'au 21 Septembre	do 83	1	10	6
14 Octobre,	do	do do do 5 Octobre	do 98	0	19	8
26 do	do	do do do 20 do	do 106	2	8	6
11 Novembre,	do	do do do 3 Novembre	do 124	0	15	5
22 do	do	do do do 17 do	do 147	8	0	9
16 Décembre,	do	do do do 30 do	do 178	4	17	3
23 do	do	do pour de la pierre cassée	do 184	1	4	6
30 do	do	Proportion d'intérêt sur les bons et les dépenses		50	10	0
			£	89	9	5

Digitized by Google

DÉBOURSÉS pour TRAVAUX, &c., sur le CHEMIN de QUÉBEC, depuis le 30 Juin au 31 Décembre, 1854.

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
11 Juillet, 1854..	Payé pour travail, jusqu'au 30 Juin.....	Partie de 1	2	9	6
do do do ..	do do do 7 Juillet.....	7	6	6	0
12 do do ..	do pour huile pour la barrière de la Longue Pointe.	10	0	5	6
30 do do ..	do pour travail, jusqu'au 21 Juillet.....	17	8	5	9
2 Août, do ..	do do do 28 do	Partie de 26	3	9	0
10 do do ..	do do do 4 Août.....	34	4	0	0
do do do ..	do taxe scolaire sur le lot de la maison de péages.	35	0	3	4
31 do do ..	do pour travail, jusqu'au 18 Août.....	49	4	10	0
8 Septembre, do ..	po do do 1er Septembre.....	56	4	9	3
15 do do ..	do pour huile pour la barrière de la Longue Pointe.	69	0	5	6
23 do do ..	do pour travail, jusqu'au 15 Septembre.....	74	7	9	2
do do do ..	do pour cloturer des chemins.....	75	9	7	0
30 do do ..	do pour travail, jusqu'au 21 Septembre	Partie de 83	9	0	6
7 Octobre, do ..	do do do 29 do	88	17	10	11
14 do do ..	do pour madriers, etc., pour des ponts	100	16	16	6
do do do ..	do pour travail, jusqu'au 13 Octobre.....	101	10	18	11
21 do do ..	do do pour clôtures	102	14	16	1
26 do do ..	do do jusqu'au 20 Octobre.....	Partie de 106	6	16	6
4 Novembre, do ..	do do pour clôtures	113	17	11	0
do do do ..	do do jusqu'au 27 Octobre.....	114	10	3	6
do do do ..	do do pour clôtures	118	2	1	3
do do do ..	do do pour do	117	10	2	6
11 do do ..	do do jusqu'au 3 Novembre	Partie de 124	0	11	6
do do do ..	do pour l'enregistrement de trois actes notariés...	130	2	0	0
17 do do .	do pour cèdres, etc., pour clôtures	131	13	9	9
do do do ..	do pour bois, etc., pour clôtures	133	9	18	4
do do do ..	do pour travail, jusqu'au 10 Novembre.....	134	12	4	0
22 do do ..	do pour charroyage de bois pour clôtures	141	1	13	4
30 do do ..	do pour coût d'un canal.....	152	2	16	3
do do do ..	do pour travail, etc., ériger des clôtures	153	27	4	3
do do do ..	do pour travail, jusqu'au 24 Novembre.....	154	21	6	0
9 Décembre, do ..	do pour charroyage de bois pour clôtures	163	0	15	0
do do do ..	do pour bois pour clôtures.....	164	13	12	2
16 do do ..	do pour travail, jusqu'au 8 Décembre.....	174	17	7	0
do do do ..	do pour clôtures	175	6	18	6
23 do do ..	do pour poteaux de clôtures	191	18	0	4
30 do do ..	do réparation à la maison de péa. de la Longue P.	194	0	17	6
do do do ..	do L. Hurteau et Cie., planches pour clôtures....	Partie de 195	81	7	3
do do do ..	do pour charroyage de bois pour clôtures.....	196	0	18	9
do do do ..	do pour travail, jusqu'au 22 Décembre.....	197	6	10	8
do do do ..	do pour cèdres, etc., pour clôtures	198	10	5	1
do do do ..	do pour réparer les machines des chemins d'hiver.	199	0	16	4
do do do ..	do pour clous pour les clôtures.....	208	9	13	1
do do do ..	do pour planches, etc., pour clôtures.....	Partie de 195	150	8	8
	Proportion des dépenses et intérêts sur les débentures des chemins.....	.....	504	19	0
		£	1080	10	5

COMPTES DIVERS, depuis le 30 Juin au 31 Décembre, 1854.

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
10 Août, 1854..	Payé pour impression de billets de péages.....	37	19	10	0
22 do do ..	do pour papeterie.....	40	3	1	3
	Porté en l'autre part.....	£	22	11	3

Digitized by Google

COMPTES DIVERS.—(*Continuation.*)

		Pièces justificatives	£	s.	d.
	Rapporté de l'autre part.....	.....	22	11	3
31 Août, 1854..	Payé pour assurance pour 1 an sur les maisons de péages.....	47	11	0	0
14 Octobre, do ..	do pour bardeaux pour les maisons de péages....	97	0	18	0
26 do do ..	do pour plâtrer et réparer do do	110	6	9	2
4 Novembre, do ..	do pour peinture, huile, vase et brosses pour peinturer les gardes-corps	115	7	3	9
22 do do ..	do pour chaux pour réparer les maisons de péages.	140	1	5	0
do do do ..	do pour livres de péages annuels pour les barrières.....	148	1	14	0
9 Décembre, do ..	do pour pelles pour divers chemins.....	161	9	2	0
do do do ..	do pour comparution de témoins, affaire de Vinet vs. syndics	162	1	10	0
do do do ..	do à C. S. Cherrier, écr., C. R., opinion en loi....	172	1	3	4
16 do do ..	do pour huile de graine de lin, pour peinturer les gardes-corps.....	179	5	7	9
do do do ..	do à L. Compte, allouance pour 2 années pour n'avoir pas ouvert de chemins sur les terres près des chemins à barrières	182	60	0	0
23 do do ..	do pour comparution de témoins dans la poursuite Vinet vs. syndics.....	188	2	3	9
		£	130	8	0

COMPTE des DÉPENSES, du 30 Juin au 31 Décembre, 1854.

		Pièces justificatives.	£	s	d.
30 Décembre, 1854..	Payé l'intérêt sur bons de chemins, du 5 Juillet à cette date.....	10 à 18	1812	10	0
do do do ..	do salaire du secrétaire, 6 mois.....	185	162	10	0
do do do ..	do do du surintendant, 6 mois	209	80	0	0
do do do ..	do montant du compte dit " comptes divers," transféré à ce compte.....	.....	130	8	0
do do do ..	Montant payé pour voitures dans les chemins pour syndics, secrétaire et surveillants.....	210	29	0	1
do do do ..	Payé gages des messagers, 6 mois.....	{ 159½ { 211	7	10	0
		£	2221	18	1

COMPTE D'INTÉRÊT, du 30 Juin au 31 Décembre, 1854.

		Pièces justificatives.	£	s.	d.
30 Décembre, 1854..	Intérêt payé sur les bons des chemins, du 30 Juin, jusqu'à ce jour.....	10 à 18	1812	10	0

Digitized by Google

COMPTE GÉNÉRAL des PÉAGES,—RECETTES, du 30 Juin au 31 Décembre, 1854.

						£	s.	d.
30 Décembre, 1854..	Montant des péages prélevés, du 30 Juin jusqu'à ce jour, de la barrière d'En Haut de Lachine					715	18	9
do do do ..	do	do	d'En Bas de Lachine		do	173	14	10
do do do ..	do	do	de la Longue Pointe		do	228	0	7
do do do ..	do	do	de Québec		do	596	15	9
do do do ..	do	do	de Victoria		do	188	3	5
do do do ..	do	do	de St. Laurent		do	1133	2	3
do do do ..	do	do	de la Côte des Neiges		do	465	11	0
do do do ..	do	do	de St. Antoine		do	353	19	6
						3855	6	1

COMPTE des CHEMINS à BARRIÈRES, du 30 Juin, au 31 Décembre, 1854.

				£	s.	d.	£	s.	d.
30 Juin, 1854..	Montant suivant compte jusqu'à ce jour étant pour frais de chemins et réparations						54272	3	4
30 Décembre, do ..	Déboursés et proportion d'intérêt sur bons, des dépenses sur le chemin d'En Haut de Lachine			644	18	5			
do do do ..	do	d'En Bas de Lachine		534	2	8			
do do do ..	do	de St. Antoine et St. Luc		268	7	3			
do do do ..	do	de l'Abord à Plouffe		414	1	2			
do do do ..	do	de Ste. Catherine		255	8	10			
do do do ..	do	de St Laurent		553	4	2			
do do do ..	do	de Victoria		89	9	5			
do do do ..	do	de Québec		1080	10	5			
							3840	2	4
						£	58112	5	8
	Av.								
30 Décembre, 1854..	Montant des péages collectés aux barrières, du 30 Juin jusqu'à ce jour, suivant compte général des péages						3855	6	1
						£	54256	19	7

Digitized by Google

ÉTAT DÉTAILLÉ des PÉAGES des CHEMINS à BARRIÈRES, suivant COMPTE des PÉAGES du 30 Juin au 31 Décembre, 1854.

		Av. / Dr.	Pièces justificatives.	£	s.	d.	£	s	d.	£	s.	d
BARRIERES d'EN HAUT de LACHINE	Montant brut perçu						776	7	1			
		Dr.										
	Gages des collecteurs de péages		29, 116, 186, 3, 28, 61, 93, 137, 171				60	8	4			
							—	—	—	715	18	9
		Av.										
BARRIÈRES d'EN BAS de LACHINE	Montant brut perçu						198	14	10			
		Dr.										
	Gages des collecteurs de péages		145				25	0	0			
							—	—	—	173	14	10
		Av.										
BARRIÈRES ST. ANTOINE	Montant brut perçu						386	9	6			
		Dr.										
	Gages du collecteur des péages		24, 53, 89, 125, 143, 166				32	10	0			
							—	—	—	353	19	6
	Porté en l'autre part								£	1243	13	1

Digitized by Google

ÉTAT DÉTAILLÉ des PÉAGES des CHEMINS à BARRIÈRES, &c.—(*Continuation.*)

		Pièces justificatives.	£	s.	d	£	s	d.	£	s	d
	Rapporté de l'autre part								1243	13	1
	Av.										
BARRIÈRES de la COTE des NEIGES	Montant brut perçu					505	11	0			
	Dr.										
	Gages des collecteurs de péages	2, 27, 60, 91, 136, 167				40	0	0			
						—	—	—	465	11	0
	Av.										
BARRIÈRES ST. LAURENT	Montant brut perçu					1233	2	3			
	Dr.										
	Gages des collecteurs de péages	33, 54, 87, 132, 173	33	6	8						
	Proportion de péages du chemin St. Michel, perçu	Partie de 146	66	13	4						
			—	—	—	100	0	0			
						—	—	—	1133	2	3
	Av.										
BARRIÈRES VICTORIA	Montant brut perçu					251	10	1			
	Dr.										
	Gages des collecteurs de péages	30, 51, 85, 121, 159, 206	30	0	0						

Digitized by Google

	Proportion de péages du chemin St. Michel, perçu	146				33	6	8	63	6	8	188	3	5
	Av.													
BARRIÈRES de QUÉBEC	Montant brut perçu								630	2	5			
	Dr.													
	Gages des collecteurs de péages	6 57 139							33	6	8			
												596	15	9
	Av.													
BARRIÈRES de la LONGUE POINTE	Montant brut perçu								263	0	7			
	Dr.													
	Gages des collecteurs de péages	38 67 82 108 151 193				30	0	0						
	Alloué pour bois	15				5	0	0						
									35	0	0	228	0	7
	Total, suivant compte général des péages										£	3855	6	1

Digitized by Google

BILAN des LIVRES des SYNDICS des CHEMINS à BARRIÈRES de MONTRÉAL, du 30 Juin, au 31 Décembre, 1854.

Dt.		£	s.	d.		*Av.*	£	s.	d.
Chemins à barrières.	Coût des chemins et réparations.....	54256	19	7	Débentures de chem.	Emises pour deniers emprunté.....	50750	0	0
					Receveur-général....	Avancé pour payer l'intérêt sur les débentures de chemin.....	6459	7	11
Bur. des trav. publics.	Pour autant payé pour plans de ponts, et relevé de rivières au Bout de l'Ile.....	165	4	8	Thomas Heaven....	Balance de contrats.....	6	1	7
Comptant.....	En mains au bureau.....	120	0	0	Rutherford et Kerr..	do do	100	0	0
Maison et lot près Mile End.....	Coût de réparations jusqu'à ce jour	237	0	3	William Kerr.....	do do	144	15	8
Chemin d'hiver	Déboursé cette saison.....	15	11	10					
Banque de Montréal.	Dépôts	2665	8	10					
	£	57460	5	2		£	57460	5	2

Erreurs exceptées.

(Signé,) JAMES HOLMES,
Secrétaire

Montréal, 31 Décembre, 1854.

Examiné et trouvé correct.

(Signé,) B. H. LEMOINE,
do EDWARD QUINN. } *Syndics.*

IMPRIMÉ PAR LOUIS PERRAULT, RUE ST. JOACHIM, QUÉBEC.

Digitized by Google

RÉPONSE

A une adresse de l'Assemblée Législative du 5 dernier, pour un état des recettes et des dépenses des commissaires des chemins à barrières de Québec, pendant les deux dernières années de leur administration.

Par ordre,

GEORGE ET. CARTIER,
Secrétaire.

Bureau du Secrétaire,
Québec, 10 avril 1855.

Digitized by Google

Compte general des deniers reçus et déboursés par les commissaires des chemins à barrières de Québec, depuis le 1er janvier jusqu'au 1er décembre 1854, autorisé par l'ordonnance 4 Victoria, chapitre 17.

		£ s. d.	£ s. d.
1	Payé les gages des journaliers sur le chemin Ste. Foye, suiv. listes du jour No. 1 et 2.	.....	27 11 0
2	Do à P. Poitras, loyer d'un dépôt de pierre, chemin Ste. Foye, pour l'année expirée le 30 avril 1854	.....	2 0 0
3	Do à A. Routier, do do	.....	2 0 0
4	Do à A. West, entretenir la 1ère section du chemin d'hiver de Ste. Foye, 3 milles à £18 par mille	.....	54 0 0
5	Do à W. Meek, do 2ème do 3m. 66ch. 8pds., à £21 par mille.....	.....	80 7 2
6	Do. à M. Hamel, pour pierre cassée pour les réparations	.....	75 0 0
7	Do à D. Fleming, loyer d'un dépôt pour le chemin de Ste. Foye, pour l'année expirée le 30 avril 1854.....	.....	2 0 0
8	Do les comptes de la comp. du gaz de Québec	.....	150 16 7
9	Do à G. Baily, entretien de la 1ère section du chemin d'hiver de St. Louis 3 milles à £15 par mille	.....	45 0 0
	Do à do do Belvedère, 34ch. 36pds. à do.	.....	6 9 6
10	Do à J. Welsh, 2ème sec. du ch. St. Louis, 4m. 45ch. 26pds, à £14 5s. par mille.	.....	65 1 9
11	Do à M. Hamel, loyer d'un dépôt de pierre du chemin St. Louis, pour l'année expirée le 30 avril 1854	.....	2 0 0
12	Do à J. Kelly, pour pierre cassée pour les réparations	20 8 0	
	Do à do loyer d'un dépôt de pierre pour le chemin du Foulon, pour l'année expirée le 30 avril 1854	2 0 0	
			22 8 0
13	Do les gages des journaliers à l'anse Holland, suivant la liste de paiements No. 1 à 22	.....	1020 13 11
14	Do. à G. Garmais, compte de bois	.....	50 8 10
15	Do les gages des journaliers sur le chemin de Charlesbourg, suiv. list. paiem. No. 1 à 5	.....	79 9 10

		£ s. d.	£ s. d.
	Balance d'ancien compte	.....	22 17 0
	Comptant dans la banque de Montréal, suivant ancien compte	.....	236 17 6
1	Péages prélevés à la barrière Valcartier du 1er nov. au 31 déc. 1854	19 4 0	
2	Do do à St. Henri do du 22 déc. au do....	6 8 3	
3	Do do à St. Nicolas do du 16 sept. au 31 décembre 1854...	90 0 10	
4	Do do à Beaumont do du 12 oct. au do...	95 18 1	
	Do reçus de W. Scallion, à compte du bail de la barr. du Foulon du 1er janvier au 31 mai 1854..... £112 18 10		
	Do do de J. Clarke, du 1er juin au 31 décembre 516 8 3		
		629 7 1	
	Do reçus de James Wilson, à compte du bail de la barrière St. Louis, du 1er janvier au 31 mai 1854 ..... 197 12 9		
	Do do do du 1er juin au 31 décembre 1854..... 609 8 3		
	Do commutation de J. D. Tim 2 10 0		
	Do do do A. Ritchie.... 2 10 0		
	Do do do E. B. Lindsay.. 2 10 0		
		814 11 0	
	Do reçus de M. Brophy, à compte de son bail de la barrière de Ste Foye, du 1er janvier au 31 mai 1854..... £225 12 4		
	Do do de P. Neville, du 1er juin au 31 décembre 1854. 536 2 4		
	Do de commutation du Lord Evêque 4 3 4		
	Do do de l'honorable L. T. Drummond 2 10 0		

Digitized by Google

16	Payé à P. Campbell, entretien de la 1ère section du chemin d'hiver de Charlesbourg 3m. 7ch. 38pds. à £26 par mille			80 9 3	
17	Do à Jos. Villeneuve, entretien de la 2e section du chemin d'hiver de Charlesbourg 2m. 18ch. 12pds. à £27 10s. par mille			61 5 0	
18	Do à F. Martin, pour dommages à sa propriété en faisant le chemin de St. Joseph			10 0 0	
19	Do à P. Jervais, pour do			15 0 0	
20	Do les gages des journaliers du chemin du Foulon, suivant les listes de paiements No. 1 à 17			1092 2 7	
21	Do à LeMesurier et Cie., pour bois et madriers			128 14 7	
22	Do à A. Gilmour et Cie., pour madriers			2 0 0	
23	Do à A. McBeans, do			80 2 3	
24	Do à E. H. Halls, do			121 4 10	
25	Do à H. et E. Burstalls, do			7 10 0	
26	Do à Michael Stevenson, pour madriers			42 17 6	
27	Do à Sharples, Wainwright et Cie., do			3 16 3	
28	Do à J. O'Connell, balance de contrat			175 0 0	
29	Do à G. B. Symes et Cie., pour madriers			17 13 0	
30	Do à A. Gilmour et Cie., pour entretien de la 1ère section du chemin d'hiver du Foulon, 1 mille			7 10 0	
31	Do à H. Scallion, entretien de la 2e section du chemin d'hiver du Foulon, 2m. à £12 5s. par mille			24 10 0	
32	Do à J. Kelly, do 3e do 1m. 66ch. à do	22 7 0			
	Do à do Kilmarnock 0m. 38ch. 33pds. à do	5 17 11			
				28 4 11	
33	Do les gages des journ. du chemin de Beauport, suiv. listes de paiem. No. 1 à 8			80 9 7	
34	Do à L. Grenier, entretien de la 1ère section du chemin d'hiver de Beauport, 3m. 34ch. 3pds. à £20 par mille			68 15 0	
35	Do à P. Steogh do 2e section 3m. 2ch. 41pds. à £10 10s			31 16 11	
	Porté en l'autre part	£		3764 8 3	

	Do do do T. A. Walker.	2 10 0			
	Do do do J. Chouinard	3 6 8			
	Do do do Jos. Auld	1 5 0			
	Do do do W. B. Valleau	2 10 0			
	Do do do M. Chinic	2 10 0			
	Do do do J. H. Dunn	2 10 0			
				782 19 8	
	Do reçus de J. Piché, à compte du bail de la barrière St. Charles, du 1er janvier au 31 mai 1854	£246 12 4			
	Do do du 1er juin au 31 décembre 1854	720 0 0			
	Do commutation de P. Allain	0 10 0			
	Do do do P. Langlois	3 6 8			
	Do do do T. Stevens	1 10 0			
				971 19 0	
	Do reçus de P. Whelan, à compte de son bail du pont Dorchester, du 1er janvier au 31 mai 1854	£350 5 4			
	Do do de St. Orr, du 1er juin au 31 décembre	1,245 10 0			
	Do de commutation de J. B. Bédard	1 2 6			
	Do do do J. W. Bédard	1 2 6			
	Do do do D. Jobin	1 2 6			
	Do do do J. Jobin	1 2 6			
				1600 5 4	
	Do reçus de D. Donnelly, à compte de son bail du pont Montmorency, du 1er janvier au 31 mai 1854	£76 1 2			
	Do do do de 1er juin au 31 décembre	104 0 0			
	Do de commutat. de L. Bureau.	0 15 0			
				180 16 2	
	Porté en l'autre part	£		5191 9 5	269 14 6

Digitized by Google

Compte général des deniers reçus et déboursés, etc.—(*Continuation.*)

		£ s. d.	£ s. d.
	Montant rapporté.....	.....	3764 8 3
36	Payé à L. Grenier son compte des réparations aux instruments d'hiver	.....	4 6 0
37	Do les journaliers du chemin de l'Ange Gardien, suiv. liste de paiement No. 1 et 2.	.....	9 5 6
38	Do à L. Bélanger, entretien de la 1ère sect. du chemin d'hiver de l'Ange Gardien, 3m. à £8 10s. par mille	.....	25 10 0
39	Do à O. Goulet, entretien de la 2e section du chemin d'hiver de l'Ange Gardien, 2m. 1ch. 41pds à £12 par mille	.....	25 3 0
40	Do les journaliers du chemin d'ouest de Champigny, suivant liste No. 1.....	.....	14 12 6
41	Do à M. Gauvin, entretien du chemin d'hiver de Champigny ouest, 4m. 64ch. à £15 10s. par mille	.....	27 18 0
42	Do les journaliers de St. Charles nord, suivant liste de paiement No. 1 à 4.....	.....	73 7 7
43	Do à J. Gillespie, entretien de la 1ère section du chemin d'hiver de St. Charles nord, 1m. 14ch. à £25 par mille	.....	29 7 6
44	Do à P. Connolly, do 2e section, 2m. 35ch. 60 pdds. à £14 par mille.....	.....	34 5 6
45	Do les journaliers de St. Charles sud, suivant liste de paiement No. 1 à 6	.....	148 8 2
46	Do à J. Biguette, loyer de dépôt de pierre pour St. Charles sud, pour l'année expirée le 30 avril 1854	.....	4 0 0
47	Do à P. Biguette, entretien de la 1ère section du chemin d'hiver de St. Charles sud, 2m. 48ch 12pds. à £18 par mille	.....	46 16 10
48	Do à Jos. Plain, do 2e do 2m 3ch. 16pds. à £17 10s. do.....	.....	35 14 2
49	Do les journaliers du chemin St. Gabriel, suivant listes de paiement No. 1 à 12....	.....	643 7 8
50	Do à Jos. Déry, pour réparer un pont.....	.....	1 2 6
51	Do à E. Garnier, pour le rélargissement du chemin de St. Gabriel.....	.....	5 10 0

		£ s. d.	£ s. d.
	Montant rapporté.....	5191 9 5	259 14 6
	Reçu de A. Ritchie, pour le bail du pont du Carouge, expiré le 31 mai 1854	25 0 0	
			5216 9 5
	Do de T. C. Lee, pour dommages causés au pont Dorchester	.....	225 14 1
	Do pour loyer de la maison de péage vacante	.....	3 0 0
	Do de J. B. Carrière, étant pour autant payé en trop à Jervais et Guay.....	.....	5 5 0
	Montant emprunté en vertu du statut 14 et 15 Victoria, chapitre 132, de G. H. Simard, rachetable le 25 janvier 1864, emprunté sur certificat, à 6 per cent...	700 0 0	
	Do do do 5 avril 1854, do à do.....	1000 0 0	
	Do do F. St. Jean do 21 juin, do à do....	2000 0 0	
	Do emprunté de W. Meek, en vertu du statut 14 et 15 Victoria, chapitre 132, rachetable le 5 septembre 1854	100 0 0	
	Do do de F. St. Jean, do 5 octobre 1854	500 0 0	
			4300 0 0
	Do emprunté en vertu du statut 14 et 15 Victoria, chapitre 133, de T. A. Walker, rachetable le 15 décembre 1869, emprunté sur certificat, à 6 par cent	.....	300 0 0
	Do do do en vertu du statut 16 Vic., chap. 235, pour la rive nord.....		
	De C. Rhéaume, rachetable 22 mars 1869, emprunté sur certificat, à 6 par cent...	500 0 0	
	Do John Harvey, do 14 juin 1869, à 6 par cent	600 0 0	
	Do C. Rhéaume, do 19 juillet do, à 6 par cent	600 0 0	
	Do J. Bourbeau, do 8 août do, à 6 par cent	600 0 0	
	Do R. Plamondon, do do do à do ..	200 0 0	

Digitized by Google

52	Do à M. Bureau, pour do			4	0 0
53	Do à J. Robitaille, entretien du chemin d'hiver de St. Gabriel, 45ch. 56pds. à £12 10s. par mille			7	3 3
	Do do Champigny Est, 2m 29ch. 6pds. à do.			29	10 11
54	Do les journaliers du pont Dorchester, suivant liste de paiement No. 1 à 11			213	1 4
55	Do à G. Bisset, son compte			27	11 7
56	Do à J. L. Martineau, son compte			3	5 11
57	Do à A. P. Martineau, son compte			0	7 6
58	Do à Siméon Peters, son compte			3	15 0
59	Do à Forsyth et Bell, assurance sur le pont Dorchester £750 à 17s. 6d. par cent, pour l'année expirée le 31 mai 1855			6	11 3
60	Do les journaliers du pont du Carouge, suivant liste de paiement No. 1 à 3			91	3 7
61	Do à J. Bédard, à compte du contrat pour faire le chemin St. Joseph	325	0 0		
	Do do entretien du chemin d'hiver de St. Joseph, 4m. 70ch. à £19 10s.	95	1 3		
	Do do pour relier St. Joseph au chemin du lac St. Charles	10	0 0		
				430	1 3
62	Do à P. Savard, entretien du chemin d'hiver de l'Ormière, 4m. 23ch. 33pds. à £18 p.m.			77	7 1
63	Do à J. West, entretien du chemin d'hiver de Suède, 2m. 44ch. à £25 par mille			63	15 0
64	Do à P. Munday, entretien de la Route de l'Eglise, ch. Ste. Foye, 1m. 41ch. à £22			33	5 6
65	Do T. Lafrance et autres, pour terrain requis pour le chemin St. Pierre			18	19 6
66	Do à R. Tremblay, do do			4	5 0
67	Do à John Harvey, à compte du contrat pour faire une partie du chemin de St. Pierre			1150	0 0
68	Do à Ed. Lyneux, pour do ch. de Beaumont			2900	0 0
69	Do à T. A. Walker, à compte de contrat pour faire des chemins			15375	0 0
70	Do à Jos. Déry, pour permission de faire un égoût sur sa terre			5	0 0
	Porté en l'autre part £			25337	7 0

do	C. Rhéaume,	do 15 do	à do	300	0 0
do	R. Plamondon,	do 22 do	à do	100	0 0
do	C. Rhéaume,	do 20 sept.	à do	300	0 0
do	J. Barbeau,	do do do	à do	700	0 0
do	Jno. Harvey,	do do do	à do	400	0 0
do	R. Plamondon,	do do do	à do	200	0 0
do	T. X. Parant,	do do do	à do	200	0 0
do	W. Meek,	do 11 oct.	à do	200	0 0
do	J. Bédard,	do do do	à do	100	0 0
do	J. Harvey,	do 18 oct.	à do	50	0 0
do	J. Harvey,	do 25 oct.	à do	100	0 0
do	T. A. Walker,	do 31 oct.	à do	500	0 0
do	C. Rhéaume,	do do do	à do	550	0 0
do	J. Bédard,	do 11 oct.	à do	200	0 0
do	C. Rhéaume,	do 14 nov.	à do	400	0 0
do	R. Plamondon,	do do do	à do	100	0 0
do	T. A. Walker,	do do do	à do	500	0 0
do	J. O'Connell,	do 13 nov.	à do	175	0 0
Montant emprunté de J. Kelly, rachetable le 13 novembre 1869, sur certificat, à 6 par cent				400	0 0
De J. Bourbeau, rachetable le 22 novembre 1869, à 6 par cent				400	0 0
do	J. West,	do 12 décembre 1869,	à do	100	0 0
do	J. A. Walker,	do do	à do	475	0 0
					8950 0 0
	POUR LA RIVE SUD.				
Montant emprunté de J. A. Walker, rachetable le 8 juin 1862, emprunté sur certificat, à 6 par cent				1200	0 0
do	do E. Lagueux,	do do		600	0 0
do	do J. A. Walker,	do 21 juin 1869,	à 6		
	par cent			1000	0 0
do	do J. Fournier,	do 5 juillet	do	500	0 0
do	do J. A. Walker,	do do		1200	0 0
do	do do	do 12 juillet	do	700	0 0
do	do do	do 19 juillet	do	1800	0 0
do	do E. Lagueux,	do do		600	0 0
	Porté en l'autre part £			7600	0 0 19260 3 0

Digitized by Google

Compte général des deniers reçus et déboursés, etc.—(*Continuation.*)

		£	s.	d.	£	s.	d.
	Montant rapporté.....	.....			25837	7	0
71	Payé à J. Bourbeau, à compte du contrat pour faire partie du ch. de Valcartier..	.....			1700	0	0
72	do à Jos Fournier, do do, ch. de St. Henri.	.....			750	0	0
73	do à R. Pamondon, do do do, St Augustin	.....			600	0	0
74	do à C. Rhéaume, do do, Chateau Richer.	.....			2650	0	0
75	do à W. Meek, do do do, St. Augustin ...	.....			300	0	0
76	do à J. West, do do do, St. Gabriel.....	.....			100	0	0
77	do à J. Kelly, do, Route de l'Eglise, chemin de Ste. Foye.....	.....			400	0	0
78	do à F. X. Parent, à compte du contrat pour faire partie du chemin Laval.....	.....			200	0	0
79	do à F. Guay, terrain requis pour le chemin St. Henri.....	25	0	0			
80	do a R Hallé, pour do do..	25	0	0			
81	do à J. A. Couture, do do..	25	0	0			
82	do à François Paradis, do do..	48	11	5			
83	do à Marcel Dussault, do do..	42	3	9			
84	do à Magloire Bégin, do do..	42	1	8			
85	do à Jean Hallé, do do..	7	19	2			
86	do à C. Paquet, do do..	48	4	9			
87	do à Jos. Le Clerc, do do..	50	0	0			
88	do à Etienne McLean, do do..	25	0	0			
89	do à T. X. Noel, do do..	16	7	4			
90	do à Pierre Belleau, do do..	27	14	6			
91	do à Louis Nolet, do do..	78	10	0			
92	do à Louis Hallé, do do..	21	10	0			
93	do à Jacques Morin, do do..	90	0	0			
94	do à Marie Couture, do do..	40	0	0			
95	do à Jean Piché, do do..	7	10	0			
96	do à Jos. Bolduc, do do..	6	0	0			
97	do à Henri Côté, do do..	2	5	0			
98	do à Antoine Sancerd, do do..	1	0	0			
99	do à Marcellin Roy, do do..	4	10	0			
100	do à J. B. Hallé, do do..	5	0	0			
101	do à Pierre Roy, do do..	9	15	0			
102	do à Joachim Morin, do do..	11	5	0			
103	do à Jos. Morin, do do..	4	0	0			

		£	s.	d.	£	s.	d.
	Montant rapporté.....	7600	0	0	19260	3	0
	Montant emprunté de T. A. Walker, rachetable le 8 août 1869, emprunté sur certificat, à 6 par cent.....	1500	0	0			
	do do do, 22 août, do.....	1500	0	0			
	do J. Fournier, do do.....	250	0	0			
	do E. Lagueux, do do.....	700	0	0			
	do J. A. Walker, do 29 août, do.....	1000	0	0			
	do do do 20 sept., do.....	1000	0	0			
	do R. Angers, do 29 août, do.....	400	0	0			
	do J. A. Walker, do 26 sept., do.....	900	0	0			
	do J. B. Carrière, do 5 sept., do.....	150	0	0			
	do E. Dalaire, do 12 sept, do.....	500	0	0			
	do do do 12 sept., do	250	0	0			
	do T. A. Walker, do 11 oct, do.....	900	0	0			
	do E. Legueux, do do do.....	1000	0	0			
	do T. A. Walker, do 8 nov., do.....	400	0	0			
	do E. Dalaire, do 8 sept, do.....	850	0	0			
	do T. A. Walker, do 12 déc., do.....	500	0	0			
	do E. Dalaire, do 18 sept., do.....	250	0	0			
					19650	0	0

Digitized by Google

104	do à Magloire Beaudoin,	do	do..	25	0	0			
105	do à Germain Tardif,	do	do..	27	0	0			
106	do à Jean Gosselin,	do	do..	9	0	0			
107	do à Antoine Gosselin,	do	do..	9	0	0			
108	do à Germain Beaudoin,	do	do..	25	0	0			
							789	7	7
109	do à J. B. Carrière, frais de justice encourus relativement au chemin St. Henri						5	0	0
110	do au bureau de la Gazette du Canada, pour ratification dans l'affaire de Nolet						4	12	6
111	do dommages et frais de justice encourus dans l'affaire de Cention vs. les syndics.						33	17	8
112	do J. Allard, terrain requis pour le chemin de Valcartier			10	0	0			
113	do à Veuve Louis Gingras,	do	do..	5	0	0			
114	do à Pierre Drolet,	do	do..	77	10	0			
115	do à P. Vincent,	do	do..	39	12	0			
116	do à François Pageot,	do	do..	10	0	0			
117	do à Thomas Plamondon,	do	do..	7	0	0			
118	do à Dlle. Pageot,	do	do..	12	10	0			
119	do à Léonard Martel,	do	do..	3	0	0			
120	do à P. Lareux,	do	do..	5	0	0			
121	do à S. Martel,	do	do..	70	0	0			
122	do à Louis Martel,	do	do..	37	10	0			
							277	2	0
123	do à J. Bourbeau, son compte						7	11	8
124	do à Bégin, terrain requis pour le chemin de Beaumont			100	0	0			
125	do à R. Angers, do, pour trans. une maison			420	0	0			
126	do à Julien Lévesque, terrain requis pour le chemin de Beaumont			2	10	0			
127	do à P. Gendron,	do	do..	3	0	0			
128	do à Thomas Fraser,	do	do..	75	0	0			
							600	10	0
129	do à J. Riverin, son compte						1	11	8
130	do à A. Turgeon, do						34	10	0
131	do à Veuve Lépine, terrain requis pour le chemin du Chateau Richer			1	10	0			
132	do à F. Verrault,	do	do...	0	15	0			
	Porté en l'autre part....		£	2	5	0	33761	9	8

Porté en l'autre part.... £ 32910 3 0

Compte général des deniers reçus et déboursés, etc.—(*Continuation.*)

		£ s. d.	£ s. d.
	Montant rapporté.....	2 5 0	33761 9 8
133	Payé à Jean Huot, terrain requis pour le chemin du Chateau Richer.....	1 0 0	
134	do à B. Trembly, do do..	1 5 0	
135	do à C. Cauchon, do do..	5 0 0	
136	do à M. Bélanger, do do..	0 15 0	
137	do à A. Rhéaume, do do..	1 0 0	
138	do à Jean Taillon, do do..	12 10 0	
139	do à Pierre Jobin, do do..	21 5 0	
140	do à Julien Jobin, do do..	6 5 0	
141	do à J. Chammette, do do..	4 0 0	
142	do à P. Huot, do do..	25 0 0	
			80 5 0
143	do à l'hon. F. W. Primrose, son compte ..	.....	25 0 0
144	do à J. T. Taschereau, son compte	.....	25 0 0
145	do à A. Painchaud, arpenteur, son compte.	.....	53 4 2
146	do à J. B. Bégin, surveillant temporaire du chemin St. Nicolas, du 17 juillet au 1er août	.....	4 18 0
147	do dépenses diverses pour arbitrage de terrains	.....	45 10 0
148	do à J. R. Carrière, son compte.	.....	20 16 8
149	do à E. Dalaire, do	.....	20 19 0
150	do à J. Octeau, do	.....	8 17 9
151	do à W. H. Rankin, dépenses contingentes	.....	98 4 9
152	do à W. Henderson, son compte	.....	117 13 9
153	do à Pierre Roy, do	.....	10 15 0
154	do à J. Turgeon, do	.....	13 10 0
155	do à J. Belleau, son compte pour rouleau et tranchoirs.....	.....	43 6 6
156	do à O. Moffatt, transport do à la Pointe Lévi.....	.....	0 18 9
157	do à R. Middleton, compte d'annonces...	.....	19 19 8
158	do à C. St. Michel, do do ...	.....	15 10 0
159	do à P. Sinclair, do do ...	.....	5 1 6
160	do à P. M. LeCourt, do do ...	.....	26 11 8
161	do à A. Coté, do do ...	.....	9 9 8
162	do à P. Lambert, do do ...	.....	6 19 6

	£ s. d.	£ s. d.
Montant rapporté.....	.....	38910 3 0

Digitized by Google

163	do à Bureau et Marcotte, do do...					2	5	0	
164	do à T. Cary et Cie., do do...					57	15	7	
165	do à W. Drum, do do...					49	1	4	
166	do à L. Prévost, notaire, do do...					38	16	1	
167	do à H. Atkinson, loyer de bureau pour l'année expirée le 31 octobre 1854					40	0	0	
168	do à J. Gervais, son compte					0	12	6	
169	do à C. Baillargé, do					100	0	0	
170	do à D. Kinnear et Cie., compte d'annonces.....					5	7	3	
171	do à J. B. Bourbeau, surveillant temporaire du chemin de Charlesbourg, du 22 février au 1er avril 1854.....					5	2	0	
172	do à G. O. Stuart, son compte					16	10	0	
173	do à E. R. Fréchette, do pour annonces					21	7	2	
174	do à E. H. Hall, do					5	16	8	
175	do à A. A. Parent, notaire, son compte...					7	10	0	
176	do à R. J. Shaw, do ...					0	10	0	
177	do à R. Glover, do ...					0	7	6	
178	do à L. Lemieux, do ...					3	5	0	
179	do à C. Hough, do ...					13	5	0	
180	do cotisations de la cité.....					2	4	7	
181	do à Thomas O'Gorman, son compte.....					2	5	0	
182	do à divers assistants arpenteurs					8	12	1	
183	do à W. Hunt et Cie., son compte..... ..					4	0	0	
184	do les journaliers du pont de Montmorenci, suiv. liste de paiement No. 1 à 12					20	4	9	
185	do à E. Beaubien, son compte pour examen et rapport sur le pont de Montmorenci.					2	0	0	
186	do à Laberge, son compte					0	2	0	
187	do à J. Wilson, pour surveiller la maçonnerie du nouveau pont de Montmorenci.					56	5	0	
188	do à L. Carmichael, pour terrain requis pour le chemin du lac Beauport		7	0	0				
189	do à J. P. Bédard, do do....		16	10	0				
190	do à Jos. Colin, do do....		12	9	0				
191	do à Jean Bernard, do do....		12	0	0				
192	do à Jos. Simard, do do....		6	0	0				
193	do à Philippe Drolet, do do....		9	0	0				
	Porté en l'autre part.....£		62	10	0	34887	5	6	

	Porté en l'autre part.....£							38910	3	0

Digitized by Google

Compte général des deniers reçus et déboursés, etc.—(*Continuation.*)

		£	s.	d.	£	s.	d.
	Montant rapporté.....	62	10	0	34887	5	6
194	Payé à Pierre Martel, pour terrain requis pour le chemin du lac Beauport	9	0	0			
195	do à Jos. Paquin, do do.....	3	0	0			
196	do à Pierre Colin, do do.....	6	0	0			
197	do à George Howard, do do.....	6	0	0			
198	do à Jean Marquis, do do.....	6	0	0			
199	do au Dr. E Rousseau, do do.....	6	0	0			
200	do à veuve Flannigan, do do.....	9	0	0			
201	do à P. Poulin, do do.....	49	12	0			
202	do à Jos. Bédard, do do.....	10	0	0			
					167	2	0
203	do à P. Cantin, pour do le chemin St. Nicolas	10	0	0			
204	do divers honoraires d'arbitrage dans le cas de la veuve Bourassa.....	3	7	6			
205	do à E. Dussault, pour terrain pour le chemin St. Nicolas.....	9	0	0			
206	do à veuve Bourassa, do do.	12	10	0			
207	do à L. St Laurent, do do..	35	0	0			
208	do à E. St. Laurent, do do..	40	0	0			
209	do à S. Magloire, do do..	30	0	0			
210	do à J. B. Bégin, do do..	25	0	0			
211	do à F. Carrière, do do..	2	10	0			
212	do à John Davidson, do do..	35	0	0			
213	do à J. B. Vallerand, do do..	25	0	0			
214	do à J. Marchand, do do..	150	0	0			
215	do à Jos. Levasseur, do do..	38	0	0			
216	do à Louis Hallé, do do..	25	0	0			
217	do à Ignace Couture, do do..	185	0	0			
218	do à H. LeCourt, do do..	5	0	0			
219	do à Pierre Cantin, do do..	5	0	0			
220	do à J. Dussault, do do..	42	10	0			
221	do à E. Dussault, do do..	10	0	0			
					687	17	6
222	do à W. H. Rankin, ingénieur civil, son salaire du 1er janvier au 31 décembre 1854	.....			267	2	5

	£	s.	d.	£	s.	d.
Montant rapporté.....	.....			38910	3	0

Digitized by Google

223	do à P. M. LeCourt, arpenteur et dessinateur, pour do	.....	167	1	3
224	do à O. Moffatt, surintendant, do do	.....	137	10	0
225	do à F. O. Paquet, do, du 22 mai do	.....	56	6	0
226	do à Thomas O'Gorman, do, du 7 juillet au 31 décembre 1854	.....	48	4	0
227	do à Thos. Boss, do, 5 juillet au 29 août	.....	13	16	0
228	do à John Upton, do, 4 août au 30 novembre	.....	30	12	0
229	do à John Shike, do, 25 août au 31 décembre	.....	35	4	0
230	do à do E. Larivière, do, 1er déc. au do	.....	6	10	0
231	do à W. Hill, do, 17 mai au do	.....	61	8	0
232	do à Jos. Déry, do, 1er janvier au do	.....	75	13	0
233	do à Thomas McGrath, do, do. au do	.....	94	18	0
234	do à H. Blois, do, 5 déc. au do	.....	6	18	0
235	do à L. Bonamy, do, 23 novembre au do	.....	8	5	0
236	do à Frs. Robitaille, do, 28 février au 31 mars	.....	4	4	0
237	do à Basile Gignac, do, 20 janvier au 31 décembre	.....	20	6	0
238	do à E. Lemieux, do, 13 décembre au do	.....	4	4	0
239	do à J. B. Hallé, percepteur de péage, 21 décembre au 31 décembre	.....	2	1	8
240	do à J. B. Rogers, percepteur de péage, 21 septembre au 31 décembre	.....	20	16	8
241	do à B. Turgeon, do, 1er septembre au do	.....	25	0	0
242	do à R. Keenan, surintend. 1er juill. au do	.....	49	14	0
243	do à W. Henry, do, 1er janvier au do	.....	90	2	0
244	do à D. Fleming, do do do	.....	96	8	0
245	do à P. McCrossin, do do do	.....	91	11	0
246	do au secrétaire, do do do	.....	317	1	6
247	do à John Lisalut, assistant au bureau depuis le 1er janvier jusq. 30 avril 1854	.....	3	0	0
248	do à A. Montreuil, do, du 1er mai au 31 décembre 1854	.....	6	6	0
249	do diverses dépenses contingentes, du 1er janvier au 31 décembre	.....	72	8	4
	Porté en l'autre part	.....	37554	5	10

	Porté en l'autre part	£	38910	3	0

Digitized by Google

Compte général des deniers reçus et déboursés, etc.—(*Continuation.*)

		£ s. d.	£ s. d.		£ s. d.	£ s. d.
	Montant rapporté.....	.....	37554 5 10	Montant rapporté.....	.....	38910 3 0
250	Payé l'intérêt sur l'emprunt du chemin et pont Dorchester, suivant état.....	.....	821 0 9			
251	do l'intérêt sur le nouvel emprunt de chemin.....	.....	321 14 5			
252	do l'intérêt sur l'emprunt de chemin et pont Montmorenci.....	.....	60 0 0			
253	do l'intérêt sur l'emp. du ch. de la rive nord.....	.....	8 4 5			
	Comptant dans la banque de Montréal	.....	56 12 2			
	Comptant en main.....	.....	87 15 5			
		£	38910 3 0		£	38910 3 0

Québec, 31 décembre 1854.

(Signé,) J. PORTER,
Secrétaire C. C. B. Q.

Examiné et certifié correct.

(Signé,) H. GOWEN,
" J. Z. NAULT,
" JAMES GIBB,
" L. S. MACPHERSON, } Commissaires.
" WM. H. LEMOINE,
" T. W. CARRIER,
" E. DALAIRE,

Certifié,

JOS. CARY,
Député Inspecteur Général.

Digitized by Google

Compte general des deniers reçus et déboursés par les commissaires des chemins à barrières de Québec, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1853, inclusivement, autorisé par l'acte 4 Victoria, chapitre 17.

		£ s. d.	£ s. d.
1	Payé les journaliers du chemin du Foulon, suivant liste de paiement No. 1 à 13		140 19 3
2	do à H. LeMesurier, compte pour madriers		138 16 2
3	do à E. Jackson, compte pour bois		3 10 3
4	do à E. W. Hall, compte pour madriers		40 1 0
5	do à J. French, entretien des chemins d'hiver jusqu'au Foulon, 2e section, 3m. 66ch. à £12 10s. par mille	47 16 3	
	do do Kilmarnock 38ch. 33pds. do.	6 0 4	
			53 16 7
6	do à F. X. Malouin, ses honoraires comme arbitre dans l'affaire de Roy		1 3 4
7	do à M. Hamel, loyer d'un dépôt de pierre, chemin St. Louis, pour l'année expirée le 30 avril 1853		2 0 0
8	do à do, pour pierre cassée, suivant état		193 17 8
9	do les journaliers sur le chemin St. Louis, suivant liste de paiement No. 1 à 7		91 8 11
10	do à J. Kelly, pierre cassée pour réparat.		2 10 0
11	do à C. Wilson, entretien de la 1ère section du chemin d'hiver de St. Louis, 3m. 14ch. 36pds., à £15 par mille		47 14 6
	do do, Belvidère, do		6 9 7
12	do à J. Welsh, do, 2e section, do, 4m. 18ch. 4pds., à £9 5s. par mille		39 3 2
13	do les journaliers du chemin Ste. Foye, suivant liste de paiement No. 1 à 7		57 19 11
14	do à A. Routier, loyer de pierre pour le chemin Ste. Foye, pour l'année expirée le 30 avril 1853		2 0 0
15	do à P. Poitras, do do		2 0 0
16	do à J. West, entretien de la 1ère section du chemin d'hiver de Ste. Foye, 4m. 37ch. 3pds., à £14 par mille		62 11 3
17	do à W. Meek, do, 2e section, 2m. 23ch. 30pds., à £12 15s. par mille		29 4 8
	Porté en l'autre part		915 6 3

	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
Balance de l'ancien compte			8 1 7
Comptant dans la banque de Montréal, suivant ancien compte			1066 12 11
Compt. dans la banq. du Haut-Canada, do.			19 13 6
Reçu de J. Petré, pour le bail des barrières Saint Charles et Sainte Foye, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 mai 1853	£436 0 0		
do de do, pour le bail de la barrière St. Charles, du 1er juin au 31 décembre 1853	655 0 0		
Commutation de J. Chouinard	4 3 4		
do do Lord Evêque	2 10 0		
do do Jos. Auld	2 10 0		
do do W. B. Vallière	2 10 0		
do do E. Burroughs	2 10 0		
do do P. Langlois	2 10 0		
do do P. Allain	0 15 0		
do do F. Langlois	0 16 8		
		1109 5 0	
Reçu de J. Wilson, pour le bail de la barrière Saint Louis, depuis le 1er janvier au 31 mai 1853	£168 5 11		
do do du 1er juin au 31 décembre 1853	611 10 11		
Commutation de J. D. Lewis.	2 10 0		
do do E. B. Lindsay	4 3 4		
		786 10 2	
Reçu de P. Whelan, pour le bail du pont Dorchester, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 mai 1853	£372 3 8		
Porté en l'autre part	£372 3 8	1895 15 2	1094 8 0

Digitized by Google

Compte général des deniers reçus et déboursés, etc.—(*Continuation.*)

		£ s. d.	£ s. d.
	Montant rapporté.....	.....	915 6 3
18	Payé à D. Fleming, loyer de pierre pour le chemin Ste. Foye, pour l'année expirée le 30 avril 1853	2 0 0	
	do l'allouance pour avoir mesuré les chemins.....	1 10 0	
			3 10 0
19	do à Michael Scott, balance de contrat...	17 0 0	
	do pour un rouleau en fer	15 0 0	
			32 0 0
20	do les journaliers du chemin St. Charles sud, suivant liste de paiement No. 1 à 10	.....	111 3 10
21	do à A. Bigaouette, loyer d'un emplacement pour l'année expirée le 30 avril 1853...	.....	4 0 0
22	do à P. Bigaouette, entretien du chemin d'hiver de St. Charles sud, 4m. 37ch. 33pds., à £14 par mille.....	....	67 6 4
23	do les journaliers du chemin de Saint Charles nord, suivant liste de paiement No. 1 à 8	.....	77 17 4
24	do à J. Hinds, entretien du chemin d'hiver de St. Charles, 2m. 35ch. 60pds, à £11 15s. par mille	28 15 7	
	do do, Champigny Est, 2m. 29ch. 6pds., à £11 15s.....	27 15 6	
			56 11 1
25	do les journaliers sur le chemin de Beauport, suiv. liste de paiem. No. 1 à 8...	.....	116 8 6
26	do à W. Scrim, entretien de la 1ère section du chemin d'hiver de Beauport, 3m. 49ch., à £16 par mille.....	57 16 0	
	do do, 2e do, 2m. 2ch. 41pds., à £11 p. m.	33 7 3	
27			91 3 3
	do les journaliers du pont Dorchester, suivant liste de paiement No. 1 à 16.....	.....	182 2 11
28	do à F. T. Rubidge, son compte	.....	41 10 0
29	do à E. Beaubien, réparé le pont Dorchester, endommagé par T. C. Lee...	.....	225 0 0
	Montant rapporté.....		1895 15 2

		£ s. d.	£ s. d.
	Montant rapporté.....	£372 3 8	1094 8 0
	Reçu du 1er janvier au 31 décembre 1853	1089 8 0	
	Commutation de P. Beaubien	1 2 6	
	do de Jean Boivin	1 2 6	
	do de J. Bédard	1 2 6	
	do de W. Brown	3 7 6	
	do de J. W. Bédard	1 2 6	
	do de J. Jobin	1 2 6	
			1470 11 8
	Reçu de N. S. Cullin, à compte du bail de la barrière du chemin du Foulon, du 1er janvier au 31 mai 1853...	£115 4 0	
	do do, du 1er juin au 31 décembre 1853.....	465 2 2	
			580 6 2
	Péages prélevés au pont de Montmorenci, du 1er janvier au 1er mai 1853.....	£108 18 10	
	Commutation du révérend J. Gariépy	0 5 0	
	Reçu de J. Donnelly, à compte de son bail du pont Montmorenci, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1853	86 19 11	
			196 3 9
	Reçu de W. Brophy, à compte du bail de la barrière de Sainte Foye, depuis le premier juin au trente-et-un décembre 1853		472 3 1
	Reçu de A. Ritchie, à compte du bail du pont du Carouge, pour l'année expirée le 31 mai 1853.....		25 0 0
	Montant emprunté en vertu du statut 14 et 15 Victoria, chap. 132, de J. Bédard,		

Digitized by Google

30	do témoins dans l'affaire des syndics *vs.* Lee				2	0	0
31	do à Martineau, son compte				4	5	0
32	do l'assurance sur le pont Dorchester, £750, à 17s. 6d. par cent, suivant police d'assurance				6	11	3
33	do les journaliers du chemin de l'Ange Gardien, suiv. liste de paiem. No. 1 à 6				20	12	5
34	do à F. Lépine, entretien de la 1ère section du chemin d'hiver de l'Ange Gardien, 3m., à £10 par mille				30	0	0
35	do à C. Goulet, do, 2e do, 2m. 7ch. 41pds. à £12 par mille				25	2	10
36	do les journaliers du chemin de fer de Champigny ouest, suiv. liste de paiem. No. 1				12	14	6
37	do à A. Debauny, entretien du chemin d'hiver de Champigny ouest, 1m. 64ch., à £16 par mille				28	16	0
38	do à W. Henderson, son compte				1	11	3
39	do les journaliers du chemin de Snède, suivant liste de paiement No. 1				13	18	9
40	do à J. West, entretien du chemin d'hiver de Suède, 2m. 44ch., à £18 par mille	45	18	0			
	do do, à compte du contrat pour faire partie du chemin de St. Gabriel	200	0	0			
					245	18	0
41	do les journaliers de l'Ormière, suivant liste de paiement No. 1 à 4				38	7	4
42	do à L. Panet, son compte				4	0	0
43	do à Jos. Falardeau, balance de contrat	161	12	2			
	do do, entretien de la 1ère section du chemin d'hiver d'Ormière, 2m. 23ch. 43pds., à £18 par mille	41	6	6			
					202	18	8
44	do à J. Robitaille, 2e do, 2m., à £18 par mille				36	0	0
45	do à Pierre Robitaille, terrain pour élargir le chemin de l'Ormière				5	10	0
46	do à L. Robitaille, pour do do				30	0	0
	Porté en l'autre part £				2632	5	6

	rachetable le 29 décembre 1862, emprunté sur certificat, à 6 par cent	200	0	0			
	do do, 14 mai, do	400	0	0			
	do E. Robitaille, 14 mai, à do	100	0	0			
	do Rév. T. Maguire, 22 juin, à do	1500	0	0			
	do J. Bédard, 6 juillet, à do	500	0	0			
	do Jos. Falardeau, 1er juillet, à do	100	0	0			
	do Ed. Robitaille, 6 juillet, à do	100	0	0			
	do J. Bédard, 27 juillet, à do	300	0	0			
	do W. Meek, 27 juillet, à do	150	0	0			
	do do, 10 août, à do	160	0	0			
	do E. Robitaille, 24 août, à do	100	0	0			
	do J. Bédard, 1er septembre, à do	300	0	0			
	do J. West, 7 septembre, à do	100	0	0			
	do J. Bédard, 14 octobre, à do	200	0	0			
	do do, 26 octobre, à do	500	0	0			
	do E. Robitaille, 26 octobre, à do	100	0	0			
	do W. Meek, 19 novembre, à do	100	0	0			
	do J. West, 13 décembre, à do	100	0	0			
	do J. Bédard, 17 janvier 1864, à do	125	0	0			
					7879	4	8
	do loyer reçu pour la maison de péage vacante				4	15	0
	Porté en l'autre part £				10874	2	10

Digitized by Google

Compte général des deniers reçus et déboursés, etc.—(*Continuation.*)

		£ s. d.	£ s. d.
	Montant rapporté.....	.....	2632 5 6
47	Payé à R. Dugal, son compte	.....	0 10 0
48	do les journaliers du chemin de Charlesbourg, suiv. liste de paiem. No. 1 à 5. :	.....	32 2 8
49	do Joseph Villeneuve, entretien du chemin d'hiver de Charlesbourg, 3m. 40ch., à £27 par mille	.....	94 10 0
50	do les journaliers du chemin de Kilmarnock, suiv. liste de paiem. No. 1 à 4.....	.....	68 0 7
51	do do, du chemin de Belvedère, suivant liste de paiem. No. 1 à 12	.....	350 3 0
52	do J. Paradis, entretien du chemin d'hiver de St. Pierre, 1m. 40ch., à £19 6s. 8d. par mille.....	.....	29 0 0
53	do E. Robitaille, balance de contrat	.....	409 19 1
54	do P. Mingy, entretien de la Route de l'Eglise Ste. Foye, 1m. 41ch., à £12 10s. par mille.....	.....	18 18 2
55	do C. Beaupré, terrain pour élargir le chemin St. Gabriel	.....	0 5 8
56	do Jos. Déry, do.....	.....	9 15 0
57	do Jean Hamel, do.....	.....	35 0 0
58	do L. Lero, pour construire un mur sur le chemin St. Gabriel	.....	74 16 3
59	do J. West, Jr., pour annuler un contrat de partie du chemin de St. Gabriel....	.....	30 0 0
60	do les journaliers du pont de Montmorenci, suivant liste de paiement No. 1.....	.....	3 7 9
61	do G. O. Stuart, son compte.....	.....	32 11 8
62	do F. Bédard, à compte du contrat du chemin St. Joseph.....	.....	2525 0 0
63	do A. Meek, à compte du contrat de partie du chemin de St. Augustin	.....	410 0 0
64	do F. Belleau, son compte.....	.....	36 19 6
65	do J. Richards, son compte.....	.....	2 12 6
66	do S. Ferlando, son compte.....	.....	1 4 0
67	do H. Atkinson, loyer de bureau pour l'année expirée le 1er novembre 1853	.....	25 0 0
	Montant rapporté.....	.....	10874 2 10

Digitized by Google

68	do R. Middleton, son compte		3 6 11	
69	do A. Miller, do		0 7 6	
70	do Cotisation		2 5 6	
71	do J. Hynes, son compte		0 10 0	
72	do C. Hough, do		7 2 6	
73	do W. B. Meyer, do		5 16 8	
74	do G. Dunham, do		1 5 0	
75	do Joseph Archer, pour poteaux de milles		36 8 0	
76	do L. M. Martineau, son compte		8 12 8	
77	do T. Cary, do		6 11 2	
78	do L. Prévost, notaire, do		68 0 8	
79	do J. Colvin, do		1 15 0	
80	do J. Sewell, do		0 7 6	
81	do L'hon. F. W. Primrose, do "honoraires"		2 6 8	
82	do J. T. Taschereau, do		3 10 0	
83	do James Gibb, pour un odomètre		4 17 9	
84	do Derbyshire et Desbarat, leur compte		33 0 0	
85	do L. Baillargé, son compte		20 10 0	
86	do P. Lambert, do		36 4 4	
87	do W. N. Rankin, do	45 11 7		
	do do, salaire, du 26 août au 31 décembre 1853	87 8 10		
			133 0 5	
88	do P. M. LeCourt, son compte		5 0 0	
89	do O. Moffatt, surintendant, salaire du 1er janvier au 31 décembre 1853		77 10 0	
90	do Thomas McGrath, salaire du 1er janvier au 31 décembre 1853	78 5 0		
	do do, alloué pour mesurer le chemin	1 10 0		
			79 15 0	
91	do W. Henry, surintendant, salaire du 1er juin au 31 décembre 1853		63 17 0	
92	do P. McCrossin, do, du 1er janvier au 23 avril 1853	14 8 0		
	do do, du 14 août au 31 décembre 1853	37 1 0		
			22 1 0	
93	do D. Fleming, do, du 1er janvier au 31 décembre 1853		67 19 0	
	Porté en l'autre part		7514 1 7	

Porté en l'autre part	£		10874 2 10

Digitized by Google

Compte général des deniers reçus et déboursés, etc.—(*Continuation.*)

		£ s. d.	£ s. d.			£ s. d.	£ s. d.
	Montant rapporté.....	.....	7514 1 7		Montant rapporté.....	.....	10874 2 10
94	Payé Jos. Déry, salaire du 1er juin au 31 décembre 1853	.....	40 11 0				
95	do le salaire du secrétaire du 1er janvier au 31 décembre 1853.....	.....	300 0 0				
96	do diverses dépenses contingentes du 1er janvier au 31 décembre 1853.....	.....	35 18 3				
97	do T. Cardinal, salaire du 1er janvier au 31 octobre 1853.....	.....	7 10 0				
98	do Jos. Isabell, salaire du 15 novembre au 31 décembre 1853	.....	1 2 6				
99	do Intérêt sur les débentures de la nouvelle ligne de chemin, suivant état	.....	463 6 1				
100	do Intérêt sur l'emprunt du chemin et du pont de Dorchester.....	.....	2127 3 1				
101	do Intérêt sur l'emprunt du chemin et du pont de Montmorenci.....	.....	120 0 0				
	do Intérêt sur débentures non réclamées, suivant l'ancien compte, payées depuis.	.....	4 15 10				
	Deniers dans la banque de Montréal	.....	236 17 6				
	Deniers en main	.....	22 17 0				
		..... £	10874 2 10			.....	10874 2 10

Québec, 31 décembre 1854.

(Signé,) J. PORTER, S. C. C. B. Q.

Examiné et certifié correct,

(Signé,) H. GOWEN,
" J. Z. NAULT,
" JAMES GIBB,
" L. S. MACPHERSON, } Commissaires.
" WM. H. LEMOINE,
" T. W. CARRIER,
" E. DALAIRE,

Certifié, JOS. CARY, Député Inspecteur Général.

QUEBEC: IMPRIME PAR LOVELL ET LAMOUREUX, RUE LA MONTAGNE.

Digitized by Google

Digitized by Google